TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
~~JUNE, 1899.~~
Oct. 1901
41168

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXXVI. — 1er JUILLET 1863.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE-SEIZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1868

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41168

LE

JOURNAL D'UNE REINE

« Pollion lui-même fait des vers, » dit le poète latin. Ce n'est donc pas chose nouvelle que les princes ou les consuls veuillent être écrivains. Cependant le monde ne vit jamais autant de souverains qu'aujourd'hui essayer du métier d'auteur, et il est permis de penser qu'un jour les arrière-neveux compteront parmi les traits caractéristiques de notre temps le grand nombre des livres princiers et ce qu'on pourrait appeler la littérature des monarques. La collection des œuvres de Frédéric le Grand remplit au moins une vingtaine de volumes; mais Frédéric n'était que prince royal quand il composa ceux de ses livres qui méritent quelque souvenir. Soit que la fonction de gouverner les hommes parût trop haute pour y mêler d'autres soins, soit que la distance entre les rois et les sujets fût mesurée d'un œil plus jaloux, la royauté autrefois s'interdisait le passe-temps d'écrire. Les mêmes précautions ne lui semblent plus nécessaires; elle se jette volontiers dans la mêlée des discussions littéraires; sa grandeur ne l'attache plus au rivage.

De cette tendance vraiment nouvelle, il résulte pour la critique une situation qui ne l'est pas moins. Sans doute le respect peut lui conseiller le silence; elle n'a qu'à laisser le champ libre aux conversations qui, pour n'être pas imprimées, n'en forment pas moins le jugement public. C'est là un tribunal qui ne se déclare jamais incompétent, tribunal toujours malicieux en ces circonstances et qui n'admet pas l'adage *Cæsar supra grammaticam;* mais l'écrivain ne trouve pas ordinairement son compte dans le silence de la critique, et c'est un des cas où trop de respect plaît moins qu'un peu d'audace. Pourquoi, dit-on, ne pas s'en tenir au droit commun, et ne pas traiter suivant les lois de la république des lettres les per-

sonnes royales qui daignent y postuler le titre de citoyen, c'est-à-dire sur le pied d'égalité? La chose n'est pas si simple qu'elle le paraît, et l'immense disproportion des rangs ne souffre pas une égalité même toute littéraire. Qu'y a-t-il en effet de commun entre la position d'un auteur qui n'est pas autre chose et celle d'un écrivain couronné? La critique a le devoir de leur demander qu'ils atteignent l'un de ces deux buts, instruire ou amuser. Amuser! nul n'est plus digne de notre admiration, disons mieux, de notre reconnaissance qu'un Cervantes ou qu'un Lesage qui fait jaillir la source du rire et la répand à flots intarissables; mais un prince, quand même il en eût été capable, n'aurait jamais eu l'idée d'écrire *Don Quichotte* ou *Gil Blas*, c'est un danger qui n'a jamais existé. La majesté royale ne s'oublie point assez elle-même, et elle a raison, pour descendre jusqu'à faire rire ses sujets. Un but plus digne d'elle serait celui d'instruire, s'il était possible de le lui imposer. Un simple particulier prend la parole ou la plume pour faire partager à d'autres son opinion, et cela s'appelle instruire; quand un prince a fait connaître la sienne, il semble qu'il n'ait rien de plus à demander à la plume ou à la parole. Il écrit, il parle, non pour persuader, mais pour agir. Le citoyen qui publie un livre enseigne, en d'autres termes il communique ses pensées à d'autres qui les mettront en action. La puissance royale ne peut avoir ce désintéressement : elle est, comme les dieux, obligée de s'aimer. Voilà donc une première et grande différence, celle du but, qui est entièrement dissemblable.

La critique a le devoir de s'enquérir des motifs de l'auteur. « Sonate, que me veux-tu? » disait Diderot. C'est la question qui est posée naturellement à tout livre qui se produit dans le monde. Je suis l'industrie, le gagne-pain d'un honnête homme, dit-il souvent, trop souvent, hélas! C'est alors un compte à régler entre le livre et l'acheteur, et la question se réduit à savoir si le dernier reçoit de l'instruction ou du plaisir pour son argent. Bien que cette réponse ne soit pas celle qui prépare l'accueil le plus favorable, elle apporte avec elle son excuse et désarme quelquefois la sévérité. Voilà une source d'indulgence qui ne peut exister pour les grands de ce monde. Plus ordinairement le livre est fier comme ce serviteur dévoué qui cachait la pénurie de son maître, et il dit : « Je suis l'athlète d'Olympie, je viens disputer les suffrages qui donnent la gloire, je veux me rendre illustre parmi les hommes et, s'il se peut, dans la postérité. » Gardons-nous de croire que cet aveu plus noble soit assuré d'un meilleur accueil! Les hommes au premier abord n'aiment pas qu'un de leurs pareils sorte de la foule, annonçant l'intention de s'élever au-dessus d'eux; mais enfin cette ambition

est sincère, et, pourvu que le livre sorte vainqueur de l'épreuve qu'il a provoquée, la gloire ne lui est pas marchandée. En est-il de même du livre portant signature royale? Que demande-t-il? que veut-il? Est-ce de l'éclat, de la célébrité? Ce serait, suivant l'expression du poète, apporter du bois dans la forêt ou, comme disent les Anglais, du charbon dans Newcastle. A moins d'être Salomon lui-même, qui s'adressait à tous les siècles, un roi n'écrit pas pour la postérité; il estime que c'est bien assez de parler à son temps et à son pays. Cette considération est concluante et montre clairement qu'un prince est un homme d'action, que ses livres sont des actes, et que tout entre ses mains, même une plume, est un instrument de règne. Devant de tels écrivains, la critique recule ou elle change de nature.

Enfin la critique a le devoir de louer ou de blâmer avec impartialité. Ce devoir est si malaisé à remplir envers de simples particuliers qu'elle est obligée d'appeler à son secours tout l'art des nuances et des sous-entendus pour se tirer avec honneur de l'examen des œuvres contemporaines. Après la quadrature du cercle et le mouvement perpétuel, le problème le plus difficile est celui de connaître du monde et d'exercer en même temps la fonction de critique avec indépendance. De notre temps, un juge éminent des œuvres littéraires n'a peut-être dû qu'à son isolement absolu l'inflexible liberté de plume qui a fait sa grande originalité. Que sera-ce donc quand il s'agira de personnes royales? Louez avec bonhomie, sans tenir compte d'un public frondeur, vous n'êtes qu'un courtisan; louez avec précaution et de manière à ne pas déplaire à la galerie, vous voulez excuser vos louanges, vous prenez la voie la plus sûre pour blesser; critiquez librement, vous répondez mal à la gracieuseté qui comble les distances et efface la différence des rangs dans la pratique de l'égalité intellectuelle.

Est-ce à dire que la souveraineté ne peut s'accorder avec le travail littéraire, et que les constitutions permettront à tous les citoyens d'écrire leurs pensées excepté aux monarques? En aucune façon, la liberté sur le trône apporte avec elle et suppose une mesure de liberté correspondante parmi les sujets. Ce que nous voulons établir à l'occasion d'une œuvre signée d'un nom royal, c'est qu'en présence de tels livres la situation de la critique n'est plus la même, et qu'elle est d'autant plus changée que l'œuvre tient davantage de l'acte politique. En appliquant ces réflexions au dernier volume de la reine Victoria (1), nous sommes forcé de reconnaître qu'il est aussi

(1) *Leaves from the Journal of our life in the Highlands* (*Feuilles détachées du Journal de notre vie dans les Highlands*), par sa majesté la reine de la Grande-Bretagne, Londres 1868.

étranger à la politique et à la royauté que peut l'être un écrit sorti d'une main habituée à signer des décrets souverains; l'ouvrage est si complétement dépouillé de toute prétention, qu'il pousse la simplicité jusqu'à une sorte de prosaïsme volontaire. Nulle obligation de louer un livre duquel on pourrait dire, s'il n'avait pas été destiné à demeurer dans le secret, qu'il a été écrit en vue d'échapper à toute louange. Il peut plaire et même instruire; il plaira, malgré l'abandon de la forme, parce qu'il n'est jamais indifférent à notre curiosité d'être initiée au détail de la vie privée de personnages aussi haut placés. Il plaira, parce que la curiosité n'a pas un instant à craindre d'être prise pour dupe. Il instruira même, comme pourrait le faire toute peinture sincère d'une existence humaine; il sera l'enseignement du foyer domestique et l'exemple d'une vie heureuse rencontré dans le palais d'une reine. « Puissent les enfans de nos enfans, disait Tennyson, répéter un jour : Sa cour était pure, sa vie sereine; Dieu lui donna la paix, son pays eut le repos! Mille droits au respect étaient réunis en elle, comme mère, comme femme et comme reine (1). »

Plaire, instruire, sans même y avoir songé, que peut-on demander de plus? Nous avons parlé des motifs qui déterminent toute publication. On pourrait dire que la royauté anglaise, étant à l'abri de toute responsabilité, peut jouir de certains droits du simple citoyen, par exemple de publier un livre sans que les sujets y cherchent des intentions personnelles ou des applications politiques. Une reine de la Grande-Bretagne peut aimer, par exemple, le séjour des montagnes d'Écosse et le dire, elle peut admirer et décrire à cœur-joie l'enthousiasme de ses bons *highlanders* et le zèle ingénument monarchique de leurs femmes et de leurs mères, sans donner lieu de soupçonner des préférences intéressées, des calculs secrets. Napoléon Ier exprimait trop énergiquement son mépris pour la position d'un roi constitutionnel d'Angleterre; il ne mettait pas en ligne de compte cette condition dont on peut vivement sentir l'absence même sur le trône, la possibilité d'être heureux. Le bonheur, voilà ce qui respire, voilà ce qui déborde, non en pages éloquentes, mais en preuves irrécusables, dans le journal de la reine Victoria. Ce bonheur a été suivi de bien des larmes et d'un deuil qui ne finira pas; mais qu'importent les larmes? N'est-ce pas le prix dont se paient les plus profondes jouissances de l'âme? Il faut bien le dire, le bonheur humain se mesure à l'étendue de la douleur qu'il laisse après lui. L'auteur de ces pages si simples et si dénuées de tout art a ressenti l'un et l'autre aussi fortement que la plus obscure des

(1) *To the Queen*, mars 1851.

femmes qui vivent dans son empire. Pourquoi chercher plus loin les motifs qui nous ont valu cette publication? Ne semble-t-il pas naturel que cette leçon d'une vie saine et pure, cette expérience d'un bonheur si réel et pourtant si terre-à-terre, ne soient pas perdues? N'est-il pas touchant que la première des épouses et des mères en ce pays dise aux autres mères et épouses: Voilà comment de mon devoir je me suis fait une félicité!

Cependant on n'est pas reine impunément, et même reine constitutionnelle des trois royaumes unis. Ce livre a donc pu éveiller la curiosité, soulever les questions qui se pressent en foule autour de ce qui sort des demeures princières. On a supposé peut-être, comme on le fait souvent chez nos voisins, que le conseil de cette publication a été donné en vue de l'intérêt de tel ou tel parti; pour contrecarrer cet intérêt, on s'est plaint sans doute de voir l'intérieur de la souveraine absolument dévoilé aux yeux du public, les familiarités du foyer et jusqu'aux petits noms de tendresse des enfans royaux parvenant à la connaissance de tous et fournissant matière à des plaisanteries contraires au respect. On a pu dire avec plus de raison que ces feuilles avaient été choisies et détachées du journal de la reine afin de rendre plus présente à ses fidèles sujets celle qu'une douleur obstinée attachait invinciblement à sa solitude, et de rafraîchir dans la mémoire de la nation la figure de sa reine d'autrefois, si rayonnante et si heureuse. De ces commentaires de salon, quelque chose a passé çà et là dans la presse. Le champ des suppositions est large en tout pays; mais les sujets de la reine Victoria, bien que jouissant d'une liberté absolue de tout dire, et peut-être pour cela même, forment une nation, jusqu'ici du moins, fort discrète. Libre à tous d'attribuer des raisons d'état à un livre qui ne parle que d'excursions et de villégiature; le plus simple est de s'en rapporter à la préface de l'éditeur, M. Arthur Helps, écrivain estimé, secrétaire du conseil privé, qui nous avertit que ce journal quotidien écrit par la reine et pour elle-même, destiné ensuite à être communiqué à ses parens et à son entourage intime, a été imprimé pour que cette marque d'affectueuse confidence fût étendue à tout son peuple. Nous aussi, nous en désirons faire notre profit, et, puisqu'il est naturel que ces lignes communiquent au lecteur quelque chose de l'impression même du livre qui les a inspirées, nous exprimerons ici quelques pensées au courant de la plume, sans suivre un ordre beaucoup plus rigoureux que celui de l'auteur : nous voyagerons en quelque sorte à travers ce carnet de voyage.

Rien d'abord de plus anglais que ce volume si peu littéraire : c'est un journal, un aide-mémoire, une série de notes de ce qui est ar-

rivé, de ce qu'on a vu et fait à certains jours particuliers, ceux dont on veut conserver la mémoire pour soi ou pour ses amis. Ce genre d'écrits mérite bien quelques réflexions particulières. Nous imaginons à grand'peine le plaisir que nos voisins trouvent dans cette lecture; il nous faut un effort de réflexion pour concevoir l'intérêt qu'ils prennent à tous ces menus faits qui remplissent la journée d'une personne ordinaire. Nous autres, peuples de race latine, nous nous étonnons qu'une si grande valeur soit attachée à la vie privée. Parlez-nous de ce qui se passe sur la place publique, de ce qui se dit dans les sociétés, de ce qui est arrivé dans le monde, à la bonne heure! voilà qui mérite de nous occuper. Dans le temps même où la vie politique était inconnue à la nation, nous n'avions de curiosité que pour le dehors, pour les relations sociales. L'intérieur d'une maison nous paraît indigne de notre attention. Ce n'est pas que le secret du voisin nous trouve plus indifférens que les autres hommes, mais qui prend souci d'un tel secret, s'il n'offre pas d'aliment à la malice? Nous avons toute une littérature de mémoires, une véritable série de chefs-d'œuvre : la vie privée n'y est pas absente, mais à la condition d'être choisie, triée et assaisonnée par le talent. Où sont chez nous les mémoires copieux, infinis, inépuisables de détails, comme les entendent les Anglais? Nous avons des correspondances qui sont des trésors littéraires et que toute l'Europe nous envie; mais Mme de Sévigné, écrivant à son cousin au sujet de son valet Picard, ou parlant à sa fille de ses confitures, ne fait-elle pas un choix parmi ses plus agréables caprices? Où sont parmi nous les lettres interminables, écrites en long et en large, dans lesquelles une amie fait part à son amie de l'emploi de ses journées sans la priver du moindre détail, et surtout sans douter qu'elle ne soit lue jusqu'à la dernière ligne avec le plus profond intérêt? Le journal, le *diary*, comme les biographies, comme les lettres sans prétention, tient à l'importance extrême attachée à la vie privée chez nos voisins. Une autre cause explique la pratique fort répandue du journal, le goût des informations précises, du détail exact, qui est un des caractères de la nation anglaise. Je ne sais si le talent littéraire, dans un journal de ce genre, ne compterait point parmi les inconvéniens; plus l'esprit qu'il trouve dans Horace Walpole et lord Byron amuse un véritable Anglais, plus j'imagine qu'il le met en défiance. C'est la sincérité absolue qui fait le mérite de cette sorte d'ouvrages, et, pour qu'ils soient appréciés, il faut qu'on y sente toute l'exactitude que le négociant de la Cité met dans son registre, ou l'officier de marine dans son livre de quart. Ce n'est pas tout : les femmes ont une aptitude particulière pour ce genre d'occupation, il ne faut pas dire de littérature. Les femmes vivent

dans le présent, elles s'inquiètent moins que les hommes de l'avenir et nullement du passé : aussi est-ce pour elles un vif plaisir, une passion véritable, de lire et d'écrire de ces journaux. Chose singulière, par leur position dans la société, ce sont elles qui font et qui voient le moins de choses mémorables, et cependant ce sont elles qui tiennent le plus à conserver par écrit la mémoire de ce qu'elles font et de ce qu'elles voient. Qui sait, après tout, si elles n'ont pas raison? Qui sait si le fait le plus obscur dans la vie la plus cachée n'est pas aussi digne d'occuper la pensée que les entreprises des rois et les révolutions des peuples?

Quoi qu'il en soit, ce que les femmes mettent dans leur journal est sans doute ce qui leur paraît avoir le plus de prix dans leur existence, et ce qui remplit les pages que nous parcourons ici est certainement aux yeux de celle qui les a tracées la meilleure partie de sa vie. Des promenades, des voyages, des séjours prolongés en Écosse, voilà tout le livre des *Feuilles du Journal de notre vie dans les montagnes d'Écosse* (*Leaves from the Journal of our life in the Highlands*). Ce qui a été ajouté pour grossir le volume, voyages en Angleterre, en Irlande, excursions sur mer, ne se rapporte pas à la pensée qui sert de fil à ces pages fugitives, car il y a une idée touchante qui respire à travers tous ces débris, une idée connue de tous, une douleur, un souvenir toujours vivant dans ce journal, comme dans les pétales décolorés d'une fleur autrefois donnée l'image d'une personne qui n'est plus. Toutefois la mémoire d'un mort, quelque cher qu'il soit, ne parle pas seule dans ces feuilles; elle est évoquée avec les lieux mêmes où rien ne venait s'interposer dans la vie à deux, dans une félicité d'autant plus complète qu'elle durait seulement quelques semaines. L'unité imprévue, l'âme de ces fragmens n'est pas tant l'idée de la mort que celle du bonheur perdu, cette chose douce et fatale, sans réparation et sans ressource, si ce n'est celle d'en parler quand il a disparu.

Le journal de la reine Victoria offre une progression intéressante. Il commence par des voyages qu'elle faisait en Écosse quand elle quittait les résidences anglaises de Windsor et d'Osborne; il continue par le récit de ses excursions d'un jour autour de Balmoral, quand ses préférences se sont fixées sur cette demeure romantique et solitaire; il se termine par la relation de courses plus lointaines, d'échappées de plusieurs jours dont son cher Balmoral reste le centre. Ainsi la vie intime, le bonheur rapide et furtif, se partagent comme en trois périodes. L'histoire d'un ménage obscur et bourgeois ne serait pas autre que celle de cette souveraine et du prince qu'on lui a donné pour époux. D'abord l'intimité se suffisant à elle-même dans le nid qu'une mère a préparé, puis les prome-

nades pour se dérober au monde, puis encore une résidence nouvelle qu'on s'est choisie, qu'on a bâtie soi-même, enfin les promenades devenues des voyages et le plaisir de voir du pays ajouté à celui de vivre ensemble, n'est-ce pas la condition commune de tous ceux à qui a été accordée une fortune moyenne, et qui ont su s'en contenter? Après deux années de vie officielle et de loisir calme et reposé dans les résidences où ont passé tour à tour les dynasties d'Angleterre, le couple royal prend sa volée pour la première fois en 1842. Le château de Windsor est grand et vraiment royal; les poètes ont célébré sa forêt, toute composée de ces chênes qu'un d'entre eux, Shenstone, compare au caractère de l'Anglais de la vieille roche, solide, vaillant et fier. A ses pieds, la Tamise déroule lentement les replis qui ont fait donner son nom à la résidence de Guillaume le Conquérant et d'Édouard III. Là sont les plus beaux souvenirs de la royauté; l'ordre de la Jarretière y a été fondé. Ce palais, ces bois, ce fleuve, rappellent Chaucer, Shakspeare, Surrey, la plupart des illustres poètes de la nation. Windsor, comme on l'a dit, est une image visible de la constitution anglaise par la grandeur, la force, l'antiquité, par la variété même de ses constructions, où vingt générations ont mis la main; mais Windsor peut-il être la résidence d'affection d'une royauté moderne, bourgeoise et faite à l'image de ces classes moyennes qui règnent et gouvernent, et se voient bientôt remplacées par d'autres plus simples encore et plus prosaïques? Osborne est tout moderne, il est l'œuvre commune de la souveraine et du prince, qui l'ont acheté et bâti; mais il ne peut suffire aux besoins et aux plaisirs de toute la belle saison. Il a d'ailleurs un défaut commun avec Windsor : il n'est pas assez loin de Londres, des affaires et, pour tout dire, de la royauté, à laquelle il est si bon d'échapper durant quelques semaines. La majesté de Windsor est accablante; Osborne, c'est encore le monde et la cour avec l'inévitable monotonie de la mer; de quel côté fuir l'étiquette, la dignité du rang, la dissipation, si ce n'est dans les montagnes d'Écosse?

Le premier voyage dans ce pays est le moins caractéristique. C'est une tournée officielle de la jeune reine parmi ses fidèles sujets du nord. Tout ce qui peut appeler l'attention, c'est la réception de la souveraine chez les lords dont le château se trouve sur son itinéraire, coutume féodale, mais qui s'accorde à merveille avec la simplicité moderne. Nous n'en sommes pas encore là : chez nous, la royauté qui s'est le plus rapprochée des façons communes de vivre n'a pu descendre jusqu'à ces relations d'égalité. Une visite à un particulier est un événement. Ces réceptions sont notées par la reine Victoria avec détail, et la royale visiteuse n'oublie pas de

marquer les noms des convives réunis à table, si l'on a été aimable de part et d'autre, si l'expression du regret dans la séparation a été bien sentie; mais encore une fois ce n'est pas là le véritable intérêt de ce journal. Dès le second voyage en Écosse, on voit que le goût, la passion de la reine est de ce côté; le cœur se met de la partie. En Écosse, elle s'appartient davantage, elle possède mieux surtout celui qui, après les devoirs de la couronne, est tout pour elle.

« A huit heures un quart, écrit-elle le 1er octobre 1844, nous partîmes, tout chagrins de quitter Blair Athole et ces chers *highlands*. Je m'étais si fort attachée aux moindres bagatelles, aux plus simples lieux! et notre vie de repos et de liberté! tout était si aimable! J'aimais les *highlanders* et les gens qui nous accompagnaient. O les chères montagnes! que j'ai eu de peine à les quitter! » L'Angleterre elle-même souffre de la comparaison, car elle écrit deux jours après : « La côte anglaise m'a paru terriblement plate. Lord Aberdeen a été très touché quand je lui ai dit que j'étais si attachée à ces chers, bien chers *highlands*, que ces douces montagnes me manquaient beaucoup. Les *highlands* et leurs habitans sont bien intéressans; race chevaleresque, belle population et active! Notre séjour parmi eux m'a enchantée : outre la beauté du pays, nous y trouvions un repos, un silence, une solitude, *a wildness*, une liberté, qui nous charmaient. A notre retour, le jour était pur et brillant, mais l'air épais, pesant, bien différent de celui du haut pays. » Ces montagnes ne font pas moins de tort à Windsor, au séjour des Plantagenet et des Tudor, à la résidence embellie par ses aïeux de la maison de Hanovre, par son grand-père George III, par son oncle George IV. « Nous fîmes une promenade du côté d'un champ où des femmes coupaient et ramassaient l'avoine (les Écossais appellent cela tondre, *shearing*); la vue des montagnes devant nous était splendide, vraiment rurale et romantique, et si différente de notre promenade perpétuelle de Windsor, tout agréable qu'elle soit! Ce changement fait grand bien; comme dit Albert, cela rafraîchit pour longtemps. »

Rois ou sujets, nous vivons tous plus ou moins par l'imagination; c'est un tableau où se dessine un seul lieu, un seul paysage à la fois. La vue des champs efface le souvenir de la ville, aux édifices de pierre et de marbre succèdent les arbres géans de la vieille forêt. Voilà pourquoi nous aimons le changement et le voyage. Chacun de nous, poète inspiré ou intelligence obscure, porte en soi un peintre qui reproduit la nature extérieure, un peintre exigeant et infatigable qui veut toujours recommencer. Condition misérable de la nature humaine! dit Pascal; soit, mais ajoutons condition vitale de l'ima-

gination. L'absence de cette faculté ôterait à l'existence la moitié de son prix. La joie de la reine ressemble à un transport quand elle se voit au milieu d'un pays bien sauvage. « Quels beaux rochers, quels précipices! s'écrie-t-elle au sommet du Ben Muich Dhui. L'effet en était sublime, — une admirable solitude, rien que nous et notre petite compagnie! » L'auteur de ce journal a certainement le sentiment du pittoresque, et elle le prouve en plus d'un endroit. Il ne lui manque peut-être que la pratique de l'art d'écrire pour mettre ses « chères montagnes » sous nos yeux et faire passer dans notre âme un peu de son enthousiasme. Les grandes scènes silencieuses de la nature ont un langage qu'elle rend à sa manière, en quelques mots; mais ce spectacle lui plaît aussi parce qu'il lui fait oublier les ministres, les lords, les communes et les levers ou réceptions, *levees*, qui durent quatre et cinq heures : il lui plaît surtout parce qu'elle en jouit avec celui qui l'accompagne, qui l'initie à ces admirations pour lesquelles le cœur s'ouvre et se dilate si naturellement quand il est heureux! Ce qui ajoute à ces beaux sites le charme suprême, c'est qu'ils rappellent souvent le pays de Thuringe, que l'on a parcouru sous le rayon magique de la lune de miel. Ces enfans, ces jeunes filles aux chevelures flottantes et d'un blond ardent, ces vieilles femmes avec leurs coiffures originales, plaisent à la reine, mais encore plus à la femme, parce que ce bon peuple rappelle à l'époux celui de sa chère Allemagne. Édimbourg, vu de la route qui y mène, a surpris le prince Albert comme une ville que les fées auraient bâtie; à son avis, l'Acropole d'Athènes ne doit pas être plus belle que les hauteurs du roi Arthur et les rochers de Salisbury, qui dominent et encadrent la capitale de l'Écosse. Le prince a voyagé : les ponts et les quais de Glasgow lui rappellent Paris; la situation de Perth sur la Tay, avec sa bordure de forêts d'un côté et des hauteurs dans le lointain, ressemble à celle de Bâle sur le Rhin majestueux; ailleurs il revoit les fraîches vallées de la Suisse. La reine s'associe à ces souvenirs, elle croit les retrouver dans sa propre mémoire. Écartez l'idée de la dignité royale, ne semble-t-il pas qu'on entende les pigeons de La Fontaine?

. . . . . Mon voyage dépeint
Vous sera d'un plaisir extrême.
Je dirai : J'étais là; telle chose m'avint :
Vous y croirez être vous-même.

La reine voyait tout par les yeux de son prince bien-aimé. Le prince était son conseil et sa force : est-il absent, elle n'a plus ni plaisir ni courage. Un jour elle se sent toute triste parce qu'il se doit rendre à Aberdeen pour un *meeting* de savans. Faire une promenade

sans lui! et quel chagrin au retour de ne pas le retrouver, *so sad not to find my darling husband at home!* Albert, toujours Albert! Ce nom est à toutes les pages.

Le bonheur d'autrui nous est indifférent; nous le désirons par devoir, mais à la condition qu'on ne nous en rebatte pas les oreilles. Suivant Lucrèce, la jouissance égoïste de notre sécurité s'augmente par la vue d'un naufrage auquel nous assistons de loin. Y a-t-il dans la fadeur que nous trouvons aux peintures de l'amour satisfait l'ennui des naufragés qu'on force d'admirer la sécurité d'autrui? Il est certain qu'il faut la catastrophe, la ruine finale d'un édifice d'espérances et de joies pour en soutenir la longue histoire. Ce nom d'Albert, qui revient si souvent, semble un gémissement et un cri de douleur, quand on songe à la séparation cruelle. La reine a éprouvé par elle-même la vérité de ce qu'a écrit Steele avec son cœur non moins qu'avec son esprit, quand il ne pouvait considérer sans une vive compassion la douloureuse condition de qui s'est vu arracher ainsi une partie de lui-même, et en ressent l'absence dans tous les détails de la vie. Sa position, pour employer encore l'image de Steele, ressemble à celle d'une personne qui vient de perdre son bras droit, et qui est toujours sur le point de s'en servir. Elle ne se croit plus la même dans la maison, à sa table, en société ou dans l'isolement. Elle perd le goût de tous les plaisirs qu'elle goûtait autrefois parce qu'un autre les partageait avec elle. Les objets les plus chers lui rappellent le plus vivement la perte de celui avec qui elle les possédait.

Les saisons passées à Balmoral et les excursions autour de cette demeure favorite forment la seconde partie du journal. « Chaque année, écrit la reine, mon cœur s'attache davantage à ce vrai paradis, et maintenant plus que jamais, quand il est devenu la création de mon très cher Albert, son ouvrage, son édifice, le produit de sa bourse. Son goût si rare, la trace de sa main si chère, s'y voient partout. » Désormais, c'est-à-dire depuis 1848, elle y passe les mois de septembre et d'octobre. Ainsi les jeunes mariés se contentent d'abord des maisons de campagne paternelles, puis vient le désir de bâtir suivant la mode du jour ou suivant son goût. Une villa s'élève sur le bord de la mer, un château dans la solitude des montagnes. Cependant les enfans ont eu le temps de remplir la maison de leur joie et de leur bruit; plus ils sont nombreux, plus il est nécessaire de leur construire un nid large, bien disposé, fait exprès pour eux et pour soi. Nos pères visaient au grand, et ils y réussissaient; mais ils n'entendaient rien à la commodité. Chaque génération a son idéal, et le nôtre en bien des choses est le comfortable. A cet égard, le journal de la reine sera

un jour l'esquisse fidèle de la vie moderne; mais elle y ajoute une pensée plus touchante, celle du bonheur domestique. Ce qu'était Balmoral quand elle le vit pour la première fois, elle nous l'apprend elle-même, un petit château dans le vieux style écossais, une tour pittoresque et un jardin avec un bois sur le devant; mais une forêt couvre la pente par derrière, et descend jusqu'à la rivière de la Dee, et d'admirables montagnes s'élèvent tout autour. On pourra faire du petit château une grande résidence appropriée aux besoins de la famille. Quant au bonheur domestique, il est tout trouvé dans ce coin solitaire.

De 1848 à 1860, Balmoral et les environs suffisent aux plaisirs du ménage royal. Les époux visitent successivement les paysages alpestres au centre desquels ils sont venus cacher leur vie intime. On les voit allant et venant autour de leur château et de leur parc, ici disposant les offices et la cour de service, là plantant un jardin, dressant des massifs de fleurs; ailleurs ils surveillent les artistes chargés d'orner les murs de la nouvelle résidence. On les suit à la trace dans leurs promenades. Tout est marqué avec la plus grande précision, l'heure du départ, de l'arrivée, le nombre de milles parcourus, les routes qu'on a suivies, en quel endroit on a mangé le goûter, *luncheon*, si dans les courses plus longues on a pu trouver, grâce à une hospitalité improvisée, le thé et les gâteaux qui permettront d'attendre un dîner plus tardif. Aucun détail de famille ne paraît trop petit. Ce n'est pas seulement la relation des chasses heureuses ou malheureuses du prince Albert, ni le nombre des cerfs qu'il a pu abattre, quelquefois même avec le croquis des plus belles pièces de gibier, car la reine dessine avec facilité; mais c'est la mention des enfans royaux qui sont de la partie, de ceux qui restent à la maison, vu leur âge, et qu'on y laisse le cœur gros de part et d'autre. Les enfans ont-ils marché bravement, ont-ils eu bonne mine sur leurs poneys, l'aimable Vicky, Victoria, aujourd'hui princesse royale de Prusse, a-t-elle été piquée par une guêpe, rien n'est oublié. Ce qui étonnera peut-être, et ce qui nous plaît le plus dans cette exactitude, c'est le soin minutieux de consacrer une notice à tous ceux qui ont servi la reine ou son époux. Aucun bon office qu'on lui rend, même quand il a été payé, ne semble à la reine une chose due. En un mot, c'est le journal fidèle d'une femme aimante, d'une mère dévouée, et d'une bonne maîtresse de maison. On y trouve jusqu'aux leçons qu'elle donne à ses enfans, et la mère devient souvent institutrice. On y lit avec plaisir les préliminaires des mariages qui se font dans la famille, les entrevues, les visites, les occasions où les prétendus se sont déclarés. Un détail plus charmant encore est le compliment de condoléance d'une bonne

femme à la reine à l'occasion du mariage de sa fille. La pauvre vieille, recevant une visite de charité de la dame et châtelaine de Balmoral, la plaint bien sincèrement d'une séparation imminente et si cruelle pour toutes les mères.

Dans cette vie de loisir et de paix, la royauté reparaît une fois ou deux, par exemple à l'occasion de la mort du duc de Wellington. La reine était partie le matin du 16 septembre 1852, ayant appris par dépêche que le *Sun* annonçait cette mort, mais n'y croyant pas. Arrivée sur le haut du *Stron* et du *Moss of mon Elpie*, elle s'aperçut qu'elle n'avait plus sa montre, justement un présent du vieux duc. Elle envoya un de ses gens pour s'assurer si le bijou auquel elle tenait d'affection était resté à Balmoral ou si elle l'avait perdu. De retour, son domestique la rassura sur la montre, mais lui apporta une lettre de lord Derby.

« Je l'ai ouverte en la déchirant, dit-elle; elle confirmait la fatale nouvelle. L'orgueil de l'Angleterre ou plutôt de la Grande-Bretagne, sa gloire, son héros, le plus grand homme qu'elle ait porté, n'était plus... Triste journée! grande et irréparable perte pour la nation! La volonté de Dieu soit faite! L'heure était venue sans doute, il avait quatre-vingt-trois ans. C'est bien, pour lui du moins, parce qu'il a été enlevé maître encore de son grand esprit et sans longues souffrances; mais quelle perte! On ne se fait pas à l'idée, *one cannot think,* de ce pays-ci sans le duc, notre immortel héros! Sa position était la plus haute qu'un sujet pût avoir, au-dessus des partis, regardé par tous avec admiration, révéré de la nation entière, l'ami de la souveraine, et combien il portait tout cet honneur avec simplicité! Quelle franchise, quelle fermeté, quel courage, le guidaient dans toutes ses actions! La couronne n'a jamais possédé, et, je le crains, ne possédera jamais un si dévoué, si loyal, si fidèle sujet, un si solide défenseur! Pour nous, sa perte est sans remède, car son empressement à nous secourir et à nous conseiller en cas de besoin était sans égal. Il montrait à Albert le plus vif attachement et la plus grande confiance. Et puis son expérience, sa connaissance du passé, étaient si rares! Il était un lien qui nous rattachait aux temps qui ne sont plus, un anneau entre ce siècle et le dernier... Nous sommes revenus à la hâte,... tout notre plaisir était gâté; un nuage de tristesse pesait sur nous. »

Après ce jour de deuil, un mois s'écoule sans que le journal fasse mention d'aucune promenade.

Rien n'est plus naïf que la peinture de l'entrain avec lequel la famille royale rebâtit son château. Un programme solennel est rédigé pour la pose de la première pierre; les détails en sont arrêtés d'avance par la reine, qui daigne les transcrire dans son journal.

La prière du révérend, les toasts, le dîner, les danses, tout est réglé par le menu. Quand la construction nouvelle est achevée, les propriétaires en prennent possession suivant la coutume du pays. Ils n'oublient pas surtout, en y entrant, de jeter derrière eux un vieux soulier, image des chagrins du passé. Rien que de neuf et d'heureux ne doit les suivre dans une maison toute neuve : c'est une des mille superstitions écossaises qui depuis Walter Scott ont amusé l'imagination des lecteurs du monde entier. En effet, le bonheur entra dans le nouveau Balmoral avec les deux époux, au moins pour quelques années. Trois jours après, ils recevaient le soir une dépêche du général Simpson : « Sébastopol est aux mains des alliés! » On n'osait pas d'abord y croire : l'attente avait été si longue et si inquiète! Depuis un an, un feu de joie, préparé sur la montagne à la suite de la fausse nouvelle d'une victoire, attendait tristement l'étincelle qui annoncerait à tout le pays d'alentour la joie de la patrie; depuis un an, ce bois noir se dressait devant les yeux, emblème trop fidèle de l'imprenable Sébastopol. Le 5 novembre 1854, jour de la bataille d'Inkermann, le vent, chose étrange, l'avait renversé. Le jour de l'heureuse nouvelle, autre prodige, le bûcher paraissait tout disposé par quelque main invisible. En quelques minutes, le prince Albert courut à la montagne; tous les *gentlemen* qui se trouvaient au château y coururent à sa suite, on vit courir les domestiques, courir le village entier; gardes, valets, ouvriers, tous de s'élancer vers le feu, et de crier, et de boire du *whisky*, et de se livrer aux transports d'une folle joie, et de donner le plus amusant spectacle à la reine, qui les regardait d'en bas, et qui reconnaissait à la vive lueur le brave Ross jouant de la cornemuse à s'essouffler, les fidèles Grant et Macdonald tirant des coups de fusil, et le bon François d'Albertançon mettant le feu à des pétards dont la plupart refusaient de partir. Ce fut ensuite le tour des enfans royaux, qu'on eut de la peine à tirer de leur profond sommeil, et qui, une fois éveillés, voulurent aussi courir au feu. Ce soir-là, on ne se coucha qu'à minuit un quart à Balmoral. La France fut associée à cette joie délirante, et la reine, comme elle allait se mettre au lit, entendit, au milieu des cornemuses, des chants et des mousquetades, quatre *cheers* formidables, le premier pour la reine Victoria, le second pour le prince Albert, le troisième pour l'empereur des Français, et le quatrième pour la chute de Sébastopol.

Le nouveau Balmoral avait donc la consécration du succès. Le lecteur a remarqué la cérémonie du vieux soulier, petit sacrifice à la superstition locale. La reine aime à rappeler que depuis Henri IV de Lancastre on n'avait pas vu de rois d'Angleterre dans les con-

trées qu'elle parcourt. Elle se fait Écossaise, elle et les siens, pour plaire aux braves gens qui l'entourent. Le plaid national est de rigueur; elle porte l'écharpe, et le soir le prince Albert revêt le costume de *highlander*. Ici l'on peut saisir la nuance différente de la *loyalty*, du royalisme, en Écosse et en Angleterre. De ce côté-ci de la Tweed, l'amour du peuple pour son souverain n'est pas douteux. Quel que soit l'éclat d'un grand nom ou l'admiration d'une renommée exceptionnelle, nul n'est plus populaire que le roi. Sa présence, son nom seul, ont une puissance magique sur les esprits. Les plus petites circonstances révèlent ce profond attachement du peuple à ses chefs héréditaires. Voyez les groupes qui se forment devant un étalage de photographies : celles de la reine, du prince de Galles, du duc de Cambridge, attirent sans comparaison le plus de monde; c'est une curiosité que les années ne semblent pas rassasier. Voilà un genre de *snobbisme* qui est toujours une religion, et que Thackeray a oublié; mais cette affection des Anglais pour leur souverain est un de ces amours jaloux, ombrageux, qui ne ménagent point ceux qui en sont l'objet. Les Anglais, peuple querelleur, pointilleux, difficile à contenter, toujours sur le chapitre de la critique, comme le personnage de Shakspeare, *nothing if not critical*, les Anglais se plaignent sans cesse de leurs maîtres, et ils les aiment. Ils traitent la royauté comme s'ils l'avaient épousée, et l'adorent tout en examinant ses comptes d'un œil très sévère. Traversez la Tweed et surtout parcourez les montagnes, vous retrouvez le peuple qui se pressait autour du prétendant; les transports du royalisme sont les mêmes, la dynastie seule est changée. Les Écossais, comme certains peuples du continent, se voient eux-mêmes et s'adorent dans leurs princes. Quelques avances les séduisent; ils ont aimé leurs souverains jusqu'à vouloir être dupes. Ce n'est pas l'amour jaloux, c'est l'amour aveugle et qui se jette à la tête de qui en est l'objet. Ce royalisme a des retours terribles dont l'histoire d'Écosse est remplie; mais quoi? il a les caractères de la passion, et il n'est pas étonnant que la reine en ait été touchée.

Trois reines et trois palais marquent les époques différentes de la royauté anglaise : les trois reines sont Élisabeth, Anne et Victoria; les trois palais sont Windsor, Kensington et Balmoral. Élisabeth imprime à Windsor un cachet de grandeur qui est l'image de son pouvoir presque absolu; à ce château, qui s'élève majestueusement sur la hauteur, elle ajoute une magnifique terrasse qui domine au loin le pays, et lui permet de promener ses regards sur les riches abbayes, les nobles résidences, les campagnes plantureuses, les petits hameaux. C'est ainsi que dans son royaume elle voit sous sa main et confondus dans une égale obéissance les prélats ambitieux,

les fiers barons, les communes laborieuses, le pauvre peuple. Les poètes qui ont chanté « la vestale assise sur le trône » se sont chargés de célébrer aussi la pompeuse demeure qu'elle a préférée. De si grands souvenirs convenaient peu à la faiblesse de la reine Anne. Kensington, comme Hampton-Court et Richmond, était un compromis entre la magnificence rectiligne de Le Nôtre et les carrés de verdure de Hollande, de même que la maison d'Orange était un juste milieu entre la royauté toute-puissante et la république. Les whigs avaient prouvé leur dévouement à la dynastie en important dans les jardins les sombres ifs et les petits canaux du pays de leurs nouveaux maîtres. J'imagine que la reine Anne, fille des Stuarts et reine constitutionnelle à son corps défendant, se promenait un peu à contre-cœur si près de Londres, dans les allées d'arbres verts à la mode du roi Guillaume, et devait se prendre à frémir à la vue des houx monstrueusement taillés en arches de Noé et des buis représentant saint George qui perce le dragon de sa lance. Elle ne pouvait pas plus oublier le roi Guillaume et la Hollande dans sa maison de plaisance que se soustraire aux communes dans les actes de son gouvernement, et les ministres whigs devaient lui faire quelquefois l'effet des ifs et des houx taillés. Il suffisait bien de la prose pour immortaliser ces maussades jardins, et la satirique description en a été faite par les *essayists*. La reine Victoria vient de donner sans y songer l'esquisse de sa gracieuse et très moderne royauté en ouvrant une perspective discrète sur son intérieur. Grâce à ces simples lignes dénuées de prétention, sans le secours des poètes, une poésie réelle s'attache au souvenir d'une maison devenue comme l'emblème de la souveraineté se reposant au sein du bonheur et de la liberté de tous. La société actuelle s'accommoderait mal du faste d'Élisabeth et des soupçons de la reine Anne, et il n'est pas jusqu'aux tendresses conjugales de Balmoral qui ne soient en harmonie avec la démocratie de nos jours.

Nous avons dit que des courses plus lointaines forment comme une troisième partie de ce livre, qui n'est qu'une suite de feuillets détachés. On sait ce qui arrive dans ces promenades de famille : quand les ressources des alentours sont épuisées, on s'élève à des projets plus ambitieux ; ce qu'on a vu fait naître le désir de voir plus encore. La famille royale ressemble en ce point à toutes les autres. En 1860 commence ce que la reine appelle ses grandes expéditions, qui devaient être terminées dès l'année suivante. Elle y apporte tout l'entrain, toute la disposition ingénue à s'amuser qui est visible dans son journal. Les longues excursions s'assaisonnent pour elle du charme de la difficulté vaincue, des petits accidens de la route, de la pluie, des dîners mal servis. Que dirai-je des lits? Con-

cevez-vous le bonheur d'une reine de la Grande-Bretagne qui couche dans une auberge, et qui s'endort de fatigue dans un mauvais lit? Quel plaisir de voyager incognito, de se faire passer pour de nouveaux mariés dont la noce vient de se faire à Aberdeen! Et quelles terreurs quand on entend le tambour, maudit tambour qui annonce peut-être que le précieux incognito est dévoilé! Il nous reste à donner un échantillon du journal de la reine, et nous le prenons dans cette partie du volume.

« Hôtel de Grantown, 4 septembre 1860.

« Les montagnes ont disparu graduellement; la soirée a été calme malgré quelques gouttes de pluie. Nos attelages allaient toujours, toujours; nous avons vu enfin des lumières, traversé un long village bien écarté, et tourné dans une petite cour à la porte de l'hôtel où nous sommes. En haut d'un petit escalier, on nous a montré notre chambre à coucher, petite, mais propre, avec un grand lit qui la remplissait presque entièrement. En face, un salon, qui est aussi notre salle à manger, commode et spacieux, puis le cabinet de toilette d'Albert, très petit. Après notre toilette, nous nous sommes mis à table. Grant et Brown, par timidité, n'ont osé nous servir (1). Une fille en cheveux tout bouclés a fait le service à elle seule. Après le dîner, elle a ôté la nappe et a mis sur la table notre bouteille de vin et les verres, suivant l'ancienne mode anglaise. Bon dîner et fort proprement servi : une soupe, vrai salmigondis, *hodge-podge*, un bouillon de mouton avec des légumes que j'ai médiocrement goûté, une volaille à la sauce blanche, un bon rôti d'agneau, des pommes de terre excellentes, un ou deux autres plats auxquels je n'ai pas touché et enfin une tarte de groseilles à grappes. Après dîner, j'ai essayé d'écrire une partie de ceci malgré le bruit des conversations qui m'étourdit; Albert fait des *patiences* avec les enfans. »

« 5 septembre.

« Temps couvert et de pluie. J'avais mal dormi. Levés de bonne heure, nous sommes restés à travailler et à lire dans le salon jusqu'au déjeuner. Bon thé, pain, beurre et une excellente soupe. Jane Shackle, très attentive et qui nous a été bien utile, nous a raconté que les domestiques avaient soupé ensemble et qu'ils s'étaient bien amusés dans la salle commune. Les gens de l'auberge étaient fort divertissans. La fille aux cheveux bouclés était venue dire à Grant : « Le docteur Grey (prince Albert) vous demande, » ce qui faillit leur faire perdre contenance. « Votre dame n'est pas difficile à servir, » telle est l'observation qu'ils ont faite à Jane.

(1) C'était la première fois que la reine dînait hors de Balmoral, et elle n'avait pas emmené de laquais faisant le service de la table.

Grant s'est laissé échapper à demander à Jane dans la matinée : « Sa seigneurie a-t-elle besoin de moi?... » Après notre visite au château de lord Seafield, nous devions repasser par Grantown. Le secret évidemment était trahi. Tout le monde était dans la rue, l'hôtesse agitait son mouchoir, et la fille aux cheveux bouclés, qui avait encore ses papillotes de papier, arborait un drapeau à la fenêtre. Notre cocher, qui ne nous connaissait pas, ne se doutait de rien. Comme nous sortions du village et que la foule semblait s'y rendre par le chemin que nous suivions, il nous a dit qu'il y avait sans doute quelque enterrement...

« Quelle charmante excursion!... C'est à mon cher Albert que nous la devons : il avait toujours pensé qu'elle nous serait agréable, ayant fait lui-même bien des courses de ce genre. Il y a pris un vif plaisir. — Nous avons appris que le secret avait été découvert par un homme qui a reconnu Albert dans la rue hier matin. Déjà la couronne qui est sur le *dogcart* leur avait fait penser que c'était quelqu'un de Balmoral : mais ils ne soupçonnaient pas que ce pût être nous-mêmes. « La dame doit être terriblement riche, » faisait observer l'hôtesse, qui avait vu tant de bagues d'or à mes doigts. Quand ils surent qui j'étais, ils furent sur le point de s'évanouir d'étonnement et de frayeur. — Je crains bien d'avoir pauvrement raconté cette très amusante et mémorable expédition dont je me souviendrai toujours avec un grand plaisir. »

Nous avons dit que les longues excursions qui faisaient la joie de l'auteur royal de ce livre furent interrompues au bout de deux ans. Une seule chose manque à ce roman si vrai du bonheur d'une reine, c'est le dénoûment fatal qu'elle laisse à deviner. Le prince mourut le 14 décembre 1861. Cette fin presque soudaine d'un époux de quarante-deux ans fut un coup de tonnerre; mais cette mort même avait son explication qui ajoutait à une carrière si brusquement terminée un intérêt mélancolique. Peu d'existences ont été aussi remplies, aussi chargées de travail que celle de ce prince qui par timidité autant que par prudence fuyait les occasions de faire parler de lui. Il s'imposa une tâche silencieuse qui se trouva au-dessus de ses forces; ni le cœur, qui était peut-être sa partie faible, ni le système nerveux, ne purent résister en lui aux soucis journaliers des affaires. Suivant les témoins de sa vie, « il se préoccupait trop de trop de choses. » Cet époux qui s'effaçait avec tant de soin derrière la reine voulait la perfection dans tout ce qu'il faisait pour la reine. La gloire de la souveraine était la sienne; il était le plus occupé de ses ministres et le plus consciencieux intendant de ses menus plaisirs. Il avait proposé pour but à son ambition de réparer par son travail les désavantages qu'une femme peut avoir sur le trône en comparaison d'un roi, de combler les vides qu'une reine doit né-

cessairement laisser dans l'exercice du pouvoir souverain. En un mot, il confondit, comme il le dit lui-même, son existence individuelle avec celle de sa femme (1). Ce fut là l'originalité de ce prince, si ardent, sous le voile de sa réserve. L'esquisse de son caractère n'est-elle pas un heureux pendant au journal que nous venons de feuilleter? La reine, avons-nous dit, perdait son bras droit; elle perdait plus encore, la moitié de son âme et de sa vie.

En achevant de parcourir ces pages intimes, une question se présente naturellement à l'esprit du lecteur français : n'avons-nous pas du tout de journaux de ce genre dans notre littérature? De ces mémoires écrits au jour le jour, de ces carnets plus ou moins confidentiels, il en existe chez nous sans doute; mais souvent ils sont destinés à la publicité, et la confidence n'est qu'un cadre littéraire. D'autres fois ils sont réellement secrets, mais alors ils contiennent plutôt des pensées que des faits, plutôt la vie de l'âme que celle de l'homme extérieur : c'est l'auteur qui se confesse à lui-même et au papier. De cette sorte de journal, on pourrait dire ce qu'un poète qui précisément en a laissé un a dit du roman d'analyse : « il est né de la confession; le christianisme en a donné l'idée par l'habitude de la confidence (2). » Enfin nous avons le journal écrit pour un ami, pour une personne chère, qui était de moitié dans notre vie et que les circonstances ont éloignée. Celui-ci est un épanchement journalier malgré la distance et un effort pour franchir la barrière insurmontable de l'absence. Tel est le journal d'Eugénie de Guérin, aussi sincère et moins réservé peut-être que l'entretien d'un frère et d'une sœur, aussi remarquable et distingué que s'il était fait pour le public. Voyez pourtant la différence entre les habitudes des deux pays. Supposez Eugénie de Guérin Anglaise : elle eût écrit son journal pour elle-même, quitte à le communiquer périodiquement à son frère, elle l'eût continué sans que la mort de son frère en amenât tôt ou tard l'interruption; mais elle est Française, et c'est pour son cher Maurice qu'elle l'écrit, elle est Française, et c'est parce qu'elle croit fermement à l'âme immortelle qu'elle prolonge cette conversation avec celui qui pour elle n'est pas mort tout entier. Elle est si bien Française qu'à la longue, la solitude étant la plus forte, la plume lui tombe des mains. Le livre d'Eugénie de Guérin nous fournit une autre preuve bien imprévue de la popularité qui en Angleterre est assurée à ce genre d'écrits. Le succès en a été aussi grand dans ce pays que chez nous-mêmes. Ce n'est pas, on le pense bien, le catholicisme qui a fait

(1) Lire sa lettre au duc de Wellington, dans le volume intitulé *le Prince Albert*, traduit par Mme de W... avec une préface de M. Guizot. Paris, 1863.

(2) Alfred de Vigny, *Journal d'un Poète*, p. 172.

goûter le livre, c'est le livre qui y a fait goûter le catholicisme. Ce jounal d'une jeune fille a paru plus puissant que bien des livres de controverse. Des théologiens ont avoué qu'ils voyaient un danger dans cette série de simples confidences fraternelles écrites au jour le jour au fond d'une campagne du Languedoc (1).

Voilà donc un livre bien anglais par la forme, mais il l'est encore plus par les pensées qui en composent le fond, s'il est vrai que nos voisins se plaisent dans l'expression ingénue du bonheur conjugal. Assurément l'amour dans le mariage est un sentiment universel, et nous n'y sommes pas plus étrangers que les autres, bien que notre littérature nous ait un peu calomniés. Sur notre théâtre, dans nos romans, nous en faisons un beau et noble devoir, un héroïsme quelquefois sublime; cependant il nous semblerait superflu et même affecté de le représenter comme une source de plaisirs. Peindre le bonheur dans le mariage serait presque du mauvais goût. La Fontaine seul l'a pu faire, parce que de sa part c'est comme une amende honorable, et il a dit des ménages modèles :

> Ils s'aiment jusqu'au bout malgré l'effort des ans.
> Ah! si... Mais autre part j'ai porté mes présens.

Pour nous en tenir à la pensée particulière qui anime les pages de ce journal, nous aussi nous trouvons dans nos poètes l'association du sentiment de la nature et de l'amour, cette liaison d'un cher souvenir avec les lieux qui en sont remplis. C'est un des nôtres qui a dit avec une poésie éloquente :

> Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé!

Mais l'amour exprimé dans ce vers, quelque pur qu'il soit, est un amour libre, dégagé de tout lien, même sacré. L'auteur du *Journal de notre vie dans les Highlands* a dans sa littérature nationale quelque chose de mieux approprié à la tendresse conjugale et qui semble fait pour lui et pour sa vie, heureuse d'abord, puis désolée. Il peut dire comme l'Ève de Milton : « Avec toi, tout me sourit et me plaît, le souffle du matin est doux, doux également le chant matinal des oiseaux; il est beau ce soleil quand il répand ses premiers rayons sur cette campagne aimable, sur le gazon et sur l'arbre, sur le fruit et sur la fleur, qui tous sont brillans de rosée. Elle est parfumée cette terre féconde après les douces ondées, elle est douce l'heure qui ramène le soir, douce également la nuit silencieuse avec les graves accens de cet oiseau qui chante, avec cette

(1) Voyez, dans *The Contemporary Review* de février 1867, un article de M. J. C. Colquhoun.

belle lune, avec ces pierres précieuses du ciel qui lui font une robe étoilée... Mais sans toi ni le souffle du matin quand il s'élève avec la chanson matinale de l'oiseau, ni le lever du soleil sur cette campagne, ni gazon, ni fruit, ni fleur, avec les gouttes de rosée brillante, ni parfum de la terre après la pluie, ni soirée calme, ni silencieuse nuit avec le chant grave de l'oiseau, ni promenade au clair de lune, ni étoiles scintillantes, rien de tout cela n'est doux sans toi... »

Admirable destinée pour ce grand poète de faire partie pour ainsi parler de la vie morale de sa nation, d'être à chaque instant la force ou la consolation du riche comme du pauvre, de la reine comme de la dernière de ses sujettes! Qui pourra dire combien de jeune filles ont rêvé de ce soleil se levant sur l'Éden, de cette lune et de ces étoiles confidentes d'un bonheur légitime? Une fois en leur vie au moins, elles retournent à ce bonheur primitif, elles se revêtent de cette splendeur native que l'imagination du poète a retrouvée. Qui pourra dire aussi combien de veuves ont pleuré sur cette page immortelle, combien, et des plus humbles, ont rebâti pour un instant dans leur pensée leur Éden perdu? Voici qu'une reine en vient grossir le nombre et peut y lire sa propre destinée. Elle aussi, elle a décrit son paradis terrestre avec toute la simplicité d'une âme plus habile à sentir qu'à exprimer. Le journal de la reine Victoria, malgré la distance infinie qui l'en sépare, est un commentaire de la page de Milton. Pour finir par où nous avons commencé, elle a pu apporter à sa peine un adoucissement légitime et qui lui est commun avec tant d'autres. Il a fallu chez nous des révolutions pour nous apprendre « combien de larmes pouvaient contenir les yeux des rois. » La princesse dont nous parlons règne sur une nation qui fait du loisir à ses souverains en gouvernant elle-même ses affaires, et elle a pu consoler sa douleur privée par les moyens que permet la vie privée. Si pourtant l'on est tenté de condamner encore l'obstination de la tristesse en un rang si élevé, son livre semble dire : « Voilà la félicité dont je jouissais et dont je suis privée; jugez maintenant si l'excès de ma douleur est pardonnable! »

LOUIS ÉTIENNE.

JEAN DE CHAZOL

SECONDE PARTIE (1).

VII.

A l'heure même où je reçus la visite du Marulas, j'attendais les deux Savenay; ils venaient chasser une semaine à Chazol. Je n'étais pas fâché de la diversion qu'ils apportaient aux événemens qui m'avaient préoccupé malgré moi depuis quelques jours. Je commençais à être fatigué de l'isolement dans lequel je vivais. J'aurais eu peine à trouver deux meilleurs compagnons; leur arrivée fut donc une véritable fête pour moi. Le temps était merveilleux pour essayer mes nouveaux équipages. Tout cela manque d'ordre et a besoin d'être formé. Nous n'en fîmes pas moins deux ou trois belles chasses; puis plusieurs dîners au château, où j'eus quelques voisins, vieux amis de mon père un peu oubliés et avec qui je renouai la chaîne de mes anciens souvenirs, — entre autres d'Amblay, toujours vert et vif, qui m'a beaucoup parlé de toi, — quelques visites obligées enfin, m'établirent un nouveau train de relations. Je fus donc assez occupé pour n'avoir pas le loisir de songer aux péripéties qui avaient un instant troublé ma quiétude. Un matin, nous étions avec les Savenay sous la vérandah, lisant les journaux et notre correspondance, quand Toby, mon valet de chambre, arrive avec ces façons circonspectes que tu lui connais, et qui semblent toujours annoncer une catastrophe; il me dit à l'oreille que la Viergie me demandait.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

— Tiens, tiens! dit Étienne avec un sourire malicieux, est-ce que la Viergie n'est pas cette belle fille dont parlait de Mauron l'autre jour?

— Oui, répondis-je; mais ne prends pas ton air de finesse. C'est la Viergie, voilà tout!

— Alors fais-nous-la voir, reprit Albert.

Ne voulant point éveiller leurs conjectures en donnant à la venue de cette fille une apparence de mystère, je dis à Toby de l'amener. Au bout d'un instant, la Viergie apparut avec lui. Portant sur sa tête une corbeille que soutenait son bras nu, elle s'avançait, marchant légère sur le sable, sa robe blanche relevée sur le côté.

— Corbleu, mon cher, s'écria Étienne, mais c'est une nymphe de Tempé que cette fille-là! quelle pureté de lignes, quelle beauté!...

Elle arriva près de nous; intimidée de la présence des deux étrangers, elle déposa sa corbeille. — Ce sont des fruits de notre verger qu'on m'envoie vous porter, me dit-elle un peu rougissante et avec un clair sourire auquel ses grands yeux baissés donnaient je ne sais quelle grâce si étrange et si pudique qu'Albert et Étienne se levèrent instinctivement devant cette singulière paysanne.

Aussi étonné que mécontent de l'attention familière de M. Marulas, je fis cependant bon visage à la Viergie, me réservant *in petto* d'aviser à la suppression de tels échanges d'amitié entre son père et moi; puis, après quelques instans de causerie indifférente que l'embarras de la pauvre fille autant que les regards ébahis des Savenay tout surpris de son langage me fit abréger, je la congédiai. Comme elle se retirait et que je l'accompagnais jusqu'au bout de la vérandah : — J'aurais voulu vous parler, me dit-elle un peu hésitante. Si vous étiez bien bon, vous marcheriez avec moi jusqu'à la grille...

Au ton presque ému dont elle prononça ces mots, je soupçonnai quelque nouveau tour de Marulas. Je la suivis, et lorsque nous fûmes dans l'allée, voyant qu'elle se taisait : — Parlez maintenant, mon enfant, lui dis-je, vous savez que je suis votre ami.

— Je le sais, répondit-elle sérieuse; pourtant ce que j'ai à vous dire m'embarrasse beaucoup, et maintenant je n'ose plus.

Je l'encourageai en riant, comme pour ôter d'avance toute gravité à cette confidence. Elle s'enhardit enfin. — Oui, il faut tout vous dire, reprit-elle avec décision; seulement ne me regardez pas tandis que je vous parlerai. Je n'oserais plus!

— Qu'à cela ne tienne! répliquai-je. Est-ce donc si difficile à conter?

— Il me semble que cela doit l'être.

— Alors je ne vous regarde pas... Rassurez-vous.

Elle poussa un grand soupir, et, voyant que je restais les yeux fixés devant moi : —Eh bien ! dit-elle, il faut d'abord vous apprendre que, le soir du jour où vous êtes venu nous apporter de l'argent, ma mère a tout de suite écrit à mon père, qui est arrivé le lendemain. J'ai entendu qu'ils avaient une querelle à cause de moi, pour quelque chose qu'*il* voulait et que ma mère ne voulait pas. Ensuite il a pris une partie de l'or et m'a emmenée à Aix pour m'acheter des habits, nous sommes venus après chez vous pour vous remercier.

— Mais tout ceci n'est pas très effrayant! dis-je gaîment.

— Oh! j'avoue que j'ai été bien heureuse que vous me voyiez dans cette jolie toilette, répondit-elle ingénument; mais il paraît que vous aurez trouvé qu'elle m'allait mal, ou que je vous aurai déplu en quelque chose, car, en rentrant à la maison, mon père était furieux contre moi, et il m'a battue.

— Il vous a battue!

— Oh! ce n'était peut-être pas à cause de vous!... Et puis d'ailleurs je suis habituée aux coups, et ce n'est pas cela qui m'inquiète.

— Qu'est-ce enfin? dis-je, voyant qu'elle s'arrêtait.

— Eh bien! reprit-elle avec effort, depuis ce temps-là il parle de m'emmener à Marseille, où il connaît des gens riches qui me feront apprendre à chanter. Ma mère refuse de me laisser partir, et moi je ne veux pas m'en aller avec lui toute seule.

— Vous fait-il donc peur à ce point! dis-je, ému malgré moi par ce drame mystérieux que je ne devinais que trop.

— Je n'ai peur que de lui au monde! répondit-elle avec un accent d'effroi.

— Alors vous venez me demander de vous protéger contre lui?

— Oh! vous ne le pourriez pas, reprit-elle vivement, vous ne savez pas ce qu'il est; mais j'ai cru comprendre, d'après ses débats avec ma mère, que, si vous vouliez...

— Si je voulais quoi?... dis-je, la voyant hésiter encore.

— Eh bien! reprit-elle d'une voix à peine intelligible, si vous vouliez me prendre à votre château,.. je crois qu'il ne m'emmènerait pas.

— Vous prendre ici, chez moi?

Elle baissa la tête, toute rouge de confusion en rencontrant mon regard surpris.

— Je sais bien que c'est difficile, balbutia-t-elle en se détournant à demi; mais enfin vous avez bien d'autres servantes...

Un soupçon me traversa l'esprit. — Viergie, lui dis-je en la regardant dans les yeux, c'est votre père, n'est-ce pas, qui vous envoie ici pour me dire tout cela?

Elle eut encore un moment d'hésitation. — Eh bien! oui, répondit-elle, c'est lui; mais je l'aurais fait aussi de moi-même,... et j'ai parlé autrement qu'il ne m'a dit.

— Pourquoi?

— Parce qu'il m'a dit des choses... que je n'ai pas bien comprises, mais qu'il me semble mal de répéter.

A cette singulière réponse, je voulus décidément m'éclairer sur cette fille étrange. — Qu'est-ce qui peut vous sembler mal dans ce qu'il vous a dit, lui demandai-je, si vous n'avez pas compris?

— Je me défie de lui! répondit-elle vivement, et puis, ajouta-t-elle à voix basse, j'ai lu assez de livres pour deviner ce qui peut n'être pas bien.

Au trouble qui accompagna sa réponse d'une audace si ingénue, je me sentis pris de pitié; mais je ne sais quelle défiance me poussait à vouloir pénétrer ce singulier mélange d'innocence et de hardiesse.

— Alors, repris-je, si vous devinez que votre présence chez moi n'est pas convenable, pourquoi me demandez-vous d'y venir?...

En entendant ces mots, elle fit un geste de découragement et me jeta un regard presque éperdu. Je vis des larmes dans ses yeux. — Vous aussi, vous me tourmentez! dit-elle d'un ton de reproche. Eh bien! reprit-elle avec une véhémence amère, je m'adressais à vous parce que j'en ai assez d'être battue, parce que j'aime mieux tout supporter que de m'en aller avec lui! Qu'est-ce que vous voulez que je devienne? Je n'ai personne pour me défendre. J'avais pensé à vous parce que... parce que j'ai cru que vous étiez bon, parce que j'ai peur enfin!.. Vous ne pouvez pas me protéger, tant pis! Il m'emmènera, voilà tout!

— Non, non! m'écriai-je en l'arrêtant par la main comme elle allait partir. Comptez sur moi, Viergie, je ne vous laisserai pas dans ce malheur.

A cette parole, elle me regarda avec une expression de doute et comme si elle croyait avoir mal entendu.

— Bien vrai? dit-elle.

— Je vous le promets.

— Alors je vais lui dire que vous me prendrez à votre château.

— Non, non! je vous trouverai une demeure chez des gens qui auront soin de vous, et qui vous protégeront comme vous devez être protégée.

— Mais voudra-t-il, obtiendrez-vous cela de lui?...

— Ne vous inquiétez pas, ajoutai-je. J'ai des argumens solides pour le décider. Du reste avec des gens de son espèce il y a toujours un moyen efficace. On les paie, et tout est dit. Ne pleurez donc plus; je suis là pour vous défendre.

— Merci, dit-elle, et son gracieux visage s'éclaircit tout à coup.

— Et si vous avez besoin de moi, envoyez-moi vite un mot par quelqu'un.

— Mais que faut-il lui dire? Il va m'interroger.

— Dites-lui que je le verrai dans quelques jours, cela suffira. D'ici-là je m'occuperai de vous.

Après le départ de la Viergie, je restai un moment tout étourdi, tout désorienté du conflit de sentimens où j'avais été entraîné et de l'engagement insensé que je venais de prendre. Je n'en étais certes plus à douter de l'empire que cette bizarre beauté pouvait exercer sur mes sens; cependant je m'étais senti jusqu'alors trop bien maître du dénoûment qu'il me plairait de choisir pour me préoccuper d'une telle aventure. Ce fut donc avec une sorte de stupeur que je réfléchis à la situation que je venais de me créer d'un mot, et qui n'était autre que ce rôle de protecteur, ami des arts ou de l'innocence, dont Marulas s'était proposé de m'affubler. De plus, il y avait cette aggravation que désormais la détresse de cette fille me forçait en conscience à la respecter. Étais-je dupe d'un tour d'adresse de cet habile coquin dont Viergie se faisait naïvement complice? Étais-je le défenseur d'une véritable infortune? Quoi qu'il en soit, je me trouvais stupide d'avoir cédé à un si prompt mouvement de pitié, en assumant sur moi la responsabilité de l'avenir de cette héroïne champêtre. Cependant, je dois le dire à ma louange, ces naturelles défiances formulées, je pris bravement mon parti. Après tout, ce n'était là qu'une charge imprévue à mon budget de charité; bonne œuvre ou duperie, j'avais trop souvent plus mal employé mes libéralités avec des créatures qui ne valaient pas la Viergie pour regretter en passant cette petite débauche de vertu.

Les Savenay partis, non sans m'avoir pendant deux jours rebattu les oreilles de « ma jolie vassale, » de mes exploits de galant seigneur et autres facéties du même goût, il me fallut songer à remplir ma promesse envers cette enfant. J'allai donc trouver Langlade, décidément mon conseil en tout. Je lui racontai cette affaire, et le priai de me trouver quelque famille d'honnêtes gens chez qui la fille de la Mariasse pourrait trouver un asile sûr. Il me regarda étonné.

— Si vous désirez que ce soit aux environs, monsieur le comte, ce ne sera pas facile à cause de Marulas. Il est trop bien connu dans le pays.

— Au contraire, repris-je vivement en devinant sa pensée; je tiens à ce que la Viergie s'éloigne assez pour qu'on ne sache rien d'elle ni des siens dans l'endroit qu'elle habitera.

— En ce cas, dit-il, c'est une autre affaire; mais avez-vous bien calculé jusqu'où peut vous entraîner votre générosité? Ou je me

trompe beaucoup, ou il doit y avoir du Marulas là-dessous. C'est un drôle rusé , assez fort pour tenir tous les fils d'une intrigue et pour vous y enlacer, tout en ayant l'air de subir la violence. Soyez certain qu'il se propose de vous exploiter.

— Oh! je m'en doute, mais il trouvera à qui parler. En somme, il s'agit de quelques milliers de francs pour payer la pension de la Viergie. Si elle se montre digne d'intérêt, j'y ajouterai une dot qui lui permettra d'épouser quelque brave garçon. Je suis assez riche pour me passer ce luxe. Si au contraire tout cela tourne mal, je rends la fille à son digne père et la renvoie à ses chèvres.

Après avoir discuté quelque temps, il fut convenu que Langlade allait s'occuper immédiatement de cette affaire. Il avait aux environs de Marseille un ami, le capitaine Payrac, vieux marin qui vivait avec sa femme et n'avait pour toute fortune que sa pension de retraite jointe à une rente de deux mille francs. Ils n'avaient point d'enfans, et la pension de ma protégée pouvait leur apporter un surcroît d'aisance. Le capitaine Payrac, esprit érudit et distingué, était en outre homme à intimider suffisamment le Marulas. Il fut donc décidé que Langlade allait lui écrire aussitôt.

Comme je revenais à Chazol, je résolus de faire une visite à la Mornière, que j'avais un peu négligée depuis quelques jours. Assez étonné d'avoir tant d'affaires imprévues, je me mis à songer à ce hasard qui faisait de moi une sorte de chevalier errant, et me contraignait, en dépit de mes volontés, à devenir l'appui des enfans de M. de Sénozan, y compris même ses bâtards. Ma tante m'accueillit comme toujours avec cette réserve mêlée d'effusion discrète qui semblait devenir le ton définitif de nos relations. Geneviève était allée courir les bois avec son frère. Je ne la vis pas ce jour-là.

Tu sais de reste, ami, que je ne suis point d'un caractère à me préoccuper outre mesure des événemens, même de ceux qui barrent ma route. C'est peut-être orgueil chez moi; mais j'admets si peu que cet épouvantail des faibles qu'on appelle le sort puisse être supérieur à ma volonté que je ne daigne m'émouvoir qu'au moment réel du danger. Resté seul à Chazol, je repris ma vie solitaire. Quelques travaux interrompus qui nécessitaient des études sérieuses me confinèrent dans ma bibliothèque, où je veillais assez tard la nuit. Le jour, un peu de chasse et quelques excursions dans les châteaux voisins prenaient mon temps. Presque chaque matin, quand je sortais par les bois, je rencontrais sur ma route la Viergie, plus que jamais parée de ses nouveaux atours. Après ma conférence avec Langlade, je lui avais appris nos projets en lui recommandant de garder le secret avec Marulas jusqu'à la réponse du capitaine Payrac. Elle m'avait manifesté sa reconnaissance comme à un sauveur,

et je dois avouer que je ne trouvais pas sans mérite le désintéressement vertueux auquel je m'étais en quelque sorte condamné. Cependant, après deux ou trois entrevues, que je n'abrégeais pas sans regret, je crus remarquer un refroidissement sensible dans la joie de ma protégée. J'attribuai ce changement au chagrin de quitter sa mère et Séverol. C'était là un sentiment trop naturel pour que j'en conçusse la moindre défiance. Les choses allèrent donc ainsi jusqu'au jour où arriva la réponse du capitaine Payrac. Il acceptait l'offre de Langlade par une lettre où, sans dissimuler les avantages qu'allait lui procurer une pareille aubaine, il témoignait l'intérêt d'un homme de cœur pour une infortune digne de pitié.

Dès que je l'eus reçue, je sortis pour chercher Viergie, avec qui mes rencontres avaient pris insensiblement une tournure de rendez-vous. J'arrivai aux roches, et je l'aperçus de loin, assise près d'un buisson sauvage. Elle lisait attentivement. Je m'approchai, soupçonnant qu'elle faisait mine de ne pas me voir, et, me penchant sur son épaule, je regardai le titre de son livre, bouquin crasseux comme un vieil almanach. Je demeurai tout surpris en voyant que c'était *la Fille aux yeux d'or* de Balzac.

— Ah! vous m'avez fait peur, s'écria-t-elle en riant.

— Comment! vous lisez ce livre?

— Oui. Oh! maintenant qu'on ne me fait plus travailler, j'étudie beaucoup, et j'aime bien mieux cela!

— Qui vous a donné cet ouvrage? lui demandai-je attristé.

— C'est mon père, répondit-elle avec assurance. Pourquoi prenez-vous cet air méchant? Est-ce que cela vous déplaît que je m'instruise?

— Parce que cette lecture me paraît mal choisie pour vous.

— Oh! c'est si amusant cette histoire... et tout ce monde de Paris!...

— Est-ce que vous le comprenez, ce roman?

— Dame! il me semble que oui, répliqua-t-elle avec un clair regard d'innocente, dont l'audace même démentait ses paroles.

Je ne voulus point insister, de peur de lui signaler le danger. Depuis que je la voyais, chaque jour j'avais pu me convaincre que cette hardiesse qui m'avait choqué tout d'abord n'était que l'assurance d'une imagination naïve. La réprobation qui frappait les siens dans le pays et faisait presque l'isolement autour d'elle, l'espèce d'éducation qui la séparait de tous, suffisaient du reste à expliquer des ignorances qui pour toute autre eussent été singulières chez une fille des champs.

Je rompis donc brusquement sur ce sujet en lui parlant de la lettre du capitaine Payrac.

— Comment! vous voulez me faire partir? s'écria-t-elle effrayée.

— Mais ne l'avez-vous pas demandé, et n'est-ce point convenu? répliquai-je, surpris de ce langage.

Elle ne répondit pas, et resta toute décontenancée. Un peu troublé moi-même, je lui représentai qu'il n'y avait là rien qui pût éveiller ses craintes, puisqu'elle serait accueillie comme une fille chez des gens qui sauraient prendre soin de son avenir, et la protéger contre Marulas, qu'enfin je serais toujours prêt à lui venir en aide; mais elle écoutait toutes ces protestations avec tristesse et la tête baissée. Presque irrité de son silence, j'en vins à lui demander si elle préférait partir avec son père, et ce qu'elle voulait enfin. Elle se fit encore prier comme une enfant qu'on presse. — Eh bien! dit-elle à la fin avec une mine boudeuse, j'aurais voulu rester avec vous!

Je m'attendais si peu à ce mot, et je vis si clairement qu'elle n'en comprenait pas la portée, que je devinai tout.

— Viergie, lui dis-je sévèrement en la forçant à me regarder en face, vous avez parlé à votre père du projet que j'ai formé de vous envoyer chez le capitaine Payrac.

Elle essaya, toute rougissante, de dissimuler sa confusion; mais, voyant que j'étais décidé à obtenir une réponse: — Il m'a forcée à tout lui dire, balbutia-t-elle.

— Et c'est lui qui vous a conseillée de dire que vous vouliez rester chez moi?

— C'est lui; mais c'est la vérité que je le voudrais, plutôt que de m'en aller toute seule chez des gens que je ne connais pas.

Il était inutile de discuter une pareille question. Tandis que Viergie me regardait avec ses grands yeux humides et supplians, je ne sais quelles folles pensées me traversaient l'esprit; mais l'idée que tout cela n'était qu'un piége grossier tendu par Marulas à mes mauvais instincts me fit soudain apprécier ce qu'il y avait de ridicule et d'odieux dans cette aventure...

— Dites à votre père de venir me voir aujourd'hui, ajoutai-je, tout à coup refroidi et d'un ton si sec qu'elle fit un geste d'étonnement.

— Vous ai-je fâché? dit-elle timidement.

— Non, repris-je avec plus de douceur; venez demain, je serai ici à la même heure. — Et sur ce mot je la quittai.

Sans être un homme à principes plus austères que ceux de mon temps, — tu en sais quelque chose, — et après avoir un peu aimé à la turque en achetant deux Circassiennes en pays mahométan, il est cependant certains scrupules de conscience que je garde en pays chrétien. Si j'ai pu être complice parfois de quelques égaremens et si j'ai profité comme un autre des corruptions de notre monde,

j'ai toujours reculé du moins devant cette action grave de briser la vie d'une honnête femme ou d'une fille pure en la jetant au gouffre du vice pour un caprice de mon cœur ou de mes sens. On me trouvera peut-être sur ce point d'un puritanisme absurde, mais je suis ainsi fait, et je n'en rougis pas. Pourtant, je le confesse, en attendant Marulas, j'eus besoin de quelque force d'âme pour repousser le tentateur. En dépit de mes résolutions, en dépit de ma droiture, on eût dit qu'une fascination secrète enchaînait ma volonté. L'image irritante de cette fille s'offrant, pour ainsi dire, à moi bouleversait ma raison comme les fumées du hachich. Je ne sais quelle âpre soif de voluptés brûlait mon sang. J'en vins à me demander si je n'étais point un niais ridicule, alors que mon inutile vertu aurait probablement pour résultat unique de faciliter à Marulas l'exécution de ses dignes projets! Je songeai,... je songeai à la fin que j'étais tenté de faire une sottise, et tout cela me mit d'une humeur massacrante.

Ce fut donc avec une disposition d'esprit assez orageuse que je vis arriver le sieur Marulas, à qui je ménageais un accueil propre à me payer de mes mauvaises pensées. Il s'aperçut au premier mot qu'il ne s'agissait plus cette fois d'une aimable causerie propice à ses fleurs de rhétorique, et il m'écouta avec une attitude de chien couchant qui sent des coups de cravache dans l'air. Je lui déclarai tout net ma volonté d'envoyer sans conditions la Viergie chez le capitaine Payrac, me réservant d'aviser avec lui plus tard, selon qu'il agirait. J'ajoutai que, au cas où ma proposition n'aurait point l'avantage de lui agréer, il n'avait qu'à tourner les talons pour s'en aller ailleurs entreprendre son honnête fortune à sa guise. Il était dit que j'en serais pour mes frais d'énergie, et je me trouvai tout à coup dans la position d'un homme qui s'est arc-bouté sur un roc pour plier un roseau : mon coquin buvait mes paroles comme si je lui eusse versé la manne céleste.

— Vous êtes un grand cœur, monsieur le comte! s'écria-t-il dans un élan d'admiration superbe, et, sans remarquer que ce transport excluait l'attendrissement, il porta son mouchoir à ses yeux pour y ajouter l'hommage de quelques larmes.

— Assez, lui dis-je, les émotions fortes sont dangereuses!

Il ne se le fit point répéter, et, sans la moindre transition, il s'illumina d'un sourire.

— Quant à Viergie, repris-je, elle partira demain avec une personne de confiance. Vous êtes seulement averti que, si vous paraissez jamais chez le capitaine Payrac sans sa permission ou sans la mienne, vous pourrez dès cet instant considérer nos conventions comme rompues.

— Vous êtes une providence, monsieur le comte, répondit-il d'un ton pénétré, comme si cette condition eût été une nouvelle marque d'estime que je lui donnais; nous ne l'oublierons jamais! Cependant, monsieur le comte veut-il bien me permettre une humble et petite observation sur une question de détail?...

— Certainement, monsieur Marulas.

Je m'attendais à une demande d'argent. Je ne sais quel air narquois passa dans ses yeux, comme s'il eût deviné mon soupçon. — Depuis près d'une semaine, reprit-il, ma femme est fort souffrante... bronchite, fièvre intense... Une séparation en un tel moment m'alarme. Si monsieur le comte voulait permettre que l'enfant retardât son départ de quelques jours?

— Qu'à cela ne tienne! J'enverrai le médecin pour soigner votre femme.

Marulas ne se troubla pas, et, après m'avoir comblé de bénédictions, il partit.

VIII.

Tu t'étonnes déjà sans doute, ami perspicace, de voir Jean de Chazol s'attarder si longtemps dans le récit d'une idylle. Mon idylle est un drame étrange, ne t'y trompe pas, et tu vas bien le voir.

Le lendemain, j'appris par le médecin, envoyé le jour même, que la Mariasse était en effet très malade. Je trouvai néanmoins la Viergie au rendez-vous, et je lui annonçai la détermination arrêtée avec son père. Elle me parut résignée, et ne fit point la moindre objection. Je m'étonnai même de surprendre sur sa figure un rayonnement que je n'y avais jamais vu. — Vous viendrez me voir quelquefois, me dit-elle, avec un geste de câlinerie indicible, et vous me permettrez de vous écrire?...

Enchanté de cette soumission : — Vous savez bien que je veux être votre ami, répondis-je.

Je lui donnai alors gravement des conseils paternels qu'elle n'écoutait pas sans quelques soupirs. Je lui en demandai la cause.

— Voulez-vous me faire une promesse? dit-elle d'un ton suppliant.

— Laquelle?

— Eh bien! laissez-moi vous voir tous les jours pendant le temps que je resterai encore ici.

— Quel enfantillage! D'ailleurs votre mère n'est-elle pas malade?

— Elle peut se passer de moi pendant la matinée, reprit-elle vivement; je la veille la nuit, et mon père alors me remplace.

— Mais il faut que vous dormiez!

— Je puis dormir plus tard, cela me fait tant de bien de causer avec vous... Vous savez bien que lui... il me fait peur!

— Est-ce qu'il vous maltraite encore?

— Oh! non, au contraire, il est devenu bon pour moi; mais c'est égal, il m'effraie toujours, tandis que vous,.. vous seriez si bon, et cela vous gêne si peu que je vous attende quand vous sortez!

Tout cela était dit avec un si charmant abandon d'innocence mêlé à de tels regards supplians que je me sentais fléchir malgré moi. — Eh bien! oui, je viendrai quelquefois, répondis-je en riant.

Je revins donc les jours suivans, confiant dans ma résolution, laquelle me semblait d'autant mieux affermie que je voyais la Viergie plus soumise. Il est d'ailleurs des actes de vertu où l'égoïsme nous conseille souvent mieux que la raison. Faire de cette fille ma maîtresse, c'était embarrasser ma vie d'un de ces liens qu'un honnête homme ne peut pas toujours briser à son gré. Recommencer l'histoire de M. de Sénozan avec une autre Mariasse m'eût semblé la plus stupide des folies.

Cependant je ne tardai point à trouver mon rôle un peu moins facile que je ne l'avais cru. Au bout de quelques jours, j'aperçus dans les allures de la Viergie un changement bizarre qui ressemblait si bien à un manége de coquetterie déclarée que je ne sus plus que penser. On eût dit que dans cette âme, où régnait encore la candeur, de mystérieux désirs venaient de naître subitement parmi les flammes. Du fond de ces ignorances voilées s'échappaient des lueurs étranges, comme si des révélations soudaines avaient perverti depuis peu cette nature jusqu'alors indécise en éveillant ses sens endormis. C'étaient des questions presque libres qu'elle m'adressait tout à coup sur l'amour à propos de romans qu'elle lisait, puis des regards dont la langueur pénétrante me fascinait, et au milieu de tout cela des audaces provoquantes dont la témérité contrastait si singulièrement avec son innocence, qu'elle semblait gauchement répéter un rôle mal su. Bien que je n'eusse pas de peine à deviner dans cette métamorphose les affreuses suggestions du Marulas, c'était certes là un jeu plein de périls, et l'enivrante beauté de cette fille me troublait à ce point que je sentais par instans chanceler ma raison. En vain je m'efforçais, effrayé de moi-même, de résister au délire qui s'emparait de mes sens. Je prenais la résolution de ne plus la revoir, le lendemain je revenais!

Un jour j'arrivai aux roches assez étonné de ne point avoir comme de coutume rencontré Viergie en chemin. Elle n'y était pas. Je l'attendis. A coup sûr, rien n'était plus simple que de songer qu'elle avait été retenue par sa mère; cependant je ressentis un désappointement douloureux. J'essayai de me dire qu'après tout elle n'avait

aucune raison pour arriver la première; une inquiétude étrange me saisit, et les plus ridicules craintes me vinrent à l'esprit. Je m'imaginai que Marulas l'avait emmenée, je pensai à ce garçon du pays qui avait voulu l'épouser. J'en arrivai enfin, en découvrant l'émotion où cela me jetait, à conclure que Jean de Chazol était un sot. J'en étais là de mes réflexions, et après avoir une dernière fois exploré du regard la route de Séverol, ne voyant rien venir, j'allais regagner le sentier, lorsqu'au moment où je passais près d'une roche moussue un bouquet de bruyère tomba à mes pieds, et un éclat de rire s'envola du haut d'une roche où parut la Viergie.

— Ah! comme vous m'avez cherchée, s'écria-t-elle avec une joie d'enfant.

— Il y a donc longtemps que vous êtes là? dis-je, oubliant mes soupçons.

— Depuis plus d'une heure, répondit-elle en descendant près de moi. J'ai voulu vous punir de venir si tard, ajouta-t-elle d'un ton mutin en relevant ses cheveux qui s'étaient défaits. Oh! que je me suis amusée en vous voyant regarder de tous côtés!

— Rusée! dis-je à demi souriant, à demi fâché.

— Ah! ne me grondez pas! Pendant ce temps, je vous ai fait un bouquet. N'est-il pas joli?

Le moyen en effet de se fâcher? Elle reprit son babillage, et je m'étonnais de cet esprit ouvert où se mêlaient des superstitions naïves. Tout en parlant, elle s'attifait avec des bruyères.

— Vous voici comme le jour de notre première rencontre, lui dis-je.

— Avouez, répondit-elle, que vous m'avez trouvée affreuse ce jour-là avec mes vilains habits?...

— Je ne m'en souviens plus.

— Et maintenant comment me trouvez-vous enfin?... ajouta-t-elle avec une attitude si souverainement coquette que j'en fus comme ébloui.

— Je ne sais pas faire de complimens! dis-je d'un ton un peu sec.

— Ceci serait donc un compliment? reprit-elle en plongeant son regard dans le mien, à moins que je ne sois vraiment laide!

— Qu'en pensez-vous vous-même? dis-je, décidé à esquiver sa question.

— Je m'imagine que je ressemble à Coralie, dans *Un grand Homme de province à Paris.*

Je ressentis comme un choc cruel à ce mot.

— Je vous ai déjà dit que ces livres ne conviennent pas à une fille de votre âge, et je n'aime pas à vous en entendre parler.

Elle me regarda étonnée.

— Vous êtes un méchant! s'écria-t-elle avec une mine d'enfant boudeur, et Lucien de Rubempré était bien meilleur pour elle que vous ne l'êtes pour moi.

— C'est qu'il n'y a aucune ressemblance entre leur situation et la nôtre, répliquai-je avec un peu de hauteur.

— Pourquoi ne m'aimez-vous pas enfin? dit-elle tout à coup avec un accent si plein d'effronterie maladroite que je vis clairement que la pauvre enfant répétait une leçon.

— Êtes-vous folle! m'écriai-je.

Au ton sévère et presque brutal dont je prononçai ces paroles, elle demeura interdite; la rougeur lui monta au front, et, tremblante, éperdue : — Pardon! pardon! dit-elle, éclatant en sanglots; puis, d'un geste plus prompt que la pensée, elle saisit ma main, et j'y sentis l'empreinte de ses lèvres brûlantes.

Je compris dès cette heure qu'il était temps de rompre violemment le charme en supprimant ces rencontres où, quelle que fût mon attitude, je jouais à mes propres yeux le rôle d'un sot. La maladie de la Mariasse retardait forcément le départ de Viergie. Je lui dis que des affaires importantes réclamaient mes soins, que je la reverrais pour recevoir ses adieux, et, quoi qu'il m'en coûtât, j'évitai le lendemain de passer par les roches en allant à la Mornière.

J'avais été, pendant quelques jours, agité par des pensées trop irritantes et trop peu d'accord avec ma nature et le monde où je vis pour ne point me sentir renaître à ce parfum de grâce pudique et d'élégance native que ma cousine répandait autour d'elle. La bizarre ressemblance de Geneviève et de la Viergie rendait si vif le contraste de ces deux natures que, rentré en possession de moi-même, je me demandais comment j'avais pu songer un instant à me fourvoyer dans une passion équivoque que mon esprit n'osait même point s'avouer.

Cependant je ne pouvais toujours diriger nos promenades à mon gré, et j'eusse d'ailleurs trouvé puéril de me gêner longtemps dans mes courses. Quelques jours plus tard, nous passions au carrefour Saint-Honorat, j'aperçus la Viergie assise sur les marches de la croix. Je compris qu'elle persistait à venir m'attendre en vain. J'en ressentis un mouvement d'humeur, et je m'apprêtais à passer sans lui accorder un regard; mais je vis dans son attitude une résignation si humble et si attristée que ma colère se fondit dans un sentiment de compassion.

— Comment va votre mère, Viergie? lui criai-je.

Sans bouger, comme honteuse, elle me regarda, presque interdite de m'entendre lui parler en compagnie de ma cousine.

— Le médecin dit qu'elle est plus mal, balbutia-t-elle d'une voix tremblante.

Nous avions arrêté nos chevaux.

— Tenez, mon enfant, dit vivement Geneviève, prenez cela pour elle. En disant ces mots, elle laissa tomber une petite pièce d'or sur les marches de la croix.

La Viergie demeura immobile, et, sans regarder le don qu'on lui jetait, elle leva les yeux vers Geneviève avec une expression indéfinissable.

— L'étrange fille! dit ma cousine, soucieuse, quand nous eûmes dépassé le carrefour.

Je tournai la tête; je vis la Viergie, toujours assise et les mains croisées sur ses genoux, qui nous suivait du regard. Nous allâmes un instant silencieux. — A quoi pensez-vous donc, cousine? dis-je enfin.

— Cette fille m'a tout émue, répondit Geneviève d'une voix altérée.

— Ne vous inquiétez point, je viendrai à son aide.

J'essayai de changer l'entretien : — Avez-vous remarqué comme elle m'a regardée? reprit-elle au bout d'un instant. Elle m'a presque fait peur, et pourtant il m'a semblé qu'elle avait mon visage.

— C'est vrai, répondis-je le plus indifféremment que je pus, elle vous ressemble un peu.

— C'est incompréhensible une telle ressemblance, ne trouvez-vous pas?

Nous rentrâmes au château, et je réussis à détourner assez la préoccupation de Geneviève pour qu'elle ne parlât point à sa mère de cette rencontre. Je restai à dîner à la Mornière et ne revins qu'à la nuit tombante. J'allais, ne songeant à rien qu'à me préserver des branches, dont l'allure de mon cheval rendait les atteintes brutales, quand arrivé à la croix Saint-Honorat, ma bête effrayée fit un écart qui faillit me désarçonner. J'aperçus la Viergie à la place où je l'avais laissée quelques heures auparavant. — Quoi! c'est vous? lui dis-je. Que faites-vous là si tard?

— Rien, dit-elle d'un ton résigné; j'attends que vous passiez,... comme on me le commande.

— Viergie, répondis-je touché de cette résignation, je vous ai dit, vous le savez bien, que je ne reviendrais plus.

— Oui, vous me l'avez dit; mais c'est égal, je suis mieux ici qu'à la maison.

— Est-ce que votre père vous tourmente encore?

Elle garda le silence. Je crus que la crainte l'empêchait de répondre. J'insistai.

— Alors c'est donc vrai que vous aimez votre cousine? dit-elle tout à coup, comme si elle eût suivi une pensée qui l'absorbait.

Ramené malgré moi à je ne sais quelle exaspération que je ne savais plus vaincre : — Décidément vous êtes folle! m'écriai-je, et je m'éloignai au galop.

Il fallait prendre des mesures définitives et en finir avec les tentations qui m'assaillaient. Je résolus de m'éloigner jusqu'au départ de Viergie. J'avais promis à notre ami d'Amblay d'aller chasser pendant une semaine chez lui. J'écrivis donc à Langlade le lendemain pour le charger de terminer en mon absence cette ridicule affaire. Je reçus sa réponse le jour suivant et me préparai sur-le-champ à quitter Chazol. Le soir venu, il était près de minuit, j'avais donné mes ordres, fait partir mes chevaux, et, plus agité que je n'eusse voulu l'être, j'essayais de lire, couché sur un divan. Le temps était lourd, je me sentais insensiblement gagné par le sommeil, quand, en portant mes regards vers la porte ouverte sur le parc, je me crus soudain pris d'une hallucination : l'image de la Viergie se détachait toute pâle sur un fond de verdure sombre. La lumière indécise que tamisait l'abat-jour de ma lampe me fit croire d'abord à quelque bizarre effet d'optique, mais l'image s'avançait; j'entendis craquer le sable, elle monta les marches du perron, la Viergie était devant moi.

Je me levai avec un mouvement si brusque et si effaré qu'elle jeta un cri d'effroi, et, me voyant venir sur elle, elle tomba affaissée sur un fauteuil, en élevant ses bras vers sa tête, avec le geste instinctif d'un enfant qui craint d'être battu.

— Qu'est-ce?... que voulez-vous?... lui dis-je avec emportement. Pourquoi venez-vous à cette heure?...

Elle fit un effort pour répondre, et n'y put parvenir. Elle demeurait devant moi, immobile et pâle; je voyais trembler ses mains. Je compris tout. J'eus pitié de cette pauvre fille, et, rougissant de ma brutalité : — Voyons, calmez-vous! repris-je avec plus de douceur, vous n'avez rien à craindre ici. Dites, qu'est-il arrivé? Racontez-moi tout.

— Il m'a forcée de venir, répondit-elle d'une voix altérée et à peine intelligible. Il m'a amenée jusqu'à la grille... et... me voilà!

C'était affreux, si affreux qu'en la voyant glacée, presque atterrée, il me vint à la pensée de plier le genou devant cette infortune, d'abaisser en moi cette caste si fière des heureux de ce monde, à qui l'aveugle sort a tout donné, nom, orgueil, richesse, et qui marchent dans la vie, glorieux de leurs faciles vertus, de leur honneur que rien ne tente. A la vue de ce martyre, de ce dénûment, de cet abandon, je me sentis humble et petit.

— Viergie, dis-je en lui tendant la main, dès cette heure vous avez un frère qui vous protégera...

Elle tourna les yeux vers moi avec une expression anxieuse. — C'est bien vrai? dit-elle,... vous... me... gardez?...

A ce regard, en dépit de mes résolutions héroïques, je sentis un frisson circuler dans tout mon être. Le souffle de cette merveilleuse créature m'enivrait; mais tout à coup je songeai à ce qu'il y avait de lâcheté à me faire complice de Marulas en abusant de cette misère... Une dernière lueur de pitié éclaira ma raison, je compris que j'allais succomber, si je ne me défendais contre moi-même... Je m'élançai vers la cheminée, et je sonnai mon valet de chambre, qui n'était pas encore couché. Toby arriva à moitié endormi, et fit presque un bond en voyant la Viergie. Je lui donnai ordre en anglais d'envoyer réveiller la femme de l'intendant et de la prier de venir à l'instant.

Viergie écoutait sans comprendre, et me regardait silencieuse. Pourtant je voyais son effroi disparaître peu à peu.

— Qu'allez-vous donc faire? me dit-elle dès que le valet fut sorti.

— Vous ne pouvez passer la nuit ici, répondis-je; je vais vous faire conduire au village chez la sœur du curé, qui prendra soin de vous.

— Ah! dit-elle avec un indicible mouvement de surprise, vous me renvoyez?...

— Il ne faut pas qu'on ose mal parler de vous, et, si vous restiez au château jusqu'à demain, tout le pays le saurait.

Toby rentra, et dit que Mme Giraud allait venir. Je le retins, autant pour éviter un tête-à-tête avec Viergie que pour ne point donner lieu aux propos de mes gens. La pauvre fille avait faim : je lui fis donner à souper; mais elle était encore si émue qu'elle put à peine toucher à ce qu'on lui servit. Muette et accablée, par instant elle tournait vers moi son regard profond comme pour deviner ma pensée dans mes yeux; puis elle baissait la tête et restait immobile, absorbée dans quelque méditation dont je voyais le sombre reflet sur son front.

Toby allait et venait. Une minute, nous nous trouvâmes seuls. Elle me considéra un moment avec une fixité étrange. — A quoi pensez-vous? lui dis-je.

— Je pense que vous avez bien mal fait de ne pas me laisser au fond de la rivière, répondit-elle avec amertume.

— Ne parlez pas ainsi! m'écriai-je.

Elle retomba dans son mutisme; puis, au bout d'un instant, après avoir un peu hésité : — Ainsi... vous me renvoyez! répéta-t-elle

d'une voix tremblante. C'est donc vrai que vous allez vous marier avec votre cousine?

— Je ne vous renvoie pas, au contraire, répliquai-je vivement, ne voulant pas entendre la seconde partie de sa question, je vous renvoie si peu que je vais prendre soin de vous jusqu'à votre départ pour la maison du capitaine Payrac.

Elle ne répondit pas. Toby rentra, et nous gardâmes le silence. Troublé par cette situation bizarre, je sentais ma pitié combattue par les incroyables questions que m'adressait cette fille. Depuis quelques jours, je ne savais plus que croire de ce caractère si singulièrement compliqué, et je me demandais si je n'avais pas devant moi une de ces passions sauvages dont j'avais parfois rêvé les flammes. De folles pensées me montaient au cerveau, m'entraînaient, m'éblouissaient. Il n'était point jusqu'à ce mélange de terreur et d'abandon audacieux qui n'excitât dans mes sens une sorte de délire... Elle était seule, chez moi, la nuit... C'était là certes la plus désirable maîtresse que je pusse jamais rencontrer, et je songeais malgré moi que je n'avais qu'à vouloir...

J'ignore vraiment ce qui serait arrivé, si la femme de l'intendant ne fût venue rompre ce périlleux tête-à-tête. A sa vue, Viergie fit un mouvement brusque et se leva. En quelques paroles, je racontai à Mme Giraud que, maltraitée par son père, Viergie avait recouru à moi dans sa détresse. On avait fait grand bruit dans le pays de l'aventure de la Durance. Nul ne s'était étonné que j'eusse aidé la pauvre fille de quelques secours après l'avoir sauvée. Il pouvait sembler tout naturel qu'elle vînt chercher une protection auprès de moi. Mme Giraud ne fit aucune réflexion, devinant sans doute ce qu'il y avait de vrai dans cette infortune. Elle m'assura que Mlle Bertaut, la sœur du curé, était trop son amie pour qu'elle eût le moindre scrupule de l'éveiller à cette heure, alors surtout qu'il s'agissait d'une bonne action. Elle eut quelques mots de consolation pour la pauvre fille, et lui promit qu'elle serait bien reçue. Viergie était prête. Les traits comme égarés, elle semblait ne plus obéir qu'à un reste de volonté machinale. Sans dire un mot, elle noua d'une main fiévreuse son mouchoir à son cou, jeta vers moi un dernier regard où je crus lire un accablement farouche; puis, marchant vers la porte où l'attendait déjà Mme Giraud, elle me fit un geste d'adieu et sortit.

J'avais ordonné à Toby de les accompagner au village. En les voyant disparaître au détour de l'allée, je sentis un battement de cœur. — Imbécile! m'écriai-je avec rage.

Dire le tumulte de mes pensées dans cette soirée maudite, je ne le pourrai jamais. J'essayais de réduire cette aventure aux proportions d'une intrigue vulgaire, où je restais encore après tout libre

de suivre ma fantaisie; je me raillais de mes scrupules et de mes hésitations. On eût dit que quelque voix secrète m'attirait. Je sentais autour de moi l'abîme, et j'éprouvais je ne sais quel vertige, comme si cet instinct mystérieux qui nous signale un invisible danger m'eût averti que j'étais arrivé à l'heure solennelle où devait se décider ma vie... Tout cela à propos de la Viergie, c'était fou! Je partis tout à coup d'un éclat de rire en songeant à la superbe défense que venait de faire ma vertu. C'était à ne plus oser me regarder dans un miroir. — Bast! me dis-je, résolu à suivre mon caprice, j'aurai là une jolie maîtresse!...

Le lendemain, après une nuit d'insomnie passée à combiner le plus adorable dénoûment à cette aventure, j'étais à peine levé quand Giraud, mon intendant, accourut me dire qu'un paysan de Séverol venait d'arriver au village et s'était rendu tout de suite chez la sœur du curé. Il annonçait que la Mariasse, au plus mal, réclamait sa fille. Il était aisé de comprendre, en voyant Marulas si bien informé de la retraite de Viergie, qu'il avait fait le guet pendant la nuit afin d'être certain qu'elle resterait au château; il l'avait vue sortir sans doute, et l'avait suivie. Je savais déjà par le médecin envoyé par moi pour soigner la Mariasse que sa maladie était grave; la nouvelle pouvait donc être vraie... Pourtant une douloureuse inquiétude me saisit. — Viergie a-t-elle vu cet homme qui vient la chercher? demandai-je à Giraud.

— Non, on ne l'a point laissé entrer; mais il l'attend, et on m'a fait prier de vous avertir, pour savoir s'il faut dire à cette pauvre fille le nouveau malheur qui l'attend. C'est peut-être un piége de Marulas.

Il était cependant impossible de séquestrer Viergie à l'heure où sa mère était mourante. La sœur du curé offrait de l'accompagner à Séverol; je priai Giraud de se joindre à elle. Je le savais homme à tenir en respect le Marulas, s'il essayait quelque violence, et je le chargeai de dire à ce coquin que, si le soir il s'opposait à laisser la Viergie revenir à l'asile qui lui était assuré, j'irais sur-le-champ trouver le procureur impérial pour la mettre sous sa garde. Si arbitraire que fût cette injonction après l'événement de la nuit, je ne doutais point qu'elle ne fît son effet sur un pareil personnage. Je pensais bien d'ailleurs qu'il ne perdrait point de vue l'intérêt qu'il avait à me ménager; j'étais donc à peu près certain qu'il n'oserait enfreindre mes ordres.

Deux heures ne s'étaient point écoulées lorsque je vis revenir Giraud; il m'annonça que la Mariasse était vraiment en danger. Marulas s'était confondu en protestations de reconnaissance pour mes bontés, et il était prêt, déclarait-il, à m'obéir en tout. Rassuré par

cette soumission et confirmé dans la pensée que je resterais maître d'agir à ma guise, je résolus d'attendre les événemens. Il était impossible en ce moment de séparer la Viergie de sa mère; il serait temps d'aviser plus tard. Je n'en étais plus d'ailleurs à mes anxiétés de conscience; j'avais résolu, afin d'éviter tout éclat, de la faire d'abord conduire chez le capitaine Payrac, lorsqu'elle quitterait le pays, pour l'emmener de là en Italie sous un prétexte quelconque.

Une fois déterminé, je m'abandonnai complétement à mes rêves, sans contrainte, sans retour, et tout heureux de sentir enfin naître en moi un trouble inconnu qui ressemblait à l'amour. N'est-il point insensé, celui qui veut raisonner ses passions et les soumettre au joug des fausses conventions humaines? Eh quoi! j'avais hésité à devenir l'amant de Viergie, j'avais résisté à ce charme qui eût fait de moi son esclave, si je l'eusse rencontrée dans le monde où je vis! Par je ne sais quel stupide orgueil, j'avais lutté comme si elle eût été indigne de moi!... Dévoré d'impatience, j'attendais l'heure de la revoir, mais il m'était impossible de ne point respecter sa douleur et le triste devoir qu'elle accomplissait près de sa mère.

Cependant je devais une visite au curé et à sa sœur pour les remercier de la protection que, sur ma demande, ils avaient accordée à la fille de la Mariasse. Je ne pouvais leur payer l'hospitalité qu'ils lui donnaient. Deux jours après, je pris une dizaine de louis que je voulais remettre au curé pour ses pauvres, et je me rendis au village à l'heure où je savais rencontrer Viergie avant qu'elle fût partie pour Séverol. Je la trouvai morne et accablée. On eût dit que, courbée sous sa peine, elle s'abandonnait aux coups de la destinée. Pourtant en m'apercevant elle eut un tressaillement involontaire et rougit. Je dus faire un effort pour dissimuler mon émotion, et balbutiant quelques paroles d'encouragement : — Comptez sur moi! lui dis-je.

— Merci, répondit-elle en secouant la tête avec une mélancolie sombre, et sans prendre la main que je lui tendais, merci, je me souviendrai!...

Le ton dont elle prononça ces mots était empreint d'une telle amertume que mon cœur se serra, comme glacé par un pressentiment de malheur. Je l'interrogeai, je lui demandai si elle avait encore à se plaindre de Marulas.

— Non! non! me dit-elle,... et puis qu'importe?...

Il est des chagrins près desquels on sent toute consolation importune. Je la quittai attristé; mais j'avais au fond du cœur des pensées qui allégèrent mon ennui. Je savais maintenant qu'il était en mon pouvoir d'adoucir son triste sort. Depuis un mois que je la

voyais presque chaque jour, j'avais peu à peu pénétré dans cette âme étrange, à laquelle l'isolement avait conservé toutes ses fougues natives. Les demi-clartés que des livres mal choisis à dessein avaient pu lui donner sur le monde et sur la vie avaient éveillé dans cette imagination enthousiaste, éprise d'un idéal encore incompris, un mélange bizarre de timidités et d'audaces qui faisaient de ce caractère la plus attrayante énigme. C'était à la fois Mignon aspirant à la patrie céleste et Kaleb prêt à me suivre en page comme quelque nouveau Lara en m'abandonnant sa destinée. Je me représentais ses allégresses lorsque, comme dans un conte de fée, passant tout à coup de sa pauvreté à une existence somptueuse, elle se verrait heureuse, enviée, elle qui avait toujours été honnie, méprisée. Je passai une partie du jour à courir les bois. J'allai voir la place où je l'avais rencontrée pour la première fois, et j'en rapportai un bouquet de bruyère. Comme je rentrais au château, j'appris que la Mariasse était à l'agonie, et que Viergie devait passer la nuit près d'elle.

IX.

Le jour suivant se leva couvert et triste. Dès le matin, je vis arriver le médecin, qui me dit que la Mariasse ne vivrait point jusqu'au soir. Tourmenté par la pensée de ce drame funèbre où la Viergie allait tant souffrir, je ne pus supporter ma solitude, et je partis pour la Mornière. Un pressentiment m'oppressait, comme si j'eusse deviné qu'elle aurait besoin de mon secours. Là du moins j'étais plus près d'elle. Sur l'autre rive, à travers le parc, je voyais cette masure où elle avait subi tant de misères. Au moindre cri, au moindre signe, je pouvais accourir.

J'eus peine à cacher à Geneviève le trouble qui m'agitait. Malgré moi, je pensais près d'elle à l'étrange hasard qui avait fait à ces deux sœurs une part si inégale dans la vie, et je me demandais si la Providence ne m'avait pas précisément choisi pour réparer l'implacable injustice du sort. Je dînai au château. Vers le soir, comme nous étions assis près de la pelouse, le silence fut tout à coup troublé par le glas que commença de sonner la cloche du village.

— Qu'est-ce donc? dit Geneviève.

— Oh! pas grand'chose, mademoiselle, dit un vieux domestique; c'est la Mariasse qui est à la mort.

A ce nom, la marquise tressaillit.

— La Mariasse, dites-vous, Dominique?...

— Oui, madame, reprit-il d'un ton qui révélait de vieilles rancunes. Elle va rendre sa vilaine âme,... si elle en a une.

— Taisez-vous, répondit sévèrement la marquise. Il ne faut pas maudire les mourans.

Comme elle disait ces mots, nous vîmes de loin, sur l'autre rive, le curé de Chazol, suivi d'un enfant, qui se dirigeait vers la chaumière.

— Rentrons, dit ma tante, il fait froid à cette place.

La nuit était venue, et depuis une heure nous étions au salon. Je voyais la marquise absorbée, et j'essayais en vain de secouer ma préoccupation en jouant avec Geneviève et l'enfant, quand Dominique entra, l'air un peu effaré, annonçant que M. le curé de Chazol demandait à parler à l'instant à Mme de Sénozan.

Étonnée d'une telle visite à cette heure, la marquise se leva pour aller elle-même au-devant du prêtre. En le voyant entrer, je compris qu'un événement grave l'amenait. Après quelques mots échangés, il dit à Mme de Sénozan qu'il venait faire auprès d'elle une démarche que lui prescrivait son ministère et faire appel à la religion de la chrétienne en la sollicitant de se rendre au dernier vœu d'une mourante.

La marquise tressaillit. — Venez-vous me parler de cette femme qu'on appelait autrefois Bruyère? s'écria-t-elle effrayée.

— Je viens vous parler d'une mourante qui veut vous voir avant de comparaître devant Dieu, répéta le prêtre.

— Jamais! dit Mme de Sénozan d'une voix frémissante. Dites-lui que je lui pardonne, c'est tout ce que je puis pour elle!

Le curé mit vivement sa main sur la main de la marquise, et lui désignant Geneviève et l'enfant du regard : — Je n'ai pas tout dit! reprit-il.

Geneviève, en entendant ces mots, interrogea des yeux sa mère; puis, appelant son frère, elle se dirigea vers la porte. J'allais les suivre, le curé m'arrêta du geste. — Restez, je vous prie, monsieur le comte, dit-il.

Dès que nous fûmes seuls : — Croyez, madame la marquise, reprit-il, qu'il m'est pénible de réveiller pour vous de douloureux souvenirs; j'accomplis la mission du prêtre. Me permettrez-vous de vous parler comme un ami qui a fermé les yeux de tous ceux qui vous ont été chers, qui a été le confident de toutes vos peines?

— Oui, Dieu m'a bien éprouvée! dit Mme de Sénozan.

— Il vous réservait cette dernière épreuve, car il faut que vous la subissiez comme chrétienne et comme mère.

— Que voulez-vous dire?

— La malheureuse femme que je viens de visiter a, dit-elle, un secret du passé qu'elle refuse de dire en confession et qu'elle ne

veut révéler qu'à vous. Elle ajoute qu'il s'agit du bonheur et de la vie de votre fille.

— Ma fille! s'écria la marquise.

Si obscures que fussent de telles paroles venant de la Mariasse, il y avait eu dans l'existence de cette femme de si étranges mystères qu'il était impossible de n'être pas ébranlé par cet appel suprême. Mme de Sénozan, effrayée de l'idée d'assister à son lit de mort cette misérable bohémienne par qui elle avait tant souffert, hésitait en vain; la mère devait vaincre ses révoltes. Il s'agissait de sa fille! Après de vives irrésolutions que je n'osais combattre, elle suivit le prêtre, me conjurant de ne point partir avant son retour. Il était tard, Geneviève s'était retirée. Je demeurai seul, sous le poids des plus inquiètes pensées. Je songeais à Viergie.

Anxieux, agité, je gagnai le parc, et j'attendis, regardant au loin, de l'autre côté de la rivière, cette masure délabrée où brillait dans la nuit une lumière vacillante. Une heure s'écoula, elle me parut un siècle. Enfin du haut du perron je distinguai des ombres mouvantes à travers l'allée. Elles parurent presque aussitôt dans la zone de lumière que projetaient les fenêtres ouvertes du salon. J'aperçus Mme de Sénozan pâle, brisée, marchant appuyée sur le bras du curé, qui semblait avoir peine à la soutenir. Derrière, à quelques pas, Viergie les suivait. Éperdu, je me précipitai en voyant chanceler la marquise à bout de forces, et nous la portâmes au salon presque évanouie. En un instant, tous les gens furent sur pied. On eût dit que, frappée par une image effrayante, Mme de Sénozan essayait en vain de lutter contre le délire, et des mots incohérens s'échappaient de ses lèvres. Enfin une explosion de sanglots détourna la crise nerveuse que nous redoutions. J'interrogeai le curé du regard, il me fit un signe en mettant le doigt sur sa bouche; je compris qu'il fallait éloigner les gens.

Nous restâmes seuls. La Viergie, pâle et morne, se tenait immobile dans un coin du salon. La marquise l'aperçut en reprenant ses sens; elle demeura un instant comme atterrée, rassemblant ses souvenirs. Un combat effrayant semblait se livrer dans son cœur et dans sa pensée. Tout à coup elle jeta un cri en tendant les bras :

— Mon enfant! mon enfant!...

Viergie tomba à ses genoux, et, la tenant embrassée, la tête appuyée sur son sein, Mme de Sénozan couvrit son front de baisers et de larmes. Consterné, je regardais sans comprendre, et je me demandais si j'assistais à un sublime élan d'abnégation chrétienne ou à quelques transport de folie! L'horrible pensée me saisit que Viergie était perdue pour moi. Cependant le curé, craignant que la marquise ne succombât à tant d'émotion, l'exhorta au calme. Il prit

Viergie par la main, et, l'arrachant aux étreintes de Mme de Sénozan, il demanda pour elle aussi le repos après les effroyables angoisses qu'elle venait de subir. Je devinai alors que la Mariasse était morte. Ma tante se rendit aux prières du prêtre; elle fit appeler ses femmes pour emmener la Viergie, et la fit conduire à l'appartement contigu à celui de Geneviève. Quelques instans plus tard, après avoir encore exhorté Mme de Sénozan à supporter avec résignation la cruelle épreuve que Dieu lui imposait, le curé sortit. Il était plus de minuit, je ne pouvais songer à retourner à Chazol au milieu de tant d'événemens.

— Restez, je vous en prie, me dit ma tante d'une voix accablée, car il faut que je vous dise tout pendant que j'en ai le courage... Je ne pourrais peut-être pas supporter demain de telles secousses. — Alors d'une voix entrecoupée par les larmes et encore sous l'impression de la terreur elle me fit cet étrange récit, que je complète avec les détails que j'appris le lendemain.

En arrivant à la maison funèbre, Mme de Sénozan avait été aussitôt conduite auprès de l'agonisante. Un silence effrayant régnait dans cette chambre sordide et nue; sur un grabat gisait la Mariasse amaigrie, décharnée, l'œil fiévreux, sombre et déjà effaré par la vision de la mort. A la vue de Mme de Sénozan, elle fit presque un mouvement de terreur et se leva à demi comme pour fuir un spectre.

— Ma chère femme, c'est Mme la marquise, lui dit Marulas vivement.

— Oui, je la reconnais! s'écria la Mariasse avec épouvante... C'est l'heure qui est venue!... — Et elle retomba épuisée sur sa couche. Viergie lui fit prendre une cuillerée d'un cordial qui était posé près du lit sur une chaise.

Lorsqu'elle fut ranimée : — Je vous ai pardonné, dit la marquise, glacée par le spectacle de cette misère. Que voulez-vous de moi?

La Mariasse hésitait.

— Parle, dit Marulas en fixant les yeux sur elle et la magnétisant du regard... Il le faut!...

— Oui, il le faut! répéta la Mariasse avec un sauvage accent d'énergie.

Elle fit un effort, et appela du geste Viergie, qui la soutint dans ses bras pour qu'elle pût parler... Alors, en présence de tous, la mourante révéla cet étonnant mystère...

Viergie est la fille de la marquise de Sénozan, que la Mariasse a volée en lui substituant sa propre fille.

Après ce terrible aveu, d'une voix déjà brisée par le hoquet de l'agonie, elle raconta tous les détails de cet incroyable crime. La

nourrice choisie par Mme de Sénozan pour sa fille avait été autrefois, au château, l'amie de Bruyère. Nées à quelques jours l'une de l'autre, les deux enfans avaient déjà cette ressemblance bizarre, si frappante encore aujourd'hui. Pendant une maladie de quelques semaines que fit la marquise à la suite de ses couches, et durant laquelle le médecin lui défendit d'avoir sa fille près d'elle, la nourrice se rencontra parfois avec la Mariasse. Poussée par la haine et peut-être aussi par une de ces étranges folies maternelles qui ne reculent devant aucune immolation, la Mariasse conçut alors le projet d'assurer à sa fille la fortune et le nom que dans sa pensée lui avait volés sa rivale. Elle était presque riche alors; elle acheta chèrement la nourrice, et les enfans furent secrètement échangés...

La moribonde avait à peine achevé cette confession suprême, que, se raidissant tout à coup dans les bras de Viergie, elle expira.

. . . . . .

. . . . . .

Une heure plus tard, tout était silencieux à la Mornière. Accoudé à un balcon, et le regard perdu dans la nuit, sombre comme mes pensées, je songeais, je me croyais le jouet de quelque rêve. A quelques pas de moi, dans l'aile en saillie du château, je regardais une fenêtre où brillait une lumière... Viergie était là, Viergie, que quelques jours plus tard j'avais compté prendre pour maîtresse, me croyant le pouvoir de disposer de sa vie! Elle était là, désormais défendue, protégée par un titre sacré, par un rang dans le monde, par la tendresse d'une mère.

Qu'allait-il advenir?... Alors que sa misère et son abandon me la livraient, dans cet âpre désir qui malgré moi subjuguait ma raison, je n'avais vu qu'un délire de mes sens. J'avais presque dédaigné d'interroger mon cœur...

X.

Le lendemain, à l'heure où les gens étaient à peine levés, Langlade, qu'un exprès était allé avertir dans la nuit, entra dans ma chambre. Presque au même instant, un valet vint nous dire que Mme de Sénozan nous attendait. Nous nous rendîmes auprès d'elle. Elle était couchée, pâle et si affaiblie qu'elle me pria de raconter les faits étranges sur lesquels il fallait nous consulter.

Langlade écouta le récit de cette incroyable histoire. Quand j'eus tout dit, il demeura atterré. — Mais il n'y aura aucune preuve de la vérité d'une telle révélation, s'écria-t-il enfin. La nourrice seule pourrait la confirmer.

— Elle est morte, dit Mme de Sénozan.

— La Mariasse n'a-t-elle nommé personne qui eût aussi connaissance de cette substitution?...

— Personne, répondit la marquise.

Langlade resta un moment silencieux et comme embarrassé de formuler sa pensée.

— Parlez sans crainte, mon cher Langlade, dit ma tante d'une voix altérée.

— J'hésite, madame la marquise, car mon conseil ne peut être ici que celui d'un juriste. Nous sommes devant une question effrayante, sans autre preuve que l'allégation d'une femme qui toute sa vie a été méprisée et dont le témoignage, vécût-elle encore, ne saurait être admis. En fait, la substitution dont il s'agit n'a rien d'impossible dans les circonstances particulières où la Mariasse a prétendu l'avoir accomplie. La vengeance, la haine, le délire d'une immense ambition déçue, qui sait? peut-être une aberration du sentiment maternel, tout cela peut expliquer le crime. L'intérêt que cette femme avait à le commettre est presque évident; mais en droit, fussions-nous certains de l'identité, l'absence de preuves défend toute recherche ou toute réhabilitation. Mlle Geneviève de Sénozan est votre fille unique : il y a possession d'état, rien ne saurait la détruire. Ce n'est donc que par une adoption officieuse que vous pouvez admettre la jeune Viergie auprès de vous, en supposant que l'homme à qui la loi donne une autorité sur elle ne vous contestât point le droit d'accomplir cette réparation.

— Eh quoi! demanda ma tante effrayée, après une telle révélation pourrait-il donc refuser de la laisser près de moi?

Langlade secoua la tête d'un air méditatif.

— Nous avons affaire à un coquin de la pire espèce, madame, répondit-il, et malheureusement la loi est pour lui, puisqu'elle ne peut admettre vos droits.

— Mais elle n'est point sa fille, reprit la marquise.

— Elle ne l'est pas certainement, à moins pourtant qu'il ne l'ait légitimée en épousant la Mariasse... Cependant j'en doute, ajouta-t-il, car c'eût été une générosité malhabile et qui coupait court à toute chance de spéculation.

— Alors, s'il ne l'a pas fait, s'écria ma tante, il n'aurait aucun droit sur Viergie?

— Il n'en serait pas moins le seul qui puisse représenter une famille pour elle. Il l'a élevée, nourrie depuis son enfance, et il a acquis par ces soins une autorité qui ne saurait lui être déniée, qu'il peut réclamer jusqu'à sa majorité, qu'on pourrait même au besoin lui faire un devoir d'exercer en l'absence de tout autre parent connu. Il n'y a du reste, madame la marquise, rien en tout cela qui puisse

vous inquiéter beaucoup alors qu'il s'agit d'un tel homme; mais je crois qu'avant tout il est urgent de s'assurer de ses dispositions, car il faut à la fois obtenir son consentement et acheter son silence.

— Oh! s'écria ma tante, qu'on lui donne ce qu'il voudra.

Il était imposible, en effet, de trouver une autre issue à cette complication douloureuse. Aucune enquête ne pouvait apporter la lumière dans ce ténébreux événement, où le cœur même d'une mère était sans guide. Devant la pensée que Viergie était peut-être sa fille, la marquise frissonnait d'épouvante à l'idée de se séparer d'elle désormais. Malgré tous les doutes, malgré la loi et malgré sa tendresse pour Geneviève, il lui fallait recueillir cet enfant de la Mariasse, ou vivre torturée par un éternel tourment. Marulas seul, on pouvait le supposer du moins, savait la vérité; mais il devait être trop certain que cette affaire lui vaudrait une fortune pour qu'il fût permis de croire à la sincérité de son témoignage. De quelque côté enfin qu'on envisageât cette situation poignante, Viergie ne pouvait plus quitter le château.

Cependant il était utile d'assurer au plus tôt la question d'avenir. Langlade fut chargé de voir le mari de la Mariasse pour régler aussitôt des conventions sur lesquelles il comptait déjà sans doute. Il fallait éviter un éclat. Si singulier que dût paraître aux yeux du monde le séjour de Viergie à la Mornière, ce n'était là après tout qu'une action généreuse envers une orpheline abandonnée. Il devenait nécessaire avant tout que Marulas disparût du pays en gardant le secret, ce serait une des conditions du marché. Geneviève devait tout ignorer, son repos était à ce prix. Tout étant ainsi décidé après deux heures de conférence, Langlade jugea prudent de recommander à Viergie le plus grand mystère sur la révélation à laquelle elle avait assisté. Il était important de marquer dès le premier jour pour les gens la position dans laquelle elle allait vivre au château. Mme de Sénozan sonna sa femme de chambre, et s'informa. On lui répondit que Viergie était depuis une heure avec Mlle de Sénozan. Geneviève, ayant appris à son réveil que l'orpheline était près d'elle, s'était souvenue du jour où la pauvre fille avait failli périr en sauvant son frère, et, n'écoutant que son cœur, elle s'était empressée de lui porter des consolations.

Un instant après, la porte s'ouvrit : Geneviève entra, amenant Viergie par la main. Nous demeurâmes frappés d'étonnement en les voyant paraître ensemble, et nous échangeâmes un regard rapide. Viergie, vêtue d'une des robes de Geneviève, semblait transfigurée. Accablée sous le poids de sa tristesse, presque indifférente à ce luxe qui l'entourait pour la première fois, elle se tenait simple et calme, et l'on eût dit qu'elle ne s'apercevait même pas de l'étrange chan-

gement survenu dans sa destinée. Vues ainsi l'une près de l'autre, leurs visages révélaient si bien qu'elles étaient sœurs qu'un indifférent n'eût pu s'y méprendre. Il nous fallut un effort pour cacher notre émotion. Heureusement Geneviève courut à sa mère pour l'embrasser. La marquise la prit dans ses bras avec un élan d'effusion indicible, comme si elle eût voulu protester contre les perplexités de son cœur; puis, tendant la main à Viergie, qui restait sur le seuil : — Venez, mon enfant, venez aussi, lui dit-elle, j'aurai deux filles.

Viergie s'approcha, et, pliant presque le genou devant le lit, tendit son front à Mme de Sénozan.

— Que tu es bonne! dit Geneviève; mais je ne serai pas jalouse, va!

Ce mot avait une si singulière signification en ce moment que je sentis courir un frisson dans mes veines. Viergie, immobile et glacée, n'osait dire une parole, et paraissait ne savoir comment répondre à ces effusions empreintes pourtant d'une si douce pitié. Il fallait éloigner Geneviève. La marquise l'appela et lui dit un mot tout bas; ma cousine sortit. J'allais la suivre. — Non, restez, je vous prie, me dit la marquise.

Quand nous fûmes demeurés seuls, nous gardâmes pendant un instant le silence, ne sachant comment entamer ce triste entretien. Ma tante enfin attira Viergie près d'elle, prit sa main, et s'armant de courage : — Il faut que je vous prie de m'aimer, mon enfant, lui dit-elle, et de m'aimer avec assez de confiance en ma tendresse pour vous soumettre à ce que nous avons à vous apprendre dans votre intérêt aussi bien que dans le nôtre à tous.

— Je vous obéirai, madame, murmura Viergie d'une voix presque inintelligible.

— Sans oublier que j'ai une autre enfant, reprit ma tante avec une émotion qui nous gagnait malgré nous, mon plus grand bonheur serait de vous entendre me donner devant tous ce nom de mère, qui est si doux, de vous appeler ma fille... Et pourtant il faut que je m'adresse à votre cœur pour lui demander de garder entre nous le secret qui nous a été révélé hier. Des raisons très graves, que vient de nous expliquer notre ami M. Langlade, s'opposent à ce que vous puissiez porter le nom de votre véritable famille. Ces obstacles ne sauraient affaiblir notre affection. Vous partagerez désormais ma vie avec Geneviève; mais j'aime aussi cette autre enfant qui vous accueille déjà comme sa sœur, elle doit avoir comme vous la moitié de mon âme. Elle n'a point d'autre mère, elle me chérit depuis qu'elle est au monde, et le moindre mot venant détruire l'illusion qui l'a toujours trompée comme moi lui causerait

une affreuse douleur, sans rien changer à une situation sur laquelle il n'est plus en notre pouvoir de revenir. Je fais donc appel à votre raison et à votre cœur pour nous aider à lui épargner du moins une souffrance inutile.

— Je vous obéirai, madame, répéta Viergie sans lever les yeux et toujours plongée dans son accablement sombre.

J'écoutais palpitant, songeant à mon rêve évanoui. Viergie était désormais perdue pour moi... Qu'allait-il advenir?

Le jour même, Langlade fit appeler Marulas à Chazol. Il fallait avant tout obtenir l'éloignement de cet homme, ne fût-ce que pour assurer le repos de l'orpheline en effaçant pour elle les tristes souvenirs de son passé de misères. Langlade avait jugé utile que je fusse présent à l'entretien. La nature des rapports qu'il y avait eu déjà entre ce coquin et moi, la facilité avec laquelle il s'était prêté au départ de Viergie pour la maison du capitaine Payrac, me donnaient sur lui une influence qu'il ne pouvait plus nier, au cas où il aurait voulu invoquer ses sentimens soi-disant paternels pour ne point se séparer de Viergie. Pourtant nous avions affaire à une trop superbe impudence pour croire la victoire assurée. Il nous fut aisé de comprendre dès les premiers mots qu'il comptait se faire payer cher le bonheur *de sa fille chérie;* mais Langlade n'était pas d'humeur à conclure sans marchander un pareil compromis : il en savait trop long sur le mari de la Mariasse pour ne point dégager la question de toute hypocrisie sentimentale. Il fallait être généreux, il ne fallait pas être dupe. Il conclut donc sans permettre la discussion par l'offre d'une somme de dix mille francs pour sa disparition du pays et d'une rente de quinze cents francs pour l'abandon de ses droits de paternité devant la tutelle officieuse de Mme de Sénozan. La rente était révocable au cas d'infraction au traité. L'ignoble personnage se fit tirer l'oreille pour accepter une pareille aubaine, il sentait trop le prix du silence que l'on exigeait de lui; il finit toutefois par céder et signa tout ce qu'on voulut.

Dès cette heure Viergie était sous la protection de la marquise de Sénozan.

MARIO UCHARD.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

L'ŒUVRE PAÏENNE

DE RAPHAËL

I. *Raphaël et l'Antiquité*, par M. F.-A. Gruyer; 2 vol. in-8°. — II. *La Philosophie de l'Art en Italie*, par M. H. Taine. — III. *L'Art chrétien*, par M. Rio; 4 vol. in-8°, 2e édition.

La renaissance n'a été ni la condamnation pure et simple du moyen âge, ni un complet retour à l'antiquité. On doit y voir une alliance féconde d'où est sorti le monde moderne. Bien des mains ont préparé cette alliance : une légion d'érudits, d'artistes, de politiques, a travaillé à la rendre possible. Cependant, si l'on cherche en quel génie elle a été scellée, on est obligé de nommer Raphaël. Au sein de cette nature élevée et sympathique, forte et harmonieuse, passionnée et pure, le mariage de l'art grec avec la muse chrétienne a produit une fleur de beauté vraiment nouvelle. A partir de sa vingtième année, les marques de cette union et les signes de cette fécondité sont visibles dans presque tous ses tableaux de sainteté. Néanmoins dans ces sujets les habitudes religieuses persistent, l'accent chrétien prédomine; la fusion des deux élémens n'est pas achevée, et la pleine originalité de ce merveilleux génie n'éclate pas. C'est qu'elle n'y est pas et n'y pouvait pas être. Pour l'apercevoir, il faut, au milieu de l'œuvre immense du peintre, distinguer et étudier à part une œuvre vaste encore, quoique moins considérable, et qui doit être nommée l'œuvre païenne de Raphaël. Dégagée des liens de la tradition et des exigences de l'orthodoxie,

la personnalité de l'artiste s'épanouit là en toute liberté. Ces tableaux, ces fresques, quelquefois exécutées par des mains d'une habileté fort inférieure à celle du maître, ces dessins souvent à peine indiqués, présentent donc un intérêt esthétique de premier ordre au double point de vue de la théorie et de l'histoire.

Cependant les questions qu'ils soulèvent n'avaient pas jusqu'à ces derniers temps vivement frappé l'attention des critiques d'art : non qu'ils les eussent dédaignées; mais ils ne les avaient touchées qu'en passant, absorbés qu'ils étaient par l'étude des autres aspects du génie raphaélesque (1). Il appartenait au biographe le plus autorisé du Sanzio et à l'adversaire le plus violent de ses fresques païennes d'ouvrir, chacun de son côté, cet intéressant débat. Passavant (2) en Allemagne, John Ruskin en Angleterre, ont porté deux jugemens radicalement contraires sur les créations inspirées à Raphaël par l'antiquité. « A notre avis, dit Passavant, c'est peut-être dans ses œuvres mythologiques qu'éclate le plus la faculté créatrice de Raphaël. » Tout autre a été l'avis du chef des préraphaélites. Il n'a vu dans le rapprochement de la théologie catholique et de la poésie grecque opéré par Raphaël au Vatican que le signal d'une double décadence de l'esprit et de l'art. Plus récemment a été prononcée une sentence imprévue. Une jeune école a avancé que, dans ses tableaux mythologiques, Raphaël a cherché la nudité pour elle-même, et que sa pensée, bien loin de s'y montrer dramatique et spiritualiste, y est exclusivement païenne.

Des appréciations si divergentes rendent nécessaires, au sujet de l'œuvre païenne de Raphaël, des études spéciales et plus approfondies. Nous avons pensé à recommencer cet examen en trouvant toutes les pièces à consulter réunies et habilement coordonnées dans un livre récent, *Raphaël et l'Antiquité*, par M. A. Gruyer. L'auteur n'en est pas à ses débuts. Depuis plus de dix années, il a voué à Raphaël un véritable culte. Il a fait en Italie et surtout à Rome de nombreux et longs séjours. Il a demandé à tous les musées, à toutes les collections de l'Europe l'exacte connaissance du maître qu'il aime avec passion. De ses premiers travaux étaient nées deux sérieuses études, l'une sur *les Chambres*, l'autre sur *les Loges*, où il avait renouvelé plusieurs côtés de son sujet. Ses deux derniers volumes ont plus de valeur encore et un caractère plus marqué d'attachante nouveauté. Il a appliqué au multiple objet de

(1) Je n'ai nullement le dessein de refaire ici les études de MM. Gustave Planche, L. Vitet, Henri Delaborde et Charles Clément, qui ont été publiées par la *Revue*. Ces excellens travaux n'ont pas besoin d'être recommencés. Je voudrais seulement tâcher de les compléter en me plaçant à un point de vue tout à fait nouveau.

(2) Dans l'édition française de 1860.

ses analyses une méthode large et savante. Rapprochée d'une part des monumens et des écrits anciens qui l'ont plus ou moins inspirée, comparée ensuite avec les productions analogues des artistes de la renaissance, l'œuvre païenne de Raphaël s'éclaire dans ce travail d'une lumière très vive. Or quel est le résultat auquel aboutissent ces curieuses et habiles recherches? Habituellement l'auteur s'arrête à cette conclusion juste, mais incomplète, que la mythologie raphaélesque présente l'accord définitif de la pensée chrétienne et de la plastique grecque. Parfois, allant au-delà de ce jugement, il ose affirmer que les beaux corps donnés par Raphaël à ses nymphes et à ses divinités expriment « l'âme moderne elle-même. » Ces mots, à les prendre dans leur sens le plus étendu, renfermeraient une solution hardie et que je tiendrais pour vraie. Raphaël est en effet le Phidias des temps modernes. Phidias a tout ensemble résumé le travail de ses prédécesseurs, découvert et fixé l'idéal du paganisme et pressenti le spiritualisme de Platon. De même Raphaël, outre qu'il a concilié les élémens durables de l'art païen et de l'art chrétien, a deviné et revêtu de sa forme idéale le spiritualisme laïque et libre dont Descartes ne devait écrire qu'un siècle plus tard la théorie philosophique. Tranchons le mot, les créations mythologiques de Raphaël nous révèlent un génie spiritualiste procédant avec la plus complète indépendance. Cette opinion sera contredite, je m'y attends bien, et la pensée de M. Gruyer n'a peut-être pas prétendu aller jusque-là. N'importe, que cette interprétation soit ou non la sienne, il me suffit que son livre en offre d'un bout à l'autre la solide démonstration. Je vais donc me servir des faits réunis dans ce vaste ouvrage pour établir, telle que je la comprends et telle qu'elle se dégage de son œuvre païenne, l'originalité propre de Raphaël, tout à fait remise en question par les dissentimens profonds des plus récens critiques. Afin d'y réussir, je tâcherai de répondre aux trois questions suivantes. — Dans quelle mesure les prédécesseurs de Raphaël, depuis les peintres des catacombes jusqu'au Pérugin, ont-ils préparé et accompli l'accord de la beauté païenne et de l'idéal chrétien? — De cette conciliation qu'il a consommée, le grand artiste n'a-t-il pas fait sortir un art nouveau plus libre et plus large? — Enfin la puissante originalité que mettent en évidence ses œuvres mythologiques n'a-t-elle pas sa vraie cause dans l'intelligence et dans la volonté, dans l'âme et dans le caractère du peintre, bien plus que dans les influences extérieures?

I.

L'art chrétien, dès le premier jour de son existence, portait en lui-même un germe vivace et indestructible de paganisme. Ce germe ne s'est épanoui dans toute sa richesse qu'au souffle de Raphaël; néanmoins l'éclosion en avait été préparée par un travail tantôt lent et souterrain, tantôt prompt et manifeste, mais pendant douze siècles jamais interrompu. L'auteur des *Trois Grâces*, de *Galatée* et de *Psyché* n'avait donc, pour réintégrer la beauté physique dans sa dignité, ni à briser la tradition chrétienne, ni à ramener l'homme en arrière jusqu'au culte exclusif de la nudité. Sa tâche, clairement indiquée, était d'opérer le rapprochement définitif de deux forces esthétiques admirablement fécondes, qui, depuis notre ère, s'appelaient, se cherchaient et ne demandaient qu'à se confondre. Pendant quatre cents ans et au-delà, l'humanité put comparer la foi nouvelle, qui grandissait chaque jour, avec la vieille idolâtrie, qui défendait, non sans courage, les restes de son influence. Elle vit l'idée chrétienne faire aux antiques croyances de nombreux et larges emprunts; elle y applaudit, car elle avait présente à la mémoire la beauté rayonnante dont l'art avait revêtu les dieux d'Homère, qu'elle délaissait. Elle pensait avec raison que cette beauté est immortelle et divine. Du règne de Néron à celui de Léon X, une série ininterrompue d'artistes s'est efforcée d'abord de la retenir et de l'imiter aussi longtemps qu'elle fut visible et présente, puis de la ressaisir au milieu des ténèbres épaisses qui l'enveloppaient, et enfin, quand elle eut reparu à la lumière, de s'en inspirer et de l'égaler.

Tandis que la forme idéale semblait se dérober chaque jour davantage aux artistes asservis de la Rome impériale, elle brillait toujours fraîche et inaltérable dans les monumens des grands siècles de la Grèce. C'est là que les peintres inconnus des sanctuaires souterrains allèrent la recueillir pour en décorer les objets de leurs adorations et de leurs hommages. Les murs des tombeaux récemment découverts sur la voie Latine, les chambres principales de la catacombe de saint Calixte, présentent la fusion délicate du goût païen et de l'inspiration chrétienne. L'antique symbolisme a disparu; la beauté qui l'exprimait est presque restée, éclairant de son auréole un autre Dieu entouré d'un cortége bien différent. A Jupiter et à sa cour olympienne a succédé le bon Pasteur au milieu de ses brebis; mais le bon Pasteur a quelques-uns des traits de la beauté d'Apollon, il en a le port élégant, la taille svelte, les traits purs, et un regard attentif aperçoit l'harmonie qui déjà tente de s'établir entre

la pensée chrétienne et la grâce des contours antiques. Au-dessous sont les femmes en prière, les *orantes* aux bras élevés et supplians. Comme leur Dieu rappelle Apollon, elles rappellent les Muses, dont elles ont le charme virginal et la calme beauté. Cette pénétration réciproque de deux arts, — dont l'un se mourait et n'avait plus que le corps, dont l'autre n'avait guère encore que la vitalité de l'âme, — se produisit jusqu'au IVe siècle. Ni les artistes ni les croyans ne s'avisaient alors de redouter la beauté, drapée ou sans voile, quand elle n'était que le signe supérieur de l'idée religieuse. Dans la catacombe de saint Pierre et saint Marcellin, Adam et Ève sont nus comme des dieux grecs. On voit des tombes où de pieuses mains ont sculpté le groupe de Psyché et d'Éros, sans crainte de profaner la sainteté des pierres funèbres. Pourquoi en effet aurait-on rougi d'emprunter au paganisme le profond et ravissant symbole de l'âme rachetée par l'amour? Ce mythe était comme le lien naturel des deux croyances; chacune y apportait ce qui faisait défaut à l'autre : l'une la pure splendeur de la beauté physique, la seconde un spiritualisme ardent. Ce lien, jamais le moyen âge ne voulut tout à fait le rompre.

Pendant les siècles qui suivirent immédiatement le triomphe définitif du christianisme, le penchant qui attirait les deux arts l'un vers l'autre fut maintes fois combattu; mais à côté des ennemis acharnés des souvenirs païens il y eut constamment quelques zélés défenseurs des beautés antiques. Aux plus mauvais jours, au milieu du fracas des villes qui tombent et des temples qui s'écroulent, la voix lointaine des muses grecques est encore entendue. Ainsi, au sortir des catacombes, le culte nouveau, loin de supprimer les fêtes antiques, les tourne à son usage. Par exemple, on avait retardé la fête de la Visitation afin que les paysans d'Enna, en Sicile, pussent apporter à l'autel du Christ les épis mûrs dont ils avaient couronné jusque-là les statues de Cérès. Grâce à une transition habilement ménagée, les ambarvales s'étaient changées en cette pompe rustique nommée la procession des rogations. Les murs des vieilles basiliques conquises et consacrées par la foi chrétienne se couvraient de mosaïques où brille çà et là un rayon d'élégance et de noblesse. Parfois sévère jusqu'à la dureté envers les représentations qui trahissaient la plus légère palpitation de la chair, l'église avait des retours de justice et des heures de protection pour les restes d'un passé qu'elle n'était pas tenue de défendre. C'est elle qui au VIIIe siècle condamna les iconoclastes, ces briseurs d'images dont la fureur dévastatrice s'était déchaînée pendant plus de cent ans. Et quand le sacerdoce oublia ou rejeta les souvenirs déjà fort effacés de l'art païen, les moines

évoquèrent à l'envi de lointaines et séduisantes images au fond de leurs cellules. Les peintures dont ils ornèrent les plus anciens manuscrits en sont la preuve irrécusable. Dans un de ces manuscrits, qui date du VIIIe siècle et où sont déroulés sur un morceau de vélin de dix mètres les exploits de Josué, les figures qui personnifient Jéricho et Gabaon sont d'une beauté saisissante: un autre, postérieur de cent ans à celui-là, offre l'imitation imparfaite sans doute, mais très reconnaissable d'une des danseuses de Pompéi. Plus tard encore, au Xe siècle, le manuscrit grec des prophéties d'Isaïe reflète vivement l'éclat de la beauté grecque. L'artiste a voulu rendre cette pensée qu'Isaïe appelait nuit et jour l'inspiration prophétique, et il l'a placé entre une femme, symbole de la nuit, et un enfant, emblème de l'aurore. La femme éteint le flambeau du jour et s'enveloppe d'un manteau parsemé d'étoiles. Cette figure est d'un superbe caractère. L'artiste a dû la copier d'après quelque très beau modèle. On aimait donc de tels modèles, on les comprenait, on essayait d'en reproduire le style même au milieu de ce Xe siècle que Muratori appelle *secolo di ferro, pieno d'iniquità*. Sans doute il arriva plus d'une fois que, livrés à eux-mêmes, les Latins s'éloignèrent du beau et le confondirent avec le laid. Ainsi le ministre d'ailleurs si intelligent de Charlemagne, Alcuin, proscrivait Virgile de son école de Tours, comme dangereux et corrupteur. Charlemagne offrit en don au pape Léon III, qui avait placé la couronne impériale sur sa tête, une bible illustrée d'un frontispice où la laideur règne sans partage. Ève, ce type idéal de la beauté féminine, est devenue dans les illustrations du manuscrit la plus hideuse des créatures. Dès la première heure de sa vie, elle apparaît vieillie, flétrie, dégradée. A cet exemple, on en pourrait ajouter bien d'autres. Qu'en peut-on conclure? Une seule chose, c'est que l'art s'affaiblissait chez les Latins quand ils rompaient tout lien avec la maternelle antiquité; mais cette séparation n'était jamais de longue durée, et chaque communication avec l'Orient, chaque souffle venu de la Grèce, faisaient jaillir une étincelle de ce foyer couvert de cendres. Dès qu'elle avait quelque souvenance, même confuse, de sa jeunesse, l'humanité tressaillait, rajeunissait, et l'amour de la beauté plastique se ranimait dans son âme.

Là est l'explication de l'entraînement universel qui emporta bientôt les esprits vers les écrits et les monumens grecs à mesure qu'ils furent révélés à l'Occident. On sentait que les œuvres antiques avaient cette beauté pénétrante, cet attrait supérieur et puissant dont les productions de l'art chrétien étaient presque toutes dépourvues. Longtemps encore les poètes et les artistes devaient ignorer dans quelles limites il convenait de remettre en honneur la grâce

et la beauté païennes. L'âme moderne hésitait à revêtir ces draperies flottantes; elle n'osait paraître sous l'éclat éblouissant d'une lumineuse nudité. D'ailleurs on ne comprenait pas toujours la noble signification de ces formes exquises. On les copiait, mais en les altérant, et sans en recueillir tout entière la féconde inspiration. Ainsi Dante prend au paganisme son enfer, et tout aussitôt il le dénature; il fait de Caron un ange rebelle, de Minos un démon armé de cornes, grinçant des dents et affublé d'une queue. Son Cerbère est un monstre apocalyptique, et son purgatoire est arrosé par les eaux du Léthé. Certes l'amour de Dante pour Béatrix est aussi ardent qu'il est pur; le poète est non moins épris des attraits corporels de son amante que des vertus incomparables de son âme. Cependant, si j'essaie d'imaginer ce visage « dont le rayonnant sourire eût rendu heureux un homme plongé dans les flammes, » mon esprit ne conçoit aucun objet précis, et reste ébloui par « une splendeur sacrée » qui ne lui représente rien. C'est en vain qu'un souffle païen traverse çà et là cette poésie tour à tour ténébreuse et resplendissante : l'élément plastique y est étouffé dès qu'il tente de naître par un mysticisme épris, il est vrai, de la beauté, mais non pas jusqu'à désarmer devant elle. Plus doux, plus sensuel peut-être, Pétrarque en revient néanmoins sans cesse aux effusions d'un amour où l'adoration extatique et ascétique l'emporte sur la passion. Béatrix était un ange toujours noyé dans de lumineuses profondeurs; Laure est une sainte à laquelle on ne pense que les mains jointes et à genoux. Ni l'une ni l'autre ne produit l'impression d'une pleine et idéale beauté pareille à la souveraine beauté des déesses; mais s'ensuit-il que Dante et Pétrarque n'aient ni entrevu, ni reconnu, ni désiré la beauté païenne? Loin de là, Dante prend Virgile pour guide. Pétrarque est parmi ses contemporains un admirateur et un défenseur des restes de l'art grec. « N'avez-vous pas honte, leur disait-il, de trafiquer de ces merveilles échappées aux mains des barbares? ne rougissez-vous pas de vendre ces colonnes, ces statues et ces tombeaux où dorment vos ancêtres? » L'ardent amour des belles choses antiques fut un des liens qui unirent étroitement Pétrarque et Boccace. Ainsi, lorsque parurent les premiers grands artistes chrétiens, la séve païenne, depuis longtemps couvée et réchauffée, montait et bouillonnait. Sans atteindre la beauté grecque, ils y visaient, ils en approchaient de jour en jour. Est-ce que Nicolas de Pise n'est pas un imitateur parfois heureux des bas-reliefs antiques? Est-ce que la noble tranquillité et la réserve imposante de certaines figures de Giotto n'attestent pas hautement qu'il avait connu et compris quelques-unes des qualités de la plastique grecque? Est-ce que Masaccio, guidé par une sûre intelligence du style classique, n'a pas

mis la fière beauté des marbres grecs dans son Néron ordonnant le supplice de saint Pierre et de saint Paul ? La seule réserve qu'il soit juste de faire ici, c'est que, malgré la puissance des aspirations qui les entraînaient vers la beauté physique pleine, florissante, parfaite, ces maîtres demeurèrent fort en-deçà du but de leurs efforts. Leurs successeurs continuèrent la route commencée; mais avant Raphaël quelqu'un d'entre eux était-il arrivé jusqu'au terme ? Afin de le savoir, jetons un rapide coup d'œil sur quelques-unes des figures nues d'Andrea Mantegna, celui des peintres du xve siècle qui a reçu de l'art grec l'empreinte la plus profonde.

Son maître Francesco Squarcione, artiste médiocre, mais homme passionné pour l'enseignement, avait fait, chose rare alors, le voyage de Grèce. Il en avait rapporté une collection considérable de bas-reliefs, de statues, de copies et de moulages exécutés sur place. De retour à Padoue, sa patrie, il avait formé de toutes ces richesses un musée, et dans ce musée ouvert une école où il commentait les modèles en présence de nombreux élèves. Il avait admis à ses leçons un jeune pâtre d'une habileté précoce à manier le crayon, dont il devina promptement le génie et qu'il aima comme un fils. Cet enfant était Mantegna, qui s'éprit bientôt à tel point des merveilles de l'art grec que Vasari a pu dire de lui : « Il ne cessa jamais de croire que les chefs-d'œuvre des artistes anciens étaient plus achevés que la nature. » Quels furent les fruits de cette admiration enthousiaste ? Il est aisé d'en juger au Louvre même, où sont réunies dans une même salle trois remarquables toiles de Mantegna, *le Parnasse*, *la Sagesse victorieuse des Vices*, et *la Vierge de la Victoire*. N'examinons ici que l'allégorie de *la Sagesse victorieuse des Vices*, où Mantegna s'est servi des formes nues pour traduire une pensée forte et bien définie, et où se manifeste un art parvenu à sa pleine vigueur. Minerve chasse devant elle à coups de lance la cohue des vices humains. La colère dont elle est enflammée n'altère pas sa mâle et superbe beauté. La Philosophie, qui la précède avec la Justice, et qui vole plutôt qu'elle ne marche, lève la main pour souffleter la Volupté, et ce geste est admirable. La Luxure, aux pieds de bouc, fuit à l'approche de Minerve; mais avec quelle effronterie elle regarde la déesse, avec quelle passion elle presse contre son sein nu sa nichée de Vices nouveau-nés ! Poussés par une puissance irrésistible, les Vices se précipitent dans un cloaque dont les eaux noires sont chargées de végétations malsaines. Ce tableau est d'une audace que le succès pouvait seul justifier, et qui se trouve en effet légitimée. Presque partout les laideurs et les difformités que le peintre y a volontairement entassées y sont compensées par le plus heureux emploi de la beauté plastique, drapée et nue. Ce-

pendant quelque chose y manque. Quoi donc? Là pas plus qu'ailleurs, Mantegna n'a réussi à dominer ses modèles antiques. Il s'en souvient, il les imite, parfois même il les répète quand il ne faudrait que s'en inspirer. Au lieu de saisir la belle forme par une heureuse intuition, il semble l'avoir poursuivie avec effort et péniblement maîtrisée. En contemplant ses travaux, que ce soient des compositions religieuses ou de vastes panathénées militaires, comme *les Triomphes de César*, on ne souscrit qu'à demi à ce mot du Squarcione devant les fresques des Eremitani à Padoue : « pure imitation des marbres antiques! » Non, Mantegna n'a dérobé aux belles statues grecques ni les frissons de vie heureuse qui parcourent leurs veines, ni la bienveillante sérénité de leurs fronts, ni l'attrait de leur incomparable sourire.

Afin de marquer mieux encore le point où en était le sentiment de la beauté plastique chez les précurseurs de Raphaël, faisons en avant un pas de plus, et citons le propre maître du Sanzio. Le Pérugin paraît avoir ordinairement échoué dans l'expression de la grâce et de la perfection des formes grecques en restant trop en-deçà, c'est-à-dire en imposant aux sujets païens le style mystique de l'école ombrienne. Les figures des planètes, celles des grands hommes de l'antiquité qu'il a peintes au Cambio, à Pérouse, ne sont grecques et romaines que de nom. Une fois cependant il s'est plus librement lancé dans les voies mythologiques. En 1504, la duchesse de Mantoue, Isabelle d'Este, lui avait commandé un tableau destiné à faire pendant au *Parnasse* de Mantegna. Réunies à l'origine, les deux toiles sont entrées ensemble au musée du Louvre. Le Pérugin a représenté le *Combat de l'Amour et de la Chasteté*. Au milieu d'un vallon consacré à Vénus, les Amours traînent par les cheveux ou par des liens de soie des nymphes qu'ils ont percées de leurs flèches d'or. La Chasteté accourt : elle brise les armes de ces cruels enfans et les frappe avec leurs flambeaux. Au fond, des satyres, complices des Amours, sont, eux aussi, rudement châtiés. Ces personnages présentent les aspects les plus divers de la nudité absolue, et, chose étrange, en cette occasion le peintre mystique, jusque-là si réservé, s'est emporté, et a dépassé un moment la limite. Sa retenue excessive, sa raideur ascétique, sont remplacées ici par une mollesse et une langueur presque sensuelles. La tête des femmes a gardé le caractère virginal, ou peu s'en faut; mais les corps, les hanches surtout, ont je ne sais quelles ondulations voluptueuses. On n'aurait pas expliqué cet excès de hardiesse en disant que le tableau n'est qu'une esquisse légère et rapide. La vérité est, croyons-nous, que Pietro Vanucci y parle un langage qu'il a appris à aimer, qu'il connaît même dans une certaine mesure, mais qui ne lui est pas

naturel et dont il ignore les délicatesses et les nuances. Il n'en sait pas choisir les mots nobles et purs, il en fausse ou en force les termes. Toutefois il se sert de ce langage, il veut s'en servir, parce qu'il en comprend la force et en devine l'éloquence. Comme la plupart des précurseurs éminens de Raphaël, s'il ne réalise pas tout ce qu'il rêve, il prépare du moins ce qu'il n'accomplit pas.

De ces faits incontestables, il est aisé de tirer la conclusion qu'ils renferment. Quoi que dise ou insinue une certaine esthétique, en 1500 il y avait quatorze siècles que la peinture s'efforçait de ressaisir la belle forme païenne, non pour s'en repaître exclusivement, mais pour en revêtir l'idéal chrétien. Elle avait approché de plus en plus du but désiré; elle n'y était pas encore. Ce but, Raphaël le toucha, et, après l'avoir touché, aussitôt il le dépassa.

II.

A l'aurore du XVIe siècle, à l'heure même où Mantegna achevait *le Parnasse* et Pérugin le *Combat de l'Amour et de la Chasteté*, Raphaël, âgé de vingt ans, essayait dans les libres espaces du ciel païen les ailes déjà fortes de son génie. Autour de lui, tout le poussait à s'y aventurer. La nostalgie du beau visible dont les esprits souffraient depuis plusieurs siècles était devenue une passion impérieuse. Au spectacle excitant des marbres et des bronzes antiques chaque jour exhumés était venue s'ajouter la lecture assidue du *Banquet* de Platon. Ce livre extraordinaire semblait avoir été composé pour mettre d'accord les brûlantes extases de l'amour et l'austérité de la morale chrétienne. Dès qu'on l'eut retrouvé, ce fut d'un bout à l'autre de l'Italie à qui en apprendrait et à qui en répéterait les passages émouvans. Poètes et érudits, politiques et théologiens, guerriers vaillans et doctes princesses, tantôt le soir dans les riches palais, tantôt le jour sous les ombrages des jardins, tenaient de longs discours dont le sujet était invariablement l'éloge de la beauté physique unie à l'éclat de la vertu; mais cette divine harmonie de la chasteté et de la passion était bien plus dans les paroles que dans les mœurs et dans les théories que dans les œuvres. Entre les deux puissances qu'on lui demandait de concilier, l'art, — on l'a vu, — ne parvenait pas encore à tenir la balance égale. Cependant l'esthétique sublime du *Banquet* allait enfin être comprise et pratiquée. Quelqu'un avait-il expliqué à Raphaël le discours où Diotime enseigne à Socrate que, pour s'élever jusqu'à la beauté de l'âme, il faut commencer par contempler de beaux corps? l'avait-il entendu commenter dans l'une de ces réunions savantes que présidaient ses amis ou ses protecteurs? On ne sait; mais

entre la doctrine esthétique du *Banquet* et la pensée qui a guidé le peintre des *Grâces*, de *Galatée* et de *Psyché*, il est impossible de ne pas remarquer plus d'une frappante ressemblance. Parmi les sujets antiques, Raphaël s'arrête naturellement à ceux qui se rattachent aux mouvemens et aux passions de l'âme. Avec une pénétration prodigieuse, qui est comme une seconde vue, il en saisit le sens le plus beau, et excelle surtout à en traduire les aspects sympathiques. Enfin il s'exprime au moyen de formes presque toujours nues, moins régulières peut-être et moins abstraites que les formes grecques, mais cependant puissantes, exquises, originales et merveilleusement pures.

Le tableau des *Trois Grâces* en est une première preuve. Sur cette page de la vingtième année de Raphaël, comme sur tout ce qui a trait à sa jeunesse, les détails biographiques sont d'une extrême rareté; mais l'histoire de ce joyau de l'art est écrite par la main même du peintre dans le dessin qui en fut le germe et qui appartient aujourd'hui à l'Académie des Beaux-Arts de Venise. En 1503, Raphaël était venu à Sienne travailler avec Pinturicchio aux peintures de la bibliothèque de la cathédrale. Au milieu de cette *libreria* était alors le groupe antique des *Trois Grâces*, rendu à la lumière depuis le XIIIe siècle et rayonnant de jeunesse et de fraîcheur malgré ses mutilations et ses blessures. Le dessin à la plume de l'Académie de Venise nous apprend que Raphaël, un jour qu'il était enfermé dans la bibliothèque, avait commencé par esquisser une figure drapée de sainte. Son éducation chrétienne et le souvenir des leçons du Pérugin le dominaient encore. Cependant la beauté grecque était là, exerçant sur les regards et sur l'âme du jeune homme une mystérieuse attraction. Combien de temps résista-t-il à cet appel? Combien dura le combat qu'il eut à soutenir contre le pouvoir des trois enchanteresses? Ce qu'il y a de certain, c'est que la sainte fut abandonnée pour ses rivales. Raphaël retourna la feuille, et sa plume traça sur le verso, d'après le marbre païen, un croquis où du premier coup, en dépit d'une inexpérience évidente, son génie prit possession de la forme plastique et nue et la marqua de son empreinte personnelle. Un an plus tard, le dessin devint tableau et se changea en cette miniature peinte à l'huile sur un panneau de sept pouces qui est une des grandes choses de l'art moderne. Qu'on la contemple en Angleterre dans la collection de lord Ward, ou que, sans passer le détroit, on se contente de l'étudier dans la fine et moelleuse gravure de M. Forster, cette création proclame avec éloquence que la complète nudité peut devenir le signe esthétique éclatant et parfait de la beauté morale. *Les Trois Grâces* du Sanzio sont des âmes naïves, innocentes et tendres dans

des corps dont la chasteté égale seule la beauté charmante. Devant elles, je défie tout cœur délicat et sain, non pas d'être ému, mais d'être troublé un seul instant. Pour démêler la cause de cette impression aussi noble que délicieuse, il faut chercher ce qu'expriment ces formes virginales et pourtant florissantes et pleines de vie, ces bras entrelacés, ces cous flexibles voilés de longs cheveux et ces têtes penchées. Sous le pinceau de Raphaël, le modèle grec a subi une transformation; mais laquelle? Dirons-nous, avec M. Gruyer, que ces ravissantes jeunes filles sont plutôt des *Charités* que des *Grâces*, et des sœurs de l'archange saint Michel plutôt que des filles de Jupiter et d'Eurynome? Ce groupe comporte, à notre avis, une interprétation plus large. A son point culminant, l'idée païenne touche l'idée chrétienne et se confond avec elle au sein d'une conception plus générale qui les embrasse l'une et l'autre après leur avoir imposé le sacrifice de ce que chacune d'elles renferme d'excessif. C'est à ce point de jonction que Raphaël s'est placé avec la tranquille audace et l'infaillible certitude de son génie. Les Grâces étaient chez les Grecs le symbole de cette harmonie sociale qu'établissent la bienveillance et la mutuelle sympathie. Nous dirons, en nous servant d'un mot heureux de Proclus, que Raphaël en a fait des *Bontés*. La charité chrétienne est une vertu touchante et généreuse jusqu'à l'abnégation, mais voilée, drapée, cachée, agissant dans l'ombre et prodiguant ses dons dans le mystère. Les trois charmantes filles du Sanzio expriment bien la bonté compatissante, prête au bienfait et déjà comme inclinée vers la souffrance, mais en pleine lumière et sous la forme radieuse de la jeunesse innocente et de l'amour pur. Ce que je vois dans ces doux visages fraternels et dans ces attitudes adorablement ingénues n'a donc rien qui soit en particulier païen ou chrétien. Je n'y découvre que le sentiment humain et l'accent spiritualiste traduits en un langage incontestablement moderne et cependant d'origine antique. Si Phidias eût vécu en 1500, il n'eût pas eu d'autre style. Une comparaison m'aidera à définir cet harmonieux mélange. Il y a des enfans sur la figure desquels l'image de la mère et la ressemblance du père paraissent à la fois distincts et délicatement fondus, et dont cependant le jeune et frais visage offre un caractère nouveau et profondément individuel. Tel est ce tableau des *Trois Grâces*, premier fruit du mariage de Raphaël adolescent avec la Muse antique.

Par ce coup d'essai, il était entré en possession du dessin et du modelé qui devaient caractériser désormais son idéal plastique. Cependant *les Trois Graces* n'étaient encore que des symboles, que des figures sculpturales expressives assurément, mais que n'animaient pas les flammes de la passion. Le peintre sut plus tard,

sans l'altérer, rendre la beauté tour à tour sévère et attendrissante, pathétique et terrible. Pour le constater, franchissons un intervalle de dix années, et allons voir travailler Raphaël dans la villa d'Augustin Chigi, appelée depuis la Farnésine. Ce n'est pas que, de 1504 à 1514, il eût renoncé aux sujets antiques : il en avait traité plusieurs avec une puissance toute nouvelle. Pour ne parler que des principaux, il avait exécuté au Vatican l'*École d'Athènes* et *le Parnasse*. Toutefois, quelque admiration que l'on professe pour ces grandes compositions, on ne pourrait y signaler ni la vitalité brillante ni la riche plasticité qui ont élevé Raphaël presque à la hauteur des maîtres grecs. Dans l'*École d'Athènes*, œuvre essentiellement philosophique, ces qualités eussent été déplacées. *Le Parnasse* au contraire les réclamait; cependant l'Apollon de Raphaël, bien que noble, élégant et très supérieur à celui de Mantegna, laisse à désirer un peu plus de santé et de vigueur olympiennes. Près de lui, les Muses, d'ailleurs savamment groupées, ressemblent trop à d'aimables personnes du XVIe siècle travesties en vierges païennes. Tout autre est l'impression que l'on recueille quand, en sortant des chambres du Vatican, on se rend à la villa Chigi.

Là, il faut étudier d'abord la fresque du *Triomphe de Galatée*, antérieure de quelques années à celles où est représentée l'*Histoire de Psyché*. Galatée n'occupe dans l'olympe païen qu'un rang fort secondaire, et, quoique Homère lui ait donné le nom d'illustre, il est permis de penser que, sans Raphaël, la fille de Nérée et de Doris n'eût guère été connue des modernes. Comment fut-il amené à choisir ce sujet? Ses biographes ne le disent pas, mais il est possible de le conjecturer. Les écrits des anciens nous offrent trois aspects différens du personnage de Galatée. Celle de Théocrite est une jeune Sicilienne, sensuelle et provoquante, qui lance des pommes sur les moutons de Polyphème pour attirer son attention et exciter ses désirs. Un peu moins hardie, mais aussi rustique, la Galatée de Lucien est une coquette de village, fière à l'excès d'avoir été distinguée par le géant, dont elle vante, en se rengorgeant, la beauté mâle et le talent de virtuose. Au contraire la néréide des *Métamorphoses* d'Ovide est une charmante reine des mers, passionnée, mais délicate, éprise du bel Acis et exécrant Polyphème. Elle raconte elle-même à Scylla, sa confidente, qu'un jour, comme elle reposait sur le sein de son amant, le cyclope les avait surpris et que, dans sa fureur jalouse, il avait écrasé le pauvre Acis sous un énorme quartier de roche. A cette vue, folle de douleur, Galatée s'était précipitée dans les eaux pour regagner le palais de son père. — Les savans amis de Raphaël lui exposèrent sans doute les trois versions de la légende mythologique. On tint conseil probablement, et cha-

cun émit son avis. Bibbiena ou quelque autre libertin dut voter pour la Galatée de Théocrite, le galant Bembo pour celle de Lucien, et le sentimental Castiglione pour l'amante désolée d'Acis. La fresque prouve que Raphaël s'est attaché à la donnée d'Ovide, la seule qui fût élevée, pathétique et susceptible de revêtir des formes idéales. Il comprit que ce qu'il y avait de touchant et de vraiment plastique dans la légende de Galatée, c'était le spectacle de la blanche néréide fuyant, le cœur brisé et les yeux tournés au ciel, le rivage où venait de périr son amant. Cette interprétation naturelle, à laquelle M. Gruyer conduit si bien son lecteur, ne le satisfait point complétement lui-même. Plus raphaélesque, à notre sens, que Raphaël, il veut, à l'exemple de Passavant, que cette fresque représente d'une manière abstraite le triomphe de l'âme sur la matière et de l'esprit sur les sens. Pour rester dans la juste mesure et pour écarter, malgré la tradition, l'idée d'un triomphe quelconque, si profondément étrangère à ce sujet, le savant critique n'aurait eu qu'à relire l'analyse esthétique qu'il a écrite du tableau.

En effet, que Raphaël dans sa *Galatée* soit en même temps très grec, très passionné et très spiritualiste, c'est-à-dire supérieur, par cette réunion de mérites divers, et à l'art grec et à l'art du moyen âge, on peut le démontrer sans lui attribuer ni intentions allégoriques ni visées abstraites. Et d'abord, quant à la fille de Nérée, Raphaël a voulu la faire belle, d'une beauté idéale; sa lettre à Balthazar Castiglione l'atteste éloquemment. Y a-t-il réussi? Qui le nierait à la vue de ce corps jeune et florissant que rien ne voile, et dont la grâce, la souplesse et les proportions se font admirer encore sous les tristes dégradations de la fresque? D'ailleurs la fidèle gravure de Marc-Antoine et le souvenir des chefs-d'œuvre du maître aident l'esprit à rendre leur coloris velouté et leur ondoyante mollesse à ces formes divines. L'Amour qui glisse dans les ondes au-devant de Galatée, et dont le regard cherche les yeux de la néréide, est un de ces incomparables enfans qui naissent dès que le Sanzio leur commande d'exister. Si la beauté plastique n'est pas dans ces deux figures, où donc la trouver? Elle abonde encore autour de Galatée, et le frais cortége qui l'accompagne eût excité l'envie de Zeuxis ou d'Apelles. La jeune nymphe marine qui, assise sur la croupe d'un vigoureux triton, l'enlace de ses bras par un mouvement voluptueux et pourtant chaste, n'a pas de rivales parmi les marbres grecs. Maintenant d'où vient que ce déploiement de nudités ne peut blesser le regard le plus sévère? D'où vient au contraire qu'on est noblement charmé, que peu à peu on arrive à n'en plus recueillir qu'une jouissance exclusivement intellectuelle? Ces

impressions élevées s'expliquent par le degré extraordinaire de vie morale que manifestent les deux ou trois personnages principaux de cette scène mythologique. Galatée, c'est l'incarnation de la douleur dans la beauté. L'antique Niobé, dont elle rappelle les traits, ne souffre pas autant et n'est pas plus belle. L'art grec n'avait pas osé mettre tant de passion dans d'aussi belles formes. Il avait eu raison à son point de vue, car, même quand il peignait, l'art grec croyait devoir toujours suivre les lois de la sculpture, et celle-ci redoute justement les agitations violentes. Avec la clairvoyance du génie, Raphaël a compris que la peinture pouvait le prendre d'un vol plus large et plus hardi. Timanthe cacha, dit-on, le visage d'Agamemnon pleurant Iphigénie qu'on allait immoler. Ce trait, vrai ou faux, ne sera jamais imputé à Raphaël, qui a découvert non-seulement le visage, mais le corps magnifique de Galatée à l'heure même où la mort d'Acis a fait succéder pour elle les angoisses du désespoir aux ravissemens de l'amour. La douleur de la néréide purifie sa nudité. A travers ce corps ravissant, l'âme transparaît, et c'est elle qui conquiert l'attention et maîtrise le regard. En voyant cette attitude si pathétique, personne n'accordera que l'artiste n'ait obéi qu'au désir de peindre la nudité pour elle-même. D'autre part, devant tant de beauté physique, comment se laisser aller à de mystiques interprétations? Ni si bas, ni si haut. La *Galatée* exprime le sentiment purement psychologique et humain de la douleur amoureuse sous des formes parfaites que l'âme remplit et domine sans rien ôter à la beauté du corps. L'inspiration païenne a passé par là; mais elle a rencontré l'intelligence moderne, qui, tout en l'admettant, l'a domptée.

Veut-on d'ailleurs soumettre cette appréciation à une contre-épreuve décisive, qu'on étudie les tableaux grecs ou modernes conçus d'après la même donnée. La seule Galatée peinte dont l'antiquité fasse mention est celle que vante Philostrate. La description qu'en donne ce rhéteur, d'après un tableau qui n'existe plus, suggère l'image d'une jolie nymphe nue portée dans un char que mène un double attelage de dauphins. Elle est là, jouant sur les eaux, heureuse, souriante, le sein palpitant, appuyée sur son bras replié et laissant traîner hors du char son pied blanc dans les vagues claires. Un voile léger, gonflé par la brise, abrite son front et jette sur son visage un reflet rose, moins rose que l'incarnat de ses joues. De son âme, pas un mot. D'ailleurs en a-t-elle une? Si Raphaël a cédé au penchant impérieux que certains critiques lui prêtent, s'il a mis son ambition à n'offrir aux regards qu'un « bel animal » féminin, que n'a-t-il donc suivi le texte de Philostrate? Cet auteur était alors connu, et les savans amis de l'artiste, tous plus ou moins

friands de sensualités pittoresques, n'ont pu manquer de lui donner de bons conseils païens. Ces conseils, comment ne les a-t-il pas écoutés? A supposer qu'il n'ait pris l'avis de personne, d'où vient que sa fantaisie ne l'a pas entraîné dans le sens où l'on dit qu'elle inclinait, et où, par exemple, est tombé en plein Annibal Carrache? La *Galatée* de ce dernier, au palais Farnèse, n'est plus qu'une néréide vulgaire qui s'abandonne à un triton grossier. Ni l'habileté décorative du peintre, ni la brillante ordonnance de son tableau, ne dissimulent l'abîme qui sépare son œuvre de la création si poétique et si noblement expressive du Sanzio. Ici Carrache n'a emprunté à la plastique des Grecs que les dos qui se tordent, les membres qui ploient, les chairs qui frissonnent : il a compris la beauté païenne en écolier sensuel. Raphaël, lui, l'a comprise en maître, c'est-à-dire en penseur, car il en a surtout mesuré, renouvelé et agrandi la puissance expressive. On fait injure à son génie quand on lui impute je ne sais quel paganisme physique. Sa *Galatée* témoigne qu'entre ses mains la forme païenne renaquit, mais plus animée, plus parlante, plus touchante qu'elle ne le fut jamais, même aux plus beaux jours de la Grèce. Mais c'est dans l'*Histoire de Psyché* qu'apparaît toute la puissance du type nouveau réalisé par Raphaël. Si ces fresques n'existaient pas, on ignorerait quelle prodigieuse diversité d'états psychologiques il a su traduire à l'aide de la forme humaine telle qu'il l'avait conçue. Ce dramatique poème de Psyché, la sculpture grecque n'aurait pu l'interpréter sans violer ses propres lois, et la peinture grecque ne l'eût pas osé. L'âme y jouait un trop grand rôle pour que l'art païen songeât à en braver les difficultés. Il exigeait aussi un éclat de beauté corporelle que repoussait la rigueur mystique du catholicisme. Il fallait donc là, comme dans le tableau des *Trois Grâces* et dans la composition de *Galatée*, rapprocher des élémens presque contradictoires et résoudre ce qu'on pourrait appeler une grave antinomie esthétique.

Raphaël avait trente-trois ans; son génie était dans la plénitude de la force et sa fin approchait lorsqu'il médita profondément cette fable. Les philosophes disent parfois que l'âme humaine se fait un corps à son image, je dirais volontiers que, dans les fresques de *Psyché*, l'âme moderne s'est créé un corps idéal et nouveau. Devant cet olympe de Raphaël, j'ai subi, je m'en souviens, une impression comparable à celle que j'avais éprouvée quand je vis pour la première fois les dieux mutilés de Phidias. Pourtant combien de causes sont venues en atténuer le charme et en affaiblir l'éloquence! Accablé de travaux trop nombreux, le maître a tracé les dessins de ces fresques, mais il en a abandonné l'exécution au pinceau de ses élèves. De plus, exposées aux influences du chaud, du

froid et de l'humidité, ces figures, dès la fin du XVIIe siècle, étaient menacées d'une ruine prochaine. Il fallut les sauver à tout prix. Carlo Maratta fit donc clore la *loggia* au moyen de fenêtres et de portes; puis il se décida à exécuter de nombreux repeints, et, afin d'empêcher l'enduit de se détacher du fond, il le cribla de mille huit cents armatures métalliques. On comprend quelles altérations ces expédiens ont dû infliger à la physionomie des personnages. Leurs membres divins sont percés de blessures ou marqués çà et là de retouches fâcheuses, et l'éther léger où ils respiraient autrefois s'est changé en une voûte pesante d'un bleu mat, dur et criard. Eh bien! malgré l'imperfection relative de l'exécution, malgré les injures du temps et des restaurations, qui ne sont trop souvent que des dégradations pieuses, la pensée, la forme, le style, l'inspiration du maître se révèlent encore. Quiconque sait regarder les retrouve, et peut arriver à comprendre la beauté de l'œuvre.

La fable de Psyché est l'histoire symbolique de l'âme aux prises avec les passions et les épreuves de la vie et s'élevant sur les ailes de l'amour jusqu'à la félicité céleste. C'était chez les Grecs une de ces légendes sacrées dont la représentation mimée faisait partie de la célébration des mystères, et servait à inculquer profondément une vérité religieuse dans l'esprit des initiés. Grâce à la signification morale qu'elle contenait, cette légende avait été dès l'origine adoptée par le christianisme. Cependant rien n'était plus aisé que de l'abaisser au genre anecdotique, et même, — Apulée l'a prouvé, — de la transformer en roman licencieux. Il est possible, ainsi qu'on l'a prétendu, que ce sujet ait été indiqué à Raphaël par l'Arioste; mais c'est bien le peintre qui, écartant les détails vulgaires, graveleux ou obscènes dans lesquels se complaît l'auteur de *l'Ane d'or*, a rétabli et agrandi le sens religieux du mythe païen. Il est même à croire qu'il ne l'a pas compris du premier coup. On sait en effet que, pour se préparer et s'éprouver, il avait, dans une longue suite de dessins, suivi pas à pas le récit d'Apulée. Ces dessins sont perdus; mais les imitations, quoique fort défectueuses, qu'en ont gravées Agostino de Venise et le Maître au Dé montrent que Raphaël avait d'abord reproduit la légende sous sa forme anecdotique. Il ne s'en tint pas là, et, obéissant aux impulsions de son intelligence, il s'éleva plus tard à la conception épique de cet admirable sujet. De là ces fresques, de là surtout ces pendentifs où le nu, malgré la dramatique énergie des attitudes, ne parle qu'à l'esprit, parce qu'il n'est que le signe visible des secrets mouvemens de l'âme.

Sans étudier un à un ces nombreux personnages, prenez, par exemple, Mercure, l'Amour, Vénus et Psyché elle-même. Autant de

figures, autant de créations originales et de conceptions spiritualistes. Mercure, dans l'écrit d'Apulée, est chargé d'annoncer à son de trompe une belle récompense pour qui ramènera à Vénus Psyché fugitive.

> Quiconque enseignera sa retraite à Vénus,
> Comme c'est chose qui la touche,
> Aura trois baisers de sa bouche (1).

Au lieu de ce crieur public, au lieu de ce messager à fonctions équivoques, Raphaël a imaginé un être aérien, un élégant éphèbe, rapide comme la pensée, souriant comme la jeunesse, souple et fort comme un dieu adolescent. Ce n'est là ni le malicieux Hermès, ni l'archange tombant sur Satan pareil à la foudre; c'est, chose jusqu'alors inconnue, la parfaite image de ce que serait l'homme soudainement doué du pouvoir d'emporter son corps à travers l'étendue immense. Toutefois l'insouciant Mercure est de beaucoup inférieur à l'Amour. Aussi Raphaël a-t-il traité avec prédilection la figure d'Éros, et il est infiniment regrettable qu'il n'ait pu peindre lui-même les dessins qu'il en avait tracés. A ne le considérer que dans les pendentifs, Éros paraît trois fois. On le voit d'abord recevant de sa mère l'ordre cruel de persécuter Psyché. Au geste terrible de Vénus, qui signifie :

> La fille d'un mortel en veut à ma puissance.
> Rendez-la malheureuse!...

les regards attendris qu'Éros attache sur Psyché répondent qu'il désobéira. Un peu plus loin, déjà secrètement uni à Psyché, il vole vers le ciel et prend les Grâces à témoin de la beauté de son amie. Enfin, n'ayant pu fléchir Vénus, il demande à Jupiter lui-même d'approuver sa mésalliance. C'est dans ce groupe de Jupiter et d'Éros que Raphaël a rapproché avec un art sans égal la sereine beauté de la vieillesse immortelle et la grâce de la jeunesse animée par la première étincelle de la passion. Si le Sanzio a su mettre à la fois dans ce personnage d'Éros tant de pureté naïve, de tendresse et de désir, c'est qu'il a *repensé* l'idée de l'amour et qu'il se l'est intimement appropriée. Il n'a point représenté l'amour des obscures cosmogonies, simple force attractive qui agrége les atomes élémentaires. Il n'a pas songé à l'amour païen des siècles plus récens, ministre aveugle d'une puissance fatale. Il n'eût pas moins repoussé cet amour égoïste et brutal qui cueille en passant les

(1) Ici et plus bas je cite la traduction de La Fontaine, qui adoucit beaucoup la hardiesse du texte.

jeunes âmes comme des fleurs, et les jette dans la boue après en avoir épuisé le parfum. L'Éros de Raphaël se tient à égale distance entre la sensualité et l'extase. Ne dites pas qu'il y a en lui quelque chose de l'ange ou du chérubin. Non, s'ils devenaient amoureux, les anges et les chérubins perdraient leurs ailes et leur séraphique nature. Or cet Éros, c'est l'amour amoureux, l'amour épris de la beauté visible; seulement cette beauté, il la veut unie à l'esprit, et voilà pourquoi il choisit Psyché, c'est-à-dire une âme.

Conséquent avec lui-même, l'artiste a pareillement transfiguré le personnage de Vénus. On en jugerait mal en regardant les plafonds de la Farnésine, où prédomine la main de ses élèves. C'est dans les pendentifs qu'il convient d'étudier l'image de la déesse. Elle y paraît cinq fois, et son caractère va s'élevant de degré en degré. Elle est d'abord terrible quand elle ordonne à Éros de persécuter Psyché, puis courroucée et superbe quand elle se plaint à Junon et à Cérès, et enfin gracieuse et fière quand elle monte vers Jupiter. Jusque-là cependant elle n'est guère que païenne. Aux pieds du maître des dieux au contraire, humiliée, suppliante, les yeux noyés de larmes et implorant un suprême secours, on la prendrait pour une vierge chrétienne, si quelque draperie voilait son beau corps; mais où se découvre avec évidence l'inspiration essentiellement personnelle et toute moderne du peintre, c'est dans le groupe de Vénus apaisée et accordant à Psyché son pardon. La déesse se tient debout, penchée légèrement en arrière et le visage tourné vers la droite. Les lignes de ses membres sont pures et calmes. Ses formes, un peu plus riches et aussi un peu plus individuelles que celles de la plastique grecque, se développent avec une irréprochable décence. Les deux bras, qui s'élèvent et s'ouvrent en un geste de maternel amour, ont une expression surhumaine. Les yeux sont inondés de tendresse, et le front, frappé d'en haut par une clarté céleste, a je ne sais quel rayonnement sacré. Naïve et timide, Psyché se tient aux genoux de celle qu'elle espère fléchir. Leurs regards se cherchent et se confondent; les deux femmes semblent n'avoir plus qu'un seul cœur. Cependant c'est sur la déesse que l'attention est attirée et se reporte toujours. On ne peut se détacher de cette figure étonnante où la beauté féminine, manifestée tout entière, sans voile et dans son plein éclat, n'exprime pourtant que l'idée absolument spirituelle de la clémence divine. Le dessin de cette Vénus est au Louvre, exécuté au crayon rouge avec une incroyable puissance de premier jet. Cette esquisse a été faite d'après le modèle vivant, certains détails l'attestent; mais ce qui est non moins évident, c'est que la pensée de Raphaël était si haute que sa main idéalisait le modèle en le reproduisant.

Lorsque je me rappelle cet épisode de la fresque, ou lorsque je me place au Louvre en présence de ce dessin magnifique, je ne puis m'empêcher de comparer la Vénus de la Farnésine à la Vénus de Milo. Les deux figures font paraître avec une singulière clarté les ressemblances qui rattachent et les différences qui séparent la plastique grecque et la peinture de la renaissance parvenues à leur suprême perfection. La ressemblance, c'est que les deux déesses représentent, sous son aspect souverainement noble, ce que les hommes appellent par excellence la beauté. La différence, c'est que dans la Vénus antique la divine splendeur du corps l'emporte un peu sur la puissance de l'expression morale, tandis que c'est l'inverse dans la Vénus raphaélesque. Chez celle-ci, le prestige de la beauté est encore surpassé par le rayonnement de l'âme. Pourtant entre le signe et l'idée l'harmonie est complète, parce que le signe, bien qu'admirable, n'a que l'importance qui lui revient, et que l'expression morale, quoique vive et intense, donne au signe l'accent, l'éloquence, la vie, sans le déformer. Les deux élémens rivaux sont conciliés par le sacrifice réciproque de leurs prétentions extrêmes. Du paganisme, Raphaël a retranché cette plasticité qui appelle le regard sur elle-même; du mysticisme, il a écarté la raideur et l'austérité. Il n'y a plus entre le sentiment de ses personnages et leurs formes corporelles qu'une suave consonnance. Les païens, s'ils revenaient, n'y trouveraient pas assez leur compte, et y regretteraient un certain surcroît de vitalité frémissante. Au contraire les âmes dévotes jusqu'à l'ascétisme murmuraient déjà au XVIe siècle et gémissent encore aujourd'hui de cette brillante réintégration de la forme. Concluons-en hardiment que l'idéal réalisé par Raphaël est une conception nouvelle marquée d'un caractère de complète indépendance, mais néanmoins spiritualiste au plus haut degré. Le jugement de M. Taine sur le génie de Raphaël, tel qu'il se révèle dans son œuvre païenne, est donc une erreur des plus étranges. Qu'un esprit de cette distinction et de cette trempe ait pu se fourvoyer ainsi, on ne le comprend pas. Quant à M. Gruyer, il est resté en-deçà des conséquences de son travail. Passavant, lui, ne s'est pas trompé en disant que l'originalité de Raphaël n'est manifestée tout entière que par ses compositions mythologiques; mais il n'a ni expliqué ni démontré son opinion. Cette explication et cette preuve, nous avons essayé de les donner. Or si nous y avons réussi, si Raphaël est au-dessus et au-delà de son temps, il a donc eu en lui-même des facultés personnelles supérieures à l'influence de son siècle et de son milieu. Cette conclusion légitime des analyses précédentes sera confirmée par un coup d'œil jeté sur l'intelligence et sur le caractère de l'artiste.

III.

Trois puissances concourent à produire le génie : les circonstances extérieures qui lui préparent un terrain favorable, le don inné qui le constitue, la volonté qui le développe. En étudiant la race, le milieu, le moment où tel grand artiste a pris naissance, on explique jusqu'à un certain point ses ressemblances avec les artistes qui furent ses compatriotes et ses contemporains, et ces ressemblances, la science doit les constater. Nous ne voyons là pourtant que la moitié de ce qu'il faut savoir et de ce qu'on aspire à connaître, car la détermination des différences est tout aussi importante. D'ailleurs ce qui intéresse le plus vivement dans les maîtres de l'humanité, ne sont-ce pas les traits individuels, distinctifs, caractéristiques, en un mot l'originalité? Envisagés uniquement au point de vue des influences extérieures qui les ont ou suscités ou secondés, peu s'en faut qu'ils n'apparaissent plus que comme des résultantes ou des produits. Que devient alors leur puissance créatrice, et où retrouver leur dignité d'êtres libres? N'est-ce pas plutôt en eux-mêmes qu'il faut chercher les sources de leur grandeur? Assez longtemps la critique a considéré Raphaël par le dehors; le moment est venu de le contempler, s'il se peut, dans son âme même. Certes cette psychologie n'est pas facile à écrire. Point de mémoires, point de correspondance suivie où Raphaël se soit épanché : quelques lettres à peine où les affaires occupent plus de place que les sentimens et les pensées. Chez lui, nul souci de s'étaler, nul besoin d'occuper de sa personne ni ses contemporains ni la postérité. Avec le peu qu'on sait de lui, il est possible toutefois de ressaisir et de décrire, je ne dis pas dans leurs moindres linéamens, mais dans quelques-uns de leurs traits caractéristiques, les puissances intellectuelles et morales qu'il ne tira que de son propre fonds.

La forme humaine, drapée ou nue, mais principalement nue, est le langage le plus expressif de la peinture. Les maîtres des maîtres sont ceux qui parlent le mieux cet idiome exquis. Raphaël l'a manié avec une supériorité incomparable. Dans ses tableaux païens, on l'a vu, la nudité est belle et naïve, expressive et chaste. Ses personnages nus n'ont jamais l'air déshabillé; on dirait qu'ils n'ont jamais senti ni la pression d'une ceinture ni le poids d'un vêtement. Ils ignorent qu'aucun voile ne les couvre; ils ne désirent pas être regardés, ne craignent pas de l'être; ils ne savent pas qu'on les voit. De là dans les figures féminines une suave innocence, plus divine même que la pudeur, et dans ses images d'hommes une décence natu-

relle, inconsciente, pleine d'héroïque noblesse. Cette divination d'un état d'indépendance physique que l'humanité ne connut à ce point en aucun temps ni en aucun pays, pas même dans la Grèce antique, est à coup sûr une faculté essentiellement personnelle. Ajoutez que partout où la main d'un élève n'a pas trahi la pensée de l'artiste, on ne saurait surprendre la moindre trace de ce défaut qui se nomme la manière. La manière en peinture est une habitude fâcheuse, une sorte de routine individuelle où se dénote une certaine absence de verve et de fécondité. Or, quoique les êtres auxquels Raphaël a soufflé la vie soient de la même famille et procèdent avec évidence du même père, chacun a la physionomie de son âge, de son sexe et de son caractère. Par exemple, il a créé des légions de bambins adorables : en est-il un seul qui soit la répétition d'un autre? Et quand il arrive au peintre d'enflammer de l'éclair du génie le regard d'un de ces enfans, un miracle d'harmonie opère aussitôt la fusion entre ce jeune corps et cette âme d'un autre âge, comme dans le Jésus de *la Vierge de Saint-Sixte*. Ce naturel, cette souplesse, cette fécondité inépuisable, cet art de varier à l'infini les aspects de la forme nue, quel milieu, quels maîtres, quel moment, pourraient les donner à qui n'en aurait pas reçu le don dès sa naissance?

Pour déposséder le génie au profit des énergies physiques et sociales, on invoque les spectacles dont chacun était témoin au début du XVIe siècle, et qui ont dû imprimer aux facultés plastiques de l'artiste la direction qu'elles ont suivie. Ces faits, nous les admettons avec une partie des conséquences qu'on en déduit. Sans contredit, vers 1500, le corps et la force physique jouaient dans les mœurs un rôle plus considérable qu'aujourd'hui. Le costume d'ailleurs, plus étroit, dessinait mieux les mouvemens des membres. Que ces déploiemens habituels de vigueur musculaire, ces fréquentes exhibitions de formes humaines, aient développé chez les peintres l'intelligence du nu, nous ne le nions pas. Raphaël, comme ses camarades, reçut cette éducation du regard, d'autant plus efficace qu'elle était incessante. Dès ses jeunes années, il eut sous les yeux, soit aux fêtes ducales d'Urbin, soit chaque jour près des murs de la ville, les exercices de l'*aïta*, divertissement national analogue à notre jeu de barres. Son esprit éveillé étudia certainement avec une curiosité avide les élans, les bonds, les feintes des combattans et les contractions de leurs muscles, faciles à saisir sous le tissu collant des justaucorps. Plus tard il assista aux courses d'hommes nus qui faisaient partie du programme de certaines fêtes romaines. A tout moment, il voyait des rixes terribles que multipliaient la violence des passions et la férocité des mœurs. En présence de ces mille scènes où le corps était l'acteur principal, on

comprend qu'il ait acquis le vif sentiment des gestes énergiques, des attitudes viriles, des poses athlétiques; mais comment ces exercices d'hommes ou de jeunes garçons, comment ces conflits de la force brutale, lui auraient-ils révélé la grâce ingénue de la nudité virginale? Lorsque Praxitèle eut terminé sa plus belle statue d'Aphrodite, la déesse s'écria, dit-on : « Où donc cet artiste m'a-t-il vue? » Les Grâces de Raphaël, sa Vénus, sa Galatée, ses nymphes, auraient pu s'étonner plus justement et demander : « Où donc Raphaël a-t-il surpris le secret de notre beauté? » En aucune des villes qu'habita le peintre, il ne rencontra ces apparitions de la femme dont il a laissé tant d'images radieuses. D'ailleurs à quels modèles vivans assez nombreux, assez parfaits, assez intelligens, eût-il emprunté ces formes si diverses, ces nuances si délicates de l'idéal féminin?

Afin de s'assurer par une observation décisive que le sens de la beauté plastique, au point où il le posséda, fut bien chez Raphaël chose personnelle et innée, qu'on regarde à côté de lui ses deux puissans émules, Michel-Ange et Léonard de Vinci. Quelque grand que soit le premier, il faut fermer les yeux pour ne pas voir qu'il n'a su dessiner que des athlètes. Sous ce crayon dantesque, la femme, la jeune fille, l'enfant même, revêtent des proportions herculéennes, développent des muscles de lutteurs. Dites qu'il a cédé au plaisir de faire des corps, à la bonne heure, vous serez dans le vrai; mais il a expié cet amour désordonné du relief anatomique en tombant dans une monotonie dont Raphaël s'est toujours préservé. Quant à Léonard, ni sa prodigieuse science, ni sa passion pour les beautés de l'antique, qu'il connut et put contempler autant que Raphaël, ne lui donnèrent l'intuition de la plasticité éloquente et pure, que la nature, paraît-il, lui avait un peu refusée. Trop voluptueuse et pas assez belle, sa *Léda* a les hanches fortes, le buste court, l'expression sensuelle. Pour les têtes les plus diverses, ce maître si habile n'a qu'un sourire, le sourire fascinateur et troublant de la *Monna Lisa*, qu'on est surpris de voir errer et sur la bouche de la Vierge et sur les lèvres mystiques et maternelles de sainte Anne. Au reste, ce qui manquait à son génie, il le savait bien. Il gémissait de poursuivre en vain la perfection achevée de la forme visible, et il fit dire à Platino Pilato, dans une épitaphe composée pour lui de son vivant et sous ses yeux :

Mirator veterum, discipulusque memor,
Defuit una mihi symmetria prisca. Peregi
Quid potui. Veniam da mihi, posteritas (1).

(1) « Admirateur et disciple reconnaissant des anciens, il m'a pourtant manqué leur science de la proportion. J'ai fait ce que j'ai pu. Que la postérité me soit indulgente. »

Noble aveu qui honore le grand artiste et qui oppose un démenti sans réplique à la doctrine excessive de l'influence des milieux.

De ce qui précède, on conclurait à tort que Raphaël n'eut qu'à laisser agir sa muse, et qu'il peignait comme l'oiseau vole, comme la plante fleurit. Ces jolies phrases un peu usées sont en outre profondément inexactes. Les jugemens qu'elles expriment ne reposent que sur de fausses apparences. Qu'on ne s'y trompe pas : de même que Raphaël a eu deux visages physiques dont un seul est connu, de même il a eu deux physionomies intellectuelles, l'une heureuse et inspirée, dont tout le monde parle, l'autre réfléchie, méditative, sérieuse, et sur la fin inquiète et mélancolique, à laquelle on persiste à ne pas faire attention. Parmi ses portraits, on ne remarque et on n'admire que ceux où brille le triple rayon de la jeunesse, du génie et de la gloire. Beaucoup de personnes semblent ignorer l'existence d'une autre image, gravée par Marc-Antoine, où l'on voit en traits d'une poésie navrante quels efforts coûte à l'âme la plus richement douée le complet épanouissement de ses dons. Au milieu d'une salle déserte, entre une toile où rien n'est tracé et sa palette encore vide, Raphaël est affaissé sur un banc. Son front porte avec douleur le poids de ses pensées, le regard de ses yeux caves erre dans le vague; sous les plis du large manteau qui l'enveloppe, son corps tremble de froid; ses jambes grêles, chaussées de longues bottes, traînent inertes sur le pavé. Déjà sans doute il est miné par la fièvre qui l'emporta; mais cette fièvre, mal accidentel, si l'on veut, trouva une proie toute prête, un corps détruit, non par l'excès des plaisirs, — on a fait justice de cette fable niaise, — mais par la fatigue mortelle du travail créateur. Qu'on n'essaie pas de montrer là les restes d'une plante qui a fleuri, puis grainé, et qui enfin se dessèche; il y faut reconnaître les ruines précoces d'une organisation que l'âme libre a dévorée du feu de son activité (1).

« Il doit plus à l'étude qu'à la nature, » dit un jour Michel-Ange en parlant de Raphaël. Ce langage, où perce une pointe d'envie, était plutôt exagéré que faux. Raphaël fut inspiré, qui en doute? A un moment donné, il peignait avec tant de sûreté qu'il semblait produire la beauté sans l'avoir cherchée. Cependant, quand ses élèves, émerveillés de cette facilité, lui en demandaient la cause : « Je n'ai jamais rien négligé, » répondait-il loyalement. Ce qu'il n'avait jamais négligé, c'était la préparation, l'étude préalable, consciencieuse, prolongée. Cette spontanéité sans pareille n'était

(1) Ce petit dessin de Marc-Antoine est reproduit photographié en tête du volume de M. Gruyer sur *les Chambres* de Raphaël. Les exemplaires gravés en sont très rares.

que le dernier terme et la juste récompense d'une courageuse incubation. Ses esquisses l'attestent. On n'y aperçoit pas, il est vrai, la trace de préocupations anatomiques excessives. Quoiqu'il connût à fond le squelette et l'écorché, jamais il n'a cédé à la tentation de donner au-dessous une saillie exagérée. A l'exemple des Grecs, il s'est contenté, le plus souvent du moins, d'étudier la nature animée; mais comme il l'a regardée, connue, comprise! C'est le modèle vivant qu'il prenait pour guide, et presque toujours il commençait par esquisser ses personnages tout à fait nus, même quand il devait les peindre drapés. Ainsi furent dessinés Alexandre et Éphestion dans *le Mariage de Roxane*, les deux disciples éblouis et renversés aux pieds du Christ dans *la Transfiguration*, deux hommes de *la Mise au tombeau* et d'autres encore. Les bras et la jambe gauche de la Vierge de *la Grande sainte Famille*, si admirablement drapés, sont découverts au contraire dans le dessin primitif au crayon rouge, qui est au Louvre ainsi que le tableau. Raphaël n'improvisait pas, qu'on le sache bien. Il connaissait, lui aussi, les tâtonnemens, les retours sur lui-même, les humbles repentirs. Prenez le *fac-simile* des études tracées pour *l'École d'Athènes*, vous y verrez la position des jambes de Diogène plusieurs fois modifiée. Le trait juste n'est pas venu d'emblée, la ligne vraie et expressive s'est fait attendre. Chacun se rappelle cette figure de femme à genoux, d'une tournure superbe, qui est au bas du tableau de *la Transfiguration* et que reproduit aussi la fresque d'*Héliodore;* le *fac-simile* du dessin démontre qu'elle a été patiemment élaborée d'après une femme du peuple. Sur cette même feuille, vous pouvez suivre les phases qu'a traversées la pensée hésitante du maître. Il a cherché, il a changé les plis de la coiffure, ajouté des bandelettes, recommencé trois fois la tête, allongé le bas de la robe. Lorsque les filles du Transtevère ne lui offraient pas la beauté par lui rêvée, il poursuivait cet invisible objet jusqu'à ce que son imagination l'eût conçu et sa main fixé. Cette poursuite était laborieuse; on ne peut en douter en lisant la lettre à Balthazar Castiglione où sont exprimés le regret de n'avoir pas de modèles assez beaux et l'habitude d'y suppléer par la conception réfléchie d'une beauté idéale. Après ces préparations savantes et minutieuses, son œuvre s'épanouissait enfin, naturelle et fraîche à l'égal d'une fleur. Le fait est vrai; mais pourquoi donc n'en raconter que la moitié et dissimuler les efforts très calculés, très volontaires, au prix desquels le roi des peintres a conquis sa couronne?

Ainsi l'œuvre païenne de Raphaël est le fruit de son génie personnel beaucoup plus que le produit de son milieu. Pareillement c'est l'âme du peintre bien plus que l'âme de son temps qui res-

pire dans ses personnages. S'il fut, comme on l'assure, le fils de son siècle, il faut avouer que l'enfant ressembla peu à son père. A ce moment, nous dit-on, le peuple est païen par tempérament, et les gens bien élevés sont par éducation incrédules. Épicuriens et superstitieux, tels sont alors les Italiens selon Luther et selon la vérité. Les esprits sont cultivés, les cœurs restent féroces. « Ces gens font des actions sauvages et des raisonnemens d'hommes civilisés : ce sont des loups intelligens, » dit M. Taine. Soit, admettons l'exactitude de ce portrait, quoiqu'on y voie des couleurs tranchées, presque criardes, et point de nuances; mais enfin qu'y a-t-il de commun entre Raphaël et cette image de l'Italien aux premiers jours de la renaissance? Est-ce que le Sanzio est païen ou incrédule, épicurien ou superstitieux? Est-ce qu'il accomplit des actions sauvages et raisonne en homme raffiné? Pour ses œuvres, on a prouvé qu'il n'en est rien, et quant à l'homme, où trouver une incarnation plus aimable et plus achevée de la sympathie? Quelle grâce dans la bonté, quelle magique puissance d'attraction! Tout enfant, il n'a qu'à paraître, les cœurs sont gagnés. A seize ans, il a déjà des amis, tels que Gaudenzio Ferrari et Girolamo Genga, qui deviennent soudain ses élèves et qui lui demeurent fidèles au-delà même de la mort. Au même âge, il rétablit la concorde au sein de sa famille divisée, apaise son irritable marâtre et assure l'existence de sa jeune sœur Elisabetta. Plus tard, célèbre et opulent, sa générosité croît et s'élève comme sa fortune. En voici une preuve : il y avait à Rome vers 1519 un vieillard d'une science et d'un stoïcisme extraordinaires, nommé Fabio Calvo, de Ravenne. Cet homme méprisait l'argent, et abandonnait à ses parens un traitement que lui faisait le pape. Il se nourrissait d'herbes et de laitues, logeait dans un trou pire que le tonneau de Diogène. Exténué de travail, il était tombé malade et allait mourir. Quelqu'un cependant veillait sur lui. — « Fabio est soigné comme un enfant, dit un témoin oculaire, par le très riche et très estimé Raphaël d'Urbin, jeune homme de la plus rare bonté et d'un esprit admirable. » — Inaccessible à l'envie, Raphaël défendait contre la mobilité capricieuse et destructive des papes les œuvres de ses prédécesseurs. Non-seulement il savait supporter la redoutable concurrence de ses grands rivaux, mais il leur rendait hommage et remerciait Dieu publiquement de l'avoir fait naître au temps de Michel-Ange. Pour ses élèves, c'était un père. N'ayant nul goût pour la domination, exempt de cette humeur despotique qu'on a reprochée à Louis David, il a néanmoins marqué de son empreinte une lignée de disciples. Il était leur souffle, leur muse; il fut la joie, la lumière et la vie de ses amis. Tous auraient dit comme la duchesse Jeanne de Stora, l'une

de ses premières protectrices : « *Io lo amo sommamente.* » Tous le pleurèrent aussi amèrement que Castiglione, qui écrivait : « Je suis en bonne santé; mais il me semble que je ne suis plus à Rome, puisque mon Raphaël n'y est plus. *Ma non mi pare essere à Roma, perchè non vi è più il mio poveretto Rafaello.* » Comment n'avoue-t-on pas que c'est là un caractère unique, une âme profondément originale? Si on l'avoue, comment ne reconnaît-on pas que cette âme fut, après son génie, la source la plus vive des inspirations de l'artiste, et qu'il convient d'y voir bien moins le reflet que l'antithèse des mœurs de ce temps?

Ce milieu, a-t-on dit, était d'une part mystique et superstitieux, de l'autre païen et épicurien. Or chez Raphaël que remarque-t-on de semblable? Nulle part je n'ai lu qu'il fût superstitieux. Sa candeur n'avait rien de mystique; les nonnes de Saint-Antoine de Padoue le lui firent sentir le jour où elles lui enjoignirent de voiler Jésus enfant, que le jeune peintre avait représenté et qu'il représenta toujours dans sa nudité naïve. Dévot, il ne l'était guère. « Il est impossible de nier que Raphaël n'ait été, comme chrétien encore plus que comme artiste, trop souvent infidèle aux pures traditions qu'il avait apportées de l'Ombrie. » Tel est l'aveu du plus orthodoxe des récens historiens de l'art chrétien, M. Rio. Le Sanzio n'était pourtant point en révolte contre l'église, tant s'en faut. Il n'avait pas non plus avec le pape, comme Michel-Ange, de violentes altercations, suivies de ruptures et de raccommodemens; mais sa manière d'agir, qu'on n'a pas assez remarquée, était très indépendante sous les apparences de la douceur et de la soumission. En somme, il ne faisait guère que ce qu'il voulait. Il lui arriva même, à l'occasion, de donner en souriant de piquantes leçons à ceux qui l'approchaient, fussent-ils cardinaux. Ainsi fra Bartolomeo, ayant été obligé par sa mauvaise santé de quitter Rome, avait laissé à son ami Raphaël le soin de terminer un groupe de saint Pierre et saint Paul commencé pour l'église Saint-Sylvestre. Deux cardinaux vinrent voir le tableau, et critiquèrent le visage un peu trop rouge des deux saints. « N'en soyez pas surpris, répliqua Raphaël, c'est à dessein que je les ai peints de cette couleur; on doit penser en effet que saint Pierre et saint Paul rougissent au ciel autant que sur ce tableau en voyant l'église gouvernée par des gens tels que vous. » Le mot doit être vrai; il est rapporté par Balthazar Castiglione au premier chapitre de son *Cortegiano.* On y entend comme le prélude des récriminations formidables dont Luther, quatre ans plus tard, fit retentir le monde. Nous ne prétendons pas néanmoins mettre ici en doute les sentimens orthodoxes de Raphaël. Évidemment il vécut et il est mort dans la foi

catholique; mais le culte du peintre fut pour la seule beauté, et, quand il s'agit d'art, l'orthodoxie n'est que là.

Cet amour de la pure beauté, qui l'a dégagé des liens de l'ascétisme, l'a aussi préservé de la corruption à laquelle presque personne n'échappait autour de lui. S'il eût procédé uniquement de son siècle, il eût été épicurien comme Bembo, libertin comme Bibbiena, magnifiquement voluptueux comme Agostino Chigi, indécent comme le Sodoma. Qu'on décrive aussi complaisamment qu'on voudra les orgies de la renaissance, ses fêtes de nuit, ses larges festins ou plutôt ses ripailles gigantesques, dignes d'exciter la verve de Rabelais, — qui du reste allait venir, — on ne pourra mêler une seule fois à ces folies sensuelles ni la personne ni le nom de Raphaël. Les amours de ses contemporains, celles de ses amis, sont publiques et connues. On sait quelle fut la Morosina, cette femme célèbre par sa beauté avec laquelle se lia Bembo et qui lui donna trois enfans. On n'est pas non plus sans quelques renseignemens sur Imperia, la superbe maîtresse de l'opulent Chigi. De la jeune fille qu'aima passionnément Raphaël, qu'a-t-on à raconter? Rien, sinon qu'elle se nommait Margarita, qu'elle était d'une beauté irrésistible, et que son amant lui demeura fidèle jusqu'à la mort. « Deux phrases de Vasari et deux portraits, dit Passavant, voilà tout ce qu'on a d'authentique sur la maîtresse de Raphaël. » Le reste n'est qu'un amas d'inventions qui tantôt se contredisent et tantôt sont aussi peu certaines que ce nom de *la Fornarina*, imaginé seulement au milieu du XVIIIe siècle. Un voile impénétrable jusqu'ici cache aux regards curieux de la postérité le mystère de leurs amours. En cela comme en toute chose, Raphaël diffère de son siècle, et lui donne la leçon au lieu de le prendre pour exemple. Dans sa libre affection, comme dans son œuvre païenne, la passion se revêt de décence et la volupté de candeur. En jugeant la liaison de Raphaël et de Margarita, l'histoire ne doit pas oublier cette circonstance atténuante. Il faut se souvenir aussi que cette jeune fille, qui l'inspira plus d'une fois, ne fit pas déchoir son génie. Avait-elle grandi en intelligence et en noblesse morale au contact d'une âme si rare? Qui sait? Quoi qu'il en soit, si devant la séduisante créature le cœur de l'homme faiblissait, devant ce modèle, quelque splendide qu'il fût et peut-être à cause de sa beauté même, l'artiste ressaisissait ses droits et sa puissance, et imposait à cette image accomplie, mais réelle, la forme plus parfaite encore de ses conceptions.

Nous venons d'étudier les antécédens historiques, les traits essentiels et les sources psychologiques de l'œuvre païenne de Raphaël. Que conclure de cette recherche par rapport aux caractères propres du génie de l'artiste? Son originalité serait bien petite,

s'il n'avait cherché que le plaisir pittoresque de faire de beaux corps, et c'eût été reculer fort en-deçà de l'art païen lui-même, qui dès l'époque de Périclès sut mettre l'âme dans le marbre. Une critique fondée sur les faits reconnaît que, loin de revenir en arrière, Raphaël a continué et mené à son terme un mouvement qui tendait, depuis les premiers jours de l'église, à fondre harmonieusement la beauté grecque et l'idéal chrétien. Il ne s'est point arrêté là. Un conciliateur de cette force domine les élémens qu'il accorde, et communique à ce qu'il réunit une fécondité inattendue. C'est ici que, selon nous, on touche au vif l'individualité de Raphaël. Supérieur à son milieu par l'intelligence et par le caractère, tout en mettant librement à profit ce que l'antiquité, le moyen âge et la renaissance elle-même lui avaient appris, il a découvert un idéal nouveau de beauté plastique, et au moyen de cette forme il a exprimé l'âme moderne. La supériorité de l'homme répond à celle de l'œuvre; celle-ci est, pour la meilleure part, expliquée par celle-là, et toutes deux contiennent la raison d'une influence et d'une autorité dont l'histoire de l'art ne présente pas un second exemple. Les lois esthétiques que, sans les rédiger en formules, Raphaël a posées et consacrées en les appliquant, ces lois durent encore et dureront longtemps. Il a déterminé les conditions auxquelles la beauté nue peut devenir l'expression visible de l'esprit libre et du sentiment laïque des modernes. Il a montré comment un corps sans voile traduit avec autant de noblesse que d'éclat la sympathie, la douleur morale, la tendresse paternelle, l'amour ardent, l'oubli des offenses, les états de l'âme enfin, tels que les observe la philosophie en dehors de toute préoccupation de dogme établi ou d'orthodoxie religieuse. Depuis qu'il a ainsi réconcilié Vénus avec Psyché et le corps avec l'âme en laissant la prééminence à celle-ci, la plupart des grands peintres ont renouvelé périodiquement cette alliance de la beauté plastique avec la beauté invisible. Ils n'ont pas redouté la splendeur de la forme physique, ils n'ont pas pensé non plus que le but de l'art pût être un seul instant la nudité en elle-même, le signe dépouillé de signification. Ils ont senti que le nu est un langage ou merveilleux ou détestable, qui corrompt aussitôt qu'il n'élève plus, et qui, pour élever, ne doit rendre que ce qui est pur ou grand. Poussin, l'austère contemporain de Corneille, de Pascal et de Descartes, n'hésite pas à peindre la Vérité toute nue; mais il la montre enlevée au ciel sur les ailes du Temps, qui la soustrait aux outrages de l'Envie. Lesueur, ce doux et virginal génie, a pu sans se démentir retracer l'histoire de l'Amour, qui se confond avec celle de Vénus, parce que la grâce naïve et chaste abonde dans ses compositions mythologiques. Le-

sueur, il est vrai, n'était qu'un disciple inconscient du peintre de la Farnésine, qu'il n'a presque pas connu. De nos jours, en France, Raphaël a servi de guide à d'admirables talens. *La Source*, fraîche et pure comme l'eau qui baigne ses pieds, l'*Angélique*, pathétique et belle malgré l'inutile gonflement de son cou, sont parmi les plus solides titres de gloire de M. Ingres. On n'a pas mesuré toute l'originalité de Flandrin quand on n'a pas contemplé à Saint-Germain-des-Prés cette Ève si touchante appuyant sur l'épaule d'Adam son front chargé de remords et de honte. Ces voies de la plastique spiritualiste, d'autres les ont trouvées ardues et les ont désertées. Ils ont cru ou feint de croire que la nudité, tour à tour insignifiante, effrontée, imbécile ou même repoussante, avait le droit d'attirer les regards. Que dire à ces incorrigibles qu'on ne leur ait cent fois et inutilement répété? Laissons-les donc vivre et mourir dans les bras de la muse réaliste qui les a si bien inspirés; mais c'est pour la critique un devoir impérieux de proposer à la génération qu'ils n'ont pas encore séduite l'étude du génie, du caractère, des efforts de Raphaël, et de montrer comment il a renouvelé la beauté plastique en y mettant la chaleur sympathique de son âme et la séve intellectuelle d'un spiritualisme indépendant. Puisque l'utile coutume s'établit enfin de traiter les artistes en gens raisonnables et de philosopher devant eux, répétons-leur cette vérité philosophique qu'à l'inverse des plantes et des animaux les peintres sont des êtres libres. Ajoutons qu'à ce titre c'est d'eux que dépend au plus haut degré leur progrès ou leur abaissement. Qu'ils apprennent enfin que le progrès de quiconque est libre se reconnaît à ce double signe, qu'il subit de moins en moins l'empreinte des hommes et des choses, et qu'il impose de plus en plus aux choses et même aux hommes la marque de sa propre pensée.

CHARLES LÉVÈQUE.

LE

DRAME RELIGIEUX

DU MOYEN AGE JUSQU'A NOS JOURS

Das geistliche Schauspiel, geschichtliche Uebersicht (*Le Théâtre spirituel, aperçu historique*), par le Dr K. Hase.

Nous savons tous que les origines du théâtre moderne, comme celles du théâtre grec, sont religieuses. Né dans l'église et de l'église, il s'est peu à peu distingué, puis détaché du giron maternel pour vivre de sa vie propre et se séculariser de plus en plus. La vieille mère prétend même que, depuis son émancipation, il est devenu très mauvais sujet; mais c'est une querelle de famille qui ne nous regarde pas pour le moment. Tous les pays de l'Europe occidentale possèdent maintenant sur le drame primitif une littérature très riche et qui s'enrichit tous les jours. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les savantes études de M. Ch. Magnin sur les *Origines du théâtre moderne*. Depuis qu'elles ont été publiées, d'autres ouvrages estimables ont encore accru ce répertoire spécial. Ce qui manque, du moins en France, c'est une vue d'ensemble sur les rudimens et les transformations successives du drame religieux, une notion précise de la loi qui en a réglé le développement, et c'est un aperçu général de ce genre que nous aimerions à donner en profitant de l'excellent livre de M. K. Hase, le théologien artiste d'Iéna, bien connu par ses nombreux travaux d'érudition historique

et dogmatique. M. Hase possède à un degré incomparable l'art de rendre piquans les sujets les plus secs à force d'esprit, d'*humour* et souvent de malice; il était donc mieux préparé que personne à traiter comme il convient une question qui réclame autant de savoir que de goût littéraire, autant de sympathie pour le moyen âge que d'indépendance dans les idées (1). Nous diviserons notre essai en périodes, afin de relever le caractère propre de chacune d'elles et de montrer comment chacune est sortie avec sa physionomie spéciale de celle qui l'a précédée.

I.

La première période va de la fin du xe siècle au XIIIe. Le drame religieux pendant tout ce temps fait encore partie intégrante du culte de l'église. C'est ce que les recherches les plus récentes ont mis en pleine lumière. Le culte chrétien en effet, didactique, méditatif et très simple dans les premiers siècles, était devenu sacerdotal, mystique, riche en cérémonies symboliques destinées à peindre aux yeux ce qu'on voulait dire aux âmes. Il se concentrait désormais dans la messe, c'est-à-dire qu'il était devenu essentiellement dramatique : il reproduisait quotidiennement l'auguste tragédie du Calvaire. Le goût inné de l'âme humaine pour le drame en action avait fini par faire oublier l'anathème impitoyable que les premières générations chrétiennes, Tertullien en tête, lançaient contre le théâtre. Il est vrai que les infamies dont les représentations scéniques étaient alors souillées devaient paraître insupportables au sens très élevé que la première église avait de la moralité et de la dignité humaines. Les histrions étaient à peine mieux vus de la société païenne que des chrétiens. La mythologie ne servait plus guère qu'à fournir des motifs graveleux, souvent de la dernière indécence. N'y eut-il pas une impératrice qui se montra nue sur la scène dans le rôle de Léda caressée par son cygne? De nos jours même, où le mal est bien moindre, si le théâtre n'avait à nous offrir que les platitudes licencieuses honorées par d'augustes suffrages, saurions-nous toujours distinguer le principe légitime de l'application mauvaise? Quand de plus les jeux scéniques offraient à la foule le spectacle de supplices abominables, était-il possible à

(1) M. Hase est depuis longtemps une des grandes lumières théologiques de l'Allemagne. Né en 1800 à Steinbach (Saxe), *privat docent* à Tubingue en 1825, ayant subi une captivité d'un an pour crime d'affiliation à une société allemande unitaire et libérale, il fut nommé en 1829 professeur de théologie à Iéna, et n'a cessé depuis lors d'y représenter l'heureuse alliance de la liberté scientifique et du sentiment religieux.

des intelligences droites de ne pas ressentir les plus violentes antipathies contre un pareil genre de distraction? Ces raisons, jointes à la répulsion générale que leur inspirait l'ensemble de la civilisation païenne, amenèrent les chrétiens de l'époque militante à déclarer une guerre à mort à tout ce qui s'appelait représentation dramatique.

Cependant à peine le christianisme fut-il vainqueur, que ce rigorisme se relâcha. On ne put empêcher les masses christianisées de rechercher leur plaisir traditionnel; tout ce qu'on put faire fut d'en réprimer l'indécence et d'en bannir les scènes de cruauté. Le IVe siècle vit même paraître la première tragédie chrétienne, *le Christ souffrant* (*Christos paschôn*), attribuée à l'éloquent prédicateur Grégoire de Nazianze. A dire vrai, cette première tragédie chrétienne ne vaut pas grand'chose. L'action se passe loin de la scène, elle est racontée au spectateur par des messagers qui se succèdent sans fin. Un bon tiers des vers qui la composent sont volés à Euripide. Cela fait penser à ces nombreuses églises chrétiennes que l'on construisait alors avec les colonnes et les pierres enlevées aux vieux temples. Cette composition fut d'ailleurs un phénomène isolé, et n'eut point l'influence qu'on lui a quelquefois accordée à tort sur les origines du drame chrétien. Ce ne fut pas non plus l'église qui tua le théâtre antique; il tomba tout seul. *Per omnes civitates cadunt theatra inopia rerum*, dans toutes les cités les théâtres meurent de pénurie, dit Augustin, qui, dans sa jeunesse, les avait fréquentés avec passion. L'appauvrissement graduel des villes et des campagnes, les invasions, la tristesse universelle, le peu d'attrait que la perpétuelle reproduction des scènes antiques devait exercer désormais sur des générations fatiguées, l'absence totale d'hommes capables de renouveler le répertoire, tout hâta la décadence, et, quand le moyen âge commença, la classe, naguère si brillante, si nombreuse, des acteurs voués à l'amusement de la foule ne fut plus représentée que par quelques bandes errantes de jongleurs, gens de réputation équivoque, succédant peut-être sans interruption aux mimes italiens et aux bardes celtiques, mais n'ayant aucune valeur comme artistes. On s'est encore trompé quand on a voulu trouver les origines du drame moderne dans les essais de quelques moines de l'époque carlovingienne, surtout dans les six comédies de la savante nonne Rotswitha. Vers 980, au fond de son cloître saxon de Gandersheim, Rotswitha ressentit l'ambition de remplacer et de faire oublier Térence, qui trouvait, paraît-il, de trop nombreux admirateurs parmi les habitans des monastères. Le latin de Térence fut tout étonné de servir à glorifier la vie des saints, leurs martyres et la supériorité de l'amour divin sur l'amour

terrestre (1). Ces comédies, à la fois pédantes et naïves, non plus que les quelques pastiches analogues remontant à la même époque, ne sortirent jamais des cloîtres; elles n'eurent aucune action sur le peuple, qui d'ailleurs ne comprenait plus rien à ce latin-là.

C'est dans la messe, dont le caractère dramatique devient surtout marqué à partir de Grégoire le Grand, c'est dans la procession, dérivée de la messe, que l'érudition contemporaine trouve le germe du drame. Pendant la semaine sainte particulièrement, le clergé, suivant l'exemple venu de Rome, cherche à rehausser l'impression de la fête religieuse au moyen d'antiennes, de chants dialogués, de chœurs se répondant, de *soli* répartis entre les divers personnages de la Passion. Encore aujourd'hui l'office catholique de la semaine sainte contient un chant à trois voix, l'une narrant l'Évangile, l'autre reproduisant les paroles des Juifs, la troisième répétant celles du Christ. Bientôt l'œil eut sa part comme l'oreille à ces représentations périodiques. A côté du Christ et de ses disciples, on vit figurer près de l'autel et dans les processions Adam et Ève portant l'arbre de la connaissance, Jean le précurseur et son agneau, Judas et sa grande bourse, le diable et le bourreau, bientôt aussi le saint patron de la localité, surtout quand il s'avançait à cheval et traînant après lui quelque monstre vaincu. Presque partout ce dernier trait se rattache à quelque vieille fête de la nature. Les fêtes de Noël ne tardèrent pas à rivaliser d'éclat avec les solennités pascales, et les anciennes fêtes païennes de l'hiver et du printemps se perpétuèrent sous cette forme, adoucies, purifiées, ouvertes à des idées supérieures, mais toujours reconnaissables. Une coutume très répandue, remontant au xe siècle, fut de déposer le jour du vendredi saint un crucifix sous l'autel dans une sorte de tombe et de l'en retirer le jour de Pâques. Un concile de Worms dut même ordonner que cette cérémonie n'eût lieu qu'en présence du clergé et les portes de l'église fermées. L'opinion s'était propagée que celui qui voyait le crucifix sortir de son sépulcre était sûr de ne pas mourir dans l'année, et l'on s'étouffait aux portes pour entrer plus vite. Cette cérémonie symbolique donna lieu de bonne heure à tout un petit drame de la résurrection. Dans plusieurs églises, on vit les trois Maries apporter de grand matin leurs parfums pour oindre le précieux cadavre et l'ange venir à leur rencontre, leur annonçant la grande nouvelle. Marie, mère de douleurs, parut aussi, le cœur percé d'une flèche, et s'agenouilla, en modulant ses lamentations, devant le sépulcre de son fils crucifié. C'étaient de jeunes prêtres

(1) Une traduction française du théâtre de Rotswitha a été publiée en 1845 par M. Ch. Magnin.

qui remplissaient ces rôles divers. Aucun laïque n'eût osé s'en charger, car ils faisaient encore partie intégrante du culte sacerdotal.

Naturellement ce n'était pas la partie du culte la moins goûtée des fidèles, et cette expérience engagea le clergé à reproduire aussi dans les églises par des espèces de tableaux vivans les points saillans de l'histoire biblique, ceux d'abord du Nouveau-Testament, le miracle de Cana, la multiplication des pains, la cène, la guérison de l'aveugle-né, la résurrection de Lazare et les paraboles les plus populaires, telles que celles de l'enfant prodigue et des vierges folles. La cérémonie annuelle du lavement des pieds est la plus ancienne, et seule elle est parvenue jusqu'à nous. L'Ancien-Testament eut son tour, et avec lui quelques souvenirs de l'antiquité païenne embaumés par la tradition catholique. A côté du roi David, d'Ésaïe, de Balaam sur son ânesse, on vit s'avancer Virgile et la sibylle, ces deux prophètes suscités du milieu des gentils. Les fêtes de Noël poussèrent à confectionner des crèches, des bœufs, des ânes peints. La légende voulait absolument que Jésus fût né au milieu de ces innocentes bêtes. Les bergers, les rois mages, Hérode, le petit Jean-Baptiste, les enfans de Bethléem, Anne la prophétesse, le vieux Siméon, vinrent à la suite, puis le personnel du paradis terrestre et Satan. Chacun chantait sa partie. De la sorte, et avant que les représentations de ce genre fussent bannies de l'intérieur des églises, la troupe des acteurs sacrés était au grand complet, le magasin des décors aussi, le grand drame de la rédemption pouvait être représenté depuis les jours de l'Éden jusqu'à la résurrection du Rédempteur; on peut même s'assurer que l'esprit de la comédie commençait à bégayer sous ces langes. Dans un vieux mystère (1) français du XIIe siècle, le serpent du paradis, repoussé par Adam, va trouver sa compagne et lui tient un langage qui amplifie très ingénieusement le texte canonique. « Tu es une gente et douce créature, fraîche comme rose, blanche comme neige. Ce n'est pas bien au créateur de t'avoir faite si douce et Adam si dur; mais malgré cela tu es plus fine que lui, et tu sais désirer les choses d'en haut. » C'est le chant grégorien qui servait à tous ces rôles divers. Quand

(1) J'écris *mystère* pour me conformer à l'usage. Au fond, je crois avec quelques savans allemands et français qu'on devrait écrire *mistère*, à l'exemple de nombreux manuscrits. Les drames primitifs n'avaient nullement pour but de représenter les *mystères* de la foi dans le sens occidental de ce mot grec, c'est-à-dire les vérités d'ordre surnaturel inaccessibles à la raison. C'est beaucoup plus tard qu'ils devinrent dogmatiques. A l'origine, ils reproduisent purement et simplement des événemens de l'histoire sacrée. Le mot *mistère* vient donc bien plutôt du latin *ministerium*, fonction, office, en vertu de la même contraction qui a fait *métier* de *ménestrer*. C'est l'*auto* espagnol, la *funzione* italienne, et cette étymologie rappelle naturellement la période où ces représentations, faisant partie du culte, étaient dévolues au clergé, qui *officiait* en les donnant.

Dieu lui-même parlait, trois voix mariaient leurs accens en l'honneur de la trinité. On peut faire remonter en France jusqu'au XIe siècle ces vastes représentations embrassant toute l'histoire biblique. En Allemagne, la plus ancienne composition connue est du XIIe siècle, et fait déjà figurer des abstractions personnifiées, telles que le Paganisme et la Synagogue, qui discutent savamment ensemble jusqu'à ce que l'Église, ayant à droite la Miséricorde et à gauche la Justice, vienne les mettre à la raison en leur déroulant son *Credo*, qui se termine ainsi :

Quisquis est qui credit aliter
Hunc damnamus æternaliter (1).

Il n'y a rien à répliquer à cela. C'est le prélude de toute une épopée dialoguée représentant l'avénement et la défaite de l'antechrist, et où l'empereur d'Allemagne a un rôle superbe. Un document très intéressant parce qu'il marque le moment où le drame religieux va quitter le latin liturgique pour adopter la langue usuelle, c'est une représentation dialoguée des vierges sages et des vierges folles composée au XIe siècle dans le midi de la France. Le Christ parle ou plutôt chante le texte de la Bible latine; mais il se traduit lui-même en vers provençaux, et les jeunes vierges n'emploient pas d'autre langue.

On s'aperçoit que le drame religieux, bien que faisant encore partie du culte, s'ouvrait par la force même des choses à des élémens qui n'avaient rien de très mystique. Ni Satan ni les vierges folles ne pouvaient parler comme le Christ ou les vierges sages. L'amusant se glissait donc à côté de l'édifiant; il ne tarda pas à se faire une large place. La grossièreté des mœurs, la naïveté de la foi, la tolérance du clergé, qui d'ailleurs prenait sa bonne part de l'amusement général, ces indéracinables fêtes païennes qui voulaient bien se faire chrétiennes, mais qui ne voulaient pas mourir, concoururent à donner à la *farce* des proportions toujours plus grandes. Dans le nord de la France en particulier, maître baudet se vit promu aux premiers honneurs. Il figurait à divers titres dans les représentations ecclésiastiques : il avait servi de monture à Balaam, à la vierge Marie fuyant en Égypte, au Seigneur entrant à Jérusalem; on le retrouvait encore autour de la crèche de Bethléem. On eût dit qu'il était l'animal sacré par excellence. A Rouen, et dans le personnage de l'âne parlant de Balaam, il remplissait un des premiers rôles lors des représentations précédant la fête de Noël. On le menait en procession à l'église, et quand Moïse, les pro-

(1) Qui que ce soit qui croit autrement, — nous le damnons éternellement.

phètes, Virgile et la sibylle avaient chanté chacun sa prophétie, un prêtre blotti sous l'animal prophétique annonçait à haute voix la naissance du Christ. Toutefois notre prosaïsme occidental n'a jamais pu voir, comme l'Orient, quelque chose de mystérieux dans la bête aux longues oreilles qui a l'air si placide et si recueilli; aussi ses fêtes étaient-elles plus joviales qu'édifiantes. Par exemple à Sens, le 14 janvier et en souvenir de la fuite en Égypte, quatre des principaux chanoines introduisaient dans l'église un âne richement caparaçonné et portant une jeune fille qui tenait un petit enfant dans ses bras, tandis que le peuple chantait sous le portail :

Læta volunt — Quicumque colunt — Asinaria festa (1).

et la messe se disait à peu près comme à Beauvais en la même occasion. A Beauvais, dont l'ancien rituel nous est connu, l'âne s'arrêtait devant l'autel, et y restait pendant toute la cérémonie. A l'introït, le chœur répondait : *Hinham!* A un autre moment, on forçait la bête à se mettre à genoux, et l'on chantait une prose grotesque mi-latine, mi-française, dont il nous suffira de reproduire les derniers vers :

Amen dicas, asine;
Jam satur de gramine.
Amen, amen itera,
Aspernare vetera;
Hez va! hez va! hez va!
Bialx sire asnes, car allez;
Belle bouche, car chantez.

Ce serait méconnaître entièrement l'esprit du temps que de s'imaginer qu'il y eût dans tout cela la moindre intention railleuse contre l'église ou ses doctrines. Ces incroyables naïvetés étaient sérieuses. Elles attestent une époque de foi absolue, intacte. La croyance qui n'a point encore passé par le feu de la controverse, ni senti le souffle du doute, inspire une familiarité si ingénue devant les plus augustes objets qu'elle se rencontre à chaque instant sans le savoir avec ce que l'impiété peut imaginer de plus révoltant. C'est en vain que plusieurs évêques, lorsque l'on commença de se dégrossir, s'efforcèrent d'interdire la célébration de la fête des ânes. Le peuple y tenait, et il ne fallut rien moins qu'un arrêt du parlement pour l'abolir.

Malgré les bonnes intentions du peuple et du clergé, de pareilles cérémonies ouvraient en effet la porte à des scandales qui ne pouvaient manquer à la fin d'éveiller l'attention des chefs de l'église. La fête des ânes, qui n'était célébrée d'ailleurs que dans quelques

(1) Veulent s'amuser — tous ceux qui célèbrent — les fêtes des ânes.

localités, ne prêtait pas seule à des désordres. Les représentations vivantes, en s'animant de plus en plus sous l'inspiration de la fantaisie et du goût comique, transformaient trop souvent les réunions religieuses en scènes de carnaval. Un décret d'Innocent III de l'an 1210 blâme vertement les mascaradès et les indécens badinages dont les églises sont le théâtre, et enjoint aux évêques de purifier les saints édifices de ces souillures. On ne se soumit que très lentement à ce décret, car en 1227 un concile de Trèves, en 1294 un concile d'Utrecht, doivent encore s'opposer aux mêmes abus. Comme pourtant on ne pouvait plus revenir à la première simplicité du drame religieux, et que le peuple tenait aux scènes comiques au moins autant qu'aux autres, l'action continue du haut clergé tendit, depuis la fin du XIIIe siècle, à reléguer de plus en plus le drame hors des murs consacrés, et le drame ne s'en porta que mieux. Plus libre de ses mouvemens, il put se déployer à l'aise sans se heurter contre les exigences de la liturgie. Il n'avait qu'à rester orthodoxe quant au dogme, et dans les premiers temps du moins il ne songeait guère à s'écarter du *Credo* de l'église.

II.

La seconde période, qui va de la fin du XIIIe siècle aux jours de la renaissance et à l'aurore de la réforme, nous montre le drame religieux détaché du sein qui l'a conçu, mais encore très fidèle d'intention à celle qui l'a enfanté. Si parfois il n'est pas très orthodoxe, c'est sans le savoir ni le vouloir. Les langues populaires l'emportent décidément sur le latin, bien que la marche de la pièce soit toujours indiquée dans la langue de l'église, et que souvent des hymnes latines interrompent le dialogue. Le clergé cesse de fournir seul des acteurs à ces représentations, et même il s'en retire de plus en plus. Toutefois il se réserve encore çà et là de jouer les rôles les plus augustes, ceux du Christ par exemple, ou de Dieu le père. A sa place se forment des confréries de laïques, celle de Saint-Leu à Anvers, les frères de la Passion à Paris, la société *del Gonfalone* à Rome et beaucoup d'autres. Quand il n'y avait pas de confrerie spéciale, une ville entière se décidait à jouer la Passion, qui restait toujours le centre des représentations populaires. Alors retentissait dans les rues le *cri du jeu* avec fanfares de trompettes pour inviter à la fête quiconque voulait y coopérer « en l'honneur du Christ et pour le salut de son âme. » Des indulgences étaient attachées à cette pieuse collaboration. Les plus aptes étaient choisis pour représenter les principaux personnages. Ils devaient promettre devant les magistrats, sous la foi du serment, de

bien étudier leurs rôles et d'être prêts au temps opportun. Le peuple en masse se faisait acteur quand on devait figurer la marche des Israélites à travers le désert, l'entrée du Christ à Jérusalem, sa comparution devant Pilate. Bientôt les drames de la Passion furent si longs qu'il fallut les diviser en journées, et encore jouait-on à peu près du matin au soir. On adressait au ciel des prières pour qu'il fît beau temps, car tout se passait en plein air. Quelquefois pourtant, à Tours par exemple, et par une légère dérogation aux édits précités, l'église servait encore de scène, mais uniquement pour représenter le paradis céleste, tandis que le paradis terrestre était en avant du grand portail. Le Père éternel et ses anges pouvaient seuls passer librement de l'un dans l'autre.

C'est en France que le goût de la mise en scène se déploie le plus vite. Le théâtre dut représenter le monde, et le représenta selon l'idée qu'on s'en formait, c'est-à-dire divisé en trois compartimens superposés. Le plus élevé, le paradis (1), orné de tapis, d'arbres verts, d'un orgue, servait de résidence au Père, au Fils, au Saint-Esprit, aux anges et aux saints. Au-dessous était le sol terrestre, plus bas encore l'enfer, d'où sortaient et où rentraient les diables et diablotins. Le livret du mystère d'*Adam* recommande en toutes lettres que, chaque fois que le diable amène une âme aux enfers, il se fasse un grand bruit de chaudrons et de poêlons « qui puisse s'entendre de loin. » En Allemagne, on se contentait à meilleur marché. On se bornait à exhausser le paradis de quelques pieds au-dessus du séjour terrestre. Un tonneau renversé suffisait pour représenter la montagne de la tentation, et un tonneau vide pour figurer le soupirail de l'enfer, d'où le diable bondissait et où il se retirait avec une prestesse des plus réjouissantes.

Déjà le théâtre fournissait des idées, des symboles et des acteurs aux fêtes civiques. D'après Froissart, lorsque Isabeau de Bavière, l'épouse de Charles VI, entra dans Paris en 1389 par le rempart de Saint-Denis, elle trouva sur le faîte de la porte Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qui l'attendaient entourés de chœurs enfantins chantant avec une douceur merveilleuse. C'était une galanterie de la bourgeoisie parisienne, et quand la litière de la jeune reine passa sous les voûtes, une trappe s'ouvrit, deux anges planèrent sur elle et lui mirent sur la tête une couronne d'or incrustée de pierres précieuses en lui chantant ces gracieuses paroles :

Dame enclose entre fleurs de lys,
Roïne estes vous de Paris,

(1) C'est de là sans doute que vient le nom de *paradis* donné aujourd'hui aux galeries médiocrement édénesques qui se trouvent tout en haut de nos salles de spectacle.

De France et de tout le pays.
Nous en rallons en paradis.

Tout était encore très naïf. Les acteurs étaient réunis au grand complet sur le théâtre pendant toute la représentation, y compris l'âne et le coq de saint Pierre. Chacun à son tour se levait pour venir réciter son rôle. Parfois on jouait à la fois en enfer et au paradis. Un *explicateur* annonçait le sujet, en éclaircissait les obscurités, donnait les signaux d'entrée et de sortie, prononçait le mot *sile* pour indiquer à l'acteur en scène, fût-il le Christ lui-même, qu'il devait regagner sa place, et le mot *silete* pour obtenir le silence du public. C'était souvent un ange ou saint Augustin qui remplissait ce genre de fonctions, et l'illustre Africain ne se fût guère douté, aux jours de son épiscopat et lorsqu'il témoignait son aversion pour tout ce qui s'appelait théâtre, qu'une telle attribution lui serait un jour réservée. Les vêtemens des personnages étaient les mêmes que ceux figurés sur les tableaux d'église, de longues robes byzantines, le Christ et le grand-prêtre juif portant l'habit épiscopal. La nudité des âmes dans les enfers était figurée par une chemise passée sur les autres vêtemens. Seuls les petits enfans pouvaient se montrer au bon Dieu tels qu'il les a créés. La danse fait aussi son apparition dans certains mystères. D'ailleurs elle était encore en usage au XIIe siècle dans bien des églises comme acte religieux. A Limoges, elle conserva ce caractère jusqu'au XVIe siècle, en Espagne jusqu'au XVIIe. Les Juifs dansaient devant Pilate en chantant. Dans un *Jeu de Pâques* allemand, il y a un pas des chevaliers se rendant au sépulcre : *Wir wollen zu dem Grabe gan...*

Les secrets pour faire illusion au spectateur commencent aussi à se perfectionner. Judas porte sous ses vêtemens un oiseau noir et les entrailles d'une bête morte, de sorte que, lorsqu'il se pend, son âme s'envole sous la forme de l'oiseau, que Béelzébub happe au passage, et ses entrailles se répandent conformément à la tradition. La verge de Moïse se couvre soudainement de feuilles et le figuier maudit devient sec instantanément. On sait même décapiter proprement les martyrs, et les têtes coupées font trois bonds en l'honneur de la Trinité, en laissant chaque fois couler une mare de sang. Ces petites malices n'empêchaient pas qu'on ne prît très au sérieux l'action représentée. La naïveté était grande, l'imagination très juvénile et très vive, et au milieu d'interminables longueurs nous tombons à chaque instant sur des détails dont la grossièreté révolte, mais dont l'ingénuité désarme. Par exemple, la vierge Marie, les mères des saints et des saintes dont la vie fait le sujet du mystère, accouchent sur la scène même, tandis que les anges

chantent au paradis. Au moment de la naissance de sainte Geneviève et pendant que les chantres entonnent le *Virginis proles*, la *chamberière* de la dame en mal d'enfans, ne comprenant pas les choses d'un point de vue aussi éloigné, ne songe qu'aux souffrances de sa maîtresse :

Diex! que madame e grant haschier!
Benedicite, Dominus!
Bien fut sote la druerie
De quoy si gryès maulx sont venus.
Or me gart Diex de puérie
Dont mon corps soit ainsy tenus!

Ailleurs sainte Barbe, pendue par les pieds, grillée à petit feu, se compare elle-même à un rôti que l'on pourrait servir à la minute. Les âmes sortent de la bouche des mourans comme les peintures du temps les représentent, sous forme d'un pantin que les anges et les diables se disputent. Le patriarche Seth, fils d'Adam, jure par le premier livre de Moïse et prononce le *Pater noster*. Salomon, fils de David, réjouit la reine de Saba en lui annonçant qu'Ésope le poète et son père David feront un jour mention d'elle; puis il se dispute avec une de ses femmes et se fait apporter un grand verre de bière. Néron et Clovis avant sa conversion jurent par Mahomet. Dans un drame de la Passion cité par le docteur Alt (1), Dieu le Père dort au paradis sur son trône tandis que sur la terre on crucifie le Christ. Un ange vient le réveiller en ces termes peu polis :

Père éternel, vous avés tort
Et devriés avoir vergogne;
Votre fils bien-aimé est mort,
Et vous dormés comme un yvrogne!

DIEU LE PÈRE.

Il est mort!

L'ANGE.

D'homme de bien!

DIEU LE PÈRE.

Diable emporte qui en savais rien!

Il ne faut pas crier au scandale. L'auteur a simplement amplifié en termes fort grossiers le sentiment que le psalmiste hébreu exprime plus brièvement quand il s'écrie : « Réveille-toi! pourquoi dors-tu, Seigneur? » et qui vient facilement au cœur du croyant le plus soumis quand il assiste au triomphe insultant de l'iniquité.

La séparation de l'église et du théâtre fit aussi que les organisateurs des mystères se sentirent les coudées plus franches pour ac-

(1) *Theater und Kirche*, Berlin, 1846, p. 389.

centuer les rôles méchans ou vicieux. Le diable vit sa cour infernale foisonner à l'infini. Tantôt le bouffon, tantôt le berné de la pièce, il en est toujours l'un des personnages les plus goûtés. Quelques rôles bibliques sont aussi voués au comique, par exemple l'épicier chez qui les saintes femmes vont acheter des aromates, l'hôtelier d'Emmaüs et sa femme, le jardinier de Nicodème. C'est au xve siècle qu'apparaît un autre personnage de grand avenir, le *fou*, le *gracioso*, ancêtre de notre Paillasse, qui, devant le peuple et les grands, jette au milieu des incidens les plus lugubres les éclats de sa verve caustique. Souvent on le laissait improviser ses plaisanteries. Dans plusieurs compositions, les momens où la parole lui est adjugée sont simplement indiqués par ces mots : *hic stultus loquitur*, ici parle le fou. Caïn, Pilate, le mauvais larron, Judas, Caïphe, fournissaient de nombreux motifs à la mise en scène des mauvais penchans du cœur, et ce n'est point par défaut de couleur que pèchent les peintres moraux du moyen âge. Parmi les rôles de femmes, les vierges folles de la parabole et surtout Marie-Madeleine servirent à représenter l'inconduite et la perversité féminines. La dernière passait alors pour la pécheresse repentie qui avait oint les pieds du Seigneur chez Simon le pharisien, et pour cette Marie, sœur de Marthe, qui répandit un parfum de grand prix sur la tête du divin commensal. Plus on était sûr de la montrer réhabilitée et rachetant ses erreurs par la conversion la plus exemplaire, plus on se croyait en droit d'aggraver les débordemens de sa vie antérieure. Dans le mystère de *la Passion d'Arras*, la Madeleine s'annonce elle-même sans ombre de vergogne :

A tous je suis abandonnée.
Viengne chacun, n'ayé point peur!
Vecy mon corps que je présente
A chacun qui le veult avoir.

C'est par là que l'élément comique et mondain prenait une place toujours grandissante au milieu des scènes édifiantes. Le jour devait venir où ce mélange répugnerait au sens religieux, et la preuve que le goût s'épure, c'est la distinction qui s'établit en France entre les *mystères*, les *soties* et les *moralités*. Les mystères étaient exclusivement consacrés à la représentation des grands faits de l'histoire religieuse. La sotie, réservée à la confrérie des Enfans-sans-Souci, qui s'était organisée sous Charles VI, n'était guère qu'une farce continue; mais la moralité se proposait surtout de démontrer une vérité religieuse ou morale à l'aide d'une parabole et très souvent aussi au moyen de personnages allégoriques. On y voyait figurer par exemple la Foi, l'Espérance et la Charité, dame

Débonnaire, dame Désespérance, Gentil trucidateur. Comme les clercs de la basoche s'adonnèrent de préférence à ce genre de composition scénique, les formes et les incidens juridiques y furent très fréquens. Il y eut entre eux et les frères de la Passion des collisions provoquées par les empiétemens d'un genre sur l'autre, et qui ne furent apaisées que par un arrêt de parlement qui distingua les mystères sacrés et les mystères profanes, réservant aux seuls frères le droit de représenter les premiers. C'était décréter l'avénement de la comédie moderne. L'étude et le jeu des caractères prit depuis lors plus de place que le merveilleux dans les préoccupations des auteurs dramatiques.

Disons pourtant que cette distinction ne fut claire que dans les années qui précédèrent immédiatement la renaissance. Le moyen âge ne la connut pas, et supporta très longtemps sans le moindre effort ce mélange pour nous inconcevable de la farce et de la tragédie. Il ne faudrait pas s'imaginer que le seul intérêt de ces vastes compositions consiste dans ces échappées de gaîté grossière ou de malice narquoise qui en interrompent les graves péripéties. Sans doute il est prudent de ne pas se pâmer d'admiration devant les mystères comme l'ont fait les admirateurs forcenés du moyen âge. Ils ont pour nous un grave défaut qui tient aux conditions mêmes de la composition : ils sont d'une interminable longueur. On sent que les rédacteurs sont sûrs de leur public, et que celui-ci ne demande qu'à être entretenu le plus longtemps possible. La vie très monotone, très vide intellectuellement, que le peuple menait alors en temps ordinaire lui permettait de supporter sans ennui les longs défilés de personnages et les dialogues sans fin. C'est une raison analogue qui fait de nos jours que la classe ignorante se plaît aux mélodrames immenses d'une certaine école. Quant à du génie d'intrigue, à de profondes études de caractères ou de mœurs, il n'y faut pas songer. Cependant, et toute part faite à ces défauts que le parti-pris seul peut atténuer, on doit signaler parfois de véritables beautés tragiques, rehaussées encore par un accent inimitable de spontanéité, d'ingénuité juvénile; c'est là un charme inhérent à la beauté qui s'ignore et par conséquent aux œuvres des époques primitives. Par exemple, il y a souvent beaucoup de naturel et d'émotion dans les plaintes de Marie agenouillée aux pieds de la croix ou pleurant sur le cadavre de son fils. Marie est très vénérée dans la religion du moyen âge, mais elle reste bien plus femme que dans la dévotion moderne. Le cri de la mère voyant son enfant souffrir et mourir s'échappe de son cœur dans toute sa navrante énergie, sans être encore étouffé par la réflexion de la déesse qui doit savoir que la Passion n'est après tout que l'affaire de quel-

ques heures, et que la plus glorieuse, la plus certaine des résurrections va s'accomplir tout de suite après. La mort désespérée de Judas fournit aussi un thème d'imprécations terribles qui font penser aux victimes des Euménides antiques. Dans *le Grand Mystère de Jésus*, que M. de La Villemarqué a publié naguère, cet épisode est surtout frappant. Le malheureux, découvrant l'énormité de son crime, apprend de la fille de Satan, Désespérance, qu'il est damné sans espoir de rémission. Une frénésie sans nom s'empare alors de lui.

« Allons, dit-il, allons à l'abîme grossir le monceau des damnés... Je vais faire mon testament... Moi, Judas, moi, l'infâme, je dis d'abord que je me donne à toi, Lucifer, corps et âme... Ici, à moi, chiens de l'enfer, traînez mon corps aux lieux immondes! Puissent les tourmens, les maux, les supplices qui plongent leurs racines jusqu'aux entrailles de l'enfer être mon partage assuré! Harassé, en lambeaux, que je roule, objet d'horreur et de pitié, car c'est l'angoisse et non la joie que j'ai méritée par ma vie... Je condamne ma langue et mes lèvres blêmes à hurler à jamais de douleur, sans articuler d'autre son, si bien qu'on me reconnaîtra aux hurlemens que je pousserai du fond de l'abîme... Venez, regardez-moi au fracas du tonnerre; je suis prêt à braver vos tempêtes infernales; je brave le Dieu qui me créa, j'élis domicile pour jamais dans le feu, auprès de Satan... C'est... c'est fait! »

Cette apostrophe où, dans l'espoir d'écarter les morsures de sa conscience bourrelée, le misérable témoigne une si horrible appétence de la douleur physique, est un morceau d'une profonde vérité psychologique et d'une grande beauté tragique; le dogme affreux des peines éternelles décèle ici sa véritable origine, et l'on peut voir que, si les escapades de Manon trouvent leurs antécédens au beau milieu des mystères, les fureurs d'Oreste s'y trouvent aussi.

Rien de plus curieux que de retrouver sur le fond commun des farces et des mystères les traits qui caractériseront plus tard le génie national des divers peuples. Ainsi nous connaissons une moralité anglaise du XIVe siècle intitulée *Every Man* (*chacun de nous*). Tandis qu'en France on aime surtout les scènes parlantes, les intrigues enchevêtrées, la peinture animée des événemens extraordinaires et des passions violentes, tandis qu'en Allemagne on fait déjà servir le drame à la discussion des points de théologie débattus, la morale pratique a la préséance en Angleterre. Dans cette moralité anglaise, Dieu le Père se plaint de la corruption du genre humain, fait venir la Mort, et annonce sa fin prochaine à *Every Man*. Celui-ci, terrifié, cherche du secours auprès de Parenté, de Bonne Compagnie et de Richesse; mais elles l'abandonnent l'une

après l'autre. Alors *Every Man* s'adresse à Bonne Action, qui lui reproche doucement de l'avoir si longtemps négligée, et le mène à sa sœur Sagesse. Celle-ci l'adresse à un saint homme, l'Aveu, qui lui impose une pénitence que le héros du drame accomplit sur la scène, après quoi il va recevoir les sacremens. A son retour, l'Agonie s'empare de lui. La Force, la Beauté, l'Habileté, les cinq Sens, tout cela personnifié, le quittent successivement; il ne reste que Bonne Action, qui l'assiste jusqu'à la fin. Là-dessus un ange descend et chante le *Requiem*. On voit que, si la moralité anglaise est excellente, ce n'est point par la gaîté qu'elle brille.

Nous pouvons la rapprocher du mystère français, à peu près contemporain, du *Chevalier qui donna sa femme au diable*. Un chevalier a dissipé toute sa fortune. Le diable promet de la lui rendre, si dans sept ans il s'engage à lui livrer sa femme. Le gentilhomme recule d'abord; mais, la nécessité pressant, il signe le contrat. Le diable veut ensuite qu'il renie Dieu. Nouvel effroi, nouvelle résistance et seconde chute. Enfin Satan veut qu'il renie aussi la sainte Vierge. Cette fois le chevalier tient bon et ne cède pas. Les sept ans sont écoulés. Le créancier infernal vient réclamer ce qui lui est dû. Le chevalier, le cœur brisé de chagrin et de remords, conduit sa femme à Satan; mais en chemin il passe avec elle devant une église dédiée à Marie. La dame demande qu'il lui soit permis de prier encore une fois devant l'autel de la Vierge. Pendant qu'elle est en prière, Marie elle-même descend de son piédestal, prend les traits et les vêtemens de la pauvre sacrifiée, et se remet aux mains du mari. Satan reconnaît sur-le-champ la mère de Dieu, et, sachant bien qu'il ne pourra la garder, reproche en termes violens au chevalier de manquer à sa parole. Celui-ci, qui croit lui amener sa femme, proteste de sa bonne foi. Enfin Marie se fait reconnaître, force le diable à rendre le fatal contrat, et congédie les deux époux après une exhortation amicale. La fable est intéressante, l'action bien agencée, le dénoûment fort gracieux, la morale un peu lâche. C'est ce besoin de mouvement dans le drame qui rendit très populaire en France le mystère des *Actes des Apôtres*, des frères Gréban, l'un chanoine du Mans, l'autre moine. Cette vaste composition du xve siècle racontait toute l'histoire contenue dans le livre attribué à saint Luc en y intercalant beaucoup de farces et de légendes. La représentation durait une semaine entière. Le mystère de Robert le Diable et celui de Griselidis, marquise de Saluces, qui se résigne à toutes les humiliations par fidélité conjugale, signalent dans notre pays l'introduction sur la scène de sujets qui n'ont pour ainsi dire plus rien à démêler avec la tradition ecclésiastique.

Vers la même époque, nous rencontrons en Allemagne un mystère bizarre, fondé sur une légende qui ne l'est pas moins, laquelle remonte au commencement du XIIIe siècle, et prétend qu'une femme, au IXe, a occupé le siége de saint Pierre sous le nom de Jean VIII. Le malheur voulut qu'elle accouchât *in pontificalibus*, au beau milieu d'une procession. Depuis les recherches érudites de Blondel, un de nos modestes et savans critiques du XVIIe siècle, aucun historien protestant de quelque valeur ne soutient la réalité de ce roman. De leur côté, depuis la réforme, les controversistes catholiques l'ont toujours mise au rang des fables; mais ce qui ressort de toutes les discussions qu'a soulevées ce sujet scabreux, c'est que cette légende a été considérée au moyen âge comme très authentique et sans qu'on en tirât, comme on le fit depuis, aucune conséquence contre l'autorité du saint-siége. C'est ainsi que vers 1480 un prêtre allemand, sans le moins du monde songer à mal, tout au contraire, fit de cette histoire un drame sous le titre de *Frau Jutta*.

Les événemens naturels sont décrits dans ce drame d'une manière très brève. Jutta s'enfuit d'Angleterre avec son amant, et se rend à Paris dans l'intention d'y étudier toutes les sciences. Ce voyage se fait sur la scène en quelques pas. Le temps des études est laissé à l'imagination du spectateur, sauf que le manuscrit porte en marge en cet endroit : « Pendant ce temps-là, on chante quelque chose. » C'est dans les enfers que le mystère prend tout à coup de vastes dimensions. Nous assistons à un sabbat présidé par Lucifer sur son trône, qu'entoure une légion de diables dont l'auteur a emprunté les noms au vocabulaire des procès de sorcellerie, si fréquens à cette époque. Les démons chantent en se livrant à une farandole échevelée. Quand la cohue infernale a suffisamment dansé, Lucifer envoie un de ses suppôts à Jutta et l'affilie aux œuvres de ténèbres en lui offrant la science parfaite et les plus grands honneurs qu'on puisse rêver sur la terre. Bientôt Jutta, déguisée en homme et munie du titre de docteur, vient à Rome, y professe, y acquiert une grande renommée de savoir, arrive au cardinalat, et après la mort du pape est désignée pour lui succéder par la voix unanime du peuple et des cardinaux. En sa double qualité de papesse et de sorcière, elle fait des miracles prodigieux qui affermissent encore sa popularité. A ce moment, l'action, qui nous avait ramenés des enfers sur la terre, nous fait monter au paradis, où nous entendons le Christ se plaindre à sa mère de cette papesse qui bouleverse l'ordre saint de la nature et de l'église. Il va lui faire sentir tout le poids de sa colère. Marie, plus compatissante, détermine son fils à envoyer Gabriel près de l'usurpatrice. L'ange annonce à Jutta sa mort pro-

chaine, lui offrant l'alternative ou bien de mourir dans les honneurs qu'elle a tant désirés, mais alors d'être damnée pour l'éternité, ou bien de rentrer en grâce auprès de Dieu en se soumettant à l'humiliation la plus déshonorante. Jutta se décide pour l'humiliation, et quand la Mort en personne vient s'emparer d'elle, la pécheresse repentante adresse au Christ une prière vraiment touchante où elle énumère les grands coupables dont l'histoire sainte raconte les fautes et le pardon, Adam, Pierre, Thomas, Paul, Madeleine. Elle se recommande aussi à Marie, qui lui déclare qu'elle fera ce qu'elle pourra auprès de son cher fils, mais que, vu la gravité du cas, elle ne peut répondre de rien. La Mort s'impatiente, il faut partir pour la procession où mourra le faux pape, qui succombe sur la scène au milieu des douleurs de l'enfantement. L'âme coupable, arrivant aux enfers, est saluée par les cris moqueurs des démons, qui veulent qu'un si savant homme soit nommé maître-chantre du ténébreux séjour. On veut la forcer à renier Dieu, elle refuse; on la torture, elle invoque avec persistance le Christ, Marie et saint Nicolas. Le saint et la Vierge-mère intercèdent auprès du Christ, qui d'abord se tait, mais enfin envoie son archange saint Michel pour délivrer la pauvre âme tourmentée. Jutta remonte au ciel, protégée par son invincible libérateur contre les griffes des démons qui voulaient la ressaisir. Plus d'un diable doit se retirer en geignant, frappé par le bras de fer de l'archange. Ne pense-t-on pas involontairement à la rédemption finale de Faust? N'oublions pas d'ajouter que l'apothéose de la papesse repentie était célébrée au ciel et sur la terre par un alléluia général (1).

On peut s'assurer par l'analyse qui précède que les intentions du prêtre auteur du mystère de *Dame Jutta* étaient parfaitement orthodoxes. Le sacrilége commis par la papesse est pour lui un de ces événemens terribles où se montre le doigt de Dieu, mais qui ne font pas plus de tort à l'institution qui en souffre accidentellement que les crimes individuels d'un souverain ne prouvent contre le régime monarchique. La manière dont il conçoit son œuvre dénote au contraire la fermeté de sa foi dans la divine autorité du siége romain. Il ne lui vient pas même à l'idée qu'on pourrait se servir de la légende pour la combattre. Cela nous semble étrange, mais nous sommes au moyen âge et en Allemagne; n'avons-nous pas

(1) La légende faisait aussi remonter au scandale donné par la papesse Jeanne l'institution de la *sella stercoraria* sur laquelle tout pape nouvellement élu devait s'asseoir.

Das man da erkenne
Ob er sey ein Han oder eine Henne.

Notre mystère n'a pas manqué de s'emparer de cette donnée bouffonne.

vu de nos jours l'esprit allemand mener de front la plus grande hardiesse en histoire et le respect le plus conservateur des institutions traditionnelles?

Il y a pourtant quelques exceptions à cette orthodoxie dans les intentions du drame religieux. Au commencement du XIIIe siècle, au moment de l'hérésie albigeoise, un troubadour composa pour le marquis de Montferrat un drame, l'*Hérésie des Pères* (1), dans lequel on voyait les écrivains chrétiens des premiers siècles venir déposer contre l'église romaine de manière à mériter les anathèmes dont celle-ci accablait les cathares; mais bientôt les pauvres albigeois furent les héros d'une tragédie trop sanglante et trop réelle pour penser encore à organiser un théâtre séditieux. Il faut noter aussi que, dans les luttes des rois de France contre les papes, le drame religieux dirigea des traits satiriques non contre la doctrine catholique, mais contre la papauté et son clergé. Le mystère du *Renard*, joué devant Philippe le Bel, nous montre le renard disant la messe à des oies, et, devenu pape, dévorant les poulettes et leurs mères. Sous Louis XII, lors du conflit entre la couronne de France et la tiare pontificale, Pierre Gringoire composa sa *Chasse du Cerf des cerfs*, dans laquelle le *servus servorum Dei* était fort maltraité. De plus, dans *le Prince des Sots et la mère Sote* (2), le même Gringoire fit apparaître la Mère-Église, la triple couronne sur la tête, et se livrant effrontément à mille désordres. Arrivent des gens qui la soupçonnent de n'être pas la véritable église, et lui arrachent son vêtement sacerdotal. L'on découvre alors qu'elle n'était que la mère Sote déguisée.

A la fin de notre seconde période, c'est-à-dire à la veille de la réforme et lors même qu'on ne s'en prenait pas encore au dogme proprement dit, le drame religieux avait donc perdu déjà sa première innocence; il se faisait libre penseur. L'élément burlesque, encouragé par les sympathies du peuple et du bas clergé, avait pu longtemps s'attaquer impunément aux dignités ecclésiastiques sans inquiéter les titulaires. Un pouvoir sûr de sa force laisse aisément le champ libre à la caricature. Une preuve de l'inquiétude que les pouvoirs ecclésiastiques au XVe siècle commençaient à ressentir, c'est leur opposition déclarée aux farces religieuses. Nées comme le drame de l'intention naïve de représenter les événemens et les personnages de l'histoire sacrée, elles avaient à la longue dégénéré en attaques virulentes contre l'ordre établi dans l'église. Nous en

(1) *Heregia dels Payres.*

(2) *Le Jeu du prince des Sots et mère Sote,* mys en rime françoise par Pierre Gringoire et joué par personnaiges aux halles de Paris, de l'année 1511.

voyons un exemple curieux dans la fête des *Fous* ou des *Sots*, ou des *Innocens*, ou des *Enfans* (car elle porta tous ces noms), qui résista un temps inoui aux interdictions prononcées par les papes et les conciles. A l'origine, elle faisait partie des fêtes de Noël, et se rattachait soit au désir de glorifier l'enfance du Christ, soit à la célébration du martyre d'Étienne le diacre (26 décembre), soit enfin au souvenir des enfans massacrés à Bethléem (28 décembre). Comme on confondait le diaconat primitif avec le grade sacerdotal inférieur du même nom, saint Étienne passait pour le patron du petit clergé, et il semblait naturel que sa fête fût celle des novices des couvens, des élèves des chapitres, des jeunes clercs. On leur permettait donc d'élire à ce moment de l'année un *abbé des enfans* et un *évêque des enfans* qui, crossés et mitrés, revêtus des habits sacerdotaux, étaient menés processionnellement à l'église et accomplissaient le long des rues et dans le sanctuaire les diverses fonctions liturgiques. C'est la même histoire que pour le drame. Ce qui d'abord était naïf, mais sérieux, dégénère bientôt en mascarade. Par une insensible transition que le langage du moyen âge facilite, la fête des enfans devient celle des innocens, et bientôt fête des sots ou des fous. De vieilles coutumes se perpétuèrent sous cette forme, comme elles s'étaient perpétuées sous le couvert de la fête des ânes, qui s'associa souvent à celle des fous. Le jour vint où toute la hiérarchie sacerdotale se vit insultée et bafouée devant la population, qui commençait à applaudir. Les papes s'aperçurent les premiers de ce scandale, et tâchèrent, ainsi que les conciles, de remédier au mal. Ce fut en vain, et presque partout les évêques se virent forcés, aux XIIIe et XIVe siècles, de faire la part du feu. Le concile de Bâle, en 1435, dut procéder vigoureusement contre ces saturnales. Cependant elles durèrent jusqu'à la réforme, et même il en resta des traces jusqu'au XVIIIe siècle, à Mayence, par exemple, où la réforme ne put agir ni directement ni indirectement. On retrouve ici tout ce que nous avons indiqué sur les origines et l'émancipation graduelle du drame. Comme celui-ci, la fête des fous est fille du culte et procède d'une intention pieuse; comme lui aussi, elle offre trop de prises à la mondanité pour que l'église ne cherche pas à éloigner et même à détruire ce qu'elle avait d'abord favorisé.

III.

Deux grandes puissances firent disparaître le mystère du moyen âge ou du moins en modifièrent essentiellement la nature. Ce furent d'une part l'esprit de critique religieuse et sa fille, la réforme;

ce furent de l'autre la renaissance et les goûts nouveaux qu'elle propagea. La renaissance, en dévoilant aux regards surpris du xve siècle tout un monde oublié de beautés littéraires et plastiques d'une pureté, d'une perfection ravissantes, tua du même coup la naïveté et la grossièreté. Le pauvre mystère se cacha tout honteux devant la résurrection du drame grec et de la comédie romaine. Le sentiment religieux, en s'épurant, se scandalisa de ces représentations où l'on respectait si peu les objets les plus vénérés de la foi. Les frères de la Passion inaugurèrent en 1548 la première salle de théâtre des temps modernes, et purent encore sculpter au-dessus de la porte les armes de leur confrérie, un bouclier avec la croix et les instrumens du supplice; mais ils étaient à peine entrés en possession qu'un arrêt du parlement interdit la représentation des mystères pour des motifs d'ordre religieux, et n'autorisa que celle des pièces profanes, pourvu qu'elles fussent honnêtes. Un tel arrêt hâta naturellement l'avénement du drame séculier, de la comédie purement humaine, qui déjà s'était annoncée par une œuvre hors ligne, *la Farce de l'avocat Pathelin*. En 1549, le pape Paul III défendit les représentations qui se donnaient au Colisée. Les allures hostiles à la hiérarchie qu'avait adoptées le drame religieux, coïncidant avec l'éveil de l'esprit d'examen par toute l'Europe, rendirent le clergé défiant. Partout où le protestantisme triompha, la grosse joie païenne du moyen âge disparut. Une grande partie du personnel des mystères, les saints, la vierge Marie, les héros légendaires, étaient passés de mode ou à peu près. La rédemption était prise trop au sérieux pour servir de motif à un divertissement populaire. La représenter *par personnaiges*, cela faisait désormais l'effet d'une profanation.

Nous resserrons en quelques lignes ce qui mit plus d'un siècle à s'accomplir. On ignore assez généralement que dans les premiers temps le mouvement réformateur eut le drame religieux pour allié. Luther aimait l'art dramatique. Son avis était qu'il ne fallait pas fuir la comédie parce qu'il s'y trouvait de temps à autre des grossièretés et des paillardises, car, ajoutait-il, et pour la même raison, il ne faudrait pas non plus lire la Bible. Calvin, en 1546, fit représenter une moralité devant le peuple de Genève. A Berne, la représentation du *Mangeur de morts*, composé en 1522 par Niclaüs Manuel et dirigé contre les profits que le clergé tirait de la doctrine du purgatoire, ne fut pas sans influence sur la décision des habitans, qui passèrent en masse au protestantisme. La naïveté était grande encore, sinon dans l'intention, qui était au contraire très âpre, au moins dans l'exécution. On y voyait saint Pierre et saint Paul arrivant à Rome au moment d'une procession pompeuse où le

saint-père était porté en triomphe au milieu de ses gardes. Saint Pierre ébahi demande à un prêtre du cortége : « Mon bon ami, quel est donc cet homme-là? » Le prêtre répond à sa question. Surprise nouvelle de l'apôtre, surtout quand il apprend que ce prince est son successeur. « Ma foi, dit-il, je ne me rappelle plus très bien si je suis venu jadis à Rome; mais, si j'y suis entré dans un pareil équipage, voilà ce que j'ai complétement oublié. » La parabole de l'enfant prodigue servit aussi à un certain Waldis, moine de Riga converti aux idées nouvelles, pour prêcher sous une forme dramatique la doctrine protestante du salut gratuit moyennant la foi dans la miséricorde divine par opposition au salut par les œuvres. En Écosse, en Angleterre, en Allemagne, des faits analogues se produisirent. En France, des pièces allégoriques hostiles à l'église romaine furent jouées à La Rochelle devant le roi et la reine de Navarre en 1551. Dans un drame religieux, très goûté de Théodore de Bèze et intitulé *le Sacrifice d'Abraham*, Satan se présente affublé d'un capuchon de moine, et la vie monastique est fort maltraitée. Le protestant Desmazures composa ses *Tragédies saintes* sous l'inspiration du calvinisme; mais il nous faut parler d'un singulier problème historique dont la solution n'est pas facile à trouver. Il existe à Munich dans la bibliothèque royale un livre imprimé en 1524, et dont le titre, en vieil allemand, veut dire : *Comédie jouée à Paris dans la salle du roi*, comme si la pièce eût été représentée devant François Ier lui-même. On y voit le pape assis sur son trône au milieu de ses grands dignitaires; au centre de la salle s'élève un grand brasier à la mode italienne, rempli de charbons allumés, mais tout couvert de cendre. Un vénérable vieillard du nom de Reuchlin parle contre le luxe et les abus de l'église dominante, puis écarte légèrement les cendres, de sorte que le feu se rallume un peu. Arrive Érasme, qui veut mettre des emplâtres sur les plaies de l'église, mais qui ne veut pas toucher au feu de peur de s'y brûler les doigts, ce qui lui vaut de grands éloges de la part des cardinaux. Il est suivi par Ulrich de Hutten, armé de pied en cap et vociférant l'injure contre le pape et l'église romaine. Il disperse les cendres, dirige sur le charbon le bout d'un gros soufflet, et rallume si bien le feu que toute l'assistance est épouvantée. Ulrich, trop violent, tombe mort dans un accès de rage. La joie revient au cœur des cardinaux un moment effrayés, et ils ne demanderaient pas mieux que de voir le feu s'éteindre de nouveau, quand arrive un moine à l'aspect assez folâtre, chargé d'un gros fagot, et qui le jette sur les charbons en s'écriant : « Si la cause du Christ a le dessous, je saurai la relever malgré vous moyennant la grâce de Dieu, car je veux que ce feu qui brûle à peine flambe au point d'illuminer le monde. » Ce moine est Lu-

ther. Le fagot ne tarde pas à jeter de vives flammes. D'autres moines consternés s'agitent pour les étouffer, mais dans leur confusion ils jettent de l'esprit-de-vin sur le feu et s'enfuient terrifiés. Le saint-père vient enfin conjurer le feu et lance sur lui l'anathème. Le feu ne fait pas la moindre attention à la foudre pontificale, et le pape en est tellement furieux qu'il rend l'esprit.

L'intéressant serait de savoir si ce drame allégorique a été réellement joué à la cour de François Ier et sous ses yeux, ou bien si le tout est de pure invention. L'original français ou latin n'existe pas, que je sache. Une pièce analogue aurait été représentée en 1530 devant l'empereur Charles-Quint lui-même, s'il faut en croire deux auteurs allemands du XVIIe siècle, et c'est ce qu'il est bien difficile d'admettre. Cependant il est certain que le drame manuscrit de Munich est d'une grande exactitude quant aux dates. Reuchlin, grand ennemi des moines, meurt en 1522. Érasme vient de se retirer à Bâle auprès de son ami Froben, et refuse de suivre jusqu'au schisme la réforme qu'il a tant contribué à préparer; Ulrich de Hutten est mort en 1523, victime de sa propre violence; Luther est sorti de la Wartbourg l'année d'auparavant, et met à exécution son plan réformateur. En 1524, la pièce était donc tout à fait en situation; d'autant plus que, si par la suite François Ier fut d'une implacable dureté pour les protestans de son royaume, chacun sait qu'il hésita quelque temps, qu'il n'aimait pas les couvens, qu'il estimait beaucoup Mélanchthon. A la veille de cette campagne malheureuse où il devait tout perdre fors l'honneur, il avait assez de griefs personnels contre le pape Adrien VI, ancien précepteur et allié de Charles-Quint, pour trouver du plaisir dans l'humiliation allégorique du saint-siége. Il est bien curieux toutefois que la nouvelle de cet étrange épisode de notre histoire nous arrive par l'Allemagne. Probablement le roi, redevenu plus tard fils soumis de la papauté, aura donné des ordres pour faire autant que possible disparaître les traces de ses velléités de rébellion.

Du côté des catholiques, on ne fit pas faute d'employer les mêmes moyens de polémique. Un certain Lennius, ennemi acharné de Luther, composa *la Monachopornomachie*, où l'on attribuait la réforme au désir de se marier qui dévorait quelques moines et prêtres impudiques, et où dame Vénus, accompagnée de son fils et de jeunes beautés, venait galamment régler toute la marche de l'affaire avec le frère Martin. Une pièce du même genre fut jouée devant Henri VIII d'Angleterre, encore bon catholique et défenseur de la foi. A Uerdingen, non loin de Crefeld, où la lutte confessionnelle était des plus vives, le peuple catholique put s'édifier en assistant au débat public d'*Hæreticus* avec *Catholica*, qui lui remontrait

victorieusement que jamais pape ne faillit et qu'on ne peut être sauvé que dans l'église romaine, car

> Quiconque n'entra pas dans l'arche de Noé,
> Par ordre du Seigneur fut bel et bien noyé.

Le drame religieux ne profitait guère sous le rapport de l'art et du charme poétique des lourdes formes auxquelles le condamnait la controverse. Il y eut encore pourtant quelques essais de retour à l'ancienne simplicité, par exemple un *Jeu de Noel* d'une grande pureté, qui fut composé pour les enfans de l'électeur de Brandebourg en 1589. Dans un sentiment tout différent, on peut citer une *moralité* composée par Schorus, professeur à Heidelberg, jouée par ses écoliers et dont le succès fut fatal à l'auteur. On voyait paraître la Religion demandant asile aux grands de la terre. Partout on lui fermait la porte, et enfin, pour trouver un abri, elle s'adressait aux petites gens, qui la recevaient à bras ouverts. C'était trop de démocratie pour le temps. L'empereur en fut instruit, écrivit à ce sujet à l'électeur palatin, et Schorus dut se réfugier en Suisse.

Le drame religieux ne battait donc plus que d'une aile lorsque arriva cette abominable guerre de trente ans, qui arrêta court l'essor du génie germanique, et laissa le peuple allemand si épuisé de corps et d'esprit qu'il eut besoin de près d'un siècle pour se refaire. Quand elle prit fin d'ailleurs, les causes générales qui ruinaient depuis longtemps la popularité du drame religieux avaient à peu près achevé leur œuvre. Il n'était plus désormais qu'un exercice d'école servant à familiariser les jeunes étudians avec l'usage des langues mortes; il avait perdu l'exquise naïveté de forme et de fond qui en faisait le charme. C'est un drame scolastique de ce genre que le fameux Grotius composa sous le titre de *Christus patiens*. Il ne fut jamais joué, et après avoir été fort admiré pour l'érudition dont il faisait preuve, il est depuis longtemps complétement oublié. Les jésuites introduisirent aussi dans leurs colléges la coutume de jouer des pièces religieuses et en composèrent beaucoup. La mythologie fournit son contingent aussi bien que l'histoire sainte. On vit Persée délivrer Andromède, la nymphe Io fuir devant Jupiter sur les mêmes estrades où le jeune David affrontait le géant Goliath, et où le roi Salomon rendait son arrêt entre les deux mères.

Avant toutefois que nous quittions l'époque de la réforme et les pays protestans, il nous faut parler du cordonnier-poète Hans Sachs, qui, tout zélé luthérien qu'il fût, était trop enfant du peuple pour ne pas avoir conservé sa large part de la naïveté du moyen âge. Il écrivit un grand nombre de pièces religieuses remarqua-

bles par une bonhomie tout allemande et un parfum de poésie populaire qui fait excuser ses incroyables gaucheries et ses énormes contre-sens historiques. Le génie littéraire allemand, comparé au nôtre, est d'éclosion tardive. On sait aujourd'hui combien l'Allemagne du moyen âge copia nos trouvères. La réforme, en remuant cette grande masse germanique jusque dans ses profondeurs, mit à découvert des couches intellectuelles qui n'avaient jamais vu le grand jour, et qui, vivifiées par la révolution religieuse, se mirent en marche avec la hardiesse inconsciente, la simplicité, l'étonnement devant les choses les plus naturelles, qui dénotent l'enfant inopinément livré à lui-même. Hans Sachs, de Nuremberg, a besoin d'être étudié dans son cadre natal pour être apprécié. Ce cadre, c'est la vieille ville allemande, dont plus d'un spécimen existe encore, avec ses rues raboteuses, ses fontaines gothiques, ses églises noirâtres, ses maisons aux angles aigus, aux tourelles singulières et aux toits qui n'en finissent pas. Dans cet enchevêtrement, où partout le bizarre se mêle à l'ingénu, le détail charmant abonde. C'est une porte ogivale d'un dessin ravissant, une statue laide, mais parlante, une grille compliquée et d'un travail exquis, des pilastres de bois sculptés et fouillés comme une pâte molle, une tête blonde derrière une étroite fenêtre aux vitres hexagones, un vieux clocher pointu, branlant, déchiqueté, qui reste debout on ne sait comment. Ne parlez pas ici de ligne pure, d'harmonie, de logique architecturale. Rien ou presque rien n'a le sens commun, et pourtant comme on aime à errer le long de ces paradoxes! Hans Sachs n'est à sa place que dans ce milieu où la fantaisie est sérieuse et le sérieux fantasque. Une honnêteté lourde et robuste forme l'unité morale qui relie toutes ces disparates. On ne sait où il va chercher ses personnages ou plutôt où il ne va pas les chercher. Jupiter et Apollon se présentent devant la sainte Trinité; à côté du jugement de Salomon se déroule celui de Pâris, et c'est encore le vieux Caron qui transborde les âmes des morts au moment du jugement dernier. Pour nous faire une idée de ce divorce absolu avec l'histoire, nous pouvons prendre sa tragi-comédie intitulée *les Enfans d'Ève*.

C'est une pièce en cinq actes, s'il vous plaît, et qui commence par les lamentations d'Ève vaquant aux soins de son ménage, mais soupirant au souvenir du paradis, à tout ce qu'elle a souffert depuis qu'elle l'a dû quitter, et à l'ennui de devoir toujours plier devant la volonté de son mari. Adam, qui a passé la journée à piocher la terre, arrive bien fatigué et la console affectueusement. Il a une nouvelle importante à lui annoncer. L'ange Gabriel l'a abordé dans les champs pour lui apprendre que le Seigneur a l'intention de venir le lendemain leur faire une visite. Le Seigneur veut voir

par lui-même comment le ménage est tenu, si l'on élève bien les enfans, et si on leur donne une bonne instruction religieuse. Ève aussitôt oublie ses tristesses et ne songe plus qu'à laver ses fils, à préparer leurs habits du dimanche, à orner la maison de verdure. C'est la bonne ménagère allemande qui se met en quatre du moment qu'il s'agit de faire à un hôte les honneurs du logis. Pourtant elle a beaucoup de peine à nettoyer Caïn, qui lui donne bien du tourment, ne veut jamais rester à la maison, et se bat continuellement avec d'autres garnemens de son espèce. C'est en vain que son frère Abel l'engage à se corriger en le menaçant de l'enfer. — « Bah! reprend le mauvais sujet, je prends la vie que Dieu me donne ici, et je lui laisse sa vie éternelle. Qui sait ce qui nous attend là-bas?... Si le Seigneur ne veut pas de moi dans le ciel, le diable me voudra bien chez lui. » C'est au troisième acte et après plus d'une scène d'intérieur du même genre que Dieu fait son apparition, suivi de deux anges. Adam et Ève ont rangé leurs quatorze enfans sur deux files, présidées l'une par Abel, l'autre par Caïn. « La paix soit avec vous, mes enfans! » dit en entrant le Seigneur, et après les salutations les plus humbles du père et de la mère, suivies de bénédictions paternelles et de promesses consolantes de la part du visiteur divin, celui-ci se met à interroger les enfans sur les premiers chapitres du catéchisme de Luther. Abel et les six qui le suivent répondent de la façon la plus satisfaisante sur l'oraison dominicale et les dix commandemens. L'ange Raphaël est enchanté, et Dieu promet à ces enfans sages que leur descendance donnera au monde des rois, des princes, des savans, des prédicateurs et des prélats; mais il en est tout autrement de la seconde bande, en tête de laquelle est Caïn. Celui-ci, qui s'est très mal conduit pendant l'examen de ses frères et qui entretient des relations suspectes avec Satan, se glorifie de n'être point hypocrite, et quand Dieu lui demande de réciter l'oraison dominicale : « Ah! Seigneur, répond-il, nous l'avons oubliée! » Comme pourtant il faut répondre quelque chose, il défigure la belle prière de manière à lui faire dire des non-sens. Il n'a retenu que la demande du pain quotidien, encore a-t-il soin de demander « beaucoup de pain tous les jours. » Les autres répondent aussi fort mal, et le rigide luthérien Hans Sachs se plaît à mettre dans la bouche des petits mécréans des professions de foi non-seulement matérialistes, mais encore calvinistes et romaines, ce qui fait qu'en soupirant le Maître des choses condamne leur descendance à l'état de paysan, d'artisan, de portefaix, en un mot à tous les métiers pénibles. On voit que notre poète, tout cordonnier qu'il fût, n'avait pas des opinions très démocratiques. Le cinquième acte nous montre Caïn en conversation avec Satan

et se plaignant de ce que son frère Abel est trop bien en cour, qu'il va devenir évêque, et qu'il est insupportable d'avoir à se courber devant lui. On devine le conseil pernicieux de Satan. Le fratricide est perpétré sur la scène. Le diable déclare à Caïn que désormais il lui appartient, et lui décrit en termes énergiques les tourmens d'une conscience coupable. Le signe mystérieux est posé par la main divine sur le front du premier meurtrier, qui disparaît dans les ténèbres. Les anges viennent enterrer Abel, et Dieu console les parens désolés en reportant sur Seth la promesse que de sa race sortirait le sauveur promis.

Assurément un pareil drame n'a rien à envier, sous le rapport de l'ingénuité, aux mystères les plus naïfs du moyen âge. Cependant on voit d'ici le changement grave qui s'est opéré. Ce n'est plus la représentation animée d'une scène tragique qui préoccupe le poète, c'est la moralité, c'est le dogme. Le mystère n'est plus qu'une manière de prédication, et il va mourir sous ce vêtement dogmatique à peu près comme notre tragédie classique jeta au XVIIIe siècle son dernier éclat en devenant philosophique. La poésie didactique ne peut longtemps se soutenir. Elle prétend réunir deux élémens inconciliables, la rigueur de la pensée et l'ondoyant de la forme poétique. L'une ne peut que faire tort à l'autre. Hans Sachs n'eut pas de successeurs, ou du moins ceux qu'il eut ne méritent pas d'être mentionnés.

En revanche, le drame religieux eut encore de beaux jours dans les pays où la foi du moyen âge était restée intacte, et où pourtant les reflets de la renaissance associés à un vif sentiment de la grandeur nationale avaient imprimé aux esprits un essor qui ne dura guère, il est vrai, n'étant soutenu par rien, mais qui fut très brillant. En Espagne, le goût des *Autos sacramentales* se perpétua comme celui des processions à personnages fabuleux et sacrés, et au milieu d'un grand nombre d'émules Lope de Vega et Calderon, — deux auteurs un peu surfaits en Allemagne lors de la réaction contre nos classiques, dont G. de Schlegel donna le signal, — élevèrent le mystère à une hauteur qu'il n'avait jamais connue. Tous deux y firent entrer beaucoup de théologie scolastique, tous deux aidèrent par le moyen du drame à populariser le dogme de l'immaculée conception de Marie, à cette époque très combattu. La vie des saints leur fournit d'innombrables sujets. Lope de Vega produisit, dit-on, plus de quatre cents *autos;* Calderon, moins fécond, se contenta d'une centaine. Chez le premier, il y a plus de facilité et de naturel; chez le second plus de délicatesse et d'élévation; chez tous deux, la foi catholique la plus intense fournit les inspirations et commande absolument la marche du drame. Lope de Vega, par

exemple, raconte dans son *Saint Julien*, plus connu sous le titre d'*El Animal profeta*, comment le futur saint tue à la chasse un cerf qui, en mourant, prend la voix humaine et lui prédit qu'il assassinera un jour son père et sa mère. Pour conjurer la sinistre prédiction, le jeune homme fuit loin de son pays, et après plusieurs aventures épouse la fille du duc de Ferrare, qu'il a délivrée des brigands. Un frère du duc, qui aimait la jeune fille, irrité de ce mariage, le provoque en duel. Il accepte le défi, mais on lui apprend que son rival a conçu le projet de se glisser chez sa femme à l'heure même où il se rendra au lieu désigné pour le combat. Furieux, il rentre à l'heure dite dans la chambre conjugale, et à la faible lueur d'une lampe il distingue un homme et une femme reposant ensemble dans son lit. Un accès de rage s'empare de lui et il les transperce l'un et l'autre du même coup. Au même instant, sa femme rentre. « Qui donc était dans mon lit? s'écrie-t-il désespéré. — Tes parens, qui m'ont surprise par leur brusque arrivée, et à qui j'ai prêté notre lit, aucun autre n'étant prêt. » La fatale prédiction est accomplie. Son adversaire arrive, Julien le tue et s'enfuit à Rome avec sa femme pour demander l'absolution au saint-père. Celui-ci envoie les deux époux en Calabre avec l'ordre d'y fonder un hospice en faveur des pauvres malades. Ils y trouvent le diable déguisé en paralytique, et qui veut persuader à Julien que ses péchés sont absolument irrémissibles, car ses parens sont morts par sa faute sans avoir pu recevoir les sacremens. Pour confirmer son dire, il les lui fait voir plongés dans les flammes infernales. Le malheureux Julien sent sa foi vaciller; mais le Seigneur lui apparaît, lui promet de retirer son père et sa mère du purgatoire, et l'on voit leurs âmes transfigurées monter au ciel, tandis que saint Julien va consacrer le reste de ses jours à la contemplation et aux œuvres de miséricorde. Comme on en peut juger par cette esquisse, l'élément dramatique est vigoureusement traité; mais c'est le dogme catholique qui fait au fond l'intérêt, le vrai sujet et le dénoûment. Du reste l'enfer et le purgatoire avec leurs flammes dévorantes jouent toujours un grand rôle dans les conceptions religieuses de l'Espagne. Il y a même un *auto* de Calderon, *le Purgatoire de saint Patrice*, dans lequel des gens descendent au purgatoire, en reviennent et racontent tout au long ce qu'ils y ont vu. Par là, l'*auto sacramental* se rapproche de l'*auto-da-fé*, et l'un pourrait bien avoir contribué à la prospérité de l'autre. Le sujet essentiel de *Don Juan*, c'est-à-dire la terrifiante punition de l'impie, est originaire du même pays. C'est un contemporain de Lope de Vega, Tirso de Molina, qui lui a le premier donné une forme dramatique sous le titre d'*el Ateista fulminato*. Tandis que le luthérien Hans Sachs mettait le

dogme catholique dans la bouche du petit Caïn, Lope de Vega attaquait avec furie la réforme dans sa *Corona tragica*, tout à l'honneur de Marie Stuart, et recevait pour cette œuvre du pape Urbain VIII la croix de Malte et le diplôme de docteur en théologie. Calderon, qui avait fait partie de l'invincible Armada, détestait aussi l'Angleterre et la réforme, et sa tragédie intitulée *le Schisme d'Angleterre* a pour but de rabaisser la naissance d'Élisabeth, de même que le *Henri VIII* de Shakspeare cherche à la glorifier. Aussi le beau rôle appartient-il chez le poète espagnol à Catherine d'Aragon, comme chez le poète anglais à Anne Boleyn. Cependant, même en Espagne, on commençait à trouver surannées ces représentations scéniques des croyances et des traditions sacrées. Cervantes, dans son *Don Quichotte*, les blâme aussi vertement que les romans de chevalerie. Calderon lui-même, mort en 1681, put observer le changement qui s'opérait dans le goût de ses compatriotes. L'arrivée en 1700 d'un prince français sur le trône d'Espagne, en répandant au sein des hautes classes les idées de la France, acheva la défaite du vieux genre.

Ainsi, dans la catholique Espagne elle-même, le théâtre du moyen âge n'était plus apprécié, du moins par les grands et par les lettrés, car les vieilles coutumes ne disparaissent pas de cette brusque manière. Quand on pénètre au-dessous de cette couche polie qui, dans toute l'Europe et malgré de grandes diversités nationales, constitue une seule et même société, on est tout surpris de voir avec quelle ténacité se perpétuent dans les rangs inférieurs les coutumes qui eurent le temps de s'implanter dans les traditions. Le mystère ou le drame religieux fut banni des villes et des cours, et ne trouva plus d'acteurs vivans pour le représenter; mais il se survécut sous d'humbles formes qui n'ont pas encore tout à fait disparu. Il n'y a pas bien longtemps que les théâtres forains jouaient encore *l'Enfant prodigue*, *la Passion* et *la Tentation de saint Antoine*. Cette dernière surtout, y compris l'apparition du pachyderme qui y joue un rôle essentiel, charmait les paysans de Normandie il y a quelque trente ans. Il est vrai que ces derniers vestiges d'une puissance du passé ont presque disparu de nos campagnes du nord.

Une chose pourtant, une alliance hybride, conservera peut-être un remarquable échantillon des mystères du moyen âge : c'est le goût des raffinés pour les reliques de cette curieuse époque joint à celui des paysans pour ce qui rapporte de l'argent. Parmi les pays où les populations rustiques persistèrent à aimer la représentation des vieux mystères, il faut citer le Tyrol et la Haute-Bavière. Au XVIIIe siècle, l'autorité religieuse et la police s'entendirent pour pro-

scrire ces jeux de la Passion, où, disait-on, le Christ était encore une fois crucifié. Les classes éclairées à cette époque ne comprenaient pas même qu'il pût y avoir un côté intéressant dans ces drames naïfs, et le seigneur joséphiste était sur ce point parfaitement d'accord avec l'évêque le plus orthodoxe. Les paysans murmurèrent, mais tout le monde leur donna tort, et ils finirent par se résigner. Or il y avait un village qui souffrait beaucoup de cette interdiction, c'était le village bavarois d'Oberammergau. Au XVIIe siècle, ses habitans avaient fait vœu de représenter la Passion tous les dix ans pour conjurer une épidémie qui faisait parmi eux de grands ravages. C'était une dette d'honneur à payer, et à plusieurs reprises des députations se rendirent jusqu'à Munich pour obtenir la levée de l'interdiction. Enfin le bon Maximilien, sur les instances de son fils Louis, déjà très entiché de romantisme, prêta l'oreille à leurs requêtes. La Passion d'Oberammergau, célébrée d'abord à petit bruit en 1811, est devenue à chaque période décennale un événement toujours grossissant, et l'on y vient désormais du fond de l'Allemagne. Inutile d'ajouter que la bourse des villageois s'en trouve au moins aussi bien que leurs âmes. A cette occasion, le village se transforme en caravansérail. Tous les habitans sont acteurs, depuis le plus vieux jusqu'au plus jeune. Des maisons à balcon forment les côtés et les loges d'avant-scène du théâtre, que recouvre un toit de planches. La montagne sert de toile de fond. Le parterre est indéfini et à découvert. Tant pis pour les spectateurs, s'il pleut. Le vieux texte a dû subir des modifications notables pour ne pas effaroucher la pudeur de la police bavaroise. Par exemple, toute une armée de diables, dont quelques-uns très drôles, venaient jadis, conduits par le Péché et la Mort, défier le Christ à grand renfort de grimaces. Cette scène a été supprimée. En revanche, on possède maintenant un orchestre, recruté, comme le reste de la troupe, dans le village même.

Tout est donc fort sérieux, sauf les accidens imprévus. Des scènes bibliques préludent au grand événement de la Passion, qui commence par l'expulsion des marchands du temple, bientôt suivie de la trahison de Judas. La flagellation a lieu derrière la scène, mais l'*Ecce homo* se montre dans son attitude traditionnelle. C'est aussi derrière la toile qu'on entend clouer sur la croix le divin supplicié; mais, quand elle se lève, les deux larrons sont déjà crucifiés, tandis qu'au même moment on dresse au milieu d'eux la croix qui porte le Christ. Le coup de lance est donné dans une petite outre pleine de sang. Des pétards indiquent le moment où les ténèbres sont censées couvrir la terre. La scène de la descente de croix est, dit-on, la mieux reproduite, peut-être parce que celui qui tient la place du

Christ est détaché tout engourdi du bois où il a dû rester suspendu un temps assez long. Des anges vêtus de blanc viennent renverser la pierre du sépulcre, et le ressuscité reparaît au milieu des vapeurs de l'encens, tandis que les soldats romains s'enfuient au bruit de la détonation des boîtes.

Est-ce complaisance, charme de l'étrangeté, romantisme des spectateurs ou mérite réel des acteurs? Le fait est que des juges dont on ne saurait récuser la compétence affirment qu'en somme l'effet général est d'une puissance réelle, et même ce genre de spectacle a ses enthousiastes, parmi lesquels il faut citer surtout l'éminent acteur allemand M. Devrient, qui revint enchanté du *highland* bavarois, où il avait été voir la Passion de 1850. Les gens du pays ont pour industrie la fabrication d'objets en bois taillé et découpé qui ne manquent pas de caractère. Ce métier a pu développer chez eux quelque sentiment de l'art. Les traditions de famille, les répétitions fréquentes à domicile, ont pu vaincre jusqu'à un certain point la gaucherie rustique. Il y a des rôles qui passent de temps immémorial du père au fils. Le Judas de 1860 avait hérité de son père le rôle, probablement peu envié, du plus fameux des traîtres et la barbe rousse qui fait partie de son costume. Le Christ de la même année, très habile découpeur de bois, n'était point trop au-dessous de son rôle écrasant. C'est son chant, paraît-il, qui laissait le plus à désirer. On peut d'ailleurs s'apercevoir, en lisant les nombreuses descriptions qu'on en a faites, que les acteurs cherchent à suppléer les imperfections de leur art dramatique par la fréquence des tableaux vivans, dont le principal mérite consiste dans le groupement et l'attitude des personnages. Les costumes sont conformes à ceux qu'on voit sur les anciens tableaux d'église. Les gestes sont anguleux comme ceux de ces vénérables modèles; parfois on croirait voir des figures détachées des toiles des vieux maîtres. Pourtant quelque chose cloche toujours dans ces résurrections des coutumes antiques. L'orchestre, par exemple, manque absolument de couleur historique. En 1840, il portait le frac noir et le pantalon blanc. Les correspondans envoyés par les journaux jetèrent les hauts cris. Pour faire plaisir à ces messieurs, les braves musiciens endossèrent dix ans plus tard leur uniforme de la *landwehr*.

IV.

Ce n'est pas une exception comme celle que nous venons de décrire, ni quelques faits parallèles plus obscurs dont quelques autres localités sont encore parfois les témoins en Suisse et en Alle-

magne (1), qui pourraient inspirer l'idée que le drame religieux est destiné à renaître de nos jours. Il est mort, et bien mort, depuis le XVIIe siècle. C'est un revenant dans notre vie moderne; c'est même uniquement la bizarrerie de sa conservation sur une assez grande échelle dans un coin retiré des Alpes bavaroises qui vaut une certaine renommée à la Passion d'Oberammergau. Il suffirait pour la supprimer tout à fait que d'autres communes, alléchées par les profits du métier, se missent à organiser la concurrence. Bientôt la satiété s'en mêlerait. Probablement l'autorité catholique réclamerait l'appui du bras séculier pour décourager ces exagérations du romantisme religieux, et les inévitables scandales qui s'y mêleraient bientôt donneraient à cette intervention des motifs très plausibles.

Ainsi le drame religieux naît au sein même du culte, dont il fait partie intégrante jusqu'au XIIIe siècle. Quand il s'en détache, il reste longtemps son allié, très soumis à l'orthodoxie ecclésiastique. Il n'en doit pas moins à cette séparation la faculté de s'ouvrir à des élémens tout séculiers qui feront le drame laïque, tragédie ou comédie, désormais et exclusivement voué à la mise en scène de la vie humaine. Déjà suspect à la veille de la réforme, le drame religieux recule devant la renaissance, se fait controversiste et dogmatique, meurt lentement malgré le regain d'arrière-saison qu'il produit encore en Espagne, et succombe enfin sous des antipathies que l'indifférence des uns et la foi plus raffinée des autres contribuent également à nourrir. S'il fallait lui trouver de nos jours des successeurs sérieux, il faudrait les chercher tout près de son berceau dans l'ordre des grandes compositions musicales. La messe en musique et l'*oratorio* continuent de dramatiser pour l'oreille les grandes scènes de la tradition sacrée. La foi chrétienne moderne se complaît sans restriction dans cette représentation purement idéale où le sentiment domine de très haut le fait littéral, et qui n'exige pas d'opinion dogmatique définie pour être goûtée. On peut cependant ajouter qu'en se rappelant les noms des maîtres qui ont illustré ce domaine particulier du grand art, en voyant les préférences des populations pour l'une ou l'autre de ces deux branches de la musique religieuse, on reconnaît en elles le prolongement des deux directions divergentes que prit le drame religieux dans

(1) Une communication bienveillante m'apprend que de nos jours, au fond des gorges frontières de l'Aragon et du val d'Aran, le drame de la Passion se joue encore chaque année dans une procession se dirigeant vers un calvaire. Le Christ porte une très lourde croix et tombe plusieurs fois. Les coups, les injures de tout le village pleuvent sur lui, et il paraît que les acteurs, se grisant en quelque sorte de bruit et d'action, arrivent à un réalisme d'un effet étrange. On sait du reste que l'Espagne est le pays par excellence des processions à personnages.

sa dernière période. Sans que les deux genres s'excluent, la messe en musique est catholique; l'*oratorio*, tel que l'ont compris Bach, Hændel, Mendelssohn, est plutôt protestant.

A partir du XVIIe siècle, le rapport entre l'église et le théâtre fut donc précisément en sens inverse de ce qu'il avait été au moyen âge. A l'étroite alliance succéda l'hostilité. Il y eut des momens de trêve, mais alors ce ne fut pas le drame religieux qui s'ouvrit à des élémens mondains; ce fut le drame mondain qui, de temps à autre et à l'heure de sa convenance, choisit ses sujets dans l'ordre religieux. Ces empiétemens n'eurent pas lieu sans réclamation de la part des gens à piété étroite. Corneille dut invoquer l'exemple de Grotius et de Buchanan pour justifier l'audace qu'il avait eue de faire figurer saint Polyeucte sur les planches. La tragédie de ce nom, celle de tout notre répertoire qui se rapproche le plus de l'*auto sacramental* espagnol, prouve le changement opéré dans les esprits. La légende racontée par Siméon Métaphraste ne sait rien d'un premier amour de Pauline pour Sévère. Le Polyeucte canonique regarde tout bonnement les larmes de sa femme comme des tentations du diable et marche sans hésitation au martyre. Ce qui appartient au poète moderne, c'est donc l'élément éminemment tragique, mais peu ecclésiastique, de l'amour aux prises avec le devoir, et il nous faut bien avouer que c'est là précisément ce qui nous touche dans cet épisode dramatisé de l'histoire du martyre. Sans l'intervention d'une passion tout humaine, le fanatisme du héros nous laisserait assez froids. Le drame du moyen âge au contraire se fût contenté de ce genre d'intérêt. Pour nous, c'est bien moins l'orthodoxie de Polyeucte qui nous émeut que les agitations de son cœur, et nous croyons exprimer le sentiment de l'immense majorité des lecteurs contemporains en ajoutant qu'aujourd'hui Pauline nous touche plus que son époux. Molière aussi fit entrer momentanément la religion dans son théâtre, d'abord dans *Don Juan*, et un peu, semble-t-il, pour que le pavillon couvrît la marchandise. La seconde fois, ce fut dans le *Tartuffe*, et pour s'attaquer à un vice aussi odieux que difficile à stigmatiser comme il le mérite sans éveiller des susceptibilités de l'ordre le plus irritable. *Tartuffe*, composé aujourd'hui, trouverait-il grâce devant la censure?

Si quelque chose est de nature à prouver l'énorme difficulté des drames dont le sujet rentre dans le domaine religieux, c'est précisément l'œuvre qu'on regarde comme la perfection même du genre, ce sont les deux tragédies d'*Esther* et d'*Athalie*. Nous savons tous pour quelle destination ces deux pièces furent composées. Racine n'avait certes pas la moindre arrière-pensée libérale en les écrivant, et pourtant que ne découvrit-on pas dans les virginales tra-

gédies! Assuérus était Louis XIV, Vasthi la Montespan, Aman Louvois, que plus d'un spectateur eût bien voulu voir pendre à plus de cinquante coudées de hauteur; Esther était Mme de Maintenon, se rappelant peut-être les vieux psaumes de son enfance huguenote, et tâchant d'éclairer la justice souveraine sur les odieux traitemens infligés au peuple de Dieu dispersé dans l'empire. Mme de Maintenon avait bien d'autres soucis en tête, mais à défaut d'un intérêt d'amour on voulait à tout prix trouver un intérêt politique à la pièce religieuse. Dans *Athalie*, il y avait une insurrection victorieuse, une reine détrônée, un prêtre inaccessible à la crainte, et la ravissante harmonie du vers racinien, qui atteint la perfection dans cette tragédie biblique, ne pouvait adoucir assez les tendances subversives de toute cette histoire. Le fait est, contrairement à l'opinion commune, qu'*Esther* ne fut pas jouée long temps à Saint-Cyr, et qu'*Athalie* ne le fut jamais. Il paraît qu'on s'était aperçu aux répétitions des ravages que malgré l'innocence du sujet ces exercices dramatiques faisaient dans l'imagination des jeunes actrices. Ce devait être un bien joli petit roi que Joas, et si Athalie, un rôle de grande, avait la mauvaise part dans la pièce, encore devait-elle se montrer reine superbe et passionnée devant les plus brillans seigneurs de la cour. Le théâtre et la religion dénonçaient une fois de plus leur incompatibilité dans les mœurs modernes. Bientôt l'intérêt religieux fit complétement défaut aux deux pièces, le charme littéraire resta seul, et le monde profita exclusivement de ce qui avait un instant paru indivis entre lui et l'église. C'est le sentiment de la même contradiction qui détermina Shakspeare, à une époque de grande agitation religieuse, à rester dans la sphère supérieure que n'atteignent pas les aspérités des luttes confessionnelles, et où le sens religieux, chrétien au fond, mais général, demeure seul indissolublement uni au cœur humain.

La contradiction devint plus évidente encore au XVIIIe siècle. Alors le drame devint philosophique et combattit l'absolutisme des confessions religieuses. *Zaïre* tend à montrer dans les différences de religion l'un des plus grands obstacles qui s'opposent au bonheur de l'humanité. *Alzire*, tragédie trop peu appréciée de nos jours, tout en développant au fond la même idée, relève surtout dans la morale chrétienne ce qu'elle a de commun avec la morale philosophique alors en vogue, la beauté du pardon généreusement accordé à ses ennemis. *Mahomet* est plus méchant. L'auteur eut la malice de le dédier au pape, et celui-ci eut la bonhomie de remercier « son fils » Voltaire et de lui octroyer sa bénédiction. Or notre fils Voltaire envoyait vers le même temps sa tragédie à son royal ami de Berlin sans la lui dédier, mais en la définissant : Tartuffe

les armes à la main. Au fond, il voulait montrer comment une religion se fonde, et il le montrait conformément aux idées fausses que le XVIIIe siècle s'était forgées sur ce chapitre mystérieux entre tous des origines historiques. En Allemagne, dans un esprit non moins philosophique, mais beaucoup plus religieux, Lessing publiait son *Nathan*, et ce précurseur de la théologie moderne creusait par cette œuvre magistrale dans la conscience du peuple allemand un de ces sillons qui ne se referment plus. Encore une pièce qui vint à son heure, et qui, si elle n'avait aujourd'hui la prescription du temps, n'obtiendrait pas facilement les honneurs de la représentation publique.

La révolution est donc complète. Ce qui alimentait le drame au moyen âge le condamne ou le tue aujourd'hui. Pourquoi cela? Ce n'est pas sans cause profonde que par deux fois, à l'origine de deux civilisations, le culte et le drame ont commencé par vivre d'une seule et même vie. Tous deux se rattachent à une même propension de l'esprit humain, qui aime à s'objectiver, et qui pour cela traduit sous forme extérieure et visible les idées et les sentimens dont il est rempli. Le langage, l'accent, le geste, l'art dans toutes ses branches, n'ont pas d'autre origine. Cette représentation de l'esprit devant l'esprit procure à l'homme l'un de ses plus vifs plaisirs, car elle équivaut à une extension, à un redoublement de la vie, et elle se rattache ainsi à ce qui constitue l'essence même du bonheur. Tant que la vie se renferme dans le cercle des choses religieuses, ou plutôt tant que la religion, conçue comme un ordre de choses purement surnaturelles et extérieures au monde, offre le seul idéal, le seul intérêt spirituel compris et apprécié de tous, le drame reste exclusivement religieux. L'homme d'une telle époque ne se reconnaîtrait pas dans un autre genre. Cependant l'esprit humain sent germer en lui-même des intérêts, des passions élevées, des sentimens qui ne se rattachent plus qu'indirectement à cette conception dualiste de la religion, et qui même lui sont souvent opposés. Une religion purement surnaturelle déclare la guerre au monde au lieu de chercher à le purifier. L'antagonisme de principe entre la vie ordinaire et la vie religieuse se reflétera donc dans l'opposition du drame, qui représente la vie réelle, et du culte, qui sert d'expression à la vie religieuse. C'est la brouille grandissante entre le théâtre et l'église.

On aurait pu croire que la réforme, dont la tendance était de réunir la vie civile et la vie religieuse en les pénétrant l'une par l'autre, aurait rendu à l'élément religieux dans le drame la place qu'il a dans la vie quotidienne et surtout au sein des populations protestantes, où le culte est chose de la famille presque autant que

de l'église. Il y eut bien, nous l'avons vu, quelques velléités de ce genre; mais une autre difficulté, inhérente au drame, se présenta. En vertu même de cet ardent besoin de réalité, de sincérité religieuse dont la réforme était issue, le drame plaisait peu, le drame religieux moins que les autres. L'esprit humain, nous le répétons, aime la représentation extérieure de lui-même; mais quand il est arrivé à l'âge de la réflexion, il ne se dissimule plus que cette représentation n'est qu'une imitation de la réalité, et non cette réalité elle-même. S'il s'agit d'objets à propos desquels la fausse apparence de la réalité n'a point d'importance morale, l'inconvénient disparaît ou du moins est supporté sans peine. Encore faut-il pourtant que l'illusion scénique soit aussi complète que possible pour que le plaisir se soutienne. Quand au contraire l'objet représenté est de ceux dont l'imitation, sans réalité correspondante, confine au sacrilége, le scandale, le dégoût, tout au moins la répugnance, ne tardent pas à venir. On ne souffre pas plus le comédien-prédicateur que le prédicateur-comédien. La même soif de réalité religieuse qui fit la réforme engendra l'antipathie contre les images, les pompes sacerdotales et le théâtre. Le puritanisme ne fut pas plus doux que l'église catholique aux acteurs de profession. Un exemple illustre, celui de J.-J. Rousseau, explique à merveille ce genre d'antipathie, qui tient moins à un dogme qu'à une disposition d'esprit.

Cet antagonisme absolu ne pouvait toujours durer. La société ne peut pas plus vivre que l'individu dans la contradiction consciente et patente. Tous les hommes raisonnables conviennent aujourd'hui que le théâtre fait partie intégrante et nécessaire de la civilisation, et, s'il y a de nombreuses diversités dans l'idée qu'on se fait de la valeur morale des représentations scéniques, l'extrême étroitesse religieuse les condamne seule en principe. Toutefois il s'en faut encore de beaucoup que la réconciliation entre le drame et la piété, entre le théâtre et l'église, soit passée dans les faits. Le théâtre lui-même est encore en grande partie dominé par l'ancien dualisme. Il est de fait que, prétendant reproduire la vie réelle, il se défend systématiquement de toucher à un côté de la vie qui tient pourtant une grande place dans l'existence sociale et la destinée de l'individu. L'opéra seul fait exception à cause précisement de ce pouvoir idéalisant de la musique dont nous avons parlé. D'ailleurs à l'Opéra la question de vraisemblance ne se pose même pas (1). La diversité des opinions religieuses contribue aussi beaucoup à cette

(1) N'oublions pas toutefois que là où les influences sacerdotales ont la haute main on ne se gêne pas pour introduire d'étranges variantes dans les pièces qui touchent à la religion.

abstention. Tout auteur dramatique redoute les oppositions que soulèveraient chez une partie quelconque des spectateurs des susceptibilités étrangères à l'art lui-même. Aussi, quand on ne peut absolument se dispenser d'ouvrir momentanément la porte à l'élément religieux, se borne-t-on à en saisir les données les plus générales, celles qui font partie de la confession de foi de tout le monde. Il est évident que sous ce rapport le théâtre contemporain ne donne qu'une image incomplète de la société du XIXe siècle.

Cet état de choses changera-t-il un jour? Peut-être, car nous marchons, non vers un retour à la confusion, mais vers la conciliation des contraires dans une synthèse supérieure. Ce sera dans tous les cas l'œuvre du temps, d'un temps très long. Qu'on ne s'avise pas de vouloir hâter ce changement par une réforme artificielle que décréteraient d'impatiens amis du progrès. Rien ne résiste plus opiniâtrément que le théâtre à une réforme venant du dehors. Il est moins maître de lui-même que le livre, qui ne craint pas la contradiction et souvent la provoque. Le théâtre ne se modifie que dans la mesure où la société se transforme elle-même. Pour que l'élément religieux reprenne au théâtre, non pas sans doute son ancienne puissance d'absorption, mais une place proportionnée à celle qu'il tient dans la vie réelle, il faut que la tolérance règne autre part que dans les articles de la constitution, que l'opinion ne voie plus dans la religion un *à parte* dans l'existence individuelle et sociale, mais conçoive qu'elle est aussi naturelle dans l'histoire de l'humanité et dans le développement de l'âme humaine que l'art, la morale, la politique, la science; il faut que de son côté l'art scénique se purifie de ses accointances trop intimes avec un certain culte dont il n'est pas assez émancipé, j'entends celui qui se célébra jadis à Paphos, à Cythère et autres lieux célèbres; il faut que la religion devienne à la fois plus intense et plus rationnelle, plus sérieuse chez les uns et plus spiritualiste chez les autres; il faut... il faut tant de choses que nous ne les verrons pas, et nos enfans non plus.

ALBERT RÉVILLE.

LA

PHYSIOLOGIE FRANÇAISE

ET

M. CLAUDE BERNARD

I. *Rapport sur les progrès et la marche de la physiologie générale en France*, par M. Claude Bernard; Paris 1867. — II. *Leçons sur les propriétés des tissus vivans*, par le même; Paris 1866. — III. *Leçons sur la Physiologie générale et comparée du système nerveux*, par M. A. Vulpian, rédigées par M. Ernest Brémond; Paris 1866. — IV. *Rapport sur les progrès récens des sciences zoologiques en France*, par M. Milne Edwards; Paris 1867.

On sait que le ministère de l'instruction publique a publié, à l'occasion de l'exposition universelle de 1867, une série de rapports sur les progrès des sciences et des lettres en France. Le soin de rendre compte des progrès de la physiologie générale a été confié à M. Claude Bernard, qui, en rappelant les pénibles débuts de l'expérimentation physiologique et les découvertes importantes qu'elle a faites avec des ressources bien médiocres, avait le droit de dire, comme le héros troyen,

Quæque ipse miserrima vidi
Et quorum pars magna fui.

Aussi le premier soin du rapporteur est-il de demander avec instance la fondation de grands laboratoires de recherche où l'investigation scientifique puisse trouver tous les secours qui lui sont nécessaires. C'est au gouvernement qu'il s'adresse pour recommander cette institution, puisqu'en France c'est le gouvernement que nous char-

geons de tout faire. Le rapport de M. Claude Bernard embrasse l'ensemble des travaux qui ont marqué ces vingt ou trente dernières années, et son œuvre propre y tient naturellement une grande place. « Les découvertes et les travaux que j'ai publiés, dit-il, sont souvent à l'état de simples ébauches ou même parfois d'indications insuffisantes. Je crois qu'ils n'en ont pas moins exercé une influence utile sur la marche de la science en suscitant des recherches nouvelles de la part d'un grand nombre d'expérimentateurs; mais je désire qu'on sache que les obscurités, les imperfections et l'incohérence apparente qu'on peut y trouver ne sont que les conséquences du manque de temps, des difficultés d'exécution et des embarras multipliés que j'ai rencontrés dans le cours de mon évolution scientifique. Depuis plusieurs années, je suis préoccupé de l'idée de reprendre tous mes travaux épars, de les exposer dans leur ensemble afin de faire ressortir les idées générales qu'ils renferment. J'espère maintenant qu'il me sera permis d'accomplir cette deuxième période de ma carrière scientifique. » Tout le monde fera des vœux pour que l'œuvre d'ensemble qui est ainsi annoncée soit menée à bonne fin; mais tout le monde sait aussi que les « travaux épars » dont M. Claude Bernard nous entretient ont suffi dès maintenant pour lui faire un nom important dans les lettres aussi bien que dans les sciences. M. Claude Bernard en effet n'est point seulement un expérimentateur, il est encore, — et ce n'est point aux lecteurs de la *Revue* qu'il faut l'apprendre, — un penseur et un écrivain. En exposant lui-même avec une grande netteté quelques-unes des conclusions où l'ont mené ses recherches, il a pris place dans la lutte des idées contemporaines; il a mérité ainsi d'être compté comme un des représentans les plus autorisés et nous pourrions dire comme le porte-drapeau de cette phalange de travailleurs à laquelle on a donné le nom d'école expérimentale. Cette école du reste, à part quelques démêlés sans importance, vit en assez bons termes avec les métaphysiciens de nos jours; elle les a séduits par sa réserve et son esprit de conciliation; elle a ouvert pour bien des questions irritantes une sorte de terrain neutre où les opinions contraires peuvent se rencontrer et se pénétrer. Y a-t-il entre l'école expérimentale et les doctrines métaphysiques qui l'entourent de divers côtés un véritable traité de paix ou seulement une trêve, un *modus vivendi?* C'est ce qu'il serait fort intéressant d'étudier de près. On discernerait sans doute, à côté de sérieux motifs de concorde, des compromis ou des malentendus d'où la guerre peut sortir un de ces jours.

Pour faire une pareille étude, on n'aurait qu'à examiner les idées générales que M. Claude Bernard a introduites dans la discussion

philosophique. Il a eu la bonne fortune de tracer en quelques traits principaux une sorte de programme pour lequel les doctrines extrêmes montrent un égal respect. C'est ce programme qu'il faudrait discuter. Toutefois ce n'est pas là le but que nous nous proposons aujourd'hui, et nous avons pour nous abstenir, entre autres motifs, une raison capitale. Ce programme sera sans doute magistralement développé et commenté dans une occasion prochaine, à la séance où M. Claude Bernard, récemment élu membre de l'Académie française, prendra place parmi ses nouveaux collègues. Le récipiendaire, avec cette modestie qui est comme le costume propre de ces solennités, s'excusera d'abord de l'honneur qu'il a reçu, et le renverra tout entier à cette école physiologique qu'un travail opiniâtre a conduite à des vérités nouvelles. « Non, monsieur, répondra le directeur de l'Académie, ce n'est point une école de physiologie que nous avons voulu récompenser, ce n'est même pas à l'auteur de plusieurs découvertes importantes que nous avons donné nos suffrages; celui que nous avons appelé parmi nous, c'est l'écrivain qui, d'une main à la fois ferme et délicate, a marqué les droits et les méthodes de la libre recherche. » Nous verrons sans doute après cet exorde un exposé complet de ces droits et de ces méthodes, et voilà pourquoi nous nous abstenons d'en parler aujourd'hui.

Nous allons faire une œuvre beaucoup plus modeste. Nous voulons seulement, en nous tenant sur le terrain des faits, chercher dans le rapport officiel sur les progrès de la physiologie française quelles sont les principales découvertes que l'école expérimentale peut inscrire à son crédit. Nous aurons ainsi occasion de rappeler des travaux connus; mais on ne saurait trop insister sur les faits, sur ceux surtout qui servent de point de départ à des discussions théoriques. Il est un spectacle en effet qui nous est donné journellement dans les controverses qu'amènent les progrès de la science. On voit souvent les conclusions grossir peu à peu et s'enfler jusqu'à perdre toute proportion avec les données d'où elles sont parties. D'abord les auteurs de découvertes expérimentales sont quelquefois portés à s'en exagérer l'importance. Ils connaissent du moins le terrain sur lequel ils se sont placés, et, s'ils en sortent, c'est à bon escient. Ceux qui n'ont pas fait les expériences, qui en ont lu seulement la relation, n'ont plus le sentiment net des restrictions nécessaires; ils s'aventurent beaucoup plus aisément, et peuvent arriver ainsi à des généralités téméraires. Les plus audacieux, les plus terribles, sont ceux qui ne connaissent en aucune façon les faits originaux, qui prennent les conclusions à demi formulées, et tout d'abord les poussent à l'extrême. Il ne sera donc pas inutile de rappeler

avec quelque précision les principales données que l'école expérimentale a récemment introduites dans la science. Dans ce cadre tout pratique, l'œuvre de M. Claude Bernard se mettra d'elle-même au rang qui lui appartient. Il ne s'agit point ici de faire un cours de physiologie, et nous n'aborderons que quelques sujets; nous ne pourrons même pas toujours les classer bien rigoureusement. Nous commencerons cependant par les indications qui sont relatives au système nerveux et au système sanguin; nous terminerons par les phénomènes qui intéressent plus particulièrement le développement de l'être, nous voulons dire la nutrition et la génération.

I.

L'étude du système nerveux tient sans contredit la première place dans la physiologie moderne. Il y a un demi-siècle environ qu'on signala une différence fonctionnelle entre les racines antérieures et les racines postérieures des nerfs rachidiens. Ce fait fondamental, indiqué par Magendie, est devenu particulièrement fécond entre les mains de ses successeurs. Aussi est-ce par l'histoire de cette grande découverte que commence le rapport de M. Claude Bernard. Les fibres nerveuses sortent de la moelle épinière sous forme de deux racines distinctes qui se réunissent ensuite pour former un cordon unique. Cette division des racines a été fort heureuse pour la physiologie; sans elle, il eût sans doute été fort difficile d'apprendre qu'une des parties du cordon est chargée de transmettre aux centres nerveux les impressions périphériques, l'autre de porter aux muscles les excitations motrices. L'expérience de Magendie fut faite en 1822 sur des chiens. Il mit la moelle épinière à nu, et coupa d'abord les racines postérieures des nerfs rachidiens; il vit qu'alors la sensibilité se trouvait éteinte dans les parties où ces nerfs se ramifiaient. Il coupa sur d'autres sujets les racines antérieures des mêmes nerfs, et constata que le mouvement se trouvait alors aboli. Enfin il s'assura que la section simultanée des deux ordres de racines détruisait à la fois la sensibilité et le mouvement dans les parties du corps où les nerfs se rendaient. De l'ensemble de ces essais, Magendie conclut que les racines antérieures président au mouvement, les racines postérieures au sentiment. Cette donnée, acquise d'abord pour les nerfs rachidiens, fut généralisée plus tard, à l'étranger par les travaux de T. Müller, de Stilling, de Valentin, de Van Deen, en France par ceux de M. Longet, et ainsi se trouva introduite dans la science la distinction fondamentale des nerfs moteurs et des nerfs sensibles. Dès l'année 1842, cette distinction était systématiquement établie dans un

grand ouvrage publié par M. Longet, *Anatomie et physiologie du système nerveux de l'homme et des animaux vertébrés.*

L'importance qui s'attache à cette conquête de la physiologie contemporaine a donné lieu à une controverse longuement agitée et qui est close à peine. M. Claude Bernard a énergiquement revendiqué pour son maître Magendie la gloire de cette découverte, longtemps attribuée à peu près exclusivement à un physiologiste anglais, Charles Bell, mort en 1842. Les titres de Charles Bell ne laissaient pas de paraître assez sérieux. Le premier en effet il avait institué des expériences sur les racines des nerfs rachidiens. Il en avait fait connaître le résultat dans un opuscule tiré à un très petit nombre d'exemplaires et distribué à ses amis seulement (1). Plus tard, en 1821, il avait communiqué à la Société royale de Londres un nouveau mémoire sur l'arrangement des nerfs de la face. Ses différentes expériences avaient amené Bell à indiquer qu'il y avait des fonctions différentes pour les racines antérieures et les racines postérieures; mais ce fait seul était exact dans ses assertions, et il s'était trompé quand il avait voulu déterminer la fonction spéciale de chaque ordre de racines. Il avait sur le rôle général du système encéphalique des idées préconçues, reconnues fausses aujourd'hui, et qui obscurcirent pour lui la vue des faits. Dans les idées de Bell, le cerveau proprement dit était à la fois le centre de la sensibilité et du mouvement, tandis que le cervelet présidait aux actions organiques, comme la circulation, la nutrition, les sécrétions. Partant de là, il admit que les racines antérieures étaient chargées de transmettre l'influence du cerveau et les racines postérieures l'influence du cervelet; les premières étaient donc l'instrument mixte de la sensibilité et du mouvement, tandis que les secondes conduisaient l'influence vitale ou organique. La division introduite par Charles Bell était, on le voit, tout à fait illusoire : les phénomènes de sensibilité et de mouvement se trouvaient confondus dans la racine antérieure, tandis qu'une fonction chimérique était attribuée à la racine postérieure. Il y avait loin de cette vue à la détermination du véritable rôle des racines nerveuses. Cependant Bell avait à un certain moment presque touché la solution du problème : ses indications sur le mouvement étaient exactes; mais il avait mal observé les phénomènes de sensibilité, et il avait conclu à contre-sens. Ses idées s'éclaircirent lorsque parurent en 1822 les mémorables expériences de Magendie dont nous parlions tout à l'heure. Bell n'eut pas de peine à les vérifier, et s'en servit pour rectifier ses propres conclusions. Il réclama dès lors un droit de priorité sur la découverte de la division des fonctions nerveuses.

(1) *An idea of a new anatomy of the brain,* Londres 1811.

Cette prétention se produisit dès l'année 1822 par l'organe de Shaw, élève et parent de Bell, qui en écrivit à Magendie, et qui se chargea de faire valoir devant le monde scientifique les titres du physiologiste anglais. Ces titres furent bientôt appuyés d'un argument qui dut paraître péremptoire aux yeux des savans. L'opuscule de Bell imprimé en 1811 et son mémoire de 1821 étaient fort rares et n'avaient reçu aucune publicité. Bell les réimprima en 1824 dans une *Exposition générale du système nerveux de l'homme*; mais, éclairé par les travaux de Magendie, il fit subir au texte primitif les modifications nécessaires pour le mettre en harmonie avec les expériences nouvelles. Les erreurs furent supprimées, les passages compromettans furent dénaturés, et ce qui était à peu près vrai fut habilement poussé jusqu'à le devenir tout à fait. Aussi les physiologistes du temps admirent-ils à peu près unanimement les droits de priorité de Bell, et Magendie lui-même mit une certaine négligence à faire valoir ses propres titres. Il les réclama pourtant avec quelque vivacité en 1847, à la suite d'une séance de l'Académie des Sciences où M. Flourens, lisant une note relative aux effets de l'inhalation de l'éther sur la moelle allongée, attribuait à Charles Bell l'honneur d'avoir localisé le mouvement et le sentiment nerveux. « C'est bien mon œuvre, disait Magendie répondant à M. Flourens, et elle doit rester comme une des colonnes du monument qu'élève depuis le commencement de ce siècle la physiologie française. »

Une circonstance, il faut bien le dire, avait contribué dans les premiers temps à obscurcir les titres de Magendie. Après avoir, au début de l'année 1822, annoncé sa découverte sous une forme très nette et très affirmative, il était devenu tout à coup beaucoup plus réservé dans un second mémoire publié au mois d'octobre de la même année. C'est qu'en effet, toujours jaloux de s'en tenir à la stricte expérimentation, il croyait devoir publier des faits qui atténuaient dans une certaine mesure son affirmation primitive. Il déclarait alors, tout en maintenant sa division fondamentale, qu'il pouvait exister un peu de faculté motrice dans les racines postérieures et une faible action sensitive dans les racines antérieures. C'étaient là les résultats de phénomènes secondaires mal élucidés à cette époque. La racine postérieure donne lieu incidemment, par son influence sur l'antérieure, à des actions réflexes, et de même l'antérieure, en réagissant sur la postérieure, produit ce que l'on appelle maintenant une sensibilité *récurrente*. Ces faits accessoires furent mis en lumière par Magendie lui-même, et il fit ainsi disparaître dès l'année 1839 ce que ses réserves avaient pu jeter d'incertitude sur ses premiers travaux.

Quoi qu'il en soit, la cause parut jugée entre Bell et Magendie, et

l'habitude prévalut de rapporter au professeur anglais la découverte des fonctions des racines. Il en fut ainsi jusqu'à ces dernières années. C'est tout récemment qu'une sorte de procès en révision a été ouvert contre cette sentence par M. Claude Bernard et par quelques jeunes professeurs, parmi lesquels il faut citer M. Vulpian. Il s'ensuivit une controverse qui peut être considérée comme le pendant de cette autre enquête suscitée de nos jours au sujet de Pascal et de Newton. Ici aussi on alla rechercher des textes, et M. Vulpian paraît avoir produit les argumens les plus utiles à la décision du litige en retrouvant la teneur des écrits originaux de Bell, que le public n'avait connus que remaniés et corrigés.

La découverte des fonctions distinctes des nerfs rachidiens ouvrit une ère de progrès rapides. Trois élémens différens se trouvaient mis en évidence dans les phénomènes de sensation et de locomotion, le muscle, le nerf moteur, le nerf sensitif, et l'anatomie, venant en aide à la physiologie, apprenait à les spécialiser. L'analyse anatomique des tissus musculaires et nerveux a surtout fait depuis vingt ans de grands progrès en Allemagne. Le muscle se réduit à une fibrille élémentaire dont la grosseur ne varie guère qu'entre un et deux millièmes de millimètres; cette fibrille se compose d'un tube élastique et d'une substance intérieure éminemment contractile. Les troncs nerveux se décomposent aussi en fibres plus fines encore que les fibres musculaires. Ces fibres nerveuses sont constituées par une enveloppe hyaline et par une sorte de moelle qui la remplit; au centre du tube est un filament très ténu qu'on appelle le *cylindre-axe*, et qui est la partie conductrice vraiment essentielle de l'élément nerveux. Les tubes moteurs paraissent généralement plus gros que les tubes sensitifs, quoique la structure des uns et des autres soit semblable; mais c'est par les extrémités des filamens que diffèrent surtout les deux ordres de nerfs. Le cylindre-axe de la fibre motrice prend naissance au centre dans une cellule nerveuse spéciale (cellule motrice), et à son extrémité périphérique il se termine dans le muscle en formant une sorte de plaque ou intumescence qui a été étudiée d'abord en Allemagne par M. Kühne, et récemment en France par M. Rouget, professeur à la faculté de médecine de Montpellier. Le cylindre-axe de la fibre sensitive commence dans la peau ou dans une autre partie sensible du corps, et vient s'insérer au centre dans une cellule spéciale appelée cellule sensitive. Des communications tubulaires sont d'ailleurs établies entre les cellules sensitives et les cellules motrices, et leur permettent de réagir les unes sur les autres.

La structure anatomique des trois élémens, musculaire, moteur, sensitif, arrivait ainsi à être mieux connue au moment où les propriétés physiologiques en étaient mises en lumière par des travaux

mémorables. Personne n'ignore les belles expériences qu'a inaugurées M. Claude Bernard à l'aide d'un poison indien, le *curare* ou *woorara*. Différencier par des artifices convenablement choisis les propriétés des divers élémens physiologiques, tel est le principe de recherche dont M. Claude Bernard sait tirer les développemens les plus féconds et auquel il assigne un caractère tout à fait général. Il a fait ainsi dans l'étude des élémens musculaires et nerveux un pas décisif en créant ce qu'on peut appeler la méthode des poisons. Le curare, qui n'était, il y a quinze ans, qu'un objet de curiosité, a pris maintenant une importance spéciale comme instrument d'étude. On le trouve dans tous les laboratoires de physiologie comme un réactif indispensable dans l'analyse des fonctions vitales.

A l'aide du curare, M. Claude Bernard a d'abord démontré que la propriété contractile du muscle est indépendante de la puissance motrice du nerf. C'était une question anciennement controversée de savoir si le muscle est contractile par lui-même, c'est-à-dire s'il peut se contracter sous l'influence d'excitans directs, ou s'il ne peut être mis en jeu que sous l'influence nerveuse. Haller faisait bien de l'irritabilité une propriété spéciale et autonome des muscles (1); toutefois les démonstrations que l'on donnait de l'irritabilité hallérienne n'avaient rien de concluant. On retirait un morceau de muscle d'un animal vivant ou mort récemment, et on voyait cette chair se contracter sous des excitations artificielles : on voyait persister les mouvemens spontanés du cœur extrait d'un animal vivant; mais pas plus dans un cas que dans l'autre les muscles n'étaient purgés de nerfs, et rien ne prouvait que le mouvement ne fût pas dû à une action nerveuse. Les faits révélés par M. Claude Bernard sont venus démontrer péremptoirement l'exactitude de l'hypothèse d'Haller.

C'est en 1844 que M. Claude Bernard commença ses expériences sur les effets du curare. En 1850, il publia le résultat d'essais faits en commun avec M. Pelouze, et enfin il donna en 1865 l'ensemble du cours qu'il professait à ce sujet au Collége de France. Il serait superflu de rappeler aux lecteurs de la *Revue* le détail de ces travaux; ils n'ont point oublié l'exposé brillant qu'en a fait l'auteur lui-même (2). L'action toxique du curare consiste spécialement à paralyser les nerfs moteurs; c'est la mort de cet élément particulier qui, dans un animal empoisonné par le curare, entraîne la mort générale. En observant l'animal avant sa mort totale ou en procédant

(1) Cette question est d'une importance capitale pour décider de l'origine de certains mouvemens musculaires, parmi lesquels on peut citer les battemens du cœur. Dans la théorie de Haller, l'irritabilité directe des parois cardiaques est la cause principale du jeu de cet organe.

(2) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1864.

par empoisonnemens partiels, on constate que la propriété motrice des nerfs est complétement abolie alors que l'irritabilité musculaire demeure intacte. L'indépendance des deux élémens est ainsi mise en évidence. En poursuivant ses recherches, M. Claude Bernard s'est efforcé d'isoler la propriété motrice du nerf de la propriété sensible. Il préserve de l'action toxique une partie du corps de l'animal, un seul membre, un segment de membre, même un muscle seul avec le nerf qui l'anime; il voit alors que dans la chair empoisonnée la motricité disparaît, tandis que la sensibilité persiste, car la partie qui a été respectée par le curare répond encore par des mouvemens à des piqûres, à des excitations faites sur un autre point du corps.

Ces faits trouvent leur vérification dans une série d'expériences qui en sont comme la contre-épreuve. Le curare isole les propriétés du muscle, du nerf moteur, du nerf sensible, parce qu'il paralyse le nerf moteur seul. D'autres poisons agiront spécialement, l'un sur le muscle, l'autre sur le nerf sensible, et mettront ainsi en lumière l'indépendance fonctionnelle de ces élémens. Le sulfocyanure de potassium détruit la propriété physiologique du muscle, la strychnine celle du nerf sensitif. Ces indications générales donnent une idée sommaire de la division qu'introduit entre les élémens physiologiques la méthode des poisons; mais cette méthode, entre les mains de M. Claude Bernard, conduit à des spécialisations bien plus délicates. Les grandes divisions qui viennent d'être indiquées comportent toute une série de subdivisions. Il y a par exemple parmi les nerfs sensitifs une hiérarchie compliquée, des espèces, des variétés nombreuses. Ces espèces, ces variétés, peuvent dans une certaine mesure être séparées par des procédés toxiques convenablement choisis. Ainsi s'ouvre aux recherches une voie nouvelle brillamment inaugurée par les études sur le curare et la strychnine.

Telles sont les idées que M. Claude Bernard défend avec une conviction profonde, car, ainsi que nous l'avons dit déjà, le progrès de la science consiste surtout pour lui à mettre en lumière les propriétés intrinsèques des élémens physiologiques; mais ici il rencontre sur un point capital une grave contradiction. Tandis qu'il regarde le nerf moteur et le nerf sensitif comme différant non-seulement dans leur fonction, mais dans leur propriété élémentaire, ce résultat est nié par M. Vulpian et avec lui par toute une école de physiologistes. M. Claude Bernard dans la chaire du Collége de France, M. Vulpian dans celle du Muséum d'histoire naturelle, en sont venus à exprimer des vues tout à fait divergentes au sujet du système nerveux, et nous nous trouvons amené à indiquer brièvement la nature de leur controverse.

La distinction des propriétés physiologiques des deux espèces de nerfs ressort pour M. Claude Bernard non-seulement de l'étude des

poisons, mais de l'ensemble des phénomènes nerveux. Chaque nerf a une extrémité active et une extrémité passive. Le nerf moteur est actif par son bout périphérique, celui qui s'insère dans la matière musculaire; le nerf sensitif au contraire est actif par son bout central, celui qui tient à la moelle. Chacun d'eux se comporte en quelque sorte comme s'il avait une tête, un corps et une queue, et ils sont d'ailleurs disposés en sens inverse l'un de l'autre, l'un ayant la tête où l'autre a la queue. C'est par la tête, c'est-à-dire par le bout actif, que chacun des nerfs reçoit l'influence délétère de son poison spécial. La strychnine attaque le nerf sensitif du côté de la moelle; le nerf moteur est au contraire attaqué par le curare du côté périphérique. C'est pour cela que, dans un membre que l'on préserve de l'afflux du sang, le nerf moteur demeure intact alors même qu'à son insertion dans la moelle il est baigné par le sang curarisé. La tête des nerfs reçoit donc, en cas d'empoisonnement, l'influence toxique; elle reçoit aussi dans l'état normal l'influence vivifiante du sang. Si l'on empêche l'arrivée du sang de façon à faire périr le nerf par anémie, le nerf meurt d'abord par son extrémité passive, et la mort se propage de la queue à la tête (1). De l'ensemble de ces faits M. Claude Bernard conclut que le nerf moteur et le nerf sensitif ont des propriétés intrinsèques qui ne sauraient être confondues.

M. Vulpian, avons-nous dit, se place à un autre point de vue. Pour lui, les deux espèces de nerfs, tout en remplissant des fonctions diverses, ne diffèrent point par des propriétés spéciales, et il y a entre elles identité au point de vue physiologique. On ne peut pas dire que l'une jouisse d'une propriété individuelle qui serait la motricité, et l'autre d'une propriété individuelle qui serait la sensitivité. Les faits, aux yeux de M. Vulpian, n'autorisent pas une pareille assertion. Parce qu'on voit, parmi les muscles, les uns mouvoir des os, d'autres tenir des orifices plus ou moins fermés, d'autres encore élargir ou contracter des vaisseaux, dira-t-on qu'ils le font en vertu de propriétés intrinsèques et indépendantes? Ce serait, dit M. Vulpian, un véritable abus de langage. Il n'y a pour tous les muscles qu'une propriété vraiment autonome, la contractilité; de même il n'y a pour tous les nerfs qu'une seule propriété, qu'on peut appeler, si on veut lui donner un nom spécial, la *neurilité*. Il n'y a point une neurilité sensitive et une neurilité motrice; la neurilité est la même dans les deux ordres de fibres nerveuses.

(1) L'influence du sang ne doit point d'ailleurs ici se confondre avec la nutrition; la propriété nutritive des nerfs paraît en effet résider dans leur extrémité passive. Pour le nerf moteur, elle réside dans une cellule de la moelle épinière. Pour le nerf sentitif, elle siège hors de la moelle et se trouve localisée dans un ganglion intervertébral.

Comment alors vont s'expliquer les expériences fondamentales de M. Claude Bernard sur l'empoisonnement curarique? Comment se fait-il que le curare paralyse la fibre motrice en respectant la fibre sensitive? D'où vient cette distinction, si la neurilité est identique dans les unes et les autres? Le phénomène s'explique naturellement, répond M. Vulpian, si l'on admet que l'action curarique a pour effet de détruire les points où la fibre nerveuse s'attache à la fibre musculaire. Ces plaques terminales par où le nerf moteur s'insère dans le muscle sont encore mal connues malgré les travaux de MM. Kühne et Rouget. On est porté cependant à y voir une sorte d'épanouissement du cylindre-axe nerveux, qui, débarrassé de ses enveloppes, entre en communication plus intime avec la fibre musculaire. Que ces points d'attache soient détruits par le curare, que le nerf moteur soit ainsi séparé du muscle, et l'excitation nerveuse ne peut plus produire la contraction; mais la neurilité demeure intacte dans le nerf moteur tout comme dans le nerf sensitif, et il n'y a là aucune spécification physiologique à introduire entre eux.

Que devient maintenant cet autre argument que l'on tire de la façon contraire dont meurent les deux ordres de nerfs? Le nerf moteur, dit-on, meurt du centre à la périphérie, le nerf sensitif de la périphérie au centre. Il n'est pas besoin, répond M. Vulpian, de recourir à une dissemblance dans les propriétés pour expliquer ces effets contraires; admettez seulement, ce qui ne saurait être contesté, que la mort des nerfs est progressive, c'est-à-dire qu'à partir du moment où cesse leur vie normale ils perdent graduellement leur excitabilité et leur aptitude à conduire l'excitation. Pourvu que vous vous placiez à ce point de vue, les faits vont s'expliquer d'eux-mêmes. S'agit-il d'une fibre motrice, on observera peu de temps après la mort qu'une excitation d'une certaine intensité, faite sur un point assez distant de la périphérie, et qui pendant la vie aurait déterminé une contraction musculaire, sera devenue incapable de produire cet effet : il faudra, pour obtenir la contraction, augmenter la force excitatrice ou la faire porter sur un point plus rapproché du muscle. Est-ce à dire que ce nouveau point d'attaque soit plus vivant que le précédent? Non, mais le nerf entier est moins excitable, il faut s'y prendre de plus près, et l'on comprend bien qu'on sera obligé d'appliquer la force d'excitation d'autant plus près du muscle que le temps écoulé depuis la mort sera plus considérable. Ne voit-on pas de même et pour la même raison que, s'il s'agit de nerfs sensitifs, il faudra que l'excitation aille en se rapprochant de plus en plus du centre nerveux? On se laisse donc tromper par les apparences, si l'on dit que les deux nerfs différens meurent en sens contraire; ils meurent à la fois dans toute leur

longueur et tous les deux de la même façon; la différence que l'on observe vient seulement du procédé que l'on emploie pour en constater la dégénérescence.

Voilà quelques-unes des considérations par lesquelles on défend la théorie de la neurilité unique; mais à ces argumens, en quelque sorte négatifs, car ils tendent seulement à détruire une distinction de propriétés que M. Vulpian regarde comme chimérique, on ajoute des preuves directes. Si les nerfs moteurs et les nerfs sensitifs n'ont point de propriétés distinctes, ils doivent pouvoir se suppléer les uns les autres, on doit pouvoir remplacer un nerf d'une espèce par un nerf de l'autre espèce. M. Vulpian s'est attaché à le démontrer par une expérience faite en commun avec M. Philipeaux, et qui a eu une grande notoriété. Sur un chien, les expérimentateurs coupent le nerf hypoglosse, qui est le nerf moteur de la langue, et le lingual, qui en est le nerf sensitif. Ils réunissent par un point de suture la partie centrale du lingual à la partie périphérique de l'hypoglosse. Au bout de quelques mois, quand la jonction s'est consolidée, si l'on observe ce nerf hybride formé de deux tronçons d'espèces différentes, on reconnaît que la partie sensitive peut agir comme fibre motrice et produire directement les mouvemens de la langue. Dira-t-on, en se résignant à admettre la neurilité unique, que du moins les nerfs moteurs transmettent l'action nerveuse dans un certain sens, les nerfs sensitifs dans le sens contraire, que les premiers ne se prêtent qu'à une action centrifuge, les seconds à une action centripète? Ici viennent se placer les expériences de M. Bert sur la greffe animale. M. Bert prend un rat, lui greffe le bout de la queue sous la peau du dos, et quand le travail de cicatrisation est suffisamment avancé, coupe la queue à sa base. L'animal se trouve ainsi pourvu d'un appendice artificiel dont les nerfs sont en quelque sorte retournés. Dans les premiers mois, cette queue factice ne donne que de faibles marques de sensibilité; mais au bout d'un an elle a repris une sensibilité à peu près normale. Les excitations y suivent donc alors une marche inverse de celle qu'elles suivaient précédemment, et il n'est plus possible d'admettre que les fibres ne se prêtent à l'action nerveuse que dans un sens déterminé.

Nous n'avons pas la prétention de montrer ici toutes les faces de cette controverse; nous n'avons pas non plus, comme on pense, l'idée de trancher une question qui est encore débattue entre les maîtres de la science. Nous avons voulu montrer seulement comment la pensée favorite de M. Claude Bernard, celle de l'autonomie différentielle des propriétés physiologiques, doit être appliquée avec prudence et discernement. Dès le début, sur une question fondamentale, elle met le maître en opposition avec quelques-uns de ses disciples les plus éminens. « Quand on généralise dans une

étude scientifique, dit M. Claude Bernard, il ne faut pas vouloir identifier les phénomènes, il faut bien distinguer la généralisation, qui simplifie et éclaire, de l'uniformisation, qui confond et embrouille. » Soit, il est évidemment dangereux de chercher à tout prix l'identité et de forcer les faits à entrer, bon gré, mal gré, dans un cadre unique; il y a tout intérêt à mettre en saillie les variétés phénoménales, et c'est là sans doute une des conditions du progrès; mais il y a un intérêt aussi évident à rechercher ce qui est identique dans deux phénomènes différens afin de réduire la différence à ce qu'elle a d'essentiel. Sous cette réserve, il est impossible de méconnaître la grande loi qu'énonce M. Claude Bernard quand il dit que les différences des élémens physiologiques se multiplient à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des êtres. Chez les animaux tout à fait inférieurs, les systèmes musculaires et nerveux sont confondus. A un degré plus avancé, ils se séparent et l'on peut suivre les progrès de ce divorce; de même pour les élémens nerveux. On a constaté chez un petit coléoptère, le dytique, des ganglions dont la face supérieure donne lieu à des mouvemens sans provoquer de douleur, et dont la face inférieure manifeste, quand on l'excite, une vive sensibilité. On voit donc là les deux systèmes, moteur et sensitif, à la fois confondus et près de se séparer. Parmi les êtres supérieurs, les fonctions nerveuses vont certainement en se spécialisant. M. Claude Bernard signale à cet égard des différences marquées entre les diverses races de chevaux et de chiens, et il ajoute que, pour lui, ce qu'on appelle ordinairement le *sang* dans les races animales réside dans les propriétés du système nerveux. Que la distinction essentielle soit dans les propriétés mêmes ou seulement dans les fonctions des nerfs, il est certain que la physiologie trouve dans l'étude de ces dissemblances un vaste champ d'essais à poursuivre.

Quoi qu'il en soit de ces débats, qui ont, comme il arrive d'ordinaire, apporté à la science une moisson féconde d'expériences, la physiologie contemporaine suit assez nettement dans ses parties principales le jeu des systèmes musculaire et nerveux. A travers la complexité des mécanismes vitaux, elle reconnaît toujours quatre termes : un élément nerveux sensitif, un élément central ou cellule nerveuse, un élément nerveux moteur, un élément contractile ou musculaire. L'élément sensitif reçoit les impressions, soit qu'elles viennent du dehors, soit qu'elles naissent dans le corps même. Il les transmet à la cellule centrale, où, dans les cas de sensibilité inconsciente, l'action sensitive est comme transformée ou *réfléchie* en action motrice pour aller agir sur le muscle. C'est pourquoi on appelle ces mouvemens involontaires des actions *réflexes*. Dans les animaux vertébrés, la plus grande partie des cellules centrales est

réunie dans cette longue tige qu'on appelle la moelle épinière. Il reste cependant un certain nombre d'autres centres disséminés dans le corps; on les désigne sous le nom de ganglions nerveux, et l'ensemble porte le nom de système du grand sympathique. Les actions réflexes ne viennent donc pas toujours passer par la moelle, il y a par les ganglions nerveux une sorte de communication du premier degré; c'est ainsi que la surface sensible de la langue et les glandes salivaires communiquent entre elles par un ganglion. En revanche, il y a une série d'actions qui dépassent la moelle et s'élèvent aux organes supérieurs. La moelle épinière pénètre dans le crâne et s'y épanouit en divers organes qui forment la moelle allongée. A l'endroit même où elle entre dans la cavité du crâne se trouve une partie globulaire qui n'a que quelques millimètres dans tous les sens et qui commande aux mouvemens respiratoires. C'est ce point que Flourens avait appelé le nœud vital. La lésion de cet organe détermine immédiatement la mort; c'est là que l'épée du toréador frappe le taureau pour le tuer net. Près de là encore est l'origine des nerfs qui commandent aux mouvemens du cœur; puis vient le cervelet, qui préside à la coordination des mouvemens volontaires. Les hémisphères cérébraux sont comme le couronnement du système, et c'est jusqu'à eux que s'élèvent les phénomènes de sensibilité consciente. Les actes dont les hémisphères du cerveau sont le siége peuvent être directs ou réflexes. Quand ils sont réflexes, le mécanisme en paraît semblable à celui des actes de la moelle. L'action, partie des cellules sensibles de la moelle, arrive aux cellules du cerveau; elle s'y répercute pour redescendre aux cellules motrices, qui commandent le mouvement volontaire dont l'action simultanée du cervelet assure la régularité. L'activité vitale de l'élément musculaire, mise en jeu par son nerf, se manifeste d'ordinaire par une contraction. Il y a cependant certains cas où l'action nerveuse détermine un relâchement; mais cet effet est dû sans doute à une sorte d'interférence de la neurilité. Comme d'ailleurs l'élément musculaire est annexé à une foule de mécanismes divers, ici aux os, là aux intestins, ailleurs à des vessies, à des vaisseaux de toute sorte, à des conduits excréteurs, l'action nerveuse, soit réflexe, soit directe, commande à tous les phénomènes de la vie.

II.

Les élémens anatomiques qui forment la masse des corps vivans ne peuvent pas, pour la plupart du moins, être en contact avec le milieu extérieur. Ils vivent dans un milieu intérieur qui les environne de toutes parts, et où ils trouvent, chacun suivant sa nature, leurs conditions d'existence. Le sang baigne tout l'organisme, y

porte l'eau, l'air, les alimens, et reçoit les résidus de la nutrition. M. Claude Bernard a depuis longues années insisté dans son enseignement sur le rôle du sang considéré comme *milieu intérieur*. Ce qui importe à ce point de vue dans l'étude du sang, c'est l'examen des conditions d'existence qu'il doit fournir aux divers élémens du corps. Tous les élémens anatomiques vivent dans ce liquide nourricier comme des poissons ou des polypes dans la mer, y trouvent tout ce qui leur est nécessaire et parfois aussi ce qui peut leur nuire. Le milieu intérieur doit être liquide. L'humidité est une des conditions d'existence des organismes élémentaires. Sans eau, ils s'éteignent, ou tout au moins sommeillent, comme on l'a vu pour certaines graines et certains infusoires. Composés de petits organismes aquatiques, c'est par un artifice de construction que nous vivons dans l'air sec. La température du milieu intérieur exerce une influence prépondérante sur les fonctions des élémens. De là les différences fondamentales qui existent entre les animaux dits à sang froid, dont le milieu intérieur suit les vicissitudes de la température ambiante, et les animaux à sang chaud, dont le milieu se maintient à une température à peu près constante malgré les variations de l'atmosphère. Les premiers s'engourdissent pendant l'hiver pour se réveiller l'été. Quant aux seconds, leurs élémens, enfermés en quelque sorte dans une serre chaude, se prêtent à une activité continue à peu près indépendante des saisons. On sait que la température fixe des animaux à sang chaud est de 38 degrés environ pour les mammifères, et de 42 degrés environ pour les oiseaux. On a fait de nombreuses expériences pour déterminer les limites extrêmes de température entre lesquelles la vie reste possible. Placés dans des étuves à 60, 80, 100 degrés même, les animaux supportent pendant quelque temps cette température élevée, puis ils meurent brusquement. On constate qu'à ce moment leur température intérieure s'est élevée de 5 degrés à peu près. On peut donc supposer que lorsque le sang a atteint la température de 43 degrés chez les mammifères, de 47 degrés chez les oiseaux, certains élémens histologiques se modifient brusquement, de façon à devenir impropres à la vie. M. Claude Bernard, continuant des études commencées par Magendie, a été conduit à penser que dans ce cas la mort est due à une coagulation de la matière musculaire qui en détruit la contractilité; le cœur s'arrête, et la circulation cesse avant la respiration. L'influence du froid paraît moindre que celle de la chaleur, et le sang supporte plus facilement l'abaissement que l'élévation de température.

En considérant le sang comme le milieu intérieur dans lequel vivent les élémens anatomiques, on est amené à tenir compte de la pression qu'il exerce sur eux. Que le sang ait une certaine tension

dans les artères, c'est un fait anciennement connu et que l'on a pu constater la première fois que l'on a fait une saignée. Toutefois ce n'est qu'à une époque fort récente que l'on a institué à cet égard des études précises. M. Poiseuille est le premier physiologiste qui ait eu l'idée d'appliquer un manomètre à l'artère d'un animal vivant. Ces expériences, continuées et développées en France par MM. Marey et Chauveau, constituent une branche spéciale de la science, l'hémodynamique. Il y a deux élémens à distinguer dans la pression du sang, d'une part l'impulsion qui vient du cœur et qui s'affaiblit à mesure que l'on s'éloigne de cet organe, de l'autre la pression proprement dite, qui subsiste dans toute l'étendue des artères, et dont on peut apprécier la valeur propre aux extrémités artérielles. Cette pression est à peu près constante chez les mammifères et dépasse d'un cinquième environ la pression atmosphérique. On comprend d'ailleurs l'influence que la pression du milieu intérieur exerce sur l'état des élémens anatomiques en réglant les phénomènes d'échange qui ont lieu entre ces élémens et le liquide qui les baigne.

Le liquide sanguin a une réaction neutre ou alcaline, il n'est jamais acide. Cette condition influe naturellement sur les actions chimiques qui peuvent s'y produire. C'est en ce sens seulement que l'on a pu dire que certains phénomènes chimiques se trouvent modifiés quand ils se produisent dans les organismes vivans. En général, la constitution du sang ne permet pas les combinaisons métalliques qui doivent se produire par double décomposition, tandis qu'elle se prête au développement des fermentations. Ainsi M. Claude Bernard injecte par deux veines différentes et éloignées l'une de l'autre du prussiate jaune de potasse et un sel de peroxyde de fer; la rencontre doit donner naissance à du bleu de Prusse. Les deux sels circulent dans le liquide sanguin sans s'y combiner, en raison de la réaction alcaline qu'il présente; mais, s'ils viennent à pénétrer dans l'estomac ou dans la vessie, où ils trouvent des sécrétions acides, immédiatement la combinaison se fait, et on voit apparaître la coloration caractéristique du bleu de Prusse. Si au lieu de ces substances minérales on injecte dans les veines de l'émulsine et de l'amygdaline, qui, en se rencontrant, peuvent réagir l'une sur l'autre par fermentation et produire de l'acide prussique, la réaction a lieu dans le sang, et l'animal tombe empoisonné.

Le sang, pour vivifier les divers élémens, doit porter de l'oxygène dans toutes les parties de l'organisme. C'est la fonction que remplit spécialement chez les animaux supérieurs le globule rouge du sang. Les globules rouges viennent se charger d'oxygène dans les poumons, et, après avoir accompli le mouvement circulatoire, y rapportent de l'acide carbonique. L'échange gazeux qui a lieu par la surface pulmonaire constitue le phénomène proprement dit de la

respiration, qu'il n'y a pas lieu de confondre avec la combustion respiratoire; celle-ci se produit dans la masse entière des tissus. Cette distinction est fort ancienne et date pour ainsi dire de Lavoisier. « On peut conclure, disait Lavoisier, qu'il arrive de deux choses l'une par l'effet de la respiration, ou la portion d'air éminemment respirable contenue dans l'air atmosphérique est convertie en acide crayeux aériforme par son passage dans le poumon, ou bien il se fait un échange dans le viscère : d'une part, l'air éminemment respirable est absorbé, et de l'autre le poumon restitue à la place une portion d'acide crayeux aériforme presque égale en volume. La première de ces deux opinions a pour elle une expérience que j'ai déjà communiquée à l'Académie; mais d'un autre côté de fortes raisons semblent militer en faveur de la seconde opinion. » Cette seconde opinion a en effet prévalu depuis longtemps. Le principal phénomène qui se passe dans les poumons, c'est l'échange gazeux, qui a lieu suivant les lois ordinaires de la diffusion des gaz. Quant aux actions que les globules rouges provoquent dans l'ensemble du système circulatoire et qui convertissent l'oxygène en acide carbonique, la nature propre en est encore fort mal connue.

Les globules du sang sont cependant de tous les élémens anatomiques ceux qu'il est le plus facile d'isoler et de soumettre à une étude spéciale. Aussi la physiologie des globules du sang s'est-elle enrichie depuis plusieurs années de faits intéressans. M. Claude Bernard a montré que l'hémato-globuline, qui constitue la substance du globule et qui contient du fer, est par cela même très avide d'oxygène. L'oxygène se fixe sur le globule en s'unissant à l'hémato-globuline; mais il n'est retenu que faiblement dans cette combinaison, et peut en sortir facilement pour se prêter aux fonctions de la vie. Cette mobilité dans les phénomènes chimiques est une des conditions ordinaires des manifestations vitales. Lorsqu'un élément histologique s'engage dans une combinaison trop stable et qu'il devient par cela même inhabile à toute modification, « l'indifférence chimique » dans laquelle il tombe ainsi, suivant l'expression de M. Claude Bernard, le conduit à la mort. Tel est l'effet qui se produit quand les globules rouges du sang sont mis en présence de l'oxyde de carbone. Ce gaz contracte avec l'hémato-globuline une union permanente qui rend le globule impropre à se charger d'oxygène; il en résulte une espèce de paralysie de l'élément respiratoire du sang. Le globule, embaumé en quelque sorte, continue à circuler, mais il n'entretient plus la respiration intérieure. Tel est le mécanisme de l'empoisonnement par l'oxyde de carbone.

Des globules propres à se charger d'oxygène sont donc nécessaires à la vie, et quand un organisme vient à péricliter parce que cette condition lui manque, on peut le régénérer en lui infusant un

sang nouveau. On peut aussi pratiquer des transfusions partielles, injecter du sang oxygéné dans un organe, dans un membre, dans une tête dont les élémens n'ont point encore perdu irrévocablement leurs proprietés physiologiques. On connaît les expériences de M. Brown-Séquard. Il a montré que des membres humains séparés du corps, après avoir perdu la contractilité musculaire, pouvaient la recouvrer momentanément quand on y injectait du sang artériel. On connaît aussi l'essai fait sur une tête de chien récemment coupée : quand on y injectait du sang par la carotide, l'animal exécutait des mouvemens de la face et des yeux qui paraissaient dirigés par la volonté.

En terminant ces rapides indications sur la physiologie du sang, nous arrivons à une théorie importante dont M. Claude Bernard a été l'initiateur; nous voulons parler des circulations locales et du jeu des nerfs vaso-moteurs. La circulation générale du sang, telle qu'elle était connue depuis Harvey, ne rendait pas compte de la diversité des phénomènes circulatoires qui se produisent dans les différens organes. Un seul moteur, le cœur, pousse le sang dans les artères, d'où il passe par les vaisseaux capillaires dans les veines, qui le ramènent au cœur. Comment ce phénomène unique se résout-il en des effets très divers dans les différentes parties de l'organisme? Comment chaque organe a-t-il sa circulation indépendante, sa nutrition spéciale, son fonctionnement distinct? On peut dire que l'on connaît maintenant le principe général de ces différences. Vers 1852, M. Claude Bernard fit connaître une expérience qui fut comme la première lumière jetée sur cette question. En coupant sur le cou d'un chien le nerf grand sympathique, il vit que les petites artères se dilataient et qu'il y avait surabondance de circulation avec augmentation de température du côté de la face où ce nerf était coupé. Venait-on à exciter par le galvanisme le bout supérieur du nerf divisé, les artères se contractaient et la température s'abaissait. Ces essais permettaient de supposer que le grand sympathique joue le rôle de nerf constricteur pour les petites artères et sert à ralentir la circulation capillaire. En 1858, M. Claude Bernard compléta sa découverte en constatant qu'il y a aussi des nerfs dont l'effet est inverse et dont l'excitation augmente le calibre des artères. Il le montra sur le nerf de la corde du tympan qui se rend à la glande sous-maxillaire. Ces expériences, vérifiées depuis et complétées par de nombreux travaux, menèrent à cette conclusion, que le système nerveux peut modifier localement la circulation capillaire et atteindre ainsi la vitalité des divers élémens que cette circulation nourrit. Par ce double mode d'action, resserrement ou dilatation de la tunique musculaire des vaisseaux, le système nerveux gouverne tous les phénomènes de circulation locale. En même

temps que cette découverte commençait à prendre place dans la science, l'observation anatomique venait la corroborer. On constatait qu'il existe dans certains organes et particulièrement dans les glandes une double communication entre les artères et les veines; l'une consiste dans les capillaires proprement dits, l'autre est formée par de petites artères qui viennent s'inosculer directement avec les veines. M. Claude Bernard montrait que ce sont ces dernières artérioles qui, sous l'influence des nerfs, peuvent modifier profondément les circulations locales sans que la circulation générale, assurée par les capillaires, ait à en souffrir. Les actions nerveuses dites vaso-motrices qui règlent ainsi la circulation sont des actions réflexes qui ont leur origine, tantôt à la surface de la peau et des membranes muqueuses, tantôt à la surface interne du cœur ou même dans la profondeur des tissus. Ce mécanisme se prête aux réactions mutuelles des organes les uns sur les autres et à une sorte de balancement dans les fonctions de la vie.

On trouve un exemple important de ces réactions organiques dans un des mémoires qui ont valu récemment à M. Cyon le grand prix de physiologie expérimentale décerné par l'Académie des Sciences pour l'année 1867 (1). M. Cyon a montré le rôle que joue un nerf spécial qui, parti de la région supérieure du cou, vient s'épanouir dans la substance du cœur. Ce nerf, quand il est excité, produit par une action réflexe la paralysie des nerfs vaso-moteurs, et amène ainsi, par la dilatation des artères périphériques, une diminution dans la pression du sang. Cette excitation, dont l'effet réflexe détermine une paralysie musculaire, est un de ces phénomènes dont la physiologie n'est point en mesure de donner l'explication précise. L'indication fournie par M. Cyon n'en est que plus précieuse, car, ainsi que l'a fait remarquer le rapporteur de l'Académie, « ce sont toujours les faits inexpliqués qui recèlent les germes des vérités scientifiques de l'avenir. » Quelle que soit la manière dont se propage l'action de ce nerf auquel M. Cyon a donné le nom de *nerf dépresseur* de la circulation, il est certain que le cœur y trouve un instrument pour régler le cours du sang. Si la sensibilité des parois du cœur est excitée par une trop grande abondance de sang, une action réflexe énergique va dilater les vaisseaux capillaires et attirer le sang à la périphérie. Si au contraire la sensibilité interne du cœur est trop faiblement excitée, les vaisseaux périphériques se resserrent et refoulent le sang vers la région cardiaque. C'est une sorte de mécanisme compensateur qui maintient la circulation dans des conditions normales.

(1) *De l'Action réflexe d'un des nerfs sensibles du cœur sur les nerfs moteurs des vaisseaux sanguins.*

Une fois placés à ce point de vue, l'action réciproque du système sanguin et du système nerveux nous apparaît dans toutes les parties de l'organisme. Nous la constatons dans les circulations locales et le jeu des petits vaisseaux, nous la reconnaissons dans la circulation générale, nous la voyons même se produire directement entre les deux organes qui occupent la tête de la hiérarchie dans les deux systèmes, entre le cœur et le cerveau. Cette action directe est un des aperçus les plus saisissans qui résultent des études récentes de la physiologie. M. Claude Bernard en a entretenu le public en maintes occasions, et notamment dans une brillante conférence qu'il a faite à la Sorbonne au mois de mars 1865. Le cœur reçoit l'impression de nos sentimens et réagit sur eux; la coutume littéraire qui rapporte à cet organe tant de phénomènes de sensibilité trouve donc jusqu'à un certain point sa justification dans la science. Pour le physiologiste, le cœur est un muscle creux qui chasse le sang dans les artères; mais c'est un muscle paradoxal qui semble ne pas subir l'influence nerveuse à la façon des autres : on pourrait dire que les nerfs agissent sur lui à contre-sens. Le cœur se contracte de lui-même et conserve ses battemens indépendamment de toute excitation nerveuse. Vient-on à exciter artificiellement le nerf pneumogastrique qui du cerveau se ramifie dans le cœur, cet organe s'arrête brusquement, et l'arrêt est d'autant plus accusé que l'excitation a été plus énergique; cet arrêt peut même devenir définitif et déterminer ainsi la mort. Si l'excitation du nerf a été modérée, le cœur, après avoir suspendu sa marche un instant, réagit à la façon d'un animal piqué par un aiguillon, et précipite ses battemens comme pour regagner le temps perdu. Or qu'advient-il du cerveau dans ces émotions du cœur? L'artère carotide apporte directement le sang à la masse cérébrale, et celle-ci est vivement influencée par les modifications subites qui se produisent dans la circulation. L'arrêt du cœur, en suspendant l'afflux du sang, produit une syncope qui peut devenir mortelle. Si cet arrêt est très court, l'afflux ne cesse qu'un instant, et cet état se manifeste par une pâleur momentanée du visage. Si l'arrêt est suivi de pulsations plus vives, le cerveau, plus vivement baigné par le sang, éprouve une surexcitation momentanée. Ces effets divers, dont nous venons de voir l'origine dans l'excitation artificielle du nerf pneumogastrique, se produisent dans la réalité par les actions réflexes que nos sensations exercent sur ce nerf. Des sensations contraires arrivent ainsi à se traduire par le même résultat.

On pâlit de colère aussi bien que de crainte...
On rougit de plaisir aussi bien que de honte...

Une syncope mortelle peut résulter d'une volupté aiguë comme

d'une atroce douleur. Pour compléter ce tableau, ou du moins pour n'y pas omettre un trait essentiel, il faut avoir égard à la réaction qu'exerce sur la sensibilité nerveuse le cerveau, plus ou moins baigné, plus ou moins excité par le sang. Ainsi se ferme un cycle où l'on peut chercher l'explication d'un grand nombre de phénomènes. En résumé, le cœur, qui est le plus sensible des organes de la vie végétative, reçoit le premier l'influence cérébrale; le cerveau, qui est le plus sensible des organes de la vie animale, reçoit le premier l'influence de la circulation sanguine. Ces deux rouages culminans de la machine vivante réagissent donc incessamment l'un sur l'autre par des effets d'autant plus nombreux et plus déliés que l'organisme est plus développé et plus délicat.

III.

Il faut, pour l'entretien normal des différens élémens dont le corps est formé, que le milieu intérieur, le sang, se renouvelle à mesure qu'il est vicié et conserve ainsi une composition à peu près constante. Les phénomènes d'absorption, d'excrétion, de sécrétion, concourent à ce but. De l'ensemble résulte une sorte d'équilibre dans l'état du sang; mais les phénomènes offrent par eux-mêmes une très grande diversité. Ils se produisent à l'aide des élémens épithéliaux, qui se présentent sous la forme tantôt de cellules isolées, tantôt de membranes, tantôt de glandes, et qui affectent des modes d'action très variés. Au milieu de ces manifestations si différentes, la science contemporaine n'ose, pour ainsi dire, encore aborder aucune généralisation, tout son progrès consiste à spécialiser et à distinguer les actions locales.

On a cependant pour certaines classes de phénomènes un point de départ dans l'endo-exosmose, découverte par Du Trochet. En cherchant à comprendre comment les liquides passent à travers les cellules organiques, Du Trochet reconnut que deux courans parallèles et de sens inverse s'établissent entre des substances de nature et de densité différentes, lorsqu'on les met en présence l'une de l'autre à travers une cloison membraneuse. Une vésicule pleine d'eau gommée absorbe par endosmose l'eau ambiante et se gonfle jusqu'à subir une tension considérable. C'est là le simulacre de la fonction absorbante des membranes séreuses, muqueuses, cutanées. Le phénomène inverse sert à expliquer le mouvement de divers sucs distillés par l'organisme. Du Trochet, enthousiasmé de sa découverte, la publiait sous une rubrique pompeuse; son mémoire portait pour titre *l'Agent immédiat du mouvement vital dévoilé dans sa nature et dans son mode d'action*. Et de fait la découverte de Du Trochet a été particulièrement féconde. Elle a été l'origine

d'une foule de travaux importans, parmi lesquels il faut citer en première ligne les belles recherches de Graham sur la dialyse. Celles-ci à leur tour ont servi de point de départ à d'heureuses investigations. On peut donc dire que l'impulsion donnée par Du Trochet est loin d'être épuisée.

L'endo-exosmose fait connaître en principe comment les cellules animales renouvellent leur contenu et se procurent, par une filtration élective, ce qui leur est nécessaire. Non-seulement elles peuvent, grâce à ce mécanisme, se vider et se remplir, mais elles arrivent, par une action communiquée de proche en proche, à puiser des liquides dans des canaux qui ne s'ouvrent nulle part et à les déverser dans d'autres canaux également fermés, établissant ainsi à travers la masse des tissus une sorte de circulation latente dont la nature a longtemps échappé à toutes les recherches. Toutefois, même parmi les phénomènes dont l'endo-exosmose rend plus particulièrement compte, nous voulons dire ceux d'absorption et d'excrétion, on trouve entre les divers organes des différences de sensibilité que la physiologie ne peut que constater sans les rapporter pour le moment à des causes déterminées. Il y a là toute une série d'études à peine commencées qui ont pour objet de mettre en lumière et d'isoler les propriétés spéciales des élémens épithéliaux.

Nous arrivons à une classe de phénomènes que l'on peut dire vitaux par excellence et qui sont jusqu'ici tout à fait irréductibles : ce sont les sécrétions de toute sorte qui se produisent dans l'organisme. Par les absorptions, par les excrétions, le sang s'assimile des substances extérieures ou rejette une partie de ses élémens; mais les sécrétions sont de véritables créations organiques faites par des procédés dont le principe même nous échappe complétement. La sécrétion, en ce qu'elle a d'essentiel, est un acte par lequel un élément épithélial soutire certaines matières, puis crée, élabore en lui-même un produit spécial pour le verser soit dans la masse du sang, soit sur les membranes muqueuses, en vue de fonctions particulières. Pour le moment, la science étudie ces actions par le menu. Est-ce à dire qu'il faille renoncer à tout espoir de les ramener à des vues d'ensemble et à des lois générales? Ce serait là une opinion trop contraire aux tendances de notre esprit, qui à travers toute analyse entrevoit une synthèse. Des réserves peuvent donc être faites pour l'avenir; mais dans l'état de ses connaissances la physiologie ne peut que suivre la voie que lui trace M. Claude Bernard, c'est-à-dire atteindre dans le détail les diverses sécrétions de l'organisme. Il a même fallu renoncer à l'opinion des anciens physiologistes, qui pensaient que les organes sécréteurs pouvaient dans une certaine mesure se suppléer les uns les autres. Cette sorte

de vicariat n'est plus admise, et on regarde chacun des organes sécréteurs comme ayant son rôle tout à fait caractéristique.

Veut-on un exemple de la variété des sécrétions, on peut examiner sommairement celles qui se produisent le long du canal digestif. Voici d'abord, à l'origine de ce canal, les salives, qui sont composées différemment, suivant les glandes qui les fournissent : la glande parotide sécrète pour la mastication, la glande sous-maxillaire pour la gustation, la glande sublinguale et les glandules buccales pour la déglutition (1). Voici plus loin le suc gastrique qui sort de la membrane muqueuse de l'estomac; il est caractérisé par un ferment digestif, la pepsine. Le foie a une sécrétion double; il donne la bile et le glycogène, comme nous l'exposerons dans un instant, car il nous faudra revenir sur ce sujet, qui rappelle une des plus brillantes découvertes de la physiologie contemporaine. Le pancréas donne un suc spécial, la pancréatine, qui a la propriété de saponifier les corps gras et de les rendre ainsi propres à entrer dans l'organisme; quand la pancréatine vient à manquer, les substances grasses sont rejetées sans subir aucune digestion.

Il existe encore d'autres sécrétions intestinales qui agissent sur les alimens; mais il en est une que M. Claude Bernard a signalée récemment et qui donne au phénomène de la digestion une physionomie toute nouvelle. On a supposé pendant longtemps que les alimens élaborés par la digestion sont directement absorbés dans le sang. M. Claude Bernard fait à cette théorie des objections graves. Si le sang était le résultat direct de l'absorption alimentaire, il devrait changer de composition dans un même animal suivant le mode de nourriture, il devrait surtout avoir une constitution différente chez les herbivores et les carnivores. Or on constate qu'il conserve une composition sensiblement constante malgré la diversité des alimentations. Il faut ajouter que les principes immédiats du sang, tels que l'albumine, la fibrine, ne se rencontrent pas tout formés dans le canal intestinal, et qu'il faut par conséquent qu'ils soient élaborés quelque part avant d'entrer dans le sang. Guidé par ces idées, M. Claude Bernard a commencé une série de recherches dont les détails sont encore inédits, mais qui l'ont conduit à admettre qu'entre l'élaboration digestive qui se fait dans l'intestin et l'ab-

(1) C'est M. Claude Bernard qui a découvert le rôle des différentes salives, et les études qu'il a faites sur les organes salivaires éclairent la théorie générale des sécrétions. Ainsi il a montré que les salives se forment pendant le repos des glandes, par une sorte de travail de nutrition; la circulation sanguine est alors peu active, le sang sort des veines glandulaires tout à fait noir et dépourvu d'oxygène. L'émission salivaire se fait par une excitation nerveuse de la glande; la circulation s'active alors, et pendant cette phase le sang veineux est rouge comme du sang artériel.

sorption dans le sang il y a une opération intermédiaire. En un mot, la digestion n'est pas directe. Des cellules épithéliales se produisent à la surface de l'intestin et font subir au chyle une élaboration spéciale. Ce sont les matières élaborées, sécrétées par ces cellules intestinales, qui sont en réalité déversées dans le sang. Ainsi la notion d'une sécrétion nouvelle, qu'on peut appeler proprement *sécrétion digestive*, tend à s'introduire dans la science.

Mais dans l'étude des sécrétions aucune découverte n'a eu autant de retentissement que celle de la fonction glycogénique du foie. Elle a suscité de nombreux travaux depuis dix-huit ans, et les conséquences sont loin d'en être épuisées. Le foie est un organe double, il donne deux produits distincts : la bile, qui coule dans l'intestin, le sucre, qui se verse dans le sang; l'anatomie, venant en aide à la physiologie, a su distinguer les parties du foie qui correspondent à ces fonctions différentes, le foie biliaire et le foie glycogénique. L'expérience fondamentale qui a montré que le foie produit du sucre est la suivante. On soumet un animal à une alimentation complètement dépourvue de principes sucrés. Si on ferme par une ligature le tronc veineux qui porte le sang de l'intestin au foie, et si on lie également les veines qui conduisent le fluide nourricier du foie au cœur, on peut constater que le sang recueilli avant d'entrer dans le foie ne contient pas de sucre, tandis que celui qui en sort est riche en matières sucrées. C'est donc dans le foie que le sucre a pris naissance. Ce n'est pas tout; M. Claude Bernard a montré le mécanisme de cette formation, qui comporte deux ordres de phénomènes. Il y a d'abord un phénomène vital, c'est la sécrétion d'une matière amylacée, d'un amidon animal, auquel M. Claude Bernard a donné le nom de glycogène. L'amidon une fois créé, des réactions nécessaires le transforment en dextrine et en glycose, suivant les lois ordinaires de la chimie.

Cette succession d'effets, cette division entre ce qui est essentiellement vital et ce qui est purement chimique est facile à mettre en évidence. Pendant la vie, les deux ordres de phénomènes coexistent, et il peut être difficile de les isoler l'un de l'autre; mais après la mort ils se séparent d'eux-mêmes. Au moment où la vie cesse, la formation vitale, celle du glycogène, s'arrête; mais le glycogène déjà formé n'en continue pas moins à se convertir en sucre, s'il rencontre les conditions chimiques qui sont nécessaires à cette conversion. Tel est le principe d'une expérience devenue classique. On tue un chien ou un lapin et on constate qu'il a dans le foie une certaine proportion de sucre ; mais en faisant subir au tissu hépatique des lavages répétés on arrive à en chasser toute la matière sucrée qu'il contenait; si alors on abandonne le foie humide à une douce température, on observe bientôt qu'il s'est de nouveau chargé de

sucre. On peut répéter l'opération, purger encore de sucre le tissu hépatique et observer ensuite une nouvelle saccharification. Dans ces épreuves, on voit bien le sucre se produire sans l'intervention des conditions vitales; l'amidon animal créé pendant la vie se transforme en dextrine et en glycose sous l'influence de l'humidité, de la température et des matières diastasiques qui l'environnent. On peut paralyser cette action en détruisant la diastase par la cuisson ou en abaissant fortement la température; mais, si les conditions chimiques restent convenables, la formation sucrée continue jusqu'à ce qu'elle ait épuisé toute la provision de glycogène que le foie contenait au moment de la mort de l'animal. L'ensemble de ces faits distingue aussi nettement que possible la sécrétion vitale d'où naît le glycogène et le mécanisme chimique qui transforme ce glycogène en sucre.

Nous venons d'exposer la théorie de la formation du sucre telle qu'elle résulte des travaux de M. Claude Bernard; on prétend maintenant, à la suite de recherches plus récentes, que le foie n'est pas seul à fabriquer du glycogène et que ce produit naît dans plusieurs organes. On ne va pas cependant jusqu'à contester que le foie soit un des centres importans de la fabrication glycogénique. Hâtons-nous donc de lui reconnaître cette propriété pendant qu'il en est temps encore; on va peut-être bientôt changer tout cela.

Quoi qu'il en soit, la découverte de la glycogénie hépatique a eu dans les études physiologiques une haute importance. Cette production spontanée d'un amidon que les animaux sécrètent comme font les végétaux était un fait nouveau. Pour la première fois on voyait se former dans l'organisme animal ce que la chimie appelle un *principe immédiat*. C'était aussi une heureuse circonstance que d'avoir pu suivre les modifications chimiques de ce principe, et l'on avait là un type et une méthode pour une série de recherches nouvelles. Il y a encore bien des conquêtes à faire sur ce terrain, car il existe nombre de glandes, telles que la rate, le corps thyroïde, les capsules surrénales, les glandes lymphatiques, dont les fonctions demeurent indéterminées. On a fait en vain beaucoup de tentatives pour leur assigner un rôle précis, soit dans la composition du plasma sanguin, soit dans la formation des globules rouges ou des globules blancs.

IV.

La nutrition se fait au moyen du sang; c'est ce liquide qui, une fois élaboré par l'organisme, sert lui-même à nourrir les différens élémens histologiques. Sur le détail, sur les modes particuliers de cette nutrition, on sait peu de chose. On peut dire seulement, et

c'est un point sur lequel M. Claude Bernard a spécialement insisté, qu'elle ne se fait pas aussi simplement que l'on est tout d'abord porté à le croire; elle n'est pas une simple absorption des alimens par les cellules organiques; elle n'est pas une pure combustion. Elle comporte des phénomènes essentiellement physiologiques, des créations organiques d'ordre tel que M. Claude Bernard est amené à considérer la nutrition comme une véritable génération. Nous aurons occasion de revenir sur ce point de vue; mais déjà nous avons rencontré tout à l'heure un de ces phénomènes qui donnent à la nutrition ou du moins à la préparation du sang, qui en est le premier degré, un caractère tout à fait original. Nous avons parlé de la sécrétion digestive, qui se fait dans l'intestin. Or voici dans quelles conditions se produit ce phénomène. Les alimens dissous par les sucs intestinaux forment un liquide générateur, un blastème, comme dit la langue technique, qui donne naissance sur la surface épithéliale de l'intestin à des cellules spéciales. Ces cellules naissent pour faire leur sécrétion et meurent dès qu'elle est accomplie; on les voit successivement se détacher de la surface épithéliale et se détruire pour faire place à d'autres cellules qui, nées dans les couches plus profondes, émergent et disparaissent à leur tour.

Si la nutrition comporte des phénomènes physiologiques d'une telle complexité, si elle ne peut être réduite à des conditions purement physiques ou chimiques, que faut-il penser des travaux qui ont été institués en France par MM. Dumas et Boussingault, en Allemagne par M. Liebig, pour apprécier les matériaux nutritifs des organismes vivans? Ces savans ont établi une sorte de bilan de la nutrition chez les animaux et les végétaux, et posé, pour ainsi dire, l'équation générale des fonctions nutritives. Devrons-nous regarder comme entachés d'erreur les résultats précis auxquels ils sont arrivés? Le premier de ces résultats est que les organismes empruntent poids pour poids aux substances alimentaires les matériaux qu'ils s'assimilent ou qu'ils rejettent, de telle sorte que dans l'échange perpétuel qui se fait entre le règne minéral et le règne organique on peut dire que rien ne se perd ni ne se crée. Cette proposition demeure certaine et placée au-dessus de toute controverse, si on considère seulement le décompte chimique des entrées et des sorties dans les êtres vivans. Le caractère des créations organiques dont ils sont incessamment le siége est de n'altérer en rien ce décompte. On conçoit seulement qu'il faille, pour arriver à des conclusions légitimes, considérer des périodes de temps assez considérables et embrassant les combinaisons à longue échéance où peuvent s'engager quelques-uns des matériaux qui traversent l'or-

ganisme. Cette condition n'a peut-être pas été toujours remplie dans les travaux qui ont été publiés sur ce sujet.

Ici se présente également une théorie que les chimistes ont accréditée; nous voulons parler d'une sorte d'action compensatoire qui s'établirait entre la nutrition des animaux et celle des végétaux. Les animaux, disent-ils, sont avant tout des appareils de combustion, ils absorbent de l'oxygène et produisent de l'acide carbonique; les végétaux au contraire sont des appareils de réduction, ils fixent le carbone et rendent à l'atmosphère l'oxygène dont les animaux l'ont privée. Ainsi s'établit entre les deux règnes organiques une espèce de balancement; l'un consomme l'oxygène, l'autre le restitue, de façon que ce gaz vital demeure en quantité à peu près constante. Cette théorie est juste dans son expression générale, en ce sens que l'équilibre atmosphérique résulte bien d'une certaine opposition entre les conditions de la vie animale et celles de la vie végétale; mais il faudrait se garder d'en conclure que les procédés de la nutrition animale sont directement contraires à ceux de la nutrition végétale, que l'une s'opère par des combustions, l'autre par des réductions. On ne peut plus dire, comme autrefois, que les végétaux sont spécialement chargés de préparer par leur action réductrice les principes immédiats qu'utilisent ensuite les animaux. Il est bien prouvé maintenant que les cellules animales, de même que les cellules végétales, préparent directement les principes immédiats qui leur sont nécessaires; nous venons de voir que le foie fabrique de l'amidon qui se convertit en sucre; l'albumine, la fibrine, naissent dans le sang et n'y sont point apportées toutes faites par l'alimentation. La nutrition est d'ailleurs indirecte dans le végétal comme dans l'animal; l'organisme végétal se nourrit aussi de substances qu'il a préalablement élaborées et qu'il brûle en donnant de l'acide carbonique, ainsi que le fait l'organisme animal. En somme, il y a dans chacun des deux règnes des phénomènes de combustion et de réduction; mais ils sont en disproportion évidente. Les animaux opèrent en général sur des substances déjà très élaborées et n'ont qu'une faible action réductrice à exercer. Les végétaux au contraire peuvent agir directement sur les substances minérales et en fixer l'azote et le carbone avec énergie; c'est ce que fait avec une grande puissance la cellule de matière verte, qui est l'élément actif du tissu de la feuille. De là vient que les deux règnes modifient l'air d'une façon inverse. Les effets généraux qu'ils produisent sur le milieu extérieur sont contraires, mais la divergence n'existe pas dans les phénomènes élémentaires de la nutrition.

C'est d'ailleurs, nous l'avons dit, un problème encore fort obscur que la nutrition différentielle des divers élémens anatomiques. Des

travaux récens, ceux de M. Charles Robin en particulier, permettent pourtant de les rapporter dans chaque partie élémentaire à un centre particulier, au noyau de la cellule primitive. On sait que, d'après les vues émises d'abord en Allemagne par Schleiden et Schwann, on regarde tous les élémens anatomiques comme dérivant de cellules qui tantôt conservent la forme cellulaire, tantôt subissent des modifications plus ou moins profondes. La cellule est essentiellement formée d'une enveloppe, d'un contenu liquide ou pâteux et d'un noyau qui renferme lui-même un point particulier ou nucléole. Que la cellule conserve sa forme propre ou qu'elle subisse des métamorphoses, on peut toujours suivre ce qui en constitue le noyau. Or ce noyau paraît jouer un rôle essentiel dans la nutrition élémentaire. Chaque fois qu'on a pu examiner le développement cellulaire, on l'a vu continuer aussi longtemps que le noyau persistait et cesser au moment même où le noyau venait à disparaître. Quand les cellules se renouvellent, elles le font par une véritable prolifération de noyaux; c'est ainsi qu'au-dessous de la surface de certaines membranes muqueuses on voit dans la couche profonde des noyaux destinés à devenir les générateurs de cellules nouvelles. Dans les fibres que l'on peut considérer comme des cellules transformées, dans les fibres musculaires par exemple, le noyau cellulaire persiste en dedans de la paroi fibreuse et maintient la nutrition de l'élément par une sorte de sécrétion de la matière contractile. Quant à la fibre nerveuse, c'est un fait connu qu'elle s'altère et dégénère dès qu'elle est séparée d'une cellule qui est comme son organe nutritif. L'ensemble de ces faits conduit les physiologistes à regarder le noyau cellulaire comme un centre de rénovation permanente. Pour que les divers élémens se nourrissent, il faut d'une part qu'ils se trouvent dans un lieu convenablement préparé, d'autre part que leur centre de nutrition soit sain et apte à profiter des conditions de ce milieu; il faut qu'ils aient à la fois bonne alimentation et bon appétit.

Dans les faits que nous venons de rapporter, on a vu peu à peu la notion de nutrition et celle de création organique se confondre, et l'on a rencontré quelques-uns des argumens à l'aide desquels M. Claude Bernard établit que la nutrition est une sorte de génération continue. Le rôle nutritif du noyau cellulaire est en effet un véritable rôle d'organe générateur. Dans les êtres placés aux derniers degrés de l'échelle animale, chaque cellule peut servir de centre de régénération à l'organisme entier; c'est ainsi que chaque fragment d'un polype hydraire ou d'une planaire reforme un animal complet. Chez les êtres supérieurs, on voit quelquefois se régénérer par le même principe, non pas un animal entier, mais du

moins un organe. Quand on coupe la rate d'un jeune mammifère en plusieurs morceaux, chacun des morceaux peut reproduire l'organe complet, ce qui semble indiquer que le tissu de la rate conserve les attributs des organisations inférieures. Qui ne connaît aussi la reproduction des pattes d'écrevisses, des tentacules d'escargots, de la queue des têtards de grenouilles? A mesure qu'on s'élève dans l'échelle des animaux, les centres de formation se spécialisent de plus en plus, et pour les êtres supérieurs il n'y a qu'une cellule spéciale, la cellule ovarique, qui puisse reproduire l'être entier.

Mais ces êtres microscopiques que l'on connaît sous le nom d'infusoires viennent aussi fournir à la physiologie des faits intéressans qu'elle compare au développement cellulaire. Les kolpodes, les paramécies, ont été dans ces dernières années, pour M. Coste, puis pour M. Balbiani, l'objet d'études importantes. Or on ne peut s'empêcher d'établir une sorte de rapport entre ces animaux infiniment petits et ces autres organismes élémentaires qui, juxtaposés en quantité innombrable, constituent le corps des animaux supérieurs. M. Coste a montré comment deux kolpodes se réunissent pour former un kyste, et comment cette masse commune se fractionne pour donner naissance à de nouveaux animaux par un procédé tout à fait comparable à celui qui régénère les cellules. M. Balbiani a reconnu le premier chez certains infusoires les apparences mêmes que présentent les cellules anatomiques, c'est-à-dire l'existence d'un noyau et d'un nucléole. Il a prouvé d'ailleurs qu'à l'aide de ces deux élémens il y a chez les paramécies une véritable génération sexuelle; le noyau joue le rôle d'un ovaire, et le nucléole donne des spermatozoïdes. Nous nous trouvons donc là en face de phénomènes qui montreraient l'identité absolue de la nutrition et de la génération, si l'on admettait dans toute sa rigueur le rapprochement que nous faisions tout à l'heure entre les infusoires et les cellules élémentaires. Il est certain que M. Claude Bernard pousse très loin la similitude entre la nutrition et la génération. On ne saurait même dire où il s'arrête dans cette voie, ni s'il y a un point où il s'arrête. Peut-être faut-il donner à sa pensée une portée tout à fait générale. En tout cas, on ne peut qu'attendre avec une vive impatience la publication de recherches encore inédites qu'il annonce sur cette matière. Jusqu'à plus ample informé, on pourra garder sur cette opinion la réserve que recommandait sur certains sujets scientifiques un savant aimable, mais un peu sceptique, Fontenelle. « Il faut ne donner, disait-il, que la moitié de son esprit aux choses de cette espèce que l'on croit, et en réserver une autre moitié libre où le contraire puisse être admis, s'il en est besoin. »

Si nous en venons maintenant à considérer la génération proprement dite, nous constatons que les êtres supérieurs proviennent tout entiers d'un élément spécial, d'un œuf, d'une cellule ovarique qui offre ce caractère tout à fait nouveau de contenir en elle-même tous les termes d'une évolution périodique. Cette propriété évolutive à longue portée, cette espèce de *devenir* qui est dans l'œuf constitue à coup sûr un des phénomènes les plus merveilleux de la physiologie. Voilà un élément anatomique qui jouit d'une propriété bien caractéristique, celle de contenir intrinsèquement une série de développemens futurs. Ici, sur cette question de l'œuf, du germe, nous rencontrons une controverse qui a passionné dans ces dernières années le monde savant et le public. Le germe provient-il toujours d'une génération héréditaire, ou peut-il dans certains cas se former spontanément? Telle est la question qui, déjà bien anciennement agitée et soulevée de nouveau par des travaux récens, a donné lieu aux débats les plus animés. M. Pouchet, soutenu par un très petit groupe de naturalistes, a défendu avec beaucoup de vigueur la cause de la génération spontanée ou hétérogénie. M. Pasteur a été le principal champion de l'opinion contraire, qui avait pour elle la grande majorité des physiologistes. Les épreuves diverses qui ont été instituées dans cette mémorable querelle ont-elles tranché la question expérimentale? Il nous semble qu'aucun résultat décisif n'a été produit de part ni d'autre. La polémique soulevée par M. Pouchet a proyoqué de sérieuses études sur les microzoaires; il en est sorti toute une moisson de faits nouveaux et curieux, mais on ne peut pas dire que le fond de la querelle en ait été éclairé. Les adversaires restent les uns et les autres cantonnés dans leurs opinions contradictoires. Des hétérogénistes enferment une infusion dans une cornue; ils ont fait préalablement tous leurs efforts pour détruire les germes qui pouvaient se trouver soit dans l'infusion, soit dans l'air de la cornue; ils voient bientôt naître des microzoaires. « Voilà, disent-ils, des animaux nés sans germes, ou du moins le germe s'est formé de lui-même, indépendamment de toute hérédité. — Non pas, répondent leurs adversaires, les germes héréditaires existaient dans l'air, et ce que vous nous montrez prouve que vos efforts pour les tuer ont été insuffisans. » M. Pasteur et ses partisans font de leur côté les mêmes expériences. Ils tuent les germes et montrent dans leurs ballons des infusions inféconds. « Vous le voyez, disent-ils, les germes héréditaires étant détruits, aucun être vivant ne prend naissance. — Fort bien, leur dit-on dans le camp opposé; mais êtes-vous certains, en même temps que vous détruisiez les germes, de n'avoir pas supprimé quelque condition indispensable à la vie des infusoires qui devaient naître

dans ces ballons? » Ainsi les argumentations contraires restent debout et s'entament à peine l'une l'autre. Jusqu'ici le profit le plus clair de la querelle se trouve dans les découvertes de MM. Coste et Gerbe et les travaux de M. Balbiani sur la génération des infusoires. M. Claude Bernard a été chargé par l'Académie des Sciences de faire un rapport sur la question des générations spontanées; tout en rendant justice aux travaux de M. Pasteur, il s'est montré assez réservé sur les conclusions expérimentales qu'il est permis d'en tirer. Bien que la question de fait demeure ainsi à peu près entière, M. Claude Bernard n'hésite pas à se ranger parmi les adversaires de l'hétérogénie. Il puise sa conviction dans les nécessités qui lui paraissent inhérentes à la propriété évolutive de l'œuf. La formation spontanée d'un germe lui semble inadmissible, même comme hypothèse. « Je considère, dit-il, que l'œuf représente une sorte de formule organique qui résume les conditions évolutives d'un être déterminé par cela même qu'il en procède. L'œuf n'est œuf que parce qu'il possède une virtualité qui lui a été donnée par une ou plusieurs évolutions antérieures dont il garde en quelque sorte le souvenir. C'est cette direction originelle, qui n'est qu'un atavisme plus ou moins prononcé, que je regarde comme ne pouvant jamais se manifester spontanément et d'emblée. Il faut nécessairement une influence héréditaire. Je ne concevrais pas qu'une cellule formée spontanément et sans parens pût avoir une évolution, puisqu'elle n'aurait pas eu un état antérieur. » Est-ce bien juste? Que nous rapprochions les idées d'atavisme et de propriété évolutive, que nous voyions dans ce rapprochement le résultat de l'expérience des siècles, rien de mieux; mais faut-il pour cela regarder l'hérédité comme la cause nécessaire de toute manifestation évolutive? Ce n'est point là une conception qui s'impose à notre esprit, et à nos yeux elle n'a que ce degré de vraisemblance que lui donne jusqu'ici l'étude des faits.

Quoi qu'il en soit, la connaissance détaillée de la constitution de l'œuf est une conquête de la science contemporaine. En France, les travaux de MM. Prévost et Dumas ont été l'origine des progrès de l'embryogénie. L'étranger peut citer aussi à ce sujet des noms célèbres, ceux de Baer, Purjinke, Bischoff. L'œuf ou cellule ovarique est constitué comme une cellule ordinaire. On y distingue une enveloppe ou *membrane vitelline*, un liquide intérieur ou *vitellus*, un noyau ou *vésicule germinative* et un nucléole ou *tache germinative*. M. Balbiani y a découvert en outre récemment un corps particulier qu'on pourrait appeler *vésicule germinative proprement dite*, car il est destiné à fournir les matériaux plastiques nécessaires au développement de l'être nouveau. Il y a ainsi dans l'ovule deux noyaux

qui président à deux ordres de nutrition distincts. L'ancienne vésicule germinative, qui a été découverte par Purjinke, sert au développement de l'œuf lui-même; aussi disparaît-elle dès que l'œuf est arrivé à maturité et s'est développé complétement. L'autre, la vésicule de M. Balbiani, prépare les matériaux évolutifs du nouvel être. Elle persiste donc quand la vésicule de Purjinke a disparu, et elle accompagne l'être nouveau dans son évolution.

La physiologie a pu jeter quelque lumière sur les premiers et mystérieux mouvemens de l'embryon. Elle a vu la matière granuleuse destinée à la formation de l'être se séparer en segmens sphéroïdaux sans structure apparente, puis chacun de ces segmens homogènes se convertir en vésicule par coagulation de la couche superficielle. Toutes ces vésicules naissantes, d'abord indépendantes les unes des autres, se rangent par ordre, se multiplient par scission à la manière des organismes inférieurs, et arrivent à constituer la toile cellulaire qui va se transformer en embryon. Dans le principe et pendant quelque temps, cette toile n'a aucune trace d'appareil spécial. Le cœur paraît le premier; c'est un petit point animé de mouvemens d'abord rares et à peine perceptibles. Peu à peu ces mouvemens s'accusent plus nettement; alors apparaissent les rudimens d'un appareil circulatoire, puis ceux des autres organes de l'animal. Rien n'est curieux comme d'assister à ces premières évolutions embryonnaires. Si par exemple on regarde naître le cœur d'un poulet, on voit d'abord une simple vésicule semblable à l'organisme élémentaire d'un infusoire. Peu à peu la vésicule s'allonge et constitue un véritable ventricule pourvu d'une aorte à plusieurs branches de manière à représenter exactement le cœur d'un poisson. Plus tard, le ventricule se renverse en se tordant et se divise en trois cavités; c'est alors un cœur de reptile. Enfin le mouvement s'achève, et l'organe définitivement constitué apparaît avec les quatre cavités (deux oreillettes et deux ventricules) qui sont propres aux oiseaux et aux mammifères. On voit ainsi un organe traverser, sans s'y arrêter, des formes qui demeurent définitives pour des organismes inférieurs. Ces faits et d'autres du même genre ont amené certains physiologistes à cette doctrine, que l'évolution entière par laquelle ont passé les séries animales se reflète et se retrouve dans l'évolution embryonnaire de chaque être. Cette théorie, née en Allemagne, a trouvé en France d'habiles défenseurs. C'est là une des vues les plus saisissantes auxquelles puisse s'élever la physiologie; c'est une sorte de sommet philosophique d'où l'esprit embrasse l'origine de toutes les questions qui se rapportent aux phénomènes de la vie.

Au point de vue pratique et expérimental, il est naturel de se

demander si le physiologiste peut étendre son action sur le développement embryonnaire. Peut-on opérer des changemens dans les organismes en agissant directement sur les œufs, en prenant la matière organisée à l'état naissant et en en modifiant la tendance évolutive au moment où elle se manifeste? On doit croire en effet, et c'est là une des opinions sur lesquelles M. Claude Bernard revient avec le plus d'insistance, qu'en modifiant les milieux intérieurs où se nourrissent les organismes naissans on pourra changer dans une certaine mesure la direction de leur mouvement évolutif, créer de véritables espèces ou tout au moins des variétés animales. Jusqu'ici les actions modificatrices n'ont guère porté que sur des êtres adultes, et n'ont consisté qu'à fixer par une sélection artificielle des caractères que l'hérédité mettait en relief. Quant à agir sur le germe même, à en modifier scientifiquement les conditions d'existence, la physiologie n'a, pour ainsi dire, pas encore institué d'études à cet égard. M. Dareste, reprenant des essais commencés par Geoffroy Saint-Hilaire, a expérimenté sur des œufs de poule en les vernissant, et a déterminé ainsi diverses anomalies ou monstruosités; mais ce sont plutôt des maladies de l'embryon que des actions réellement modificatrices. Plus récemment encore, M. Naudin a montré sur les végétaux que des anomalies natives, qu'on avait regardées comme ne pouvant être fixées qu'à la suite d'un temps très long, pouvaient au contraire être provoquées artificiellement et se transmettre tout de suite par hérédité de façon à constituer de véritables espèces. Ce sont là comme les premiers jalons d'une route encore inexplorée.

Pour compléter cette revue rapide des élémens qui constituent les corps vivans, il nous reste à dire quelques mots de certaines classes de tissus que nous n'avons point encore mentionnées. Les élémens anatomiques dont il a été parlé jusqu'ici, les muscles, les nerfs, les glandes, les élémens du sang, sont les parties actives de l'organisme; mais les différens appareils qui servent aux mécanismes vitaux sont formés de ces parties actives enchâssées dans une espèce de gangue commune, le tissu cellulaire; ils comportent d'ailleurs d'autres tissus qui jouent également un rôle passif, comme ceux qui constituent les parties élastiques des fibres, les cartilages, les os. Les propriétés de ces divers élémens sont pour ainsi dire moins spécialisées que celles des élémens actifs. Ils ont une certaine facilité à se régénérer quand ils sont transplantés et à se transformer les uns dans les autres. C'est ainsi que des expériences récentes dont le retentissement a été considérable ont montré que le périoste transplanté dans le tissu cellulaire sous-cutané peut s'y greffer et y continuer son évolution osseuse. Les

tissus fibreux, élastiques, cartilagineux, osseux, forment une classe de tissus inférieurs qui peuvent être considérés comme dérivés tous du tissu cellulaire. Quant à celui-ci, qui est ainsi ramené à être comme le type de tous les autres, son élément histologique spécial est la cellule plasmatique. Cette cellule n'est pas ronde, elle a la forme d'une étoile, et les extrémités radiaires des différentes cellules communiquent entre elles de manière à s'enchevêtrer et à former un réseau complet. Les noyaux sont en état de régénération ou de prolifération incessante, et ces cellules sécrètent ainsi les matières qui remplissent les espaces intercellulaires comme une sorte de ciment ou de mortier. Nous retrouvons donc dans ce mode qui renouvelle les tissus passifs le procédé sécrétoire que nous avons constaté dans les autres parties de l'organisme. Une sorte d'unité apparaît ainsi dans les actions qui entretiennent la vie. Tous les tissus et tous les liquides de l'économie peuvent être considérés comme des produits de sécrétion des cellules vitales en voie de régénération constante. Tantôt le produit sécrétoire, demi-fluide, reste dans la cellule même ou dans la fibre; il y accomplit son rôle actif : c'est le cas des matières nerveuses et musculaires; tantôt le produit cellulaire se liquéfie, sort de la cellule, et va remplir au dehors ces diverses fonctions dont nous avons vu des exemples dans les sécrétions proprement dites; tantôt enfin, comme nous venons de le voir, le produit sécrétoire s'étale entre les cellules et y forme des composés plus ou moins durs qui jouent leur rôle dans la texture ou dans la charpente du corps. A ce point de vue, le développement de l'être adulte se fait par les mêmes procédés que le développement embryonnaire. Un même ensemble de lois organisatrices régit les phénomènes dans l'œuf, dans l'embryon, dans l'être vivant, entretient par la nutrition et renouvelle d'une manière incessante les propriétés des élémens actifs et passifs de la machine vivante. Dans cet ensemble apparaît, comme le point culminant, une sorte de loi organotrophique qui trace le plan de l'être et en règle l'évolution. Cette loi, les physiologistes se sont bornés jusqu'ici à l'observer, et on peut dire qu'ils n'ont pas encore essayé de se donner prise sur elle par l'expérimentation. C'est sur ce point que M. Claude Bernard appelle avec énergie les efforts de la science. Agir sur les milieux pour atteindre par là la nutrition et diriger ainsi les phénomènes évolutifs, telle est la méthode qu'il trace avec l'autorité qui s'attache à ses travaux.

EDGAR SAVENEY.

LE

PREMIER BUDGET

DE LA HONGRIE

Le budget d'un peuple est un cadre où les réalités se traduisent en chiffres comme dans les correspondances de la diplomatie : celui qui possède la clé de ce langage peut s'introduire dans l'intimité d'une existence nationale et y surprendre sur beaucoup de points le mobile caché, l'explication vraie du fait politique. Quand c'est un peuple récemment affranchi et en voie d'organisation qui dresse pour la première fois son bilan financier, on désire savoir quels sont ses besoins, ses engagemens, son régime économique et ses ressources, afin de mesurer quel degré de force et de vitalité sera mis au service de la nationalité naissante. La curiosité sera doublement excitée, si la puissance qui surgit apporte dans les données de la politique générale un élément dont il faudra tenir compte. Tels sont les aspects sous lesquels la Hongrie se présente en ce moment. Le simple exposé de ses dépenses et de ses recettes va nous initier à ses procédés de gouvernement, à ses moyens d'existence. Sa position géographique, ses antécédens, ses rapports de voisinage, la force plus ou moins grande qu'elle puisera en elle-même pour faire respecter son autonomie, lui assignent un rôle politique auquel se rattache ce terrible problème de paix ou de guerre qui tient en ce moment l'Europe haletante. Ces considérations expliquent le mouvement de curiosité et le degré d'intérêt que peut exciter une étude analytique du premier budget de la Hongrie.

Il ne conviendrait pas de revenir sur les hautes questions de po-

litique qui ont été élucidées ici même par un historien qui n'a pas encore dit son dernier mot (1). Auprès de l'ample et lumineux exposé de M. de Laveleye, les faits financiers que nous avons à faire connaître seront comme un de ces appendices où l'on rejette les documens qui ne sont pas de nature à trouver place dans un récit; nous devons toutefois rappeler, pour l'intelligence de certains détails budgétaires, les bases essentielles du contrat en vertu duquel la Hongrie a recouvré son indépendance.

Depuis les premiers mois de 1867, les états autrichiens proprement dits et les pays autrefois dépendans de la couronne de Hongrie forment deux groupes séparés constitutionnellement, quoique attachés encore l'un à l'autre par des « affaires communes; » le mot est consacré. De chaque côté de la Leitha, le régime parlementaire règne dans la plus stricte signification du mot. Le pouvoir exécutif est occupé par le chef de la maison de Habsbourg, empereur en Autriche, roi en Hongrie. Les affaires dites communes, celles qui forment le lien entre les deux états, concernent l'armée, la représentation diplomatique et les arrangemens douaniers, seuls points qu'il n'eût pas été possible de diviser sans un déchirement dangereux. Pour le maniement difficile de ces affaires communes est institué un ministère commun composé de trois membres; c'est celui dont M. de Beust est l'âme actuellement. Dans chacun des deux états juxtaposés, le pouvoir effectif est exercé par une assemblée nationale et un ministère responsable. Quand un intérêt collectif est en cause, les deux assemblées se mettent en rapport avec le souverain commun aux deux pays, ou pour mieux dire avec le ministère commun qui le représente, par l'entremise de deux délégations élues à cet effet et enchaînées par des mandats formels. Au point de vue spécial des finances, on s'est efforcé de partager équitablement les charges. Aux termes d'un arrangement conclu à titre d'essai et pour dix ans, la Hongrie participe aux dépenses afférentes aux affaires communes, armée, diplomatie et commerce extérieur, dans la proportion de 30 pour 100; elle concourt dans une mesure analogue au paiement et à l'amortissement de l'ancienne dette de l'empire autrichien. Tel est le nouveau contrat social, et l'ancien représentant de la monarchie absolue se trouve, en vertu des clauses compliquées de ce pacte, beaucoup plus enchaîné que ne le serait dans les conditions ordinaires un simple souverain constitutionnel.

Aux premiers momens de l'indépendance reconquise, la Hongrie

(1) Voyez dans la *Revue* la remarquable série de M. E. de Laveleye sur *l'Allemagne depuis la guerre de 1866*.

éprouva l'embarras du mineur subitement émancipé au sortir d'une étroite tutelle. On s'effrayait de l'héritage du passé; l'idéal du nouveau régime n'était pas encore dessiné dans les esprits. Pour les postes élevés, le pays possédait un certain nombre d'hommes éminens; mais la retraite du personnel autrichien, qui était vue d'ailleurs sans peine, laissait l'administration inférieure à peu près désorganisée. Les caisses publiques étaient vides, le crédit et les moyens de travail allaient dépendre des impressions mobiles du public européen. Par bonheur, une prodigieuse récolte, coïncidant avec la rareté et les hauts prix partout ailleurs, leva bien des difficultés en répandant l'aisance dans le pays. Le ministère responsable se constitua sous l'influence du parti modéré, qui avait conduit si habilement et mené à bonne fin la révolution. Si dans les vieux états, où les ressorts fiscaux sont agencés depuis longtemps, le choix d'un ministre des finances est chose grave, il l'est à plus forte raison dans un pays où il n'y a pas de précédens. L'opinion publique désigna pour ce poste M. de Lonyay, économiste exercé, qui avait fait preuve de connaissances spéciales par la manière dont il avait introduit et fait réussir le crédit foncier en Hongrie.

M. de Lonyay prit possession de son portefeuille le 10 mars 1867. On peut mesurer par l'immensité de la tâche ce qu'il dut déployer d'aptitude et d'activité. Pendant les derniers mois de l'année, il eut à diriger la pratique journalière de la fiscalité en se servant de la machine détraquée qui allait disparaître. En même temps il fallait préparer théoriquement les bases du régime nouveau. Les résultats de l'année 1867, centralisés par la ci-devant cour des comptes, n'étaient pas encore débrouillés il y a deux mois; on savait toutefois que cet exercice, pour lequel une ébauche de budget avait été improvisée par le ministre, n'avait laissé aucune déception. Les résultats ont atteint les chiffres prévus, aucun service n'est resté en souffrance : les annuités consacrées au rachat des anciens droits féodaux ont été acquittées, les versemens à faire en Autriche pour les dépenses communes et pour la quote-part de la dette impériale ont été effectués; il est même resté en fin de compte un report à l'actif de l'année suivante. Ce résultat, obtenu au milieu des anxiétés et des tâtonnemens de la transition, est digne de remarque : le bon sens et le patriotisme de la population y ont contribué; il est de bon augure pour l'avenir financier du pays.

Un budget n'est que la mise en œuvre d'une législation permanente : il ne peut être dressé régulièrement qu'en vertu d'un ensemble de lois organiques qui ont autorisé préalablement les dépenses et les impôts. Le code fiscal était à créer. Dès le 1er janvier 1868 fonctionnait sous la direction du ministre une commission de

comptabilité chargée de préparer la législation financière applicable au nouvel ordre de choses. Au commencement du mois d'avril, et comme préface au budget que nous examinons, M. de Lonyay présenta simultanément quatorze projets de lois destinées à régler le principe des contributions directes et indirectes, les procédés de perception, la régie des monopoles et revenus, l'inscription de la dette consolidée que l'on allait accepter, et le contrôle de la dette flottante. Enfin dans la seconde moitié du mois d'avril fut présenté aux chambres, en langue nationale, ce plan de budget dont la discussion solennelle a été retardée par la nécessité de voter diverses lois organiques. L'exposé des motifs exprime avec émotion l'importance de cet acte. Un premier budget est le moule du système économique; pour un peuple comme dans la vie privée, c'est l'existence qui s'ordonne dès le début de la carrière en raison du revenu que l'on prévoit et de la dépense que l'on croit pouvoir faire. Ces considérations sont justes, et si nous nous préparons à dérouler tant de chiffres sous les yeux des hommes politiques, c'est avec la persuasion qu'ils y sauront lire l'avenir du peuple qui prend place dans le concert européen.

Les dépenses, dans le budget hongrois, se classent naturellement en deux catégories, celles qui procèdent de l'ancienne union et de la communauté d'intérêts qui existe encore dans une certaine mesure avec l'empire d'Autriche, celles qui vont fournir les ressorts de l'existence nationale. Les engagemens de la première catégorie entrent pour un peu plus de moitié dans l'ensemble des charges publiques. En première ligne figure la liste civile assurée constitutionnellement à la maison de Habsbourg. La Hongrie tient à honneur d'en fournir la moitié, et elle paie à ce titre 7,841,000 fr. (1). L'annuité dont la Hongrie est redevable pour sa participation à l'ancienne dette publique de l'empire autrichien est fixée à 82,067,500 fr., y compris les amortissemens et frais accessoires. Nous ferons remarquer à cette occasion que la Hongrie va s'exécuter intégralement pour la part convenue, et que si l'Autriche, chargée de payer la rente, fait subir aux créanciers une réduction de 16 pour 100, elle réalisera sur le contingent hongrois un bénéfice de 13 millions. L'Autriche au surplus, qui se plaignait d'avoir fait la part trop belle à son associée, trouvera là un dédommagement qu'il ne faut peut-être pas trop lui reprocher. Viennent ensuite les dépenses spécialement dites « pour affaires communes; » elles concernent les services

(1) Dans tout le cours de ce travail, le florin austro-hongrois est évalué en monnaie française, au cours de 2 francs 50 centimes. — Le *joch*, mesure agraire, est estimé à 58 ares, quoique la contenance en soit très variable dans la pratique agricole de la Hongrie.

par lesquels les deux parties de l'ancien empire restent attachées l'une à l'autre. Les dépenses de cet ordre ont été partagées en prenant pour mesure la population et les forces contributives de chacun des deux groupes pendant la période précédente. Le contingent de la Hongrie a été fixé, comme nous l'avons dit, à 30 pour 100; la somme à fournir sur cette base ressort à 56,120,000 francs, plus un supplément de 20,147,000 francs qu'on a classé dans le budget extraordinaire, parce que cette dépense n'est pas de nature à se reproduire, et que d'ailleurs elle doit être compensée cette année par un recouvrement d'égale somme sur un fonds dit *actif-commun*, propriété collective des deux pays.

Nous insisterons sur ce chapitre des dépenses communes, parce qu'il est celui qui caractérise le mieux la situation nouvelle faite à la Hongrie. Sur ce versement de 76 millions, les besoins du service militaire, y compris la flotte, en réclament environ 68; à ce compte, les 70 pour 100 à fournir par les pays autrichiens devant donner 159 millions, on voit que les deux peuples se sont entendus, par l'entremise des pouvoirs constitutionnels, pour limiter à 227 millions de francs l'ensemble des dépenses militaires. La modicité de ce chiffre, auquel on tient fermement des deux côtés de la Leitha, est une protestation des plus significatives contre les entraînemens guerriers et les alliances compromettantes. On a compris dans ces régions que le vrai moyen de conserver la paix est de limiter les armemens au plus strict nécessaire.

Dans la catégorie des dépenses qui concernent particulièrement la Hongrie, nous remarquons un gros chiffre : 36,707,500 francs, inscrit sous ce titre : dette pour le dégrèvement foncier. C'est l'annuité à payer pour le rachat des droits féodaux. Grâce à ce sacrifice qui a constitué la Hongrie moderne, et qui est un des actes les plus mémorables de 1848, le sol, jusque-là inféodé à un très petit nombre de familles, s'est divisé à tel point qu'on compte actuellement près de 3 millions de propriétaires dans les quatre contrées dépendantes de la couronne hongroise. On peut dire sans exagérer que la nation entière est intéressée à l'indépendance du territoire, et c'est là ce qui donne à ses volontés instinctives une consistance et une force d'impulsion avec lesquelles l'Europe politique aura désormais à compter.

Le dégrèvement foncier comporte non-seulement le paiement annuel des coupons, mais l'amortissement d'un certain nombre d'obligations désignées par le sort; c'est, à proprement parler, la dette publique : la Hongrie jusqu'ici n'en a pas d'autre qui lui soit propre. L'emprunt national contracté au commencement de cette année étant consacré de la manière la plus exclusive à des créations de

chemins de fer, les intérêts de cet emprunt sont compris, suivant l'usage, dans les frais de premier établissement, et seront payés ultérieurement sur les produits de l'exploitation. L'état n'aurait à intervenir plus tard que pour compenser l'insuffisance des recettes; c'est seulement dans ce cas, contraire à toutes les probabilités, que le budget des dépenses publiques serait surchargé.

Le détail des dépenses administratives va nous faire connaître les ressorts du régime nouveau. En raison de sa double qualité d'empereur en Autriche et de roi constitutionnel en Hongrie, il y aurait sans doute quelque inconvénient à ce que le roi fût en contact immédiat avec le conseil des ministres. Le dualisme a fait nécessairement une réalité de la fameuse maxime : « le roi règne et ne gouverne pas. » Entre le roi, chef nominal du pouvoir exécutif, et le conseil des ministres, qui est le véritable organe du gouvernement constitutionnel, il y a, comme trait d'union, un petit ministère spécial, pour les frais duquel une somme de 216,250 francs est allouée. Le titulaire actuel est le comte George Festetics, frère du général Festetics, qui s'est distingué à Sadowa; lui-même est un homme expérimenté, assez riche personnellement pour mener noblement une splendide existence.

Le pouvoir réside en réalité dans une assemblée nationale comprenant deux chambres et dans un ministère qui est l'émanation de cette assemblée. Une pareille combinaison assure au président du ministère un rôle et une influence très considérables. L'importance de la fonction est d'ailleurs relevée par le patriotisme et la haute intelligence politique de son premier titulaire, le comte Jules Andrassy. L'assemblée nationale, dont les membres reçoivent une indemnité, et la présidence du conseil figurent au budget pour 2,616,250 fr. — Le ministère de l'intérieur, occupé par le comte Wenkheim, a naturellement dans son ressort l'administration générale du royaume. Le total des sommes inscrites à son crédit monte à 23,283,750 francs; toutefois ses attributions paraissent fort restreintes, parce qu'un des premiers actes du nouveau régime a été de rétablir les comitats avec leurs anciens procédés d'administration locale. C'est un moyen de transition, assez dispendieux d'ailleurs, puisqu'il prélève 17 millions sur 23 en fonctionnant d'une manière imparfaite. Provisoirement la compétence du ministre de l'intérieur est limitée à des services d'utilité générale, comme l'hygiène, la sûreté publique, les prisons, les maisons d'aliénés et d'enfans trouvés, les théâtres et les courses. On voit par la modicité des allocations que ces services ne sont encore qu'à leur première phase de développement. Un des problèmes dont les hommes politiques sont maintenant préoccupés est d'établir

une juste pondération entre la compétence de l'état et le régime municipal.

Au ministère des finances sont attribués 18,440,000 francs. Cette somme représente les frais pour la perception des impôts et l'exploitation de plusieurs monopoles qui fournissent à l'état d'importans revenus, tels sont notamment les salines du domaine et la fabrication du tabac. — Le portefeuille des travaux publics a pour titulaire un Transylvanien, le comte Miko. L'allocation, limitée à 6,620,000 francs pour le service ordinaire, est disséminée en petits travaux concernant la viabilité et la navigation fluviale. Les grands travaux de construction qui n'ont pas un caractère permanent sont renvoyés aux dépenses extraordinaires, dont nous parlerons plus loin. — Le ministère de l'agriculture, de l'industrie et du commerce n'est inscrit au budget que pour 1,146,250 francs. Sur ce terrain, qui deviendra si fécond, il n'y a encore que des germes et des essais. Le ministre, M. de Gorove, paraît être d'ailleurs un de ces hommes pour lesquels il n'y a pas de petites fonctions. — Les cultes et l'instruction publique ne recevront de l'état que 2,777,500 francs. Cela montre que ces importans services sont encore classés comme des charges locales et volontaires. L'éducation populaire, qui ne reçoit que 500,000 francs, est pour ainsi dire à créer. On peut avoir foi dans l'avenir de ce service, s'il reste confié aux inspirations élevées et aux connaissances étendues de M. le baron Eötvös, l'ami et digne collaborateur de M. Deák. — On a centralisé, comme l'une des plus nobles prérogatives de l'état, l'administration de la justice, à laquelle une somme de 7,307,500 francs est appliquée. Le ministre en fonction, M. Horvath, est un jeune jurisconsulte qui s'inspire de la philosophie du droit, et cherche à maintenir les questions de sa compétence dans les régions élevées des principes. — Les dépenses pour l'armée étant classées dans le cadre des services communs, il n'y a pas, à proprement parler, de ministre de la guerre en Hongrie. Sous le titre de « ministère pour la défense du pays, » on désigne une simple direction chargée de la régie des haras militaires et des opérations du recrutement. Toutefois ce service, auquel on n'attribue aujourd'hui que 1,281,500 fr., est destiné à prendre de l'importance, si on réalise, comme on sera probablement conduit à le faire, le vœu instinctif du pays pour la création d'une milice nationale. Cette nécessité est si bien pressentie qu'à cet imperceptible ministère on a rattaché la présidence du conseil. Une particularité remarquable dans le budget hongrois est que les pensions de retraite sont ajoutées aux dépenses de chacun des services dont elles proviennent. Ce procédé est excellent; il préviendra des abus dont les contribuables ont à souffrir dans plusieurs autres pays.

Nous avons fait une remarque dont la portée politique n'échappera sans doute à personne. Sous la vague impression des souvenirs de 1849, on est porté à croire que la vie et l'indépendance nationales sont encore tenues en échec par les antagonismes de races. Les ennemis de la Hongrie sont habiles à exploiter ce préjugé : le budget hongrois en fournit la réfutation à chaque page. En ce qui concerne la Transylvanie et les confins militaires, groupes importans, puisqu'ils comprennent 3,200,000 habitans sur 15 millions, les dépenses et les recettes sont continuellement confondues dans les comptes généraux du royaume. Cette fusion d'intérêts n'est-elle pas un signe du fusionnement des races? La Transylvanie participe d'ailleurs au vote des impôts par ses députés, qui siégent à la diète de Pesth, et elle a un représentant au sein du ministère. A l'égard des Slaves de la Croatie, qui ne comptent d'ailleurs que pour un seizième dans la population totale, les plus grands ménagemens sont observés : on leur laisse les bénéfices de l'assimilation sans leur demander le sacrifice de leurs mœurs et coutumes. On compte sur le temps et sur l'attraction des intérêts pour user les dernières résistances. La Croatie n'a déjà plus d'articles spéciaux dans le budget des recettes. Les impôts, qu'elle paie librement, sont confondus avec les autres dans le trésor commun; mais on respecte ses habitudes administratives, et on ne lui envoie de Pesth que les fonctionnaires qu'elle demande. Voilà pourquoi le budget des dépenses présente encore une allocation spéciale de près de 5 millions sous ce titre : « chancellerie aulique de Croatie-Slavonie. »

L'ensemble des dépenses ci-dessus mentionnées, montant à 251,417,500 francs, composent le budget des besoins ordinaires. Viennent en outre les besoins extraordinaires. M. de Lonyay s'est appliqué à ne comprendre sous cette rubrique que des dépenses strictement exceptionnelles et n'étant pas de nature à se renouveler. Telles sont les constructions de bâtimens pour plusieurs administrations nouvelles à Pesth ou ailleurs, l'établissement de quatre grands ponts et divers travaux hydrauliques, l'extension des lignes télégraphiques, une très forte subvention accordée à la Transylvanie pour l'aider à payer sa part dans le rachat des droits féodaux. La dépense essentielle dans l'ordre des besoins extraordinaires est la création des chemins de fer et des canaux : on y a affecté pour l'exercice 1868-69 une somme de 50 millions, prise sur le produit de l'emprunt contracté au commencement de cette année. L'état a déjà traité à forfait avec plusieurs entrepreneurs pour certaines lignes, et les travaux sont commencés sur divers points. En résumé, les besoins extraordinaires font pressentir une dépense totale de 88,372,000 francs.

Passons au budget des recettes. Il se distingue par une tentative qui aurait de grands avantages, si elle pouvait être appliquée généralement. M. de Lonyay a essayé d'établir une correspondance entre les recettes et les dépenses auxquelles elles sont affectées; mais un grand nombre d'articles ont échappé à cette règle, car il y a toujours beaucoup de recettes sans affectations spéciales, et beaucoup de dépenses qui ne correspondent à aucune rentrée. L'impôt hongrois est divisé, comme le nôtre, en contributions directes, contributions indirectes, et revenus provenant des domaines, des monopoles ou des services exploités par l'état. Dans un pays essentiellement agricole, la principale source de la fiscalité est l'impôt sur la terre. Ne pouvant pas rompre brusquement avec les traditions, M. de Lonyay a dû se servir des anciennes estimations cadastrales, qu'il sera sans doute nécessaire de réviser. Si nous comprenons bien les indications données par le ministre, le revenu net des terres en culture serait évalué sur le pied de 13 francs l'hectare en Hongrie, de 10 francs 83 cent. en Croatie et de 5 fr. 40 cent. seulement en Transylvanie. La règle admise provisoirement, conforme aux traditions autrichiennes, serait une taxe de 22 pour 100 sur le revenu net, avec de très fortes atténuations en faveur de la Transylvanie. La propriété aurait en outre à fournir une cotisation de 8 pour 100 applicable au fonds spécial du dégrèvement féodal, de sorte qu'en définitive l'impôt à payer s'élèverait à 30 pour 100 en Hongrie et en Croatie, et à 21 pour 100 en Transylvanie. Tout le monde comprendra que les chiffres immuables du revenu cadastral sont des indications déjà anciennes et très inférieures à la réalité. Autrement la charge serait intolérable.

Comme on est entré dans une période d'abondance et d'incontestable prospérité, le ministre a cru pouvoir suspendre certains dégrèvemens consentis pendant une série d'années calamiteuses et dont les propriétaires s'étaient fait une douce habitude. Ces remaniemens ont porté l'impôt foncier à 87 millions de francs. La somme est d'autant plus forte qu'elle ne comprend pas, comme chez nous, les propriétés bâties. On a conservé pour celles-ci deux taxes d'invention autrichienne, l'une sur les maisons qui ne sont pas louées, l'autre sur les loyers : de ces deux taxes, on espère tirer près de 15 millions. L'impôt sur l'industrie personnelle, correspondant à notre taxe des patentes, est inscrit pour 18 millions et demi. La Hongrie enfin a de plus que nous l'impôt sur les revenus, qui atteint directement les rentes et valeurs mobilisées, y compris les obligations foncières émises pour le rachat des droits féodaux. La proportion admise est de 10 pour 100 sur le revenu déclaré et de 7 pour 100 seulement sur les créances féodales. Les

tarifs ont été quelque peu abaissés; malgré cela, le ministre compte sur une plus-value, parce qu'il propose de substituer les déclarations publiques et un certain contrôle aux affirmations confidentielles et trop souvent inexactes dont le fisc se contentait précédemment. On pense que ces procédés sévères élèveront l'impôt sur le revenu à plus de 18 millions. En définitive, le produit des cinq contributions directes figure dans le premier budget de la Hongrie pour 136,860,000 francs. Certes la somme est forte pour un peuple de 15 millions d'âmes comprimé et exploité pendant des siècles, éclos d'hier seulement à la vie nationale. Comparativement le sort fait à la propriété française semblerait un régime de faveur; mais il y a en Hongrie l'indépendance d'un peuple à conquérir, une bataille pacifique à livrer contre les ennemis qui manœuvrent dans l'ombre. Des embarras intérieurs, mettant en échec la nationalité qui surgit, coûteraient certes beaucoup plus aux propriétaires hongrois que les sacrifices passagers qu'on leur demande, et le ministre insinue très finement qu'en cette circonstance le patriotisme, s'il n'était pas un devoir, serait encore la plus intelligente des spéculations.

Si les contributions directes sont surchargées, l'évaluation provisoire des impôts et revenus indirects est calculée de manière à présenter un allégement par comparaison avec le régime autrichien. Les droits de consommation établis sur les spiritueux, les vins, la bière, la viande de boucherie et le sucre ne sont cotés que pour 26,807,500 francs; c'est moins de 2 francs par tête, tandis que les mêmes articles produisent en France environ 9 francs par tête, et en Angleterre 22 francs. Cette branche de la fiscalité hongroise est évidemment destinée à fournir des plus-values considérables au moyen desquelles on soulagera la propriété surchargée. Les procédés perfectionnés de distillation nouvellement introduits ont eu pour premier effet de soustraire à l'impôt une partie de la production; mais un projet de loi sur la fabrication des spiritueux, déjà soumis aux chambres, rétablira les droits du fisc sans entraver le progrès industriel. Le vin, une des richesses naturelles de la Hongrie, deviendrait une source importante de revenus, si on voulait l'exploiter avec rigueur; au contraire le budget nouveau maintient l'immunité pour le vin réservé à la consommation domestique. D'un autre côté, la difficulté des transports, faisant obstacle aux mouvemens commerciaux, limite le contingent du trésor public à moins de 5 millions. Les voies ferrées, les routes et les canaux en construction auront, à n'en pas douter, une influence marquée sur ce genre de recette. La fabrication du sucre de betterave a été encouragée en ces derniers temps par d'abondantes récoltes, et l'ou-

verture prochaine de plusieurs usines permet d'espérer une augmentation importante sur cet article.

Le chapitre des monopoles exploités par l'état, le sel, le tabac et les loteries, donne un total de 51,787,500 francs après retranchement de tous les frais de régie. En Autriche, le sel provenant des salines domaniales est fabriqué et vendu pour le compte de l'état, comme le tabac chez nous. Les deux portions de l'empire, en se dédoublant, étaient convenues qu'un traité de douane et de commerce réglerait les exploitations qui allaient être séparées, afin de ne pas laisser prise à la contrebande. Ce traité vient d'être conclu entre les ministères de Pesth et de Vienne. En ce qui concerne le sel, on est tombé d'accord pour réduire le prix de vente à 5 florins le quintal allemand. A ce compte, le sel hongrois sera mis en vente au prix de 22 centimes 1/4 le kilogramme, et même un peu moins pour la Transylvanie. La consommation dans les pays de la couronne de Hongrie n'a pas dépassé jusqu'ici une moyenne de 7 kilogrammes par tête. M. de Lonyay maintient le précédent chiffre de recette malgré l'espoir bien fondé d'une augmentation par l'effet du dégrèvement.

Avec la même prudence, le ministre s'abstient de forcer l'estimation concernant le tabac. Ce narcotique joue vraiment un grand rôle dans la politique moderne : il est le remède souverain des finances malades. Bien des gens déplorent l'extension que prend l'usage du tabac : même quand il ne devient pas malsain par l'abus qu'on en fait, on le soupçonne d'engourdir les ressorts de la volonté. Si c'est à dessein qu'on pousse à l'usage du tabac, l'idéal du système s'est produit dans les pays qui doivent leur éducation sociale à la maison de Habsbourg. Tandis qu'en France on est à peine arrivé à 1 kilogramme par tête, la moyenne des six dernières années donne une consommation de 5 kilogrammes 639 grammes dans la région autrichienne, et de 3 kilogrammes 236 grammes dans la région hongroise. On dirait à la vérité que le gouvernement autrichien a pris à tâche d'encourager ce genre d'excès par le bon marché. Le kilogramme de tabac à fumer ordinaire, qui est livré à 9 francs aux débitans par la régie française, est vendu par l'état 2 francs 24 centimes en Autriche et 1 franc 83 centimes seulement en Hongrie (1). Le ministre hongrois n'attribue d'ailleurs l'infériorité de la consommation dans son pays qu'aux dommages causés

(1) Nous ne saurions dire si la différence des prix est justifiée par les qualités. Il faut rappeler aussi que l'état fabrique en France du tabac pour la troupe à peu près aux mêmes prix que ceux de l'Autriche. Notons en passant que le tabac hongrois, très fin et très léger, n'agit que faiblement sur l'organisme, et par là mérite moins les reproches adressés à d'autres espèces.

par la contrebande. La culture de la plante est permise partout, à la condition que les feuilles récoltées seront toutes livrées aux manufactures de l'état, qui ont seules le droit de les manipuler pour les revendre. Or il est facile en Autriche de surveiller les plantations, qui sont peu nombreuses. En Hongrie au contraire, ce genre de culture, sollicité par le sol et le climat, est pratiqué à peu près partout. La surveillance du fisc est d'autant plus difficile que certaines tolérances sont consacrées par l'usage. On a remarqué que les ventes et les recettes du trésor baissent beaucoup depuis le moment où les feuilles commencent à mûrir jusqu'à l'époque où la régie fait ses achats aux cultivateurs. Cela tient à ce que les paysans, ayant la plante sous la main, pratiquent chez eux une dessiccation grossière dont ils se contentent. On s'est demandé, surtout en Hongrie, s'il ne convenait pas de couper court à ces abus en proclamant la liberté de fabrication; mais comment remplacer les profits du monopole? On a proposé de vendre aux amateurs le droit de fumer. Le fumeur marcherait à l'avenir muni de sa patente, comme le chasseur de son port d'armes. A première vue, cela semble d'une pratique difficile; mais en matière de fiscalité tout ce qu'on essaie devient possible par l'habitude. Sans s'arrêter aux obstacles, le gouvernement de Pesth a déjà obtenu à Vienne la promesse de l'abolition du monopole dans les deux pays. En attendant et malgré les probabilités d'une plus-value, le premier budget conserve l'ancien chiffre de recettes, soit environ 24 millions nets.

C'est à regret que le ministre inscrit à son budget une somme de 2,750,000 francs provenant du bénéfice des loteries. La nécessité fait une loi de conserver jusqu'aux moindres ressources, et d'ailleurs la morale gagnerait peu à la suppression de la loterie en Hongrie, tant que cette funeste passion sera surexcitée chez le peuple voisin par la loterie impériale et le grand nombre des tirages autorisés.

Les taxes correspondant à nos droits d'enregistrement et de timbre sont limitées à 23,118,000 francs. C'est le produit de la période précédente. Il serait facile d'obtenir beaucoup plus, mais ici se manifestent le bon sens pratique et la modération de la noblesse magyare. Aux termes d'un des projets de loi présentés aux chambres, des immunités importantes sont réservées à la petite propriété qui vient de naître, et que l'on craint d'étouffer sous les charges fiscales. Tous les propriétaires possédant moins d'une vingtaine d'hectares, et cette catégorie comprend presque tous les anciens vassaux affranchis, seront exemptés de l'inventaire après décès et des lenteurs d'une procédure coûteuse. A l'avenir, les droits de succession seront fixés sommairement sur la base du revenu net ca-

dastral, dont l'estimation est très modérée. Le ministre propose en même temps d'exonérer les écoles et les établissemens scientifiques dans les occasions qui pourraient donner lieu à l'application des droits de timbre et d'enregistrement. Ces dispositions vont rejeter le plus fort de la charge sur les classes supérieures. La noblesse et la bourgeoisie éclairée, qui font les lois en ce moment, se réservent l'honneur de payer l'impôt.

La maison impériale d'Autriche possédait un domaine territorial immense, situé pour la plus grande partie en Hongrie. Autrefois on inscrivait dans les comptes publics les produits bruts de ces biens à l'actif et les dépenses d'exploitation au passif. De cette façon, deux chiffres énormes qui se neutralisaient pour ainsi dire augmentaient d'une manière stérile les budgets autrichiens. Le plus grand nombre de ces domaines, composés de cultures, de forêts, de mines et usines, sont restés attachés à la couronne de Hongrie, dont ils provenaient. M. de Lonyay, pour ne pas gonfler inutilement son budget, s'est contenté de porter en recette les revenus nets des propriétés et exploitations domaniales; elles figurent à l'actif du bilan pour 7,147,500 francs.

Nous venons d'épuiser d'une manière à peu près complète la série des recettes ordinaires, qui donne un premier total de 246,700,000 fr. Il y a en outre un budget des ressources extraordinaires, correspondant aux besoins accidentels signalés plus haut. Nous avons rencontré d'abord au passif une somme de 20,137,000 fr. destinée à des dépenses supplémentaires pour l'armée. La contre-valeur figure en première ligne à l'actif extraordinaire sous ce titre : « part dans l'actif commun échéant cette année à la Hongrie. » Cette somme provient en grande partie des recettes de douanes et autres revenus dont l'exploitation est restée commune.

L'article qui suit pourrait être appelé le point noir du budget que nous analysons. La Hongrie a traversé assez récemment une série d'années affligées par la sécheresse, les mauvaises récoltes, l'épizootie; en même temps les charges publiques étaient aggravées, parce que les calamités naturelles coïncidaient avec les grandes guerres et les désastres de la couronne d'Autriche. La rentrée des impôts rencontra en 1866 de grands obstacles, particulièrement en Hongrie. On soupçonna même le peuple hongrois d'y mettre instinctivement du mauvais vouloir et de faire tourner au profit de son indépendance les embarras mortels de l'empire. Pendant l'année de Sadowa, la Hongrie est restée débitrice de 70 millions sur les impôts directs et de 38 millions sur les taxes indirectes. L'arriéré des pays allemands ne dépassa pas 75 millions, et, chose remarquable, les pays slaves furent ceux dont le trésor eut le moins

à se plaindre. On a tenu compte de ces déficits dans les derniers arrangemens, et aujourd'hui le gouvernement constitutionnel de Hongrie est devenu créancier des sommes dues à l'empire d'Autriche. Cela constitue une valeur de portefeuille montant à 111,305,000 fr. pour arrérages d'impôts, loyers, fermages et redevances diverses. Or un projet de loi qui sera bientôt discuté propose d'annuler une partie de ces créances et de percevoir dans les années favorables le reliquat maintenu sans jamais dépasser les proportions de 50 pour 100 de la cote annuelle du contribuable. En attendant le vote, M. de Lonyay fait entrer dans les ressources extraordinaires de son budget le recouvrement partiel de ces arrérages, jusqu'à concurrence de 19,042,500 francs pour l'exercice 1868. Cette combinaison est-elle trop rigoureuse? Les propriétaires, déjà bien chargés, se refuseront-ils à cette liquidation du passé? On est autorisé à croire qu'ils seront mieux avisés, et que leur patriotisme ne fera pas plus défaut en cette circonstance qu'en beaucoup d'autres. La différence est grande entre les années calamiteuses et désolées qui ont précédé Sadowa et le moment actuel, où d'excellentes récoltes ont permis d'exporter 10 ou 12 millions de quintaux métriques de grains à des prix inespérés, où tous les produits agricoles trouvent des acheteurs, où surgissent de nombreux établissemens financiers et industriels, créés et alimentés par les capitaux du dehors. Et quelle différence encore, dans l'ordre politique, entre un peuple à qui l'on demande son argent pour l'entraîner dans des machinations qui lui répugnent, dans des guerres où il n'a que faire, et une nation rendue à elle-même, votant l'impôt en pleine liberté et en vue de ses seuls intérêts!

La plus importante des ressources extraordinaires est la partie réalisée de l'emprunt. A peine établi, le gouvernement constitutionnel de Hongrie voulut affirmer son existence par un appel au crédit. Il ouvrit en janvier dernier une souscription publique destinée à produire un capital effectif de 150 millions de francs. La première moitié de l'emprunt, environ 75 millions, fut réalisée : on ne fit aucun effort pour encaisser le reste. A vrai dire, la Hongrie nouvelle n'avait pas besoin de cet expédient. On vient de voir que ses ressources naturelles suffisent à ses dépenses obligatoires. Il s'agissait de pousser très vivement la construction de certains chemins de fer, entravée jusqu'alors par les influences jalouses qui dominaient à Vienne. On n'aurait pas manqué de spéculateurs résolus à prendre les concessions à leurs risques et périls, ou d'entrepreneurs acceptant en paiement des titres qu'ils se seraient chargés de négocier eux-mêmes, comme cela s'est pratiqué en divers pays. Le ministre a préféré s'adresser directement au public, afin de ne subir aucune pression dans la conduite des travaux. Nous sommes d'avis

qu'il est heureux pour lui de n'avoir recueilli que la moitié de la somme appelée. Le produit de l'emprunt est destiné de la manière la plus formelle et la plus exclusive à des travaux d'utilité publique, aux chemins de fer surtout, et nous venons de voir qu'on n'y peut employer cette année que 50 millions. Un capital de 100 millions restés sans emploi immédiat aurait été un embarras; peut-être serait-il devenu une excitation aux dépenses stériles, un point de mire pour les ambitions qui ont besoin de la guerre. Tout semble donc arrangé pour le mieux. Une fois la dépense des travaux extraordinaires soldée, il restera en caisse une réserve de 25 millions, et en portefeuille la seconde série des obligations, qu'il sera facile d'utiliser pour d'autres travaux, et qui seront même très recherchées, si la Hongrie montre autant de sagacité dans le maniement de ses affaires intérieures qu'elle a déployé de fermeté et d'adresse pour conquérir son autonomie.

Il faut maintenant résumer par quelques chiffres les renseignemens financiers qui précèdent.

BUDGET DU GOUVERNEMENT CONSTITUTIONNEL DE HONGRIE.

(Premier exercice. — 1868.)

DÉPENSES.

Besoins ordinaires

Liste civile et cabinet du roi	7,841,000 fr.
Participation dans les budget des affaires communes	56,120,000
Part contributive dans le paiement des intérêts et l'amortissement de l'ancienne dette autrichienne	82,067,500
Dépenses du gouvernement intérieur (dotation de l'assemblée nationale, dépenses de la présidence du conseil et du ministère palatin)	2,832,500
Services ministériels (intérieur, finances, travaux publics, agriculture et commerce, justice, cultes et instruction publique, défense nationale, avec les pensions de retraite constituées par chaque ministère)	60,876,500
Chancellerie aulique de Croatie-Slavonie	4,972,500
Dégrèvement foncier (annuités pour le rachat des droits féodaux)	36,707,500
	251,417,500 fr.

Besoins et dépenses extraordinaires.

Affaires communes (supplémens pour l'armée)	20,147,000 fr.
Subvention à la caisse du dégrèvement foncier de Transylvanie	4,200,000
Subside complémentaire à la chancellerie de Croatie	500,000
Subventions à divers ministères pour travaux d'utilité publique autres que chemins de fer	5,602,500
Routes de terre à ouvrir et travaux hydrauliques	5,765,000
Fondations et subventions diverses	2,157,500
Grands travaux. — Établissemens de chemins de fer et de canaux	50,000,000
	88,372,000 fr.

RECETTES.

Impôts et revenus ordinaires.

Contributions directes (impôts sur les terres, les bâtimens, l'industrie et les revenus)	136,860,000 fr.
Impôts de consommation (boissons, viandes, sucres)	26,807,500
Revenus et monopoles (sels, tabacs, loteries)	52,187,500
Droits d'enregistrement et de timbre, taxes diverses	23,482,500
Propriétés domaniales (produit net)	7,147,500
Recouvremens divers	215,000
	246,700,000 fr.

Ressources extraordinaires.

Part dans l'actif commun (produit des douanes et recouvremens divers partagés avec l'Autriche)	20,147,000 fr.
Arrérages d'impôts, loyers et fermages	19,042,500
Créances diverses à recouvrer	3,900,000
Emprunt de 1868 (partie réalisée)	75,000,000
	118,089,500 fr.

Résumé : Total des recettes	364,789,500 fr.
— dépenses	339,789,500
Différence à l'actif	25,000,000 fr.

Ainsi tous les services étant raisonnablement pourvus, on va rester avec une disponibilité de 25 millions de francs qui ne trouveront leur emploi que l'année prochaine. A première vue, voilà une situation rassurante. Si l'on considère que l'accroissement à peu près certain des impôts indirects permettra de soulager la propriété foncière, que la création des chemins de fer et un essor industriel inespéré ouvriront des sources nouvelles de revenu, enfin que la plus lourde charge du présent, la dette pour le dégrèvement féodal, s'amortit de jour en jour et doit disparaître dans une période assez courte, on reconnaîtra que la Hongrie peut vivre par ses propres ressources, et qu'à moins de complications qui jetteraient le trouble dans ses finances, son avenir économique est assuré.

Il faut dire maintenant comment cette vitalité de la Hongrie se rattache aux intérêts généraux de l'Europe, comment elle éloigne les probabilités de guerre. Depuis que les deux groupes de l'empire ont pris le maniement de leurs propres affaires, depuis qu'il dépend d'eux d'introduire dans leurs administrations l'économie, le contrôle et la prévoyance, la confiance dans l'avenir a remplacé le découragement et l'inertie. De part et d'autre, les finances publiques se sont équilibrées. On dirait que le peuple hongrois a pris à cœur de donner un démenti à ceux qui le considéraient comme incapable des travaux de la paix; les capitaux étrangers affluent s abondamment, que le patriotisme exclusif de quelques Magyares s'en est effrayé, et on vient d'introduire un projet de loi sur la na-

turalisation tendant à restreindre les acquisitions d'immeubles par les étrangers, projet dont l'adoption serait regrettable à tous égards. Cette prospérité soudaine, le rayonnement d'un bien-être inaccoutumé, étaient de nature à faire impression sur les esprits : aussi en Bohême et même en Gallicie il existe une sourde agitation pour obtenir l'autonomie. Eh bien! tous ces progrès réalisés dès le début du régime constitutionnel, toutes ces espérances, ne peuvent se maintenir qu'avec la paix. Pour la Hongrie surtout, la guerre serait une sorte de suicide. La Hongrie résistant à la guerre, la cour de Vienne est paralysée, et la neutralité forcée de la cour d'Autriche écarte les chances d'une conflagration européenne.

Il ne faut pas s'y tromper, le morcellement du patrimoine impérial des Habsbourg est un fait plus considérable, un fait qui trouble plus profondément les traditions et les visées de la politique internationale, que tout ce qui se passe dans le nord de l'Allemagne au profit apparent de la maison des Hohenzollern. Toutefois les peuples qui échappent à l'ancien absolutisme de la cour de Vienne ne prétendent qu'à une indépendance relative : ils ne portent en eux ni les élémens ni l'idéal d'une république; ils ne veulent pas s'exposer aux agitations qu'entraîne un changement de dynastie. Il leur convient loyalement de conserver à leur tête un prince de la maison de Habsbourg comme chef du pouvoir exécutif, mais à la condition qu'il se renfermera dans les principes rigoureux du système parlementaire, qu'il régnera sans gouverner. Si l'héritier du Habsbourg se résigne à ce rôle, il aura chance de perpétuer son pouvoir, calme et respecté, en rendant à la cause du progrès européen le même genre de service que rend la reine d'Angleterre à la nation britannique. Si au contraire ce prince considère la transformation de ses états comme un de ces incidens contre lesquels un souverain peut réagir par la violence ou la ruse, s'il manœuvre pour ressaisir son ancienne initiative, s'il prétend entraîner malgré eux ses anciens peuples dans des alliances et des manœuvres tendant à la guerre, il peut mettre en jeu dans cette dernière partie sa double couronne.

Voyons à l'œuvre la nouvelle constitution austro-hongroise. Supposons qu'il ait été résolu dans les conseils intimes du palais de Vienne de frapper un coup politique et d'en appeler aux armes. L'armée telle qu'elle est ne suffit pas, il faudra de l'argent et des soldats. Que se passera-t-il? Il faudra avant tout que le souverain fasse approuver le principe de la guerre par deux diètes; il faudra en outre obtenir l'assentiment et l'accord des deux délégations sur les questions irritantes que soulèvera le partage des dépenses et des contingens. Les débats qui ont eu lieu récemment à la diète de Hongrie de même qu'au parlement de Vienne ont montré combien

sont passionnées les résistances réciproques lorsqu'il s'agit de déterminer le partage des charges. Des deux côtés on croit avoir fait déjà plus qu'il ne fallait, et on ne se résigne au sacrifice que pour ne pas compromettre la transaction qui est la base essentielle du nouveau pacte social; si la politique royale prétendait imposer de nouvelles charges, il est évident que les résistances amorties si difficilement se ranimeraient avec un redoublement d'énergie.

Nous venons de voir que, pour solder l'arriéré d'une politique dont elle n'avait recueilli que des fruits amers, la Hongrie s'est imposé à elle-même de lourdes obligations; si elle adhérait encore à un emprunt, à une cotisation dans des frais de guerre, son système financier, qui n'est jusqu'à présent qu'un échafaudage théorique, serait renversé; le programme économique qu'elle inaugure, il faudrait le déchirer. Dans les pays autrichiens, la résistance ne serait pas moins vive, parce qu'il y existe des intérêts et des sentimens analogues. Engagée par une solidarité plus étroite dans la politique de l'ancien empire, l'Autriche proprement dite s'est chargée à ses risques et périls de la liquidation du passé : l'engagement était si lourd qu'elle désespérait d'y faire honneur; elle a cru nécessaire d'infliger aux créanciers cette réduction de 16 pour 100 qu'on lui a tant reprochée. Malgré cet expédient, l'équilibre de son budget sera laborieux : avec la surcharge d'un emprunt ou d'un armement, elle glisserait dans l'impossible. Or les débâcles financières ouvrent les brèches par où pénètre la réaction, cela est connu. Les anciens sujets de l'empire n'ont rien à attendre des aventures belliqueuses, si ce n'est la restauration d'un passé dont ils n'ont pas à se féliciter. La paix est une condition essentielle de leur liberté, et la nouvelle organisation leur fournit les moyens de résister pacifiquement à la guerre. Tout annonce qu'ils sont fermement résolus à faire usage de leurs droits. Les politiques et les stratégistes qui compteraient sur l'alliance de la maison d'Autriche pour de grands desseins sont des gens assoupis depuis dix ans et qui font un véritable rêve. Que les hommes imbus de la science traditionnelle des chancelleries soient bouleversés par une telle nouveauté, qu'ils n'y veuillent pas croire, nous n'en sommes pas surpris. Ce grand changement, qui s'est opéré à petit bruit et sans violence, mais qui a plus de portée que bien des révolutions sanglantes, est l'œuvre peut-être involontaire des hommes d'état auxquels la Hongrie doit son indépendance : l'étude que nous venons de faire du budget hongrois nous autorise à croire que ces résultats seront durables.

André Cochut.

LA

CHASSE EN FRANCE

I. *Nouveau Traité des Chasses à courre et à tir*, par MM. de Lage de Chaillou, de La Rue et de Cherville, 2 vol. in-8°; Goin, 1868. — II. *Histoire de la Chasse en France*, par M. Dunoyer de Noirmont, 3 vol. in-8°; Bouchard-Huzard, 1868. — III. *La Chasse, son histoire et sa législation*, par M. Julien, juge au tribunal de Reims, 1 vol. in-8°; Didier et Cᵉ, 1868. IV. *Les Animaux des forêts*, par M. Cabarrus, 1 vol. in-32; Rothschild, 1868, etc.

La chasse, qui tenait dans la vie de nos ancêtres une si grande place, est encore aujourd'hui pour bien des personnes un passe-temps très recherché; mais, grâce à Dieu, elle n'est plus, même pour les veneurs les plus décidés, l'occupation principale de la vie. Après avoir été l'une des formes de la guerre de l'homme contre les animaux qui lui disputaient son empire, elle n'est plus qu'un simple plaisir, qui, si vif qu'il puisse être, ne saurait cependant faire oublier les devoirs plus sérieux que nous avons à remplir. Toutefois, par l'influence qu'elle a exercée dans le monde aussi bien que par le rôle économique qu'elle y joue, elle mérite d'appeler l'attention de ceux qui ne veulent laisser inaperçue aucune des manifestations de l'activité humaine. L'histoire de la chasse d'ailleurs se lie intimement à celle du pays, car pendant longtemps elle a été l'occupation exclusive des rois et des grands lorsque la guerre ne les appelait pas sur le champ de bataille, et, par les abus qu'elle a engendrés, elle a été pour le peuple une cause de misère et d'oppression, l'un des griefs les plus sérieux qu'il ait articulés contre la noblesse dès la première heure de son émancipation.

Peu de sciences ont donné lieu à des publications plus nombreuses et plus variées; dans le principe, elles étaient exclusivement destinées au roi et aux seigneurs, mais depuis la révolution le public y a pris goût au point qu'aujourd'hui les livres des Elzéar Blaze, des Toussenel, des Lavallée, des d'Houdetot, sont dans toutes les mains, et qu'un certain nombre de journaux de *sport* tiennent les amateurs au courant de tout ce qui concerne la science cynégétique. Plusieurs ouvrages importans viennent récemment encore d'augmenter ces richesses bibliographiques.

Le plus important, intitulé *Nouveau traité des Chasses*, est dû à la collaboration de MM. de Lage de Chaillou, officier de la vénerie impériale, de La Rue, inspecteur des forêts de la couronne, et de Cherville. Écrit pour remplacer le *Traité des Chasses* que M. de Girardin avait publié sous la restauration, cet ouvrage nous fait connaître les diverses méthodes de chasse en usage aujourd'hui, les procédés employés pour la conservation et la propagation du gibier, pour l'élevage des chiens, en un mot tout ce qu'il importe de savoir quand on veut se livrer à ce genre de *sport* et pouvoir juger les choses par soi-même. C'est l'ouvrage le plus complet que nous possédions en cette matière, car les auteurs sont par leur position même forcés de ne rien ignorer de ce qui concerne le sujet qu'ils ont traité. Une autre publication qui ne mérite pas moins d'attirer l'attention est l'*Histoire de la Chasse en France* par M. Dunoyer de Noirmont. Cet ouvrage en trois volumes, œuvre de bénédictin, est un tableau exact des chasses de nos ancêtres, dans lequel on trouve exactement retracée l'image des principaux chasseurs d'autrefois, avec leurs mœurs, leur langage, leurs armes, leurs costumes, leurs chevaux, leurs meutes et leurs faucons. Pour mener à bien son entreprise, l'auteur a dû consulter non-seulement les anciens traités et les chroniques du temps, mais les livres de chasse des principales familles, et chercher des renseignemens jusque dans les archives de l'empire. Quoique moins descriptif que le précédent, le livre de M. Julien, juge au tribunal de Reims, *la Chasse, son histoire et sa législation*, s'en rapproche à beaucoup d'égards, et expose d'une manière précise l'histoire de la législation sur la chasse en France. Le petit volume publié par M. Cabarrus sur *les Animaux des forêts* est plus élémentaire, et paraît particulièrement destiné à donner aux gardes forestiers des notions exactes sur les animaux au milieu desquels ils vivent.

C'est en nous aidant de tous ces ouvrages que nous avons entrepris de donner ici une idée générale de la manière dont la chasse s'est exercée et s'exerce encore en France. Bien que le sujet s'y prête volontiers, nous nous abstiendrons d'épisodes, et, nous pla-

çant surtout au point de vue économique, nous examinerons si la législation actuelle est en harmonie avec les mœurs et les idées de notre époque, ou si elle n'est pas un reste du régime féodal dont il importe de nous affranchir.

I.

La chasse a été en quelque sorte le point de départ de la civilisation dans le monde. C'est à elle que l'homme dut dans l'origine demander sa nourriture, et c'est à chercher les moyens de se défendre contre les animaux sauvages qu'il appliqua tout d'abord son intelligence. Quand il eut triomphé des ennemis qui lui disputaient sa place, et que la culture eut assuré sa subsistance, la chasse n'en demeura pas moins pour lui un des plaisirs les plus vifs. Cela tient à ce qu'elle répond à l'un des instincts les plus profonds de notre nature, le désir d'exercer notre puissance sur ce qui nous entoure et d'employer à la satisfaction de nos besoins tout ce qui est à notre portée. Au charme de l'imprévu, elle joint celui de la difficulté vaincue et parfois l'attrait du danger; elle met en œuvre celles de nos facultés qui sont nécessaires pour triompher des obstacles qu'on peut rencontrer, la patience, l'observation, la décision, le courage; enfin, d'après Pascal, elle répond au besoin de distraction et de mouvement qu'éprouve l'homme, et sans lequel il ne pourrait échapper à la tristesse de sa destinée.

Si avec M. Dunoyer de Noirmont nous recherchons les origines de la chasse, nous voyons en effet dès la plus haute antiquité tous les peuples s'y adonner, sauf cependant les Hébreux, qui, ayant la chair du gibier en horreur, se bornèrent à défendre leurs troupeaux contre les bêtes féroces. Par contre, les Égyptiens chassaient le bouquetin, l'antilope, le chacal, l'hyène, au moyen de panneaux et de flèches; les Assyriens s'attaquaient aux lions, aux taureaux sauvages, aux sangliers, et les Grecs, qui attachaient tant de prix au développement des forces corporelles, honorèrent la chasse au point de la diviniser dans les personnes de Diane, d'Apollon et d'une foule de héros mythologiques. Xénophon a écrit le premier traité de chasse connu, *la Cynégétique*. Suivant lui, le chasseur doit être âgé d'environ vingt ans, avoir un corps souple et un courage à l'épreuve; son éducation doit commencer au sortir de l'enfance et avant toute autre étude. Les Grecs chassaient à pied; leurs engins étaient des filets de toiles tendues dans lesquelles on cherchait à pousser les animaux à l'aide de chiens. Ce ne fut que plus tard qu'ils se servirent de chiens courans capables de prendre le gibier à la course.

Les Romains paraissent avoir eu d'abord peu de goût pour la chasse; ce furent les Scipions à leur retour de Grèce qui la mirent à la mode, et l'amour de la chasse se développa assez rapidement pour que tous les poètes en fassent mention. On formait de vastes enceintes avec des panneaux de toiles et de cordes emplumées; des bandes nombreuses de traqueurs et des meutes de chiens y poussaient les animaux pendant que les hommes à cheval les empêchaient de forcer la ligne des panneaux. Sous l'empire, la chasse tomba en désuétude, la fureur du sang trouvant à se satisfaire dans les jeux du cirque; on alla même jusqu'à défendre de tuer les lions, afin de les réserver pour ces plaisirs populaires. On les prenait vivans au moyen de fosses ou de panneaux dans lesquels ils étaient attirés par des appâts.

La vraie patrie de la chasse est la Gaule, qui, couverte de forêts, de landes et de marais, était peuplée d'une foule d'animaux sauvages, dont les uns, comme les cerfs, les chevreuils, les lièvres, se rencontrent encore aujourd'hui, mais dont les autres sont relégués dans les contrées septentrionales du continent : tels sont l'urus ou *aurochs*, le bison barbu, l'élan, le bouquetin, l'ours, le lynx, le castor. Ces forêts immenses étaient véritablement alors, suivant l'expression du poète, les étables des bêtes sauvages, *stabula alta ferarum*. Les Gaulois chassaient ces animaux au moyen de flèches, mais sans toiles ni panneaux et seulement avec des chiens dressés à s'en emparer à la course. Cette passion survécut à l'invasion des barbares, car les Germains, peu adonnés à l'agriculture, vivaient à peu près exclusivement des produits de leurs troupeaux et de leurs chasses, et, comme les Gaulois, y consacraient tout le temps qu'ils n'employaient pas à la guerre. Les Burgondes, les Visigoths, les Francs, étaient éminemment chasseurs, et les anciennes chroniques racontent les prouesses de leurs princes. Cet amour de la chasse leur fut souvent reproché par de pieux personnages. « Leur démence va à ce point, dit Jonas d'Orléans dans son *Institution laïque*, qu'aux jours de fête et le dimanche ils abandonnent l'office divin pour la chasse, et que pour un tel passe-temps ils négligent le salut de leurs âmes et des âmes dont ils ont charge, trouvant moins de plaisir aux hymnes des anges qu'aux aboiemens des chiens. » Ce goût était commun à toutes les classes du peuple franc, depuis les rois et leurs leudes jusqu'aux plus pauvres des hommes libres, et même au clergé. A cette époque en effet, la chasse était libre, car les forêts étaient communes; ce ne fut que peu à peu qu'elles passèrent à l'état de propriété privée. Les rois se réservèrent d'abord les principaux massifs boisés; les grands chefs firent de même pour les bois moins considérables, et arrivè-

rent à la longue à se les approprier, ou tout au moins à en acquérir la jouissance exclusive en laissant la propriété du fonds à la puissance souveraine.

Aussi chasseurs que leurs devanciers, les Carlovingiens cherchèrent à restreindre les usurpations de la noblesse en lui interdisant de se faire de nouvelles réserves, et prescrivirent contre le braconnage des mesures rigoureuses. En même temps Charlemagne organisa ses équipages de chasse avec un grand luxe. Quatre veneurs étaient chargés de la surveillance des meutes, et un fauconnier de celle des oiseaux de proie. D'autres officiers, nommés *bersarii*, *beverarii* et *veltrarii*, étaient affectés aux chasses à tir, à celles des castors et à la garde des lévriers. Ils étaient subordonnés aux principaux dignitaires de la cour, qui leur donnaient les instructions, soit pour la composition des équipages, soit pour les déplacemens, soit pour les approvisionnemens des châteaux. Tous les ans, vers la fin de l'été, Charlemagne se transportait dans un de ses palais de chasse et y passait l'automne à se livrer à son plaisir favori, entouré des princes et des princesses de sa maison et de toute sa cour. On poursuivait le cerf pendant le mois d'août et le sanglier pendant le reste du temps. Ces grandes chasses d'automne, organisées comme des expéditions militaires, ressemblaient assez aux prodigieuses battues que faisaient encore au siècle dernier les souverains d'Allemagne. Des armées de traqueurs et des meutes nombreuses poussaient tous les animaux d'une contrée dans des enceintes de toiles et de panneaux où les principaux veneurs les attaquaient à cheval avec la lance et le javelot. Charlemagne se plaisait surtout à montrer les splendeurs de sa vénerie aux princes étrangers et à déployer devant eux son adresse et son courage. Les chroniques du temps sont pleines de récits de ce genre.

Quand la féodalité se fut organisée sur les ruines de l'empire carlovingien, la chasse devint un des priviléges de la noblesse et un de ceux auxquels elle tint le plus. Les barons féodaux, comme les Germains leurs ancêtres, passaient à la chasse tout le temps qu'ils ne consacraient pas à la guerre, et le plus souvent ils ne se mettaient en campagne qu'accompagnés de leurs faucons et de leurs chiens. Il n'était pas une fête sans que l'équipage de vénerie ne fît partie du cortége, pas un château dont la grande salle ne fût ornée de trophées de chasse mêlés aux trophées de guerre. Quant au mode de chasse, il consistait à faire forcer et coiffer les animaux par les chiens et à les tuer ensuite d'un coup d'épieu. Les Normands importèrent ce goût avec eux en Angleterre et s'y adonnèrent au point que Guillaume le Conquérant, non content des immenses forêts qu'il trouva dans l'île de Bretagne, fit détruire trente-six paroisses et

planter en bois, entre Salisbury et la mer, un espace de 30 milles qui prit le nom de *New-Forest*. Son fils prescrivit les peines les plus sévères contre les braconniers, et mérita d'être appelé *le berger des bêtes fauves*.

En France, pour chasser à leur aise, les seigneurs multipliaient les *garennes*, c'est-à-dire les espaces dans lesquels ils laissaient le gibier se multiplier au grand préjudice des récoltes. Ces garennes étaient sévèrement gardées par des forestiers héréditaires qui tenaient leurs offices en fief et exerçaient leurs fonctions avec une extrême rudesse; aussi arriva-t-il souvent que les malheureux paysans furent forcés d'émigrer et d'abandonner aux seigneurs des terres devenues improductives. Les garennes des seigneurs étaient respectées par leurs voisins, même par les rois, qui ne sortaient pas de leurs propres limites, sinon pour courre le cerf, qui était gibier royal. Quant aux non-nobles et vilains, jusqu'au XIVe siècle ils eurent la faculté de chasser hors des garennes, avec chiens et bâtons, les lièvres et les connins (lapins). Plus tard, Charles VI leur retira cette faculté; mais cette interdiction ne fut jamais absolue, et les bourgeois d'un grand nombre de communes conservèrent le droit de chasse, qu'ils possédaient en vertu de priviléges immémoriaux ou de concessions spéciales plus récentes. Ces permissions étaient généralement accordées moyennant la réserve d'une portion des bêtes tuées, ce qui se comprend d'ailleurs à une époque où les ressources alimentaires étaient assez peu abondantes.

Charles VI institua les charges de grand-veneur et de grand-fauconnier, et rendit plusieurs ordonnances pour défendre à ses équipages de se faire héberger ailleurs que dans les hôtelleries. Ils se composaient de 1 maître veneur, 6 veneurs, 2 aides, 1 clerc, 10 pages et 11 valets de chiens et lévriers, de 92 chiens pour le cerf, de 8 limiers, 30 lévriers, 90 chiens courans, enfin de 8 limiers et 24 chiens de sanglier. Le tout lui coûtait annuellement 3,000 livres tournois. Sous son règne parut un curieux traité de vénerie, intitulé *le Roy Modus et la royne Ratio*, dans lequel toutes les chasses connues sont passées en revue avec beaucoup de netteté et de connaissances pratiques. C'est également sous Charles VI que parut le *Traité* de Gaston Phœbus, comte de Foix, la plus grande illustration cynégétique du moyen âge. Ce livre est divisé en quatre parties : la première contient la description des différentes espèces de gibier, la seconde traite des chiens, de leurs diverses races, de leur éducation et de leur hygiène, la troisième énumère les conditions qui font un bon veneur; enfin la quatrième indique les différentes manières de chasser les quadrupèdes, à courre, à tir et aux piéges.

Tout ce livre est écrit avec l'autorité d'un maître et l'expérience d'un observateur judicieux.

Un des rois qui montrèrent la plus vive et la plus constante passion pour la chasse fut Louis XI. Il y courait dès que les affaires lui laissaient un instant de loisir, et, lorsque l'âge l'eut rendu impotent, il se récréait à voir dans sa chambre ses chiens poursuivre les souris qu'il lâchait devant eux. C'est cette passion, autant que le désir de se rendre populaire, qui le porta à attaquer les priviléges de la noblesse en l'empêchant de chasser sur ses propres domaines, en faisant détruire les engins et les filets partout où il put les saisir. Toute la noblesse, exaspérée de cette atteinte à ses droits les plus chers, courut aux armes, et sous le nom de *ligue du bien public* fit une levée de boucliers devant laquelle le roi dut plier, du moins en apparence. Après la mort de Louis XI, les nobles réclamèrent avec énergie les prérogatives dont ils avaient été dépouillés. Charles VIII les leur rendit momentanément; mais ses successeurs ne tardèrent pas à les leur retirer de nouveau. Ce fut en effet sous les Valois que s'introduisit presque clandestinement dans la jurisprudence cet axiome, que le droit de chasse est un des attributs de la royauté, et que les sujets ne doivent en jouir qu'avec l'agrément du souverain, qui peut le restreindre à son gré. François Ier et ses successeurs admirent ce principe comme une chose parfaitement reconnue, mais afin d'éviter toute réclamation ils affectèrent en même temps de n'user de ce droit que pour en réserver l'exercice aux possesseurs de fiefs, à l'exclusion des roturiers et des artisans. Ils instituèrent aussi les capitaineries ou districts de chasse qui leur étaient spécialement affectés, et qui plus tard donnèrent lieu à des abus sur lesquels nous aurons à revenir dans cette étude.

En vertu des diverses ordonnances rendues à cette époque, la chasse était donc exclusivement réservée aux nobles; encore ceux d'entre eux qui ne possédaient ni justice ni fief ne pouvaient-ils s'y livrer que dans l'enclos de leurs résidences. L'édit de 1515 punissait les infractions à cette disposition d'une amende arbitraire; celui de 1581 allait plus loin encore et prononçait la peine de la *hart* contre « les non-nobles et roturiers qui osaient contrevenir aux ordonnances, s'entremettre du fait des chasses en aucune sorte que ce soit, et tenir furets ou autres engins quelconques servant au fait des dites chasses. » La peine de mort pour les délits de cette nature, qui du reste ne se retrouve plus dans l'ordonnance de 1669, avait été jugée nécessaire afin d'arrêter le développement énorme qu'avait pris le braconnage à la suite des guerres civiles auxquelles la France avait été en proie. Des troupes d'hommes armés envahis-

saient les forêts, y faisaient des battues, et très souvent tuaient les gardes qui voulaient s'y opposer; les soldats mêmes de la maison du roi ne se faisaient pas faute de s'emparer de son gibier, et l'on vit aussi les officiers des chasses favoriser ces déprédations en prêtant aux braconniers les casaques et les livrées des gens de sa majesté, afin qu'ils pussent chasser avec plus de sécurité.

C'est pendant la période comprise entre l'avénement de Louis XII et la révolution française que l'art de chasser atteint son apogée. Par sa hardiesse et son courage, François Ier mérita le titre de *père des veneurs*; plus d'une fois il courut le risque de la vie en combattant corps à corps les sangliers enfermés dans des toiles; un jour même il fut enlevé de sa selle par un cerf qui le lança par terre sans qu'il trahît la moindre émotion. Insensible à la fatigue comme aux intempéries, ce monarque ne se laissait jamais arrêter par le froid, la pluie ou le vent, et, surpris par la nuit, il allait chercher un gîte dans les plus misérables cabanes. Ses équipages surpassaient en magnificence tout ce qu'on avait vu jusque-là, et lui coûtaient plus de 150,000 écus. Ce fut pour la chasse qu'il fit construire le château de Madrid au bois de Boulogne, ceux de Chambord, de Villers-Cotterets, de Folembray et de Fontainebleau.

Ses successeurs partagèrent les mêmes goûts; mais Charles IX mérite une mention spéciale, moins comme chasseur que comme auteur du livre intitulé *la Chasse royale*, qui malheureusement ne fut pas terminé. Quelques années auparavant, en 1560, Jacques du Fouilloux avait publié son fameux *Traité de la vénerie*, qui mérita le nom de *Bible des veneurs*. On y trouve exposés avec l'autorité d'un chasseur émérite les principes de la science, la manière de juger les animaux, — les uns, comme les cerfs, par le pelage, la tête, le pied, les fumées, les portées, les foulées, les abattures, le frayoir, — les autres, comme les sangliers, par le pied, les boutis, le souil, — le système d'éducation et d'hygiène des chiens, la façon de faire le bois et de servir (tuer) un cerf ou un sanglier sur ses fins, en un mot toutes les règles connues alors, et dont plusieurs sont venues jusqu'à nous. Ce fut lui aussi qui fixa le langage de la vénerie, dont la plupart des expressions, encore employées aujourd'hui, dataient déjà du XIIIe siècle. Abondant, expressif, pittoresque, ce langage a été adopté par tous les pays qui nous ont emprunté l'art de la vénerie.

L'éducation virile que reçut Henri IV était parfaitement propre à développer en lui le goût de la chasse; aussi s'y adonna-t-il avec passion, et l'on trouve dans les recueils d'anecdotes de nombreux récits d'aventures auxquelles il fut exposé pendant ses expéditions. Le personnel de ses équipages se composait de 131 lieutenans,

gentilshommes et aides, 24 valets de limiers, 7 valets de chiens à cheval, 17 valets de chiens ordinaires, 92 pages. La dépense totale de sa vénerie et de sa fauconnerie s'élevait à 54,946 livres tournois. Vers cette époque, l'invention de la grenaille de plomb permit d'utiliser à la chasse les armes à feu, dont on ne se servait que fort peu, et donna à la chasse à tir une importance qu'elle n'avait pu avoir jusqu'alors.

Sous Louis XIII, la chasse continua d'être très en faveur. Ce prince aimait à chasser dans les bois qui entouraient un chétif hameau nommé Versailles. Ennuyé d'être obligé d'y coucher dans un moulin à vent ou dans un cabaret de rouliers, lorsqu'il revenait fatigué de ses longues courses dans la forêt de Saint-Léger, il fit construire en 1624 un petit pavillon de chasse qui fut remplacé en 1627 par un élégant château de briques et enclavé plus tard dans les gigantesques constructions de Louis XIV. Ce dernier débutait à l'âge de quatre ans par une chasse au sanglier dans le jardin du Palais-Royal, et pendant tout son règne il montra pour cet exercice un goût très prononcé. Il s'y livra avec la pompe et la magnificence qu'il mettait dans ses moindres actions, toujours accompagné d'une suite nombreuse et des dames de sa cour. Quand l'âge l'eut mis hors d'état de supporter le cheval, il suivit les chasses en voiture. Louis XV et Louis XVI continuèrent ces traditions, firent ouvrir de nombreuses routes dans les forêts royales et construire des pavillons à Sceaux, à Saint-Germain, au Butard, à Verrières, à Fausse-Repose, à Jouy. Louis XVI dépensait annuellement pour sa vénerie 352,657 livres, et n'eut pas d'autre passion. Les registres sur lesquels il inscrivait jour par jour l'emploi de son temps montrent la place que la chasse tenait dans sa vie, et constatent qu'il continuait à s'y livrer au milieu des événemens qui précipitaient vers sa ruine la royauté française. Le 4 juillet 1789, moins de quinze jours après le serment du Jeu de Paume, il chassait le chevreuil au Butard; il en prit un et tua vingt-neuf pièces. Le 20 du même mois, six jours après la prise de la Bastille, le roi tua deux pièces en se promenant dans le petit parc. Le 5 octobre, jour où la populace de Paris se rua sur le château de Versailles pour en arracher la famille royale, le journal de Louis XVI porte cette mention laconique : « tiré à la porte de Châtillon, tué 81 pièces, interrompu par les événemens; aller et revenir à cheval (1). »

Pendant ces derniers règnes, on vit paraître aussi un certain nombre d'ouvrages de vénerie : ce sont notamment le *Traité* de Gaffet de la Briffardière en 1742, l'*École de la chasse aux chiens*

(1) *Histoire de la Chasse en France*, par M. Dunoyer de Noirmont.

courans, par Leverrier de la Conterie, *les Ruses du braconnage mises à découvert*, par l'ancien braconnier Labruyerre, le *Traité de vénerie* de d'Yauville. C'est aussi à cette époque que Desportes et Oudry, peintres de chasses, furent chargés de la décoration des principaux palais.

Ce n'étaient pas seulement les rois qui s'adonnaient à la chasse, les principaux seigneurs les imitaient et parfois les dépassaient dans le luxe de leurs équipages. Tels étaient parmi beaucoup d'autres les ducs d'Orléans, le duc du Maine, le comte de Toulouse, le maréchal de Brézé et surtout les princes de Condé. Retiré à Chantilly dans un lieu exceptionnellement favorable à ce genre de plaisir, le grand Condé organisa ses équipages, qui jouirent bientôt d'une réputation méritée. Son arrière-petit-fils Louis-Henri de Bourbon fit construire ces magnifiques écuries qui pouvaient contenir 250 chiens et 240 chevaux, et qui font encore l'admiration de tous les visiteurs. — Son fils Louis-Joseph, prince de Condé, marcha sur les traces de ses pères. Ses capitaineries, qui entouraient sa résidence, embrassaient un circuit de plus de 120 kilomètres où le gibier se multipliait en quantité considérable, car on voit dans son journal des chasses que dans l'espace de trente et un ans on avait tué dans ce domaine 924,717 pièces de gibier. Ses meutes, moins nombreuses que celles du roi, passaient pour être mieux choisies et composées de chiens d'un ordre plus parfait. Le maître lui-même, excellent veneur, faisait souvent le bois en personne, et s'occupait de peupler ses forêts d'animaux rares que l'on commençait par acclimater dans la ménagerie. C'est de là que viennent les cerfs à nez blanc qu'on rencontre encore dans la forêt de Chantilly.

Dans toutes ces chasses, on attachait une grande importance au cérémonial, et toutes les péripéties étaient réglées avec un soin minutieux. Ainsi, lorsqu'un animal était détourné, le chef d'équipage devait, au moment du rapport, en présenter sur son chapeau *les fumées* au roi, afin que ce dernier pût juger par lui-même les appréciations des piqueurs. Lorsque les veneurs se disposaient à *frapper aux brisées* pour *laisser courre*, l'usage voulait que le commandant de la vénerie offrît au maître et aux personnages des bâtons de coudrier ou de châtaignier, dont les cavaliers se servaient pour écarter les branches qui pouvaient les gêner dans leur course; mais c'étaient surtout les *honneurs du pied* et la *curée* qui étaient accompagnés de formes traditionnelles aussi bizarres que cruelles. Lorsqu'un animal était forcé, le maître d'équipage lui enlevait un pied et le présentait soit à son maître, soit à la personne de l'assistance qu'on voulait particulièrement honorer. La curée se faisait soit par le chef d'équipage, soit par tout autre gentilhomme aux

sons de la trompe et aux aboiemens de la meute. La plus légère violation à ces règles donnait lieu à des discussions interminables, enregistrées par les Dangeau de l'époque.

Les fanfares des trompes accompagnaient toujours ce cérémonial. Cet instrument, déjà employé par les Francs, était dans l'origine semi-circulaire et en ivoire; on l'appelait alors *oliphant*, et l'on y soufflait à pleines joues. Il ne pouvait fournir qu'une seule note, et les diverses sonneries consistaient en articulations plus ou moins prolongées de cette note unique, à laquelle les veneurs donnaient le nom de *mot*. Diverses combinaisons de ces mots servaient à indiquer aux chasseurs l'appel, le bien-aller, le requesté, la vue, le forcé et la prise. Plus tard on fit usage de petites trompes de métal repliées sur elles-mêmes de façon à former une espèce d'anneau au milieu de la courbe, comme les cornets des postillons allemands. A la trompe à la Dampierre, adoptée sous Louis XIV, succéda la trompe à deux tours et demi, qui est employée de nos jours. Les sonneries ont été réglées avec soin, de façon à indiquer exactement les diverses phases de la chasse.

Pendant que le roi et la noblesse se livraient à leurs plaisirs, les paysans mouraient de faim et supportaient non sans murmurer les exactions dont ils étaient l'objet. Les anciennes ordonnances avaient stipulé, il est vrai, leur droit à des indemnités pour les dégâts commis soit par le gibier, soit par les chasseurs; mais on conçoit combien il leur était difficile de se faire rendre justice. L'ordonnance de 1669 et des instructions postérieures avaient prescrit la destruction de tous les lapins compris dans les capitaineries; néanmoins, outre que ces ordonnances ne furent jamais exécutées, ce n'était là qu'un faible dédommagement aux vexations dont propriétaires et paysans étaient l'objet. De nombreux abus venaient notamment de la louveterie, qui avait été instituée en 1404 pour débarrasser le pays des animaux féroces. Les officiers qui en faisaient partie convoquaient à leur gré les habitans des villages pour faire des battues, et frappaient de peines pécuniaires très élevées ceux qui ne s'y rendaient pas, ou prélevaient des taxes arbitraires sur chaque habitant selon l'importance des prises (1). Cependant ces vexations étaient peu de chose encore, si on les compare à celles qu'avaient à supporter les propriétaires compris dans l'enceinte d'une capitainerie.

Une déclaration royale faisait savoir que les terres situées entre certaines limites formeraient à l'avenir une capitainerie. Dès lors sur toute cette surface, parfois très considérable, la chasse apparte-

(1) *La Chasse, son histoire et sa législation*, par M. Julien.

nait exclusivement au souverain comme dans son propre domaine, et en son absence au capitaine qui le représentait. Cette jouissance s'étendait même aux jardins clos de murs, dont les capitaines se faisaient, quand bon leur semblait, ouvrir les portes. On ne se contenta pas de confisquer le droit de chasse aux propriétaires, on leur imposa pour la conservation du gibier, qu'ils ne devaient pas tuer, des mesures aussi onéreuses que vexatoires. Ils étaient tenus d'épiner leurs champs dans les huit jours qui suivaient la récolte, ne pouvaient faucher leur pré ni couper leur taillis avant la Saint-Jean, laisser un échalas dans les vignes une fois les feuilles tombées, élever des clôtures en maçonnerie, ni pratiquer des ouvertures dans les murs déjà construits; les officiers désignaient les chemins à conserver et imposaient aux propriétaires l'obligation de les border de fossés de 4 pieds de large avec passage toutes les 50 toises, et de labourer tous les autres; aucun chien ne pouvait sortir autrement qu'en laisse, avec billot au cou ou une jambe rompue. Pour garder la chasse et assurer l'exécution de toutes ces prescriptions, les capitaines avaient une véritable administration sous leurs ordres. Les plus grands seigneurs, les princes du sang, se disputaient ces charges auxquelles étaient attachés de nombreux priviléges : on en créait sans cesse de nouvelles, même là où le roi n'allait jamais, et uniquement pour satisfaire les favoris. Les apanagistes en faisaient ériger sur leurs domaines, et les gouverneurs des villes eux-mêmes s'arrogeaient dans un certain rayon autour des murailles les droits exorbitans que nous venons d'énumérer.

Le nombre des capitaineries, qui dépassait la centaine, fut réduit à vingt par Louis XIV, sur les réclamations unanimes que cet état de choses avait provoquées. Arthur Young, qui parcourut la France de 1787 à 1789, s'indigne encore néanmoins à chaque pas du tort que les capitaineries font éprouver aux paysans, et les considère comme la cause de l'état d'infériorité dans laquelle se trouve l'agriculture. « Lorsqu'il est question de la conservation du gibier, dit-il, il faut savoir que par gibier on entend des bandes de sangliers, des troupeaux de cerfs, non pas renfermés dans des murs ou palissades, mais errant à leur guise sur toute la surface du pays, cause de destruction pour les récoltes et de malheur pour le paysan, qui, pour avoir essayé de conserver la nourriture de sa famille, se voit envoyé aux galères. » On s'explique que, témoin de tous ces maux, il se soit écrié dans un moment de vive irritation : « Ah! si j'étais législateur de la France, comme je ferais sauter tous ces grands seigneurs! » L'abolition des capitaineries, décrétée dans la nuit du 4 août, ne suffit malheureusement pas pour éteindre les haines que des siècles d'oppression avaient fait germer

dans le cœur du peuple. S'il brûla les châteaux, s'il en massacra les habitans, il est assez difficile de ne pas excuser son crime en songeant à ce qu'il avait souffert. Que les rois aient par des concessions de priviléges récompensé la noblesse qui les avait faits ce qu'ils étaient, rien de mieux, c'était leur droit; mais le peuple, qu'est-ce qu'il lui devait? en quoi était-il intéressé aux luttes qu'elle soutint en faveur de la monarchie? Pour lui, les nobles n'étaient que des oppresseurs envers lesquels il ne s'est cru obligé à aucun ménagement quand à son tour il a été le maître.

Avec la révolution surgit un principe nouveau : la loi du 30 avril 1790 déclara que chacun aurait la liberté de chasser chez lui, en ne mettant à ce droit d'autre restriction que celle de s'en abstenir pendant que les terres étaient encore couvertes de leurs fruits. Sous l'empire, par mesure fiscale, on institua le permis de port d'armes, dont le prix, d'abord de 30 francs, fut ensuite réduit à 15 francs; mais les chasseurs n'étaient pas satisfaits, et ne cessaient de se plaindre du peu de protection que cette loi accordait au gibier. Sur leurs instances, on vota en 1844 la loi qui nous régit encore aujourd'hui, et d'après laquelle toute chasse est formellement prohibée, à l'exception de celles à tir, à courre et à l'aide de furets pour les lapins. Les propriétaires ont le droit de chasser chez eux d'une de ces manières, mais de jour et pendant une partie de l'année seulement, après s'être fait délivrer un permis dont le prix est de 25 francs. La mise en vente, l'achat, le transport du gibier sont défendus pendant le temps de la fermeture de la chasse; les porteurs ou détenteurs d'engins prohibés sont assimilés à ceux qui en font usage. La loi relève dix-huit espèces de délits de chasse et les punit de peines qui varient de 16 à 400 francs d'amende, qui dans certains cas vont jusqu'à l'emprisonnement.

II.

On distingue deux espèces de chasse, la chasse à courre et la chasse à tir. La première a pour objet de poursuivre à cheval avec une meute de chiens et de tuer, après l'avoir forcé à la course, un animal qu'on a préalablement détourné. Bien loin de chercher à prendre plusieurs pièces, le talent des veneurs consiste au contraire à éviter les changes et à maintenir la meute dans la voie primitive. Dans la chasse à tir au contraire, on tue le gibier dès qu'on le voit, soit qu'il ait été levé par des chiens, soit qu'au moyen de rabatteurs on l'ait poussé en masse vers les chasseurs. Le gibier tué de cette façon est destiné à la table, tandis que dans la chasse à courre l'animal, exténué de fatigue, ne donne qu'un aliment de qualité mé-

diocre qui est généralement abandonné aux chiens ou aux valets.

La chasse à courre n'a donc pas d'utilité immédiate, c'est un simple plaisir qui réunit à l'exercice du cheval la satisfaction de la difficulté vaincue, la jouissance du son des trompes, des hurlemens des chiens emportés sous les ombrages séculaires d'une vieille futaie. Ce plaisir quelque peu barbare, puisque après tout il repose sur les tortures d'un malheureux animal poursuivi et parfois dévoré par les chiens, paraît cependant si inhérent à notre nature que de tout temps on s'y est livré avec fureur. La chasse à courre s'exerce encore aujourd'hui à peu près comme autrefois, et les veneurs qui se disent classiques se piquent d'observer encore les règles et les coutumes du XIIIe siècle, règles et coutumes dont l'ensemble constitue ce qu'on a appelé la noble science de la vénerie. On était alors savant à bon compte. Disons cependant, pour être justes, que la plupart des chasseurs modernes ont un peu abandonné l'ancien cérémonial, et qu'ils ont le bon sens de n'attacher d'importance qu'aux choses qui en ont réellement, c'est-à-dire à détourner le gibier et à le prendre à la course.

Les animaux qu'on chasse à courre sont le cerf, le chevreuil, le sanglier et le lièvre. Parfois aussi on attaque le loup, quand on a des chiens qui consentent à empaumer cette voie, ce qui est assez rare. Il faut en outre avoir soin de disposer à l'avance un certain nombre de relais, car le loup, étant plus vigoureux que le chien, ne pourrait jamais être forcé par lui sans l'appui de nouveaux renforts. Le meilleur équipage de France est celui de M. le comte Le Coulteux de Canteleu; composé de chiens vendéens-nivernais, il chasse le loup avec un grand succès. Ne faisant pas ici un traité de vénerie, nous nous bornerons à décrire sommairement la chasse au cerf, qui suffira pour donner une idée des autres.

Le cerf se plaît dans les hautes futaies de chênes et de hêtres entrecoupés de prairies, de ravins, de ruisseaux et de rochers, dans ces profondes solitudes dont M. Courbet a si bien su rendre la poésie. Il finit cependant par s'habituer au voisinage de l'homme, car en France il se rencontre surtout dans les grandes forêts du nord et du centre, comme celles de Lyons, de Villers-Cotterets, de Chantilly, d'Orléans, de Compiègne, de Fontainebleau et de Rambouillet, qui sont toutes traversées par des chemins de fer et sillonnées de routes très fréquentées. Ces forêts ont été de tout temps spécialement affectées aux chasses et percées pour cet objet. Contiguës à d'anciennes résidences royales ou seigneuriales, elles semblent destinées à donner au paysage toute sa splendeur. En général une immense avenue débouche en face du château, tandis que des allées latérales ouvertes en ligne droite se croisent dans tous les sens, et

viennent se réunir au nombre de huit ou dix à un même carrefour. Quand les arbres des bordures entremêlent leurs cimes de feuillage, on aperçoit une voûte de verdure dont la perspective indéfiniment décroissante fuit dans un lointain qu'on ne peut saisir.

Le cerf perd chaque année ses bois, qui repoussent en produisant de nouveaux *andouillers*, le nombre de ces andouillers augmente jusqu'à sept ans; à partir de cette époque, l'âge de l'animal ne se distingue plus que par l'étendue de l'*empaumure*. Les noms de faon, hère, daguet, deuxième tête, troisième tête, quatrième tête, dix-cors jeunement, dix-cors et vieux cerf, caractérisent en langage de vénerie les diverses phases de la vie de cet animal. Généralement on ne chasse pas les biches à courre à cause de leur peu de résistance à la fatigue, et autant que possible on s'attaque toujours aux plus vieux cerfs. Il faut donc avant tout commencer par détourner l'animal. Pour cela, un veneur expérimenté, tenant en laisse un limier, c'est-à-dire un chien à l'odorat très subtil et dressé à ce service, s'en va de très grand matin *faire le bois*. Il contourne successivement les divers massifs, épiant le moment où le limier, pesant sur sa laisse et sans donner de voix, lui fait comprendre qu'un animal a dû y pénétrer à cet endroit. Au *pied*, aux *fumées*, aux *allures*, aux *portées*, le veneur doit reconnaître s'il a affaire à un daguet ou à un jeune cerf, à un dix-cors ou à une biche. Lorsqu'il a trouvé celui qui lui convient, il casse une branche pour reconnaître la place (cela s'appelle *faire une brisée*) et achève ensuite le tour de l'enceinte, pour s'assurer qu'après être entré d'un côté l'animal n'est pas ressorti par un autre. On dit alors que celui-ci est *rembûché*, c'est-à-dire qu'on sait où, en revenant du gagnage de la nuit, il s'est retiré pour passer la journée. Il faut, on le conçoit, une grande habitude pour faire le bois et un grand esprit d'observation pour ne pas se tromper sur l'âge et la qualité de la bête. On prétend que quelques-uns de nos rois, notamment Louis XV, ainsi que les princes de Condé, faisaient le bois mieux que pas un veneur de leur équipage.

Les chasseurs cependant se sont donné rendez-vous sur un point de la forêt pour entendre les rapports des piqueurs et décider le point d'attaque. Autrefois on attaquait avec le limier seul, qui foulait l'enceinte jusqu'à ce qu'il eût mis le cerf sur pied; on lançait alors après lui toute la meute. Aujourd'hui, afin d'aller plus vite, on se sert, pour fouler l'enceinte, de quelques vieux chiens faciles à rompre dans le cas où ils feraient bondir un autre animal que celui qu'on veut attaquer. Dès que celui-ci a été vu traversant une allée, on lance la meute sur la voie, en commençant par les chiens les plus sûrs. Dans l'ancienne vénerie, on formait trois relais sur les

points où l'on supposait que la chasse irait passer. Quelques équipages conservent encore cette tradition, mais le plus souvent on attaque de *meute à mort*, c'est-à-dire sans relais.

C'est au moment du lancé qu'il faut examiner avec le plus grand soin le pied de l'animal, afin de l'avoir toujours présent à la mémoire et de pouvoir le reconnaître dans le cours de la chasse; ce point est d'autant plus important que la grande difficulté consiste dans les changes fréquens qui se produisent. Quand l'animal est fatigué, sa principale ruse consiste à faire lever un autre cerf ou une harde de biches et à les pousser devant lui; il importe donc alors de pouvoir débrouiller la véritable voie de celle des animaux de change, ce qu'on ne peut faire que par la connaissance approfondie du pied. Dès qu'un change est signalé, on arrête la meute, et lorsque la bonne voie est retrouvée, on y remet les chiens. Le cerf lancé file généralement en ligne droite, parfois il fait des *hourvaris*, c'est-à-dire qu'il revient sur ses pas, cherche à emmêler ses voies, et finit par faire un bond de côté pour se dérober à la poursuite; c'est à déjouer ces ruses que le veneur doit s'appliquer.

A mesure que le cerf se fatigue, sa voie devient plus chaude et les chiens redoublent d'ardeur. Lorsqu'il est sur ses fins, il a l'habitude de se *raser*, et il faut quelquefois que les chiens le touchent pour le faire partir. C'est alors que l'animal exténué a recours à sa dernière chance de salut : il se précipite dans un étang, espérant ainsi se mettre à l'abri des chiens et faire perdre sa trace; mais la meute implacable le poursuit dans ce dernier refuge. En ce moment il redouble d'énergie, et use ce qui lui reste de force dans une lutte suprême; il se défend de la tête et des pieds, et parfois fait payer sa vie en éventrant quelques-uns de ses ennemis. Enfin l'un des chasseurs termine son agonie par un coup de couteau ou un coup de carabine. C'est l'*hallali*. Aussitôt après on procède à la *curée*, c'est-à-dire qu'on distribue à la meute les entrailles de la bête, et l'on accompagne cette scène de carnage de fanfares joyeuses, comme si l'on venait de remporter une victoire signalée.

La chasse au cerf, on le voit, ne laisse pas d'être assez cruelle et d'émouvoir ceux que le mouvement des chevaux, le son des trompes, les aboiemens des chiens, ont pu laisser de sang-froid. Ce sentiment de pitié ne se retrouve pas dans la chasse au sanglier, car si le cerf n'a contre ses ennemis d'autre ressource que la fuite, le sanglier a ses défenses, dont il se sert vigoureusement aussi bien contre les chiens que contre les hommes qui l'approchent quand il fait tête. La chasse au sanglier d'ailleurs ressemble à la chasse au cerf, avec cette différence que le sanglier, plus confiant dans sa force, cherche moins à ruser; doué d'une grande vigueur, il par-

vient souvent à échapper à la meute, qu'il fatigue avant d'avoir été forcé par elle. La poursuite du chevreuil et celle du lièvre offrent à peu près les mêmes péripéties. Quant à la chasse au renard, c'est un exercice éminemment anglais, qui n'est qu'un prétexte de courses à cheval à travers les champs et les plaines.

La vénerie est un art français, et les chiens dont on faisait usage autrefois étaient fort renommés. Les principales races sont, d'après le *Nouveau Traité des Chasses*, les chiens de Bresse, les griffons de Vendée, les chiens de Gascogne, les chiens de Saintonge, les chiens normands, les chiens du Poitou, les chiens céris, les chiens d'Artois et les chiens bleus, dits *foudras*. Toutes ces races ont des qualités spéciales et sont parfaitement appropriées au pays qui les ont produites; il est toutefois très rare de les rencontrer pures, car dès le XVIIe siècle on les a mélangées de sang anglais. Les chiens français en général ont une belle gorge, mais ils chassent lentement, et souvent mettent dix heures à forcer un cerf. C'est pour ce motif qu'on a eu recours aux races d'outre-Manche, qui sont beaucoup plus rapides, mais qui ont l'inconvénient d'avoir très peu de voix. Aujourd'hui, quand la chasse marche bien, une meute de bâtards anglais force le cerf en trois quarts d'heure. Aux dernières expositions canines, on a pu voir quelques belles meutes de chiens français, notamment celles de M. Le Coulteux de Canteleu et de M. de Carayon-Latour; mais les meutes de chiens anglais ou bâtards anglais étaient en majorité. On cite notamment comme très remarquables celles de M. le comte d'Osmond, celle de M. Simons, celle de M. de La Rochefoucauld, celle de M. de La Debutrie, etc.

Mais une meute ne suffit pas pour former un équipage de chasse à courre, il faut encore des chevaux et des hommes. Pour les premiers, on en trouve toujours dès qu'on y met le prix. Les pur-sang anglais sont préférés, surtout dans les forêts de plaine, car ils ont plus de fond et des allures plus élastiques que les chevaux français; cependant beaucoup de chasseurs aujourd'hui adoptent l'anglo-normand comme ayant un meilleur caractère et exigeant moins de soins. Dans les terrains accidentés, il vaut toujours mieux prendre des chevaux du pays, qui sont acclimatés et dont le pied est façonné aux mouvemens du sol. Quant aux hommes, d'un aveu général, il est impossible d'en trouver qui, comme les anciens piqueurs, soient dévoués à leurs maîtres et se fassent un point d'honneur de mener leurs chasses à bonne fin. Aujourd'hui ils changent d'équipage à tout propos et servent de préférence, non pas le maître qui chasse le mieux et qui a la meilleure meute, mais celui qui paie le plus et qui s'y entend le moins, auquel par conséquent il est le plus facile d'en imposer.

On voit par ce qui précède que l'entretien d'un équipage est une chose assez dispendieuse, et qu'il faut déjà une assez belle fortune pour pouvoir y consacrer annuellement 30 ou 40,000 francs, sans compter le prix de location des forêts et les indemnités à payer aux riverains pour les dommages que le gibier cause aux récoltes. Aussi le plus souvent les dépenses de ces chasses sont-elles supportées par une société d'actionnaires qui se réunissent pour jouir de ce plaisir en commun, et qui, grâce aux chemins de fer, peuvent partir le matin de Paris et rentrer le soir chez eux après une chasse à courre dans la forêt de Chantilly ou dans celle de Villers-Cotterets. Quant au souverain, il a à sa disposition les différentes forêts affectées à la dotation de la couronne, et, pas plus qu'un simple particulier, il n'a le droit de chasser hors de chez lui. C'est tout ce qui lui reste des droits exorbitans de l'ancienne monarchie; mais la part est encore assez belle, et les forêts de Fontainebleau, de Compiègne, de l'Aigue, de Rambouillet, de Marly et de Saint-Germain ont de quoi satisfaire les plus difficiles.

La vénerie, qui avait été engloutie dans le désastre de la royauté, fut rétablie par Napoléon Ier, qui ne perdait aucune occasion de revenir aux anciens usages monarchiques. Il dépensait annuellement pour cet objet une somme de 400,000 francs, et, bien que personnellement il n'aimât pas la chasse, il y tenait néanmoins pour rehausser l'éclat du trône. Lous XVIII et Charles X, en conservant ce service, ne firent que se conformer aux traditions de leurs ancêtres. Quant à Louis-Philippe, se rappelant toutes les plaintes dont la chasse avait été l'objet de la part du peuple, et, pensant avec raison qu'un roi constitutionnel n'avait pas besoin de cet éclat factice, il ne monta pas sa maison, et laissa chasser ses fils avec des équipages qui ne différaient pas beaucoup de ceux des riches particuliers; ils chassaient pour leur plaisir et non pour faire de la politique.

Le second empire ne manqua point de suivre ici comme ailleurs les erremens du premier, et la vénerie reparut montée sur un aussi grand pied qu'autrefois. Tout le monde s'accorde à dire qu'elle est parfaitement organisée, que les meutes, composées de chiens de premier choix, laissent rarement échapper un cerf, une fois qu'il est lancé; mais, si l'on tient compte des dépenses que coûtent à la liste civile le personnel et le matériel, les indemnités payées aux riverains pour les dégâts commis par le gibier, les dommages causés au bois ou les frais nécessaires pour les atténuer, on arrive à un chiffre qu'on ne peut guère évaluer à moins de 900,000 fr. par an. Or, en supposant que le chef de l'état chasse trente fois dans l'année tant à courre qu'à tir, chacune de ces chasses lui revient à 30,000 francs.

Ces dépenses, qui n'ont d'autre objet que de donner à la monarchie l'éclat dont on suppose qu'elle ne peut se passer, nous semblent, à vrai dire, peu dignes d'un pays libre, et nous préférons pour notre compte la modeste simplicité du président des États-Unis au faste de nos cours d'Europe.

Nous arrivons à la chasse bourgeoise, à la chasse à tir. On chasse à tir toute espèce de gibier, sauf le cerf, à moins qu'il ne s'agisse de destructions ayant pour objet d'en diminuer le nombre dans une forêt; dans ce cas, on préfère tuer les biches. Il y a plusieurs espèces de chasses à tir : les battues, la chasse aux chiens courans et la chasse aux chiens d'arrêt. Les battues se font le plus souvent au bois. Une ligne de rabatteurs également distancés s'avance à travers les massifs et frappe les cépées d'un bâton de façon à faire lever les animaux qui s'y trouvent et à les pousser devant elle vers les tireurs, qui les attendent postés le long d'une route. On chasse de cette façon le sanglier, le chevreuil, le lièvre, le lapin et même le faisan. Parfois aussi, vers l'arrière-saison, quand les perdrix ne se laissent plus approcher, on fait des battues en plaine, dans les champs, pour envoyer les compagnies vers les chasseurs cachés dans des fossés ou abrités derrière des arbres.

Pour chasser à tir avec des chiens courans, il n'est pas nécessaire d'en avoir un grand nombre, deux ou quatre suffisent; mais il faut qu'ils soient bons, de haut nez et très entreprenans. Ils font lever le gibier et le poursuivent jusqu'à ce que les chasseurs qui l'attendent dans ses passages habituels parviennent à le tirer. En général on tue plus de gibier avec des chiens lents et collés à la voie qu'avec des chiens qui ne laissent pas aux animaux le temps de ruser, et qui les obligent à prendre immédiatement un parti. Avec de petits chiens bien gorgés, le plaisir dure plus longtemps, et les animaux chassés se font battre dans les enceintes gardées par les tireurs, qui finissent toujours par les tuer. La connaissance parfaite des mœurs du gibier est indispensable au chasseur au chien courant, qui doit tenir compte de l'état de l'atmosphère, de la configuration du terrain, des cultures qui le recouvrent, toutes choses qui influent sur la station des animaux et sur la direction qu'ils prennent quand ils sont poursuivis. « La première arme de chasse, dit avec raison un auteur allemand, c'est la connaissance de l'histoire naturelle. »

La chasse au chien d'arrêt se pratique soit au bois, dans les jeunes taillis, soit en plaine, dans les champs dépouillés de leurs récoltes. Elle s'adresse particulièrement au gibier à plume, faisans, perdrix et cailles, qui vivent dans nos pays. Tout le monde sait qu'elle consiste à se mettre en quête avec un chien qui marque par

un arrêt la présence du gibier jusqu'à ce que l'on soit à portée de le tirer. Pour façonner le chien à ce service, il a fallu vaincre tous ses instincts, qui le portaient à s'élancer sur l'animal au lieu de rester immobile en le fixant. Chassant pour son maître et non pour lui, il est une création artificielle qu'il serait difficile de comprendre, si l'on ne se rappelait que l'action du dressage se fait sentir non-seulement sur les individus qui y sont soumis, mais encore sur tous ceux qui descendent d'eux. C'est ainsi que se sont formées les races de chiens d'arrêt, dont les principales sont en France le braque, l'épagneul et le griffon; ces races sont excellentes, et l'on a eu bien tort de chercher à les améliorer par le mélange du sang anglais. Les chiens anglais, surtout les *pointers*, sont parfaitement appropriés aux giboyeux tirés de leur pays, mais ils ne conviennent pas aux contrées comme la France, où il faut que le chien quête avec soin et patience, et cherche le gibier tué dans les broussailles ou dans les rivières pour le rapporter au chasseur.

A ces différentes espèces de chasse, on doit ajouter celle du marais, que préfèrent les vrais amateurs. Malheureusement elle est aussi la plus redoutable pour la santé, car il est rare qu'un chasseur au marais ne soit pas de très bonne heure perclus de rhumatismes. Pendant l'hiver, les canards sauvages et autres oiseaux d'eau viennent s'abattre sur les étangs en fuyant les froids du nord; c'est là qu'il faut aller les surprendre en bateau ou les attendre à l'affût dans une cabane de feuillage ouverte à tous les vents. On se sert pour les attirer de canards domestiques dont la présence sur un étang décide les autres à venir s'y poser. Quant aux bécassines, il faut se mettre soi-même à l'eau, et, aidé de son chien, fouiller les touffes de roseaux, où elles se réfugient d'habitude, jusqu'à ce qu'on parvienne à les faire lever. Les beaux temps de la chasse au marais sont passés en France; le drainage a transformé les mares en prairies et les étangs en champs d'avoine; des usines ont remplacé les rideaux d'arbres qui ombrageaient la plaine, des bateaux à vapeur parcourent les fleuves et les rivières jadis solitaires, mille bruits divers se font entendre là où régnaient le calme et le silence, et avertissent sans cesse les animaux sauvages que l'homme est proche et que leur place est prise.

Dans quelques grandes propriétés, on ne se contente pas du gibier qui s'y développe spontanément, on a établi des faisanderies destinées à l'élève du faisan et des perdrix. Le faisan a besoin, pour se plaire dans une région, de taillis où il se réfugie pendant le jour, et d'arbres de fortes dimensions où il se branche la nuit dans le voisinage des plaines cultivées; il est très régulier dans ses habitudes. Chaque matin, en tirant sa tête de dessous son aile, il salue

le jour d'un cri rauque, et, prenant son essor, il gagne la plaine; il y reste jusqu'à huit ou neuf heures du matin, rentre ensuite dans les taillis, d'où il sort vers trois et quatre heures de l'après-midi pour retourner au gagnage jusqu'au crépuscule; alors seulement il revient au bois, se perche isolément ou en compagnie sur quelque arbre branchu, répète son cri et s'endort. Comme la perdrix, le faisan mange les semences de toutes les céréales; mais il fait sa nourriture ordinaire des baies de certains arbustes et des larves des insectes qu'il peut prendre. Avec ses habitudes régulières, son vol lourd, l'attrait qu'il offre au chasseur, on conçoit qu'il aurait bientôt disparu de la surface du pays, si son éducation n'était dans certains départemens l'objet de soins particuliers; c'est surtout dans ceux de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et de l'Oise, où la grande propriété domine, qu'on a pu installer des faisanderies en assez grand nombre.

Ces établissemens ont pour objet de récolter les œufs pondus par les poules faisanes, de les faire couver par des poules ordinaires, et d'élever les jeunes faisandeaux jusqu'à ce qu'ils puissent se tirer d'affaire par eux-mêmes. Les jeunes faisandeaux sont nourris de larves de fourmis qu'on fait recueillir dans toutes les forêts du voisinage. A défaut de cet aliment, on leur donne une pâte faite de bœuf bouilli, d'œufs durs, de pain et de chicorée sauvage. On peut évaluer, d'après le *Nouveau Traité des chasses*, à 23,290 francs les frais d'établissement d'une faisanderie, et les dépenses annuelles à 7,760 francs; quant au produit, il serait de 900 faisans et de 3,000 œufs, valant ensemble 8,790 francs. On voit que les frais sont à peu près couverts, même en tenant compte de l'intérêt du capital déboursé. En Allemagne, où l'on s'attache à se rapprocher le plus possible de l'état de nature, les dépenses sont moins élevées encore, et laissent plus de marge aux bénéfices.

On parvient à rendre une chasse giboyeuse, moins en y apportant du gibier vivant qu'en permettant à celui qui s'y trouve de s'y multiplier, c'est-à-dire en détruisant activement tous les animaux nuisibles qui peuvent s'opposer à la reproduction. Ces animaux sont les renards, les fouines, les belettes, les chats, les oiseaux de proie, qui se nourrissent de jeunes faisans, de lapins, de levrauts: pour les détruire, les gardes se servent de leur fusil, de piéges et d'assommoirs. Ce dernier mode de destruction est le plus simple et le plus économique. L'observation ayant fait découvrir que les carnassiers des forêts, belettes, rats, putois, fouines, ont l'habitude de suivre les chemins frayés pour ne pas se mouiller dans l'herbe, on trace dans les jeunes taillis des sentiers de 50 centimètres de large où on dispose de 50 en 50 mètres un piége consistant en une

planche qui fait bascule, et qui, alourdie par une pierre, retombe sur l'animal lorsque celui-ci vient à toucher une fiche de bois qui la maintenait levée. Un garde peut prendre ainsi un grand nombre de bêtes nuisibles sans se donner d'autre peine que celle de visiter tous les matins ses assommoirs et de tendre ceux qui sont tombés.

Ce n'est pas tout que d'avoir du gibier, il faut encore que celui-ci trouve à se nourrir. Or, quoi qu'on fasse, il ne peut chercher sa nourriture que dans la forêt ou dans la plaine; c'est donc aux dépens des récoltes ou aux dépens des bois qu'il doit vivre. Les cerfs, les lièvres et les lapins vont généralement pâturer en plaine pendant la nuit et rentrent au bois le matin. L'importance des dommages qu'ils causent est telle que les riverains ne peuvent les supporter, et que chaque année ils forment des demandes d'indemnités qui, si elles ne sont pas accueillies, sont réglées à dire d'experts par le juge de paix. Dans certains pays, ces demandes sont devenues l'objet d'une véritable spéculation. Il arrive en effet très souvent que les riverains, sachant que la partie de leur champ la plus voisine du bois est destinée à être dévastée, s'abstiennent de la fumer et de l'ensemencer, et réclament néanmoins l'indemnité comme si la récolte avait été complète; d'autres fois ils cultivent le long des bois des légumes ou des plantes maraîchères que le sol ne comporte pas, et se font payer des fruits qui n'auraient pas poussé, ce qui est un moyen commode et assuré de les vendre. Les choses en sont arrivées au point que dans plusieurs localités les terres voisines des forêts se louent et s'achètent plus cher que les autres, précisément en vue des indemnités pécuniaires qu'elles rapportent de cette façon. Tout en se montrant aussi large que possible dans l'évaluation des dommages causés, il importe cependant de résister à de pareilles exigences, et il serait à désirer que les tribunaux se montrassent parfois plus difficiles dans l'admission des preuves et les dires des experts, qui trop souvent sont de connivence avec les cultivateurs. Les indemnités payées par l'administration de la liste civile ne s'élèvent pas annuellement à moins de 200,000 fr. Dans les forêts de Chantilly et d'Ermenonville, formant ensemble un massif d'environ 12,000 hectares, elles atteignent 50,000 fr.

Ces chiffres ne comprennent que les dommages causés aux riverains; ils seraient beaucoup plus élevés, si l'on faisait entrer en ligne de compte ceux que supporte la forêt. A moins qu'ils ne soient très nombreux, les dégâts du fauve ne sont pas irréparables; ils consistent dans l'écorcement de quelques arbres par le frottement de la tête contre les tiges et dans l'abroutissement des jeunes taillis. Ces dommages retardent la croissance du bois et occasionnent la perte d'une pousse ou deux, en général ils ne font pas périr les ar-

bres. Il n'en est pas de même avec le lapin, dont la dent meurtrière ne s'attaque pas seulement aux jeunes pousses, mais ronge l'écorce au pied, et, rendant impossible l'ascension de la séve, amène le dépérissement de la plante. Avec lui, les plantations deviennent impossibles à moins qu'on ne les entoure d'un entreillagement qui les protége, et qui coûte fort cher à établir. Le lapin se multiplie avec une rapidité effrayante, car on a calculé qu'un couple abandonné à lui-même pouvait en une seule année donner naissance à 1,848 lapins. Aussi faut-il être constamment sur ses gardes pour empêcher une multiplication excessive, sous peine de voir sa forêt entièrement ruinée. C'est pour ce motif que l'empereur a ordonné, il y a quelques années, la destruction radicale de tous les lapins existans dans les forêts de la liste civile; mais ses ordres restèrent à peu près une lettre morte aussi bien que ceux de Louis XIV, qui avait déjà prescrit la même mesure.

Ce que nous venons de dire suffit pour donner une idée générale de la chasse en France. Elle peut s'exercer de bien des façons, et depuis celui qui consacre 60 ou 80,000 fr. à l'entretien d'un équipage jusqu'à celui qui n'a d'autres frais que son port d'armes et la nourriture de son chien d'arrêt, elle passionne également tous ceux qui s'y livrent. Dans les forêts domaniales, la chasse est louée par adjudication pour neuf années au prix de 830,000 fr. On loue également la plus grande partie des forêts communales et les forêts particulières dont la chasse n'est pas réservée par le propriétaire. Pour la plaine, il arrive souvent que les cultivateurs s'entendent afin de chasser réciproquement les uns chez les autres, ou qu'ils abandonnent volontairement leur droit à la commune, qui l'afferme à son profit. Le nombre de ceux qui prennent annuellement des permis est de 300,000; le nombre de ceux qui s'en passent est de 500,000, ce qui fait en tout 800,000 chasseurs. En estimant en moyenne à 50 fr. la valeur du gibier tué par chacun d'eux, on arrive au chiffre de 40 millions. Tel est du moins le résultat utile et matériel; mais le plaisir peut-il se chiffrer?

III.

Il nous reste à examiner la législation qui nous régit, à la comparer à celle de quelques autres pays et à apprécier l'influence qu'elle exerce sur la production du gibier. Nous avons dit que la loi de 1790, qui est restée en vigueur jusqu'en 1844, considérait la chasse comme un accessoire de la propriété, et permettait à chacun de la pratiquer sur ses terres en toute saison, avec toute espèce d'engins, sauf pendant le temps où la terre était couverte de ses

récoltes. « Tout homme, avait dit Mirabeau dans la fameuse nuit du 4 août, a droit de chasse sur son champ; nul n'a droit de chasser sur le champ d'autrui. » Ce principe résumait toute la loi. La restriction relative aux récoltes avait été faite dans l'intérêt de l'agriculture et non dans celui de la conservation du gibier, dont les propriétaires étaient les maîtres de disposer à leur gré.

La loi de 1844, provoquée par les réclamations d'un grand nombre de chasseurs qui, alors comme aujourd'hui, se plaignaient de la disparition du gibier, a pour objet la protection de celui-ci. Bien que dans l'exposé des motifs les droits des propriétaires eussent été explicitement reconnus, les dispositions de la loi sont en contradiction complète avec cette déclaration; le gibier y est considéré, non comme une dépendance de la propriété, mais comme une chose n'appartenant à personne, une *res nullius* dont le législateur doit réglementer l'usage. Si la loi défend de chasser sur les terres d'un propriétaire sans son assentiment, ce n'est pas parce qu'elle lui reconnaît un droit quelconque sur le gibier qui s'y trouve, mais parce qu'elle lui laisse celui d'empêcher les étrangers de pénétrer sur son domaine; cela est si vrai que, lorsque ce propriétaire veut chasser lui-même, il ne peut le faire que pendant une partie de l'année, en se munissant d'un permis, et en se soumettant à tous les règlemens ministériels et préfectoraux que comporte la matière. Cette contradiction entre les principes proclamés et les dispositions de la loi a été vivement mise en lumière lors de la discussion de la chambre des députés. Un grand nombre de membres réclamèrent le maintien de la législation de 1790, et ce n'est qu'après six semaines de débats animés que le projet fut voté par 251 voix contre 146.

Cette loi a-t-elle produit les résultats qu'on en attendait? Il y a lieu d'en douter, à entendre les plaintes des chasseurs sur la disparition progressive du gibier, et à en juger par le nombre croissant des délits de chasse constatés. De 14,217 qu'il était en 1845, ce nombre est arrivé à 20,198 en 1864, après avoir, en 1859, atteint le chiffre de 25,000 (1). Avant de discuter les principes sur lesquels repose cette législation, jetons un coup d'œil sur celle de la Suisse et de l'Allemagne, dont le régime agricole se rapproche beaucoup du nôtre.

(1) La complication de cette loi se manifeste d'ailleurs par le nombre considérable des commentaires qui en ont été publiés, par les jugemens aussi bizarres qu'illogiques qui ont été rendus. C'est ainsi que des chefs de trains de chemins de fer ont été poursuivis et condamnés pour avoir transporté du gibier qui se trouvait à leur insu dans des colis qu'ils n'avaient aucun moyen de vérifier. Une autre fois, c'est un propriétaire condamné pour avoir, avec l'autorisation du ministre de l'intérieur, transporté en temps prohibé des chevreuils vivans d'une de ses forêts dans une autre qu'il voulait repeupler.

En Suisse, les lois sur la chasse varient suivant les cantons, mais dans la plupart, notamment dans celui de Vaud, l'état se considère comme propriétaire du gibier, et vend aux particuliers des permis qui leur confèrent le droit de chasser où bon leur semble, sauf dans les propriétés closes de murs ou dans un certain périmètre autour des habitations, depuis le 1er septembre jusqu'au 31 décembre (1). Pendant le reste du temps, il est interdit aux habitans de sortir avec un fusil. Ainsi un propriétaire n'a pas le droit de tuer un renard qui vient manger ses poules, et voit pendant la période de chasse ses champs, ses vignes et ses bois envahis par des gens souvent peu respectables, sans avoir contre eux d'autre recours que celui de faire constater par le garde champêtre les dégâts qu'ils peuvent commettre. Cette loi est du reste une loi de réaction. Le canton de Vaud était autrefois soumis à celui de Berne, dont les seigneurs s'étaient réservé le droit de chasser partout sur les terres des paysans. En 1804, ceux-ci prirent leur revanche en s'arrogeant le même privilége. Il en est résulté la destruction presque absolue des oiseaux insectivores et par suite des invasions de chenilles dont l'agriculture a eu beaucoup à souffrir.

En Allemagne, les grands propriétaires et surtout les seigneurs se sont toujours distingués par leur passion pour la chasse, et ont cherché à maintenir leurs prérogatives en cette matière. C'est ainsi qu'ils s'étaient arrogé le droit de chasser librement sur les terres possédées par les paysans sans payer à ceux-ci aucune indemnité pour les dégâts causés par le gibier. Il a fallu la bourrasque démocratique de 1848 pour faire disparaître ces priviléges exorbitans. Toutes les lois promulguées à cette époque dans les différens pays de l'Allemagne étaient, comme celle de 1790 en France, basées sur le principe que le droit de chasser sur un domaine quelconque appartient au propriétaire, et que nul ne peut y chasser sans le consentement de celui-ci. Sous ce rapport, l'année 1848 a donc été pour l'Allemagne ce qu'avait été pour la France la fameuse nuit du 4 août; mais, l'orage passé et la révolution étouffée, les anciens abus ne tardèrent point à relever la tête. Ne craignant plus pour leur existence, les gouvernemens n'hésitèrent pas à donner satisfaction aux réclamations passionnées des grands propriétaires, et, par les lois qu'ils promulguèrent dès 1850, à revenir sur les concessions qui leur avaient été arrachées.

En Saxe, par exemple, le gibier appartient à l'état, qui loue le droit de le tuer, quand ce droit n'a pas été entièrement ou partiel-

(1) Le prix de ces permis est de 10 francs pour un chasseur sans chien, 20 fr. pour un chasseur avec un chien, 40 fr. pour un chasseur avec 2 ou 3 chiens, 200 fr. pour un chasseur avec plus de 3 chiens.

lement racheté par le propriétaire. La chasse y est divisée en trois classes : la petite chasse (*kleine jagd*), qui comprend le lièvre, la perdrix, la caille, la bécasse, — la chasse moyenne (*mittel jagd*), qui s'applique au chevreuil, au renard, au faisan et au coq de bois, — enfin la grande chasse (*hohe jagd*), qui donne le droit de tuer le cerf, le daim, le sanglier et le grand coq de bruyère. Il y a de nombreux domaines qui n'ont pas été complétement affranchis, et dont les propriétaires eux-mêmes ne peuvent se livrer qu'à l'un ou à l'autre de ces modes de chasse. La location des terres se fait par districts, moyennant la redevance au profit de l'état d'un certain nombre de pièces de gibier qui sont vendues par les soins des agens forestiers.

Dans la plupart des autres pays de l'Allemagne, la chasse n'est considérée comme une dépendance de la propriété que pour les jardins et parcs contigus à des habitations, pour les pièces de terre entourées d'une clôture pleine, et pour les domaines de plus de 80 hectares d'un seul tenant en plaine, et de 130 hectares en montagne. Dans tous les autres cas, le droit de chasse passe du propriétaire à la commune, qui, formant un ou plusieurs cantons de chasse avec les terres non comprises dans les catégories ci-dessus, les met en location aux enchères au profit de la caisse municipale, sauf à elle à indemniser les propriétaires des dommages que le gibier pourrait causer. Dans les propriétés domaniales, terres ou forêts, la chasse en 1848 avait été affermée comme en France; mais depuis cette époque il s'est manifesté une tendance de plus en plus marquée vers l'exploitation en régie. Ce sont les agens et les gardes forestiers qui sont chargés de ce soin, et qui pour ce motif sont tenus d'être versés dans tous les détails de la science cynégétique. Chaque année, vers le mois d'octobre, ils envoient à l'administration centrale un état sur lequel figure d'une part le compte aussi exact que possible du gibier existant dans les forêts, et la quantité qui pourra en être tuée dans le courant de l'année, d'autre part le détail des dépenses qu'occasionne la chasse, c'est-à-dire les frais de nourriture du gibier et des chiens, l'entretien des instrumens et appareils de chasse, le transport des animaux tués jusqu'aux maisons forestières où viennent les prendre les entrepreneurs avec lesquels on a traité. En regard des dépenses figurent les recettes, qui se composent du produit de la vente du gibier. Ce système d'exploitation directe est peut-être préférable à la location d'une forêt, si l'on a en vue les besoins de l'alimentation publique, et si, pour y satisfaire, on s'attache à produire la plus grande quantité de gibier possible; mais il est moins profitable aux intérêts du trésor, car dans le prix de location d'une chasse les amateurs font entrer

non-seulement la valeur des animaux qu'ils pourront y tuer, mais surtout le plaisir qu'ils y rencontreront, et qu'ils paient fort cher.

Au milieu de toutes ces lois contradictoires où sont les principes? où est le droit? où est l'intérêt public? A nos yeux, le gibier appartient légitimement au propriétaire du sol sur lequel il se trouve, puisque c'est lui qui le nourrit aux dépens de ses récoltes et de ses bois; il doit donc avoir le droit d'en disposer à son gré et de le chasser quand bon lui semble. C'était la doctrine de Mirabeau et de la loi de 1790, et nous doutons qu'on puisse arriver à la combattre avec succès, puisque les législateurs de 1844, usant d'un procédé parlementaire bien connu, ont cru devoir la proclamer très haut, tout en faisant voter des dispositions qui sont avec elle en contradiction absolue. Grâce aux interprétations des tribunaux, il est aujourd'hui généralement admis que le gibier, errant de sa nature et passant sans cesse d'un fonds sur un autre, est une *res nullius* dont le législateur a le droit de disposer. C'est là une perversion complète de principes. Le gibier est errant, c'est vrai : aussi n'est-il à moi qu'autant qu'il est chez moi et que je parviens à m'en e m parer. Dès qu'il passe chez mon voisin, mon droit sur lui disparaît; encore arrive-t-il parfois qu'il le suit même jusque-là, comme dans le cas où le propriétaire d'une forêt paie aux riverains les dommages que son gibier cause aux récoltes. Il nous paraît qu'on serait mal fondé à contester aux propriétaires de la forêt de Chantilly, par exemple, leur droit sur le gibier qui s'y trouve, quand, outre les dommages qu'ils supportent pour leur compte, ils ont chaque année 40 ou 50,000 francs à payer pour ceux qu'il a commis chez les voisins. Toute la nourriture étant à leur charge, c'est bien le moins qu'ils puissent jouir d'un produit dont ils font tous les frais. On admet à la rigueur qu'il en soit ainsi pour les grandes propriétés, mais on conteste qu'il puisse en être de même pour les petites, sur lesquelles les animaux ne stationnent pas. Pourquoi cette différence? Si le principe est vrai, il l'est, quelle que soit l'étendue des héritages, car la quantité de gibier est toujours à peu près proportionnelle à cette étendue.

On pouvait admettre avec les Romains que le gibier était une *res nullius* alors que la plupart des terres étaient incultes et n'avaient pas même de propriétaires. Errant sur de vastes espaces de landes et de forêts, les animaux sauvages se nourrissaient aux dépens de la communauté. Aujourd'hui qu'il n'y a pas un pouce de terrain qui n'appartienne à quelqu'un, état, commune ou particulier, dire que le gibier n'est à personne, c'est dire une énormité pour quiconque sait ce que c'est que la propriété. A l'époque où le roi se considérait comme le maître de tout son royaume, on admettait

qu'après avoir abandonné les produits du sol à ceux qui le cultivaient, il s'était réservé la chasse pour en jouir exclusivement. Une telle fiction n'est plus de mise. L'économie politique, plus révolutionnaire mille fois que les plus fougueux conventionnels, nous a appris que la propriété est le fruit du travail, qu'elle a son principe dans la nature humaine, et que ni le roi ni l'état n'ont rien à y voir. Tout au plus peuvent-ils lui demander un impôt, non pas à titre de redevance seigneuriale, mais en échange de services rendus et en vertu d'un contrat réciproque librement débattu. Le gibier qui se nourrit dans mon champ est donc à moi, bien à moi, et, décrétât-on vingt fois qu'il n'appartient à personne, je n'en aurais pas moins le droit de le tuer, car la loi ne peut m'obliger à nourrir des animaux qui sont à tout le monde et dont je ne suis pas seul à profiter.

Il faut remarquer en effet que, tout en empêchant le propriétaire de jouir de son gibier à sa guise, la loi lui laisse la faculté de le détruire. Elle s'oppose à ce que, s'il en avait envie, il puisse manger du chevreuil au mois d'août, mais elle ne peut mettre obstacle à ce qu'une fois la chasse ouverte il n'introduise chez lui tous les chasseurs du canton pour y tuer jusqu'à la dernière pièce. Si donc le propriétaire conserve du gibier, c'est parce qu'il y trouve son intérêt, non parce qu'il y est contraint par la loi, qui n'a de puissance que pour empêcher l'usage, et qui est désarmée pour empêcher l'abus.

On prétend que le retour à la loi de 1790 favoriserait le braconnage. En quoi donc? S'il est admis que le gibier appartient au propriétaire du sol qui le nourrit, le braconnier devient un voleur au même titre que celui qui vole des poules ou des moutons. C'est au contraire la loi actuelle qui est favorable au braconnage, en ce qu'elle fait supposer que, le gibier n'appartenant à personne, chacun a le droit de s'en emparer même chez autrui, et cette idée est si répandue que, même parmi les gens qui se piquent d'être honnêtes, il y en a bien peu qui se fassent le moindre scrupule de tirer, quand l'occasion s'en présente, une pièce dans le champ du voisin. Quand ils y seront directement intéressés, les propriétaires feront surveiller leurs biens, et au besoin formeront entre eux des associations contre le braconnage, ainsi qu'il en existe déjà quelques-unes. On craint que, si on les laisse maîtres chez eux, ils ne détruisent tout leur gibier, et que la société ne s'en trouve privée. Cette crainte n'est pas fondée, car il en est beaucoup qui font de grands sacrifices pour le conserver et le multiplier; nous en voyons un exemple dans les forêts de la liste civile, qui sont abondamment pourvues, quoiqu'elles ne soient pas soumises aux dispositions de la loi. En réalité, il n'y a de giboyeuses que les chasses gardées,

celles qui ne le sont pas sont toutes dépeuplées. Et d'ailleurs pourquoi vouloir forcer un propriétaire à garder des animaux dont il ne veut pas? Est-ce qu'il n'est pas le meilleur juge de ce qui lui convient, et que peut-on trouver à redire, s'il aime mieux conserver ses bois et ses récoltes? C'est surtout quand il veut opérer des destructions de lapins ou de grands animaux devenus nuisibles par le trop grand nombre que l'anomalie de la loi se manifeste, car ces destructions sont subordonnées à l'agrément des préfets, qui souvent les refusent ou les réglementent de façon à les rendre illusoires.

Lors même qu'on s'obstinerait à ne pas vouloir tenir compte des droits du propriétaire, il faut encore savoir quel but on s'est proposé en faisant la loi de 1844. On voit bien qu'elle est destinée à protéger le gibier; mais, quand on se demande pourquoi celui-ci a été jugé digne d'une protection spéciale, on en est réduit aux conjectures, et on ne saisit rien dans la discussion qui puisse vous éclairer. Quand on cherche en effet quels intérêts on a voulu sauvegarder, on n'en trouve que deux, l'agrément des chasseurs et l'alimentation publique. Pour ce qui est du premier, personne sans doute ne le jugera digne d'une protection particulière, personne ne pensera que le plaisir de 300,000 individus soit une chose assez importante pour motiver l'intervention de la loi et de la force publique qui la fait exécuter. Quand on songe que chaque année toute la machine administrative, depuis les ministres jusqu'aux moindres gendarmes et gardes champêtres, se met en branle pour arriver à ce résultat, on se demande si réellement il mérite cet honneur. D'ailleurs l'abrogation de cette loi et le retour au droit commun n'entraîneraient pas la suppression de la chasse, puisque les propriétaires seraient toujours libres, soit de s'y livrer personnellement sur leur propre fonds, soit de céder leur droit à d'autres. L'argument tiré de la nécessité de conserver le gibier pour les besoins de l'alimentation publique ne nous paraît pas plus sérieux, car, si la liberté des transactions est suffisante pour assurer la production du bétail ou de tout autre objet de consommation, on ne voit pas pourquoi elle serait impuissante quand il s'agit du gibier. Le jour où celui-ci vaudra ce qu'il coûte, il s'établira des parcs spéciaux qui approvisionneront le marché; or c'est là une industrie aujourd'hui impossible à exercer, puisque la vente est interdite au moment même où elle donnerait le plus de bénéfices. La loi porte ainsi une atteinte à la liberté de l'industrie, puisqu'elle empêche ceux qui le voudraient de s'adonner à l'élevage de certains animaux; elle met également obstacle aux transactions commerciales en s'opposant, pendant que la chasse est fermée chez nous, à ce qu'on se procure du gibier à l'étranger.

Remarquez d'ailleurs qu'aujourd'hui ce sont les braconniers seuls ou à peu près qui alimentent le marché, car, la chasse étant une chose de luxe, ceux qui s'y livrent ne vendent guère leur gibier; ils le consomment personnellement ou le distribuent à leurs amis. Si donc on en trouve à acheter, c'est aux braconniers qu'on le doit. Il n'est pas prouvé d'ailleurs que certains animaux, tels que les lapins, les lièvres, les cerfs, ne coûtent pas plus qu'ils ne valent, c'est-à-dire que, par les bois et les récoltes qu'ils mangent, ils ne constituent pas la société en perte. C'est donc aller contre l'intérêt général que d'en favoriser la multiplication, et de s'imaginer qu'on puisse par voie de réglementation créer des ressources sérieuses pour l'alimentation. C'est la liberté seule qui décidera les particuliers à établir des faisanderies et des parcs à gibier, où, ainsi qu'en Allemagne, celui-ci serait vendu comme viande de boucherie.

La loi de 1844 sur la chasse est une loi socialiste qui, comme la loi sur la pêche, a pour effet de désintéresser les propriétaires du genre de production qu'elle veut favoriser; elle n'a produit aucun des résultats qu'on attendait d'elle, car le gibier continue à disparaître partout où il n'est pas l'objet de soins constans. Il faut donc revenir aux principes de la loi de 1790, c'est-à-dire au droit commun, et laisser chacun maître de faire chez lui ce qui lui plaît. L'état et les communes continueront à louer leurs forêts aux conditions qui leur conviendront; quant aux particuliers, ils useront personnellement de leur droit ou le céderont dans les limites qu'il leur plaira de fixer, sans que personne ait à s'immiscer dans leurs affaires. Rien n'empêcherait d'ailleurs qu'on ne prît des mesures pour la conservation des oiseaux insectivores, car il s'agirait dans ce cas d'un intérêt agricole dont on ne saurait méconnaître l'importance. On entend souvent parler de liberté, mais bien peu de personnes comprennent qu'elle n'est pas autre chose que le droit de disposer de soi-même et de sa propriété. Au lieu de s'attacher à faire disparaître les entraves légales qui paralysent chacun de nos actes, on semble n'attacher d'importance qu'à la liberté politique, qui n'est après tout que la garantie de la liberté civile. C'est peut-être la marche inverse qu'il conviendrait d'adopter; c'est à poursuivre l'abolition des monopoles et des réglementations surannées que les vrais libéraux devraient employer leurs efforts, car c'est par là seulement qu'ils arriveront à l'affranchissement de l'individu, but suprême de la société.

J. Clavé.

WILLIAM PRESCOTT

SA VIE ET SES ŒUVRES

Life of Prescott, by George Ticknor, Boston.

Il y aura bientôt dix ans, une fin prématurée enlevait aux lettres et à son pays un des hommes qui ont le plus contribué à marquer dans la littérature du XIXe siècle la place du peuple américain. William Prescott, l'éminent historien, est mort à Boston le 28 janvier 1859, à peine au déclin de l'âge, dans la pleine vigueur de son talent, brusquememt interrompu au cours de ses plus importans travaux. Il laissait derrière lui une renommée qui s'étendait bien au-delà des frontières de sa patrie, et des œuvres de premier ordre, devenues populaires même à l'étranger; mais de lui-même, de sa personne, des efforts au prix desquels il avait acheté sa réputation, on savait jusqu'à présent peu de chose, en France du moins. On avait bien ouï parler des obstacles qu'une santé déplorable et une cécité presque absolue avaient jetés sur sa route. Lui-même, dans la préface d'un de ses principaux ouvrages, avait entretenu discrètement ses lecteurs de ses difficultés et de ses souffrances; mais à ces quelques lignes empreintes d'une mélancolie résignée se bornaient les renseignemens dont on était en possession. C'est d'aujourd'hui seulement que nous sommes mieux instruits. Un littérateur américain bien connu, M. George Ticknor, vient de nous donner une biographie scrupuleusement fidèle de celui qui a été pendant quarante ans son plus intime ami. Écrite d'une main qui semble encore trem-

blante d'émotion, cette narration nous mène depuis les premiers mois de l'enfance de Prescott jusqu'au jour de sa fin si soudaine avec un intérêt qui ne cesse pas un instant de s'accroître. Cet intérêt est dû à l'abondance des détails qui ont le charme de la vérité, au soin minutieux avec lequel l'ami nous fait pénétrer dans les replis de l'âme de son ami, et par-dessus tout à je ne sais quel souffle de tendresse qui anime ces pages consacrées au récit d'une simple et parfois douloureuse existence. Ce n'est pas, à vrai dire, dans l'abondance et l'imprévu des événemens qu'il faut chercher le véritable attrait de la vie de Prescott. Cette vie s'est écoulée tout entière dans l'enceinte de son cabinet, sur le seuil duquel il semble que les clameurs du dehors soient toujours venues expirer. Dans cette Amérique que notre ignorante imagination se représente involontairement comme si désordonnée, si bruyante, qui sitôt après sa mort devait être livrée aux horreurs de la guerre civile, le sort lui a ménagé une destinée dont le calme aurait fait envie à un moine du Mont-Cassin. Il a vécu pour le travail, il est mort en travaillant. Nous avons pensé cependant que dans le spectacle de l'indomptable énergie avec laquelle il a lutté contre sa triste infirmité, dans l'analyse de ses procédés habituels de composition, enfin et surtout peut-être dans l'étude de sa pure et noble nature, il y aurait quelque chose d'instructif et d'attachant. Grâce aux larges emprunts que nous ferons à l'ouvrage de M. Ticknor et grâce à la célébrité du nom de Prescott, nous espérons qu'on en voudra bien juger ainsi.

I.

William Hickling Prescott naquit à Salem, petite ville de la Nouvelle-Angleterre le 4 mai 1796 de William Prescott, avocat distingué, plus tard juge à Boston, et de Catherine Hickling, fille d'un commerçant du Massachusetts. La famille Prescott se vantait de descendre en ligne directe d'un de ces glorieux émigrans du XVIe siècle qui, sacrifiant leur patrie à leur foi, vinrent demander la liberté religieuse aux plages désertes du Nouveau-Monde. Les premiers ancêtres de l'historien furent, nous dit-on, des hommes énergiques et intelligens qui exercèrent une grande influence sur les destinées de la colonie naissante. Pareils souvenirs ne sont pas, à ce qu'il paraît, dans la démocratique Amérique chose tout à fait indifférente, et maintes fois le jeune William prêta l'oreille au récit des exploits accomplis par un de ses aïeux qui, marchant à l'encontre des Indiens sous l'abri d'une cotte de mailles, jetait par sa seule apparition la terreur dans leurs bandes inexpérimentées. Maintes fois aussi on célébra devant lui le rôle que son grand-père avait joué dans la

guerre de l'indépendance américaine, et l'on fit admirer à ses yeux enfantins le sabre porté par celui-ci à la glorieuse journée de *Bunker's Hill*. Peut-être faut-il expliquer par ces impressions premières le goût que Prescott conserva toujours à raconter les beaux faits d'armes et les grands coups d'épée. Nulle lecture ne causait chez lui autant d'enthousiasme que celle des romans de chevalerie. Au premier rang de ses préférences, le futur historien de Fernand Cortez mettait *Amadis de Gaule*, auquel il paya plus tard dans son premier ouvrage un tribut d'hommages moins enthousiastes peut-être, mais plus réfléchis. Bien différent au reste de ce qu'il devait être un jour, il aimait beaucoup mieux le plaisir que le travail, et montrait une aversion singulière pour tout ce qui ressemblait à un effort quelconque. Son admission au rang des *sophomores* de l'université d'Harvard ne modifia en rien ses habitudes d'oisiveté. Il ne paraît même pas qu'il ait su résister alors à toutes les tentations qui se pressaient sur sa route depuis qu'échappé à la surveillance des siens rien ne l'empêchait plus de se livrer aux entraînemens d'une nature ardente et d'un cœur passionné. Au moins son biographe nous dit-il que cette période fut la plus dangereuse de sa jeunesse, et que souvent plus tard, regardant en arrière, il y pensait avec regret. Un terrible accident qui devait avoir sur sa destinée une triste et considérable influence changea brusquement le cours de sa vie. Au milieu d'une bagarre d'écoliers, il reçut dans l'œil un morceau de pain lancé avec force et au hasard par un de ses amis. Ce coup funeste fut suivi d'une inflammation qui mit pendant plusieurs jours son existence en danger, et, quand il revint à la santé, son œil était irrévocablement perdu. Les longues semaines qu'il avait passées dans la nuit et le silence étaient propices aux sages réflexions, et il sortit de son long repos avec la ferme intention de racheter par un travail assidu l'oisiveté légère de ses premières années. Grâce à ses remarquables facultés, dont il n'avait pas fait grand emploi jusqu'à ce jour, il lui fut aisé d'y parvenir, et il obtint l'insigne honneur de terminer sa carrière universitaire par la lecture publique d'un poème en vers latins de sa composition dédié à l'espérance, poème qu'il s'efforça plus tard de retrouver parmi ses papiers de jeunesse, et dont il regretta toujours la perte.

L'espérance lui souriait en effet à cette époque de sa vie, alors qu'après de brillans succès, et dans toute la joie d'une santé rétablie, il quittait, non sans regrets toutefois, l'université. Il avait alors dix-neuf ans, et il commença, bien qu'avec assez peu de goût, à étudier le droit sous la direction de son père. Deux ans s'étaient écoulés depuis son accident, et il pouvait caresser l'espoir d'en être quitte pour une infirmité qui, chose singulière, était à peine

visible; mais l'illusion ne fut pas de longue durée. Une légère imprudence amena le retour de la terrible inflammation qui déjà avait mis ses jours en danger, et quand au bout de trois mois il lui fut permis de sortir de l'obscurité, ses yeux, son œil plutôt était en si mauvais état qu'à peine pouvait-il s'en servir pour lire une page ou écrire une lettre. Rien ne put le fortifier, ni un hiver passé aux Açores, ni un voyage en France, en Angleterre et en Italie, ni les prescriptions des chirurgiens les plus expérimentés de Londres et de Paris. Quand il revint à Boston après une absence de deux années, il y rapporta les mêmes souffrances, et fut forcé de s'astreindre aux mêmes précautions. Grande fut la déception de sa pauvre mère, qui s'était fait une fête de préparer pour lui une petite chambre blanche et gaie, ornée de tentures brillantes. La vue de ces vives couleurs lui causa d'intolérables souffrances, on fut obligé de peindre les murailles en vert et de draper les meubles d'étoffes foncées : heureux s'il avait suffi pour lui de pareils ménagemens! mais il se vit dans la nécessité de combiner son existence sinon tout à fait comme un aveugle, du moins comme un homme qui doit faire de ses yeux l'usage le moins fréquent possible. Ces premières années de jeunesse furent les plus douloureuses de la vie de William Prescott. Contraint par sa famille à étudier une science pour laquelle il se sentait aussi peu d'aptitude que de goût, combattu dans son penchant pour l'histoire et les lettres, arrêté dans ses travaux, quels qu'ils fussent, par la faiblesse de sa vue, il ne trouva de consolation et d'encouragement que dans une affection vigilante placée par bonheur auprès de lui. Un grand critique a remarqué qu'on rencontre souvent à côté des hommes distingués, dans leur jeunesse, une sœur, compagne intelligente et dévouée, confidente tendre et sûre, chez laquelle on aperçoit aussi quelques traces affaiblies du génie fraternel. Durant ces jours pénibles, Prescott fut assez heureux pour trouver cette compagne et cette confidente dans Élisabeth Prescott, qui, pleine pour son frère d'une respectueuse admiration, se crut trop heureuse de lui servir à la fois de lectrice et de secrétaire. Le frère et la sœur s'enfermaient ensemble pendant des journées entières, et tandis que Prescott, assis dans le coin de la muraille, le dos tourné à la lumière, prêtait une oreille attentive, l'infatigable Élisabeth lui lisait pendant six ou sept heures de suite des ouvrages d'histoire ou de poésie. Avec l'aide de cette complice discrète, Prescott s'enhardit même jusqu'à composer un article qu'il envoya avec le plus profond secret au directeur d'une revue très répandue aux États-Unis. Plus de deux semaines s'écoulèrent sans fâcheuses nouvelles de son envoi. Grande joie chez nos conspirateurs; déjà Prescott se tenait pour assuré du succès,

et déjà sa sœur croyait voir luire autour de son front l'auréole du grand écrivain, quand un beau jour on lui renvoya son manuscrit avec un refus sans miséricorde. Prescott endura l'affront avec une certaine philosophie, mais la douce Élisabeth en fut indignée.

Repoussé de ce côté, Prescott tenta de se frayer sa voie par un autre chemin. Il fonda en collaboration avec quelques jeunes amis, sous le nom de *Revue du Club*, un recueil périodique destiné à paraître à des intervalles irréguliers. Le premier numéro vit le jour en février 1820; mais, hélas! cette publication, ainsi que lui-même le racontait plaisamment, « tombant au milieu d'un monde affairé et qui avait autre chose en tête, » s'arrêta au quatrième numéro, faute d'abonnés, faute peut-être aussi de coopérateurs. Prescott n'avait cependant rien à se reprocher. Il avait fourni à la revue trois articles, dont deux nouvelles, l'une dans le genre sentimental, l'autre dans le genre historique. Ces nouvelles, qui n'ont pas été réimprimées dans la collection complète de ses œuvres, sont, à ce qu'il paraît, au-dessous de ce qu'on aurait le droit d'attendre, tant le don de représenter avec de vives couleurs des faits réels et le don d'inventer, de composer avec art des faits vraisemblables, tant l'imagination historique et l'imagination romanesque sont des dons de l'esprit distincts, souvent même incompatibles.

Ces légères mésaventures jetèrent Prescott dans un découragement passager. Il avait vingt-quatre ans, et le mauvais état de sa vue lui faisait perdre peu à peu l'espérance qu'il avait conservé jusque-là de pouvoir, comme son père, faire fortune au barreau. Il se serait assez volontiers résigné, si sa famille, dans l'idée fixe de lui trouver une carrière, n'avait nourri à son endroit toute sorte de projets, et n'eût tenté de lui imposer les occupations les plus contraires à ses goûts. Peu s'en fallut que le futur historien de Fernand Cortez ne fût contraint de tenir boutique. Il échappa à ce péril grâce à l'heureuse rencontre qu'il fit dans la société de Boston, où il avait commencé à reparaître, d'une jeune fille nommée Suzan Amory, héritière d'un riche commerçant mort depuis quelques années. Il tomba amoureux de cette gracieuse personne, et leur mariage fut conclu quelques mois plus tard. Cette union apportait à Prescott l'indépendance. Disons tout de suite qu'elle lui apporta mieux encore, et que Suzan Amory fut pour lui jusqu'au dernier jour de sa vie une compagne tendrement chérie. Pour le moment, les parens de Prescott, voyant son sort assuré, le laissèrent libre de suivre son inclination, et il prit la résolution de se faire homme de lettres.

Dans la laborieuse Amérique, il faut que tout le monde soit sérieusement quelque chose. Si vous ne voulez pas être commerçant,

soyez avocat; si vous ne voulez pas être avocat, soyez écrivain, mais alors que la littérature et le travail remplissent votre vie comme l'auraient remplie les affaires ou le droit. Ainsi l'entendait Prescott. Pour lui, la vie de l'homme de lettres était en quelque sorte un métier auquel il fallait se préparer comme à tout autre, et nous allons voir combien consciencieuse fut chez lui cette préparation. Poète lauréat de l'université d'Harvard, il aurait été en droit de croire que son éducation première, en ce qui concernait les classiques et la littérature anglaise, était un fonds suffisant, et que de ce côté-là du moins il n'avait pas besoin d'une nouvelle initiation. Il n'en jugea point ainsi, et à la date du 30 octobre 1821 il inscrivait sur son journal un programme de lectures où figuraient, à côté d'ouvrages sur la grammaire et le style, les prosateurs anglais et les classiques latins. Il eut le courage de remplir ce programme à la lettre, et on le vit feuilleter comme un écolier les ouvrages de rhétorique en usage dans les universités. Une fois cette tâche remplie, il résolut de s'adonner à l'étude des langues étrangères, embrassant dans ses projets, avec les littératures française et italienne, qu'il connaissait un peu, la littérature allemande, qu'il ne connaissait pas du tout, sans négliger toutefois de relire en même temps dans la traduction, si ses yeux ne pouvaient supporter la fatigue du texte original, ses vieux auteurs grecs. « Cela sera suffisant, ajoutait-t-il modestement, comme préparation générale. » L'espagnol, qui devait être plus tard la principale occupation de sa vie, n'entrait pas alors dans ses plans. Il consacra une année à la lecture des auteurs français depuis Froissart jusqu'à Chateaubriand, sans en goûter beaucoup aucun, et une année également à celle des auteurs italiens, dont il fut toujours grand admirateur. Une fois familiarisé avec l'italien, il entreprit l'allemand; mais sa volonté, si ferme qu'elle fût, échoua devant cette œuvre difficile. Jusque-là il avait pu, grâce à l'aide d'un secrétaire, venir à bout d'aussi vastes entreprises sans faire grand usage de ses yeux, qui du reste semblaient en train de se fortifier; mais il n'en pouvait être de même pour l'allemand. La première condition était de s'habituer à ces caractères gothiques qui lui étaient complétement inconnus, et sa vue n'était pas assez robuste pour la tâche qu'il lui imposa. Après quelques mois d'efforts inutiles, il abandonna l'allemand; mais ce ne fut pas sans un vif sentiment de regret et de tristesse. Pour la première fois son infirmité devenait pour lui, non plus une gêne, mais un obstacle complet, et il pouvait toucher du doigt les limites infranchissables que la faiblesse de son corps opposait à la force de sa volonté. A la suite de cette épreuve, il tomba dans un découragement profond qui eut sur ses travaux quotidiens

un rapide contre-coup. Comment il fut tiré de cet état de marasme intellectuel, c'est ce que mieux que personne M. Ticknor va nous dire, car il peut se vanter d'avoir su montrer à son ami sa véritable voie, et de l'avoir amené à l'entrée de la route qui devait le conduire si rapidement à la célébrité.

M. Ticknor est en fait de langues étrangères ce que nos voisins appellent *a distinguished scholar*. Il s'est spécialement occupé de la littérature espagnole, et il a publié une histoire de cette littérature qui l'a mis au rang des critiques les plus distingués de l'Amérique. A l'époque qui nous occupe, il venait de faire aux étudians de l'université d'Harvard une série de leçons sur ce sujet, et il se proposait de les réunir en volume. Pour distraire son ami triste et malade, il offrit de lui donner lecture de son manuscrit. La proposition fut acceptée; bientôt Prescott s'éprit de passion pour cette langue, et il résolut de remplacer l'étude de l'allemand par celle de l'espagnol. Sans perdre un instant, il emprunte à M. Ticknor grammaires, livres, dictionnaires. Par un singulier hasard, l'*Histoire de la conquête du Mexique* de Solis fut le premier ouvrage sur lequel il jeta les yeux. Au bout de quelques mois, il était déjà tellement maître de l'idiome qu'il écrivait à M. Ticknor des lettres en espagnol, dans lesquelles il appréciait la valeur littéraire des auteurs qu'il lisait. Au bout d'un an, ce nouveau cours d'études était terminé, et comme il avait besoin d'avoir toujours devant lui quelque vaste projet, comme il pouvait sans vanité se croire bien préparé, il commença de s'occuper sérieusement à chercher quelque sujet d'ouvrage. Il demeura longtemps incertain. L'Espagne lui apparaissait avec raison comme une mine inépuisable et à peine exploitée de travaux historiques; mais un scrupule de conscience l'arrêtait. Il craignait que des obstacles matériels ne l'empêchassent d'apporter à l'œuvre qu'il entreprendrait la mesure indispensable de soin et d'exactitude. L'ambition finit par l'emporter, et après quelques dernières hésitations il arrêta son dessein sur le règne de Ferdinand et d'Isabelle. Vingt ans après, en marge du journal où il avait consigné cette résolution, il écrivait au crayon : « heureux choix! »

Heureux choix sans doute, mais ne peut-on pas dire aussi singulier choix? N'est-il pas étrange de voir un démocrate et un protestant se faire l'historien bienveillant de deux souverains chez qui les traditions de la politique monarchique et catholique s'incarnent au moyen âge dans ce qu'elles ont de plus absolu? On le comprendrait mieux se consacrant à raconter, ainsi qu'il en avait eu un instant la pensée, les derniers jours de la république romaine et les derniers combats de la liberté contre le césarisme. Prescott n'en devait pas moins rester fidèle jusqu'à la fin à sa première in-

clination. Jusqu'à la fin, il devait célébrer les prouesses de cette grande et forte race espagnole, qui a soutenu partout une lutte désespérée en faveur des principes les plus opposés aux tendances et aux sympathies d'un citoyen du Nouveau-Monde, et les représentans les plus acerbes ou même les plus odieux de ces principes n'ont jamais trouvé en lui qu'un juge impartial et intelligent. Prescott n'est pas le seul exemple de cette singularité, et l'on sait avec quelle scrupuleuse équité un de ses compatriotes faisait naguère passer sous nos yeux une des époques les plus agitées de l'histoire d'Espagne, la révolte des Pays-Bas. N'en faut-il pas conclure que, pour raconter sans passion et sans parti-pris les querelles de notre vieille Europe, les enfans de la jeune Amérique ont comme une naturelle supériorité? Pour nous, ces luttes sont d'hier, la bataille est à peine gagnée; victorieux ou vaincu, personne n'est assez sûr de sa victoire ou de sa défaite pour ne pas préparer en secret les armes d'un nouveau combat. Pour eux au contraire, le fantôme d'un passé redoutable ne vient point hanter leur esprit; les regards qu'ils jettent en arrière ne réveillent aucun irritant souvenir, ils n'ont rien à craindre et rien à désirer. Quoi d'étonnant, s'ils ne s'enflamment point au récit de nos disputes sanglantes? Elles n'éveillent chez eux qu'un intérêt de curiosité, on pourrait dire d'archéologie, ils n'ont point de peine à les raconter sans s'émouvoir. Ce n'est pas là un des moindres avantages que leur donne sur nous la liberté entière et assurée dont ils jouissent. Plaise à Dieu que nous le partagions un jour avec eux!

Avant d'arriver au terme de son entreprise, Prescott devait connaître bien des épreuves et bien des souffrances. Durant ces trois dernières années, sa vue avait semblé se fortifier. Sans pouvoir jamais se passer complétement de l'aide d'un secrétaire, il en était arrivé cependant à pouvoir lire sans fatigue quelques heures par jour; mais cette amélioration ne devait pas être de longue durée. Par un triste et singulier hasard, ce fut une longue lettre écrite par lui à un de ses amis résidant en Espagne pour l'informer de sa résolution définitive et solliciter son concours qui détermina la rechute. Le lendemain même, il se vit contraint de s'enfermer de nouveau dans une chambre complétement fermée à la lumière, d'où il ne devait sortir au bout de quatre mois que pour y rentrer à de fréquens intervalles. Il était au plus fort de ses souffrances quand il reçut les premiers envois de l'ami auquel il s'était adressé. « J'étais-là, écrivait-il lui-même plus tard, au milieu de mes trésors transatlantiques, comme quelqu'un qui souffrirait de la faim au milieu de l'abondance. » Le besoin d'un secrétaire se faisait donc plus que jamais sentir. La chose était malaisée à trouver, car il fallait

un jeune homme familier avec l'espagnol et le français, deux langues, l'espagnol surtout, dans lesquelles les lettrés américains ne sont pas tous versés. Le résultat des premières recherches de Prescott étant resté infructueux, il essaya de se passer de cette aide. On aura peine à croire qu'il eut le courage de se faire lire sept volumes in-quarto en espagnol par quelqu'un qui n'en comprenait pas un mot. L'imagination s'effraie des prodigieux efforts de tête qu'il lui a fallu faire pour tirer quelque profit d'une lecture purement matérielle et probablement les trois quarts du temps inintelligible. Les amis de Prescott ne prenaient cependant pas leur parti de le voir si pauvrement secondé, et M. Ticknor, qui continuait d'être chargé du cours d'espagnol à l'université d'Harvard, finit par lui trouver parmi ses élèves un jeune homme à la fois capable et désireux de s'associer à ses travaux. Ce fut à partir du jour où Prescott connut M. James English qu'il commença véritablement l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*.

Ce premier obstacle franchi, il s'agissait pour Prescott de se familiariser avec les difficultés d'un travail en quelque sorte impersonnel. Pour y parvenir, il adopta certains procédés auxquels il devait rester fidèle jusqu'à la fin de sa vie. Le résultat auquel il est arrivé a été assez brillant pour qu'il ne soit pas sans intérêt de connaître la méthode qu'il a suivie. Un mot d'abord sur ses habitudes de vie et sur les précautions auxquelles il était obligé d'avoir recours pour ménager sa vue affaiblie. La pièce où il travaillait était éclairée par deux fenêtres. L'une des deux, située à l'un des coins de la chambre, était percée très haut dans la muraille. C'était par là qu'arrivait le jour, et le secrétaire de Prescott avait sa chaise et son bureau tout auprès. L'autre était au contraire couverte de trois rideaux de mousseline bleue superposés, se relevant chacun à l'aide d'un cordon différent. En face de cette fenêtre, le mur était caché par un grand paravent vert. Le bureau de Prescott, soigneusement préservé par un écran de la lueur du foyer, occupait le centre de la chambre. C'est là qu'il se plaçait lorsqu'il voulait entendre lire en prenant des notes. Il s'asseyait le dos tourné à la fenêtre, de façon que le jour qui tombait sur son papier fût un jour adouci, et qu'en levant la tête il reposât ses yeux sur la couleur verte du paravent. Quand au contraire il voulait lire lui-même (ce qu'il était bien rarement en état de faire), il approchait sa chaise de la fenêtre couverte de rideaux de mousseline, que, sans lever les yeux de son livre, il abaissait ou relevait sans cesse. Il était sensible aux moindres variations du ciel, et il ne passait pas un nuage sur le soleil sans qu'une modification quelconque dans la distribution de la lumière ne devînt nécessaire. Aussi connaissait-il les cordons de ses différens rideaux comme un matelot connaît le gréement de

son navire. Ses lectures n'étaient jamais bien longues. Au bout de peu de temps, il revenait à son bureau, et là, assis dans sa *rocking-chair*, un crayon à la main, tenant sur les genoux un ingénieux appareil appelé noctographe qui lui permettait d'écrire les yeux fermés, il passait de longues heures à écouter la voix monotone de son secrétaire, l'arrêtant à chaque instant pour prendre des notes ou pour mieux graver dans sa mémoire les faits dont l'importance le frappait.

C'est dans ce cabinet, où il semble qu'il devait être difficile d'entrer sans un sentiment de respectueuse émotion, que Prescott passait de longues et laborieuses journées, méthodiquement partagées entre les lectures auxquelles il prêtait l'oreille, et un travail solitaire, intérieur, dont son infirmité lui avait fait prendre l'habitude. Il se levait le matin de très bonne heure et commençait sa journée par une promenade à cheval. A dix heures, son secrétaire venait; il s'enfermait alors avec lui, et jusqu'à l'heure du goûter (c'est-à-dire jusque vers une heure) il prêtait l'oreille à ses lectures, prenant parfois lui-même le livre quand l'état de ses yeux le lui permettait, mais toujours pour un temps très court. A chaque passage qui attirait son attention, il disait à son secrétaire : Marquez cela, ou bien prenait lui-même des notes au moyen de l'appareil dont nous avons parlé. Après le goûter, il s'enfermait de nouveau dans son cabinet, mais seul cette fois, et il se livrait à ce travail intérieur dont nous parlions tout à l'heure. Il repassait dans son esprit les lectures qu'il venait d'entendre, méditait sur l'importance relative des faits qui venaient d'être portés à sa connaissance, faisait son choix entre ceux qui devaient trouver place dans son histoire et ceux qu'il lui semblait inutile de se rappeler, gravait profondément les premiers dans son incomparable mémoire, et laissait écouler les autres. Il appelait cela sa « digestion. » A six heures, son secrétaire revenait, et les lectures recommençaient jusqu'à huit. Il ne travaillait jamais après son dîner; seulement pendant la soirée sa femme, plus tard quelqu'un de ses enfans lui lisait les publications du jour ou même quelque ouvrage d'une intelligence facile et qui eût un rapport plus ou moins direct avec ses travaux. Quant à ses lectures sérieuses, à celles que lui avait faites son secrétaire durant l'après-midi, il les « digérait » le soir, la nuit, le matin pendant sa promenade à cheval, et quand le lendemain à dix heures il recommençait ses travaux, tout ce qu'il avait appris la veille demeurait rangé, classé dans sa tête jusqu'au jour où il lui faudrait mettre ces matériaux en œuvre.

Ce jour venu, il suspendait ses lectures et se livrait sans partage au travail de la composition. Ce travail était encore tout intérieur; c'était dans sa tête qu'il traçait son plan, qu'il maniait et remaniait

ses phrases, c'était à sa mémoire qu'il confiait le soin de les enchaîner ensemble. Tout moment lui était bon pour se livrer à ce labeur incessant de la pensée; il composait à chaque instant de la journée, en s'habillant, en mangeant, en attendant le sommeil dans son lit, mais principalement durant les longues promenades à cheval qui commençaient sa journée. Nulle part il ne sentait mieux venir l'inspiration. C'est ainsi qu'Alfieri composait les plus beaux vers de ses tragédies en parcourant d'un galop furieux les campagnes de Florence; toutefois il y avait entre eux cette différence, que l'illustre poète était un des premiers cavaliers de l'Europe, tandis que notre historien, bien qu'affectionnant des allures plus sages, revenait maintes fois à la maison démonté et meurtri. Il paraît au reste que cette habitude de travailler à cheval était une tradition de famille. Le père de Prescott en faisait autant. Il leur arrivait souvent de sortir le matin ensemble; mais comme chacun d'eux respectait le faible de l'autre, en quittant la maison le père tournait à droite, le fils à gauche, et ils ne se revoyaient plus de la promenade. Il était rare que le temps consacré par Prescott à la méditation excédât deux ou trois jours. Une fois qu'il avait bien son chapitre dans la tête, il revenait à son bureau, et tantôt écrivant, quand l'état de ses yeux lui permettait de le faire, tantôt dictant, il se mettait à l'œuvre. Si l'inspiration tardait un peu à venir, son remède extrême, surtout quand il s'agissait de quelque bataille à raconter, était de fredonner une romance favorite qui commençait par ces mots : « Oh! rendez-moi seulement mon coursier arabe. » Toutefois il était rare qu'il eût besoin d'avoir recours à ces moyens désespérés, et le plus souvent il dictait ou écrivait couramment la valeur de cinquante ou soixante pages sans hésitation, sans temps d'arrêt, comme s'il eût récité une leçon apprise par cœur. A la fin de sa vie, il se plaignait de ne pouvoir retenir dans sa tête plus de quarante pages à la fois. Il se faisait lire ensuite ce qu'il avait écrit, et alors commençait un travail de minutieuse correction, travail qui consistait presque toujours pour lui à raccourcir, à élaguer, à tempérer; puis il laissait de côté le chapitre terminé et passait à un autre, se réservant d'y revenir encore une ou plusieurs fois avant de livrer l'ouvrage à l'impression.

Quant à sa conscience comme écrivain, quant à l'exactitude et la profondeur de ses recherches, quant à l'esprit méthodique avec lequel il dirigeait ses études, il nous suffira, pour en donner une idée, de revenir à l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*, et de dire qu'il ne crut pas seulement devoir comprendre dans ses lectures tous les ouvrages français, anglais, espagnols, qui pouvaient avoir un rapport plus ou moins direct avec l'objet de ses travaux, mais qu'il eut la gloire de déchiffrer le premier des manuscrits inconnus aux éru-

dits espagnols eux-mêmes, et il paraît que ce n'était pas toujours chose facile. Bien des années après, son secrétaire parlait encore avec horreur de la chronique d'un certain Bernaldez, que Prescott considérait comme une précieuse trouvaille, mais dont son jeune lecteur était loin d'avoir gardé d'aussi bons souvenirs. « Ce vieux grimoire, disait-il plus tard, était mon plus grand ennemi, et je n'oublierai jamais les heures que j'ai passées à le lire et le relire à M. Prescott. J'avais bien de la peine dans les commencemens à déchiffrer cette écriture, et je faisais tellement de fautes que je ne sais comment il arrivait à me comprendre; mais jamais il ne témoignait aucune impatience. » Certains chapitres, entre autres celui sur la civilisation des Arabes, coûtèrent à Prescott sept mois de travail. A ce compte, on ne s'étonnera pas qu'il ait mis sept ans à écrire l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*. Si l'on ajoute à cela trois années d'études préparatoires, ce furent dix années, les meilleures de sa vie, comme il le disait plus tard, qu'il consacra à cet important ouvrage.

Chose étrange, loin de ressentir un empressement bien naturel à recueillir les fruits d'un aussi rude labeur, Prescott eut au contraire quelques doutes sur l'opportunité de la publication de ses trois volumes. Il consulta son père. « Celui qui, après avoir écrit un livre, ne le publie pas est un poltron, » répliqua l'austère vieillard. Cette rude réponse mit fin aux hésitations de Prescott. L'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle* parut dans les derniers jours de l'année 1838. Le petit monde littéraire de Boston l'attendait avec une grande impatience. Prescott s'était déjà fait une sorte de réputation dans cette ville par quelques articles de revue. Il y était personnellement très aimé, et de plus tout le monde se demandait avec curiosité comment, dans une œuvre d'aussi longue haleine, il avait pu triompher des difficultés que lui opposait son infirmité bien connue. En quelques jours, cinq cents exemplaires furent enlevés, et au bout de quatre ou cinq semaines la première édition fut complétement épuisée. La mode, ce puissant auxiliaire du succès, s'en était mêlée dès le premier moment, et l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle* était sur-le-champ devenue à Boston le présent *fashionable* de nouvelle année. L'éditeur reçut des demandes d'envoi de tous les coins de l'Amérique, et en peu de mois il vendit plus d'exemplaires que d'après les termes d'un contrat conclu pour cinq années il n'avait le droit d'en tirer. Les recueils littéraires étaient remplis des articles les plus élogieux. On en vint bientôt à se disputer sur le lieu de la naissance de l'auteur, et, un journal ayant avancé qu'il était né à Boston, la feuille publique de Salem protesta vivement contre cette prétention mal fondée. Enfin, pour comble de gloire, un prédicateur annonçait à Prescott l'intention de prendre sa vie, son in-

firmité, les difficultés qu'il avait eu à vaincre, son énergie et la récompense qu'il avait reçue pour sujet de son prochain sermon.

Cette histoire dont un pareil enthousiasme saluait l'apparition est certainement un ouvrage d'un grand mérite. Prescott y déploie une merveilleuse aptitude à saisir et à mettre en relief le trait saillant des divers personnages autour desquels l'intérêt se concentre, la douceur virile d'Isabelle, l'habileté terre-à-terre de Ferdinand, le génie naïf de Colomb, l'humeur intraitable de Ximenès. Enfin il faut reconnaître l'heureux effet de certains épisodes qui se développent au milieu du cadre un peu resserré du livre, comme dans un paysage obscur se détache un endroit frappé par un rayon de soleil; mais en faisant l'éloge nous avons du même coup fait la critique. Une bonne histoire ne doit point avoir, selon nous, d'épisodes. Il ne faut pas que l'auteur, s'abandonnant complaisamment à ses préférences, donne à telle portion de son récit une étendue et un soin démesurés, sauf à rétablir l'équilibre en raccourcissant arbitrairement ou en négligeant telle autre. Sans doute il n'est pas possible qu'un long récit conserve depuis le commencement jusqu'à la fin un intérêt toujours égal. Les événemens ont leur caractère, on pourrait dire leur personnalité, indépendamment de celui qui les raconte; mais il faut que ces inégalités de l'intérêt soient le fait de l'histoire et non le fait de l'historien. Un peintre peut dessiner d'une main plus savante, peindre de couleurs plus brillantes les figures situées au premier plan d'un tableau, et tracer avec un crayon moins soigneux, revêtir de teintes plus ternes celles qui sont destinées à se perdre dans l'éloignement de la perspective. L'historien n'a pas cette licence. Il est bien plutôt semblable à l'architecte, à qui on ne pardonnerait pas de ciseler profondément telle pierre d'une façade, et de laisser à l'état fruste les autres. Une œuvre d'histoire est comme un monument; la proportion, l'harmonie, en sont les impérieuses lois. Si on viole ces lois, on peut arriver à des beautés, on n'arrivera pas à la beauté.

Peut-être Prescott ne s'est-il pas assez souvenu de ces éternels principes. Hâtons-nous de dire que le sujet dont il s'occupait prêtait singulièrement à l'erreur dans laquelle il est tombé. La période dont il entreprenait de donner l'histoire embrasse plus de cent années, et cent années remplies peut-être des plus grands événemens dont l'Espagne ait été le théâtre. Au dedans, après une longue période de guerres civiles, une brusque transformation s'opère dans sa constitution, et elle cesse d'être une expression géographique servant à désigner la péninsule comprise entre les Pyrénées et le détroit de Gibraltar, pour devenir la nation une et redoutable dont les monarques devaient pendant un siècle faire trembler l'Europe. A côté de ce mouvement national, une grande révolution po-

litique s'accomplit dans son sein. La couronne, s'appuyant sur les cortès, brise et réduit au rôle de courtisans ces orgueilleux seigneurs de Castille et d'Aragon qui forment encore aujourd'hui l'aristocratie la plus fermée de l'Europe. Dix ans suffisent à Ferdinand et à Isabelle pour arriver à ce résultat, que la politique constante de nos rois depuis Louis VI jusqu'à Louis XI avait vainement poursuivi. Au dehors, les armées espagnoles sont toujours en campagne : elles luttent avec la France dans les plaines du Roussillon et sur les bords du Garigliano; elles chassent de l'Espagne les sectateurs du Coran, et, franchissant le détroit, vont porter la guerre jusque sur leur territoire.

Les étroites limites dans lesquelles il entendait se renfermer ne permettaient pas à Prescott de mesurer d'après leur importance historique la place qu'il donnait à chacun de ces grands faits. Aussi, dans la crainte que son ouvrage n'eût d'autre mérite que celui d'une exposition claire, judicieuse, méthodique, des événemens principaux d'une époque importante, il a fait choix, comme nous le disions tout à l'heure, d'un certain nombre d'épisodes dans le développement desquels il s'est complu. Les guerres avec les Arabes et la conquête de Grenade dans la première partie, les luttes avec la France et les exploits de Gonzalve de Cordoue dans la seconde, tiennent une place qu'on a peine à vouloir moins grande, car ce sont les plus belles pages du livre, mais qu'on ne saurait cependant s'empêcher de reconnaître pour exagérée. On paie ensuite le plaisir qu'on a goûté en sentant l'intérêt languir et l'attention se distraire à la lecture de certains chapitres où des incidens d'une véritable importance sont racontés avec trop de brièveté. En prenant son parti d'allonger un peu son œuvre, tout en remontant peut-être un peu moins loin en arrière, en sachant ajouter et en sachant retrancher, Prescott aurait pu faire de l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle* une de ces œuvres achevées qui défient la critique et demeurent comme des modèles. Ses compatriotes, on l'a vu, n'y trouvaient rien à redire; mais pour nous, qui savons ce qu'il était capable de faire, nous croyons lui rendre hommage en nous montrant un peu plus sévère.

II.

L'éclatant succès de son premier ouvrage eut, comme on peut penser, pour résultat d'affermir Prescott dans sa vocation et de montrer à sa famille comme à lui-même qu'il ne s'était pas trompé. A partir de la publication de *Ferdinand et Isabelle*, il est bien véritablement un homme de lettres. Il ne vit plus que pour le travail, pour l'histoire, pour le passé. Sa vie s'écoule dans une paisible

uniformité; la publication successive de ses divers ouvrages et quelques-unes de ces épreuves inévitables dont l'existence la plus heureuse est traversée en marquent seules les étapes. Parmi ces épreuves se place au premier rang la perte de l'aînée de ses enfans, une petite fille de quatre ans, sa favorite entre toutes. « Jamais je ne pourrai souffrir tout ce que j'ai souffert alors, écrivait-il quinze ans plus tard, et je ne crois pas qu'il soit possible de verser deux fois des larmes aussi amères. » Cette mort tourna son esprit vers des pensées d'un ordre plus élevé et plus sérieux encore que ses occupations ordinaires. Elle fut pour lui l'occasion de vérifier la solidité de ses croyances chrétiennes et de chercher à sa foi un fondement plus solide que des traditions d'enfance. Il poursuivit ce travail avec la même conscience, la même recherche impartiale de la vérité qu'il apportait dans ses études historiques, faisant dans ses lectures la part égale aux adversaires et aux partisans de la religion révélée, opposant Hume à Butler et Gibbon à Paley. Le premier fruit de ses études fut de l'affermir dans les convictions de la philosophie déiste. Il conclut ensuite à l'authenticité des Écritures et à la supériorité du christianisme comme doctrine morale; mais il fut en même temps amené, nous dit M. Ticknor, « à rejeter délibérément les doctrines communément appelées orthodoxes, dont il ne trouvait trace ni dans les Évangiles ni dans le reste du Nouveau-Testament. » Cette assertion de M. Ticknor nous est au reste confirmée par une lettre de Prescott, dans laquelle nous trouvons les lignes suivantes : « J'ai grandement choqué une dame en lui disant que j'étais unitarien. Ce mot est en abomination ici (en Angleterre) à l'égal du nom de juif, de mahométan, d'infidèle ou de pire encore, car on considère un unitarien comme un loup au milieu des brebis. » Ainsi Prescott était un disciple de cette forme nouvelle ou plutôt renouvelée du christianisme que, depuis le commencement du siècle, l'éloquence et les vertus de Channing popularisaient en Amérique. Il ne paraît pas toutefois qu'il ait jamais adhéré à l'unitarianisme d'une façon bien ferme, ni connu ce repos de l'âme qu'on éprouve à sentir ses doctrines assises sur une base inébranlable. Huit ans plus tard, l'inquiétude de son esprit devait le provoquer à de nouvelles recherches. Ce second examen l'éloigna davantage encore des doctrines orthodoxes; mais il ne trouva pas au bout de ses travaux la tranquillité d'esprit après laquelle il soupirait. « La polémique et la critique religieuses, écrivait-il, au lieu d'asseoir les principes et d'éclaircir les doutes, ne sont bonnes qu'à ébranler les uns et à multiplier les autres. Vivre suivant l'honnêteté, agir suivant l'équité, craindre et aimer Dieu, aimer son prochain comme soi-même, voilà la vraie religion. Je m'attacherai donc aux grandes vérités morales enseignées par le christianisme, me contentant pour le reste d'at-

tendre les enseignemens de la mort et d'adorer Dieu. » Si au point de vue orthodoxe Prescott n'était qu'à demi et imparfaitement chrétien, il l'était profondément au point de vue moral par sa manière de vivre et par sa sollicitude constante pour le perfectionnement de son âme. Il était scrupuleux à l'excès; sa conscience délicate se tenait toujours en éveil, et la liberté de l'esprit ne nuisait en rien chez lui à la sévérité de la discipline intérieure. Pour triompher des tentations auxquelles il se reprochait sans cesse de succomber, il avait recours à un système de résolutions qui était chez lui une habitude très ancienne, remontant aux premières années de sa vie d'université. Il avait même trouvé un singulier remède à ses défaillances et une singulière sanction aux lois qu'il s'imposait. Quand il avait inscrit sur son journal une résolution, il ouvrait un pari avec un de ses amis : si un certain délai s'accomplissait sans qu'il y eût manqué, son ami versait la somme convenue; sinon, c'était lui qui payait l'amende. Ce qu'il y avait d'étrange, c'est qu'à Prescott seul revenait le droit de décider quel était le gagnant et le perdant dans ce mystérieux marché. Bien souvent il venait trouver son ami, et versait silencieusement entre ses mains une somme plus ou moins considérable, ou bien au contraire il réclamait de lui avec un rire satisfait le paiement d'une vingtaine de dollars, sans que celui-ci sût jamais ce qui lui valait cette aubaine ou ce petit désagrément. Inutile de dire que Prescott était beaucoup plus souvent perdant que gagnant, ce qui fait plus d'honneur à sa délicatesse qu'à sa volonté.

Cette réglementation minutieuse de la vie morale ne faisait guère au reste chez Prescott que reproduire la stricte réglementation de la vie matérielle. L'état toujours chancelant de sa santé l'avait condamné à une régularité dans sa manière de vivre qui, vers la fin, devait s'empreindre de quelques bizarreries. Il avait peu à peu introduit dans son existence une sorte d'élément automatique dont tous ceux qui l'approchaient étaient frappés. « Je ne pouvais m'empêcher de craindre, nous dit un de ses secrétaires, tant il était systématique et tant il faisait toute chose par règle et par compas, qu'il ne finît par devenir une sorte de machine et de pendule, incapable d'aspirer à la renommée et à la gloire. » Grâce à Dieu, les manies de notre historien ne l'entraînèrent pas jusque-là, et l'inflexibilité de ses habitudes ne l'empêchait pas d'apporter dans ses relations sociales beaucoup d'abandon et de cordialité. Il aimait le monde et dans une certaine mesure le plaisir, prenant part à la conversation avec beaucoup de gaîté, entendant fort bien la plaisanterie, et étant même sujet à des accès d'un rire inextinguible dont il n'était pas toujours maître de modérer les éclats. Cette facilité d'humeur, jointe à une bonté exquise, l'avait rendu très populaire à Boston.

Aussi n'était-il personne dont on attendît avec autant d'impatience l'arrivée quand il s'était annoncé quelque part, personne qui laissât derrière lui un plus grand vide quand au coup de dix heures il disparaissait sans bruit.

A en croire Prescott sur parole, un des défauts contre lequel il avait le plus de mal à lutter était une propension constante à la paresse et au découragement. A qui lit sa biographie de l'œil le plus attentif, il est difficile cependant d'apercevoir à quel moment il s'est adonné à ce penchant et quel espace remplissent ces accès de découragement. C'est ainsi que quatre mois à peine après la publication de *Ferdinand et Isabelle*, c'est-à-dire au printemps de 1839, nous le voyons écrire en Espagne pour obtenir l'envoi de documens relatifs à l'histoire de la conquête du Mexique, et, plein d'ardeur pour ce nouveau sujet, commencer un vaste cours de lectures générales et préparatoires. Grande fut sa joie quand arrivèrent d'Espagne les précieuses caisses de manuscrits qu'il avait demandés, et il s'occupait avec ardeur d'en dépouiller le contenu quand un nouveau contre-temps d'une nature bien différente de ceux qu'il avait traversés jusque-là vint l'interrompre au milieu de ses travaux, et faillit lui faire abandonner à jamais son dessein.

L'Amérique comptait alors au nombre de ses littérateurs les plus distingués le romancier-historien Washington Irving, plus connu en France par les compositions gracieuses du *Sketch Book* que par ses autres travaux plus sérieux, la *Vie de Colomb* et la *Chronique de Grenade*, dont la publication avait précédé celle de *Ferdinand et Isabelle*. Il semble qu'une fatalité contrariante se soit toujours appliquée à diriger vers les mêmes sujets l'attention de ces deux écrivains. Prescott était absorbé depuis un an déjà dans l'*Histoire de la conquête du Mexique* quand il apprit d'un ami commun que Washington Irving l'avait devancé dans cette voie. Cet ami lui donnait bien l'assurance qu'à la nouvelle de cette rivalité Irving avait protesté de sa répugnance à entrer ainsi en lutte avec l'historien de Ferdinand et d'Isabelle, et qu'il avait annoncé l'intention de lui abandonner le terrain sur lequel ils avaient mis le pied tous deux en même temps; mais le moyen d'entreprendre une œuvre d'une aussi longue haleine sur des renseignemens aussi vagues? Dans cette délicate conjoncture, Prescott prit le seul parti digne de lui, digne aussi, on va le voir, de l'homme auquel il avait affaire, celui de s'expliquer franchement avec Irving. Un échange de lettres courtoises eut lieu, lettres qui pour l'honneur de tous deux vaudraient la peine d'être citées ici en entier. Dans cette correspondance, Washington Irving donnait acte à Prescott de l'abandon définitif qu'il faisait en sa faveur du sujet disputé. Peut-être Prescott eût-il de moins bon cœur accepté cet abandon, s'il eût pu

savoir du même coup combien il était pénible à son rival. « Quand j'ai fait ce sacrifice à M. Prescott, écrivait bien des années après Washington Irving, c'était mon pain en quelque sorte que je lui sacrifiais, car je comptais sur le profit que je retirerais de cet ouvrage pour refaire un peu mes finances délabrées. Ma situation de fortune aurait été transformée. Néanmoins je ne regrette pas ce que j'ai fait. »

L'esprit tranquille de ce côté, Prescott se remit à l'ouvrage avec plus d'ardeur que jamais, persévérant dans la méthode qu'il avait suivie durant la composition de *Ferdinand et Isabelle*. Les difficultés qu'il avait à vaincre étaient d'ailleurs loin d'être aussi grandes. Aussi l'ouvrage fut-il terminé au bout de cinq années. L'*Histoire de la conquête du Mexique* parut le 6 décembre 1843. On sait le succès universel qu'elle a obtenu. Cette histoire est devenue un ouvrage classique dans la littérature américaine, et on peut dire dans la littérature du siècle. Elle a du reste la singulière bonne fortune de satisfaire à l'une des conditions que les arbitres du goût proclamaient jadis indispensables au succès et à la perfection d'œuvres d'un autre genre. On est bien revenu aujourd'hui de la règle des trois unités, et nos auteurs modernes, qui n'étudient guère Aristote, ne se soucient pas beaucoup non plus de savoir si leurs pièces auraient plu à Scudéri. Il est cependant une règle dont toutes leurs hardiesses ne sauraient affranchir les écrivains de nos jours, parce qu'au lieu d'être un précepte d'école elle a toute la force d'une loi de l'art : c'est l'unité d'objet. Cette unité est la loi du poète tragique ou comique, elle est la loi du romancier ; elle est aussi dans une certaine mesure la loi de l'historien. Seulement c'est affaire à lui d'y arriver à force d'habileté, en rattachant avec persévérance à une pensée dominante les fils épars des événemens. Il est bien rare qu'il trouve sur ce point sa besogne toute faite, et qu'il puisse, sans rien sacrifier de la vérité, arriver à égaler cette unité artificielle qu'on est en droit d'exiger rigoureusement dans le domaine de la fiction. Prescott s'est trouvé sous ce rapport merveilleusement secondé par son sujet. L'entreprise qu'il racontait n'avait qu'un héros, Fernand Cortez, elle n'avait qu'un objet, la prise de Mexico. Une fois la capitale des Aztecs tombée, la conquête est finie. Pendant toute la durée de l'expédition, l'intérêt se concentre autour d'un seul homme, et l'action tend vers un seul but. Nous ne connaissons pas beaucoup d'exemples d'une histoire réunissant ainsi en elle les conditions d'une œuvre d'imagination. Ces apparences faciles ne laissent pas cependant de cacher quelques écueils. L'héroïque invraisemblance et le caractère véritablement épique de cette campagne dirigée par une poignée d'hommes contre un empire immense rappelaient trop les chroniques de la chevalerie errante et la légende de Roland

pour que la moindre exagération de couleurs, le moindre éclat de ton n'eût pas refroidi l'intérêt en jetant l'esprit dans une certaine défiance. Prescott a vu le danger, et s'est soigneusement préoccupé de l'éviter. Peut-être devons-nous à cette préoccupation l'étude approfondie sur la civilisation antérieure du Mexique qui ouvre le premier volume. Cette étude, qui, tout en mettant la curiosité en éveil, dirige en même temps l'esprit vers les plus graves problèmes, suffirait à elle seule pour donner à l'*Histoire de la conquête du Mexique* le caractère d'une œuvre de science historique; mais où triomphe véritablement la manière à la fois sobre et habile de Prescott, c'est dans le soin qu'il prend de ne pas faire à la portion guerrière de son récit une place trop grande, de ne pas se complaire uniquement dans les descriptions et les combats, de ne pas laisser dans l'ombre le caractère semi-religieux dont leur expédition se revêtait aux yeux des Espagnols. Sans cesse il met en relief ce côté saisissant et vraiment original de l'aventure tentée par Fernand Cortez. Aussi en a-t-il été récompensé, et aucune page de son livre ne le cède en intérêt à celles où nous voyons Cortez tantôt s'acharnant au péril de sa vie à la destruction des idoles et tout prêt, comme Polyeucte,

A mourir dans leur temple ou les y terrasser,

tantôt s'obstinant, en dépit des protestations du sage frère Olméida, à faire administrer le baptême à deux ou trois mille malheureux à peine remis de l'épouvante que leur avaient causée la vue des chevaux et le bruit du canon, tantôt, pour faire arriver aux oreilles des infidèles les purs et sévères préceptes de la doctrine évangélique, se servant de l'intermédiaire d'une jeune Indienne convertie, dont il ne paraît pas que lui-même ait eu le courage de repousser la tendresse passionnée. Si l'on ajoute à cela des récits de combats qui rappellent ceux de l'*Iliade*, des descriptions qui font penser aux *Martyrs*, l'on comprend que l'*Histoire de la conquête du Mexique* tienne le premier rang dans la littérature américaine, et l'on est forcé de convenir que dans notre vieille Europe il n'est pas aisé de trouver un ouvrage du même genre qu'on puisse de propos délibéré mettre au-dessus.

Bien peu de temps après l'*Histoire de la conquête du Mexique* dans la chronologie de la vie de Prescott, bien loin en arrière à considérer le rang qu'elle mérite de tenir dans ses œuvres, vient l'*Histoire de la conquête du Pérou*. Cette histoire est inférieure de tout point à la précédente, moins peut-être à raison de la manière dont le sujet a été traité qu'à raison du sujet lui-même et de la différence dans l'intérêt que les deux expéditions et les héros des deux

conquêtes sont de nature à inspirer. Nous n'aurions donc point à nous y arrêter, si elle n'avait pour nous un mérite spécial, celui de nous donner à connaître ou plutôt à deviner les sentimens véritables de Prescott sur une question bien grave, la plus grave qui depuis la guerre de l'indépendance ait été agitée de l'autre côté de l'Atlantique, sur l'abolition de l'esclavage. Tout le monde sait de quelles cruautés les conquérans espagnols du XVIe siècle se rendirent coupables à l'égard des Indiens, principalement au Pérou, et de quel poids le joug de l'esclavage pesa sur les malheureux Incas. Tout le monde sait aussi les généreux efforts de Las Cases pour adoucir leurs souffrances et pour faire proclamer le principe de leur indépendance. L'un des principaux épisodes qu'avait à raconter Prescott était l'histoire de la terrible révolte provoquée par la publication d'une série d'ordonnances du conseil des Indes, rendues sous l'inspiration de Las Cases, et qui, sans garder peut-être tous les ménagemens nécessaires, devaient conduire les Indiens à la liberté dans un temps plus ou moins long. Prescott ne pouvait donc échapper à la nécessité d'apprécier ces ordonnances, et de raconter en même temps la fin tragique de celui à qui le gouvernement espagnol confia la dangereuse mission de les mettre en pratique, un certain Blasco Nunez, homme énergique et courageux, mais qui, augmentant par son caractère altier les difficultés de sa tâche, finit par succomber sous le poids de sa généreuse tentative. On s'attend qu'en faisant tout au plus des réserves quant à l'opportunité de ces ordonnances et quant à la conduite de Nunez, Prescott va au moins rendre hommage à la noblesse de l'entreprise et pousser comme un cri de joie en voyant les principes de la liberté humaine proclamés hautement pour la première fois sur le sol américain. Bien loin de là, il n'a que blâme pour le conseil des Indes, pour Las Cases, auteur de ces ordonnances. Quant à Blasco Nunez, ce premier martyr de la cause abolitioniste, c'est à peine s'il trouve en sa faveur quelques paroles de sympathie qu'il se hâte de racheter par les plus amères critiques. N'en soyons pas trop surpris. A l'époque où écrivait Prescott, il fallait même dans les pays du nord un grand courage moral pour professer ouvertement les doctrines abolitionistes. Il n'y avait guère plus de dix ans que la ville de Boston avait été témoin de scènes de désordres occasionnées par une propagande antiesclavagiste peut-être un peu imprudente, et depuis ce moment, par une convention tacite, on gardait le silence sur cette redoutable question. C'est donc à la crainte de soulever une tempête autour de son livre et d'être soupçonné de connivence avec une secte discréditée qu'il est juste, selon nous, d'attribuer la réserve de Prescott au sujet des ordonnances et la sévérité de son jugement sur le malheureux Nunez. La vérité est que, tout en déplorant sincèrement

ce que dans d'autres passages de ses écrits il appelle constamment la peste de l'esclavage, il était surtout frappé du danger qu'il y aurait à marcher trop vite en besogne. Cette crainte le poussait même à ressentir une certaine impatience contre les philanthropes dont le zèle ne pouvait se résigner à voir l'affranchissement des nègres remis à une aussi lointaine échéance, et il en voulait un peu à ceux qui se préoccupaient trop constamment de ce problème. « Lorsqu'un *Yankee*, écrit-il quelque part, fait son apparition dans un cercle de Londres, la première question qu'on lui adresse, c'est : êtes-vous pour ou contre l'esclavage? et on règle sa conduite avec lui en conséquence. Quand un Anglais, met le pied sur notre sol, ne trouverait-il pas étrange qu'on lui demandât : Êtes-vous, oui ou non, d'avis de faire avaler de l'opium aux Chinois? comme s'il y avait là moralement et socialement une pierre de touche à consulter pour rompre avec lui ou lui faire fête. » Ainsi Prescott ne semble même pas avoir compris combien profonde est la répulsion que doit inspirer l'esclavage, et combien naturellement cette répulsion rejaillit sur ses partisans. C'est surtout ce ton léger et indifférent qu'on serait en droit de lui reprocher plutôt que ses hésitations sur le remède à apporter au fléau, plutôt que la timidité qui lui faisait préférer un mal présent et connu à un avenir incertain et plein de périls.

Peut-être aussi ces opinions qui nous contristent s'expliquent-elles chez Prescott par la fidélité qu'il se croyait tenu de garder à un certain ensemble de doctrines sociales et politiques. Prescott était loin cependant d'être ce qu'on appelle un homme politique. Bien plus, il avait de la vie publique, de ses émotions, de ses orages, une sorte de crainte bien rare chez un Anglo-Saxon. « Il prenait peu d'intérêt, nous dit M. Ticknor, aux querelles passagères des partis qui de ce temps divisaient et agitaient l'Amérique. Il les considérait comme un élément de désordre dans le cours paisible et studieux de sa vie, et un pareil élément, quelle qu'en fût la nature, de quelque côté qu'il vînt, était toujours repoussé par lui avec une appréhension singulière, désireux qu'il était en toute circonstance d'assurer à son esprit la tranquillité heureuse dont sa nature ne pouvait se passer, et qu'il considérait comme indispensable à la continuation de ses travaux. » Dans ses relations avec les principaux hommes d'état de son pays, on retrouve la trace de ce dédain mêlé de crainte. C'est ainsi qu'il écrit à Bancroft, ex-vice-président de la république et auteur d'une histoire bien connue des États-Unis : « Comment pouvez-vous rester en coquetterie avec une virago aussi turbulente que la politique, quand la glorieuse muse de l'histoire ouvre les bras pour vous recevoir? Je ne peux pas dire que je comprenne la fascination qu'exerce une telle maîtresse, ce qui, je suppose, vous inspirera pour moi la plus profonde

commisération. » S'il répugnait à Prescott de prendre une part active aux luttes de la vie publique, il était impossible cependant que sa haute intelligence en méconnût complétement l'intérêt. Aussi avait-il ses préférences, préférences très décidées, dans lesquelles il ne varia jamais. Autant par tradition que par inclination naturelle il appartenait au parti conservateur. Qu'est-ce au juste qu'un conservateur américain? Quelqu'un sans doute qui ressemble bien peu à ceux que nous appelons en France de ce nom, et tel qu'on qualifie de conservateur là-bas paraîtrait probablement chez nous un radical aux yeux de bien des gens. Toutefois, si les mots ont de l'autre côté de l'Atlantique la même signification qu'ils ont de ce côté-ci, si le terme de conservateur désigne quelqu'un qui préfère instinctivement le passé au présent, qui nourrit une médiocre confiance dans les promesses de l'avenir comme dans le progrès indéfini des peuples, qui voit volontiers la révolution derrière la réforme, il est probable que les opinions peu sympathiques professées par Prescott à l'endroit de l'esclavage s'expliquent, se justifient en quelque sorte par un ensemble de convictions politiques respectables en elles-mêmes, souvent judicieuses, conformes en tout cas à sa tournure d'esprit, à sa nature, on serait tenté de dire à son tempérament.

Ainsi tout chez Prescott était en équilibre et en harmonie, la nature physique et la nature morale, le caractère et les opinions, la modération de l'esprit et la tranquillité de l'existence. Nous ne sommes plus accoutumés en France au spectacle d'une pareille vie. De nos jours, l'homme de lettres, l'historien surtout, dès qu'il s'élève au-dessus d'un certain niveau, cesse bientôt de s'absorber uniquement dans l'étude et dans le passé. La fièvre de la politique le saisit; il s'embrase des passions qu'elle allume, il aspire aux grands rôles qu'elle assure, et les lettres, s'il est poète ou critique, l'histoire, s'il est historien, deviennent pour lui une occupation secondaire ou un moyen indirect de propager ses doctrines. Parmi les hommes de notre âge qui ont donné au mouvement intellectuel du siècle une si forte impulsion, il en est peu qui n'aient aspiré tôt ou tard à monter sur la scène des affaires publiques et qui n'y soient parvenus. A vrai dire, ces travaux qui ont jeté sur leur nom un si vif éclat leur ont avant tout servi à se préparer dans leur jeunesse aux emplois que leur offrait la politique ou à se consoler dans leur âge mûr des déceptions qu'elle leur a values. Chez ceux même qui, soit instinct, soit prudence, se sont tenus à l'écart et n'ont point vu leur nom mêlé aux disputes quotidiennes, il ne serait point difficile de retrouver l'influence des passions dont l'orage grondait autour d'eux, et l'on marquerait aisément dans leurs œuvres telle page écrite au bruit des controverses du jour. Pareille ambition n'est-

elle point de nature à troubler l'historien dans son œuvre? Pareille arrière-pensée ou pareil retour ne doit-il point altérer de temps à autre la sérénité et la clairvoyance de son jugement? A parler franchement, nous le croyons un peu. Sans doute l'école que l'on peut appeler l'école politique a produit de notre temps des œuvres admirables, et il faudrait fermer les yeux à l'évidence pour méconnaître tout ce que la flamme intérieure de l'homme de parti donne de chaleur et de vie aux récits de l'historien. Allons plus loin : suivant toute probabilité, la lumière n'aurait pas été portée dans l'obscurité de nos annales et les brouillards de la légende ne se seraient point dissipés si vite devant le grand jour de la vérité, si l'espérance de renouer au profit de leurs doctrines la chaîne interrompue des traditions nationales n'avait soutenu le courage de ceux qui les premiers, par leurs laborieuses recherches, répandirent la clarté sur la nuit de nos origines politiques. Quand même ils seraient convaincus de s'être mis à l'œuvre avec quelques idées préconçues, la vérité historique n'en aurait pas moins de grandes obligations à ces hommes dont l'instinct merveilleux devina que le passé de notre France n'était point ce que les théories monarchiques le voulaient faire, et qu'en parlant d'indépendance, de garanties, de liberté, au lieu de balbutier des mots nouveaux, elle rapprenait un langage trop oublié. En est-il moins vrai cependant qu'apporter dans l'étude du passé les ardeurs ou même les préoccupations du présent est une dangereuse tendance, et qu'en s'appliquant à y chercher des argumens, des concordances, des précédens, on risque souvent d'y trouver ce qui n'y a jamais été? A notre sens, une certaine indifférence pour les choses de son temps, pour les événemens mesquins du jour une nuance de dédain, de l'avenir peu de curiosité, tel est, nous ne voulons pas dire la loi, nous n'osons pas dire la qualité principale, tel est peut-être l'idéal de l'historien. Pour tout dire, un peu de scepticisme ne lui messied pas, et si, fermant les yeux, nous essayons par l'imagination de donner un corps à cet être abstrait et de nous représenter son visage, il nous apparaît plutôt avec un œil rêveur qu'avec un regard plein de feu, plutôt avec un sourice indécis qu'avec une expression véhémente, plutôt sous les traits d'un Montaigne que sous l'aspect d'un Mirabeau.

A quoi les grands historiens de l'antiquité doivent-ils leur immortalité, sinon à ce qu'ils ont toujours dans leurs œuvres laissé la parole aux faits, dont rien n'altère l'éternelle jeunesse, sans les accommoder à des doctrines qui seraient aujourd'hui frappées de sénilité? Se figure-t-on Thucydide, dans sa *Guerre du Péloponèse*, s'efforçant de démontrer par le triomphe de Lacédémone la supériorité d'une oligarchie sur une constitution démocratique? Se

figure-t-on Tite-Live tirant du meurtre de Virginie un argument contre la domination des hautes classes? S'il était permis de nommer Prescott aussitôt après de tels modèles, nous dirions que, sauf la différence nécessaire des temps et des lieux, il a su donner à ses œuvres la même empreinte d'inaltérable sérénité. Comment en aurait-il été autrement, et comment se serait-il laissé envahir par des préoccupations étrangères, lui qui, vivant au milieu de son temps comme n'en étant point, fermait inexorablement l'oreille aux bruits du dehors, aux clameurs des partis, et, enfermé dans son cabinet, ne prenait, il le disait lui-même, aucun intérêt aux discussions politiques, si elles n'avaient trait à des événemens ou à des personnes ayant au moins deux siècles d'âge? Il ne faudrait pas cependant s'imaginer qu'il y ait dans la manière de Prescott une recherche affectée de simplicité, ni qu'il soit tombé dans l'erreur de prendre pour modèle le parler naïf de nos anciens chroniqueurs. Prescott avait un talent trop grand et trop simple pour se complaire en de pareils procédés. Joinville et Froissart ont pu être en leur temps des historiens de premier ordre, il n'en faut pas moins aux lecteurs de nos jours une nourriture plus substantielle que leur inimitable bavardage. Prescott le savait bien, et il excelle à mêler dans une juste proportion au récit des faits les considérations générales; mais, quoi qu'il fasse et quand même il semble un moment s'égarer loin de son sujet en s'élevant au-dessus, partout, toujours il demeure historien rien qu'historien. Jamais le philosophe, jamais l'homme politique, ne viennent mettre la main à l'œuvre, et, sans la gâter peut-être, porter du moins atteinte à son unité en y laissant la trace d'une empreinte étrangère. Conter est toujours la grande affaire de Prescott, conter avec intelligence et gravité, sans puérilité et sans afféterie, mais conter cependant, c'est-à-dire rendre la vie aux personnes et aux choses d'autrefois en se complaisant sans arrière-pensée dans le spectacle de l'activité humaine. Si parfois il relève son récit par quelques ornemens étrangers, si par quelque comparaison gracieuse, par quelque poétique rapprochement, il colore la gravité de son style, c'est toujours avec une mesure parfaite, avec une exquise sobriété qui n'enlève rien à l'harmonie sévère de l'ensemble.

Prescott demeura fidèle jusqu'à la fin à cette réserve pleine d'art. Jusqu'à la fin aussi, il fut assez heureux pour qu'aucun orage ne vînt troubler l'atmosphère paisible dans laquelle il aimait à vivre, et dont son cœur et son talent avaient également besoin. Une seule fois il sacrifia volontairement la monotonie de ses habitudes pour mettre à exécution le projet, longtemps caressé, d'un voyage en Angleterre; mais il ne put supporter un long séjour loin du toit do-

mestique, et au bout de cinq mois il était de retour, heureux sans doute des souvenirs qu'il rapportait, mais plus heureux encore de retrouver sa famille, ses amis, son cabinet de travail et ses livres. A partir de ce moment, sa vie se partage par portions égales entre Boston, où il passait toujours l'hiver, une petite villa au bord de la mer, où il se réfugiait durant les grandes chaleurs de l'été, et sa maison de campagne favorite de Pepperell, où s'écoulait pour lui l'automne, la plus belle des saisons de l'autre côté de l'Atlantique. A mesure qu'il avançait en âge, il s'attachait de plus en plus à cette maison dont ses ancêtres avaient acheté le sol aux Indiens, chose bien rare en Amérique, où, nous dit-il lui-même, le fils s'assoit rarement à l'ombre des arbres que le père a plantés. Il avait dû agrandir progressivement la modeste habitation, afin d'y pouvoir loger sa nombreuse famille. Chaque jour il se plaisait à l'embellir, et c'était chez lui une préoccupation constante qu'après sa mort elle ne sortît pas de sa famille. Il menait là une patriarcale existence, entouré de ses enfans et déjà, quoique bien jeune encore, de ses petits-enfans, ne connaissant guère à ses études quotidiennes d'autre distraction que celle de recevoir la visite de ses nombreux amis et des étrangers qui, attirés par sa renommée toujours croissante, ne voulaient pas quitter l'Amérique sans l'avoir vu.

Son ardeur pour le travail était loin, au reste, d'aller en s'affaiblissant. L'œuvre à laquelle il consacra les dernières années de sa vie ne lui coûta ni moins de recherches ni moins de travaux que les précédentes. C'était une *Vie de Philippe II*. Depuis longtemps déjà il avait conçu le plan d'une histoire détaillée de ce règne illustre et néfaste. Au moment de son retour d'Angleterre, il y avait dix ans que, par l'intermédiaire d'amis dévoués, à Vienne, à Florence, à Venise, à Paris, à Londres, il s'occupait de faire rechercher les matériaux du grand édifice qu'il projetait d'élever. D'aussi longs préparatifs avaient fini par ébruiter ses projets. Aussi reçut-il un jour la visite d'un jeune homme qui vint le trouver plein d'embarras. Il était sur le point, disait-il, de faire paraître une histoire de la révolution des Flandres sous Philippe II, quand il avait appris la dangereuse concurrence à laquelle il s'exposait, et il croyait de son devoir, à lui jeune et inconnu, d'offrir à son glorieux rival d'abandonner le terrain que tous deux avaient choisi. Loin d'encourager son jeune visiteur dans cette idée, Prescott le pressa de persévérer dans son dessein, et, joignant l'action à la parole, il mit sur-le-champ les ouvrages spéciaux de sa bibliothèque à la disposition de son loyal concurrent. Ce visiteur inconnu était M. Lothrop Motley, qui depuis s'est acquis une si juste réputation par son *Histoire de la République des Pays-Bas*. L'activité de Prescott ayant en réalité

dépassé celle de Motley, ce fut la *Vie de Philippe II* qui parut la première, et dans la préface de cette histoire Prescott annonça de la façon la plus aimable pour M. Motley la prochaine publication d'un ouvrage dans lequel la glorieuse révolution des Flandres serait traitée d'une façon digne de sa grandeur.

Au commencement de l'année 1858, les trois premiers volumes de la *Vie de Philippe II*, les seuls qui aient vu le jour, avaient déjà paru. De tous les ouvrages de Prescott, cette histoire est certainement la moins connue. Pour nous, nous n'hésiterions pas cependant à la classer au niveau de l'*Histoire de la conquête du Mexique*. Si elle n'a pas obtenu en Amérique et ailleurs plus de popularité, c'est parce qu'elle est demeurée inachevée. Il ne devait pas être donné en effet à Prescott de poursuivre plus loin cette grande entreprise. Depuis quelque temps, un œil vigilant aurait pu, à l'affaissement graduel de ses organes, prévoir sa fin prochaine. Il ne pouvait plus, ainsi qu'il l'avait fait longtemps, s'asseoir pour travailler à l'ombre d'un groupe d'arbres voisins de Pepperell, et connu dans le pays sous le nom de Bosquet-des-Fées, où il venait jouir des derniers beaux jours de cette saison qu'on appelle en Amérique l'automne indien. Déjà ses yeux affaiblis ne lui permettaient plus de discerner les contours du gracieux paysage qu'il avait si longtemps contemplé. Bientôt il fut contraint de borner sa promenade d'aveugle à tourner solitairement autour d'un vieux cerisier tout proche de la maison, creusant profondément la terre sous ses pas, comme Bonivard enchaîné creusait le sol du caveau de Chillon. En même temps il sentait les symptômes d'une nouvelle infirmité. Il perdait peu à peu la finesse de son ouïe, et il s'en apercevait avec terreur. Qu'on s'imagine ce qu'aurait été pour lui l'épreuve de la surdité! Il aurait probablement connu cette dernière et cruelle tristesse, s'il était resté plus longtemps sur la terre. On ne saurait donc le plaindre de ce qu'un coup subit l'en ait arraché avant l'heure. Au commencement de 1858, il avait reçu le premier choc d'un mal redoutable qui, à en juger par les paroles sorties de sa bouche dès qu'il en ressentit les atteintes, n'avait rien d'imprévu pour lui. Frappé d'une légère attaque d'apoplexie, il murmura d'une voix indistincte à sa femme penchée sur lui : « Ma pauvre amie, je suis bien fâché pour vous que ce malheur arrive si tôt. » Il échappa cependant au péril, et le recouvrement intégral de ses facultés put lui faire espérer que le danger était au moins bien ajourné. Les dernières lignes qu'on trouve écrites de sa main sur son journal expriment la confiance dans l'avenir et la reconnaissance envers Dieu; mais ses amis étaient moins rassurés que lui, et l'expérience ne devait que trop tôt leur donner raison. Le 27 janvier

1859, il fut subitement frappé au moment où il entrait dans son cabinet de travail, et quelques heures après, entouré de sa femme, de ses enfans, de la sœur favorite qui avait été la compagne et la confidente de ses premières années, de son vieil ami M. Ticknor, accouru à son chevet, il rendait le dernier soupir. Mourir au milieu de ceux qu'il aimait était une des choses qu'il avait le plus désirées. On trouva dans son testament l'expression d'un vœu singulier. Il demandait instamment qu'avant d'être conduit vers sa dernière demeure, son corps fût déposé pendant quelques heures dans ce cabinet de travail où il avait passé les plus douces heures de sa vie. Sa dernière volonté fut religieusement accomplie. Le même jour, son cercueil était porté à l'église et descendu dans le caveau où dormaient déjà ses parens et la petite fille qu'il avait si tendrement aimée, au milieu des sanglots de ses amis et de l'émotion générale d'une assistance qui dépassait en nombre tout ce qu'il est possible d'imaginer. Bien des gens qui avaient vu Prescott une fois ou deux dans leur vie ou qui ne le connaissaient que de nom avaient suivi jusqu'au bout le funèbre cortége. La tristesse était peinte sur tous les visages, et il était facile de voir, ajoute le fidèle biographe auquel le dernier mot doit appartenir ici, « que tout le monde avait fait une grande perte, et qu'une lumière bienfaisante autant que brillante venait d'être éteinte par la main de la mort. »

Prescott a été précédé de bien peu d'années dans la tombe par un autre écrivain non moins illustre, non moins éprouvé, et qui a cherché comme lui dans les joies du travail un adoucissement aux plus cruelles souffrances du corps : nous voulons parler d'Augustin Thierry. Son nom se rencontre parfois dans la biographie de Prescott; mais il n'est pas besoin de l'y trouver pour que la pensée se reporte à chaque instant vers lui. Que de points communs en effet dans la destinée et dans la nature de ces deux hommes! Tous deux ont dû déployer une énergie presque égale pour triompher des obstacles que leur infirmité commune opposait à la force de leur volonté. Tous deux se sont consacrés, Prescott pour les populations indigènes du Mexique, Thierry pour celles de la Grande-Bretagne, à célébrer, on pourrait presque dire à chanter les malheurs de deux races fières et généreuses écrasées l'une et l'autre sous la barbarie de la conquête. Tous deux ont su colorer des reflets d'une imagination brillante les épisodes les plus obscurs d'une histoire à peine connue. Dans une des pages les plus touchantes qu'il ait écrites, Thierry nous raconte que, s'étant condamné à un repos absolu dans l'espérance de sauver encore ce qui lui restait de vue, il essaya de tromper son ennui en entreprenant une sorte de pèleri-

nage aux principaux monumens que l'architecture du moyen âge a laissés debout sur notre sol, et il ajoute qu'au retour de cette expédition il étonnait ses amis par la vivacité et la précision avec laquelle il décrivait les édifices qu'il avait visités, non pas que ses yeux débiles en eussent discerné nettement les détails, mais parce qu'une sorte d'intuition merveilleuse les représentait à son esprit tels qu'ils devaient être. C'est de la sorte, c'est avec la même intuition que ces deux glorieux rivaux se représentaient à eux-mêmes et représentent au lecteur les personnages qu'ils mettent en scène ou les événemens qu'ils racontent. Tous deux enfin, au prix d'une lutte courageusement entreprise contre une des plus grandes épreuves que la Providence puisse infliger à notre misérable humanité, ont conquis les deux biens de ce monde dont il est le plus rare de jouir en même temps, la réputation et la sérénité. On connaît cette parole touchante d'Augustin Thierry : « j'ai su me faire une amie de l'obscurité ! » D'un autre côté, l'on a vu dans ce récit combien paisible et l'on peut dire heureuse s'est écoulée la vie de Prescott. Il y a dans le spectacle de ces deux existences si exclusivement consacrées à l'étude et si généreusement récompensées quelque chose qui donne courage et qui fortifie. Qu'ont-ils à regretter de n'avoir point joué un rôle actif dans le mouvement tumultueux des affaires publiques, et d'avoir cédé à une inexorable nécessité en vivant en dehors et au-dessus des querelles bruyantes de leur temps? On assignerait un rang trop humble au travail abstrait et désintéressé de la pensée, si l'on ne voulait y voir qu'un port de refuge ouvert à tous ceux que le flot inconstant de la politique rejette désemparés sur le rivage. N'est-ce pas après tout le champ le plus glorieux et le plus vaste qu'il soit donné à l'homme de féconder? N'est-ce pas le seul terrain où il puisse semer des germes qui poussent de profondes racines et des rameaux éternellement vivaces? Aux heures de trouble et d'anxiété, des hommes comme Augustin Thierry et Prescott sont là pour nous le rappeler. Ils sont là pour nous dire que le sein toujours ouvert de l'étude offre aux impatiens et aux découragés le même asile qu'au dire de vers immortels le sein toujours ouvert de la nature offre à l'homme désabusé des affections d'ici-bas. Au fond de cet asile où ils cherchaient surtout le repos de l'âme, l'un et l'autre ont rencontré la gloire. Sans espérer autant, on peut être sûr d'y trouver au moins l'indépendance, la dignité, l'emploi de sa vie. C'est déjà beaucoup pour un enfant de la seconde moitié du XIXe siècle.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1868.

Connaissez-vous une des situations les plus étranges et les plus difficiles? C'est la situation d'une société qui sent qu'elle porte en elle-même la contradiction et la lutte, qui comprend qu'une période s'achève pour elle, et qui hésite, qui s'étonne avant de s'engager dans la seule voie où elle peut retrouver la séve et la vie, qui flotte encore entre les habitudes du repos et le goût renaissant, l'impatience de l'action. Elle a passé des années à oublier qu'elle était une société virile façonnée par une révolution, à se désintéresser en quelque sorte de sa propre destinée. Elle s'est remise tout entière entre les mains présomptueuses qui ont voulu la conduire. On lui a dit qu'elle s'était trop agitée, et elle l'a cru. Elle s'est accoutumée à un régime calmant de demi-jour, de demi-silence, de discussions discrètes et d'abdication volontaire; elle s'est reposée des grandes ambitions de la vie publique en faisant des affaires et en s'amusant. Un peu de bonheur venant en aide au régime, elle s'est tenue pour satisfaite, elle n'a pas demandé plus de liberté qu'on ne lui en donnait, et même des esprits difficiles ont trouvé qu'elle ne se servait pas de la liberté qui lui restait. Puis tout d'un coup elle se réveille. Les circonstances ont singulièrement changé; bien des entreprises commencées en son nom et sans son aveu n'ont point réussi, l'incertitude se glisse dans toutes les combinaisons. Les réactions prolongées ont porté leurs fruits, et les mouvemens artificiels d'idées ou d'intérêts conduisent à des déceptions cruelles. On a commencé par abuser, on finit par se trouver en face des conséquences les plus naturelles et les plus invincibles de tout ce qu'on a fait. Ce n'est plus le bonheur des premiers temps, c'est une sorte de difficulté intime de vivre qui se traduit de toute façon, en crises politiques, en crises financières ou industrielles, et même en crises morales.

Alors cette société réveillée en sursaut se reprend à croire que l'om-

nipotence dans le gouvernement d'un pays n'est peut-être pas une garantie invariable de prévoyance et de sagesse. Elle sent la nécessité de remettre la main à ses affaires, de rentrer en possession d'elle-même; sous la pression des choses, elle retrouve le goût d'un contrôle plus efficace. Quand on continue à lui parler de ses prospérités, elle veut bien y croire, mais elle veut aussi les sonder, les interroger, voir ce qu'elles contiennent, surtout ce qu'elles lui coûtent. Elle ne s'en rend pas compte, c'est l'instinct de la liberté qui renaît en elle dans ce que nous appellerions volontiers la faillite de l'absolutisme. Et ce n'est pas dans la société seule que ce sentiment se fait jour, il passe tout aussi bien et d'une certaine façon dans le gouvernement, qui n'a plus la même assurance, la même confiance dans sa propre infaillibilité. Entre gouvernans et gouvernés, il y a comme l'aveu muet d'une nécessité nouvelle. Les uns et les autres, dans une mesure différente, sentent que l'heure est venue de procéder à une sorte d'apuration du passé; si on y regarde de près, c'est la signification la plus claire de la politique inaugurée le 19 janvier 1867 d'avoir marqué ce moment du passage de la société française dans une situation où elle rencontre à chaque pas tout un compte à régler, tout un ensemble d'habitudes et d'influences à secouer, où elle se trouve en face d'une véritable liquidation politique, morale et matérielle. Depuis ce jour, on pourrait affirmer que tout a le caractère d'une transition laborieuse, embarrassée et d'autant plus difficile qu'elle ne s'est pas produite dans un mouvement d'enthousiasme, qu'elle est née du sentiment obscur de l'impossibilité d'aller plus loin en persistant dans la voie qu'on avait suivie.

A vrai dire, quel autre sens ont réellement toutes ces discussions qui retentissent depuis quelque temps au sein du corps législatif et qui se prolongent en épisodes de toute sorte? En apparence, ce sont des lois d'intérêt matériel qu'on discute et qu'on vote, ce sont des chemins de fer qu'on multiplie du nord au midi pour mettre le réseau français au niveau des réseaux étrangers, c'est la viabilité vicinale qu'on développe, c'est la compagnie des paquebots transatlantiques ou la société des messageries impériales qu'on dote de subventions nouvelles pour assurer les services de navigation dans les mers de l'Inde ou dans l'Océan-Atlantique et le Pacifique. Aujourd'hui c'est le budget qu'on commence à discuter, demain ce sera l'emprunt de la ville de Paris. Au premier aspect, toutes ces lois n'ont rien que de simple, elles ne dépassent pas la mesure habituelle des travaux législatifs; au fond, il est facile de le voir, c'est plus qu'une discussion ordinaire, c'est un véritable inventaire des intérêts et des ressources du pays, des élémens de la fortune publique, des systèmes qui ont été suivis ou qui sont encore mis en pratique. Tout est analysé et décomposé avec une curiosité presque rigoureuse et quelquefois embarrassante. Il y a quelques années à peine, ce n'eût point été ainsi évi-

demment. Ces lois auraient passé, non pas sans discussion, mais sans difficulté; elles auraient été enregistrées sans éclat et sans bruit, elles auraient occupé tout au plus quelques séances dont personne n'aurait parlé. Aujourd'hui les lois sont votées tout de même sans doute; mais, on le sent bien, l'intérêt est moins dans le vote que dans ces débats si curieux, si bizarrement accidentés, où on a trouvé le moyen d'animer les chiffres en leur prêtant un langage passionné. Ce n'est plus une petite affaire enlevée au pas de course au déclin d'une session, et sous ce rapport ces discussions sont assurément instructives; elles initient le pays à l'administration de ses intérêts, elles laissent entrevoir la nature de ce mouvement industriel et financier qui se poursuit depuis quinze ans, elles font la part des progrès réels et de ce qui n'est qu'une œuvre factice de spéculation conduisant à d'inévitables catastrophes. Par là ces simples discussions financières ont naturellement une portée politique, et par une coïncidence curieuse ce n'est pas même un membre de l'opposition qui a pris ce rôle d'inquisiteur, de liquidateur des opérations industrielles contemporaines, c'est un membre de la majorité qui s'est mis à ne rien ménager et à éclabousser un peu tout le monde de sa verve normande. M. Pouyer-Quertier, l'infatigable athlète de ces débats, peut bien avoir été hasardé et intempérant dans quelques-unes de ses assertions, et de plus, s'il n'y prend garde, il finira par trop parler; mais enfin il n'aura pas moins contribué à secouer la torpeur du public sur toutes ces questions, à éclairer d'un reflet d'éloquence passionnée toutes ces discussions d'affaires.

Ce qu'il y a de remarquable dans ces débats, c'est que le gouvernement lui-même semble subir l'influence de cet esprit nouveau; il se sent transporté sur un terrain inexploré. Nous ne voulons pas dire certainement que M. le ministre d'état soit jamais embarrassé. M. Rouher a de l'éloquence pour toutes les situations, et c'est un tacticien habile qui ne se laisse pas facilement déconcerter; mais il est bien clair que le gouvernement n'a plus la même assurance superbe, en ce sens qu'il ne croit plus possible de tout trancher invariablement par un mot. Il y a au besoin des solidarités qu'il décline, des habitudes qu'il désavoue presque, et, sans cesser de croire qu'il a répandu toute sorte de progrès sur la France, il ne laisse pas d'être dominé lui-même par la force d'une situation générale devant laquelle il se tient dans une diplomatique réserve; il est embarrassé par des traditions d'omnipotence administrative qui ne sont plus de saison, qui deviennent de plus en plus une anomalie choquante. On pourrait dire que ce sentiment perce dans le langage de tous ceux qui parlent en son nom, qui ont coopéré à cette œuvre de quinze ans soumise aujourd'hui à une complète révision, et le dernier rapport que M. Haussmann a publié comme un préliminaire et une justification anticipée du prochain emprunt de la ville de Paris, ce rapport même,

qu'est-ce autre chose qu'un épisode de ce grand et singulier travail de liquidation qui s'accomplit? M. Haussmann a le langage mélancolique et fier des génies brusquement arrêtés dans leur course. On dirait, à tout prendre, un bienfaiteur de l'humanité éprouvé par l'ingratitude publique, et s'arrêtant un instant pour demander s'il doit définitivement passer parmi les dieux ou continuer à verser sur ses contemporains des torrens de bien-être en ouvrant de nouveaux boulevards. M. Haussmann restera-t-il préfet de la Seine, ou bien ira-t-il goûter le repos qu'il a si bien gagné? La question est grave; au fond, en se rendant cet orgueilleux témoignage, M. Haussmann ne fait autre chose que de laisser percer sans y songer le sentiment d'une crise où toutes les omnipotences s'en vont.

Cette situation apparaît bien un peu partout et sous toutes les formes, dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel. De toute façon on se trouve en face de quelque conséquence imprévue de ce qu'on a fait ou de ce qu'on a laissé faire. Il est certain que depuis assez longtemps, dans ces dernières années surtout, il s'est produit en France une réaction qui a fini par se manifester avec une naïveté étrange. Si ce n'était qu'une réaction d'idées morales et religieuses dans une civilisation écœurée de jouissances matérielles, il n'y aurait rien que de simple, ce serait le travail naturel et salutaire des esprits et des âmes; mais il est bien visible que ce mouvement a un tout autre caractère, qu'il se compose de toute sorte de vaines frayeurs et d'étroits préjugés, que dans sa bruyante explosion il n'est rien moins qu'une guerre déclarée à la société moderne, à ses principes, à ses idées, à ses instincts. Le clergé, en majorité du moins, a eu la malheureuse faiblesse de se laisser griser par ce souffle d'absolutisme renaissant à la suite des révolutions de 1848. En échange de la protection intéressée qu'il recevait, il n'a pas marchandé son appui, et il a cru dès lors le moment venu de réagir contre tout ce qui était libéral; il n'a pas craint de laisser voir sa pensée, d'autant plus qu'il avait retrouvé une place dans les assemblées politiques. Il en est résulté cet air de prépotence qu'a pris l'église, qu'elle porte un peu partout, dans son attitude et dans ses discussions, faisant des efforts désespérés pour enchaîner la politique de la France à des intérêts surannés, et y réussissant quelquefois, revendiquant un droit exclusif sur l'éducation, poursuivant d'une hostilité aussi persévérante que passionnée l'indépendance de l'esprit et de l'instruction laïque. Quelle en a été la conséquence? L'église n'a point gagné en crédit, en influence durable; elle a provoqué au contraire des réactions extrêmes dans un sens opposé. Nous ne parlons plus de cette recrudescence de matérialisme qui s'est manifestée dans les idées, et à laquelle les discussions du sénat ont donné une sorte d'importance politique. On vient de voir de bien autres effets. Dans une des contrées les plus riches de la France, dans les campagnes de la Charente, pendant deux mois, les paysans ont été dans une inexprimable

émotion; ils se sont livrés à des désordres qui auraient été sans doute plus vertement réprimés, s'ils ne s'étaient pas produits au cri de vive l'empereur. D'où venait cette émotion? Les paysans charentais étaient persuadés qu'entre le clergé et la noblesse la vieille alliance s'était renouée : tous les prêtres s'entendaient pour ramener le peuple à la servitude, l'apparition d'un tableau dans les églises devait être le signal du rétablissement de la dîme et des droits féodaux. Rien ne pouvait dissuader ces malheureux, exaltés dans leur passion, et il a fallu quelques patrouilles de cavalerie parcourant les campagnes pour les ramener à la raison, sans parler des condamnations prononcées par les tribunaux. Ainsi, quatre-vingts ans après la nuit du 4 août 1789, après trois ou quatre révolutions qui ont fondé et affermi la société civile française, des populations en masse ont pu croire que le clergé en était encore à méditer le rétablissement de la féodalité ecclésiastique et de la dîme, et que, quand le clergé nourrirait cette bizarre pensée, il aurait la puissance d'accomplir un tel dessein! N'est-ce point un étrange symptôme des effets que peuvent produire les trop bruyantes interventions du clergé dans les affaires publiques?

Vous croirez peut-être que devant de tels faits la nécessité la plus urgente est de guérir cette grande plaie d'ignorance, de répandre au plus vite l'instruction, que l'église est la première intéressée à éclairer ces esprits grossièrement crédules, et à laisser même au besoin des mécréans tels que M. Duruy et ses collaborateurs enseigner aux paysans qu'ils n'ont rien à craindre, ni la dîme ni les droits seigneuriaux de M. l'abbé du monastère voisin? Nullement. Voici d'un autre côté, à quelques lieues de la Charente et au même instant, M. l'évêque de Périgueux entrant en lutte avec M. le préfet de la Dordogne, refusant le concours du clergé dans l'organisation d'une société qui a pour objet le développement de l'instruction primaire. Et M. l'évêque de Périgueux ne dissimule pas ses raisons : c'est que cette société se forme en dehors de l'autorité religieuse, c'est qu'à l'église, « à elle seule, a été conféré le droit et imposé le devoir d'enseigner les hommes, » c'est que toute personne qui s'occupe d'enseignement est tenue « d'accepter la surveillance de l'église et son contrôle... » Ainsi voilà où nous en sommes : d'un côté cette prépotence si naïvement affichée, de l'autre le matérialisme envahissant et la crédulité des paysans charentais!... Singulier bilan de toute une situation morale! Ce n'est pas sans raison que récemment, dans une nouvelle série de *Méditations sur la religion chrétienne,* un homme qui garde dans sa verte vieillesse la sérénité et l'activité d'un esprit supérieur, M. Guizot, s'effrayait de la confusion contemporaine, de ce qu'il appelle un labyrinthe de questions, d'idées, d'instincts contradictoires. C'est le triste fruit d'un régime de concessions calculées, d'une grande méprise favorisée par le silence universel, de ce compromis d'influences accepté par l'église et par l'état dans un intérêt de domination commune.

Il n'y a qu'un remède à ces agitations factices, c'est la liberté, la vraie liberté, servant à relever, à rectifier les esprits, à répandre la lumière par l'enseignement comme par la discussion, et voilà pourquoi la politique inaugurée le 19 janvier 1867 était d'un plus favorable augure par cela seul qu'elle remettait le pays sur le chemin qui conduit à la liberté. Seulement, il ne faut pas s'y méprendre, et ici reparaît sous une autre face cette liquidation dont nous parlions. Quand l'esprit public a passé des années à se mouvoir dans un cercle que l'administration seule avait le droit d'étendre ou de resserrer, les traces de ce régime discrétionnaire ne s'effacent pas en un jour. La liberté elle-même souffre tout d'abord des habitudes contractées dans des conditions de pure tolérance. Bien des tâtonnemens se produisent avant qu'on soit rentré dans la vraie et large voie où l'action peut devenir réellement féconde, et c'est à quelques égards ce qui se voit déjà dans la première application de la loi sur la presse. Cette loi, on le sait, n'est pas des plus libérales; elle n'accorde, à vrai dire, qu'une franchise, peut-être la plus dangereuse à défaut de toutes les autres qui devraient la compléter : c'est le droit indéfini de fonder des journaux sans autorisation administrative. Le premier résultat de la promulgation de la loi de la presse a été la création d'une multitude de journaux. On s'est mis à l'œuvre avec d'autant plus d'empressement qu'on se trouvait à la veille d'élections dont l'époque n'est point fixée encore, mais qui peuvent être prochaines. En province, cette renaissance des journaux répond évidemment à un besoin réel de l'opinion. A Paris, dans ce centre moral et intellectuel de la France, il y a, si nous ne nous trompons, un danger fait pour frapper tous les esprits réfléchis, c'est la dispersion de toutes les forces, la substitution d'une guerre de partisans à l'action d'une opinion libérale fortifiée par la cohésion. Si l'application de la dernière loi ne devait avoir d'autre effet que cette dissémination de tous les talens par la création d'une multitude de journaux séparés souvent par de simples nuances, elle ne serait certainement pas un bienfait pour la presse, qui y perdrait son crédit et son autorité morale. Et le gouvernement lui-même y trouverait-il un avantage? Les gouvernemens ont souvent cette illusion de croire qu'ils tirent une force de l'affaiblissement de tous les partis, de toutes les opinions; ils n'arrivent qu'à rester sans point d'appui le jour où ils en auraient besoin et à ne savoir jamais la vérité. Les fausses libertés ou les libertés incomplètes les trompent aussi bien que les régimes discrétionnaires, et, par un effet d'optique auquel n'a échappé jusqu'ici aucun pouvoir, ils croient encore distinguer la satisfaction et la confiance là où il n'y a que le malaise d'une société éprouvée dans tous ses intérêts et inquiète de son avenir.

Non, la France n'est pas contente, elle ne puise pas dans le sentiment de sa situation intérieure une confiance sans mesure, et dans le cours des choses en Europe, d'un autre côté, il n'y a rien qui puisse la ras-

surer, rien dont l'Europe elle-même puisse être très fière. L'autre jour, à Londres, dans un banquet offert aux ministres de la reine par une des plus riches corporations de la Cité, celle des marchands tailleurs, M. Disraeli s'est donné le plaisir de déclarer « qu'à aucune époque de l'histoire la perspective de la continuation de la paix n'a été plus favorable, » et si en ce moment les eaux du Rhin et du Danube ne sont pas troublées, il l'attribuait « au sage exercice de la juste influence de l'Angleterre. » M. Disraeli, qui n'est pas sur des roses depuis que M. Gladstone lui a suscité l'épineuse question de l'église d'Irlande, et qui en est réduit aujourd'hui, pour s'équilibrer, à chercher dans la chambre des lords la compensation et la consolation de ses ennuis dans la chambre des communes, M. Disraeli se contente à peu de frais quand il s'agit des affaires de l'Europe : non que les eaux du Rhin et du Danube soient en ce moment fort troublées, mais elles n'ont pas précisément la limpidité profonde et transparente d'un lac de Némi. Qui pourrait dire les orages mystérieux qu'elles recèlent? Et il en sera ainsi tant qu'il suffira pour émouvoir les esprits d'un bruit qui passe dans l'air, d'une promenade de nos généraux sur le Rhin, comme cela est arrivé tout récemment, ou d'une harangue de M. de Moltke répondant à quelque discours du maréchal Niel, tant qu'on en sera incessamment à se dire de gouvernement à gouvernement, de parlement à parlement : « Nos voisins savent que nous ne voulons pas les attaquer, mais ils doivent aussi être convaincus que nous ne voulons pas nous laisser attaquer, et à cet effet il nous faut une armée et une flotte. » Nous sommes assurément on ne peut mieux édifiés sur les intentions pacifiques de l'éminent chef d'état-major prussien; seulement nous nous interrogeons avec quelque perplexité sur le sens réel de ses paroles, lorsqu'après avoir proclamé la nécessité d'une Allemagne unie et d'une grande armée il ajoute en plein parlement fédéral de Berlin : « Je n'ai pas dit qu'il nous faille une Allemagne unie pour avoir une grande armée et une grande flotte ; mais j'ai déclaré au contraire que nous avons besoin d'une armée et d'une flotte pour arriver à l'union qui, il faut l'espérer, permettra un jour de réduire nos grandes dépenses militaires... » Voilà un désarmement, si nous ne nous trompons, passablement ajourné, *à causa vinta,* comme disaient autrefois les Italiens, quand on aura atteint le but. Ces hommes de guerre ont une manière à eux d'ouvrir des horizons pacifiques. Nous notons ce symptôme, un des plus récens, sans vouloir l'exagérer, comme aussi sans le diminuer, car on ne manquera pas d'en tirer un argument un de ces jours pour s'interdire toute économie dans notre budget militaire.

Et voilà comment l'Europe vit aujourd'hui comme hier dans une atmosphère de crainte, traînant son bagage de grandes et petites questions, d'énervans embarras politiques et de lourdes difficultés financières, de préoccupations et d'incidens. Le plus gros de ces incidens pour le moment est cette affaire de Servie, qui aurait pu rallumer tout à

coup la question d'Orient, et autour de laquelle la diplomatie semble s'ingénier à faire bonne garde pour en limiter au moins les conséquences. Il est de la nature de tels événemens de rester enveloppés d'un certain mystère. Qui a pu frapper ce prince Michel Obrenovitch, dont l'attitude réservée n'était point faite évidemment pour provoquer des pensées de meurtre? Les assassins ont été pris, ils sont jugés en ce moment et même condamnés. Ce qui semble bien clair aujourd'hui, c'est que l'attentat de Belgrade n'est pas exclusivement une vengeance personnelle; ce n'est pas non plus essentiellement un assassinat politique; c'est peut-être l'un et l'autre, en ce sens que les meurtriers ont cru sans doute trouver dans une certaine situation un encouragement à leur tentative sanglante. Il y a en Servie, on le sait, bien des partis en lutte, et entre tous ces partis il en est un notamment ambitieux, ardent, dont le programme est d'en finir au plus vite avec la Turquie, de former au cœur de l'Orient un empire serbe en réunissant aux provinces déjà plus qu'à demi indépendantes d'autres provinces restées encore sous le joug ottoman. Nous ne discuterons pas les aspirations nationales de ce parti, dont la force est évidemment dans un vigoureux instinct de race, dont la faiblesse est dans ses affinités trop intimes avec la Russie, la grande et dangereuse patronne des chrétiens et des Slaves de la Turquie; c'est lui qui a la main dans toutes les insurrections, qui est l'organisateur ou l'auxiliaire de tous les comités formés en Bulgarie, dans la Bosnie, dans l'Herzegovine; c'est lui qui a poussé à des armemens démesurés à Belgrade en vue d'une conflagration prochaine de l'Orient. Pendant quelque temps, surtout dans ces deux dernières années, le parti *grand-serbe* a cru trouver dans le prince Michel Obrenovitch un instrument de ses desseins habilement fomentés par la Russie. Or depuis quelques mois le prince Michel avait fait visiblement un mouvement de retraite; il se refusait à être l'allumette chimique qui devait mettre le feu à l'Orient; il échappait à l'influence russe, toujours active à Belgrade, et se retranchait dans une prudente réserve, entretenant d'ailleurs de bonnes relations avec le gouvernement du sultan, encore plus avec l'Autriche, vers laquelle il était revenu. De là un assez vif mécontentement, allant jusqu'à l'animosité, qui s'était répandu parmi les *grands-serbes* et dont le principal organe était un journal publié à Neusatz, dans la Servie autrichienne.

Ce serait sans doute une injustice de conclure de là que le parti *grand-serbe* avait prémédité le crime accompli dans le parc de Topchideré; les meurtriers ont pensé tout au moins préparer son avénement au pouvoir. Peut-être aussi espéraient-ils servir les intérêts d'une autre famille princière, celle des Karageorgevitch, l'éternelle rivale des Obrenovitch, depuis que la Servie est à peu près indépendante; mais ils ont été désavoués par les membres de cette famille, dont l'un a même déclaré qu'il ne voulait pas être « l'Augustenbourg du Danube. » Les meurtriers n'avaient

pas moins ourdi habilement leur complot; ils devaient faire place nette et tuer tous les ministres en même temps que le prince Michel. Ils ont été arrêtés à mi-chemin, et n'ont pu faire que la moitié de leur œuvre. Ce qui a sans doute empêché une révolution dont il eût été difficile de calculer les suites, c'est la vigoureuse promptitude avec laquelle le gouvernement, inspiré par le ministre de la guerre, s'est hâté de mettre la Servie en état de siége d'abord, puis de proclamer provisoirement comme souverain le jeune Milano Obrenovitch, neveu du prince assassiné, en réservant d'ailleurs à l'assemblée nationale, la *skuptchina,* le droit de décider définitivement. Une circonstance aurait pu aggraver singulièrement cette question serbe naissant ainsi à l'improviste : c'eût été si le meurtre du prince Michel était devenu immédiatement l'occasion d'une lutte d'influences entre les puissances européennes. Il n'en a rien été heureusement. Les cabinets ont paru, dès le premier instant, infiniment plus préoccupés d'éteindre le feu que de l'allumer. La Turquie, comme puissance suzeraine, s'est abstenue de toute intervention, même de toute suggestion blessante pour l'indépendance de la Servie, et c'était assurément la plus habile politique. La Russie elle-même a évité de faire acte d'influence dans un pareil moment. L'Autriche n'a eu qu'une pensée, celle de couper court à toute difficulté en favorisant la combinaison la plus simple, c'est-à-dire l'avénement du prince Milano, et la France, l'Angleterre, ont senti la nécessité de suivre l'Autriche dans cette voie. Milano Obrenovitch a donc été proclamé prince souverain de Servie, et selon toute apparence il va être confirmé dans la dignité princière par la skuptchina; mais ce serait une dangereuse erreur de croire que tout est fini par cela même; c'est peut-être au contraire le moment où, à la faveur d'une minorité, à l'ombre d'une régence qu'il sera difficile de constituer, toutes les rivalités vont éclater de nouveau, toutes les passions vont se réveiller, les partis vont se remettre à l'œuvre, et cela veut dire qu'au nombre de tous les points faibles, maladifs de l'Europe, on en compte aujourd'hui un de plus : c'est la Servie. Or la question de la Servie, c'est le commencement de la question d'Orient.

En attendant que ces terribles questions d'Orient ou d'Allemagne laissent voir ce qu'elles contiennent, les finances, nous le disions, sont la préoccupation et la grande affaire de bien des pays. Elles sont l'obsession de l'Autriche, où les chambres, après avoir voté les lois confessionnelles, la loi sur le mariage civil, sont livrées à l'élaboration d'un budget, et depuis six mois elles sont à peu près l'unique souci de l'Italie. Ce n'est pas que pour l'Italie, comme pour l'Autriche, il n'y ait bien d'autres questions, que la politique proprement dite ait cessé d'absorber les esprits. L'Italie n'a point assurément renoncé à Rome, elle n'a point réconcilié Turin avec Florence, elle n'a point désarmé le brigandage, et récemment encore, dans certaines provinces telles que la Romagne, des incidens tragiques, des meurtres dont des magistrats ont été les victimes,

ont révélé une situation morale des plus graves; mais ce qui domine, c'est la préoccupation financière, et un des mérites du ministère actuel, c'est de s'être adonné tout entier à cette reconstitution des finances avec une patiente et froide ténacité, sans illusion, sans parti-pris, sans dissimuler l'extrémité où l'Italie se trouvait. Les chambres, stimulées par le pays lui-même, ramenées sans cesse à la question par le gouvernement, ont fini par se mettre à cette discussion, un peu prolongée à vrai dire, un peu confuse, où le ministre des finances, M. Cambray-Digny, montre réellement autant de zèle que de sincérité. Chose curieuse, le ministre dont on attendait le moins est celui qui est tout près d'atteindre les résultats les plus décisifs. Il n'y avait plus à reculer, l'Italie se trouvait en face d'un arriéré, d'un déficit dépassant 800 millions. L'état doit 400 millions à la banque, dont les billets ne cesseront d'avoir cours forcé qu'après remboursement; il y a de plus 250 millions de bons du trésor; le reste se compose d'un déficit courant qui en 1869 atteindra 230 millions. La première chose à faire était évidemment d'assurer au budget des ressources normales pour dégager l'avenir et soutenir le crédit. C'est ce qui a été fait au moyen d'une série de lois, dont la principale est la loi sur la mouture, et qui dans leur ensemble réduisent le déficit à un chiffre d'une quarantaine de millions, qui disparaîtra lui-même facilement par quelques économies nouvelles et par le mouvement naturel de la richesse publique; mais même avec ces lois il restait toujours le déficit de 230 millions jusqu'en 1869. M. Cambray-Digny vient d'y faire face par une opération habile et hardie : il a traité avec une compagnie italienne et étrangère qui se charge de la régie des tabacs, en prenant pour base de la redevance due à l'état le produit de l'année courante. Au-delà de cette redevance, l'état a droit à 30 pour 100 des bénéfices dans les quatre premières années, à 40 pour 100 dans les quatre années suivantes, pour arriver ensuite à un partage égal. Enfin la compagnie avance à l'état 180 millions remboursables en vingt annuités, et de plus elle lui achète au prix de 50 millions les provisions qui existent dans les magasins publics. De cette façon le gouvernement a dès ce moment les 230 millions qui lui sont nécessaires pour combler le déficit jusqu'à la fin de 1869. Cela fait, le ministre des finances italien paraît devoir recourir à une opération sur les biens ecclésiastiques pour rembourser les bons du trésor et la banque en faisant cesser le cours forcé, et la situation se trouvera ainsi notablement dégagée.

Jusque-là tout serait bien. Malheureusement, dans les combinaisons diverses par lesquelles l'Italie cherche à restaurer ses finances, une erreur s'est glissée qui peut détruire ou du moins atténuer l'effet de tout le reste. L'Italie a fait ce que vient de faire l'Autriche de son côté. Les deux anciennes rivales se sont rencontrées sur le même terrain pour imposer les titres de la dette qui sont entre les mains des étrangers. M. Cambray-Digny avait prudemment évité le piége; dans ses proposi-

tions primitives, qui tendaient à transformer l'impôt sur la richesse mobilière en une taxe sur le revenu, il exemptait les porteurs étrangers de la dette. La chambre a bouleversé tout cela, elle n'a pas voulu de la taxe sur le revenu, elle a mis un nouveau dixième, — il y en a déjà deux, — sur la richesse mobilière, et les étrangers sont soumis à l'impôt pour les titres de la dette comme les nationaux. Les chambres de Florence se sont trompées, et ont cédé à un préjugé aussi futile qu'il peut être dangereux contre les étrangers. Ce n'est pas seulement la violation palpable d'un engagement, c'est une mesure contre le crédit italien. Les intérêts de la dette italienne à l'étranger s'élèvent à 86 millions, sur lesquels la France a la plus grande part. C'est donc une maigre ressource de 8 millions qui résultera de l'impôt, et pour ces 8 millions l'Italie expose gravement son crédit. Que fera-t-elle, si les bourses étrangères se ferment devant ses valeurs nouvelles, notamment devant les obligations de la compagnie des tabacs? Elle perdra infiniment plus qu'elle ne peut recueillir par la taxe. Elle n'a qu'à se souvenir de l'Espagne, qui a été durement atteinte dans son crédit, il y a quelques années, pour un fait analogue, qui a fini par être obligée de reconnaître les certificats anglais, la dette passive, et qui dans l'intervalle a perdu considérablement. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'on n'a pas même exempté les bons du trésor. Ces singuliers économistes n'ont pas vu qu'il faudrait nécessairement fixer l'intérêt en conséquence, et qu'en définitive c'est l'état lui-même qui paierait les frais. Si cet acte n'a pas produit déjà l'effet qu'il pouvait produire, c'est qu'il y a un effort évident pour restaurer les finances du nouveau royaume, et que les porteurs étrangers sont intéressés eux-mêmes à ne rien brusquer, à ne pas compromettre le crédit italien. Leur premier intérêt est dans cette reconstitution financière qui s'accomplit aujourd'hui et qui est leur plus sûre garantie.

Quand l'Italie aura mis un peu d'ordre dans sa situation matérielle, elle ne sera pas au bout de son œuvre, elle pourra songer à sa situation morale. Elle a beaucoup à faire, nous en convenons. Et d'abord qu'elle mette fin au plus vite à cette grande misère de ces petits enfans que vous avez vus si souvent à Paris. On ne s'en doute guère, il y a des villages de la Basilicate d'où partent chaque année des centaines d'enfans littéralement vendus à d'odieux traficans. C'est une véritable traite qui s'exerce en pleine civilisation européenne. Il y a quelque temps, une société de bienfaisance italienne qui existe à Paris prenait en main les intérêts de ces malheureux, et publiait dans un rapport touchant les renseignemens les plus curieux. Le parlement de Florence lui-même s'en est occupé, et le général Menabrea mettait avec raison cette question au nombre des plus graves. Il s'agit pour l'Italie de faire cesser cette exportation d'êtres humains favorisée par les anciens gouvernemens, et de combattre le vagabondage comme le brigandage de la seule façon qui puisse être efficace, par le développement de la culture morale et du travail.

Rien ne ressemble moins à la vie anxieuse, fatiguée, agacée, de l'Europe que la vie des États-Unis. Le peuple américain n'est point certes à l'abri des crises les plus sérieuses; il s'en créerait au besoin, s'il ne trouvait pas sur son chemin toutes celles que le mouvément naturel des choses lui apporte. Il est certain du moins qu'au milieu de ces difficultés de tous les jours il marche avec une vigueur d'allure, et un sentiment de force inhérens à un tempérament national formé au grand air de la liberté. Les questions se succèdent et se multiplient, les intérêts et les passions se déploient, pouvoir exécutif et congrès se heurtent; la vie américaine ne suit pas moins son cours, et cette énergique race se joue avec une aisance audacieuse dans des épreuves où d'autres sombreraient au premier pas. Assurément c'est toujours une crise des plus graves qu'un conflit entre le chef de l'état et une assemblée populaire; elle n'est pas si grave là où le sens légal est tellement enraciné qu'il ne peut venir à l'idée de personne d'en finir par la force, et c'est ce qui explique comment le président Andrews Johnson a pu être mis en accusation sans disparaître totalement devant une telle manifestation de puissance législative, comment aussi il a pu être acquitté sans que le congrès en ait souffert dans son légitime ascendant. Chacun était dans son droit. Le conflit s'est déroulé devant le peuple, le grand spectateur de ces scènes, et tout a fini sans violence. M. Johnson est resté à la Maison-Blanche, subissant cette épreuve avec une réserve et un calme qui n'ont pas été sans dignité. Le congrès, de son côté, procède lentement, laborieusement, à la reconstruction de l'Union, cette œuvre difficile léguée par la guerre civile, votant la réincorporation successive des états du sud. A vrai dire, entre ces deux pouvoirs qui sont entrés en lutte justement sur cette œuvre de reconstruction bien plus que sur une question de prérogative dans le choix d'un secrétaire d'état de la guerre, entre ces deux pouvoirs hostiles les rapports ne sont pas des meilleurs, les défiances sont loin d'être dissipées, l'antagonisme subsiste encore; mais le duel judiciaire s'est terminé d'une façon peut-être imprévue, car on s'attendait visiblement à une condamnation. Légalement donc M. Johnson est sorti intact du procès dirigé contre lui, moralement il reste avec une maigre victoire. Si ses adversaires ont montré contre lui un acharnement excessif, si ce président n'est rien moins qu'un machinateur de coups d'état, il avait du moins en peu de temps accumulé assez de gaucheries et d'intempérances de langage pour se faire une situation qui n'est pas plus facile aujourd'hui qu'avant son procès. Il était monté à la présidence par le hasard du meurtre qui avait frappé Lincoln; il sortira de la Maison-Blanche pour n'y plus rentrer sans doute, et les quelques mois de pouvoir qui lui restent encore vont être assez remplis pour n'être point marqués par des péripéties nouvelles dans cette lutte entre une présidence expirante et le congrès. Cette lutte est déjà une vieille histoire.

La grande préoccupation des États-Unis aujourd'hui, c'est le choix d'un nouveau président. Tout se dispose pour l'élection qui doit avoir lieu au mois de novembre. Le mouvement est déjà commencé, les partis sont à l'œuvre, et le choix qui sera fait a certainement dans la situation où se trouvent les États-Unis une gravité exceptionnelle, car il s'agit d'effacer les dernières traces de la guerre civile, d'assurer les grands résultats de la victoire du nord sans froisser trop vivement le sud dans ses droits et dans ses intérêts. Quel sera l'élu du suffrage populaire? Il y a depuis longtemps un candidat désigné, c'est le pacificateur de l'Union, le vainqueur de Richmond, le général Grant. Celui-là ne se compromettra point par ses discours et ses manifestations; il n'écrit guère et il parle encore moins. C'est un taciturne qui ne paraît pas avoir pris ses grades en politique. Il ne s'est engagé jusqu'ici avec aucun parti, et même dans la lutte de M. Johnson avec le congrès il est resté assez volontiers neutre. Sa plus claire profession de foi est qu'il sera le serviteur du peuple. Ce n'est pas par l'éclat de son talent politique que le général Grant a beaucoup de chances; mais il a pour lui son prestige militaire, son renom de soldat heureux, sa position exceptionnelle, et il vient d'être adopté par le parti républicain, qui a toute la puissance d'un parti victorieux depuis la fin de la sécession; il a été unanimement proclamé par la convention qui s'est réunie à Chicago pour choisir un candidat et tracer le programme de la future présidence républicaine. Le général Grant a accepté candidature et programme en termes brefs comme un ordre du jour, et son acceptation a été saluée avec enthousiasme. Il reste à savoir si, en devenant le candidat spécial d'un parti, en se voyant obligé de se prononcer pour un programme déterminé, le général Grant ne perd pas un peu de la position qu'il avait su garder jusqu'à présent, et si le parti démocrate, qui, malgré ses cruelles défaites, ne se tient pas pour battu, ne va pas lui susciter une concurrence dangereuse. Ce parti en effet ne semble nullement disposé à déserter la lutte. Il a son candidat, il en a même deux. L'un de ces candidats est M. Pendleton, avocat à Cincinnati, homme de talent et d'un certain prestige, mais qui a sans doute fort peu de chances, car il représente le vieux parti démocrate d'avant la sécession, la fraction de ce parti qui n'a rien appris ni rien oublié.

Une autre candidature probablement plus sérieuse est celle du *chief-justice* des États-Unis, M. Chase, dont l'avénement répondrait aux vœux de la fraction démocrate qui, sans revenir sur le passé, accepte les résultats essentiels de la guerre. Le programme de M. Chase consisterait à replacer le plus promptement possible les états du sud dans la position où ils étaient avant la sécession, sans toucher, bien entendu, à l'abolition de l'esclavage pas plus qu'à l'égalité du suffrage entre les blancs et les noirs, et le premier acte de sa présidence serait une amnistie générale. Maintenant quel sera le candidat définitivement choisi par le parti dé-

mocrate? Sera-t-ce M. Pendleton? sera-ce M. Chase? C'est ce que décidera la convention démocratique qui va se réunir à son tour le 4 juillet à New-York. Les deux partis vont se trouver ainsi en présence; mais, si vive que paraisse devoir être la lutte, si facile qu'il soit d'exciter les susceptibilités du pays contre le danger des prépondérances militaires, toutes les chances semblent être jusqu'ici pour le général Grant, dont le nom résumerait une nouvelle victoire du nord dans ce qu'elle a de moins exclusif et de plus modéré. CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES PROBLÈMES PHILOSOPHIQUES.

I. *Problèmes de la Nature,* par M. Auguste Laugel. — II. *Problèmes de la Vie,* par le même. III. — *Problèmes de l'Ame,* par le même. Germer Baillière.

Il est permis de contester à la philosophie le pouvoir de donner des solutions, on ne lui contestera pas le droit de poser des problèmes. Tant qu'il y aura un esprit humain, on ne supprimera pas, quoi qu'on fasse, la curiosité, et ceux qui donnent pour objet à la philosophie l'inconnu lui assignent par là même un domaine assez vaste. Constituer la science de l'inconnu, classer et coordonner les mystères, graduer et échelonner les points d'interrogation serait encore une œuvre digne d'ambition et d'estime, et j'en sais pour qui cette science de l'ignorance aurait encore plus de charme qu'une science plus exacte, mais portant sur de moins objets. Si les questions sont ici plus difficiles, elles sont aussi plus grandes, et ce que l'on perd d'un côté, on le retrouve de l'autre. Laissons donc aux sciences exactes leurs théorèmes et leurs démonstrations, et contentons-nous des problèmes; nous ne serons pas encore si mal partagés. C'est donc, à notre avis, une idée ingénieuse de M. Auguste Laugel d'avoir classé toutes ses idées philosophiques sous ces trois titres : *Problèmes de la Nature, Problèmes de la Vie, Problèmes de l'Ame.* Par là, il se permet à lui-même de beaucoup conjecturer et de ne pas trop affirmer. Il satisfait à la fois son imagination, qui est vive, et son esprit scientifique, qui est réservé. L'une se montre généralement favorable aux solutions les plus nouvelles et les plus hardies, l'autre sait s'arrêter avec circonspection devant les innombrables inconnues que recèlent tous les problèmes dont il nous entretient.

M. Auguste Laugel est un des écrivains qui ont le plus contribué à rapprocher l'une de l'autre la science et la philosophie. Dans un ouvrage antérieur intitulé précisément *Science et Philosophie,* il a exposé sous une forme brillante et élevée les débats scientifiques de notre temps.

C'est lui peut-être qui a le plus contribué à mettre le public au courant de ces grandes questions qui nous touchent de si près, la corrélation des forces physiques, l'origine de la vie, la transformation des espèces, l'antiquité de l'homme, les analogies et les différences anatomiques de l'homme et de l'animal. Toutes ces questions, dont la philosophie s'est désintéressée pendant si longtemps parce qu'elle avait autre chose à faire, elle ne peut plus les écarter aujourd'hui. Sans prétendre que les doctrines spiritualistes soient suspendues au sort de tel ou tel problème scientifique, et tout en reconnaissant que ce sera toujours dans la psychologie et dans la morale qu'elles trouveront le plus ferme appui, on ne doit pas oublier d'un autre côté que la métaphysique a toujours eu pour ambition d'être la science des sciences, d'embrasser dans son unité transcendante l'homme et la nature. On ne doit pas oublier que Bâcon fixait à la philosophie un triple objet, l'homme, le monde et Dieu, que Descartes et Leibniz n'ont jamais séparé la physique de la philosophie, que la philosophie allemande, aussi bien que la grecque, la première et la dernière des grandes philosophies d'Occident, ont eu leur cosmologie à côté de leur psychologie et de leur théologie. La philosophie renoncerait donc à sa vraie mission, et se réduirait à n'être qu'une science particulière, au lieu d'être, comme le voulait Aristote, la science des premiers principes et des premières causes, si elle écartait de ses recherches ou du moins de ses inductions la nature tout entière. Si l'on considère surtout les immenses progrès qu'ont faits les sciences physiques et naturelles depuis trois cents ans, il est difficile d'admettre que, de toutes ces révélations si étonnantes, il ne résulte rien pour la philosophie elle-même, — que la découverte du système du monde, des lois du mouvement, d'un agent aussi merveilleux que l'électricité, des combinaisons chimiques, des lois de l'organisation et de la vie, que de telles découvertes, dis-je, n'aient rien à apporter à la science de l'homme et à la science de Dieu. Il est donc dans la nature des choses que la philosophie se rafraîchisse et se renouvelle au contact des sciences physiques et naturelles. Si un matérialisme passionné se hâte de tirer parti en sa faveur de ces données nouvelles trop négligées, il est urgent qu'une métaphysique plus savante et plus éclairée vienne à son tour interpréter les résultats de la science avec une libre impartialité.

Ces considérations doivent nous rendre reconnaissans envers les écrivains qui, venus de la science, se sont approchés de la philosophie, et qui nous donnent par là l'exemple de nous avancer réciproquement de la philosophie vers la science. C'est ce mérite qui nous a toujours frappé dans les écrits de M. Auguste Laugel. Ancien élève de l'École polytechnique et de l'École des mines, il a reçu, comme on voit, la plus forte éducation scientifique que l'on puisse acquérir en France de nos jours; mais il n'appartient pas à cette école qui ne voit partout que des faits et des rapports, et qui considère la pensée spéculative comme un superflu.

La nature ne l'intéresse que comme objet et aliment de la pensée. Né sur les bords du Rhin, il a reçu de l'Allemagne le souffle des choses idéales, non toutefois sans un certain mélange de vapeurs et de brumes traversées çà et là par les rayons d'une imagination poétique. Une philosophie rigoureuse et précise ne trouve peut-être pas toujours son compte à ce mélange de science exacte et de poésie mystérieuse. Il ne faut point trop presser ce brillant esprit ni sur la méthode ni sur les doctrines. Un spiritualisme sévère, tout comme une logique exacte, peut trouver à reprendre dans ses écrits; mais la candeur de la pensée désarme les scrupules, des aperçus heureux captivent la curiosité, et le sentiment profond de la grandeur de la science et de l'infini dans les choses donne quelquefois à son style un accent presque religieux.

L'analyse détaillée des trois derniers volumes de M. Laugel nous est interdite par le nombre même, la diversité et la complication des questions qui y sont traitées. Nous nous bornerons à en résumer l'esprit, ce qui va nous amener à parler des diverses tendances philosophiques qui se partagent les sciences à l'heure qu'il est. On peut dire que la science de la nature a toujours été divisée, comme elle l'est encore aujourd'hui, en deux grandes écoles contraires, l'une qui l'entraîne vers l'unité, l'autre vers la diversité, l'une qui tend sans cesse à la réduction des forces, l'autre qui insiste surtout sur la pluralité des agens. L'un et le plusieurs, ces deux termes auxquels les pythagoriciens et les platoniciens ramenaient les principes des choses, semblent être les deux pôles contraires entre lesquels l'esprit humain oscille sans cesse dans la science comme dans la philosophie, dans la religion comme dans la politique. Ces deux tendances coexistent plus ou moins à chaque époque; cependant c'est tantôt l'une, tantôt l'autre qui est prépondérante. Dans la physique cartésienne, le principe de l'unité dominait d'une manière absolue. Descartes, préoccupé surtout de chasser de la science les qualités occultes du moyen âge, avait ramené tous les problèmes de la physique et même de la physiologie aux problèmes de la mécanique, et il avait dit : « Donnez-moi de la matière et du mouvement, et je ferai le monde. » De là la théorie des tourbillons et la théorie de l'automatisme, ces deux hypothèses si ingénieuses et si fausses qui ont ruiné la physique cartésienne, et qui sont encore citées comme des exemples de romans scientifiques, quoique l'esprit général de la physique cartésienne soit évidemment celui qui tend à reprendre faveur aujourd'hui.

Le XVIIe siècle s'était déclaré l'adversaire des qualités occultes, le XVIIIe les réhabilita. Il n'y a qu'un seul moyen de chasser les qualités occultes de la nature, c'est de ramener toutes les classes de phénomènes les unes aux autres, et tous ces phénomènes sans exception à un seul, le mouvement. Il ne reste plus alors qu'à chercher la cause du mouvement, qui pour Descartes n'était autre chose que la cause première. Cette théorie si séduisante était à chaque pas contredite par l'ex-

périence. Le mécanisme universel était une théorie prématurée, en supposant qu'elle fût vraie. L'analyse des faits devait montrer des séries de phénomènes irréductibles les uns aux autres, et à chacune de ces séries correspondait une cause inconnue; mais, tandis que le moyen âge croyait expliquer les faits en imaginant de telles causes, le XVIIIe siècle, animé de la vraie méthode scientifique, se contentait de constater, d'analyser, de mesurer les phénomènes, et ne voyait dans les qualités occultes que des noms abstraits par lesquels on représentait provisoirement les causes inexpliquées. Quoi qu'il en soit, il est certain que ce qui a dominé au XVIIIe siècle, c'est le principe de la diversité des causes et des agens, tandis qu'au XVIIe c'était l'unité. C'est ainsi que Newton découvrait les lois de l'attraction, irréductibles à celles de l'impulsion, Lavoisier et Berthollet les lois des affinités chimiques, irréductibles à celles de l'attraction ordinaire, Haller les lois de l'irritabilité, irréductibles aux lois physico-chimiques; c'est ainsi que lumière, chaleur, électricité, magnétisme, formaient dans la physique autant de chapitres distincts et séparés; c'est ainsi que, dans un autre ordre d'idées, Cuvier établissait quatre types irréductibles d'animaux, et que dans la géologie il supposait, comme Buffon, des révolutions radicales, qui à plusieurs reprises avaient changé subitement, et comme par des coups de théâtre, l'aspect de la nature aussi bien que celui de ses habitans.

Si depuis Descartes jusqu'à Ampère la science a toujours avancé en multipliant les causes et les agens, ce qui devait être le premier résultat de la méthode expérimentale, on peut dire que depuis Ampère il s'est produit un mouvement en sens inverse et un retour à l'hypothèse cartésienne, mais avec des moyens d'investigation et de vérification bien autrement puissans et exacts que ceux de Descartes. Cela explique que ce qui n'était chez celui-ci qu'une hypothèse arbitraire peut être entrevu par quelques-uns comme le terme possible, tout au moins l'idéal de la science positive.

Sans anticiper sur les démonstrations réservées à l'avenir, on peut affirmer dès à présent que deux idées fondamentales se dégagent de la physique actuelle. La première, c'est la réduction des agens physiques au plus petit nombre possible; la seconde, c'est la réduction de ces mêmes causes au phénomène général du mouvement. A la première de ces tendances se rapportent les découvertes d'Ampère et de Faraday, qui ont fondé l'électro-magnétisme et assimilé deux agens considérés jusque-là comme deux fluides distincts, l'électricité et le magnétisme; les découvertes de Melloni, de MM. Fizeaux et Foucault, qui paraissent avoir établi l'identité essentielle de la lumière et de la chaleur; — à la seconde de ces tendances se rapportent les travaux de Fresnel sur la lumière, travaux qui ont définitivement donné raison à la théorie des ondulations sur la théorie de l'émission, et en second lieu les travaux de MM. Mayer et Joule, qui ont démontré l'équivalence de la chaleur et du mouvement,

la transformation de l'une en l'autre selon une proportion rigoureusement déterminée. De toutes ces admirables découvertes approfondies et développées est sortie cette idée générale, simple et grandiose à la fois : c'est que dans le monde physique, en laissant de côté l'ordre de la vie, de la sensibilité et de la pensée, il n'y a rien autre chose que des mouvemens. Ces mouvemens sont de deux sortes : les uns, visibles, immédiatement perçus par nos sens, forment l'objet de la mécanique ordinaire; les autres, invisibles, ne nous affectant que sous les apparences phénoménales de la chaleur et de la lumière, sont l'objet d'une mécanique nouvelle qui fait chaque jour de nouveaux progrès. La théorie mécanique de la chaleur, qui pourrait bien être dans le domaine de l'infiniment petit une découverte aussi féconde que la découverte newtonienne dans le domaine de l'infiniment grand, paraît devoir être comme la théorie générale qui dans un temps donné embrassera la physique tout entière, et à l'heure qu'il est modifie déjà profondément les doctrines de la chimie. D'un côté pénétrant jusqu'à la physiologie, remontant de l'autre jusqu'à l'astronomie, elle semble appelée à expliquer à la fois la chaleur vitale et la chaleur solaire, à relier l'un à l'autre d'une manière scientifique ces deux phénomènes, dont l'imagination mythologique avait pressenti la merveilleuse union.

Cette tendance générale à l'unité de la force dans la nature est celle qui domine dans le premier ouvrage de M. Laugel, *Problèmes de la Nature*. Cependant il ne s'y abandonne pas sans circonspection et sans résistance. Il ne paraît pas vouloir aller au-delà du principe de la corrélation des forces, posé par M. Grove il y a vingt-cinq ans. Il n'admet que les analogies de la lumière et de la chaleur, et se refuse à en affirmer l'identité. Peut-être est-il ici trop timide. Les physiciens les plus autorisés ne craignent point d'aller jusqu'à cette dernière synthèse. Je me contenterai de citer M. Verdet, que nous avons eu le malheur de perdre il y a deux ans, et dont la haute autorité scientifique était hors de doute. M. Verdet n'hésitait pas à considérer comme acquise à la science l'identité des deux agens, chaleur et lumière, la diversité spécifique n'étant que dans les organes et non dans les causes externes (1).

Ce ne serait pas faire suffisamment connaître les *Problèmes de la Nature* de M. Laugel que de n'y voir qu'une synthèse des grandes découvertes scientifiques modernes. Il y apporte encore des vues philosophiques personnelles et intéressantes. Je signalerai, par exemple, la réduction de toutes nos idées sur les corps à deux fondamentales, la forme et la force, — la première nous donnant ce qu'il y a de stable et d'immobile dans les choses, la seconde ce qu'il y a de changeant, d'actif et de vivant; la première, objet des sciences que l'auteur appelle *statiques*,

(1) Cette doctrine s'enseigne aujourd'hui dans les traités de physique; voyez *Traité de Physique*, par MM. d'Almeida et Boutan.

la seconde, objet des sciences *dynamiques*. Je signalerai en outre sur l'esthétique des sciences un chapitre original, qui contient sur le rôle des nombres et de la forme dans la nature des vues ingénieuses et neuves que toute philosophie, sans distinction d'école, peut mettre à profit.

Dans les *Problèmes de la Vie*, nous voyons, comme dans les *Problèmes de la Nature*, une tendance de l'auteur vers ce que j'appelle les doctrines unitaires, et en même temps un esprit de circonspection qui s'arrête devant le conjectural et l'arbitraire. C'est ainsi que, si peu partisan qu'il soit de l'animisme et même du vitalisme, il se refuse cependant à admettre que tous les phénomènes de la vie puissent s'expliquer par des agens physico-chimiques; c'est ainsi que, très peu disposé à accepter une intervention surnaturelle, et tout en inclinant à croire que la vie a pu commencer naturellement, il n'hésite cependant pas à reconnaître qu'il n'y a pas jusqu'à présent un fait démontré de génération spontanée, et que tous les argumens qui ont été donnés jusqu'ici en faveur de cette thèse ont succombé devant l'expérience.

Puisque nous rencontrons ici cette question, qu'il nous soit permis de dire qu'on y a peut-être attaché trop d'importance; nous-même, dans notre travail sur *le Matérialisme contemporain*, nous avons donné dans cet écueil. En définitive, il importe assez peu que l'on établisse que dans l'état actuel des choses il n'y a point d'être vivant qui ne sorte d'un germe préexistant. Ce n'est pas cet état actuel qui intéresse le philosophe, c'est l'origine des êtres vivans qui est pour lui le problème. C'est pour résoudre ce problème qu'il interroge avec anxiété toutes les sciences. Or il paraît bien établi que la vie n'a pas toujours existé sur le globe; tout porte à croire, et sur ce point l'hypothèse de Laplace est conforme à toutes les données de la géologie, que le globe terrestre a passé par un état incandescent, absolument impropre à la vie. Lors donc que la vie est apparue sur le globe, elle ne venait point de germes préexistans, puisque de tels germes n'auraient pu subsister dans une température qui dépassait tout ce que nous pouvons produire par nos moyens artificiels. En supposant contre toute analogie et toute expérience que certaines espèces inconnues pussent vivre à des températures démesurées, on ne pourrait l'affirmer des espèces que nous connaissons. On est donc forcé, quoi qu'on fasse, de reconnaître qu'à un moment donné la vie a pu naître sans germes, c'est-à-dire qu'une première organisation s'est formée spontanément avec des élémens inorganiques. On dira que c'était là une création et non une génération; mais ce n'est là qu'une interprétation. En lui-même, le phénomène n'a pu être autre chose que ce que nous appellerions aujourd'hui une génération spontanée. Si un tel phénomène se produisait aujourd'hui, on pourrait tout aussi bien l'expliquer par l'acte créateur que le phénomène primitif. Sans doute il pourrait être très important au point de vue scientifique, pour écarter à la fois et l'hypothèse surnaturaliste et l'hypothèse matérialiste, de prouver que la vie

est éternelle, qu'elle n'a pas commencé, et que par conséquent le mystère de son origine se confond avec le mystère même de l'origine des choses; mais, je le répète, tant que dureront les idées géologiques qui ont aujourd'hui cours, on doit considérer comme improbable l'hypothèse de la perpétuité de la vie (1). Dès lors, la génération spontanée devant être acceptée par tout le monde à l'origine, sauf les interprétations de la foi, il importe assez peu qu'il se produise encore ou ne se produise plus de phénomènes de ce genre.

C'est surtout quand il s'agit des espèces supérieures, des mammifères, des anthropoïdes, de l'homme enfin, qu'en se reportant à l'origine l'imagination humaine semble reculer devant l'hypothèse d'une éclosion subite, d'une apparition absolue et sans précédent. Pour concevoir dans toute sa profondeur, et je dirais presque dans toute son horreur, la grandeur de ces problèmes, il faut se dire que, tous les momens de la durée étant homogènes, et le passé n'ayant rien en soi qui le distingue de l'avenir, il n'y a aucune raison de ne pas se représenter devant nous ou même à côté de nous ce que nous sommes forcés d'imaginer avant nous. Représentons-nous donc un instant dans cette série de phénomènes auxquels nous sommes habitués, dans ce milieu d'êtres qui nous enveloppent, dans ce réseau de lois que nous trouvons de plus en plus régulières à mesure que nous les étudions, imaginons aujourd'hui, ici, à l'instant même, au lieu où je parle, un individu d'une espèce nouvelle, absolument nouvelle, sans parens, sans liaison aucune avec rien de ce qui est, tombant au milieu de nous et faisant son apparition sur la terre comme l'homme un jour, dit-on, dans l'Éden. L'imagination recule épouvantée devant ce tableau que j'évoque, une résistance invincible s'élève dans l'âme la plus croyante, et lui fait affirmer malgré elle que sans doute un tel événement est bien possible dans un temps inconnu, à une époque indéterminée, en quelque sorte à une date surnaturelle, mais que jamais nous ne verrons rien de semblable dans le monde positif et réel que nous habitons.

Si à ces résistances instinctives de l'imagination vous ajoutez les habitudes de l'esprit scientifique, qui essaie toujours, autant qu'il est possible, de substituer des causes naturelles aux causes surnaturelles, si vous considérez le principe philosophique de la continuité, principe entrevu par Aristote, érigé en loi par Leibniz, et qui semble nous conduire à ne voir entre toutes les formes spécifiques que des différences de degrés, si vous considérez encore le principe de l'unité de type, proposé par Geoffroy Saint-Hilaire, et qui partage avec le principe contraire de Cuvier les tendances des naturalistes, si vous étudiez enfin les trans-

(1) Cependant faut-il rejeter comme absolument impossible l'hypothèse d'une communication extérieure de la vie? On a trouvé récemment des matières organiques dans des aérolithes. Qui sait si ce ne serait point par des moyens semblables que la vie s'est introduite dans notre système?

formations artificielles que l'industrie humaine fait subir aux espèces domestiques, et qui montrent la malléabilité de la forme animale, — vous comprendrez que de toutes ces données ait pu sortir la célèbre hypothèse à laquelle un grand naturaliste anglais a attaché son nom. Cette hypothèse est celle de la sélection naturelle, d'après laquelle la nature aurait fait elle-même, au moyen de quelques types primitifs ou peut-être d'un seul, toutes les espèces que nous connaissons, comme nous faisons nous-mêmes avec ces espèces des races et des variétés, hypothèse séduisante et brillante, mais aventureuse et tout à fait conjecturale, qui paraissait jusqu'ici appartenir au domaine de l'imagination beaucoup plutôt qu'à celui de la science. M. Auguste Laugel est un ardent et éloquent défenseur de la doctrine de Darwin. Il la rend spécieuse et plausible; il essaie de répondre aux difficultés qu'elle provoque. Il nous montre les doctrines opposées fortement ébranlées, l'idée de l'espèce flottant de plus en plus dans des contours incertains. Tel est du moins le point de vue auquel il se place; ce n'est pas celui de la plupart des naturalistes. Nous avons pour notre part exposé nos doutes sur cette théorie, et nous ne trouvons pas qu'on les ait levés jusqu'ici; mais ce n'est pas le lieu d'engager une si grave controverse, et nous la renvoyons aux savans compétens.

Nous nous sommes longuement étendu sur les deux premiers volumes de M. Auguste Laugel, parce que c'est surtout dans ces deux volumes qu'il nous paraît lui-même; peut-être est-il moins sur son terrain dans les *Problèmes de l'Ame*, où les connaissances mécaniques, physiques, physiologiques, deviennent insuffisantes, et où des études précises de psychologie et de métaphysique sont rigoureusement nécessaires. Cependant on y trouvera encore, surtout sur les rapports du physique et du moral, de la pensée et du cerveau, beaucoup de faits intéressans. Nous pensons que l'auteur s'y montre en général un peu trop neutre entre le matérialisme et le spiritualisme, et qu'il est trop disposé à les renvoyer l'un et l'autre dos à dos par une sorte de fin de non-recevoir. En se plaçant même à son point de vue, qui n'est pas le nôtre, il nous semble qu'au lieu de mettre sur le même pied ces deux doctrines comme deux hypothèses également injustifiables il aurait pu donner à l'une d'elles au moins une supériorité relative. Lors même qu'on n'accorderait pas que le spiritualisme est la vérité même, on pourrait encore soutenir qu'il est plus vrai que son opposé. Pour notre compte, nous n'oserions pas dire que telle doctrine philosophique, même la nôtre, soit la vérité absolue; mais nous devons nous borner à dire qu'elle est ce qui nous paraît s'en rapprocher le plus. Reconnaissons-le toutefois, si dans quelques pages le livre de M. Laugel nous paraît un peu trop impartial entre les diverses doctrines, il en est d'autres où il s'exprime avec autant de fermeté que pourrait le faire un spiritualiste déclaré.

Nous avons cru intéressant de nous attacher à l'un de ces livres où se

trouvent le mieux exprimées dans ce qu'elles ont de plus sincère et de plus noble, mais en même temps de plus vague et de plus nuageux, les diverses tendances qui combattent et se mêlent dans l'opinion philosophique de notre temps. Il nous paraît important pour le spiritualisme de ne pas s'enfermer comme dans une citadelle avec un froid mépris et une inactive indignation, loin du courant et du flot qui pousse de toutes parts au dehors les jeunes générations. Il nous faut savoir ce qu'elles pensent et ce qu'elles rêvent, quels sont les nouveaux besoins que réclame leur esprit transformé. Tout n'est pas mauvais dans ce bouillonnement qui se fait en tout sens autour de nous, et nous ne devons pas avoir appris en vain l'histoire de la philosophie, qui nous enseigne à tout comprendre, sinon à tout approuver. Entre tous les jeunes esprits engagés dans ces voies nouvelles et glissantes, aucun ne nous paraît plus digne d'attirer les sympathies et l'attention que l'écrivain dont nous venons de résumer les écrits. P. JANET.

MEYRINGEN. — UN MOIS DANS UN MOULIN (1).

Tu souris en te rappelant mon impatience fiévreuse de quitter Thoune. N'avais-je pas raison? J'entrevoyais aux confins de la vallée du Hasli une solitude agreste, pleine de ce charme sauvage que nous préférons à tout. En face de ce beau lac de Thoune, si admirablement encadré, splendide de lumière, dans ces jardins somptueux, ces *chartreuses* élégantes, je regrettais nos bruns chalets, nos grands bois, les torrens. Une nature enjolivée, arbres ciselés, fleurs exotiques, villas, est-ce là ce que nous cherchions dans les Alpes? Nous étions déconcertés dans cette magnifique contrée, ouverte de toutes parts aux envahissemens des touristes. Un vallon caché, animé par la voix des cascades, nous abritera bien mieux. Aux camélias, aux lauriers-roses qui décorent les péristyles des hôtels, nous préférons l'anémone, l'humble touffe de serpolet. Le cor des Alpes est une mélodie plus agréable à nos oreilles que le *God save the queen* des orgues de Barbarie qu'on entend dans ces promenades.

Quand il fut bien décidé qu'on ne resterait pas à Thoune, une fois embarqués sur le bateau, on convint sans peine des beautés du lac. Il s'avance entre deux petits caps ou promontoires plantés d'arbres; au fond s'étagent les montagnes bleues couronnées de glaciers, l'étincelante Blumlisalp (Fleur des Alpes), derrière nous le Stokhorn au cône tronqué. La journée était superbe. Quelques nuages argentés flottaient sur

(1) Mme Edgar Quinet va publier sous ce titre, *Mémoires d'exil*, un volume d'impressions et de souvenirs que nous n'avons pas besoin de recommander à nos lecteurs. Nous en détachons les pages suivantes: elles donneront la note d'un livre sincère et intime qui, nous sommes en mesure de l'affirmer, attirera l'attention sympathique du public.

un ciel d'azur, de petites nacelles nous amenaient sans cesse des voyageurs. Quelle foule à bord de notre bateau! Comment n'a-t-il pas sombré dans la traversée?

Voici Interlaken! La Jungfrau surgit entre les plis d'une montagne boisée et se détache toute blanche sur le noir des premiers plans. Mais quoi? de brillans bazars, des théâtres, des affiches de spectacle, le vaudeville français au pied de la Jungfrau! des équipages en livrée, d'élégans touristes exhalant leur ennui dans cette avenue des Champs-Élysées! Fuyons Interlaken. Une carriole menée par un petit garçon nous conduit droit au bateau du lac de Brientz. Le bateau aborde, et tant que la vallée a une route carrossable, nous continuons, jusqu'à l'endroit où toute issue est fermée, où s'élève solitaire la tour de Resti. Oui, Meyringen même nous parut trop civilisé. Malgré l'heure avancée, nous passons le grand torrent pierreux, le *Riffen*, qui le sépare du hameau de Stein. Amour de la solitude, curiosité de l'origine des choses, est-ce là ce qui nous fit remonter jusqu'au pied du Platenberg? Nous nous sentions attirés ici par tous les bons génies des Alpes. Les anges d'Engelberg, qui ont sculpté le vallon du Titlis, en ont creusé un autre aussi beau près de Wetterhorn.

Une ruine sur la hauteur, quelques chalets groupés parmi les vergers, des moulins et des scieries sur le torrent, formé par trois cascades, voilà le hameau de Stein. A travers les arbres apparaît un chalet du plus beau brun d'écorce d'arbres, voilé de vigne; les pampres recouvrent le toit et forment un berceau; le Muhlibach tourne la roue de ce moulin, car c'est à un moulin que nous demandons l'hospitalité. La gracieuse jeune fille qui nous reçoit au seuil nous introduit dans une grande chambre boisée. De la fenêtre, tableau incomparable! la coupole de neige du Wetterhorn se dresse majestueuse en face de nous... Quel bonheur d'épier la première aube, le premier rayon sur les neiges immaculées! Hymne, office divin de la nature! L'âme aspire aussi à la blancheur de ces sommets inviolés, à la lumière qui les sanctifie! Nulle parole; les yeux adorent, le cœur prie. « Bénissez celui qui est mon âme elle-même! Que ce séjour lui soit salutaire! » Cent fois ce cri du cœur s'élance plus haut que les glaciers.

Devant notre chalet, un jardin potager, une tonnelle fleurie avec des bancs, de petits prés ombragés, de beaux noyers, des prairies en pente, surplombées de rochers noirs et de montagnes boisées, et dans une anfractuosité, sur un ciel bleu, pur, adorable, le glacier du Wetterhorn avec ses plateaux de glace, d'où s'élance une pyramide blanche très aiguë. Une autre pyramide neigeuse plus brute et les cimes rocheuses, dentelées, blanchâtres, sans neige, des Engelhorner, voilà notre horizon. Ces pics des Anges ont un caractère étonnant, fantastique; on dirait des ailes de marbre déployées sur la vallée. A gauche et à droite du Wetterhorn, la chaîne de montagnes court envelopper de toutes parts la

vallée du Hasli et rejoint la paroi verticale du Platenberg, qui s'élève comme le maître-autel au fond d'une cathédrale. Nous sommes adossés à ce mur perpendiculaire qui ferme hermétiquement la vallée : *finis mundi*. Le Reichenbach se précipite en face de nos fenêtres, les autres cascades vers le levant joignent leur voix tonnante à celle de l'impétueuse Aar, qui serpente dans la prairie. Au milieu de ce bruit, on a peine à se reconnaître soi-même.

Notre moulin est un peu humide : il y aurait bien des objections contre une longue installation; les pièces sont grandes, aérées, mais le torrent coule sous le plancher et y entretient une fraîcheur peu propice à la guérison des névralgies. Trois peintres allemands et belges dînent à la même table que nous: c'est une petite pension d'artistes, et pour nous servir nous avons la plus charmante hôtesse. Marianne de Bergen est à la fois la bonne ménagère et la poésie de la maison; elle chante des romances et fait d'excellens gâteaux de myrtilles. Pendant le dîner, entre deux services, elle lisait gravement *le Presbytère* de Töpffer, en attendant que les convives eussent besoin d'elle. Si nous restons ici, la jeune fille y sera pour beaucoup; elle nous séduit par sa grâce, sa distinction naturelle, son empressement à nous rendre ce séjour agréable, une façon charmante de mêler des idées poétiques aux détails les plus vulgaires d'une vie de pension.

A quelques pas du chalet, derrière une scierie, près de l'enclos de marbre qui défend notre hameau contre les ravages de l'Alpbach, se trouvent quatre ou cinq immenses noyers. Une rangée de troncs d'arbre, des bois de construction, nous servent de siéges. Nous avons choisi cette retraite pour les heures brûlantes de l'après-midi. A peu de distance s'élèvent les ruines de Resti, tour gothique avec une seule porte; des bouquets de noyers et de saules répandent l'ombre, le fracas de l'eau rafraîchit aussi; rien de plus rustique et de plus paisible. On dessine, on rêve au bruit du tic tac, on attend le courrier; mais notre grande affaire est de nous assimiler cette nature des Alpes. Voilà la vraie occupation; nous nous vanterions, si nous nous en attribuions une autre. Le regard attaché sur les sommets, nous écoutons la mélodie de nos cinq cascades, nous cherchons à démêler leurs voix, nous croyons avoir saisi la note fondamentale du Reichenbach. Parfois on change de retraite, et sous le hangar d'un chalet on essaie de lire. Nous n'avions pas un seul livre avec nous, Marianne nous en prêtait; mais les yeux quittaient bientôt la page, car ils entrevoyaient la pointe du Wetterhorn à travers les pommiers du verger. Là on n'apercevait plus les torrens, mais on entendait le mugissement continuel des eaux, qui semble la voix même de la montagne. Des papillons, des mésanges qui voltigent sur un petit pré couvert de fleurs, nous donnent aussi des distractions; une voix de mésange lutte avec le bruit du Reichenbach.

Quand la journée est voilée, nous errons dans les prairies, c'est le

moment de récolter le foin; on le coupe très court pour profiter du soleil. Le râteau à la main, les femmes et les jeunes filles rassemblent le foin en petites meules que les hommes enroulent avec une corde, et d'un tour de main ils les chargent sur l'épaule, puis ils transportent le fardeau odorant dans le grenier du chalet. Il faut les voir grimper d'un pied ferme et leste l'échelle dressée contre la lucarne! Ils y lancent la charge de foin, l'énorme monceau porté sur leur tête, et redescendent aussitôt en chercher un autre. Sur des rochers à pic, les faucheurs récoltent au péril de leur vie le peu d'herbe qui croît sur les pentes verticales. Les travaux des champs se font tous à la bêche : ni charrue, ni attelage; ce sont de petits jardins, de petits champs, mais point de terres.

Parfois nous faisons une halte près du vieux pont. Assis sur le bois de flottage, nous laissons couler les heures, comme les flots de l'Aar. Un paysan se tient immobile au bord de la rivière. Est-ce un pêcheur, la ligne à la main? Non, le poisson qu'il guette avec tant de persistance, c'est du bois de flottage que l'Aar charrie, et qu'il accroche avec une longue perche. Le vieux pont fait mine de s'écrouler sous les pas du passant; les arches, surchargées de lierre, le soutiennent à peine. Sur le parapet, des enfans insoucians se balancent, les pieds dans le vide; d'autres jouent, courent avec leur chèvres au bord du précipice; des moineaux alignés sur le fil électrique babillent au-dessus de la rivière; plus loin, de petits garçons traînent des brouettes d'herbe verte, d'autres ramènent les troupeaux à l'étable. Clochettes, bêlemens, cris joyeux, toutes ces voix se répondent à travers la prairie. Sur le seuil des portes, vieillards et bonnes femmes écossent les fèves et les pois; dans les vergers, les jeunes filles secouent les pommiers, et font tomber une grêle de fruits vermeils, à la grande joie des marmots, qui se pressent autour de l'arbre, et remplissent hottes et paniers des plus belles pommes. Voilà l'idylle qui se joue devant nous.

Et quelle décoration au fond du théâtre! Prairies, pâturages, champs fertiles sur les pentes du Hasli, toujours fraîches au milieu de la canicule. Des sommets neigeux du Wetterhorn, les yeux se reposent sur les ruisseaux qui fuient à l'ombre des ponts rustiques, sur les sapins qui encadrent de leur frange noire les clairières où la cabane apparaît comme un jouet d'enfant.

Le caractère original de Meyringen est dû à d'innombrables cascades, au bruit perpétuel d'intarissables chutes d'eau. Notre moulin en est tout branlant. Ces torrens qui se précipitent d'un volume toujours égal apparaissent de loin comme des écharpes blanches, des rubans tendus, immobiles au flanc de la montagne. En les regardant fixement, on les voit s'animer.

Ce matin, des nuages violets flottent à la cime des monts. Le Wetterhorn se détache blanc et pur sur un ciel splendide. Nous allons visiter l'Alpbach. Après une première chute, elle retombe en vapeur sur une ter-

rasse unie, puis, se précipitant à travers une étroite fente de rochers qui la réduit à la largeur d'un ruban, elle se déploie en gracieux éventail. Un bassin creusé au pied du rocher reçoit le torrent, qui s'en échappe bouillonnant, écumant, et court alimenter les scieries.

D'où vient l'inégalité des destinées entre ces cascades? demandions-nous. A celle-ci le travail mercenaire, pendant que l'aristocratique Reichenbach, oisif, infatué, solennellement se mire dans la glace de ses eaux. On lui a bâti tout exprès un hôtel somptueux, plus haut un pavillon de plaisance. Pour l'admirer de près on paie une taxe, un joueur de cor lui fait de la musique. Ses sœurs, jour et nuit assujetties à un dur labeur, vont moudre la farine, scier les planches. Où est la vraie égalité? Pas même entre cascades.

Quand le soleil s'abaisse, nous explorons notre domaine. A un quart d'heure du nouveau pont de l'Aar, en face du Reichenbach, le pays prend un caractère plus sauvage; les rochers surplombent le chemin, interceptent la vue, aiguillonnent la curiosité. On veut tourner au plus vite le feuillet, comme dans une lecture qui vous passionne, voir ce qui vient après, comment cela finit. La vallée se resserre. Un petit bois de sapins apparaît à gauche; sur la hauteur, le Kirchet s'avance comme un îlot entre la vallée de Meyringen et celle d'Oberhasli, ou plutôt comme un mur mitoyen qui sépare deux contrées d'une nature toute différente.

Dans ces merveilleux paysages suisses, une chose me frappe : un grand paysage en contient souvent un autre plus petit d'un genre tout opposé. Tel est ce ravin enchâssé comme un médaillon dans le grand tableau que nous avons sous les yeux. De la place où nous voilà, nous apercevons encore l'entrée des deux vallées, le Reichenbach de profil, les glaciers qui dominent Imgrund , puis au milieu de ce cadre imposant un petit paysage en miniature. Notre ravin vert émeraude est tout émaillé de fleurs; ses contours fins dessinent des golfes, des promontoires. Le Kirchet, avec son bois de sapins et ses rocailles, figure une décoration artificielle de jardin, tant les proportions en semblent petites, comparées aux masses environnantes qui l'écrasent. Pour arrière-plan à notre miniature, un éboulement de sable, une ceinture de roches grises, affectent l'austérité et la désolation d'une multitude de Saints-Gothards nains.

On venait de faucher la prairie; sur ce tapis de verdure, trois chalets mignons brillaient aux derniers rayons du soleil; chacun a son jardinet où fleurit la balsamine rouge et blanche, le grand tournesol, et où s'enroulent sur leurs thyrses les pois de senteur. A la façade des chalets achèvent de mûrir des gerbes suspendues, l'échelle est dressée contre le grenier ouvert; derrière l'habitation sont les instrumens aratoires, petits traîneaux, bois de construction, barils, poutres, pieux qui serviront à bâtir un autre chalet et à réparer l'ancien. Sur le toit, de grosses pierres semées à intervalles égaux le défendent contre les coups de vent furieux

qui enlèveraient aisément la pauvre cabane et le pâtre. Ces hommes simples qui vivent près de la nature l'accommodent ingénieusement à leurs besoins et en tirent parti. Habitans des montagnes et des forêts, leurs demeures ne sont, à vrai dire, que des arbres creusés, fortifiés par des blocs de pierre.

Nous nous enfonçons dans le bois de sapins, heureux de respirer l'odeur résineuse. Un arbre immense, à demi consumé, entamé par le bûcheron, gisait au milieu de la clairière. On grimpe sur le géant abattu, on s'y installe comme dans un navire échoué. Servira-t-il un jour de radeau de sauvetage à de pauvres naufragés? Ses grandes branches aux parfums aromatiques se croisent, s'enlacent au-dessus de nous; à travers les mélèzes noirs, on apercevait les sommets bleus lointains, à nos pieds un sol tapissé de mousse soyeuse et de bruyère. Quelle solitude! les troupeaux sont aux pâturages, les hommes à l'église, à la prière. Sur nos têtes, des villages, et on ne s'en aperçoit pas. Il y a divers étages de populations superposées, elles semblent appartenir à des mondes différens. Combien d'heures restâmes-nous sous notre berceau d'épaisse ramée? Un paysan vint à passer. — Où conduit ce sentier? — A Meyringen.

Charmés d'éviter la grand'route, nous enfilons le sentier, qui débute comme une voie romaine pavée de dalles de marbre. Il grimpe, descend, tourne à travers bois, côtoyant des précipices de verdure : la cime des grands arbres touchait à nos pieds. La nuit arrive, l'étroit sentier décrit de hardis zigzags sur une pente nue, presque à pic, roche très glissante, impraticable sans les marches taillées dans le vif. Nous descendîmes ainsi pendant une demi-heure avec précaution. A gauche, le précipice effrayant dans le crépuscule, au-dessus de nous des blocs menaçans. A nos pieds se creusait la vallée déjà noyée d'ombre; on voyait encore scintiller l'Aar, enfin le sentier aboutit au vieux pont. Quelques paysannes achevaient de ramasser les foins et nous permirent de fouler le gazon parfumé fraîchement tondu. Nous regagnâmes ainsi plus vite la maison, mais volontiers on se serait attardé pour contempler encore cette majesté du soir, les ombres profondes à mi-côte de l'Engelhorn, et sur ces ombres massives le glacier dressé vers le ciel et comme étranger à la terre!

Nos trois cascades enflent leurs voix, les femmes rentrent aussi des prés le râteau sur l'épaule, les enfans ramènent les chèvres, le grillon élève la voix. Paix dans l'immensité! l'éternelle paix des neiges, des glaciers, descend sur la terre; qu'elle arrive aussi jusqu'à nous!

H. QUINET.

L. BULOZ.

JEAN DE CHAZOL

TROISIÈME PARTIE (1).

XI.

Tu as reçu, cher ami, les incroyables nouvelles que le dernier paquebot te portait de moi et le récit de ces incidens qui se sont succédé, pareils à des coups de foudre dans un ciel d'orage. Saisi, emporté par le conflit de passions qui d'un jour à l'autre s'emparaient de ma volonté, je croyais assister à quelque roman bizarre dont j'allais guider les péripéties. Ce roman semble devenir l'histoire de ma vie.

Deux jours après les émouvantes scènes que je t'ai racontées, il ne restait plus de la Mariasse qu'une croix noire au cimetière du village, et Viergie était définitivement installée au château, au grand émoi de tous les gens. Rien ne pouvait plus changer la résolution de Mme de Sénozan, quels que fussent ses doutes ou les combats de sa tendresse.

Tous ces événemens étaient si étranges que nous avions peine à y croire. Pendant deux ou trois jours, Viergie, accablée de tant de secousses, put à peine quitter sa chambre. Lorsque un matin, comme j'arrivais au déjeuner, je la vis assise avec Geneviève à côté de Mme de Sénozan, j'eus besoin d'un effort de pensée pour comprendre que je n'étais point le jouet de quelque rêve. Intimidée par le luxe de cette existence où tout était nouveau pour elle et

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

par ces mille nuances de l'étiquette mondaine, Viergie gardait dans son maintien un peu raide une sorte de gaucherie farouche qui n'était pourtant point sans grâce. Silencieuse, ses grands yeux noirs baissés, elle écoutait les quelques propos indifférens que nous échangions pour voiler en présence des gens l'émotion qui nous agitait. Quand Mme de Sénozan ou Geneviève lui parlait, elle répondait rougissante, et comme embarrassée de ces témoignages d'affection délicate qu'elle entendait pour la première fois. Après le déjeuner, Geneviève et son frère allèrent comme de coutume porter du pain à des gazelles renfermées dans un petit enclos du parc. Geneviève prit la main de Viergie, et l'emmena. Heureux d'échapper à la contrainte, je les suivis, et nous nous trouvâmes bientôt sous les ombrages. Depuis cette nuit où j'avais vu Viergie chez moi, nous avions à peine eu l'occasion d'échanger quelques mots; à un moment, tandis que l'enfant entraînait Geneviève en avant, nous restâmes seuls tous deux. Troublé, je marchai pendant un instant, ne sachant quel ton prendre avec elle.

— Vous commencez enfin une vie heureuse, Viergie, dis-je avec un effort.

— Oui, répondit-elle; seulement ce bonheur est si brusque que j'ai besoin de quelque temps pour oublier le passé.

— Mais Mme de Sénozan et Geneviève ne vous ont-elles pas accueillie avec une tendresse qui vous rassure?... Que pouvez-vous craindre de l'avenir?

— Rien, c'est vrai! dit-elle. Ma mère et ma sœur sont excellentes pour moi.

En entendant dans sa bouche ces mots qui semblaient une affirmation de ses droits, j'éprouvai je ne sais quel froissement, et malgré moi je tournai vers elle un regard surpris. Elle me devina sans doute.

— Oh! rassurez-vous, dit-elle; si je vous parle ainsi, c'est que je vous sais informé de notre secret. Qu'importe le nom que je leur donne, si elles peuvent m'aimer et si je peux les aimer aussi? Je n'ignore pas que je ne dois être ici qu'une étrangère recueillie par charité. Si vous me voyez triste, c'est qu'il faut que je m'accoutume à mes nouvelles affections. J'ai encore dans les yeux les larmes que me coûte mon autre mère.

Nous étions arrivés à l'enclos et nous rejoignions Geneviève.

Ce jour-là, je devais partir pour aller passer une semaine chez d'Amblay; je m'étais engagé, et les incidens survenus si brutalement avaient seuls retardé mon départ. Ma présence n'était plus nécessaire à la marquise, et je sentais, au désordre de sentimens et de pensées où m'avait jeté Viergie, que j'avais besoin de me re-

cueillir loin de ce milieu troublant, ne fût-ce que pour éprouver ma raison. Ce fut donc avec une sorte d'allégement que je quittai la Mornière. Le lendemain, j'étais chez d'Amblay.

S'il est un abîme difficile à sonder, c'est à coup sûr le cœur de l'homme. En dépit de tout ce qu'on a dit sur cet éternel sujet de l'amour, le plus roué n'est qu'un naïf au moment du danger. J'aimais enfin... Je le comprenais à l'anxiété profonde qui s'était emparée de moi, à je ne sais quelle joie inconnue, âpre comme une douleur. J'aimais une fille dont l'âme était déjà flétrie par des suggestions perfides, dont l'imagination avait entrevu les décevantes résignations du vice! Cependant j'avais trop d'orgueil pour me croire impuissant à combattre une folie. Je ne pouvais plus me dissimuler l'écueil où m'entraînait la situation bizarre que le sort venait de créer à Viergie. Ce n'était plus l'heure des rêves, il ne s'agissait plus d'un de ces compromis de conscience auxquels je m'étais résolu. Quelque incertain que fût son état dans le monde, elle était désormais pour moi la fille de Mme de Sénozan, et le désir ardent qu'elle m'avait inspiré, caprice ou passion, allait engager ma vie, si je ne savais le dompter : je ne pouvais plus la posséder qu'en lui donnant mon nom. Un tel dénoûment me sembla si absurde que je m'étonnai d'en être venu à le discuter sérieusement. Je voulais bien être épris d'une belle créature, chevrière ou duchesse, mais épouser la fille putative de M. Marulas!... Après tout, était-ce l'amour, cet embrasement de mes sens? J'aimais par le désir comme j'avais aimé, à ma façon, tant d'autres femmes que je savais inaccessibles et que je n'avais même pas tenté d'obtenir... Il en serait cette fois comme de mes anciennes déconvenues : devant l'impossible, grâce à l'énergie de ma volonté, j'oublierais cette fantaisie trop périlleuse pour mon repos. Je restai donc près de huit jours absent. Tu connais l'humeur de d'Amblay et la joyeuse vie qu'il mène. Une vingtaine d'hôtes animaient le château. Il y eut une grande fête à l'occasion du jour de naissance de Mme d'Amblay. Parmi quelques jolies jeunes femmes, je trouvai ta cousine, la belle Hortense de Pleurac, qui t'accuse de l'oublier.

Lorsqu'au lendemain de mon retour j'allai à la Mornière, plus ému que je n'eusse voulu l'être pourtant, il me fut aisé de voir que l'installation de Viergie au château était désormais un fait accompli. La contrainte des premiers jours s'était déjà insensiblement fondue dans une sorte de familiarité un peu timide qui trahissait encore le trouble; mais, si voilée que fût l'hospitalité qu'elle recevait sous ce toit, où elle ne devait être pour tous qu'une orpheline abandonnée, on devinait, aux formes d'affections dont elle était l'objet, que sa place était définitivement aux côtés de Geneviève et d'André.

Elle m'accueillit avec une froideur si marquée que je n'osai lui tendre la main, et je demeurai devant elle tout embarrassé de ma contenance.

J'eus bientôt pénétré les sentimens secrets. Geneviève, insouciante du drame qui se jouait autour d'elle, n'écoutant que l'effusion de son cœur, qui sait? peut-être guidée par quelque mystérieux instinct, consolait comme une sœur cette pauvre fille en deuil, recueillie par la charité de sa mère. Dans l'inégalité de leur condition, elle ne voyait qu'un motif de plus de l'aimer, de l'encourager. Viergie seule gardait encore une réserve un peu raide, qui ressemblait presqu'à de l'indifférence. Dépaysée au sein des élégances raffinées qui l'entouraient, elle se sentait visiblement gênée par ces manières contenues auxquelles elle se faisait difficilement; mais sa réserve même lui donnait un air de fierté qui excluait toute idée de dépendance servile. A la voir, on eût presque deviné qu'elle se sentait l'arbitre du bonheur de cette famille où elle entrait en déshéritée. Sous son calme apparent, Mme de Sénozan était en proie aux agitations les plus cruelles. Combattue par ses doutes, elle semblait parfois se reprocher cet étrange partage de tendresse. En dépit des révélations de la Mariasse, toutes les fibres de son cœur tenaient à Geneviève, cet enfant de son âme pour qui elle avait tremblé, pour qui elle avait souffert, qui lui avait donné toutes ses joies, toutes ses peines. Par instans, elle l'accablait de caresses, comme pour protester de sa constance; puis, à la vue de Viergie, elle frémissait à la pensée qu'on pouvait lui avoir dit vrai. Elle songeait alors à cette enfance abreuvée de misères, à ce martyre. Quand elles étaient seules toutes deux, elle la pressait dans ses bras et couvrait son front de baisers, comme si elle eût voulu racheter les doutes qui la torturaient et qu'elle ne pouvait vaincre.

Deux semaines se passèrent, et, le cours des choses étant décidément fixé, la vie de la Mornière sembla rentrer dans sa sérénité habituelle; mais malgré mes résolutions une sourde inquiétude m'agitait. Je voulais rester de glace, et je respirais une atmosphère de flamme. Viergie, dont le caractère se dévoilait chaque jour, devenait de plus en plus pour moi une énigme vivante qui me troublait. Jamais mélange plus curieux de cœur, d'âme et d'esprit. Grâce aux leçons de Marulas, son éducation était un composé d'ignorance et de savoir des plus étranges. On y devinait les soins assidus du pédagogue universitaire qui l'avait régentée comme un garçon. A mesure qu'elle s'apprivoisait et commençait à se livrer, nous nous étonnions souvent, au courant de nos causeries, de rencontrer parfois dans cet esprit naïf des hauteurs de pensée singu-

lières en même temps que des superstitions presque enfantines et des croyances à la magie. Parfois aussi, dans les plus simples questions de morale mondaine, nous découvrions tout à coup chez elle des obscurités de compréhension effrayantes, comme si l'on eût à dessein faussé son intelligence, ou qu'on eût voulu préparer pour le mal cette nature ardente et candide. L'imagination enfiévrée par les fausses notions de la vie qu'elle avait puisées dans les romans livrés à ses jeunes mains, elle n'avait entrevu le monde qu'à travers les décevantes fictions de la littérature moderne. Au milieu de ces contrastes, les ingénuités d'une Agnès et les profondeurs mystérieuses d'une âme vibrant au souffle de la passion! Cependant nous eûmes bientôt conquis une salutaire influence sur ce caractère presque indompté. Gagnée par des tendresses qui semblaient ouvrir tout à coup de nouveaux horizons à son âme, Viergie perdait peu à peu cette espèce de défiance farouche qu'imprime le malheur. On eût dit par instans que, renfermée en elle-même, elle contemplait, émue, quelque rêve enchanté. Toujours un peu craintive, elle écoutait, n'osant point s'abandonner, pesant chaque mot, chaque geste, et nous nous étonnions de cette froide réserve qu'elle n'essayait même pas de secouer. Un jour nous fûmes plus surpris encore en la voyant soudainement transfigurée, et nous comprîmes que pendant les instans où elle nous paraissait absorbée elle avait étudié la marquise et Geneviève pour prendre en elles ce qui lui manquait. L'aisance des manières, le ton, elle avait tout saisi avec ce don merveilleux de transformation que les femmes possèdent à un degré que nous n'atteignons jamais. A ce rayonnement harmonieux de grâce et de beauté souveraine, je crus la voir pour la première fois. De ce jour on eût pu croire qu'elle n'avait jamais quitté le château.

Ma tante, presque toujours souffrante, m'avait remis le soin de diriger l'éducation de son fils. Je passais donc une partie de mes journées avec mes *deux cousines*, puisque aussi bien il me faut les appeler ainsi. Presque chaque jour nous allions courir les bois. Viergie montait un poney dont Geneviève lui avait fait cadeau, et qu'elle domptait avec une vaillance qui révélait son orgueilleuse volonté; puis nous rentrions, je livrais André à son précepteur, et j'assistais en lisant à des leçons de musique données par Geneviève à Viergie, qui avait vraiment une voix splendide et un sentiment des plus rares.

Pourtant, au sein de cette intimité empruntant les libertés d'une affection fraternelle, où Geneviève mêlait ses gaîtés ingénues, une indéfinissable gêne régnait toujours entre Viergie et moi. Dès les premiers instans de son arrivée au château, frappé de sa froideur

subite, je n'avais d'abord attribué ce changement qu'à son deuil et à l'embarras naturel qu'elle devait ressentir à se voir tout à coup dépaysée au milieu d'une famille étrangère et d'habitudes nouvelles; mais quand l'embarras des premiers jours eut disparu, je ne tardai point à m'apercevoir qu'il y avait là plus que de la réserve. Je voulus l'imiter, mais, repris malgré mes résolutions les plus sages par les fascinantes agitations qu'elle avait éveillées en moi, j'essayai en vain de me montrer indifférent. Un inexprimable trouble trahissait en nous une irritation secrète. Je ne pouvais me défendre d'un souvenir du passé, et ce souvenir semblait aussi peser sur elle. On eût dit qu'une sorte de complicité muette liait à jamais nos deux âmes. Par instans, je surprenais son regard posé sur le mien avec une sorte de fixité sombre dont l'enivrante langueur me pénétrait comme un trait de feu. D'autres fois au contraire, si je lui parlais, elle prenait avec moi un ton acerbe et hautain, ou me harcelait de mots cruels dont le sens ne m'échappait pas, et qui trahissaient une amère hostilité.

Un soir Geneviève, restée près de son frère un peu souffrant, n'avait point assisté au dîner. Nous étions au salon, ma tante et moi, tandis qu'à quelques pas de nous Viergie, accoudée sur le perron, semblait absorbée dans une rêverie profonde. — Depuis quelques jours, n'êtes-vous pas frappé d'un changement dans l'humeur de Viergie? me dit ma tante à demi-voix. Elle paraît soucieuse, abattue, et je ne puis deviner la cause de cette mélancolie.

— L'avez-vous interrogée?

— Oui, et je n'ai pu obtenir que des réponses évasives. J'ai peur que la pauvre enfant n'ait un chagrin caché qu'elle n'ose m'avouer.

A ce moment, Viergie rentrait. Elle alla s'asseoir au piano d'un air de lassitude, et laissa errer machinalement sa main sur les touches. La marquise me jeta un regard attristé en la voyant ainsi. — Viergie, mon enfant, reprit-elle, allez donc faire un tour de parc avec Jean plutôt que de rester là toute pensive en l'absence de Geneviève.

— Comme il vous plaira, répondit Viergie avec nonchalance; puis, se retournant vers moi : — Venez-vous? ajouta-t-elle, et sans regarder si je la suivais elle descendit le perron et se dirigea vers la charmille.

— Le bord du lac est humide, lui dis-je, ne préférez-vous pas monter sur la terrasse?

— Comme vous voudrez.

Elle prit alors l'allée des massifs, et poursuivit sa route. Nous en étions venus à ne presque plus nous parler quand nous étions seuls.

J'allais donc près d'elle en silence. Sa démarche trahissait une sorte d'impatience fébrile, et je ressentais, comme par une sympathie étrange, qu'elle était tourmentée de quelque pensée douloureuse que j'aurais voulu partager. Livré à mes réflexions, j'éprouvais en la regardant cette âpre agitation dont je ne savais plus me défendre, et je songeais malgré moi à ce rêve d'un jour pendant lequel je m'étais cru maître de son existence, et qui s'était si vite évanoui. Ressaisi par les émotions passées, j'admirais cette beauté si enivrante et le mouvement harmonieux de ce corps élégant et souple. Une mèche de cheveux dénoués flottait sur son cou. Par instans, les rayons du soleil couchant, tamisés par le feuillage, mettaient une auréole de pourpre sur son front.

A la fin je souffris de la voir si taciturne. — A quoi pensez-vous, Viergie? lui dis-je.

Elle tressaillit, comme brusquement arrachée à sa préoccupation. — A quoi je pense! répondit-elle surprise, mais à rien. Pourquoi me faites-vous cette question?

— C'est que, vous voyant si absorbée, je craignais que vous n'eussiez quelque chagrin.

— Et si cela était, qu'y feriez-vous? reprit-elle avec un regard presque dédaigneux.

— Je vous dirais que souvent l'on se crée des peines imaginaires qu'un ami peut dissiper quand on les lui confie.

— Oh! je suis trop heureuse pour avoir besoin de vos consolations. N'ai-je pas ici tout ce que je puis désirer, comme vous le dites... sans compter votre amitié précieuse?

— Vous avez tort, dis-je un peu froissé, si vous ne la devinez pas sincère.

— Oh! tout est sincère dans ce château, reprit-elle ironiquement. On me fête, on m'adore, on me choie jusque dans mes caprices, et je suis vraiment une ingrate de ne pas toujours garder un sourire ravi!

— Mon Dieu! qu'avez-vous? m'écriai-je, effrayé de cette explosion d'amertume.

— Rien... Nous causons... Que voulez-vous que j'aie?

— Vous souffrez; ces étranges paroles ne peuvent sortir de votre cœur.

Elle me regarda un instant, agitée, combattue. — Eh bien! oui, dit-elle éperdue, j'étouffe, je suffoque dans ce luxe, dans ce bonheur, dans cette contrainte qui enchaîne ma pensée et jusqu'au moindre mot qui vient sur mes lèvres. Je languis au milieu de ces soins incessans qui m'oppressent, de ces affections qui m'accompagnent à toute heure, en tout lieu, et me ravissent jusqu'à

la liberté de mes larmes qui leur seraient une offense. J'ai soif d'être seule au grand air, de courir dans la poussière du chemin, de rêver, de vivre enfin, ne fût-ce que pour dilater mon cœur et savourer ma tristesse ou ma joie!

Tout à coup elle fondit en larmes, et des sanglots entrecoupés brisèrent sa voix. J'étais atterré d'une telle douleur.

— Viergie, lui dis-je doucement, pourquoi pleurer ainsi?

Elle ne me répondit pas. Je voulus prendre sa main, mais à peine l'eus-je touchée qu'elle la retira vivement. — Laissez-moi! laissez-moi, s'écria-t-elle avec un indicible mouvement de colère. Ne comprenez-vous donc pas que vous m'êtes odieux,... que je vous déteste,... que je vous hais?...

— Vous me haïssez?

— Ah! pardon, pardon, reprit-elle en saisissant ma main, n'écoutez pas ces paroles. Si vous saviez ce que je souffre!

A ce désordre, à ce délire, j'étais ému jusqu'au fond de l'âme. Elle était si oppressée par ses sanglots que je crus qu'elle allait défaillir. Je la pris dans mes bras comme un enfant que l'on console; et elle, s'abandonnant la tête appuyée sur ma poitrine, elle pleurait, Ses larmes coulaient sur mes mains. Quand j'eus calmé ses pleurs, je lui fis de tendres reproches de m'avoir si longtemps caché son chagrin. Elle m'écoutait d'un air sombre. — Mais comment vous dire ce que je ressens? répondit-elle, lorsque je ne sais pas m'expliquer à moi-même ce tourment. Comment vous dire que j'ai parfois des pensées de haine jalouse contre tout ce qui m'entoure ici, contre Geneviève, contre ma mère, alors que pour les sauver d'une peine je donnerais ma vie? Il est des instans où, le cœur gonflé de tendresses que je n'ose laisser déborder, je voudrais tomber à leurs genoux; puis tout à coup je ne sais quel instinct maudit me parle, et je sens que je suis leur ennemie. Tout ce qui les fait si nobles, si dignes d'être admirées et aimées, m'humilie et m'irrite. D'affreux souvenirs me reviennent du fond de mon enfance, nourrie dans une aversion sacrilége contre cette famille qui devait être la mienne. Tout cela est insensé, odieux, inexplicable, n'est-ce pas? Je retrouve ma mère et je suis ingrate! Je souffre sans savoir d'où vient ma peine. Du milieu de ce bonheur qui m'accable, je pense aux jours passés, à mes libres misères; je regrette ce temps... Vous voyez bien que je suis folle, ajouta-t-elle presque avec effroi.

— Non, vous n'êtes pas folle, Viergie, répondis-je. Vous êtes une enfant malade de nostalgie. Accoutumée à vos rêveries solitaires, aux courses errantes, vous vous croyez captive en ce château, comme un oiseau dans une cage d'or. De là votre tourment, de là ces troubles de votre cœur, qui vous font prendre pour de l'ingra-

titude les angoisses de l'ennui, que votre caractère un peu indompté ne sait pas vaincre.

— Peut-être est-ce cela, dit-elle pensive; mais je souffre bien, je vous le jure.

Nous revînmes vers le château, et elle s'en alla retrouver Geneviève, pour ne point laisser voir à la marquise ses yeux rougis par les larmes.

— C'est vous qui allez me détester maintenant, dit-elle en me quittant.

J'allais protester, elle m'interrompit. — Après tout, qu'importe? reprit-elle avec amertume et comme si elle eût regretté d'avoir succombé à une minute d'épanchement. J'aime peut-être mieux votre haine!...

Et sur ce mot étrange elle s'enfuit.

Je confiai à ma tante ce que je pouvais lui révéler de notre entretien; il nous expliquait enfin les causes de cette langueur qui ressemblait presque à un dépérissement de cette organisation si vivace et si florissante. Elle comprit comme moi qu'il fallait avant tout guérir l'esprit ombrageux de Viergie et ménager une transition trop brusque pour cette nature accoutumée à une existence presque vagabonde. Le lendemain, après le déjeuner, comme nous nous levions de table : — Viergie, mon enfant, dit ma tante, il faut que vous remplaciez Geneviève pendant quelques jours dans ses visites de charité. Allez donc au *mas du Goulet*, voir la mère de Romain, qui est malade.

A ces mots, Viergie devina que j'avais parlé. Elle me jeta un regard de reconnaissance; puis, prenant la main de la marquise, elle la baisa avec effusion.

— Que vous êtes bonne! dit-elle.

De ce jour, par un accord tacite, Viergie garda la direction des bonnes œuvres du château. Cet intérêt jeté dans sa vie, outre les échappées de liberté qu'elle y gagnait, devait avoir pour effet d'effacer les mauvais souvenirs et de lui conquérir peu à peu les affections des pauvres gens qui l'avaient autrefois méprisée, et qu'elle soulageait avec cette intelligence de cœur que possèdent seuls ceux qui ont subi les épreuves de la misère. Elle connaissait les réelles infortunes, souvent timides ou cachées; il n'était point une cabane perdue dont elle ne sût le nom. Pour épargner jusqu'à l'ombre d'une entrave à ses aspirations de liberté, ma tante lui avait donné une clé du parc, afin qu'elle se crût affranchie de tout joug. Souvent debout avec le jour, elle partait, même à l'insu des gens, vêtue d'habits de paysanne, et l'on était tout surpris d'apprendre à son retour qu'elle avait déjà visité quelque chaumière à une lieue du château. Le pays était trop sûr et lui était trop connu

pour qu'on s'inquiétât de ces courses, d'où elle revenait joyeuse et animée à l'heure du lever de la marquise.

Pourtant, bien que je visse qu'elle faisait un effort pour me témoigner un peu plus d'abandon, Viergie semblait toujours inquiète avec moi, comme si cet inexplicable sentiment de haine qu'elle avait laissé éclater dans une explosion d'amertume eût été plus fort que sa volonté. On devinait qu'une sourde lutte se livrait dans cette âme si pleine de contrastes. Par instans, on eût dit qu'elle me demandait grâce et voulait se faire pardonner. Alors, enivré par le charme qu'elle exhalait autour d'elle, les plus folles pensées me montaient au cerveau.

XII.

Un matin, comme je venais à cheval au château, je la rencontrai à la croix Saint-Honorat.

— Quoi! c'est vous! lui dis-je, surpris de la trouver assise sur les marches de pierre.

— Je vous attendais comme autrefois, répondit-elle gaîment. Si vous voulez bien laisser *Star* à votre groom, vous me ramènerez.

Je descendis, elle prit mon bras, et nous gagnâmes un sentier de traverse qui nous conduisait droit à la Mornière.

— Je vous eusse à peine reconnue, dis-je, avec ces vêtemens de paysanne.

— Je prends les vêtemens de mon emploi, répondit-elle; mes belles toilettes effaroucheraient notre monde, qui me connaît trop bien. On me croirait vaniteuse! Je me fais pardonner mon bonheur en restant humble avec mes protégés. Je suis la main qui donne, rien de plus, et à leurs yeux je suis en service au château pour en dispenser les bienfaits. Pourquoi me regardez-vous de cet air étonné?

— J'admire avec quelle simplicité vous exprimez ce sentiment d'une délicatesse charmante.

— Est-ce ainsi? Je ne m'en doutais pas. C'est là sans doute une bonne qualité cachée parmi mes instincts de jeune sauvage, comme vous dites.

— Êtes-vous heureuse maintenant, et vos lutins vous tourmentent-ils encore?

— Oh! ils ne sont pas tous partis, répondit-elle en riant, mais je leur fais leur part. C'est, je crois, ce qu'il y a de mieux pour vivre en bonne intelligence avec eux. Au fond, je serai toujours une créature bizarre dans le monde où je suis appelée à vivre. Si je suis de votre race, j'ai sucé le lait d'une bohémienne que j'ai aimée comme ma mère, et je sens courir en mes veines des flammes in-

connues, ce qui fait que je ne discerne pas bien ce qui se passe en moi, car tout y est extrême en bien comme en mal.

— Vous m'effrayez! dis-je en plaisantant.

— Vous raillez, reprit-elle, soucieuse tout à coup. Eh bien! moi, je m'effraie parfois.

— Vous croiriez-vous prédestinée à quelque noir forfait?

— Oh! vous allez trop loin, s'écria-t-elle. Je ne crois point à ces prédestinations fatales; mais je crois tout simplement que je puis être très bonne ou très méchante, parce que je suis une nature inculte et peu faite au joug des sentimens auxquels vous obéissez. Je ressens tout à l'excès : de là ma crainte de ne pouvoir tempérer mes fougues natives.

— N'avez-vous point autour de vous des influences qui vous guideront?

— Sans doute ;... mais, ajouta-t-elle en baissant la voix, parmi ces influences, il n'en est qu'une qui peut tout sur moi, et c'est celle-là qui me trouble le plus!...

— Laquelle? m'écriai-je, étonné de l'accent dont elle avait dit ces mots.

— C'est la vôtre, la vôtre, qui me fait peur, parce que je la sens au fond de toutes mes agitations. Il y a entre nous un lien étrange, invisible. Il est des instans où votre présence me calme et me rassure; il en est d'autres où la moindre de vos paroles réveille mes mauvais instincts et me souffle des pensées irritantes. Je ne sais plus si j'aime ou si je hais, si je suis heureuse ou si je souffre. C'est alors qu'il me prend ces envies de courir à travers bois, alors du moins j'échappe à mes lutins... Vous le voyez, je suis dans un moment de franchise et d'humilité. Vous avez été bon pour moi malgré mes méchancetés, je vous ai attendu ce matin pour vous en remercier, enfin, si je vous dis tout cela, c'est que je veux devenir une bonne petite personne, bien raisonnable, bien civilisée, et que vous pouvez m'y aider plus que tout autre.

— Êtes-vous bien sûre que vous gagnerez au change?

— Oh! prenez garde, reprit-elle en souriant, ceci pourrait ressembler à une louange, et m'encourager dans ma sauvagerie.

— C'est qu'en vérité ce que vous appelez votre sauvagerie me paraît, à moi, une grâce. Vous auriez peut-être tort de la perdre.

— Cela signifie sans doute qu'il me faut renoncer à l'espoir d'acquérir les grâces mondaines de Geneviève? dit-elle avec un air de souveraine élégance qui démentait si bien l'humilité de sa question que je la regardai un moment tout émerveillé.

— En aucune façon, répondis-je en riant, car vous avez bien laissé voir ce que vous pouvez en fait de métamorphose. Je veux dire seulement qu'il y a en vous une spontanéité d'impression, une

vivacité d'âme et d'esprit qui siéent mieux à votre nature que la réserve timide à laquelle on façonne nos jeunes filles élevées dans l'atmosphère d'un salon.

— Et pourtant, cette réserve timide, vous l'aimez en Geneviève?

— Sans doute, car je ne pourrais concevoir Geneviève autrement, avec l'ensemble de son caractère, de ses sentimens, de ses idées...

— Si je comprends bien, dit-elle en riant, elle est comme le lis éclatant dans sa calme splendeur. Moi, je suis la plante folle et vagabonde qui croît au hasard, selon les ardeurs de sa séve... Moitié fleur, moitié chardon! Reste à savoir si je puis m'acclimater et vivre en serre sans trop révéler mon origine.

— Soyez ce que vous êtes en ce moment, répondis-je, c'est-à-dire heureuse et confiante. Votre seul ennemi, c'est votre imagination, qui ignore tout de la vie. Le bonheur est plus simple que vous ne le croyez. Laissez-vous vivre, et si mon influence a quelque prix pour vous, acceptez-la sans trouble, comme l'intérêt d'un ami dévoué.

— Bien vrai, dit-elle, je puis compter sur votre affection?

— En avez-vous donc jamais douté?

Elle hésita un moment. J'insistai.

— Faut-il vous répondre avec une brutale franchise? dit-elle enfin.

— Certes! c'est cette brutale franchise que je réclame.

— Eh bien! oui, j'ai douté!... Il m'a semblé parfois, à je ne sais quelle froideur, quel embarras, que ma présence au château vous était importune,... comme si vous regrettiez que l'on m'y eût accueillie.

— Qu'avez-vous pensé là, m'écriai-je, et quelle parole de moi a pu jamais vous donner ce soupçon?

— Oh! ce n'est qu'une impression que j'ai ressentie, reprit-elle vivement. J'ai cru remarquer à certains momens, quand vous causez librement avec Geneviève, que votre langage devient tout à coup contraint avec moi, si j'interviens. Votre abandon se glace comme à l'arrivée de quelque fâcheux. On dirait que vous éprouvez subitement un sentiment de gêne qui paraît d'autant plus sensible avec l'air d'autorité qui vous est naturel, et ressemble plus à de la rudesse qu'à de la timidité.

Je fus tout déconcerté de la justesse de ce reproche; pourtant je n'en laissai rien paraître.

— Tout cela est dans votre imagination, répondis-je. Il y a entre Geneviève et moi des souvenirs d'enfance qui autorisent une familiarité presque fraternelle. Ce que vous prenez pour de la froideur envers vous n'est qu'une forme de réserve que tout homme de bonne compagnie doit garder avec une jeune fille qui n'est aux yeux du monde ni sa sœur ni sa parente.

— Est-ce bien là toute votre pensée? dit-elle en me regardant dans les yeux, et suis-je réellement pour vous une amie?

— Je veux que vous n'en doutiez plus.

— Alors, à ce titre, me trouvez-vous digne de vous demander une confidence?

— Interrogez, je répondrai.

— Prenez garde! ajouta-t-elle en souriant et d'une voix un peu émue, je vais être affreusement indiscrète.

— Je n'ai point de secret à cacher.

— Eh bien! répondez en un seul mot. Aimez-vous Geneviève?

Je m'attendais si peu à cette parole que je crus me méprendre sur le sens qu'elle renfermait.

— Certes, dis-je étonné, j'ai pour elle l'affection d'un frère.

— D'un frère! rien de plus? reprit-elle en fixant de nouveau sur moi son regard pénétrant. Ainsi vous ne lui êtes pas engagé?..

— Oh! ne croyez pas à quelque curiosisité banale, ajouta-t-elle vivement. Cette question est le gage de ma sincérité, de mon désir de ne rien faire qui puisse froisser la susceptibilité de Geneviève ou la vôtre. Ma situation au milieu de vous est si étrange que je tremble à chaque instant de franchir la réserve que je dois garder. Une blessure à mon orgueil me serait cruelle; je veux éviter d'avoir à combattre mes méchans instincts. Parlez-moi donc loyalement, comme je vous interroge.

— Je vous répondrai sincèrement que vos craintes ont toujours pour cause cette même défiance et cette ignorance du monde qui vous entraînent à mal apprécier ce que vous êtes au milieu de nous. Votre très grand tort est de ne point comprendre que vous êtes assez de la famille, au moins par adoption, pour qu'on n'ait point de secret pour vous. Si j'étais fiancé à Geneviève, ce ne serait point un mystère, et j'ajoute que dans ce cas il ne saurait y avoir dans nos causeries rien que vous ne pussiez entendre comme sa mère. Vous ne seriez donc jamais une gêne pour nous.

Au ton sérieux dont je dis ces paroles, elle crut deviner un reproche.

— C'est vrai, dit-elle en détournant la tête, vous le voyez, je sais si mal penser que, même en voulant bien faire, je me heurte à un mauvais sentiment. Combien vous aurez de peine à me corriger!...

— Il suffit que vous écoutiez votre cœur plus que votre imagination.

— Ainsi donc désormais amitié entre nous? reprit-elle en me tendant la main.

— Amitié, répondis-je, et nous nous séparâmes en rentrant au château.

Bien qu'il n'y eût peut-être dans les questions de Viergie sur mes liens avec Geneviève que la curiosité naturelle à toute jeune fille pour ce grand mystère de la vie qu'on appelle l'amour, cet entretien me laissa dans un grand trouble. Forcé de fixer mon esprit et de réfléchir à une situation à laquelle je m'abandonnais sans oser m'en rendre compte, il me fut impossible de repousser plus longtemps une idée qui parfois m'était venue, et que j'avais écartée avec obstination, comme si j'eusse voulu m'aveugler pour ne point voir le péril où je me sentais entraîné. Ces agitations, ces ironies amères, ces retours subits, que j'essayais d'attribuer à l'humeur bizarre d'une enfant gâtée, se révélaient tout à coup à mes yeux sous un nouvel aspect. Je me souvins de mille incidens sur lesquels j'avais essayé de me faire illusion. Ce n'était point la première fois que Viergie m'interrogeait sur mon affection pour Geneviève. Je me rappelai les rencontres où, avant son entrée au château, elle avait déjà laissé entrevoir combien l'idée d'un mariage entre ma cousine et moi la préoccupait. Tout cela ressemblait si bien à un tourment de jalousie que je m'effrayai du conflit de sensations où cette découverte me jeta. J'avais trop conscience de l'empire de Viergie sur moi pour ne point comprendre le réel danger d'une intrigue secrète. Cependant la pensée que j'étais peut-être aimé me causa une telle joie que, de retour au château, je cherchai la solitude pour calmer le désordre de mes pensées. Je ne pouvais plus me dissimuler qu'après cette explication l'attitude que j'allais prendre avec Viergie devait décider de l'avenir et m'engager dans une voie semée d'écueils. Si mon soupçon était vrai, résisterais-je au charme? Et si elle avait pénétré l'âpre amour qu'elle éveillait en moi, n'était-ce pas l'encourager dans ses rêves que de m'abandonner sur cette pente d'une amitié trompeuse sous laquelle couvaient des flammes? La moindre imprudence m'entraînait à une réparation que je n'osais envisager sans terreur, et qui n'était rien moins qu'un mariage avec la fille de Marulas! Si décidé que l'on soit à s'aveugler sur des sentimens que l'on ne veut point s'avouer, il est des instans où l'âme agit et rêve sans notre volonté. Je dois confesser qu'à certaines heures j'avais déjà médité sur cette folie; mais il faut ajouter à ma louange que ma raison s'était insurgée contre une telle chute de mon orgueil. Faire de Viergie ma femme, après ce qui s'était passé entre nous, m'eût semblé la pire des faiblesses, pour ne point dire plus. Quelque innocente qu'elle fût à mes yeux, je savais trop qu'elle ne possédait plus cette virginité d'âme sans laquelle il n'est pas de véritable pureté. Il est des impressions premières qui ne s'effacent jamais. Il ne pouvait entrer dans mon esprit d'accepter pour fiancée une fille qui s'était une fois presque livrée à mes désirs, que j'avais vue, la nuit, chez moi, prête à suc-

comber au fatal découragement de la misère. Cette imagination égarée à dessein et pour ainsi dire préparée aux fins que Marulas s'était proposées m'effrayait comme un abîme. Que restait-il de chaste au fond de cette âme ardente, déjà initiée aux corruptions du monde, aux délires des passions malsaines qui avaient irrité ses sens et défloré son cœur encore ingénu? Qu'y avait-il de vertu sous la beauté de cette Olympia superbe, qui semblait uniquement créée pour les ivresses et pour les voluptés? Il est des sentimens dont on ne revient pas. C'est là peut-être une anomalie étrange, mais vraie dans toute son inconséquence humaine, et dont on voit des exemples à chaque pas. Je pouvais aimer Viergie comme une de ces maîtresses à qui l'on est prêt à sacrifier sa fortune et sa vie, pour qui l'on peut aller jusqu'au crime, mais à qui l'on n'oserait donner son nom.

Il résulta de ces réflexions que, lorsque je la retrouvai au salon, comme elle venait à moi animée d'une expansion toute nouvelle, je l'accueillis avec un tel sentiment de réserve qu'elle crut qu'il était survenu quelque incident imprévu. — Que vous est-il arrivé? me dit-elle étonnée.

— Rien, répondis-je, embarrassé malgré moi.

La présence de Geneviève offrit heureusement une diversion à ma gêne; mais, quoi que je fisse, Viergie devina la contrainte dans mon attitude envers elle. Cette tiédeur subite était si étrange après l'entretien que nous venions d'avoir, qu'elle ne put cacher sa déception. J'étais ému sous son regard, qui semblait m'interroger avec surprise. Je songeais qu'un seul mot allait engager l'avenir... J'avais peur.

Il est des instans dans la vie où notre destinée se décide sur un mot, sur un geste. Le soir, comme je prenais congé, je m'arrêtai au seuil du salon pour causer avec Geneviève. Au moment où j'arrivai au bas du perron, je me trouvai tout à coup face à face avec Viergie. Bien qu'il fît à moitié sombre, je vis ses traits agités et l'éclair de ses yeux. — Vous m'avez menti! me dit-elle d'une voix amère, vous l'aimez!...

Et avant que je fusse revenu de ma suprise, elle disparut.

XIII.

Le lendemain, comme j'arrivais au château après une nuit troublée par l'insomnie, ma tante m'apprit qu'elle venait de recevoir une lettre d'un parent de M. de Sénozan, sir Clarence O'Brien, depuis la veille à Aix; il lui annonçait sa visite à la Mornière, où il passerait peut-être quelques jours. J'avais déjà entendu prononcer ce nom assez indifféremment par Geneviève et par sa mère,

lorsqu'elles parlaient de la Martinique. Je savais que sir Clarence était le fils d'une cousine germaine de M. de Sénozan, branche cadette, mariée à un officier irlandais, et qui avait une communauté d'intérêts dans ce fameux héritage survenu si à propos pour sauver autrefois le marquis de la ruine. Je savais en outre que sir Clarence avait fait dans ces dernières années un voyage aux colonies, où il était resté quelques mois l'hôte de mon oncle. Cette visite n'avait donc pas lieu de me surprendre; cependant je crus remarquer, au ton avec lequel la marquise me l'annonçait, qu'elle en ressentait quelque ennui, et je lui laissai voir ce soupçon.

— C'est vrai, me dit-elle avec un peu d'embarras, cette visite me trouble; j'avais espéré éviter une explication avec sir Clarence relativement à des projets qu'il vient sans doute me rappeler.

— M'est-il permis de vous demander quels sont ces projets, et si je puis vous servir en quoi que ce soit? dis-je avec intérêt.

— C'est précisément pour me confier à vous que je vous en parle, car ils intéressent avant tout ma fille.

— S'agirait-il d'une recherche... ou d'un engagement?

— Non, les choses n'ont point été jusque-là, officiellement du moins, puisque tout s'est passé à l'insu de Geneviève, qui n'avait alors que dix-sept ans. Sir Clarence n'ignore même pas que, bien qu'il fût d'accord avec M. de Sénozan, je ne lui étais pas favorable. C'est pourquoi j'espérais qu'il aurait renoncé à toute démarche, et je crains qu'il ne vienne à la Mornière pour la renouveler.

— Avez-vous quelque raison grave pour repousser sa demande?

— Oh! je ne saurais lui rien reprocher, reprit ma tante. Vous le verrez : il est bien de sa personne, sa fortune est à peu près égale à la nôtre. Mon éloignement est peut-être injuste, mais j'aurais peine à le vaincre. Il y a dans le caractère de sir Clarence, dans ses manières, dans ses paroles, je ne sais quelle froideur compassée qui me glace et m'effraie pour la nature expansive de Geneviève. A la pensée qu'elle irait vivre seule avec lui au fond d'un château de l'Irlande, il me semble qu'elle serait perdue. Peut-être n'y a-t-il dans tout cela que le naturel effroi qu'inspire à toute mère l'idée d'une séparation. Quoi qu'il en soit, j'ai voulu vous avertir pour que vous jugiez sir Clarence. Vous pourrez alors me donner votre avis au cas où sa visite aurait le but que je lui soupçonne.

— Êtes-vous sûre que Geneviève n'a rien su des projets de son père, et qu'elle n'a point de sympathie pour sir Clarence?

— Oh! elle ignore tout.

A ce moment, Geneviève entrait. Je fis signe à la marquise d'annoncer la nouvelle. Elle me comprit.

— Mignonne, dit-elle, je reçois une lettre de sir Clarence. Il arrive demain, et nous consacre quelques jours.

— Ah! s'écria Geneviève en riant, mais d'un ton qui n'exprimait que la surprise. Voilà une circonstance fâcheuse pour les poissons de la Durance. Jean, préparez-vous à contempler le pêcheur le plus passionné des trois royaumes unis.

— Vous le voyez, me dit la marquise à demi-voix.

Je m'étais attendu à rencontrer chez Viergie le ressentiment de son orgueil froissé. Il n'en fut rien, et elle m'accueillit presque avec enjouement. Cependant, sous l'aisance qu'elle affectait, je devinai une aigreur secrète qui accrut encore mon malaise. Je me sentais dans une situation difficile et assez périlleuse pour me forcer peut-être à quitter bientôt Chazol. Comme je lui tendais la main ainsi qu'à Geneviève, elle me regarda étonnée; mais, voyant que j'attendais qu'elle la prît, elle se décida à avancer la sienne.

— J'ai cru que c'était encore un malentendu, dit-elle avec ironie.

Le jour suivant, vers midi, une voiture s'arrêtait devant le perron du château. Je reconnus au premier coup d'œil le correct *gentleman*, produit de l'aristocratie britannique. Il ne dit qu'un mot à son domestique, non moins correct, qui avait sauté à bas du siége; il suivit un valet et fut aussitôt introduit au salon. — Sir Clarence est un jeune homme de vingt-cinq à vingt-sept ans, blond, de ce blond un peu vif qui se tient tout juste sur les limites du roux. Il est grand, d'une élégance svelte et équilibrée qui trahit l'*entraînement* assidu du *sportsman*, aussi bien prêt pour le *hunting* que pour le *rowing*. Les traits de son visage, réguliers et harmonieux, ont une certaine douceur mâle qui atteste une nature persévérante et réfléchie, des yeux bleus, d'un bleu un peu pâle, mais très intelligens et très expressifs, et dans lesquels on lit l'assurance d'un homme qui se sait pourvu du double ascendant d'une grande fortune et d'un grand nom.

Ma tante acheva les complimens de bienvenue en nous présentant l'un à l'autre. Il me salua d'un air de réserve assez cordiale en apprenant que j'étais le neveu de Mme de Sénozan, et s'informa de Geneviève. — Je l'entends, dit ma tante, vous allez la voir.

Au même instant, la porte s'ouvrit. En apercevant Geneviève, sir Clarence fit quelques pas vers elle; mais il s'arrêta tout à coup, hésitant et décontenancé, à la vue de Viergie, qui entrait en même temps. — Hô!... dit-il avec cet inimitable accent flegmatique des Anglais qui exprime si bien l'étonnement, et il demeura entre elles indécis.

Un éclat de rire de ma cousine le tira de son hésitation. — Pardonnez-moi, mademoiselle, reprit-il, j'ignorais que vous eussiez une sœur...

— Mlle Viergie, ma fille d'adoption, dit vivement ma tante.

Il s'inclina, Viergie lui rendit une révérence; puis, les présentations faites, la conversation s'engagea entre Geneviève, ma tante et sir Clarence sur le temps passé depuis leur départ de la Martinique. Bien qu'il régnât entre eux un peu d'étiquette, leur langage attestait une familiarité contenue qu'autorisent les liens de parenté. A l'enjouement de Geneviève et à ses questions, je compris qu'elle revoyait en lui le compagnon aimable de quelques parties de plaisir, mais rien de plus. On généralisa bientôt l'entretien; nous parlâmes de la Provence, où sir Clarence n'avait jamais séjourné. Je lui donnai des détails sur le pays. Tout en m'écoutant avec cette calme aisance qui lui est familière, il ne quittait pas des yeux Viergie, et je devinai l'étonnement et la préoccupation où le jetait la vue de cette étrange jeune fille qu'il avait pu confondre avec Geneviève.

Il m'était naturellement réservé d'aider Mme de Sénozan à faire les honneurs de la Mornière à son hôte. Le dîner rompit un peu la glace, j'emmenai sir Clarence dans le parc pour fumer un cigare. Nous causâmes chasse, cet éternel sujet toujours propice aux gens qui ne savent trop que se dire. A la proposition d'une battue pour le lendemain, son flegme se fondit. Il m'apprit qu'il venait d'Italie, et qu'il se rendait avec son yacht au fond de la Norvége, sur les confins de la Laponie. Il s'est installé là une maison au bord d'un lac, qu'il a loué pour la pêche et pour la chasse aux canards sauvages. Il me pressa de l'y visiter, comme s'il se fût agi d'une partie dans le département voisin. Nous allions rentrer. — Mlle Viergie me dit-il sans transition, est une parente de Mme la marquise de Sénozan, je suppose?...

— C'est une orpheline qu'elle a adoptée, répondis-je, éludant un peu la question.

— Ah! reprit-il avec calme. Et elle est sans famille alors?

— Sans autre famille que celle qu'elle retrouve en la protection de Mme de Sénozan.

— Ah!... merci, me dit-il, et nous rentrâmes.

XIV.

L'arrivée de sir Clarence devait forcément amener une trêve entre Viergie et moi. L'état maladif de Mme de Sénozan rendait le château assez triste pour un hôte étranger, si passager que pût être son séjour. Je fus donc obligé de remplir les devoirs de l'hospitalité en organisant quelques chasses qui employaient une partie de nos journées. A part le flegme dont il ne se départait point, sir Clarence me paraissait du reste un agréable compagnon. S'il parlait peu, il parlait juste, qualité qui n'est pas pour moi sans mé-

rite. Je m'aperçus que cette apparence d'apathie n'était que le résultat d'un parti-pris de réflexion qui s'exerçait sur le moindre fait, n'excluait point la décision, et au contraire lui prêtait une force calme, mesurant strictement l'effort à la difficulté. Informé du but que ma tante supposait à sa visite à la Mornière, j'essayai de définir ses sentimens pour Geneviève ; mais je compris bientôt qu'il était impénétrable sur ce sujet. Au château, sa circonspection n'était pas moins assurée. Il gardait avec les deux jeunes filles le ton de froide élégance qui ne l'abandonnait jamais; seulement il mettait dans les soins qu'il rendait à Viergie une prévenance si respectueuse et si digne à la fois que je ne pus me défendre d'admirer ce tact plein de grâce et de courtoisie.

— Tu as fait la conquête de sir Clarence, dit un jour Geneviève en riant à Viergie.

— Hò!... répondit ironiquement Viergie en imitant l'exclamation familière du gentilhomme irlandais; je suis une fille trop modeste pour le prince des brouillards, comme tu l'appelles. Qu'en dites-vous? reprit-elle tout à coup en s'adressant à moi, et de cet air de coquetterie hautaine et railleuse où je sentais plus que jamais l'intention hostile.

— Sir Clarence vous le dirait mieux que moi, répondis-je, irrité par un froissement dont je ne sus me rendre compte.

A cette réponse brutale, je vis passer dans ses yeux un éclair fauve.

— Ah! c'est ainsi?... me dit-elle d'un air de défi. Au fait, vous avez raison, et je vous remercie du conseil.

Geneviève ne vit là qu'une de ces escarmouches puériles qu'elle raillait souvent entre nous, et il ne fut plus question de sir Clarence. Cependant je ne tardai point à remarquer un changement dans les allures de Viergie, comme si elle eût voulu me braver en provoquant les attentions que jusqu'alors elle avait accueillies comme le simple tribut de sympathie d'un hôte courtois. Je ne fis d'abord que rire de ce manége trop bien prévu dans les astuces féminines; mais je m'aperçus bientôt qu'en dépit de mes résolutions j'étais moins insensible à ce jeu que je n'eusse voulu me l'avouer. Un soir nous étions au salon, sir Clarence jouait aux échecs avec la marquise tandis que les jeunes filles faisaient de la musique au piano. Viergie chanta, accompagnée par Geneviève, l'*Ave Maria* de Gounod sur le prélude de Bach. Aux premiers accords de cette mélodie et de cette voix pénétrante et passionnée dans son expression naïve, sir Clarence leva la tête et écouta surpris. Quand Viergie eut achevé, il vint à elle avec gravité.

— Je n'ai jamais entendu chanter ainsi, mademoiselle, dit-il; voulez-vous recommencer pour moi ce morceau?

Elle céda en riant, un peu intimidée de cet éloge. Il ne la quittait point des yeux, comme pour surprendre l'âme dans le rayonnement de ce visage si changeant et si pur. Après les derniers mots, il demeura absorbé, la contemplant en silence, puis enfin, lui prenant la main : — Non! jamais je n'ai entendu chanter ainsi, répéta-t-il. Merci, mademoiselle. — Et il regagna sa place.

Viergie, toute fière de son succès, se tourna vers moi. — Ai-je réussi cette fois à donner l'expression que vous vouliez?... me demanda-t-elle à demi railleuse.

Je ne sais pourquoi je ressentis une irritation amère. — Après l'éloge de sir Clarence, mon opinion vous importe peu, répondis-je sèchement.

A ce mot, elle me jeta un regard presque haineux. Je revins chez moi agité d'une terrible émotion. Je ne m'abusais plus sur ce tourment auquel il fallait enfin donner un nom. C'était la jalousie qui me mordait au cœur.

Quelques jours se passèrent; mes rapports avec Viergie s'aigrissaient toujours en secret. Elle semblait jouir de ma peine et redoublait ses manéges. Un matin j'appris que sir Clarence était allé faire une course à Marseille, où l'appelait une affaire subite, et qu'il ne devait revenir que le soir. Viergie avait la migraine, et elle ne parut pas. Certes c'était là un incident fort simple; cependant j'y crus voir un plan concerté entre eux. C'était absurde; mais j'en souffris tout le jour.

Le lendemain, comme j'arrivais à la Mornière, je ne trouvai personne au salon. Un domestique me dit que sir Clarence était dans le parc avec Geneviève et Viergie. Je me disposais à les rejoindre lorsqu'on vint de la part de ma tante me prier de me rendre auprès d'elle. J'y allai aussitôt.

En me voyant entrer : — Accourez, me dit-elle; il y a ici du nouveau. Avez-vous vu sir Clarence ce matin?

— Non, j'ignorais même son retour... Est-ce de lui qu'il s'agit?

— Oui, d'une demande qu'il m'a adressée, et qui m'embarrasse beaucoup. Il y a une heure, sir Clarence, apprenant que je ne descendrais pas aujourd'hui, m'a fait prier de le recevoir. Je crus un moment que, devançant son départ, il voulait me faire ses adieux. Dès les premiers mots, je compris qu'il accomplissait une démarche sérieuse. Il me rappela les projets formés par lui et M. de Sénozan au sujet de Geneviève, et la parole échangée entre eux.

— Je sais, madame, ajouta-t-il, que cette parole ne fut jamais confirmée par vous, et je n'ai pu qu'approuver une prudence maternelle que l'âge de Mlle Geneviève justifiait alors pleinement. Je devais me soumettre et attendre. Cependant, tout en respectant votre volonté, je me suis cru lié, du moins jusqu'à ce que vous

ayez décidé de faire une réponse formelle à ma sollicitation, approuvée déjà par M. le marquis de Sénozan, mon cousin.

— Il était difficile, reprit ma tante, d'avoir recours à un atermoiement nouveau: quel que fût l'embarras d'un refus, sir Clarence n'est point un de ces partis qu'on peut éconduire avec des prétextes vains. Je lui dis franchement, tout en rendant justice à son caractère, mes craintes de ne pas rencontrer entre Geneviève et lui cette conformité d'habitudes et de goûts qui seule peut assurer le bonheur de deux époux. Cette explication ne parut pas le surprendre, il me demanda si ma décision était assez arrêtée pour lui défendre tout espoir dans l'avenir et le dégager loyalement de sa recherche sans paraître manquer à la respectueuse sympathie qu'il gardait pour ma fille et pour moi. Je l'assurai que, ma sollicitude maternelle étant l'unique raison qui me guidait, je lui serais au contraire reconnaissante de sa déférence, et que j'espérais qu'il resterait notre ami. — Vous me permettez donc, me dit-il, de former d'autres vœux sans que ma conduite vous semble une offense? — Sans doute, répondis-je étonnée, et croyez que nul plus que moi ne se réjouira de votre bonheur.

— Alors, reprit ma tante, sir Clarence, avec une certaine émotion grave, me confia que depuis son arrivée à la Mornière il avait été frappé de rencontrer chez Viergie *un caractère*, comme il dit, qu'il l'avait étudiée, et qu'il avait résolu, si je lui rendais sa parole, de me la demander pour femme.

— Viergie! m'écriai-je atterré. Sir Clarence vous a demandé sa main?...

— De la façon la plus formelle.

— Et qu'avez-vous répondu?

— Je devais accueillir cette sollicitation tout à fait inattendue avec une réserve que vous seul saurez comprendre. Sir Clarence me pria d'interroger Viergie en lui révélant sa recherche. C'était tout ce que nous pouvions résoudre d'abord. Cependant, avant de parler à Viergie de ce projet, il importe que sir Clarence n'ignore rien d'elle, en ce qui touche du moins la famille que la loi lui assigne et le nom qu'elle porte. C'est là une question délicate que je n'ai point osé aborder, et qui pourrait l'arrêter. Il la croit sans doute d'une naissance que l'on peut hautement avouer. J'ai donc compté sur vous pour lui donner cette explication tout d'abord.

J'étais bouleversé par cette nouvelle étrange.

— Mais s'il acceptait cette situation?.. dis-je, effrayé à la pensée que Viergie allait être irrévocablement perdue pour moi.

— Je ne puis me défendre de l'espérer, répondit ma tante. Sir Clarence a des principes arrêtés et dédaigne un peu les préjugés du monde. Il est homme, je crois, à n'écouter que son penchant

dans le choix de celle qui doit être sa femme. Viergie est digne de lui. Je vous avoue que je serais bien heureuse qu'elle répondît à son affection, car je ne pourrais rêver pour elle un plus brillant avenir.

A ces mots dont je ne comprenais que trop la justesse, je ressentis un coup si douloureux que j'eus peine à cacher mon trouble. Je me rappelais les incidens des derniers jours, ce manége de coquetterie où je n'avais voulu voir qu'un défi porté à ma rudesse et la puérile vengeance d'un orgueil froissé. La démarche de sir Clarence n'était-elle point déjà le résultat d'un accord entre eux? Elle l'aimait peut-être! A cette pensée si simple, il me sembla que tout allait s'anéantir autour de moi. J'éprouvai soudain je ne sais quel vertige d'épouvante, comme si cet amour de Viergie eût été une trahison indigne, rompant tout à coup des liens qui unissaient nos deux âmes, comme si le passé m'eût donné des droits sur elle, et qu'elle n'eût plus été libre de disposer de sa vie.

Cependant je ne pouvais me soustraire à l'obligation que ma tante exigeait de moi. Il me fallait aller jusqu'au bout dans ce combat insensé de mon cœur et de ma raison, ne fût-ce que pour décider de ma vie. Il était impossible d'ailleurs d'éviter le jour même une explication avec sir Clarence. Je résolus de l'avoir à l'instant, et je quittai la marquise pour aller le trouver dans le parc. Comme j'arrivais à la charmille qui borde le lac, j'aperçus la barque glissant à l'ombre des saules. Viergie et Geneviève étaient assises à l'arrière, tandis que sir Clarence ramait. Je les entendis rire et folâtrer, et mon humeur s'en accrut. En me voyant, ils me firent signe de venir les rejoindre; un instant après, la barque abordait près de moi.

— A tout seigneur tout honneur! dit gaîment Geneviève. Commandant, nous vous remettons le gouvernail.

Viergie ne m'adressa pas un regard. A peine eûmes-nous quitté la rive, qu'elle reprit une conversation commencée.

— En effet, sir Clarence, ce doit être splendide, ces montagnes d'Irlande à la fois grandioses et fleuries. J'aimerais votre pays des légendes.

— Vous seriez peut-être désenchantée, répondit sir Clarence, mais nous autres Irlandais, nous avons tous une ardente affection pour cette pauvre terre. Sa désolation et ses misères nous y attachent malgré nous, plus peut-être que ne le feraient l'abondance et la prospérité. On sent mieux le sentiment de la patrie quand elle est opprimée. « C'est une mère en deuil à qui l'on doit tout son amour, » comme dit un de nos vieux bardes.

— Est-ce bien difficile, l'irlandais? demanda Viergie.

— Allons, dit Geneviève en riant, voilà maintenant Viergie qui va rêver d'Ossian!...

Je ressentais une souffrance amère, et je m'empressai de changer le sujet de l'entretien. Je ne pouvais me méprendre sur le sens de cette admiration subite pour le pays de sir Clarence. Il y avait là peut-être plus qu'un dessein de m'irriter. Après quelques tours sur le lac, nous abordâmes près du château; puis, prenant un prétexte pour emmener sir Clarence dans son appartement, je le priai de me montrer une arme dont il m'avait vanté le système.

Dès que nous fûmes chez lui : — Vous avez à me parler? dit-il en m'interrogeant du regard.

— Oui, répondis-je.

— Je vous écoute.

Et, m'offrant un siége, il alluma un cigare et attendit. Il me sembla qu'il devinait sous mon calme affecté une sourde agitation.

— Mme la marquise de Sénozan, ma tante, m'a prié d'avoir un entretien avec vous, lui dis-je, au sujet d'une démarche que vous avez faite auprès d'elle ce matin.

— S'agit-il de Mlle Viergie?

— D'elle-même, et de l'honorable sollicitation dont elle est l'objet de votre part.

— Mme de Sénozan refuserait-elle son agrément à cette recherche?

— Elle ne peut que la transmettre à Mlle Viergie. Seulement, avant d'en venir à une aussi sérieuse communication, la marquise a désiré que je vous fisse connaître l'exacte situation de cette jeune fille à la Mornière.

— Elle est sans fortune, je le sais.

— Mais ce n'est point là ce que je veux dire, car Mme de Sénozan lui constituerait une dot. Les explications que j'ai à vous donner sont simplement relatives à sa famille.

— Je suis édifié sur ce point, répondit sir Clarence. Mlle Viergie est orpheline. Sa mère était une femme de ce pays qu'on appelait la Mariasse, et qui est morte il y a quelques mois. Son père est un certain Marulas...

— Ah! dis-je étonné, vous savez déjà?...

— J'ai vu ce M. Marulas.

— Vous l'avez vu?... Il est ici?...

— Oh non! répondit-il, toujours calme et posé. J'ai été le trouver l'autre jour à Marseille. C'est lui qui m'a appris que désormais Mlle Viergie dépendait de sa protectrice. Il m'a confié aussi une autre histoire, qui, paraît-il, est assez généralement connue dans ce pays: c'est que Mlle Viergie serait une fille naturelle de mon cousin de Sénozan; mais je n'ai point attaché d'importance à ce propos, qui ne saurait rien changer à mes projets.

Je demeurai stupéfait de ces paroles.

— Est-ce là tout ce qu'il vous a dit? repris-je en cherchant à lire sa pensée dans ses yeux.

— C'est tout. Auriez-vous encore quelque communication à me faire?

— Aucune autre, dis-je, me renfermant dans une réserve que la marquise avait jugée prudente.

— Eh bien! je vous remercie, ajouta-t-il, et vous prie de reporter à Mme de Sénozan la confirmation de ma demande. Mlle Viergie est sans fortune, sans famille, ce qui est un avantage à mes yeux. J'estime son caractère. Elle a des qualités d'esprit auxquelles une plus brillante situation dans le monde n'ajouterait rien. Je m'honore de pouvoir la choisir librement pour femme, comme mon vœu est d'être accepté par elle librement. Je ne sais rien qui s'oppose à ce qu'un galant homme épouse une jeune fille pauvre, quand elle lui paraît digne de son respect... A moins que vous-même vous ne voyiez un obstacle...

— Je n'ai nul droit dans cette affaire, répliquai-je un peu sèchement.

— Pardonnez-moi, reprit-il. Je parlais ainsi, parce que j'avais cru comprendre au langage de M. Marulas que vous aviez peut-être du moins droit de conseil, car il m'avait engagé à m'adresser à vous en même temps qu'à Mme de Sénozan. Je ne saurais que m'applaudir du reste que vous soyez dans la confidence de ma démarche auprès d'elle. C'est abriter doublement l'honorabilité de mes vues sous votre loyauté, puisque votre conscience vous ferait un devoir de m'éclairer au cas où vous auriez quelque raison de douter de la convenance de ce mariage pour Mlle Viergie ou pour moi. Je croirais alors faire acte de déférence envers Mme la marquise et envers vous en allant au-devant des explications que vous jugeriez nécessaires.

— Je n'en ai aucune à vous demander, monsieur, pas plus que je ne l'ai le droit de me faire l'arbitre des convenances dans une recherche dont Mme la marquise de Sénozan et vous pouvez être les seuls juges. Elle m'avait chargé de vous exposer l'exacte situation de Mlle Viergie, qu'elle considère désormais comme sa fille adoptive. Ma mission était inutile, je le vois, puisque vous savez tout. Elle se borne maintenant à reporter vos paroles...

— En ce cas, monsieur, je vous prierai de vouloir bien me faire la grâce d'adresser pour moi à Mme la marquise de Sénozan une dernière sollicitation. Je ne voudrais pas exposer Mlle Viergie à se résoudre sans avoir profondément interrogé sa raison. Je dois partir demain; or, que ses sentimens me soient ou ne me soient point favorables, ce serait peut-être lui causer quelque trouble que de

lui apprendre les miens au moment où je prendrai congé d'elle. C'est pourquoi je serais fort obligé à Mme de Sénozan de ne lui parler de ma demande qu'après que je serai parti. Je ne saurais que l'approuver de réfléchir avant de m'accueillir comme un fiancé. J'attendrai sa réponse à Paris dans huit jours.

XV.

Je n'essaierai pas de dire le désordre de mes pensées lorsque je quittai sir Clarence. J'étais brisé par la contrainte que j'avais dû m'imposer pour rester calme et ne point changer cet entretien en une provocation violente de rival à rival. L'idée que Viergie pouvait m'être enlevée surprenait mon esprit comme un désastre imprévu. J'étais venu à sir Clarence avec la conviction que les révélations que je devais lui faire allaient réduire à néant ses projets, et avec un étonnement profond et une humiliation secrète je n'avais rencontré chez lui qu'un sentiment d'orgueil à réparer l'injustice du sort envers Viergie. Cependant il n'y avait plus à hésiter devant une déclaration aussi sincère. Je reportai à la marquise les paroles de sir Clarence, puis je m'en allai dans le parc pour calmer mes agitations. Une pensée bouleversait mon esprit, et je me demandais lequel était insensé de Clarence ou de moi. Pour la première fois, je me heurtais à la réalité de cette situation bizarre, sur laquelle pesait malgré moi le souvenir du passé; pour la première fois, j'étais contraint de ne plus voir en Viergie la fille de la Mariasse. Cette fille que j'avais rencontrée en haillons, et que Marulas avait voulu me livrer, la recherche de Clarence la faisait tout à coup l'égale de Geneviève... On pouvait donc épouser Viergie!... Eh quoi! j'aimais, j'avais pu me croire aimé, et j'avais rebuté cet amour qui s'était offert à moi dans toute sa passion naïve!

Je ne vins que tard à la Mornière le lendemain. Je sus en arrivant que sir Clarence était parti. Au premier mot de ma tante, je compris qu'elle avait tout dit à Viergie. Je l'interrogeai du regard, elle me fit un signe de discrétion.

— J'espère que les choses iront bien, ajouta-t-elle à demi-voix en souriant.

Je reçus ce coup en plein cœur, mais j'eus assez de force pour dissimuler. Viergie était au piano avec Geneviève, et prenait sa leçon de musique. Je crus voir sur ses traits un rayonnement d'allégresse inaccoutumée. Mes yeux rencontrèrent les siens, j'y surpris une lueur sombre et pénétrante qui m'alla jusqu'à l'âme. Je sentis dans cet éclair qu'elle scrutait le plus profond de ma pensée. Un sourire de pitié glissa sur ses lèvres. Au bout d'un instant, ma tante alla s'asseoir sous la vérandah, je la suivis.

— Eh bien! lui dis-je, que s'est-il passé avec sir Clarence?

— Rien, me répondit-elle. Pour épargner à Viergie l'embarras des adieux, il a pris congé de nous hier soir, comme vous le saviez, en annonçant qu'il comptait partir ce matin au jour. A mon lever, on m'a remis un mot de gratitude qu'il m'a laissé en quittant le château.

— Vous avez parlé à Viergie?

— Oui, et c'est là la grande affaire. Entre nous, je crois qu'elle avait deviné les sentimens de Clarence.

— Et... qu'a-t-elle dit?

— Oh! nous avons eu une longue conférence. Je n'ai point abordé du premier coup la proposition directe. Je l'ai d'abord interrogée assez indifféremment sur ce qu'elle pensait du jeune cousin de Geneviève. Vous savez qu'il est difficile de lire au fond de ce cœur un peu fermé. Pourtant, à l'opinion flatteuse qu'elle gardait de lui, je compris que du moins elle le tenait déjà en grande sympathie, ce qui était de bon augure. Ce fait acquis, je pris alors un détour en lui parlant de son avenir, de mon désir de la voir heureuse, l'assurant que je voulais la laisser libre de faire un choix selon son cœur; puis j'en arrivai à lui révéler la démarche de sir Clarence... Alors si vous aviez vu l'étonnement, l'émotion où l'a jetée cette nouvelle... « Il m'a demandée, moi!... » s'est-t-elle écriée. On eût dit qu'elle n'y pouvait croire.

— Et elle l'aime, dis-je avec un serrement de cœur, et elle a accepté?

— Oh! je ne l'ai point pressée, je lui ait dit au contraire que je désire qu'elle interroge ses sentimens avant de me répondre; mais à l'effusion de sa joie j'ai pu pressentir quelle sera sa résolution.

J'écoutais atterré. Ma tante, tout à l'espoir d'un bonheur si inattendu, édifiait déjà mille projets. N'était-ce point en effet la consolation de ses angoisses maternelles et de ses doutes que ce mariage inespéré qui la sauvait de toutes ses alarmes et sauvegardait la situation de Geneviève? Lady Clarence O'Brien, quelle que fût sa naissance, allait avoir un rang dans le monde, une famille, une fortune enviée. Quel changement subit et quel rêve!

— A propos, reprit ma tante, je dois vous dire que Viergie m'a demandé si vous êtes informé de cette grande affaire. Je ne lui ai point caché que j'ai pris vos conseils.

La leçon de musique achevée, Geneviève m'annonça qu'elles avaient projeté une course dans les bois. Quelques instans plus tard, elles revinrent en amazones. Les chevaux étaient sellés, nous partîmes. Il m'était impossible d'avoir un entretien avec Viergie pendant cette promenade; je compris pourtant à certains airs de mystère que Geneviève était déjà dans la confidence. Comme nous

arrivions à la croix Saint-Honorat après un assez long temps de galop, nous nous arrêtâmes pour reprendre haleine.

— Viergie, dit en riant Geneviève, regarde bien cette place : c'est ici qu'il y a trois mois j'ai retrouvé monsieur mon cousin, Jean de Chazol, au moment où il venait de tirer un coup de fusil sur moi.

— Vraiment? reprit Viergie. Est-ce donc ce jour-là que vous vous êtes revus?.. Eh bien! regarde ce buisson à l'angle de la roche, c'est là que j'étais cachée.

Il fallut expliquer ce mystère à Geneviève en racontant ma première rencontre avec Viergie.

— Tiens, c'est bizarre! dit-elle. Qui eût pu prévoir alors que nous reviendrions à ce même endroit tous trois, amis comme nous le sommes?

C'était en effet une bien étrange aventure, et tant d'événemens nous en séparaient qu'en regardant Viergie, élégante et hautaine sous son habit d'amazone, j'eus besoin d'un effort de souvenir pour me rappeler cette chevrière en haillons sous laquelle se cachait, comme dans quelque légende de fée, la légitime héritière d'un marquisat, d'une fortune immense, et qui de plus était fille de la sœur de mon père; mais j'avais au cœur un trop cruel tourment pour songer à cette heure aux singulières péripéties qui s'étaient succédé. Je n'avais plus qu'une pensée, cet amour qui s'était emparé de ma vie. Je comprenais que tout était perdu pour moi, si elle se donnait à sir Clarence. Irrité de la voir joyeuse et animée par la course pendant que j'étais dévoré d'une amère tristesse, je sentis des bouffées de rage me monter au front. Son visage était rayonnant, comme inspiré. On eût dit une éclosion superbe de toutes les joies de l'orgueil, de l'enthousiasme, de l'espérance. J'étais ébloui par ses regards, et je songeais que je l'avais trop cruellement blessée pour rien espérer d'elle. A un moment, comme nous traversions une clairière, nous trouvâmes tout à coup le chemin barré par un abatis d'arbres.

— Geneviève, sautons! dit Viergie.

— Oh! non, c'est impossible, répondit Geneviève, nos amazones s'accrocheraient aux branches.

— Bah! peureuse. Tiens, tu vas voir comme c'est aisé!

— Non, non! ne faites pas cela, dis-je vivement.

— Vous êtes libre de ne point me suivre, répondit-elle en prenant du champ pour lancer son cheval.

Déjà elle rassemblait ses rênes. Effrayé d'une si grande imprudence, je me jetai entre elle et l'obstacle.

— Viergie, vous n'essaierez pas cette folie.

— Et pourquoi, je vous prie? répondit-elle d'un ton hautain.

— Parce que je vous le défends! m'écriai-je furieux.

A ce mot, elle releva vivement la tête et me regarda en face, surprise de recevoir un ordre de moi; puis, rencontrant mes yeux, elle pâlit, et, détournant son regard, elle laissa tomber ses rênes.

— C'est bien, je vous obéis, ajouta-t-elle d'une voix à la fois irritée et émue.

Pendant le reste de notre promenade, elle ne m'adressa plus un mot; à travers les éclats de sa gaîté, je devinai une préoccupation inquiète, comme si l'incident de la clairière eût tout à coup réveillé quelque combat de son âme.

Vers le soir, ma tante étant restée au salon, j'étais sorti pour fumer un cigare. Perdu dans mes pensées, j'avais suivi machinalement la charmille, et je me trouvai au bord de la Durance. Là, je m'assis rêveur, contemplant avec mélancolie de l'autre côté de la rive la misérable masure qui me rappelait un si étrange passé; je recherchais au fond de ma mémoire l'image de la Mariasse et de la pauvre fille entrevue dans cette sordide misère, et je ne retrouvais plus que comme à travers un songe l'impression que cette rencontre avait produite sur moi. Qui m'eût dit alors qu'après moins de trois mois je viendrais à cette place, agité d'une âpre douleur, attendant l'heure où je pourrais implorer Viergie, maîtresse de mon âme. J'étais plongé dans ces méditations cruelles quand derrière moi un bruit de pas sur les feuilles desséchées me tira de ma rêverie. Je me retournai... Viergie était devant moi.

— Quoi! c'est vous! lui dis-je en tressaillant.

— Oui, j'ai laissé Geneviève avec la marquise et André.

— Êtes-vous souffrante?... repris-je, effrayé de l'émotion que révélait sa voix.

— J'ai prétexté une migraine afin de quitter le salon; mais c'était pour venir vous rejoindre, car il faut que je vous parle.

J'étais si troublé moi-même que je ne sus trouver un mot. Nous gardâmes un instant le silence.

— Oui, il faut que je vous parle, reprit-elle d'un ton résolu. L'instant est venu où doit se décider si nous sommes amis ou ennemis implacables. Il faut que je m'affranchisse d'une influence qui pèse sur toutes mes pensées, que je rompe cet invisible lien que le passé a noué entre nous, afin que je puisse disposer de moi sans rien redouter de mes souvenirs... ou de vous.

— Me redouter, moi?...

— Oh! vous avez un jour protesté de votre affection sincère, reprit-elle avec une ironie hautaine, je vous rends cette justice; mais aujourd'hui il me faut autre chose qu'une parole banale. Quoi que je fasse, vous avez sur moi une autorité qui me gêne. Il faut que vous me disiez si je suis libre d'accepter sir Clarence.

Singularité étrange, en écoutant ce langage de Viergie, me con-

firmant un inexplicable droit sur ses actions et sur son avenir, je ne m'étonnai point. Un seul mot m'atteignit au cœur, ce fut le nom de Clarence.

— Ainsi vous l'aimez? m'écriai-je.

— Je ne sais si je l'aime, mais je sais qu'il m'a inspiré le plus profond sentiment de reconnaissance que je puisse éprouver, car il m'a relevée à mes propres yeux en m'apprenant que je ne suis pas indigne de l'amour d'un honnête homme, fût-il d'une condition égale aux plus hautes. Il m'a révélé l'orgueil en me cherchant dans mon humilité.

— Et si je vous disais de l'accepter, vous l'épouseriez avec joie?...

— Je l'épouserais, répondit-elle toujours calme.

— Et vous seriez heureuse?...

— Je l'épouserais, répéta-t-elle, ne me demandez rien de plus.

Je sentais tout mon sang refluer vers mon cerveau, je ne savais plus former mes idées, j'étais étourdi.

— Mais me croyez-vous donc sans âme et sans cœur? reprit-elle avec véhémence. Ne comprenez-vous donc pas qu'en dépit des affections qu'on me témoigne et auxquelles je cherche à rattacher ma vie, je suis seule, isolée, parce que j'ai tout un passé d'amertume qui se mêle au présent et me souffle de mauvaises pensées, qu'à mes heures d'abandon je sens que les tendresses de celle qu'on m'a dit être ma mère n'ont point de racines profondes, que je ne suis ici qu'une étrangère recueillie par charité? Que suis-je pour vous-même? Une fille que vous avez trouvée pieds nus dans les champs, à qui vous avez jeté l'aumône par hasard,... et dont vous n'avez même pas voulu pour maîtresse alors qu'on vous la vendait...

— Viergie, que dites-vous?

— Je dis la vérité. J'étais de ces déshéritées que la misère doit jeter fatalement à l'abîme, vous le saviez bien; mais ce que vous n'avez pas voulu voir, ajouta-t-elle d'une voix frémissante, c'est qu'au sein de cette misère il y avait une âme qui se donnait toute à vous comme une esclave prête à servir son Dieu, c'est que vous étiez devenu toute ma vie, toute ma pensée...

— Vous m'aimiez? dis-je ébloui d'espoir, Viergie, est-ce vrai?...

— Qu'importe aujourd'hui? reprit-elle d'un ton glacé. Il est trop tard, puisque je vous parle ainsi. Vous étiez le premier homme qui me traitât sans cynisme. Je n'avais jamais rien vu dans le monde qui pût vous être comparé. Vous m'aviez sauvée de la Durance, je ne me croyais pas pareille à vous; j'aurais été votre servante, si vous l'aviez voulu. Laissons donc ce temps si loin de nous. Quoi qu'il en soit, vous avez été un jour mon bienfaiteur, vous m'avez protégée; c'est pourquoi je vous reconnaîtrais une autorité sur mon avenir à l'heure grave où je suis arrivée, quand même il n'y aurait

point un secret qui nous lie. Vous me l'avez dit souvent, je ne sais rien du monde et de ses lois de convenance. Je ne puis donc m'adresser qu'à vous pour savoir si, après ce qui s'est passé entre nous, je suis encore digne de l'amour qui s'offre à moi, si je puis l'accepter sans tromper un homme d'honneur se fiant à ma loyauté. Je ne voudrais pas épouser sir Clarence sans lui avouer que pendant presque toute une nuit j'ai été seule chez vous; mais, ne fût-ce que par respect pour la marquise de Sénozan, c'est là une confession trop cruelle pour que je me l'inflige, si les principes qui vous régissent devaient la faire tourner d'avance à mon humiliation.

— Sur mon honneur, Viergie, dis-je ému, nulle jeune fille n'est plus pure que vous et plus digne d'être respectée.

Elle leva les yeux vers moi, et me regarda comme si elle eût douté de ces paroles.

— Prenez garde, dit-elle, c'est la vérité stricte que j'attends de vous.

— Sur mon honneur, quel que fût le péril où le malheur vous a jetée, vous n'avez rien à vous reprocher.

— Rien, dites-vous? mais alors pourquoi donc me méprisez-vous?

— Moi, vous mépriser!

— Comment expliqueriez-vous donc autrement que par le mépris votre conduite envers moi, reprit-elle d'une voix profonde et troublée, alors que vous m'aimez?

— Viergie, m'écriai-je palpitant, que dites-vous?

— Vous m'aimez, répéta-t-elle, et vous n'avez eu ni la force de me fuir ni le courage de faire de moi votre femme! C'est donc que je suis déchue ou que j'ai en moi quelque laideur morale dont je n'ai point conscience et que sir Clarence n'a point remarquée. Vous me savez trop d'orgueil pour croire qu'il y ait dans ces paroles l'ombre d'un reproche ou d'un regret. Vous le pensez comme moi : il est trop tard... Sait-on d'ailleurs pourquoi l'on aime ou pourquoi l'on hait? Non, nous ne pouvons rien nous reprocher, si nous avons souffert l'un par l'autre; mais depuis que je vis au milieu de vous j'ai appris des scrupules que j'ignorais : devant la générosité de sir Clarence, j'ai le cœur trop ému de gratitude pour n'être pas du moins loyale envers lui. Je veux pouvoir accepter fièrement son nom, sans remords d'une faute, fût-elle imaginaire. Je ne puis reconnaître sa noblesse qu'en venant à lui pure de tout soupçon, et je ne lui porterai pas les restes de votre amour honteux de lui-même. Il faut que je me juge après vous. Vous seul pouvez me révéler la vérité sur moi. Je ne puis vous faire l'injure de supposer que ma pauvreté ait été à vos yeux une cause d'éloignement. Je dois donc croire, et je m'en effraie, à quelque motif

d'indignité que j'ignore, à quelque tache imprimée à ma vie, et voilà pourquoi, si étrange que soit une telle question, je vous demande cette seule marque d'estime. Dites-moi donc sans ménagement s'il oserait encore m'offrir son nom après avoir appris ce qui s'est passé entre nous.

En écoutant ce scrupule de loyauté si superbe dans son humilité, je me sentis misérable et petit. — Viergie, m'écriai-je, je suis un insensé, je vous adore, et le tourment de ma vie sera de vous avoir méconnue!

A ce mot, elle jeta presque un cri douloureux et porta la main à son cœur, comme si j'y eusse rouvert une blessure mal fermée; mais, se remettant aussitôt par un effort de volonté : — Vous vous trompez, dit-elle avec hauteur, je ne puis plus être votre maîtresse, et c'est ma sœur Geneviève qui porte le nom de Sénozan.

— Oui, repris-je, accablez-moi, j'ai mérité cette injure cruelle; du moins écoutez-moi, car il est vrai que je vous aime, vous l'avez dit. Oui, j'ai voulu combattre contre mon cœur. Égaré par les stupides préjugés du monde, troublé par les souvenirs que vous évoquiez tout à l'heure, je vous ai fait un crime de votre malheur d'autrefois, de votre misère, qui eût dû vous absoudre à mes yeux. J'ai été aveugle, puisque je n'ai pas su vous comprendre, ou plutôt j'ai été lâche, puisque j'ai reculé devant le bonheur qui s'offrait à moi; mais, Viergie, vous venez de laisser échapper une parole qui me dévoile aussi votre âme. Vous m'avez aimé, ne le niez pas, c'est ma dernière espérance, et nous avons trop souffert tous deux d'un malentendu de nos cœurs pour n'être pas sincères en cet instant. Au nom de notre vie que vous allez décider peut-être d'un mot, n'écoutez pas les ressentimens du passé. Qu'importent notre orgueil et nos luttes vaines contre une fatalité que nous avons subie, si je vous aime... et si vous m'aimez?

— Toujours sur votre honneur, me dit-elle avec un sourire amer et en plongeant son regard dans le mien, m'eussiez-vous tenu aujourd'hui ce langage, si Clarence n'avait point hier demandé ma main?

Cette question implacable, tombant à froid sur mon cœur, m'atteignit comme un trait aigu. — Sur mon honneur, m'écriai-je, je tuerai sir Clarence, si vous l'aimez!

Elle tressaillit encore à ce mot. Je rougis de ma violence. — Pardon, pardon, repris-je; mais ne voyez-vous pas que ma raison s'égare à la pensée de vous perdre? Viergie, j'abjure mon erreur et je vous supplie... Oubliez et tendez-moi la main.

Elle resta immobile et comme assiégée par ses pensées. — Oublier! dit-elle enfin, et pourquoi? Je vous ai aimé, oui, mais sais-je si je vous aime encore?

— Viergie!...

— Nous devons être sincères, dites-vous; mais l'êtes-vous envers vous-même? Vous n'avez pas dit toute votre pensée. Ce qui vous effraie, je l'ai bien compris, croyez-le, puisque j'en suis effrayée comme vous parfois. J'ai été élevée de façon à n'être pas une fille comme Geneviève, et malgré mes efforts je reste farouche au milieu de ma nouvelle existence, je suis rebelle à vos sentimens, à vos idées. Je puis épouser sir Clarence par reconnaissance, j'aurai pour lui l'affection d'une amie dévouée, et ce sera un acte de raison, de justice pour sa générosité; mais je ne saurais avoir pour vous ce sentiment calme, austère. Avec notre nature à tous deux, avec nos souvenirs surtout, nous ne pouvons que nous aimer ou nous haïr ardemment. Je n'ai jamais compris l'amour que comme une esclave, moi, pour me donner toute au maître de ma pensée, de ma vie, pour adorer à genoux mon idole. Eh bien! en ce moment que j'avais rêvé lorsque je vous guettais pieds nus dans les chemins, en ce moment où pour la première fois je vous entends dire que vous m'aimez, — ce mot que j'eusse payé au prix de ma vie autrefois, — il se mêle au tressaillement de mon âme je ne sais quelle révolte secrète et douloureuse qui ressemble presque à de la haine!

— Non, Viergie, non, m'écriai-je, épouvanté et en lui saisissant les mains, non, ce n'est pas de la haine! Si vous souffrez en cet instant, c'est que vous doutez encore de mon amour ou du moins de ma résolution de vous consacrer ma vie. Oui, vous dites vrai, j'ai manqué de courage. Vous dites vrai, sans Clarence je serais peut-être parti pour vous fuir; mais je vous aime, je vous adore, je ne puis plus vivre sans vous, je l'ai compris à ma douleur quand j'ai pu croire que vous l'aimiez, que vous pouviez devenir sa femme... Nous punirez-vous tous deux d'une lâche hésitation de mon cœur quand je vous implore repentant et vaincu? Je vous aime, Viergie, je vous aime; ne doutez plus de moi. Songez-y, de cette minute dépend le bonheur de mon existence et de la vôtre.

En parlant ainsi, je la tenais dans mes bras, son cœur battait contre le mien, et elle s'abandonnait, combattue, la tête appuyée sur ma poitrine. Je sentais le parfum de ses cheveux qui effleuraient ma joue, son front brûlant toucha mes lèvres... Alors je sentis vibrer tout son être. — Jean! s'écria-t-elle.

Et frémissante, éperdue, elle cacha son visage dans mon sein comme pour voiler sa rougeur.

— Viergie, repris-je tremblant, vous voyez bien que je vous aime et que vous m'aimez!

— Laissez-moi, laissez-moi! dit-elle en se dégageant de mes bras. — Mais à peine eus-je cessé de la soutenir qu'elle chancela, et, tombant assise sur le banc de pierre, elle fondit en larmes. Je

me précipitai à ses genoux. Je ne trouvais plus d'autre parole que ce cri de mon cœur : je vous aime... je vous aime!... qui résumait toutes mes pensées, toutes mes terreurs et toute ma joie. Ses sanglots me déchiraient.

— Ah! qu'avez-vous fait? dit-elle enfin.

— Viergie, répondis-je palpitant, c'est le baiser de nos fiançailles. Vous m'appartenez désormais. Confiez-vous sans crainte au bonheur.

— J'ai peur, reprit-elle d'une voix tremblante. Jean, laissez-moi! Je n'avais pas prévu cette émotion. J'ai besoin de m'interroger. Laissez-moi le temps d'oublier ce que j'ai souffert par vous.

— Mais vous m'aimez!

— Oui, je vous aime; mais, je vous le répète, j'ai peur pour vous, pour moi. Si vous avez pitié de ma faiblesse, ajouta-t-elle d'une voix brisée, ne me parlez plus de votre amour... Demain,... dans quelques jours, je pourrai peut-être vous entendre et vous répondre avec calme... Vous ne savez pas... le danger qui vous menace... Pourtant, quoi qu'il arrive, et dussé-je le payer de ma vie, je vous jure de ne point épouser sir Clarence.

XVI.

Il est des joies si vives qu'elles vous étreignent comme une douleur. Après les angoisses de cette journée, je crus que j'allais devenir fou à la pensée que Viergie n'aimait pas Clarence. En dépit de ses restrictions, de ses luttes, de ses souvenirs, j'avais son amour, et je ne pouvais plus douter que je surmonterais ces craintes et ce trouble où l'avait plongée mon aveu. Ne sentions-nous pas déjà sans nous l'être jamais dit que, du premier jour où nous nous étions vus, nos âmes s'appartenaient l'une à l'autre? Heureux d'avoir brisé les entraves d'un préjugé stupide, j'étais fier de ma résolution. J'allais respirer sans contrainte dans mon rêve enchanté, j'allais aimer enfin... Je m'étonnais d'avoir donné jusqu'alors à mon existence un autre but.

Le lendemain, je devançai l'heure afin de rencontrer Viergie dans sa course matinale. Je savais qu'elle devait venir près de Chazol, et je l'attendais aux roches à cette même place où je me souvenais qu'autrefois elle m'avait si souvent attendu. Quand elle arriva et m'aperçut, elle éprouva un tel mouvement de surprise que je vis la rougeur monter subitement à sa joue. — Ah! vous m'avez fait peur, dit-elle.

— J'ai voulu vous voir plus tôt, répondis-je en m'excusant. J'ai depuis hier tant de choses à vous dire...

— Vous m'avez promis de me laisser le temps d'oublier et de me recueillir, reprit-elle vivement.

— Ne vous suffit-il donc pas, Viergie, d'écouter votre cœur?

— Taisez-vous! taisez-vous! dit-elle effrayée. Épargnez-moi le chagrin de ne pouvoir vous entendre ou d'être forcée de vous fuir. Dans deux jours, demain, je l'espère, je serai préparée à vous répondre, et je vous dirai tout.

Elle semblait si troublée que je demeurai devant elle déconcerté de son accueil, quand tout à coup le chien qui l'accompagnait toujours dans ses courses et qui folâtrait autour de nous, furetant parmi les roches, se mit en arrêt à une quinzaine de pas, et se prit à aboyer comme s'il eût découvert quelque objet effrayant que nous masquait un buisson de houx.

— Ici, Love! cria vivement Viergie.

Sa voix était si mal assurée que le chien n'obéit pas. Je la regardai, surpris d'une émotion dont je ne pouvais deviner la cause. Je vis son regard se baisser sous le mien. Un soupçon jaloux me traversa l'esprit... Clarence était revenu sans doute. Il était là caché. Elle venait à un rendez-vous!

Je m'élançai vers le buisson. — Jean, s'écria Viergie, essayant de m'arrêter.

Je ne l'écoutai point, en trois bonds j'eus tourné le rocher. Je me trouvai face à face avec un homme blotti parmi les ronces, c'était Marulas. J'avais ressenti un tel mouvement de rage et de terreur qu'à la vue de ce coquin j'éprouvai un soulagement subit, et je restai presque confus devant lui, oubliant que je lui avais fait interdire les environs de Chazol et de la Mornière. Il devina sans doute qu'il pouvait impunément payer d'audace.

— Ma foi, dit-il, monsieur le comte me surprend au fourré, en vrai Nemrod!... *selvaggina nobile!* oserai-je ajouter.

— Que faites-vous là? dis-je.

... Mais, à ce qu'il paraît,
Je ne chevauchais pas à travers la forêt....

Pourrais-je dire à monsieur le comte, si le respect ne me défendait ce trait plaisant et cette parodie sacrilége, reprit-il avec son sourire cauteleux; aussi n'est-ce qu'une prétérition en manière d'hommage à un grand poète. Que monsieur le comte me passe cette figure de rhétorique.

Et parlant ainsi, il était sorti de son trou, et se trouvait en position devant moi, la bouche en cœur. — La gracieuse santé de monsieur le comte est toujours bonne? ajouta-t-il avec son aplomb ordinaire.

Cette impudence me rappela vite à notre situation. — Vous ne

m'avez pas répondu, répliquai-je avec hauteur. Je vous ai demandé pourquoi vous êtes ici quand on vous paie pour nous faire jouir de votre absence.

— Très juste, monsieur le comte, très juste! Aussi ne suis-je revenu que pour un cas majeur qui doit primer les conventions, puisqu'il se rattache à mes obligations paternelles. Monsieur le comte ne saurait ignorer la noble alliance qui nous est proposée, ajouta-t-il en se rengorgeant et d'une voix emphatique. Ma présence en ces lieux n'est donc qu'une preuve de zèle. Il faut mon consentement à cet hymen aimable et glorieux, et rien ne pourrait se faire sans moi. Vous le saurez un jour, monsieur le comte, nous autres pères nous avons des faiblesses et des craintes puériles pour ces tendres objets dont nous avons vu naître le premier sourire. Je dois le fruit de ma sagesse et de mon expérience à cette enfant que j'ai formée... Aussi m'a-t-elle appelé.

— Est-ce vrai? demandai-je sans façon à Viergie.

— C'est vrai, répondit-elle d'un ton où je ne pus deviner si elle subissait la contrainte.

— Vous le voyez, monsieur le comte, reprit Marulas en souriant, on n'y peut rien! Ces jeunes cœurs ont toujours quelques secrets qu'ils ne savent épancher que dans le cœur d'un père.

Furieux de cette rencontre qui me rappelait trop une prosaïque situation que je voulais oublier, il me fallut cependant céder devant la volonté de Viergie et devant l'assurance qu'elle était venue librement à cet étrange rendez-vous.

— Ne craignez rien, me dit-elle tout bas, comme je me retirais, je vous raconterai tout. Attendez-moi à la croix Saint-Honorat.

Ramené brutalement à songer à ces tourmens de mon orgueil que j'avais si longtemps subis, je m'étonnai, quand j'eus gagné la solitude, de l'ascendant que mon amour avait déjà pris sur ma raison. Certes, huit jours plus tôt, le contact de Viergie avec ce coquin qui pouvait se dire son père eût fait évanouir la moindre de mes illusions. A cette heure, je ne voyais plus que le malheur de cette pauvre créature enchaînée par le sort à ce reste d'un passé de misère, et je n'avais d'autre pensée que de l'affranchir de ce joug. Ma fierté ne souffrait plus que pour elle. N'était-ce point une étrange torture pour cette enfant volée, à qui l'on avait révélé sa naissance, qui savait ses droits à un nom noble entre tous, que la dépendance où la tenait encore cet être ignoble et vil? Et j'avais hésité à briser cette chaîne alors que je l'aimais!... En proie à mes pensées, je ne songeais plus qu'au bonheur de lui rendre ce que la destinée lui avait enlevé, à la délivrer d'une humiliante condition contre laquelle protestaient ses sentiments, ses délicatesses de race et sa grâce innée. Le Marulas n'avait qu'à se bien tenir!...

Jamais attente ne me parut plus longue. Une demi-heure s'était écoulée, et elle ne venait pas. Il me prit un remords de l'avoir laissée seule en cet entretien. Que pouvait-il lui dire en ce moment? Une heure se passa, et les plus folles terreurs m'envahissaient. S'il l'avait emmenée? A cette idée, je pris la résolution de retourner aux roches; mais je n'avais pas fait dix pas que je la vis au bout du sentier, accourant vers moi.

Elle arriva haletante, les mains tendues.

— Vous étiez inquiet, me dit-elle avec une effusion adorable, me voici enfin.

Son visage resplendissait, son accent avait si bien la douceur d'un aveu que je me sentis tressaillir jusqu'au fond de l'âme. Je compris au rayonnement de son allégresse qu'elle était délivrée de ce trouble qui depuis deux jours retenait son expansion.

— Qu'est-il arrivé? m'écriai-je, que vous a-t-il dit?

— Rien que d'heureux, répondit-elle avec un sourire d'ange, je puis vous dire que je vous aime... Jean, m'aimez-vous toujours?

Je ne pus répondre que par un cri de joie, mais dans ce cri était tout mon cœur. Alors tous deux comme en délire nous restâmes un moment oppressés par notre ivresse, ses regards dans mes regards, ses mains dans mes mains, ne trouvant pas d'autre mot que ce mot : je vous aime, qui résumait pour nous toutes les félicités humaines.

— Que de jours de bonheur perdus! lui dis-je enfin, car c'est de l'instant où je vous ai vue, ma Viergie, que vous m'avez pris mon âme.

— Et c'est de cet instant que vous avez la mienne, répondit-elle.

A quoi bon redire ces chastes et purs aveux qui ne sont faits que pour l'oreille des amans? Le profane ne sait point les comprendre, ils n'ont de sens que cœur à cœur entre un sourire et une larme.

J'interrogeai Viergie au sujet de Marulas. — Oh! ne me parlez pas de lui! dit-elle en regardant autour de nous, comme effrayée de mes paroles.

— Eh quoi! vous avez encore peur quand je suis là?

— N'est-il pas toujours maître de moi? Ne peut-il pas me reprendre, nous séparer?...

— Non, non! il n'a plus de droits sur vous, on les lui a achetés. Rassurez-vous. Il est trop habile pour essayer d'avoir recours à des persécutions qui le ruineraient.

— Vous ne le connaissez pas, répondit-elle; vous ne savez rien de cette hypocrisie doucereuse qui semble céder à la violence.

— Mais par quelles menaces vous a-t-il donc inspiré un tel effroi?

— Ne me le demandez pas, Jean... D'ailleurs maintenant j'espère n'avoir plus rien à craindre.

— Si! permettez-moi d'insister, Viergie, j'ai le devoir maintenant de vous protéger, et puisqu'il m'appartient de vous défendre, je veux tout savoir.

— Mais ne suffit-il point d'un mot de lui pour m'empêcher d'être votre femme? dit-elle en détournant les yeux. N'a-t-il pas des droits sur ma vie?... S'il trouvait à faire une plus grande fortune en m'arrachant à vous?...

— Est-ce lui qui vous a dit tout cela, Viergie?

Elle hésitait à me répondre. Je la pressai de tout m'avouer. Il fallait conjurer le péril, s'il était à craindre. Elle osa enfin me confier un mystère que nous ignorions. Depuis qu'elle était au château, Marulas n'avait pas cessé de faire peser sur elle son influence. La tenant toujours par cette menace de l'emmener avec lui à Marseille, il avait exigé d'elle qu'elle lui rendît compte presque chaque jour des moindres événemens de la Mornière, afin de diriger ses actions. Une ancienne amie de la Mariasse servait d'intermédiaire à leur correspondance. C'est ainsi qu'il avait appris, deux jours après la démarche de sir Clarence auprès de lui, la demande en mariage qui en était résultée. Il avait alors enjoint à Viergie d'accepter cette fortune inespérée, et il était accouru à Séverol afin d'exploiter à fond cette situation imprévue.

— Vous comprenez maintenant, ajouta-t-elle, pourquoi je n'osais vous répondre avant de l'avoir vu. Si lâche qu'il soit, je sais trop qu'il est capable d'un crime. Il vous hait parce que vous lui avez fait sentir sa bassesse. Je tremblais plus pour vous que pour moi... Il fallait le faire consentir à me laisser être heureuse...

— Vous lui avez tout dit alors?

— Oui, et il m'a assuré qu'il n'élèverait aucun obstacle; il doit aller vous voir demain. Tout dépend de vous, a-t-il dit.

— Alors soyez donc sans crainte, ma pauvre Viergie, repris-je en souriant, et pour vous et pour moi. J'ai mis à la raison des coquins plus dangereux que celui-là. Quoi qu'il arrive en tout cas, sa cupidité me répond de son obéissance.

Le bonheur débordait de nos cœurs. Pourtant nous convînmes de garder notre secret pendant quelques jours encore pour préparer la marquise à la réponse qu'elle devait faire à sir Clarence, et jusqu'à ce que j'eusse enfin aplani tout obstacle.

MARIO UCHARD.

(La quatrième partie au prochain n°.)

LA

THÉOLOGIE CATHOLIQUE

EN FRANCE

Le christianisme eut deux choses à faire dans les premiers siècles de son histoire, développer son dogme et le défendre. De là l'œuvre double de ses docteurs, l'exégèse et l'apologie. Quelque remarquable qu'ait été l'exégèse des grands théologiens des deux églises et particulièrement de l'église d'Orient, on ne saurait voir une œuvre de science et de critique proprement dite dans cette érudition mise au service d'une doctrine arrêtée, dans cette haute métaphysique plus ou moins conforme à la lettre des textes. Ni saint Clément d'Alexandrie, ni Origène, ni saint Jérôme, ni saint Augustin, ne sont des esprits libres, si large et si élevée que soit leur interprétation des textes et leur intelligence de la doctrine traditionnelle; ils cherchent dans les Écritures non pas la pensée exacte qui s'y trouve réellement exprimée, mais la doctrine ou le dogme que leur foi a besoin d'y voir : la parole sainte est plutôt la contre-épreuve que la source même de la doctrine. Aussi ont-ils tous soin de déclarer que les Écritures ne livrent leur secret qu'à ceux que l'Esprit-Saint a pénétrés de son inspiration. Avec une pareille méthode, l'exégèse des théologiens de la primitive église ne pouvait être vraiment scientifique, si savante qu'elle fût d'ailleurs. C'est ce qui fait que ni Philon ni les pères alexandrins qui suivirent son exemple n'ont créé une véritable science religieuse. Quant aux docteurs de l'école apologétique, comme Tertullien, Lactance et d'autres, c'était surtout la philosophie, la morale, l'éloquence, qui faisaient les frais de leur ardente et parfois violente dialectique. Les récriminations, les anathèmes contre les

dieux, les hommes et les choses du polythéisme y avaient encore plus de part que la défense des doctrines et la glorification des vertus de la nouvelle société. En tout cas, rien ne ressemble moins à une polémique d'érudits et de savans que cette bruyante mêlée où la théologie chrétienne et la sagesse païenne se disputaient l'empire du monde, où les Origène, les Tertullien, les Cyrille, rencontraient pour adversaires les Celse, les Porphyre et les Julien, où l'ardeur de la lutte, l'intérêt de la victoire, la passion de la foi ou de la haine, ne laissaient pas plus de liberté à la pensée que de mesure à l'expression.

Après la longue et silencieuse discipline du moyen âge, lorsque la réforme vint replacer les consciences chrétiennes devant les livres mêmes de la parole divine dont l'église s'était réservé l'interprétation, il fallut bien que la théologie secouât la poussière des écoles pour se produire au grand jour de la publicité à ses risques et périls, comme elle l'avait fait dans les premiers siècles de l'église. En vain toute la Sorbonne en émoi puisa dans les trésors de la scolastique pour combattre l'hérésie nouvelle; de pareilles armes ne convenaient plus à une époque de renaissance philosophique et littéraire. D'ailleurs cette encyclopédie si forte et si profonde de la philosophie scolastique qui se nomme la *Somme* de saint Thomas n'était plus de service dans un débat où les adversaires en appelaient à la parole de Dieu lui-même, infirmant toute autorité humaine, qu'elle vînt de l'église ou des écoles de théologie. C'est alors qu'on vit aux prises non-seulement les plus grands docteurs des deux églises, mais aussi les protestans et les catholiques entre eux, Bossuet, Arnaud, Claude, Jurieu, Fénelon. La mêlée fut générale, et les grands jours de la théologie revinrent, non de cette théologie asservie aux autorités et se traînant dans les subtilités d'une pénible argumentation, comme on l'avait vu au moyen âge, mais de cette doctrine que venaient éclairer les rayons d'une philosophie dont l'origine remontait à Platon, et qui avait déjà inspiré la théologie des pères de l'église. Il sortit de là de beaux ou de savans livres, comme l'*Histoire des variations de l'église réformée*, comme les doctes controverses de Claude et de Jurieu, comme l'admirable discussion sur le *quiétisme* de l'évêque de Meaux et de l'archevêque de Cambrai; mais faut-il y voir autre chose encore qu'une polémique merveilleuse où le génie et le savoir, où l'érudition et l'éloquence font assaut? Faut-il y voir une œuvre qui ressemble à la science et à la critique? Il suffit d'avoir une idée de ces deux choses par l'exemple des études qui en portent le nom pour ne pas conserver de doute là-dessus. Tous ces théologiens sont fort savans sur les matières dont ils traitent, ils sont très familiers avec les textes, et se montrent vraiment ha-

biles dans l'art d'en tirer parti; mais, ainsi que nous l'avons reconnu pour les premiers docteurs de l'église, il est évident que leur siége de théologiens est fait d'avance, et que chacun d'eux cherche les textes les plus favorables à sa thèse.

Si l'on veut des esprits libres ou des savans dont l'érudition soit le premier souci, il faut penser à des hommes comme Bayle et comme Fréret. Chez eux en effet, on trouve quelque chose qui ressemble à une œuvre scientifique, et ce n'est pas sans raison qu'ils ont été considérés comme les précurseurs de la science et de la critique religieuses de notre temps. A vrai dire, l'ère de cette science et de cette critique commence avec le XIXe siècle et seulement en Allemagne. Là se fondent de véritables écoles d'exégèse qui ont pour but non de défendre ou d'attaquer une doctrine, mais de chercher la vérité, quelle qu'elle soit, en vérifiant l'authenticité des textes, en en dégageant le sens réel par une étude comparée, par une interprétation fidèle et sagace. Quand ce premier travail de pure érudition et de pure critique est fait, les esprits qui se sentent capables d'une généralisation philosophique arrivent, en s'appuyant sur cette solide base, à expliquer l'origine historique et psychologique des mythes et des symboles dont se compose telle ou telle religion. Voilà comment l'école de Tubingue, par exemple, est parvenue à créer une vraie science religieuse, laquelle a aujourd'hui ses méthodes, ses principes et ses conclusions arrêtées. Tout en prenant fort au sérieux cet ordre d'idées et de sentimens que le siècle dernier avait si légèrement traité, la critique de notre temps en fait une matière d'étude historique et d'analyse psychologique, non un objet de croyance et de doctrine. Qu'est-il résulté de là? Au XVIIIe siècle, on rejetait toute religion positive comme indigne d'occuper les loisirs d'un philosophe et d'un savant. Au nôtre et surtout dans la période présente, on accueille avec respect et même avec sympathie toute chose de ce nom, comme un des objets les plus élevés de la science, mais sans y porter d'autre sentiment qu'une curiosité noble et délicate. La foi religieuse, que l'enthousiasme historique des premières années du siècle semblait devoir ranimer, tend à s'éteindre au contraire de plus en plus au contact des études de science religieuse. Depuis qu'on a vu comment certaines religions naissent, se forment, se développent, s'établissent, puis entrent en décadence et enfin tombent en dissolution, on a compris que cette chose sacrée et mystérieuse est soumise à toutes les vicissitudes des institutions humaines et naturelles. Auparavant on niait ou on raillait sans savoir et sans comprendre; aujourd'hui on sait, on explique et on juge. Or il ne faut pas être un profond observateur de l'esprit humain pour prédire que, si la foi peut renaître à la rigueur dans un esprit voltairien,

c'est une flamme qui ne se rallume guère dans un esprit familier avec les méthodes de la critique.

Nous n'avons point ici à juger les conclusions de ces écoles de science religieuse dont aucun siècle avant le nôtre n'avait offert le type; nous nous bornons à constater qu'elles créent une situation nouvelle et sans analogie avec le passé à la théologie orthodoxe, qui a la mission de maintenir intacte et de défendre la foi des croyans contre cet ennemi d'une espèce toute particulière. Ce qui fait surtout la gravité de cette situation, c'est qu'au lieu de trouver devant soi une doctrine et une polémique, la théologie rencontre une science et une critique véritables. Ce n'est plus une simple explication du christianisme faite dans un intérêt d'école ou de secte, c'est la philosophie des religions elle-même, qui des études religieuses spéciales remonte aux principes de toute institution de ce genre, et aspire à dominer toute controverse par la hauteur et l'impartialité d'une science vraiment désintéressée. Comment la théologie catholique a-t-elle fait face à une telle difficulté? A-t-elle réellement suivi cette école toute scientifique et toute critique sur le terrain des textes, des mythes et des symboles? A-t-elle essayé de lui prouver qu'elle a contre elle l'autorité des textes et l'expérience de l'histoire? Enfin a-t-elle fait peau neuve elle-même devant cette transformation de l'exégèse qui semble un des plus grands progrès de la pensée moderne? Voilà ce qu'il s'agit de montrer dans la suite de ce travail.

I.

Soutenir que la critique religieuse poursuit sans contradiction le cours de ses études et de ses conquêtes serait oublier l'histoire de notre temps. La théologie chrétienne, la théologie catholique surtout, a dès le début de ce siècle relevé le défi porté à son exégèse un peu vieillie au nom de la science nouvelle. On sait avec quelle force, quel éclat, quelle supériorité de talent, le drapeau de la tradition, qui n'avait guère trouvé au dernier siècle que des défenseurs obscurs et impuissans, a été maintenu par les premiers écrivains de la renaissance religieuse, les Chateaubriand, les Lamennais, les Bonald, les de Maistre, contre les sarcasmes et le vulgaire bon sens des encyclopédistes. La lutte a continué depuis avec d'autres noms et d'autres armes. La critique scientifique et historique a rencontré des adversaires d'un esprit moins puissant, d'un talent moins éclatant, mais d'une érudition plus forte et plus exacte, en ce qui touche aux textes des livres bibliques et aux faits de l'histoire religieuse. Il est certain que l'esprit historique et critique, qui est le véritable esprit du siècle, a gagné toutes les écoles,

les écoles de la tradition comme les écoles de la libre pensée. Jamais la théologie, même la théologie catholique, n'a mieux étudié, mieux connu les textes, mieux appris les langues qui ont servi d'organe à la pensée religieuse.

Néanmoins la répugnance à se servir des mêmes armes que les adversaires est visible. On verra pourquoi plus tard; pour le moment, il importe de constater cette disposition à peu près générale de la théologie catholique française. Assurément ce n'est point la lutte qu'elle a déclinée, et si quelque chose lui a fait défaut dans cette lutte, ce n'est point le talent. Elle a partout soutenu, souvent provoqué la guerre avec les écoles allemandes ou françaises de la critique, dans la chaire, dans l'école, dans la littérature, dans le monde des académies, et jusqu'au sein des assemblées politiques. Elle a même formé une grande ligue dans les derniers temps avec certaines écoles philosophiques, sous le noble drapeau du spiritualisme. Philosophes, théologiens, politiques, moralistes, artistes, ont entrepris ensemble une véritable croisade pour arrêter les conquêtes de l'ennemi commun. Si l'éloquence, le talent, la passion, devaient décider de la victoire dans cette lutte engagée entre la tradition et la critique, il serait fort à craindre que ce ne fût pas celle-ci qui dût triompher définitivement. Tandis que la tradition parle à la foule dans les chaires de l'église, dans les chaires de l'état, dans les tribunes des assemblées, dans les conférences publiques, la critique n'a guère d'autre organe que le livre, et encore quels livres! La tradition a ses orateurs et ses écrivains. Quand des prédicateurs comme le père Félix, le père Hyacinthe, M. Dupanloup, font de ces difficiles et délicates questions le texte de leur éloquence passionnée, jetant l'anathème aux libres penseurs, qu'ils accablent des plus terribles épithètes, comment leur auditoire, peu familier avec les problèmes et les méthodes de la critique, ne bondirait-il pas tout à la fois d'enthousiasme et d'indignation? Quand des écrivains, des historiens, des hommes d'état comme M. Guizot, avec ce ton plus calme, plus modéré, mais tout à fait magistral qui lui sied, jugent et condamnent les conclusions de la critique au nom des sentimens de l'âme humaine et des principes de l'ordre social, comment le monde religieux et politique, où règne encore l'autorité de cette grande parole, n'applaudirait-il point à de pareils arrêts? Devant ce public de croyans sincères, de conservateurs effarés, de mondains habiles, quelle figure peut faire une science toute d'érudition minutieuse et de subtile analyse, sans grand prestige de nom, sans grand attrait de style, sauf de rares exceptions, et dont la puissance démonstrative ne peut avoir prise que sur des intelligences préparées?

Cette nouvelle lutte entre la foi et la science offre un curieux

spectacle, et particulier à l'histoire de ce temps-ci : c'est qu'à travers le retentissement des paroles et le bruyant cliquetis des armes un observateur attentif peut remarquer que les coups ne portent pas le plus généralement. On se fait une rude guerre où les gros mots et les grosses calomnies ne sont point épargnés, au moins d'un certain côté; mais en réalité on ne se répond guère, et on se réfute moins encore. L'école de la tradition et l'école de la critique ne parlent pas le même langage. Pendant que celle-ci fait son œuvre sans bruit, sans autre but que la vérité, sans autre méthode que la démonstration, celle-là défend une cause à laquelle elle croit attaché le salut des âmes et des sociétés humaines. Au savant qui demande qu'on lui résolve la contradiction d'un texte ou qu'on lui en éclaircisse le sens, on répond que tout se tient dans le monument sur lequel repose la foi des peuples, et qu'une pierre qu'on en détache peut faire crouler l'édifice entier. Au philosophe qui ne peut accorder un dogme avec sa raison ou sa conscience, on réplique en montrant les grandes œuvres morales et sociales de la religion. La critique entend tout cela et passe outre, exclusivement occupée à combler ses lacunes, à rectifier ses erreurs. Elle n'a pas, comme la tradition, un mot d'ordre auquel elle se rallie, et même, à la grande joie de ses adversaires, il arrive à ses organes de se diviser et de se contredire, tandis que, dans le camp de la tradition, on serre toujours les rangs et on marche à l'ennemi sous l'empire de la consigne.

On en jugera sur les faits, en France du moins. Les œuvres d'éloquence des écrivains de l'école théologique sont nombreuses et de nature à fournir une belle page à l'histoire de notre littérature. Les œuvres de philosophie ne manquent pas; on voit que la cause du spiritualisme est plus commode à défendre que celle de la vérité dogmatique ou celle de la vérité historique de la religion. Il faut même rendre justice à la sagacité de nos théologiens : ils sont habiles à relever les erreurs, les hypothèses, les contradictions de la critique; mais il est bien rare qu'ils abordent l'ennemi autre part qu'au défaut de la cuirasse. Les grandes et fortes œuvres de la critique contemporaine n'ont point encore provoqué de réfutation sérieuse. Joseph Salvador a écrit, il y a plus de trente ans, plusieurs livres savans, profonds, où l'histoire du peuple juif, l'histoire de Jésus, sont faites au point de vue hébraïque, mais sur des textes nombreux et décisifs. Nous ne voyons pas que la théologie catholique se soit empressée d'engager la lutte avec cette science et cette critique. Strauss a fait une première *Vie de Jésus* où il s'applique à mettre en contradiction les textes sacrés, et à en détruire ainsi l'autorité. Il a fait cela, non pas seulement sur quelques points accessoires de la vie et de la doctrine du Christ, mais sur tous les points

essentiels. Nos théologiens ont-ils essayé de répondre en savans à une œuvre de science, de rétablir l'autorité des textes partout où elle semblait ébranlée? Nullement. Ils ont préféré montrer leur talent d'écrivains, ou leur éloquence d'orateurs, ou même encore leurs prétentions de métaphysiciens, à faire ressortir soit les méthodes pédantesques, soit les conclusions négatives de l'éminent docteur. Surtout ils ont trouvé sa critique lourde, sèche, ennuyeuse, et, comme elle ne risquait pas de devenir populaire dans le pays classique du bel esprit et du beau langage, ils lui ont abandonné le champ de la science, se réservant les foules des cathédrales ou le monde de certains salons. Strauss a fait une seconde *Vie de Jésus*, vrai chef-d'œuvre de la critique moderne, où, substituant cette fois la synthèse à l'analyse, il a entrepris de reconstituer la réalité historique que sa première méthode avait semblé vouloir réduire en poussière; il a rendu aux mythes leur véritable origine en expliquant comment ils sont les produits des sentimens, des passions, des imaginations mystiques ou populaires. Nous ne connaissons pas de réponse catégorique à cette analyse si savante et si profonde. N'est-il pas en effet bien plus habile d'ensevelir de pareils livres dans l'ombre et le silence?

Après le théologien allemand vient le philosophe français, M. Patrice Larroque, qui reprend la guerre du siècle dernier contre la théologie chrétienne au nom des textes et aussi au nom de la raison et de la conscience humaines. Ici l'attaque est vive, directe; le langage est net et le ton peu conciliant. Va-t-on répondre, comme l'auteur des *Variations* avec des textes, ou comme Fénelon et Malebranche avec des commentaires de haute philosophie religieuse, ou comme Pascal avec un superbe mépris pour la conscience et la raison humaines? Point du tout. Sur ce livre sévère, l'école théologique a jugé prudent de n'engager aucune espèce de polémique. Même silence à l'égard du livre de M. Bouteville sur *la Morale naturelle et la morale de l'église*. Et pourtant l'attaque n'était ni moins vive ni moins radicale. C'est sur les questions les plus vitales de la morale théologique que l'auteur avait porté le débat. Il n'est pas un des lecteurs de ce livre plein de science et de lumière qui puisse conserver un doute sur la gravité et la portée d'une pareille critique. Point de raillerie ni de sarcasmes comme au siècle de Voltaire; des textes, des démonstrations. Nulle réponse. Nous nous trompons : profitant habilement, comme toujours, d'une profession de foi antimétaphysique, les avocats de la morale théologique ont accablé le livre et l'auteur sous l'injurieuse épithète d'athée. Et cette autre *Vie de Jésus* de M. Peyrat, œuvre faite avec l'esprit d'un autre siècle, mais avec la science de notre temps, quel docteur a songé à lui répondre? Pourtant tous les faits qui servent de base à

la tradition catholique y sont discutés et renvoyés au chapitre de la légende. Quand notre théologie oratoire voit les textes se dresser devant elle, elle passe son chemin, mais toujours la tête haute, comme si elle n'avait rien vu.

On a répondu, il est vrai, au livre de M. Ernest Renan. Pourquoi? Parce que l'auteur a volontairement prêté le flanc à la critique en essayant, dans cette œuvre, de reconstruire la réalité historique tout entière à l'aide de données incomplètes, parce qu'il a voulu faire une véritable histoire avec une légende, au lieu de s'en tenir à l'œuvre de critique pure accomplie par Baur, Strauss, Reuss, Albert Réville, Michel Nicolas et les savans allemands et français qui ont traité de ces matières. On a donc eu la bonne fortune de prendre l'éminent écrivain en flagrant délit d'hypothèses, et on en a tiré la conclusion très fausse que ce livre n'est qu'un roman. Belle découverte en vérité! Comme si M. Renan n'avait pas pleinement conscience de sa méthode, comme s'il ne savait pas qu'en pareille matière et avec un pareil dessein l'hypothèse est nécessaire, non pour établir la réalité (ce n'est jamais son rôle), mais pour aider simplement à la faire comprendre! La critique moderne n'a pas, dans l'ordre d'idées qui lui est propre, les mêmes illusions que la théologie orthodoxe dans sa foi naïve à l'histoire des origines du christianisme. Elle sait après examen que les données du problème ne sont ni assez claires ni assez complètes pour aboutir à une histoire véritable, et que l'hypothèse y aura toujours une large part, si l'on veut faire quelque chose qui ressemble à une composition historique. On n'a donc compris ni le but ni la pensée de M. Renan, qui a voulu plutôt représenter à l'imagination que soumettre à la critique l'impression générale que les choses, les lieux et les textes ont fait naître dans son esprit quant à cette réalité historique dont les principaux traits seuls peuvent être dégagés de la légende. Quoi qu'on en ait dit, ce tableau a été composé en grande partie avec les résultats de la critique et les données de l'érudition, l'hypothèse n'étant appelée que pour combler les lacunes laissées par la science. C'est ce que M. Havet, tout en faisant ses réserves, a expliqué dans un travail publié ici même et qui est resté sans autre réponse que quelques mots un peu vifs du père Gratry.

Que la critique ait le droit d'en faire un reproche à M. Renan, tout en lui tenant compte de son dessein et de son succès, cela se comprend, car c'est la science elle-même qui a dit par la bouche de Newton : *hypotheses non fingo;* mais la théologie a-t-elle bien le droit de l'accuser de faire un Jésus de fantaisie, elle à qui on reproche de faire un Jésus de convention orthodoxe? Nous ne faisons pas difficulté de reconnaître que M. Renan a répandu sur une figure

biblique une teinte de sensibilité moderne en prêtant à Jésus des incertitudes, des calculs, des regrets mélancoliques, des retours en arrière, dans l'ardente poursuite de sa mission. Si Jésus est pris pour une personne humaine, comme le veut l'école critique, il ne faut jamais oublier que c'est une personne juive, c'est-à-dire un *voyant* que la foi soutient, que l'*esprit divin* possède de façon à ne laisser guère de place au jeu libre des volontés personnelles. La théologie ne fait-elle pas aussi des hypothèses quand elle choisit à son gré entre des textes différens et parfois contradictoires? Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, le Jésus de la théologie commence, poursuit, achève sa mission avec une force toute divine : sauf un accès de défaillance au jardin des Oliviers et un cri de désespoir sur la croix, il conserve une foi et une espérance indomptables jusqu'au dernier soupir, et meurt en voyant les cieux ouverts et le Père qui tend les bras à son fils ressuscité. N'est-ce pas seulement le Jésus de saint Luc et de saint Jean qui montre cette confiance et cette sérénité? Dans les évangélistes saint Matthieu et saint Marc, où se laisse entrevoir la réalité historique à travers une tradition plus fidèle, le drame de la passion est autrement sombre et désolant; là il n'est question ni de résurrection ni de glorieuse ascension au ciel avant la mort de Jésus. Quelle fut la dernière pensée, le dernier sentiment de Jésus sur la croix? Est-il mort radieux et triomphant ou dans l'accablement du désespoir? Malgré les contradictions des Évangiles, la théologie n'a aucun doute; mais la science n'a point la même intrépidité d'affirmation : elle hésite encore tout en inclinant vers la seconde hypothèse.

Quoi qu'il en soit, si M. Renan n'eût voulu que réduire l'histoire évangélique à son minimum de réalité à peu près incontestable, il eût, selon l'exemple de Strauss, extrait des Évangiles, et particulièrement des synoptiques, tout ce que la méthode de contradiction laisse subsister, c'est-à-dire les grands faits et les grandes maximes évangéliques qui en forment comme la *quintessence*, pour nous servir de l'expression du théologien allemand. Voilà la critique qui attend encore la réfutation de nos théologiens français. Qu'à l'aide d'une science supérieure qui rétablirait le véritable sens des textes et restituerait aux faits évangéliques leur réalité historique, ils parviennent à infirmer les conclusions d'une pareille critique, ils auront rendu à leur cause un bien autre service qu'en relevant les hypothèses ou les conjectures que peut renfermer le livre de M. Renan. Il n'est que juste de le reconnaître, rien ne manque aux docteurs et aux apologistes de la théologie catholique pour accomplir cette tâche, si elle est possible. Sans parler des vieux noms, tels que les de Maistre, les de Bonald, les Lamennais (*Essai sur l'Indifférence*), les Frayssinous, elle compte des savans et des écrivains qui font

honneur, non-seulement à l'église de France, mais encore à la littérature et à la science de notre pays. Il suffit de citer l'abbé de Ravignan, le père Lacordaire, l'évêque d'Orléans, l'évêque de Poitiers, l'archevêque de Paris, l'abbé Bautain, le père Gratry, le père Perraud, l'abbé Maret, l'abbé Frère, l'abbé Freppel, l'abbé Peyreyve, le père Hyacinthe, le père Félix, pour se faire une idée de l'imposante élite qui défend de notre temps la foi catholique par la parole et par la plume. Si l'on ne voyait que le talent et le succès, on pourrait se croire revenu aux beaux jours de la théologie chrétienne, au siècle des Arnaud, des Bossuet, des Fénelon, des Jurieu, des Claude.

Les théologiens protestans, dont la foi est surtout fondée sur la Bible, suivent encore assez volontiers leurs adversaires sur le terrain des textes, sentant fort bien d'ailleurs que ce terrain leur est sinon plus familier, du moins plus facile qu'aux théologiens catholiques, qui ont à chercher dans l'Ancien et le Nouveau-Testament tant de choses qui ne s'y trouvent pas, entre autres le symbole de Nicée et l'institution tout historique de la papauté. S'ils parlent plus de la morale évangélique que de la théologie alexandrine, s'ils invoquent plutôt l'esprit que la lettre des textes, s'ils s'inspirent plutôt du sentiment que du dogme, c'est encore moins pour obéir à la nécessité des temps nouveaux que pour rester fidèles aux principes mêmes de la réforme. Chez nos théologiens catholiques, la rigueur de la tradition exige qu'aucune partie du dogme consacré par l'autorité de l'église ne soit abandonnée; dans ce dogme, rien n'est resté vague ni incertain, parce que rien n'a jamais été laissé à l'interprétation de la raison individuelle. Comment conserver le dogme dans son absolue intégrité, tout en tenant compte des convenances du siècle et des difficultés créées aux apologistes chrétiens par la science et la critique modernes? C'est ce que tous les docteurs catholiques de notre temps ont fort bien compris dans la polémique engagée pour la défense de la foi : on s'en convaincra en lisant les œuvres de quelques-uns des plus éminens.

L'archevêque de Paris aurait le talent de faire des livres, s'il en avait le temps et la volonté. Il se borne à faire de beaux mandemens où il parle philosophie, morale, même politique, à la grande satisfaction des catholiques amis du progrès, des philosophes éclectiques, des partisans de la démocratie césarienne. Chose curieuse, il n'y a que la cour de Rome et les libres penseurs qui ne goûtent pas ces homélies de conciliation, ceux-ci parce qu'ils en font les frais malgré l'incontestable modération du langage, celle-là sans doute parce qu'elle veut être défendue avec plus d'ardeur et d'énergie. M. Darboy est un esprit très élevé et très cultivé qui serait au besoin à la hauteur de toutes les discussions théologiques

et métaphysiques, mais qui paraît avoir surtout le goût des affaires, de la haute administration et de la politique, bien qu'il ait passé sa jeunesse dans le commerce des doctrines mystiques recueillies sous le nom de Denys l'aréopagite. Sa manière de défendre et d'enseigner la religion n'a aucun des caractères d'une polémique passionnée ou d'une critique savante ; le christianisme s'y abrite habilement sous le prestige du spiritualisme, l'autorité du dogme, que Bossuet aimait tant à montrer, s'y efface devant la beauté morale et la nécessité sociale de la doctrine : c'est l'idéal du genre à l'époque où nous vivons.

Le père Hyacinthe, dont l'archevêque de Paris semble le guide, sinon l'inspirateur, de concert avec Victor Cousin, développe la même thèse avec un grand éclat d'imagination, avec une certaine puissance de logique, et aussi parfois avec certains élans de fougue libérale et démocratique qui seraient peut-être moins du goût de ses patrons. Dans cette chaire de Notre-Dame autour de laquelle se presse l'élite de la société parisienne, attirée autant par la curiosité que par la foi, la théologie fait place à la philosophie proprement dite. Une année, l'éloquent prédicateur expose et réfute les doctrines qui mettent en péril la personnalité de Dieu. Une autre année, il expose et réfute les doctrines qui tendent à séparer la morale et la théodicée. Une troisième, il fait un cours de morale domestique, exactement comme le ferait un professeur de lycée, sauf l'ampleur des développemens oratoires et de temps en temps l'emploi de formules mystiques qui ne le dispensent pas des raisons psychologiques ou historiques. Tout cela est fort goûté de son auditoire chrétien, excepté des catholiques du *Monde*, qui assistent muets et tristes à cette philosophique éloquence si différente de la parole des Bourdaloue et des Bossuet et de la pensée des Pascal. S'il se trouve par hasard un libre penseur, savant et critique, caché dans un coin de la vaste cathédrale, il pourrait trouver que cette prédication, plus riche encore en images poétiques et en mouvemens d'éloquence qu'en analyses exactes et en démonstrations rigoureuses, n'est pas une discussion vraiment philosophique des problèmes abstraits, subtils, difficiles à saisir, que le prédicateur prétend résoudre. Il pourrait trouver que ni le lieu, ni le temps, ni l'auditoire, ni le professeur, ne conviennent à la discussion de telles questions et à l'éclaircissement de telles difficultés. Qu'il soit possible d'enseigner la morale dans une chaire religieuse à une nombreuse assemblée de fidèles, le père Hyacinthe l'a prouvé, après Bourdaloue, Massillon et tant d'autres, dans ses conférences sur la famille; mais qu'on puisse scientifiquement et utilement discuter devant un pareil auditoire la question de savoir si l'absolue perfection à laquelle on a toujours donné le nom de Dieu est autre chose que l'idéal de la pensée, la

question de savoir si les attributs métaphysiques de Dieu peuvent logiquement se concilier avec ses attributs psychologiques, la question de savoir si et comment la morale peut absolument se passer de la théologie et de la métaphysique, c'est ce qu'il n'est pas permis d'espérer, même avec les facultés vraiment philosophiques déployées par le prédicateur dans ces circonstances. Tous les esprits versés dans ces matières savent que pour faire la lumière il faut une autre méthode d'analyse et une autre forme de démonstration. C'est par le livre, et encore combien y arrivent par le livre! qu'on peut, en allant pas à pas, par des définitions et des distinctions nécessaires, amener le lecteur à voir clair dans ces ténèbres où se sont égarés tant de forts et subtils esprits, c'est encore par un enseignement didactique, fruit d'une méditation lente et laborieuse, exprimé dans un langage d'une précision et d'une exactitude scientifiques, dont nos professeurs de métaphysique donnent eux-mêmes rarement l'exemple. Si les auditeurs catholiques ou éclectiques du père Hyacinthe sont sortis convaincus pour la plupart de la rigueur de ses critiques, lui-même entend trop la philosophie pour partager entièrement cette illusion.

L'évêque d'Orléans est d'un âge théologique bien moins favorable aux nouveautés; il a la foi, le courage, la passion d'un docteur de l'école de de Maistre. Il ne craint ni de défendre le pouvoir temporel du saint-père ni de soutenir ses encycliques; il poursuit de ses philippiques et accable de ses qualifications les libres penseurs. Enfin il est toujours sur la brèche, ardent, infatigable, pour le service de la sainte cause; mais il attaque beaucoup plus qu'il ne défend. Il porte la guerre dans le camp ennemi, lançant à ses adversaires les accusations d'athéisme, de matérialisme, de panthéisme, de socialisme, et quand il défend sa foi, c'est beaucoup moins en invoquant les textes que les principes de l'ordre social. Il s'en prend à des savans comme M. Littré, à des écrivains comme M. Taine, qui ont peu ou point abordé les problèmes de critique religieuse; il touche à peine à M. Renan, si ce n'est pour railler son dilettantisme religieux; il passe sans les regarder à côté de Strauss et de l'école de Tubingue. Et pourtant quel merveilleux talent de polémique! quelle rhétorique, quelle dialectique, quel feu! Qui pourrait faire un plus beau livre que l'évêque d'Orléans pour la défense du dogme, s'il voulait puiser ses argumens dans les textes? Comme il les ferait parler! quelle force, quel intérêt, quel charme, ils prendraient sous sa plume! L'évêque de Poitiers s'est voué à la même œuvre avec la même ardeur et la même méthode, sinon tout à fait la même force d'éloquence. Lui aussi a délaissé l'exégèse pour l'apologie et surtout pour la polémique.

L'abbé Bautain est un ancien professeur de philosophie qui n'a nullement porté dans les choses de la foi les habitudes de l'enseignement scolastique. Plus moraliste que théologien, s'il s'est épris un moment du naturalisme mystique de l'école de Munich, il a vite compris quelle était sa vraie vocation, et appliqué à la direction et à l'enseignement des âmes les facultés d'un esprit fin et délié, d'une volonté persévérante dans la poursuite du but. Ce n'est point la science des textes qui l'intéresse, c'est la science des âmes. La plupart de ses livres et les plus importans ont pour objet soit d'exposer les principes de la morale chrétienne, soit d'en appliquer les règles à l'éducation et à la conduite dans le monde des chrétiens et surtout des chrétiennes, dont il s'est fait le directeur spirituel. La critique religieuse, allemande ou française, semble avoir été le moindre de ses soucis, puisqu'il ne lui a pas consacré une seule page de ses écrits.

Le père Gratry au contraire est plutôt un théologien qu'un moraliste; il entend mieux la polémique que la direction ou l'enseignement méthodique. Il sait les textes et s'en sert habilement. Théologien de la famille des Tertullien plutôt que de celle des Malebranche, il conçoit tout avec imagination et juge tout avec passion. C'est un écrivain qui n'a rien de commun dans sa manière de penser et de dire, qui relève par une certaine beauté de forme, par une grande élévation de sentimens, une théologie mêlée de formules scolastiques, de mouvemens mystiques et de comparaisons scientifiques, où l'église catholique retrouverait parfois difficilement la pensée véritable de son dogme. Très exercé à la discussion des textes, il a pu rectifier certaines inexactitudes échappées à l'auteur de l'*Histoire critique de l'école d'Alexandrie* et à l'historien de la *Vie de Jésus;* il n'a point réussi à infirmer la thèse générale développée par chacun de ces deux écrivains. L'introduction des idées et des formules de la philosophie grecque dans la formation et le développement de la théologie chrétienne reste un fait acquis à la critique, aussi bien que l'explication naturelle et vraiment historique, sauf quelques détails, de la légende du Christ. L'examen et la discussion d'une exégèse qui fonde ses conclusions sur la critique des textes étaient une entreprise bien plus digne de son talent et de sa science que son étrange acharnement à poursuivre sous un titre injurieux une école et une méthode qu'il entend mal. Assurément il est bien permis au père Gratry de ne pas comprendre une dialectique dont les disciples les plus forts du maître ne sont pas sûrs de connaître le secret; mais ce qui ne l'est à aucun adversaire loyal, c'est d'appliquer à cette école et à cette méthode les noms malséans de *sophiste* et de *sophistique*. Le père Gratry est assez versé dans l'histoire de la philosophie pour ne pas

ignorer l'origine et la valeur du mot. Pour être un vrai sophiste, il ne suffit pas de faire de ces raisonnemens vicieux qu'on appelle des sophismes, car il n'est guère de philosophes qui à ce titre ne méritent une pareille qualification. Un sophiste n'est pas même un sceptique, comme Pyrrhon ou Ænésidème, qui entreprend de soutenir en toutes choses le pour et le contre, afin de montrer l'impuissance de l'esprit humain à se fixer à quoi que ce soit. C'est le charlatan, si bien défini par Socrate et Platon, qui trafique, non d'une science qu'il ne prétend pas posséder, mais d'un art où il excelle, et qui a pour but le succès, nullement la vérité.

C'est donc là une véritable calomnie, que l'historien de l'école d'Alexandrie pourrait laisser tomber pour lui-même, puisqu'il n'est point un disciple de la dialectique de Hegel, quelle que soit son admiration pour ce haut et vaste esprit. S'il la relève, c'est pour l'honneur de la philosophie moderne, qui n'a point encore eu d'écoles analogues à celles des sophistes contemporains de Socrate. La prétention de résoudre dans l'unité, dans l'identité absolue toutes les contradictions, toutes les antinomies que Kant avait élevées contre la métaphysique, peut être jugée diversement; mais assimiler cette méthode à celle des adversaires de Socrate, c'est n'en pas comprendre le premier mot. Pour qui n'est pas tout à fait étranger à cette hardie et obscure spéculation de la pensée allemande, la logique de Hegel n'a rien de commun avec la logique ordinaire, qui reconnaît pour loi le principe de contradiction. Ainsi qu'il ne cesse de le dire lui-même, c'est moins une logique, à proprement parler, qu'une véritable métaphysique où il s'agit, non des idées, mais des choses elles-mêmes. Tous ces termes contraires ou même contradictoires qui viennent se confondre dans une identité supérieure, ce sont des réalités véritables, ou plutôt des momens divers d'une seule et même idée qui les produit, les détruit, les concilie et les confond successivement dans le mouvement incessant d'une dialectique concrète et vivante. On aurait fait sourire Hegel et avec lui toute l'Allemagne philosophique, si on l'eût accusé de professer le oui et le non en même temps sur toute question de physique, de morale, de logique ou de métaphysique. Cette Allemagne, si fière et si dédaigneuse à l'endroit de nos philosophes, n'avait déjà pas en si grande estime la pensée française pour que celle-ci lui donnât le spectacle d'une aussi naïve confusion. Il est possible que, dans son *Histoire de la philosophie*, Hegel ait fait la part trop belle aux sophistes, et nous serions tenté de croire qu'il eût mieux fait, ainsi que M. Grote, leur tout récent apologiste, de s'en fier là-dessus à Socrate, à Xénophon, à Platon, à Aristote, qui devaient les bien connaître. Quoi qu'il en soit, cette idée de rapprocher la dialectique d'un Schelling ou d'un Hegel de la dialectique toute ver-

bale des sophistes n'est pas commune, et nous doutons qu'elle ait jamais un écho sérieux dans le monde philosophique proprement dit.

Si à toute force on voulait trouver quelque procédé qui ressemblât en quelque chose à la sophistique ancienne, c'est à la scolastique peut-être qu'il faudrait penser, sauf la sincérité incontestable des docteurs du moyen âge. Alors aussi on argumentait avec des mots, ou du moins avec de pures abstractions verbales sans rapport avec les réalités de la science positive. Alors on professait la dialectique du *sic* et *non* (1) de la meilleure foi du monde, avec la parfaite conviction qu'on était en possession de la vérité absolue et transcendante, par cela même qu'on parlait la langue d'une ontologie inintelligible. Enfin, si le père Gratry voulait absolument trouver des sophistes dans les rangs de la pensée moderne, pourquoi allait-il les chercher sur les hauts sommets de la spéculation métaphysique? Il n'avait qu'à descendre dans certaines officines de la littérature contemporaine; il aurait facilement rencontré ces écrivains mercenaires qui vendent leur esprit et leur talent à toutes les causes, mais surtout aux causes victorieuses. S'il lui répugnait de descendre si bas, il pouvait encore, en s'arrêtant dans la région moyenne de l'esprit superficiel et du goût sceptique, mettre la main sur ces faux sages qui ajustent leur langage aux convenances religieuses ou sociales du temps. Ces derniers ne se trouvent guère plus chez les libres penseurs, dont la franchise fait scandale, que chez les théologiens dont la foi exalte la passion. Bien qu'on les entende parler de religion et de spiritualisme avec éloquence, parfois même avec une onction qui ferait croire à leur sincérité, si les actes n'étaient là pour protester contre les maximes, on pourrait dire que ce sont les vrais sophistes du temps, tout en reconnaissant qu'ils ne vendent ostensiblement ni leur parole ni leur plume. Seulement, la politesse de notre temps ne permettant pas de leur donner une aussi odieuse qualification, les gens de foi et les gens de cœur se contentent de ranger dans la classe des *politiques* ces faux croyans et ces faux philosophes.

L'abbé Maret est un esprit calme, sensé, plus fait pour les analyses et les critiques de longue haleine que pour les vives et amères polémiques. C'est encore plus un philosophe qu'un théologien qui aime à laisser les questions de critique dogmatique et d'histoire religieuse pour les problèmes de philosophie pure. Il défend le spiritualisme plutôt que la théologie catholique, il réfute le panthéisme et l'athéisme plutôt que l'exégèse allemande ou française. C'est lui qui, par un sentiment de modération et de convenance qui lui est

(1) *Sic et Non* d'Abélard.

propre, a trouvé un barbarisme pour définir la critique dirigée par certaines écoles contemporaines contre le Dieu individuel et personnel du christianisme et du déisme. *Antithéiste* est un nom plus doux et moins effrayant, sinon aussi classique, que la dénomination d'athée. Sa méthode de réfutation est essentiellement philosophique, en ce qu'il remonte toujours aux principes des doctrines et les suit dans leurs dernières conséquences, sans en jamais forcer le sens ni exagérer la portée. C'est ainsi qu'il croit découvrir dans une explication empirique des idées de la raison la racine de la doctrine qui refuse une réalité objective à l'idée de l'Être parfait. C'est encore ainsi qu'il condamne logiquement au panthéisme toutes les doctrines de la philosophie contemporaine, même l'éclectisme, au grand effroi de son chef, par cela même que toutes tendent plus ou moins à réduire ou affaiblir la personnalité divine par la négation du surnaturel et par l'identification ou tout au moins l'accord nécessaire de la volonté divine avec les lois de l'ordre physique et de l'ordre moral.

Vient enfin le plus grand par le cœur, le père Lacordaire, le plus libéral de tous, à tel point qu'il en arrive parfois à bénir la révolution philosophique qui donna la liberté au monde moderne. Si celui-là défendit la cause de la liberté, ce ne fut ni par caprice, ni par nécessité, ni même par justice; il le fit par tempérament. Il l'aimait pour elle-même, et non pour les perspectives de salut et de triomphe qu'elle pouvait ouvrir au christianisme après les dures périodes d'oppression qui avaient pu servir à maintenir son empire. C'est là seulement ce qui l'intéresse et l'inquiète. Le salut du dogme en lui-même le préoccupe bien moins que le salut du dogme par la liberté. Il a pu, comme M. de Montalembert, s'arrêter devant la révolte où s'est retranché l'esprit plus fort et plus logique de Lamennais; mais il a gardé de cette généreuse jeunesse un amour de la liberté que les passions politiques n'ont ni altéré ni même fait taire un seul instant. Le chrétien et le libéral se confondent dans cette âme sincère et loyale au point de ne se contredire jamais dans les actes de sa vie privée et publique. Et si les deux hommes se sont parfois livré combat dans le for intérieur de sa conscience, lui seul a eu le secret de cette lutte intestine dont il a souffert. « Né dans un siècle troublé jusqu'au fond par l'erreur, j'avais reçu de Dieu une grâce abondante, dont j'ai ressenti dès l'enfance la plus tendre des mouvemens ineffables; mais le siècle prévalut contre ce don d'en haut, et toutes ses illusions me devinrent personnelles à un degré que je ne puis dire, comme si la nature jalouse de la grâce avait voulu la surpasser. Quand la grâce vainquit contre toute apparence il y a douze ans, elle me jeta au séminaire sans avoir pris le temps de me désabuser de mille fausses

notions, de mille sentimens sans rapport avec le christianisme, et je me trouvai tout ensemble vivant du siècle et vivant de la foi, homme de deux mondes avec le même enthousiasme pour l'un et pour l'autre, mélange incompréhensible d'une nature aussi forte que la grâce et d'une grâce aussi forte que la nature (1). »

Si le père Lacordaire eût été moins croyant et plus philosophe, il eût mieux compris ce phénomène de la grâce agissant toujours dans le sens de la nature, alors même qu'elle en réprime ou en dompte certains instincts. Il eût vu que la grâce, inspiration intime et non extérieure, comme la théologie le prétend, ne pouvait agir de manière à changer entièrement une nature aussi libérale que la sienne. De pareilles métamorphoses ne se rencontrent que chez les natures où le libéralisme n'est qu'à la surface. Aussi est-ce de la meilleure foi du monde qu'il a pu dire, après tant d'agitations et de mécomptes, dans le dernier des écrits qu'il ait publiés : « Chrétien, nous sommes persuadé que c'est Jésus-Christ qui a introduit dans le monde l'égalité civile, et avec elle la liberté politique, qui n'est qu'une certaine participation de chaque peuple à son propre gouvernement; catholique, nous vénérons dans l'église une cité spirituelle fondée par Jésus-Christ, indépendante de tout empire humain dans l'orbite qui lui est propre, et dont la liberté n'est autre chose que la liberté même des âmes dans leur rapport avec Dieu... Il est vrai que des dissensions invétérées ont aigri le cœur des hommes, et que l'église, l'Italie et le monde, loin de s'entendre, s'accusent réciproquement des malheurs qui les menacent et de ceux qui les accablent déjà; mais cette erreur est-elle donc sans remède? N'y a-t-il nulle part, au-dessus des conceptions et des haines vulgaires, un sommet où l'on puisse mieux juger des intérêts de tous, et se rapprocher par le spectacle même de ce qui nous désunit? Je l'ai toujours cru, je le crois plus que jamais. Étranger à tous les partis, hors celui de la justice et de la vérité, je n'ai versé aucune parole d'amertume et de découragement dans les blessures de l'église, ni dans celles du monde. Je ne le ferai pas davantage à l'heure qu'il est, heureux au contraire si, à force de calme et d'équité dans des questions ardentes, je puis adoucir en quelques cœurs amis ou ennemis la passion qui trompe, la douleur qui égare, le désespoir qui pousse à toute extrémité la pensée et les événemens (2). » L'esprit du père Lacordaire n'est pas tout à fait aussi sûr que son cœur; il avait plus d'élévation que de justesse dans les idées, parce qu'il avait plus d'imagination et de sentiment que de raison et de logique : voilà pourquoi sa philosophie religieuse valait mieux que sa science. Si

(1) *Correspondance du révérend père Lacordaire et de Mme Swetchine*, p. 69.
(2) *De la Liberté de l'Église et de l'Italie*, p. 6 et 7.

l'Évangile respire la justice et l'égalité, la vérité historique est que l'église n'a pas plus résisté à l'esclavage et à la féodalité qu'au pouvoir absolu et au césarisme dans tous les temps et dans tous les lieux. C'est ce que ne pouvaient avouer l'esprit libéral et l'âme évangélique du père Lacordaire.

II.

Il est une justice à rendre à la théologie comme à la science allemande : c'est qu'elle ne va guère chercher ses argumens autre part que dans l'étude des faits et des textes. Nous parlons de la théologie orthodoxe, l'autre n'ayant pas le choix des méthodes et ne pouvant en appeler qu'à la science et à la critique contre le dogmatisme de la tradition. La théologie française, on vient de le voir, se réserve les armes de la polémique, la dialectique et la rhétorique. Sauf de rares exceptions, c'est aux corps savans, aux professeurs de l'Université elle-même, aux professeurs croyans, bien entendu, qu'elle laisse le soin de faire la guerre des textes. C'est qu'en effet la science, même la science religieuse, est plutôt là qu'ailleurs. Des hommes comme MM. Wallon et Martin, doyen de la faculté des lettres de Rennes, sembleraient plus propres à l'œuvre de l'exégèse que les théologiens eux-mêmes, sans excepter le père Gratry. M. Wallon est plus connu dans le monde de la science pure que dans celui de la théologie. Pourtant il est facile de voir par ce qu'il a fait en ce genre qu'il eût été un des plus sérieux adversaires de l'exégèse des Baur, des Strauss et des Renan, s'il eût voulu entrer résolûment dans le débat avec son érudition précise et sa critique ferme et rigoureuse. M. Martin, avec l'étendue, la variété, la profondeur de son instruction classique et théologique, avec sa puissance de travail, avec le tempérament tout scientifique de son esprit et de son caractère, paraissait prédestiné à une tâche semblable. Il a mieux aimé appliquer cette instruction et ces précieuses facultés aux grands problèmes métaphysiques de Dieu, de la spiritualité de l'âme et de la vie future. Est-il parvenu, dans les savans ouvrages où il traite de ces matières, à doter le spiritualisme de vues, de faits et d'argumens nouveaux? On en peut douter en le lisant, et on se prend parfois à penser qu'un tel érudit, maniant les textes au lieu des idées, eût rendu de bien autres services, non pas seulement à la théologie, mais à la science. L'érudition, de même que l'expérience, est souveraine en matière de discussion; les croyances *a priori* ne tiennent pas plus devant les textes que les théories préconçues devant les phénomènes, et quand par hasard les préjugés résistent, car l'esprit prévenu va jusque-là, la vérifica-

tion par les textes ou les faits en finit toujours avec les théologiens entêtés comme avec les physiciens systématiques.

On pourrait épuiser la liste des théologiens et des écrivains catholiques français sans rencontrer une seule exception marquante à cette direction de la polémique théologique. Ils défendent presque tous leur foi au nom des principes philosophiques, sociaux, politiques, abandonnant à leurs adversaires la science des textes et la discussion du dogme. N'y aurait-il pas là, sous les apparences de la sécurité, une défiance, sinon de leur force et de leur cause, du moins de leur temps, laquelle fait contraste avec la confiance superbe des docteurs du XVIIe siècle? C'est qu'en effet les temps ne sont plus les mêmes, et que tout a changé depuis deux siècles autour de l'école ou de la chaire de nos théologiens. Notre société, telle que l'ont faite la philosophie, la révolution et la science, a trop d'expérience et de maturité pour s'attacher fortement au côté dogmatique des questions religieuses ou métaphysiques. Quand elle y cherche autre chose qu'une satisfaction pour sa curiosité, c'est à leur côté pratique et social qu'elle se prend. Alors elle y met une ardeur, une passion, un accent, qui donnent à son sentiment toutes les apparences d'une véritable foi. Au XVIIe, au XVIIIe siècle et jusqu'au commencement du XIXe, le vrai était l'*objectif* des spéculations de ce genre; aujourd'hui c'est l'utile et le bien pour les esprits qui ne sont pas simplement curieux de faits ou d'idées. Les théologiens le savent par une double expérience; ils le voient en regardant autour d'eux, ils le sentent en regardant au fond d'eux-mêmes, car, tout en maudissant l'esprit du siècle, ils en sont atteints, et ce qui les trahit, c'est leur répugnance générale, sinon universelle, à entrer dans ces questions de dogme et de morale où ils risquent de se heurter soit à la science positive, soit à la conscience, soit au bon sens du siècle. C'est qu'on a beau se retrancher dans la citadelle d'un dogme, l'esprit reste ouvert aux influences du temps où l'on vit.

Il faut l'avouer d'ailleurs, la critique de notre siècle a rendu l'œuvre de la défense difficile aux apologistes contemporains. Si l'on prend les faits et les dogmes à la lettre, comme on faisait jadis, comment réfuter la science et satisfaire la conscience du siècle? Si l'on s'attache à l'esprit seulement selon la méthode alexandrine et allemande, on ouvre la porte aux plus hardies transformations de l'histoire et du dogme. Et puis, quelles que soient la ferveur de la foi et l'ardeur de la passion, il est bien difficile de ne pas être quelque peu ébranlé soi-même dans sa confiance à la doctrine par les coups de cette critique contre laquelle on proteste. Aujourd'hui la théologie ne peut guère ne pas avoir conscience de ses côtés faibles et vulnérables. Ce qui ne la frappait point avant

l'examen minutieux des textes lui saute aux yeux maintenant, les contradictions ne lui échappent plus. Pour le dogme, il lui reste le mystère, dans lequel elle peut encore se réfugier, bien que cela lui soit moins facile en un siècle de science et de lumière; mais pour l'histoire les textes sont là qui en dérangent la trame traditionnelle par leur caractère contradictoire. Sans doute en matière religieuse l'autorité de l'église peut trancher la question. C'est ce qu'elle fait quand il en est besoin. Toutefois on n'ignore pas que cette intervention de l'autorité est un coup d'état qui répugne de plus en plus aux habitudes scientifiques du siècle. On sait que dans un temps comme le nôtre l'autorité s'use en ces sortes de violences. Ne serait-ce pas la raison pour laquelle l'école théologique, avec toutes les chances de succès que donne le talent, hésite à combattre sur le terrain de la science la critique de son histoire et de ses dogmes? Elle connaît les textes embarrassans comme ses adversaires: bien qu'elle s'en défende, elle a la même conscience qu'eux des principes de justice, de liberté, d'humanité, que contredisent souvent les textes sacrés (de l'Ancien-Testament): enfin elle comprend l'esprit d'un siècle pour lequel nulle autorité ne prévaut sur celle de la science et de la conscience. Cela nous semble expliquer bien des réserves et bien des réticences dans toute polémique de ce genre, cela nous fait surtout comprendre pourquoi on laisse l'exégèse de Strauss pour entreprendre le matérialisme et le panthéisme, qu'il paraîtrait plus naturel d'abandonner aux coups de la philosophie spiritualiste.

Il y a un terrain sur lequel l'école théologique conserve toute sa confiance, et où elle est sûre de rencontrer les sympathies du siècle, c'est la considération des intérêts moraux et sociaux engagés dans la querelle entre les libres penseurs et les théologiens. Ici ces derniers trouvent de puissans auxiliaires parmi les historiens et les politiques, généralement moins sympathiques au droit de la libre pensée qu'à l'intérêt vital des croyances religieuses. Ils trouvent dans l'esprit public une certaine complaisance à prêter l'oreille aux orateurs, aux écrivains qui associent la cause de la religion à celle de l'ordre social et de la moralité publique. Quand donc, au lieu de suivre leurs adversaires de l'école critique sur le terrain de l'histoire et du dogme, les théologiens demandent à la foule qui se presse autour de leurs chaires ou au grand public religieux qui les lit ce que pèse la religion et ce que pèse la philosophie dans la balance des grands intérêts sociaux, quand ils montrent la morale enseignée au peuple, la charité pratiquée en grand par le christianisme, quand ils font voir le vide immense que laisserait la religion dans l'ordre moral des sociétés humaines, si elle venait à s'en retirer tout à coup, quand ils font ressortir par contraste l'insuffisance

et l'impuissance des doctrines philosophiques à remplir la mission que jusqu'ici l'histoire assigne aux institutions religieuses, alors leur confiance est sans bornes et leur triomphe certain sur le grand théâtre où se déploient leur logique et leur éloquence; mais voilà précisément ce qui fait le singulier dialogue entre la théologie et la critique aujourd'hui, en France surtout. Pendant que la critique demande ses comptes à la théologie, celle-ci invite le peuple à monter au Capitole pour y rendre grâces aux dieux des grands services rendus par le christianisme au monde. L'histoire dit que les accusateurs eux-mêmes de Scipion suivirent le peuple. L'histoire dira-t-elle aussi que nos philosophes se sont associés aux démonstrations populaires provoquées par l'éloquence des théologiens? La gloire n'est pas la justice, avait dû dire le vieux Caton en contemplant cette grande scène qui préparait de loin le triomphe de César. Nos philosophes ne diront-ils pas à leur tour que la grandeur, la puissance, la popularité, ne sont pas la vérité?

On comprend qu'une telle méthode ne soit pas de nature à infirmer les conclusions de l'école critique en ce qui concerne soit la vérité historique, soit la vérité dogmatique du christianisme. Nous le demandons à M. Dupanloup, à M. l'archevêque de Paris, au père Gratry lui-même, croient-ils réellement en avoir fini par de pareils procédés avec la science de leur temps? Ne voient-ils pas qu'après toutes ces belles campagnes entreprises contre l'athéisme, le matérialisme, le panthéisme et la sophistique contemporaine, la discussion n'a point fait un pas de leur côté, que l'école de la science et de la critique religieuses attend encore le premier mot d'une véritable réfutation? Aussi qu'arrive-t-il? Que cette école poursuit le cours de ses paisibles et peu populaires études sans s'émouvoir de l'éloquence et de la passion de ses adversaires. Si la théologie catholique n'y prend garde et ne se hâte d'y mettre ordre, l'école critique, que tant de travaux solides en Allemagne et même en France recommandent à la confiance du public savant, ne tardera pas à être en mesure de lui offrir sa science comme définitive. Devant un pareil succès, que deviendrait la théologie catholique, sinon une école de pure éloquence? Il est donc grand temps qu'elle se mette derechef à l'œuvre, non plus à l'œuvre brillante et facile des lieux-communs oratoires, mais à l'œuvre laborieuse et ingrate des recherches d'érudition et des collations de textes. Voici, avec leurs solutions scientifiques, les problèmes que nous nous permettons de soumettre à la sagacité de ses docteurs, parce que ce sont précisément ceux sur lesquels la science de nos jours a répandu le plus de lumières.

En premier lieu, l'étude comparée des religions aboutit à une définition identique des mythes, des légendes et des symboles, et à

une réduction de ces phénomènes religieux aux mêmes lois de l'esprit humain, quelles qu'en soient d'ailleurs la valeur intrinsèque et la portée historique. Le surnaturel étant le principe de toutes les religions, le miracle en étant la condition, l'autorité en étant le moyen d'enseignement et de conservation, il n'est plus permis qu'aux croyans des diverses religions de se faire illusion sur toutes ces choses, et d'expliquer avec eux telle religion comme une œuvre de Dieu, telle autre comme une œuvre du démon. La critique vaut pour tous les monumens religieux, ou ne vaut pour aucun. Si elle n'est pas applicable à la Bible, elle ne l'est pas davantage aux Védas, au Zend-Avesta, ou à tout autre livre de ce genre. En second lieu la véritable supériorité d'une religion sur une autre se mesure, non plus sur son origine dite surnaturelle, mais sur son degré de valeur métaphysique ou morale. L'histoire des religions est soumise à la même loi de progrès que l'histoire de toutes les œuvres de l'esprit humain, par la raison très simple que l'œuvre religieuse a la même origine que les autres. Si le christianisme est la plus parfaite des religions, cela tient à ce qu'il est venu après toutes les autres, et qu'à l'enseignement évangélique très simple qui fut son point de départ il a successivement ajouté une métaphysique toute grecque transfigurée par le symbolisme de l'Orient. En troisième lieu, si les idées ne suffisent point à expliquer historiquement une grande révolution religieuse comme le christianisme, si les grandes individualités y jouent leur rôle, il ne faut pas pour cela rechercher l'origine d'une religion hors de l'ordre des causes naturelles. Il en est des religions comme des autres grands phénomènes historiques, comme des peuples qui naissent, des empires qui se forment, des cycles poétiques qui se développent, des écoles de morale ou de législation qui se produisent. Le génie, la vertu, l'héroïsme des individus, y ont une part que l'obscurité des origines ne permet pas de mesurer au juste, mais dont l'indétermination n'oblige point à recourir à des causes surnaturelles. L'histoire religieuse ne peut échapper aux règles de la critique scientifique. L'authenticité des textes s'y établit de la même façon, la réalité des faits s'y constate et s'y vérifie par les mêmes procédés que dans l'histoire politique, littéraire ou philosophique. Si les textes sacrés sont obscurs, ou apocryphes, ou incomplets, ou contradictoires, ils ne peuvent pas plus fonder une certitude là que partout ailleurs. La critique a donc prise sur les Védas, sur le Zend-Avesta, sur la Bible, comme sur Homère. Les origines de l'histoire juive ne peuvent pas être traitées par une autre méthode d'examen que les origines de l'histoire grecque ou de l'histoire romaine.

L'histoire religieuse ainsi comprise, tout s'éclaircit et s'explique dans ses symboles, ses mythes et ses légendes. Ce qui n'était que

mystère et contradiction dans l'hypothèse de l'origine surnaturelle devient dans l'hypothèse de l'origine naturelle une réalité historique, c'est-à-dire une chose qui a, malgré son caractère plus élevé et plus délicat, les imperfections et les lacunes des choses humaines. Pour ne citer qu'un exemple, l'Ancien-Testament, s'il est considéré comme écrit sous la dictée de l'Esprit-Saint, offre les plus nombreuses et les plus choquantes anomalies. La sagesse de Jéhovah, sa bonté, sa justice, sa providence, ne répondent pas toujours à l'idéal de la conscience et de la raison universelle. Le peuple de Dieu commet sous le commandement divin des actes de cruauté et de barbarie pour lesquels il ne peut mériter que la réprobation d'un Dieu juste et bon. A ce point de vue, la contradiction est absolument inexplicable malgré toutes les subtilités de la théologie, qui n'a ici que la ressource du mystère. Et quel mystère! Une violation manifeste de la loi morale. Si au contraire l'Ancien-Testament est considéré comme l'analogue des monumens où le génie des peuples se montre dans toute la naïveté de leur vie primitive, quoi de plus naturel, de plus simple, de plus attachant que cette histoire biblique, tour à tour naïve, charmante, terrible et sublime?

Enfin la critique prétend avoir fondé une véritable science des religions en ramenant l'objet religieux, mythes, symboles, légendes, dogmes, aux simples proportions de l'histoire et de la psychologie. Cette science, la plus intéressante de toutes les études historiques avec l'histoire des systèmes philosophiques pour les esprits élevés auxquels l'histoire des faits extérieurs et politiques ne suffit point, a pris sa place définitive dans la grande encyclopédie du XIXe siècle, grâce à une série non interrompue de solides et profonds travaux dont l'école allemande garde jusqu'ici le principal mérite. On pourra rectifier, corriger, confirmer, surtout compléter certains résultats de la critique religieuse; on n'en détruira pas les conclusions générales. La science des religions a son objet, sa méthode, ses principes, ses grandes applications, qu'elle regarde comme désormais assurées contre toute réfutation théologique.

Science des religions est le mot exact. La critique du XIXe siècle semble avoir tous les caractères auxquels répond ce titre. Tout entière à l'érudition et à l'analyse historique, elle s'en tient à la réalité qu'elle constate, décrit, classe, explique, sans sortir des conditions de la connaissance positive. Qu'est-ce qu'un mythe? qu'est-ce qu'un symbole? Comment parviennent-ils à se former et à se produire? Quelles sont les circonstances sociales, politiques, historiques, géographiques, favorables à l'épanouissement des mythes et des symboles? Comment arrivent-ils à se corrompre et à se dénaturer? Par quelles affinités naturelles de race et de peuple, par quel concours de causes extérieures, les institutions religieuses as-

surent-elles leur empire sur les âmes et les sociétés? Toutes ces questions peuvent et doivent être résolues *a posteriori* par l'expérience historique. Quant aux problèmes qui touchent au principe et à la racine même des religions, à leur durée, à leur avenir, la science positive s'en défie ou les réserve, comme s'ils n'étaient pas tout à fait de sa compétence; elle les laisse à cette spéculation plus ambitieuse de l'esprit qui a le nom de philosophie. La philosophie des religions n'est pas chose nouvelle dans les études religieuses du siècle, c'est même par là qu'elles ont commencé. Toutes les grandes œuvres en ce genre, depuis Kant et Lessing jusqu'à Hegel en Allemagne, depuis Benjamin Constant jusqu'à Victor Cousin en France, ont eu plutôt le caractère d'une spéculation philosophique que d'une œuvre critique et scientifique. Il semble même que ce soit la réaction contre ces idées plus hardies que solides qui ait ramené les études religieuses dans les voies de l'érudition et de la pure critique. L'esprit du siècle, plus historique au fond que philosophique, n'a suivi cette philosophie des religions ni dans la métaphysique spinoziste de Schleiermacher, ni dans la logique abstraite de Hegel, ni surtout dans la théologie toute psychologique de Feuerbach, en sorte qu'aujourd'hui la pensée du siècle reste indécise entre les hardiesses de la philosophie et les réserves de la science.

Quoi qu'il en soit, la critique religieuse n'en est pas moins faite pour embarrasser singulièrement la théologie orthodoxe, surtout la théologie catholique, avec ses méthodes, ses démonstrations et ses conclusions positives. On peut toujours, avec un certain succès devant les foules, lancer les foudres de l'anathème contre les enfans perdus de la libre pensée, contre les disciples de Voltaire, de d'Holbach et de Diderot, on peut même encore être éloquent contre les disciples plus ou moins authentiques de Spinoza et de Hegel; mais comment répondre et que dire à d'honnêtes et un peu lourds savans qui n'ont pas la moindre humeur belliqueuse et qui vivent dans la poussière des textes? Est-ce à une pareille race d'hommes qu'il est possible d'adresser des sommations au nom de la morale, de la famille et de la propriété? Rien de mieux, s'il s'agit de nos beaux esprits, de nos brillans écrivains, de nos ardens pamphlétaires, toujours si aimés et si courus dans notre charmant pays de France; mais comment s'y prendra la théologie catholique pour croiser le fer avec de modestes savans et pour percer une armure faite de textes et de formules? Nous sommes curieux et quelque peu impatient de la voir enfin à l'œuvre.

Nous ne pouvons nous défendre, en terminant, d'un rapprochement qui serait de nature à nous inquiéter sur les destinées de la théologie. Telle est sa situation aujourd'hui vis-à-vis de la critique qu'elle ne semble plus avoir que l'un de ces deux partis à prendre,

ou répondre directement et les textes à la main aux prétentions de la science nouvelle, ou se résigner à la nécessité des temps en les acceptant. On sait qu'après avoir maintenu par tous les moyens le dogme contre les révélations des sciences physiques, elle a fini par leur faire une place dans ses textes, grâce aux ressources d'une habile et ingénieuse interprétation. En devrait-il être de même pour les révélations des sciences historiques et psychologiques? Jusqu'ici la théologie a tenu ferme, et il faut s'attendre à ce qu'elle oppose aux nouvelles prétentions de la science une résistance d'autant plus forte et plus longue que ces révélations n'ont pas tout à fait l'irrésistible autorité des découvertes scientifiques, quel qu'en soit d'ailleurs le degré de clarté et de rigueur démonstrative; mais nous ne désespérons pas, vu les progrès croissans des sciences morales et historiques, que la critique n'amène peu à peu la théologie à ouvrir ses textes aux principales conclusions qu'elle a posées, toujours grâce aux mêmes procédés de libre interprétation. De même que la théologie accepte le mouvement de la terre, la période neptunienne et les déluges partiels, la théorie des époques de la création, l'immensité des cieux peuplés d'un nombre infini de mondes solaires, en faisant remarquer que la sagesse divine a dû descendre à la portée des premiers hommes et leur parler un langage qu'ils pussent comprendre, de même ne pourrait-elle pas accepter un jour d'aussi bonne grâce certaines explications historiques et psychologiques de la critique touchant les symboles, les mythes et les mystères de la foi? Alors l'empire du surnaturel, réduit de plus en plus par les progrès de la raison humaine, verrait passer à la science ses dernières provinces, que la théologie garde encore avec une si héroïque fermeté. Après avoir perdu les vastes domaines de la nature, il est visible qu'elle est en train de perdre les domaines plus obscurs de l'histoire, et que le moment n'est pas très éloigné où il lui faudra céder ces profonds et intimes domaines de la conscience qui sont ses derniers retranchemens. Il est sans doute un parti de théologiens qui résistera toujours à l'expérience historique et morale, comme il a résisté à l'expérience physique; mais, dans cette lutte obstinée contre la loi du progrès, garderont-ils en psychologie, en morale, en histoire, la direction de la pensée moderne qui leur a échappé en astronomie et en physique? Le passé semble répondre ici de l'avenir.

ÉTIENNE VACHEROT.

LA

NATIONALITÉ BULGARE

D'APRÈS LES CHANTS POPULAIRES

I. J. Bogoïev, Pesth 1842. — II. Grigorovitch dans le *Kolo*, Zagabria 1847. — III. Berzonov, Moscou 1855. — IV. Verkovitch, Belgrade 1860. — V. D. et C. Miladinovac, Zagabria 1861.

Les poésies nationales des Bulgares sont restées tellement inconnues à l'Europe occidentale, qu'une étude sur ce sujet aura, nous l'espérons, quelque opportunité dans un temps où l'on s'occupe si fréquemment des aspirations du peuple bulgare. Il nous a semblé qu'il valait mieux, plutôt que de lui prêter des idées et des sentimens qui lui sont trop souvent étrangers, interroger les poètes naïfs qui ont été constamment ses véritables organes. Cette étude, qui ne sera pas inutile à ceux qui s'occupent de l'histoire littéraire, encore si obscure, des populations orientales, ne sera pas non plus dénuée d'intérêt pour les hommes politiques.

I. — LES LUTTES POLITIQUES ET RELIGIEUSES.

La péninsule orientale était, au temps où florissaient les républiques grecques, occupée par les Hellènes, les Illyriens et les Thraces. A l'est du Danube, les Daces, qui semblent avoir été un rameau de la famille thrace, s'étendaient jusqu'au-delà des Karpathes. Les Illyriens, peuple d'origine pélasgique, étaient unis

aux Hellènes par des liens qui devinrent intimes en Épire. Ce peuple étant encore représenté de nos jours par les Albanais, on a pu remonter à son origine; mais il a été impossible de reconstruire la généalogie des Thraces. Cette population mystérieuse, qui semble avoir eu peu d'aptitude pour la civilisation, a, malgré sa farouche bravoure, subi avec la même facilité, tant les divisions intérieures la paralysaient, la domination de la Perse, de la Macédoine, de Rome et de Byzance. Les Daces étaient déjà latinisés complétement lorsque les Slaves, franchissant le Danube, effacèrent ce qui pouvait subsister de la nationalité thrace, et refoulèrent les Illyriens et les Hellènes vers le sud de la péninsule. Les Serbes et les Bulgares, qui occupent maintenant le territoire des Illyriens septentrionaux et des Thraces, ne sont point, comme on le croit généralement, une population en tout semblable. Si les Serbes ont toujours été et sont encore une nation purement slave, les Bulgares appartenaient primitivement, non pas à la race âryenne, mais à la race touranienne. Les Finnois, leurs ancêtres, qui se nomment eux-mêmes Souomalaines, et que les Russes appellent Tchoudes, se divisent en quatre groupes, le groupe ougre, le groupe permien, le groupe bulgare et le groupe finnois proprement dit. Cette population, d'abord nomade et plus tard essentiellement agricole, descendit de l'Altaï à une époque inconnue, traversa l'Oural et se répandit en Europe, où les Hellènes paraissent leur avoir donné le nom de Scythes, nation qu'ils distinguaient soigneusement des Sarmates.

Une fraction de la race finnoise, les Voulgares ou Bulgares, venue du fond de l'Asie septentrionale, occupait dans la Russie actuelle le pays que les auteurs byzantins nommaient tantôt Grande-Bulgarie, tantôt Bulgarie-Noire. Les Occidentaux se servaient aussi des mêmes expressions, et Rubruk dit que l'Itil (le Boulga ou Volga, l'Itel ou Athil des Tartares, l'Atal de Théophane), « grand fleuve, très profond et quatre fois plus large que la Seine, vient de la Grande-Bulgarie, » et ce moine voyageur ajoute que « de cette Grande-Bulgarie sortirent les Bulgares, qui sont au-delà du Danube, du côté de Constantinople (1). » Les Bulgares, chassés des bords du Volga par d'autres barbares, s'avancèrent vers la Mer-Noire et la mer d'Azof, et à la fin du ve siècle ils firent pour la première fois des excursions au sud du vaste fleuve. Les *Romei* (à cette époque, le latin était encore la langue officielle de Byzance) éprouvèrent à leur approche la terreur que les Aryas de l'Iran res-

(1) *Itinéraire de G. de Rubruk dans les pays orientaux*, p. 264 et 275, édition de la Société de géographie de France.

sentaient quand se montraient à leur frontière les féroces Touraniens. On crut revoir les hordes d'Attila, et la « race impure des Bulgares » fut après les Huns, peuple composé de Finnois et de Mongols, considérée comme un « fléau de Dieu. » A l'exemple des Huns et des autres nomades, ils vivaient à cheval, aussi prompts à s'avancer en cas de succès qu'à disparaître en cas de défaite. L'épouvante qu'ils inspiraient a quelque chose de prophétique, puisque la civilisation était destinée à disparaître dans la péninsule orientale sous les pieds des hordes du Touran, effroi éternel des Aryas. Les Bulgares étaient l'avant-garde des Turcs. Les corbeaux, qui flairent les cadavres, précédaient les hordes affamées des steppes. La présence de ces sinistres compagnons, les conjurations de leurs sorciers, assez puissantes pour fasciner les Byzantins superstitieux, leur luxure sans frein, favorisaient l'opinion qui voyait en eux des agens d'un pouvoir malfaisant. Sans s'apercevoir que leur sobriété, la rapidité de leurs mouvemens, l'adresse à manier des arcs énormes et à lancer en courant un filet aussi redouté que leurs longues flèches et leur coutelas de cuivre, le mépris de la mort, commun chez les barbares, étaient la principale cause de leurs triomphes sur des populations déjà fort amollies, on disait que cette nation « hideuse et sale » qui menaçait l'empire et l'église avait fait un pacte avec les puissances infernales, et qu'elle leur devait ses victoires.

Les Ouar-Khouni, connus sous le nom d'Avares, branche collatérale des Huns, ayant à leur tour franchi le Volga (555) et étendu leur domination sur les rives de la mer d'Azof, les Bulgares durent comme les Slaves se résigner au rôle d'instrumens de la politique avare; mais Koubrat (le Crobatus des Occidentaux) secoua le joug du kha-khan des Avares, et se fit si bien respecter des barbares et des Romei que l'empereur Héraclius lui donna le titre de « patrice de l'empire, » titre dont le roi des Franks Clovis était si fier. Koubrat, qui semble avoir eu quelques-unes des qualités du mérovingien, comprit mieux que lui le danger des partages. Au lit de mort, il conjura ses cinq fils de rester unis dans l'intérêt de la nation. Ces conseils étaient au-dessus de l'intelligence des chefs finnois. Les fils de Koubrat se partagèrent ses soldats. L'aîné, qui resta dans le pays natal, ne put résister aux Khazars, nation finno-mongole, dont il devint tributaire. Le troisième, Asparukh (on place son règne vers 660), s'établit vers les bouches du Danube, où sa horde devint le noyau de la puissance bulgare.

Constantin VII Porphyrogénète rend compte lui-même, dans son *Traité de l'administration de l'empire*, de l'entrée des Bulgares, « nation réprouvée de Dieu, » dans la Mœsie inférieure, à laquelle

ils ont donné leur nom. « Le passage définitif du Danube par les Bulgares, dit-il, eut lieu vers la fin du règne de Constantin Pogonat, et ce fut alors aussi que leur nom se fit connaître. Auparavant on les appelait Onogoundoures (1). » Cette partie de l'ancienne Thrace était occupée, au moment où les Bulgares vinrent s'y établir, c'est-à-dire vers la fin du VIIe siècle, par des populations d'origines très diverses. C'étaient d'abord les *Severenses* (Sewères), puis les « sept peuples, » dont l'origine slave n'est pas contestée, les Roumains, installés là par Aurélien. Des rangs des Roumains étaient sortis les empereurs Galérius (Dara), Licinius et Justinien (Oupranda). L'influence slave, qui se fit d'abord sentir sur des populations encore hostiles au christianisme, fut assez forte pour décider les Bulgares à renoncer à leur langue. Quoique Schafarik atteste que beaucoup de mots finnois subsistent encore dans la langue bulgare, quoique le savant professeur Ascoli (2), d'accord avec les Allemands, y retrouve des débris de thrace, cette langue est devenue slave. Le type physique, le caractère et les habitudes ont subi également de graves transformations. Il en est résulté une population intermédiaire qu'on distingue au premier coup d'œil des Serbes. Comme aspect, ils rappelleraient plutôt les Turcs. Ils sont petits, vigoureux, leur front est haut, leurs cheveux sont bruns et bouclés, leurs yeux peu ouverts et fendus obliquement, le nez est aquilin, la barbe noire et bien fournie. Comme les Finnois, ils ont pour le travail des champs un goût malheureusement trop rare dans la péninsule orientale; mais, malgré la solidité de leur constitution, ils sont bien loin d'avoir l'énergie militaire des Serbes. Naturellement pacifiques, les Bulgares sont exposés par cela même aux vexations ou aux railleries de toutes les races qui les entourent. Les Turcs sont disposés à abuser de leur douceur, les Hellènes et les Roumains ont l'habitude de tourner en dérision leur extrême simplicité, les Albanais se moquent de leur prudence, les Serbes ne les estiment pas beaucoup plus à cause de la placidité avec laquelle ils supportent la domination ottomane. Peut-être cette résignation a-t-elle pour cause quelques affinités entre les Bulgares et les Turcs. Ces deux peuples en effet appartiennent à la race finno-mongole, et se sont également, depuis leur établissement dans la péninsule, modifiés par de perpétuelles alliances avec les Indo-Européens.

Que les Hellènes et les Roumains, descendans des races les plus civilisées de l'ancien monde, aient exagéré la simplicité des Bulgares, il est assez naturel de le supposer. Il faut avouer cependant

(1) Ὀνογουνδούροι, ou Huns-Goundoures, c'est-à-dire qu'on les confondait avec d'autres Finno-Mongols, ancêtres des Magyars, les Hunugares des Latins, les Ounougoures des Hellènes.

(2) Voyez le *Politecnico* de Milan, mars 1867.

que le développement intellectuel de la Bulgarie fut très lent. Tandis que les Ottomans eux-mêmes créaient cette littérature dénuée d'originalité, mais féconde, dont le baron de Hammer-Purgstall a écrit l'histoire, les Bulgares ne produisaient guère que des chants populaires qui, malgré le vif intérêt qu'ils offrent à l'historien, ne peuvent assurément être mis sur la même ligne que les poésies nationales serbes. Leur langue elle-même, loin de se perfectionner, s'est corrompue de plus en plus. La passion des Bulgares pour la vie des champs, quoique fort utile à toute la péninsule orientale, n'était pas de nature à enrichir leur littérature.

A l'époque de leur entrée en Mœsie, rien ne faisait encore prévoir la transformation de ces hordes sauvages en paisibles paysans. Les historiens byzantins nous fournissent malheureusement peu de renseignemens sur leur organisation sociale. Leurs rois, qui prirent plus tard les brodequins de pourpre des autocrates, la tiare de fin lin et la couronne d'or, avaient alors des habitudes plus primitives. Le terrible Krum, pour célébrer ses victoires, faisait à ses dieux des sacrifices d'hommes et d'animaux, lavait ses pieds dans la mer, dont il versait l'eau sur sa tête, puis il aspergeait ses compagnons au milieu d'acclamations bruyantes. Gibbon croit que son palais devait être une maison de bois. Ses soldats, « sales et grossiers » comme ceux d'Attila, avaient cependant une sorte d'aristocratie composée de boyards (Théophane les nomme boïlades); ils avaient à leur tête six grands boyards qui prenaient rang après la famille du souverain. C'était une noblesse turbulente, et de fréquentes révolutions bouleversèrent les nouveaux établissemens bulgares des bords du Danube. Au milieu de ces troubles, une partie des habitans slaves de la contrée se séparèrent de ces terribles alliés, passèrent la Mer-Noire, et obtinrent de l'empereur Constantin IV Copronyme des terres en Bithynie. Cette émigration était de nature à fortifier l'influence de l'élément roumain, qui, resté jusque-là dans l'ombre, devait exercer plus tard une action prépondérante. Le règne de Krum (le Crumus des Occidentaux) est l'apogée de la période païenne en Bulgarie; aussi son nom est-il le seul de cette période qui soit connu en Occident. Ce soldat législateur, qui commença sa carrière en domptant les Avares, comprit combien le goût des Slaves pour les boissons spiritueuses pouvait être funeste à son peuple, car il ordonna de détruire toutes les vignes « et d'arracher les racines. » L'empereur de Byzance, Nicéphore Ier le Logothète, qui eut l'imprudence de provoquer le souverain des Bulgares, expia cruellement sa témérité. Il périt dans sa lutte contre Krum, qui fit orner son crâne d'un cercle d'or et s'en servit comme d'une coupe dans les festins. Il répétait, en montrant ce hideux trophée, qu'il avait fait bonne justice de « l'ennemi de la paix, d'un prince

insatiable de richesses. » Déjà les barbares apercevaient sous le vernis de la civilisation les plaies honteuses qui dévoraient Byzance, avilie par le bigotisme et par le despotisme. Michel Ier le Curopalate, gendre de Nicéphore, ayant refusé de payer à Krum un tribut en habits de soie, en cuir rouge et en belles vierges, le Bulgare attaqua ses états avec l'ardeur qu'il portait dans toutes ses entreprises. Les Bulgares trouvaient souvent dans de pareilles tentatives des auxiliaires inattendus. Un ingénieur appartenant à ce peuple arabe dont il est si souvent question dans les chants populaires de la Bulgarie, mécontent de l'avarice et de la dureté de Nicéphore, s'était décidé, quoique chrétien, à passer chez les Bulgares, auxquels il enseigna l'art de fortifier et d'attaquer les places. Le « nouveau Sennachérib, » — tel est le nom que les Byzantins donnaient à Krum, — après avoir battu Michel, laissa son frère devant Andrinople, tandis qu'il marchait lui-même sur la ville de Constantin à la tête de son infatigable cavalerie. Il campa entre les Blakernes et la Porte-Dorée. La vue des murailles qui protégeaient la cité sembla faire quelque impression sur les Bulgares; probablement ils n'avaient pas les machines nécessaires pour les ébranler. Leur souverain se contenta d'abord de demander à Léon V l'Arménien, successeur de Michel, qui avait abdiqué à la suite de ses revers, d'enfoncer sa lance dans la Porte-Dorée. Cette demande ayant été repoussée, il proposa la paix, et l'on convint d'une entrevue sur le rivage du golfe de la Corne-d'Or. Léon, convaincu que les chrétiens n'avaient point à se préoccuper des règles du droit des gens quand il s'agissait d'éloigner des barbares, essaya dans cette conférence de se défaire de Krum; mais l'intrépide Bulgare échappa aux assassins et regagna son camp blessé et furieux. De tels procédés n'étaient pas faits pour rendre meilleure l'opinion qu'il avait des disciples de Jésus. Justement indigné contre l'autocrate, il brûla son palais de Saint-Mamas, et, livrant aux flammes sur son passage les églises et les monastères, il se précipita sur Andrinople, la seconde ville de l'empire. Il la prit, la livra au pillage et rentra triomphant dans ses états, traînant à sa suite 20,000 captifs, sans compter les femmes et les enfans.

Après la mort de Krum (815), qui n'avait pas renoncé à prendre Constantinople, ses successeurs ne se montrèrent pas capables d'exécuter d'aussi vastes projets. Le christianisme s'était introduit parmi leurs sujets avec les prisonniers d'Andrinople. La conversion des rois de Bulgarie devait se faire par les mêmes moyens qui ont porté tant de chefs barbares à renoncer au polythéisme. Une sœur de Boris, troisième successeur de Krum (843-888), était prisonnière dans le palais de Byzance, tandis que Théodora était régente de l'empire pendant la minorité de Michel III l'Ivrogne. L'*augusta* en-

seigna le christianisme à la captive, tandis qu'un autre prisonnier, le moine Théodore Kupharas, essayait de gagner Boris à son église. En 864, un miracle qui rappelle la légende de Tolbiac, triompha des hésitations de Boris. Dans une famine qui ravageait son pays, le roi, obéissant aux conseils de sa sœur, eut recours au Christ, et la famine cessa. On ajoute qu'un tableau du *jugement dernier*, peint par le moine Méthodios, acheva de décider le prince. Il se fit baptiser sous le nom de Mikhaïl. Les Roumains de ses états étaient déjà chrétiens depuis le commencement du IVe siècle. Un prélat non moins habile et plus savant que le Remi de Reims, le célèbre Photios, semble avoir joué un rôle fort actif dans ces événemens.

Mikhaïl, comme le tsar Pierre Ier, poussa l'enthousiasme pour les idées qu'il avait adoptées jusqu'à traiter son fils aîné avec une rigueur impitoyable. Le voyant hostile au christianisme, il lui fit crever les yeux, mit la couronne sur la tête de son fils cadet, Vladimir (888-892), puis alla s'ensevelir dans un cloître, où, disent les Bulgares, il mérita le titre de saint. Lorsque le successeur de Vladimir, Siméon, monta sur le trône, on pouvait croire que la civilisation byzantine prendrait parmi les Bulgares un ascendant irrésistible. Luitprand dit qu'on appelait Siméon le demi-Grec, et qu'il avait dès l'enfance appris à Byzance « la rhétorique de Démosthènes et les syllogismes d'Aristote. » Toutefois son règne ne fut qu'une lutte sans merci contre l'empire. Trois fois les Bulgares parurent sous les murs de la capitale, et dans deux de ces expéditions Siméon conduisait lui-même ses troupes. Dans la seconde de ces campagnes, il eut une entrevue avec l'empereur Romain Ier Lécapène. Les Byzantins, qui au temps de Krum avaient trouvé les Bulgares si sauvages, furent étonnés du luxe étalé par les courtisans de Siméon. L'autocrate crut pouvoir faire un appel aux sentimens religieux du demi-Grec, auquel il adressa un discours plein d'une onction évangélique, et terminé par la promesse de magnifiques présens qu'il s'empressa de lui offrir. Le Bulgare se laissa convaincre, et tourna son ardeur belliqueuse contre les Khrobates (Croates), qui écrasèrent son armée. Il en mourut de douleur après trente-cinq ans de règne et de batailles (927).

Sous le règne de Petar Ier (Pierre), fils cadet de Siméon (l'aîné s'était fait moine), Nicéphore II Phocas eut l'idée de mettre les Russes aux prises avec les Bulgares. Les Slaves de l'est ne firent pas moins de mal à ceux-ci que les Slaves du sud, et Sviatoslav acheva l'œuvre des Croates; mais les Byzantins ne tardèrent pas à trouver leurs alliés plus dangereux encore que leurs ennemis. Jean Ier Zimiscès, ayant réussi non sans peine à battre les Russes, emmena à Constantinople le petit-fils du terrible Siméon, Boris II, et le nomma maître de la milice, tandis qu'on faisait de son frère un eunuque. Les Bul-

gares prirent une éclatante revanche sous les ordres de Samuel, fils du voïvode Sisman, chef de l'insurrection de 976. Samuel se substitua aux héritiers de Siméon, et poussa ses expéditions victorieuses jusqu'au cœur du Péloponèse; mais lorsque l'énergique et impitoyable Basile II eut succédé à Zimiscès, la fortune se prononça de nouveau contre les Bulgares. L'autocrate, après avoir vaincu Samuel dans une bataille décisive, lui envoya 15,000 prisonniers auxquels il avait fait crever les yeux. Le prince bulgare ne put supporter cet affreux spectacle. Il s'évanouit, et ne reprit ses sens que pour mourir de douleur. Après lui, Gabriel Radomir (1014-1015), à qui quelques historiens donnent, ainsi qu'à Joan Vladislas, à Doljan et à Petar Bodin, le titre de roi, lutta en vain contre l'empereur. La Bulgarie fut soumise (1021); mais le sentiment national ne cessa de protester contre la domination byzantine.

Que d'éloquentes tirades n'a-t-on pas faites sur l'esprit sophistique des Grecs, toujours pressés de pervertir la simplicité du christianisme par de vaines hérésies! Il paraît qu'en cela les Hellènes ressemblent un peu aux autres nations. En examinant les faits avec quelque attention, l'on ne tarde pas à s'apercevoir que les peuples les moins portés à se préoccuper des questions philosophiques n'échappent nullement au désir de résoudre à leur façon le problème de la destinée humaine. Les Bulgares eux-mêmes, qu'on n'accusera pas d'avoir troublé leur intelligence par le goût des études abstraites, ont poussé si loin le besoin d'innover en matière de religion, que leur nom était devenu au moyen âge le synonyme d'un radicalisme religieux qui sapait les bases de la morale chrétienne en même temps que celles du dogme. L'imagination épouvantée des Occidentaux alla jusqu'à leur attribuer le projet de ressusciter les vices les plus odieux reprochés par les pères de l'église au paganisme vaincu. Tout en faisant la part de l'esprit de dénigrement acharné qu'on porte d'ordinaire dans ces questions, on doit reconnaître que les Bulgares ont joué un des premiers rôles dans le drame théologique du moyen âge, qu'ils ne restèrent pas longtemps fidèles à l'orthodoxie grecque, qu'ils ne tardèrent pas à se montrer favorables à des doctrines incompatibles avec l'essence même des enseignemens évangéliques. Ces doctrines, pénétrant en Italie et en Provence, exposèrent l'église romaine à de tels dangers qu'elle commença de recourir à ce système d'exécutions impitoyables dont les avantages sont passagers et les inconvéniens incalculables.

C'est de Perse que vinrent les doctrines dualistes dont les Bulgares se firent les promoteurs et qu'ils répandirent aux XIIe et XIIIe siècles en Occident. Parmi les nations âryennes, les Perses avaient été une de celles où le christianisme fut accueilli avec le

moins de bienveillance. Loin de l'adopter avec empressement comme les Arméniens, les disciples de Zoroastre restèrent fidèles à un système religieux qui avait élevé la monarchie des Achéménides à un haut degré de puissance. Le dualisme avait de telles racines dans l'imagination de la Perse que les sujets du grand-roi qui se décidèrent à embrasser l'Évangile, encouragés par les emprunts que les écrivains les plus orthodoxes firent à la philosophie des mages, ne tardèrent point à essayer de concilier les conceptions chrétiennes avec celles du *Zend-Avesta*. Le plus célèbre de ces docteurs est le Perse Manès, qui obtint la protection des deux Arsacides Sapour Ier et Hormouz Ier, et dont les douze disciples propagèrent les révélations en Asie, en Égypte et en Europe. Il est vrai que la faveur de la cour persane se changea en persécution sous Behram Ier, par les ordres duquel Manès fut écorché vif à la fin du IVe siècle (374); mais son école, fière du martyre de son chef, ne périt pas avec lui, et elle eut des partisans tels que saint Augustin, qui après sa conversion se servit des lettres de saint Paul pour faire dominer parmi les Latins un fatalisme conforme aux idées de ses anciens maîtres. L'intolérance, dont l'évêque d'Hippone fut parmi les chrétiens le premier défenseur, était trop conforme aux vues du gouvernement impérial pour que les césars eussent la moindre répugnance à l'adopter. Aussi les empereurs tournèrent-ils contre les manichéens les armes qu'ils avaient émoussées sur les chrétiens de la primitive église. Deux Latins, l'Espagnol Théodose et le Roumain Justinien, nous ont laissé dans leur législation le modèle dont se servit plus tard toute la société latine, l'inquisition dominicaine comme l'inquisition d'Espagne. Banni des écoles publiques, le manichéisme se maintint dans les sociétés secrètes, et, malgré les décrets de l'*imperator* latin et de l'autocrate de Byzance, se propagea en Orient et en Occident.

Les hérésies sont ordinairement la manifestation d'une incompatibilité politique entre des nations réunies par la force. Les Arméniens, ne pouvant s'habituer à la domination byzantine, favorisèrent les eutychiens, condamnés par les césars; de même les Bulgares, vaincus après une lutte acharnée par Basile, furent heureux de protester contre l'autocratie en attendant que l'occasion se présentât de recommencer la lutte sur les champs de bataille. Les mêmes causes expliquent l'accueil que reçurent dans la France méridionale les doctrines des albigeois, et les combats acharnés que la France du nord livra au XIIIe siècle dans les provinces du midi aux partisans du manichéisme bulgare. Si les hérétiques de l'ancienne Aquitaine montrèrent tant d'attachement à une théologie qui excitait la colère des rois de France, tout porte à croire que l'antipathie ordinaire du sud et du nord, que la résistance

des hommes de la langue d'oc à la suprématie des provinces qui parlaient la langue d'oil, que la vieille rancune des Ibères contre Paris, germanisé par les Franks, contribuèrent à la résistance des albigeois plus que le zèle religieux. Il en fut de même en Bulgarie. Aucun peuple n'est moins que les Bulgares préparé aux subtilités scolastiques; mais le mysticisme vague des Slaves s'est toujours mal accommodé des formes précises que les Byzantins ont données à la théologie chrétienne. Vivant encore, comme tous leurs frères slaves, en communion intime avec le génie de l'Asie, la simple doctrine des deux principes pénétrait mieux dans leur intelligence naïve que les théories fort compliquées à l'aide desquelles l'église grecque expliquait l'origine du mal physique et du mal moral.

Les empereurs comprenaient-ils la liaison qui existait entre l'opposition religieuse et l'opposition politique aussi bien que Richelieu voyait le rapport qui existait entre le jansénisme et la résistance à l'absolutisme royal? Étaient-ils simplement poussés par la passion malheureuse et bizarre que les autocrates byzantins avaient pour la théologie? Quoi qu'il en soit, Alexis Ier Comnène s'imagina qu'il devait travailler personnellement à la conversion des manichéens. Malheureusement pour le controversiste impérial, les sectaires avaient à leur tête un homme dont l'énergie égalait l'entêtement. Basile, qui, dit-on, donna aux manichéens de cette époque le nom de *bogomiles*, était un vieillard de haute taille, dont la maigreur annonçait la vie austère. Il marchait les yeux baissés et la tête penchée, enveloppé modestement dans un manteau et le front caché par une cuculle. Le système qu'il avait adopté était le fruit de quinze ans de méditations, il l'avait depuis longtemps propagé avec ardeur, aidé de ses douze disciples, et ses succès avaient été si grands que, pour s'en défaire, l'empereur crut devoir recourir à la trahison. Il le fit appeler au palais et feignit de vouloir devenir bogomile. Le piége était d'autant plus adroit que, lorsqu'un souverain byzantin avait adopté une doctrine théologique, il n'épargnait rien pour l'imposer à ses sujets. Il est probable que les orthodoxes auront présenté le système que Basile exposa devant Alexis d'une manière assez peu exacte; toutefois il n'est pas difficile d'y reconnaître les opinions fondamentales du manichéisme. Le monde, trop imparfait pour être digne d'un Dieu intelligent et bon, est considéré comme l'œuvre des esprits pervers. La matière, étant essentiellement mauvaise, ne peut nullement contribuer à la régénération de l'âme. De là la condamnation du baptême, qui emploie l'eau, de l'eucharistie, qui se sert du pain et du vin. Le mariage n'est plus un sacrement, c'est une invention satanique, puisqu'il a pour but la production de nouveaux êtres matériels. Quant aux véritables moyens de régénération, les uns étaient

négatifs et les autres positifs. Il fallait d'abord se préserver soigneusement des souillures de la matière et ensuite concevoir le divin Logos comme la Panaghia l'avait conçu, c'est-à-dire d'une manière spirituelle. Cette conception semble devoir être considérée comme une identification de l'âme avec son principe divin, principe qui reste éternellement solitaire, la Trinité n'étant point admise par Basile dans le sens orthodoxe. Un secrétaire caché derrière un rideau écrivait l'exposé de ces théories à mesure que le chef des bogomiles les exposait avec la conviction entêtée qui caractérise les théologiens. Lorsqu'il eut fini, l'empereur ouvrit les portes de l'appartement au patriarche œcuménique, aux principaux membres du clergé et du sénat, épouvantés des « horreurs » dont on leur fit la lecture. Alexis employa tous les moyens pour décider Basile à se rétracter. La vue même du bûcher n'ayant pu parvenir à ébranler son courage, l'autocrate le fit brûler vif. C'est ainsi que plus tard le roi d'Angleterre Henri VIII terminait les discussions théologiques où il n'avait pas triomphé des calvinistes.

Le peu d'accord qui existait entre Byzance et les Bulgares dans les questions religieuses, la révolte de Tichomir sous Michel IV le Paphlagonien, l'insurrection de 1074 sous Michel VII Parapinace, font assez comprendre que, malgré la longue soumission des Bulgares à l'empire, leur antipathie pour les Grecs n'était nullement éteinte; mais peut-être les Bulgares se fussent-ils résignés, s'ils n'avaient trouvé parmi les Roumains du mont Hémus les chefs habiles et résolus qui devinrent les fondateurs du royaume valaco-bulgare. L'apparition sur la scène des deux frères Petar (Pierre) et Asan (ou Asen) est le premier signe du réveil de la population latine sur les deux rives du Danube, réveil qui devait aboutir à la fondation des principautés de Valachie et de Moldavie.

Le frère cadet d'Asan, Calojan, que les Byzantins appelaient Skyloïoannis (chien de Jean), joignait à un esprit politique digne de l'ancienne Rome une cruauté capable de conserver à la Bulgarie le renom de férocité qu'elle avait conquis sous les Krum et les Siméon. Pour s'assurer l'appui de l'Occident, Calojan feignit d'obéir à l'attrait qui attire la masse des Latins vers l'église romaine. Innocent III, séduit par ses belles promesses, lui envoya un légat pour le sacrer roi de la Macédoine, de la Thessalie, des Bulgares et des Valaques; mais le terrible *kràl* se montra beaucoup moins docile devant les instances de l'habile héritier de Grégoire VII que Philippe-Auguste et Othon de Brunswick à la même époque. Les avances qu'il fit à Rome n'eurent d'autre résultat que d'ajouter aux embarras de la papauté, qui croissaient à mesure qu'elle confondait les intérêts spirituels avec les intérêts temporels. Calojan, qui fonda Craïova (Kràl-Jov), capitale de la Petite-Valachie, et qui avait des rapports

intimes avec les Roumains de ces contrées et même avec une population finno-mongole de la rive gauche du Danube, les Koumans, trouva en eux un appui plus solide que les papes. Les Koumans étaient enchantés de transporter de l'autre côté du fleuve leurs tentes de feutre. Jean se servit sans scrupule de ces barbares et même de ses premiers adversaires les Byzantins contre l'empereur flamand de Constantinople, Baudouin Ier. Baudouin avait essayé de le traiter en vassal, et lui avait rappelé avec l'orgueil d'un baron des temps féodaux l'obscurité de la famille des Asan. L'impétueux Calojan courut s'emparer d'Andrinople, et dans une sanglante bataille livrée sous les murs de la ville il battit et Baudouin et le doge de Venise Henri Dandolo. La mort tragique de l'empereur, que l'héroïque doge ne tarda pas à suivre dans la tombe, irrita d'autant plus Innocent III que Jean continuait avec acharnement la guerre contre les maîtres de Byzance. Tout en prétendant combattre, ainsi que l'avait fait Guillaume le Conquérant, « sous l'étendard de saint Pierre, » Calojan était un disciple plus difficile à diriger que le duc de Normandie. « A la nouvelle de la prise de Constantinople, écrivit-il au pape, j'ai envoyé féliciter les Latins, et je leur ai offert mon amitié. Ces avances de ma part n'ont été payées que par un mépris injurieux. Ils m'ont répondu avec insolence que je n'avais de paix à espérer qu'en leur rendant le pays que j'avais usurpé sur l'empire. Je leur ai répondu et je leur répète encore que je possède mon royaume à meilleur droit qu'ils n'en ont sur ce qu'ils appellent leur empire. J'ai recouvré le pays qui fut le domaine de mes pères... » Il ajoutait en finissant qu'il continuerait de combattre des « infidèles qu'on appelait chrétiens parce qu'ils portaient sur les épaules de fausses croix. » Calojan, dont les troupes s'étaient avancées jusque sous les remparts de Constantinople, semble avoir été assassiné tandis qu'il assiégeait Thessalonique. Sa mort arrivait tellement à propos pour la ville que toute la Macédoine la considéra comme un miracle. Calojan avait vu dans un songe saint Dimitri, patron de Thessalonique, monté sur un cheval blanc, qui le perçait de sa lance. Cette fin du prince valaco-bulgare, aussi tragique que celle de ses frères, donne une médiocre idée de la reconnaissance de ces populations envers leurs libérateurs.

Les successeurs de Calojan surent faire respecter quelque temps l'œuvre des fondateurs du royaume valaco-bulgare; mais après le règne des derniers princes asaniens l'indépendance des Bulgares devint de plus en plus précaire. Lorsque Caliman II eut été battu et tué par les Russes, l'anarchie, prélude ordinaire de la conquête, se déchaîna sur le pays. On vit un Serbe, Constantin Tiech, un porcher moldave, Corducuba, un Kouman, Terter, s'asseoir sur le trône des Asan. Sisman, fils d'une Juive, ayant été fait prisonnier par les

Turcs à la bataille de Nicopolis (1391), les Bulgares subirent le joug ottoman depuis la fin du XIVe siècle. Un chant où il est questions de Sisman nous le présente sous le poids de la tristesse que lui apportent les prétentions excessives des étrangers, et comme obligé, même avant de perdre la couronne, de bannir ses neveux des noces de sa fille, afin d'obéir au « roi latin » qui l'épouse. Faut-il voir dans ce chant une allusion aux relations des derniers rois avec l'Italie? L'islam s'introduisit en Bulgarie avec la conquête ottomane. Repoussé unanimement par les Hellènes et par les Roumains, il a été mieux accueilli par les Slaves, et il a fait de si importantes conquêtes chez les Bulgares et les Serbes qu'on est porté à croire que, parmi les mahométans qui habitent la Bulgarie, une partie seraient descendans de Bulgares qui ont embrassé l'islamisme. Le turc est aujourd'hui l'idiome qui domine en Bulgarie. Le grec est la langue de l'église. La conquête ottomane, tout en introduisant l'islam parmi les Bulgares, devait rendre au patriarche œcuménique son autorité sur cette nation. Les abus incontestables produits par l'exercice de cette autorité ont réveillé chez un certain nombre de Bulgares le désir de s'unir avec Rome.

Au temps de la guerre de l'indépendance hellénique, le zèle que les *haïdouks* bulgares avaient montré pour la cause de la Grèce avait naturellement fait croire que leurs compatriotes avaient les mêmes vues politiques que les Hellènes. Il serait difficile aujourd'hui de se faire une semblable illusion. Sans parler de manifestations significatives, un voyageur allemand fort sagace, qui a publié dans l'*Unsere Zeit* le résultat de ses observations, atteste que les Bulgares sont bien loin d'en être restés aux timides aspirations de leurs pères. Fiers aujourd'hui de leur nombre, ils ne songent plus à se fondre avec les Hellènes. Ils n'ignorent plus que ceux qui sont maîtres des Balkans dominent la péninsule et tiennent les clés de Constantinople. Tout en se demandant si la moins avancée des populations de la péninsule a ce qu'il faut pour soutenir ces hautaines prétentions, on est porté à croire qu'elles rendraient difficile une fusion avec un des peuples voisins. Les liens qui ont uni les Bulgares aux Roumains sont depuis trop longtemps brisés pour qu'un nouveau royaume valaco-bulgare se forme dans la vallée du Bas-Danube, entre les Balkans et les Karpathes. La possession des vastes territoires occupés en Macédoine et en Thrace par les populations bulgares établit bien des rapports fréquens entre les Bulgares et les Hellènes; mais le caractère si différent de ces deux peuples, la diversité de leurs tendances politiques, les luttes sur le terrain religieux, ont déjà élevé entre eux des barrières assez hautes. Il semble que les Bulgares devraient avoir, à cause de leur origine semi-slave, plus de sympathie pour les Serbes, dont ils ont adopté le hé-

ros national, Marko Kraliévitch, en faisant dans leurs chants subir à son caractère des modifications conformes à leurs tendances; mais ils n'ont pas complétement oublié que leurs ancêtres appartenaient à la famille finnoise. En outre le Serbe, fier, impétueux, guerrier, peu disposé au travail, apparaît souvent aux yeux du pacifique et laborieux Bulgare comme un maître qui pourrait se substituer aux Ottomans. Tous ceux qui ont parcouru la Bulgarie au temps des invasions russes ont constaté avec quelle circonspection consommée les Bulgares assistaient à la lutte entre les deux empires. En présence des Ottomans, ils répétaient qu'aucun de leurs hommes n'avait suivi les Russes; aux Russes, ils disaient qu'ils étaient orthodoxes comme eux, et qu'ils n'avaient rien plus à cœur que la prospérité de l'orthodoxie. Nous n'avons pas ici affaire à ces ardens Albanais toujours pressés de prendre un parti et de paraître sur les champs de bataille. L'Albanais agit en soldat, le Bulgare en paysan. Aussi, tandis que la population albanaise diminue constamment, la population bulgare, débordant dans tous les sens, étend ses féconds rameaux sur les deux versans du Balkan, devenu la citadelle des Finno-Slaves, comme l'Olympe est la forteresse des Hellènes, et les Karpathes le boulevard des Roumains.

Toutefois les aspirations des Bulgares sont bien imparfaitement favorisées par leurs souvenirs nationaux. On ne trouve pas chez eux une de ces grandes personnalités qui deviennent en quelque sorte le centre de l'histoire d'un peuple; point de ces Étienne Douchân, de ces Scander-Beg ni de ces Michel le Brave dont les Serbes, les Albanais et les Roumains ont gardé un souvenir si vivant. L'époque glorieuse de leurs annales coïncide avec la splendeur de la dynastie asanienne. Or Calojan n'est point un homme de leur sang. Ce peuple, n'ayant point comme les autres nations de la péninsule des souvenirs qui flattent son patriotisme, est moins disposé à se tourner vers le passé. Son regard est plutôt porté vers l'avenir, et il agit en cela comme ses frères slaves, qui aiment à penser qu'un grand rôle leur est réservé.

II. — LES DIEUX ANCIENS ET LES DIEUX NOUVEAUX.

Le mot Bulgarie n'est point, comme celui de Valachie, une expression à laquelle tous attachent la même signification. Ce mot, qui n'a pas de sens pour les Turcs, dont il ne représente aucune division administrative, exprime pour les Occidentaux un territoire qui a pour limites au nord le Danube et la Save, au sud le Balkan. Franchissant les limites du pays auquel ils ont donné leur nom, les Bulgares ont débordé en Thrace et en Macédoine; mais de même qu'aucun homme politique sensé ne songe en Espagne ou en France

à réclamer les colonies ibériques ou gauloises sorties de son pays, il serait à désirer que les Bulgares eussent assez de bon sens pour borner leurs aspirations à la possession de la vaste contrée connue généralement sous le nom de Bulgarie, et dont ils ont laissé envahir une si grande partie par les Tartares, par les Turcs, par les Roumains, tandis qu'ils poussaient au hasard leurs aventureux colons dans des provinces sur lesquelles des populations chrétiennes ont les droits les plus anciens et les plus incontestables. Si l'on s'étonne avec raison d'entendre des Bulgares parler de l'antique Byzance des Hellènes comme d'une future capitale, on ne trouverait pas moins étrange la prétention de transformer la Macédoine de Philippe, d'Aristote et d'Alexandre en province d'un état finno-slave. De semblables exagérations compromettraient la cause des Bulgares au tribunal du puissant Occident, qui, tout en faisant aux Slaves une part équitable, n'entend nullement *slaviser* l'Europe entière, ni sacrifier les intérêts de nationalités qui ont rendu des services immenses à la civilisation du monde.

Comme il s'agit ici non de mettre d'accord des nations que la force des choses obligera tôt ou tard à s'entendre, si elles ont le moindre souci de leur avenir, mais de donner une idée exacte des modifications que subit le caractère des Bulgares, bornons-nous à examiner la situation de ce peuple dans les pays assez différens qu'il occupe. Les fractions de cette nation offrent les plus curieux contrastes. On n'a pas assez remarqué combien se ressemblent peu les Roumains qui vivent sur les deux versans des Karpathes. Les premiers, les Transylvains, ont fourni à l'Autriche cette inébranlable infanterie roumaine qui tint tête aux vétérans de Napoléon Ier, ils ont résisté dans les agitations de 1848 avec une bravoure inébranlable à tous les efforts de l'intrépide aristocratie magyare. Les seconds, Valaques et Moldaves, subissent depuis longtemps les invasions étrangères sans leur opposer aucune résistance matérielle. Le Balkan, qui forme comme les Karpathes un des côtés de la vallée du Bas-Danube, partage aussi les populations bulgares en deux parties dont les tendances varient assez sensiblement. Au nord, elles rappellent mieux les habitudes finno-mongoles, leur langue est plus inculte, elles ont mieux accueilli l'islamisme, elles sont plus étrangères aux goûts qui développent ou entretiennent la civilisation. Lorsqu'on voit Vidin et Routchouk pour la première fois, on peut se croire en pays ottoman. Dans les hautes vallées de la « vieille montagne, » leur caractère devient bien plus indépendant, si bien qu'en lisant les chants consacrés à leurs haïdouks on est porté à penser aux *pesmas* de la belliqueuse Serbie. Au sud, dans des contrées où a persisté l'influence de l'hellénisme, elles se montrent moins rebelles à l'instruction, elles ont des mœurs plus douces,

leur idiome est plus harmonieux, elles inclinent plutôt vers les habitudes helléniques que vers les mœurs de leurs barbares aïeux.

Quoique les chants nous montrent le peuple bulgare tel que l'ont fait les diverses influences qui ont agi sur lui depuis son établissement dans la péninsule, il n'est pas impossible d'y retrouver des traces multipliées des opinions qui dominaient parmi les anciens Finno-Mongols. Cette race, bien plus que les Indo-Européens, vivait dans une intimité difficile à comprendre pour nous avec les existences inférieures qui forment une mystérieuse échelle entre l'humanité et le monde privé d'intelligence. Le nomade, perdu dans la steppe infinie, subit profondément l'action des êtres vivans dont il est entouré. L'oiseau qui connaît tous les sentiers de l'espace, le coursier qu'une force pareille à des ailes semble emporter aussi rapidement que l'oiseau (1), la bête fauve qui disparaît la nuit au milieu des grandes herbes en ne laissant dans l'imagination que des formes redoutables et confuses, tout ce monde qui, comme nous, prévoit, calcule, souffre et gémit, dit saint Paul, excite le plus vif intérêt dans l'âme de l'habitant du désert. Loin d'être porté à voir dans les animaux des êtres dignes de son dédain, il est frappé du mystère qui s'agite sous ces apparences diverses, tantôt gracieuses, tantôt effrayantes. La savante Égypte adora les terribles sauriens de la vallée du Nil, l'Inde brahmanique reconnut de bonne heure que les tribus de singes obéissent à des chefs absolus qui lui parurent des dieux, la tortueuse allure du « serpent venimeux » auquel les chants bulgares prêtent le don des larmes a frappé vivement l'imagination de tous les anciens peuples.

Parmi les animaux qui devaient surtout attirer l'attention des Finno-Mongols, le cheval occupait le première place. La patrie primitive du cheval s'étend depuis le Volga jusqu'à la mer de Tartarie, au nord de la Chine. On en rencontre encore d'innombrables bandes galopant sur les plateaux solitaires, où ils obéissent à un chef qui doit son rang à sa force et à son courage, qui marche toujours à leur tête dans les voyages comme dans les combats. Les Scolates, tribu scythique, passent pour avoir assuré à notre espèce « la plus noble conquête, » dit Buffon, « la plus importante conquête que l'homme ait faite, » dit Cuvier. La beauté, l'air de fierté, le courage héroïque, la mémoire, dont sont doués ces superbes animaux, frappèrent vivement tout l'ancien monde. Il faut, par un effort d'imagination, se pénétrer de ces sentimens des temps primitifs pour se rendre compte de la manière originale dont les chants bulgares parlent des chevaux, et aussi ne jamais perdre de vue qu'en Bulgarie le surnaturel le plus propre à déconcerter toutes

(1) Il n'est pas rare de voir les poètes bulgares donner des ailes au cheval.

nos idées trouve autant d'accès dans ces intelligences simples qu'au temps où les hordes de Krum faisaient trembler Byzance. On s'étonne souvent de la facilité avec laquelle les méridionaux acceptent les faits les plus propres à jeter dans l'ébahissement un bourgeois de Berne ou un *gentleman* d'Édimbourg. Cependant les Espagnols et les Italiens n'ont pu se soustraire à l'influence de la civilisation latine qui a produit les Lucrèce et les Cicéron, et dont la crédulité n'était pas assurément le caractère dominant; mais ni la philosophie grecque, ni la sagesse romaine, n'ont eu de prise sur l'intelligence de la société bulgare. La Grèce qu'elle a connue est la Grèce byzantine, aussi passionnée pour les miracles que les *yoguis* hindous et les talapoins de Siam. D'un autre côté, les Bulgares sont étrangers à la tendance qui préserve instinctivement les défians Albanais de tant d'illusions bizarres. Aussi les souvenirs des enseignemens qu'ils ont reçus des moines de Byzance se combinent-ils le plus naturellement du monde avec les croyances de leurs ancêtres. Sans doute saint Dimitri est un bon protecteur pour le *ban* Sokoula, fils de Sokol (faucon); mais le noble et intelligent coursier de Marko Kraliévitch lui rend, lorsqu'il veut enlever et épouser la fille du prêtre Nicolas, « brillante comme le soleil éclatant, » autant de services que les membres les plus puissans de la cour céleste.

Cette cour, installée au plus haut des cieux, a pour chef Jéhovah, désarmé de la foudre, confiée au terrible prophète de Tesbé (1). Le « cher Dieu » est encore plus embarrassé que Zeus pour se rendre compte des événemens qui troublent notre planète, dont trois causes peuvent, à son avis, compromettre la paix. Si le proverbe grec dit « qu'au monde il y a trois fléaux : le feu, la femme et les eaux, » le Jéhovah bulgare remplace la femme par le Turc. Il charge ses anges d'aller voir lequel de ces trois élémens de ruine agite ce globe. S'il veut animer la matière inerte, il est également obligé d'employer le ministère des divins messagers pour transporter une âme dans « la pierre de marbre » trouvée sur la rive de la Mer-Noire, afin de réaliser le miracle que lui demande « l'orpheline Anna, » qui veut être à la fois vierge et mère. Sans jouer le rôle considérable attribué à Ormuzd dans les théories de Zoroastre, le soleil continue d'être personnifié comme dans les chants populaires des Hellènes et des Roumains. Après avoir épousé « l'aimable Anna, »le « splendide Soleil » prend pour compagne « l'Étoile du matin, » que la mère de l'astre du jour finit par chasser du palais de son fils. On le voit, la paix ne règne pas plus parmi les astres anthropomorphisés par l'imagination naïve des Bulgares que parmi les dieux d'Homère.

De pareils exemples nous préparent à trouver les principes con-

(1) « Quand tonne saint Élie, » dit le chant des *Sept héros de l'Arabe*.

stitutifs du monde sublunaire livrés à de sérieuses agitations. Parmi ces principes, les *samovilas* tiennent assurément le premier rang. L'idée de personnifier les forces de l'univers par des êtres féminins n'est pas particulière aux Bulgares. Les Slaves surtout s'y sont fort attachés. Les Serbes donnent généralement pour habitation à leurs *vilas* les eaux, les airs et la terre, et leur caractère est déterminé par leur séjour. Les vilas des eaux sont perfides comme l'onde, les vilas des airs ont la sérénité bienveillante des espaces où s'éteignent les passions humaines, les vilas de la terre sont, comme les humains, tantôt bonnes et tantôt mauvaises. Les samovilas des Bulgares ne diffèrent pas essentiellement des vilas serbes; mais, tout en adoptant cette conception, la poésie bulgare lui a donné un caractère particulier. En général, il ne faut pas croire que la similitude des noms entraîne la ressemblance complète des idées. Dans un système religieux où l'unité atteint sa plus complète réalisation, les différences abondent, et qui a étudié avec soin les catholiques de Cracovie, de Naples, de Lyon, de Cologne et de Bruxelles a pu constater combien d'anciennes traditions subsistent avec une invincible persévérance sous l'uniformité des formules officielles. Dans des contrées où l'imagination populaire ne subit pas les mêmes entraves, faut-il s'étonner de voir tant de diversités s'introduire dans les mêmes croyances? C'est ainsi que la vila, dont le caractère est dans les chants serbes aussi sociable que le peuple lui-même, devient la samovila (*samo*, seule, et *vila*, nymphe), généralement amie de la solitude, plus semblable aux vieux nomades finnois, errant à cheval dans la steppe sans bornes, qu'aux Slaves, dont l'instinct communiste se manifeste dans la famille, dans la société et dans l'état. Sans doute on trouve dans les chants serbes quelque idée qui fait pressentir la samovila; mais les Serbes n'ont jamais, comme les Bulgares, donné à cette croyance une forme originale.

La simplicité de l'esprit bulgare permet de saisir le caractère primitif de conceptions ailleurs assez compliquées pour que l'origine en soit moins facile à reconnaître. La naïve comparaison entre une samovila, Erina, et un drap blanc donne bien l'idée d'une vapeur qui flotte dans l'espace. Les ailes qu'on donne à la samovila prisonnière de Popov et à la samovila Giorgina montrent par quelles transitions les peuples enfans complètent l'image vague qui, après avoir frappé leurs yeux, se développe dans leur imagination à l'aide des illusions dont l'homme privé de tout esprit scientifique est constamment la dupe.

Il n'est point absolument exact de dire que l'homme fait les dieux à son image. Sans doute, à mesure que l'anthropomorphisme s'accentue, les divinités ressemblent de plus en plus à l'homme; mais elles gardent longtemps quelque chose de la physionomie des

forces naturelles qu'elles ont personnifiées. Or le Bulgare a bien aperçu que, sous les formes ondoyantes des vapeurs qui enveloppent l'univers, se cache une puissance aux bras innombrables qui travaille perpétuellement à faire rentrer les individus dans le torrent de la vie universelle. De là l'hostilité que montrent des samovilas, dignes sœurs des « dieux jaloux, » contre les manifestations les plus brillantes de l'existence individuelle. Neda va boire au pied de la montagne « l'eau fraîche » de la fontaine, et elle foule aux pieds les fleurs de la samovila, — de la samovila habitante du bois. — Vient à elle la samovila, — la samovila du bois : — Donne-moi, Neda, tes yeux noirs. — Un autre chant est plus explicite encore.

« Marko se promena dans un bois verdoyant, il s'y promena trois jours et trois nuits, — et il ne put trouver d'eau, — ni pour boire ni pour se laver, — ni pour lui ni pour son rapide coursier. — Et Marko Kraliévitch parla ainsi : — O forêt, forêt de Dimna, — où as-tu de l'eau pour que je boive? — Tu n'en as pas pour que je boive ni pour que je me lave. — Oh! que le vent t'anéantisse! oh! que le soleil te brûle! — La forêt de Dimna répondit à Marko : — Marko, brave guerrier, — ne maudis pas la forêt de Dimna; — mais maudis la vieille samovila, — qui a pris les soixante-dix fontaines, — et les a portées au sommet du mont. — Elle vend un verre d'eau, — un verre d'eau pour des yeux noirs... »

Dans un autre chant, la haine contre le culte nouveau semble chez la samovila se joindre à la haine contre l'homme.

« La blonde Stana se leva — le matin du *veligden* (Pâques, de *velik*, grand et *den*, jour); — elle changea de vêtemens et se para — pour aller de bonne heure à l'église. — La mère cria à Stana : — Allons, Stana, chère fille, — ne va pas de bonne heure à l'église. — A l'église il y a beaucoup de clercs, — ils se mettront à te faire la cour, — et l'église s'écroulera. — La blonde Stana s'irrita, — elle prit son voile blanc, — elle alla dans le jardin, — et s'assit sous un rosier. — Quand elle leva son voile, — vint la samovila, — la samovila du bois, — du bois d'au-delà de la mer. » — Elle demande à Stana son blanc visage, ses yeux noirs, son cou blanc, et, sans accepter les cadeaux que la jeune fille lui proposait, la samovila s'irrita, — « elle lui arracha ses yeux noirs, — sépara ses blanches mains de l'épaule, — ses pieds rapides du genou : — Voilà pour toi, ô blonde Stana, — la manière d'aller au *veligden*, — au *veligden*, heureux jour! »

Le chant qui nous montre une samovila construisant une ville sur les nuées fait comprendre le parti que ces nymphes farouches

tirent des dépouilles sanglantes enlevées aux humains. Cette cité, aussi lugubre que la tente de Kharos (1), a pour poutres des « braves de choix; » les matériaux sont empruntés à l'élite de notre espèce, comme si tout ce qui manifeste d'une façon plus remarquable l'individualité humaine devait exciter particulièrement l'envie des vieilles divinités de la nature, personnification des forces terribles qui dominaient et bouleversaient le monde avant l'apparition de l'humanité sur le globe. Dans un autre chant, où il s'agit d'une tour construite aussi dans l'air, l'ameublement, composé de pareils élémens, est confectionné par la samovila avec l'ardeur d'une ménagère bulgare travaillant à son métier. « Les bandelettes, elle les tissait — avec des braves choisis; — les morceaux de drap, elle les fabriquait — avec des filles au blanc visage; — le linge, elle le faisait d'épouses aux yeux noirs. » Voulant couvrir la grande tour avec « soixante-dix petits enfans, » elle demande aux vieillards de Prascovo des « villages peuplés le long du Danube. » Les vieillards essaient comme Stana d'un système de concessions conforme aux prudentes habitudes des Bulgares; ils proposent des montagnes garnies de hauts sapins qui peuvent servir de couverture à la tour. La samovila accepte, trouvant là une occasion d'exercer sa rage de destruction, et les fortes têtes de Prascovo échappent, grâce à cette connaissance du caractère des samovilas, au sort de la pauvre Stana. « La samovila se fâcha, — et elle gravit le mont; — trois jours elle envoya la pluie, trois jours elle souffla; — elle déracina les hauts sapins, — les hauts sapins et les pins, — et couvrit la tour élevée. » Apologiste de la Providence à sa façon, la poésie bulgare veut à toute force que les malheurs de l'humanité et les désastres de la nature servent du moins à des êtres intelligens.

Ici l'homme échappe à l'influence malveillante des forces naturelles par la prudence, que les Bulgares identifient avec la vieillesse, de même que l'Ulysse d'Homère triomphe par la ruse du colossal Polyphème. Dans d'autres mythes, le héros ose affronter ces derniers-nés du monde primitif, et même les obliger à reconnaître sa suprématie. Tel est ce Joan Popov, sorte d'Ajax rustique, vrai fils des terribles Finnois qui brûlaient les églises et les couvens. Popov semble n'avoir pas plus de souci des dieux nouveaux que des dieux anciens. Comme il va labourer le jour de Pâques, il rencontre une samovila, étonnée elle-même d'un projet aussi étrange. Au conseil qu'elle lui donne de retourner en arrière, Popov répond : « Va-t'en, va-t'en, samovila! — Autrement je descendrai — de mon rapide

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1867. — L'exemple tiré ici de deux chants semble en contradiction avec ce qui est dit plus haut du caractère bienveillant des vilas de l'air; mais, outre que c'est surtout dans les mythes que la règle souffre exception, les auteurs ont pu s'inspirer des chants grecs kharoniens.

coursier, — je te prendrai — par ta blonde chevelure, — je t'attacherai — à mon agile coursier, — je t'emmènerai comme esclave. — La samovila entra en fureur, — elle dénoua sa blonde chevelure, — elle éperonna le coursier ailé — pour lui sucer les yeux noirs. » Popov, irrité, met ses menaces à exécution; « il la porta jusqu'à la maison. — De loin, il cria à sa mère : — Eh! sors, ma mère, — je t'amène l'épouse, — une samovila! » Les alliances entre des êtres qui diffèrent tellement ne sauraient réussir. La samovila profite du baptême de son fils pour se jouer de la « commère honorée, » du mari et de la belle-mère. Elle s'enfuit, et parvient à emporter l'enfant dans une de ces retraites inaccessibles où ces nymphes bravent la colère des humains.

L'amour peut autant que la force rapprocher de notre espèce le monde primitif. Dieux, titans, fées, sont exposés aux faiblesses qui, selon la Genèse, portèrent les fils de Dieu à admirer la beauté des filles des hommes. Dans toutes les légendes, on trouve l'expression de cette pensée que la lutte acharnée des forces qui se disputent le monde ne doit pas nous empêcher d'apercevoir les liens cachés, mais solides, qui rattachent les diverses parties de la création pour en former une unité indivisible. Si l'amour n'est pas ici créateur comme dans Hésiode, il est du moins le principe d'harmonie qui met fin aux plus violentes discordes. Pourtant le caractère de la samovila est tellement intraitable qu'il reparaît au moment même où la passion semble l'avoir le mieux dompté. Angelina aperçoit son frère reposant sur le sein d'une samovila qui lui lisse les cheveux. Plus épouvantée que le chevalier de *la Jérusalem délivrée* qui voit Renaud captif d'une séduisante magicienne, Angelina somme la « maudite samovila » de lui rendre son frère. « Alors la samovila s'irrita grandement. — Elle l'enleva en l'air jusqu'à Dieu, le très haut, — et le mit en petits morceaux, — dont le plus grand pouvait être porté par une fourmi. »

Les samovilas, qui vivent ensemble comme les vilas, n'en ont pas toujours pour cela un meilleur caractère. Dona meurt pour avoir eu l'imprudence de se reposer à l'ombre d'un arbre touffu qui sert de demeure à sept samovilas. Une des trois cents samovilas qui dansent le *kolo* (*oro* en bulgare) sur la montagne, Giorgina, envoyée à Bitolia pour chercher Dimo, commence par le battre si cruellement avec ses ailes formidables qu'elle fait sauter les dents de leurs alvéoles et les yeux de leurs orbites. Cependant les samovilas ont leurs jours de bonne humeur. Dimo, si cruellement battu, ayant contenté les samovilas par sa musique, reçoit en cadeau Giorgina, « fille par excellence. » Giorgina, comme l'épouse de Popov, s'échappe à l'aide de la ruse au moment du baptême de son fils. Les Bulgares ont une si grande idée de la « fraternité d'adoption » qu'ils la croient

plus propre que le mariage à triompher de l'humeur à la fois farouche et inconstante des samovilas. Cette même Giorgina et la samovila Erina se montrent de « fidèles sœurs d'adoption » quand Sekoula est aux prises avec un dragon à trois têtes. Elles volent l'une et l'autre au secours de leur frère, et l'épée de Giorgina, resplendissante et terrible comme le glaive de l'archange, taille en pièces le monstre. En résumé, les samovilas, si elles semblent, comme les vilas, vouloir défendre la nature contre les envahissemens de l'espèce humaine, si elles sont portées à ne céder leur domaine inviolé qu'à ceux qui leur font de douloureux sacrifices, paraissent parfois reconnaître que le dernier venu sur la scène du monde possède des formules capables de lui soumettre la création. Cet instinct a soutenu l'antiquité tout entière dans des luttes formidables contre les fléaux du monde physique et les attaques de la barbarie. Tous les peuples ont cru que l'homme pouvait par un procédé mystérieux, sur le caractère duquel on différait selon le degré de civilisation, — magie, miracle, prière, pénitence, — obliger les forces conjurées pour la destruction de l'individualité humaine à travailler à sa conservation dans une mesure plus ou moins grande. L'épée étincelante de la vila employée à préserver la vie humaine des attaques des fils informes et féroces du chaos exprime une conviction analogue.

Il est plus difficile de déterminer le rôle des dragons dans la mythologie bulgare que celui des samovilas. Du reste cette difficulté n'est pas particulière au mythe slave, dont l'étude est encore si peu avancée. Le dragon se retrouve dans toute la péninsule, et il est peu de croyances populaires qui n'attachent une grande importance aux étranges manifestations de ces monstres. Dans les chants bulgares, les combats qu'ils se livrent sont tellement acharnés que deux dragons qui se battent font couler sur les flancs de la montagne « deux fleuves d'un sang noir. » On ne doit pas leur demander de traiter les humains mieux qu'ils ne se traitent eux-mêmes. Du haut des nuages, au milieu de la tempête, de la pluie et des éclairs, ils peuvent fondre sur un village pour enlever les garçons dont la bravoure est l'espoir de leur mère et des paysans. C'est ainsi que deux dragons, « deux frères du ciel, » après un combat qui dure trois jours et trois nuits, enlèvent l'orphelin Prodan. Les lacs verts, où l'algue préparait aux premiers jours du monde le sol sur lequel devait s'épanouir une vie supérieure, cachent encore dans leurs sombres eaux les monstres nés du chaos. « Dans le lac est un insatiable dragon, — chaque jour il mange un homme. — Vient le tour de toutes les filles, — vient le tour de la fille du roi! » Ces mœurs et ces goûts n'empêchent point les dragons d'être sensibles comme les farouches nymphes à la puissance de l'amour.

Qu'un Bulgare soit fier de recevoir une samovila pour épouse, on le comprend sans peine; mais on s'étonne de la résignation avec laquelle une « fille rose » parle de l'amour qu'un dragon lui porte depuis trois ans. Un autre chant va plus loin en affirmant que, si depuis douze ans un dragon aime Stoïna, celle-ci aime le dragon. Ces sentimens peuvent s'expliquer par la conviction que le dragon est un être d'une nature supérieure, une forme miraculeuse qui cache un puissant esprit. Les Pélasges (1) se faisaient aussi une idée extraordinaire d'un héros né d'un serpent et d'une femme. Almutz, le héros magyar, le « fils de l'épervier, » est fils de l'oiseau Tural, symbole d'Attila. Dans deux chants bulgares consacrés aux amours de Stoïna et du dragon, la naissance de leur fils est présentée comme un prodige analogue aux *avatars* ou incarnations de l'Inde. Tandis que le ciel est serein, une nuée plane sur la maison de la jeune Bulgare, et un an après elle présente à sa mère un garçon dont la chevelure couvre les épaules, ce qui indique assez son origine miraculeuse. Ces croyances naïves indiquent que l'Oriental a, comme Carlyle, une grande foi dans le rôle des héros. Pour les Bulgares, le héros ne doit rien au milieu dans lequel il naît ou il grandit. Par ce dernier trait, la Bulgarie se rapproche hardiment de l'Asie, où Lao-tseu vient au monde avec une barbe blanche, où Çakia-Mouni, à peine né, annonce à l'univers étonné la mission qu'il doit accomplir pour le salut de l'humanité. Le garçon nu, misérable et sauvage que George de Temesvar trouve au bord de la mer se signale par des exploits dont se montre incapable Marko Kraliévitch lui-même. Dans un chant où apparaît la fameuse triade du monstre, de la vierge qu'il menace et du libérateur, le chien-dragon est vaincu par un enfant suscité évidemment par le destin.

Il est à regretter que la longueur de cette prodigieuse légende ne permette pas de la citer, car elle caractérise au plus haut degré la passion du surnaturel qui possède l'âme des Bulgares, et qui la fermera longtemps encore aux idées du monde moderne. La lune, dans sa conversation avec le soleil, qui est comme le prologue du chant, a raison d'appeler « grand prodige » la naissance de l'enfant célébré dans ce poème. Né d'une jeune veuve avec l'assistance de sept sages-femmes, il donne ses instructions à sa mère d'un ton fort décidé. Après trois jours de sommeil, il lui demande les habits, le coursier et les armes de son père, et va trouver son oncle Jankoula. Il le trouve tout occupé de noces splendides, attristées toutefois par un chien-dragon. L'enfant plonge dans le cœur du monstre son épée de Damas. Une fois les noces terminées, il invite son oncle et les conviés à venir assister à son baptême. De pareils

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1866.

miracles opérés par de si faibles mains attestent assez que pour les Bulgares la puissance de l'homme du destin réside uniquement dans le pouvoir mystérieux dont il est l'instrument. Tous ces êtres si différens de forme, samovilas, dragons, hommes, doivent-ils être considérés comme la mafestation de forces libres ou comme le résultat du développement d'un ensemble dont ils sont des rouages plus ou moins importans? La formule célèbre : « l'homme s'agite, et Dieu le mène, » exprimerait assez exactement l'opinion des Bulgares. Il faut que tout ce qui est écrit sur le livre des destins s'accomplisse, telle est l'inébranlable conviction du Bulgare, exprimée avec toute la clarté désirable dans un chant qui raconte la curieuse entrevue de Martin avec la Peste. Le Serbe de son côté pense que le monde présente une succession d'événemens aujourd'hui favorables et demain malheureux. Selon les Hellènes, les Parques règlent les destinées des humains (1). Les chants orientaux confirment donc l'idée qu'on se fait du fatalisme de l'Orient chrétien.

III. — LES PASTEURS ET LES LABOUREURS.

Les Serbes indépendans et les Serbes restés sous la domination ottomane sont loin d'avoir la même constitution sociale. Les fiers châtelains si poétiquement décrits dans les *pesmas* n'existent plus dans la principauté, mais ils ont des héritiers parmi les Bosniaques. Chez les Bulgares, l'unité sociale est plus complète. On ne trouve parmi ces paysans simples ni ces boyards qui avaient au commencement du siècle tant d'influence chez les Roumains, ni des seigneurs comme en Bosnie, ni comme chez les Albanais des chefs de clans conservant, malgré les progrès du système centralisateur, tant de débris des anciens priviléges. Faut-il en conclure que l'égalité absolue règne parmi eux? Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que le rêve attribué à Moïse pût se réaliser, que les fortunes restassent perpétuellement les mêmes, et que la richesse ne rendît pas à ceux qui la possèdent une partie des priviléges aristocratiques. En Bulgarie, où la vie pastorale constitue plus encore que la vie agricole l'existence de la nation entière, celui qui, comme le Job des Arabes, possède beaucoup de troupeaux devient par la force des choses une espèce de boyard dont les pachas envient l'opulence, et qui se sait assez riche pour montrer au besoin la générosité qui, d'après Corneille, suit « la belle naissance. »

« O vieux Joan, nouvel habitant de Bardjani, — le monde dit que tu as beaucoup d'hommes. — Je les ai, pacha, Dieu me les a donnés! — Deux cents faux vont faire ma moisson, — sans compter le reste des gens

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1867.

que j'ai. — O vieux Joan, nouvel habitant de Bardjani, — le peuple dit que tu as beaucoup de bœufs. — Je les ai, pacha, Dieu me les a donnés! — Cent chevaux vont labourer pour moi, — et des bœufs destinés à la boucherie je ne sais pas même le nombre. — O vieux Joan, nouvel habitant de Bardjani, — le peuple dit que tu as beaucoup de chevaux. — Je les ai, pacha, Dieu me les a donnés! — Trente bêtes de somme, — et des étalons, je n'ai pas le compte. — O vieux Joan, nouvel habitant de Bardjani, — on dit que tu as beaucoup de bétail. — Je l'ai, pacha, Dieu me l'a donné! — Cinq mille brebis pour le beurre et le lait; — les stériles, je ne les ai point comptées. — O vieux Joan, nouvel habitant de Bardjani, — on dit que tu as beaucoup d'argent. — Je l'ai, pacha, Dieu me l'a donné! — Cinq cents sacs de ducats d'or; — l'argent, je ne l'ai pas compté. — O vieux Joan, nouvel habitant de Bardjani, — continue de manger le troupeau, mais partageons le trésor. — Demande-le au nom de Dieu, — je te le donnerai généreusement. — Si tu veux l'obtenir de force, — j'ai cent épées pendues au crochet, — trois cents fusils pendent dans les coins. »

On croirait entendre un de ces opulens pasteurs de la race sémitique qui donnaient l'hospitalité aux rois, et on n'est pas surpris de voir les Bulgares célébrer dans un de leurs chants Abraham et son dévouement absolu à Jéhovah. Les Bulgares sont tellement convaincus, ainsi que jadis les fils de Sem, que tout ce qui se rattache à l'existence des pasteurs est noble et essentiellement relevé, qu'un guerrier intrépide est comparé au « chef frisé » d'un troupeau de moutons, et qu'un personnage très flatté dans un de leurs chants, le neveu du roi Sisman, est complétement adonné aux occupations pastorales. Lorsque la mère de Mirko l'appelle auprès d'elle, il s'avance accompagné de son innombrable troupeau. Un manteau de peaux le préserve de la pluie et du froid. Rien n'indique qu'il est le plus brave héros d'une famille princière.

Dans un pays tant de fois ravagé et où la population est si rare, le cheval devient le plus précieux des auxiliaires. Les Finno-Mongols qui envahirent la péninsule étaient, comme les ancêtres des Magyars, un peuple de cavaliers. Les uns et les autres continuent de vivre à cheval, autant que le permet un genre de vie moins agité que celui de leurs aïeux. Aussi le cheval tient-il une telle place dans les chants bulgares qu'on est parfois tenté de se demander en les lisant s'ils n'ont pas été apportés des steppes où l'homme a soumis le cheval à son empire. Parmi les biens que possède Salakim Todor et que veut lui enlever une fantaisie despotique du tsar (le sultan), son « coursier rapide » est placé au troisième rang, immédiatement après sa « belle épouse » et « l'étendard chrétien. » Raiko Boscovich va jusqu'à mettre son « héroïque cheval » avant

« sa forte épée » et sa « très belle épouse. » Le tsar Mourad place en tête de l'énumération des biens de Marko Kraliévitch son coursier brun, mentionné avant sa masse d'armes, son épée et sa « jeune épouse. » Le coursier s'étonne si peu de faire partie de la famille que le cheval du capitaine Momcula dit « notre épouse, » et qu'il ajoute : « Toi, maître, tu es un brave, et moi aussi je suis un brave. » Personne ne semble surpris du rôle exceptionnel assigné au cheval. Les femmes le traitent avec un respect mêlé de confiance. Angelina, épouse du brave Raditch, en mettant elle-même la selle à son cheval, lui baise le sabot et lui adresse cette prière : « Je te prie, ô rapide coursier, — de ne pas laisser le brave Raditch, — le brave Raditch, ton cavalier, — boire le vin dans les cabarets. » Les hommes les plus redoutés sont aussi presque respectueux envers leur monture. Marko Kraliévitch, en sellant le cheval destiné à sa mère, lui baise les yeux et lui dit : « O toi, mon brun et rapide coursier, — je te mettrai en selle ma vieille mère; — garde-la et ne la fais pas périr — en voyage sur les blanches routes. » Quant à ce qu'il y a d'étrange pour nous dans ces relations intimes de l'homme avec les espèces inférieures, il ne faut pas perdre de vue qu'elles caractérisent les époques primitives. Qui n'a remarqué à Padoue, dans l'église Saint-Antoine, la fresque célèbre qui représente l'éloquent franciscain adressant un sermon aux poissons? Qui ne se rappelle les conversations de François d'Assise avec « ses sœurs » les hirondelles d'Alviano, avec « sa sœur » la cigale de la Porziuncula, avec « ses frères » les oiseaux des environs de Bevagna? Qui a oublié le soin avec lequel il empêchait les vers de terre d'être écrasés, ses malédictions contre les meurtriers des « agneaux de Dieu, » ses conseils fraternels aux levrauts? On ne doit donc pas s'étonner de voir des populations restées fidèles aux habitudes intellectuelles du moyen âge chanter les conversations des Bulgares avec leurs coursiers, avec leurs faucons, avec le « blanc Danube, » avec les étoiles.

Primitivement livrée à la vie pastorale, la branche finnoise de la race finno-mongole montre généralement du goût pour le travail agricole. Ce goût est commun aux Bulgares. Ces jardins dont parlent les chants, j'en ai conservé le souvenir, et je me rappelle fort bien que, dans mon enfance, toute plante qu'un Roumain ou qu'une Roumaine ne trouvait pas ailleurs, on allait la chercher dans « le jardin du Bulgare. » Depuis cette époque, si à Routchouk j'ai constaté la prédominance de l'élément industriel, si Silistrie m'a offert le spectacle d'un bazar, aux environs de Vidin, capitale de la Bulgarie danubienne, j'ai vu dominer la vie agricole, la plus conforme aux habitudes des Finnois. Un penchant si nécessaire au développement de la civilisation donne à la nation bulgare une importance

que ne lui assureraient ni sa bravoure ni son intelligence. Le Bulgare a conquis par le travail dans la péninsule une position qu'on ne saurait lui contester. Or, comme le travail mène à la richesse, et que la richesse est la puissance suprême dans toute époque démocratique, qu'elle tend à se subordonner de plus en plus les supériorités de l'esprit et du rang, ces goûts laborieux, qui donnent au Bulgare quelques traits de ressemblance avec le Germain, particulièrement avec le tenace Anglo-Saxon, sont intéressans à constater. Dans le chant du vieux Joan, le laboureur enrichi par son activité se montre à côté du pasteur fier de son opulence. La condition générale des cultivateurs bulgares est loin d'être aussi satisfaisante que celle de Joan, et les chants nous donnent souvent une étrange idée de la profonde misère dans laquelle vivent ces tristes sujets d'un gouvernement despotique. Une cabane, une charrue et deux bœufs pour labourer un coin de terre nommé jardin, voilà tous les biens d'un certain vieillard qu'un amour fort imprudent à son âge réduit à la dernière pauvreté. Un jeune homme non moins misérable, pareil aux noirs bipèdes décrits par La Bruyère sous Louis XIV, parle d'une chemise unique qui, n'ayant pas été lavée depuis trois ans, « s'est attachée à son corps. » Un mari, après avoir loué l'activité laborieuse de sa femme, ajoute mélancoliquement qu'elle n'avait pourtant pas de chemise pour Pâques, et qu'il est obligé d'en tresser une sur la montagne « avec de petites baguettes d'orme et d'if. » Deux chants jettent un jour lugubre sur les causes et les résultats de cette misère dont le tableau étonnerait beaucoup un paysan du canton de Vaud ou du Massachusetts. La blanche Radoslava raconte comment, toute l'année ayant été une année de troubles, son frère a dû l'abandonner. « La horde infidèle étant entrée dans notre pays, — mon frère me prit avec lui — et m'égara dans une route, dans un carrefour, — en me disant : Va, ô ma sœur, — par le chemin qui te plaît le mieux ! » Il n'est pas difficile de prévoir ce que deviennent ces pauvres abandonnées. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié comment l'auteur de *Popovitza* a montré à l'aide d'une fiction qui, hélas! ressemble beaucoup à l'histoire le sort des victimes de la débauche musulmane. Sans avoir à craindre pour sa vie, Kalouda n'est guère plus heureuse.

« Kalouda passait — le long du bazar de Constantinople ; — elle vendait son blanc visage — et trafiquait de ses yeux noirs. — Un jeune Arménien lui dit : — O Kalouda, jeune Kalouda, — pourquoi vends-tu ton blanc visage — et trafiques-tu de tes yeux noirs? — Elle lui répondit doucement : — Mon frère Stoïan est enfermé — dans une noire et horrible prison. »

Parmi les peuples que les chants rendent responsables de tant de

maux, on est d'abord étonné de voir les Arabes particulièrement maudits. Les Bulgares ne sont pas assez lettrés pour qu'on puisse croire que ces anathèmes s'adressent aux fondateurs de l'islamisme. Il faut plutôt voir dans l'Arabe auquel ils prêtent des traits si étranges « l'Africain noir et hideux » dont les ballades roumaines tracent un portrait non moins bizarre (1). « Les noirs Arabes » inspirent aux Bulgares plus d'horreur que les Turcs. « Le fléau des Arabes, » le « terrible mal, » le « monstre énorme, » telles sont les expressions qui résument les sentimens inspirés par le noir à la nation bulgare. La terreur tient une telle place dans ces impressions que le nègre, déjà horrible, devient aussi épouvantable que les ogres hideux (les noires populations dravidiennes) qui troublaient l'âme des Aryens à leur arrivée dans la presqu'île de l'Inde. « Sa lèvre inférieure descend sur sa poitrine, — sa lèvre supérieure frappe son front; — il a la tête grosse comme deux tambours, — les yeux comme deux grands écus, — la bouche comme une petite porte; — il a quatre dents comme le manche d'une charrue, — les pieds comme les poutres de Solun (Thessalonique). » Un tel monstre doit avoir des habitudes et des convoitises effrayantes comme sa personne. Aussi est-il présenté comme le type de l'avidité et de la luxure mahométanes. Dans le chant qui nous en donne ce portrait, il affecte la dégoûtante nudité du sauvage, il regarde comme une proie la jeune épouse qu'on mène à son mari, il amasse tant de richesses que son vainqueur trouve sous sa tente trente mules chargées de trésors. Si l'on veut avoir une idée des sentimens que nourrissent les peuples opprimés, il faut étudier le chant qui raconte l'enlèvement de Marie tandis qu'elle travaille aux champs et sa captivité chez les Turcs et les « noirs Égyptiens. » Devenue mère d'un garçon, on la chasse et on l'envoie mendier. Transformée par les souffrances, brûlée par le soleil de l'été, noircie par la fumée de l'hiver, elle n'est point d'abord reconnue dans son village. Lorsque ses parens sont enfin convaincus que leur fille et leur nièce leur est rendue, ils songent immédiatement à effacer les souillures de sa captivité.

« — On ne l'admit pas telle dans la maison, — on la conduisit dans la belle église, — on appela le prêtre et le parrain, — et il bénit la chère Marie, — il lui donna le nom de belle Caroline. — Ils allumèrent deux grands feux, — et y jetèrent l'enfant, noir égyptien; — ils le brûlèrent et le rôtirent; — ils recueillirent la blanche cendre — et la jetèrent dans le fleuve impétueux. »

Sans inspirer autant d'horreur que les Africains, les fils de l'Asie, Turcs ou Tartares, causent une grande répugnance aux auteurs des

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1859.

chants. Les Turcs se sont solidement établis dans la Bulgarie maritime de manière à en faire presque disparaître l'élément bulgare. Les conquérans, dispersés par groupes dans tout le reste de notre péninsule, forment le long de la Mer-Noire une masse compacte. Cela explique pourquoi les Bulgares supportent plus facilement la domination musulmane que les populations de la péninsule qui, comme les Serbes et les Albanais, ont, tout en laissant le mahométisme s'implanter chez eux, empêché énergiquement la race finno-mongole d'envahir leur territoire. Toutefois il ne faut pas croire que les poètes bulgares supportent cet état de choses avec résignation. L'épithète d'impudiques donnée aux Ottomans par un chant montre qu'un peuple chez qui l'esprit de famille est fort développé est particulièrement sensible aux outrages faits à l'honneur des femmes. Aussi les « braves » se montrent-ils justement attristés quand on leur demande « le premier bien, la belle épouse. » Lorsque « le tsar, sultan Sélim, » fait cette injure à Salakim Todor, celui-ci « verse des larmes comme la grêle. » Au temps où existaient les janissaires, le père était aussi inquiet que l'époux. Ceux qui n'avaient point de fils n'étaient pas exempts de crainte, les gouvernemens despotiques, habitués aux ruses des esclaves, et redoutant les vices qu'ils ont créés, s'imaginant toujours qu'on les trompe. Un père de neuf filles, sachant qu'il faut, sous peine de la bastonnade, envoyer des soldats à l'armée du tsar, se promène tristement dans sa maison en se tordant les mains et en versant des larmes. En général, dans une circonstance où un chant serbe ne manquerait pas de nous peindre une terrible colère, semblable au feu qui s'allume, les Bulgares ne parlent que de pleurs. Ce désespoir se comprend quand on se rend compte de la terreur sans égale causée par l'absolutisme chez les peuples étrangers à l'esprit militaire. Une mère, dans un des chants naïfs où l'orgueil maternel s'exalte si facilement chez toutes les nations, dit à son enfant : « Si les destins le permettent, tu enlèveras l'empire au tsar; » mais comme dans un pareil système de gouvernement tout voisin est transformé en espion par crainte, par avidité ou par servilité, « le maudit voisinage » avertit le tsar, qui, nouvel Hérode, fait jeter l'enfant sous les pieds de quatre chevaux gigantesques. L'enfant sauvé par un miracle de la fureur des coursiers et de la flamme de la fournaise n'est-il pas, dans la pensée de la multitude, la figure d'un peuple qui, après avoir échappé à la fureur des hordes asiatiques et au feu de la persécution, doit triompher de toutes les épreuves grâce au signe de la croix qui rayonne sur son front?

Là où l'empire des lois n'existe pas, les fantaisies atroces ou grotesques du souverain ne sont pas seules à craindre. Aussi les chants contiennent des tableaux sinistres de ces razzias auxquelles les po-

pulations chrétiennes ont été si souvent exposées. Le côté le plus lugubre de ces scènes épouvantables est qu'un fils enlevé à sa famille et transformé grâce à l'apostasie en cruel ennemi des Bulgares pouvait devenir le bourreau des siens. Telle est l'idée développée dans la dramatique histoire du janissaire et de Rosa Dragana. Le poète commence par nous montrer dispersées la nation valaque et la nation moldave, ainsi que « la nation de la fertile Dobrodja. » Maîtres du terrain, les Turcs, soutenus par les « terribles Magyars, » usent sans miséricorde des droits de la conquête tels qu'on les comprend en Orient. Les hommes âgés sont taillés en pièces, les jeunes dépouillés, les filles sont réservées pour le harem, la jeunesse vigoureuse est destinée à remplir les vides faits par les combats dans les rangs des janissaires. L'attention donnée au butin n'empêche pas de mettre le feu aux villages et de ravager la terre. Une fois le Danube franchi, on campe près d'une ville, et on s'occupe de tirer les prisonniers au sort. Un janissaire obtient Rosa Dragana. Il la conduit sous sa tente, et, le soir arrivé, il s'assied lui-même à l'entrée, portant avec la nonchalance orientale ses regards en haut et en bas. De la « terre noire » s'élevait la flamme rougeâtre de l'incendie, du ciel couleur de pourpre tombait une pluie de sang. La vague terreur produite par un pareil spectacle dans l'âme non encore endurcie du janissaire le dispose à songer au triste sort de la « blonde Dragana. » Une conversation s'engage entre le maître et l'esclave :

« As-tu des frères, as-tu des sœurs? — As-tu un père, as-tu une mère? — J'ai un père, j'ai une mère, — j'ai un frère et une sœur. — Où est ton frère? — Peut-être lui aussi a-t-il été mené en esclavage. — Tristement Dragana répondit : — Quand les Turcs vinrent dans la terre valaque, — les jeunes Bulgares furent trompés (entraînés à l'apostasie), — mon frère aussi fit partie de leur armée; — il y a maintenant trente ans — que je n'ai pas vu mon frère. — Eh! Dragana, mon esclave, — si tu le voyais, le reconnaîtrais-tu? — Si je le voyais, je le reconnaîtrais — à cause de sa tête blessée et de sa forte poitrine. — Alors le janissaire demanda à Dragana : — Qu'y a-t-il sur la tête de ton frère? — Mon frère a sur la tête une marque — faite dans une rude mêlée. — Ensuite le janissaire demanda à Dragana : — Qu'a ton frère sur sa forte poitrine? — Mon frère a une terrible empreinte, — il a été frappé d'un trait dans une rude bataille. — Le janissaire découvre sa poitrine, — sa blanche poitrine et sa tête blessée, — et à Dragana il dit tristement : — Lève-toi, sœur, allons à la maison, — allons à la maison pour voir la mère. »

L'âme de ce janissaire ne s'est pas pervertie chez les ennemis de son peuple. Il n'en est pas toujours ainsi. Stoïan a été enlevé par

les Tartares. Plus sauvages que les Ottomans, ces Finno-Mongols lui donnent des habitudes si farouches que, revenu dans son village trois ans après avec ses compagnons d'armes, il se montre aussi impitoyable qu'eux. Les habitans avaient cherché un refuge dans les tombeaux. Ils y furent découverts par les barbares, qui se partagèrent les tombes et leurs tristes hôtes. Le Bulgare trouve dans les trois tombeaux qu'il fouille un jeune homme, une jeune femme et une jeune fille. Malgré leurs prières, il les tue sans pitié. Or le jeune homme et la jeune femme étaient son frère et sa belle-sœur, et la jeune fille était sa sœur. La maladie cruelle que le juge suprême lui inflige exprime bien l'horreur du poète pour la conduite de ces apostats; mais l'histoire prouve que trop souvent du sang de ces populations infortunées naissent leurs ennemis les plus dangereux et leurs plus implacables bourreaux, comme ce Baltaogli qui commanda devant Constantinople la flotte de Mahomet II.

Il est naturel qu'on invoque les *haïdouks* pour se soustraire à de pareils traitemens. Beaucoup moins belliqueux que les Serbes, les Bulgares n'attachent pas la même importance aux *haïdouks*. Toutefois dans la Bulgarie centrale « les héros des monts, » ainsi que les nomme un chant, ont plus d'une fois donné de sérieuses inquiétudes aux dominateurs étrangers. Aussi la nature entière s'intéresse-t-elle au sort de ces proscrits, comme si leur terre natale voulait montrer l'envie qu'elle a de repousser des maîtres détestés.

« Le bois éclate en gémissemens, — le bois et la montagne, — et dans le bois les arbres, — et sur les arbres les rameaux, — et sur les rameaux les feuilles, — à cause du *voïvoda* Indza. — Où est Indza? qu'il vienne — avec cinq cents jeunes guerriers, — afin de réjouir le bois. — Quand Indza entendit, — il s'arrêta, il se fit entendre, il cria : — O Kolia, porte-enseigne, — déploie, ô Kolia, les drapeaux, — rassemble, ô Kolia, les guerriers, — afin de réjouir le bois, — le bois et la montagne, — et dans le bois les arbres, — et sur les arbres les rameaux, — et sur les rameaux les feuilles. — Il parlait aussi au bois : — O bois, bois verdoyant, — as-tu de l'eau fraîche? — as-tu de l'ombre épaisse? — Le bois répondait à Indza : — Viens, ô *haïdouk* Indza, — et je te préparerai cent ombrages, — je te ferai jaillir cent sources — spécialement pour toi, capitaine, — et pour le repos de tes soldats. »

Même dans les luttes entre les Ottomans et les *haïdouks*, le caractère national ne disparaît pas complétement, et l'humeur pacifique reprend aisément le dessus quand la bataille est terminée. Le chrétien vainqueur se montre dans un chant animé d'un esprit tellement évangélique qu'il implore le même pardon et pour l'Ottoman qui n'a rien épargné et pour le Bulgare qui n'a fait que dé-

fendre et venger les siens, comme si le sang versé même pour la plus juste des causes était toujours une sorte de crime aux yeux de celui qui fait lever son soleil sur les bons comme sur les méchans.

Dans une existence comme celle des pasteurs et des laboureurs bulgares, dans un pays où la conquête et le despotisme semblent vouloir rendre la misère éternelle, chez un peuple qui n'a pas, comme les Hellènes et les Roumains, le souvenir des glorieuses traditions littéraires d'Athènes et de l'Italie romaine, l'imagination ne saurait prendre l'essor qu'elle a dans les sociétés où le progrès de la civilisation assure à un grand nombre de personnes un loisir plus ou moins grand. L'amour même, qui donne tant d'élan aux facultés, laisse les Bulgares dans un calme relatif; ils n'ont point cette admiration passionnée de la beauté que les Hellènes n'ont point complétement perdue, et qui donne à leur poésie classique un si merveilleux caractère. Aussi la manière dont ils expriment leur opinion sur les charmes d'une femme n'est-elle que la traduction de la simple sensation. Elle est « blanche » ou « agréable, » il est rare qu'on trouve des traits plus expressifs; encore ces traits semblent n'indiquer qu'une sensation intense. Comparer une fiancée à la lune et au soleil, comme le fait un chant, n'est pas révéler les sentimens d'un cœur violemment épris. Cependant il peut arriver qu'une passion réelle s'empare assez fortement de l'âme d'un jeune homme et soit quelquefois poétiquement exprimée. « Une fraîche rose séchait dans le bois, — quelqu'un lui demanda pourquoi elle séchait. — Peut-être souffres-tu à cause de l'eau froide — ou de l'ombre épaisse? — Je ne languis pas à cause de l'eau froide, — je ne souffre pas à cause de l'ombre épaisse, — je dépéris à cause de la belle jeune fille. » Ces ardeurs passionnées doivent être exceptionnelles, et on est porté à regarder comme une expression plus exacte des sentimens qui dominent chez les Bulgares des déclarations telles que celles-ci : « je ne veux point la blonde et la belle, — mais je veux que la fille soit honnête, — honnête et de riche famille. » Les mères ont soin de fortifier ces dispositions en recommandant de préférer aux jeunes filles « couleur de rose » les veuves qui ont douze enfans, pourvu qu'elles aient encore plus de biens solides que d'enfans. Les jeunes filles, les brunes comme les blondes (les chants font mention de deux types qui rappellent la double origine de la nation), font sans doute leurs rêves, mais dans ces rêves l'esprit positif se montre encore. « Oh! quel songe je faisais! — Trois beaux jeunes gens venaient. — Un d'eux me donna un voile; — le second me donna un sequin; — le troisième me donna un anneau, — me prit dans ses bras et m'embrassa. » Ces jeunes personnes qui calculent si bien tiennent cependant à ne point entretenir dans l'âme de ceux qui pourraient se consumer d'amour pour

elles des illusions peu fondées. « Consume-toi, jeune homme, et finis de te consumer; — finis de te consumer, réduis-toi en cendres! — Que ma mère ne me donne pas à toi, parce que tu es pauvre, — parce que tu es pauvre et que tu n'as pas de maison. » Le danger créé par de pareilles tendances consiste moins dans l'exaltation des passions que dans les tentations créées par la cupidité ou par la misère. Aussi le jeune Bulgare qui veut se faire écouter de Stanislava et qui la trouve peu disposée à prêter l'oreille aux tendres propos se hâte-t-il de lui parler d'un « voile doré » et d'un « collier de sequins, » langage qui eût certainement fait impression sur cette « belle Anna, » qui vend (on nous donne consciencieusement le prix de chaque objet) « sa blonde chevelure, ses sourcils délicats, ses yeux noirs, son blanc visage, son cou blanc, son corps bien formé. » Le désir, assurément fort légitime, de trouver un mari inspire heureusement au grand nombre des sentimens plus fiers. Un jeune homme non marié salue une jeune fille qu'il aperçoit le long de la route à l'ombre d'un arbre; « la petite jeune fille ne se leva pas — et ne lui répondit point. — Le jeune homme non marié dit — du haut de son rapide coursier : — Pourquoi ne te lèves-tu pas, ô petite jeune fille, — pourquoi ne parles-tu pas? — Je ne te connais pas, ô jeune homme à marier, — et je ne te réponds pas. » Parmi celles qui ne montrent pas la même froideur se manifeste pourtant avec une prudente promptitude l'intention de voir la galanterie se transformer en attachement sérieux : Neda se repose sous un berceau où la blancheur de son cou attire l'attention d'un jeune homme. « Il se mit à jaser et à caresser — le cou blanc de Neda. — Va-t'en, petit jeune homme, aimable garçon! — Puisque je me suis emparée de ton cœur, — cours chercher deux personnes qui me demandent à ma mère, — qui me demandent à mon père. »

Si une calme appréciation des choses, jointe au goût d'une existence occupée, est la meilleure disposition pour vivre heureux en ménage, on ne doit pas être surpris de voir les Bulgares s'accommoder si bien de la vie d'intérieur. Cet amour du foyer conjugal a exercé la plus curieuse influence sur les auteurs des chants, et il est bien évident qu'ils n'auraient jamais compris les doléances de cet homme d'état latin qui plaignait les Romains d'être obligés, pour donner des citoyens à la république, d'avoir des relations avec un sexe dont la perversité l'effrayait. De cette perversité, les excellens Bulgares ne se sont jamais aperçus. Ils n'ont pas non plus eu l'occasion de constater que la femme soit un être absurde et déraisonnable que les philosophes, que les prédicateurs et les politiques s'accordent depuis des siècles à accabler d'anathèmes. Dans une société où l'instruction des deux sexes est absolument nulle, on ne trouve point entre une fille et un garçon l'énorme différence

qui existe ailleurs. Dans les pays latins, tandis que la première apprend à connaître les lois de l'univers dans des traditions religieuses nécessairement fort étrangères aux admirables découvertes de la science moderne, le second, à moins qu'il ne soit absolument dénué de toute intelligence, est obligé de se rendre un compte exact des principaux résultats obtenus par le gigantesque effort de l'esprit humain. Il s'habitue naturellement à considérer comme une espèce inférieure un sexe dont les appréciations diffèrent constamment des siennes, et parfois de la manière la plus étrange. Aux États-Unis, où l'homme est absorbé par un labeur sans relâche, c'est au contraire la femme qui s'occupe plus volontiers de livres et de sciences, et dans l'université féminine de *Vassar female college* on serait presque porté à prendre en pitié la grossièreté des habitudes viriles. Or la Bulgarie ne présente aucun de ces spectacles également frappans. Les deux sexes vivent dans une ignorance absolue, et le paysan bulgare étant plus disposé à s'en rapporter à son expérience qu'à toutes les théories, personne n'a encore découvert dans ce pays que « les femmes ont les cheveux longs et le jugement court. » Si l'opinion penche d'un côté, elle inclinerait plutôt du côté de la femme. Les chants nous montrent les fils consultant leurs vieilles mères au lieu de s'adresser à leur père, comme s'ils étaient plus sûrs de trouver chez elles tendresse et prudence réunies. Loin que la femme soit comprise au nombre des fléaux, les récits où l'imagination bulgare se montre le moins engourdie attestent que les Bulgares la croient particulièrement apte, à cause de son genre de vie plus favorable à la réflexion, à suggérer un sage conseil, à tirer d'embarras les plus habiles, et même à donner du cœur aux plus résolus. Telles sont l'épouse de Martin, « intelligente et accorte, » la femme de Nabdoula, les intrépides compagnes de Marko Kraliévitch et les épouses résolues de Raïko Boscovitch et de Salakim Todor. Sans doute, comme chez les autres Slaves du sud, la femme ne doit point voir un égal dans le chef de la famille, assis sur le « haut divan; » mais ce personnage, dont de trop fréquentes libations troublent le jugement, est comme d'autres souverains qui, tout en faisant sonner bien haut les prérogatives d'un « ministre du ciel armé du glaive, » sont dans la pratique portés à penser qu'ils verront mieux par les yeux de leur vizir que par les leurs, et sont plus disposés à répéter avec l'emphase officielle qu'à prouver par des actes significatifs que leur sagesse est infaillible.

Avec de pareilles inclinations, le Bulgare est souvent un sujet d'étonnement pour les voyageurs ennuyés de le voir écouter avec une visible indifférence leurs théories religieuses ou politiques. « Sa femme et son champ, » ont dit des observateurs, telles sont les

seules idées qui puissent entrer dans sa tête. En dehors du travail et du « cher bien » — nom affectueux donné, ainsi que celui de premier amour, à la compagne de sa rude existence, — il est en effet difficile de découvrir quelque idée capable de passionner le descendant de ces hommes fougueux qui ont montré tant d'ardeur contre les césars et contre les pontifes. Il ressemble à l'Israélite du moyen âge, qui, ne trouvant que des vexations dans une société aveuglée par l'ignorance et par le fanatisme, se réfugiait au foyer domestique, où il redevenait aux yeux d'une femme dévouée et d'enfans respectueux le fils de Juda, héritier des promesses faites par Jéhovah aux patriarches monothéistes. Ainsi le Bulgare, méprisé et rançonné par l'Ottoman, sur le morceau de terre qu'il arrose de ses sueurs, au foyer de cette cabane qui abrite pour lui des têtes chéries, se transforme en maître qui a le droit de commander à tous les membres de la famille comme leur chef vénéré; il est le chrétien qui par la protection du Christ relèvera, après des jours d'épreuve marqués par la volonté du ciel, un front trop longtemps humilié sous le joug de l'islam.

Parmi les nationalités chrétiennes de notre péninsule, la modeste société bulgare est celle qui de nos jours a été le moins prodigue de programmes. Il ne faut pas attacher une grande importance aux manifestes publiés à l'étranger, par exemple à Bucharest; ils contiennent les aspirations de ceux qui les ont rédigés plutôt que ceux de la nation. Il en est de même des fastueuses professions de foi qui voudraient nous représenter les Bulgares comme disposés à se lancer dans la voie des révolutions religieuses pour conquérir, avec l'appui de la papauté, la sympathie des peuples qui reconnaissent la suprématie de Rome. Nous ne sommes plus au XVIe siècle, époque de grands hommes et de fières résolutions, siècle qui produisait à la fois des Luther et des Ignace, des Calvin et des Xavier, et la Bulgarie ne se fera pas plus catholique que l'Italie ne deviendra protestante et l'Angleterre papiste. Si les Bulgares n'ont pas le goût de hardies combinaisons étrangères à l'esprit timide de notre génération, leur attention toutefois est nécessairement frappée de tout ce qui se passe autour d'eux. Combien de faits extraordinaires ont frappé leurs regards depuis le commencement du siècle! Au sud de l'Albanie, Ali-Pacha, ralliant la Toskarie autour de son drapeau, faisait courir au pouvoir des sultans des dangers de toute espèce, et en tombant il semblait léguer sa vengeance à une dynastie albanaise qui, après avoir relevé le trône des Pharaons, marchait audacieusement sur Constantinople, sauvée à grand'peine de ses mains redoutées par une intervention européenne. Au nord de l'Albanie, à la puissance des pachas héréditaires de Scodra suc-

cédait en Guégarie l'influence chrétienne, et par conséquent plus dangereuse pour la Turquie, des chefs intrépides de la Mirdita. Cependant les Serbes insurgés fondaient la principauté de Serbie, et les Hellènes le royaume de Grèce. L'insurrection crétoise, en agitant profondément la Bulgarie, a constaté que la vue des efforts perpétuels faits par les chrétiens de la péninsule pour reconquérir leur indépendance exerce une action chaque jour plus forte sur les pâtres de l'Hémus; mais si les Albanais, les Serbes, les Hellènes, les Roumains, peuvent tourner les yeux vers Orosch (1), vers Belgrade, vers Athènes, vers Bucharest, où la croix a remplacé le croissant, où la vie nationale se concentre en attendant que les circonstances (qui ne manquent point aux peuples honnêtes, unis et persévérans) permettent de réaliser les aspirations nationales, la Bulgarie, restée tout entière sous la domination étrangère, continuant de vivre à l'état de province conquise, n'a aucun centre militaire ou simplement intellectuel vers lequel puissent se diriger les regards de ses nombreux enfans. Il en résulte pour elle une infériorité douloureuse qui ne se borne pas seulement à la politique. En effet ce ne sont pas les insurrections qui sont le principal moyen de recouvrer une indépendance contestée. Se délivrer d'une langue imposée par la conquête et des mœurs étrangères, réveiller l'intelligence nationale engourdie par des siècles d'ignorance, retrouver les monumens de la pensée virile des ancêtres, appeler l'attention de tout ce qui réfléchit par de généreuses tentatives pour prendre part au mouvement général des idées et aux aspirations libérales des âmes élevées, s'initier à l'aide d'un travail persévérant à ces sciences qui ont changé la face de l'Occident, constater de toutes les façons qu'on n'a d'autre mobile que l'indépendance, le bonheur et la liberté de son pays, tels sont, mieux encore que les combats, les moyens de reprendre dans le monde civilisé une place perdue par les générations dont les défaillances, les erreurs ou les vices ont livré au mahométisme, à la polygamie et au pouvoir absolu une des plus merveilleuses contrées du monde.

DORA D'ISTRIA.

(1) Au temps des pachas héréditaires de Scodra et au temps d'Ali. Scodra et Janina occupaient en Albanie la place occupée aujourd'hui par une localité bien moins importante, la capitale des Mirdites.

LE DERNIER

DES

FÉDÉRALISTES AMÉRICAINS

JOSIAH QUINCY.

Life of Josiah Quincy, of Massachusetts, by his son Edmund Quincy, Boston 1867.

Il faut plonger dans les ténèbres de l'histoire, de la philologie, de l'ethnographie, pour retrouver les origines des sociétés européennes; il n'est pas besoin de chercher bien loin pour connaître celles de la société nouvelle qui s'est fondée aux États-Unis. On assiste là, comme à une grande expérience, à la formation, non pas seulement d'un peuple, mais, on peut le dire, d'une race humaine, car c'est bien une race qui se crée dans le nouveau continent. Traits physiques et caractères moraux y sont soumis à une véritable métamorphose; on y peut observer de quelle façon les sociétés se transforment dans un milieu nouveau, de quelle façon les principes, les idées, concourent aussi bien que les climats et les circonstances extérieures à pétrir l'argile humaine. Quand on regarde bien les États-Unis, on y découvre un génie tout nouveau, qui n'est ni le génie anglo-saxon ni le génie latin, mais qui a pris quelque chose à l'un et à l'autre, au premier son étroitesse, sa raideur, sa virilité, la manie juridique, la puissance d'aversion, l'application obstinée, au second l'amour des idées générales et des théories, le

mépris des fictions, l'impatience du désir, je ne sais quoi d'agile, de vif et de prompt qui se porte en tout sens et que rien n'arrête. Restées soumises à la couronne, les colonies américaines seraient demeurées sans doute ce que nous voyons aujourd'hui les colonies australiennes, un grand pays sans grandeur, vivant d'une vie réflexe et non d'une vie propre, sans art, sans littérature, sans originalité, instrument de civilisation encore matériel et grossier. La révolte brisa les vieilles traditions; des provinces méprisées devinrent une nation, et les principes de la révolution française y tombèrent comme des semences nouvelles. Dès que la lutte commence, les partis cachent en réalité sous leurs noms de guerre des affinités, des tendances ou françaises ou anglaises. La lutte est vive surtout dans les états qui conservent encore le nom de « vieille Angleterre » et dans la Virginie, qui s'appelle orgueilleusement *the old dominion*. Au plus fort de la guerre contre l'Angleterre, il y a là des âmes qui conservent pour la patrie lointaine, que Hawthorne a si bien appelée *the old home*, des préférences inavouées, de secrètes tendresses, une admiration tacite. On n'arrache pas d'un coup les racines qui plongent au fond même de la conscience. Les imposans tableaux de l'histoire, les chefs-d'œuvre d'une riche littérature, les émotions et les traditions religieuses, tout cela ne disparaît point des souvenirs et des âmes au premier souffle comme une couche de poussière. Les fédéralistes conservent le dépôt du passé, ils en demeurent les représentans, ils restent Anglais en dépit d'eux-mêmes. Au milieu des brillans gentilshommes français, Washington reste un *gentleman*. La hauteur des fédéralistes repousse l'idéal philosophique des démocrates, leurs maximes étrangères, leurs doctrines généreuses, confiantes, trop vagues, trop flexibles, trop complaisantes. L'un d'eux, que nous retrouverons dans ce récit, se moque plaisamment du « lait d'ânesse » de la philanthropie. L'amour de la liberté domine chez les fédéralistes, chez les démocrates, l'amour de l'égalité. Les premiers ont le formalisme, le ton grondeur, le goût de l'impopularité des vieux partis; les seconds ont l'inconséquence et la grandeur des aspirations, la légèreté confiante, le cynisme aussi des partis nouveaux. L'instinct aristocratique, bien plus enraciné que l'instinct monarchique dans la race anglo-saxonne, n'a pas tout cédé du premier coup à la passion démocratique; il s'est longtemps défendu dans les solitudes virginiennes, dans les vieilles universités, dans les temples épiscopaliens, dans les tribunaux, et jusque dans les comptoirs des riches marchands du nord.

Washington et Jefferson resteront dans l'histoire comme les types vivans et immortels de ces deux génies hostiles d'où le temps et les événemens ont tiré lentement le génie américain moderne, singu-

lier alliage d'audace et de prudence, d'illusion et de bon sens, de générosité et de calcul. Ces grandes figures sont connues, et il ne reste rien à y ajouter. Nous voudrions parler ici d'un autre Américain dont la renommée n'a guère franchi les bornes des États-Unis, mais qui a occupé dans son pays une place considérable. Josiah Quincy a été, on peut le dire, le dernier des fédéralistes. Sa longue carrière, qui commence avec la république américaine et s'étend jusqu'à l'année 1864, embrasse près d'un siècle. Il se trouva mêlé à trois générations d'hommes d'état, il prit une part souvent importante et toujours passionnée aux événemens qui ont préparé le développement grandiose des États-Unis. Il eut cette singulière fortune de survivre à son parti, et dans l'Amérique nouvelle resta un Américain de la vieille roche. C'est surtout à ce titre qu'il peut nous intéresser.

La vie de Josiah Quincy a été racontée avec esprit non moins qu'avec mesure par son fils, M. Edmund Quincy. L'ouvrage n'est point écrit sur le ton de cette admiration banale et sans critique qui est le défaut de presque toutes les biographies. Sans s'écarter un instant du respect qu'il doit à la mémoire paternelle, l'auteur laisse deviner qu'il n'a point accepté l'héritage de passions aujourd'hui surannées. Assurément l'esprit aristocratique et l'esprit démocratique, qui étaient le fonds et comme l'âme des premiers partis américaine, se disputent encore les générations actuelles. Les républicains et les démocrates de notre temps sont bien les descendans légitimes des fédéralistes et des partisans de Jefferson; mais des deux côtés que de changemens! Comme tout s'est transformé! Que de conflits oubliés et que de conflits nouveaux! M. Edmund Quincy, le fils du vieux fédéraliste, s'est enrôlé l'un des premiers dans la vaillante armée des abolitionistes. Il ne faut pas que les fils suivent aveuglément la route tracée par les pères. Dans les pays libres, la vie publique a de tels élans, l'on pourrait dire une telle intensité, que les tâches changent plus vite que les ouvriers. Josiah Quincy avait cependant vu naître et grandir les redoutables problèmes qui récemment n'ont pu être tranchés que par la guerre civile. C'est l'honneur de sa vie d'avoir toujours aperçu clairement et dénoncé courageusement les dangers de l'esclavage. Placé comme entre deux mondes et deux temps si différens, entre l'Amérique de Washington et celle de Lincoln, il vit se dérouler l'histoire entière des États-Unis; vaincu avec les fédéralistes, il applaudit au triomphe des abolitionistes, et vécut assez longtemps pour voir naître l'Union nouvelle.

En 1774, un jeune avocat de Boston, issu d'une famille anciennement établie dans la Nouvelle-Angleterre, partait pour Londres

afin d'y rétablir sa santé ébranlée. Il voulait en même temps entrer en rapports avec ceux qui soutenaient dans le parlement anglais la cause des colonies. Il se lia bientôt avec les whigs les plus importans, et Franklin écrivait de lui en 1775 : « C'est grande pitié que sa vigueur physique ne soit point égale à la vigueur de son esprit. » Les confidences politiques qu'il reçut devaient être de nature assez grave, car il repartit précipitamment pour l'Amérique au cœur de l'hiver; sa maladie s'aggrava pendant la traversée, et le 16 avril 1775 il rendit le dernier soupir en vue même de la côte des États-Unis. Il répéta plusieurs fois au moment d'expirer qu'il mourrait content, s'il pouvait seulement causer une heure avec Adams ou Warren. Deux mois après, son ami Warren tombait à *Bunker's-Hill*. Son nom est resté associé à celui de Quincy, qui mourait à trente et un ans, victime moins illustre, mais aussi courageuse, d'un ardent patriotisme. Son père, le colonel Quincy, se retira pendant la guerre à Braintree, l'un de ces petits villages bâtis sur la côte rocheuse du Massachusetts. A tout moment, on attendait un débarquement des Anglais; pendant le siége de Boston, la famille du colonel Quincy se réfugia plus d'une fois dans la ferme des Adams, située un peu plus loin de la mer, au pied de Penn's-Hill. La veuve de Josiah Quincy n'était pas restée à Braintree avec son beau-père, elle avait dès le commencement des troubles emmené son jeune enfant dans sa propre famille. La mort de son mari l'avait accablée de douleur, et avait donné à son patriotisme déjà ardent quelque chose de plus sévère, et, si l'on me permet le mot, de plus romain. Elle élevait durement ce petit enfant, en qui s'étaient pourtant concentrées toutes ses affections. A l'âge de trois ans, on le prenait dans son lit chaud, hiver comme été, et on le plongeait trois fois dans l'eau de la pompe. Mme Quincy employait tous les moyens pour endurcir le corps de son fils; elle cherchait en même temps à développer en son âme les sentimens héroïques. Elle lui représentait sans cesse la fin prématurée de son père, ce triste voyage, cette mort en face du port, et allumait ses jeunes colères contre l'Angleterrre. Elle lui faisait répéter constamment dans les vers de Pope la scène touchante des adieux d'Andromaque et d'Hector.

A six ans, on l'envoie à l'académie d'Andover. Cet établissement avait été fondé par M. Phillips, le grand-père de Mme Quincy, et par d'autres personnes de sa famille. Les Phillips se faisaient un devoir d'y envoyer leurs enfans : d'ailleurs le petit Josiah, turbulent et tapageur, commençait à troubler le repos de son grand-père, vieillard sévère et sans complaisance pour les fantaisies d'un enfant. A Andover, le petit élève se trouva dès l'arrivée assis à côté

d'un écolier de trente ans. Ce camarade singulier, nommé Cutts, avait été chirurgien dans l'armée; il avait coupé tant bien que mal nombre de bras et de jambes, mais il avait conscience de son ignorance, et s'était résigné à donner sa démission pour venir se mettre sur les bancs d'Andover, où il demeura deux ans. Le directeur de l'académie d'Andover était alors le révérend Eliphalet Pearson. La discipline était des plus sévères, et les enfans passaient la moitié du temps à apprendre par cœur la grammaire dite *Cheever's accidence*, un livre dont ils ne comprenaient pas un mot. La répugnance de Quincy pour le latin, dont l'étude était rendue rebutante, ne cessa que quand il aborda César et Virgile. Il resta six années à Andover, logé chez le ministre de la paroisse, M. Jonathan French, un brave homme, ancien sergent pendant la guerre, dont la famille augmentait tous les ans. La tante Richards était le personnage important de la maison, c'était elle qui soignait les enfans, dont elle était adorée. La nourriture était simple; le ministre seul avait du pain blanc, car le pain noir, dont tout le monde se contentait à cause de la rareté du froment, le rendait malade et l'empêchait de prêcher. Les enfans emportaient leurs encriers aux deux services du dimanche, et étaient tenus de prendre des notes pendant les sermons : aussi le dimanche, où les jeux étaient défendus, était-il le jour le plus redouté de la semaine. La politique se mêlait à tous les amusemens : on avait établi en principe qu'un jouet qui ne porterait point les treize marques fédérales serait de bonne prise.

A quatorze ans, Quincy alla terminer ses études à l'université de Cambridge, près de Boston. Il y passa quatre années, occupé de grec, de latin, de rhétorique, de logique, de métaphysique et un peu de mathématiques. En 1790, il prit le titre de bachelier et se fixa chez sa mère, à Boston, pour étudier le droit. Son ami le plus intime était Dennie, qui s'établit comme avocat à Charlestown, dans le New-Hampshire. Dennie n'avait de goût que pour les lettres, et la visite de son premier client, qui le dérangea dans une lecture, lui causa une telle irritation qu'à partir de ce moment il prit l'habitude de fermer à clé la porte de son cabinet. On conçoit qu'il ne resta pas longtemps avocat; en 1800, il fondait à Philadelphie un recueil nommé *le Portefeuille*, où Quincy inséra des lettres satiriques fort piquantes sous le nom de « Climenole » (c'est le nom donné dans le *Voyage de Gulliver* à ceux qui ont mission de tirer les habitans de Laputa de leurs rêveries scientifiques); mais Quincy ne sacrifia pas longtemps aux grâces légères de la littérature, et la politique l'absorba bientôt tout entier. Il avait été reçu avocat dès 1793, et avait pris sa place au barreau de Boston. Cette ville célèbre n'avait alors que 18,000 habitans. Ses trois collines étaient encore

semées de jardins. Le *Common*, ce beau parc que le temps a respecté, mais qu'entourent aujourd'hui des rues magnifiques, était encore un vrai terrain communal livré au libre pâturage. Cependant cette ville si paisible et si provinciale était déjà le centre de l'activité intellectuelle et le principal foyer politique de l'Union. L'ancienne sévérité puritaine s'était un peu adoucie. Le jeune avocat vit pourtant encore arrêter sur la scène, par ordre du gouverneur Hancock, de malheureux acteurs qui avaient osé ouvrir un théâtre; il contribua lui-même à faire rapporter la loi barbare qui interdisait toutes les représentations théâtrales.

La constitution des États-Unis venait d'être adoptée, la révolution française avait éclaté, et les partis américains, enflammés par les passions qui remplissaient alors le monde entier, commençaient à se diviser sur l'application des principes qui avaient transformé les deux continens. Personne assurément ne songeait en Amérique à nier la souveraineté populaire; mais les politiques qui avaient le moins de confiance dans la sagesse du peuple et qui étaient le plus pénétrés des difficultés du gouvernement s'efforçaient d'organiser au sein d'une démocratie un système de forces semblables à celles qui se font équilibre dans l'antique constitution anglaise. Ils désiraient opposer aux passions de la multitude un pouvoir exécutif armé d'une puissante prérogative, à la souveraineté du nombre celle des états. Les démocrates au contraire, moins doctrinaires, plus affamés de grandeur nationale, plus confians dans le peuple, voulaient entraver le moins possible l'exercice de sa volonté. Ils craignaient que l'unité nouvelle ne fût compromise, si l'on accordait aux divers états des priviléges constitutionnels trop importans ou trop nombreux. Les premiers, sans l'avouer, gardaient pour idéal la constitution anglaise; les seconds, qui étaient non-seulement des ennemis, mais des contempteurs de l'Angleterre, embrassaient avec ardeur les idées de la révolution française. Par son éducation universitaire, par sa famille, par les idées qu'il avait contractées dans la société de Boston, en tout temps un peu aristocratique et intolérante, Quincy se trouva naturellement poussé du côté des fédéralistes. Il épousa leur cause avec la fougue raisonnée qui était dans son tempérament. Il fit le voyage de New-York pour lier connaissance avec Alexandre Hamilton, qui était alors l'âme du parti. La conversation, à la table d'Hamilton, tomba un soir sur Aaron Burr, son rival implacable. Quincy demanda si Burr était un homme de grand talent. « Non, répondit Hamilton, son esprit est brillant, mais sans profondeur, incapable de grandes vues ou d'un continuel effort; mais, ajouta-t-il en décrivant du doigt un cercle autour de sa tête, il a une ambition qui ne sera satisfaite que quand il aura mis sur

son front un diadème. » Le mépris qu'Hamilton professait ouvertement pour Aaron Burr contribua sans doute à exaspérer ce dernier et à amener le duel fatal où le grand fédéraliste devait perdre la vie.

A Philadelphie, Quincy se mit en rapport avec le vice-président Adams; il y rencontra Talleyrand, alors en exil. L'ancien évêque d'Autun et le futur prince de Bénévent ne goûtait sans doute pas beaucoup la « cité des amis; » il disait en 1815 à une dame américaine qui lui rappelait les bals de Philadelphie : « Oui, les Américains sont un peuple hospitalier, un peuple magnanime, et ils sont destinés à être une grande nation, mais leur luxe est affreux! » — Il restait à Quincy à faire la connaissance du président Washington. Il lui fut présenté peu après. Le président à cette époque avait encore une façon de cour, et personne n'était admis en sa présence sans être amené par un membre du cabinet. Tous les quinze jours, Washington avait un *lever;* il recevait les visiteurs dans le costume où l'a représenté Stuart : habit à la française, jabot de dentelle, culotte et bas de soie; quand les invités l'avaient salué, ils se rangeaient en cercle dans le salon. Le président faisait le tour et causait un moment avec chaque personne. Voici la description que Quincy donne de l'illustre général : « Un peu raide, de manières étudiées, pas très à l'aise en face d'étrangers. Il avait la mine d'un gentilhomme campagnard peu habitué au mouvement du monde, parfaitement courtois, mais sans aisance dans les allures et la conversation, sans grâce dans les mouvemens et la démarche. »

La place de Quincy est désormais prise parmi les fédéralistes. Le traité de commerce conclu par Jay avec l'Angleterre, les imprudences du citoyen Adet, l'envoyé du directoire français, les insolentes prétentions de la marine anglaise, fournissaient d'amples élémens à la passion des partis. L'ardeur politique de Quincy est telle qu'elle ne lui laissait guère du temps pour sa profession ou pour le plaisir. On en aura la preuve par l'histoire de son mariage, qui montre bien au reste l'originalité de ce caractère entier, tout d'impulsion et pourtant singulièrement obstiné. Un soir, on le présente chez un de ses oncles à une jeune demoiselle de New-York, miss Morton, dont il n'avait jamais entendu parler. Agréable sans être belle, elle ne fit d'abord, c'est lui qui le confesse, aucune impression sur Quincy. Un de ses amis le consulte sur une affaire, et il se retire avec lui dans une pièce voisine. Là, tout en discutant, il entend chanter une romance de Burns. Il écoute, il est saisi par le timbre d'une voix jeune et touchante, il jette les papiers qu'on lui a donnés et retourne au salon. Miss Morton, car c'était elle, chante encore à plusieurs reprises. Il cause avec elle, cette fois avec intérêt,

et apprend qu'elle va prochainement quitter Boston. Il la revoit tous les jours, prend au hasard quelques renseignemens sur son compte, et au bout d'une semaine ils sont secrètement fiancés; cinquante années de bonheur non interrompu sont la meilleure excuse qu'on puisse donner d'une telle précipitation. L'*engagement*, pour se servir du mot anglais, resta secret pendant deux ans, et ce fut seulement au bout de ce temps que Quincy le révéla à sa mère. Elle avait peut-être le droit d'être offensée de ce long silence; mais, bien qu'elle n'eût jamais vu miss Morton, elle ne mit aucune opposition au mariage, et reçut sa nouvelle fille dans sa maison. Le bonheur de Quincy fut bientôt cruellement interrompu : du même coup sa femme, qui était sur le point d'accoucher, et sa mère, tombèrent malades. Il allait du lit de la seconde à celui de la première, à qui le médecin lui avait interdit de laisser paraître aucune inquiétude. Mme Quincy la mère fut rapidement emportée par la maladie; ses funérailles se firent en cachette, et le malheureux fils dut continuer assez longtemps à paraître devant sa femme en poudre et sans porter des vêtemens de deuil.

La mort de celle qui, suivant ses expressions, avait été pour lui « mère et père, sœur et frère, une combinaison de toutes les affections humaines, » ne rejeta néanmoins qu'un instant Quincy dans l'obscurité de la vie privée. Les événemens l'en tirèrent violemment. Entre la France et l'Angleterre, les États-Unis étaient comme entre l'enclume et le marteau. Talleyrand, retourné en France, répétait au directoire que la république américaine pouvait être traitée avec aussi peu de cérémonie que Gênes ou que Venise; aussi le directoire ne lui épargnait-il aucune insulte. Irrité du triomphe des fédéralistes, qui avaient réussi à porter Adams à la présidence, le gouvernement français saisit et confisque les navires américains sous les moindres prétextes et accuse incessamment l'Union de violer la neutralité. Il ordonne qu'on traite comme pirates les matelots américains trouvés à bord des navires anglais, même s'ils déclarent qu'ils sont des victimes de la *presse*. Il oppose au commerce des États-Unis les entraves les plus gênantes, et rend la neutralité de plus en plus difficile et plus onéreuse. Le président Adams envoie à Paris Pinckney, Marshall et Gerry, pour essayer de s'entendre avec le directoire. Toutes les ouvertures sont repoussées, et bientôt les deux républiques sont à la veille d'en venir aux armes.

C'est au milieu de cette agitation que Quincy fut choisi par les fédéralistes comme candidat au congrès à l'élection du mois de novembre 1800. Il n'avait encore que vingt-huit ans. Il obtint la majorité à Boston; mais son adversaire triompha, grâce aux villages

et aux petites villes du voisinage. La défaite des fédéralistes, dans la ville qui était leur principale citadelle, était causée par des dissensions intérieures. Le parti de Hamilton désirait ardemment la guerre avec la France par haine des excès de la révolution et par sympathie pour l'Angleterre. Adams, porté au pouvoir par ce parti, se considéra moins comme son instrument que comme un arbitre et comme le représentant de la nation. Il eut le courage si rare de résister à ses amis. Il ne craignit pas de pousser aux dernières limites la condescendance envers le directoire, et il avait, à force de modération, arraché à M. de Talleyrand la promesse qu'un nouveau ministre envoyé à Paris y recevrait l'accueil dû à son rang. Les rapports diplomatiques allaient donc se renouer. Beaucoup de fédéralistes regardèrent le président de leur choix comme un traître, et de ce moment date la décomposition d'une école politique qui avait jusqu'alors gardé le pouvoir et joué le premier rôle. L'histoire ne saurait blâmer Adams d'avoir cherché par tous les moyens possibles à éviter la guerre avec une puissance qui naguère avait prêté aux États-Unis un si généreux concours et les avait aidés à conquérir l'indépendance. Il respectait encore la France, quand son gouvernement avait cessé d'être respectable. Sa modération préserva l'Amérique d'une lutte que rien n'aurait pu rendre glorieuse.

Ces divisions des fédéralistes préparèrent l'avénement des démocrates, qui triomphèrent en 1801 en portant Jefferson au fauteuil de la présidence. Quincy entra en 1804 dans le sénat de l'état de Massachusetts; il n'y resta que bien peu de temps, et la même année il fut nommé député au congrès. Au moment où Quincy entrait dans la grande politique, son parti était en complet désarroi. Les fédéralistes n'avaient que 7 voix au sénat, y compris celle de John Quincy Adams, qui devait bientôt se retirer de la scène, et que 25 voix dans la chambre des représentans. La marée démocratique avait monté avec une rapidité inouie. Les partisans de Jefferson triomphaient des victoires de Napoléon, alors à l'apogée de la gloire, et que par une illusion étrange ils regardaient toujours comme le représentant de la révolution française. Celui-ci avait vendu en 1803 la Louisiane aux États-Unis, et par suite de cette acquisition la république américaine se trouvait presque en état d'hostilité avec l'Espagne, qui ne consentait pas à voir les Français disposer ainsi d'une possession qu'elle avait perdue depuis si peu de temps. Le commerce neutre avait enrichi les États-Unis jusqu'en 1805, la marine américaine avait transporté pendant la guerre tous les produits des colonies françaises, hollandaises, espagnoles; mais le gouvernement anglais voyait avec jalousie se développer cette

marine rivale, et les cours de l'amirauté commençaient à exercer avec une provoquante rigueur les droits des belligérans. De tous côtés naissaient les périls, car la France et l'Espagne, en dépit des avantages que leur assurait la neutralité des États-Unis, inquiétaient son commerce, et ne résistaient pas toujours à la tentation de saisir, sous les prétextes les plus futiles, les riches navires qui couraient les mers sous le pavillon étoilé.

Jefferson signala ces dangers dans son message de 1805; mais, fidèle aux doctrines de son parti, qui s'était toujours montré systématiquement hostile aux armemens, il demanda seulement la permission de construire quelques canonnières pour la défense éventuelle des côtes et de mettre un peu d'ordre dans l'organisation de la milice. En dépit de leurs sympathies anglaises, les fédéralistes prirent dans les discussions des chambres une attitude plus martiale. Dès son arrivée à Washington, nous voyons Quincy critiquer dans sa correspondance la faiblesse de Jefferson. Ses lettres respirent une inimitié profonde contre ce grand homme, une sorte d'antipathie instinctive, fortifiée par la passion politique. Il écrivait en parlant de lui : « Aussitôt qu'il entra dans le cabinet de Washington en qualité de secrétaire d'état, Jefferson commença ses attaques insidieuses contre les chefs du parti fédéral, notamment contre Adams et Hamilton. Il traitait tous les fédéralistes de *tories*, d'ennemis de la république, de partisans anglais, et les accusait de vouloir changer le gouvernement fédéral en monarchie... Je suis venu à Washington abhorrant le caractère de Jefferson. Je refusai plusieurs invitations à la Maison-Blanche; ces refus en même temps que ma conduite au congrès donnèrent à comprendre à M. Jefferson que je n'avais point le désir que ces invitations fussent renouvelées. »

L'humeur qui respire en ces lignes rapprocha Quincy de John Randolph, un tory virginien d'une singulière violence et d'un très grand talent, autant du moins que pouvait le permettre le mépris non affecté que ce dernier professait pour tout ce qui venait du nord et de la Nouvelle-Angleterre. Randolph respectait dans Quincy un orgueil aussi intraitable que le sien. Il avait coutume d'aller à la chambre en culottes et en bottes à revers, avec son habit de cheval et sa cravache. Son éloquence fantasque, aisée, passionnée, le rendait très redoutable; mais il ne sut jamais se discipliner, et, n'ayant en vue que les intérêts de la Virginie, il ne devint jamais l'âme d'un grand parti national. Au moment où Quincy entrait à la chambre, Randolph y dirigeait une fraction de mécontens qui pensaient avoir à se plaindre de Jefferson. Il était ainsi l'allié des fédéralistes, qui, en raison de leur faiblesse, avaient été contraints de le reconnaître comme le chef de l'opposition.

Jefferson, ennemi déclaré de la guerre, avait imaginé contre l'Angleterre un genre nouveau d'hostilités pacifiques : aux prétentions et aux brutalités de la Grande-Bretagne, il opposa un système d'inertie et de restrictions commerciales. Défense fut faite à la marine américaine d'entrer dans les ports de l'Angleterre et de transporter ses produits. Cette prohibition pouvait amener la guerre; aussi les fédéralistes demandèrent avec instance qu'on fît quelques armemens. Quincy prononça sur cette question son premier discours important le 15 avril 1806. Il parla au nom des populations de la Nouvelle-Angleterre, dont les côtes, semées de villes nombreuses, allaient être laissées sans défense; il dénonça l'égoïsme des députés du sud, qui, protégés dans les solitudes de l'intérieur, ne voulaient rien faire pour la protection des états du nord. L'hostilité entre les deux grandes sections de l'Union, cette hostilité que nous avons vue éclater récemment et qui couvait déjà en 1806, ne tirait pas alors sa raison nominale de l'esclavage; mais dès cette époque l'esclavage en était la cause, car il avait fait des états du sud des provinces purement agricoles, tandis que ceux du nord s'adonnaient au commerce et à l'industrie. De là étaient nés des intérêts différens, sinon hostiles. Il était impossible que la Nouvelle-Angleterre se résignât patiemment à un système politique qui tirait de son commerce tous les revenus de l'état et qui cependant refusait de défendre le commerce.

La session terminée, Quincy retourna dans sa petite terre du Massachusets. Nous l'y trouvons occupé à étudier le droit des gens, plongé dans Grotius, Puffendorf, dans les *Quæstiones juris publici* du Hollandais Bynkershoek. Il ne se repose qu'en lisant le *de Officiis* de Cicéron. Les événemens prêtaient un intérêt nouveau aux arides études du droit international. La victoire de Trafalgar avait assuré la suprématie de l'Angleterre sur les mers, et sa conduite envers les neutres avait atteint les dernières limites de l'insolence et de l'injustice. Napoléon avait signé les fameux décrets de Berlin; il avait bloqué *sur le papier* les îles britanniques, et défendu à toutes les nations de commercer avec ses ennemis. Les États-Unis eux-mêmes n'avaient pas été soustraits par leur neutralité au système du blocus continental : toute marchandise anglaise, sous quelque pavillon qu'elle fût transportée, était déclarée de bonne prise. Peu après le gouvernement anglais répondit par les *ordres du conseil*, qui prohibaient tout commerce direct avec la France ou ses colonies, et imposait aux navires qui se livreraient à ce commerce l'obligation de toucher à un port anglais. A ces ordres, par lesquels l'Angleterre s'arrogeait le monopole commercial, Napoléon répondit par le décret de Milan, et déclara de bonne prise tout navire qui se soumettrait aux règles anglaises. Depuis le commencement de la guerre,

la marine anglaise réclamait le droit de visiter les vaisseaux marchands sur toutes les mers et d'y arrêter tout matelot sujet du roi George. Durant le court ministère des whigs, en 1806, le commerce américain respira un moment : James Monroe et Pinckney conclurent avec lord Grenville un traité aux termes duquel le droit de visite ne devait être exercé que dans les cas où il y aurait une forte présomption de trouver des déserteurs anglais à bord des navires américains; mais Jefferson refusa de ratifier le traité conclu par ses envoyés, et dans cette circonstance critique il usa de la plénitude de sa prérogative, car il ne consulta ni le sénat, ni même son cabinet, et se mit seulement d'accord avec M. Madison, son secrétaire d'état. Nous ne pouvons le blâmer de cette conduite; reconnaître le droit de visite, comme l'entendait alors l'Angleterre, même sous une forme mitigée, n'était pas digne d'une grande nation. C'était livrer le commerce américain à l'arbitraire des capitaines anglais et se préparer ainsi de perpétuels embarras. Les fédéralistes et Quincy avec eux ne voulurent voir dans le *veto* de Jefferson qu'une marque de condescendance envers le souverain de la France : grands partisans en théorie de la prérogative présidentielle, ils accusèrent injustement le président d'excès de pouvoir et d'usurpation.

L'affaire dite du *Chesapeake* avait porté au comble l'exaspération du peuple américain. Au mois de juin 1805, l'amiral anglais Berkeley, commandant la station de l'Amérique du Nord, fatigué de voir déserter ses matelots, ordonna à tous les officiers de sa flotte de chercher le vaisseau américain *Chesapeake*, et de le visiter pour y reprendre les déserteurs anglais. Le capitaine Humphries, du *Léopard*, suivit le *Chesapeake*, qui se rendait à la station de la Méditerranée; il l'arrêta en pleine mer, et sur le refus du capitaine américain de se soumettre à la visite il fit tirer le canon. Trois hommes furent tués et huit blessés à bord du *Chesapeake*, où rien n'était préparé pour la défense et qui dut amener son pavillon. Le capitaine anglais arrêta quatre matelots, en pendit un et enrôla les trois autres dans son propre équipage, bien qu'ils fussent Américains. Le gouvernement anglais désavoua peu après l'amiral Berkeley, et offrit de rendre les trois matelots; mais la juste colère du peuple américain ne put être apaisée par ces vains témoignages d'un regret qu'il ne croyait pas sincère, et Jefferson ne fit qu'obéir au sentiment national en rejetant un traité qui reconnaissait le principe du droit de visite. Il est des circonstances où une nation doit mettre son honneur au-dessus des intérêts les plus pressans.

Une session extraordinaire fut ouverte en ces graves circonstances. Quincy devint le chef reconnu des fédéralistes au congrès. Jefferson persistait dans son système de restrictions commerciales. Convaincu

que le commerce américain était plus nécessaire à l'Europe que celui d'Europe à l'Amérique, il avait, par le célèbre acte dit d'*embargo*, fermé les ports des États-Unis à toutes les marines et même aux vaisseaux américains. L'Amérique frappait son commerce de ses propres mains. Il ne déplaisait pas à Jefferson qu'elle essayât de s'isoler entièrement de l'Europe, de se suffire à elle-même, de développer ses vastes ressources, et d'opposer au tableau des folies de l'ambition et de la conquête le spectacle des vertus et des prospérités d'une république pacifique. Ce rêve, il est vrai, coûtait un peu cher aux états du nord : il ruinait le Maine et le Massachusetts. Malgré les efforts et l'éloquence de Quincy, la loi d'*embargo* fut votée; il eut le chagrin en cette occasion de voir son ami John Quincy Adams se séparer au sénat du parti fédéraliste et donner son appui à l'administration. L'amertume de leur division politique n'aigrit point toutefois leurs sentimens réciproques. Quincy écrivait à sa femme : « Adams est mon ami autant qu'il l'a jamais été. Il a le droit d'avoir son opinion comme j'ai le droit d'avoir la mienne. Il se sépare de ses amis politiques et on l'accable d'injures. Ne nous joignons point à ces attaques. »

Les discours de Quincy sur les questions soulevées par la politique de Jefferson sont très remarquables. Ils ont une trame serrée, une puissante logique, un choix de mots et une noblesse qui ne vont cependant jamais jusqu'à la rhétorique. Il ne craint pas de dire au peuple américain ses vérités. « Nous ne sommes qu'une jeune nation. Toute notre existence nationale n'a été qu'une série non interrompue de prospérités. Les misères de la révolution n'étaient que les angoisses de l'enfantement. Craignons d'être étourdis par notre bonne fortune et d'attribuer nos succès à notre sagesse plutôt qu'au cours des événemens et à un entraînement de circonstances sur lesquels nous n'avions aucune influence. » Il n'avait pas de peine à démontrer combien l'isolement des États-Unis et la ruine de la marine américaine seraient choses fatales, combien une nation se trompait sur son importance relative quand elle croyait que son commerce ou son existence était d'une importance suprême pour l'univers. Il comparait plaisamment l'Amérique interrompant volontairement ses rapports avec le reste du monde à un individu qui croirait se venger de ses ennemis en cessant de parler. Toutes les fois qu'il plaidait pour le commerce, on voit qu'il pensait à ses braves marins du Massachusetts. Son éloquence prenait alors une certaine saveur âpre et familière; il plaisantait agréablement sur les idylles des députés qui ne parlaient qu'agriculture, vie des champs, troupeaux, et allaient jusqu'à regretter que les États-Unis eussent des ports et des vaisseaux. Il parlait à ces Théocrites d'une nouvelle espèce de gens habitués à vivre sur la mer, à

ne se soucier d'autres moutons que de ceux qui étaient tenus sur le pont d'un vaisseau pour être mangés, à ne regarder la terre que comme un refuge contre la tempête; mais en général son ironie était plutôt tragique. Tous ses discours ont un ton noble et grondeur; jamais la raison haute, la sagesse un peu raide et pédante des fédéralistes, n'avaient trouvé une plus complète expression.

Avant de s'ajourner, le congrès vota une loi qui autorisait le président à suspendre l'*embargo*, si la paix était conclue en Europe, ou si les puissances belligérantes donnaient des garanties sérieuses aux neutres. Ces espérances ne furent point réalisées, et les effets de l'*embargo* ne répondirent point à l'attente des démocrates. Cette mesure assura seulement le monopole de l'Angleterre, qui, depuis l'invasion de la péninsule par Napoléon, s'était emparée de tout le commerce de l'Espagne, du Portugal et de leurs colonies. Le ministère anglais avait refusé de retirer les ordres du conseil, et Canning avait donné à son refus la forme la plus hautaine et la plus blessante. Napoléon avait au contraire accueilli l'*embargo* avec faveur, et, pour faire mine de mieux se prêter aux intentions du gouvernement américain, il avait ordonné, le 17 avril 1808, par le décret de Bayonne, de saisir dans les ports français tous les vaisseaux américains qui pourraient s'y trouver, en dépit des remontrances de l'envoyé américain, le général Armstrong. On répondit à ses protestations que nul vaisseau américain n'avait dû prendre la mer après l'*embargo*, et que tous ceux qui portaient encore le pavillon américain étaient des navires anglais déguisés que le décret de Milan permettait de confisquer.

La guerre contre l'*embargo* continua pendant la session suivante. Les discours de Quincy soulevèrent une véritable rage dans le camp démocratique. Il montrait Jefferson entre l'Angleterre, qui défendait aux États-Unis de commercer avec la France, et la France, qui leur défendait de commercer avec l'Angleterre, obéissant à l'une et à l'autre interdiction et servant à la fois George et l'empereur. Dans la session précédente, un fédéraliste nommé Gardenier avait été provoqué en duel par un démocrate nommé Campbell et blessé très gravement. Quincy pouvait chaque jour s'attendre à quelque outrage, mais nulle crainte ne l'arrêtait. Il avait des audaces très heureuses : à un maître d'esclaves du sud qui lui reprochait de ne parler qu'au nom de gens qui faisaient « du bœuf et du porc, du beurre et du fromage, des pommes de terre et des choux, » il répondait qu'il en était plus fier que s'il représentait des producteurs de coton, de riz et de tabac, car « tout ce que produisent ceux que je représente, ils l'obtiennent par leur propre travail et à la sueur de leurs propres fronts. » Le mécontentement public causé par l'*embargo* amena bientôt des divisions dans le parti vainqueur.

Ces dissension[illegible]nt à propos d'un bill où l'on vota l'armement de cinq [illegible]egates de guerre, contrairement aux vœux de Jefferson. Le président s'était vu forcé à regret, pour satisfaire l'opinion, de demander au congrès l'autorisation d'enrôler 40,000 hommes de milice. On commençait à parler de l'invasion du Canada, d'une levée de 50,000 volontaires. Jefferson se décida enfin à retirer l'*embargo*, mais il le remplaça par un système mixte dit du *non-intercourse* qui ne libérait pas entièrement le commerce américain, mais le dégageait du moins des entraves les plus gênantes, surtout en ce qui concernait le cabotage.

Un incident fera bien ressortir le caractère de Quincy. Le général Benjamin Lincoln avait été nommé par Washington collecteur du port de Boston. Vieux et infirme, il offrit à Jefferson sa démission en 1806. Cette démission ne fut point acceptée; Jefferson voulait laisser passer deux ans afin de disposer de cette place en faveur du général Dearborn à l'expiration de sa carrière ministérielle. Quincy dénonça cette combinaison au congrès, accusa Jefferson de favoritisme, et réclama une enquête qui devait précéder une mise en accusation du président. Cette motion n'obtint qu'une voix, qui était la sienne propre; mais l'objet qu'il avait en vue fut atteint. La démission du général Lincoln fut acceptée, et on lui donna immédiatement un successeur. Des attaques aussi personnelles exaspéraient plus les démocrates que des discussions constitutionnelles. Dès cette époque au reste, la violence des passions politiques et l'insolence des gens du sud, qui se considéraient comme des maîtres à Washington, rendaient le séjour de la capitale peu agréable aux députés du nord. « Il est impossible, écrivait plus tard Quincy, d'imaginer dans quel isolement et dans quelle désolation d'esprit je passai ces deux années. » Loin de sa famille, séparé de tous les siens, il n'avait que quelques rares amis. La conversation tournait en tous lieux à la politique, aux débats des chambres, qu'il aurait voulu un instant oublier. Il n'y avait à Washington que des maîtres d'esclaves et des fonctionnaires. Les rapports de Quincy avec les amis de l'administration étaient polis, mais glacés. Les meneurs du parti démocrate étaient des hommes violens, de manières insolentes, arrogans, toujours prêts à l'insulte et aux provocations, planteurs habitués à être obéis sur un signe, orateurs de l'ouest à demi sauvages et sans culture, avocats de village habitués à la langue grossière des réunions électorales, gens prêts à tout, qui faisaient dire au fier Virginien Randolph : « Ces messieurs du nord croient pouvoir nous gouverner avec nos esclaves noirs, mais nous les gouvernerons avec leurs esclaves blancs. »

La substitution du *non-intercourse* à l'*embargo* avait été le der-

nier acte politique de l'administration de Jefferson. Le 4 mars 1809, James Madison lui succédait à la présidence. Tous les partis étaient mécontens du système restrictif: on était obligé de reconnaître qu'il avait fait plus de mal aux États-Unis qu'à la Grande-Bretagne; mais comment réparer les désastres causés par l'*embargo?* Comment résister à l'Angleterre sans armée, sans marine digne de ce nom? On ne voyait d'autre moyen que l'invasion du Canada. Madison cependant n'encourageait point ce projet. Se tenir aussi près que possible de la politique de Jefferson demeura sa règle de conduite. De sa solitude de Monticello, le grand homme gouvernait encore. Il avait une foi inébranlable dans l'avenir de son pays. Il le voulait pacifique; pour le moment, il suffisait de ne point offenser Bonaparte, qui semblait s'élever à l'empire universel. Il fallait opposer une inertie absolue aux prétentions de l'Angleterre, aussi puissante sur mer que l'empereur l'était sur terre. Malheureusement Madison, qui s'était fait l'exécuteur de cette politique de temporisation, était loin d'avoir sur le parti démocratique l'autorité presque sans limites dont avait joui Jefferson. Il laissait flotter les rênes que Jefferson avait tenues d'une main ferme. Les propositions les plus absurdes, comme il arrive dans les cas où le pouvoir exécutif n'exerce plus aucune initiative, étaient chaque jour discutées par le congrès, et Quincy n'y prenait plus qu'une part assez indifférente pour en démontrer à l'occasion l'inanité.

Par un point cependant, la session de 1810 à 1811 tient une place importante dans l'histoire du congrès américain. Pour la première fois il fut question de créer des états nouveaux non plus dans le territoire qui dépendait des États-Unis au moment de la signature du pacte fédéral, mais en dehors des limites du domaine national primitif. On eût sans doute bien surpris les fondateurs de l'Union, si on leur eût dit qu'on verrait un jour à Washington des représentans de l'Orégon et de la Californie avec ceux de la Virginie et du Massachusetts. Il n'est pas douteux que le rêve de leur ambition ne dépassait point les limites de la chaîne des Alleghanys et qu'ils ne prétendaient point à l'empire de tout le continent. En favorisant à une période postérieure la création incessante de nouveaux états, les démocrates eurent moins pour but de grandir la république que de fortifier l'institution de l'esclavage en lui ouvrant sans cesse de nouveaux espaces, en lui assurant une représentation de plus en plus nombreuse et prépondérante au sénat. On comprend aisément quelles durent être les angoisses et les colères des fédéralistes quand pour la première fois ils virent rompre l'équilibre politique entre le nord et le sud. L'admission de la Louisiane soulevait les plus graves questions constitutionnelles. Quincy, fidèle aux doctrines de son parti, défendit avec beaucoup

d'énergie la théorie de la limitation du nombre des états. Il ne dépendait pas, selon lui, du caprice d'une assemblée d'altérer la nature du pacte fédéral en introduisant dans l'Union des associés nouveaux vivant en dehors des limites primitives des États-Unis. Cette faculté une fois admise, où s'arrêterait-on? Les États-Unis devaient-ils ressembler à un théâtre dont les décors pourraient être reculés indéfiniment? Il terminait son discours sur ce sujet par ces paroles menaçantes : « Je suis forcé de déclarer que, si cette loi est votée, les liens de cette Union seront virtuellement dénoués, que les états qui la composent seront affranchis de leurs obligations morales, que ce sera le droit de tous et le devoir de quelques-uns de se préparer à une séparation, amiable si c'est possible, violente s'il le faut. » Cette déclaration est demeurée célèbre, et elle a été souvent rappelée pendant la guerre civile. On a cherché à y reconnaître la doctrine de la sécession et l'affirmation des droits de souveraineté absolue des états. En réalité, Quincy voulait non pas la souveraineté, mais la limitation des états. Le souverain était bien à ses yeux l'être moral qui a nom les États-Unis, et les états ne rentraient dans leurs droits de souveraineté que si on leur imposait des obligations, des solidarités et des associations contraires à la constitution fédérale. Les événemens ont donné tort toutefois à la théorie de Quincy. Le peuple américain a prouvé qu'il avait la double volonté de créer à sa guise des états nouveaux et de retenir tous les états anciens et nouveaux, quels qu'en fussent le nombre, la latitude et la longitude, dans une puissante unité. Le parti démocratique a longtemps fait servir au seul profit de l'esclavage cette vague et insatiable ambition, naturelle pourtant et légitimée par les devoirs mêmes d'une civilisation expansive et sans entraves; mais les défenseurs de l'esclavage ont senti se tourner un jour contre eux l'effort de cette grandeur nationale qu'ils avaient tant contribué à enfler.

Une fraction guerrière et anti-britannique s'était formée dans le parti démocratique. Henry Clay, du Kentucky, en était le chef actif et remuant. Pour exercer plus d'influence, il avait quitté le sénat, et à la fin de 1811 il avait été porté à la présidence de la chambre des représentans. Les démocrates modérés, bien que nourrissant des sentimens très hostiles à l'Angleterre, reculaient encore devant l'idée de la guerre, et restaient attachés au système inauguré par Jefferson. L'*embargo* et le *non-intercourse* n'avaient pourtant arraché à l'Angleterre aucune concession, et avaient complétement ruiné le commerce américain. Les démocrates ardens, conduits par Clay et par Calhoun, n'avaient que des mépris mal déguisés pour les théories philanthropiques et pacifiques de Jefferson, et préparaient les esprits à la guerre. L'opinion publique les soutenait, et poussait

lentement à la toute-puissance ce parti nouveau qui devait régner jusqu'à l'avénement du parti républicain. En face de ces nouveaux adversaires, jeunes, éloquens, pleins d'ardeur, serviteurs de l'administration, mais serviteurs hautains prêts à devenir des maîtres, l'embarras des fédéralistes était grand. La crainte de la guerre avec l'Angleterre les aveuglait au point de leur faire oublier leurs anciens principes. En tout temps, ils s'étaient fait gloire de demander une puissante marine militaire; maintenant que Clay et Calhoun parlaient de remettre la marine américaine en état, ils s'alarmaient de ces projets. Ils avaient fièrement demandé que la marine marchande pût s'armer et se défendre elle-même sur les mers; mais ils s'étaient singulièrement refroidis depuis que leurs adversaires avaient repris cette proposition. Il faut rendre à Quincy cette justice qu'en cette circonstance il resta fidèle aux idées qu'il avait maintes fois défendues au congrès contre les démocrates. Il encourut la disgrâce de quelques-uns de ses amis en votant pour l'augmentation de la marine fédérale et pour les lois qui permirent au président de lever des volontaires et de mettre en état tous les navires qui valaient la peine d'être réparés. Il écrivait alors que les fédéralistes, en abandonnant les vues de Washington, qui avait toujours voulu que son pays eût une protection suffisante, perdaient « leur caractère national. » Le 25 janvier 1812, Quincy, agissant cette fois de concert avec Calhoun, démontra au congrès la nécessité d'augmenter la marine de guerre et de se préparer à une lutte qui pouvait devenir nécessaire. Ce discours, animé d'un souffle large et patriotique, entraîna le congrès tout entier, et marqua pour Quincy le seul jour de vraie popularité qu'il eut jamais à Washington. Sa correspondance le montre à ce moment retenu par un sentiment d'honneur dans le parti des fédéralistes, mais dégoûté de leurs fautes, de leurs inconséquences et de leurs faiblesses. Quelques-uns de ses anciens amis se défiaient de lui. Il n'était plus assez Anglais à leur gré. Il avait toujours eu pour l'Angleterre une sympathie réelle; mais, disait-il, « les Anglais nous regardent comme une nation étrangère, nous devons les regarder de même. »

La guerre approchait. Clay était l'âme du parti belliqueux. Hardi, présomptueux, ambitieux, il avait encore l'éloquence rude et sans art des cours de comté du Kentucky, et n'avait pas encore cette pureté de langage et ces formes étudiées qu'il acquit plus tard au contact et dans la familiarité d'hommes cultivés. Son autorité n'en était pas moins dès lors bien établie, et personne n'eut une plus grande part aux luttes qui décidèrent la guerre en 1812 entre les États-Unis et l'Angleterre. Madison y résistait encore; il avait, à force d'obsessions, obtenu de ses ministres qu'on essaierait d'un nouvel *embargo*, limité à soixante jours, avant d'en venir aux der-

nières extrémités. Quincy, secrètement averti par Calhoun, dépêche immédiatement un envoyé à Boston pour y porter l'importante nouvelle. Les négocians de cette ville furent, grâce à son zèle, avertis avant ceux de Baltimore; ils se dépêchèrent de remplir leurs navires et de leur faire prendre la mer avant le terme fatal où les ports allaient être refermés. Malgré le service que Quincy rendit au commerce de Boston, les fédéralistes du Massachusetts, partisans de la paix à tout prix, blâmèrent vivement l'attitude que Quincy avait prise au congrès. Ils s'emportèrent contre leur député en reproches qui blessèrent profondément sa susceptibilité hautaine; ils l'accusèrent de sacrifier son parti et de pactiser secrètement avec l'administration. Quincy fut trop sensible à ces attaques, et c'est à ce moment qu'il prit la résolution de quitter le congrès et de renoncer aux affaires publiques. Cette abdication préméditée montre bien qu'il y avait chez lui un fonds de faiblesse sous des dehors si fermes et si vigoureux, car la position intermédiaire qu'il avait prise entre les démocrates et ses propres amis lui assurait une importance qui eût grandi, s'il avait eu plus de constance. Ennemi de la guerre, mais prêt à la faire pour l'honneur et l'indépendance des États-Unis, sans haine contre l'Angleterre, mais décidé à résister à d'injustes prétentions, il représentait à ce moment les véritables intérêts de son pays.

Quincy raconte comment la longue résistance de Madison fut enfin vaincue. Le président appartenait cœur et âme à la politique de Jefferson, et s'accrochait comme un naufragé à son système. Il croyait que la guerre lui ôterait toute chance de réélection; mais un comité de la chambre vint le trouver, et Henry Clay, parlant au nom de ses amis, lui déclara que, s'il se décidait à déclarer la guerre, le parti démocratique le choisirait pour son candidat à la prochaine élection présidentielle; s'il résistait aux vœux du parti, on serait obligé d'en chercher un autre. L'ambition de Madison triompha de ses principes. Il demanda cependant que l'initiative d'une déclaration belliqueuse partît du congrès; mais quelques jeunes députés à peine connus lui déclarèrent presque brutalement qu'il eût lui-même, et sous sa seule responsabilité, à conseiller la guerre au pays. Madison céda, et le marché fut conclu. Fidèle à la promesse qu'on lui avait arrachée, Madison envoya le 1er juin 1812 au congrès un message confidentiel où il recommandait une déclaration de guerre. Les deux chambres se hâtèrent de voter un bill qui autorisait le président à commencer les hostilités. Quincy fut chargé par l'opposition de rédiger une *adresse* où le parti fédéraliste exposait ses vues et ses sentimens en ces graves conjonctures. La confiance qu'on lui témoignait encore ne changea point la résolution qu'il avait prise de renoncer aux luttes poli-

tiques. Il s'était convaincu par un séjour prolongé à Washington que les états du sud, les états à esclaves, étaient omnipotens dans l'Union, que par leur alliance avec le parti démocratique du nord les députés du sud s'étaient assuré une influence non pas temporaire, mais permanente. Obligé de défendre les intérêts des états de la Nouvelle-Angleterre, il avait mieux que personne aperçu l'antagonisme qui se préparait entre la société du nord, commerçante, industrielle, et l'oligarchie du sud, qui ne songeait qu'à ses vastes plantations. Il recula devant des luttes et un labeur qu'il croyait stériles. Une opposition perpétuelle et sans espérances n'était point de son goût. Il avait perdu confiance dans son propre parti : plus les fédéralistes sentaient diminuer leurs chances de reprendre le pouvoir, plus leur discipline se relâchait. Des ambitions communes étouffent les germes de discorde au sein des partis; mais, quand toute espérance est perdue, ils se développent comme ces plantes qui trouvent un chemin à travers des pierres disjointes.

Quincy resta pourtant encore à Washington pendant la session de 1812 à 1813. Son parti était pris, il n'avait plus rien à ménager. Ses discours à cette époque respirent cette froide résolution qu'on puise dans le renoncement et une amertume où se concentraient toutes les colères qu'il avait accumulées pendant huit ans contre les insolens maîtres de Washington. Celui de ces discours qui eut le plus de retentissement avait trait à l'invasion alors projetée du Canada. Quincy affirma qu'en encourageant ces projets l'administration avait surtout en vue de créer une charge de lieutenant-général pour Monroe. Il dénonça l'invasion comme une folie cruelle et inutile, car elle n'obligerait point à la paix une nation aussi fière que l'Angleterre. Le parti démocratique ne cherchait, selon lui, dans des complications nouvelles qu'un moyen de perpétuer son ascendant. Il fit une revue de toute la politique de ses ennemis, et montra l'Union entière asservie aux ambitions et aux projets de l'oligarchie du sud. L'autorité politique était déjà concentrée dans les mains des Virginiens; il ne leur manquait plus que l'autorité militaire, de grands commandemens à distribuer, des armées à diriger. Des attaques aussi directes, aussi personnelles, poussèrent au comble la fureur des démocrates. Aussi ne lâcha-t-on pas contre lui la horde des orateurs de second ordre. Henri Clay lui-même, le président de la chambre, descendit dans la lice. Sa philippique dura trois jours entiers. Il voulait, dit-on, forcer Quincy à un duel. Il y a dans sa longue diatribe une éloquence presque sauvage. Il rappela la proposition que Quincy avait faite autrefois pour mettre Jefferson en jugement, proposition qui n'avait obtenu qu'une voix. Ce vote solitaire devait assurer à Quincy, à côté de l'immortalité glorieuse de Jefferson, une immortalité d'infamie,

l'immortalité de Ravaillac et de Caïn. Il alla enfin jusqu'à dire : « Le député du Massachusetts souille la place qu'il occupe ici. » Quel langage! et celui qui le tient n'est pas un obscur représentant du parti démocratique, c'est un personnage considérable, le président même de l'assemblée. Quincy riposta en peu de mots empreints d'une froide dignité. « Je ne répondrai point à l'honorable président, qui, semble-t-il, n'a quitté sa place que pour faire ce qu'aucun autre membre de cette assemblée n'était désireux d'entreprendre ou capable d'exécuter. Je rougirais et pour moi-même et pour les honnêtes gens, les seuls dont j'ambitionne les applaudissemens, si je croyais une réponse nécessaire. Homme public, je n'ai jamais recherché, je ne désire aucune autre influence que celle qui s'attache à des principes bien définis, appuyés de faits bien connus ou bien démontrés. Celui qui réfute ces principes ou qui infirme ces faits a mon estime. Celui qui représente faussement les uns ou les autres a ma pitié ou mon mépris, suivant le degré d'imbécillité ou de corruption qui entre dans les motifs de cette fausse représentation... Pour les remarques personnelles qui peuvent tomber de la bouche de l'honorable président ou de toute autre bouche, je laisse à chacun toute liberté. Telle était ma réputation avant que Billingsgate (1) n'ouvrît ses écluses, telle elle restera quand l'odieux flot aura passé. »

Le soir du même jour, Quincy écrit à sa femme : « Pour ma sûreté personnelle, c'est la dernière chose dont je me préoccupe. Bleeker est venu me surprendre dans mon lit il y a une quinzaine pour me rapporter qu'il avait entendu dire à Georgetown que quelques amis du *palais* (il désigne ainsi les familiers de la Maison-Blanche) avaient l'intention de m'attaquer. Je me suis moqué de lui. » Quelque temps après, un démocrate obscur, nommé Grundy, député du Tennessee, accabla aussi Quincy d'invectives dans une discussion; mais la colère de Grundy n'était pas de même nature que celle de Clay, comme on en jugera par cet extrait d'une lettre de Quincy qui montre bien à quelle extrémité sont parfois réduits les *politicians* américains : « Pour Grundy, c'est un vrai jockey politique, et aussi bon enfant que malin. Il me dit hier : « Quincy, il me semblait que j'avais dit assez de mal de vous, mais il paraît que cela ne suffira pas. — Pourquoi? de quoi s'agit-il? Je n'ai plus envie de parler. — N'importe, il faut que je vous donne une nouvelle correction. — Pourquoi? — Je vais vous dire : il y a un diable d'individu qui se présente contre moi dans mon district, un vrai jacobin, bien pire que moi. Eh bien! sauf Tom Pickering,

(1) Billingsgate est le marché aux poissons de Londres : le mot s'emploie pour exprimer un langage bas et grossier.

il n'y a pas un homme aux États-Unis aussi parfaitement détesté dans mon district que vous ne l'êtes. Il faut donc m'excuser. Par Dieu! il faut que je vous injurie ou je ne serai jamais réélu; mais je veux agir avec douceur. Je ne veux pas faire comme cet imbécile de Clay et frapper assez fort pour me faire du mal à moi-même. » M. Quincy n'avait que quarante et un ans quand il se retira, en 1813, de la vie publique, après huit années laborieuses, remplies d'émotions, de luttes et de travaux. Son parti avait toujours la majorité à Boston; sa retraite fut donc toute volontaire. Il choisit, il ne subit point la place de ces conseillers des nations qui ne siégent pas dans les conseils, mais qui font de distance en distance entendre dans la solitude une voix grave et désintéressée, voix de revenant ou de prophète.

Revenu dans le Massachusetts, Quincy ne cessa pas de se préoccuper des affaires publiques : peu de temps après son retour de Washington, il dénonçait avec vigueur les périls que l'esclavage faisait courir à l'Union et les priviléges que le sud s'était assurés par la représentation des noirs au congrès. Il montra les nouveaux états gouvernant les anciens, l'influence des émigrans l'emportant sur celle des natifs. Il avertissait le Massachusetts que ses souffrances et ses malheurs avaient une cause plus profonde que l'*embargo* et la guerre, que le retour de la paix n'y mettrait point fin. Jamais sa prospérité ne serait assurée tant qu'on permettrait au sud de découper sans cesse de nouveaux états sur la carte de l'Amérique et de régner en maître à Washington. Quincy, décidé à ne pas retourner au congrès, se fit nommer sénateur à Boston, et, après avoir exercé quelque temps cette fonction, il ne dédaigna pas de descendre de la chambre haute de son état dans la chambre des représentans. Son action politique y resta enfermée dans la discussion des affaires locales; mais dans une fédération, et l'on peut même dire dans tout pays libre, le patriotisme des hommes d'état ne cherche pas toujours la pleine lumière du centre politique, et reste sans effort dans la pénombre de la vie provinciale ou municipale. On peut regretter toutefois que Quincy ait été si modeste; il eût rendu sans doute de plus grands services à Washington qu'à Boston. Son entêtement et sa hauteur naturelle se fussent pliés à la longue dans les luttes de la grande politique, et il eût gagné dans les combats quotidiens avec des adversaires dignes de lui cette tolérance, cette largeur, qui sont nécessaires à l'homme d'état. A Boston, il s'enfonça de plus en plus dans le mépris de ses adversaires, dans un mécontentement sans indulgence parce qu'il était sans espérance. Bientôt la politique locale même lui devint à charge, et il se retira enfin tout à fait des affaires politiques pour accepter en 1829 la présidence de l'université de Cambridge. Il convenait

admirablement à cette fonction, et s'appliqua au gouvernement de quelques centaines d'étudians avec autant de sérieux et de conscience qu'il eût fait au gouvernement des États-Unis. Il eut des levers, comme s'il eût été à la Maison-Blanche. Il prononçait des *adresses* qui étaient lues dans toute l'Union et jusqu'en Angleterre, et ne dédaignait pas cependant les plus minces détails de l'administration universitaire. Il écrivait l'*Histoire de Harvard College*, il fondait une école de droit et l'observatoire devenu célèbre par les découvertes des Bond; il ne résigna ses fonctions qu'en 1845, pour les abandonner à M. Everett, qui revenait d'Angleterre, où il avait été ministre des États-Unis.

Tant qu'il resta président de l'université, Quincy ne prit volontairement aucune part active à la politique de son pays, et s'abstint d'exprimer publiquement ses sentimens sur les graves événemens dont il apercevait la portée lointaine, sur l'annexion du Texas, sur la guerre avec le Mexique, sur les compromis de 1850, et particulièrement sur la loi des esclaves fugitifs. Il regardait tous ces excès du parti démocratique comme la conséquence logique de la conduite tenue en 1803 par Jefferson, quand pour la première fois il fut admis qu'un territoire nouveau pouvait être incorporé au domaine des États-Unis par un simple acte du congrès et sans le consentement préalable de la nation directement consultée. Le 2 juin 1854, jour où Boston livra Anthony Burns, un esclave fugitif, on lit dans son journal : « Quitté Boston d'aussi bonne heure que possible pour éviter le douloureux spectacle d'une créature humaine rendue à l'esclavage par la loi. Le sentiment public est si hostile à la mesure qu'une quantité de troupes et du canon chargé ont été jugés nécessaires pour la mettre à exécution. » Rentré dans la vie privée, et n'étant plus retenu par sa dignité académique, il ne perdit plus une occasion de protester contre les exigences croissantes du sud. Le jour où il apprend que M. Sumner a été attaqué lâchement par M. Brooks en plein sénat, il écrit : « Il est temps de crier sur les toits ce que tout homme digne de ce nom dit chez lui et éprouve dans son cœur. Par la corruption, par l'intrigue et l'artifice, en jouant avec les partis des états libres et en les opposant les uns aux autres, en flattant les vains, en achetant les lâches, les maîtres d'esclaves ont, dans l'espace de cinquante ans, usurpé tous les pouvoirs constitutionnels de l'Union; ils se sont emparés du fauteuil présidentiel, des chambres du congrès, des cours de justice nationales, de l'armée; ils n'ont laissé d'autre espoir à l'esprit de liberté que la liberté de la parole dans la législature et l'urne du scrutin. Et voilà que celle-ci est brisée dans le Kansas par les bandes des maîtres d'esclaves, et qu'une députation de maîtres

d'esclaves essaie de tuer la première dans le sénat!... Mon cœur est trop plein. »

Depuis longtemps déjà, Quincy voyait approcher la crise redoutable qui devait précipiter les États-Unis dans la guerre civile. Il était si fatigué de la domination du sud, qu'il attendait le terrible événement avec une mâle résignation. — « Le sang coulera, » écrivait-il dans ses lettres familières. Après la nomination de Lincoln, à laquelle il applaudit sans réserve, et l'attaque du fort Sumter, il annonça que la guerre ne pourrait se terminer que par l'abolition de l'esclavage. Il vécut assez longtemps pour entrevoir la victoire de l'Union; il écrivait peu de temps avant sa mort à Lincoln : « Tout compromis est impossible. La paix sur toute autre base que l'émancipation serait la création de deux nations haineuses, toutes deux militaires, toutes deux nécessairement hostiles. Pouvons-nous laisser à la postérité un plus cruel héritage? » Il mourut le 30 juin 1864, âgé de quatre-vingt-douze ans, sans avoir rien perdu de ses facultés mentales, entouré de ses filles, aussi tranquillement qu'un enfant qui s'endort. Survivant d'un parti qui pendant une glorieuse période avait balancé la fortune des démocrates, mais qui depuis longtemps avait abdiqué, ce beau vieillard, hospitalier, patron des écrivains et des artistes, familier avec les littératures anciennes, attaché aux vieilles coutumes, représentait, au milieu d'une société agitée et traversée par des courans politiques aussi rapides que changeans, cette force conservatrice qui en Angleterre s'est incarnée dans quelques illustres *tories*. Ajoutez-y pourtant une certaine ardeur qui venait des souvenirs des temps révolutionnaires, de la lutte contre l'Angleterre en même temps que de la longue et sainte résistance à l'esclavage et aux maîtres d'esclaves. Sa vie offre plus d'un enseignement; elle montre que dans les démocraties modernes la vie publique est si intense qu'il n'est guère possible à un homme d'état, si sa carrière s'étend sur plusieurs générations, de rester obstinément attaché aux mêmes formules, du moins s'il veut conserver toute son autorité. Les besoins changeant sans cesse, il a lui-même besoin de changer. Quincy ne reconnaissait sans doute pas les fédéralistes dans les partis nouveaux qui montaient sur le théâtre politique, dans les *free-soilers*, dans les républicains; il ne triompha point avec ces derniers, et pourtant les républicains étaient les successeurs indirects de Washington et d'Adams. Il faut rester fidèle à un parti, mais les partis eux-mêmes doivent subir la nécessité du temps et des circonstances, se laisser sans cesse pénétrer par la séve des instincts et des volontés populaires; le parti de la liberté n'est jamais un vieux parti.

AUGUSTE LAUGEL.

LES

PREMIERS OBSERVATEURS

AU MICROSCOPE

LES TRAVAUX DE LEEUWENHOEK.

I.

Au XVIIe siècle, les naturalistes se trouvèrent mis en possession d'un merveilleux instrument, le microscope. Grâce au microscope se succédèrent les découvertes les plus saisissantes comme les plus inattendues, se révélèrent en foule des phénomènes qu'auparavant on avait dû croire à jamais impénétrables. Cette période si glorieuse pour l'esprit humain, il est à peine besoin de le dire, avait été admirablement préparée par les études des savans d'une époque antérieure : avec leurs yeux seuls, les observateurs avaient déjà fait une multitude de découvertes. La pensée de recourir pour l'observation à l'emploi de verres grossissans ne pouvait en vérité se produire avant qu'une somme considérable de connaissances fût acquise. Aussi ne saurait-on bien comprendre les circonstances qui à un moment poussèrent divers hommes d'étude à rechercher un moyen d'investigation inconnu de leurs prédécesseurs, si l'on ne prenait d'abord une idée générale du mouvement scientifique qui avait créé une situation particulièrement favorable à des entreprises de ce genre.

Dans le cours du XVIe siècle étaient apparus les ardens investiga-

teurs, résolus à ne plus chercher leur instruction dans les écrits des anciens et à la puiser dans l'observation de la nature. Connaître exactement l'organisation de l'homme devint la préoccupation dominante de ceux qui s'engagèrent les premiers dans la voie des recherches. Cette aspiration avait pris naissance en Italie, et elle n'avait pas tardé à conduire à des résultats tout à fait dignes d'attention. De jeunes médecins de différentes parties de l'Europe, séduits par l'esprit nouveau, accoururent en Italie, et l'un d'eux, à qui une illustration exceptionnelle était réservée, demeura dans ce pays privilégié. André Vesale, né à Bruxelles le 31 décembre 1514, était nommé professeur à Padoue en 1540. Le nom du jeune anatomiste acquit rapidement une célébrité européenne. On était encore au temps où la foi dans les écrits des anciens était extrême. Ces écrits, demeurés pendant des siècles la source unique du savoir des hommes, s'offraient à tous les esprits avec un prestige incomparable. L'éloignement grandissait outre mesure les auteurs de l'antiquité, et, comme si on les avait divinisés, on leur accordait une supériorité qu'il n'était plus permis d'espérer pour personne. Lorsque de pareils sentimens régnaient d'une manière générale, peut-on s'imaginer l'impression produite dans toutes les écoles par Vesale, venant déclarer résolûment que les descriptions anatomiques de Galien s'appliquent non point à l'homme, mais à des animaux? A l'âge de vingt-huit ans, Vesale avait achevé le grand ouvrage qui par une opinion unanime lui a fait assigner le premier rang parmi les fondateurs de l'anatomie. Qui n'a entendu parler des planches de cet ouvrage, d'une exécution si belle qu'elles ont été attribuées au Titien?

A Vesale, devenu premier médecin du roi d'Espagne, succéda Fallope, qui avait déjà professé à Ferrare et à Pise, et dans cette grande université de Padoue, protégée de la façon la plus intelligente par le gouvernement de Venise, parurent ensuite Colombo, Fabrizio d'Acquapendente, Casserio. Ces noms ont été rendus impérissables par des découvertes et par d'importantes observations sur l'organisme de l'homme ou des animaux. Gabriele Fallope, issu d'une noble famille de Modène, était né en 1523. Pendant vingt années, il étudia divers organes avec un soin jusqu'alors inconnu, et en 1561 il publia les résultats de recherches qui ont fait retentir son nom dans toutes les écoles de l'Europe. Eustachi, de San-Severino, professa à Rome. Jaloux de la renommée de Vesale, il se donna la triste mission de verser les plus amères critiques sur les œuvres de ce grand homme en se faisant le défenseur de Galien. Eustachi fut cependant un habile investigateur, et il occupe une place éminente parmi les anatomistes du XVIe siècle. Realdo Co-

lombo, de Crémone, est célèbre par des expériences sur la respiration et par une description de la circulation pulmonaire. Cette description, occupant une petite page d'un tout petit volume, est d'une précision si parfaite qu'après l'avoir lue on s'étonne que dès cette époque la circulation générale du sang n'ait pas été soupçonnée.

Fabrizio, de la ville d'Acquapendente, située à une centaine de kilomètres de Rome, avait été l'élève de Fallope. Nommé professeur à Padoue en 1665, il occupera sa chaire pour la plus grande gloire de l'université de cette ville pendant plus de quarante années. L'organisation des animaux supérieurs avait déjà été étudiée, mais dans cette étude une seule pensée avait, depuis Galien, occupé l'esprit des anatomistes, apprendre à connaître l'homme en suppléant aux difficultés de l'observation sur l'homme lui-même par la dissection des animaux. Sous l'empire d'une idée qu'on pourrait appeler un trait de génie, Fabrizio le premier examine les mêmes organes chez l'homme et chez divers animaux. Déterminant les rapports, constatant les différences, il tire de ses observations les plus heureuses conséquences relativement aux fonctions des organes. Entrant dans la voie des comparaisons, la véritable source de lumière pour les investigateurs, il contribue d'une manière éclatante aux progrès des sciences naturelles. Fabrizio d'Acquapendente a traité des organes des sens, de l'appareil de la digestion, du développement de l'embryon dans l'œuf. On le cite continuellement encore pour une observation capitale dont il ne sut pas comprendre la portée. Il était arrivé à plusieurs anatomistes de reconnaître à l'intérieur des veines la présence de nombreux replis membraneux, ce que l'on nomme les valvules. C'étaient des remarques très superficielles, et Fabrizio n'en avait pas connaissance. Entraîné par le seul intérêt du sujet, il entreprit une étude générale des valvules de la plupart des veines, et il s'assura que toutes les valvules sont disposées de façon à empêcher le sang de tomber vers les extrémités. Il semble que la constatation d'un fait si remarquable aurait dû ouvrir les yeux de l'observateur et lui faire songer à l'un des plus grands phénomènes de la vie, le cours du sang. Le moment de la découverte était proche, mais il n'était pas arrivé.

Dans le temps où les anatomistes s'adonnaient avec ardeur à l'investigation, des naturalistes commencèrent à étudier les animaux dans leurs caractères et dans leurs habitudes. Parmi ces nouveaux scrutateurs de la nature, qui furent véritablement les premiers zoologistes, il y a encore un Italien, mais, circonstance flatteuse pour notre orgueil national, il y a deux Français. L'Italien est Salviani, né en 1514, à Città di Castello dans l'Ombrie, les deux

Français sont Pierre Belon, qui naquit à la Souletière, près du Mans, en 1517, et Guillaume Rondelet, né à Montpellier en 1507, mort dans cette même ville en 1566. Salviani vécut à Rome, où il remplit les fonctions de médecin des papes Jules III, Marcel II et Paul IV. Belon, favorisé de la protection de l'évêque du Mans, René du Bellay, du chancelier de France, Guillaume Duprat, et enfin du cardinal de Tournon, visita une grande partie de l'Europe, de l'Asie-Mineure et de l'Égypte. Au retour de ses nombreux voyages, par une faveur de Charles IX, il fut logé dans le petit château de Madrid au bois de Boulogne, et il périt assassiné dans le bois en 1564. Rondelet, après avoir voyagé en France, en Italie, dans les Pays-Bas avec le cardinal de Tournon, dont il était le médecin, devint professeur d'anatomie à Montpellier, et il trouva dans cette ville un protecteur et même un collaborateur dans l'évêque Guillaume Pellicier. Belon s'occupa des oiseaux, et il mit au jour les *Observations de plusieurs singularités et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie et autres pays étranges;* mais Salviani, Belon, Rondelet, dirigèrent principalement leurs recherches sur les animaux aquatiques, c'est-à-dire les poissons. Les ouvrages de nos trois zoologistes parurent presque en même temps, de 1553 à 1555.

Ces naturalistes, pleins d'érudition, un peu imbus encore des vieilles idées, tout en comprenant l'importance de l'investigation, croyaient augmenter l'intérêt de leurs écrits en y ajoutant de nombreux passages empruntés aux auteurs de l'antiquité. Ils se trompaient, mais comme ils avaient observé par eux-mêmes et comme ils avaient donné des figures reconnaissables des espèces, leurs travaux marquent dans l'histoire de la science un véritable début, plus qu'une renaissance. L'esprit qui avait fait naître les investigateurs indiquait la voie à suivre pour l'étude de la création animée. On profita peu d'abord de l'indication. Il y eut des compilateurs, comme Gessner et Aldrovandi. Conrad Gessner, né à Zurich le 26 mars 1515, professeur dans cette ville de 1555 à 1565, était un homme d'une érudition tellement vaste qu'il semblait posséder toutes les connaissances humaines. On lui doit une histoire des animaux dans laquelle se trouvent enregistrés tous les faits consignés par les anciens à côté des faits dus à ses propres observations, et une histoire des plantes conçue sur un plan analogue. Les écrits de Gessner, accompagnés de nombreuses figures de plantes et d'animaux, ont beaucoup contribué à répandre une infinité de notions d'histoire naturelle. Ulisso Aldrovandi était né en 1517 d'une famille patricienne de Bologne. Jouissant d'une certaine fortune, il dépensa cette fortune à faire peindre tous les animaux qu'il avait

pu se procurer, et alla mourir à l'hôpital à l'âge de soixante-dix-huit ans. Cette dernière circonstance a été contestée. En mourant, Aldrovandi légua ses manuscrits au gouvernement de son pays: le sénat de Bologne ayant dépensé des sommes considérables pour les publier, cette munificence, aux yeux de Cuvier, tendrait à prouver que le savant n'a pas dû être laissé dans la misère. Est-ce bien une raison? Un homme distingué ne trouvant que l'indifférence pendant sa vie et devenant après sa mort l'objet d'une juste considération, ce n'est point assurément là un fait sans exemple. Les œuvres d'Aldrovandi se composent de treize volumes; il y en aurait eu vingt, si tous les manuscrits avaient été imprimés. C'est, avec un texte médiocre, une grande collection de planches qui ont été fort utiles jusqu'au moment où la zoologie descriptive prit le caractère de précision propre à la science moderne.

Au XVIe siècle, la botanique aussi eut un maître. Andrea Cesalpino, né à Arezzo en 1519, professeur à Pise et ensuite médecin du pape Clément VIII, fut le premier inventeur d'un système de classification pour les plantes et le premier investigateur sérieusement attaché à l'étude de la structure des végétaux. Cesalpino n'a pas été seulement un profond botaniste; familiarisé avec les études d'anatomie, il vit, comme Servet et Colombo, que le sang sortant du ventricule droit du cœur va aux poumons, puis revient des poumons dans le ventricule gauche du cœur, et le premier il employa l'expression de *circulation pulmonaire*. Le premier encore, il insista sur ce fait capital, que, lorsqu'une veine est liée, le gonflement a toujours lieu au-dessous de la ligature et jamais au-dessus. Suivant quelque apparence, Cesalpino avait soupçonné la circulation générale du sang.

Au XVIIe siècle, l'amour de l'étude des phénomènes de la vie se prononce avec une nouvelle énergie. Plus que jamais, l'observation et l'expérience sont proclamées les seuls instrumens du progrès, et, par l'expérience et l'observation, des résultats saisissans viennent répandre une merveilleuse clarté sur une foule de questions. La décadence était venue pour l'école de Padoue. Venise, engagée dans la guerre contre les Turcs, avait cessé de prodiguer ses encouragemens à la science. Heureusement il y avait alors en d'autres parties de l'Europe des hommes habiles. Un médecin anglais à qui l'avenir réservait une haute illustration donna la preuve de la plus admirable pénétration d'esprit et du jugement le plus solide. William Harvey, né à Folkstone le 2 avril 1578, avait étudié la médecine à l'université de Cambridge. L'étudiant, avide de savoir, comprit que pour son instruction il importait d'aller visiter les écoles de la France et de l'Allemagne, et surtout de séjourner en Italie.

Pendant cinq ans, il suit les cours de l'université de Padoue; il est l'élève de Fabrizio d'Acquapendente, et on peut croire qu'un tel maître exerça une singulière influence sur l'esprit clairvoyant du jeune homme. Comme le remarque Sprengel, l'auteur célèbre d'une histoire de la médecine, rien n'explique mieux Harvey que son éducation à Padoue. Frappé de l'observation de Fabrizio relativement à la direction des valvules dans les veines et des faits déjà connus concernant la circulation pulmonaire, Harvey conçut l'idée de la circulation générale du sang. Tout était préparé pour la découverte, a-t-on répété plus d'une fois. Rien de plus vrai, et cependant, si l'homme de génie n'était venu, la découverte complète pouvait longtemps se faire attendre et ne résulter que d'une multitude d'efforts. La connaissance de la petite circulation ou circulation pulmonaire était acquise par les recherches de Michel Servet, de Colombo et de Cesalpino. Harvey démontre d'un seul coup par d'ingénieuses expériences la grande circulation ou circulation générale. Il examine le cœur, et il reconnaît comment le sang y pénètre, comment il est chassé dans les artères pour être porté à toutes les parties du corps. En ouvrant une artère, il voit de quelle façon le sang s'échappe par jets inégaux qui répondent aux battemens du cœur. Considérant les veines, il s'assure par la disposition des valvules et par le gonflement qui se produit invariablement au-dessous des ligatures que la seule marche possible pour le sang est dans la direction des valvules, la marche qui conduit des extrémités vers le cœur. Un point manque, un seul, pour que la démonstration soit entière : le passage du sang des artères dans les veines n'avait pas été vu. Il était réservé aux premiers observateurs au microscope d'achever la démonstration. Dans des leçons publiques, Harvey enseigna la circulation du sang dès l'année 1619; l'ouvrage qui fait connaître l'ensemble de ses expériences ne parut pour la première fois qu'en 1628. La découverte de l'illustre physiologiste de l'Angleterre eut le plus grand retentissement; mais ce ne fut pas tout d'abord l'admiration qui éclata. Les opinions accréditées à l'égard du rôle des vaisseaux sanguins étant renversées; l'incrédulité, les colères, les railleries, les dédains, n'épargnèrent point d'abord le savant qui devait un jour occuper une si grande place dans l'estime des hommes. L'opposition violente de Riolan, les sarcasmes de Gui-Patin, sont bien connus. Saint-Simon ne rapporte-t-il pas comme une singularité digne d'une mention que Petit, « le médecin de monseigneur, homme d'esprit, de savoir et de probité, mourut en 1702 sans avoir jamais voulu admettre la circulation du sang? »

Les anciens considéraient tous les animaux inférieurs comme pri-

vés de sang; Harvey, ne se laissant point tromper par l'apparence, reconnut un fluide nourricier et une véritable circulation chez des mollusques et des crustacés. C'est là un des traits qui prouvent le mieux la profondeur d'esprit de l'habile expérimentateur : il ne se contente pas d'étudier le phénomène sur des chiens ou d'autres mammifères, il s'assure que le même phénomène existe chez les animaux les plus différens. Harvey a rendu encore à la science d'autres services considérables, car on lui doit d'intéressantes recherches sur la génération des animaux et cette assertion, merveilleuse pour son époque, que tout ce qui vit provient d'un œuf.

Depuis trois ans, Harvey démontrait publiquement la circulation du sang. Il n'avait encore rien écrit, mais le bruit de sa découverte commençait à se répandre. Déjà on se figurait volontiers que presque tout était connu dans l'organisme de l'homme et des animaux supérieurs. On était surtout bien persuadé qu'il n'y avait que deux sortes de vaisseaux, les artères et les veines, à l'exclusion des nerfs, que les anciens regardaient aussi comme des vaisseaux. Tout à coup l'existence d'une troisième sorte de vaisseaux est annoncée; on était en 1622. La sensation fut grande dans le monde savant. Aujourd'hui les plus belles découvertes sont reçues avec assez d'indifférence, si elles ne semblent pas devoir conduire aussitôt à une application industrielle; mais on était au XVIIe siècle, et toutes les fois que l'esprit humain avait fait un pas, c'était une cause d'enthousiasme ou de véhémente contradiction de la part des gens éclairés.

Le 23 juillet de l'année 1622, Aselli, de Crémone, professeur à Pavie, voulant satisfaire à la demande de quelques amis qui désiraient voir certains nerfs, sacrifie un chien de belle mine et lesté d'un bon repas. La démonstration achevée, le professeur porte son attention sur les viscères de l'abdomen, et, plein de surprise, il voit sur tout le mésentère et sur les intestins de nombreux *cordons* du blanc le plus pur. « Frappé de la nouveauté du fait, dit Aselli, je gardai un moment le silence en songeant aux opinions diverses des anatomistes sur le rôle des veines mésaraïques; puis, prenant un scalpel aigu, je piquai l'un des plus gros *cordons*. A peine l'avais-je touché que je vis jaillir une liqueur blanche semblable à du lait. A cette vue, ne pouvant contenir ma joie, je m'écriai comme Archimède : J'ai trouvé! » A la distance de près de deux siècles et demi, une émotion gagne le cœur au récit de l'anatomiste de Crémone. On éprouve un vif plaisir devant l'expression touchante du bonheur de l'intelligent observateur, ravi d'avoir vu le premier ce que personne n'a vu encore, et heureux surtout d'avoir conquis une vérité destinée à porter la lumière sur un des plus importans phéno-

mènes de la vie. Aselli veut poursuivre sa recherche, mais cette fois il ne peut apercevoir aucun vaisseau blanc. Un éclair traverse son esprit; il songe que le premier chien avait mangé avant d'être l'objet de son examen; alors, faisant choix d'un autre animal, il lui donne un copieux repas et le sacrifie peu de temps après. Le spectacle dont il avait été si émerveillé se représente à ses yeux. Aselli avait découvert les vaisseaux lactés, c'est-à-dire les *chylifères*, dont le rôle avait été attribué aux veines. Il s'agissait de savoir où les vaisseaux lactés conduisent le chyle; sur ce point, Aselli se méprit entièrement : il crut que le chyle était porté au foie, une erreur des anciens.

Un étudiant en médecine de la faculté de Montpellier, Jean Pecquet, né à Dieppe vers 1620, eut le mérite de faire disparaître l'erreur et d'apporter une vérité nouvelle. Pecquet aperçut le réservoir du chyle et le canal qui, traversant la poitrine, conduit le chyle à la veine sous-clavière pour le verser dans le sang. C'était en 1648. Deux ans plus tard, un jeune Suédois, Olaüs Rudbeck, observe les vaisseaux lymphatiques qui rampent sur le foie, et constate qu'ils se rendent dans le réservoir du chyle. Peu de temps après, un anatomiste danois, Thomas Bartholin, voit également les vaisseaux lymphatiques, et comme il les étudie avec un soin extrême, une persévérance inouie, il les trouve dans toutes les parties du corps. Ainsi fut complétée la connaissance du système vasculaire de l'homme et des animaux supérieurs.

La passion des découvertes enflammait chaque jour un plus grand nombre de penseurs. Ne devait-il pas y avoir dans des relations suivies, dans un perpétuel échange d'idées entre les investigateurs, plaisir et profit pour tous et avantage manifeste pour le progrès scientifique? Il suffisait d'y songer pour en être persuadé et pour attendre les plus heureux résultats de communications fréquentes, de causeries sur les sujets en discussion, d'efforts généraux pour donner publicité aux œuvres dignes d'intérêt. Alors se formèrent des réunions de savans et bientôt se constituèrent des académies. L'apparition des académies ou des grandes sociétés savantes au XVIIe siècle a ouvert une ère des plus brillantes en donnant une prodigieuse impulsion aux travaux. On se préoccupait de créer des facilités pour l'investigation, d'établir des correspondances avec les savans isolés, de répandre leurs écrits. L'inanité de la philosophie scolastique était désormais reconnue d'une manière générale, et les hommes de recherche, se considérant comme des philosophes, étaient surexcités par le sentiment que la source de la vraie philosophie ne peut résider ailleurs que dans la connaissance de la nature et particulièrement des phénomènes de la vie.

C'est à l'Italie encore que revient l'honneur d'avoir possédé la première académie scientifique. En 1603 fut fondée à Rome l'académie des Lyncées. Le lynx était un emblème significatif. Ne dit-on pas dans le langage vulgaire avoir des yeux de lynx, tant il a été répété d'après une croyance fort ancienne que le lynx est l'animal doué de la vue la plus perçante? La tendance de l'association naissante était donc clairement exprimée : il s'agissait de voir et surtout de bien voir, sans se préoccuper des opinions d'autrefois. L'académie des Lyncées comptait parmi ses membres Galilée, Stelluti, l'anatomiste Severino, Fabio Colonna, célèbre par ses études sur les plantes et sur les animaux marins, et d'autres savans d'une véritable distinction. Un jeune homme appartenant à une très illustre famille, le prince Cesi, s'était dévoué au succès de l'association. Son palais était le lieu des réunions; par ses soins et à ses frais furent créés un cabinet d'histoire naturelle, un jardin botanique, une bibliothèque, une collection de manuscrits. Ce n'était point assez pour ce protecteur aussi ardent qu'éclairé; il entretenait des dessinateurs pour les besoins des naturalistes. Très occupé lui-même des perfectionnemens du télescope et du microscope, il faisait construire de ces instrumens pour les offrir aux savans qu'il jugeait capables d'en faire un emploi utile. L'académie des Lyncées n'avait pas de publication collective, mais elle favorisait les publications particulières de ses membres. Privée de la munificence de son riche protecteur, qui mourut en 1630, cette compagnie ne tarda pas à languir. Le commandeur Cassiano del Pozzo lui donna asile dans son palais, et le cardinal Barberini, neveu du pape Urbain VIII, lui prêta encore quelque appui. Néanmoins elle disparut en 1651.

C'est aussi vers le milieu du XVIIe siècle que se forma en Angleterre une compagnie savante qui a su se faire une grande place dans la civilisation moderne. En général les sciences, comme les lettres et comme les beaux-arts, ont leurs jours d'éclat chez les nations qui jouissent d'une certaine quiétude. La pensée des conquêtes de l'intelligence occupe rarement ceux pour qui un lendemain paisible n'est point assuré. Pourtant il est parfois des époques d'agitation où des esprits d'élite s'abandonnent volontiers aux plus hautes aspirations et rêvent des grandeurs capables de leur faire oublier les maux dont ils sont entourés. Nous en avons ici un remarquable exemple. La Société royale de Londres date des jours les plus troublés de l'Angleterre, de l'année 1645, l'année même de la bataille de Naseby, qui consomma la ruine de la puissance de Charles Ier. Quelques hommes de savoir et d'intelligence, et, suivant les expressions de l'historien de la Société royale, « curieux des choses de la nature et de la nouvelle philosophie expérimen-

tale, » songèrent à se réunir à certain jour de chaque semaine pour s'occuper de la science et s'isoler ainsi des événemens qui désolaient leur patrie. Les premières assemblées eurent lieu à Londres, et l'on y voyait l'illustre Robert Boyle, tout à la fois chimiste, physicien et vrai philosophe, Thomas Willis, l'auteur des premiers essais dans cette branche de la science qu'on appellera dans la suite l'anatomie comparée, George Ent, l'énergique défenseur de la découverte de Harvey, Francis Glisson, dont on cite aujourd'hui encore des études anatomiques et de justes appréciations sur les propriétés de la fibre musculaire. Les désordres populaires ayant obligé à sortir de Londres tous ceux qui de près ou de loin semblaient tenir au parti du roi, les membres de la nouvelle compagnie savante se transportèrent à Oxford. Ils restèrent dispersés pendant le protectorat de Cromwell, et le silence se fit jusqu'au moment de l'élévation de Charles II. Revenus à Londres en 1659, ils reprirent leurs assemblées comme autrefois dans le collége Gresham. Un nouvel accident ne tarda pas à se produire : on s'empara du local ordinaire des séances pour en faire une caserne. Définitivement constituée par lettres patentes en 1660, la Société royale prit rapidement une importance considérable. Elle fut en grande partie redevable de ses premiers succès au zèle de son secrétaire Henri Oldenburg, chargé du soin de ses publications. Les mémoires de la Société royale de Londres, commencés en 1665, ont paru régulièrement et presque sans interruption jusqu'à nos jours. C'est une vaste et précieuse collection qui s'accroîtra sans doute aussi longtemps que les sciences seront cultivées en Europe. L'influence de la Société royale de Londres a été immense dans la seconde moitié du XVIIe siècle, et cette influence s'est exercée sur la marche de toutes les sciences. La Société royale, entretenant des correspondances actives, attirait à elle les travaux des savans étrangers, et leur donnait une publicité dont beaucoup d'entre eux auraient été à jamais privés. Elle a puissamment encouragé les premiers observateurs au microscope. L'intérêt qu'elle a témoigné à Leeuwenhoek en particulier a été certainement la cause d'une grande partie des découvertes du véritable père des études micrographiques.

L'académie des Lyncées n'avait pu disparaître sans laisser des regrets à la plupart des savans italiens. Aussi dès l'année 1651 une nouvelle académie fut fondée à Florence par des élèves de Galilée. Les mêmes idées n'avaient cessé de régner; il s'agissait toujours de se vouer à l'exploration de la nature. La nouvelle compagnie reçut un nom qui en exprimait clairement la tendance, elle s'appela l'*Accademia del cimento*, l'académie de l'expérience. Dans les premiers temps, cette association, à laquelle appartenaient Redi, illus-

tré par ses recherches sur la génération des animaux, Borelli, le médecin mathématicien, les anatomistes danois Sténon et Bartholin, l'un et l'autre fixés en Italie, montra une grande activité. Elle avait la protection de Léopold de Médicis, le frère du grand-duc Ferdinand II; mais Léopold mourut en 1665, et l'*Accademia del cimento* cessa d'exister. Les sociétés savantes d'Italie ne pouvaient vivre sans avoir de hautes protections.

L'Allemagne à son tour eut son désir d'association. Il était à peu près impossible de constituer une véritable société dans ce pays, où les savans étaient complétement disséminés. On dut se borner à établir un centre où les auteurs pussent adresser leurs écrits destinés à être publiés. En 1652, la tranquillité étant revenue en Allemagne depuis le traité de Westphalie, le moment sembla favorable. Un médecin de la ville de Schweinfurt, Bausch, conçut le plan de l'association appelée l'*Académie des curieux de la nature*. Partout les hommes éclairés manifestaient la même volonté, s'attacher à l'étude de la nature. La compagnie naissante entreprit simplement la publication des œuvres de quelques-uns de ses membres; mais à partir de l'année 1670 elle publia annuellement un recueil contenant de nombreux travaux de recherches. L'*Académie des curieux de la nature* a duré jusqu'en 1791; on l'a vue renaître en 1818.

Au XVIIe siècle, la France possédait plusieurs savans d'un haut mérite, et cependant notre Académie des Sciences est moins ancienne que les académies étrangères qui viennent d'être citées. Elle date de 1666. Seulement il est vrai de dire que longtemps auparavant nos savans avaient des assemblées fréquentes où ils se communiquaient leurs travaux et discutaient les questions scientifiques. Au rapport de Du Hamel, qui nous a laissé une histoire de l'ancienne Académie des Sciences, des hommes instruits, parmi lesquels se trouvaient Gassendi, Descartes, Hobbes, Roberval, Pascal père et fils, se réunissaient chez le père Mersenne, et de là s'établissaient des correspondances avec les savans étrangers. L'abbé de Marolles nous dit aussi qu'il y avait des réunions de savans chez Louis Chantereau-Lefèvre, conseiller d'état, comme il y en avait précédemment chez M. Lepailleur, et qu'il a vu à ces réunions du samedi, où l'on parlait de mathématiques, « Gassendi, Boulliau, Pascal, Roberval, Desargues, Carcavi et autres illustres en cette science. » Dès le temps de Chantereau-Lefèvre, qui mourut en 1658, des assemblées se donnant le titre d'académie se tenaient à peu près régulièrement à l'hôtel de Henri-Louis-Habert de Montmor, doyen des maîtres de requêtes. Les assemblées étant devenues plus nombreuses, on se réunit à la bibliothèque du roi, chez M. Thévenot. Tout ainsi était merveilleusement indiqué pour donner à un

ministre tel que Colbert l'idée d'un acte important à accomplir. Colbert proposa donc à Louis XIV d'instituer une Académie des Sciences, et la proposition fut aussitôt accueillie. Régulièrement en possession d'un local à la Bibliothèque du roi, les membres de l'Académie, mathématiciens, astronomes, naturalistes, travaillèrent avec l'entrain d'hommes bien persuadés que l'on attend d'eux de grandes choses. Les animaux de la ménagerie de Versailles qui venaient à mourir étaient mis à la disposition des anatomistes, Claude Perrault, si connu de tout le monde comme l'architecte de l'Observatoire de Paris et de la colonnade du Louvre, Joseph Duverney, Jean Méry. A ses débuts, l'Académie ne publiait aucun recueil; les résultats des dissections des naturalistes furent l'objet de mémoires spéciaux, accompagnés de planches dessinées par Claude Perrault ou par le géomètre Lahire, son collègue à l'Académie.

II.

Au moment où les académies dont nous venons de rappeler l'origine commençaient à fonctionner, les sciences naturelles étaient déjà représentées par un ensemble de connaissances dont on pouvait s'enorgueillir. On possédait des notions précises sur l'organisation de l'homme et des animaux domestiques. En continuant à observer les mêmes sujets et toujours avec la même simplicité de moyens, la probabilité de faire de nouvelles découvertes semblait assez faible. Les mieux avisés comprirent aussitôt de quels côtés les efforts devaient être dirigés pour obtenir de grands succès. Si l'homme et les animaux supérieurs avaient déjà été beaucoup étudiés, on ne savait rien néanmoins de la structure des organes, rien de la nature des liquides de l'organisme. On était dans une ignorance complète à l'égard des animaux inférieurs. Les sujets de recherche étaient donc sans nombre, les découvertes assurées aux investigateurs assez patiens et assez habiles pour imaginer des moyens d'étude qui avaient manqué à leurs devanciers, et vaincre les difficultés d'observation qui avaient pu jusque-là paraître insurmontables. Les naturalistes, s'apercevant que les meilleurs yeux du monde ne suffisent pas pour distinguer la structure des organes ou les détails de la conformation d'un insecte, songèrent à se donner pour auxiliaires des verres grossissans. Les microscopes furent inventés. Ces instrumens, d'abord très imparfaits, permirent déjà de voir certains détails dont l'existence n'était pas soupçonnée. C'était un encouragement. Plusieurs observateurs n'eurent plus qu'une pensée, obtenir des instrumens d'une grande puissance, et l'un d'eux,

Leeuwenhoek, arriva si bien au but, qu'il dépassa tous les autres par le nombre et par l'importance de ses découvertes.

L'origine du microscope est aussi humble qu'il est possible de l'imaginer. Un globe de verre rempli d'eau fut le microscope de quelques savans de l'antiquité. Au moyen âge, on reconnaît le pouvoir grossissant des sphères transparentes et l'on façonne des lentilles biconvexes : c'est l'invention des lunettes à l'usage des personnes dont la vue est affaiblie. Jusqu'ici il n'y a rien d'applicable aux observations scientifiques, et il s'écoule beaucoup de temps encore avant que les naturalistes possèdent des appareils propres à grossir suffisamment les petits objets. La première idée d'associer plusieurs lentilles de verre afin d'obtenir un pouvoir amplifiant considérable a été attribuée au moine Roger Bacon, qui vivait au XIIIe siècle; mais à cet égard il n'existe aucun renseignement précis. Au XVIIe siècle seulement, il est sérieusement question des microscopes, microscopes simples et microscopes composés. Le microscope simple consiste en une petite lentille biconvexe enchâssée dans une platine de bois ou de métal fixée sur un support; quelquefois la lentille a été remplacée par un globule de verre. L'instrument se complète par des appareils d'éclairage : un large verre grossissant, autrement dit une loupe, pour concentrer les rayons lumineux sur l'objet à examiner, un miroir concave qui permet de voir l'objet au milieu d'un champ de lumière. Le microscope composé, le nom l'indique, est formé de plusieurs lentilles disposées aux deux extrémités d'un tube qu'à l'aide d'un petit mécanisme on peut élever ou abaisser vers le porte-objet afin de rencontrer exactement le foyer pour la vision bien distincte. Le mode d'éclairage est analogue à celui qui s'adapte au microscope simple.

Affirmer absolument à qui appartient le mérite de l'invention du microscope serait presque une témérité. On pense aujourd'hui que le premier microscope composé a été construit en 1590 par un opticien de la ville de Middelbourg, Zacharie Jans, mais que l'idée a pu être suggérée par un simple ouvrier, Jean Lapprey. L'invention a été attribuée à l'illustre Galilée, on prête aisément aux riches; cependant il paraît certain que l'ingénieux savant qui imagina le télescope a seulement apporté des perfectionnemens au microscope. Si l'on s'en rapportait à Descartes, c'est à un opticien de la petite ville d'Alcmaer, en Hollande, que serait dû l'instrument destiné à l'observation des très petits objets. Si l'on s'en fiait à l'autorité du grand Huygens, ce serait à Drebbel, un physicien hollandais. Drebbel n'est plus en cause; il avait acheté un microscope, il l'emporta en Angleterre et se présenta comme en étant l'inventeur. L'instru-

ment en sa possession lui servit de modèle pour en construire d'autres. Le fait ne reste maintenant douteux pour personne.

Le microscope commençant à être connu et apprécié, opticiens et naturalistes tentèrent de le perfectionner. Robert Hooke, l'un des premiers observateurs au microscope, construisit des instrumens qui furent très admirés. Un opticien de Rome, Eustachio Divini, qui jouissait dans toute l'Europe d'une grande réputation pour son habileté à travailler les verres, fabriqua aussi des microscopes fort estimés en leur temps. Par exemple, les instrumens de l'opticien de Rome ne devaient pas être d'un usage commode; par les dimensions, ils ressemblaient à de petites pièces d'artillerie. On serait porté à croire que les microscopes composés, ayant une puissance très supérieure à celle des microscopes simples, ont été préférés par les auteurs des plus grandes découvertes; c'est le contraire qui a eu lieu. Les microscopes composés présentaient de graves défauts. Plus il y avait de lentilles combinées, plus les objets apparaissaient déformés; l'achromatisme des lentilles de verre n'était pas connu. Ensuite, certaines dispositions étant imparfaites et la nature des verres plus imparfaite encore, la lumière pénétrait peu dans l'instrument, surtout avec de forts grossissemens. On apercevait les objets comme s'ils étaient plongés dans une demi-obscurité. Des inconvéniens aussi fâcheux n'existaient pas avec les microscopes simples. Nous allons à présent voir les observateurs à l'œuvre.

Les premiers naturalistes qui emploient le microscope avec succès sont des membres de la Société royale de Londres, Henshaw, Robert Hooke, Nehemiah Grew. Henshaw s'occupe de la structure des végétaux, et il fait bientôt une observation capitale. Examinant des tiges à l'aide d'un grossissement un peu considérable, il aperçoit, courant entre les fibres ligneuses, d'admirables tubes formés d'une délicate membrane et d'un fil ou plutôt d'une lame mince et étroite contournée en une élégante spirale. Henshaw avait découvert les vaisseaux des plantes que l'on a nommés les trachées à raison d'une certaine ressemblance d'aspect avec la trachée-artère de l'homme et des animaux supérieurs ou avec les trachées des insectes. Robert Hooke avait pris dans sa jeunesse un goût extrême pour le microscope; il employa cet instrument pour des observations qui ont été consignées dans un livre publié en 1665 sous le titre de *Micrographia*. L'ouvrage se compose de grandes figures et de descriptions d'objets vus à l'aide de verres grossissans, comme s'exprime l'auteur. Hooke observe la structure celluleuse des végétaux, et dans les mousses il reconnaît les corps reproducteurs. Avec son microscope, il regarde les yeux d'une mouche, et, chose alors bien

surprenante, la surface de chaque œil de l'insecte se montre partagée en une infinité de compartimens de forme hexagone : c'est l'assemblage d'une multitude d'yeux. L'aiguillon de l'abeille est examiné à son tour, et cette arme si fine se trouve être composée d'un double stylet et d'un fourreau à deux valves, destiné à protéger le stylet. Que l'on se reporte par la pensée au moment où viennent d'être aperçus ces faits, aujourd'hui de connaissance presque vulgaire, et l'on se figurera aisément combien devait être vive la joie de l'observateur, combien devait être général l'intérêt qu'un public distingué accordait à ses observations. Des personnes même très indifférentes éprouvent souvent le désir de voir, infiniment grandis, les insectes dont elles redoutent les atteintes, le cousin, la puce. Robert Hooke représente ces petits êtres avec des proportions gigantesques, de manière à rendre distincts leur suçoir et les autres parties extérieures de leur corps, dont l'admirable conformation est une cause d'étonnement. Des cheveux, des plumes, des écailles de poissons, sont considérés sous le microscope par le savant anglais, et on peut apprendre alors que ces parties ont une structure si complexe qu'il faudra l'étudier longtemps avant de la bien connaître. On commençait à peine à observer ce que l'on ne distingue pas à la vue simple, et déjà se dévoilaient dans les corps organisés des perfections que l'on n'aurait jamais soupçonnées. Il n'y avait plus à douter, l'avenir apparaissait immense pour les investigateurs. Robert Hooke est plein de ce sentiment, il se flatte que les plus petits objets n'échapperont pas aux recherches des nouveaux observateurs; il songe à un nouveau monde visible livré aux méditations de l'esprit humain; il prévoit que la structure intime des différentes parties de l'organisme sera découverte un jour. Nehemiah Grew s'est servi du microscope spécialement pour l'étude de la structure des végétaux, et il a obtenu de tels succès que son nom est resté en grand honneur parmi les botanistes. Les recherches de cet habile micrographe ont en effet préparé la voie aux expérimentateurs qui plus tard devaient révéler les phénomènes si curieux de la vie des plantes. Avec Grew, on apprend qu'il existe chez les plantes plusieurs sortes de vaisseaux ayant chacun sa fonction propre, que la surface des feuilles est percée d'une infinité de pores, petites fentes aujourd'hui désignées sous le nom de stomates, dont la connaissance était précieuse pour expliquer la respiration des végétaux.

Un contemporain de Hooke et de Grew, un professeur de l'université de Bologne, Marcello Malpighi, a puissamment contribué au mouvement scientifique du XVIIe siècle. Homme érudit, esprit élevé, anatomiste habile, observateur ingénieux, Malpighi appelle à son

aide tous les procédés d'investigation qu'il peut imaginer. Il a recours au microscope, et avec le microscope il fait ses plus importantes découvertes; mais pour lui l'instrument destiné à grossir les objets ne dispense ni de l'usage d'autres instrumens, ni de tout autre moyen capable de conduire à la connaissance de la structure ou de la conformation des parties de l'organisme des animaux et des plantes. Malpighi est Italien, mais par ses publications il appartient plus à l'Angleterre qu'à l'Italie. La Société royale de Londres accueille ses ouvrages et les fait imprimer pour la plupart. Cette grande compagnie, n'obéissant qu'aux plus nobles aspirations, ne néglige aucune occasion de servir le progrès de la science; elle reçoit avec le même bonheur toute vérité nouvelle, toute pensée féconde, qu'elle vienne du dedans ou du dehors; elle donne les encouragemens les plus efficaces à des savans étrangers, comme Malpighi, comme Leeuwenhoek, qui n'ont pas dans leur patrie les ressources nécessaires pour publier les résultats de leurs travaux.

Malpighi s'efforça de mettre en évidence la structure intime des organes, et dans plusieurs circonstances il y réussit d'une manière remarquable. Il ne fut pas toujours heureux, il est vrai. Faisant usage de la macération ou de l'ébullition et voyant de la sorte le parenchyme des organes se réduire en globules, il se persuada trop souvent que ces globules étaient de petites glandes; mais laissons les erreurs et rappelons les vérités conquises. Pour tous les yeux, les poumons semblaient formés d'un tissu spongieux. Le savant professeur de Bologne réussit à les étudier en ayant recours à un procédé bien simple : il insufflait de l'air par la trachée, et desséchait ensuite la préparation. Il suffisait alors de couper des tranches minces du tissu ainsi préparé et de porter quelques-uns de ces fragmens sous le microscope, pour constater que le poumon se compose d'une multitude de cellules en continuité avec les bronches. On avait l'idée singulière que le sang et l'air se mêlaient directement dans le poumon. Par l'examen microscopique, il fut aisé de reconnaître que l'air seul pénètre dans les cavités, et que le sang circule dans l'épaisseur des parois des cellules. Si l'observateur avait porté son attention exclusivement sur les poumons de l'homme et des mammifères, les difficultés de la recherche étant excessives, peut-être ne fût-il point parvenu à voir toute la vérité: mais il avait eu la bonne inspiration d'étudier les organes respiratoires infiniment plus simples des reptiles et des batraciens.

En examinant les poumons des grenouilles sur des individus vivans, Malpighi eut un autre bonheur. Après les expériences de Harvey, le passage du sang des artères aux veines ne pouvait être douteux; cependant l'observation directe manquait, il restait une

lacune dans la démonstration de Harvey. Avec le secours du microscope, l'anatomiste de Bologne vit le sang, chassé par le cœur, circuler dans les vaisseaux des organes respiratoires et passer des artères aux veines en traversant la multitude de petits canaux que l'on nomme les capillaires. Sur le mésentère des mêmes animaux, le ravissant spectacle de la circulation du sang s'offrit à sa vue d'une façon plus frappante encore. N'était-ce pas un vrai triomphe d'avoir pu contempler un si beau phénomène, l'une des plus belles manifestations de la vie?

Malpighi, le premier, s'occupa sérieusement de la structure des principaux viscères, et, s'il a commis des fautes, il a procuré néanmoins la connaissance de plusieurs faits remarquables. Dans l'impossibilité de donner un aperçu de son œuvre entière sans entrer dans de longs détails, c'est à l'indication de quelques résultats considérables que nous voulons nous borner. Le rein, véritable filtre, présente une admirable structure. De nos jours, on fait beaucoup de préparations microscopiques, surtout en Angleterre et en Allemagne, à l'usage des personnes qui veulent prendre une idée des particularités les plus curieuses des corps organisés. Les préparations qui mettent en évidence la structure des reins sont de celles dont tout observateur se montre le plus émerveillé. Les vaisseaux sanguins ayant été remplis par une injection colorée avec du carmin, on coupe des tranches de l'organe aussi fines que possible. Quand une de ces tranches est placée sur une lame de verre et emprisonnée au milieu d'un vernis transparent sous un verre très mince, la préparation est complète. Sous le microscope apparaissent de petites glandes toutes pareilles les unes aux autres, chacune consistant en un tube étroit terminé à l'une des extrémités par une petite ampoule où se loge une pelote de vaisseaux sanguins. Ces vaisseaux étant rendus parfaitement distincts par l'injection rouge, les contours des glandes se dessinant avec une netteté irréprochable, l'ensemble est d'un effet charmant qui échappe à toute description. Pendant la vie, les vaisseaux sanguins abandonnent le liquide qui doit être expulsé, et celui-ci passe dans les petits tubes désignés par les anatomistes sous le nom de *canalicules urinifères*, pour être conduit dans le canal commun, l'*uretère*, et aboutir à la vessie. Toutes ces choses n'ont pas été connues de Malpighi, mais il a signalé l'existence des petites ampoules, et pour consacrer le mérite de cette découverte les petites ampoules ont été nommées les *corpuscules de Malpighi*. On s'était toujours imaginé que l'épiderme était noir chez les nègres; Malpighi a montré l'erreur. Les habitans de l'Afrique ont l'épiderme aussi blanc que celui des Européens. Leur couleur est due à la présence d'un pigment noir ou

tissu muqueux interposé entre la peau et l'épiderme. On le voit, Malpighi tirait déjà un assez bon parti du microscope.

Le patient naturaliste de Bologne ne s'est pas borné à des recherches sur la structure des parties; on lui doit une étude du poulet en voie de formation dans l'œuf, bien préférable aux travaux antérieurs sur le même sujet, et la première étude qui ait été faite de l'organisation d'un insecte. Pour des recherches de ce genre, il n'était pas nécessaire d'avoir des grossissemens considérables; il suffisait d'un microscope simple, ce que nous appelons aujourd'hui une loupe montée. L'insecte choisi par l'habile investigateur est le bombyx du mûrier, le ver à soie. A l'intérêt scientifique semblait s'ajouter un intérêt industriel. Ici, au moment où l'auteur entreprend sa recherche, tout est nouveau; chaque observation devient une découverte. Malpighi étudie l'insecte sous sa forme de larve ou de *ver*, suivant la mauvaise expression en usage, et ensuite dans sa forme de papillon. Il considère les particularités extérieures de l'animal, puis il examine les organes internes, et tout aussitôt il reconnaît l'appareil respiratoire. L'attention devait s'arrêter sur ce point; une conformation toute spéciale se révélait. Sur les côtés du corps, chez le ver à soie comme chez tout autre insecte, il existe de petites fentes encadrées par une bordure plus ou moins épaisse et colorée; ce sont les orifices servant à l'entrée de l'air, les stigmates dans le langage scientifique. Mais que peuvent être les organes respiratoires dont les orifices occupent une position si particulière? Une observation facile permet de s'éclairer à cet égard. L'insecte est ouvert sous l'eau, comme il convient de le faire pour étudier l'organisation de corps de petite dimension. Alors se montre un système aérifère de l'aspect le plus merveilleux et sans aucune ressemblance avec ce qui existe chez les autres animaux. Des tubes remplis d'air, partagés en rameaux innombrables, disséminés dans toutes les parties du corps, resplendissent sous l'eau comme des arbrisseaux d'argent d'une admirable délicatesse. Sous la loupe, les plus petites parties de ce système se dessinent sur tous les organes avec une incomparable netteté, et dans les parois des plus gros troncs apparaît un fil contourné en spirale, donnant à ces frêles parois une résistance capable de supporter une forte pression de l'air. Telles sont les trachées, l'appareil respiratoire des insectes. Malpighi avait vu la disposition et la structure de ces trachées; il en a parlé avec des expressions admiratives bien justifiées par la beauté de cette structure et par la nouveauté de l'observation.

Une autre découverte importante de l'auteur de la monographie du bombyx est celle du cœur chez les insectes. Les personnes qui

élèvent des vers à soie remarquent sur ces animaux un vaisseau dorsal dont les mouvemens alternatifs de contraction et de dilatation sont parfaitement visibles au travers de la peau. Malpighi reconnut le cœur dans cet organe pulsatile, et il a signalé comme un fait bien notable cette forme tubuleuse du cœur si éloignée de la forme conique qu'il affecte chez les animaux vertébrés. Mais la soie, cette matière textile, la plus belle que les hommes aient jamais rencontrée, dans quel organe est-elle formée? On l'ignorait il y a deux siècles. Malpighi observa les volumineuses glandes qui produisent la précieuse substance, et il vit comment cette substance, encore semi-fluide, traverse la filière et arrive jusqu'à un petit orifice situé dans la lèvre inférieure, d'où elle est tirée au-dehors par l'animal. Malpighi examina également les caractères particuliers de l'appareil digestif, et il constata l'existence d'un système nerveux formé d'une chaîne de noyaux médullaires. Chez le papillon, il étudia spécialement les organes de la reproduction. Aucune partie n'avait donc été négligée. Une notion générale de l'organisation d'un insecte se trouvait acquise par le travail de Malpighi, c'était un fait immense pour la philosophie scientifique. La comparaison de l'organisation d'un insecte avec celle d'un animal vertébré était devenue possible dans certaines limites; c'était la première étape dans cette voie de recherches qui devait conduire à la connaissance de la création animée. L'ouvrage sur le bombyx du mûrier a été imprimé à Londres en 1669 par les soins de la Société royale, qui a inséré dans ses mémoires particuliers une foule d'autres écrits de l'illustre professeur de Bologne.

Nous venons de voir Malpighi anatomiste habile et plein de ressources dans l'investigation: pourrions-nous oublier tout à fait qu'il a été l'un des botanistes les plus considérables de son époque, un émule de Nehemiah Grew? Employant le microscope sans négliger d'autres moyens pour l'étude de la structure des végétaux, il a vu exactement les cellules qui constituent le tissu fondamental et fort bien reconnu les principaux vaisseaux. Le succès l'a abandonné seulement quand il s'est lancé dans des vues théoriques sur le rôle des appareils qu'il avait observés. Des recherches sur la germination des graines, poursuivies avec un soin particulier, forment encore un beau chapitre des œuvres de Marcello Malpighi.

III.

Si nous voulons suivre les premiers observateurs au microscope, nous les trouverons maintenant en Hollande. Petite par l'étendue de son territoire comme par le chiffre de sa population, la républi-

que batave, devenue grande par sa prodigieuse activité, par ses luttes avec les principales puissances de l'Europe, par ses conquêtes au-delà des mers, pouvait se glorifier au XVIIe siècle de posséder des illustrations dans presque tous les genres. La part de la Hollande dans le mouvement scientifique du XVIIe siècle a été véritablement importante. Des investigateurs isolés se révélèrent tout à coup par des découvertes auxquelles le monde savant ne put manquer d'accorder son admiration. Ces investigateurs qui contribuèrent à l'éclat de leur patrie en servant le progrès des sciences naturelles s'appellent Leeuwenhoek, Ruysch, Swammerdam. Comme observateur au microscope, Leeuwenhoek occupe le premier rang; il a été nommé le *père de la micrographie*.

Pour bien apprécier les travaux de Leeuwenhoek, il est essentiel de connaître un peu l'observateur lui-même. Les investigateurs qui nous ont déjà occupé étaient de véritables savans, ils possédaient une instruction solide et souvent une vaste érudition. Profondément versés dans la connaissance des langues anciennes, ils étaient encore plus ou moins familiarisés avec les principales langues modernes. Leeuwenhoek au contraire, vivant à une époque où la langue latine était d'un usage général parmi les auteurs, ne sait pas un mot de latin. Tout idiome étranger lui est absolument inconnu; toute notion scientifique sérieuse concernant l'organisation de l'homme et des animaux lui manque. Leeuwenhoek n'a presque rien appris de ce que l'on apprend par la lecture ou par la parole des maîtres. Il ne cherchera jamais à s'instruire davantage. Dominé par une seule pensée, il poursuivra son but avec intelligence et surtout avec une patience inébranlable. Comprenant la nécessité d'avoir des instrumens supérieurs à tous ceux que l'on possède pour porter l'investigation au-delà des limites où elle a déjà été portée, il saura devenir le plus habile constructeur de microscopes. Pourvu d'instrumens sans pareils à son époque, si l'on en juge par les résultats des observations, Leeuwenhoek se met au travail. Il regarde presque au hasard avec son microscope, et, comme le plus souvent il est le premier à regarder dans les conditions où il a su se placer, il découvre. Il décrit ce qu'il a observé, et, heureux d'avoir révélé des choses inconnues, son ambition se trouve satisfaite. Pendant près d'un demi-siècle, cet homme ingénieux, doué d'un esprit pénétrant, examinera sans suite, sans méthode, les substances organiques, les liquides, les êtres les plus infimes de la création. Ses études le conduiront à faire les découvertes les plus inattendues, à connaître les faits les plus propres à jeter de nouvelles lumières sur les plus importans phénomènes de la vie, mais jamais son esprit ne saura s'élever à une conception générale.

Malgré tout, cet homme remarquable à tant de titres n'en sera pas moins l'auteur des découvertes brillantes qui, en élargissant dans des proportions immenses le champ de l'investigation, deviennent l'origine d'une foule d'études fécondes pour le progrès des sciences naturelles. Les savans les plus considérables, les penseurs les plus illustres, ont témoigné leur estime à l'observateur habile, patient et ingénieux; les plus hauts personnages lui ont donné des marques de leur considération, et, comme il est tout à fait naturel, le gouvernement de son pays n'a jamais songé à lui faire une situation digne de son mérite.

Antoon van Leeuwenhoek naquit à Delft le 24 octobre 1623, de parens fort obscurs qui, selon toute apparence, n'étaient pas dans la pauvreté. L'enfant fut envoyé à l'école à Warmond et ensuite à Benthuizen, une bourgade que sa famille était venue habiter. Ses études furent très sommaires. Son père étant venu à mourir, sa mère le mit à l'âge de seize ans chez un négociant d'Amsterdam pour lui faire apprendre le commerce des draps. Le jeune Leeuwenhoek devint caissier et teneur de livres dans cette maison; mais le métier, paraît-il, plaisait médiocrement au futur micrographe. Il rêvait de la nature, de l'observation des objets microscopiques, de la construction des instrumens d'optique. Des relations avec quelques personnes instruites avaient sans doute inspiré au jeune homme le goût de ces études, et alors le désir de posséder assez de liberté pour se livrer à son goût avait commencé à agiter son âme. Après quelques années de séjour à Amsterdam, Leeuwenhoek quitte la boutique du drapier et retourne à Delft, sa ville natale. Il ne tarde point à s'y marier avec une jeune fille du nom de Barbe de Mey, qui lui donna cinq enfans, trois fils et deux filles; mais de tous ses enfans une seule fille vécut assez pour lui faire élever un tombeau. Leeuwenhoek perdit bientôt sa compagne, et, n'étant pas absorbé par ses recherches au point de tout oublier pour elles, il contracta un nouveau mariage. Il passa une partie de sa jeunesse sans emploi, probablement fort occupé de la construction de ses microscopes et peut-être déjà heureux des observations qu'il ne faisait encore que pour lui-même. La place de gardien de la chambre des échevins de la ville de Delft lui ayant été offerte, il l'accepta, et il la conserva pendant trente-neuf années; cette charge lui laissait presque tout son temps libre, ce qui explique l'activité dont il fit preuve pendant la plus belle période de sa carrière scientifique. Position au reste bien médiocre que celle de gardien de la chambre des échevins de Delft! On l'a donnée habituellement et surtout de nos jours à de vieux domestiques honnêtes qui avaient besoin de renoncer à un service fatigant. Les compatriotes de Leeu-

wenhoek, depuis la mort du grand observateur, ne prononcent son nom qu'avec un sentiment d'orgueil national fort légitime, mais les contemporains se sont si peu occupés de cet homme à qui la postérité a fait une place magnifique dans l'histoire des sciences, de cet homme déjà apprécié par les savans étrangers de son époque, qu'ils n'ont presque rien recueilli sur les circonstances les plus intéressantes de sa vie.

Leeuwenhoek construisait ses instrumens sans recourir à aucune main étrangère, et, poussé par le désir perpétuel d'en avoir toujours de meilleurs que ceux qu'il avait déjà, il finit par en posséder une collection de plusieurs centaines. Il en donna quelquefois, suivant toute apparence il n'en vendit jamais. Prenant des soins extrêmes pour le choix des verres, sachant les tailler et les polir avec une perfection inconnue avant lui, il obtint tout de suite d'excellens résultats. Les microscopes de l'ingénieux Hollandais se composaient d'une lentille biconvexe, enchâssée entre deux plaques de cuivre ou d'argent percées d'un trou, et d'une aiguille mobile fixée au-devant, de manière à servir de porte-objet. Une vis permettait d'élever ou d'abaisser le porte-objet afin de le mettre exactement au foyer de la lentille. Le corps à examiner était-il solide, l'observateur le plaçait à l'extrémité de l'aiguille; la substance à étudier était-elle fluide, on la répandait sur une lame de verre ou de mica, et avec un peu de cire ou toute autre matière agglutinante la lame de verre était maintenue au bout de l'aiguille. De pareils instrumens ne devaient pas être d'un emploi facile, et il fallait une singulière patience pour ne pas s'irriter contre la lenteur des préparatifs de chaque observation.

Les microscopes de Leeuwenhoek, d'après les descriptions qui en ont été données, auraient tous été construits à peu près sur le même modèle. Le fait est affirmé par Henri Baker, un naturaliste anglais du XVIIIe siècle, qui cherchait à répandre dans le monde le goût des observations micrographiques. « Plusieurs écrivains, dit Baker, croient que les verres dont se servait M. Leeuwenhoek étaient des globules ou de petites sphères; c'est une erreur provenant de ce qu'ils ont parlé de choses qu'ils n'avaient jamais vues. J'ai en ce moment sur ma table, poursuit le narrateur, vingt-six microscopes que le célèbre observateur a légués à la Société royale, et tous ces microscopes ont une lentille biconvexe. » Le plus faible de ces instrumens avait un pouvoir amplifiant de quarante fois en mesure linéaire, trois grossissaient cent fois, le plus puissant cent soixante fois, et Baker constate en dernière analyse que « les microscopes de M. Leeuwenhoek étaient les plus simples que l'on pût imaginer. » Malgré des assertions aussi formelles, on ne saurait

être convaincu. L'observateur, doué à la vérité d'une patience inébranlable, possédant une habileté consommée, sachant obtenir de merveilleux résultats au moyen de divers modes d'éclairage artistement combinés, eût-il réussi à faire toutes ces découvertes avec d'aussi pauvres instrumens? Il y a lieu d'en douter. Leeuwenhoek ne montrait à personne ses meilleurs microscopes. Dans quelques-unes de ses communications, il parle d'observations faites avec un microscope qu'il conserve pour son usage personnel; il n'hésite pas à dire qu'il met à la disposition de ses visiteurs certains microscopes, mais qu'il en a de beaucoup meilleurs absolument réservés pour ses études. A différentes reprises, la Société royale l'invite avec une insistance extrême à faire connaître la nature de ses instrumens. A toutes les demandes de ce genre, Leeuwenhoek répond d'une manière évasive, ou il répond qu'il ne peut encore donner aucun renseignement précis à cet égard, ou il ne répond pas du tout. Il était arrivé à la vieillesse, et l'on pouvait croire à un facile abandon de ses secrets. Leibniz lui donne le conseil d'apprendre à des jeunes gens l'art de tailler les verres selon ses procédés; il repousse cette idée avec toute l'énergie imaginable. Notre observateur, il est vrai, se fonde sur l'indifférence qu'on rencontre partout, sur la rareté des hommes capables de se livrer à des études du genre de celles qui ont occupé sa vie. Pour avoir des succès, ajoute-t-il, il faut consacrer beaucoup de temps à l'étude, dépenser beaucoup d'argent, donner toute son âme à la pensée et à la méditation, ce qui assurément n'est pas de nature à séduire un grand nombre de jeunes gens. A la mort de Leeuwenhoek, on n'a rien trouvé, affirment ses compatriotes, qui permît de savoir comment il travaillait ses lentilles, ni comment il en choisissait la matière. Il ne serait donc pas impossible que cet homme dont les défiances perpétuelles trahissaient les faiblesses d'un esprit peu cultivé ait fait disparaître dans son âge avancé ses meilleurs instrumens, avec l'idée de continuer à paraître aux yeux de tous un observateur incomparable. Les personnes sachant avec quelle rigoureuse exactitude les observateurs modernes déterminent la dimension des plus petits objets ne pourront s'empêcher de sourire des moyens de détermination tout primitifs à l'usage de Leeuwenhoek. Son terme de comparaison préféré est le grain de sable, et comme la grosseur des grains de sable varie dans des limites fort larges, on se trouve assez mal renseigné par la comparaison. Il importe donc, en lisant les écrits de notre auteur, de savoir que son étrange étalon de mesure égale en diamètre le trentième d'un pouce. Au reste le naturaliste de Delft est plein de ressources quand il veut donner une idée de la dimension des objets qu'il a examinés; il la compare volontiers à l'épais-

seur d'un cheveu ou d'un poil de la barbe. Il manifeste souvent une prédilection pour les grains de millet, et à une époque un peu avancée de sa carrière il aime à prendre pour terme de comparaison les globules du sang, qui lui rappellent une de ses premières comme une de ses plus importantes découvertes.

Leeuwenhoek avait près de quarante ans, et jamais son nom n'avait été prononcé hors du cercle de ses amis. Une circonstance sans doute très fortuite le mit sur le chemin de la célébrité. Un témoin de ses études en comprit l'intérêt, et bien probablement décida l'auteur à rédiger une notice sur quelques-unes de ses observations pour les livrer à l'appréciation d'un savant. Le 19 mai 1673, un anatomiste célèbre, Regnier de Graaf, apportait à la Société royale de Londres une notice ayant pour titre : *Spécimen d'observations faites au moyen d'un microscope inventé par M. Leeuwenhoek, en Hollande.* « La personne qui communique ces observations, dit Regnier de Graaf, nous informe, dans une lettre datée de Delft, qu'un M. Leeuwenhoek a récemment inventé des microscopes surpassant tous ceux qui ont été construits jusqu'à présent, soit par Eustachio Divini, soit par d'autres. Comme preuve de l'excellence de ses instrumens, l'auteur a consigné diverses observations, et il est prêt à recevoir quelques tâches difficiles, si les curieux se plaisent à lui en adresser, comme certainement ils ne manqueront pas de le faire. » Les observations consignées dans la lettre ont trait aux caractères des mousses, dont on avait conçu l'idée la plus inexacte, ainsi que le constate l'auteur, aux parties extérieures de l'abeille, les pièces de la bouche, l'aiguillon, les yeux, et enfin à certaines particularités de conformation d'un petit animal parasite de l'espèce humaine. En examinant l'abeille, Leeuwenhoek avait vu, ce qui avait déjà été signalé par R. Hooke, les yeux de l'insecte composés d'une multitude de facettes hexagones; il en conçut l'idée au moins singulière que l'abeille est une créature sans art et sans intelligence, travaillant d'après le modèle tracé par la lumière qu'elle perçoit. Les observations du naturaliste hollandais furent accueillies par les membres de la Société royale avec un vif intérêt; on témoigna l'espérance de les voir continuer. C'était un véritable encouragement pour l'homme isolé dont les recherches n'avaient jusque-là excité que la curiosité toute naïve d'amis ou de gens incapables d'en comprendre la portée. Désormais c'était la grande Société royale de Londres, c'étaient des savans que l'on comptait parmi les plus hautes illustrations du monde, qui allaient s'occuper des travaux de l'humble habitant de Delft. Leeuwenhoek poursuivit alors ses investigations avec une ardeur sans pareille. Examinant tout ce qui lui tombe sous la main, il transmet successivement et à de courts intervalles des séries d'observations sur les sujets les plus

divers. A-t-il fait une découverte, au plus vite il la consigne sans chercher à l'étendre; il y reviendra plus tard, il y reviendra dix fois, vingt fois dans sa vie, mais toujours selon l'occasion. Si l'on énumérait toutes les observations de notre auteur dans l'ordre où elles furent faites, on s'imaginerait que l'on a pris plaisir à faire la confusion. Leeuwenhoek ne possédait pas le moindre sentiment de la méthode, et telle il supposait l'abeille, tel il était comme auteur, tout à fait sans art; mais les faits qu'il signalait offraient le caractère de la précision, avec lui de nouveaux horizons se dévoilaient, et la science s'enrichissait.

L'accueil de la Société royale à la première communication de Leeuwenhoek ne tarda point à porter ses fruits. Le 15 août 1673, une des plus importantes découvertes de l'observateur hollandais fut annoncée. C'était la révélation de la véritable constitution du sang. On croyait le sang un liquide rouge; en réalité, c'est un fluide hyalin, à peu près incolore, tenant en suspension des corpuscules ayant seuls la couleur attribuée au liquide. Il est facile de se figurer la surprise causée par une semblable assertion. Un fait bien remarquable était signalé; la connaissance de ce fait devait nécessairement servir plus tard au progrès de la physiologie. C'est toujours un spectacle saisissant que l'observation du sang à l'aide d'un bon microscope, et parmi les personnes les plus étrangères à la science il en est beaucoup qui aiment à se procurer ce spectacle. En Angleterre, où le goût du savoir est assez répandu parmi les classes élevées de la société, il est plus d'un salon où dans les soirées intimes on peut voir, dressés sur des tables élégantes, de magnifiques microscopes qui viennent tenter la curiosité. Des préparations gracieusement encadrées et soigneusement étiquetées sont là, pour montrer les détails de la merveilleuse conformation des êtres les plus petits ou l'admirable structure de certains organes. Chacun regarde et s'extasie en contemplant ces prodiges de la nature, tout fier d'avoir appris bien des choses en s'amusant. Parfois au milieu de cette compagnie si éveillée par l'intérêt du spectacle que l'on a vingt fois changé, se manifeste le désir de voir un objet que la vie n'a pas encore abandonné, du sang par exemple. Une personne va se dévouer, peut-être une fraîche jeune fille, heureuse de montrer son courage. Une imperceptible piqûre est faite au bout du doigt, une gouttelette vermeille vient perler sur l'épiderme; la gouttelette recueillie est étalée sur une lame de verre et soumise au microscope. C'est alors que se font entendre les exclamations. Une lampe projette une vive lumière qui est réfléchie par un miroir, les jolis corpuscules du sang se montrent en nombre prodigieux, avec une netteté si parfaite et sous l'apparence d'un volume tel qu'on croirait pouvoir les saisir isolément. Ces

corpuscules sanguins dont on connaît aujourd'hui la dimension d'une manière exacte, 1/125e de millimètre, ressemblent, vus au microscope, à de petites lentilles ayant un noyau central d'une teinte sombre et un pourtour un peu transparent comme une gelée à laquelle on aurait donné la couleur de la grenade.

Leeuwenhoek avait eu l'idée d'examiner un peu de son propre sang, et à sa grande stupéfaction il avait vu l'incalculable multitude de corpuscules rouges roulant dans un fluide diaphane. L'observateur, disposant d'instrumens bien imparfaits, si nous les comparons aux puissans microscopes qui sont aujourdhui aux mains des naturalistes, se trompa sur la forme et la structure des corpuscules sanguins. Il les croyait sphériques; de là le nom de globules qu'il leur a donné et qu'on a tellement répété, qu'aujourd'hui les physiologistes eux-mêmes les appellent souvent encore les globules du sang. Nous n'hésitons pas à attribuer à Leeuwenhoek la découverte de la constitution physique du sang. A la vérité, plus de douze années avant la communication de l'observateur de Delft, Malpighi, ayant examiné au microscope le sang d'un hérisson, avait distingué les corpuscules rouges; mais il les avait pris pour des globules de graisse et ne s'en était pas occupé davantage. Aussi, en présence de cette détermination, malgré le sentiment du grand Haller, il nous semble impossible de faire honneur de la découverte au professeur de Bologne. Une observation plus sérieuse avait été faite dès 1658; seulement comme elle n'avait reçu aucune publicité, le mérite de Leeuwenhoek reste entier. Swammerdam avait constaté dans le sang de la grenouille un nombre immense de « particules ovalaires, » selon ses propres expressions; mais les travaux de ce savant ne furent mis au jour qu'au commencement du XVIIIe siècle. Après l'annonce de sa découverte, Leeuwenhoek, ayant reçu une lettre flatteuse du secrétaire de la Société royale, laisse éclater sa joie. « J'ai vu avec un bien vif plaisir, écrit-il, que mes observations microscopiques ne vous ont pas été désagréables, non plus qu'aux philosophes vos amis, et cela m'a fortement engagé à poursuivre mes recherches. »

Notre investigateur alors, tout charmé de montrer jusqu'à quel point il est ingénieux, décrit avec complaisance ce qui lui a le mieux réussi pour observer le sang. Il s'est avisé de fabriquer des tubes de verre ayant la finesse d'un cheveu, et après avoir introduit dans le tube capillaire un peu du liquide rouge, il a pu le voir sous le microscope en une couche très mince, sans avoir à redouter une prompte dessiccation. Par un nouvel examen du sang, le patient naturaliste fut conduit à estimer que les globules étaient vingt-cinq mille fois plus petits qu'un grain de sable. On a vu de quelle sorte de grain de sable il s'agit.

Leeuwenhoek s'était d'abord uniquement occupé du sang de l'homme; mais à des époques successives il observa ce liquide chez plusieurs mammifères, le bœuf, le mouton, le lapin, la chauve-souris, et toujours il trouva les corpuscules de forme arrondie, semblables à de petites lentilles. Son attention se porta également sur le sang des oiseaux, de la grenouille, de quelques espèces de poissons, et il constata que chez ces animaux ovipares les corpuscules sanguins sont aplatis et de forme ovalaire. Aussi appelle-t-il ces derniers des *particules*, réservant le nom de *globules* pour ceux de l'homme et des mammifères, qu'il croyait sphériques. Il jugeait assez bien de la dimension relative des corpuscules du sang. Très petits chez les mammifères, plus gros chez les oiseaux, beaucoup plus gros encore chez les batraciens et les poissons cartilagineux, ces corpuscules augmentent de volume avec une sorte de régularité quand l'organisme se simplifie.

Leeuwenhoek aurait pu déjà apercevoir cette tendance de la nature; mais nous savons que son esprit le portait peu à tirer des déductions de la connaissance des faits. Ce qui l'intéressa au plus haut degré, c'est l'observation du mouvement circulatoire. Malpighi avait vu ce spectacle sur les poumons et sur les viscères de la grenouille; Leeuwenhoek devait le voir à son tour d'une manière très heureuse chez différens animaux. Sur les oreilles des jeunes lapins, où la peau a encore une grande transparence, il distingua très nettement à l'aide de son microscope le passage du sang des artères dans les veines. Les chauves-souris étaient devenues pour notre naturaliste un objet de tentation. Ces mammifères n'ont-ils pas des ailes membraneuses parcourues par de nombreux vaisseaux très apparens à la vue simple? Un beau soir, Leeuwenhoek se met à l'affût; il s'empare d'une chauve-souris, et il passe plusieurs heures à contempler les courans sanguins sur l'aile de l'animal convenablement attaché.

S'apercevant que la membrane qui unit les doigts des pieds de la grenouille est bien transparente, il applique le microscope sur cette membrane, et ici le spectacle est beaucoup plus saisissant: les corpuscules sanguins ayant un volume plus considérable que chez les mammifères, avec un grossissement médiocre on les voit sans peine entraînés comme dans un rapide torrent. On arrive à les compter dans les vaisseaux capillaires, où leur marche est ralentie par leur choc contre les parois, et où ils se mettent à la file les uns des autres. Les extrémités des jeunes têtards de grenouilles, les nageoires des poissons et particulièrement de l'anguille ne se montrent pas moins favorables pour l'observation de la circulation du sang. Leeuwenhoek ne se lassait point de regarder le beau phénomène, et c'est avec bonheur qu'il conviait ses visiteurs à le con-

templer. Les manifestations de leur étonnement ou de leur admiration le remplissaient de joie. Il avait fallu un siècle aux hommes les plus savans pour préparer la découverte de la circulation du sang, il avait fallu un homme de génie pour faire cette découverte, et quand la découverte avait été faite, l'incrédulité s'était manifestée presque de toutes parts malgré les démonstrations les plus ingénieuses et les plus probantes. Singulier contraste : un homme privé du savoir que possédaient tous les autres investigateurs, un simple curieux qui se contente de regarder l'oreille d'un lapin, la patte d'une grenouille ou la nageoire d'un poisson montre à tous les yeux le phénomène, aussi facile à voir que la course d'un torrent qui emporte tous les débris arrachés à ses rives. A ce curieux, il n'avait fallu qu'un microscope.

A peine trois ans sont écoulés depuis l'origine de ses relations avec la Société royale de Londres, et Leeuwenhoek a déjà plus ou moins examiné la plupart des tissus et des liquides de l'organisme et aussitôt annoncé les premiers résultats de ses études sur tant de sujets. Peut-être pense-t-on que désormais l'auteur va seulement poursuivre ses recherches commencées et compléter ses observations. Loin de là; une nouvelle surprise se répand. Tout un monde d'êtres, demeurés invisibles pour les yeux des hommes, a été vu peuplant les eaux. Une simple goutte d'eau peut être le champ dans lequel s'agitent avec une incroyable activité des centaines ou des milliers de créatures aux formes les plus diverses. Une mite a été considérée comme l'un des animaux de la taille la plus exiguë qu'on puisse imaginer; la mite est un géant, si on la compare aux animaux qui viennent d'être observés. La création animée s'étend entre des limites infiniment plus vastes qu'on ne le supposait. La vie est répandue partout et avec une profusion qu'on n'aurait jamais soupçonnée. Voilà ce qui était mis en lumière par les faits énoncés dans une lettre du micrographe de Delft en date du 9 octobre 1676, lettre dont la Société royale de Londres s'occupa pendant plusieurs séances de l'année 1677. Il fut décidé qu'on inviterait M. Leeuwenhoek à communiquer *ses méthodes* d'observation, afin de pouvoir contrôler les résultats de ses recherches. M. Leeuwenhoek se contenta de faire parvenir les témoignages de plusieurs personnes attestant la vérité de ses assertions.

On se figure sans peine l'effet que dut produire cette révélation de l'existence d'un monde entier de créatures encore absolument inconnues dans un temps où de fréquentes découvertes jetaient beaucoup d'animation parmi les savans, et dans un siècle où la plupart des hommes d'un esprit cultivé et même les puissans de la terre prenaient intérêt à l'essor de l'esprit humain. Aujourd'hui l'existence de myriades d'animalcules dans presque toutes les eaux

n'est ignorée de personne; mais toujours ces animalcules semblent convier les penseurs aux plus sérieuses méditations. Une goutte d'eau est étalée sur une lame de verre, et dans cet espace nagent avec une incroyable prestesse de petits êtres chez lesquels la vie se manifeste avec une prodigieuse énergie sous une infinité d'aspects. L'esprit est confondu, et plus que jamais on serait tenté de s'écrier comme certains contemplateurs de la création que nulle part la nature n'est aussi grande que dans les infiniment petits.

La lettre par laquelle Leeuwenhoek fait connaître les résultats de ses recherches sur les êtres microscopiques est l'un des écrits qui permettent le mieux de l'apprécier comme naturaliste. Une précision extrême touchant les circonstances qui ont accompagné chaque étude témoigne de la conscience de l'observateur. L'énoncé de certains détails fait ressortir le tour un peu naïf de son esprit. Malgré la simplicité, le récit porte l'empreinte d'un sentiment d'orgueil assez naturel chez l'homme qui vient apprendre aux savans une foule de choses qu'ils ignorent. Les motifs qui ont déterminé les observations, la manière dont elles ont été poursuivies, dénotent chez l'auteur une rare perspicacité. Séduit par ces qualités solides, on admire l'habile micrographe, on le voit avec des proportions qui l'élèvent au niveau des plus grands, on lui accorde le respect qu'inspirent les intelligences supérieures; mais l'enthousiasme se refroidit un peu en reconnaissant que l'auteur ne saisit guère la portée de ses propres découvertes, n'aperçoit même pas les nouveaux horizons qu'elles dévoilent aux scrutateurs de la nature. Alors l'âme est pénétrée d'un regret; on voudrait voir Leeuwenhoek pourvu des connaissances générales qui permettraient à cet esprit ingénieux de s'élever à quelques hautes conceptions. Avec une forte instruction, Leeuwenhoek en effet aurait sans doute mérité d'être compté au nombre des génies dont s'honore l'humanité.

Les observations de l'habitant de Delft sur les petits animaux qui un siècle plus tard devaient recevoir la mauvaise appellation d'*infusoires* commencent de la manière la plus simple et la plus naturelle. « Dans l'année 1675, dit notre auteur, je découvris des créatures vivantes dans de l'eau de pluie qui avait séjourné plusieurs jours dans un vase de terre vernissé. Ceci m'invita à examiner cette eau avec plus d'attention, et surtout les animalcules, qui me parurent dix mille fois plus petits que les puces aquatiques dont a parlé M. Swammerdam, et que l'on peut voir à l'œil nu. » Il observa donc ces animalcules, il en vit de plusieurs espèces très reconnaissables à leurs formes particulières et à leur dimension relative. Chez plusieurs, il crut distinguer des pieds d'une incroyable ténuité, s'agitant avec une rapidité extraordinaire, et dans l'intérieur du corps il vit très nettement de huit à douze globules

transparens. Un jour, la pluie tombant tout à coup en grande abondance, notre observateur recueille un peu de cette eau, il y trouve quelques animalcules; la pluie ayant continué, l'expérience est renouvelée, mais cette fois l'eau ne contient aucun être vivant.

Cette eau de pluie ayant été conservée dans un vase de porcelaine, au bout de quatre jours on y voit des animalcules, et dans les jours suivans leur nombre s'est prodigieusement accru. Leeuvenhoek insiste toujours sur la petitesse de ces êtres, et, voulant frapper l'imagination par une comparaison hardie, il donne pour certain que la différence de taille entre un animalcule et la mite du fromage est analogue à celle qui existe entre l'abeille et le cheval. Une autre recherche avec l'eau de pluie fournit l'occasion de constater que le premier jour il n'y a pas d'êtres vivans, qu'il n'y en a pas encore le lendemain; ce temps écoulé, les animalcules commencent à se montrer et deviennent bientôt fort nombreux. L'expérience plusieurs fois renouvelée donna constamment des résultats du même genre. De l'eau est puisée à la rivière, l'observateur y découvre aussitôt des animalcules. Il y a dans la maison du naturaliste un puits dont l'eau est si froide en été qu'il est pénible d'y plonger la main. Pendant la plus grande partie de l'année, aucune créature n'habite cette eau presque glacée; mais vers la fin de la saison chaude on y trouve beaucoup d'animalcules. L'eau de mer fournit également sa population d'êtres microscopiques. De l'eau de neige a été conservée depuis trois ans dans une bouteille bien bouchée, aucune créature ne vit dans cette eau; mais, l'eau étant versée dans un vase et exposée à l'air, les animalcules ne tardent pas à s'y montrer. L'observateur a l'idée de mettre du poivre dans de l'eau pure, et bientôt les animalcules sont en telle quantité dans cette infusion qu'on peut en estimer le nombre à six ou huit mille pour une seule goutte.

Cet ensemble d'observations offrait à tous égards un intérêt exceptionnel. La découverte des êtres que leur taille infime devait soustraire aux yeux des hommes aussi longtemps que le microscope ne serait pas inventé apprenait à connaître des manifestations de la vie jusque-là tout à fait ignorées. L'observation des circonstances dans lesquelles apparaissent ces êtres fournissait déjà des preuves manifestes que les créatures vivantes le plus simplement organisées ne s'engendrent pas spontanément. Leeuwenhoek a observé les infusoires les plus répandus : les monades, les paramécies, les colpodes et beaucoup d'autres, sans en tracer de véritables descriptions. Dans notre siècle, ces animalcules ont donné lieu à des travaux vraiment magnifiques, et néanmoins, sur la nature précise de leur organisation, ou très simple ou assez compliquée, les opinions des zoologistes demeurent encore partagées.

Vus sous un bon microscope, ces infusoires présentent un admirable spectacle. Les monades, que l'on compte parmi les créatures les plus simples et les plus petites, apparaissent comme des corps globuleux, très contractiles, presque diaphanes, qui se meuvent avec lenteur au moyen d'un long filament; les paramécies, couvertes de cils vibratiles disposés en séries régulières, se montrent sous des formes variées dues à leur état de mollesse; les colpodes se distinguent à une échancrure latérale de leur corps oblong; les kérones se reconnaissent à des appendices garnis de cils en perpétuelle vibration. Tous ces infusoires ciliés, nageant avec une incroyable agilité à l'aide de leurs cils, ont une bouche et de nombreuses cavités intérieures que l'on a considérées comme des estomacs. Ce sont les globules transparens que Leeuwenhoek signalait. Généralement très voraces, les infusoires attirent vers leur bouche, soit des parcelles de végétaux, soit des animalcules de très petite taille et les engloutissent en un moment. Sans avoir observé, on ne saurait se figurer les scènes qui se passent dans une goutte d'eau. Un procédé très facile à mettre en pratique permet de voir de la façon la plus charmante le chemin que suivent les alimens dans le corps des animalcules. Un peu de carmin pris au bout d'un pinceau et mêlé à l'eau dans laquelle s'agitent les petits êtres est la seule chose nécessaire. Les infusoires produisent avec leurs cils des courans qui amènent à leur bouche toutes les particules, et l'observateur voit aussitôt la belle couleur rouge remplissant un premier estomac, puis un second, puis un troisième. Les cavités qui constituent l'appareil digestif étant disposées à peu près en anneau, lorsque le carmin a passé de l'une à l'autre jusqu'à la dernière, il se trouve expulsé par l'orifice qui lui avait donné passage. Peu d'instans suffisent pour suivre de l'œil la course de la matière colorante emportée dans un tourbillon.

Il y a deux siècles, les plus habiles investigateurs s'appuyant d'observations précises et d'expériences concluantes repoussaient déjà avec énergie l'idée de la génération spontanée, vieille croyance qui n'a jamais reposé sur autre chose que l'ignorance du mode de reproduction de certains animaux. De temps à autre cependant, malgré les progrès de la science, elle a reparu isolément, car la croyance générale chez les anciens plaisait toujours à quelques imaginations. De nos jours, la génération spontanée a encore été invoquée pour donner l'explication de l'apparition rapide des infusoires dans toutes les eaux. Les expériences, reprises avec toutes les précautions usitées par les savans de l'époque actuelle, ont mille fois fourni la preuve que les germes ou les œufs des infusoires sont apportés avec les poussières dont l'air ne cesse d'être chargé, et que jamais les animalcules ne se montrent dans les eaux pur-

gées d'êtres vivans et mises ensuite à l'abri des poussières. Est-il sans intérêt de faire remarquer combien les observations de Leeuwenhoek tendaient à établir cette vérité? L'eau de la pluie qui commence à tomber contient parfois quelques animalcules; mais cette eau n'a-t-elle pas entraîné les poussières qui circulaient dans l'atmosphère? L'eau de la pluie qui tombe depuis un certain temps n'offre aucun organisme vivant; dans cette même eau conservée à l'air libre, les infusoires apparaissent seulement après deux jours écoulés, et ne se montrent en abondance que les jours suivans. De l'eau provenant de la fonte de la neige et préservée de toute atteinte de l'air extérieur ne contient pas un seul animalcule, et ce n'est qu'après une exposition à l'air durant plusieurs jours qu'on y découvre des infusoires. De semblables observations n'étaient certes pas suffisantes pour ôter toute incertitude sur le mode de propagation des créatures microscopiques, mais elles permettaient déjà d'entrevoir la vérité sur cette question, et c'était un grand pas. On a souvent parlé, et avec raison, de la nécessité de faire les expériences en écartant toutes les chances d'erreurs possibles. Cependant il nous paraît curieux de rappeler une expérience assez concluante due au hasard. Deux bocaux d'égale dimension, contenant à peu près la même quantité d'eau et les mêmes débris de plantes aquatiques, avaient été fermés par un couvercle de papier et placés sur un balcon. Le vent enlève l'un des deux couvercles qu'on ne remplace point; après un certain temps, on examine le contenu des deux vases; dans le vase fermé par un simple morceau de papier, il y a très peu d'infusoires; dans le vase demeuré ouvert, il y en a en quantité. Le rôle du plus simple abri n'était-il pas démontré par ce fait?

L'année même qui avait été signalée par la découverte des infusoires n'était pas encore écoulée, et déjà une autre découverte saisissante due à l'observation microscopique est annoncée. Un étudiant du nom de Ham croit avoir vu des *animalcules* dans la liqueur fécondante. Leeuwenhoek, instruit de cette remarque, regarde à son tour; plus de doute possible, la liqueur contient une prodigieuse multitude de petits corps qui s'agitent sans cesse. Le micrographe, frappé de leurs mouvemens, n'hésite pas à les regarder comme des animaux; saisi de leur nombre incalculable, il estime qu'on en voit plus d'un millier dans l'espace qu'occuperait un grain de sable. La Société royale de Londres ayant reçu communication de cette découverte, l'observateur fut invité à poursuivre ses recherches sur la liqueur fécondante des animaux. La réponse ne se fit pas attendre. Leeuwenhoek s'assura tout de suite chez le chien, le chat, le lapin, de la présence de corpuscules analogues à ceux qu'il avait déjà décrits. Plus tard s'offrit l'occasion

de constater que ces corpuscules n'ont pas dans la baleine une dimension supérieure à celle qu'on leur trouve dans les animaux de petite taille. Dans la grenouille, les corpuscules se montraient « en nombre incompréhensible. » La laitance de divers poissons ayant été examinée, les corpuscules s'y trouvaient en même quantité prodigieuse. Par cet ensemble d'observations, un fait général était établi, la présence de corpuscules doués de mouvement dans la liqueur fécondante de tous les animaux vertébrés. Telle a été l'origine de la science relativement à la fécondation et à la propagation des êtres. Leeuwenhoek se trompait seulement sur la nature des corps qu'il avait observés, car ce sont non pas des animaux, mais des *corpuscules fécondateurs*. Les assertions de notre auteur rencontrèrent d'abord bien des incrédules, cependant il fallut se rendre à l'évidence, et une question de priorité fut soulevée par un physicien hollandais. Hartsoeker, un singulier personnage cherchant tous les moyens d'entrer en dispute avec les savans, s'était beaucoup occupé de la construction des microscopes; il prétendit avoir fait connaître le premier les animalcules de la liqueur fécondante, mais la réclamation n'était pas fondée.

Pourrions-nous songer un seul instant à rappeler tous les travaux de Leeuwenhoek? Il n'est presque aucune partie de l'organisme de l'homme ou des animaux dont cet observateur ne se soit occupé avec plus ou moins de succès. Son attention s'est arrêtée à de nombreux détails de la conformation extérieure de plusieurs insectes, et à leur mode de propagation; ses études ont porté sur la structure des plantes, sur la forme des cristaux rencontrés dans certaines liqueurs. En voulant examiner la valeur de chaque observation, il y aurait à faire la part des vérités et des erreurs, et ce serait entreprendre une histoire presque entière des sciences naturelles. Or, dans cette étude, nous avons voulu simplement montrer l'essor nouveau donné aux sciences naturelles par les premiers observateurs au microscope.

Les principaux traits de la structure de l'épiderme, des cheveux, des ongles, des os et des dents, ont été signalés par Leeuwenhoek. Les premières notions exactes sur les muscles, c'est-à-dire la chair dans la langue usuelle, ont été acquises par ses observations. Notre micrographe s'assura que les muscles sont constitués par une multitude de fibres extrêmement minces présentant des stries transversales tout à fait caractéristiques. D'après l'opinion des anciens, on se figurait encore que le nerf optique devait être creux afin de laisser arriver jusqu'au cerveau les images formées sur la rétine. A la demande de plusieurs médecins, Leeuwenhoek s'occupa de cette question, et, par des recherches multipliées, il arriva à la certitude que le nerf optique n'offre pas de cavité intérieure. On croyait le

cristallin formé d'une substance parfaitement homogène; l'habile investigateur reconnut des lames fibreuses dans cette partie de l'œil. Il fit la découverte des anguillules du vinaigre, sorte de petits vers de l'organisation la plus simple, et des vibrions que l'on trouve dans le tartre déposé sur les dents.

Leeuwenhoek avait communiqué ses premières observations à la Société royale de Londres en 1673; la dernière lettre qu'il adresse à cette compagnie savante porte la date du 20 novembre 1717. Il avait alors quatre-vingt-cinq ans. Dans les premiers temps, notre observateur faisait rédiger ses lettres en latin, mais ensuite il se contenta toujours de les écrire en hollandais, et c'est à Londres qu'on se chargeait de les traduire en anglais.

Beaucoup de personnes plaisantaient volontiers à propos de ce que l'on voyait avec le microscope. Plusieurs fois on soumit à l'observateur de Delft certains objets en cherchant à le tromper. L'épreuve tourna constamment à la confusion des mystificateurs. D'un autre côté, la grande compagnie des Indes orientales recourait fréquemment au micrographe pour être éclairée sur la condition des denrées d'outre-mer, et elle eut, paraît-il, infiniment à se louer de ses services.

Les relations que Leeuwenhoek eut dans sa longue carrière, soit avec des savans, soit avec de grands personnages, méritent d'être remarquées. Elles contribuent à faire connaître l'esprit qui régnait au XVIIe siècle dans les hautes classes de la société. L'observateur de Delft, à peu près délaissé dans son propre pays, où il excitait tout au plus la curiosité de ses compatriotes, s'était acquis au dehors une très grande renommée. Les étrangers lui donnèrent des preuves d'estime qui furent la seule récompense de ses nombreux travaux. La Société royale de Londres en particulier se montra pleine d'attentions délicates à son égard. Elle lui adressait quelquefois des livres en présent. Au mois de février de l'année 1680, Leeuwenhoek fait parvenir ses remercîmens au président de la grande compagnie savante de l'Angleterre pour un envoi de ce genre, et, profitant de la bonne occasion, il insinue combien il se trouverait heureux d'être nommé membre de la société. Ce désir à peine exprimé, Leeuwenhoek est élu. Les savans les plus célèbres de l'Angleterre croient n'avoir point assez fait pour l'auteur de si grandes découvertes; ils décident qu'on fera confectionner une boîte d'argent pour renfermer le diplôme du nouvel élu, et dans une autre séance ils décident que les armes de la Société royale seront gravées sur la boîte. Notre micrographe, se trouvant comblé de tant d'honneur, s'empresse d'assurer la société qu'il s'appliquera à la servir aussi longtemps qu'il vivra. Il a tenu sa promesse.

Les savans de Londres désiraient toujours obtenir des indica-

tions précises sur les instrumens dont disposait Leeuwenhoek, et ils étaient sans doute assez curieux de connaître un peu la personne de l'étrange observateur. Une circonstance sembla favorable pour satisfaire ce désir et cette curiosité. Un naturaliste anglais, Thomas Molyneux, se rendait en Hollande; il fut chargé de voir le fameux habitant de Delft. Molyneux parvint à le rencontrer, et, bientôt après sa visite, il transmit ses impressions à Aston, le secrétaire de la Société royale. Molyneux n'a pas été charmé; il écrit à la date du 15 février 1685 : « J'ai tardé à répondre à votre lettre parce que jusqu'ici j'ai été dans l'impossibilité de vous parler de *Mynheer* Leeuwenhoek; mais la semaine dernière je me suis rendu chez lui, et j'ai vu au moins une douzaine de ses microscopes. » Après une description des microscopes, qui n'apprend rien qu'on ne sache déjà, vient la description du savant : « J'ai trouvé en lui, dit Molyneux, un homme très poli, fort complaisant et vraiment doué de grandes aptitudes naturelles, mais, contre mon attente, tout à fait étranger aux lettres. Il ignore absolument le latin, le français, l'anglais ou toute autre langue à l'exception de la sienne, ce qui met grand obstacle à ses raisonnemens. Ne connaissant en aucune façon les idées des autres, il a dans les siennes une telle confiance qu'il se jette dans des extravagances ou dans des explications bizarres tout à fait inconciliables avec la vérité. Vous voyez, ajoute Molyneux, que je vous livre mes impressions en toute franchise, comme vous m'en avez témoigné le désir. »

Le désappointement n'est pas dissimulé. Comment en effet s'attendre à trouver un homme aussi illettré dans l'auteur d'une foule de découvertes de la plus haute importance? L'indifférence que les pouvoirs publics de la Hollande témoignèrent à Leeuwenhoek se trouve non pas justifiée, mais expliquée. Aux yeux des étrangers au contraire, qu'importait l'homme? Les savans admiraient les découvertes; les souverains et les personnages les plus considérables y prenaient un intérêt qui à notre époque semble presque incompréhensible. Dans leurs voyages en Hollande, les rois d'Angleterre Charles II et George Ier ainsi que la reine Anne allèrent visiter le gardien de la chambre des échevins de la ville de Delft, et prirent plaisir à regarder au microscope les objets qu'il s'empressa de leur montrer. L'auteur d'une histoire numismatique des Pays-Bas, Gérard van Loon nous a transmis au sujet de Leeuwenhoek, le curieux récit du passage en Hollande du tsar Pierre Ier, en 1698. « Le tsar, rapporte Gérard van Loon, partit de la Haye dans un de ces yachts dont on se sert sur les canaux et passa par Delft où, après avoir visité avec beaucoup d'attention le bel arsenal des états de Hollande, il s'arrêta devant le magasin à poudre des états-généraux. De là, il envoya deux de ses gentilshommes prier le célèbre Antoine

Leeuwenhoek de se rendre auprès de lui dans un des bateaux de charge qui le suivaient et d'apporter ses incomparables microscopes, et lui fit dire qu'il serait allé le voir lui-même en passant par Delft, s'il n'avait pas été contraint de se dérober à la foule qui l'importunait. Leeuwenhoek, étant arrivé auprès de sa majesté tsarienne, eut l'honneur de lui faire voir, entre autres singularités, la circulation du sang dans la queue d'une anguille. Cette curieuse observation et plusieurs autres qu'il lui fit faire avec ses microscopes plurent tellement au tsar qu'il y employa plus de deux heures, et qu'en le congédiant il lui serra la main pour lui marquer sa reconnaissance. » Pierre Ier aimait à s'instruire en toutes choses. Saint-Simon nous apprend que pendant son séjour à Paris en 1717 « il fut voir l'Observatoire, les manufactures des Gobelins et le Jardin du Roi des simples. » Leeuwenhoek reçut la visite du roi de Prusse Frédéric Ier, du roi de Pologne Auguste, du duc de Wurtemberg, qui lui fit présent de son portrait, un beau médaillon d'argent, de l'électeur palatin, qui vint avec sa femme et une nombreuse suite, du landgrave de Hesse-Cassel et de plusieurs membres de sa famille, d'une infinité d'autres personnages. Le landgrave avait offert au célèbre observateur une belle coupe d'argent ciselée et dorée à l'intérieur, et le duc de Brunswick deux médailles à son effigie, en souvenir de leur visite. On ne songeait pas encore aux décorations. Les professeurs de l'université de Louvain voulurent également témoigner leur estime au micrographe de Delft en lui décernant une médaille frappée à sa propre effigie. Leeuwenhoek avait entretenu des correspondances avec beaucoup d'hommes illustres. Leibniz lui ayant exprimé sa surprise de voir que ses magnifiques travaux ne lui aient procuré aucun avantage matériel, il lui répondit par ces paroles significatives : « Vous voudriez que mes travaux fussent rémunérés, mais dans notre pays on ne rémunère pour leur science que les professeurs, ceux qui répandent la parole divine, ceux qui, familiarisés avec le latin, instruisent la jeunesse dans cette langue. Le grand contemplateur des cieux, Christian Huygens, m'a raconté que dans une autre province une somme de 2,000 florins fut attribuée à un auteur pour la confection de tables astronomiques. Huygens en parlait avec tristesse, parce que cette sorte de rémunération blessait la dignité de gens honorables. » Quant à lui, il trouve qu'il a été suffisamment honoré par les présens de quelques souverains.

Après une vie exempte de toute agitation, Leeuwenhoek mourut le 26 août 1723, à l'âge de près de quatre-vingt-onze ans. Ses observations lui avaient procuré d'heureux instans. L'intérêt qu'elles avaient si généralement inspiré aux hommes les plus distingués de son temps, l'immense renommée qu'elles lui avaient conquise, fu-

rent pendant la période la plus active de sa carrière un grand encouragement, et une source de vives satisfactions dans sa vieillesse.

A côté de Leeuwenhoek, nous avons nommé, comme ayant singulièrement contribué au progrès des sciences naturelles, deux de ses compatriotes, Ruysch et Swammerdam. Ruysch n'avait pas reçu une instruction beaucoup plus brillante que Leeuwenhoek, il avait commencé par être garçon apothicaire; mais son goût le porta bientôt à s'occuper de recherches anatomiques. Pour l'étude de l'appareil de la circulation du sang, on avait peu songé encore à injecter les vaisseaux avec des matières colorées. Ruysch, s'appliquant à ce genre de préparations avec une extrême ténacité, et ayant imaginé d'excellens procédés qu'il n'a jamais divulgués, obtint des succès inouis. Un nouveau moyen d'investigation conduit presque toujours à mettre en évidence des faits demeurés obscurs. Ruysch eut ce bonheur; les petits vaisseaux étant rendus parfaitement distincts à l'aide de la couleur vive qu'il savait y faire pénétrer, on avait la possibilité de les suivre sous le microscope dans leurs détails infinis. De la sorte l'habile anatomiste enrichit la science d'une foule d'observations pleines d'intérêt sur les merveilleux réseaux vasculaires microscopiques répandus dans le tissu des organes. Sur différens sujets, des discussions s'engagèrent entre Ruysch et le grand Boerhaave, et dans plusieurs circonstances le médecin illustre de la Hollande, l'éloquent professeur, le savant érudit, fut vaincu par l'homme ignorant qui n'avait pour lui que son habileté manuelle et certaines connaissances acquises par une attention continue sur les mêmes objets. Ruysch, en extase devant les admirables ramifications des vaisseaux, en vint à ne plus voir dans la structure des organes que des réseaux vasculaires et à repousser énergiquement les vues de Malpighi à l'égard des glandes. Malpighi était souvent tombé dans l'erreur, Ruysch se trompait à son tour. Ruysch vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-treize ans, toujours occupé de ses belles préparations et aidé dans son travail par sa femme et ses filles.

Jean Swammerdam, qui naquit en 1637, n'a pas eu une longue carrière; l'histoire de sa vie est navrante. Après avoir fait ses études en médecine à l'université de Leyde, il voyagea en France, et fit même un assez long séjour à Paris en compagnie d'une dame fort excentrique qui peut-être exerça une influence fâcheuse sur son esprit. Dans sa première jeunesse, Swammerdam s'était adonné à l'étude de l'homme et des animaux vertébrés; mais, n'ayant rien trouvé de bien nouveau, il songea que l'on était peu instruit encore relativement à l'organisation des animaux réputés inférieurs, et

cette pensée décida aussitôt de la direction de ses travaux. Un insecte aux différentes périodes de sa vie fut pour lui le sujet d'une intéressante monographie. Bientôt après, entreprenant une œuvre considérable sur l'organisation d'un grand nombre d'insectes et de quelques mollusques, il réunit un magnifique ensemble d'observations du plus haut intérêt, et se fit vraiment créateur d'une branche des sciences zoologiques. Swammerdam avait exécuté de nombreux dessins, rédigé le manuscrit d'un vaste ouvrage, mais il était tombé dans un affreux dénûment; il vendit ses manuscrits à vil prix, et mourut dans une profonde misère à peine âgé de quarante-trois ans, abandonné du monde et l'esprit égaré. Ses manuscrits, échappés à l'oubli ou à la destruction par une sorte de miracle, furent achetés cinquante ans après sa mort par Boerhaave, et ce médecin renommé, possesseur d'une très grande fortune, publia à ses frais l'ouvrage si précieux que l'auteur avait voulu appeler la Bible de la nature.

Les études microscopiques avaient eu d'immenses résultats pour la science. A la fin du XVIIe siècle, tout semblait avoir été observé, et les naturalistes songeaient peu à se faire les continuateurs de Malpighi et de Leeuvenhoek. Au commencement du XVIIIe siècle, le mouvement intellectuel s'était au reste singulièrement affaibli; les investigateurs étaient devenus plus rares. Il y eut cependant encore quelques micrographes, et nous pouvons citer en particulier un chirurgien de Londres, William Hewson, comme l'auteur d'une très remarquable étude sur le sang. Néanmoins un temps arriva où l'usage du microscope fut perdu d'une manière presque générale. Dans les premières années de notre siècle, des savans distingués affirmèrent que l'on pouvait voir ce que l'on voulait avec le microscope. On alla jusqu'à nier l'existence des corpuscules sanguins, et un professeur de la faculté de médecine de Paris n'hésitait pas à déclarer l'impossibilité d'apprécier le volume et la forme de ces corpuscules par l'observation microscopique. C'était une effrayante décadence. Cette décadence heureusement touchait à son terme. Vers 1820, les progrès de l'optique permirent de construire de puissans microscopes pourvus de qualités inconnues auparavant. Les micrographes se multiplièrent, et leurs incomparables succès firent entrer la science dans une nouvelle phase.

ÉMILE BLANCHARD.

LA

GUERRE D'ABYSSINIE

I. *Parliamentary papers.* — II. *The British Captives of Abyssinia*, by Ch. T. Beke.

Sur la côte orientale de l'Afrique, au-delà des plaines de sable de la Nubie, s'étend une contrée montagneuse qui était désignée jadis sous le nom d'Éthiopie; on l'appelle aujourd'hui plus communément Abyssinie. Quoiqu'elle eût été parcourue en tous les sens et étudiée avec un soin remarquable par de savans voyageurs de diverses nations, le public s'en occupait peu, lorsqu'elle est devenue tout à coup célèbre par les aventures singulières du despote qui s'en était rendu maître et surtout par l'expédition vigoureuse que l'Angleterre vient d'y conduire avec le plus brillant succès. Nous nous proposons de raconter les incidens de cette courte et vaillante campagne; pour cela, il sera nécessaire de reprendre les événemens d'un peu loin. Sans le récit des faits qui ont précédé les opérations militaires, on ne comprendrait guère le rôle que le gouvernement anglais a joué en cette affaire, ou bien on serait tenté d'attribuer à des projets d'annexion future, — ce que n'ont pas manqué de faire certains publicistes, même dans les îles britanniques, — la guerre qui vient de se terminer par la prise de Magdala et par la mort du roi Théodore.

Ce que l'on nomme Abyssinie est un massif de hautes montagnes qui mesure à peu près 600 kilomètres de long en chaque sens. Par l'extrémité septentrionale, ce massif touche presque à la Mer-

Rouge : des autres côtés, il est borné par des déserts peu connus. Vue d'ensemble, cette région ressemble à un vaste plateau de 2,000 à 3,000 mètres d'altitude, dont les flancs sont presque inaccessibles et dont la partie supérieure est découpée par des vallées profondes. Les deux rivières principales, l'Abaï et le Takazzé, qui sont des affluens du Nil d'Égypte, se sont creusé un lit dans des ravins abrupts, et ont une allure torrentueuse en raison de la forte pente du terrain. L'Abaï, que l'on désigne quelquefois sous le nom de Nil-Bleu, présente un caractère assez remarquable : il se replie sur lui-même en spirale. Au centre de cette spirale et dans l'espace compris entre l'Abaï et le Takazzé, se dressent deux chaînes de montagnes qui forment une saillie notable au-dessus du niveau général du pays. Les pics les plus élevés dépassent 5,000 mètres, ce qui est plus que la hauteur du Mont-Blanc. Il serait inutile d'insister davantage sur les traits saillans de la géographie abyssine. Un coup d'œil jeté sur une carte, — cette contrée est figurée avec assez d'exactitude sur nos cartes modernes, — en apprend plus qu'une longue description. Disons seulement que le climat, malgré le voisinage de l'équateur, est tempéré, grâce à l'élévation des montagnes, et présente un contraste salutaire avec les chaleurs brûlantes des plaines de sable d'alentour : le thermomètre y oscille entre 14 et 27 degrés. Au voisinage des sommets, il fait même presque froid; cependant on ne voit nulle part de neiges perpétuelles. L'hiver de cette région est la saison des pluies, qui dure d'avril à octobre. Pendant ces six mois, les rivières se transforment en torrens, les sentiers deviennent impraticables, les habitans sont contraints de rester sédentaires.

Quant aux subdivisions politiques, il y en a trois principales : le Tigré au nord, l'Amhara au centre et le Shoa au sud. Chacune de ces provinces se partage en plusieurs petits districts qu'il n'y a pas d'intérêt à énumérer pour le moment, car le nombre et l'étendue en varient fréquemment suivant les hasards de la guerre. L'Abyssinie appartient à un peuple qu'il est permis de considérer comme autochthone, en ce sens qu'il n'y a pas de tradition relative à son arrivée dans le pays ni de trace d'habitans plus anciens. Cette population doit être un rameau de la race blanche aborigène, à laquelle appartint jadis presque toute la moitié septentrionale de l'Afrique: cette population s'est conservée assez pure dans les montagnes centrales de l'Amhara, tandis qu'à l'ouest elle s'est alliée aux nègres du Soudan, et que sur les bords de la Mer-Rouge elle a subi l'influence sémitique des invasions arabes. Vers le midi, elle a pour voisins les Gallas, tribus à peau blanche et à cheveux lisses qui ont probablement la même origine, mais qui n'ont pas été dé-

grossis par une civilisation primitive que l'on ne peut contester aux Abyssins. Ceux-ci, sans s'être isolés du reste du monde, ont eu le talent de conserver leur autonomie, ce qu'il faut attribuer surtout à la configuration accidentée de leur terre natale. Rustiques, laborieux et guerriers, ils ne sont jamais tombés sous le joug étranger, si ce n'est sur la côte. La plus ancienne légende où il soit question d'eux est celle de la reine de Saba, qui vint à Jérusalem attirée par la réputation du roi Salomon, et en eut un fils, Menilek, dont les descendans régnèrent longtemps sur le Tigré. Il y avait là un royaume puissant et civilisé dont Axoum était la capitale. Les Grecs d'Alexandrie eurent de fréquens rapports avec les Axoumites. C'est de l'Égypte que leur vint la religion chrétienne. Frumence fut au IVe siècle l'apôtre de ces montagnes; mais les Éthiopiens sont des schismatiques de la secte d'Eutychès, comme les Coptes. Leur chef spirituel est un évêque (*abouna*) qui est institué par le patriarche d'Alexandrie. Au IXe siècle, les Arabes musulmans, dans la ferveur de leurs premières conquêtes, n'eurent qu'à traverser la Mer-Rouge pour entrer en Abyssinie. S'ils ne pénétrèrent pas dans les provinces du centre, au moins créèrent-ils sur le littoral, à Zullah, l'ancienne Adulis, un royaume qui eut un temps de prospérité; puis l'intérieur de cette contrée montagneuse fut fermé pendant des siècles aux investigations européennes. On raconte que la dynastie de Menilek occupait toujours le trône, tantôt maîtresse de l'Abyssinie entière, tantôt réduite aux limites d'une seule province. Sur la fin du XVe siècle, des missionnaires portugais arrivent à la cour des rois d'Éthiopie. Cent cinquante ans plus tard on les expulse violemment, le pays est de nouveau interdit aux Européens jusqu'à l'époque où un voyageur écossais, Bruce, parcourut cette contrée de 1769 à 1771, et revint en raconter des merveilles. Depuis ce temps jusqu'à nos jours, de nombreux et savans explorateurs se succédèrent sur ce terrain; les Allemands Rüppell et Krapf, les Anglais Salt, William Harris et Beke, et surtout des Français, Rochet d'Héricourt, Théophile Lefebvre, Ferret et Galinier, les frères d'Abbaddie, ont parcouru l'Éthiopie et l'ont étudiée sur toutes les faces. Ces diverses expéditions scientifiques, dont la France peut réclamer la part principale, nous amènent jusqu'en l'année 1848. C'est à ce moment que remonte l'origine des relations diplomatiques entre l'Angleterre et les *negus* d'Abyssinie, relations qui viennent de se dénouer d'une façon brutale, par la guerre. On est trop enclin à croire en effet que l'immixtion des Anglais dans les affaires intérieures de ce royaume est de date récente. Les documens publiés par ordre du parlement britannique à l'occasion des derniers événemens font voir au contraire que des explorateurs de cette nation,

voyageurs sans titre officiel ou agens consulaires avec un caractère semi-diplomatique, avaient cherché depuis plus de vingt ans à s'établir auprès des souverains de l'Éthiopie.

On peut résumer en quelques mots l'état politique de l'Abyssinie au moment où nous entamons son histoire. Le dernier héritier de l'antique dynastie de Menilek venait d'être supplanté par ses grands vassaux; le régime féodal avait prévalu contre la royauté. S'il y avait encore sur le trône un descendant de Salomon, ce que l'on ignore, il était prisonnier dans son palais de Gondar et réduit au rôle d'un roi fainéant. Le pouvoir avait été usurpé par Ras-Ali, grand-vizir de l'empire; mais ce prince ne régnait que sur l'Amhara avec Debra-Tabor pour capitale. Des grands vassaux, auxquels on donnait le titre de *dedjaz*, c'est-à-dire duc ou gouverneur, s'étaient partagé les provinces. Les principaux étaient Oubié dans le Tigré, Goshu dans le Godjam, enfin Kassai, le futur Théodore, dans le Kouara. Favorisés par les discordes civiles, les Arabes, sous la suzeraineté nominale de la Turquie, s'étaient rendus maîtres du littoral de la Mer-Rouge depuis Souakim jusqu'au-delà de Bab-el-Mandeb, en y comprenant l'île de Massaoua, où se trouve le seul port fréquenté sur toute la côte d'Abyssinie. Au nord, en descendant vers les sables de la Nubie, les Turcs d'Égypte gagnaient sans cesse du terrain sur toute la frontière entre Massaoua et Metemmah. Au sud, même hostilité contre les tribus mahométanes des Gallas. Guerre au dedans, guerre au dehors, tel était le sort constant de l'Abyssinie à l'époque où nous allons voir des aventuriers anglais s'y introduire, non plus avec le désintéressement scientifique des savans qui les avaient précédés, mais avec l'aveugle ambition de gens qui veulent s'immiscer dans les affaires du pays. Malgré les dissensions intestines auxquelles l'Abyssinie n'a cessé d'être en proie depuis, il n'y a pas en Afrique une contrée qui soit plus digne de fixer l'attention. Nulle région n'est mieux arrosée, plus fertile, plus appropriée par le sol et par le climat au développement d'une civilisation florissante; nul état n'est habité par une population plus vaillante et plus laborieuse. C'est par là que les trois grandes religions, le judaïsme, le christianisme et le mahométisme, ont pénétré en Afrique pour la première fois. C'est la seule terre de cet immense continent qui soit restée chrétienne au moyen âge. Il y a dans ces montagnes les élémens d'une colonie prospère, et l'expédition que les Anglais viennent d'y accomplir mérite de nous intéresser moins encore par les faits d'armes dont elle a été l'occasion que par les conséquences qu'elle peut avoir dans l'avenir.

I.

En 1838, un jeune officier de la marine de l'Inde, John Bell, abandonnait sa carrière, et, entraîné par le goût des voyages, se rendait en Abyssinie. Il y vécut quatre ans d'une existence vagabonde, puis revint en Égypte, y fit la rencontre d'un autre officier de la compagnie des Indes, Walter Plowden, qui rentrait en Angleterre, lui persuada de tenter avec lui cette vie aventureuse, et réussit à l'emmener dans les montagnes de l'Éthiopie. Plowden avait vingt-trois ans, et Bell n'était guère plus âgé. Ces deux jeunes gens voulaient, comme tant d'autres, courir à la recherche des sources du Nil. Après avoir erré quelque temps au hasard et s'être acquis l'amitié de plusieurs chefs indigènes, John Bell ne fit pas de difficulté pour devenir citoyen de cette étrange contrée. Ras-Ali le nomma général, et lui fit cadeau du village de Diddin, à quatre ou cinq heures de marche de Debra-Tabor. Le jeune Anglais épousa la fille d'un petit tyran du voisinage, il en eut plusieurs enfans, et se fit si bien à sa nouvelle condition qu'il oublia presque, dit-on, sa langue maternelle. Au contraire Plowden conservait, paraît-il, quelque esprit de retour en sa patrie. Après cinq années d'absence, il revenait à Massaoua en compagnie d'un ambassadeur que Ras-Ali envoyait à la reine Victoria. La traversée de la Mer-Rouge ne fut pas heureuse. L'officier anglais, l'ambassadeur et les présens dont il était chargé firent naufrage auprès de Suez, et n'arrivèrent pas sans peine en Égypte. L'envoyé abyssin avait été tellement effrayé de ce premier voyage par mer qu'il ne voulut pas en tenter un second. Plowden partit seul pour l'Angleterre.

Le cabinet anglais était assez mal renseigné sur les événemens intérieurs de cette partie de l'Afrique orientale, dont il n'avait assurément qu'un médiocre souci. Toutefois lord Palmerston consentit à gratifier Walter Plowden du titre de consul de sa majesté britannique en Abyssinie avec la mission spéciale de conclure un traité de commerce et d'alliance avec le souverain de cette contrée lointaine. Le nouveau consul revint droit à la cour de son ancien ami Ras-Ali. Ce petit potentat fut très satisfait des présens qu'on lui rapportait d'Angleterre; toutefois l'offre d'un traité le laissa un peu froid. Quand on lui en lut les clauses et conditions, qu'il n'écouta pas sans bâiller, il répondit avec plus de bon sens qu'on n'en aurait attendu d'un sauvage qu'il n'y voyait aucun mal, que c'était même excellent, mais qu'il lui semblait tout à fait inutile de signer cela par le motif qu'il n'y aurait pas en dix ans un seul négociant anglais assez hardi pour pénétrer dans les montagnes de l'Éthiopie. Néanmoins il

finit par signer, et le consul Plowden eut la satisfaction d'envoyer à Londres, au mois d'avril 1850, un traité en bonne et due forme qui reçut en temps utile les ratifications d'usage. Lord Palmerston avait recommandé trois points principaux à l'attention du consul d'Abyssinie: empêcher, s'il était possible, le commerce des esclaves, faire obstacle aux agressions des Turcs sur la frontière de Nubie, surveiller les progrès des missions catholiques, auxquelles on avait lieu de supposer que la France accorderait son patronage. Plowden s'occupait peu de ses fonctions officielles. Il avoue qu'il avait un faible pour la guerre. Il avait organisé un corps de fusiliers à la solde de Ras-Ali, et suivait ce prince dans ses diverses expéditions en compagnie de son compatriote Bell. On touchait à une époque où le pouvoir du souverain de l'Amhara allait éprouver de rudes échecs. Kassai, *dedjaz* du Kouara, ne s'était pas encore déclaré indépendant. C'était un chef ambitieux, entreprenant, mais assez habile pour dissimuler ses desseins jusqu'à ce que les circonstances lui fussent favorables. Après une première révolte où il fit l'épreuve de ses forces, Kassai se soumit, rentra en grâce, et tourna son armée contre les tribus arabes du Sennaar, exerçant ses troupes aux combats et aux entreprises. Enfin il jeta le masque; la première victime fut le *dedjaz* du Godjam, qui fut défait et périt dans la bataille; puis Ras-Ali, malgré l'appui des deux Européens, succombait à son tour. Restaient en présence Oubié, chef du Tigré, et Kassai. Le premier était plus estimé des étrangers, plus aimé de ses sujets, toutes les chances étaient pour lui; mais le second était plus adroit. Pour ne pas prolonger la lutte, les deux rivaux convinrent qu'un congrès des principaux chefs et dignitaires de l'empire déciderait entre eux. Oubié allait réussir, ce qui eût probablement arraché le pays à l'anarchie; Kassai eut recours à l'intrigue. Il y avait alors en Abyssinie deux évêques catholiques, Mgr Massaya et Mgr de Jacobi, qui commençaient à acquérir une grande influence aux dépens de l'évêque copte, l'*abouna* Salama, homme ignorant, débauché et très ambitieux. Kassai avait essayé de gagner l'appui de Mgr de Jacobi par la promesse de faire rentrer tout son peuple dans le giron de l'église romaine; voyant que les missionnaires catholiques avaient peu de confiance en lui, il se réconcilia tout à coup avec Salama, qui l'avait déjà excommunié, et lui promit à son tour d'exiler tous les catholiques. En même temps il envahissait le territoire de son compétiteur. Le 10 février 1855, une bataille rangée fut livrée à Deraskie. L'armée d'Oubié fut mise en déroute; ce chef fut lui-même blessé et fait prisonnier. Deux jours après, Salama couronnait Kassai empereur sous le titre de Théodore, roi des rois d'Éthiopie. Théodore était le nom d'un fa-

meux empereur de l'Abyssinie qui régnait au XIe siècle de l'ère chrétienne, et qui devait, au dire d'une vieille chronique, reparaître plus tard pour rendre à l'empire abyssin son antique splendeur, extirper le mahométisme, replanter la croix sur les murs de Jérusalem et rétablir dans les lieux saints l'antique domination de son ancêtre Salomon, le sage roi d'Israël.

Vainqueur de tous ses rivaux, consacré par le chef spirituel de la contrée, Théodore, — car nous ne devons plus le désigner que sous ce nom, — fut accueilli par ses nouveaux sujets avec le double prestige que donnent la force et la religion. Qu'était ce chef parvenu par de tels moyens à la puissance souveraine? Les rapports du consul Plowden le dépeignent à cette époque comme un homme jeune, vigoureux, énergique, imbu de l'idée que la Providence l'avait choisi pour être le réformateur social et politique de sa patrie. Sévère et généreux envers ses soldats, enrichi par des conquêtes, il avait une armée de 50 ou 60,000 hommes qui lui était dévouée. Dans les guerres d'Abyssinie, quand un chef est battu ou fait prisonnier, ses partisans passent dans le camp du vainqueur. Suivant la coutume du pays, les deux Anglais Bell et Plowden, après la défaite de leur premier protecteur Ras-Ali, avaient pris le parti de Théodore, l'un conservant son titre de consul britannique, l'autre devenu en quelque sorte un favori, un conseiller intime dont les sages avis, toujours écoutés, ne contribuèrent pas peu aux succès de son nouveau patron. On raconte que Bell accompagnait Théodore en toutes ses campagnes, qu'il couchait sous la même tente, et qu'aux heures de loisir il lui traduisait Shakspeare. Ces premières années furent le beau temps du règne de l'empereur d'Éthiopie. Faut-il en attribuer le mérite aux qualités propres du souverain ou bien à l'influence des deux Anglais qu'il retenait auprès de lui? On ne sait; toujours est-il que les victoires succédaient aux victoires, les provinces les plus éloignées n'osaient plus refuser leurs tributs. On se disait partout que le règne glorieux et longtemps attendu du Théodore légendaire était enfin arrivé. Tout au moins ces idées étaient-elles acceptées sans répugnance par la multitude de soldats qui composait l'armée et la cour; quant au peuple, on verra bientôt qu'il n'en était pas aussi convaincu. Au surplus, le souverain ne cachait plus ses prétentions : il voulait expulser les musulmans, conquérir l'Égypte et envoyer aux grands états européens des ambassades pour traiter avec eux sur le pied de l'égalité.

Toutefois un parent d'Oubié, du nom de Négousié, avait levé l'étendard de la révolte dans le Tigré. Il protégeait les missionnaires catholiques que Théodore avait bannis de son empire. Depuis son expulsion de l'Amhara, Mgr de Jacobi habitait le Tigré. Il s'était

établi à Halai, petite ville située près de l'extrémité septentrionale du plateau abyssin. Négousié avait su gagner aussi les sympathies du gouvernement français, auquel il avait offert de céder la baie d'Annesley, qui pouvait devenir le centre d'une colonie. Un bâtiment de notre marine fut même envoyé dans ces parages pour en faire la reconnaissance au mois de décembre 1859; mais l'officier qui commandait cette mission trouva l'intérieur de la contrée dans un tel état d'anarchie que tout projet d'établissement sur la côte fut sagement ajourné. Vers cette époque, au mois de mars 1860, comme Plowden avait pris congé de Théodore et revenait à Massaoua avec l'intention de retourner en Angleterre, l'infortuné consul, surpris par un chef nommé Garred, l'un des partisans de Négousié, fut blessé et fait prisonnier. Théodore s'empressa de payer pour lui une rançon de 1,000 dollars, et le fit ramener à Gondar; mais Plowden y mourut de ses blessures au bout de quelques jours. La vengeance ne se fit pas attendre. Six mois plus tard, après la saison des pluies, Théodore envahit le Tigré avec une nombreuse armée. L'avant-garde était commandée par John Bell, que la mort de son compatriote avait exaspéré. Les deux adversaires se rencontrèrent au mois de janvier 1861. La mêlée fut sanglante; Bell y périt à son tour. Par compensation, l'empereur, victorieux, fit égorger Négousié, ses chefs et la plupart de ses partisans. On raconte que les vaincus s'étaient réfugiés en grand nombre dans les églises d'Axoum. Théodore n'osait pas violer ces asiles sacrés. Il promit pardon et amnistie sans restriction à tous ceux qui sortiraient de leurs refuges pour se joindre à lui. Presque tous se fièrent à cette promesse solennelle; mais ils n'eurent pas plus tôt rejoint le camp impérial qu'ils furent livrés au bourreau ou envoyés chargés de chaînes dans quelque fort de la montagne.

On prétend que jusqu'à l'époque de la mort de Bell la conduite du roi des rois d'Éthiopie avait été presque irréprochable. Il ne faut pas juger, bien entendu, les potentats de ce pays d'après la même mesure que les souverains de l'Europe. Les habitans de l'Abyssinie ont beau être supérieurs à leurs voisins de l'Afrique centrale et appartenir à la grande famille chrétienne, il n'en est pas moins vrai qu'ils sont fourbes et cruels par nature. Les uns disent que Théodore avait dissimulé ses mauvaises qualités tant qu'il ne fut pas seul maître de l'Abyssinie, d'autres veulent reconnaître dans ses premiers succès l'influence toute-puissante des deux Anglais qui le dominaient, d'autres encore croient qu'une fois débarrassé de ses rivaux il fut enivré par la toute-puissance. Il est certain que sa prospérité ne fut pas de longue durée. Les voyageurs qui ont parcouru les montagnes de l'Éthiopie s'accordent à vanter la fertilité

du sol et la douceur du climat. A les croire, il ne manquait à cette malheureuse contrée, ravagée par les guerres intestines, qu'un maître énergique capable d'y maintenir la paix. Ce maître était trouvé. Quel usage allait-il faire du pouvoir absolu? Bien qu'il eût un talent militaire incontestable, le négus était un mauvais administrateur. Il devait la couronne à son armée. Lorsqu'il n'eut plus de rivaux sur le sol de l'Abyssinie, cette armée était plus nombreuse que jamais, car elle s'était accrue de tous les partisans des chefs détrônés. Il n'osait renvoyer ces soldats dans leurs villages, de crainte qu'ils ne fussent enrôlés par de nouveaux prétendans, ou plutôt, à l'exemple des grands capitaines du passé, il rêvait des conquêtes plus étendues. L'armée d'Abyssinie se composait de 150,000 combattans; comme toutes les armées de l'Orient, elle ne marchait pas sans être accompagnée d'une foule de serviteurs, de femmes et de fournisseurs trois ou quatre fois aussi considérable. Or, si l'on considère que la population totale de la contrée est évavaluée à 3 millions d'âmes, on en conclura tout de suite que le quart de cette population était sans cesse à la suite du souverain, nourri, vêtu et payé aux frais des trois autres quarts. Aussi les paysans, épuisés, cessaient de cultiver la terre et se retiraient dans les ravins inaccessibles ou dans le haut pays. Cependant ces troupes, si nombreuses et si exercées qu'elles pussent être, n'étaient guère redoutables. En face de soldats façonnés à l'européenne, ce n'était plus qu'une horde indisciplinée. Un jour, Théodore s'avisa d'envahir le Soudan, qu'il voulait arracher aux Turcs d'Égypte. Près de Gédarif, petite ville des frontières de la Nubie, il se heurta à une poignée d'irréguliers du vice-roi qui le refoulèrent sans peine dans la montagne. Comprenant son impuissance en face des armées civilisées, il eut le bon sens de vouloir améliorer ses moyens d'attaque, et fit tout ce qu'il put pour attirer dans ses états des artisans européens.

L'Angleterre avait accrédité en Abyssinie un nouveau consul en remplacement de Walter Plowden. C'était le capitaine Charles Duncan Cameron, qui arriva au mois de février 1862 à Massaoua. Ce port de mer devait être sa résidence officielle. Il apportait à Théodore une lettre de lord Russell, qui remerciait le roi des rois d'Éthiopie au nom de la reine d'Angleterre des soins qu'il avait donnés à Plowden, et le priait d'accepter comme témoignage de reconnaissance une carabine et une paire de pistolets. Évidemment le cabinet anglais ne prenait pas Théodore au sérieux. Au reste, les instructions du nouveau consul lui enjoignaient d'agir avec une extrême réserve, et d'éviter surtout toute ingérence dans les affaires intérieures du pays. Cameron se rendit à Gondar, remit au roi les pré-

sens dont il était chargé, fut bien reçu et fit un séjour assez long dans le camp royal. Il est à propos d'indiquer maintenant quels autres Européens se trouvaient alors au cœur de l'Abyssinie. Au moment même où Théodore, récemment couronné empereur par l'abouna Salama, expulsait sans ménagement les missionnaires catholiques, un protestant, le docteur Krapf, qui avait longtemps séjourné dans le pays, y revenait pour la troisième fois en compagnie de M. Flad avec l'intention d'y créer une mission sous les auspices et avec le concours du révérend Gobat, évêque de Jérusalem. Il fut bien reçu par le roi et par Salama, qui ne redoutaient sans doute l'un et l'autre que les catholiques. Les missionnaires de l'évêque Gobat étaient non pas des prêtres, mais de simples artisans qui cumulaient leurs travaux apostoliques avec l'exercice d'une profession manuelle. Au fond, leur prédication se réduisait à lire la Bible et à en distribuer des exemplaires. Peu de temps après, au commencement de 1860, le révérend Henry Stern arrivait de son côté en qualité de représentant d'une société biblique de Londres, et, après avoir préparé la voie, il retournait en Angleterre pour revenir bientôt avec un autre missionnaire, M. Rosenthal, suivi de sa femme. Une société écossaise envoyait aussi deux missionnaires, MM. Steiger et Brandis. Enfin il y avait encore en Abyssinie deux naturalistes allemands, MM. Schiller et Essler. Ainsi, sans compter sa suite personnelle, Cameron n'était pas isolé à la cour du roi des rois d'Éthiopie.

Le premier soin du nouveau consul avait été de demander à Théodore la confirmation du traité conclu douze années auparavant avec Ras-Ali. Le potentat répondit qu'il ne voyait aucune objection contre ce traité, mais qu'en ce moment il avait autre chose à faire. Cependant, désireux de s'assurer l'appui du gouvernement anglais dans ses guerres futures contre les Turcs, il remit au capitaine Cameron une lettre pour la reine Victoria. Cette missive, à propos de laquelle le conte ridicule d'une prétendue demande en mariage a été mis en circulation, contenait des remercîmens pour les présens que le consul venait d'apporter, bien que, à vrai dire, il n'y eût pas de quoi remercier, et réclamait un sauf-conduit pour les ambassadeurs que Théodore se proposait d'envoyer en Angleterre. Elle resta longtemps en route, paraît-il, parce qu'elle fut dirigée de Massaoua sur Aden, et de là dans l'Inde, d'où elle revint en Europe. A Londres, le *foreign office*, n'y comprit rien ou n'y voulut rien comprendre, et la renvoya à l'*India office*. Dans ce dernier bureau, on n'y fit pas attention, car on n'avait jamais eu de rapports avec les souverains de l'Éthiopie, et la lettre du négus tomba dans l'oubli.

Le capitaine Cameron avait reçu de Théodore les présens qu'il est

d'usage en ces pays d'offrir à un visiteur d'importance, une selle dorée, une mule, un cheval, divers autres objets, et enfin une assez grosse somme d'argent. Le roi lui exprima en outre le désir de le voir porter lui-même la lettre adressée à la reine Victoria et rapporter la réponse, ou, s'il ne pouvait faire le voyage, d'attendre au moins à Massaoua que cette réponse fût arrivée. Loin de se conformer à ce désir, le consul partit pour le pays de Bogos, sous prétexte que son gouvernement l'avait chargé d'une enquête sur la culture du coton et les besoins commerciaux de cette contrée, puis il revint à Kassala, de là à Gédarif, sur les confins de la Nubie, et y séjourna quelques mois. Un certain Samuel Georgis, indigène musulman qui avait été au service de plusieurs voyageurs européens et que le roi avait donné à Cameron comme interprète, écrivit au négus que le consul se moquait de lui devant les Turcs. Théodore était très soupçonneux en tout ce qui avait rapport aux Turcs de l'Égypte. Nous l'avons dit, il avait été battu lorsqu'il avait voulu s'agrandir de ce côté. Au nord comme à l'est, les Turcs possédaient une partie de ce qu'il se plaisait à nommer l'ancien royaume d'Éthiopie. D'ailleurs ces redoutables voisins n'étaient-ils pas des hérétiques? Par rancune, par patriotisme et par esprit religieux, il les tenait pour de mortels ennemis. Qu'est-ce que le consul anglais allait faire avec eux? L'infortuné Cameron fut fort mal reçu à son retour de cette excursion. « Qui vous a envoyé dans le Soudan? lui dit le roi dès la première entrevue. — Le gouvernement britannique. — M'apportez-vous une réponse de la reine d'Angleterre? — Non. — Pourquoi cela? — Parce que le gouvernement ne m'a adressé aucune communication à ce sujet. — Que venez-vous donc faire près de moi? — Vous demander la permission de retourner à Massaoua. — Pourquoi? — Parce que le gouvernement m'en a donné l'ordre. — Ainsi votre reine vous donne l'ordre d'aller chez mes ennemis, de retourner à Massaoua, et elle ne m'envoie pas une réponse à la lettre que je lui ai adressée; vous ne partirez pas que cette réponse ne soit arrivée. » Le roi était en mauvaise disposition. Il venait de faire dans le Godjam une campagne qui n'avait pas été heureuse. Il avait eu une altercation avec un voyageur français, M. Guillaume Lejean, l'avait fait mettre en prison et ne l'avait pas relâché sans peine. Vers le même temps, il apprenait que les pèlerins de sa nation avaient été maltraités à Jérusalem, et que le consul anglais de cette ville leur avait refusé sa protection. Les captifs ont prétendu plus tard qu'un des leurs qui avait pris de l'emploi à la cour abyssine les avait calomniés. Quoi qu'il en soit, un jour Théodore donna l'ordre d'enchaîner le consul Cameron, les gens de sa suite et les missionnaires allemands Stern et Rosenthal,

qui étaient accusés d'avoir parlé du souverain en mauvais termes. On instruisit une sorte de procès politique, puis le sauvage potentat fit mine de se radoucir et de vouloir leur rendre la liberté; mais enfin, avant d'entreprendre sa campagne d'été de 1864, il les envoya dans la forteresse de Magdala, liés deux à deux, à dos de mulet. Aux explications que ces malheureux Européens lui demandaient, il répliquait qu'il voyait bien que le gouvernement anglais le dédaignait, et n'avait plus envie de nouer des relations avec lui.

Tel est en gros, — car nous abrégeons beaucoup le récit, — l'exposé des faits qui ont amené la rupture entre l'Angleterre et l'Abyssinie. Soyons justes : Théodore est-il autant à blâmer que les Anglais ont voulu le dire? Voilà un souverain d'une énergie rare, d'une intelligence au-dessus du commun, moins barbare sans contredit que ses compatriotes; il a conquis un empire sans y mettre plus de perfidie ou de cruauté que les mœurs du pays ne le comportent, il a écouté avec docilité les leçons de ses amis Bell et Plowden; il sait sans aucun doute ce que ce dernier écrivait en Angleterre, que l'Abyssinie, lorsqu'elle possédera un port maritime et qu'elle sera gouvernée par un prince à idées progressives, méritera d'être traitée d'égale à égale par les nations de l'Europe; il se croit sérieusement appelé à régénérer sa patrie, il voit des Anglais venir à sa cour et rechercher son alliance, et quand il prête l'oreille à leur discours et qu'il s'offre à nouer des relations diplomatiques, on a l'air de ne plus se soucier de lui, on ne répond même pas aux lettres qu'il écrit. Si l'on voulait que le caractère officiel du capitaine Cameron fût respecté, il fallait commencer par prendre au sérieux la mission qui lui était confiée; c'est ce que lord Russell ne paraît pas avoir fait. Cameron veut continuer avec le roi d'Éthiopie les négociations entamées par son prédécesseur, on l'invite à ne pas se mêler des affaires intérieures du pays; il va visiter le pays de Bogos, on lui reproche de s'être interposé entre les Turcs et les Abyssins; il s'établit à Gondar, on lui rappelle aigrement que son poste officiel est sur les bords de la Mer-Rouge. Ce consul s'est-il trop avancé? Il fallait en choisir un plus habile, ou, en l'envoyant, il fallait lui donner des instructions plus formelles; mais non, l'affaire semble toujours avoir été traitée à la légère. En étudiant les origines de ce singulier conflit, qui d'un début bien modeste devait aboutir à de si grandes conséquences, on serait tenté de croire qu'il y avait au *foreign office* deux influences contraires : d'une part de savans explorateurs qui vantaient les immenses ressources de l'Abyssinie, faisaient l'éloge de la population, restée chrétienne au milieu de nations idolâtres ou musul-

manes, exaltaient la gloire naissante et les talens du négus Théodore; de l'autre les hommes de bureau, qui connaissent peu les progrès des découvertes géographiques, et ne s'occupent des contrées d'outre-mer qu'autant qu'ils y sont conduits par une longue tradition ou par des intérêts immédiats. Ce n'est pas avec cette négligence que les gouverneurs-généraux de l'Inde anglaise, qui ont une grande expérience des relations diplomatiques avec les rois barbares, traitent ces sortes d'affaires. Par malheur l'Abyssinie était en dehors du cercle d'action du vice-roi de l'Inde, et à Londres on ne savait pas s'y prendre.

II.

Les premières violences exercées par Théodore contre le consul Cameron datent du mois de juillet 1863. On en était informé en Europe vers la fin de la même année. Le gouvernement anglais était assez embarrassé de cette affaire. Au parlement, on s'en occupait souvent; mais les ministres répondaient en toute occasion qu'il serait imprudent pour les captifs eux-mêmes d'en parler trop haut, si bien que les faits étaient peu connus, les discussions n'aboutissaient à rien. Enfin il fut décidé que l'on enverrait à l'empereur d'Abyssinie une ambassade avec des présens et une lettre autographe de la reine, dans l'espoir qu'il se laisserait fléchir. Cette fois encore, Théodore, que nous avons dit être si jaloux de ses prérogatives souveraines, n'était pas traité en prince régnant. Le chef ou, pour mieux dire, le seul membre de cette ambassade était M. Hormuzd Rassam. Né à Mossoul de parens chrétiens, élevé en Angleterre, M. Rassam avait aidé M. Layard dans ses recherches archéologiques en Assyrie, et avait été plus tard attaché à la résidence politique d'Aden. En cette dernière qualité, il avait rempli non sans succès quelques missions délicates en Arabie, et avait représenté l'Angleterre pendant quelque temps près de l'iman de Mascate. Pourtant il n'avait après tout qu'un rang très secondaire dans la hiérarchie diplomatique. Il était accompagné par un médecin, le Dr Blanc. Peu après, pour donner plus de corps à la mission, on lui adjoignit un officier, le lieutenant Prideaux. Cette ambassade avait été organisée et devait être secondée dans le voyage qu'elle allait accomplir par le colonel Merewether, résident politique d'Aden, homme de grand mérite à qui on verra jouer un rôle important dans la suite de cette affaire. Disons aussi tout de suite, pour rendre justice à qui de droit, que les rapports clairs et substantiels du Dr Blanc sont les pièces les plus instructives à consulter pour l'histoire de cette dernière tentative de conciliation.

M. Rassam arrivait à Massaoua au mois d'août 1864. Il expédia tout de suite un courrier au négus pour l'informer qu'il était chargé de lui remettre une lettre de la reine et lui demander la permission d'entrer dans ses états; mais il eut la maladresse d'ajouter qu'il fallait que le consul britannique fût préalablement mis en liberté. Théodore ne répondit même pas. L'ambassadeur attendit très patiemment. Enfin au bout d'un an, sur l'instante sollicitation du colonel Merewether, il écrivit au souverain d'Abyssinie une requête plus convenable, et en reçut l'autorisation de pénétrer à l'intérieur. Seulement il lui était enjoint de se rendre d'abord de Massaoua à Metemmah, le long de la frontière de Nubie, et d'attendre en cette dernière ville de nouvelles instructions de Théodore. Le motif de ce long détour était que des rebelles interceptaient les communications entre la côte et Gondar. Les voyageurs anglais partirent avec une escorte de soldats irréguliers que le pacha turc de Massaoua voulut bien leur accorder. La route qu'ils suivaient traverse de grandes plaines de sable qui sont presque désertes; on n'y rencontre que des tribus errantes et trois ou quatre villages permanens, Kassala, Gédarif, Metemmah, dont les Égyptiens ont fait des centres de garnison et des lieux de ravitaillement depuis qu'ils ont annexé la province de Taka. Après six semaines d'un voyage pénible, M. Rassam arrivait à Metemmah avec ses compagnons. Le roi tenait alors la campagne dans le Godjam, à la recherche de quelques insurgés. Un courrier lui fut expédié pour lui faire connaître que l'ambassade, arrivée sur la frontière, attendait de nouveaux ordres. La réponse fut fort civile. Théodore envoyait trois de ses principaux officiers au-devant des Anglais; de plus il ordonnait aux chefs des tribus placés sur la route de leur fournir tout ce dont ils auraient besoin.

Quoique la saison fût favorable, il n'était pas facile d'arriver jusqu'au monarque, qui était en guerre du côté du lac Tzana. Les officiers de l'escorte avaient peine, malgré les ordres formels du souverain, à recruter les bêtes de somme nécessaires au transport des bagages. Certains districts étaient au pouvoir des rebelles, d'autres avaient été pillés par les troupes royales, on n'y trouvait plus que des villages en ruine et des paysans mourant de faim. Ils arrivèrent le 25 janvier 1865 en vue du camp. Le terrible despote fit une réception splendide aux envoyés britanniques. La lettre de la reine d'Angleterre fut remise en audience solennelle, et Théodore daigna témoigner la satisfaction qu'il éprouvait à la recevoir. Il fit un long récit des méfaits dont le capitaine Cameron et les missionnaires s'étaient rendus coupables; il avait regretté, disait-il, que par leur conduite indiscrète ils eussent interrompu les relations

amicales qui existaient auparavant entre les deux nations; cependant il leur pardonnait: à la requête de son alliée la reine Victoria, il consentait à les rendre à leur famille. En effet dès le lendemain il les faisait mettre en liberté, et peu de jours après il écrivait à la reine une lettre en réponse à celle qu'il venait de recevoir. Dans cette dépêche, sous le formulaire un peu trompeur de l'humilité orientale, on distinguait cependant l'apparence de bons sentimens. « Je ne suis qu'un Éthiopien ignorant; j'espère que votre majesté me pardonnera mes fautes. Conseillez-moi, mais ne me blâmez pas. » Quelques jours plus tard, il écrivait encore : « J'ai relâché M. Cameron, ainsi que les autres prisonniers, et tous les Européens qui désirent quitter le pays. Je conserve votre serviteur, M. Rassam, afin que nous nous entendions sur les moyens de développer notre alliance. » Au reste M. Rassam et ses compagnons étaient traités avec les plus grands égards. Ils étaient comblés de présens, et par ordre du roi ils étaient allés attendre à Kourata, sur les bords du lac Tzana, que les prisonniers de Magdala fussent arrivés. Les ouvriers européens de l'évêque Gobat, qui étaient restés à Gaffat, où ils travaillaient à l'arsenal de Théodore pendant la captivité des autres missionnaires, avaient été dirigés aussi sur Kourata, afin d'être réunis à leurs compatriotes.

Tout obstacle paraissait aplani, toute crainte semblait évanouie; la situation allait changer de face du jour au lendemain. Le roi avait fixé au 13 avril le départ définitif des Européens, qui devaient revenir vers la Mer-Rouge par la voie de Metemmah. Le camp royal était alors à Seghié, au sud-ouest du lac. Théodore manda la mission anglaise auprès de lui, voulant voir encore une fois, disait-il, ses bons amis avant leur départ. MM. Rassam, Blanc et Prideaux obéirent à cet ordre, tandis que les anciens prisonniers de Gaffat et de Magdala se mettaient en route par le chemin le plus direct. Dès que les envoyés britanniques arrivèrent au camp, on leur prodigua comme d'habitude les marques de respect. Introduits dans la salle d'audience, ils trouvèrent une assemblée nombreuse des plus hauts dignitaires de l'empire en grand costume; mais à peine avaient-ils paru, que des soldats se ruèrent sur chacun d'eux et leur enlevèrent leurs armes, puis l'un des ministres leur déclara qu'ils étaient prisonniers.

Quelle était la cause de ce brusque changement? Le lendemain même de cette scène, Théodore se fit amener M. Rassam et ses deux compagnons : il leur reprocha d'avoir fait partir leurs compatriotes sans audience de congé et d'avoir écrit des lettres en Angleterre; il prétendit que la dépêche de la reine Victoria n'était pas une réponse à celle qu'il avait envoyée lui-même deux ans auparavant; il

rappela ses vieux griefs contre les captifs. — Tout cela en définitive n'explique rien. Faut-il croire, comme ces malheureux Anglais l'affirment, qu'un des leurs les avait trahis en excitant la défiance du trop irritable souverain? Aigris par de mauvais traitemens inconcevables, ils ne manquèrent pas, — aura-t-on le courage de leur en faire un crime? — de s'accuser mutuellement. Tantôt ils s'en prenaient à Samuel Georgis, chambellan du négus, à qui Cameron reprochait déjà sa première captivité, tantôt ils attribuaient leurs infortunes à un Français, autrefois attaché à la mission de ce consul, qui était passé au service de Théodore et qui avait l'air d'être entré fort avant dans sa confiance (1). Ne nous arrêtons pas à ces incriminations puériles dont on ne voit nulle part de preuves précises; ne cherchons même pas l'explication de ces événemens dans la conduite de ceux qui en furent les victimes. Il est plus simple et plus conforme aux apparences d'admettre que le roi était emporté par la vanité, par la colère, peut-être par des accès de folie sauvage, comme il en vient à la tête des hommes qui n'ont ni frein ni loi. C'est abaisser l'histoire que d'approfondir les causes des événemens lorsqu'il y a en jeu la volonté d'un despote.

Quoi qu'il en soit, Théodore avait fait arrêter ses anciens prisonniers en même temps que MM. Rassam, Blanc et Prideaux. Dès qu'ils furent tous réunis dans son camp, il les fit comparaître en sa présence. On leur intenta un nouveau procès; les accusations contre le capitaine Cameron et contre les missionnaires furent lues en public: c'était toujours la même chose. Le consul Cameron était allé trouver les Turcs, ennemis de Théodore, et n'avait pas rapporté de réponse à la lettre écrite à la reine d'Angleterre. M. Stern avait mal parlé du roi: M. Rosenthal l'avait appelé un monarque sauvage parce qu'il lui avait vu tuer un homme à Gondar. Les autres, pris en masse, n'avaient commis aucune faute. « Je ne les connais même pas, dit un jour Théodore; ils ont été emprisonnés parce qu'ils étaient tous ensemble. » Après un simulacre d'interrogatoire pendant lequel les Européens eurent la condescendance d'avouer

(1) On raconte que ce Français, nommé Bardel, revint à Paris porteur d'une lettre de Théodore, et qu'il repartit peu de mois après pour l'Abyssinie avec une réponse de Napoléon III, ou, ce qui est plus vraisemblable, du ministre des affaires étrangères. Les uns disent que cette réponse fut bien accueillie, et qu'elle eut pour effet de faire rendre la liberté à deux de nos compatriotes qui étaient alors prisonniers; d'autres prétendent qu'elle recommandait avec chaleur au roi des rois de l'Éthiopie les missionnaires catholiques et leurs adhérens, et que pour cette cause elle fut très mal reçue. Il paraît probable que le gouvernement français est resté froid aux ouvertures qui lui venaient de ce côté. Les sympathies de la France étaient plutôt acquises aux compétiteurs de Théodore, surtout au roi de Tigré, avec lequel, si nous ne nous trompons, des négociations furent entamées à diverses époques, mais sans résultat effectif.

qu'ils avaient eu tort et d'implorer la clémence du roi, il y eut une sorte de réconciliation. Les prisonniers se jetèrent tous à genoux en demandant pardon; Théodore leur pardonna, et se mit à genoux à son tour pour s'excuser des mauvais traitemens qu'ils avaient subis.

A partir de ce moment, les officiers de la mission anglaise furent traités de nouveau avec une courtoisie parfaite. On leur restitua même la plus grande partie de leurs bagages, qui par occasion avaient été pillés. On leur rendit leurs épées, que l'excellent prince s'était appropriées, « par crainte, disait-il, que ses amis les Anglais ne se blessassent avec leurs propres armes. » Il leur fit l'honneur de les venir voir dans leur logis, les suppliant de ne pas attacher d'importance aux colères passagères auxquelles il s'abandonnait parfois, et d'être convaincus qu'il avait une extrême affection pour eux. Quant au départ, il n'en était pas question : il aimait trop son cher Rassam pour se priver si vite de sa présence. Cependant l'un des missionnaires protestans, M. Flad, fut autorisé à partir pour l'Angleterre avec des lettres que le défiant potentat prit soin de dicter lui-même. Il était chargé de ramener des ouvriers et des machines nécessaires pour la création d'un arsenal militaire. Il n'était pas à craindre que M. Flad ne revînt pas en Abyssinie, car il y laissait sa famille. Théodore, qui l'avait choisi pour ce motif, disait à ses familiers : « Le cœur d'un Européen, c'est sa femme; ses yeux, ce sont ses enfans. M. Flad a une femme et trois enfans que je garde, je suis certain qu'il reviendra et qu'il me rapportera une réponse. »

Tandis que ce missionnaire revenait en Angleterre, la position de ceux qui restaient en Abyssinie ne s'améliorait pas. Notons qu'ils étaient assez nombreux. D'une part les missions de MM. Cameron et Rassam comprenaient 26 personnes, de l'autre les Européens venus de leur gré à diverses époques avec leurs femmes et leurs enfans étaient au nombre de 35, soit en tout 61 Anglais, Français ou Allemands à la merci du cruel monarque d'Éthiopie. Théodore eut d'abord quelques égards pour eux, il les gardait dans son camp, sur les bords du lac Tzana; mais, le choléra s'étant déclaré dans ce canton, il les ramena à Debra-Tabor, où il se mit à les maltraiter de nouveau, et il les envoya sous une forte escorte dans la forteresse de Magdala, où le capitaine Cameron avait déjà passé deux années avant l'arrivée de M. Rassam. Ce revirement parut avoir pour cause la réception de lettres venues de loin. L'une, écrite de Jérusalem, aurait informé le roi que M. Rassam le trompait, et qu'aussitôt que lui et ses compagnons seraient partis les gouvernemens anglais, français et égyptien enverraient en commun une armée pour le détrôner; d'Égypte, on écrivait que ces trois puis-

sances alliées établissaient un chemin de fer du Caire à Kassala pour transporter les troupes et les approvisionnemens de cette future expédition. Tels étaient les contes ridicules par lesquels le souverain d'Abyssinie se laissait influencer. Ces faits se passaient au mois de juin 1866.

M. Rassam était arrivé en Abyssinie avec une lettre de la reine d'Angleterre, il avait par conséquent la situation d'un envoyé extraordinaire. Le mettre en prison, c'était un outrage pour le gouvernement qu'il représentait. Fallait-il donc venger cette insulte par la force des armes? Nous trouvons la question posée avec une parfaite netteté dans une note que le colonel Merewether, alors en congé en Angleterre, remettait aux ministres anglais le 13 août 1866, dès que ces tristes nouvelles furent connues. Nul n'était plus au courant que cet officier des affaires d'Abyssinie, dont il était l'intermédiaire obligé dans sa résidence d'Aden, et personne non plus ne connaissait mieux les difficultés du pays et les ressources dont disposait Théodore. « Une expédition à main armée, disait-il, ne rencontrera aucun obstacle sérieux, pourvu que le gouvernement consente à l'organiser sur un pied convenable; mais à mon avis il n'y faut pas songer. La seule chose qu'il y ait à faire et que je prends la liberté de recommander est de répondre avec libéralité aux demandes que M. Flad nous apporte de la part du roi. » En somme, il s'agissait d'envoyer en Abyssinie un ingénieur avec un certain nombre d'ouvriers et des outils, et il y avait lieu d'espérer que M. Rassam et ses compagnons seraient alors mis en liberté. Ces nouveaux émigrés seraient de retour après une absence de deux ou trois années. A considérer la cruauté et la trahison dont le souverain d'Éthiopie s'était rendu coupable depuis quatre ans, on s'étonnera peut-être que les Anglais eussent encore quelque illusion sur son compte; mais il faut dire que la question était peu connue du public, elle n'était pas mûre pour une résolution décisive. Il est à croire que les ministres n'auraient pas affronté volontiers la discussion sur une affaire où ils étaient coupables tout au moins de quelque négligence, et en effet l'on voit qu'à cette époque ils ne répondaient qu'avec une extrême réserve aux interpellations qui leur étaient adressées sur ce sujet dans les deux chambres du parlement. La question d'Abyssinie, reléguée jusqu'alors au dernier plan de la politique étrangère, était en voie d'aboutir malgré eux à une guerre lointaine, coûteuse et sans résultats utiles.

M. Flad repartait en octobre, emportant une lettre de la reine qui ne contenait aucune menace, et qui se bornait à rappeler avec fermeté le respect dû aux ambassadeurs d'une nation policée. Cepen-

dant MM. Rassam, Blanc et Prideaux avaient été enchaînés dans la forteresse de Magdala. Ce n'est pas qu'ils fussent traités avec une extrême rigueur : Théodore fournissait à tous leurs besoins, et recommandait sans cesse au commandant de la forteresse d'avoir le plus grand soin de ces Anglais, qu'il appelait ses meilleurs amis. Du reste le lieu était très sain, étant situé au milieu de hautes montagnes. Les captifs n'auraient pas été trop malheureux, s'ils avaient pu envisager le terme de cette longue persécution, et s'ils n'avaient pas eu à craindre sans cesse que le despote, dans un moment d'humeur, ne les fît mettre à mort un jour ou l'autre. Sauf leurs armes, qu'on leur avait encore enlevées, « de peur qu'ils ne voulussent se suicider, » ils ne manquaient de rien. Ils envoyaient ou recevaient fréquemment des courriers qui les tenaient au courant de tout ce que l'on disait d'eux en Angleterre. Outre les Européens, il y avait d'ailleurs à Magdala un grand nombre d'autres prisonniers politiques, et entre autres l'évêque copte, l'*abouna* Salama, qui s'était brouillé récemment avec le roi. Celui-ci ne résidait pas près de ses captifs : il habitait à cette époque à Debra-Tabor, d'où il pouvait surveiller les travaux de son arsenal de Gaffat. Plusieurs Européens avaient abandonné la cause commune, et s'étaient mis au service du monarque abyssin. Toutefois, malgré les soins qu'il donnait à l'armement de ses troupes, les forces de Théodore devenaient de moins en moins redoutables. La plupart de ses partisans l'abandonnaient, sans doute faute d'être payés et nourris. D'une armée de 150,000 hommes qu'on lui attribuait jadis, il ne restait plus autour de lui, disait-on, que 80,000 soldats six mois après l'arrivée de M. Rassam, et 15,000 au bout d'un an. Les insurrections éclataient de toutes parts. Gondar, l'ancienne capitale, avait été prise par les rebelles, puis reprise sans coup férir par les troupes impériales, que l'ennemi n'avait pas attendues, et à cette occasion toutes les églises et sans doute aussi toutes les habitations avaient été incendiées. Cette détresse n'enlevait au tyran rien de son énergie primitive. Il s'entêtait d'autant plus à conserver ses captifs européens qu'il sentait son pouvoir s'affaisser et qu'il craignait de donner des signes d'affaiblissement. A l'entendre, il songeait toujours à de nouvelles conquêtes ; il était résolu à réclamer, par force s'il le fallait, le patrimoine de ses ancêtres, ce qui voulait dire l'Égypte et même la Judée, dont il se prétendait le souverain légitime comme descendant de David et de Salomon en sa qualité de membre de l'antique famille royale d'Éthiopie. Pour cette entreprise, l'Europe entière, l'Europe chrétienne lui devait son appui.

Était-il convenable de poursuivre des relations diplomatiques avec ce fou couronné qui, réduit à une ou deux provinces de son

empire, n'avait même plus le prestige d'une grande puissance? Le colonel Merewether, qui jusqu'alors avait été si prudent, n'en fut plus d'avis. M. Rassam lui-même, qui du fond de sa prison trouvait moyen de correspondre, déclarait sans hésitation qu'il ne servirait à rien de faire entrer en Abyssinie les ouvriers qui étaient arrivés d'Angleterre, et qui attendaient à Massaoua le moment propice pour se rendre auprès de Théodore. L'opinion de tous les captifs était qu'il n'y avait plus d'autre remède que la guerre. Il est vrai que le commencement des hostilités pouvait être le signal du massacre des Européens. Une dépêche du colonel Merewether à lord Stanley, en date du 4 mars 1867, résume parfaitement la situation.

« L'empereur n'élargira pas Rassam et ses compagnons à moins d'y être contraint. Telle est l'opinion des captifs eux-mêmes et de tous ceux qui connaissent Théodore. Il veut avoir un plus grand nombre d'Européens en son pouvoir afin de peser davantage sur le gouvernement anglais et d'en obtenir tout ce qu'il lui plaira de demander. S'il en avait l'occasion, il mettrait en prison une ambassade de première classe sans le moindre scrupule. La vérité est qu'il est dans une situation désespérée; ses ennemis le circonviennent, son pouvoir décroît chaque jour, et sa santé est détruite par une maladie syphilitique invétérée. Politiquement et physiquement, il ne peut durer longtemps; si la saison était favorable, ce serait le moment d'exécuter une attaque prompte et vigoureuse. Tout est en notre faveur; le pays est fatigué de ce tyran capricieux. Si le peuple était dégoûté de lui depuis quelque temps, il l'est dix fois plus encore depuis l'incendie des églises de Gondar. Cet acte a porté atteinte au respect superstitieux qu'il inspirait jadis. En proclamant que nous ne venons que pour punir ce tyran, pour le détrôner, pour mettre en liberté les sujets britanniques qu'il garde en captivité, et que nous nous retirerons dès que ce devoir sera accompli, en laissant la contrée s'organiser comme il lui conviendra, nous pouvons être certains que tout individu sera prêt, corps et âme, à nous assister. La saison étant trop avancée, il n'y a pas autre chose à faire que d'attendre les événemens et de se mettre en mesure d'agir. M. Massajah, vicaire apostolique des Gallas, vieillard très intelligent qui a vécu vingt-cinq ans en Abyssinie ou dans les contrées limitrophes et qui connaît bien Théodore, m'a déclaré qu'il était convaincu que ce monarque garderait les captifs avec soin jusqu'au bout comme sa dernière ressource. Je lui ai demandé si Théodore ne les ferait pas massacrer ou ne les massacrerait pas de sa propre main lorsqu'il se verra bloqué dans Magdala. Il m'a répondu qu'il ne le pensait pas, que, si Théodore en donnait l'ordre, il ne serait pas obéi, et que, s'il essayait de le faire lui-même, il serait tué auparavant. Nous avons beaucoup d'amis dans Magdala, a-t-il ajouté. »

La réponse de lord Stanley est datée du 20 avril. « Jusqu'à ce moment, dit le chef du *foreign office*, le gouvernement de sa majesté avait voulu croire que les intentions du roi Théodore étaient pacifiques, et, quoique exprimées sous une forme inusitée en Europe, qu'elles avaient pour base le désir d'introduire en Abyssinie la civilisation éclairée des autres nations chrétiennes; mais le roi ayant oublié que la personne d'un ambassadeur est sacrée, et retenant dans les chaînes M. Rassam, que sa majesté avait chargé d'une mission auprès de lui, nous pensons que ce souverain n'a pas des intentions pacifiques, et que le projet d'entretenir des relations amicales avec lui doit être abandonné. » Toutefois ne voulant pas en venir tout de suite aux extrémités, lord Stanley chargeait le colonel Merewether de faire parvenir un dernier avis au monarque. Cette lettre, envoyée pour plus de sécurité en triple expédition et par trois voies différentes, était une sommation d'avoir à mettre les prisonniers en liberté. Si ceux-ci n'étaient pas arrivés à Massaoua dans un délai de trois mois, la rupture devait être définitive. Il est superflu de dire que ces trois mois s'écoulèrent sans qu'on eût aucune réponse de Théodore. Le cabinet anglais n'avait pas attendu ce dernier délai pour commencer ses préparatifs militaires. Le ministère de la guerre et celui de l'Inde avaient été mis en demeure d'organiser l'expédition qui était désormais inévitable. Le sentiment public s'indignait déjà que le gouvernement eût montré tant de patience envers un misérable despote africain; on réclamait, au nom de l'honneur outragé, une répression prompte et sévère.

III.

Ce que nous avons dit en commençant de la configuration géographique du massif éthiopien montre assez que conduire une armée jusqu'au centre de ces montagnes était une lourde entreprise. Il ne suffisait pas, comme on aurait pu le croire, d'envoyer deux ou trois navires sur la côte et de débarquer quelques compagnies de matelots ou de fantassins. D'après les avis les plus récens, les prisonniers auxquels le cabinet anglais s'intéressait le plus, c'est-à-dire MM. Cameron et Rassam avec les gens de leur suite et les missionnaires, étaient enfermés dans la forteresse (*amba*) de Magdala, à 550 kilomètres environ du littoral. Théodore résidait à Debra-Tabor, et conservait à Gaffat, tout près de là, les ouvriers européens, missionnaires laïques de l'évêque Gobat. L'armée de ce souverain, jadis si nombreuse, s'était évanouie; à peine conservait-il encore quelques milliers de soldats. Le Begamider, province dont Debra-

Tabor est la capitale, s'était soulevé, et le cruel tyran, pour se venger de cette révolte, avait brûlé les villages, tué ou chassé les habitans, et transformé en un lugubre désert cette contrée autrefois si fertile. Le chemin de Debra-Tabor à Magdala était souvent coupé par les rebelles. Théodore, n'ayant pas un lieu sûr où déposer ses trésors, ne se déplaçait plus sans emmener avec lui tout ce qu'il possédait; sa marche était encore ralentie par les huit canons que les ouvriers européens lui avaient fabriqués, et dont il ne voulait pas se séparer. Assurément le négus n'était pas un adversaire redoutable, la moindre troupe européenne en fût venue à bout; mais on ne pouvait l'atteindre qu'en traversant cent quarante lieues de pays insurgé.

Quels étaient ces rebelles qui tenaient la campagne entre la côte de la Mer-Rouge et le centre de l'Abyssinie? En quoi pouvait-on espérer leur appui ou craindre leur hostilité? Le Choa formait autrefois un royaume indépendant gouverné par un prince éclairé, Sahela Selasie, que Théodore avait détrôné. Menilek, petit-fils de ce roi, était encore en 1865 dans les prisons de Magdala; mais il venait de s'évader. Ses compatriotes l'avaient reçu avec enthousiasme; le Choa avait donc reconquis son indépendance, et l'armée du jeune Menilek menaçait d'attaquer Magdala par le sud-ouest. Les Anglais avaient quelque raison de croire qu'ils seraient appuyés de ce côté, ou tout au moins qu'ils n'y rencontreraient aucune opposition. Tout à fait au sud du lac Tzana, le Godjam était en pleine insurrection; mais il leur importait peu, cette province n'étant pas sur leur ligne de marche. Au centre, les provinces montagneuses de Waag et de Lasta obéissaient à un chef énergique, le *waagchum* Gobhésié, le plus ardent adversaire de Théodore. Gobhésié avait essayé de conquérir le Tigré en 1866; la population l'avait mal reçu, et lorsqu'il s'était retiré, un nouveau prétendant du nom de Kassa avait été reconnu pour maître incontesté de cette province. Chacun de ces petits souverains semblait disposé à bien accueillir les Anglais, s'ils arrivaient seuls et surtout sans les Égyptiens; mais il était à craindre qu'en accordant à l'un d'eux un appui trop exclusif on ne déterminât les autres à se coaliser par jalousie contre l'ennemi commun.

La première question à examiner était de savoir par quel côté on entrerait en Abyssinie. Les voyageurs qui nous ont fait connaître l'intérieur de ce pays ne se sont guère occupés d'étudier les chemins par lesquels une armée d'invasion pourrait gravir les pentes abruptes du plateau éthiopien; ils ont tous suivi les sentiers ordinaires des caravanes. Cependant, d'après leurs relations de voyage et d'après les indications plus précises que donnèrent ceux d'entre eux qui étaient alors en Angleterre, le gouvernement bri-

tannique se vit conduit à opter entre trois directions principales. La première route était celle que M. Rassam avait parcourue en se rendant de Massaoua à Debra-Tabor, par le pays de Bogos et Metemmah; elle était tout entière sur le territoire égyptien. Une autre avait pour point de départ le port de Tadjourah, situé sur la côte de l'Océan-Indien, en face d'Aden. De Tadjourah à Magdala, on marche droit de l'est à l'ouest à travers le désert des Adels. Enfin on pouvait encore débarquer à Massaoua ou sur un point voisin du littoral, s'élever tout de suite sur le plateau par des sentiers peu connus, et arriver dans le Begamider en traversant le Tigré, le Waag et le Lasta du nord au sud. Il y avait à tenir compte de graves considérations politiques. L'Angleterre était résolue à dégager cette guerre de toute complication étrangère à ce qui en était l'objet principal, la délivrance des captifs européens. On l'a vu plus haut, il existe de temps immémorial un antagonisme de race et de religion entre les Abyssins chrétiens et les Turcs musulmans. Le sultan se prétend suzerain de l'Abyssinie entière, et le gouverneur-général de l'Yémen exerce une autorité purement nominale, il faut en convenir, sur l'Éthiopie. C'est au point qu'à Zeilah, près du golfe de Tadjourah, dans la mer des Indes, il y a un commandant turc. Rien ne choque plus les habitans de l'Abyssinie que cette prétendue suprématie de la Turquie; néanmoins, tant qu'il n'était question que de la souveraineté lointaine et précaire de la Porte-Ottomane, ils ne s'en inquiétaient pas beaucoup. Au contraire ils étaient menacés sur toute leur frontière du nord par les Égyptiens, qu'ils haïssaient encore plus, parce qu'ils étaient avec eux en état permanent d'hostilité, et qu'ils avaient appris à les redouter comme d'impitoyables marchands d'esclaves. Or il advint en 1866 qu'à l'instigation de sir Henry Bulwer, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, la Porte concéda au vice-roi d'Égypte tout le littoral africain de la Mer-Rouge. Cette cession (1) donnait le port de Massaoua aux Égyptiens; ils s'empressèrent d'y mettre une garnison bien plus considérable qu'il n'était nécessaire pour garder une position que personne ne songeait à attaquer. Ainsi toute lutte dans laquelle les Égyptiens seraient partie devait être pour les Abyssins une affaire nationale. Avec ces dangereux alliés, ce n'est pas seulement Théodore que l'on rencontrerait devant soi, ce seraient en-

(1) On a voulu voir dans cette cession provoquée par l'ambassadeur anglais un acte de défiance contre la France, qui avait négocié avec les rebelles du Tigré en 1859 l'acquisition d'Adulis, et qui venait en 1860 de planter son drapeau dans la baie déserte d'Obokh, à peu de distance de Tadjourah. Les Anglais se seraient dit que le gouvernement actif et ambitieux du vice-roi saurait mieux garder cette côte contre des entreprises étrangères que le sultan de Constantinople.

core tous les chefs insurgés qui lui disputaient le pouvoir, tandis que, marchant seule, l'armée anglaise pouvait compter sur l'appui de ces derniers.

Puisqu'il convenait de tenir les Égyptiens à l'écart, la route de Massaoua à Metemmah n'était plus en question; au surplus, elle présentait par elle-même d'assez grandes difficultés en raison de la longueur du parcours, de la rareté de l'eau et de la nature sablonneuse du terrain. La route de Tadjourah à Magdala est un peu plus courte que la précédente, elle a l'avantage de longer le royaume de Choa, où régnait alors l'un des plus implacables ennemis de Théodore; mais elle est tracée en grande partie dans le désert des Adels, contrée triste, stérile, sèche et désolée, dépourvue d'eau et de végétation, où l'armée eût été rudement éprouvée par le climat. Restait la route de Massaoua par le Tigré. Celle-ci s'élève tout de suite sur les crêtes des montagnes et domine le pays, par conséquent elle est éminemment stratégique; le pays est sain, le climat presque froid. En reportant le point de départ un peu au sud de Massaoua, on évitait d'avoir rien de commun avec les Turcs. Après une reconnaissance préliminaire que dirigea le colonel Merewether, la baie d'Annesley fut choisie comme lieu de débarquement. C'était là que florissait jadis la ville d'Adulis, vaste entrepôt de commerce vers lequel convergeaient au temps des Ptolémées les caravanes du haut pays. Au VIe siècle de notre ère, un roi d'Abyssinie y réunit une flotte nombreuse à la requête de l'empereur Justinien pour envahir l'Yémen à la tête de 70,000 soldats et venger les chrétiens persécutés de l'Arabie. De ces splendeurs du temps passé, il ne reste que quelques débris de colonnes et de chapiteaux à la surface du sol. A une époque plus récente, les Turcs substituèrent au port d'Adulis celui de Massaoua, qui est dans une position moins favorable, car il est plus éloigné du pied des montagnes, et le climat en est encore plus chaud. Il n'y a plus à Adulis qu'un misérable village que les indigènes appellent Zullah, au bord d'une petite rivière, le Haddas, dont le lit est à sec une grande partie de l'année.

Dès le principe, le contingent de l'armée expéditionnaire d'Abyssinie avait été fixé à 12,000 hommes, dont 8,000 Hindous et 4,000 Européens. Elle se composait de troupes de l'Inde, et était organisée à Bombay. Quelques personnes ont prétendu qu'un tel déploiement de forces n'était pas nécessaire, et qu'une colonne volante de deux ou trois mille combattans eût suffi pour pénétrer jusqu'à Magdala, en renversant tous les obstacles que la nature du pays ou l'attitude des populations eût accumulés sur son passage. C'est probable; cependant il est à considérer qu'on allait opérer sur un terrain pres-

que inconnu, que la ligne d'opération devait avoir cent quarante lieues de long, et qu'il eût été téméraire de s'engager dans les montagnes sans échelonner sur la route parcourue des postes militaires assez considérables pour sauvegarder les communications en arrière du corps d'armée principal. Il était plus prudent de mettre assez de soldats en ligne pour qu'il n'y eût aucun revers à redouter. Le commandement en chef était dévolu à sir Robert Napier, qui porte avec honneur et modestie un nom illustre dans l'armée anglaise. Cet officier-général, qui appartient au corps des ingénieurs militaires, a gagné ses grades dans l'Hindoustan, en Perse, en Chine. C'était une innovation, paraît-il, que de confier un grand commandement à un officier du génie; le gouvernement britannique n'aura pas eu lieu cette fois de s'en repentir. Au reste, rien n'était plus sage que d'emprunter à l'armée indienne les élémens de l'armée d'Abyssinie, car l'administration de cette colonie est plus familiarisée que celle de la métropole avec les questions relatives à l'équipement, au transport et au ravitaillement des troupes dans les pays chauds. La question des transports était sans contredit la plus importante. On emmenait une quarantaine d'éléphans et quelques chameaux; mais on n'osait trop compter sur ces animaux, auxquels les sentiers de montagnes ne conviennent pas. La mule était mieux appropriée au pays; aussi avait-on expédié dès le début des officiers en Syrie, en Égypte, en Espagne, et on s'était procuré 12,000 de ces bêtes de somme; il ne restait plus qu'à les transporter à grands frais sur les côtes de la Mer-Rouge.

Le 3 octobre 1867, l'avant-garde, sous les ordres du colonel Merewether, arrivait dans la baie d'Annesley, et après un examen minutieux de la rade, le point de débarquement ayant été choisi, le premier soldat anglais mettait pied à terre sur la côte d'Abyssinie. La saison des pluies venait de finir, et elle devait recommencer au mois de mai; dans cette période de sept ou huit mois, il fallait que l'expédition eût accompli son œuvre. Le camp de Zullah n'avait rien d'attrayant. Les navires ne pouvaient approcher qu'à un kilomètre de la plage; dès le premier jour, il fallut se mettre à construire une estacade de plusieurs centaines de mètres de long pour faciliter les déchargemens. Il n'y avait pas de vivres à terre, si ce n'est ceux que la flotte avait apportés; pas d'eau non plus, si ce n'est dans quelques mauvais puits et dans les soutes des navires. Par bonheur, il y avait à bord des appareils distillatoires que l'on fit fonctionner sans cesse pour fournir l'eau nécessaire aux hommes et aux animaux, et peu de jours après, dès que les environs du camp eurent été inspectés, on put envoyer la cavalerie et la plupart des bêtes de somme à Koumaïli, à deux ou trois heures de marche

de la côte et presque au pied des montagnes, où des sources abondantes avaient été découvertes. On ne voyait d'autres habitans que des Shohos, hommes à peau noire et à cheveux crépus, campés autour des puits, bonnes gens du reste, assez disposés à travailler lorsqu'on les payait, mais plus enclins encore à dérober ce qui leur tombait sous la main.

A la fin d'octobre, deux nouveaux régimens débarquaient à Zullah, l'un d'infanterie hindoue et l'autre de cavalerie. Des convois de mules arrivaient en même temps; mais alors de grosses difficultés se présentèrent. Ces animaux étaient fort mal harnachés, ou plutôt, à dire vrai, ils n'étaient pas harnachés du tout. Il n'y avait ni bâts pour les charger, ni chaînes pour les tenir à l'attache. Quant aux muletiers qui les conduisaient, c'était un ramassis des plus vils coquins de l'Inde et de l'Égypte, chacun parlant sa langue, que personne ne comprenait. D'ailleurs l'eau était toujours en quantité insuffisante. Mal traitées et mal nourries, les mules se sauvèrent dans la campagne et périrent par centaines. Pour comble de malheur, les bêtes malades infestèrent les chevaux de la cavalerie, que l'on dut envoyer au plus vite au pied des montagnes. Pour peu que l'on connaisse l'admirable organisation des équipages militaires dans l'armée française et que l'on sache combien nos troupes de transport se tirent aisément d'affaire dans les contrées les plus difficiles, on s'étonne que les Anglais, qui entreprennent si souvent des expéditions en pays inconnu, n'aient rien d'analogue. Dans l'Inde, ils ont des éléphans, il est vrai, mais ces lourds animaux ne sont à leur place que sur leur terre natale, tandis que la mule, animal sobre et rustique, supporte les climats les plus divers.

Tandis que les divers préparatifs d'installation se poursuivaient au bord de la mer, le colonel Merewether explorait les environs. Il s'agissait tout d'abord de savoir par quelle passe l'armée s'introduirait dans la montagne. Le bruit de l'arrivée des Anglais s'était répandu en Abyssinie. Sir Robert Napier avait lancé une proclamation au peuple éthiopien pour lui déclarer que l'invasion n'avait d'autre but que de délivrer les captifs et promettre amitié à tous les habitans paisibles. Il était temps d'occuper une position moins rapprochée du littoral, autant pour entrer en rapport avec les Abyssins que pour soustraire les troupes au climat délétère du bas pays. En partant de Koumaïli, on a devant soi un sentier tracé dans le lit d'un torrent desséché; puis, en suivant une étroite vallée dont les flancs sont perpendiculaires, on arrive par un chemin encombré de rocs erratiques à une petite plaine où la végétation des zones tempérées apparaît déjà; l'eau devient moins rare, le so-

leil moins brûlant à mesure que le terrain s'élève; un nouveau défilé se présente, et enfin, après un parcours de 80 kilomètres, on débouche à 2,200 mètres au-dessus du niveau de la mer, sur le plateau de Sénafé. C'est là que la brigade d'avant-garde vint s'établir dans les premiers jours de décembre. La température y était délicieuse, le thermomètre variant de 16 à 24 degrés; la chaleur du soleil était tempérée par une légère brise de mer, les nuits étaient claires et fraîches. La troupe trouvait des vivres frais en abondance. Les indigènes étaient bienveillans; ils se montraient disposés à faire moyennant paiement tout ce qui leur était demandé. Anglais, cipayes de l'Inde et Abyssins vivaient en parfaite intelligence. Ce qui était d'un meilleur augure pour le succès de l'expédition, le prince Kassa, chef du Tigré, avait envoyé dès les premiers jours un ambassadeur au colonel Merewether en lui offrant son concours.

Ainsi vers la fin de l'année la majeure partie des troupes anglaises était campée dans un pays sain; elle travaillait avec ardeur à améliorer la route qui monte de Zullah à Sénafé, de façon à la rendre praticable aux voitures. Le bouillant colonel Merewether s'était avancé jusqu'à Addigerat, à 50 kilomètres en avant de Sénafé, et avait été bien reçu par les habitans. Les nouveaux régimens qui débarquaient dans la baie d'Annesley prenaient à leur tour le chemin de la montagne; les moyens de transport avaient été réorganisés, la position de l'armée était inattaquable, son moral était excellent, sa santé parfaite. Tout était prêt pour la marche en avant lorsque le général en chef, accompagné des derniers renforts, arrivait à Zullah le 3 janvier 1868. La situation politique n'était pas moins bonne. Kassa et le *waagchum* Gobhésié, dont on allait traverser les états, semblaient plutôt favorables qu'hostiles. En tout cas, on était en force suffisante pour se passer d'eux ou même pour leur imposer la paix, s'il était besoin. Quant au roi Théodore, on en avait quelquefois des nouvelles par des lettres que les captifs faisaient parvenir à travers mille hasards. Il ne perdait rien de sa résolution à mesure que ses serviteurs l'abandonnaient. Il avançait lentement de Debra-Tabor vers Magdala par étapes de 5 ou 6 kilomètres, embarrassé qu'il était par l'innombrable suite d'hommes, de femmes et de bagages qu'il traînait derrière lui, et surtout par ses huit canons. Il n'y avait plus à craindre qu'il se retirât dans l'ouest avec les captifs, comme on l'avait redouté, car toutes les provinces étaient insurgées contre lui. Il ne pouvait revenir en arrière, parce que le pays épuisé ne lui eût pas fourni de vivres. Y avait-il lieu d'appréhender qu'aussitôt entré dans Magdala, il ne fît périr les malheureux Européens qui étaient en son pouvoir? Plus d'un officier prétendait qu'on ne pouvait éviter ce malheur

qu'en se portant en avant à marches forcées, afin de paraître avant lui sous les murs de la forteresse. De Sénafé à Magdala il n'y a tout au plus que vingt et quelques étapes : une colonne mobile aurait pu atteindre l'ennemi dans le courant de février, lui arracher les captifs et revenir à la côte un mois après, terminant ainsi la guerre de la façon la plus prompte et la plus économique; mais cette entreprise audacieuse ne devait être couronnée de succès qu'autant que l'armée anglaise rencontrerait une population bien disposée et un pays assez riche pour lui fournir les vivres et les moyens de transport nécessaires. En cas d'échec, le résultat pouvait être désastreux. Le général en chef ne voulut pas écouter ces conseils aventureux. Quoique de mauvais prophètes prétendissent déjà que la campagne ne serait pas finie avant la saison des pluies et qu'un séjour de deux années en Abyssinie était inévitable, sir Robert Napier entendait ne pas se départir de la marche prudente qui jusqu'alors avait si bien réussi. S'assurer à Zullah ou à Koumaïli une base d'opérations que la flotte ravitaillerait sans cesse, couvrir la ligne de marche par trois camps retranchés, Sénafé, Addigerat et Antalo, qui maintiendraient les communications libres en arrière, avancer enfin sur Magdala avec l'élite de ses forces, telle était la tactique classique que l'habile général se disposait à suivre.

Sir Robert Napier arrivait à Sénafé le 29 janvier, après avoir consacré près d'un mois à la réorganisation des moyens de transport. Ce temps du reste n'avait pas été perdu. A Sénafé, le commissariat avait fait d'immenses achats de grain, de fourrages, de bœufs et de moutons. Durant ce même mois de janvier, les corps de troupes avaient travaillé sans relâche à la route, si bien que les voitures arrivaient maintenant en haut du plateau. Ce qui restait de bêtes de somme devenait donc disponible pour accompagner les colonnes actives à l'intérieur de l'Abyssinie. En même temps une ambassade amicale avait été envoyée au *dedjaz* Kassa, le prince du Tigré. Elle se composait de M. Werner Munzinger, agent consulaire de France et d'Angleterre à Massaoua, l'un des hommes qui ont le plus voyagé en Éthiopie et connaissent le mieux cette contrée, et du major Grant, l'heureux compagnon du capitaine Speke, dont le voyage aux sources du Nil a eu tant de retentissement. Kassa reçut les deux envoyés avec cordialité. Il leur promit d'assister l'armée anglaise, de lui faire fournir des vivres autant qu'il dépendait de lui. Il comprenait à merveille que la défaite de Théodore ne devait être qu'avantageuse à son propre pouvoir. Au fond, il comptait, paraît-il, profiter de l'appui des Anglais pour s'agrandir; mais on ne lui laissa aucune illusion sur la nature du concours qu'il devait attendre de ses nouveaux alliés.

Cependant le général Merewether, — ce nouveau grade venait de lui être conféré, — avait découvert d'excellens moyens de transport pour les bagages et les provisions de l'armée d'invasion. Les indigènes qui possédaient des bœufs aux environs de Sénafé consentirent volontiers à transporter de Sénafé à Addigerat autant de colis que l'on voulut bien leur en confier, à la condition d'être payés en beaux dollars autrichiens (1). C'était plus expéditif et moins dispendieux que de faire venir des mulets d'Égypte ou de l'Inde. Lorsque toutes les dispositions furent prises, les troupes continuèrent leur marche. La première brigade campait le 2 février auprès du village d'Addigerat, capitale du district d'Agamé. C'était là que résidait Mgr de Jacobi au temps du *dedjaz* Oubié. Ce digne missionnaire y avait introduit la culture de la vigne et des pommes de terre, comme souvenir de son apostolat. Le général Napier fit un séjour un peu prolongé dans le camp d'Addigerat : il tenait à avoir une entrevue avec Kassa, qui se fit attendre. Ce prince vint enfin; il montra les dispositions les plus conciliantes, promit de fournir des vivres et d'autres provisions dans toute l'étendue de ses états; il exprima aussi son espérance d'avoir l'appui des Anglais dans les luttes auxquelles la chute de Théodore allait donner naissance. Sur ce point, la réponse de sir Robert Napier fut catégorique : l'armée anglaise était venue pour délivrer ses compatriotes, le prince du Tigré pouvait compter sur l'amitié des Anglais; mais ceux-ci avaient reçu l'ordre formel de ne prendre part en aucune façon aux affaires intérieures de l'Abyssinie. Tout ce qu'on pouvait garantir à Kassa, c'était de ne pas aider ses rivaux plus que lui-même.

A Addigerat, de nouvelles conventions avec d'autres indigènes permirent de les employer encore au transport des bagages. Aussi l'avant-garde arrivait sans encombre le 20 février à Antalo, à moitié chemin de Magdala. Si la marche n'était pas très rapide, on profitait au moins de ces délais pour améliorer la route et la rendre praticable à l'artillerie. Le général en chef avait résolu en effet d'emmener le plus loin possible les pièces de grosse artillerie, moins pour l'usage qu'il en comptait faire, car il pensait bien que l'attaque de l'*amba* de Magdala n'exigerait pas tant de forces, que pour laisser aux indigènes une vive impression de la puissance anglaise. Antalo, ancienne capitale aujourd'hui ruinée et déserte, est

1 La monnaie courante du pays est le dollar autrichien à l'effigie de Marie-Thérèse. Un voyageur ingénieux, sir Samuel Baker, prétend que l'effigie très décolletée de l'impératrice n'a pas peu contribué à faire accepter cette pièce parmi les peuplades de la région du Haut-Nil. Comme appoint inférieur, les indigènes emploient de petites tablettes de sel.

le plus avancé des trois camps de dépôt que l'on avait résolu d'établir sur la ligne d'opérations. A partir de cette ville, les Anglais n'étaient plus sur le territoire du prince du Tigré : ils entraient dans les états de Gobhésié, qui ne demandait qu'à marcher contre Théodore, mais qui n'avait pas eu encore l'audace d'attaquer ce despote tant que les Européens n'étaient point dans le voisinage, prêts à l'appuyer. Le corps expéditionnaire s'avançait alors en trois colonnes d'environ 1,800 hommes chacune, tandis que le reste des troupes était échelonné en arrière dans les divers postes de la route. En avant, une compagnie d'éclaireurs accompagnait M. Munzinger, qui explorait les chemins et recueillait des renseignemens sur l'état du pays. Le général Merewether négociait avec les indigènes, le commissariat trouvait à acheter de la viande, de la farine et des fourrages. Jusque-là toutes les opérations s'étaient accomplies avec un bonheur merveilleux. On n'avait pas vu un ennemi ni brûlé une cartouche. N'eût été l'embarras de faire des routes à mesure que l'on avançait et l'incommodité produite par les premières pluies du printemps, cette campagne aurait pu être comparée à une simple marche militaire. Les complications allaient survenir, car le but de l'expédition était proche.

IV.

La route d'Antalo à Magdala par le lac Ashangi franchit d'abord plusieurs chaînes de montagnes d'origine volcanique, puis elle coupe la vallée du Takazzé, remonte sur les plateaux de Wadela et de Talanta, et ne présente en somme d'autre obstacle considérable que la traversée des ravins de Djidda et de Bachilo ; ce dernier est au pied des murs de Magdala. Le 12 mars, la première brigade avait quitté Antalo, le 18 elle arrivait sur les bords du lac Ashangi, et le 4 avril elle campait au bord de la Djidda. Il eût fallu beaucoup de temps et de travail pour ouvrir une route sur les flancs de cette crevasse, si l'armée anglaise n'avait eu la bonne fortune d'en trouver une en fort bon état par laquelle Théodore avait fait passer ses gros canons quinze jours auparavant et qu'il avait oublié de détruire. Ce souverain, parti de Debra-Tabor au commencement d'octobre, venait d'entrer à Magdala le 29 mars, ne précédant ses ennemis que de quelques étapes. Les Anglais traversèrent sur ses traces le plateau de Talanta, et enfin, le 9 avril 1868, ils campaient en haut du ravin de Bachilo, en face de la fameuse *amba* de Magdala.

Au centre d'une plaine basaltique, à 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, se dressent à la file trois ou quatre pics isolés que des précipices de 1,000 mètres de profondeur séparent à droite et

à gauche du pays d'alentour. Le Bachilo coule devant ces hauteurs, que l'on ne peut aborder que d'un côté. Sur l'un de ces pics s'élèvent les remparts de Magdala; sur un pic voisin, que l'on appelle le Selassié, il n'y a qu'une église; entre les deux et à un niveau un peu inférieur s'étend le petit plateau de Selagmi, qui est pour ainsi dire le champ de manœuvres de la forteresse. C'est là que l'armée de Théodore était campée. Cette position est très forte, et ne serait à coup sûr jamais emportée d'assaut, si elle était défendue par des troupes européennes. Elle est située en dehors de l'Abyssinie proprement dite, car le Bachilo a été de temps immémorial la limite entre la population chrétienne de l'Éthiopie et les tribus musulmanes des Wollos Gallas. Théodore s'était emparé de ce lieu et l'avait mis en état de défense, il y a douze ans à peu près, lorsqu'il songeait à s'agrandir vers le sud. En réalité, il n'avait jamais été maître incontesté de cette province; mais, l'endroit étant sûr et bien fortifié, il en avait fait sa prison d'état. Des prisonniers de toute catégorie, Européens et indigènes, malfaiteurs et adversaires politiques, y étaient renfermés en grand nombre.

Le vendredi saint, 10 avril 1868, l'avant-garde descendait de grand matin du plateau de Talanta au fond du ravin de Bachilo sous le commandement du général sir Charles Staveley. Sir Robert Napier avait donné l'ordre de remonter l'autre côté de la vallée et de venir prendre position sur les pentes du Selassié. A quatre heures du soir, tout était encore calme et silencieux sur les crêtes de Magdala et de Selagmi. Les troupes anglaises, infanterie et artillerie, s'échelonnaient sur les deux flancs du ravin. Un coup de canon retentit soudain du haut de la montagne, et des milliers d'hommes, apparaissant au sommet, se jetèrent avec impétuosité sur les bataillons européens. La mêlée ne fut pas longue, parce qu'un violent orage et bientôt après la nuit séparèrent les combattans; le résultat fut désastreux pour l'armée abyssine. Des 6,000 hommes qui avaient été engagés du côté de l'ennemi, 800 tués et 1,500 grièvement blessés gisaient sur le terrain; l'élite des troupes de Théodore avait combattu, et à leur tête se trouvait son meilleur général. Du côté des Anglais, qui avaient eu 1,600 hommes en ligne, il n'y avait que 20 blessés. C'est que ceux-ci, outre le sang-froid et la discipline d'une troupe européenne, avaient entre les mains la terrible carabine Snider, l'arme nouvelle de leur infanterie, qui parut ce jour-là pour la première fois sur le champ de bataille, et s'y montra la digne émule des fusils à aiguille de France et de Prusse (1). Les Anglais, après cette sanglante affaire, passèrent la

(1) Voici ce qu'en rapporte le correspondant du *Times* : « Quant à décrire le combat

nuit sur le lieu du combat; le lendemain ils couronnèrent les hauteurs et campèrent au-dessous de Magdala, où l'ennemi s'était réfugié.

Qu'allait faire Théodore? En arrivant à Magdala le 29 mars, ce monarque avait donné l'ordre de débarrasser les captifs européens de leurs fers; il avait reçu M. Rassam avec cordialité, et lui avait montré avec orgueil l'énorme mortier qu'il amenait de Debra-Tabor. Cependant il avait l'air abattu; ses espions lui rapportaient de tristes nouvelles de la marche triomphante de ses ennemis. Craignant de manquer de vivres, il fit mettre en liberté 308 prisonniers indigènes; ceux-ci refusèrent de partir, si l'on ne voulait pas leur donner de provisions. Théodore se mit alors dans une fureur atroce, et fit jeter dans le ravin qui borde le Selagmi tous ceux qui réclamaient; près de 200 de ces malheureux périrent; puis vint la funèbre journée du vendredi. Le soir, son armée était presque détruite, ses plus fidèles partisans avaient disparu. A minuit, il fit appeler M. Rassam et M. Flad, leur avoua que sa puissance était anéantie, et les pria de s'interposer entre lui et leurs compatriotes. Le samedi matin, le lieutenant Prideaux et M. Flad, accompagnés d'un chef abyssin, se présentèrent en effet devant sir Robert Napier, demandant la paix au nom du roi des rois de l'Éthiopie; mais le général en chef répondit qu'il ne voulait traiter qu'à trois conditions : tous les prisonniers européens seraient mis immédiatement en liberté, les portes de Magdala seraient ouvertes, et Théodore se rendrait à merci. On peut s'étonner que le tyran, au reçu de cette réponse décourageante qui ne lui laissait aucun espoir, n'ait pas sacrifié, dans un mouvement de colère, tous les captifs qui étaient encore en son pouvoir. Se sentant perdu, il essaya, paraît-il, de se brûler la cervelle; ses soldats l'en empêchèrent. Il eut alors un long entretien avec M. Rassam, puis il prit la résolution de renvoyer les Européens qui étaient la cause de cette guerre fatale, et les fit partir le soir même avec l'espérance qu'ils intercéderaient pour lui. Le lendemain, jour de Pâques, il envoya au camp anglais 1,000 vaches et 500 moutons, disant que c'était grande fête et qu'il tenait à ce que l'armée pût la célébrer dignement. Sir Robert Napier ne voulut même pas recevoir ces présens. Le lundi, dès le matin, un régiment vint s'établir sur le Selagmi, à l'endroit même où Théodore avait passé la nuit. Celui-ci, décidé à se défendre jusqu'au bout, aimant mieux périr que se rendre, avait eu

lorsque les carabines Snider furent entrées en scène, ce serait décrire une battue. Les décharges, qui se succédaient sans interruption avec des coups secs et nets, furent le glas funèbre de la cause de l'Abyssinie. Nos malheureux ennemis tombaient comme l'herbe sous la faux. »

la douleur de voir ses derniers soldats se débander. Seize compagnons seulement lui restaient fidèles. C'est avec cette poignée d'hommes qu'il s'enfermait dans la forteresse. A deux heures de l'après-midi, l'artillerie était mise en batterie devant les murs de Magdala; deux heures après, une colonne s'élançait à l'assaut et pénétrait dans la place. Dès que le premier soldat anglais apparut au sommet de la muraille, Théodore mit un pistolet entre ses dents, fit feu et tomba mort.

La guerre était finie. Le 17 avril, on fit sortir de Magdala les habitans et les soldats désarmés qui s'y étaient réfugiés, puis on fit sauter les murailles, et les édifices furent livrés aux flammes. D'épaisses colonnes de fumée témoignèrent au loin que l'Angleterre s'était vengée. Les éléphans et la grosse artillerie étaient déjà partis en avant, le reste de l'armée repassait le 18 le Bachilo pour revenir à la côte. Il fallait se hâter, les pluies rendaient déjà les chemins presque impraticables. Sir Robert Napier arrivait à Antalo le 13 mai, à Addigerat le 21, et se retrouvait sur les bords de la Mer-Rouge aux premiers jours de juin. Les troupes étaient embarquées à mesure qu'elles descendaient des hauteurs de Sénafé. Bientôt il ne restait plus en Abyssinie qu'un ou deux régimens hindous que l'on avait résolu de laisser quelque temps à Zullah pour observer les événemens.

Telle a été cette guerre d'Abyssinie si diversement appréciée en France et même en Angleterre pendant les huit mois qu'elle a duré. Les uns la considéraient comme une velléité belliqueuse, d'autres y voulaient voir un prétexte d'annexion fondé sur les motifs les plus futiles. Les politiques à longue vue devinaient de perfides machinations conduites obscurément depuis plusieurs années et aboutissant tout à coup à une occupation du territoire abyssin à l'heure précise où le percement de l'isthme de Suez semble accroître l'influence française en ces parages. Rien de tout cela n'est exact. Le récit des faits montre d'une façon assez claire que personne en Angleterre n'a désiré cette expédition, et que l'Abyssinie ne tenait qu'une place secondaire dans les préoccupations des hommes d'état de la Grande-Bretagne jusqu'au jour où la lutte est devenue inévitable. Que serait-on allé chercher dans ce pays? Un port? La côte n'en présente aucun qui soit une position stratégique dans la Mer-Rouge. Un marché? On n'en conquiert point par les armes. Un royaume à coloniser? Le littoral est malsain et l'intérieur est d'un accès difficile. La question d'Abyssinie n'est devenue grave que parce qu'elle a été mal conduite. Elle peut être comparée à ces maladies légères que l'on néglige au début et qui aboutissent à une catastrophe soudaine au moment où l'on ne s'y attend pas. Après

les entreprises chevaleresques du consul Plowden, les imprudences du consul Cameron; après les mésaventures de celui-ci, l'ambassade inconsidérée de M. Rassam. Au point où les choses en étaient après la campagne malheureuse de ce dernier, le gouvernement britannique, compromis sans y avoir pris garde, était contraint de recourir à la force, s'il ne voulait pas laisser périr son prestige en Orient. Ce prestige est le ressort de sa politique aussi bien en Afrique qu'en Asie; c'est par là qu'il s'impose à 180 millions d'Hindous et qu'avec quelques navires il protége ses nationaux sur les côtes des deux continens. Il n'y avait pas à hésiter; coûte que coûte, il fallait renverser Théodore.

Lorsque sir Robert Napier, après la prise de Magdala, passa en revue ses troupes sur le plateau de Talanta, il leur adressa un ordre du jour, fidèle et véridique résumé des opérations militaires qu'il venait d'accomplir. « Soldats d'Abyssinie, leur disait-il, la reine et le peuple d'Angleterre vous ont confié une expédition très pénible pour délivrer nos compatriotes d'une dure et longue captivité et pour venger l'honneur de notre pays, qui avait été outragé par Théodore, roi d'Abyssinie... Vous avez parcouru sous un soleil tropical ou sous des ouragans de pluie 400 milles d'une contrée montagneuse, vous avez franchi plusieurs chaînes de montagnes d'une élévation de plus de 10,000 pieds par des chemins où vos approvisionnemens ne pouvaient vous suivre. Lorsque vous êtes arrivés en vue de l'ennemi, vous avez traversé le formidable abîme de Bachilo, et vous avez défait l'armée de Théodore, qui tombait sur vous du haut de sa forteresse dans la pleine confiance d'être victorieuse... Vous avez emporté d'assaut l'inaccessible Magdala, défendue par Théodore avec le reste désespéré de ses partisans. Lorsque vous fûtes entrés de force, Théodore, qui n'avait jamais montré de clémence, se défia de l'offre de clémence qu'on lui avait faite, et il mourut de sa propre main. » Voilà bien en peu de mots l'histoire de cette campagne si courte et si bien remplie, qui vaut à sir Robert Napier une grande et légitime réputation, et dont la Grande-Bretagne entière a triomphé avec un enthousiasme qu'il est aisé de comprendre. Les Anglais avaient un but en entrant en Abyssinie : ce but atteint par le chemin le plus court, ils se retirent sans aucun souci de ce qui surviendra derrière eux; mais n'y a-t-il pas dans cette façon simple et méthodique de traiter les affaires une sorte d'égoïsme que nous autres Français nous sommes incapables d'apprécier? Au prix de quelques complications dont il n'eût pas été embarrassant de limiter l'étendue, nous aurions voulu avant de partir laisser aux Éthiopiens d'autres souvenirs que les ruines de Magdala, seconder les efforts sincères des princes qui héritent du

monarque vaincu, aider ce malheureux royaume à sortir de l'anarchie. Cette guerre, quelque glorieuse qu'elle ait été pour l'armée qui y a pris part, cette guerre se termine sans résultat effectif pour la nation qui l'a entreprise. L'Angleterre s'est vengée, voilà tout. Elle ne retire de sa vengeance aucun avantage qui compense les 5 ou 6 millions de livres sterling qu'elle y a dépensés. Le devoir d'humanité envers les malheureuses peuplades dont on foulait le territoire n'a pas non plus été pris en considération un seul instant. Après le départ des Anglais, le sort des Abyssins, débarrassés d'un détestable tyran, est aussi incertain que jamais. Encore peut-on dire que la conduite de Théodore, dont les derniers jours n'ont point été sans grandeur, eût peut-être été autre, s'il avait été traité dès le début avec plus d'égards. On peut objecter, il est vrai, qu'un empire ou une monarchie centralisée ne convient pas à ces barbares, et qu'au degré bien bas de civilisation où ils sont restés le régime féodal est mieux leur fait. Eh bien! il y a dans le pays les élémens d'une telle solution; mais les Éthiopiens auraient besoin d'un appui étranger pour éviter de retomber dans l'anarchie. Trois princes, on l'a vu, sont en position de se partager les débris du roi des rois de l'Éthiopie, Menilek dans le Choa, Kassa dans le Tigré et le *waagchum* Gobhésié dans la région centrale de l'Amhara. Livrés à eux-mêmes, ne vont-ils pas se combattre au lieu de s'entendre? L'étranger seul profiterait de leurs divisions. Ce ne serait pas l'Angleterre, pas plus qu'aucune autre nation européenne, qui prendrait leur place. Deux peuples musulmans, les Gallas au sud, les Turcs au nord, convoitent ces montagnes. Or l'histoire nous apprend que les succès des mahométans, partout où ils ont triomphé, n'ont été avantageux ni pour les indigènes des pays conquis, ni pour les intérêts européens. Il serait regrettable que le résultat définitif de la guerre des Anglais en Abyssinie fût de favoriser les progrès du mahométisme sur une terre qui a su lui résister si longtemps.

H. Blerzy.

LA

POLITIQUE DES OUVRIERS

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS.

Il s'est établi parmi les ouvriers, il y a deux ans de cela, un courant d'agitation dont nous avons déjà parlé (1), et qui a persisté au milieu d'incidens curieux. Diverses causes ont servi à l'entretenir, la liberté des coalitions et les grèves qui en sont issues, les conférences où le taux des salaires était en jeu, les sociétés coopératives et les débats dont elles ont été l'objet, enfin et surtout l'existence d'un groupe qui, après s'être constitué à Londres et à Genève sous le nom d'*Association internationale des travailleurs*, maintient à Paris l'un des siéges de ses opérations malgré des poursuites redoublées. Ce mouvement, instructif par lui-même, emprunte un intérêt de plus à des circonstances prochaines. Nous voici à la veille d'un appel au suffrage universel et de la redoutable énigme que de loin en loin il pose. N'est-ce pas dès lors le cas de savoir au juste ce que pense le peuple des ateliers, où son tempérament le porte? Aucun symptôme n'est à négliger dans cette recherche; mais mieux vaut pourtant, au lieu de conjectures, rencontrer des actes où il serait en nom et qui exprimeraient la pensée commune. Tel est le caractère des documens dont nous allons nous appuyer et qui, livrés à une notoriété judiciaire, n'ont pas essuyé de désaveu. On y

(1) *L'Économie politique des ouvriers.* — *Revue* du 1er novembre 1866.

surprend au vrai les sentimens de l'ouvrier, ses rêves, ses ambitions, et jusqu'à un certain point sa politique.

Quelques mots d'abord sur l'origine et la nature de ces documens. Née dans le bruit, l'*Association internationale des travailleurs* ne pouvait vivre que par le bruit; elle en a mené autant qu'elle a pu. Son mot d'ordre était : ligue universelle des salaires, avec la grève comme arme de combat. A l'aide d'un fonds commun puisé un peu partout, en France, en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, elle ne parlait de rien moins que de mettre en interdit toutes les industries qui lui résisteraient, et la menace n'a pas toujours été vaine. Point ou peu de grèves qu'elle n'ait assistées de ses conseils ou de ses deniers, — grèves des vanniers et des ouvriers en bronze à Paris, des mécaniciens de Londres, des tisserands de Roubaix, des mineurs de Fuveau, dans les Bouches-du-Rhône. Se partageant la besogne, des agences procédaient aux affiliations, opéraient les rentrées, gardaient la haute main sur la discipline et la doctrine, tout cela à découvert et non pas mystérieusement, comme on pourrait le croire. Siége de l'œuvre, heures des séances, procès-verbaux, correspondances, rien qui ne fût ostensible : la partie se jouait cartes sur table avec une tolérance administrative qui pendant quatre ans ne s'est pas démentie. Ainsi en fut-il du moins pour le groupe formé à Paris, et qui vers la fin de l'année dernière dépassait le chiffre de mille adhérens. Comment, après cette longue entente, un désaccord est-il survenu? Pourquoi a-t-on jugé répréhensible ce qu'on s'était habitué à regarder comme inoffensif? Autant d'énigmes que nous n'essaierons pas de pénétrer. Toujours est-il que les rapports se sont aigris, et que l'association en est à son troisième procès : elle en soutient bravement le choc, épuise les degrés de juridiction, voit les amendes et les mois de prison frapper ses bureaux, qu'elle renouvelle à mesure que la justice les met hors de combat, et doit avoir au moins une vingtaine de ses membres déjà impliqués dans les instances qui se succèdent. A cette occasion, quelques vérités s'échangent, et les ouvriers exhalent leur humeur dans des mémoires à consulter débités à l'audience. Les idées n'en sont pas toujours justes, et la forme en est un peu ambitieuse : il y manque ce qui s'acquiert le moins facilement, le naturel; mais on y trouve sur les affaires du temps des éclaircissemens que rien ne supplée et qu'on chercherait vainement ailleurs.

I.

Les chefs de poursuite sur lesquels l'*Association internationale* avait à se défendre indiquent ce qu'une tolérance antérieure ré-

pandait d'embarras dans le procès. Sur le chef de société secrète, la magistrature était presque désarmée par une déclaration en forme que les intéressés avaient déposée à la préfecture de police, et quant au chef de réunion non autorisée au-dessus de vingt personnes, une sorte de prescription semblait y répondre au moins comme circonstance atténuante. Aussi le ton des poursuites fut-il d'abord très doux, presque paternel, comme il convient quand on a fait jusque-là bon ménage ensemble; ce n'était guère qu'un avis officieux qui eût été suivi d'un désistement, ou tout au plus d'une amende insignifiante, si les associés eussent consenti à se dissoudre de bonne grâce. Les rigueurs ne commencèrent que lorsqu'on les vit résolus à persister malgré tout, à fortifier leurs cadres, à tenir pour un droit ce qui n'avait été qu'une faveur. Ce fut dans ces dispositions que les plaidoiries s'engagèrent, et les prévenus surent enfin en quoi ils avaient démérité. Point de griefs directs, du moins n'en indiquait-on pas de tels; des griefs indirects seulement. Les associés de France portaient la peine d'excès commis par les associés de la Suisse romande dans une grève des travaux du bâtiment; quelques ouvriers là-bas avaient usé de violence, ceux de Paris en essuyaient la responsabilité.

Des incidens de la poursuite, il n'y a que celui-ci à retenir; il touche à une question générale, à une des plus sérieuses qu'on puisse agiter. C'est un exemple de cette liberté sous conditions qui s'est depuis quinze ans appliquée à tant de choses, et qui, dans un retour à des institutions régulières, doit disparaître de tous les postes obscurs où elle s'est retranchée. Au fond, le prétexte dont on s'est armé pour atteindre l'*Association internationale* n'était ni juste ni juridique; il n'y aurait eu de juste et de juridique que la mise en interdit de la société dès le moment où elle a paru. Peu importait qu'elle eût abusé, si c'est pour sa constitution seule qu'on l'incrimine; cette constitution n'est pas plus illégale aujourd'hui qu'elle ne l'était à son premier jour. On a sévi trop tard ou trop tôt, trop tard dès qu'il y avait irrégularité formelle, trop tôt dès qu'on avait fermé sciemment les yeux sur cette irrégularité. Les inculpés étaient fondés à dire, ce qui n'a pas manqué, qu'on leur avait tendu un piége, et qu'au bout de tant d'encouragemens le bénéfice le plus net pour eux était la prison et l'amende. Mieux eût valu les arrêter à temps, avant qu'ils se fussent liés d'honneur avec les ouvriers étrangers pour un concours qui devait profiter à la civilisation et donner à la paix du monde un fondement moins fragile que les protocoles de la diplomatie. Ainsi parlaient ces hommes dans un langage mesuré, et ils ajoutaient avec un peu d'amertume qu'on les avait mis dans cette triste alternative ou de déserter la

cause dont ils s'étaient chargés, ou d'affronter coûte que coûte et jusqu'à épuisement de recours la justice de leur pays.

Voilà les jeux familiers d'un régime discrétionnaire; on ne sait jamais ce qu'il permet ou défend, et s'il sera le lendemain ce qu'il était la veille. Ce régime est démantelé, nous dit-on : la tribune a recouvré une partie de ses franchises; la presse est délivrée des servitudes de l'autorisation et du stigmate de l'avertissement. On est sorti du caprice pour rentrer dans la loi. Oui, mais combien de détails qui y échappent encore, et dans lesquels le caprice survit! Combien de positions où, depuis quinze ans, l'administration s'est introduite, et dont elle ne se dessaisit pas! Que d'usurpations sur des formes d'activité qui, en bonne économie publique, devraient rester libres! Mettons à part la grande tribune, qui peu à peu s'empare du terrain qu'on lui restitue et se fie pour le surplus aux perfectibilités de la constitution. C'est dans les tribunes du second degré qu'il faut surtout voir à l'œuvre cet art de donner et de retenir qui jamais n'avait été poussé plus loin. Les cours par exemple, les conférences littéraires, de quelle liberté ont-ils joui jusqu'à présent? De cette liberté sous conditions qui a été l'un des instrumens du règne. Les faits sont là, conférences et cours ne sont autorisés que si les auteurs et les matières conviennent, et encore ces autorisations sont-elles sujettes à des retraits imprévus. La presse elle-même se meut-elle librement depuis qu'elle ne relève plus que de la loi? N'a-t-elle pas gardé de son régime d'hier un résidu où l'arbitraire est resté? Comptons : pour les journaux, il y a les formalités du débit : quand ils déplaisent, on leur ferme les kiosques de la vente publique; pour les livres, il y a le sauf-conduit de l'estampille : s'ils prennent quelques licences, on les exclut de la balle des colporteurs. Ces exécutions ne frappent pas toujours à faux; mais qu'importe? elles sont le produit d'une volonté qui s'exerce sans contrôle et sont blessantes à ce titre, même quand elles servent. On les comprendrait de la part d'un tribunal et du plus sévère de tous, celui de l'opinion publique; mais entre les mains de quelques hommes de bureau jugeant dans l'ombre, c'est un *index* comme à Rome.

On le voit, les habitudes de tolérance administrative, sujettes à dégénérer, ne s'appliquaient pas aux ouvriers seulement : on a vécu un peu partout à la merci d'un certain bon plaisir et sous des épées suspendues à un fil. Une détente se fait sentir aujourd'hui, mais qu'on se reporte à quelques années en arrière! Avec quelle habileté on réchauffait la fibre populaire par un mélange d'intimidation et de faveur! On voulait avoir les ateliers pour soi, à tout prix, bon gré, mal gré, les lier par des bienfaits et à défaut par des entraves,

témoin le régime auquel, dès le lendemain de l'empire, on soumit les sociétés de secours mutuels. Jusque-là ces sociétés avaient suivi chacune leur chemin et couru des fortunes diverses : les unes prospéraient, les autres végétaient; toutes disposaient d'elles-mêmes dans la limite de leurs statuts. L'idée vint à quelques partisans de la symétrie d'offrir à ces sociétés indépendantes le bénéfice d'un embrigadement officiel, et dès lors il y eut deux catégories de sociétés de secours, les sociétés approuvées et celles qui ne l'étaient pas. Aux premières toutes les complaisances et toutes les largesses de l'administration : on chercha de divers côtés des fonds disponibles pour leur composer de fortes réserves, on en fit des corps moraux, aptes à recevoir des dons et des legs, on leur donna comme assesseurs et comme contribuables des notabilités qui prenaient le titre de membres honoraires; jamais pacte ne fut plus gracieux. En revanche, les sociétés qui se renfermaient fièrement dans leurs anciens statuts n'eurent à compter que sur leurs propres ressources: traitées en suspectes, on ne leur épargnait les chicanes ni sur la police de leurs réunions, ni sur le choix de leur président. Aussi de guerre lasse un grand nombre d'entre elles ont fini par désarmer. A suivre depuis quinze ans les rapports des ouvriers avec l'administration, on y retrouverait le même mélange de douceurs et de sévérités se succédant, se tempérant, et allant au même but, une tutelle forcée ou volontaire. C'est ainsi que l'argent n'a jamais manqué à des œuvres utiles comme les cités d'ouvriers, les bains et lavoirs gratuits, les fourneaux économiques, ni même à des engouemens de passage, comme les sociétés coopératives; mais de loin en loin cette main prompte à donner semble prendre à tâche de peser lourdement, comme cela a eu lieu pour la discipline des bibliothèques populaires. Nul moyen d'échapper à ces étreintes, pas plus que de décliner ces bienfaits; c'est un système, et tous les systèmes sont inexorables.

Celui-ci est pourtant des plus vains que l'on puisse imaginer, et dans l'intérêt des deux parties, administrés et administrateurs, il serait grand temps d'y renoncer. Si un instant, par des combinaisons d'influence, on a cru pouvoir s'emparer de l'esprit des ateliers au point d'y introduire sur le jeu des fonctions sociales une notion plus saine que celle dont jusque-là ils s'étaient nourris, c'est une illusion qui aujourd'hui doit être fort ébranlée, sinon détruite. La plus robuste a dû céder devant les déclarations du congrès de Lausanne, où la nouvelle école du socialisme empruntait aux anciennes écoles ce qu'elles ont de plus pur, et en tirait un choix bien scabreux encore d'articles de foi à l'usage des affiliés. Si également on s'était bercé de l'espoir qu'à des largesses bien conçues, distribuées à pro-

pos, répondrait le témoignage d'une reconnaissance sincère, c'est encore une chimère qui ne saurait tenir contre l'évidence des faits. A diverses reprises, le peuple des ateliers a été à même de traduire ses sentimens par des votes, et toujours, à Paris notamment, il s'est donné le plaisir d'infliger des démentis à ceux qui avaient le plus compté sur lui. Le mieux est donc de passer condamnation là-dessus; l'effet n'a pas été en rapport avec les moyens employés, et il n'en pouvait pas être autrement. Jadis, dans les jours de liesse, il n'y avait guère qu'un petit groupe qui profitât des distributions faites à la foule; ainsi de notre temps. Tout au plus quelques meneurs, quelques parasites, mordent-ils à l'appât qu'on leur jette, le gros des ouvriers y demeure indifférent. S'agit-il d'un allégement général, il en prend sa part presque sans en avoir conscience, et n'en sait gré à personne. S'agit-il de quelque panacée de détail, comme on en voit tant éclore, il ne s'en émeut guère quand il la connaît, et la plupart du temps il ne sait pas même qu'on l'a mise à sa portée. A tort ou à raison, l'ouvrier se défie d'ailleurs de ce qui revêt même indirectement des formes administratives; il ne lui est guère venu de ce côté que des propositions d'assistance sous divers déguisemens, et sa fierté s'en offusque.

C'est dans ce sens surtout qu'il y a lieu de regretter le changement introduit dans le régime des sociétés de secours mutuels. A la longue, l'institution en sera certainement altérée. L'une des garanties de ces sociétés était dans une certaine limite du nombre; les adhérens se connaissaient presque tous, pouvaient se surveiller et empêcher que les distributions de secours ne donnassent lieu à des abus: en même temps des recettes minimes impliquaient une gestion purement gratuite et des cadres sans état-major. Avec des sociétés grossies en nombre, ces conditions tutélaires disparaissent: on ne se connaît plus, ou on se connaît peu, c'est un pêle-mêle. Au lieu d'une famille, on a un corps administratif; au lieu d'un contrôle direct, on a un contrôle indirect; les secours s'en vont un peu à l'aventure, ou s'absorbent en partie dans des traitemens d'employés. Il est vrai qu'on a en revanche d'autres élémens de recettes : ce qu'a pu fournir l'état, ce que donnent des bienfaiteurs naturellement désignés; mais les ressources qui proviennent de ce côté et la sécurité que les sociétés y gagnent sont loin de compenser les échecs portés à la dignité de l'œuvre. Il y a dans une société de secours mutuels deux choses qui en sont à la fois l'honneur et le ressort : l'effort personnel et l'indépendance. Ce sont des gens de métier qui prennent sur leurs besoins ordinaires de quoi s'assister l'un l'autre dans des besoins d'exception, afin qu'aucun d'eux ne soit obligé de tendre la main par suite d'incapacité de travail : pro-

gramme touchant qu'il eût fallu respecter, et dont les termes changent dès qu'à un degré quelconque l'aumône entre en ligne de compte. Une fois le mélange introduit, l'effort personnel n'a plus, quoi qu'on en ait, ni la même vertu ni la même énergie. On a beau ménager les frottemens, les traces du collier s'aperçoivent, les contractans se sentent moins libres, par conséquent moins astreints. A quel titre dicteraient-ils des conditions dès qu'ils ne se suffisent plus? Le jour où ce sentiment les gagne, il se relâchent.

A voir les choses de près, on découvrirait ce dissolvant dans tous les services privés où l'état s'ingère d'une manière trop directe. Les caisses d'épargne languissent depuis qu'on les a vues s'identifier avec la dette flottante, et en cas de révolution ne trouver de salut que dans de pénibles expédiens. Les caisses de retraite pour la vieillesse n'ont guère rencontré de cliens que dans les classes qui jouissent d'une petite aisance; les dépôts d'ouvriers n'y sont qu'une exception. Croirait-on qu'à Roubaix, une ville de 50,000 âmes, qui fait par an jusqu'à 200 millions d'affaires, on ne comptait pas, à la date de 1864, un seul souscripteur? Un rapport du maire le constate. C'est qu'il y a là comme un ver qui ronge les meilleurs fruits : non pas que l'état manque d'agens habiles et consciencieux; pour la régularité des actes, la précision des calculs, la maniement prudent et judicieux des fonds, il peut avoir des égaux, il n'a pas de maîtres, et dans des temps réguliers nulle part on ne trouverait la sécurité qu'il dispense. Ce qui lui fait défaut, c'est l'élasticité que gardent les institutions libres, la faculté de se mouvoir à propos, et cette pleine conscience de soi-même qui seule donne une vie morale et imprime un vigoureux élan à des actes purement facultatifs. Ainsi l'assistance mutuelle, pour justifier son nom et garder sa vertu, devrait faire sa police comme elle fait son recrutement, sans pression extérieure. De même pour l'association : comment veut-on qu'il en sorte une institution sérieuse tant qu'on ne lui laissera de choix qu'entre l'une ou l'autre de ces conditions, être adulée ou muselée, et que l'état lui fera irrésistiblement obstacle dès qu'elle cessera de prendre en lui un point d'appui?

II.

Le mémoire à consulter de l'*Association internationale* renferme plusieurs passages que, dans l'intérêt de la paix sociale, on supprimerait volontiers. Ce sont ceux qui reproduisent une fois de plus les récriminations fastidieuses de classe à classe dont la place est désormais marquée dans un musée d'antiquités. A y renoncer, les ou-

vriers feraient à la fois preuve de bon jugement et de bon goût. Il est vrai que cette note discordante est partie de Genève plutôt que de Paris, et à la suite d'assez fâcheuses scènes qui ont accompagné la grève des ouvriers du bâtiment. La contrainte y avait joué un grand rôle : les meneurs, disposés par groupes aux portes des ateliers, en interdisaient l'entrée à ceux de leurs camarades qui s'y présentaient avec l'intention de reprendre tranquillement leur travail. Il y avait même eu dans quelques établissemens violation de domicile; des intrus avaient forcé les consignes, et, se plaçant devant les machines, s'étaient écriés : On ne travaille pas, prêts à traduire en voies de fait cette injonction impérieuse. Sur quelques points, il est vrai, et surtout dans les campagne, on leur avait tenu tête : ici le tocsin avait sonné, et le maire, ceint de son écharpe, avait signifié qu'il maintiendrait ses chantiers, fût-ce par la force; là une légion de vignerons avait si à propos appuyé les ouvriers honnêtes que la grève avait dû battre en retraite. Néanmoins dans la grande majorité des cas les ateliers s'étaient vidés aux premières sommations, et les auteurs des voies de fait avaient eu le dessus. Qu'on juge de l'état des esprits! La ville et la banlieue étaient en alerte, des groupes s'y formaient et se promenaient de quartier en quartier; devant eux, les marteaux se taisaient, la vapeur désarmait, les patrons délibéraient à huis clos, les ouvriers remplissaient les places publiques de leurs défis : autant de scènes de comédie qui sur le moindre incident auraient pu tourner au drame.

Si les choses n'allèrent pas plus loin, on le doit au tempérament suisse. D'un côté, on a eu le soin de prolonger les pourparlers de manière que la première effervescence se calmât; au lieu de coups on échangeait des phrases, ce qui était tout profit pour les deux camps. D'un autre côté, les autorités locales avaient cru devoir, pour ne pas envenimer la querelle, garder la neutralité, même au prix de quelques atteintes impunies portées à la liberté individuelle. C'était sagement agir. Les partis livrés à eux-mêmes rendirent, à peu de temps de là, les armes de lassitude, les patrons persistant à tenir l'association en dehors de tout traité et lui refusant qualité pour y figurer à quelque titre que ce fût, mais en revanche ne se refusant pas à des arrangemens individuels avec les hommes qu'ils employaient. Ainsi avait fini à petit bruit une échauffourée menaçante au début. Seulement, — ce qui était à prévoir, — les difficultés sont restées les mêmes après comme avant; vainqueurs ou vaincus, tout le monde sait qu'il y a là un différend à reprendre. Pour les patrons, il n'y aura pas de sécurité possible tant que leurs droits seront si ouvertement méconnus et si imparfaitement garantis. Pour les meneurs de grève, la satisfaction est au moins mélan-

gée: ils ont bravé la loi et se sont exposés à des poursuites, ils ont commis un acte qui doit peser aux consciences, une violation de domicile, et cela sans aboutir à ce qu'ils se proposaient, la reconnaissance de leur association. Voilà deux catégories de mécontens; il y en a une troisième, c'est la masse des ouvriers urbains et ruraux dont on a troublé le travail et par conséquent les moyens d'existence. Dès qu'ils n'étaient pas complices, ils ont été victimes et victimes trop résignées. C'est donc une revanche à prendre, à moins qu'on ne consente à subir, comme on l'a fait trop souvent, le joug de volontés turbulentes, quelquefois perverses, comme à Sheffield.

Cet état des esprits explique ce qu'a d'amer la défense des inculpés de l'*Association internationale*. La mauvaise humeur du groupe suisse s'est communiquée au groupe parisien : de là de vieilles diatribes à l'usage des gens mécontens d'eux-mêmes et d'autrui. Genève, qui donnait le ton, se montrait bien autrement véhémente que Paris. Dans un pamphlet local, on dénonçait la bourgeoisie comme responsable aux yeux de l'Europe des événemens récens, et incapable de jamais comprendre les besoins des hommes voués aux travaux manuels. Elle avait, ajoutait-on, creusé un fossé profond entre elle et le peuple; désormais il fallait que le peuple fît ses affaires sans elle et contre elle. « Ouvrier, s'écriait le pamphlet en terminant, sois enfin libre et indépendant de toute influence; l'avenir t'appartient. » Tout cela, parce que des entrepreneurs mis à rançon avaient trouvé moyen de s'y soustraire, et qu'il n'était rien résulté de productif d'une main mise sur l'activité de toute une ville! Des routiers n'auraient pas autrement parlé. A Paris, on insistait davantage sur les faits, moins sur les invectives. Le document juridique raconte avec un grand luxe de détails comment le comité parisien avait été entraîné à soutenir Genève dans le conflit qui s'y était engagé. La résolution n'avait pas été prise à la légère, et plus d'une dépêche télégraphique avait été échangée avant qu'on prît un parti. La grève durait depuis quinze jours quand des quêtes furent ouvertes et que le premier secours fut envoyé, secours dont on ne dit pas le chiffre, mais qui fut probablement de peu d'importance. La chasse aux centimes ne conduit jamais bien loin, et le bureau de Paris avoue que, pour un emploi de ce genre, il n'avait pas de fonds sous la main. Le seul expédient était un appel aux sociétaires. La grève défaillante y trouva à peine quelques jours de répit, et comme d'habitude ce fut encore à la bourgeoisie qu'on s'en prit. Attaquée, la bourgeoisie avait usé de toute arme pour se défendre; quelques boulangers avaient refusé de vendre du pain aux meneurs notoires de la grève, à ceux qui usaient d'intimidation. C'était aller bien loin: mais comment conserver tout son sang-froid en présence

d'hommes qui gardaient les abords des machines en disant : On ne travaille pas!

Que conclure de ceci? Peu de chose, si l'on n'y voit qu'un fait isolé, beaucoup, si de ce fait on remonte à des considérations générales. Que cette association représente ou non les ouvriers pour lesquels elle stipule, qu'elle ait des racines dans le peuple ou qu'elle n'en ait pas, que tout soit sincère dans ses actes, que ses connivences ou ses ruptures ne soient pas un jeu, qu'il n'y ait pas des vanités et des calculs cachés là-dessous, même des ambitions électorales, c'est ce qu'il serait sans intérêt de rechercher ici. Ces recherches sont d'ailleurs fort délicates, et à peine arriverait-on à un degré appréciable de probabilité. A quoi bon d'ailleurs? En pareil cas, les individus importent peu, il n'y a que les masses qui comptent. Or quels sont les élémens constitutifs de ces masses? Quels groupes peut-on en tirer et quelles passions animent ces groupes? Il y a là un cadre dans lequel le sujet, vu de haut, est renfermé tout entier.

Les ouvriers peuvent se ranger en trois groupes très distincts, très caractérisés. Le premier comprend l'analogue de ce que l'on nomme en Angleterre les *unions de métiers* et particulièrement de l'union de Sheffield, tristement célèbre. Ni les hommes ni les localités ne sont d'ailleurs en cause, tout est dans le système. Ce système consiste à placer dans une association d'ouvriers l'intérêt commun à une telle hauteur que tout préjugé, tout sentiment, toute loi écrite, s'effacent devant ce motif de détermination : point d'acte qui ne soit licite dès que la fin justifie les moyens. L'association exerce dès lors par la main de ses séides une justice vehmique contre les étrangers et contre ses propres membres, ou, si l'on veut, une police inexorable comme celle du Vieux de la Montagne. Tout individu doit céder sous peine d'être brisé : point d'exception; le récalcitrant sera enrôlé de force, le relaps réintégré, le rebelle châtié. Le cas est le même pour ceux qui subissent l'arrêt et pour ceux qui l'exécutent : ils ne peuvent se dérober les uns à leur sort, les autres à leur tâche. Et quelle tâche! On a peine à y croire, même sur la foi d'une enquête parlementaire ouverte à cette occasion. Une fois désignées, les victimes avaient lieu de s'attendre aux plus graves sévices : ici on introduisait un baril de poudre dans leur maison et on la faisait sauter, là on les épiait dans la rue, et avec un fusil à vent on leur cassait un membre. De quoi étaient-ils coupables? D'infractions souvent très légères aux ténébreux statuts de l'association. Sur des registres saisis, on en retrouve le détail. C'est de la part des affiliés un refus d'obéissance, un acte de mauvaise humeur, un retard dans le paiement des cotisations, le plus souvent

une rupture de grève hors des consignes générales, ou un contact avec les ateliers interdits; de la part des étrangers c'est un embauchage d'apprentis qui agissait sur le salaire comme dépréciation, ou bien le soupçon de tarifs secrets imposés ou consentis au préjudice des tarifs ostensibles. Dans ces divers cas et dans d'autres cas plus obscurs, la poudre parlait, comme disent les Arabes. Imposés, ces guets-apens étaient en outre payés. Il y avait une caisse secrète et un tarif avec une échelle d'indemnités. Quelquefois une dîme était prélevée au profit d'un secrétaire-général de ces unions chargé de marchander le prix du sang. On se serait cru dans les Abruzzes ou dans les Calabres.

Ces actes odieux étaient-ils au moins restreints à un petit nombre de complices? Non, l'enquête ne laisse aucun doute là-dessus. Ce secrétaire-général disposait de huit mille ouvriers à Sheffield, de soixante mille dans le reste de l'Angleterre. Qu'ils n'eussent pas pour la plupart la conscience des excès commis en leur nom et avec leur argent, rien de mieux démontré, mais ils n'en étaient pas moins enveloppés dans ce réseau de terreurs et d'exécutions souterraines. Les autres unions anglaises, à les confesser toutes comme on a confessé l'union de Sheffield, y ajouteraient un contingent formidable, sous un régime, il est vrai, moins révoltant. Aucune ne s'est privée, au début surtout, de quelques moyens de coaction pour remplir et maintenir ses cadres : enlèvement d'outils, amendes, avanies, voies de fait, enfin tout un appareil de violences que nos anciennes corporations ont connu et que notre code civil désigne sous le nom de *damnations;* triste legs qui remonte aux temps où les gens de métier promenaient leurs bannières dans les Flandres et s'y faisaient au besoin justiciers des leurs. Avoir maintenu ces procédés d'un autre âge est bien de l'esprit anglais, aussi opiniâtre que résolu; même là, ces procédés n'auront pas des racines profondes, le jour sinistre qui s'est fait suffira pour guérir les plus pervers. Quant à nous, on peut dire que jusqu'ici nous n'avons pas même eu à nous défendre; un instinct de race, peut-être aussi la vigilance officielle, nous ont épargné ces écarts. Il ne faudrait pourtant pas s'y fier outre mesure; il y a là le germe d'un mal qui nous a gagnés une fois et pourrait nous reprendre, le mépris du droit individuel quand il s'agit d'un intérêt de corps. L'intérêt de corps, c'est une idolâtrie dangereuse qui a conduit les unions de Sheffield à la sape et au meurtre, et qui conduirait au moins à des usurpations de pouvoir ceux qui abonderont dans le même sens. On a beau dire qu'on n'en usera qu'avec discrétion; dès qu'on usurpe, sait-on jamais jusqu'où l'on ira? Voilà donc un premier groupe qui, dans des jours de trouble, peut nous exposer à bien des sur-

prise, c'est le groupe des hommes d'action. Voyons maintenant le second groupe, celui des raisonneurs et des porteurs de paroles.

Les avocats de l'*Association internationale* en auraient dû être les représentans naturels : qui mieux qu'eux eût pu plaider sensément et simplement une cause qui leur est familière? Ce que c'est pourtant que l'empire des idées fixes! Tant que le mémoire lu à l'audience a roulé sur les incidens directs du procès, le langage a été clair, digne, exempt d'emphase, restant dans le ton qui convenait au sujet. Les auteurs s'inspiraient de leurs propres impressions et non de leurs lectures. A propos de leur gestion, même lucidité, même justesse dans l'exposé des faits. Jusque-là on n'avait affaire qu'à des hommes, mais voici que brusquement ces hommes prennent des airs d'apôtres; alors la gamme change. Sérieusement les ouvriers ou leurs délégués devraient renoncer à ces prêches assommans que seuls ils prennent au sérieux, et où dans le fond pas plus que dans la forme ils ne jouent de bonheur. Ce sont des boursouflures qu'on a vues partout et qui, depuis trente ans, traînent dans les livres, les brochures et les journaux; toujours la même société coupable sur tous les chefs, le même individu victime en tous les points, celui-ci n'ayant que peu de comptes à rendre et beaucoup de griefs à faire valoir, celle-là condamnée à supporter les frais de ces réparations sans souffler mot pour sa défense, voilà le thème qu'accompagnent des variations sans fin. Pour cette exécution de détail, les rôles sont intervertis : les accusés occupent les fauteuils, les juges descendent sur la sellette, où ils ont à entendre de dures vérités. C'est la condition de la femme qui n'est pas ce qu'elle devrait être, c'est la richesse sociale qui est mal répartie, les uns gorgés de superflu, les autres manquant du nécessaire, c'est la Bourse qui est un mystère d'iniquités, ce sont les pachas financiers dispensant à leur gré l'abondance ou la disette, c'est l'industrie qui fait payer à l'ouvrier la folle enchère d'une concurrence effrénée, et qui, au lieu de vêtir les millions d'enfans qui marchent à demi nus, expose publiquement des châles qui ont coûté dix mille journées de travail, c'est la guerre qui livre la jeunesse à l'abrutissement des casernes, et emploie à des services de passage les années où la carrière se fixerait avec le plus de succès, enfin c'est cet ensemble d'institutions mal liées dans lesquelles les communautés humaines se débattent, institutions sans entrailles, d'où il ne peut sortir que des déchiremens.

Qu'à ces déclamations les juges aient éprouvé des impatiences, on le conçoit : qui aimerait à entendre en face des leçons ainsi faites? La défense a pourtant été libre, le président s'est borné à un rappel bienveillant, comme on en inflige à des gens qui sont plus à

plaindre qu'à blâmer; mais d'où vient que d'eux-mêmes les ouvriers n'aient pas prévenu cette censure, d'où vient ce manque de tact après en avoir tant montré jusqu'alors? Il était si aisé, même en restant dans le sujet favori, d'y mettre de la mesure, d'en parler avec bon sens, d'avoir raison sans forcer la voix. Le début indiquait le ton qu'il fallait prendre, il n'y avait qu'à y persister, à traiter les intérêts sociaux comme on avait traité les intérêts professionnels, en exposant ce qu'on en savait. Pourquoi les inculpés n'ont-ils pas adopté ce parti? C'est qu'il y a en eux de l'initié, et, ce qui est pire, de l'initié du dernier degré. Dès qu'ils touchent au texte sacré, ils se transfigurent et prennent les idées et le langage du temple d'où ils relèvent, idées de convention, langage de convention. De là ces litanies dont il n'y a pas une note à changer; les vétérans commencent l'antienne, les néophytes continuent, et voici deux générations que ce rituel passe de main en main. Elles en ont été frappées comme d'une contagion cérébrale. Il n'est donc pas d'exagération que cette situation d'esprit n'explique, pas d'écart de langage qui n'en tire un correctif, pas de recherche d'effet qui n'y trouve sa raison d'être : sans cet assaisonnement, l'idée perdrait de sa saveur. Résignons-nous dès lors; nous serons exposés de nouveau aux mêmes divagations, aux mêmes intempérances. Dans des temps réguliers, cela n'est rien, un peu d'humeur à vaincre seulement; mais en cas de surprise des événemens, quel regret, quel mécompte, si, après de longues années de répit, nous étions encore une fois aux prises avec une confusion des langues!

Heureusement il existe parmi les ouvriers un troisième groupe qui, sans bruit et à son propre insu, prépare une œuvre de recomposition. C'est le groupe des ouvriers qui travaillent et se taisent. Combien sont-ils? On ne le sait; mais ils ont certainement pour eux le nombre, et à la longue ils auront l'autorité. Que pensent-ils? Nul ne peut le dire; mais il professent au même degré que qui que ce soit des sentimens et des opinions. Ce qui les distingue des deux autres groupes, c'est que sous aucun prétexte ils n'useraient de violence, et qu'ils ne sont pas gens à se payer de mots. Ils sont avant tout sensés, rangés, réfléchis, tenant les actes pour plus profitables que les paroles, et l'atelier pour plus sain que le cabaret. Ce qu'on sait d'eux, c'est qu'ils comptent parmi les plus habiles dans leur profession, et que volontiers ils s'inspirent de leurs chefs naturels, les élèves de nos trois écoles des arts et métiers. Jeunes presque tous, ils forment une génération indépendante de celles qui ont précédé; ils ont en outre une idiome à eux, des formules à eux, plus positives que chimériques. Il n'en faudra pas davantage pour chasser de vieilles fantasmagories. La tâche n'exige pas de grands

clercs; il suffit d'esprits simples et de cœurs droits prenant la vie comme elle est, et sachant bien que l'homme est ici-bas pour faire sa propre destinée. Là est le sentiment viril, et il anime en général les ouvriers qui arrivent; parmi eux, le goût des lamentations se perd, ils vont en avant, le front haut, avec plus d'aplomb parce qu'ils ont plus d'études. Ils se sentent en possession des deux forces qui tiennent l'âme dans le meilleur des équilibres : l'indépendance et la dignité. Voilà donc un élément qui est en mesure d'absorber peu à peu tous les autres et d'agir comme apaisement des esprits et avancement des idées. Que sera-ce lorsque le flot de l'instruction, en montant toujours, aura achevé de répandre les notions à l'usage des grands peuples, et où ils puisent par la responsabilité le respect d'eux-mêmes, par la liberté le respect des droits d'autrui?

III.

Est-il impossible de prendre sur le fait ce contingent considérable d'ouvriers qui ne parlent pas et font parler d'eux le moins possible, s'abstiennent dans la plupart des cas, et se montrent d'autant moins qu'on les convie avec plus d'instance? Comment les dénombrer et savoir quel sentiment ils éprouvent? Pour beaucoup de gens, c'est un grave souci. L'administration elle-même n'en sait guère que ce que ses agens lui racontent, et quant aux moyens d'informations ordinaires, il faut y renoncer avec de telles masses. Le seul expédient serait de rechercher s'il n'est point de circonstance où l'opinion de ces masses se met à découvert et de conclure là-dessus. Or cette circonstance se rencontre, ce sont les élections générales. On n'a, il est vrai, que des suffrages bruts, recueillis en bloc, et au premier aspect le butin paraît mince; mais, décomposés avec soin, ces chiffres ont une figure, s'animent, et livrent tout le secret qu'ils sont susceptibles de livrer, les préférences exprimées, les motifs de détermination mis à nu. C'est assez pour que les hommes et les actes prennent un caractère. Voyons lequel.

Ce sera l'éternel honneur de nos ouvriers de n'avoir pas désespéré un seul jour du réveil de la vie publique. Ils étaient, — qui ne s'en souvient! — bien isolés au début. Dans les premières années du régime impérial, ils avaient vu leurs rangs éclaircis ou menacés par les lois de sûreté; pourtant, dès les secondes élections ils étaient sur pied, et agissaient énergiquement en ne prenant conseil que d'eux-mêmes. La physionomie de ces journées fut de nature à frapper les yeux attentifs. De la part des classes aisées et moyennes,

engourdissement complet; peu de cartes avaient été retirées et encore moins de votes émis. A quoi bon? Personne qui ne crût au succès des désignations administratives, l'élection ne paraissait qu'une formalité. La journée du dimanche se passa ainsi sans encombrement aux abords des mairies. Cependant on pouvait déjà voir sur les boulevards le sol jonché de bulletins officiels et sur les murs quelques affiches lacérées; mais ce fut le lendemain seulement que l'action prit couleur. Par précaution ou par calcul, les ouvriers n'avaient voulu voter qu'à la dernière heure; ce fut alors comme une marée qui romprait ses digues. Les bulletins d'opposans s'arboraient partout, se distribuaient de main en main, on faisait litière des autres. Au dépouillement, les scrutins, furent surveillés sans que la police y mît obstacle; à mesure que les totaux étaient connus, l'émotion gagnait la foule. Enfin les résultats furent proclamés, quatre députés libéraux étaient élus à Paris, et le télégraphe annonçait en même temps qu'à Lyon l'opposition l'avait emporté dans une des circonscriptions. Ce fut la journée des cinq, qui laissera une date dans l'histoire de ce régime.

Voilà donc un succès franc. Comment avait-il été obtenu? Par des moyens en apparence bien simples, quelques lignes insérées dans les journaux, quelques noms recommandés, quelques bulletins distribués; on ne pouvait pas s'en tirer à moins de frais. Mais, derrière ces moyens si simples, il y avait une force qui l'est moins et ne s'obtient pas comme on veut: c'était un courant d'action, un mouvement d'opinion irrésistibles. La grande armée du travail manuel avait donné, surtout la portion de cette armée qui fait plus de besogne que de bruit et ne s'agite que pour les causes qui lui conviennent. Point de moyens irréguliers, et comment y songer? Personne alors n'avait ses coudées franches. Point d'entente non plus, la loi s'y opposait. Pourtant cette légion d'ouvriers avait agi en tout comme si elle eût obéi à une consigne, allant au scrutin le jour où il fallait s'y rendre, portant exactement le nom qu'il fallait porter, improvisant des moyens de contrôle pour assurer la sincérité du vote. Ni négligence ni défection, voilà à quel prix elle a rendu au pays l'instrument des franchises dont il semblait désespérer. Pendant qu'ailleurs on s'abstenait, l'ouvrier seul restait sur la brèche avec son suffrage universel, qu'ailleurs déjà on se prenait à regarder comme une arme de rebut. N'eût-il fait que prouver le parti qu'on en peut tirer qu'il eût montré aux incrédules et aux défaillans où est la voie de salut.

Quand on se comporte de cette façon, on fait preuve de sens politique; l'ouvrier n'en manque pas, dans ces derniers temps il n'a guère commis de fautes. Dans les choix qu'il a faits il s'est en

général montré judicieux et, ce qui est plus rare, discipliné. S'il discute, il se rend, et, quand il a promis, il tient. D'habitude il ne s'engage pas et se réserve le dernier mot; mais, quand le moment est venu, il prend le bon parti, presque toujours celui qui a le plus de chances. Ainsi, pour le petit nombre de siéges sur lesquels l'opposition pouvait compter, il avait été convenu aux élections dernières qu'on choisirait surtout des orateurs. L'ouvrier n'a nulle part fait d'objection, mis d'obstacle à cette tactique; il a mieux aimé voir la tribune bien remplie que ses opinions complétement représentées. D'autres fois il a su résister aux siens. Un instant il avait été résolu, comme effet de scandale, de porter à la députation les noms les plus engagés contre le gouvernement impérial : beaucoup d'ouvriers furent sondés; ils n'y prêtèrent pas les mains. On pourrait citer d'autres faits à l'appui de cet esprit de conduite; ceci suffit pour prouver que l'ouvrier s'est réellement amendé; il n'est plus pour les choix qui effraient, et à ses autres qualités il sait joindre une certaine consistance.

Les événemens n'ont pas peu contribué à lui donner le goût de son nouveau rôle : en réalité on lui devait le premier noyau d'une opposition politique, sans lui cette opposition eût pu couver longtemps encore; il le sentait, il le voyait. L'œuvre lui faisait donc honneur, et naturellement il s'y était attaché. Aussi le vit-on aux élections qui suivirent s'affermir dans les dispositions qui lui avaient valu un premier succès et s'arranger pour en obtenir un second supérieur en éclat. C'est plaisir de vaincre, l'entrain s'en mêle, il y eut cette fois un véritable élan. Toute la députation de la Seine, la majorité dans les députations de Marseille et de Lyon, appartinrent à l'opposition. On imagina alors ces alliances de partis qui troublent le sommeil des hommes politiques qu'une longue possession a rendus intolérans. Ces alliances se firent d'instinct, presque sans entente préalable, et à coup sûr sans conditions. Avec la dose de liberté dont on disposait, il fallait presque saisir les intentions au vol pour y conformer les actes. Le scrutin prouva qu'on s'était compris, c'est le propre des régimes de contrainte d'exercer l'intelligence de ceux qui y sont soumis. Chez les ouvriers, ce mélange de bannières n'alla pourtant pas de soi : en province surtout les incompatibilités sont opiniâtres; un contact de tous les jours les réveille et les attise, on ne les conjure qu'avec un certain effort. Cet effort eut lieu là où il y eut convenance à le tenter, et réussit dans presque tous les cas. Les ouvriers se sentaient en veine; à aucun prix ils n'auraient voulu faire tourner la chance par des maladresses.

En sera-t-il toujours de même? On n'oserait en jurer; en politique surtout, les volontés sont bien fragiles. La sagesse actuelle

des ouvriers n'est après tout qu'une arme de combat; ils n'y tiendront que parce qu'elle accroît leurs forces. Dans ce sens ils n'ont pas toujours donné leurs suffrages aux hommes qui leur convenaient le mieux, aux hommes d'action, aux martyrs de leur cause; ils ont choisi ceux qui pouvaient tenir tête avec plus d'avantage aux candidats de l'administration. Rester maîtres du champ de bataille, voilà leur objectif; ils voulaient ce qu'ils ont eu, une représentation homogène. Devant ce dessein, les ambitions inopportunes s'effaçaient; comment y songer tant que le gouvernement ne quittait pas la partie, persistait dans les formalités du domicile et les chicanes de circonscription, ne se départait d'aucune de ses rigueurs? Voilà ce qu'étaient les choses hier, seront-elles ainsi demain? Si le gouvernement se relâche et laisse, à Paris du moins, les élections à peu près dégagées, l'état des esprits n'en éprouvera-t-il pas quelque changement? Ces ambitions inopportunes, longtemps contenues, n'estimeront-elles pas que l'heure d'une revanche est arrivée? La plate-forme politique n'a pas été relevée pour rester vacante; nos ouvriers y retrouveront des émotions que ne peut leur donner au même point la tribune parlementaire. Y seront-ils indifférens? La conséquence la plus immédiate de ce mouvement serait un flot de candidatures et probablement de candidatures d'ouvriers.

C'est là un cercle d'épreuves que nous avons déjà parcouru; mais, pour le franchir et dissiper les ombres, nous avions, comme rameau d'or, une liberté entière. Qu'on nous la rende, et le jour se fera. On peut discuter les candidatures d'ouvriers, on peut les ajourner, on n'y échappera pas; on l'a bien vu il y a vingt ans. Elles sont dans les entrailles de nos institutions. Aucune jusqu'ici n'a eu de caractère sérieux, des circulaires lancées à l'aventure, des ballons d'essai, voilà tout; mais, s'il s'en déclarait de fondées, comment les empêcher d'aboutir? Par elles-mêmes, ces candidatures n'ont rien dont il y ait lieu de s'alarmer; comme les autres, elles sont mêlées de bon et de mauvais. Ce qui est un souci pour les esprits prévoyans, c'est l'association de ces mots : candidatures d'ouvriers et suffrage universel. Les ouvriers, le peuple, si l'on veut, c'est le nombre; le suffrage universel, c'est la loi du nombre. Or qui ne comprend les abus possibles du nombre, et parmi ces abus, l'esprit d'exclusion avec ses caprices, l'esprit de domination avec ses vertiges? Si le nombre n'abuse pas aujourd'hui, c'est qu'il ignore sa force ou en diffère l'emploi; mieux il la connaîtra, plus il s'en servira à son profit exclusif. Problèmes qu'il suffit d'indiquer et qui peuvent se passer de commentaire. C'est donc toujours par un appel à la concorde qu'il faut conclure, c'est le sentiment à introduire

parmi cette jeunesse des ateliers qui est notre sauvegarde. Plus que jamais le premier de nos devoirs est de nous éclairer et de nous supporter les uns les autres.

La maxime est bonne à rappeler à d'autres qu'aux ouvriers. Nous sommes à la veille d'une épreuve qui, pendant quelques mois, tiendra le pays en suspens et mettra en jeu toutes ses forces vives. Il s'agit de savoir si, en unissant nos efforts, nous recouvrerons des droits qui nous sont nécessaires et des garanties qui manquent à nos institutions. Quoi de plus naturel, une fois le but admis, d'aviser en commun aux moyens de l'atteindre et d'agir de façon que ceux qui vont entreprendre la même lutte soient animés autant que possible du même esprit. Le croirait-on? c'est le contraire qui a lieu. Un champ clos tumultueux s'est ouvert, et tout le monde s'y jette. S'il existe quelque part, entre gens qui sont faits pour se prêter appui, un dissentiment de quelque nature qu'il soit, théologique, philosophique, économique, c'est ce moment qu'on prend pour le rappeler : on n'a pas la main plus heureuse. Est-ce d'hier seulement que l'on sait que le monde a été livré aux disputes? Il n'y a pas non-seulement de groupe, mais d'homme qui n'ait ses points réservés, ses cas de conscience, ses témérités involontaires et ses petites superstitions. Qui ne passe pas condamnation là-dessus ne connaît ni le monde ni la vie; il lui est interdit de rien entreprendre en commun, fût-ce une œuvre de salut. Trêve donc à ces récriminations et oubli de ce qui divise pour ne songer qu'à ce qui rapproche! Nous avons vu avec quel tact exemplaire les ouvriers ont par deux fois conduit des élections générales; il y avait probablement parmi eux des divisions, de vieilles querelles, des rivalités de métier : ils ont tout mis à l'écart pour aller au scrutin. C'est là du sens politique et certes du meilleur. Le seul souhait à faire, c'est qu'au moment décisif ce sens politique inspire au même degré tous les hommes de cœur et de bien que le suffrage universel mettra de nouveau en présence.

LOUIS REYBAUD.

LETTRES

D'UN VOYAGEUR

A PROPOS DE BOTANIQUE

A M. GUSTAVE TOURANGIN A SAINT-FLORENT.

Nohant, 28 avril 68.

Mais non, mon cher *Micro*, je ne suis plus au pays des anémones, je suis au doux pays de la famille, où vient de nous fleurir une petite plante plus intéressante que toutes celles de nos herbiers. Le beau soleil qui rit dans sa chambre et la douce brise de printemps qui effleure son rideau de gaze sont les divinités que j'invoque en ce moment pour elle, et je laisse les cactus et les dattiers de la Provence aux baisers du mistral, qu'ils ont la force de supporter.

J'ai passé un mois seulement sur le rivage de la mer bleue. Le *rapide*, — c'est ainsi que les Méridionaux appellent le train que l'on prend à Paris à sept heures du soir, nous déposait à Marseille le lendemain à midi. Une heure après, il nous remportait à Toulon.

Je regrette toujours de ne plus m'arrêter à Marseille : les environs sont aussi beaux que ceux des autres stations du littoral, plus beaux peut-être, si mes souvenirs ne m'ont pas laissé d'illusions. Ce que j'en vois en gagnant Toulon, où nous sommes attendus, me semble encore plein d'intérêt. Le massif de Carpiagne, qui s'élève à ma droite et que j'ai flairé un peu autrefois sans avoir la liberté d'y pénétrer, — j'accompagnais un illustre et cher malade que tu as connu et aimé, — m'apparaît toujours comme un des coins ignorés du vulgaire, où l'artiste doit trouver une de ses oasis. C'est

pourtant l'aridité qui fait la beauté de celle-ci. C'est un massif pyramidal qui s'étoile à son sommet en nombreuses arêtes brisées, avec des coupures à pic, des dentelures aiguës, des abîmes et des redressemens brusques. Tout cela n'est pas de grande dimension et paraît sans doute de peu d'importance à ceux qui mesurent le beau à la toise; autant que mon œil peut apprécier ce monument naturel, il a de six à sept cents mètres d'élévation, et ses verticales nombreuses ont peut-être trois ou quatre cents pieds. Peu m'importe; l'œil voit immense ce qui est construit dans de belles proportions, et le Lapithe qui a taillé cette montagne à grands coups de massue était un artiste puissant, quelque demi-dieu ancêtre du génie qui s'incorpora et se personnifia dans Michel-Ange.

Il y a, n'est-ce pas, dans la nature, des formes qui nous font penser à tel ou tel maître, bien que le rapport ne soit pas matériellement saisissable entre l'œuvre de la planète et celle de l'artiste. Un rocher de la Carpiagne ou de l'Estérel ne ressemble pas à la chapelle des Médicis ni au Moïse, et pourtant ces grandes figures de la civilisation idéalisée viennent, dans notre rêverie, s'asseoir sur les sommets de ces temples barbares et primitifs. C'est que le beau engendre la postérité du beau, qui, partant du fait et passant par tous les perfectionnemens que la pensée lui donne, garde comme air de famille les qualités de hardiesse, d'âpreté ou de grâce du type fruste. Michel-Ange voyait-il avec nos yeux d'aujourd'hui les croupes et les attaches d'une montagne plus ou moins belle? Qu'importe? il avait toutes les Alpes dans la poitrine, et il portait l'Atlas dans son cerveau.

Quittons cet Atlas en miniature de la Carpiagne, où le soleil dessine avec de grands éclats de lumière coupés d'ombres vaporeuses les contours rudes de formes, chatoyans de couleur comme l'opale. Notre déesse Flore cache-t-elle dans ces fentes arides et nues en apparence les petites raretés du fond de sa corbeille? Probablement, mais le convoi brutal nous emporte au loin et s'engouffre sous des tunnels interminables où il fait noir et froid. On entre dans l'Érèbe, un sens païen de voyage aux enfers se formule dans la pensée; ce bruit aigre et déchirant de la vapeur, ce rugissement étouffé de la rotation, cette obscurité qui consterne l'âme, c'est l'effroi de la course vers l'inconnu. L'esprit ne sent plus la vie que par le regret de la perdre et l'impatience de la retrouver. Mais voici une lueur glauque : est-ce la porte du Tartare ou celle d'un monde nouveau plus beau que l'ancien? C'est la lumière, c'est le soleil, c'est la vie. La mort n'est peut-être que le passage d'un tunnel.

La côte largement déchirée que l'on suit jusqu'à Toulon, et où l'œil plonge par échappées, est merveilleusement belle; nous la sa-

vons par cœur, mon fils et moi. Nous la revoyons avec d'autant plus de plaisir que nous la connaissons mieux. Voilà le Bec-de-l'Aigle, le beau rocher de la Ciotat, le Brusc et les îles des Embiez, la colline de Sixfours, toutes stations amies dont je sais le dessus et le dessous, dont les plantes sont dans mon herbier et les pierres sur mon étagère. Je sais que derrière ces pins tordus par le vent de mer s'ouvrent des ravins de phyllade lilas qu'un rayon de soleil fait briller comme des parois d'améthiste sablées d'or. La colline qui s'avance au-delà a les entrailles toutes roses sablées d'argent, l'or et l'argent des *chats*, comme on appelle en minéralogie élémentaire la poudre éclatante des roches micacées ou talqueuses.— Les *Frères*, ces écueils jumeaux, pics engloutis qui lèvent la tête au milieu du flot, sont noirs comme l'encre à la surface, et je n'ai pas trouvé de barque qui voulût m'y conduire pour explorer leurs flancs. Dans cette saison-là, le mistral soufflait presque toujours. Aujourd'hui il est anodin, et à peine avons-nous embrassé à la gare de Toulon les chers amis à qui nous y avons donné rendez-vous, que nous sautons avec eux dans un fiacre, et nous voici à trois heures à Tamaris. Soleil splendide, des fleurs partout, nos vêtemens d'hiver nous pèsent. Hier, à pareille heure, nous nous chauffions à Paris, le nez dans les cendres. Ce voyage n'est qu'une enjambée de l'hiver à l'été.

Rien de changé à Tamaris, où je me suis installé, il y a sept ans en février, presque jour pour jour. Les beaux pins parasols couvrent d'ombre une circonférence un peu plus grande, voilà tout; le gazon ne s'en porte que mieux. Il est très remarquable, ce gazon cantonné ici uniquement sur la colline qui sert de jardin naturel à la bastide. C'est le brachypode rameux, une céréale sauvage, n'est-ce pas? ou tout au moins une triticée, la sœur bâtarde, ou, qui sait? l'ancêtre ignoré de monseigneur froment, puisque cet orgueilleux végétal qui tient tant de place et joue un si grand rôle sur la terre ne peut plus nommer ses pères ni faire connaître sa patrie. Le *Brachypodium ramosus* n'a pas de nom vulgaire que je sache; aucun paysan n'a pu me le dire. Il porte un petit épi grêle, cinq ou six grains bien chétifs qui, çà et là, ont passé l'hiver sur leur tige sans se détacher. On ne l'utilise pas, on ne s'en occupe jamais. Il est venu là, et comme son chaume fin et chevelu forme un gazon presque toujours vert et touffu, on l'y a laissé. Il n'y a nullement dépéri depuis sept ans que je le connais. Nul autre gazon n'eût consenti à vivre dans ces rochers et sous cette ombre des grands pins : les animaux ne le mangent pas, il n'y a que Bou-Maca, le petit âne d'Afrique, qui s'en arrange quand on l'attache dehors; mais il aime mieux autre chose, car il casse sa corde ou la dénoue avec

ses dents et s'en va, comme autrefois, chercher sa vie dans la presqu'île. J'apprends que, seul tout l'hiver dans cette bastide inhabitée, — le pauvre petit chien qui lui tenait compagnie n'est plus, — il s'est mis à vivre à l'état sauvage. Il part dès le matin, va dans la montagne ou dans la vallée promener son caprice, son appétit et ses réflexions. Il rentre quelquefois le soir à son gîte, regarde tristement son râtelier vide et repart. On vole beaucoup dans la presqu'île, mais on ne peut pas voler Bou-Maca; il est plus fin que tous les larrons, il flaire l'ennemi, le regarde d'un air paisiblement railleur, le laisse approcher, lui détache une ruade fantastique et part comme une flèche. Or il n'est guère plus facile d'attraper un âne d'Afrique que de prendre un lièvre à la course. Intelligent et fort entre tous les ânes, il n'obéit qu'à ses maîtres et porte ou traîne des fardeaux qui n'ont aucun rapport avec sa petite taille.

Ainsi je n'ai pas eu le plaisir de renouer connaissance avec Bou-Maca. Monsieur était sorti; mais l'étrange gazon de la colline profite de son absence et recouvre les soies jaunies de sa tige d'une verdure robuste disposée en plumes de marabout. Il tapisse tout le sol sans empiéter sur les petits sentiers et sans étouffer les nombreuses plantes qui abritent leurs jeunes pousses sous sa fourrure légère. Une vingtaine de légumineuses charmantes apprêtent leur joli feuillage qui se couronnera dans six semaines de fleurettes mignonnes, et plus tard de petites gousses bizarrement taillées : *Hippocrepis ciliata*, *Melilotus sulcata*, *Trifolium stellatum*, et une douzaine de lotus plus jolis les uns que les autres. Le psoralée bitumineux a passé l'hiver sans quitter ses feuilles, qui sentent le port de mer; la santoline neutralise son odeur âcre par un parfum balsamique qui sent un peu trop la pharmacie. Les amandiers en fleur répandent un parfum plus suave et plus fin. Les smilax étalent leur verdure toujours sombre à côté des lavandes toujours pâles. Les cistes et les lentisques commencent à fleurir. Le *C. albida* surtout étale çà et là sa belle corolle rose, si fragile et si finement plissée une heure auparavant. On la voit se déplier et s'ouvrir. Les petites anémones lilas, violettes, rosées, purpurines ou blanches étoilent le gazon, le liseron *althæoïdes* commence à ramper et les orchys-insectes à tirer leur petit labelle rosé ou verdâtre. Rien n'a disparu; chaque végétal, si rare ou si humble qu'il soit dans la localité, a gardé sa place, je devrais dire sa cachette.

Quand j'ai fini ma visite domiciliaire dans le jardin sans clôture et sans culture qui était et qui est encore pour moi un idéal de jardin, puisqu'il se lie au paysage et le complète en rendant seulement praticable la terrasse qu'il occupe, je m'assieds sur mon banc favori, un demi-cercle de rochers ombragé à souhait par des arbres

d'une grâce orientale. A travers les branches de ceux qui s'arrondissent à la déclivité du terrain, je vois bleuir et miroiter dans les ondulations roses et violettes ce golfe de satin changeant qui a la sérénité et la transparence des rivages de la Grèce. Ce golfe de Tamaris, vu du côté est, est le coin du monde, à moi connu, où j'ai vu la mer plus douce, plus suave, plus merveilleusement teintée et plus artistement encadrée que partout ailleurs; mais il y faut les premiers plans de ce jardin, libre de formes et de composition. Du côté sud, c'est la pleine mer, les lointains écueils, les majestueux promontoires, et là j'ai vu les fureurs de la bourrasque durant des semaines entières. J'y ai ressenti des tristesses infinies, un état maladif accablant. Tamaris me rappelle plus de fatigues et de mélancolies que de joies réelles et de rêveries douces, et c'est sans doute pourquoi j'aime mieux Tamaris, où j'ai souffert, que d'autres retraites où je n'ai pas senti la vie avec intensité. Sommes-nous tous ainsi? Je le pense. Le souvenir de nos jouissances est incomplet quand il ne s'y mêle pas une pointe d'amertume. Et puis les choses du passé grandissent dans le vague qui les enveloppe, comme le profil des montagnes dans la brume du crépuscule. Il me semble que, sur ce banc où me voilà assis encore une fois après lui avoir dit un adieu que je croyais éternel, j'ai porté en moi un monde de lassitude et de vaillance, d'épuisement et de renouvellement. Il me semble qu'à certaines heures j'y ai été un philosophe très courageux, et à d'autres heures un enfant très lâche. Je venais de traverser une de ces maladies foudroyantes où l'on est emporté en quelques jours sans en avoir conscience. L'affaiblissement qui me restait et que le brutal climat du midi était loin de dissiper tournait souvent à la colère, car l'être intérieur avait conservé sa vitalité, et le rire du printemps sur la montagne me faisait l'effet d'une cruelle raillerie de la nature à mon impuissance. Puisque tu m'appelles, guéris-moi, lui disais-je. Elle m'appelait encore plus fort et ne me guérissait pas du tout. J'étudiai la patience. Je me souviens d'avoir fait ici une théorie, presque une méthode de cette vertu négative, avec un classement de phases à suivre, en même temps que j'étudiais le classement botanique d'après Grenier et Godron. Ces auteurs rejettent sans pitié de leur catalogue toute plante acclimatée ou non qui n'est pas de race française. Je m'exerçais puérilement, car la maladie est très puérile, à rejeter de ma méthode philosophique tout ce qui était amusement ou distraction de l'esprit, comme contraire à la recherche de la patience pour elle-même. Et puis je m'apercevais que la sagesse, comme la santé, n'a pas de spécialité absolue, qu'elle doit s'aider de tout, parce qu'elle s'alimente de tout, et un beau jour de soleil, ayant pris

ma course tout seul, comme Bou-Maca, sauf à tomber en chemin et à mourir sur quelque lit de mousse et de fleurs, au grand air et en pleine solitude, ce qui m'a toujours paru la plus douce et la plus décente mort que l'on puisse rêver, je forçai ma pauvre machine à obéir aux injonctions aveugles de ma volonté. J'eus chaud et froid, faim et soif, dépit et résignation; j'eus des envies de pleurer quand j'essayais en vain de gravir un escarpement, des envies de crier victoire quand j'avais réussi à le gravir. L'attente muette et stoïque de la guérison ne m'avait pas rendu un atome de force musculaire. La volonté de ressaisir à tout prix cette force me la rendit, et je me souviens encore de ceci : c'est qu'au retour d'une excursion assez sérieuse, je vins m'asseoir sur ce banc en me débitant l'axiome suivant : décidément, la patience n'est pas autre chose qu'une énergie.

J'avais peut-être raison. L'inertie glacée de l'attente du mieux n'amène que le dépérissement. La volonté d'être et d'agir en dépit de tout nous fait vaincre les maladies de langueur du corps et de l'âme: j'ai encore vaincu, l'an dernier, un accès d'anémie en n'écoutant que le médecin qui me conseillait de ne pas m'écouter du tout.

C'est bien aussi ce que me conseillait le docteur qui m'a soignée ici il y a sept ans, et que j'ai retrouvé hier soir plus jeune que moi, toujours charmant, sensible et tendre. Je l'aimai à première vue, cet ami des malades, cet être aimable et sympathique qui apporte la santé ou l'espérance dans ses beaux yeux septuagénaires, toujours remplis de cette flamme méridionale si communicative. Certains vieux médecins de province sont des figures que l'on ne retrouvera plus : Lallemant et Cauvières, qui sont partis au milieu d'une sénilité adorable, Auban à Toulon, Maure à Grasse, Morère à Palaiseau, Vergne à Cluis, et tant d'autres qui sont encore bien vivans et solides, et qui exercent dans leur milieu une sorte de royauté paternelle. Jamais riches, ils ont pratiqué la charité sur des bases trop larges; tous aisés, ils n'ont pas eu de vices; tous hommes de progrès, fils directs de la révolution, ils ont traversé dans leur jeunesse les déboires de la restauration, ils ont lutté contre la théorie de l'étouffement, ils luttent toujours : ils ont été hommes du temps qu'on mettait sa gloire à être homme avant tout. Ils sont devenus savans avec un but d'apostolat qu'ils poursuivent encore en dépit de la mode qui a créé le problème de la science pour la science, comme elle avait inventé l'art pour l'art dans un sens étroit et faux.

Nos jeunes savans d'aujourd'hui mûriront et poseront mieux la question, car elle a son sens juste et son côté vrai; mais ils seront

généralement et forcément sceptiques. Ils auront le doute et le rire, l'esprit et l'audace. Ce ne sera plus le temps de l'enthousiasme et de l'espoir, de l'indignation et du combat. On retrouve ces vieilles énergies du passé sur de nobles fronts que le temps respecte, et on les aime spontanément. Qu'ils soient dans l'illusion ou dans le vrai sur l'avenir des sociétés humaines, c'est avec eux qu'on se plaît à y songer, et l'on se sent meilleur en les approchant.

Et pourtant j'aime bien tendrement la jeunesse; comment faire pour ne pas aimer les enfans, et pour ne pas contempler comme un idéal l'âge de l'irréflexion, où le mal n'est pas encore le mal, puisqu'il n'a pas conscience de lui-même?

La nature, éternellement jeune et vieille, passant de l'enfance à la caducité, et ressuscitant pour recommencer sans savoir ce que vie et mort signifient, est une enchanteresse qui nous défend d'être moroses... Le moyen au mois de février, qui est l'avril du midi, sous un ciel en feu et sur une terre en fleurs, de pleurer sur les roses ou sur les neiges d'antan?

Le lendemain, en quatre heures, nous gagnons Cannes. Le trajet le long de la mer est aussi beau que celui de Marseille à Toulon, et tout cela se ressemble sans s'identifier. Ce qui est nouveau d'aspect pour moi, c'est la chaîne des Mores, montagnes couvertes de forêts et d'une tournure fière avec un air sombre. On les côtoie et on entre dans les contre-forts de l'Estérel, massif superbe de porphyre rouge découpé tout autrement que la Carpiagne, qui est calcaire et disloquée. L'Estérel a la physionomie d'une chose d'art, des mouvemens logiques et voulus comme les ont généralement les roches éruptives. Ses sommets ont peu de brèches, ses dents s'arrondissen comme des bouillonnemens saisis d'un brusque refroidissement. Rien ne prouve que telle soit la cause de ces formes arrêtées et solides, mais l'esprit s'en empare comme d'une raison d'être des lignes moutonnées qui festonnent le ciel et qui descendent en bondissemens jusque dans la mer. Petites montagnes, collines en réalité, mais si élégantes et si fières qu'elles paraissent imposantes. Une grande variété de groupemens, rentrant dans l'unité de plan de la structure générale, peu de blocs isolés ou détachés là où l'homme na pas mis la main; des murailles droites inexpugnables, des plissemens soudains arrêtés par des mamelonnemens tumultueux qu se dressent en masses homogènes, compactes, d'une grande puissance. Rien ici ne sent le désastre et l'effondrement. Rien ne fait songer aux cataclysmes primitifs. C'est un édifice et non une ruine; la végétation y prend ses ébats, et le mois de mai doit y être un enchantement.

Cannes, rendez-vous des étrangers de tout pays, doit être pour

le romancier habile une bonne mine pleine d'échantillons à collectionner; mais, outre que je n'ai aucune habileté, je ne suis pas venu céans pour étudier les mœurs qu'on raconte et observer les physionomies qui passent. Ici comme ailleurs, je ne prendrai que des notes, et j'attendrai que je sois saisi n'importe où, n'importe par quoi ou par qui. Je ne suis pas de ceux qui savent ce qu'ils veulent faire. Je subis l'action de mes milieux. Je ne pourrais la provoquer; d'ailleurs je suis en vacances.

Je n'espère pas non plus faire beaucoup de botanique. La saison est trop peu avancée, et cette année-ci particulièrement la floraison est très en retard. Il paraît qu'il n'a pas plu depuis deux ans. Maurice ne compte pas non plus sur des trouvailles entomologiques à te communiquer. Notre but est une affaire de cœur, une visite à de chères personnes qui m'ont attendu tout l'hiver. La beauté et le charme du pays seront par-dessus le marché.

Dès le lendemain pourtant nous voici en campagne. Les amis veulent nous faire les honneurs de l'Estérel, et nous remplissons de notre bande joyeuse et de nos provisions de bouche un omnibus énorme traîné par trois vigoureux chevaux. La locomotion est admirablement organisée ici. On pénètre dans la montagne, on trotte à fond de train sur les corniches vertigineuses; nous n'avons pas fait autre métier pendant un mois, et nous n'avons pas vu l'ombre d'un accident. Cochers et chevaux sont irréprochables.

A l'entrée de la gorge de Mandelieu, on laisse la voiture, on porte les paniers, on s'engouffre dans une étroite fente de rochers en remontant le cours d'un petit torrent presque à sec, et on s'arrête pour déjeuner à l'endroit où une cascatelle remplit à petit bruit un petit réservoir naturel. Ce n'est pas un des plus beaux coins de l'Estérel. Le porphyre n'y est pas bien déterminé, on est encore trop à la lisière; mais, comme salle à manger, la place est charmante, et il y fait une réjouissante chaleur. Les murailles déjetées qui vous pressent ont une grâce sauvage. Il y a tant de lentisques, de myrtes, d'arbousiers et de phyllirées qu'on se croirait dans de la vraie verdure. Pour moi, ces feuillages cassans et persistans ont toujours quelque chose d'artificiel et de théâtral. Ils seront beaux quand les chèvrefeuilles et les clématites qui les enlacent mêleront leurs souplesses et leurs fraîcheurs à cette rigidité. Après le déjeuner, on reprend le vaste et solide omnibus, qui grimpe résolûment vers le point central de l'Estérel.

Le massif intérieur, fermé transversalement par une muraille rectiligne d'une grande apparence, offre progressivement, des extrémités au cœur, un porphyre rouge mieux déterminé et d'un plus beau ton. A toutes les heures du jour, ces chaudes parois semblent

imprégnées de soleil. La couleur est donc ici aussi riche que la forme, et les masses de la végétation, en suivant le mouvement heureux du sol, se composent comme pour le plaisir des yeux. Une belle route traverse le sanctuaire en suivant les bords du ravin principal, et, des points les plus élevés de son parcours, permet de plonger sur les grandes ondulations qui aboutissent à la mer. Qu'elle est belle, cette mer cérulée qui, partant du plus profond du tableau, remonte comme une haute muraille de saphir à l'horizon visuel! A droite se dressent les alpes neigeuses, autre sublimité qui fascine l'œil et le fixe en dépit des plantes qui sourient à nos pieds et sollicitent notre attention. Dis-moi, cher naturaliste, notre maître, si le papillon, qui a tant de facettes dans son œil de diamant, peut voir à la fois la terre et le ciel, l'horizon et le sol qu'il effleure? Il est bien heureux, le papillon, s'il peut saisir d'emblée le grand et le petit, le loin et le proche! Ah! que notre œil humain est lent et pauvre, et avec cela la vie si courte!

Les arbres sont très beaux dans l'Estérel, on y échappe à la monotonie des grands oliviers, bien beaux aussi, mais trop répétés dans le pays. Sauf le liége, les essences de la forêt de l'Estérel sont, à l'espèce près, celles de nos régions centrales. Les châtaigniers paraissent se plaire surtout vers le centre. C'est là que nous nous arrêtons au hameau des Adrets, toujours orné de son poste de gendarmerie, comme d'une préface de mélodrame. La route était dangereuse autrefois, mais Frédérick Lemaître a tué à jamais sa poésie. Le lieu n'évoque plus que des souvenirs de tragédie burlesque.

Elle est pourtant sinistre cette auberge des Adrets, et les auteurs du drame qui en porte le nom l'ont parfaitement choisie pour type de coupe-gorge. Elle en a tout le classique, surtout aujourd'hui que la cuisine est fermée et abandonnée. Pourquoi? On ne sait. A force d'entendre les voyageurs plaisanter sur la mort fictive de M. Germeuil, les propriétaires se sont imaginé qu'on leur attribuait un crime réel. La porte principale est barricadée, les habitans du hameau regardent avec défiance et curiosité les tentatives que l'on fait pour entrer. Ils sourient mystérieusement, ils affectent un air moqueur pour répondre aux moqueries qu'ils attendent de vous. Il faut que certains passans les aient cruellement mystifiés. On frappe longtemps en vain, enfin les hôtes vous demandent sèchement ce que vous voulez et consentent à vous conduire dans une salle de cabaret véritablement hideuse. Elle est sombre, sale et barbouillée de fresques représentant des paysages, des scènes de pêche et de chasse d'un dessin si barbare et d'une couleur si féroce qu'on est pris de peur et de tristesse devant cette navrante parodie de la nature. Ceci est la nouvelle auberge soudée à l'ancienne, que l'on

ne vous ouvre qu'après bien des pourparlers et des questions. « Que voulez-vous voir là? Il n'y a rien de curieux. Il ne s'y est jamais rien passé. » Il faut répondre qu'on le sait bien, mais qu'on veut voir l'escalier de bois. On le voit enfin dressé en zigzag, au fond d'une salle nue et sombre à cheminée très ancienne. Il est assez décoratif et conduit à deux misérables petites chambres dans l'une desquelles ne fut pas assassiné M. Germeuil. Toute cette recherche du souvenir d'une fiction de théâtre est fort puérile, mais il faut rire en voyage, et en sortant on rit de la figure ahurie et soupçonneuse de ces bons habitans des Adrets.

. . . . . .

Il fait beaucoup plus doux au golfe Juan qu'au golfe de Toulon. Le mistral y est moins rude, moins froid, plus vite passé; mais au baisser du soleil l'air se refroidit plus vite et la soirée est véritablement froide, jusqu'au moment où la nuit est complète. Alors il y a un adoucissement remarquable de l'atmosphère jusqu'au retour du matin. En dépit de ces bénignes influences, la végétation est beaucoup plus avancée à Toulon : pourquoi?

Le lendemain il faisait un vent assez aigre à l'île Sainte-Marguerite. La *Passerina hirsuta* tapisse le rivage du côté ouest. Elle est en fleurs blanches et jaunes. On me dit qu'elle ne croît que là dans toute la Provence. Par exemple elle abonde au Brusc, dans les petites anses qui déchiquettent le littoral, mais toujours tournée vers l'occident. Est-ce un hasard ou une habitude?

Je croyais trouver ici plus de plantes spéciales. Le sol que j'ai pu explorer en courant me semble très pauvre; pas l'ombre d'un *tartonraire*, pas de *Medicago maritima*, pas d'astragale *tragacantha*, rien de ce qui tapisse la plage des Sablettes et de ce qui orne les beaux rochers du cap Sicier. Ma seule trouvaille consiste dans un petit ornithogale à fleur blanche unique et à feuilles linéaires canaliculées, dont une démesurément longue. Je n'en trouve nulle part la description bien exacte, à moins que ce ne soit celui que mes auteurs localisent exclusivement sur le Monte-Grosso, en Corse. J'ai cueilli celui-ci sur le rocher qui porte le fort d'Antibes. Il y gazonnait sur un assez petit espace. De l'orchis jaune trouvé une seule fois à Tamaris, le 13 mars, point de nouvelles par ici; mais nous habitons une côte particulièrement aride, et les promenades en voiture ne sont pas favorables à l'exploration botanique.

Il faut donc s'en tenir au charme de l'ensemble et mettre les lunettes du peintre. Pour le peintre de grand décor de théâtre, ce pays-ci est typique. Les formes sont admirables, les masses sont de dimensions à être embrassées dans un beau cadre, et leur tournure est si fière qu'elles apparaissent plus grandioses qu'elles ne le sont en effet. Ce trompe-l'œil perpétuel caractérise au moral comme

au physique la nature et l'homme du midi; il est cause du reproche de *blague* adressé à la population, reproche non mérité en somme. Le midi et le Méridional annoncent toujours et tiennent souvent. Ils sont éminemment démonstratifs, et à un moment donné ils semblent frappés d'épuisement; mais ils se renouvellent avec une facilité merveilleuse, et comme la terre d'Afrique, qui semble souvent morte et desséchée, ils refleurissent du jour au lendemain.

La transition de l'hiver à l'été n'est pourtant pas aussi belle et aussi frappante ici que chez nous. La végétation n'y éclate pas avec la même splendeur. L'absence de gelée sérieuse n'y fait pas ressortir le réveil de la vie, et on n'y sent guère en soi-même ce réveil si intense et si subit qui s'opère chez nous par crises énergiques. Le vent de mer contrarie l'essor général. Le mistral est un petit hiver qui recommence presque chaque semaine, et qui est d'autant plus perfide qu'il n'altère pas visiblement l'aspect des choses; mais, quoi qu'on en dise, il gèle ici à blanc presque tous les matins, et les promesses du soleil de la journée ressemblent à une gasconnade. Est-ce à dire que la nature n'y soit pas généreuse et la vie intense? Certes non. C'est un beau pays, et les organisations qu'il développe sont résistantes et souples à la fois.

Malheureusement, dans ces stations consacrées par la mode, ce que l'on voit le moins, c'est le type local. Hommes, animaux, plantes, coutumes, villas, jardins, équipages, langage, plaisirs, mouvement, échange de relations, c'est une grande auberge qui s'étend sur toute la côte. Si vous apercevez le paysan, l'industriel indigènes, soyez sûr qu'ils sont occupés à servir les besoins ou les caprices de la fourmilière étrangère.

Ceci, je l'avoue, me serait odieux à la longue, et, si j'avais une villa sur ce beau rivage, je la fuirais à l'époque où des quatre coins du monde s'abattent ces bandes d'oiseaux exotiques. C'est un tort d'être ainsi et de vouloir être seul ou dans l'intimité étroite de quelques amis au sein de la nature. Certes l'homme est l'animal le plus intéressant de la création; je dirai pour mon excuse que dans de certains milieux où tout est artificiel l'art semble appeler les humains à se réunir et les inviter à l'échange de leurs idées. Au sein du mouvement qui est leur ouvrage, ils ont naturellement jouissance morale et avantage intellectuel à se communiquer l'activité qui les anime. Il y a aussi de délicieux milieux de villégiature où la sociabilité plus douce et un peu nonchalante peut réaliser des *décamérons* exquis; mais en présence de la mer et des alpes neigeuses peut-on n'être point dominé par quelque chose d'écrasant dont la sublimité nous distrait de nous-mêmes et nous fait paraître misérable toute préoccupation personnelle?

Je fus frappé de cette sorte de stupeur où la grandeur des choses

extérieures nous jette en parcourant un jardin admirablement situé et admirablement composé à la pointe d'Antibes. C'est, sous ces deux rapports, le plus beau jardin que j'aie vu de ma vie. Placé sur une langue de terre entre deux golfes, il offre un groupement onduleux d'arbres de toutes formes et de toutes nuances qui se sont assez élevés pour cacher les premiers plans du paysage environnant. Tous les noms de ces arbres exotiques, étranges ou superbes, car le créateur de cette oasis est un horticulteur savant et passionné, je te les cacherai pour une foule de raisons : la première est que je ne les sais pas. Tu me fais grâce des autres, et même tu me pardonnes de n'avoir pas abordé la flore exotique, moi qui suis si loin de connaître la flore indigène, et qui probablement, si tu ne m'aides beaucoup, ne la connaîtrai jamais. Je me souviens d'une dame qui me disait de grands noms de plantes étrangères avec une épouvantable sûreté de mémoire, et qui me semblait si savante que je n'osais lui répliquer. Pourtant je me hasardai à lui dire modestement : — Madame, je ne sais pas tout cela. Je m'occupe exclusivement de l'étude du *phaseolus*. — Elle ne comprit pas que je lui parlais du haricot, et avoua qu'elle ne connaissait pas cette plante rare.

Pour ne point ressembler à cette dame, je ne me risquerai pas à te nommer une seule des merveilles végétales de l'Australie, de la Polynésie et autres lieux fantastiques que M. Turette a su faire prospérer dans son enclos; mais ce dont je peux te donner l'idée, c'est du spectacle que présente le vaste bocage où toutes les couleurs et toutes les formes de la végétation encadrent, comme en un frais vallon, des pelouses étoilées de corolles radieuses et encadrées de buissons chargés de merveilleuses fleurs. La villa est petite et charmante sous sa tapisserie de bignones et de jasmins de toutes nuances et de tous pays; mais c'est du pied de cette villa au sommet de la pelouse qui marque le renflement du petit promontoire, et qui, par je ne sais quel prodige de culture, est verte et touffue, que l'on est ravi par la soudaine apparition de la mer bleue et des grandes alpes blanches émergeant tout à coup au-dessus de la cime des arbres. On est dans un éden qui semble nager au sein de l'immensité. Rien, absolument rien entre cette immensité sublime et les feuillages qui vous ferment l'horizon de la côte, cachant ses pentes arides, ses constructions tristes, ses mille détails prosaïques; rien entre les gazons, les fleurs, les branches formant un petit paysage exquis, frais, embaumé, et la nappe d'azur de la mer servant de fond transparent à toute cette verdure, et puis au-dessus de la mer, sans que le dessin de la côte éloignée puisse être saisi, ces fantastiques palais de neiges éternelles qui découpent leurs sommets

éclatans dans le bleu pur du ciel. Je ne chercherai pas de mots excentriques et peu usités pour te représenter cette mâgie. Les mots qui frappent l'esprit obscurcissent les images que l'on veut présenter réellement à la vision de l'esprit. Figure-toi donc tout simplement que tu es dans ce charmant vallon, « arrondi au fond comme une corbeille, » que tu me décris si bien dans ta dernière lettre, et que tu vois surgir de l'horizon boisé la Méditerranée servant de base à la chaîne des Alpes. Impossible de te préoccuper de la distance considérable qui sépare ton premier horizon du dernier. Il semble que ce puissant lointain t'appartienne, et que toute cette formidable perspective se confonde sans transition avec l'étroit espace que tes pas vont franchir, car tu es tenté de t'élancer à la limite de ton vallon pour mieux voir. — Ne le fais pas, ce serait beau encore, mais d'un beau réaliste, et tu perdrais le ravissement de cet aspect composé de trois choses immaculées, la végétation, la mer, les glaciers. Le sol, cette chose dure qui porte tant de choses tristes, est noyé ici pour les yeux sous le revêtement splendide des choses les plus pures. On peut se persuader qu'on est entré dans le paradis des poètes... Pas une plante qui souffre, pas un arbre mutilé, pas une fortification, pas une enceinte, pas une cabane, pas une barque, aucun souvenir de l'effort humain, de l'humaine misère ni de l'humaine défiance. Les arbres de tous les climats semblent s'être donné rendez-vous d'eux-mêmes sur ce tertre privilégié pour l'enfermer dans une fraîche couronne, et ne laisser apparaître à ceux qui l'habitent que les régions supérieures où semblent régner l'incommensurable et l'inaccessible.

Le créateur de ce beau jardin a-t-il eu conscience de ce qu'il entreprenait? A-t-il vu dans sa pensée, lorsqu'il en a tracé le plan, le spectacle étrange et unique au monde qu'il offrirait lorsque ses plantes auraient atteint le développement qu'elles ont aujourd'hui? Si oui, voilà un grand artiste; si non, s'il n'a cherché qu'à acclimater des raretés végétales, disons qu'il a été bien récompensé de son intéressant labeur.

Mais tout passe ou change, et il est à craindre que dans quelques années les arbres, en grandissant, ne cachent la mer. Quelques années de plus, et ils cacheront les Alpes. Il faudra s'y résigner, car si on émonde les maîtresses branches pour dégager l'horizon, leur souple feston de verdure perdra sa grâce riante et ses divins hasards de mouvement. Ce ne sera plus qu'un beau jardin botanique.

Ainsi du petit bois de pins, de liéges et de bruyères blanches en arbres qui s'élevait au-dessus de Tamaris, et d'où l'on voyait la mer et les collines à travers des rideaux de fleurs. J'y ai contemplé de petites plantes, le *Dorycnium suffruticosum* et l'*Epipactis anci-*

folia, qui se donnaient des airs de colosses en se profilant sur les vagues lointaines de la pleine mer. Barbare qui les eût cueillies pour leur donner l'horizon d'un verre d'eau ou d'une feuille de papier gris!

C'est moi, pensais-je en regardant le jardin de M. Turette, qui voudrais bien emporter cet horizon de flots et de neiges pour encadrer mon jardin de Nohant; mais bien vite cette ambitieuse aspiration m'effraya. Je suis un trop petit être pour vivre dans cette grandeur; j'y suis trop sensible, je me donne trop à ce qui me dépasse dans un sens quelconque, et quand je veux me reprendre après m'être abjuré ainsi, je ne me retrouve pas. Je deviendrais tellement contemplatif que la réflexion ne fonctionnerait plus.

En effet, à quoi bon chercher la raison des choses quand elles vous procurent une extase plus douce que l'étude? On risque la folie à vouloir perpétuer le ravissement. Maxime Du Camp dans son roman des *Forces perdues*, — un titre très profond! — raconte que deux âmes ivres de bonheur se sont épuisées et presque haïes sans autre motif que de s'être trop aimées. Peut-être, en se fixant au centre d'une oasis rêvée, deviendrait-on l'ennemi du beau trop senti et trop possédé, à moins que, sans retour et à tout jamais, on n'en devînt la victime. Pour habiter l'éden, il faudrait donc devenir un être complétement paradisiaque. Adam en fut exilé, et s'en exila probablement de lui-même le jour où l'esprit de liberté le fit homme. Quelle irrésistible et décevante fascination ces alpes et ces mers, vues ainsi sans intermédiaire matériel, doivent exercer sur l'âme! Comme on oublierait volontiers que le mal et la douleur habitent la terre, et que la mort sévit jusque sur ces hauteurs sereines où l'on rêve la permanence de l'éternité! Le son de la voix humaine arriverait ici comme une fausse note. Le désir de peindre, le besoin d'exprimer, s'évanouiraient comme des velléités puériles. Le sentiment des relations sociales s'éteindrait, et la démence vous ferait payer cher quelques années d'un bonheur égoïste.

Voilà pourquoi j'arrive à comprendre ceux qui viennent sur ces rivages admirables pour ne rien voir et ne rien sentir, ou pour voir mal et sentir à faux. S'ils étaient bien pénétrés de la splendeur qui les environne, ils n'oseraient pas vivre, ils ne le pourraient pas. Arrachons-nous au ravissement qui paralyse, et soyons plutôt bêtes qu'égoïstes. Acceptons la vie comme elle est, la terre comme l'homme l'a faite. Le cruel, l'insensé! il l'a bien gâtée, et des artistes ont imaginé d'aimer sa laideur plutôt que de ne pas l'aimer du tout.

Un autre jour, nous voici sur la Corniche, trottant sur une route

que surplombent et que supportent follement des calcaires en ruine, ici la France finit splendidement par une muraille à pic ou à ressauts vertigineux qui s'écroule par endroits dans la Méditerranée. On côtoie les dernières assises de cette crête altière, et pendant des heures l'œil plonge dans les abîmes. Ici la lumière enivre, car tout est lumière; l'immense étendue de mer que l'on domine vous renvoie l'éblouissement d'une clarté immense, et son reflet sur les rochers, les îlots et les promontoires qu'elle baigne produit des tons qui deviennent froids et glauques en plein soleil, comme les objets que frappe la lumière électrique. A la distance énorme qui vous élève au-dessus du rivage, vous percevez le moindre détail ainsi éclairé avec une netteté invraisemblable. C'est bien réellement une féerie que le panorama de la Corniche. Les rudes décombres de la montagne y contrastent à chaque instant avec la vigoureuse végétation de ses pentes et la fraîcheur luxuriante de ses fissures arrosées de fines cascades. L'eau courante manque toujours un peu dans ces pays de la soif; mais il y a tant d'oranges et de citrons sur les terrasses de l'abîme que l'on oublie l'aspect aride des sommets, et qu'on se plaît au désordre hardi des éboulemens. Les sinuosités de la côte offrent à chaque pas un décor magique. Les ruines d'Eza, plantées sur un cône de rochers, avec un pittoresque village en pain de sucre, arrêtent forcément le regard. C'est le plus beau point de vue de la route, le plus complet, le mieux composé. On a pour premiers plans la formidable brèche de montagne qui s'ouvre à point pour laisser apparaître la forteresse sarrasine au fond d'un abîme dominant un autre abîme. Au-dessus de cette perspective gigantesque, où la grâce et l'âpreté se disputent sans se vaincre, s'élève à l'horizon maritime un spectre colossal. Au premier aspect, c'est un amas de nuages blancs dormant sur la Méditerranée; mais ces nuages ont des formes trop solides, des arêtes trop vives : c'est une terre, c'est la Corse avec son monumental bloc de montagnes neigeuses, dont trente lieues vous séparent; plus loin, vous découvrez d'autres cimes, d'autres neiges séparées par une autre distance inappréciable. Est-ce la Sardaigne, est-ce l'Apennin? Je ne m'oriente plus.

Il faisait un temps magnifique. Le ciel et la mer étaient si limpides qu'on distinguait les navires à un éloignement inoui, et les détails du Monte-Grosso à l'œil nu; mais passer, car il faut bien passer là sans y planter sa tente, rend tout à coup mortellement triste.

La riante presqu'île de Monaco vous apparaît bientôt. On se demande par quel problème on y descendra des hauteurs de la Turbie. C'est bien simple : on tourne pendant une grande heure le

massif de la montagne, et d'enchantemens en enchantemens, de rampe en rampe, on descend par des lacets l'unique petite route assez escarpée de la principauté; on admire tous les profils du gros bloc de la *Tête-du-Chien*, qui surplombe la ville et la menace, et on arrive de plain-pied avec la rive dans un grand hôtel qui est à la fois une hôtellerie, un restaurant, un casino et une maison de jeu.

Étrange opposition ! au sortir de ces grandeurs de la nature, vous voilà jeté en pleine immondice de civilisation moderne. Au pâle clair de la jeune lune, au pied du gros rocher qui dort dans l'ombre, au mystérieux gémissement du ressac, à la senteur des orangers qui vous enveloppe, succèdent et se mêlent la lueur blafarde du gaz, un caquetage de filles chiffonnées et fatiguées, je ne sais quelle fétide odeur de fièvre et le bruit implacable de la roulette. Il y a là de jeunes femmes qui jouent pendant que sur les sofas des nourrices allaitent leurs enfans. Une jolie petite fille de cinq à six ans s'y traîne et s'endort accablée de lassitude, de chaleur et d'ennui. Sa misérable mère l'oublie-t-elle, ou rêve-t-elle de lui gagner une dot ? Des *babies* de tout âge, de vingt-cinq à soixante-dix ans, essuient en silence la sueur de leurs fronts en fixant le tapis vert d'un œil abruti. Une vieille dame étrangère est assise au jeu avec un garçonnet de douze ans qui l'appelle sa mère. Elle perd et gagne avec impassibilité. L'enfant joue aussi et très décemment, il a déjà l'habitude. Dans la vaste cour que ferme le mur escarpé de la montagne, des ombres inquiètes ou consternées errent autour du café. On dirait qu'elles ont froid; mais peut-être aussi regardent-elles avec convoitise le verre d'eau glacée qu'elles ne peuvent plus payer. On en rencontre sur le chemin, qui s'en vont à pied, les poches vides; il y en a qui vous abordent et qui vous demandent presque l'aumône d'une place dans votre voiture pour regagner Nice. Les suicides ne sont point rares. Les garçons de l'hôtel ont l'air de mépriser profondément ceux qui ont perdu, et à ceux qui se plaignent d'être mal servis ils répondent en haussant les épaules : *Ça n'a donc pas été ce soir?*

On dîne comme on peut dans une salle immense encombrée de petites tables que l'on se dispute, assourdi par le bruit que font les demoiselles à la recherche d'un dîner et d'un ami qui le paie. On retourne un instant aux salles de jeu pour y guetter quelque drame. Moi, je n'y peux tenir; la puanteur me chasse. Nous courons au rivage, nous gagnons la ville, qui s'élance en pointe sur une langue de terre délicieusement découpée au milieu des flots. Elle aussi, cette pauvre petite résidence, semble vouloir fuir le mauvais air du tripot et se réfugier sous les beaux arbres qui l'enserrent. Nous montons au vieux château sombre et solennel. La lune lui donne

un grand air de tragédie. Le palais du prince est charmant et nous rappelle la capricieuse demeure moresque du gouverneur à Mayorque. La ville est déserte et muette, tout le monde paraît endormi à neuf heures du soir. Nous revenons par la grève, où la mer se brise par de rares saccades très brusques au milieu du silence. La lune est couchée. Le gaz seul illumine le pied du grand rocher, et jette des lueurs verdâtres sur les rampes de marbre blanc et les orangers du jardin. La roulette va toujours. Un rossignol chante, un enfant pleure.

Pour gagner Menton, le lendemain matin, nous traversons une gorge qui ressemble aux plus fraîches retraites de l'Apennin du côté de Tivoli; les oliviers y sont superbes, les caroubiers monstrueux. Ceci doit être un *nid* pour la botanique; mais peu de fleurs sont écloses, et nous passons trop vite. Nous courons et ne voyageons pas. Il faudrait revenir seul au mois de juin. Nous sommes gais quand même, parce que nous nous aimons les uns les autres, et parce que voir ainsi défiler des merveilles comme dans la confusion d'un rêve est sinon un plaisir vrai, du moins une ivresse excitante. On revient de la frontière d'Italie à Cannes en quelques heures. Route excellente, aucun danger et aucune interruption dans la splendeur des tableaux; mais trop de rencontres, trop d'Anglais, trop de mendians, trop de villas odieusement bêtes ou stupidement folles, un pays sublime, un ciel divin, empestés de civilisation idiote ou absurde.

Mon cher ami, après avoir vu cette limite méridionale incomparablement belle de notre France, j'ai reporté ma pensée tout naturellement à la limite nord que je côtoyais l'automne dernier, et j'ai trouvé mon cœur plus tendre pour le pays des vents tièdes et des grands arbres baignés de brume. Le souvenir que l'on emporte des côtes de Normandie, c'est un parfum de forêts et d'algues qui s'attache à vous : ce qui vous reste des rivages de la Provence, c'est un vertige de lumière et d'éblouissemens. Et ce qu'il y a encore de mieux, c'est notre France centrale avec son climat souple et chaud, ses hivers rapidement heurtés de glace et de soleil, ses pluies abondantes et courtes, sa flore et sa faune variées comme le sol, où s'entre-croisent les surfaces des diverses formations géologiques, son caractère éminemment rustique, son éloignement des grands centres d'activité industrielle, ses habitudes de silence et de sécurité. Je l'ai passionnément aimé, notre humble et obscur pays, parce qu'il était mon pays et que j'avais reçu de lui l'initiation première; je l'aime dans ma vieillesse avec plus de tendresse et de discernement, parce que je le compare aux nombreuses stations où j'ai cherché ou rêvé un nid. Toutes étaient plus séduisantes, aucune

aussi propice au fonctionnement normal et régulier de la vie physique et morale. Notre Berri a beau être laid dans la majeure partie de sa surface, il a ses oasis que nous connaissons et que les étrangers ne dénicheront guère. Un petit pèlerinage tous les ans dans nos granites et dans nos micaschistes vaut toutes les excursions dans le nord ou dans le midi de l'Europe pour qui sait apprécier le charme et se passer de l'éclat.

Le chemin de fer va nous supprimer plus d'un sanctuaire, ne le maudissons pas. Rien n'est stable dans la nature, même quand l'homme la respecte. Les arbres finissent, les rochers se désagrégent, les collines s'affaissent, les eaux changent leur cours, et de certains paysages aimés de mon enfance, je ne retrouve presque plus rien aujourd'hui. L'existence d'un homme embrasse un changement aussi notable dans les choses extérieures que celui opéré dans son propre esprit. Chacun de nous aime et regrette ses premières impressions; mais après une saison de dégoût des choses présentes il se reprend à aimer ce que ses enfans embrassent et saisissent comme du neuf. En les voyant s'initier à la beauté des choses, il comprend que, pour être éternellement changeant et relatif, le beau n'en est pas moins impérissable. Si nous pouvions revenir dans quelques siècles, nous ne pourrions plus nous diriger dans nos petits sentiers disparus. La culture, toute changée, nous serait peut-être incompréhensible, nous chercherions nos plaines sous le manteau des bois, et nos bois sous la toison des prairies. Comme de vieux druides ressuscités, nous demanderions en vain nos chênes sacrés et nos grandes pierres en équilibre, nos retraites ignorées du vulgaire, nos marécages féconds en plantes délicates et curieuses. Nous serions éperdus et navrés, et pourtant des hommes nouveaux, des jeunes, des poètes, savoureraient la beauté de ce monde refait à leur image et selon les besoins de leur esprit.

Quels seront-ils, ces hommes de l'an 2500 ou 3000? Comprendrions-nous leur langage? Leurs habitudes et leurs idées nous frapperaient-elles d'admiration ou de terreur? Par quels chemins ils auront passé! Que d'essais de société ils auront faits! L'individualisme effréné aura eu son jour. Le socialisme despotique aura eu son heure. Que de questions aujourd'hui insolubles auront été tranchées! que de progrès industriels accomplis! que de mystères dégagés dans les énigmes de la science! On ne se demandera plus le nom du chèvrefeuille sauvage qui nous a tant préoccupés à Crevant et qui nous tourmente encore, ni si l'on doit sacrifier dans les guerres la moitié du genre humain pour assurer la vie de l'autre moitié. On ne croira plus qu'une nation doive obéir à un seul homme, ni qu'un seul homme doive être immolé au repos d'une

nation. On saura peut-être ce que célèbre ta grosse grive du gui *dans son solo de contralto*, et de quoi se moque la petite grive des vignes qui lui répond en fausset. On ne comptera peut-être plus cent vingt espèces de roses sauvages sur nos buissons. Peut-être aussi en aura-t-on distingué cent vingt mille espèces; peut-être paiera-t-on un impôt pour cultiver le *drosera* dans un pot à fleurs, peut-être n'en paiera-t-on plus pour cultiver sept pieds de tabac dans sa plate-bande. Peut-être aussi croira-t-on qu'il n'y a pas de Dieu logé dans les églises et qu'il y en a un logé partout, voire dans l'âme de la plante.

Qu'est-ce que tu en dis, toi, de l'*âme de la plante* et de l'ouvrage (1) qui porte ce joli nom? Ce n'est peut-être pas un livre de science proprement dit, mais c'est le développement d'une hypothèse charmante, c'est le sentiment d'un observateur que la poésie entraîne. — Et après tout quel être dans l'univers peut vivre sans ce que j'appelle une âme, c'est-à-dire la sensation de son existence? Que cette sensation devienne *conscience* chez l'homme, affaire de mots pour exprimer un degré supérieur atteint par une même et seule faculté. Où commence l'*être* et où finit-il? Ce n'est pas le mouvement, ce n'est même pas la faculté de locomotion, premier degré de la liberté sacrée, qui le caractérise essentiellement. Dans certaines choses, le mouvement semble voulu; chez certains êtres, il semble fatal. La véritable vie commence où commence le sentiment de la vie, la distinction du plaisir et de la souffrance. Si la plante cherche avec effort et une merveilleuse apparence de discernement les conditions nécessaires à son existence, — et cela est prouvé par tous les faits, — nous ne sommes pas autorisés à refuser une âme au végétal. Pour moi, je me définis la vie le mariage de la matière avec l'esprit. C'est vieux, c'est classique; ce n'est pas ma faute si on ne me fournit pas une formule plus neuve et aussi vraie. Or l'esprit existe partout où il fonctionne, si peu que ce soit. L'âme d'une huître est presque aussi élémentaire que celle d'un fucus. C'est une âme pourtant, aussi précieuse ou aussi indifférente au reste de l'univers que la nôtre. Si la nôtre se dissipe et s'éteint avec les fonctions de l'être matériel, nous ne sommes rien de plus que la plante ou le mollusque; si elle est immortelle et progressive, le jour où nous serons anges, le mollusque et la plante seront hommes, car la matière est également progressive et immortelle.

Nous voici loin de la doctrine du jugement dernier et du drame fantastique de la vallée de Josaphat. Ce n'est pas que ces fictions

(1) Par M. Boscowitz.

me déplaisent; elles semblent indiquer un dogme de renouvellement, et elles sont en complet désaccord avec les décisions catholiques qui placent le jugement de l'âme au moment qui suit la mort de chacun de nous. Si nous devons attendre pour reprendre notre dépouille mortelle et pour marcher dans l'avenir terrible ou riant, suivant nos mérites, la fin du monde que nous habitons, c'est un sursis d'exécution qui a sa valeur. C'est aussi une concession temporaire à la croyance au néant dont il faut prendre note. Toute la doctrine du spiritualisme catholique repose ainsi sur une foule de notions et de symboles contradictoires que l'église a fait entrer pêle-mêle et de force dans sa prétendue orthodoxie. Elle succombe à cette pléthore, recueillant aujourd'hui ceci, et rejetant demain cela, au hasard des circonstances et selon les besoins de la cause du moment. Elle a fait grand mal au spiritualisme, qu'elle n'a jamais compris, et qu'elle tue en irritant une réaction cruelle, mais légitime.

Après un mois d'excursions dans les environs du littoral, nous sommes revenus avec nos amis à Toulon, où d'autres amis nous attendaient, et j'ai voulu revoir avec eux tous les régions montagneuses de la Provence où se brise le mistral et où la vraie beauté du climat donne asile à la flore de l'Afrique et à celle des Alpes de Savoie. C'était encore trop tôt. Les clématites qui revêtent des arbres entiers étaient encore sèches. Les belles plantes n'étaient pas fleuries. N'importe, le lieu était toujours ce qu'il est, un des plus beaux du monde.

Ce lieu s'appelle Montrieux, il est situé sur les hauteurs près des sources du Gapeau, à 32 kilomètres de Toulon. La route est belle, on va vite. On traverse des régions maigres et sèches, des collines pelées ou revêtues de terrasses d'oliviers petits et laids. Ce n'est pas avant Cannes qu'il faut voir l'olivier, on le prendrait en haine; mais là il est de plus en plus splendide jusqu'à Menton. On ne le taille pas, il devient futaie, il est monumental et primitif.

Il ne faut pas le regarder dans le pays qui nous conduit à Montrieux. A Belgentier, le pays devient charmant quand même. On avance dans une étroite vallée arrosée de mille ruisseaux qui descendent de la montagne et qui se laissent choir en cascades dans les prairies et les cultures pour se joindre en bondissant au Gapeau, qui bondit lui-même. On n'est plus dans le pays de la soif. La vue de tant d'eaux limpides, folles et gaies est un enchantement.

On voit se dresser bientôt devant soi au-dessus des bois les dents blanches, bizarrement découpées et fouillées à jour, de la crête des montagnes calcaires de Montrieux. J'annonce à nos compagnons que nous allons grimper jusque-là. Comme il fait très

chaud, on s'en effraie; mais une demi-heure après, sans descendre de voiture, nous entrons dans ces dentelures fantastiques, nous sommes dans la forêt de Montrieux, un gracieux pêle-mêle de roches ardues, de vallons étroits, d'arbres magnifiques, de buissons épais et d'eaux frissonnantes. Nous traversons à gué le Gapeau, qui danse et chante sur du sable fin et doré, au milieu des herbes et des guirlandes de feuillage. C'est une oasis, un éden.

Si tu y vas l'an prochain, repose-toi là. Cette entrée de forêt autour du gué du Gapeau est le plus bel endroit de la promenade. C'est là que nous eussions dû déjeuner et ne point passer seulement; mais l'envie de revoir la source et d'arriver au but, qui est la chartreuse, nous a fait quitter un peu la proie pour l'ombre.

La chartreuse nouvelle est fort laide et sans intérêt aucun. Les débris de l'ancienne sont enfouis au fond d'une gorge encaissée et boisée où le roc montre ses flancs âpres à travers le revêtement de la forêt. C'est un de ces sites sauvages qu'en de nombreuses localités les gens intitulent emphatiquement le *bout du monde*, et qui, comme toutes les fins, est l'embranchement d'un monde nouveau. Si la montagne enferme la ruine et semble la séparer du reste de la terre, à cent pas au-dessous on voit la muraille faire un coude, une verte petite prairie s'ouvrir le long du ruisseau, se rétrécir pour s'entr'ouvrir plus loin et déboucher dans les larges vallées qui se succèdent et s'étagent jusqu'à la mer. L'endroit est frais, austère et riant à la fois. — On y vivrait, me dit mon ami Talma, le capitaine de vaisseau. C'est une retraite, un nid, un asile. J'y passerais volontiers le reste de ma vie.

— En famille!

— Non, la famille s'y ennuierait. Je me suppose sans famille, seul au monde, las de voyages, revenu de la grande illusion du devoir. Vivre là d'étude et de rêverie...

— Oh! très bien, vous rêvez ici, comme j'ai rêvé partout, l'insaisissable chimère du repos?

Mon fils nous apprit qu'un naturaliste avait fait de cette sauvage résidence le centre de son activité. M. de Cérisy était un entomologiste distingué. Il a vécu et il est mort ici, s'occupant à communiquer au monde savant le fruit de ses recherches et de ses explorations. Nous voyons encore dans un pavillon, à travers les vitres, une grande boîte de toile métallique qui a servi à l'élevage des chenilles ou à l'hivernage des chrysalides. Ces bois et ces montagnes ont dû lui donner de grandes jouissances et de grands enseignemens. Un sentiment de respect s'empare de nous, et je ne sais comment je me surprends à penser à toi, à ta retraite, à tes courses, à tes occupations, et à me rappeler Maurice cherchant partout, il

y une vingtaine d'années, certaine phalène blanche que vous avez souvent trouvée depuis, mais que nous appelions alors *Desideratum Touranginii.*

En ce moment, toute ta vie se présenta devant moi, résumée par une de ces rapides opérations de la pensée que les métaphysiciens, lents à penser, n'ont jamais su nous apprendre à expliquer et à exprimer en peu de mots. Je n'ai donc pas la formule pour dire en trois paroles tout ce qui m'apparut en trois secondes, et il me faudrait beaucoup de mots pour raconter ce que le souvenir me raconta instantanément. Je te vis d'abord adolescent, aussi mince, aussi chevelu, aussi calme, que tu l'es aujourd'hui, avec de grands yeux clairs, et je ne sais quoi d'*ailé* dans le regard et dans l'attitude qui te faisait ressembler à un de ces oiseaux de rivages, lents et paresseux d'aspect, infatigables en réalité. On disait de toi : Il est fort délicat. Vivra-t-il? Que fera-t-il? disait ton père. — Rien et tout, lui répondais-je.

Dans ce temps-là, tu empaillais des oiseaux. C'est tout ce qu'on savait de tes occupations, et on admirait ton ouvrage, car ces oiseaux sont les seuls que j'aie vus tromper les yeux au point de faire illusion. Ils avaient le mouvement, l'attitude vraie, la grâce essentiellement propre à leur espèce, outre que tu ne choisissais que des sujets intacts, lustrés, frais et en pleine toilette, selon la saison. C'étaient des chefs-d'œuvre.

Tu préparas ensuite des papillons avec une perfection égale, cherchant à conserver avec pattes et antennes les plus petits, les plus fragiles, les microscopiques enfin, d'où te vint le surnom de *Micro*, dont nous n'avons jamais su nous déshabituer.

Un jour tu t'exerças à dessiner des oiseaux et à peindre des lépidoptères : autres merveilles! Tu étais décidément d'une adresse inouie. Étais-tu artiste, étais-tu savant? Tes échantillons furent admirés, et quand ta famille perdit une fortune qui t'eût permis de ne faire que ce qui te plaisait, tu entras comme préparateur au Muséum d'histoire naturelle sous les auspices de Geoffroy Saint-Hilaire. Il nous semblait que tu étais *casé*, comme on dit bourgeoisement, et qu'ayant la passion exclusive des sciences naturelles tu arriverais peu à peu à pouvoir la satisfaire en dehors d'une étroite spécialité; mais au bout de quelques mois tu nous revins dégoûté de ces arides commencemens, affamé d'air rustique et de liberté. Tu étais souffrant; ta sœur, l'être adorablement maternel, te reçut avec joie et ne te gronda pas.

Moi, j'étais affligé de ta désertion. L'illustre vieillard m'avait dit : « Votre jeune frère a le pied à l'étrier. On *arrive* à tout quand on est doué comme lui. » Parlait-il ainsi pour m'être agréable, ou

parce qu'il avait senti en toi un véritable amant de la nature? Dans ce dernier cas, il a dû comprendre ta fuite. *Arriver*, voilà un grand mot, le mot, le but, le charbon ardent de la génération actuelle. Il n'a pas touché tes lèvres, tu n'y as pas cru, ou tu l'as trop analysé, ce charbon qui souvent n'allume rien, ce mot qui résume pour la plupart des hommes un océan de déceptions. Je ne parle pas de ceux qui se croient arrivés quand ils sont riches ou influens. L'argent ou l'autorité, c'est le but du vulgaire; les esprits plus élevés ou plus aimans rêvent la gloire ou la satisfaction intérieure de se rendre utiles, de servir la science, la philosophie, le progrès, la patrie.

Une modestie excessive, farouche même, t'a persuadé que tu n'avais rien d'utile à communiquer personnellement, et, dédaignant de te résumer, tu as tout appris et tout donné, tes collections, tes observations, tes découvertes, à quiconque a bien voulu s'en servir. Ta vie s'est écoulée dans une sorte de contemplation attentive dont je ne comprends que trop les délices, mais que j'eusse voulu dans ce temps-là rendre féconde chez toi par une manifestation de ta volonté. Tu es resté inébranlable, je dirais impassible, si je ne connaissais la solidité de tes muettes affections et l'enthousiasme de tes admirations secrètes. Tu avais une philosophie pratique mieux formulée en toi-même que je ne le supposais; avais-je raison, avais-je tort de la combattre?

Assis un instant pour reprendre haleine sur une pierre du sentier de ce *bout du monde* fictif où s'enferma pour n'en plus sortir M. de Cérisy, je me demandais sérieusement si j'étais arrivé moi-même à une limite quelconque de mon activité, et si tu n'avais pas été beaucoup plus sage que moi en limitant la tienne dès ta jeunesse à l'exercice paisible et soutenu de ton intelligence, sans aucun souci de la faire connaître en dehors de l'intimité.

Si tu étais égoïste, je n'hésiterais pas à te donner tort. Ma raison, — jamais mon cœur, — t'a quelquefois blâmé. J'ai cru être dans le vrai en me persuadant qu'il fallait instruire les autres, et que le devoir de quiconque avait un don, grand ou petit, était impérieusement tracé : se communiquer, se révéler, se donner, s'immoler, s'exposer à toutes les injures, à toutes les insultes, à toutes les calomnies, à tous les déboires de la notoriété, pour peu que l'on eût à dire, bien ou mal, quelque chose de senti, d'expérimenté ou de jugé au fond de soi. Si ma nature et mon éducation m'eussent permis d'acquérir la science, j'aurais voulu explorer le monde entier en savant et en artiste, deux fonctions intellectuelles dont je sentais en moi, je ne dis certes pas la puissance, mais l'appétence bien vive et le désir bien ardent. Une plus humble destinée m'ayant été faite, j'ai

étudié, comme par hasard et faute de mieux, les sentimens et les luttes de l'être humain, et peu à peu j'ai pris à cœur ce métier des gens qui n'ont pas de métier, et que les personnes purement pratiques méprisent profondément ou ne comprennent pas du tout.

Engagé dans cette voie, et voyant le temps qu'il faut y consacrer, la dépense d'énergie vitale qu'il exige, j'ai pensé que ce n'était pas un vain travail, et, poursuivi par un type idéal applicable à l'être humain, j'ai cru parfois très utile de tenter de le dégager par la fiction des entrailles de l'humanité présente, qui le porte en elle sans y croire, sans le savoir, mais qui le sent vibrer et tressaillir par momens en le trouvant exprimé dans un livre, dans un tableau, dans un chant, dans une œuvre d'art quelconque.

Je ne me suis pas fait de grandes illusions sur la portée de mon travail; mais, s'il a produit peu d'effet, la faute en est à mon peu de talent non à mon but, qui était trop consciencieux pour ne pas me paraître sérieux. Ceci donné, je m'abandonnais au hasard de la fantaisie pour les sujets, ayant expérimenté que le bien, si bien il y a, me venait en dormant et que je ne savais pas composer d'avance. Dans cet emploi soutenu de la petite part d'énergie qui m'était dévolue, j'ai senti pourtant avec un regret quelquefois bien douloureux combien sont à envier ceux qui, au lieu de produire sans relâche, se sont réservé le droit d'acquérir sans cesse, et souvent dans ta modeste fortune, dans tes longues claustrations d'hiver, dans tes courses solitaires des beaux jours, dans ton état d'absorption par l'examen et l'étude de la nature, tu m'as paru le plus sage de nous deux. Tu n'as pas eu besoin d'arriver, toi, tu n'es pas parti, et tu es heureux au port que tu n'as pas voulu quitter. Moi, j'ai eu les aventures du pigeon de la fable, et je reviens toujours vers les miens sans autre joie que celle de les retrouver. Ce n'était donc pas la peine de quitter la terre natale, puisque *arriver* pour moi, c'est toujours revenir.

Je ne saurais me plaindre du sort. J'y aurais mauvaise grâce du moment que la faculté d'aimer et d'admirer ne s'est point amoindrie en moi dans mon combat avec la vie; mais quand on pense à soi, quand on compare sa destinée avec d'autres destinées qui vous intéressent également, on est porté, — c'est mon travers, — à chercher l'idéal de la vie pour tous les êtres du présent et de l'avenir. C'est la pente que suivait ma pensée pendant que nous revenions à la nouvelle chartreuse.

Et, chemin faisant, nous rencontrâmes un groupe de chartreux qui se promenaient, un gros vieux, court, qui s'appuyait sur une canne, cinq ou six autres moins frappans de type et un jeune, grand, brun, d'une figure triste et d'une beauté remarquable dans

son sévère costume de laine blanche, qui semblait fait pour s'harmoniser avec la roche calcaire, le sentier poudreux et la pâle verdure des buissons. Dans ce pays des styrax et des clématites, ces personnages *tomenteux* (1) semblaient un produit du sol.

On nous apprit que le beau chartreux était le héros de mille légendes dans la province, qu'un mystère impénétrable enveloppait le roman de sa vie, qu'on ne savait ni son vrai nom, ni son pays, que selon les uns il cachait là le remords d'un crime, et selon les autres une dramatique histoire d'amour. Nous n'avons pas voulu nous informer davantage. Eu égard à sa belle figure, nous lui devions de ne pas chercher la prose peut-être fâcheuse de sa vie réelle. Le garde forestier qui nous servait de guide nous dit que ces moines étaient paisibles et doux, très charitables, et faisaient beaucoup de bien.

Je me demandai quel bien on pouvait faire dans ce désert, à moins de le défricher et de le peupler. Pour le dernier point, les chartreux se sont mis officiellement hors de cause par leurs vœux, et, quant au premier, il est tout à fait illusoire. Les chartreux, devant cultiver eux-mêmes le sol qu'ils possèdent, rentrent dans la classe des petits propriétaires associés pour le plus grand bien de leur immeuble, et encore ne présentent-ils pas le modèle d'une bonne association, car la prière, la méditation, la pénitence et les offices absorbent la bonne moitié de leur existence. On ne fait pas un bien gros travail des bras ni de l'intelligence quand l'esprit est ainsi plongé, à heures fixes, dans la stupeur du mysticisme.

Faire travailler, donner de l'ouvrage aux pauvres, c'est le classique devoir des propriétaires dans les pays habités; mais en Provence, au cœur de ces roches revêches, où le petit propriétaire suffit tout au plus à sa tâche ingrate, il n'y a pas de bras à employer. Tous les travaux du littoral sont faits par des étrangers, et les forêts de l'état, qui remplissent les gorges de la montagne, seraient et sont probablement plus utiles aux journaliers sans ouvrage que les terres arables des chartreux. Si leur établissement emploie quelques pauvres diables, c'est parce qu'il ne peut se passer de leur aide. En somme, leurs charités, que je ne nie point, seraient tout aussi bien répandues par de simples particuliers qui n'auraient pas la tête rasée en couronne et qui porteraient des souliers au lieu de porter des sandales. Le luxe archéologique de leur costume peut encore poser pour le peintre; voilà tout l'emploi qui lui reste.

(1) On appelle plantes tomenteuses en botanique celles qui sont couvertes d'une sorte de duvet comme le bouillon-blanc.

En regardant ces beaux figurans s'éloigner et se perdre dans le décor de la chartreuse, je me demandai naturellement quel monde, sublime ou idiot, celui qui nous avait frappés portait sous ce crâne rasé exposé aux morsures d'un soleil dévorant. Est-il *arrivé*, celui-là? A-t-il trouvé dans le cloître une solution à son existence? Poésie féconde ou anéantissement stérile, s'il possède l'une ou l'autre, il est entré au port; mais qui de nous voudrait l'y suivre? Certes ce lieu-ci est un éden, et l'image divine y est revêtue de sublimité; mais le catholicisme n'a-t-il pas rompu avec la nature, et n'est-il pas défendu au mystique particulièrement de se plaire à la contemplation des choses extérieures? Quel enfer d'ailleurs que la promiscuité du communisme pratiqué dans ce sens étroit et sauvage du couvent! Les chartreux ont, il est vrai, des habitations séparées, mais qui se touchent en s'alignant dans une enceinte rectiligne. Ces petites maisons propres et nues, avec leur ton jaune et leur couverture de tuiles roses, ressemblent beaucoup à une maison de fous. Il y en a une douzaine, et toutes ne sont pas occupées. Je crois bien que le groupe de six ou sept religieux que nous avons rencontré compose toute la communauté. J'ignore s'ils observent bien strictement la règle austère de saint Bruno, s'ils se dispensent de la prison cellulaire, du silence et du salut classique : *frère, il faut mourir!* Ils ont, ma foi, bien raison, les pauvres hères, et je ne les blâme point. Le catholicisme n'a plus rien à faire dans la vie cénobitique. Il s'y éteint sans retentissement et sans qu'on l'admire ou le plaigne.

Il y aurait pourtant ici, dans ce lieu enchanté, le long de ces eaux limpides, au pied de ces roches théâtrales, sous l'ombre fraîche de ces beaux arbres, dans ces clairières baignées de soleil où croissent de si belles fleurs et de si sveltes graminées, une vie à vivre dans les délices de l'étude ou du recueillement. Cette oasis de la Provence n'existe pas pour rien, elle n'a pas été créée pour des chartreux, ni même pour des entomologistes exclusifs; sa beauté suave appartient au peintre, au poète, au philosophe, à l'érudit, à l'amant et à l'ami, tout comme au botaniste et au géologue. Il faudrait être tout cela pour mériter d'habiter ce sanctuaire. Où sont les hommes dignes de s'y réfugier et de le posséder avec le respect qu'il inspire? Voilà ce que l'on se demande chaque fois que l'on rencontre un vestige du beau primitif, dans des conditions de douceur appropriées à l'existence humaine. On pourrait vivre ici de chasse et de pêche, de fruits et de légumes; le sol est excellent. On n'y serait pas enfermé et séparé du reste des hommes, les chemins sont beaux en toute saison, et il faudrait d'ailleurs y vivre en famille, car sans famille il n'y a à la longue rien qui vaille sous le ciel. Il faudrait aussi y être tous occupés de choses tour à tour in-

tellectuelles et pratiques, que le ménage occupât les femmes sans les abrutir, et que le travail passionnât les hommes sans les absorber et les rendre insociables.

Je rêve ici une abbaye de Thélème avec la grande devise *fais ce que veulx!* En possession de cette absolue liberté, l'homme rationnel est inévitablement porté par sa nature à ne vouloir que le bien. Dès lors je peuple cette solitude à ma guise; d'un coup de baguette, ma fantaisie fait rentrer sous terre cette ridicule chartreuse avec ses clochetons vernis, qui ressemblent à des parapluies fermés, et ses petites maisons, qui ressemblent à un hospice d'aliénés. Je restitue à la merveilleuse flore de cette région cette partie trop longtemps mutilée de son domaine. Je ne vois dans la brume de mon rêve ni château, ni villa, ni chalet pour abriter les créatures d'élite que j'évoque. Je ne suis pas en peine du détail de leur vie pratique : elles ont l'intelligence et le goût, quelques-unes ont probablement le génie. Elles ont su se construire des habitations dignes d'elles et les placer de manière à ne pas faire tache dans le paysage. Je ne vois pas non plus quel costume elles ont revêtu. Il est beau à coup sûr et ne ressemble en rien à nos modes extravagantes ou hideuses. Il n'y a point de mode dans ce monde-là. Chacun marque ou adoucit son type avec art et discernement; tout y est harmonieux d'ensemble et ingénieux de détail comme la nature qui l'environne et l'inspire.

La langue que parlent ces êtres libres n'est pas la nôtre; elle est débarrassée de ses règles à la fois étroites et compliquées. Elle est aussi rapide que la pensée; l'emploi du verbe est simplifié, la nuance de l'adjectif est enrichie. Il ne faut pas des années, il faut des jours seulement pour apprendre cette langue, parce que la logique humaine s'est dégagée, et que le langage humain s'en est imprégné naturellement. J'ignore le mode d'occupations de mes thélémites. Ils ont trouvé des lumières qui simplifient tous nos procédés; mais, quelle que soit leur étude, je les vois sinon réunis volontairement à de certaines heures, du moins groupés dans les plus beaux sites à certains momens et se communiquant leurs idées avec l'expansion fraternelle des sentimens libres. L'art est là en pleine expansion, et la nature inspire des chefs-d'œuvre. Pauline Viardot chante au bord du Gapeau avec Rubini, Eugène Delacroix esquisse des profils de rochers où son génie évoque le monde fantastique. Nos maîtres aimés y conçoivent des livres sublimes, nos chers amis y rêvent des bonheurs réalisables, et nous deux, cher Micro, nous y cueillons des plantes, tout en mêlant dans notre rêverie ceux qui sont à ceux qui ne sont plus et à ceux qui seront!

GEORGE SAND.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1868.

Un jour Napoléon, qui avait des passions d'exactitude jusque dans les rêves les plus exaltés de son ambition, et qui portait des rigueurs mathématiques jusque dans ses conceptions les plus démesurées, Napoléon écrivait à son frère Joseph, dont il voulait secouer l'élégance un peu molle : « Lisez-vous vos états de situation? Moi, je lis mes états de situation avec le même plaisir qu'une jeune fille éprouve à lire un roman... » Il parlait ainsi. Les états de situation de ses troupes, puisque c'est le mot administratif, étaient ses romans. A travers ces chiffres, muets pour d'autres, il voyait se dessiner ses plans de bataille, se mouvoir sa pensée enflammée.

Un budget est aussi un roman, ou, pour mieux dire, c'est une histoire aussi instructive que véridique. Pour qui sait y lire, c'est le cadre à la fois précis et flexible de la vie d'une nation. Les chiffres prennent un sens et un langage, ces hiéroglyphes s'animent merveilleusement. Comparez le montant d'un budget d'il y a vingt ans à ce qu'il est aujourd'hui, c'est tout un drame aux péripéties infinies. Dans ce chiffre toujours croissant de la dette, que de guerres, que de sang versé! C'est peut-être de la gloire parfois, et c'est aussi le désastre d'une campagne « malheureusement terminée, » il faut bien l'avouer aujoud'hui. Cet emprunt nouveau qui va grossir le grand-livre, c'est le maussade bilan des déceptions d'une année où la politique n'a su rien faire ni rien empêcher. Ce chiffre pour les cultes, c'est la rançon des rapports de l'église et de l'état, d'une alliance qui ne fut pas toujours favorable à la liberté des peuples. Ce maigre contingent pour l'instruction publique laisse voir ce qu'il y a encore à faire dans un pays où le citoyen, qui est déjà électeur, ne sait même pas écrire son nom ou lire le bulletin qu'il jette dans l'urne. Ce chiffre des douanes, c'est le résumé d'une immense expérience

économique à travers laquelle on distingue le progrès ou le déclin des industries. Chaque page a son éloquence, et le total, c'est ce qu'il en coûte pour être un grand pays, surtout un grand pays gouverné longtemps avec un abandon un peu prodigue. Malheureusement, et voici tout de suite une difficulté première, il semblerait presque qu'on fait ce qu'on peut pour dérouter l'investigation, pour obscurcir et compliquer cette histoire chiffrée. Un budget ordinaire ne suffit pas, il faut un budget rectificatif, un budget spécial, un budget extraordinaire; voilà encore maintenant un budget particulier pour l'emprunt qui va être émis, si bien que le livre du monde qui devrait être le plus clair, le plus transparent, le plus accessible à tous, est le plus indéchiffrable, le plus énigmatique, et a besoin d'un commentaire périodique qui vienne porter un peu de lumière dans cette comptabilité si savamment compliquée.

Ce commentaire, c'est la discussion qui a lieu tous les ans au sein du corps législatif, et cette année la discussion du budget a pris un intérêt tout nouveau, elle se ressent de ce réveil de l'esprit de contrôle que nous signalions l'autre jour, et peut-être aussi de l'approche des élections, qui ne laisse pas de rendre aux élus du pays une certaine ardeur dans la recherche des économies. Ce n'est point M. Thiers qui a besoin de ce dernier stimulant. Avec cette lucidité d'un grand esprit qui connaît les affaires d'état pour les avoir pratiquées et pour les avoir étudiées dans l'histoire, il sait le prix de bonnes finances pour un pays qui tient à garder sa situation dans le monde, et depuis qu'il est entré au corps législatif il s'est attaché avec une véritable passion à l'étude des budgets; il a réussi dans ces dernières années à raviver le sentiment de la responsabilité en matière financière. M. Thiers a été précédé ou suivi cette fois par des membres distingués de la majorité, comme M. Louvet, M. de Talhouet, par des membres de l'opposition comme M. Magnin, M. Émile Ollivier ou M. Jules Favre, et il a trouvé dans le ministre des finances lui-même, M. Magne, un contradicteur à l'esprit modéré, à la parole élégante et claire, fait pour soutenir cette lutte de chiffres, de telle sorte que de tous côtés l'étude a été aussi animée qu'approfondie. Cette étude, disions-nous, a été d'une nouveauté singulière par la liberté avec laquelle elle s'est produite, et elle a conduit à des résultats significatifs. Le premier de ces résultats, et M. Magne en est convenu avec une parfaite bonne foi, c'est de reconnaître la nécessité de ramener nos budgets à un ordre plus rationnel, de simplifier cet organisme multiple et confus, qui n'est pour le gouvernement qu'un moyen aussi dangereux que spécieux de se faire illusion à lui-même en déguisant au pays par une subdivision à l'infini le poids des charges publiques. Rien n'est plus facile que d'additionner, dit-on. Oui, mais on n'additionne pas; si on additionne, on perd le fil en chemin, on confond les chiffres, on s'égare dans un dédale de supputations et de défalcations, on finit par se décourager à la pour-

suite de cette vérité insaisissable, et c'est la pire des choses, car l'obscurité, en permettant toutes les exagérations, offre un facile prétexte à toutes les crédulités.

A vrai dire, en matière de finances, il y aurait un idéal que tous les esprits sensés voudraient voir réalisé, qui répond aux conditions les plus naturelles de l'administration de la fortune publique aussi bien que des fortunes privées. Cet idéal, ce serait tout simplement un vrai budget, un budget ordinaire largement établi de façon à suffire aux nécessités essentielles du service public, fortement constitué sur un équilibre normal de recettes et de dépenses. Cela fait, le jour où par leur élasticité propre, par le mouvement de la richesse nationale, les recettes se sont accrues et ont gagné de vitesse les dépenses, une situation nouvelle apparaît : cet excédant, s'il n'est employé à des diminutions de taxes, devient tout naturellement la dotation de travaux extraordinaires, de ces travaux toujours utiles sans doute, mais qui n'ont pas un caractère essentiellement obligatoire, dont l'exécution est une affaire d'opportunité. Qu'on aille plus loin : une circonstance exceptionnelle et imprévue appelle un effort du pays, des travaux d'un ordre supérieur et urgent se présentent, et les excédans ne suffisent pas : alors une autre question s'élève, celle du recours à cette ressource extraordinaire et toujours onéreuse dont la forme habituelle est l'emprunt. Ainsi un budget ordinaire fortement établi dans son équilibre invariable, et un budget extraordinaire ou supplémentaire composé soit d'excédans réellement disponibles soit de ressources demandées accidentellement à l'emprunt, mais s'appliquant à une nécessité directe, pressante, et se proportionnant toujours à l'opportunité, s'étendant ou se resserrant selon les circonstances, c'est là, à ce qu'il semble, un cadre où l'on pourrait se mouvoir à l'aise. Seulement, pour que cette combinaison garde toute son efficacité, il faut évidemment qu'elle soit appliquée avec une énergique et scrupuleuse sincérité, qu'elle ne cède pas au premier entraînement ou à la première pression de l'imprévu. Il ne faudrait pas, par exemple, troubler incessamment l'ordre naturel des recettes et des dépenses, affecter des ressources venant de l'emprunt à des nécessités ordinaires, ou alléger en apparence le budget ordinaire pour maintenir un équilibre fictif en faisant passer des dépenses normales dans le budget extraordinaire ; il ne faudrait pas escompter d'avance la progression naturelle des revenus au risque de se heurter contre des mécomptes inévitables ; il ne faudrait pas, en un mot, déserter le terrain solide de la vérité pour se livrer aux aventures avec cette foi superbe en une fortune dont les faveurs ne sont point inépuisables.

C'est là précisément un danger dont on ne s'est pas défendu depuis seize ans. Le gouvernement, avec un abandon d'autant plus magnifique qu'il était moins contrôlé, a procédé un peu comme tous ceux qui ont

hâte de vivre, qui veulent faire de grandes choses et les faire vite, croyant ainsi naïvement montrer la supériorité des régimes d'omnipotence personnelle sur les régimes de discussion libre. Il a voulu faire la guerre sans suspendre les entreprises de la paix, il a voulu augmenter les dotations, accomplir de grands travaux, prodiguer les subventions, stimuler l'activité universelle en lui ouvrant toute sorte de chemins, même les chemins hasardeux. Nous n'avons pas l'injustice de prétendre que de tout cela il ne reste rien : financièrement qu'en est-il résulté? Les recettes ont pris un essor rapide sans doute, puisque le chiffre de l'accroissement est de 600 millions depuis 1852. Malheureusement les dépenses ont marché plus vite encore; elles ont couru comme un cheval échappé qu'on ne songe plus à retenir, selon la spirituelle expression de M. Thiers. Et non-seulement les excédans n'ont pas suffi, mais avec un budget ordinaire qui a monté progressivement à 2 milliards on a dépensé encore quelque chose comme 4 milliards, — 3 milliards venant des emprunts pour la guerre, plus d'un milliard dû à des rentrées exceptionnelles, à des opérations douteuses ou à des expédiens. Le dernier mot de ce système, c'est évidemment le déficit en permanence, de quelque façon qu'on le déguise, puisqu'il n'y a plus d'équilibre là où les revenus réguliers ne suffisent pas; c'est l'emprunt considéré, non plus comme une opération extrême et accidentelle, mais comme un moyen commode et naturel de solder des découverts; c'est enfin ce que M. Émile Ollivier appelle d'une façon topique le régime des liquidations intermittentes, de l'apuration périodique d'une situation dont les embarras vont nécessairement en croissant à mesure que s'évanouissent des ressources qu'on ne retrouvera plus.

Nous sommes aujourd'hui à une de ces heures de liquidation nécessaire, et cette situation est apparue avec d'autant plus de clarté qu'on avait à discuter tout à la fois les comptes de 1867, le budget rectificatif de 1868 et le budget préventif de 1869. Le déficit de 1867 est de 183 millions, celui de 1868 est de 134 ou 144 millions, celui de 1869, selon les prévisions actuelles, sera de 143 millions, tandis que d'un autre côté la dette flottante dépasse 1 milliard. Que représente cette masse de chiffres? Des armemens, de nouveaux travaux à exécuter, le règlement de cette malheureuse affaire des obligations mexicaines. C'est à liquider tout cela qu'est destiné l'emprunt que le gouvernement maintient au chiffre de 440 millions, et que la commission du budget veut réduire à 412 millions. Et après, où en sera-t-on en 1870? Il est clair qu'on se retrouvera en face des mêmes difficultés, si rien n'est changé dans la manière de conduire nos affaires publiques; il est évident que c'est la politique suivie jusqu'ici qui met nos finances dans cette anxiété périodique. Sans manquer au zèle qui était pour lui un devoir dans la défense de son budget, M. Magne n'aurait peut-être pas eu beaucoup de peine,

on l'aurait dit du moins, à reconnaître la justesse de bien des critiques dirigées contre un ensemble de choses dont il n'est pas responsable, et M. Rouher lui-même a un esprit trop libre, trop pénétrant, pour ne pas s'avouer les vices d'une situation dont il porte allégrement le fardeau, et pour l'honneur de laquelle il faisait l'autre jour encore une vigoureuse sortie. En réalité, nous payons aujourd'hui les frais d'un système dont l'impuissance a éclaté sous bien des formes, mais particulièrement en 1866, et nous voudrions par un détail montrer ce système à l'œuvre.

Il a été dit dans cette discussion du corps législatif un mot surprenant. La légitimité de l'emprunt a été expliquée tout naturellement par la nécessité de pourvoir à la défense du pays. Nos armemens, on l'a dit comme une chose simple et incontestable, sont une dépense extraordinaire et exceptionnelle autant qu'imprévue. Quoi donc! la défense du pays n'est-elle pas la dépense la plus normale, la plus ordinaire? A quoi sert alors l'immense budget voté tous les ans? Si on a cru devoir aviser en toute hâte au moyen d'un crédit de 158 millions qu'il faut aujourd'hui couvrir par l'emprunt, c'est donc qu'on n'était pas prêt en 1866, c'est donc qu'on a été surpris et qu'on s'est trouvé dans cette situation si justement caractérisée par M. Rouher quand il s'est écrié : « Une grande nation ne peut pas s'excuser à un moment donné sur ses négligences ou sur son impuissance!... » Eh bien! oui, c'est là la vérité; on n'était pas prêt, c'est la cause de tout ce qui est survenu, et on n'était pas prêt parce que toutes les forces financières de la France, — nous parlons des forces financières consacrées à la défense du pays, — étaient tournées vers le Mexique. Sans le Mexique, nos arsenaux n'auraient pas été vides, notre effectif n'aurait pas été appauvri de façon à rendre peut-être impossible le rassemblement d'une armée à l'heure où c'eût été le plus nécessaire. Et c'est ainsi que l'erreur de cette irritante expédition a pu à un certain moment énerver notre politique en laissant des traces jusque dans nos finances, réduites aujourd'hui à réparer le mal. Qu'il ait fallu y pourvoir, soit; mais voilà ce qui arrive. On n'est pas quitte si promptement des conséquences d'une erreur de conduite.

Le pays sans nul doute a vivement ressenti les événemens de 1866; au premier instant il eût probablement tout approuvé, et sous cette impression le gouvernement a pu s'engager dans cette voie de réorganisation militaire où il est encore. Il s'est trouvé là un homme, nous n'hésitons pas à le dire, et M. Thiers lui a rendu cet hommage, qui a mis au service d'un grand zèle patriotique une vigoureuse activité. Le maréchal Niel a reconstitué la France militaire. Seulement, tandis que le gouvernement s'avançait dans cette voie coûteuse, le pays a fini par se refroidir, et, dans cet armement qu'on lui représente sans cesse comme une garantie de paix, il ne voit plus que l'immense charge financière qui en résulte, qui retombe de tout son poids sur nos budgets, et qui est le

principal obstacle au rétablissement d'un véritable équilibre. Comment sortir de là? Est-ce par un désarmement? Ce serait certainement un moyen expéditif, s'il ne fallait que cela pour rétablir la paix dans les esprits et dans toutes les situations, pour ranimer la confiance. M. Jules Favre après M. Émile Ollivier a plaidé cette cause avec un singulier talent. Il y aurait pourtant, ce nous semble, une grande illusion à faire du désarmement une panacée universelle dans l'état actuel de l'Europe, et le remède le plus vrai, le plus efficace, serait avant tout dans une politique courageuse avouant virilement ses « fautes » et ses « malheurs, » — puisque ces mots ont été employés par un membre de la majorité, — associant le pays lui-même à une délibération directe, souveraine, décisive, sur toutes les grandes questions d'où dépendent ses destinées.

Notre temps a cela de caractéristique qu'il n'y a plus vraiment de petites questions. Nous vivons au milieu des grands problèmes, qui apparaissent sous toutes les formes et quelquefois à travers les incidens les plus ordinaires, problèmes économiques ou financiers, problèmes sociaux, problèmes politiques, et les questions religieuses elles-mêmes tendent de plus en plus à jouer un rôle dans ce vaste et confus mouvement dont nos débats sont l'expression. On ne peut plus les éluder, ces terribles questions, elles s'imposent toutes seules, non plus comme une grande préoccupation idéale ou comme un sujet de controverse abstraite, mais comme une affaire urgente, pratique, d'aujourd'hui et de demain. Il s'agit de savoir dans quelles relations vont vivre l'église et la société civile, et ce n'est pas dans un médiocre concile comme notre sénat, à propos du matérialisme, que ces tout-puissans problèmes vont être débattus; ils vont bel et bien s'agiter dans un vrai concile, un concile œcuménique convoqué par le pape Pie IX à Rome pour la fin de l'année 1869. Ils sont toujours étonnans par leur sérénité, ces augustes vieillards du Vatican. On voit bien qu'ils sont éternels, ils disposent du temps sans façon, sans se hâter, et ils fixent un concile à la fin de 1869, sans se demander où en sera l'Europe, où ils en seront eux-mêmes dans un an et demi. D'ici là que de choses peuvent se passer! Ce n'est pas moins un événement d'un ordre supérieur et qui peut avoir des conséquences singulièrement graves dans l'état moral du monde. Pour la première fois depuis le concile de Trente, l'église catholique va se montrer dans la majesté de ses réunions universelles, pour la première fois depuis trois cents ans, elle va faire l'essai de sa puissance collective, et c'est une ressemblance de plus de notre temps avec le XVIe siècle. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que dans la convocation de ce concile de Rome, destiné à renouer les traditions du concile de Trente, le pape Pie IX commence par une surprenante nouveauté. Il pose la question de telle sorte que par la déduction la plus simple on arriverait tout droit à la solution du plus grand des problèmes contemporains, la séparation de l'église et de l'état.

Ce pape ingénu semble fait pour toutes les audaces, comme il a été soumis à toutes les épreuves. Il ne convoque plus, ainsi que le faisaient ses prédécesseurs, les souverains, les puissances laïques à son concile, il les laisse parfaitement de côté. Ce qu'il fait avec sa candeur accoutumée est l'affirmation la plus hardie de l'indépendance absolue de l'église. C'est donc l'église seule qui va mettre la main à l'œuvre, qui entreprend de se suffire à elle-même en dehors de tout concours des gouvernemens, et, d'après les circonstances où nous sommes, d'après l'inspiration sous laquelle ce grand fait se produit, il est bien clair que c'est là une immense tentative pour ressaisir une puissance ébranlée, ballottée à tous les vents du siècle, pour rallier le clergé universel sous le drapeau d'une doctrine unique déjà résumée dans le *syllabus* de 1864. C'est, en un mot, une lutte plus que jamais engagée entre l'esprit ecclésiastique retrempé dans un concile et l'esprit d'émancipation laïque qui anime les sociétés modernes. Ce n'est pas tout à fait sans raison, on en conviendra, que l'autre jour au sein du corps législatif, à propos du budget des cultes, M. Émile Ollivier, dans un discours aussi habile que sensé, faisait au gouvernement un devoir de surveiller une situation grosse de difficultés, et M. Baroche a répondu après tout comme peut répondre un ministre qui laisse entrevoir la préoccupation dans la réserve.

Ce qui sortira de ce concile au point de vue purement religieux, nous ne le recherchons pas. Il se trouvera quelque autre Sarpi pour raconter les péripéties de ce drame ecclésiastique. Politiquement, c'est une autre affaire, et il reste à se demander si cette démonstration qui va tenir pendant dix-huit mois les esprits en suspens n'est pas faite pour compliquer les choses au lieu de les simplifier, pour multiplier les embarras et peut-être les périls. C'est là vraisemblablement le moindre souci des inspirateurs du concile et de ceux qui en célèbrent d'avance les grandeurs, qui voient déjà l'église répandant la lumière du haut de Saint-Pierre, et reconquérant le monde à ses lois. N'est-il point à craindre d'abord que ce mouvement religieux exceptionnel dont Rome va devenir le centre pendant quelque temps ne vienne suspendre encore l'œuvre d'apaisement et de consolidation en Italie? Les Italiens sont gens pratiques, nous le savons bien; ils ne s'émeuvent pas toujours aussi aisément qu'on le croirait, ou du moins ils ne s'émeuvent que quand ils le veulent, et ils sont fort capables de tirer parti de tout, même de mettre à contribution les pères du concile et les voyageurs accourus à leur suite. Il n'y a pas moins dans un tel fait une excitation permanente pour toutes les passions. Ceux qui ne demandent pas mieux que de pousser tout à l'extrême et d'empêcher l'Italie de se constituer, ceux-là sont dans leur droit sans doute, comme aussi ils justifient les Italiens qui se laisseraient aller à répondre aux manifestations d'hostilité dont ils pourraient être l'objet, car enfin, il en faut convenir, il y a quelque chose d'irritant dans cet appel à toutes les forces morales de l'univers pour tenir en échec une

nation qui travaille à s'organiser. Il n'est peut-être pas d'une souveraine prudence de provoquer sans cesse des crises d'où l'Italie peut sortir meurtrie, nous l'avouons, et où d'autres aussi peuvent laisser ce qui leur reste de puissance. Ce futur concile, il conduit à la guerre plutôt qu'à la paix en Italie, voilà un de ses inconvéniens; mais c'est en France surtout que la question risque de s'agrandir et que cette démonstration peut finir par placer le clergé et le gouvernement lui-même dans une situation aussi délicate que périlleuse.

Il ne faut pas s'y tromper, c'est peut-être la plus sérieuse épreuve qui se présente. Le clergé français en grande partie est resté jusqu'ici modéré d'esprit, tranquille et attaché à ses devoirs. Ceux qui prétendent parler pour lui n'expriment pas toujours ses sentimens. Façonné à vivre dans un monde transformé par la révolution, il n'éprouve pas le besoin d'entrer en guerre avec la société civile, avec l'esprit moderne. Il se ressent de l'atmosphère française qui l'enveloppe, et même, à y regarder de près, on trouverait que beaucoup d'ecclésiastiques, avec un peu plus d'indépendance, résisteraient aux entraînemens absolutistes. Dans tous les cas, il reste encore en France un vieux fonds gallican qui persiste, même quand les apparences s'en vont chaque jour. Voilà les chefs de ce clergé transportés dans une assemblée souveraine où vont dominer naturellement les doctrines ultramontaines. Que feront-ils? Les plus fougueux l'emporteront évidemment sur les plus modérés, et nous oserions affirmer que M. l'évêque d'Orléans jouera au concile un plus grand rôle que M. l'archevêque de Paris. Ce qui n'était qu'une opinion sur les plus grandes questions qui divisent le monde deviendra un dogme ou presque un dogme qui s'imposera au nom de la foi, et, à moins d'une résistance déclarée qui serait presque aussi dangereuse que la soumission, qui d'ailleurs n'est nullement à prévoir, l'église française tout entière se trouvera engagée dans une campagne où elle n'était pas irrévocablement compromise jusqu'ici, dont quelques-uns de nos prélats les plus violens restaient seuls responsables. Qu'on réfléchisse un instant sur cette situation faite au clergé français le lendemain du concile, si, comme tout le fait croire, ce sont les doctrines les plus absolues qui sont consacrées par l'autorité souveraine de l'église universelle. Il faudrait avoir bien peu de prévoyance pour ne pas pressentir que la guerre se rallumera plus que jamais, qu'une scission plus profonde s'accomplira entre tout ce qui tient à l'esprit ecclésiastique et tout ce qui tient à l'esprit laïque, et il faudrait avoir moins de prévoyance encore pour douter de l'issue d'une lutte où l'église s'est dix fois engagée depuis trois siècles pour être dix fois vaincue. Voilà un autre inconvénient de ce concile, qui peut devenir un grand piége pour notre clergé, à moins que ce ne soit le commencement d'une révolution dès ce moment acceptée par lui.

Et le gouvernement français, que va-t-il faire? Quelle sera son atti-

tude? M. Baroche ne l'a pas dit, il ne pouvait pas le dire, et c'est ce qui peut devenir curieux; c'est ici qu'on peut voir les conséquences de nos expéditions de Rome et de toutes ces occupations indéfinies. Nos soldats vont donc monter la garde autour de ce concile occupé à reléguer parmi les utopies funestes les idées de souveraineté nationale et d'indépendance civile dont la France est la plus complète expression. On n'y prend pas garde, sous prétexte de protection généreuse, nous allons simplement remplacer l'Autriche en Italie, et même nous faisons mieux qu'elle. Pendant que l'Autriche se fait libérale, nous voilà réduits par la fatalité de la plus singulière des politiques à préserver soigneusement de toute atteinte le dernier coin de terre italienne où puisse être fulminée la condamnation du monde moderne. Nous ne savons si le rôle est généreux, et s'il suffira pour assurer aux candidats officiels l'appui du clergé dans les élections; il est au moins étrange, il peut réserver au gouvernement français des surprises imprévues. Ces contradictions ne sont-elles pas une des causes intimes du malaise qui énerve depuis quelque temps la société française? Ce pape, avec son audace ingénue, nous joue un mauvais tour en nous offrant cet honneur d'être les sentinelles de son concile, et en réalité il ne fait que rendre plus sensibles ces contradictions d'une politique aujourd'hui vraiment aussi embarrassée pour quitter Rome que pour y rester.

Si la politique française a des embarras à Rome et ailleurs, si elle a laissé s'accomplir des événemens qui sont devenus une cause d'anxiété patriotique, est-ce uniquement la faute de ce principe des nationalités que M. le prince de Broglie analyse avec une si ferme pénétration dans ses études récentes sur *la Diplomatie et le droit nouveau,* que M. Prevost-Paradol à son tour trouve devant lui dans son livre d'hier sur *la France nouvelle?* Il est vrai, ce principe peut donner lieu à d'étranges excès, surtout quand il est livré aux interprétations de la force ambitieuse et conquérante, et ces excès sont bien faits pour enflammer chez un esprit élevé comme M. Albert de Broglie le sentiment de l'équité et du droit. Il n'est pas de mot qui ait été plus torturé, plus dénaturé, plus faussé dans ses applications, parce qu'en définitive le principe des nationalités, comme tous les principes, ne peut avoir rien d'absolu, parce qu'il est limité par une multitude d'autres considérations qui ont leur poids dans les affaires humaines. Mais enfin ce principe, sainement compris, répond à un idéal de vérité et de justice, il est inséparable de la révolution française, et en s'effrayant un peu, comme bien d'autres esprits, des conséquences abusives qu'on en peut tirer, M. Albert de Broglie a l'intelligence assez libérale pour lui faire sa place dans le travail contemporain des peuples.

Il faut vivre avec son temps pour le mieux diriger. Il reste malgré tout inscrit, ce principe des nationalités, sur le drapeau de cette France nouvelle dont M. Prevost-Paradol trace le portrait, et à laquelle il propose

toute une réformation intérieure sous peine de se voir menacée d'une déchéance inévitable. M. Prevost-Paradol est un de ces esprits élégans et fermes qui ne reculent pas devant l'expression de la vérité, même la plus dure, et c'est avec raison qu'il met son livre à l'abri de cette parole virile : « Il serait temps que chacun dît ce qu'il pense, et que l'hypocrisie politique qui nous dégrade en même temps qu'elle nous consume eût un terme... » L'inspiration de ces pages décorées du nom de *la France nouvelle* est dans une seule idée, c'est que la révolution française a fait une société, elle n'a pas trouvé son gouvernement. Ce gouvernement à coup sûr ne peut être que la démocratie organisée; mais la question est de savoir comment la liberté peut vivre dans cette démocratie. Jusqu'ici, tantôt elle s'est perdue dans la licence, tantôt elle a été étouffée sous un despotisme né de l'anarchie. La France oscille entre toutes ces extrémités, et elle s'épuise tandis que les autres peuples grandissent, tandis que la race anglo-saxonne envahit le globe, où elle va régner. Pour l'auteur de *la France nouvelle* comme pour bien d'autres, l'année 1866 a été une date décisive, peut-être irrévocablement néfaste. Le livre de M. Prevost-Paradol s'inspire d'un mâle esprit, et dans l'étude des réformes que la France aurait à réaliser pour redevenir maîtresse d'elle-même il y a certainement bien des vues ingénieuses; mais que seraient ces réformes, si le mal était si profond, si étendu, qu'il pût déjà légitimer les conclusions de l'auteur? La France est malade, nous le savons bien, elle est prise d'une langueur dont elle a de la peine à revenir. Est-ce à dire que nous soyons déjà si condamnés, si parfaitement éclipsés par les autres peuples, que nous puissions tout au plus nous promettre dans la civilisation de l'avenir le sort touchant et effacé d'une autre Grèce, d'une autre Athènes? Le malheur et la faiblesse de cette démonstration, inspirée d'ailleurs par un sentiment élevé de tristesse, c'est qu'elle ne suppose pas seulement une crise, elle semble proclamer l'épuisement de cette vigoureuse séve de la révolution par laquelle s'est faite la France nouvelle. Il y a des heures de découragement sombre où on savoure ces amertumes, et on les exprime avec éloquence quand on a le talent de l'auteur. Avec un peu de réflexion, on se reprend vite à croire que les destinées de la France ne sont pas finies, et, sans céder à un vain orgueil, on peut se dire que le jour où notre pays disparaîtrait dans cette ombre d'une décadence définitive un grand vide se ferait dans le monde. M. Prevost-Paradol le croit lui-même assurément. Il fau prendre son livre non pour ses pronostics, mais pour ses généreuses pensées, qui sont comme un aiguillon allant réveiller l'inertie contemporaine.

Nous parlons de la France d'aujourd'hui, de cette société nouvelle, toute démocratique, qui a ses destinées orageuses, et voilà deux images discrètes, à demi voilées, de la société d'autrefois qui revivent dans des pages d'une simplicité charmante, éclairées d'un doux reflet d'émotion. C'est Mme de Lafayette, la femme du héros de la révolution, racontant

la vie de sa mère, la duchesse d'Ayen, et c'est Mme de Lasteyrie racontant à son tour, avec autant de facilité que de grâce, la vie de sa mère, Mme de Lafayette. L'une et l'autre, la mère et la fille, étaient de cette race de femmes qui ont le cœur droit et l'esprit fin. Une fortune étrange avait placé auprès de celui qui est resté comme un type légendaire de notre révolution une des personnes les plus accomplies de cet ancien régime expirant. Cette aimable femme était toujours restée passionnément attachée à son mari, elle l'avait accompagné dans sa prison d'Olmutz, elle le suivit jusqu'au bout dans sa destinée, et cette image que nous rend Mme de Lasteyrie semble revivre comme pour marquer la distance qu'il y a entre la société d'autrefois et les sociétés actuelles, occupées de tant d'autres choses, envahies par des mœurs et des sentimens qui ne sont pas toujours du beau monde.

Certes, de tous les pays qui sont aujourd'hui à la recherche de la paix et de la liberté dans leurs institutions et dans leur vie, l'Espagne est un de ceux qui ont le moins de chance ou, pour parler plus vrai, un de ceux qui s'arrangent le mieux pour ne pas réussir. On dirait que l'Espagne, au lieu de placer son idéal en avant et de suivre un mouvement de progrès régulier, a entrepris de rétrograder et de se faire un régime d'absolutisme indéfinissable, tempéré par des menaces incessantes de révolutions. Les gouvernemens de Madrid ont si bien fait depuis quelques années qu'ils sont parvenus à isoler leur pays du reste de l'Europe. On semble ne plus s'intéresser à ce qui se passe au-delà des Pyrénées, on ne croit plus à la vérité des déclarations officielles, c'est le résultat inévitable d'une suspension à peu près complète de toute liberté. Il se fait ainsi sur les affaires d'Espagne un silence à peine interrompu de temps à autre par le bruit de quelque insurrection qui vient d'éclater ou de quelque conspiration qu'on vient de découvrir. Aujourd'hui encore voilà qu'on vient de mettre la main sur un certain nombre de chefs de l'armée qui sont probablement accusés de quelque chose, quoiqu'on ne sache pas au juste de quoi, et qui sont dispersés un peu sur tous les points. Ils ne sont pas arrêtés, non certainement, — ils n'ont fait que passer dans les prisons de Madrid pour être immédiatement expédiés sous bonne escorte aux Canaries, aux Baléares, dans les résidences les plus éloignées, où ils restent internés par mesure de police militaire. Et quels sont ces hommes? Ce sont tout simplement ceux qui ont joué le plus grand rôle depuis quelques années, et qui sont le plus connus par leurs services : un ancien président du sénat, le général Serrano, duc de La Torre, qui en 1866 risquait dix fois sa vie dans une insurrection pour sauver le trône de la reine Isabelle, le général Zavala, un ancien compagnon d'O'Donnel dans la guerre du Maroc et au ministère, le général Dulce, le général Cordova lui-même, quoique notoirement modéré, le général Echague, le général Ros de Olano, le général Serrano Bedoya, et bien d'autres encore, sans parler de tous les officiers pris obscurément pour

être envoyés on ne sait où. Comme ce n'était pas assez, le duc et la duchesse de Montpensier, résidant habituellement à Séville, ont été embarqués du même coup, et sont envoyés en Angleterre pour aller respirer l'air d'un pays libre. Après cela, M. Gonzalez Bravo, président du conseil, et M. Pezuela, capitaine-général de Madrid, ont bien évidemment sauvé encore une fois l'ordre et la société en Espagne! Ce n'est pas leur premier exploit, et ce ne sera pas le dernier, s'ils ne sont arrêtés en chemin.

Nous ne voudrions parler que sérieusement d'un pays qui a tant de qualités brillantes et fortes, qui est si bien fait pour grandir; par malheur ses gouvernemens, depuis quelques années, lui font trop souvent un piètre rôle devant l'Europe. Depuis que le général Narvaez est mort, il y a quelques mois, M. Gonzalez Bravo est resté, on le sait, président du conseil, le cabinet a été fort peu modifié, et ce n'est pas l'entrée d'un poète dramatique, M. Rodriguez Rubi, au ministère d'outre-mer qui a pu sensiblement changer la politique. Or qu'a fait le gouvernement? Il n'a réussi qu'à prolonger une situation violente à laquelle il n'a même pas toujours laissé des dehors sérieux. Dans ces derniers temps en effet, le cabinet de Madrid était fort occupé à se distribuer des titres et des décorations. Un ancien ami du général Narvaez, M. Marfori, a été fait marquis de Loja. Un autre ministre, M. Orovio, a eu aussi son marquisat tout comme le ministre de la justice, M. Roncali, qui a été fait grand d'Espagne. La toison d'or n'a pas été oubliée dans les distributions. Le cabinet en était à ces passe-temps, lorsqu'il s'est cru tout à coup en face d'un danger qui pouvait bien être réel, quoiqu'il ne soit pas plus imminent aujourd'hui qu'hier, et qu'il ne vînt pas surtout d'une conjuration organisée. Ce danger, c'était un rapprochement opéré entre les partis libéraux, progressistes, membres de l'union libérale, modérés non convertis à l'absolutisme. Il y a deux semaines, un journal progressiste, *la Nueva Iberia,* publiait un article hardi qui annonçait la fusion accomplie, et semblait inaugurer une nouvelle ère d'action. C'est alors que le ministère se hâtait de mettre la main sur les généraux les plus marquans de l'union libérale, qu'il redoutait sans doute plus que les autres. Mais cette coalition d'opinions eût-elle pris le caractère d'une conspiration véritable, comment le duc et la duchesse de Montpensier pouvaient-ils se trouver impliqués dans ces complots? C'est le secret du gouvernement, qui n'en fera part à personne pour une raison bien simple, c'est qu'il serait absurde de supposer le duc et la duchesse de Montpensier trempant dans des conspirations contre la reine. Ce qui reste en définitive de tout cela, c'est un acte audacieux tenté par le ministère pour se prémunir contre des changemens prochains et inévitables dont les signes se laissent suffisamment entrevoir à travers l'obscurité qui enveloppe les affaires d'Espagne.

Depuis quelque temps, au-delà des Pyrénées, il y a en dehors de toute conspiration un sentiment qui se fait jour, c'est une lassitude profonde

de ce qui est, c'est le sentiment que la situation actuelle ne peut durer. Qu'est-ce en effet que cette situation? qu'est-ce qui règne à Madrid? Ce n'est ni un gouvernement modéré, ni même un gouvernement absolutiste, ni bien entendu un gouvernement libéral. C'est un arbitraire capricieux et violent, qui ne représente rien, qui vise à se tenir en équilibre entre tous les partis en les comprimant tous, c'est un gouvernement qui a la prétention de ne pas abolir complétement le régime constitutionnel, et qui n'a d'autres alliés que tous les fauteurs de réactions, tous les ennemis du système représentatif. Un changement est inévitable : il faut que la politique de l'Espagne aille jusqu'à l'absolutisme pur, représenté aujourd'hui par le général Pezuela, par M. Nocedal, ou qu'elle revienne sur ses pas, qu'elle rentre dans les conditions d'un régime régulier, équitablement libéral. Aller jusqu'à l'absolutisme, ce serait assurément, pour un caprice éphémère, préparer une effroyable catastrophe. Il ne reste donc qu'un retour sincère et résolu à la pratique des institutions libérales; mais comment ce retour peut-il s'accomplir aujourd'hui après tant de crises qui ont jeté les partis dans la confusion? C'est là justement l'œuvre de ce rapprochement dont nous parlions, rapprochement devenu assez sérieux pour effrayer M. Gonzalez Bravo bien plus qu'une conspiration savamment organisée. Toute politique qui assurerait aujourd'hui à l'Espagne un régime de tolérante légalité serait certainement un très grand progrès; c'est aux hommes appartenant à toutes les opinions, à toutes les nuances libérales, de s'unir pour replacer leur pays dans des conditions où il ne flotte pas sans cesse entre l'anarchie d'un despotisme indéfini et l'anarchie des insurrections militaires. C'est à eux de travailler en commun à fonder enfin le régime civil au-delà des Pyrénées, puisque les chefs militaires qui ont été des chefs de partis, O'Donnell, Narvaez, s'en vont et laissent la place libre. L'Espagne est en ce moment dans une de ces situations où un pays ne peut pas rester longtemps sans compromettre tous ses progrès matériels et son crédit moral en Europe.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LA POÉSIE LÉGENDAIRE CHEZ LES SERBES (1).

Une chaîne centrale, formée par l'ancien Hémus, et qui part de la Mer-Noire pour aboutir à l'Illyrie, divise la péninsule turque en deux zones climatériques : au midi, des plaines arides en été, verdoyantes au printemps, des montagnes calcaires et dénudées où rampent quelques

(1) *La Bataille de Kossovo,* rhapsodie serbe, traduite par M. A. d'Avril; librairie du Luxembourg.

arbres résineux, des rivières sans eau, mais fleuries de lauriers-roses, des champs d'orge et de maïs, des haies d'aloès, des bois d'oliviers, des villes blanches et riantes, en un mot tous ces détails du paysage d'Orient qui se retrouvent de Marseille à Alexandrie; sur l'autre versant au contraire, l'aspect général est sévère et triste. Le voisinage du Danube et la disposition des vallées ouvertes aux vents du nord y maintiennent une température basse et humide. La végétation de cette zone est celle du centre de l'Europe; on rencontre même sur certains points la flore septentrionale. Les plaines y sont boisées comme les hauteurs; les chênes et les bouleaux s'y entremêlent aux sapins alpestres. Les villages sombres et enfumés, fortifiés de palissades et cachés dans les replis du sol, rappellent les stations des barbares décrites par les historiens de Byzance. La population qui habite cette région est en effet une race venue du nord. Ce sont des Slaves qui entrèrent dans l'empire romain au VIIe siècle pour s'établir sur les points qu'ils occupent encore aujourd'hui. Furent-ils appelés par Héraclius ou bien s'imposèrent-ils à la cour impériale, qui, trop faible pour les renvoyer, leur accorda le titre de colons dépendans? C'est là un point historique qui n'a pas été résolu. Dès le IXe siècle au surplus, les Serbes s'étaient affranchis déjà de ce semblant de vassalité, et vers le milieu du XIVe siècle ils étaient devenus assez puissans pour inquiéter les successeurs d'Héraclius dans Byzance même. Survinrent les Turcs. La Serbie n'était pas de force à leur résister. Aussi les chrétiens slaves des bords du Danube éprouvèrent-ils en 1389, dans la plaine de Kossovo, un immense désastre qui fait le sujet des poèmes légendaires traduits par M. d'Avril.

L'origine du peuple chez lequel ces chants se sont produits, ses mœurs, ses traditions, jusqu'à l'aspect du pays où il réside, indiquent d'avance quel doit être le caractère de cette poésie. Rien n'y rappelle l'abondance d'imagination, la grâce élégante et l'esprit sceptique des épopées du cycle d'Homère. Les rhapsodies serbes, pour me servir de l'expression qu'emploie le traducteur, loin de se rattacher à la Grèce, ont des rapports plus ou moins éloignés avec les chansons de geste de l'Occident, ou même avec les *sagas* de l'antiquité scandinave.

Le poème de la bataille de Kossovo commence par la description d'une fête. L'empereur Lazare et les seigneurs qu'il a conviés sont assis à table, ils devisent en buvant le vin frais, lorsque entre dans la salle du festin la femme de Lazare, l'impétrice Militza. Elle s'avance à pas mesurés vers le siége élevé où se tient son glorieux époux, et lui dit doucement : « Monseigneur, tes ancêtres ont toujours employé leurs richesses à élever des monastères et des églises. Qu'attends-tu pour les imiter et pour sanctifier ta vie par de pieuses dédicaces? » Pendant que l'empereur serbe, ému de ces reproches, fait le vœu de fonder sans retard le couvent de Ravanitza, son gendre, le jeune woïwode Milosch, s'écrie : « Si vous construisez un monastère, ô Lazare, qu'il soit solide et crénelé

comme une forteresse; que ses murs puissent nous protéger, car le temps prévu par nos anciens livres est arrivé : les Turcs sont là... »

Les Turcs sont là en effet. L'empereur reçoit une lettre du sultan Mourad qui le somme de lui livrer « les clés dorées de toutes ses villes et des tributs pour sept ans à venir. » A cet ordre, l'empereur pleure amèrement; mais bientôt, reprenant courage, il adjure ses Serbes de le suivre à Kossovo. « Malheur, dit-il, à celui qui évitera le combat! Que sous sa charrue la terre reste stérile, que le froment ne germe pas dans son champ, que le raisin ne mûrisse pas sur ses collines! » Suivent les sermens de fidélité de l'armée à son chef. Les jeunes Serbes contractent entre eux des fraternités d'adoption qui ont un caractère religieux. Le poème ne contient aucun récit de la bataille. Il raconte seulement comment le lendemain Militza apprit de tristes nouvelles. Au point du jour, deux corbeaux s'abattent sur la tour de Krouchéwatz. « Au nom de Dieu, noirs corbeaux, dit l'impératrice, d'où vous êtes-vous envolés? Arrivez-vous du champ de Kossovo? Avez-vous vu les deux armées? laquelle est victorieuse? » Les messagers de malheur se succèdent. Voici venir le fidèle serviteur Miloutine, qui soutient avec sa main gauche son bras droit à moitié tranché. Il a dix-sept blessures, et son cheval ruisselle de sang. Il apprend à Militza « comment sont morts son époux, son père, ses neuf frères et son gendre, le vaillant Milosch, qui n'est tombé qu'après avoir tué le sultan Mourad; mais le mari de son autre fille, Vouk Brankowitch, a trahi les chrétiens; telle est la cause de la défaite... »

Ainsi se développe cette chronique nationale et religieuse. Peut-être un éditeur bienveillant est-il intervenu dans l'arrangement de quelques scènes, a-t-il complété quelques épisodes, éclairci quelques passages obscurs; il n'en paraît pas moins certain que le fond légendaire n'a pas été altéré, et l'on sent en effet dans ces récits de la vie barbare l'âpre saveur des premières poésies. M. d'Avril raconte que des rhapsodes mendians et le plus souvent aveugles comme Homère chantent encore aux paysans attentifs le dévouement de Lazare, l'héroïsme de Milosch, la trahison de Vouk Brankowitch. Le champ de bataille de Kossovo est toujours le but d'un pieux pèlerinage. Ce culte des patriotiques souvenirs dénote une race forte et simple, dont un long asservissement n'a pas tari la séve, et aujourd'hui que la question d'Orient, modifiant ses termes, devient avant tout une question de nationalités, il n'est pas sans intérêt d'étudier dans les légendes intimes du petit peuple serbe le caractère de ses traditions et de ses tendances.

J. DE CAZAUX.

Traité théorique et pratique de droit public et administratif,
par M. A. Batbie, 7 vol. in-8°; Cotillon.

L'immense quantité de lois, d'édits, d'ordonnances, de règlemens, de décrets, dont l'ensemble constitue notre droit administratif renferme

des réminiscences de tous les régimes qui se sont succédé en France. Les commentateurs ont quelque peine à exposer avec méthode une science trop riche en documens de toute origine. C'est un des sérieux mérites de M. Batbie d'avoir, grâce à une judicieuse division des matières, présenté avec plus d'ordre et de clarté que ses devanciers n'avaient réussi à le faire les règles de cette législation embrouillée. L'amour de la régularité, qui distingue à un si haut point l'administration française, devrait bien la pousser à coordonner dans un code définitif et commode la collection variée des attributions qui lui incombent. Cette révision fournirait une précieuse occasion d'obvier aux inconvéniens d'une tradition administrative qui remonte loin et qui est restée vivace chez nous.

Cette tradition consiste à tenir en suspicion légitime tout ce qui n'émane pas de l'administration centrale ou de ses délégués, veillant de haut aux intérêts individuels, suppléant aux défaillances et corrigeant les écarts des volontés isolées. C'est la doctrine qu'appliquait Colbert, lorsqu'il essayait de fonder l'industrie nationale à coups d'ordonnances. Malgré les progrès de l'économie politique et les conquêtes de la liberté, cette école administrative est encore florissante, sinon dans les ouvrages de théorie, où personne n'ose plus la défendre, au moins dans la pratique, où elle a pour complices les habitudes de routine qu'elle ne pouvait manquer de faire naître. Sans trop chercher, on trouverait parmi nos administrateurs un certain nombre de petits Colberts formant comme la monnaie du grand et frappés au même coin que lui. Afin de caractériser l'effet de ces sollicitudes maladroites dont la production d'un pays est trop souvent l'objet, M. Batbie emprunte à Bacon une expression d'une concision énergique, il les nomme la *pars destruens* de l'état. Il en est de l'ancienne administration comme de l'ancienne médecine : toutes deux ont commencé par torturer sous prétexte de guérir.

Heureusement la médecine est revenue de ses erremens de l'avant-dernier siècle, et l'administration commence à faire de même. Des doctrines plus libérales sont mises en avant par les juristes au nom du droit et recommandées par les économistes au nom de la prospérité matérielle. M. Batbie, qui les a toujours défendues comme économiste et comme légiste, y reste fidèle dans ce dernier et important ouvrage. Sans doute il a évité avec soin toute discussion de nature à enlever à son travail le caractère scientifique qu'il entendait lui donner. Son but immédiat était non pas de battre en brèche notre droit administratif, mais de l'apprendre à ceux qui l'ignorent et d'en faciliter l'application à ceux qui ont à le manier. C'est déjà une tâche utile, et son traité contribuera efficacement à propager des opinions saines sur un sujet qui touche de près aux intérêts de chacun de nous. ALFRED ÉBELOT.

L. BULOZ.

L'ALLEMAGNE

DEPUIS LA GUERRE DE 1866

VII.

LES NATIONALITÉS EN HONGRIE ET LES SLAVES DU SUD (YOUGO-SLAVES)[1].

Ce n'est pas, je l'avoue, sans une vive émotion que j'aborde la question des nationalités. Je suis convaincu qu'elle favorisera en définitive le progrès de la civilisation; elle me remplit néanmoins d'inquiétudes et parfois d'angoisses. Vous qui me lisez, moi qui écris ces lignes, nous tous habitans du continent européen, d'un moment à l'autre elle peut nous saisir, nous entraîner dans quelque formidable bouleversement et changer profondément notre destinée. Elle vient à peine de naître, de prendre un nom, et déjà elle a renversé vingt trônes et dérangé tout l'ancien équilibre. Elle enflamme le cœur de nos contemporains d'une passion aussi ardente que les idées religieuses l'ont fait au XVIe siècle, et, comme celles-ci, elle changera la face du monde. C'est elle qui a affranchi la Grèce et constitué l'Italie, qui prépare l'unité de l'Allemagne, agite les populations de l'Autriche et de la Turquie, et qui, sous la forme du pangermanisme et du panslavisme, effraie l'imagination. Elle se rit des traités, met à néant les droits historiques, jette le désarroi dans la diplomatie, ébranle toutes les situations, alarme

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril et du 1er juin 1868.

tous les intérêts, et demain peut-être déchaînera la guerre maudite, convertira ces plaines où mûrissent aujourd'hui de riches moissons en un champ de carnage, et lancera les uns sur les autres, comme des bêtes de proie, des peuples que le facile échange de leurs idées et de leurs produits devrait unir dans un lien fraternel.

On prétend que Napoléon a dit : « Le gouvernement qui le premier élèvera le drapeau des nationalités et s'en constituera le défenseur dominera l'Europe. » Espérons que le temps approche où il n'y aura plus en Europe que des peuples indépendans et libres, et que l'ère des dominateurs touche à sa fin; mais, cela est certain, quiconque se met au service du principe nouveau réussit, et qui le combat succombe. On l'a bien vu en 1866. Comme tous les grands mouvemens qui puisent leur force dans le vœu des multitudes, ce principe porte en avant ceux qui le secondent; il les grandit et leur assure la victoire. On peut le maudire, l'appeler une folie, comme le faisait récemment M. Thiers : rien n'en retarde la marche; tout ce qui arrive tourne à son avantage et affaiblit ses ennemis. Essayez-vous de le comprimer, c'est alors seulement qu'il acquiert toute sa puissance et étend partout son empire. Plus on fait d'efforts pour le dompter, plus sa violence s'accroît. C'est le fait des révolutions générales; rien ne peut les arrêter, et toute résistance les précipite. La question religieuse et la question sociale ne sont pas moins redoutables que celle des nationalités, et elles sont bien autrement difficiles à résoudre, mais leur travail est plus souterrain; il échappe à nos yeux et ne nous menace pas de troubles aussi apparens, aussi prochains.

Que signifient ces deux mots vagues et peu corrects : « question des nationalités? » On entend par là ce mouvement qui porte certaines populations ayant la même origine et la même langue, mais faisant partie d'états différens, à se réunir de façon à constituer un seul corps politique, une seule nation. Quand les divers essaims qui ont peuplé notre continent y sont entrés, — Ibères, Gaels, Hellènes, Germains, Slaves, — les hommes qui les composaient étaient réunis par la conformité de l'idiome, des mœurs, des traditions, de l'origine. Pour tous les peuples à l'état primitif, l'identité de race est la base de l'unité politique. Il en est ainsi, par exemple, chez les tribus d'Indiens de l'Amérique du Nord; mais dès que les hommes s'attachent au sol par la propriété et par la culture, les guerres, les conquêtes, les émigrations, rassemblent sur un même territoire des populations de races différentes ou répartissent entre des souverains différens des populations du même sang. Cela s'est produit partout autrefois en Asie et en Europe. Aujourd'hui, dans certaines contrées, les hommes parlant le même idiome veulent se

réunir suivant leurs affinités ethnographiques. Les souverains ou les peuples dont ce bouleversement menace l'intégrité territoriale ou la prépondérance politique ne s'y résignent pas; ils y opposent des objections d'abord, des baïonnettes ensuite, et enfin des canons, s'il le faut. Voilà ce que c'est que la question des nationalités.

L'état de choses que les partisans des nationalités veulent changer existe depuis longtemps : comment se fait-il que cette question surgisse précisément lorsque les relations des peuples deviennent plus intimes, et s'aggrave au moment où le sentiment du cosmopolitisme universel va réunir les races diverses en une vaste fédération? Comment en quelques pays le sentiment national devient-il si farouche qu'il aspire à l'isolement, quand presque partout les particularités nationales s'effacent sous le vernis uniforme de la civilisation européenne? Les causes de ces faits contradictoires ne sont rien moins que les plus nobles conquêtes et les plus grands principes dont s'enorgueillit l'époque moderne, — l'égalité de tous, la souveraineté populaire, le régime constitutionnel et parlementaire, les découvertes de la science, la diffusion des lumières, la culture de la philologie et des lettres. Le mouvement des nationalités a donc ses racines dans ce qui constitue le caractère distinctif des sociétés actuelles, et il tire sa force justement de ce qui fait la leur. Il en résulte que, pour l'arrêter, il faudrait arrêter aussi tout progrès et ramener les peuples à l'ancien régime. Ce point mérite d'être éclairci.

Tant que le territoire d'un pays est considéré comme le domaine d'un souverain, il importe peu que ses habitans appartiennent ou non à la même race. Ils doivent tous obéissance au même maître : voilà ce qui constitue l'unité de l'état. La volonté du roi, faisant tout marcher, communique au corps politique une cohésion suffisante et lui imprime une même direction; mais qu'on vienne à proclamer la souveraineté du peuple, et tout change. L'état existe non plus pour la gloire du souverain, mais pour le bonheur des citoyens. Si ceux-ci s'y trouvent mal parce qu'ils ne peuvent s'entendre entre eux, faute d'une langue commune et d'intérêts identiques, qui pourra les empêcher de se séparer à l'amiable et de se joindre chacun au groupe vers lequel l'attirent les affinités de race? Partout où les anciens gouvernemens n'auront point su donner à des sujets d'origine différente du bonheur ou au moins de la gloire, la proclamation de la souveraineté du peuple fera naître la question des nationalités et menacera l'état de dislocation.

Sous le régime absolu, pourvu que le peuple paie, se fasse tuer et se taise, tout est à merveille. Que dans le pays dix races diverses parlent vingt dialectes différens, qu'importe! c'est la force, non la parole, qui est le ressort de la machine. Donnez une constitution et

introduisez le régime parlementaire, aussitôt la question de la langue devient capitale. En adoptez-vous une pour traiter les affaires, les nationalités qui parlent les autres se déclarent opprimées, sacrifiées : la lutte commence. Supposez un propriétaire possédant plusieurs fermes : ceux qui les occupent, fussent-ils les uns Russes, les autres Allemands, d'autres enfin Italiens, il n'en résulte aucun inconvénient tant que ce propriétaire peut diriger à son gré les travaux qu'il faut exécuter dans le canton; mais que ces fermiers prétendent les régler eux-mêmes après une délibération en commun, comment y parviendront-ils, s'ils ne se comprennent pas, et s'ils ne veulent pas se servir d'une langue étrangère que tous entendent également? On prétend que M. de Metternich repoussait toute constitution pour l'Autriche plus encore par crainte du réveil des nationalités que par horreur de la liberté. « Mes peuples, disait l'empereur François II à l'ambassadeur français, sont étrangers les uns aux autres, et c'est tant mieux. Ils ne prennent pas les mêmes maladies en même temps. En France, quand la fièvre vient, elle vous prend tous le même jour. Je mets des Hongrois en Italie et des Italiens en Hongrie. Chacun garde son voisin. Ils ne se comprennent pas et se détestent. De leurs antipathies naît l'ordre, et de leurs haines réciproques la paix générale. » Le système était ingénieux, mais il ne pouvait se pratiquer que dans les ténèbres. La lumière s'est faite à la suite des révolutions et des défaites, la liberté et le régime parlementaire se sont imposés; immédiatement la lutte des nationalités a commencé.

Les savans sont venus donner à cette lutte toute l'âpreté de systèmes aux prises. Jadis on était au roi de France ou au roi d'Espagne. Un potentat avait-il envie d'une province pour s'arrondir, il l'achetait ou la prenait après y avoir tout brûlé et saccagé; une princesse se mariait-elle, elle recevait une cité en dot. Les contrats de mariage et les testamens des princes décidaient de la nationalité des peuples. En ce siècle-ci encore, Napoléon taillait empires et royaumes en plein drap dans les territoires européens sans s'inquiéter des races, qu'il divisait ou unissait, non d'après leurs affinités, mais d'après ses convenances. Au traité de Vienne, on se cédait entre souverains un appoint de quelques cent mille âmes aussi simplement que si c'eussent été têtes de bétail. Depuis lors les savans, par la philologie et la mythologie comparées, ont reconstitué la physionomie des grandes races, et c'est de par la grammaire et le dictionnaire qu'il s'agit aujourd'hui de refondre les états. Les recherches de la science sont devenues la passion des foules, et la découverte d'un vieux manuscrit est un événement national. Latins, Roumains, Germains et Slaves sont en présence, et prétendent re-

faire la carte de l'Europe d'après les frontières des langues. Les congrès linguistiques et ethnographiques leur ont fourni leurs cris de guerre.

La diffusion des lumières et de l'aisance, la culture des lettres, ont fortifié, généralisé le sentiment que la proclamation des droits naturels et les recherches scientifiques avaient fait naître. Tant que les hommes vivent dans l'ignorance et dans la misère, attachés au sillon qu'ils fécondent pour autrui, nul ne s'inquiète du patois qu'ils parlent. Eux-mêmes ne portent pas les yeux au-delà de leur canton, et ignorent si d'autres populations ont même langue, même origine, mêmes mœurs et mêmes griefs. De sentiment national, il n'y a nulle trace : ils paraissent même incapables de l'éprouver jamais. Que le bœuf qui pâture dans mes prairies soit né dans le Durham, dans le Cotentin ou dans la Frise, à coup sûr il n'en sait rien, et je ne m'en inquiète que pour savoir s'il engraisse vite et se vendra bien. Mais voilà que des écoles se fondent, les gens des campagnes et des ateliers apprennent à lire, à compter, à connaître même les limites des états et la répartition des populations. A côté d'eux, quelque enthousiaste s'éprend de leur patois dédaigné, en recherche les origines, le polit, le cultive, et s'en sert pour écrire des vers ou publier un journal. Le journal se lit, la chanson ailée pénètre partout, le peuple ravi l'écoute avec transport, car elle sort de ses entrailles et ce n'est plus l'idiome détesté de ses maîtres; elle lui parle de ses souffrances, de son passé, de la gloire des aïeux, de sa puissance d'autrefois, des grandeurs que l'avenir lui réserve. Il apprend qu'il appartient à une race qui compte 10, 20, 30 millions d'âmes. Unis, ils seraient forts, libres, riches, redoutables; pourquoi eux aussi n'auraient-ils pas leur place au soleil et leur territoire indépendant? Le littérateur, le prêtre, sortis de la foule, entretiennent, attisent ces aspirations, et voilà une nationalité debout qu'il faut satisfaire ou exterminer, il n'y a point de milieu. Dans une province habitée par des brutes, fondez des écoles, établissez un chemin de fer et tolérez une imprimerie, vingt ans après le sentiment national est né; au bout de deux générations, il fait explosion, si on tente de le comprimer. C'est en s'éclairant que l'homme prend conscience de lui-même et arrive à vouloir se diriger librement. Il en est de même pour les peuples. Sont-ils plongés dans l'ignorance, ils se laissent conduire même par des étrangers. Acquièrent-ils des lumières, ils ne supportent plus ces maîtres et prétendent marcher affranchis de toute tutelle vers l'accomplissement de leurs destinées. C'est ainsi que la question des nationalités naît du progrès même de la civilisation.

On a dit que c'est un mouvement factice, entretenu naguère

par les menées des révolutionnaires italiens, aujourd'hui par les intrigues de la Prusse et de la Russie. Pour trouver une réfutation complète de cette appréciation superficielle, il faut lire l'étude où M. le baron Eötvös montre par quels liens profonds cette agitation des races se rattache aux grands mouvemens historiques qui transforment nos sociétés depuis l'avénement du christianisme et surtout depuis la réforme (1). Quoique cette question alarme ses compatriotes et les trouve parfois hostiles et même injustes, l'éminent écrivain hongrois a dit ce qu'il croyait être vrai avec une hauteur de vues et une vigueur de raisonnement auxquelles on ne résiste pas.

Si ce mouvement des nationalités sort ainsi du progrès même de la civilisation contemporaine, s'ensuit-il qu'il démembrera tout état qui contient des populations de langue différente, pour aboutir à la constitution d'énormes agglomérations fondées uniquement sur les affinités ethnographiques? Je ne le crois pas. Il ne soulèvera que les peuples arriérés, mal gouvernés et opprimés. Les peuples avancés de notre Occident ont dépassé le moment où pour base de l'association on ne veut que la communauté de race. Ils sont déjà si engagés dans les idées cosmopolites que la passion ardente qui anime les jeunes nations de l'Orient en voie de formation leur est à peine intelligible. A mesure que la culture d'un peuple s'élève, l'identité d'idiome et de sang exerce sur lui moins d'empire, et la sympathie morale en exerce davantage. Au-dessus des nationalités ethnographiques, il y a les nationalités politiques, *électives*, peut-on dire, ayant leurs racines dans l'amour de la liberté, dans le culte d'un passé glorieux, dans l'accord des intérêts, dans la similitude des mœurs, des idées, de tout ce qui fait la vie intellectuelle. La Suisse avec ses Allemands, ses Français et ses Italiens, la Belgique avec ses Flamands et ses Wallons, en offrent de frappans exemples. Les nationalités électives sont plus dignes de respect, car elles reposent sur l'esprit, les autres n'ont pour raison d'être que les affinités de sang et d'origine. Interrogez-vous : avec qui aimeriez-vous mieux vous associer? Avec des gens grossiers, mais de même race que vous, ou avec des hommes d'esprit partageant vos goûts et vos habitudes? Avec ceux-ci sans doute. Les peuples éclairés ne concluront pas autrement.

Rien n'arrêtera les conquêtes de la démocratie, car elle a pour invincibles véhicules l'imprimerie, qui distribue également partout

(1) *Die Nationalitäten frage von Josef Freiherrn von Eötvös, aus dem ungarischen Manuscripte übersetz*, von Dr Max Falk, Pesth, 1865. (*La Question des nationalités traduite du manuscrit hongrois de M. Joseph d'Eötvös*, par M. Max Falk.) — On n'a pas oublié non plus le travail de M. André Cochut, publié dans la *Revue* du 1er août 1866, et celui de M. A. de Broglie, *Revue* du 1er février 1868.

les connaissances, et la vapeur, qui répand le bien-être; mais le mouvement démocratique, qui jette l'Orient dans les luttes de race, précipite l'Occident dans le cosmopolitisme. Tandis qu'aux bords du Danube et de la Moldau les Slaves se soulèvent contre les Germains, les Hongrois et les Turcs, aux bords du Léman et de la Tamise, les délégués des différens peuples s'entendent pour conspirer contre les détenteurs du pouvoir ou du capital, à quelque race qu'ils appartiennent. L'ennemi, ce n'est pas l'étranger, c'est le maître. Le sentiment national s'exalte jusqu'à la fureur quand au nom de l'égalité il s'insurge contre la prépondérance de la race gouvernante; mais l'égalité est-elle établie et le sentiment national satisfait, toute rancune s'oublie, la fraternité cosmopolite lui succède. Les autres forces en œuvre dans nos sociétés actuelles agissent de la même façon que la démocratie : en faveur du sentiment national d'abord, en faveur du cosmopolitisme ensuite. Un chemin de fer construit dans un pays neuf fera naître le premier de ces sentimens, parce qu'il éveillera les populations et contribuera ainsi à leur donner la conscience de leur individualité; plus tard il développera le second, parce qu'il les mettra en relation d'idées et d'affaires avec les autres peuples.

Le mouvement des nationalités n'est donc qu'une phase, qu'un *moment* du progrès de la civilisation, et je crois que les peuples de l'Europe occidentale l'ont déjà franchi. Comme il a ses racines dans le passé, communauté de race, d'origine, d'histoire, de souvenirs archéologiques, il n'exercera d'action profonde que sur les états qui sont encore attardés dans les situations créées par le moyen âge. Ceux où règnent les idées et les intérêts modernes n'en seront probablement pas ébranlés. Ailleurs il aura des effets révolutionnaires peut-être, mais bienfaisans en tout cas : révolutionnaires, car il se peut qu'il bouleverse violemment les divisions territoriales actuelles, bienfaisans, parce qu'il pousse les races encore engourdies à sortir de leur sommeil, à se relever, à cultiver leur langue, leur littérature, à développer toutes les aptitudes dont elles sont douées, à travailler pour mettre en valeur les richesses du sol qu'elles occupent, afin de se placer au niveau des nations les plus avancées. A la vue des races jeunes demandant leur place au cercle des familles humaines, je conçois qu'on s'alarme, non qu'on maudisse. Telle semble être la destinée de notre espèce; elle ne marche en avant que par des routes qu'elle trempe de son sang, et les plus fécondes révolutions ne se sont accomplies qu'au prix des plus douloureux ébranlemens; voyez l'établissement du christianisme, la réforme, la révolution française et récemment l'abolition de l'esclavage. Pourtant de notre temps, la raison prenant plus d'empire, le

recours à la force devient moins nécessaire; espérons qu'elle sera inutile pour résoudre la question des nationalités. Les deux états que celle-ci menace surtout sont la Turquie et l'Autriche. C'est en Autriche que nous allons l'étudier, en commençant par ce qui concerne les Slaves méridionaux.

I.

On prétend qu'on trouve en Autriche vingt nationalités différentes et dix-huit idiomes. Ces nombres donnent lieu à d'interminables discussions, car en ethnographie on n'est pas plus d'accord sur la classification des races qu'on ne l'est en botanique sur celle des espèces et des genres. Le fait est qu'en visitant l'empire-royaume on rencontre, sans pousser les distinctions à l'extrême, des Allemands, des Italiens, des Hongrois, des Tchèques, des Polonais, des Ruthènes, des Slovaques, des Slovènes, des Croates, des Serbes, des Bulgares, des Cumans, des Jazigues, des Szeklers, des Uscoques, des Chkipétars, des Saxons-Flamands, des Roumains, des Arméniens, des Schokatzes, des Wendes, des Grecs, des Tchiganes, des Juifs, des Morlaques, des Wallons et jusqu'à des Français, colonies perdues dans le Banat. Voilà certes une collection assez riche des variétés de l'espèce humaine. Il y a de quoi ravir le philologue et désespérer le politique. Un Mezzofanti y trouverait son compte, mais on conçoit que M. de Beust n'y trouve point le sien. Il n'est guère possible que le souverain s'entretienne jamais avec tous ses sujets en leur dialecte national. Les officiers autrichiens doivent être polyglottes, car lorsque l'avancement les fait entrer dans un régiment de nationalité différente, il faut qu'ils en apprennent l'idiome, et une partie de leur existence se passe à étudier des grammaires toujours nouvelles pour eux. Aux environs de Temeswar, un propriétaire me disait qu'il avait absolument besoin de connaître cinq langues : le latin pour les anciennes pièces officielles, l'allemand pour ses relations avec Vienne, le hongrois pour prendre la parole dans la diète, enfin le valaque et le serbe pour donner des ordres à ses ouvriers. Charles V prétendait qu'un homme en vaut quatre quand il sait quatre langues. A ce compte, l'Autriche devrait être bien puissante, car c'est le moins que sachent beaucoup de ses habitans. Il n'y a pas jusqu'aux billets de banque qui ne portent témoignage de la multiplicité des dialectes en usage dans l'empire. Sur ces chiffons qui, valant 10 kreutzers (25 centimes), remplacent la petite monnaie, on s'est donné la peine de graver une inscription en huit langues différentes accompagnée de cette devise : *Viribus unitis.*

par l'union des forces, laquelle semble une cruelle ironie en présence des discordes actuelles.

L'Autriche forme un assemblage bariolé de groupes ethnographiques qui ne se sont pas mêlés, comme en France, de façon à constituer une seule nation ayant le sentiment d'une patrie commune. Chacun est attaché à sa province, nul ne l'est à l'empire. Vous trouvez des Hongrois, des Croates, des Tchèques acharnés, mais pas d'Autrichiens. J'ai été souvent surpris d'entendre dans la bouche de maint officier l'amour de la nationalité parler plus haut que le dévouement à l'état. Chaque race, chaque tribu, a vécu dans son canton, séparée des voisins par la langue, les mœurs, les droits particuliers. Ce qui fusionne les hommes d'origine différente, ce sont les lumières, les échanges, les révolutions; or le gouvernement des Habsbourg a maintenu ses sujets dans les ténèbres, dans l'isolement et dans l'inertie. L'art de bien vivre était seul partout en honneur. Aussi l'unité de l'empire ne se manifeste-t-elle que par la façon dont on déjeune, dîne et se couche, qui est la même de Bodenbach à Trieste et de Feldkirchen à Cronstadt.

Nous n'avons pas à étudier les nombreuses et intéressantes tribus qui peuplent l'Autriche. Il nous importe seulement de connaître les grandes races qui peuvent exercer une influence sur la marche des événemens. Ce sont les Allemands, au nombre de 8 millions, les Magyars, au nombre de 5 ou 6 millions, les Slaves, de 15 millions, et les Roumains, de 3 millions. Les Slaves du nord et du sud sont donc aussi nombreux à eux seuls que les trois autres races ensemble, et l'on comprend comment Joseph II a pu songer un moment à faire de ses états un empire slave.

Pour se rendre compte de la situation géographique que ces races occupent, il suffit de jeter un regard sur une de ces cartes ethnographiques, rares encore en France, mais qu'on trouve déjà partout en Allemagne. C'est un signe du temps où nous vivons. Jadis le tableau des divisions politiques suffisait : aujourd'hui, depuis qu'un nouvel élément est entré en jeu, celui des races est indispensable. L'homme d'état qui ne l'aurait pas dans son cabinet serait comme un joueur d'échecs qui voudrait faire la partie sans échiquier. J'ai sous les yeux une petite carte publiée par Kiepert à Berlin, et ayant pour titre *Völker-und-Sprachen-Karte von Oesterreich*, carte ethnographique et linguistique de l'Autriche (1). Quand je l'ai aperçue à

(1) Pour compléter l'étude ethnographique de l'Autriche, il faut avoir l'intéressant ouvrage de M. le Dr A. Ficker, secrétaire ministériel de l'empire : *Les populations de la monarchie autrichienne* (*Bevölkerung der Oesterreichischen Monarchie*). On y trouve une série de tableaux et de cartes indiquant la proportion relative de chaque race dans la population des diverses provinces.

Vienne pour la première fois, elle m'a causé, je l'avoue, une vive émotion, tant mon ignorance de ces choses était complète. Pendant mon voyage, elle ne m'a pas quitté, et m'a donné la clé de plus d'un problème. Voici ce que j'y vois. Les Allemands occupent à l'ouest le Tyrol non italien, les deux duchés d'Autriche, la Styrie, les cantons extérieurs de la Bohême, où déjà ils se mêlent avec les Tchèques, et la Carinthie, où les Slovènes sont à peu près en nombre égal; puis apparaissent, comme des îles perdues au milieu des mers de populations différentes, les colonies allemandes fondées à différentes époques en Moravie, en Hongrie, dans les comitats de Zala, de Somogy, de Pesth, de Sohl, dans le Banat, et surtout en Transylvanie, où elles forment encore un groupe important et compacte. Les Roumains s'étendent sur un territoire grand environ comme l'Italie, très bien arrondi, mais sans limites naturelles, embrassant la Transylvanie, une lisière de la Hongrie, la Moldo-Valachie et la Bessarabie russe. Ils sont en tout environ 8 millions. Les Magyars, pressés entre les trois autres races, sont groupés sur la vaste plaine qui se déroule des deux côtés de la Theiss et à l'ouest du Danube entre la Raab et la Save.

Les Slaves enfin dominent sur d'énormes espaces. Tirez une ligne qui, partant de l'Adriatique vers Monfalcone, à l'ouest de Trieste, remonte vers le nord avec l'Isonzo, suit alors la Drave, la Mur, la Drave encore et le Danube jusqu'à la Mer-Noire : au-dessous de cette ligne, en Autriche, la Carniole, l'Istrie, une partie de la Carinthie et de la Styrie, la Croatie, la Dalmatie, la Slavonie, ensuite la Bosnie, la Serbie, la Bulgarie, la Roumélie, c'est-à-dire presque toute la Turquie d'Europe, appartiennent aux Slaves méridionaux. Ils touchent aux frontières du Lombard-Vénitien, qu'ils ébrèchent même vers l'est d'Udine. Tous les beaux ports de la côte dalmate, depuis Trieste jusqu'à Antivari, sont à eux, et d'autre part ils approchent de Constantinople. Les Slaves du nord commencent à Pilsen, vers les montagnes du Böhmer-Wald, c'est-à-dire aux frontières de la Franconie, prennent ensuite tout le centre de la Bohême, la Moravie, la Galicie, debordent au-delà des Karpathes en Hongrie, où ils occupent tous les comitats du nord, et enfin, suivant la rivière Sereth et le Dniester comme limite méridionale, arrivent à la Mer-Noire vers Odessa. La race slave, appuyée sur la masse de l'empire russe, s'avance ainsi jusqu'au centre de l'Europe, embrassant entre ses deux bras étendus vers l'Occident les Valaques, les Hongrois et les Allemands de l'Autriche. Sur la carte, cela fait l'effet des deux puissantes mandibules d'une mâchoire ouverte, mais à moitié refermée déjà. C'est une des douleurs des slavomanes que les Magyars soient venus séparer comme par un coin les Slovaques

et les Tchèques des Slovènes et des Croates, rompant ainsi la continuité du territoire slave. Les Magyars de leur côté ne demanderaient pas mieux que de se voir serrés d'un peu moins près par les deux branches de cette famille trop nombreuse; mais les événemens en ont décidé autrement. C'est à la sagesse des hommes de tirer parti des situations créées par l'histoire.

Maintenant que nous connaissons la force relative des principales nationalités de l'Autriche et les positions qu'elles occupent, abordons l'examen des différends qui les divisent, et voyons d'abord la question croate.

II.

Le mouvement national des Slaves du sud est né d'une réaction contre le mouvement national des Magyars, de même que celui-ci est né de la réaction contre les tentatives de germanisation des Habsbourg. Porter atteinte à la langue d'un peuple, c'est l'offenser dans ce qu'il a de plus sensible. Il souffrira qu'on le décime à la guerre, non qu'on le dénationalise. Qu'un conquérant le conduise à la boucherie, il lui pardonne. Qu'un souverain, pour l'élever à une culture plus haute, lui en impose l'idiome, il se soulève en fureur et le renverse. Le mouvement linguistique magyar ne date que du siècle dernier. Afin de mettre plus d'unité dans l'administration de son empire polyglotte, l'empereur Joseph II s'efforça, au moyen des écoles, de faire apprendre l'allemand à tous ses peuples. Les Hongrois, prêts à la révolte, se mirent, comme manifestation anti-allemande, à cultiver leur langue, jusque-là très négligée, attendu que toutes les affaires publiques se traitaient en latin et que les gens aisés ne lisaient guère que l'allemand et le français. Tout mouvement national est accompagné d'un réveil littéraire, d'abord parce que c'est ainsi qu'une race s'affirme en face de l'étranger, et ensuite parce que c'est par des écrits et des poésies qu'on répand une idée nouvelle. A la fin du XVIIIe siècle, toute une pléiade d'écrivains et de poètes surgit en Hongrie. Nicolas Révai publie des travaux importans sur la grammaire et les antiquités hongroises; Csokonay compose les premières poésies populaires en dehors de toute imitation classique: François Kazinczy fonde en 1791 le premier théâtre hongrois, traduit en sa langue maternelle les principaux chefs-d'œuvre des langues étrangères, et mérite que son anniversaire, célébré en 1855, devienne une fête nationale. Plus tard Alexandre Kisfaludy, le Pétrarque hongrois, — Michel Vörösmarty, l'orgueil de sa patrie, le poète de ses gloires antiques, dont le peuple, sur la proposition de Deák, a adopté la veuve, — Erdélyi,

qui s'est donné pour mission de réunir les chants populaires des Magyars, — Petöfi, le poète inspiré de la liberté et de la révolution, — Arany, dont les poèmes d'une touchante simplicité ont pénétré jusqu'au fond des campagnes et ont été accueillis avec enthousiasme même par les Serbes, les Slovaques et les Polonais, — des historiens comme Horváth, des romanciers comme Jósika et Jókay, des publicistes comme Eötvös, une foule d'autres écrivains encore, ont permis à la Hongrie d'affirmer qu'elle aussi avait une littérature nationale. Une même inspiration animait tous ces écrits, l'amour de la patrie et la haine du despotisme étranger. L'écrivain Sealsfield fait à ce sujet une remarque très juste. « La poésie hongroise se distingue pour moi, dit-il, de celle des Allemands en ceci qu'elle est plutôt l'expression de la nation que celle des individus. » Quand en effet une même passion possède tous les cœurs, il est naturel qu'avec plus ou moins de talent les écrivains émettent des idées semblables. Pour donner un centre à l'évolution littéraire, une académie fut fondée en 1827 par l'initiative privée, et les magnats y apportèrent leur souscription, avec cette générosité tout anglo-saxonne qui ne connaît point de bornes quand il s'agit de l'intérêt public. Esterhazy donna 80,000 francs, Karolyi 125,000, Batthiany 150,000, Széchenyi 160,000.

Tant que les Magyars se contentèrent de fortifier leur propre nationalité et de la défendre contre les empiétemens du germanisme, ils n'excitèrent que les sympathies des autres races, aussi hostiles qu'eux à la centralisation du gouvernement autrichien. Comme le remarque M. Eötvös, dans toute l'histoire de Hongrie il n'y a pas de traces de rivalités nationales. Toutes les races défendaient la patrie commune; les Hunyadi étaient Roumains, les Zrinyi, Croates. Les difficultés surgirent quand on commença de faire usage du hongrois au sein de la diète. Au moyen âge, la langue officielle avait été le latin, et elle l'était restée parce que, en sa qualité de langue morte, elle avait cet avantage de n'humilier aucun des idiomes vivans. Les affaires se traitant en latin, même dans les assemblées des comitats, le hongrois, le croate, le roumain, restaient à l'état de patois, sur le pied d'une parfaite égalité; mais, si l'on se servait désormais du magyar, ce dialecte devenait langue dominante, et tout le monde était tenu de l'apprendre, ou n'avait plus qu'à se taire. Les Slaves, les Roumains, ne connaissant que leur langue maternelle, étaient frappés d'incapacité politique.

La proposition d'employer désormais le hongrois fut faite pour la première fois à la diète de 1830. Le mouvement national des Slaves du sud se dessina aussitôt. Les circonstances, il est vrai, y poussaient. L'affranchissement de la Grèce, les questions de race

bruyamment débattues par les savans allemands, les idées démocratiques répandues dans toute l'Europe par la révolution de juillet, avaient préparé le réveil de ce qu'on appelait alors l'illyrisme, parce que le siége de l'agitation était dans les anciennes provinces illyriennes constituées par Napoléon. Un journal croate parut en 1835 sous le nom de *Novine Horvatzke*. Une association de patriotes slavophiles s'était formée pour relever l'idiome maternel, le purifier, le cultiver. Ils adoptèrent pour langue littéraire le dialecte classique de Raguse, qui florissait dès le XIVe siècle, et avait servi à la composition de tragédies, de poèmes, d'idylles, dont bien peu ont échappé au tremblement de terre de 1667. Une société de lecture fut établie à Agram. De nombreux écrivains se firent un devoir patriotique de publier des brochures et des livres sur tous les sujets qui pouvaient intéresser leurs compatriotes. Le ban protégeait ce réveil littéraire, et le gouvernement autrichien ne s'y montrait pas hostile, car il espérait y trouver, conformément à sa politique traditionnelle, un moyen de contenir les Magyars. A la tête du mouvement illyrien se trouvaient deux hommes distingués, le comte Janco Draskowitch, riche magnat qui voulait défendre les traditions provinciales et l'autonomie du pays, et le poète Louis Gay, dont les espérances étaient plus vastes, et qui songeait à reconstituer l'empire serbe (1).

En 1843, la diète hongroise, ouverte par l'empereur François en personne, décida que la langue magyare devait être exclusivement employée à l'avenir non-seulement dans la diète, dans les comitats, dans les cours de justice, mais même dans les affaires communales et ecclésiastiques, comme l'enregistrement des actes de l'état civil. Cette décision excita l'indignation et la fureur de toutes les populations slaves du royaume. Déjà Kollár, le poète slovaque, avait proclamé l'idéal du panslavisme. Les Magyars, non contens de défendre leur nationalité contre les Allemands, prétendaient l'imposer aux races voisines. Eux, qui n'avaient à aucun prix voulu se laisser germaniser, prétendaient maintenant magyariser tous les autres.

A la diète de 1847, une nouvelle loi fut proposée, plus rigoureuse encore que la précédente : elle rendait le magyar obligatoire dans toutes les écoles du royaume, même dans celles des contrées slaves. Les Croates pouvaient se servir du latin pendant six ans encore; après ce délai, le hongrois était la seule langue autorisée: quant à l'illyrien, il était proscrit absolument de tout emploi public.

(1) On relira encore avec le plus grand intérêt les articles que M. Cyprien Robert a publiés dans la *Revue* sur le mouvement illyrien (livraisons du 1er novembre 1844 et du 1er novembre 1846).

Les libéraux hongrois se montraient sur ce point les plus intolérans de tous. A leurs yeux, les patriotes slaves étaient des traîtres qui voulaient démembrer la patrie, et ils pensaient sincèrement que le seul moyen de déjouer leurs coupables menées était d'imposer à tous une langue commune, destinée à augmenter la force de cohésion de l'état. Ils ne comprenaient pas que rien n'est plus dangereux pour un pays que d'y faire naître des partis ayant un intérêt supérieur au maintien de l'unité nationale. Les Slaves étaient attachés à la Hongrie par les souvenirs du passé, mais ils l'étaient bien plus à leur nationalité. C'était un étrange aveuglement et une grande imprudence que de les forcer à choisir entre leur patrie et leur race. Quelques-uns le comprenaient parfaitement, entre autres Széchenyi. « Nous autres Magyars, disait-il, dans notre folie nous méconnaissons les Slaves et tout ce qu'ils font en faveur de leur nationalité, parce que nous croyons que leur seul but est de se détacher de la courone de saint Étienne. Je crois pouvoir affirmer que nous écrasons l'enthousiasme des Slaves d'une façon brutale, avec une sévérité tout orientale, avec une injustice vraiment asiatique. Cela est-il noble, chevaleresque, et cela peut-il bien finir? » En 1848, au moment où la diète voulait imposer aux Croates, à défaut du hongrois, l'usage du latin, le comte Louis Batthyani, le chef de l'opposition, s'écria au milieu des rumeurs hostiles des galeries : « N'est-il pas contraire à toute bonne politique, au sens commun, à tout principe d'équité, de forcer les Croates à faire usage d'une langue morte au lieu de la leur? Ce serait un acte de tyrannie dont l'histoire n'offre pas d'exemple. Des conquérans ont pu imposer aux vaincus leur propre idiome, mais jamais nation n'a été forcée de se servir d'une langue morte. Notre nationalité existe, c'est un fait; ce qu'il faut développer, c'est notre constitution, nos libertés. Sachons nous concilier l'affection de nos frères de la Croatie, et ils réuniront leurs efforts aux nôtres pour assurer la régénération de notre patrie commune. » Ces sages avis ne furent pas écoutés. Les ultra-magyars poussèrent les Slaves à bout par une série de mesures vexatoires, mises en vigueur de 1843 à 1848, afin d'imposer partout l'emploi de leur idiome (1).

(1) Le comte J. Maylath, dans son *Histoire d'Autriche*, parle dans les termes suivans de ces procédés aussi impolitiques qu'injustes : « La situation du pays était aggravée par la triste lutte des idiomes. On voulut tout d'un coup transformer en Magyars 5 millions d'habitans appartenant à d'autres races. S'agissait-il d'un débat d'argent, les tribunaux refusaient de prononcer, si les comptes n'avaient pas été tenus en hongrois. Les pétitions rédigées en allemand ou en slave n'étaient pas même reçues, et les lettres officielles des comitats croates étaient renvoyées, si les adresses étaient écrites en latin. Toutes les inscriptions de mariage, de naissance, de décès, devaient être conçues en hongrois, même dans les communes où nul ne comprenait cette langue. Quand des

On sait comment l'Autriche tira parti de la haine violente que ces mesures firent naître au cœur des Slovaques, des Croates et des Roumains. La guerre de Hongrie de 1849 fut réellement une guerre de langues. Au dernier moment, une députation de Serbes vint prier Kossuth de respecter leur nationalité. « L'état, répondit-il, ne reconnaît dans le royaume qu'une seule nationalité, la nationalité hongroise; toutes les autres agitations prétendues nationales seront écrasées par le fer. » La diète reconnut enfin sa faute quand il était trop tard, et à la veille de se dissoudre, à l'approche des armées russes, elle proclama le principe de l'égalité des droits de toutes les races (*Gleichberechtigung*).

Quel était le programme des Slaves du sud? Dans quel espoir avaient-ils pris les armes pour repousser les Magyars au prix du plus pur de leur sang? Il est facile de répondre à ces questions, car les vœux de ces populations ont été nettement exprimés dans des pièces officielles. Dès la fin de mars 1848, au moment où le mouvement révolutionnaire faisait le tour de l'Europe, une nombreuse réunion de délégués des trois royaumes de Croatie, de Slavonie et de Dalmatie eut lieu à Agram, et formula ses demandes, qui furent soumises à l'empereur; puis la diète, ouverte au mois de juin, exposa les conditions de l'accord à conclure avec la Hongrie. Voici le résumé de ces importans documens (1). Pour former le royaume triunitaire, à la Croatie et à la Slavonie doit se joindre la Dalmatie, car ce royaume, dès les premiers temps du moyen âge, complétait l'unité territoriale des deux autres. Plusieurs des anciens rois de Hongrie ont été couronnés en Dalmatie; le ban faisait des donations dans ce pays; c'est en vertu de ces anciens droits que l'Autriche a obtenu cette province, déjà conquise en 1814 par les régimens croates; enfin le diplôme du couronnement de l'empereur de 1830 reconnaît

extraits des registres de paroisse étaient demandés pour servir à l'étranger, il était interdit d'y joindre une traduction, même à la demande des intéressés. Les pasteurs étaient obligés de prêcher en hongrois un dimanche sur trois, que leurs troupeaux le comprissent ou non. Jusque dans les districts exclusivement slaves, les enfans devaient apprendre par cœur le catéchisme en hongrois. Des prédicateurs magyars étaient imposés aux communes, et celui qui réclamait était battu sous prétexte que la dignité de la nation était compromise. Ces injustices irritaient profondément les pauvres Slovaques, et nul parmi les magnats ne prenait leur parti, sauf le comte Stéphan Széchenyi et moi. »

(1) J'ai trouvé le premier dans le *blue blook* concernant les affaires de Hongrie déposé au parlement anglais le 15 août 1850, le second dans un recueil allemand contenant les principales pièces officielles du débat hongro-croate : *Aktenstucke zur Geschichte des Kroatisch-Slavonish Landtages, herausgegeben von Stephan Pejakovic*. On peut lire aussi sur ce sujet plusieurs études très bien faites, entre autres *Ueber das Selbstbestimmungsrecht der Königreichen Dalmatien, Croatien und Slavonien*, von F. von Pretócki; — *die Kroatische Frage*, Agram, 1867; — *Politische Rückblicke in Bezug auf Kroatien*, von Emeric Bogovic; — *die Gleichberechtigung*, von J. Praus.

l'unité du royaume triunitaire. L'île de Mur, habitée exclusivement par des Slaves, le territoire des régimens-frontières croates et slavons, le district littoral de Fiume et de Buccari, seront incorporés définitivement au royaume triple et un, dont ils ont originairement fait partie. Ce royaume pourra s'adjoindre par un lien fédéral la voïvodie serbe, et entretenir des relations officielles avec les districts slaves de la Carinthie, de la Carniole et de l'Istrie. Si les parties de l'ancienne Croatie qui sont actuellement soumises à la Turquie faisaient retour à la couronne de saint Étienne, elles seraient aussi annexées au royaume triple et un.

La nature du lien qui réunit ce royaume à la Hongrie est un sujet extrêmement délicat, sur lequel Croates et Magyars épuisent toutes les recherches de l'érudition et toutes les subtilités de l'interprétation juridique. Les Hongrois prétendent que la Croatie fait partie intégrante du royaume de saint Étienne. Les Croates soutiennent que leur pays est un territoire indépendant, réuni à la Hongrie par un lien fédéral. L'historien Horváth ayant dit que la Croatie était une province acquise par droit de conquête, ce mot suffit pour irriter tous les Slaves du sud et provoquer une foule de réponses indignées. Voici ce qui me paraît résulter de ces débats. La Croatie n'a pas été conquise par la force des armes. En 1102, Koloman, roi de Hongrie, voulant étendre ses frontières jusqu'à l'Adriatique, entra en Croatie avec une forte armée. Les Croates, au lieu de se défendre, envoyèrent au roi une députation de douze chefs choisis dans leurs douze tribus, et un traité fut conclu qui, tout en reconnaissant la suzeraineté de Koloman, assurait au pays une complète indépendance pour l'administration de ses propres intérêts. Le lien entre les deux pays était d'abord fort lâche; mais par suite des progrès de la centralisation, qui eurent lieu ici comme partout en Europe, il se resserra sans cesse. Plusieurs rois de Hongrie se firent couronner à Agram; la Croatie avait une monnaie à elle, les *marturinas*, et des lois spéciales inscrites comme telles dans le *corpus juris*, son ban était investi d'une autorité indépendante et presque souveraine; la pragmatique sanction fut acceptée par la diète croate trois ans avant que celle de Hongrie ne l'eût ratifiée. A partir du xve siècle, des députés croates vont, il est vrai, siéger à la diète hongroise; mais les lois votées à Presbourg doivent être ratifiées par la diète d'Agram. Ce n'est qu'en 1790 et 1791 que des lois portent qu'à l'avenir les levées d'hommes et les contributions pour la Croatie seront décidées au sein de la diète hongroise, tout en formant néanmoins un chapitre spécial. Ces impôts devaient être perçus par des agens croates. La Croatie n'envoyait à la diète hongroise, dans la chambre basse, que deux

représentans; mais les chapitres, les trois comitats slavons, les villes royales et le district de Tiropola y avaient aussi leurs députés. Dans la chambre haute siégeaient le ban, qui, parmi les hauts fonctionnaires de la couronne de Hongrie, occupait le troisième rang, les évêques, les ober-gespäne et les magnats croates. On voit que la nature du lien qui unissait les deux pays est très difficile à déterminer. Ailleurs la question eût présenté peu d'importance; ici elle en avait beaucoup, parce que, les Hongrois se plaçant sur le terrain historique pour lutter contre Vienne, c'était précisément sur ce même terrain que les Croates se retranchaient pour repousser les usurpations des Magyars. Lors du vote des malheureuses lois proscrivant l'emploi de la langue slave, le député croate Ossegovitch contesta énergiquement à la diète le droit de légiférer sur une pareille matière, et de toute façon il avait raison.

En 1848, le programme de la diète d'Agram demanda que toutes les affaires fussent décidées par elle, sauf ce qui concernait l'armée, les finances générales et les affaires étrangères, matières réservées à un parlement central. Le ban serait élu par la diète et installé par l'empereur, ce vice-roi administrerait par l'entremise d'un conseil responsable. La langue croate deviendrait l'idiome officiel, et tout fonctionnaire serait tenu de la connaître. Les troupes croates résideraient seules dans le pays, et elles ne pourraient être appelées hors des frontières qu'en cas de guerre. L'évêque deviendrait archevêque, la cour d'appel cour suprême, afin que les affaires ecclésiastiques et judiciaires fussent toutes décidées en dernier ressort dans l'intérieur du royaume. Le droit constitutionnel, criminel et commercial devrait être commun avec la Hongrie. Des députés seraient envoyés aux deux chambres de la diète hongroise, mais les lois qu'on y voterait ne seraient exécutoires qu'après avoir été ratifiées par la diète d'Agram. La grande assemblée non officielle du 13 mars 1848 avait réclamé en outre la consécration de toutes ces libertés auxquelles aspirent les peuples modernes, liberté de la presse, liberté de réunion et d'association, libertés communales, le jury, la responsabilité des juges, l'égalité de tous devant la loi et une garde nationale. En résumé, ce que les Croates voulaient obtenir des Hongrois, c'était exactement la situation que la Hongrie vient de conquérir vis-à-vis de l'Autriche; mais pour eux ce n'était là qu'un premier pas, qu'un moyen d'arriver à réaliser de bien plus vastes espérances. Ils ne songeaient à rien moins qu'à réunir un jour en un seul état toutes les populations slaves du sud soumises actuellement à l'Autriche et à la Turquie, c'est-à-dire à ressusciter l'empire serbe de Douchan le Grand. Aussi cessa-t-on de donner au mouvement national le nom d'illyrien, qui, par les sou-

venirs romains qu'il réveillait, pouvait offenser les Bulgares et les Serbes, et on adopta celui de *yougo-slave*, c'est-à-dire slave méridional, le mot *youg* signifiant le sud.

Peu de temps après, Jellachich donnait le signal de la guerre civile, et lançait sur les Magyars les Slaves des régimens-frontières, dont on exploitait les haines aveugles et l'obéissance passive. Les Croates furent très mal récompensés de leur dévouement à l'Autriche. Il est vrai qu'on réunit à la Croatie le littoral de Fiume et même l'île de Mur; mais on ne lui accorda aucune des libertés qu'elle avait réclamées, et le ministère détesté de Bach leur enleva même l'autonomie, que ses anciennes institutions locales et son union avec la Hongrie lui avaient toujours garantie. Comme les Croates déçus le répétaient amèrement, on leur donnait pour récompense de leur dévouement le même régime qu'on imposait à la Hongrie en punition de sa révolte. Ils étaient préservés des envahissemens des ultra-magyars, mais ils avaient bien plus à se plaindre des tentatives de germanisation de la bureaucratie allemande. L'oppression leur était devenue si insupportable qu'ils saluèrent avec bonheur, eux les soutiens dévoués de l'empire, les défaites de l'armée autrichienne en Italie pendant la campagne de 1859.

En 1861, quand il s'agit d'envoyer des députés au parlement institué par la constitution de février, la diète de Croatie et de Slavonie reproduisit en substance les demandes faites par la diète de 1848 : réunion de la Dalmatie et des régimens-frontières et rétablissement des libertés locales; d'un autre côté, elle se déclarait prête à s'entendre avec la Hongrie pour le règlement des affaires communes. Les motifs de discorde étaient si nombreux que l'accord ne s'établit sur aucun point. La diète d'Agram refusa d'envoyer ses députés à Vienne. Malgré un manifeste très habile et très sensé adressé aux Croates par Deák, l'entente avec les Magyars n'aboutit pas. Enfin la Dalmatie opposait à ses frères de Croatie la même résistance que ceux-ci offraient à toute tentative d'arrangement émanée soit de Pesth, soit de Vienne, et elle préférait envoyer ses représentans au parlement de M. de Schmerling plutôt qu'à la diète d'Agram. Le régime despotique et centralisateur inauguré par M. Bach continua de peser sur la Croatie. Toute l'administration était aux mains d'employés nommés par le gouvernement de Vienne et appuyés par les baïonnettes. L'ancienne organisation des comitats, ce boulevard des libertés, n'était pas plus respectée ici qu'en Hongrie. Les bureaux de la capitale gouvernaient ces contrées, dont ils méconnaissaient les mœurs, les besoins, les aspirations. En 1854, on avait été jusqu'à imposer par un rescrit l'emploi de l'allemand dans les écoles de l'enseignement moyen. C'était encore ce système

absurde qui avait si mal réussi aux Hongrois et qui consiste à forcer une nation à se servir d'une langue étrangère, qu'elle prend par cela seul en horreur.

Les Croates accueillirent avec faveur les projets de fédéralisme du ministère Belcredi; mais quand après Sadowa M. de Beust se résigna au dualisme, leur mécontentement ne connut plus de bornes. La diète d'Agram refusa de se faire représenter au couronnement de l'empereur à Pesth, et elle fut dissoute. Celle qui fut élue pour la remplacer ne se montra pas animée d'intentions plus conciliantes à l'égard de la Hongrie. A l'époque où je visitais la Croatie, au mois de juin 1867, l'agitation était extrême. Chaque jour, quelque incident mettait aux prises les *magyaromanes* et les nationaux. Les partisans de l'union avec la Hongrie étaient assez nombreux, non pas à Agram, mais dans le pays : c'étaient d'abord la plupart des magnats et des grands propriétaires, puis les personnes obéissant à l'influence du pouvoir central, enfin les Italiens de la côte et la grande majorité des habitans des deux villes les plus peuplées et les plus commerçantes, Essek et Warasdin, qui, situées sur les frontières de la Hongrie, entretiennent avec ce pays de nombreuses relations. C'était surtout la question de Fiume qui mettait le feu aux esprits. L'exagération des prétentions opposées la rendait en effet très difficile à résoudre de façon à contenter les deux partis, et ceux-ci y attachaient une importance extrême.

Fiume est une petite ville maritime de 10,000 âmes, située sur l'Adriatique, au fond du golfe du Quarnero. Le port est assez bon, quoique d'un accès difficile; mais comme il n'est relié à l'intérieur du pays par aucun chemin de fer, et que derrière la ville s'élève une chaîne de montagnes qui rend les transports très dispendieux, le commerce ne peut y prendre aucun essor. Les produits de la Hongrie, de la Croatie même, vont à Trieste par la voie ferrée. Fiume est une ville slave dont le nom originaire est Rieka, c'est-à-dire rivière; mais une grande partie de la population a été *italianisée* par suite des relations avec Venise, et l'on y parle généralement l'italien. La Hongrie tient énormément à Fiume, parce que c'est le seul point où son territoire aboutisse à la mer (1), et Fiume

(1) Il nous semble que l'importance que les Hongrois ont attachée à l'annexion de Fiume est tout à fait exagérée. « Il faut nous saisir du littoral, disait Kossuth en 1848, ou nous étouffons. » Sans la mer, entend-on répéter sans cesse, la Hongrie n'a point d'avenir. C'est là une idée tout à fait surannée. Dans les conditions actuelles de l'échange, il n'est point nécessaire qu'un peuple possède des ports lui-même pour faire un grand commerce. Nul pays n'en a relativement un plus considérable que la Suisse, laquelle est située à quarante lieues du point d'embarquement le plus rapproché. L'Allemagne, qui a les excellens ports de Hambourg et de Brême, fait venir une partie de ses importations par Rotterdam, Anvers et le Havre. Les expéditions en transit lèvent

veut être incorporé à la Hongrie, d'abord parce que les Italiens ou plutôt les *italianisés* craignent la propagande ultra-slaviste, ensuite parce que la Hongrie est assez puissante pour réunir à son réseau ferré et aux provinces productrices du blé par un chemin de fer direct ce port, maintenant délaissé. Faudra-t-il donc enlever aux Croates un district complétement enclavé dans leur territoire pour le réunir à la Hongrie, dont il est séparé par toute l'épaisseur de la Croatie?

Jadis le petit canton de Fiume et de Buccari formait, sous le nom de *littus hungaricum*, une annexe de la couronne de saint Étienne, qui était rattachée directement à la Hongrie; mais après la défaite des Hongrois en 1849 le gouvernement autrichien, pour récompenser le dévouement des Croates, leur avait accordé le littoral. A ce moment ceux-ci craignaient qu'il ne leur fût enlevé, et les habitans de Fiume au contraire manifestaient par toute sorte de démonstrations leur volonté d'être réunis à la Hongrie. Pour faire comprendre à quel degré la discorde sévissait jusqu'au sein d'une même cité, je citerai un incident qui l'année dernière passionnait tout le pays. Les étudians du gymnase ayant chanté des airs patriotiques croates, l'établissement fut envahi et saccagé par la foule furieuse. Le vice-gespann (sous-préfet) Voncina fit arrêter les fauteurs du désordre. Un commissaire royal nommé directement par la chancellerie intervint, et donna l'ordre de cesser toute poursuite. De là une irritation extrême dans tout le camp croate. Pour la contenir, on crut devoir remplacer le ban Socsevitch, considéré comme trop national, par le genéral saxon Gablenz. La publication du journal ultra-croate le *Pozor* fut suspendue, les fonctionnaires trop hostiles aux Hongrois révoqués ou remplacés. Je causai alors avec plusieurs des pèlerins revenus récemment du fameux congrès ethnographique de Moscou. Ils étaient, cela se conçoit, indignés de ce qu'ils appelaient d'odieuses persécutions. « Les Magyars, disaient-ils, n'ont qu'un but : nous enlever notre nationalité, notre langue, notre autonomie. Leur nombre diminue : ils ont peu d'enfans, et ils veulent combler les vides qui se font dans leurs rangs en magyarisant les autres races. Pour y parvenir, ils ne reculeront devant aucun moyen : ils commenceront par la douceur; mais, si nous résistons, ils auront recours à la violence. Vous connaissez leurs réso-

toutes les difficultés. Grâce aux récens traités, l'Europe, sous le rapport commercial au moins, ne fait déjà plus qu'une fédération, et les négocians, pour exporter les produits, choisissent, non les bâtimens nationaux, mais ceux qui naviguent à meilleur marché. Fiume, même réunie à la Croatie, comme l'exige sa situation, n'en restera pas moins ouvert au commerce hongrois, et la Hongrie sera préservée de toute marine militaire.

lutions de 1848, au moment même où ils se posaient en apôtres de la liberté. En Amérique, Kossuth a répété plusieurs fois dans ses discours qu'il avait commis une grande faute en ménageant trop les Slaves (1). Nous espérions que l'Autriche nous défendrait. Pour conserver l'unité de l'empire, nous avons versé notre sang à flots. On vous parlera des vingt mille veuves des confins militaires, et ce n'est pas exagéré. Aujourd'hui, après avoir coupé l'empire en deux, on nous livre à la merci de ces mêmes Hongrois qu'on nous a fait égorger autrefois. On nous accuse d'être partisans de la Russie. Il faut s'entendre : nous ne désirons point du tout être soumis au régime russe; nous voulons jouir de toutes les libertés modernes, et nous croyons notre pays assez sage pour en faire un bon usage. Nous admirons le patriotisme des Hongrois, leur éloquence, leur bravoure; nous suivons avec intérêt les efforts qu'ils font pour le développement de leur littérature, de leur industrie, de leurs libres institutions. Nous n'oublions pas que pendant huit siècles nous avons partagé la même destinée dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Nous sommes toujours prêts à leur tendre une main fraternelle; néanmoins, s'ils essaient encore de nous ravir notre nationalité, qu'ils prennent garde à eux. Nous sommes un petit peuple, mais nous appartenons à une grande race. Plutôt que de nous laisser enlever notre langue et notre caractère propre, c'est-à-dire ce qui est notre génie, notre sang, notre vie, nous nous jetterions dans les bras de la Russie, cela est vrai, car la liberté politique, nous finirions toujours par la conquérir, tandis qu'une nationalité morte ne ressuscite pas. Il dépend des Magyars de ne point nous pousser à cette extrémité; qu'ils accordent à Agram ce que Pesth a obtenu de Vienne, et nous serons les défenseurs les plus dévoués de la couronne de saint Étienne. Sinon, voyez la statue élevée à Jellachich sur la grand'place de notre capitale Zagreb, qu'à la suite des Allemands vous appelez Agram. Le cheval du ban se dirige vers le nord, et Jellachich, de la pointe de son épée, montre les plaines de la Hongrie. C'est le chemin que suivraient

(1) Il est possible qu'en Amérique Kossuth ait dit quelques mots dans ce sens en faisant allusion aux excès commis par les régimens-frontières; mais, pour être juste, il faut constater que dans tous ses discours il s'est montré favorable au développement de la nationalité croate. « Ce n'est qu'à la condition d'avoir pour voisine une Hongrie libre que les Slaves du sud peuvent espérer un libre développement de leurs individualités nationales, lesquelles nous, Hongrois, nous désirons voir surgir, et auxquelles nous sommes disposés à prêter aide et assistance. La Hongrie est le boulevard de l'Europe contre le panslavisme, mais elle est aussi l'alliée naturelle des nationalités croate, serbe et valaque; de même, sans une Hongrie libre, jamais la Pologne et la Bohême ne pourront reconquérir leur nationalité perdue. » Telles sont les remarquables paroles prononcées par Kossuth en 1858 en Angleterre.

un jour les Slaves du sud, en passant sur le corps des Magyars, pour s'unir à leurs frères du nord. Avec eux ou contre eux, nous marcherons à l'accomplissement de nos glorieuses destinées. » Les sentimens que ces paroles expriment se sont calmés sans doute par suite de la modération et de l'habileté du ministère hongrois, mais elles rendent bien la pensée intime de toute la nation.

Les prêtres étaient et sont encore à la tête du mouvement national. Ils suivent l'impulsion d'un prélat éminent, M. Strossmayer, évêque de Diákovar. Ce personnage est l'homme le plus populaire des trois royaumes; nous avons rencontré son portrait partout. Il s'est dévoué depuis longtemps au développement des lettres nationales. C'est lui qui a dirigé la souscription destinée à fonder une académie à Agram, il a donné lui-même 125,000 francs, et, nommé président de l'institution nouvelle, il a prononcé le jour de l'inauguration, le 31 juillet 1867, un discours où il a exposé en termes éloquens et simples l'idéal des Yougo-Slaves. Il favorise la diffusion de l'instruction dans le peuple et l'érection d'écoles, parce qu'il sait que c'est le meilleur moyen de fortifier la nationalité slave. Les prêtres croates catholiques diffèrent beaucoup de ceux de l'Occident. Ils sont encore, comme le clergé inférieur hongrois, plus dévoués à leur nationalité qu'à Rome. Ils ont des allures indépendantes et fières. Vêtus d'un pantalon collant avec soutaches, de bottes à la hongroise, d'une redingote serrée à brandebourgs, ils ont un air très martial. Ils vivent joyeusement et détestent les jésuites. Ils ont demandé, et l'assemblée de 1848 a réclamé aussi pour eux, l'autorisation de dire la messe en langue vulgaire et de se marier. Ils voient à côté d'eux leurs collègues grecs unis, également soumis à Rome, avoir femme et enfans comme aux premiers temps de l'église, et ils ne comprennent pas pourquoi ils ne pourraient faire de même. Le concordat a jeté une teinte de rigorisme sur leur existence facile, qui ne différait guère de celle des laïques. Même les bals qui se donnaient au palais épiscopal ont complétement cessé, au grand regret de la jeunesse élégante d'Agram. En causant avec les différens ecclésiastiques que j'ai rencontrés, j'ai toujours été presque effrayé de l'extrême violence de leurs sentimens patriotiques. « Je leur prêche en vain la modération, me disait avec tristesse et les larmes aux yeux le vénérable évêque d'Agram, M. Haulik; ils ne m'écoutent pas. Mes chanoines mêmes m'abandonnent pour se jeter dans le mouvement. » En 1848, M. Haulik avait défendu avec énergie au sein de la première chambre de la diète de Pesth les droits de la Croatie; en 1867, son origine hongroise, ses admonestations inspirées par la prudence et par l'amour de la patrie commune, suffisaient à le rendre suspect.

La puissance des prêtres est bien grande partout, principalement chez les peuples encore jeunes. Ils sont ses véritables, ses seuls instituteurs, dans toute la force de ce beau mot. Ils entrent dans toutes les demeures; ils y pénètrent à l'instant où les plus graves événemens de l'existence, la naissance, le mariage, la mort, attendrissent l'âme humaine; ils ont à parler non de ce qui nous courbe vers la terre, des soucis de la vie matérielle, mais de ce qui nous transporte dans la sphère des idées générales et des intérêts spirituels. Sortis du peuple, ils se servent de sa langue; ils savent quels sont ses préjugés, ses passions, ses vœux; ils connaissent de près chaque famille, et n'ignorent pas quel est le mobile qui doit déterminer ses résolutions. Le poète lance le mouvement national, l'homme d'état en formule les exigences; mais le prêtre lui conquiert le peuple. C'est pour ce motif que dans ces derniers temps, en Autriche, on trouve partout des évêques à la tête du mouvement des nationalités : en Bohême et en Moravie, les évêques de Prague et de Brünn, mais ceux-ci ultramontains et n'appuyant l'agitation tchèque que pour faire opposition au ministère libéral, en Transylvanie, Tchaguna, évêque du rite grec, travaillant à réveiller les Roumains, enfin Strossmayer entraînant les Yougo-Slaves, sans refuser l'appui même des popes serbes. Le séminaire est en tout pays un centre d'action formidable, parce qu'on y forme des hommes réunissant deux qualités qui s'excluent d'ordinaire, l'obéissance passive d'un caporal de Frédéric II et l'enthousiasme fanatique d'un séide de Mahomet. C'est dans les séminaires que le mouvement des nationalités a puisé cette force d'expansion qui le répand partout dans le bassin du Danube. Heureux les peuples dont les prêtres favorisent les progrès! Ceux à qui manque ce privilége auront bien de la peine à voir leurs vœux s'accomplir. Le despotisme appuyé sur l'église est un obstacle qu'on ne renverse qu'au prix d'efforts si violens, qu'ils dégoûtent de la liberté toute nation qui n'éprouve pas pour elle cet amour plus fort que la mort dont parle l'Écriture.

Depuis l'an dernier, des incidens nouveaux ont fait entrer la question croate dans une phase d'apaisement. La diète récalcitrante de 1867 a été dissoute et la loi électorale modifiée par un rescrit royal, contrairement aux droits du pays, disent les Slaves. Le gouvernement n'a pas hésité à faire usage de son influence, et le résultat a été qu'il a obtenu la majorité au sein de la nouvelle assemblée. Seize députés de l'opposition ont déposé une protestation contre les actes illégaux du ministère et se sont retirés ensuite, laissant leurs places vacantes. La diète a nommé une délégation qui, réunie à une autre délégation de la diète hongroise, vient d'arriver, il y a

quelques jours, après une longue élaboration, à un compromis dont la rédaction a été confiée à M. Zuvitch, et qui sera soumis plus tard aux diètes des deux pays intéressés. Afin de bien établir la parité des droits, le texte de l'*Ausgleich* hongro-croate est écrit dans les deux langues en regard l'une de l'autre. On connaît les principales conditions de ce traité. La Croatie conserve sa diète, qui réglera souverainement toutes les affaires qui la concernent, sauf ce qui est d'intérêt général, l'armée, les douanes, les finances. Pour ces affaires communes, la Croatie enverra trente et un députés au parlement de Pesth. Celui-ci aura donc à tenir des séances spéciales où les députés croates prendront part à la discussion et au vote. Ce système est beaucoup meilleur que celui des délégations austro-hongroises. Il est plus simple. Les deux partis peuvent échanger leurs idées de vive voix. C'est presque une organisation fédérale, et on est resté fidèle aux précédens historiques. D'ailleurs le parlement anglais vote aussi des lois, tantôt pour les trois royaumes, tantôt pour l'Angleterre ou pour l'Irlande seulement. Fiume enverra des députés et à Pesth et à Agram. Des revenus de la Croatie, 45 pour 100 seront réservés aux dépenses particulières du pays; le surplus sera versé dans la caisse commune. La Hongrie interviendra pour faire obtenir au royaume triunitaire son intégrité territoriale, c'est-à-dire l'annexion des confins militaires et de la Dalmatie. En résumé, la Croatie occupera vis-à-vis de la Hongrie une position assez semblable à celle que la Hongrie occupe vis-à-vis de l'Autriche. Les Croates ont lieu d'être satisfaits. Les Magyars, si avides de domination autrefois, n'ont reculé aujourd'hui devant aucune concession. Ils ont voulu faire honneur à cette sage parole de Deák disant aux Slaves méridionaux : « Voici un blanc seing, inscrivez-y vos conditions. Nous les acceptons d'avance. Sauf le démembrement du royaume de saint Étienne, auquel nous n'aurions pas le droit de consentir, nous ne refuserons rien. »

III.

Pour résoudre la question des nationalités en Hongrie, les Magyars doivent abandonner cet esprit de propagande intolérante au profit de leur langue qui, en 1848, a soulevé contre eux toutes les tribus slaves. Je sais bien que l'intolérance armée du fer et du feu a jadis atteint en plus d'un pays le but qu'elle se proposait, mais aujourd'hui elle n'est plus de mise. Tous les hommes de notre temps, même, j'aime à le croire, les partisans de l'inquisition, sont devenus trop humains pour que l'emploi des moyens impitoyables,

les seuls qui aboutissent, soit encore possible. La Hongrie a besoin du dévouement de toutes les races qui habitent son territoire. Si la plus nombreuse de toutes, celle des Slaves, était rejetée par des mesures maladroites dans une hostilité irréconciliable, toute guerre extérieure mettrait l'existence du pays en danger. On a vu ce qu'il en a coûté à l'Autriche d'avoir contre elle la haine des Italiens et l'opposition des Hongrois. Ceux-ci doivent surtout renoncer à imposer leur langue. Elle a des qualités incomparables, je le veux bien; mais elle est parlée par un trop petit groupe d'hommes, elle est ignorée de l'étranger, et elle ne se rattache par aucun lien aux idiomes indo-germaniques des autres nations européennes : *sine matre et sine sororibus*, comme l'a dit autrefois un écrivain magyar. Ceux de qui elle n'est pas la langue maternelle n'ont donc aucun intérêt à l'apprendre, et il est fort injuste de les y obliger. Les Hongrois ont attaché, nous semble-t-il, une importance exagérée à ces questions d'idiome. En Belgique, une société de littérature flamande qui a rendu de grands services à sa cause avait pris pour devise : *de taal is gansch het volk*, la langue est toute la nation. Cette maxime si énergique n'est vraie qu'au début d'un mouvement national : elle cesse de l'être à mesure qu'un peuple avance. La langue, chose matérielle, simple combinaison de sons, ne doit être qu'un moyen, non un but. Tant qu'elle est le moyen de faire pénétrer l'instruction chez un peuple, de le relever, de l'éclairer, on ne peut faire trop de sacrifices pour la cultiver et en répandre l'emploi; mais il ne faut pas oublier que le but est la civilisation, c'est-à-dire le bien-être, les lumières, la moralité de tous. Un Chinois qui reconnaîtrait que sa langue maternelle est un mauvais instrument de la pensée se hâterait d'en changer, s'il était raisonnable. Les Allemands qui émigrent en Amérique parlent bientôt l'anglais, et leurs enfans sont de parfaits *Yankees*. Sont-ils très à plaindre parce qu'ils ont abandonné la langue de Goethe pour celle de Shakspeare? Les populations peu nombreuses qui parlent un dialecte particulier, comme les Hongrois, les Hollandais, les Danois, ont un désavantage évident : elles sont isolées du mouvement général des esprits, et elles s'en apercevraient bientôt, si la connaissance très générale de l'allemand et du français ne les rattachait aux autres peuples. Aussi je comprends les efforts tentés de différens côtés pour faire prévaloir les grandes langues littéraires, le français, l'italien, l'anglais, l'allemand et le slave. Je m'étonne, je l'avoue, quand je les vois proscrire pour assurer l'emploi exclusif et jaloux du dialecte national. C'est là un tort des Hongrois qui s'explique au reste par la résistance qu'ils ont dû opposer aux empiétemens de la cour de Vienne. Luttant contre

les Autrichiens, ils ont été entraînés à proscrire leur langue, sauf à la remplacer par le français autrefois, par l'anglais maintenant, depuis que c'est à l'Angleterre qu'il faut demander des exemples de liberté politique. Aujourd'hui que les Hongrois n'ont plus à combattre l'Autriche pour conserver leur indépendance, ils devraient revenir à l'allemand, et l'enseigner même dans toutes les écoles populaires, comme on apprend le français en Hollande et en Allemagne, sans croire qu'on porte atteinte à la nationalité. Presque tous les Hongrois parlent déjà l'allemand. C'est par cette langue qu'ils peuvent entretenir des relations avec le reste de l'empire, avec les autres nationalités, avec la science européenne; il est donc indispensable d'en répandre autant que possible la connaissance approfondie.

Dans son beau livre sur la question des nationalités, le ministre actuel de l'instruction publique, M. Eötvös, a bien indiqué, nous semble-t-il, comment il fallait la résoudre dans les limites mêmes de la Hongrie. Il n'admet pas qu'il faille diviser le pays en cantons dévolus à telle ou telle race et dont la langue officielle serait fixée par le parlement. Celui-ci, dit-il avec raison, se rendrait odieux à tous ceux qui se prétendraient sacrifiés. La mesure serait presque inexécutable partout où des populations d'origine différente vivent entremêlées. Mieux vaut abandonner ce point aux décisions des administrations locales. Les comitats, les communes, les différens cultes, choisiront la langue qu'ils voudront. Droit égal pour tous, voilà le principe qu'il faut consacrer, et dans un pays aussi décentralisé que la Hongrie il est facile de l'appliquer. La question des idiomes aurait pu se soulever aussi en Suisse et en Belgique, car en Suisse trois langues sont en usage, le français, l'allemand et l'italien, et deux en Belgique, le français et le flamand ou néerlandais. Jusqu'à présent il ne s'est présenté aucun conflit sérieux, précisément parce que la loi laisse chacun libre de faire usage de la langue qu'il préfère. Si l'une ou l'autre avait été rendue obligatoire, si surtout les pouvoirs publics s'étaient efforcés de faire prévaloir l'une d'elles considérée comme officielle, les mêmes antagonismes, les mêmes hostilités qu'en Hongrie n'auraient pas manqué de se produire. A la diète de Pesth, la seule langue dont la loi autorise l'emploi est le hongrois. Cette prescription est impolitique, et, quoi qu'en disent les Magyars, point du tout nécessaire. Proclamez la liberté des idiomes, quel inconvénient en resultera-t-il? Un orateur emploiera l'allemand détesté : soit; mais, tout le monde le comprenant fort bien, la discussion n'en souffrira pas. Quelques-uns s'exprimeront peut-être en serbe ou en roumain, afin de porter leur dialecte national à la tribune; mais quiconque aura un but sé-

rieux et voudra agir sur l'assemblée se servira évidemment de l'idiome qu'elle comprend. S'agit-il du procès-verbal, qu'on prenne un sténographe qui sache le roumain et le serbe, ou deux sténographes, et toute difficulté disparaît. Dans les séances du congrès international des sciences sociales auxquelles j'ai assisté, j'ai entendu parler tour à tour français, italien, allemand, anglais, espagnol et hollandais. Ceux qui ne comprenaient pas étaient libres de ne pas écouter, et il n'y avait pas d'idiome officiel humiliant les autres de ses prérogatives légales. En Belgique, les députés flamands ont le droit de se servir au parlement de leur langue maternelle; mais, comme ils ont l'avantage de parler deux langues qui leur ouvrent l'entrée, l'une du monde latin, l'autre du monde germanique, ils ont le bon goût d'employer celle que comprennent leurs collègues wallons. Proclamez la liberté, supprimez toute exclusion, et cette question, qui a fait couler des flots de sang, qui a failli causer la perte de la Hongrie, se réduira à une simple affaire de courtoisie qui, entre gens comme il faut et éclairés, sera bientôt réglée.

Dans l'arrangement qui va se conclure avec la Croatie, les Hongrois ont sagement renoncé à cet esprit de prosélytisme hautain et tracassier qui les a perdus en 1848; mais ce n'est pas assez. Leur intérêt leur commande de favoriser par tous les moyens ce mouvement yougo-slave qu'ils ont tout fait jusqu'à présent pour étouffer. Ils doivent appuyer les demandes que les Croates adressent à Vienne afin d'obtenir la reconstitution territoriale du royaume triunitaire par l'annexion des confins militaires et de la Dalmatie. Ils doivent contribuer à la fondation à Agram d'une université slave, qui puisse devenir le foyer du progrès littéraire et scientifique de ces contrées, et qui étendra son influence jusqu'au-delà de la Save. Il faut aussi qu'ils soutiennent les clergés catholique et grec dans leurs efforts pour acquérir plus d'instruction et plus d'indépendance. C'est en agissant ainsi qu'ils se fortifieront, qu'ils grandiront, qu'ils rendront à leur patrie ses anciennes limites, et qu'ils deviendront véritablement les représentans de la civilisation en Orient.

Plusieurs Hongrois influens et éclairés des deux partis m'ont répondu : « Nous ne désirons aucune extension territoriale, nous avons assez de terres et trop de Slaves. » Je comprends ce langage : la conquête en effet est une idée barbare. Les despotes ont intérêt à s'annexer des provinces nouvelles, parce qu'elles fournissent des soldats à leurs armées et des revenus à leur trésor; mais les nations libres, dès qu'elles ont de bons traités de commerce, n'ont plus rien à gagner à l'agrandissement de leur territoire; les plus petites

sont les plus heureuses. Saint-Marin et le val d'Andorre sont les édens de l'Europe. Si donc la Hongrie pouvait simplement conserver ses limites actuelles, nous n'aurions qu'à l'en féliciter; mais le pourra-t-elle? Non, l'affaissement de l'empire turc et les mouvemens des Yougo-Slaves ne le lui permettront pas. L'éternelle question d'Orient la saisira malgré elle. Je crois qu'il est permis d'affirmer que la solution de cette question est entre les mains, non, comme on le répète, de la France, de l'Angleterre ou de la Russie, mais de la Hongrie, et que l'issue qu'elle aura dépendra de la politique suivie à l'égard de la Croatie. Ce point est si important pour l'Europe tout entière qu'il mérite quelques développemens.

IV.

L'empire ottoman tombe. Sa chute est irrémédiable. Elle est lente, mais continue; rien ne l'arrête, les réformes même la précipitent, et ce qui devrait sauver le croissant achève de le perdre. Il y a deux siècles à peine, les Turcs faisaient trembler l'Europe, et lançaient leurs janissaires jusqu'au cœur de notre continent; aujourd'hui, sans l'appui de certaines puissances chrétiennes, ils n'auraient qu'à reprendre le chemin de l'Asie. Leur territoire diminue sans cesse; ils ont perdu successivement la Hongrie, la Transylvanie, la Grèce, la Moldavie, la Valachie, la Serbie. Ce qui est bien plus grave, leur nombre décroît plus rapidement encore que leur territoire. Combien reste-t-il de Turcs en Europe? Une poignée, peut-on dire, 1 million 1/2 en 1861, suivant la Société géographique de Vienne, 1 million suivant d'autres calculs. En Bosnie, il n'y a d'autres Turcs que les fonctionnaires; les mahométans, qu'on rencontre au nombre de 400,000, sont des Slaves qui ont embrassé autrefois l'islamisme pour échapper aux persécutions des vainqueurs; mais ils n'ont cessé de détester ceux-ci, et ils sont toujours les premiers à se révolter contre eux. Dans la Dobrudja, il y a un groupe compacte d'Osmanlis; il s'en trouve aussi dans quelques villes de la Roumélie et de la Bulgarie, mais ils fondent avec une rapidité qui étonne. Le lieutenant-colonel Peale, consul d'Angleterre en Bulgarie, affirmait en 1864 que dans la partie de cette province au nord du Balkan leur nombre avait diminué de plus de 100,000 en dix ans. A ce compte, avant un demi-siècle, il n'en restera plus du tout. Le Turc ne manque pas de certaines qualités, et beaucoup de voyageurs le préfèrent au Grec; toutefois il n'a point du tout celles qui font la force des états modernes. Il ne travaille pas et se multiplie peu. C'est tout le contraire de l'Anglo-Saxon, qui couvre le globe entier de sa progéniture et remue les eaux et la terre sous toutes les

latitudes. Le Turc a horreur du changement et n'aime que le repos; l'Américain ne rêve que progrès et ne se plaît que dans le mouvement; l'immobilité, qui fait le bonheur du premier, tuerait le second. Un *Yankee* a gagné 1 million de dollars : c'est pour lui, non le moyen de bien vivre, mais une première mise de fonds pour en gagner d'autres. Pourvu que le Turc ait son plat de pilau, il passera la journée à faire le kief. Je ne déciderai pas lequel des deux est le plus sage; néanmoins il est certain que l'un conquerra l'Occident la pioche à la main, tandis que l'autre achèvera de perdre l'Orient le tchibouc aux lèvres. Ce résultat sera amené non par suite d'insurrections armées, mais par l'effet irrésistible des lois économiques.

Qu'adviendra-t-il après? Naguère, quand on n'avait égard qu'aux convoitises des souverains, on parlait de partager l'empire turc entre les grandes puissances. Depuis que les vœux des peuples commencent à se faire entendre, ces plans de partage sont abandonnés. L'Angleterre, qu'on accusait de vouloir s'emparer du Péloponèse ou de Candie, vient de prouver combien elle tient peu à des possessions peuplées de races hostiles en donnant à la Grèce les îles ioniennes enrichies, civilisées sous son excellente administration. La France doit être, semble-t-il, refroidie à l'égard des expéditions lointaines, et l'Algérie offre un champ assez vaste à son activité. Restent la Russie, qui voudrait, dit-on, prendre tout, et l'Autriche, qui affirme ne vouloir rien. Quoi qu'il en soit, les héritiers naturels des Osmanlis sont les populations slaves et grecques, les anciens propriétaires du territoire. Les Slaves sont au nombre de 8 millions environ, les Albanais ou Chkipétars, plus qu'à moitié Slaves aussi, de 1 million et demi, et les Grecs de moins de 1 million.

Les Yougo-Slaves ont derrière eux un passé qui, par ces effets de mirage dont se consolent les nations opprimées, est devenu l'idéal d'avenir sur lequel se fixent tous les yeux. Dès les temps les plus reculés, même avant la domination romaine, des tribus slaves ou slovènes semblent avoir occupé tout le pays qui s'étend au sud du Danube et de la Drave, depuis les sources de cette rivière jusqu'à la Mer-Noire. Au VIIe siècle, les Serbo-Croates, appelés par l'empereur Héraclius, s'y établirent aussi, et par suite de leur caractère belliqueux acquirent une prépondérance complète. De 867 à 889, les deux apôtres des Slaves, Cyrille et Méthode, les convertirent au christianisme ainsi que les Bulgares. Ces populations continuèrent longtemps à mener leur existence primitive sous l'autorité de chefs élus, les *joupans*. Elles formaient ainsi une foule de petites républiques indépendantes reposant sur la communauté des terres, ce

qui est encore à peu près le régime en vigueur dans ce pays. De la joupanie de Zeta, près du lac d'Ochrida, sortit enfin une famille qui eut assez de vigueur et d'esprit de suite pour réunir les autres joupanies sous sa loi. Ce fut celle des Nemania. Étienne Nemania établit la forme monarchique. Après avoir conquis toute la péninsule jusqu'à la Save et au Danube, sauf le petit territoire conservé par l'empire byzantin, il mourut tsar de l'empire serbe en 1195. Le tsarat de Serbie parvint à l'apogée de sa puissance sous Étienne Douchan, surnommé *Silni*, le Fort. Ce grand homme soumit l'Albanie, la Macédoine, battit les Hongrois, fortifia Belgrade, donna un excellent code de lois à ses peuples, fit régner partout la sécurité, encouragea les arts, et voulut enlever Byzance à ses maîtres dégénérés, afin de défendre, au moyen de ses vaillans guerriers, le Bosphore et toute la péninsule contre les Turcs, déjà établis à Brousse. Après sa mort, survenue en 1356, à un jour de marche de Constantinople, l'anarchie éclata entre les grands vassaux. Le tsar Lazar, trahi par Vouk Brancovitch, perdit la bataille de Kossovo (1389), qui livra l'empire serbe aux Turcs, comme Mohacz devait leur donner la Hongrie.

La défaite de Kossovo a été un malheur immense pour l'Orient. La domination turque a arrêté net le développement de la civilisation yougo-slave, qui au XIIIe siècle n'était pas inférieure à celle de l'Europe centrale. La Serbie entretenait un commerce important avec l'Italie par ses ports de la côte illyrienne. Des villes florissantes s'étaient élevées là où il ne reste plus aujourd'hui que de misérables hameaux. Des manuscrits, des bijoux, des monnaies, des églises encore debout, prouvent que la culture des arts avait pénétré dans le pays, parcouru dans tous les sens par les marchands étrangers. Les tsars de la dynastie des Nemanides épousaient des filles des patriciens de Venise, des rois de Hongrie et des empereurs de Constantinople. C'est cette antique civilisation serbe que les Yougo-Slaves veulent faire renaître en effaçant toutes les traces du sanglant et lamentable épisode de la domination du croissant. Un travail profond s'accomplit chez toutes ces populations, demeurées courbées sous le joug affaibli, mais maladroit et lourd, des pachas. Le sentiment national les a réveillées; les mêmes espérances les unissent. Les Bulgares tendent la main aux Serbes, et les indomptables Monténégrins aspirent à se joindre à eux. Malgré certaines nuances de dialecte, tous se comprennent. En Bosnie, les Slaves mahométans tiennent plus à leur race qu'à leur culte, et sont les ennemis les plus impatiens des Osmanlis. Le clergé national se dérobe à l'influence démoralisante des évêques phanariotes que la Porte leur impose. Les paysans mêmes se montrent avides

d'instruction, et partout où s'établit une école, fût-elle ouverte par les missionnaires américains ou écossais, ils y envoient leurs enfans. Les ballades patriotiques des Serbes sont chantées partout. Le travail se fait mieux, le goût de l'épargne s'introduit; sans la crainte du fisc, l'aisance suivrait. Les Bulgares, chez qui un peu de sang touranien se mêle au plus pur sang slave, forment un peuple modèle. Ils sont très laborieux, très propres, honnêtes, chastes, persévérans; on ne leur fait qu'un reproche, c'est d'être trop doux et trop soumis. Le Serbe, comme le Monténégrin, est plus belliqueux, plus avide d'indépendance, plus occupé de politique; c'est de lui que part l'agitation nationale dont les flammes contenues agitent toute la péninsule. L'isolement dans lequel vivent ces peuples, par suite de la difficulté des communications, arrête leur progrès et prolonge leur repos; mais que le chemin de fer récemment concédé (1) de Belgrade à Constantinople, avec embranchement sur Salonique, se construise, et l'émancipation des Yougo-Slaves de la Turquie, certaine en tout cas, est hâtée d'un demi-siècle. Les étonnans progrès accomplis par la Serbie indépendante dans l'espace de dix ans montrent tout ce que l'on peut attendre de ces populations intelligentes, et le jeune Milano, élevé au foyer d'un philosophe français, ne sera pas moins utile à son pays que l'infortuné prince Michel.

La Hongrie ne peut rester indifférente à ce grand mouvement qui s'accomplit sur sa frontière et qui intéresse à un si haut degré plusieurs de ses provinces; mais que fera-t-elle? S'y montrera-t-elle hostile, comme elle l'a fait jusqu'à ce jour? Elle ne parviendrait pas

(1) Cette ligne de chemin de fer vient d'être concédée à une compagnie belge par l'entremise d'un magnat hongrois sans cesse occupé de tout ce qui intéresse le développement matériel de son pays, M. le comte Edmond Zichy. L'année dernière déjà, M. J. von Hahn, consul d'Autriche en Grèce, avait publié une étude extrêmement instructive sur cette ligne, qui ne peut manquer de devenir l'une des grandes artères du commerce européen. Pour toute l'Europe centrale, ce sera la ligne la plus courte vers Alexandrie et l'Inde. Prolongée jusqu'au Pirée, elle l'emporterait sur Brindes, même pour un voyageur partant de Londres. Il y a d'Alexandrie au Pirée 511 milles marins, à Salonique 679, à Brindes 835, à Trieste 1,237, à Marseille 1,425. Salonique est donc plus rapprochée d'Alexandrie que ne l'est Marseille de 755 milles. Un vapeur faisant environ 10 milles marins à l'heure, la malle arriverait à Salonique 75 heures plus tôt qu'à Marseille et à Londres avant de toucher ce dernier port. Avec le prolongement jusqu'au Pirée ou jusqu'à Monembasia dans le Péloponèse, à 482 milles de l'Égypte, l'avantage devient encore bien plus notable. Pour les trajets rapides, il faut gagner la terre le plus tôt possible. L'ouverture de cette magnifique voie, dit M. von Hahn, ferait de Pesth et de Belgrade les principales étapes du commerce avec l'Orient, et rendrait la vie à toute la Turquie d'Europe. Par Constantinople, la Mer-Noire, le chemin de Tiflis à Poti en construction, la mer Caspienne et par une voie ferrée à ouvrir le long du Syr-Daria, en moins de quinze jours on irait aux Indes. Si nous étions aux États-Unis, il ne faudrait pas quatre ans pour réaliser ce rêve.

à en empêcher le triomphe final; elle ne réussirait qu'à s'aliéner ses Slaves à elle, qui n'attendront que l'occasion de se joindre à leurs frères de l'autre côté de la Save, fût-ce avec l'appui de la Russie. Pour éviter cette funeste extrémité, elle est obligée, malgré elle peut-être, de favoriser le mouvement national des Slaves méridionaux en Croatie d'abord, au-delà du Danube ensuite. Serait-elle donc amenée alors à inquiéter le gouvernement turc et à pousser ses sujets chrétiens à la révolte? Aucunement. Il suffit de mettre plus à la portée de ceux-ci tous les élémens de la civilisation, l'instruction, les livres, les chemins de fer et les connaissances pratiques qui rendent le travail plus fructueux. Ce qui assure l'affranchissesement de ces populations, c'est que leur cause se confond avec celle de la civilisation moderne, et qu'il faudrait anéantir celle-ci pour maintenir leur asservissement.

La Hongrie doit abandonner la vieille politique de l'Autriche, qui fut longtemps aussi celle de l'Angleterre, et qui consistait à comprimer le développement des raïas de la Turquie pour éviter la dislocation de l'empire ottoman. Cette politique, à laquelle lord Palmerston et lord Stratford de Redcliffe se sont dévoués avec une énergie et une obstination sans pareilles, est aujourd'hui condamnée par tous les hommes d'état anglais qui savent prévoir l'avenir, et par tous les voyageurs anglais qui récemment ont visité cette région. Le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, lord Stanley, résumait naguère de la façon la plus nette les idées qui ne tarderont pas à prévaloir à ce sujet en Angleterre. « Je ne puis m'expliquer que par l'empire qu'exercent d'anciennes traditions diplomatiques la résolution de nos vieux hommes d'état de soutenir toujours les Turcs, qu'ils aient tort ou raison. Nous nous faisons des ennemis de races qui avant peu domineront en Orient. Je pense que nous arrêtons ainsi le progrès de contrées dont l'amélioration profiterait à nous, qui sommes les grands commerçans du monde, plus qu'à tout autre pays. Il m'est impossible de voir l'avantage actuel ou futur que nous pouvons retirer de notre conduite. » Je n'insisterai pas sur ce point, que M. Saint-Marc Girardin a développé dans la *Revue* avec un éclat et une abondance d'informations qui dispensent d'y rien ajouter.

J'en veux seulement conclure que dans la question d'Orient la Russie est la seule puissance dont la politique ait été intelligente, suivie, prévoyante, et, pourquoi ne pas le dire? humaine. Elle n'était pas désintéressée, objectera-t-on. Je l'admets; mais en accusant ses visées ambitieuses croit-on effacer le souvenir des services qu'elle a rendus? La Russie envoie aux Serbes, aux Bulgares, aux Bosniaques, aux Monténégrins, des souscriptions pour bâtir des églises et

fonder des écoles, des livres pour les bibliothèques, des vases sacrés, des ornemens pour la célébration du culte. L'impératrice soutient une école de jeunes filles à Savayevo; quand les raïas sont victimes de quelque injustice par trop criante, l'empereur réclame pour eux. Ainsi donc, tandis que les autres puissances comprimment, comme le dit lord Stanley, l'essor des populations yougo-slaves, la Russie le favorise en encourageant tous les progrès de la civilisation. Et l'on s'étonne qu'elles se montrent reconnaissantes envers la Russie, tandis qu'elles se défient de l'Angleterre et de la France, et détestent l'Autriche! Un enfant a deux protecteurs : l'un le rudoie et le maintient dans la misère et l'ignorance, l'autre le caresse, l'instruit et s'efforce d'en faire un homme. Aurez-vous lieu de vous indigner quand il s'éloignera du premier pour s'attacher au second? On fait juste ce qu'il faut pour susciter le panslavisme, et quand il apparaît, on le couvre d'injures et de malédictions, ce qui exaspère le mal sans le guérir. Détruisez les causes, et le mal se dissipera.

Si la Hongrie établissait avec la Russie, non une stérile et irritante lutte d'influences à Constantinople, mais une généreuse et féconde rivalité au-delà du Danube à qui rendrait aux raïas le plus de services, la Hongrie l'emporterait certainement dans ce concours dont le prix serait la reconnaissance d'un peuple malheureux et qui ne mérite pas de l'être. D'abord elle trouverait un moyen d'action infaillible, irréprochable et prompt dans le développement intellectuel et matériel de la Croatie satisfaite, qui deviendrait un foyer rayonnant partout où se parle l'illyrien. En second lieu, le plan qui a le plus d'adhérens au sud du Danube est celui qui consiste à fonder une puissante fédération par l'union avec les Hongrois et les Moldo-Valaques. En troisième lieu, la proximité, la frontière commune du Danube et de la Save, font naître des nécessités géographiques dont il est impossible de ne pas tenir compte. Enfin, raison plus forte que toutes les autres, la Hongrie représente la liberté, et la Russie le despotisme. Le génie des Slaves les porte à des institutions républicaines, communistes et fédératives, à des autonomies locales, et si jusqu'à présent ils ont été partout asservis, c'est justement parce qu'ils ont manqué de cohésion. La Russie au contraire est le modèle le plus achevé de la centralisation mise au service du despotisme. Aussi quand Pierre le Grand a introduit ce régime dans son empire l'a-t-il emprunté non aux traditions de la race slave, mais aux exemples des royaumes latins, et c'est au moyen d'Allemands qu'il l'a appliqué et que ses successeurs l'ont maintenu. C'est donc faute d'autres alliés et en oubliant de naturelles antipathies que les Yougo-Slaves

se sont tournés vers la Russie. Si la Hongrie leur tendait une main fraternelle, ils l'accepteraient avec bonheur, car ils trouveraient chez elle l'exemple des institutions qui leur conviennent et des libertés auxquelles ils aspirent. Ces populations ont toujours nourri à l'égard de la Russie une défiance instinctive. A Belgrade, je l'ai constatée dans les plus hautes régions, et il a fallu la politique hostile des puissances occidentales pour la faire mettre momentanément en oubli. Si l'on veut se rappeler le programme des réformes réclamées par la Croatie en 1848, il faudra bien avouer que ce n'est pas précisément le régime moscovite que ce pays demandait.

Mais la Russie ne s'offenserait-elle pas de l'attitude nouvelle que prendrait la Hongrie? Sans doute, si les Magyars voulaient étendre leur influence ou leurs frontières les armes à la main, à la façon de leurs anciens rois, ils échoueraient probablement; mais qui pourrait leur chercher querelle parce qu'ils donnent toute satisfaction aux Croates et qu'ils travaillent, à côté de la Russie, au triomphe de la cause dont celle-ci s'est constituée le défenseur? Je suis de ceux qui croient qu'un grand avenir est réservé à la Russie, mais point du côté de l'Europe. Il est de l'intérêt de l'humanité, quoi qu'en puissent dire les Anglais, que la Russie s'avance dans les régions inhabitées de la Tartarie, qu'elle féconde le riche bassin de l'Amour, celui du Syr-Daria, même Bokhara, dont elle vient de s'emparer, et le centre du continent asiatique. Sans s'effrayer du fantôme du panslavisme, sans s'occuper de maintenir le fameux équilibre des puissances, qui bientôt, par la force des choses, ne sera plus qu'un souvenir historique, et en ne considérant que l'intérêt général de la civilisation, on peut affirmer, je crois, que la Turquie d'Europe ne doit pas tomber aux mains de la Russie. Les nécessités géographiques l'obligeraient de s'annexer aussi la Hongrie et la Roumanie. Il faudrait donc soumettre à un régime autocratique, légitime peut-être au-delà du Pruth parce qu'il y est nécessaire, des populations mûres pour la liberté. Il en résulterait une lutte à mort qui ébranlerait l'empire russe, ou qui l'entraînerait à l'application de ces mesures de rigueur sous lesquelles gémit la Pologne. Aux bords du Danube, elle trouverait une Lombardie. Comme pour l'ancienne Autriche, l'extension de son territoire serait une cause de faiblesse pour elle, de ruine pour ses sujets, de deuil pour l'humanité. Si elle veut suivre la trace de sa nouvelle alliée l'Union américaine, qu'elle renvoie comme celle-ci ses soldats dans leurs foyers, que par l'instruction elle réveille l'activité de tous, qu'elle mette en valeur les fertiles déserts de son territoire. Voilà sa mission, et elle ne pourrait la remplir en s'étendant jusqu'au Bosphore. La péninsule

transdanubienne aux Yougo-Slaves, telle est la seule solution de la question d'Orient que puissent accepter la France, l'Angleterre, l'Autriche et même la Prusse de M. de Bismarck.

La Hongrie a promis de réclamer pour la Croatie l'adjonction de la Dalmatie, qui maintenant fait partie de la Cisleithanie, et qui envoie ses députés au *reichsrath* de Vienne. Si l'Autriche est prévoyante, elle donnera cette satisfaction à la Croatie. Qu'on veuille considérer un moment ce que c'est que la Dalmatie. Ce n'est qu'une étroite langue de terre resserrée entre l'Adriatique d'un côté et les montagnes de l'Herzégovine de l'autre, sur une longueur de plus de 80 lieues avec une largeur de quelques kilomètres à peine. On y compte 400,000 habitans possédant 22,000 chevaux, 20,000 bêtes à cornes et 800,000 moutons. Le total des exportations et des importations monte à une soixantaine de millions de francs. Le climat est délicieux : c'est celui de l'Italie. Des oliviers magnifiques y donnent d'abondantes récoltes. Cette province est un débris de l'ancien tsarat serbe conquis par Venise, défendu par elle contre les Turcs et cédé à l'Autriche en 1815, comme une annexe de la république des doges. Ce qui en fait l'importance, c'est que son littoral profondément découpé, ses innombrables îles, ses ports nombreux, sont peuplés d'une foule de matelots excellens qui montaient autrefois les galères vénitiennes et qui naviguent aujourd'hui sur la marine commerciale et militaire de l'Autriche. Le fond de la population est slave. La statistique compte 20,000 Italiens, et encore sont-ils plutôt Illyriens. On parle italien dans les villes. C'est un héritage de la domination de Venise. On ne peut le nier, il y a un parti qui rêve la réunion à l'Italie. Ce même parti existe bien à Trieste, où il se remue beaucoup, et pourtant la réalisation de ses vœux amènerait la ruine de la ville, et n'apporterait aucun avantage sérieux à l'Italie (1). L'an-

(1) Pendant mon séjour à Trieste, j'assistai à un incident qui peint bien les manifestations *italianissimes* dont cette ville est de temps en temps le théâtre. Une société venait de fonder une de ces brasseries viennoises où l'on se réunit le soir pour boire de la bière et écouter de la musique; mais, le chef de l'établissement étant Allemand, les Triestins n'étaient pas venus. Un Italien le remplaçait, et une fête devait signaler son entrée en fonction. Deux orchestres jouaient; l'un, arrivé de Venise, l'autre appartenant à un régiment autrichien. Les *italianissimes* entouraient le premier et applaudissaient avec fureur les airs italiens, en les faisant répéter plusieurs fois de suite. Le parti autrichien, de son coté, applaudissait la musique du régiment. Enfin un certain air italien est bissé dix fois de suite. Un individu se lève et fait entendre un formidable coup de sifflet. Grande rumeur : on veut l'expulser. Cinq jeunes gens se jettent sur lui; mais de son poing terrible il les envoie rouler sous les tables, se rassied tranquillement et commande un verre de bière. Ce calme et cette vigueur herculéenne suffirent à tenir les assaillans en respect. Le consul de Prusse m'apprit que ce hardi champion de l'Autriche était un Prussien. La police vint demander les ordres du colonel. « Que la musique continue, répondit-il avec beaucoup de tact, nous en avons

nexion de la Dalmatie au royaume italien ne serait pas une combinaison moins désastreuse. Ce n'est certes pas au nom du principe des nationalités qu'on peut la réclamer, puisque la population est serbe. Cette union ne favoriserait aucunement le commerce des ports dalmates, et elle vaudrait à l'Italie la haine implacable de tous les Yougo-Slaves, à qui on enlèverait un littoral qui historiquement leur appartient et qui géographiquement leur est indispensable. De toute nécessité, la côte dalmate doit être réunie à la Bosnie et au Montenegro. Comme le disait un jour un guide monténégrin à un voyageur anglais, M. Muir Mackensie, la Dalmatie sans la Bosnie, c'est un visage sans tête, et la Bosnie sans la Dalmatie, c'est une tête sans visage. Faute de communications avec les pays qui s'étendent derrière eux, les ports dalmates qui portent de si beaux noms ne sont plus que des bourgs sans importance, complétement déchus de leur ancienne splendeur. Ainsi Raguse, jadis république indépendante, a 6,000 habitans, Zara 9,000, Sebeniko 6,000. Cattaro, situé au fond de la plus belle baie de l'Europe, où des bassins et des docks naturels se creusent de toutes parts, assez vastes pour recevoir la marine tout entière d'un puissant état, Cattaro est une bourgade qui a 2,078 habitans. Dans beaucoup de ces cités appauvries, des mendians habitent les palais des anciens princes du commerce, et le lion de Saint-Marc ouvre encore fièrement ses ailes sur des bâtimens qui tombent en ruine. Cette côte, qui a le malheur de border une province turque, ne reprendra son antique prospérité que le jour où de bonnes routes réuniront ses beaux ports au territoire fertile de l'intérieur dont la plus détestable administration arrête l'essor.

Ne serait-ce pas faire acte de sagesse et de prévoyance que de permettre l'adjonction de la Dalmatie à la Croatie, conformément à la promesse faite par l'empereur en 1848 et en 1861? Cette province ne s'est pas montrée, il est vrai, très empressée de répondre aux éloquens appels que la diète d'Agram lui adressait, en invoquant la communauté d'origine: mais, si elle jette un regard sur l'avenir, elle ne tardera pas à voir de quel côté doit la porter son intérêt bien entendu. Réunie à la Cisleithanie, elle ne prospérera pas plus que si elle était annexée au royaume italien. Faisant partie du royaume triunitaire reconstitué, elle entrerait dans le mouvement de la civilisation yougo-slave, elle serait soustraite aux déraisonnables menées des *italianissimes*, et elle attirerait à elle, par la force irrésistible de l'identité des intérêts, de la langue et de l'origine, la Bosnie et l'Herzégovine, qui sont ses naturelles dépen-

[illegible] d'autres en Italie. Ces manifestations n'ont d'autre importance que celle que [illegible] leur donne.

dances. Les Monténégrins demandent en vain à Constantinople un accès à la mer qui leur est indispensable. Qu'on leur ouvre toutes larges, sans restrictions d'aucune sorte, les portes de Cattaro transformé en port franc, et on s'assurera la reconnaissance, non-seulement de ces vaillans montagnards, mais de toutes les populations de l'intérieur.

En résumé, s'il était permis de formuler une conclusion au sujet d'une question aussi complexe, voici ce que l'on pourrait dire à Pesth et aussi à Vienne. Vous renoncez à étouffer le mouvement yougo-slave, puisque vous lui accordez en Croatie tout ce qu'il réclame. Abandonnez donc complétement la vieille politique autrichienne, et travaillez hardiment à l'émancipation de ces populations si longtemps opprimées, mais dont le triomphe définitif est assuré désormais. Vous aurez rendu service au progrès du genre humain, et un jour vous en serez récompensés. Vous aurez l'appui des hommes d'état anglais de la nouvelle école, qui voient très bien avec lord Stanley la solution qui serait avantageuse au commerce de leur pays. Le peuple français vous applaudira, car ses sympathies sont acquises à tout ce qui doit avoir pour résultat l'affranchissement des peuples. Vous viendrez en aide aux Allemands, qui doivent craindre que la Russie, maîtresse de la péninsule transdanubienne, ne leur enlève un jour la Bohême au nom du même principe qui l'aurait conduite à Constantinople. Vous aurez rendu enfin le plus grand service aux Russes eux-mêmes, en les dispensant de devenir, pour obéir aux ordres d'un gouvernement ambitieux, les tyrans et les bourreaux de peuples qui aspirent à la liberté et qui sont dignes d'en jouir.

Le compromis qui va intervenir entre la Croatie et la Hongrie, et qui est dû à l'inspiration si sage et si prévoyante de Deák et d'Eötvös, semble devoir peu intéresser le public, et néanmoins la solution de la question d'Orient y est contenue. Qu'on suive l'aveugle conduite de l'Angleterre et de l'Autriche, qu'on se montre hostile aux légitimes aspirations des Slaves méridionaux, et ils se jetteront dans les bras de la Russie, qui, par ambition ou par humanité, ne les repoussera pas. Qu'on accorde au contraire à cette race intelligente, patiente, héroïque, l'appui qu'elle mérite, aussitôt elle se retournera vers l'Occident, vers la lumière, vers la liberté, et la question d'Orient, grossie par l'obstination et la maladresse, se résoudra par les progrès naturels et irrésistibles de la civilisation. Si l'on ne veut pas voir les Russes à Constantinople, il faut encourager les Serbes à Belgrade et donner toute satisfaction aux Croates à Agram.

ÉMILE DE LAVELEYE.

JEAN DE CHAZOL

QUATRIÈME PARTIE (1).

XVII.

Si puériles que fussent les terreurs de Viergie à propos de Marulas, il était cependant certain que je ne pouvais éviter de me commettre avec ce drôle. Je me promettais de le tenir haut la main, mais il n'en était pas moins vrai qu'il me fallait composer avec lui. Le lendemain il se fit annoncer chez moi. A la façon aisée dont il se présenta, on eût pu deviner qu'il se sentait cette fois par hasard sur une base solide et morale.

— Ma foi, monsieur le comte, me dit-il avec une simplicité de patriarche, je renverse toutes les règles reçues en faisant les premiers pas dans une circonstance où d'ordinaire les grands-parens attendent qu'on les sollicite; mais, tandis que les vieilles gens s'endorment, ajouta-t-il avec un sourire paterne, il arrive que les jeunes cœurs font des romans en cachette. Avec un homme comme vous, je pense que rien ne vaut la franchise. Je viens donc tout uniment vous entretenir d'une grande affaire dont notre chère Viergie m'a fait hier la confidence. Les fillettes s'abandonnent souvent à leurs rêves; elles croient volontiers à des sentimens, à des intentions...

— Mlle Viergie, monsieur, répondis-je, ne s'est point abusée sur mes intentions. Nous n'avons donc à nous entendre que sur le prix

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1er et 15 juillet.

que vous mettez à l'accomplissement de formalités légales où la loi vous assigne un rôle.

— Je suis père, monsieur le comte, s'écria-t-il avec une effusion digne, et le bonheur de ma fille me suffit. C'est le couronnement de mon œuvre. Mon seul regret sera de ne pouvoir en être le témoin; mais, ajouta-t-il avec un nouveau sourire, les jeunes amours aiment le mystère et la solitude à deux. Je serais un trouble-fête. La liberté est une déesse farouche, c'est ma dernière idole. Il me serait donc difficile de vivre entre vous. Mes vœux du moins vous suivront. Que me faut-il à moi? Le brouet du Spartiate, la source de l'anachorète... Je prévois bien, reprit-il avec l'air de finesse d'un bonhomme qui ne s'en fait point accroire sur son stoïcisme paternel, je prévois bien qu'il faudra que je me résigne à tenir un train honorable, en rapport avec la noble situation de ma fille. J'aurais beau m'en défendre, elle me connaît assez pour ne point savoir me contraindre à accepter une pension... trop forte pour mes goûts... La richesse est un fardeau pour le sage; mais qu'importe au cœur d'un père un sacrifice de plus? Irais-je empoisonner la félicité de mon enfant par la pensée que je dédaigne de partager la haute fortune qu'elle devra à l'éducation que je lui ai donnée? Si l'orgueil m'est permis avec vous, avec elle il serait une offense. Ainsi donc, monsieur le comte, point de débats d'intérêts entre nous, la moindre insistance de votre part me blesserait. Rien pour moi, tout pour elle!...

De peur de compromettre la dignité de Viergie, et jusqu'à l'instant où je pourrais jeter ce misérable à la porte, il me fallait le courage d'écouter son impudence.

— Alors, monsieur, dis-je, comprenant trop bien son langage précis, je vous prierai de vous entendre avec maître Langlade, mon notaire, qui rédigera les actes nécessaires.

A cette conclusion, qui ne me sembla point de son goût, Marulas eut un sursaut. — A quoi bon, monsieur le comte, un tiers entre nous? Grâce au ciel, nous sommes gens à nous entendre sans tabellion pour enregistrer nos paroles, et, puisqu'il faut aussi bien que nous délaissions les aimables régions de la poésie et de l'amour pour parler prose et contrat, causons à cœur ouvert... Sir Clarence faisait à ma fille de très beaux avantages. Dame, je suis père, répéta-t-il avec un confiant abandon, mon rôle m'oblige à mêler un peu de ma vieille sagesse à vos jeunes espérances, et je dois, du moins pour la forme, traiter les questions qui effaroucheraient sans doute le cortége charmant de l'amour et des illusions qui bercent en ce moment les tendres rêves de mon enfant chérie. Elle n'a que moi au monde, et mon devoir est d'être prudent pour vous deux! La Parque cruelle n'adoucit point ses rigueurs devant le spectacle

charmant des douces hyménées qu'enchantent la jeunesse et la... et la...

— J'assurerai l'avenir de ma femme, croyez-le, monsieur, répondis-je, coupant court à la chute de sa période.

— Je n'en doute point, monsieur le comte, reprit-il en me faisant hommage d'un salut, et je m'en rapporte sur ce point à votre affection pour celle qui sera comtesse de Chazol... Seulement il m'importe de dégager ma délicatesse dans l'occurrence d'une autre issue fatale qui ferait de vous un époux inconsolable, et de moi un père... Pardonnez à l'émotion qui m'empêche d'achever, ajouta-t-il en étanchant un fantôme de larme... Et dans le cas où ce malheur briserait ma vie, il me serait pénible d'avoir le fardeau d'un riche douaire dont je serais l'unique et triste héritier, si votre contrat ne renfermait quelque clause formelle pour ne m'en assurer qu'une partie.

Le drôle apportait tant d'habileté et de subtilité dans son argumentation, qu'il me vint le soupçon qu'il ne se sentait point très affermi dans ses droits. Une idée traversa mon esprit.

— Laissez-moi vous adresser une question, monsieur, dis-je, une question qui peut avoir son importance au point où nous en sommes.

— Faites, monsieur le comte, répliqua-t-il avec assurance. Je répondrai avec toute mon ingénuité.

— En épousant la mère de Mlle Viergie, avez-vous reconnu son enfant comme vôtre et l'avez-vous légitimée?

— Je m'en fusse gardé, s'écria-t-il. Je comprenais trop bien l'honneur qui m'était fait.

— C'est qu'en ce cas, monsieur, repris-je sans dissimuler ma joie, vous n'avez aucun titre vis-à-vis de la fille de votre femme, ni comme père, ni comme héritier. Elle ne dépend aucunement de vous, elle est libre, et vous n'avez aucune autorité sur elle... Et toujours dans ce cas, vous n'auriez aucun assaut de votre conscience à subir pour rejeter le fardeau d'un héritage ou d'une fortune que la loi ne saurait vous attribuer.

Cet argument *ad hominem* parut le déferrer tout à coup, mais ce ne fut qu'un nuage.

— Il y a plaisir à causer avec vous, dit-il en riant, plaisir... et profit, comme avec tous les gens vraiment forts... Votre aperçu est en effet profond et pourrait ébranler un esprit moins ferme que le mien dans les strictes voies du devoir: mais au-dessus des pratiques vulgaires du code il y a le sentiment moral, et le cœur, et le raisonnement naïf... Irais-je sans remords me soustraire à la reconnaissance d'une enfant qui me doit tout? Je rougis, monsieur le comte, à cette seule idée de lui refuser l'unique satisfaction qui la

consolerait d'être séparée de moi... Je suis enchaîné par ma tendresse... En fait, reprit-il en changeant carrément de ton, Viergie est sans famille; comme mari de sa mère, je l'ai élevée. Elle n'a que moi au monde... La loi m'obligerait au besoin à la protéger et à la soutenir jusqu'à sa majorité. Or, comme elle ne peut se marier de sa propre volonté, je me trouve donc son tuteur naturel, puisqu'il lui faut mon consentement.

Cette effronterie me fit à la fin sortir de la réserve que je m'étais imposée.

— Mais n'avez-vous point prévu qu'on pourrait au besoin vous faire retirer cette tutelle? lui dis-je.

— Oh! sans doute, monsieur le comte, j'y ai bien songé, reprit-il avec un sourire complaisant, car cela simplifierait tout, et me permettrait de m'en aller libre comme l'air, allégé des soucis de la fortune, comme un petit saint Jean... Seulement, vous le comprenez, il me coûterait de déserter mon devoir de ma propre volonté... J'en garderais l'éternel remords. D'un autre côté je sais bien que vous pourriez m'y aider; mais dans ce cas il faudrait une sorte de procédure pour arriver à l'émancipation de la jeune fille et pour obtenir qu'un tribunal me déclarât déchu, mesure grave qui ferait un bruit du diable autour du nom de la future comtesse de Chazol, car ma sincérité m'obligerait a révéler l'aveu fait par ma femme défunte en présence de M. le curé... Voyez-vous d'ici l'émoi et le tapage?... Viergie, fille légitime du marquis et de la marquise de Sénozan!... Mlle Geneviève, pauvre enfant, apprenant tout à coup son origine, et se trouvant sans mère!... Je sais bien qu'il y a absence de preuves certaines... Les juges passeraient outre... Je serais évincé certainement... avec une pension alimentaire, prix des soins que j'ai donnés à mon enfant; mais, monsieur le comte, que de démarches inutiles et vaines, que de détours pour me forcer à recevoir de votre générosité plus qu'il ne convient à ma vieillesse!

— Trêve à cette comédie, monsieur! repris-je avec dégoût; il ne s'agit point ici de violences faites à votre délicatesse pour vous contraindre d'accepter des avantages trop magnifiques. Vous avez formulé vos prétentions et les menaces de scandale sur lesquelles vous les appuieriez au besoin. Plaçons donc la question sur son véritable terrain. J'ai prévu qu'il faudrait vous payer... Je suis prêt à le faire. Il ne me convient pas que ma femme puisse garder envers vous une dette de reconnaissance.

— Je croyais précisément n'exprimer à monsieur le comte que mon désintéressemet dans toute cette affaire, car je vous avouerai en toute naïveté que je venais à vous après avoir reçu des offres splendides de sir Clarence... A coup sûr je ne puis contraindre ma

fille à épouser ce généreux fils d'Érin contre son gré. Ça ne se voit que dans les comédies; mais je puis du moins tout aplanir en vous assurant mon concours pour éviter des formalités dangereuses.

— Revenons à la pension que vous voulez bien accepter de votre fille, repris-je en l'interrompant d'un ton si net qu'il y devina la colère qui commençait à me gagner.

— Cinq mille francs, répondit-il en laissant tomber ces mots comme une concession de sa bienveillance.

— Vous les aurez!... Maintenant je suppose que nous n'avons plus rien à nous dire. Mon notaire règlera cette question avec vous, et vous remettra le titre en forme de cette rente, qui vous sera payée par lui à partir du jour du mariage de votre fille.

— Monsieur le comte prévoit tous mes scrupules, et sa délicatesse me touche, répondit-il d'un air pénétré. Cela dit, je puis l'assurer qu'il trouvera en moi les sentimens d'un père...

— J'ajouterai à ce sujet quelques mots, repris-je, interrompant de nouveau son expansion, c'est que, en quelque lieu que j'habite avec ma femme, cette pension cesserait d'être payée, si le hasard vous y faisait séjourner en même temps que nous.

— L'amour aime le mystère! dit-il de son air le plus indulgent. J'ai été jeune aussi... Entendu!...

Je te passe la péroraison fleurie que crut devoir ajouter le personnage. Je souffrais trop dans mon orgueil pour ne point m'armer de patience en ce débat. Je formulai mes conditions... Bref, grâce à la pensée de Viergie, cette fois encore le Marulas sortit par la porte.

XVIII.

Quand j'arrivai à la Mornière, je trouvai Viergie inquiète. Elle m'attendait à la fenêtre du salon, et dès qu'elle m'aperçut, elle vint au-devant de moi sur le seuil de la vérandah. Ma tante et Geneviève étaient là, je ne pus lui parler, mais au rayonnement de joie qu'elle surprit dans mes yeux elle devina que j'étais porteur de bonnes nouvelles. Je lui tendis la main, elle me donna la sienne en rougissant un peu, et ce fut tout; mais jamais émotion plus pure et plus pleine n'avait agité mon cœur que celle que je ressentis à cette simple et confiante étreinte qui disait sans un mot de nos lèvres que nous étions désormais fiancés. Jamais plus sereine volupté n'avait enivré mon âme que ce pudique regard à demi voilé sous ses longues paupières.

— Accourez donc, me dit ma tante, voici Geneviève qui vous réclame pour achever le croquis du château. Il paraît que vous êtes indispensable, et qu'elle ne peut rien faire, si vous ne lui tracez la perspective.

— Mais puisque Jean doit me donner une leçon, dit Geneviève. Les filles ne savent pas les mathématiques!...

Quelques instans plus tard, nous étions tous installés sous les marronniers en face du château. Grâce au babil de Geneviève, je pouvais m'isoler dans mes pensées en contemplant Viergie, suavement radieuse. Le doux mystère qui nous faisait rêver tous deux et unissait nos âmes me plongeait dans un ravissement ineffable. Quels regards! quels sourires! Que de charmes à cette adorable contrainte où nous devinions un aveu dans le mot le plus indifférent! A un moment, elle se pencha derrière moi pour regarder le dessin de Geneviève... J'entendis les battemens de son cœur. . . . . .

Le lendemain, avec le jour, j'étais aux roches à l'attendre. Elle arriva bientôt dans ses habits de paysanne, qu'elle appelait son uniforme de charité. J'avais moissonné un bouquet de bruyères que je lui donnai en souvenir de notre première rencontre. Elle comprit que je voulais remonter au-delà de sa condition nouvelle et renouer mon amour à ce passé dont le souvenir avait pesé sur son esprit le jour où elle m'avait interrogé pour savoir si elle était digne de sir Clarence.

— Ainsi c'est donc vrai, dit-elle, je ne rêve pas?...

— Je vous aime, ma Viergie, répondis-je, voilà ce qui est vrai.

Je lui appris alors qu'elle n'avait plus rien à redouter du côté de Marulas, qui devait ce jour même signer chez Langlade les actes nécessaires à notre mariage.

— Il était écrit là-haut que vous deviez m'acheter comme une esclave, dit-elle rougissante et avec un adorable sourire; esclave serai-je donc, mon doux maître!

Le jour même, j'écrivis à mon oncle un récit détaillé des grands événemens survenus et qui allaient changer nos projets et ma vie. Je lui devais d'autant plus de déférence que je n'avais pas besoin de le consulter. Le mariage, tu le sais, est sa bête noire; j'usai donc, pour le préparer à cette nouvelle, de plus d'habileté qu'il ne t'en faudrait pour conclure un traité avec tous les daïmios réunis... Bref, je brûlai mes vaisseaux.

Non, René, tu ne sais rien du bonheur! Rien de notre vie folle et de nos passions aventureuses n'a pu te donner la notion pâlie de cette ivresse du cœur et des sens que je ressentais avec une intensité dont je fus presque effrayé. Après une existence virile et hasardeuse, après le désillusionnement des hommes et des choses qui m'avait rendu sceptique, après m'être cru supérieur au troupeau vulgaire, roué, blasé, fatigué de jouissances brutales, je découvrais tout à coup en moi un fonds de sensations vierges, de désirs et d'enthousiasmes inconnus...

Souvent j'accompagnais Viergie dans ses excursions du matin.

Nous n'osions pourtant nous rencontrer chaque jour de peur de faire jaser nos Provençaux, et dans ces entrevues presque furtives s'épanchaient nos cœurs, contraints à la réserve partout ailleurs. Nous en rapportions chaque fois un de ces mille bonheurs des amoureux, un de ces mots, insignifians pour d'autres, mais qui avaient pour nous le sens intime d'un aveu; ce charmant mystère était plein de ravissemens. Depuis que j'étais assuré de notre avenir, ma passion tourmentée s'était changée en une sorte de tendresse grave et confiante; je sentais un but plus sévère à ma vie... Viergie portant au front l'auréole de l'amour avait je ne sais quelle grâce languissante et voilée qui la transfigurait, et je tremblais pour notre secret... Enfin Langlade m'apprit que les conventions avec Marulas étaient signées; puis une lettre de l'amiral arriva... Tu penses si je l'ouvris avec anxiété... C'était une de ces épîtres que tu connais. Il était furieux de ma défection... Puisqu'il le fallait, il en prenait son parti, non sans me cribler d'ironies sous lesquelles en somme se cachait son affection... Pour conclure, on pouvait résumer sa bordée par ces mots : « Tous les mariages sont bons quand ils ne sont pas mauvais... Tu es assez sage pour risquer une folie, assez fou pour rencontrer par hasard un acte de sagesse... C'est toi qui es amoureux et c'est toi qui épouses... Prends donc femme, si c'est là ton plaisir!... » Il promettait de venir à Chazol pour la petite cérémonie devant le maire et devant le curé.

Mon acte de soumission envers l'amiral accompli, il ne restait plus qu'à formuler à ma tante ma sollicitation à la main de Viergie. N'eussé-je point été confident des révélations de la Mariasse, une telle forme m'eût été encore imposée par un devoir de respect envers la protectrice de ma fiancée. Je fus tout surpris de voir Viergie inquiète de cette simple démarche, et je la raillai.

— Tout m'effraie, me dit-elle. Il me semble que je vis dans un songe enchanté, et j'ai peur qu'un méchant génie ne vienne tout à coup m'éveiller.

— Enfant, repris-je doucement, d'où peut vous venir cette crainte?...

— Oh! non,... vous ririez de moi, si je vous le disais.

— Eh quoi! cette puérile faiblesse a-t-elle donc une cause raisonnée?...

— Ne m'interrogez pas à ce sujet, reprit-elle troublée, j'aurais honte de confesser une ridicule superstition.

— Un secret! m'écriai-je en riant; déjà? — J'insistai, elle se défendit; mais il n'est point de réserve de pensée qui ne semble un vol en amour, sa résistance même m'inquiéta. Je lui reprochai son manque de confiance, je la pressai tant qu'elle comprit que j'étais tout prêt à m'imaginer quelque terrible secret.

— Eh bien! dit-elle hésitante,... mais ne me grondez pas!...

— Parlez donc, ma chère Viergie, au nom du ciel, vous m'effrayez à votre tour!

— Eh bien! reprit-elle, ma mère,... la pauvre femme qui m'a servi de mère croyait lire dans l'avenir.

— Elle était sorcière, dis-je au premier mot; je m'en étais toujours douté.

— Vous voyez que vous vous moquez, dit-elle à demi riante, à demi boudeuse.

— Non, pardonnez-moi, j'ai tort, et voyons les effets de sa science magique.

— Magique, oui, monsieur, et vous allez bien le voir, esprit fort... Elle m'a prédit, quand j'étais tout enfant, qu'un jour viendrait un beau seigneur d'un château voisin, que je rencontrerais sur mon chemin et qui m'aimerait...

— En vérité! m'écriai-je. La digne femme, elle avait vraiment la seconde vue!... Je le jure maintenant du fond de mon âme... Quoi! c'était là cette prédiction sinistre?

— Ce n'en est que la première partie, reprit-elle, et c'est précisément parce qu'elle a l'air d'être accomplie que je m'effraie de la seconde...

— Mon Dieu, qu'a-t-elle ajouté?

— Oui, riez pour dissiper ma peur, dit-elle un peu rassurée.

— Vite, le complément de la prophétie!

— Eh bien! vous comprenez, continua-t-elle avec un accent de candeur adorable, qu'en grandissant je lui ai fait souvent répéter sa prédiction, et que je l'ai mieux comprise... Je l'ai interrogée alors sur ce beau seigneur que je croyais déjà voir en imagination comme du temps où les rois épousaient des bergères... Elle m'a toujours répondu que je lui appartiendrais, mais qu'il ne serait pas mon mari...

— N'est-ce que cela? m'écriai-je avec un vrai soupir d'allégement.

— Méchant! N'est-ce pas terrible? Songez-vous à ce que vous dites là? N'êtes-vous donc pas ce beau seigneur qui devait m'aimer?

— C'est moi qui vous aime; mais ce n'est pas moi que vous deviez rencontrer, voilà tout, dis-je en riant, et comprenant tout à coup l'idée de la sorcière.

— Comment, reprit-elle avec un sourire ingénu, c'était ce pauvre sir Clarence?... Mais cela devient obscur.

— Au contraire, ma Viergie, ajoutai-je, car rien de toute cette histoire n'était prédiction; c'était simple prévoyance de faits à venir que le passé rendait presque inévitables... Ce seigneur,... c'était le marquis de Sénozan, votre père, à qui l'on croyait un jour vous

rendre, à qui vous deviez vraiment appartenir,... mais que vous ne pouviez épouser.

Mon entretien avec ma tante n'eut certes rien d'embarrassant ni de solennel, grâce aux termes où nous en étions. A part l'étonnement où la plongea cette nouvelle, je ne pouvais qu'être assuré d'un bon accueil à ce projet qui allait consacrer la situation de Viergie et légitimer en quelque sorte ses droits en lui créant un titre dans la famille. La tendresse tourmentée de la mère pour cette enfant qu'elle ne pouvait, qu'elle n'osait presque appeler sa fille, devait trouver dans cette union la fin de ses perplexités. En devenant ma femme, Viergie restait auprès d'elle. Nous n'avions point à discuter de conventions, ma tante confirma donc mes vœux. Cependant, pour tout dire, je fus surpris de remarquer une espèce de trouble dans sa joie, comme si elle eût douté de la profondeur des sentimens qui me déterminaient à ce mariage. Je l'interrogeai affectueusement, comme un fils.

— Ne prenez point ombrage de ma tristesse, répondit-elle avec cette force de volonté qu'elle savait garder dans ses dures épreuves. J'ai passé une nuit cruelle auprès de Geneviève.

— Est-elle malade?

— Oui, depuis quelques jours elle souffrait sans le laisser voir, de peur de m'inquiéter; mais hier soir, après votre départ, elle a eu une crise nerveuse qui m'a épouvantée, et j'attends le médecin.

L'indisposition de Geneviève n'avait heureusement rien de grave; pourtant elle fut deux ou trois jours sans quitter la chambre, et je vis à peine Viergie, qui resta une partie de ce temps auprès d'elle avec ma tante. J'en profitai pour me rendre chez Langlade et conférer avec lui sur les préparatifs de notre mariage et sur le contrat. Le deuil de Viergie suffisait pour nous épargner la pompe d'une noce provençale et pour réduire la cérémonie aux stricts actes officiels. Tout fut bientôt réglé. Une lettre avait été expédiée à sir Clarence. Nous n'eûmes donc plus qu'à nous abandonner à cette douce saison des fiançailles, si pleine de charmes et d'espoirs enivrans. Geneviève, remise d'un accès de fièvre qui n'avait aucun caractère alarmant, fut cependant contrainte à un repos de quelques jours au château. Sur son insistance, nous continuâmes et reprîmes bientôt sans elle nos courses quotidiennes. Accompagnés d'André, nous partions, Viergie et moi, ravis de jouir en liberté de cette adorable solitude à travers les bois. Nous nous redisions nos émotions et nos tristesses passées, qui rendaient plus radieuses nos joies présentes. Que te dire?... J'aimais, je croyais...

A cette béatitude dont je n'avais jamais soupçonné les ivresses, il me semblait qu'une nouvelle âme venait de naître en moi. Un léger chagrin pourtant faisait ombre sur notre bonheur. La pauvre

Geneviève, bien que toute crainte eût disparu, avait gardé de son indisposition une sorte de langueur qui nous attristait tous au château. Viergie surtout en paraissait très frappée, et j'avais peine à combattre une préoccupation douloureuse qu'elle ne parvenait pas à me cacher. Par instans, on eût dit qu'un pressentiment l'effrayait, comme si quelque péril inconnu l'eût menacée. Je m'efforçais de la railler sur ce que j'attribuais à un reste de crédulité aux prophéties de la Mariasse. Je dissipais le nuage, mais il reparaissait bientôt. — Que voulez-vous, disait-elle, je n'ai l'habitude du bonheur que depuis si peu de temps... Il faut que je m'y accoutume!

XIX.

J'en étais là quand un matin, comme je me levais, j'entendis un bruit soudain dans mon antichambre, puis la voix de Toby essayant de mettre une sourdine à une autre voix sonore et joyeuse que je reconnus aussitôt. C'était Miro, arrivant comme une bombe, précédant de deux jours ta lettre, qui m'annonçait son retour et que tu avais adressée à Paris. J'ouvris ma porte. — Comment, c'est toi! m'écriai-je, entre donc!

En m'apercevant et voyant que je lui tendais les bras, Miro s'élança, Toby fut presque renversé au passage. Tu devines l'embrassement de ce loyal et brave garçon, qui, n'osant s'appeler mon ami, s'appelle toujours de lui-même mon chien, pour marquer que sa peau est à moi, comme il dit.

— Ah! mon commandant, mon commandant! disait-il d'une voix qu'il ne pouvait assurer... Ma foi, tant pis!... C'est bête, mais je pleure!

Et ses yeux vraiment étaient pleins de larmes.

— Tu arrives?

— Depuis une heure je suis ici... Le temps seulement de voir le père, et me voilà... Mais laissez-moi donc vous regarder... Vous avez l'air de porter le soleil de la Provence dans le cœur!.. Nous y voilà! Vous ne m'attendiez pas!

— Non.

— Le commandant René vous a annoncé mon retour par une lettre. Il paraît que le paquebot a flâné.

— Mais comment se fait-il... et quel bon hasard te ramène?

— J'ai été blessé, ça s'est compliqué... On m'a mis sur le premier navire en partance, ce qui m'a guéri, et me voici auprès de vous!

Tu connais trop l'attachement qui me lie à cet humble compagnon de mon enfance pour que j'aie besoin de te dire la joie franche que j'éprouvais à le revoir. Il y a entre nous mieux peut-

être que de l'amitié. Je l'ai vu se jeter au-devant des coups dans la mêlée pour me couvrir de son corps. Son fanatisme pour moi touche à l'héroïsme.

— Nous y sommes! répétait-il. Voilà le parc!... et le château!... et le clocher!... et vous!... C'est moi qui ne navigue plus à un autre bord que le vôtre! Regardez-moi ça!

Et il me montrait ses galons tout neufs de premier maître et ses médailles étalées sur sa poitrine.

— Ma foi, mon pauvre Miro, dis-je en riant, je crois que nous ne naviguerons plus.

— Ah bah!... C'est donc vrai que vous allez faire de la politique?...

— Je te conterai ça, répondis-je, achevant de m'habiller. Tu vas loger ici...

— Je crois bien! j'ai déjà dit à Toby de me faire préparer mon ancienne chambre.

Inutile de te dire si nous parlâmes de toi. Pendant le déjeuner, il me raconta ta dernière expédition dans les terres... Et ma foi, si tu n'es pas encore amiral, c'est que Miro n'en a pas le brevet dans sa poche... Il ne te manque que cela!

Mais l'heure de partir pour la Mornière était venue. Je me préparai à sortir. — Est-ce que nous chassons? me demanda-t-il.

— Non, répondis-je, je vais chez ma tante de Sénozan. Je t'emmène, si tu veux.

— Ah!... reprit-il en se grattant l'oreille. Ma foi, si ça vous était égal, mon commandant, j'irais un autre jour, et je profiterais de l'occasion pour faire une pointe jusqu'à Séverol.

— A ton aise.

Nous partîmes ensemble. Tout l'enchantait, et je retrouvais en lui ces bonnes et saines émotions du retour au pays natal que j'avais éprouvées.

— Alors nous quittons le service? me dit-il, revenant à un mot que j'avais laissé échapper, et comme nous arrivions à l'allée de la Mornière.

— En serais-tu bien fâché?

— Que non! répondit-il.

— Est-ce que tu aurais aussi des projets politiques?

— Oh! oui, et de fameux. Je vous dirai ça demain, mon commandant.

Il partit rayonnant, et je l'entendis chanter un refrain en patois, comme s'il eût eu besoin d'exhaler tout haut la joie qu'il ne pouvait contenir.

J'arrivai tard à la Mornière. C'était la première fois depuis nos fiançailles, et je trouvai Viergie tout anxieuse. Il me fut facile de

m'excuser en annonçant l'arrivée de Miro. Pourtant je vis bien qu'elle faisait effort pour me pardonner mon retard; mais il y a dans toute querelle d'amoureux un charme si doux que je ne m'effrayai pas trop de ses alarmes.

— Peureuse! lui dis-je. J'ai reçu hier soir une lettre du curé qui m'apprend que demain au prône il publiera le premier ban de notre mariage. Préparez-vous à entendre votre arrêt.

Cependant la journée fut triste, Geneviève était plus souffrante, et Viergie me semblait atteinte d'une inquiétude singulière. Je revins plus tôt que de coutume à Chazol. Comme j'entrais dans ma chambre, j'aperçus Miro qui m'attendait. Il était assis, les coudes sur la table et la tête appuyée dans ses mains.

— Quoi! tu es là? lui dis-je. Tu dois être fatigué du voyage?

En entendant ma voix, il se leva. Je remarquai qu'il était d'une pâleur effrayante.

— Que t'arrive-t-il? m'écriai-je.

Il me fit un signe en désignant Toby du regard. Je congédiai mon valet de chambre. Nous restâmes seuls.

— Maintenant parle, repris-je, qu'y a-t-il?...

— Il y a qu'il m'arrive un fameux coup, mon commandant! Je vous attendais justement pour savoir ce qui en est, car vous pouvez tout de suite me renseigner.

— Sur quoi?

— Voilà la chose, reprit-il. Ce matin, en vous quittant, je m'en suis allé à Séverol pour annoncer mon retour à... quelqu'un qui me tient bien au cœur depuis les quatre mois que j'ai passés ici il y a deux ans. Je ne vous avais jamais conté cette affaire, parce que vous auriez voulu naturellement me renvoyer ici, et je ne pouvais pas vous laisser tout seul en Chine. Me marier un an ou deux plus tôt, ce n'était pas une affaire.

— Ah! c'était un mariage?

— Oui. Pour lors j'avais la parole de ma promise, elle avait la mienne, j'étais bien tranquille; mais voilà que tantôt, en arrivant à sa maison, je ne trouve plus personne... Je m'informe, on me dit que la mère est morte, que la fille est devenue une demoiselle, et qu'elle demeure au château de la Mornière.

— Viergie!... c'est Viergie!... m'écriai-je atterré.

— Oui!... Vous pensez la peur qui m'a pris quand on m'a dit qu'elle vit au château comme chez elle,... qu'elle monte à cheval avec votre cousine, et que de plus il y a un lord anglais qui demande à l'épouser... J'ai cru que j'allais tomber tout de mon long en entendant ça, comme si je recevais un boulet. Depuis cet instant-là, je ne vis plus... J'essaie de me dire qu'on m'a menti, et qu'elle

ne m'a pas oublié,... et puis je pense que, si elle est riche, je ne peux plus songer à elle... Enfin je vous ai attendu pour savoir de vous ce qui en est, et je suis bien malheureux!

En l'écoutant, je me sentais devenir aussi pâle que lui, et tout mon sang reflua vers mon cœur. — Viergie! répétai-je... Elle s'était engagée à toi?

— Dame! j'avais son serment, et j'y comptais comme sur mon salut!

En me voyant si ému, Miro devina un malheur. — C'est donc vrai tout ce qu'on m'a dit? me demanda-t-il d'une voix altérée.

Sa douleur fit heureusement diversion à la mienne, mes idées m'échappaient comme si j'eusse été frappé d'hallucination. Viergie!... J'étais anéanti par cet éclat de foudre. Il me regardait effaré.

— C'est vrai alors? reprit-il.

— Oui, c'est vrai, elle est au château, dis-je, ne sachant que répondre.

— Voyons, mon commandant, je suis un homme, dites-moi ça hardiment... L'Anglais, c'est vrai aussi?

Je n'osai lui dire la vérité. Nos projets en effet étaient jusqu'alors restés assez secrets pour qu'il n'en eût point encore été parlé dans le pays. Je songeai qu'avant de rien résoudre ou pour lui ou pour moi il fallait d'abord amortir le coup qui devait l'accabler.

— Écoute, lui dis-je, tu sais que je n'ai jamais hésité à me confier à toi. Je vais te révéler un secret d'où dépend mon honneur, le repos de Viergie et le repos des miens.

— Parlez, s'écria-t-il.

— Viergie est venue habiter au château de la Mornière parce qu'il lui appartient légitimement, parce qu'elle est la fille de la marquise de Sénozan.

— De la marquise?... Du marquis, vous voulez dire; on le sait bien!

Je lui révélai alors la confession de la Mariasse avec toutes ses conséquences graves. Il en fut atterré.

— Il faut que ce soit vous qui me le disiez pour que j'y croie, reprit-il en courbant la tête sous le poids de son désastre... Eh bien! mais je suis perdu! Qu'est-ce que je vais devenir à présent? ajouta-t-il.

Je n'eus pas le courage de lui répondre; mille pensées contraires se heurtaient dans mon cerveau, le soupçon, la pitié, la colère. Viergie m'avait trompé en me faisant croire que j'étais son premier amour. Que s'était-il passé entre elle et Miro? Je n'osais l'interroger. Je sentais qu'une explication complète avec lui était impossible en ce moment. Il avait compris que la fatalité des événemens ne

lui laissait aucun espoir, les réflexions de la nuit allaient dissiper ce qui lui restait encore de doutes, et moi j'avais besoin d'être seul avant de me résoudre à lui tout confier. Il crut, comme je gardais le silence, que j'avais tout dit, et en me voyant si troublé il se méprit sur mon émotion.

— Voilà que j'arrive maintenant pour vous jeter dans l'ennui à cause de moi, reprit-il. Eh bien! mon commandant, il ne faut pas trop vous chagriner de mon guignon. C'est bien fini, n'est-ce pas? On n'y peut rien faire? C'est rude; mais quand vous vous tourmenteriez, ça ne changerait rien. Je ne peux pas même lui en vouloir... Dormez par là-dessus, et n'y pensez pas, ajouta-t-il en se levant.

Je n'osais lui dire un mot de consolation. Il était ahuri de douleur et titubait comme un homme ivre. Je le conduisis jusqu'à sa chambre: je l'aidai à se déshabiller, il ne s'en aperçut qu'au bout d'un instant.

— Eh bien! voilà que vous allez me soigner comme quand je me suis cassé la jambe, dit-il. Je ne veux pas de ça, commandant.

— Allons, couche-toi, tu es brisé.

Il obéit, et, pliant sa veste avec le soin d'un matelot : — Ah! mes pauvres galons dont j'étais si fier, dit-il, vous voilà bien venus!

Quand je me retrouvai seul et que je me pris à songer, je ne pus d'abord débrouiller le chaos de mes pensées. Ce qui m'arrivait était tellement en dehors de toute prévision qu'il me fallait l'évidence pour ne point croire à quelque erreur. J'essayai de me persuader un instant que Miro avait pu confondre avec Viergie quelque autre fille du même nom... Mais quelle apparence qu'il se fût abusé? La maison lui était connue. Les gens qui lui avaient parlé étaient ses amis sans doute. Ils lui avaient annoncé que la mère était morte, que la fille était à la Mornière. Il ne pouvait s'y tromper, j'en avais pour preuve son désespoir... Et puis n'était-ce point un fait des plus simples?... Il était du pays, il avait passé deux congés chez son père, il était impossible qu'il ne connût pas Viergie comme tous les gens du lieu... Il l'avait aimée... Et elle?...

A cette pensée, je sentais se creuser en moi un vide comme si mon âme m'échappait. J'éprouvais l'effarement du vertige. L'ombre m'environnait tout à coup, et j'entrevoyais confusément des dissimulations, des duplicités indignes. Viergie m'avait dupé, son amour n'était plus que mensonge; elle avait trahi ce pauvre garçon naïf ou elle me trahissait, moi, en gardant sa pensée, et je n'étais, comme Clarence avait failli l'être, que l'instrument de son ambition, qui sait? peut-être de sa cupidité! La passion ne se meut que dans les extrêmes, je passai une horrible nuit. Mon bonheur n'était plus que ruines... Sans doute depuis quelques jours elle avait été

avertie de son retour subit. Je comprenais maintenant ces craintes et ces pressentimens que comme un niais j'attribuais à son anxieuse tendresse, à son éblouissement d'un bonheur inespéré... Je me rappelais avec acharnement ce passé que j'avais voulu effacer de ma raison : mes scrupules, mes combats, mes révoltes, à l'idée de donner mon nom à cette fille étrange, dont le charme et l'enivrante beauté me troublaient, dont l'âme m'épouvantait comme un mystérieux abîme, en qui, sous l'enveloppe d'un ange, je pressentais vaguement le cœur d'un démon... Les confidences de Miro aggravaient presque jusqu'à l'infamie ce qui s'était passé entre nous. Eh quoi! alors que, prête à se plier aux vils projets de Marulas, elle était venue la nuit chez moi, elle avait engagé déjà sa vie à ce pauvre et loyal garçon qui lui conquérait un avenir à l'autre bout du monde!... Et elle ne s'était pas résolue à se faire tuer plutôt que de trahir cet amour juré!... Que pourrais-je croire d'elle à cette heure? Quelle foi me restait-il donc dans l'avenir?

Dès qu'il fit jour, je songeai à avoir une explication avec elle; mais c'était un dimanche, et ce jour-là elle ne sortait pas avant l'heure de la messe, où elle accompagnait ma tante et Geneviève. Je n'avais donc pas chance de la rencontrer comme d'habitude. Je lui écrivis deux lignes que je lui dépêchai par un de mes gens pour lui dire que je l'attendais aux roches. Je savais qu'elle était toujours levée le matin avant tout le monde. Grâce à la clé du parc dont elle se servait chaque jour, il lui était facile de venir me rejoindre sans même qu'on la crût sortie. Ce n'était plus l'instant du reste des réserves vaines.

J'étais à peine au rendez-vous que je l'aperçus accourant à travers la bruyère humide de rosée. Du premier regard je devinai son émotion, elle arriva pourtant près de moi le sourire sur les lèvres.— Qu'y a-t-il? dit elle. J'accours à l'appel de mon maître et seigneur.

J'avais préparé une longue série de ruses pour forcer ses aveux et lui arracher les preuves de sa perfidie... En entendant ces mots, en voyant ce sourire, l'indignation me fit oublier toute prudence.

— Il y a que j'ai vu Miro, lui répliquai-je, feignant de ne point voir la main qu'elle me tendait, et qu'il m'a tout dit!

— Ah! dit-elle, pauvre Miro!

— Pauvre Miro en effet; mais il m'a tout avoué, vous dis-je, ajoutai-je d'un ton d'ironie qui me déchirait le cœur.

Elle me regarda avec un étonnement profond, comme si elle n'eût point compris ma colère.

— Et qu'en avez-vous conclu? reprit-elle inquiète.

— J'en ai conclu que vous l'avez d'abord oublié et trahi pour moi, comme vous alliez ensuite me trahir et m'oublier pour Clarence, que vous avez finalement abandonné pour revenir à moi...

J'en ai conclu qu'il en est au moins deux parmi nous que vous avez trompés!

A ce mot, elle fit un geste douloureux. — Jean, prenez garde! dit-elle... Vous me frappez cruellement, et vous me faites bien mal.

— Mais que me direz-vous enfin pour me rendre la confiance? Avez-vous eu du moins la loyauté la plus vulgaire en me dévoilant votre passé? Eh quoi! vous aviez engagé votre foi, et je l'apprends à cette heure d'un malheureux qui croyait en vous, qui revient le cœur plein d'espérance!... Voyons, justifiez-vous, si vous le pouvez!

Je vis passer dans ses yeux un de ces éclairs fauves qui ressemblaient à de sombres flammes. — Me justifier?.. dit-elle. Ce mot est de trop, Jean. Si nous en sommes là, adieu... Nous n'avons plus rien à nous dire.

Son calme m'exaspéra; je la saisis par le bras pour l'empêcher de partir. — Non, vous parlerez, m'écrai-je.

Elle me regarda en face d'un air de résignation orgueilleuse.

J'eus honte de ma violence; je lâchai sa main. — Eh bien! un mot du moins qui me fasse encore douter... Dites-moi qu'il s'est abusé,... qu'il m'a menti.

— Mentir!... Miro? s'écria-t-elle en relevant la tête. Vous ne le croiriez pas.

— Ainsi, c'est vrai, vous m'avez lâchement trompé? Vous l'avez aimé.

— Oui, c'est vrai, je l'ai aimé, répondit-elle sans abaisser son regard.

— Et vous l'aimiez encore sans doute en m'épousant? ajoutai-je.

Elle ne fit pas un mouvement. Son visage resta impassible. — Pauvre Jean! dit-elle. Ce mot veut être une insulte. Elle est bien inutile pourtant, car vous me trouveriez indigne, si je rougissais de lui à présent.

— Vous osez me tenir ce langage? m'écriai-je. Je suis curieux de savoir ce que vous allez lui dire, à lui.

— A lui! répondit-elle vivement. Oh! je ne suis pas inquiète. Je n'ai pas besoin de guide ici... Je n'ai pas peur de me heurter à quelque subtilité inconnue, à quelque convenance de votre monde. Miro est un paysan, nos cœurs parlent la même langue, et je suis sûre que ma conscience ne peut s'égarer avec lui et qu'il me comprendra... Quant aux reproches que vous me faites, reprit-elle toujours calme, si vous avez le droit de me les adresser, mon instinct me dit que je ne les mérite pas.

— Eh quoi! ne m'avez-vous pas fait un mystère de ce passé? Qui trahissiez-vous donc enfin, lui ou moi?

— Nos relations auront été pleines d'orages, Jean, dit-elle avec un sourire d'amertume, car voici la troisième fois que vous me

laissez voir votre mépris. Il faut que ce soit la dernière! Je vais vous répondre, puisque la foi que vous avez en ma loyauté est si fragile. Aussi bien ce sera ma justification, comme vous voulez bien l'appeler.

Cette assurance me jeta dans un profond étonnement. — C'est une absence complète de sens moral, me disais-je.

— Voici donc l'histoire de ces trahisons, reprit-elle en laissant tomber ce mot de ses lèvres avec une hauteur dédaigneuse. Un jour, je n'avais pas quinze ans, c'était à la fête de Séverol, je rôdais sur la place du village autour de la danse, regardant avec envie les heureux. Je n'osais m'approcher trop, de peur qu'on ne me renvoyât. Vous le savez, ma mère, — j'appelle ainsi celle qui l'était alors, — avait la réputation d'avoir le mauvais œil; l'homme qui était mon père était honni et méprisé. J'héritais naturellement de ces haines. Cependant, enhardie ce jour-là, j'avais osé me glisser jusqu'au banc des ménétriers, quand une fille, la Claudie (celle à qui depuis huit jours je porte des secours au *mas* de l'Oseraie), voulut me chasser. Je refusai de quitter la place. Quelques autres s'ameutèrent contre moi; l'une d'elles appela son amoureux, qui vint droit au banc, me saisit, m'arracha de la place,... et tous applaudissaient lorsqu'un garçon s'avança... C'était Miro; je ne l'avais jamais vu, il arrivait au pays ce jour-là. Je crus qu'il allait aussi me battre, et je fermais les yeux, attendant les coups, lorsque j'entendis ces mots : « Tu maltraites une enfant! » Puis je me sentis délivrée de la main qui me tenait brutalement, et en ouvrant les yeux je vis étendu sur la terre à quelques pas l'amoureux de la Claudie. Des cris s'élevèrent, d'autres garçons voulaient s'en mêler; mais on n'osait pas s'attaquer à Miro : il les regarda en face, ils se turent... « Prends ma main, me dit-il, et viens! « Je ne bougeais pas. » Mais c'est la Viergie, la fille à la Mariasse! lui criait-on. — Eh bien! la Viergie va danser avec moi, répondit-il, et gare à celui qui lui ferait affront! » Et sans que j'eusse même prononcé un mot il voulut m'entraîner dans la danse. Moi je fondis en larmes, non de chagrin, mais de bonheur; c'était la première fois que je me sentais protégée. Voilà comment je connus Miro. Les jours suivans, je le revis, et pendant tout le temps qu'il resta chez son père il vint chaque matin à l'endroit où je paissais mes chèvres, et nous causions... La veille de son départ, il me demanda si je voulais être sa femme... Sa femme, moi! Je crus qu'il se moquait. Moi, la femme de ce beau matelot que tous les garçons redoutaient, que toutes les filles convoitaient déjà! Ce ne fut qu'en voyant le chagrin où le jetait ma méprise que je m'aperçus qu'il me parlait du fond de son cœur. « Le veux-tu? me répéta-t-il, veux-tu m'attendre jusqu'à la fin de mon service? Tu auras dix-huit ans, et le jour où j'aurai mon congé

nous nous marierons. » Que pouvais-je répondre ? Cela me semblait un songe... Je répondis oui. Je n'avais pas quinze ans... D'ailleurs il m'eût dit que c'était sa volonté, et me l'eût commandé, qu'il ne me fût pas venu à l'esprit que l'on pût résister à un ordre de Miro. Il me demanda si je l'aimais... Si je l'aimais, mon Dieu! c'était mon premier et mon unique ami! Il me fit jurer, je jurai, et il partit heureux, me laissant aussi bien heureuse et surtout bien fière. A son congé suivant, il y a deux ans, il revint. Je tremblais qu'il ne m'eût oubliée. Cette fois-là, je pus à peine le voir : il avait rapporté les fièvres; mais je fus bien contente de savoir qu'il pensait toujours à moi. Il me dit encore qu'il me prendrait pour femme. L'aimais-je? Je ne sais si ce que je ressentais pour lui pourrait s'appeler de l'amour, mais jamais sentiment plus sacré n'a fait battre un cœur jeune et ému. J'étais pénétrée d'admiration pour ce dévouement qui m'avait révélé ma force, car je ne me laissais plus insulter... Au reste, encore une fois, ne suffisait-il pas qu'il voulût me choisir?... Il repartit encore, et je ne l'ai plus revu. Pendant les premiers mois après ce nouveau départ, il m'écrivit trois lettres. Je ne pus lui répondre que deux fois, il me fallut voler sou par sou à ma mère pour payer la poste; puis un jour je rencontrai le père Mathurin, qui me dit qu'il savait que son fils m'avait promis le mariage pour se jouer de moi, mais qu'il n'y fallait pas compter, parce qu'il le tuerait plutôt que d'y consentir,... et depuis en effet je n'ai plus rien reçu. . . . . .

. . . . . .

René, as-tu lu ce récit?... Il faut que je m'arrête, je ne vois plus!... Mes yeux sont noyés de larmes. Devant cette simple et navrante confession, j'eus remords de ma brutalité envers cette pauvre créature que n'avait épargnée nul martyre. Mes jalousies, ma colère, se fondaient dans la pitié. Mes soupçons avaient été lâches, mon amour ingrat, et ces honteuses perfidies dont je l'accusais n'étaient plus que les douloureuses résignations d'une existence torturée par toutes les angoisses. Je m'oubliais pour ne plus songer qu'à ce qu'elle avait dû souffrir, et tandis qu'elle parlait d'une voix calme, comme si ces douleurs n'eussent été que des incidens communs de sa vie, je me sentais rougir d'avoir osé ajouter le poids de mon offense à de telles infortunes.

— Viergie, m'écriai-je, pardonnez-moi d'avoir douté!

Devant son attitude morne, je n'osais plus lui parler de mon amour si prompt à l'accuser.

— Que voulez-vous que je dise à Miro? lui demandai-je accablé.

— Miro! dit-elle avec amertume. Oh! je ne crains rien de ses reproches. Il me comprendra, lui!

— Mais il vous aime toujours.

— C'est parce qu'il m'aime que je compte sur son cœur.

— Le reverrez-vous donc?

— Je le reverrai... devant vous! Devant vous et devant ma mère, je lui dirai tout moi-même.

Il fut convenu que j'amènerais Miro le jour même au château, et nous nous quittâmes sans oser dire un mot de ce qu'il allait advenir de nous.

XX.

Comme je rentrais à Chazol, je trouvai Miro, qui m'attendait. Avec l'énergie de sa virile nature, il s'était fait un masque résigné.

— As-tu dormi? lui dis-je.

— Hum! pas beaucoup, mon commandant; mais bah! il ne faut plus vous inquiéter de moi. Ça séchera, comme on dit... Je vous attendais pour vous rassurer.

— Est-ce que tu vas au village?...

— Oui, je vais retrouver le père à la messe.

Je me rappelai tout à coup que ce jour même, au prône, on devait publier le premier ban de mon mariage avec Viergie.

— A la messe! m'écriai-je effrayé. Non, n'y va pas ce matin, Miro?

— Il le faut, répondit-il, c'est justement aujourd'hui la veille du bout de l'an de la mort de la mère, je ne peux pas y manquer.

— Non, n'y va pas! répétai-je vivement.

Il me regarda étonné.

— Dame! mon commandant, si c'est un ordre, il faudra bien que j'obéisse; mais ça me ferait de la peine tout de même... Enfin, si vous avez besoin de moi...

— Oui, j'ai besoin de toi. On ira avertir ton père. Demain, je ferai dire une messe exprès et j'irai avec toi...

— Bien sûr que cela lui sera plus profitable à la bonne femme, et je reconnais bien là votre bonté. Pourtant, si vous n'étiez pas trop pressé, je prendrais une demi-heure.

Je vis qu'il voulait aller à l'église pour une autre cause et qu'il fallait lui donner d'autres raisons.

— Viergie t'attend ce matin, dis-je.

— Elle m'attend! s'écria-t-il. Est-ce que vous lui avez parlé de moi?

Cette question me mit mal à l'aise.

— Oui, nous avons parlé de toi, répondis-je, et j'ai promis de t'amener.

— Mais vous ne m'en aviez rien dit hier au soir?

— Je viens de la voir à l'instant, repris-je.

— A l'air dont vous me dites ça, ajouta-t-il timidement, je n'ai pas besoin de beaucoup d'efforts pour comprendre que la nouvelle n'est pas bonne. Est-ce qu'elle s'inquiéterait de mon retour pour son mariage avec l'Anglais?...

— Non, non! Elle a confiance en ta raison, en ton amitié... Elle m'a parlé de toi comme d'un ami cher...

— Vrai? dit-il en fixant sur moi ses yeux humides de joie.

Mais ce ne fut qu'un éclair, il retomba aussitôt dans sa tristesse.

— Il y a des gens qui ne sont pas nés pour la chance, reprit-il en soupirant. La pauvre fille! qui sait si elle ne regrette pas d'être devenue riche?

Il y avait tout un monde dans ce rayon d'espérance, je me sentis ému de pitié.

Nous passâmes la matinée à Chazol, et je prétextai des lettres à écrire. Vers midi, nous partîmes pour la Mornière. Quand nous arrivâmes au château, je trouvai le vieux Martin dans l'antichambre; il me dit que ma tante était au salon avec Viergie. Je compris que l'on avait dû éloigner Geneviève et que nous étions attendus. En traversant le boudoir, Miro était pâle, il tremblait, et mon cœur battait à se rompre. Martin souleva la portière et nous annonça. En entrant, j'aperçus Viergie assise sur un divan à côté de ma tante. A la vue de Miro, elle se leva avec un cri de joie et comme pour courir à lui; mais l'émotion l'étreignit, elle retomba sur son siége. Miro demeurait atterré sur le seuil, n'osant faire un pas, et la contemplant le regard presque égaré. — Mais viens donc! lui dit-elle les deux mains tendues vers lui.

A ce mot, il se précipita, prit ses mains et tomba à genoux devant elle éperdu. — Viergie! s'écria-t-il; puis, honteux de ce mouvement, il demeura tout déconcerté. Elle le regarda attendrie, et, l'attirant tout à coup, elle pressa sa tête sur son sein et le baisa sur le front. — Pauvre, pauvre Miro! dit-elle d'une voix entrecoupée.

Dans cet élan, dans ce baiser, il y avait une tendresse si chaste et si fraternelle que je compris l'indignité de ma jalousie, de mes soupçons. Tandis qu'elle le tenait ainsi embrassé, elle tourna les yeux vers moi, plongeant son regard dans le mien avec une expression de calme et de fierté étrange, comme si elle m'eût défié d'oser suspecter cette effusion de son cœur.

René, il y a dans les spontanéités de l'âme, dans ses transports inattendus, des éloquences que notre vaine raison ne saurait atteindre ni prévoir. A l'idée de cette entrevue, j'avais vaguement songé à une scène froide, embarrassée, pleine de troubles et de rougeurs pour elle. En la voyant si tendre et si hardie, ce fut moi qui me sentis confus. Elle devina sans doute ma pensée, un sourire

amer effleura ses lèvres. Jamais reproche plus navrant ne m'avait plus ému. Involontairement je détournai les yeux. Miro ne savait que lui dire, ni comment lui parler. Elle le fit asseoir près d'elle quand elle eut calmé son émotion.

— Mon bon Miro, reprit-elle en secouant la tête avec mélancolie, te voilà donc revenu?

— Oui, mademoiselle, balbutia-t-il naïvement. Et... je vous trouve en bonne santé?...

— Mademoiselle? répondit-elle étonnée. Pourquoi ne plus m'appeler Viergie, et pourquoi ne plus me dire *tu?*

— Je n'oserais, murmura-t-il en la regardant comme s'il avait peine à la reconnaître. Mon commandant m'a dit que vous me demandiez, ajouta-t-il.

— Je suis bien heureuse de te revoir. J'avais eu peur que tu ne m'eusses oubliée.

— Vous oublier? reprit-il tristement, je n'aurais pas pu, puisque je vous écrivais souvent.

— Tu m'écrivais! s'écria-t-elle; mais depuis deux ans je n'ai pas reçu de lettre de toi.

— Depuis deux ans? dit-il étonné à son tour. Je vous en envoyais une chaque fois dans les lettres de mon père...

— Jamais il ne me les a données.

— Ah! reprit-il d'un ton résigné, je comprends ses raisons! C'est mal à lui tout de même. Je lui en ferai reproche.

— Alors tu as dû m'accuser aussi?

— Oh! non, j'arrivais ici avec bien de la confiance! Ce n'est qu'en apprenant le changement de votre vie que j'ai tout compris.

— Est-ce qu'on t'a dit que j'allais me marier? demanda-t-elle d'un ton calme.

— Oui, on me l'a dit.

— Et qu'as-tu pensé? Oh! tu peux tout dire, ajouta-t-elle, comme il hésitait. Parle-moi avec franchise.

— Ah! ça m'a été une grande peine, répondit-il simplement; mais j'ai été bien obligé de me dire que ça ne pouvait plus être autrement, et qu'à cette heure vous êtes forcée d'obéir aux volontés de Mme la marquise.

— Et tu ne m'en as pas voulu?

— Vous en vouloir? dit-il, comme si ce mot n'eût eu aucun sens pour lui... Ça serait d'un mauvais cœur de regretter le bonheur qui vous arrive.

— Pauvre Miro! répéta-t-elle attendrie de cette résignation et en lui prenant la main.

— Il ne faut pas vous chagriner, reprit-il. Est-ce qu'il ne vaut pas mieux que le bonheur soit pour vous que pour moi?

— Tu n'as pas douté un instant, je l'espère, ajouta-t-elle, que du moins je resterais ton amie?

— Je n'y avais pas pensé, dit-il; mais à présent j'en suis sûr, et ça me fera du bien de savoir que vous vous souvenez de moi.

Il y avait tant de simplicité triste dans cette touchante explication, tant de naïve tendresse entre ces deux cœurs confians, que ni à l'un ni à l'autre il ne leur était venu à l'idée qu'ils pussent s'adresser des reproches ou douter de leur affection. — J'espère que vous compterez aussi sur mon amitié, Miro, lui dit ma tante. Votre père était dévoué au mien.

— C'est bien naturel, madame, nous avons tous cette habitude-là. Ça ne m'empêche pas de vous remercier du fond de mon cœur. Il suffisait déjà du bien que vous avez fait à... Mlle Viergie.

— Mais parle-moi donc comme autrefois! dit Viergie.

— Non, laissez-moi dire à ma manière, répondit-il en secouant la tête. Je ne pourrais plus... Maintenant je vois bien que vous étiez au-dessus de moi. Il n'y a qu'une chose qui me chagrinerait, c'est si vous, vous me parliez autrement.

— C'est donc vrai que vous allez vivre en Angleterre? reprit-il avec un soupir au bout d'un instant.

— En Angleterre? dit-elle.

— Dame, si vous vous mariez avec un Anglais.

A ce mot, Viergie jeta un regard vers moi. Je compris qu'elle avait cru que Miro savait tout, et qu'elle n'avait point prévu cette épreuve.

— Non, non, rassure-toi, ajouta-t-elle, on t'a trompé; il s'agissait non plus de ce mariage, mais d'un autre qui sans doute ne se fera pas.

— Viergie! m'écriai-je effrayé de ces paroles.

— Ne dois-je pas tout lui dire?

— Qu'est-ce donc? demanda Miro, étonné de ce trouble entre elle et moi.

— Celui que je devais épouser, Miro, reprit-elle avec calme, c'était M. Jean de Chazol.

— M. Jean?

Je vis sous son teint hâlé une rougeur vive lui monter au front, comme si ce coup l'eût d'abord surpris. Son regard embarrassé allait d'elle à moi et révélait un combat de son esprit. — M. Jean! répéta-t-il.

— Je comprends maintenant, ajouta-t-il un peu confus en s'adressant à moi, l'ennui que j'ai dû vous causer hier en vous disant des choses... Je ne savais pas vous offenser, mon commandant.

Ce dévouement sans bornes qui, dans la plus affreuse déception de sa vie, songeait encore à s'excuser de m'avoir confié sa peine

me toucha. — Tais-toi, Miro, lui dis-je vivement en lui prenant la main, tais-toi, et pardonne-moi de ne pas t'avoir tout dit à l'instant... Je voulais ménager ta peine.

Le propre de la passion, René, c'est d'obscurcir la raison, je le sais. Toi, qui juges froidement toutes ces agitations, tu me crois insensé sans doute... Que te dirais-je? En relisant ce récit, il me semble parfois ne plus me reconnaître, comme si la plupart de mes actions s'étaient accomplies dans le délire. Es-tu sage? suis-je fou? Je l'ignore. Cet amour, supérieur à ma volonté, me domine, m'entraîne, m'aveugle par instans. On dirait qu'un levain de stupide orgueil ou je ne sais quelle misérable défiance me pousse à détruire mon bonheur en blessant l'âme de Viergie, à l'offenser par mes craintes.

Quand Miro fut parti, ma tante nous laissa seuls, elle et moi. J'étais si troublé par le tumulte de mes sentimens que je demeurai muet devant elle. — Vous savez tout à cette heure, Jean, me dit-elle, le regard encore humide, sur cette trahison dont vous m'accusiez...

— Viergie, m'écriai-je ému, je ne trouve qu'un mot : pardon!

— Oh! je vous ai déjà pardonné, dit-elle en secouant la tête avec tristesse, car, je l'ai compris, j'ai eu tort aussi de ne point vous confier cet innocent mystère de ma vie; mais je ne croyais pas, je vous le jure, que j'eusse à vous en rendre compte. J'avais aimé Miro comme un ami qui m'avait protégée. D'après les paroles du vieux Mathurin, et ne recevant plus de lettres, j'avais pensé qu'il avait changé d'avis, voilà tout. Je ne l'accusais même pas. Quel reproche eussé-je pu lui faire?... A quoi bon trahir un secret qui était resté entre lui, son père et moi, et dont la révélation eût peut-être été pour lui une cause d'ennui, s'il eût épousé une autre fille? Je n'en avais jamais rien dit à personne, parce que l'on se fût moqué de moi. Deux années avaient passé sur cette déception quand je vous rencontrai.

— Ah! ne me dites rien de plus, m'écriai-je, je suis un insensé. Je n'ai qu'une excuse, c'est que je vous aime, Viergie, que je veux toutes vos pensées, toute votre âme. Si vous saviez ce que j'ai souffert en doutant de vous!

— Vous n'aurez épargné aucune blessure à mon orgueil, Jean, dit-elle avec une froide amertume, et l'estime aura été si lente à vous venir que je me demande ce que vous pouvez aimer en moi. Vous n'avez point songé que ces doutes, trop souvent renaissans, me rappellent d'une façon cruelle que vous m'élevez jusqu'à vous.

En rentrant le soir à Chazol, comme la veille, je trouvai Miro qui m'attendait. — Excusez-moi, mon commandant, me dit-il, si je vous dérange encore; mais j'ai besoin de vous demander un conseil.

— Parle, répondis-je. Ne sais-tu pas que tu ne me déranges jamais?...

Malgré l'égoïsme de la passion, j'éprouvais, je l'avoue, une indicible gêne avec ce pauvre garçon, si noblement résigné à la fatalité qui le frappait. Je sentais qu'une franche explication était nécessaire.

— Voilà, mon commandant, reprit-il. Vous pensez bien que les bonnes paroles que j'ai entendues aujourd'hui ont beaucoup changé mes idées d'hier. En voyant ce que Mlle Viergie est devenue et comme elle m'a reçu, j'ai bien été forcé de comprendre, mieux que par tous mes raisonnemens, que je lui ferais offense en songeant encore à ma folie. Ça ne pouvait s'excuser qu'au temps où elle avait besoin d'être défendue... Pourtant je suis tourmenté parce que je vois bien que je vous ai fait du chagrin sans le vouloir.

— Tais-toi, lui dis-je vivement, et ne regrette rien. Je n'ai de chagrin qu'à cause de toi.

— C'est comme ça, si vous le voulez!... Vous dites mieux que moi ce que je pense; mais, que ce soit d'une façon ou d'une autre, on n'y peut rien. Malgré ma tristesse, je sens bien que je serais un gueux, si j'osais regretter le bonheur qui lui arrive... et à vous aussi... D'un autre côté, il ne faut pas que je vous sois une gêne... Tout cela veut dire qu'il est nécessaire que vous me permettiez d'aller passer quelque temps à Toulon.

— Tu veux me quitter, dis-je ému, et devinant ce qu'il y avait de délicatesse dans sa résolution.

— C'est pour moi que je vous demande cela, reprit-il en détournant la tête. Bien sûr je me suis fait une raison; mais... j'ai besoin de changer d'air enfin!

Il eût été cruel de le détourner de ce projet, qui, je l'avoue, répondait à mon secret désir. Nous étions dans une situation impossible et dont nous devions sortir à tout prix. Il fut convenu qu'il partirait.

— Faudra-t-il aller dire adieu à... Mlle Viergie? me demanda-t-il.

— Elle t'en voudrait sans doute, si tu n'y allais pas.

Le lendemain à mon lever, j'appris que Miro était déjà sorti. Une heure après, je le vis arriver.

— Je viens prendre vos commissions, me dit-il.

— Tu pars aujourd'hui?

— Oui, mon commandant, à moins pourtant que vous n'y mettiez contre-ordre.

— Non, suis ta volonté, dis-je, comprenant que son séjour à Chazol devait être pour lui une souffrance.

— Eh bien! mon sac est prêt; si vous le permettez, je m'en vais vous dire adieu... Mes autres adieux sont faits...

Je voyais ou je croyais voir qu'il avait quelque chose à me confier et qu'il hésitait, je le questionnai. Au moment de partir, il se décida.

— Tenez, mon commandant, il n'y a plus à lanterner... Vous allez me dire franchement la chose. Voilà les deux lettres que j'ai reçues autrefois de Mlle Viergie... Je les avais emportées ce matin pour les lui rendre, je n'en ai pas eu le courage... Pourtant il me semble que je n'ai pas le droit de les garder, si elle en a du regret... Est-ce que je ferais mal de vous les laisser à vous pour que vous les lui portiez ?...

— Non, répliquai-je, tu ne peux pas faire mal, puisque ton devoir est de les lui rendre.

— Eh bien! les voici, me dit-il en me donnant deux lettres jaunies et usées, dont les plis presque coupés révélaient combien de fois elles avaient été lues. J'avançai la main, puis je m'arrêtai.

— Tu ne peux pas les envoyer ainsi, repris-je; il faut que tu les mettes sous enveloppe cachetée.

Une heure plus tard, après avoir conduit le pauvre garçon jusqu'à Séverol, j'arrivais à la Mornière.

— Miro est parti? me demanda Viergie au premier mot.

— Oui, répondis-je, son père l'accompagne à Aix. Voilà ce qu'il m'a chargé de vous remettre, et je lui présentai l'enveloppe contenant ses deux lettres.

— Qu'est-ce donc? reprit-elle.

— Vos lettres, répondis-je un peu troublé encore malgré moi.

Elle les prit, brisa le cachet, et, me les tendant ouvertes : — Lisez, me dit-elle.

Je voulus protester.

— Vous n'avez pas le droit de me refuser cette dernière justification, ajouta-t-elle d'un ton fier. Lisez!

J'obéis. La première de ces lettres était écrite sur une page déchirée d'un livre imprimé. Je lus. Cela commençait par ces mots : « mon cher promis! » le cœur me battit; mais je fus bientôt rassuré aux premières lignes. C'étaient bien les lettres d'une enfant de quinze ans, où se trahissaient les naïvetés d'une âme ignorante. Le ton en était plein de soumission et d'effusion de reconnaissance. Elle racontait les vulgaires détails de sa vie, les nouvelles du village... Je compris que Viergie n'avait jamais aimé que moi.

XXI.

Il n'est pas de ciel sans nuage, dit un vieux dicton, faux de tout point... en physique. J'imagine que cet axiome a été inventé comme une consolation banale de nos misères humaines, le bonheur complet se rencontrant si peu dans ce monde. A coup sûr tu compren-

dras malaisément ces agitations, ces orages, à chaque instant soulevés par moi, aussitôt apaisés par un mot de Viergie. Est-ce ma façon d'aimer, ou faut-il accuser les circonstances bizarres de ma situation? Tant il y a que je me sens devenu si peu pareil à moi-même que je m'étonne parfois de toutes ces péripéties. Te dire que je ne m'aperçois pas de l'étrange chemin parcouru serait manque de franchise. Qu'importe? Je mets mon orgueil à jouer ce rôle chevaleresque, si c'en est un de prendre pour femme une fille que j'aime, eût-elle couru pieds nus par les chemins!

Les jours qui suivirent le départ de Miro restèrent pourtant encore voilés de tristesse. J'avais à me faire pardonner. Viergie, trop douloureusement blessée dans son amour pour oublier au lendemain de l'offense, hésitait à me dire le mot de réconciliation suprême. Je ne retrouvais plus en elle cet abandon qui me charmait. J'abondais en protestations de tendresse, je la voyais craintive encore et combattue.

— L'avenir m'effraie, me disait-elle, autant que le passé.

Cependant nous étions déjà si bien liés qu'il n'était plus possible de revenir sur nos pas. Je l'implorai.

— Jean, me dit-elle enfin, rappelez-vous que c'est vous qui l'aurez voulu!

Elle prononça ces mots d'un ton si singulier que l'on eût dit l'accent d'une menace; mais j'étais trop sûr de dissiper ce nuage pour m'inquiéter à ce dernier reproche de son orgueil froissé. Ce caractère bizarre, maître de ma volonté, me subjuguait au point de me faire aimer jusqu'à ses tyrannies. Notre mariage fut fixé à trois semaines, c'est-à-dire dans le délai des formalités légales et religieuses. Cependant une lettre de mon oncle faillit déranger nos projets en nous annonçant qu'il ne pouvait venir comme il l'avait promis. Il m'était difficile de ne point lui offrir d'attendre; mais un ordre du ministre coupa court à toute hésitation en l'envoyant à Brest. Il s'excusa près de ma tante, et en m'envoyant ses regrets me conseilla de me marier sans lui.

Le bonheur ne se raconte pas. Que te dirais-je de ces mille félicités à travers le chemin fleuri des amoureux? Un incident pourtant me troubla. Un matin, j'étais parti de Chazol plus tôt que de coutume, lorsqu'au détour d'un sentier j'aperçus tout à coup à cinquante pas devant moi le Marulas. J'étais si loin de penser à ce coquin, et sa vue m'était si odieuse, que j'allais l'éviter en entrant dans le taillis; mais je remarquai qu'en me voyant il avait fait un mouvement pour se cacher. Je ne sais pourquoi j'eus le soupçon qu'il cherchait Viergie. Je l'appelai. Se voyant découvert, il avança à l'ordre. — Vous enfreignez nos conventions, lui dis-je, en restant à Séverol.

— Que monsieur le comte me pardonne, répondit-il; mais c'est précisément pour les remplir que j'ai retardé de quelques jours mon départ. Ne devant plus revenir ici, j'ai résolu de vendre ma maison; maître Langlade pourrait vous dire que je suis en marché.

Il y avait là une explication plausible, pourtant tout cela était dit avec un certain embarras qui contrastait avec l'aplomb ordinaire de cet homme; je devinai qu'il se voyait surpris dans quelque démarche qu'il avait intérêt à cacher. Tout en parlant, il semblait surveiller la route. Au bout d'un instant, tandis qu'il accumulait les excuses, à travers le taillis, par une éclaircie d'arbres, j'aperçus Viergie tournant l'angle des roches. Je compris qu'il la quittait.

— Je suis venu ce matin dire un bonjour à l'enfant, reprit-il vivement en se voyant découvert.

— C'est bien, dis-je, assez d'explications! — Et, laissant Marulas, je hâtai le pas pour rejoindre Viergie, attristé par l'idée que sans doute elle venait encore de subir le dégoût de quelque scène de cupidité de la part de ce drôle.

— Quoi! c'est vous, dit-elle un peu surprise lorsque je l'atteignis. Par quel bon hasard si tôt?... — Et elle me tendit la main en souriant.

— J'avais le pressentiment que je vous verrais, répondis-je, et que je vous serais peut-être utile pour vous garder de mauvaises rencontres.

— Oh! les mauvaises rencontres, reprit-elle en riant, on les craint peu entre Chazol et la Mornière.

— Pourtant il y en avait une à éviter.

— Bah! laquelle?

— Celle de Marulas!

— Vous l'avez vu?... Il est ici?

— Ne le quittez-vous pas? ajoutai-je surpris.

— Non, dit-elle, je ne l'ai pas rencontré.

— Mais il vient de me dire qu'il vous a parlé!

Elle devint toute rouge en entendant ces mots. J'eus pitié de sa confusion.

— Pauvre Viergie, ajoutai-je, il vient encore vous tourmenter, et vous n'osiez me l'avouer.

Toute décontenancée, elle jeta vers moi un regard éperdu.

— C'est vrai, balbutia-t-elle, j'avais peur de vous inquiéter.

— Eh quoi! repris-je avec l'accent d'un tendre reproche, ne devons-nous pas partager les mêmes chagrins?... Patience, encore quelques jours, et j'aurai mon tour avec lui.

. . . . . .

. . . . . .

XXII.

Voilà bien des jours passés, ami, depuis que j'ai quitté la plume, et Dieu sait maintenant quand je la reprendrai. Mon roman est fini. Ceci est ma dernière lettre de garçon, notre contrat est signé, dans deux jours je me marie. Ne demande pas que j'essaie de te dire l'enchantement où je vis. Dans la plénitude de sensations que j'éprouve, il me semble que j'ai deux cœurs, deux âmes... Et je les ai vraiment, René. Les amours idéales inventées par les poètes ne sont que de froides élégies comparées à la réalité de la passion vivante. Non, tu ne peux me comprendre, je te le jure, tu n'as pas vu Viergie!... Il te faudrait vivre dans cette atmosphère de flammes, te sentir pénétré par cette grâce enivrante et étrange qu'elle exhale autour d'elle... Je ne la connaissais pas, moi, son fiancé... Depuis le jour où, notre bonheur assuré, elle ose me livrer les trésors cachés de son âme, il me semble que je vais devenir fou. Sa beauté même, transfigurée par l'abandon de l'amour, m'éblouit par instans à ne pouvoir supporter la brûlante langueur de son regard, la molle tendresse de son sourire. C'est à croire que cette femme de bohême qui lui a servi de mère lui a laissé l'un de ces philtres magiques que se transmettent, dit-on, les vieilles races exilées. Elle met parfois même je ne sais quelle cruauté féline ou quelle malice de démon à provoquer en moi par de subites tristesses de ces douces alarmes qui resserrent les liens. Elle me trouble, m'enchante et m'inquiète tour à tour. Tu sais déjà les folies que j'ai faites à Chazol. Tout y est neuf, frais et charmant comme nos amours. Jamais nid ne fut mieux préparé pour deux jeunes mariés, et ma jolie future comtesse l'a déjà plusieurs fois visité avec ma tante; elle en est toute ravie. C'est à croire que j'avais pressenti notre heureuse destinée. Le trousseau est arrivé, les toilettes aussi, ma maison en est tout animée; je me promène au milieu de tous ces chers objets qui attendent sa venue, et je sens mon cœur se fondre de joie à la pensée que dans deux jours tout cela vivra de notre vie. On dirait un rayon de jeunesse qui entre tout à coup dans ma demeure.

Mon oncle lui a écrit une lettre charmante afin de s'excuser de ne pas venir lui donner la main pour la conduire à l'autel, et à part quelques fins aperçus sur les félicités du mariage où j'ai seul deviné l'ironie, il s'est montré parfait en tout point.

Un collier de perles accompagnait ce billet. Quant à la cérémonie, je puis te la décrire d'avance. A dix heures, d'Amblay et de Mauron, mes témoins, seront à la Mornière avec Langlade et le

curé de Chazol, les témoins de Viergie... Après les consécrations de l'état civil et de l'église, déjeuner... Je n'ai pas besoin de te dire l'émotion du pays. A trois heures, nous laissons d'Amblay et les autres, et nous nous échappons, Viergie et moi. J'ai fait venir en grand mystère de Paris une jolie victoria de Binder, qui aura pour attelage deux poneys des Shettland que Chanteretz m'a choisis. Ils viennent des écuries du prince de Galles... Je ne te dis que ça!... C'est une surprise que je ménage à ma femme, elle rêve de conduire elle-même. Tu me vois m'asseyant près d'elle et lui remettant les rênes... Hum! ami, quelle entrée en ménage! Enfin, fouette pour Chazol.

J'oubliais de te dire que ma tante part le jour même avec Geneviève pour Paris, ce qui va nous faire une solitude de quelques semaines... Je n'ai pas peur!

. . . . . .

. . . . . .

XXIII.

René, imagine quelque épouvantable désastre... Ou plutôt, non, imagine-toi Jean de Chazol tombé dans un piége stupide,... se débattant dans une de ces catastrophes dont on ne se relève que par quelque vengeance ou quelque crime effrayant. René, j'ose à peine te confier ce secret que nul ne saura jamais. Depuis un mois, dix fois j'ai voulu t'écrire, la plume est tombée de ma main. En ce moment encore, une rage aveugle obscurcit ma pensée, les souvenirs se pressent dans mon cerveau... Il me faut un courage surhumain pour te raconter ces quelques jours de ma vie. Tu apprendras sans doute cet événement imprévu qui demain sera peut-être un scandale... A toi seul je puis et je dois tout dire, mon honneur est le tien. Tu as tout su de ce qui a précédé mon mariage. Je t'ai raconté ces derniers jours de mes fiançailles, et mes ivresses, et mes espérances, et ma foi en l'avenir. Je n'avais plus qu'une pensée : Viergie. Sous le charme de cette fascination étrange qui exaspérait mes sens et me ravissait jusqu'à ma raison, je ne voyais et ne respirais plus que par elle. Un mot de ses lèvres, et j'eusse sacrifié jusqu'à ton amitié...

Le jour de notre mariage arriva. Tu sais déjà que nous avions résolu d'en faire entre nous presque un charmant mystère auquel nous n'avions convié que nos témoins. A dix heures, j'étais à la Mornière, d'Amblay et Mauron y entraient en même temps que moi. Quelques instans après, Viergie parut dans sa toilette de mariée, couronnée de fleurs, enveloppée de son long voile... Le rayonne-

ment de grâce et de beauté qu'elle jetait autour d'elle fut si vif que d'Amblay ne put retenir un geste de surprise en la revoyant pour la première fois depuis le temps où il la rencontrait par les chemins paissant ses chèvres, et ce fut presque avec timidité qu'il lui tendit la main.

— Je comprends tout! me dit-il à mi-voix pendant que Viergie présentait son front à ma tante. Pardonnez-moi, mon cher, j'ai cru que vous faisiez une folie. Je vois maintenant que, si j'avais votre âge, j'envierais votre sort.

Je l'entendis à peine, Viergie venait à moi.

— Me trouvez-vous bien, Jean? me dit-elle.

Les voitures étaient attelées, nous partîmes pour Séverol. Tu sais ce qu'est un mariage; mais ce que tu ne sais pas, c'est l'émotion sévère et profonde qui saisit le cœur quand, agenouillé devant l'autel au côté d'une pure jeune fille, on entend ce chaste et solennel aveu d'une âme qui se donne et se lie pour toujours à la vôtre... René, nous sommes de ceux qui croient en un Dieu; mais nous n'avons pas échappé à ces atteintes du scepticisme qui ébranlent la foi dans le dogme... Eh bien! je te le jure, lorsqu'en passant à son doigt l'anneau bénit j'ai rencontré son regard ému, j'ai retrouvé mes croyances naïves... Il faut te raconter ces impressions pour que tu comprennes mon désastre. Il est des sensations qu'on ne retrouve jamais... En quittant l'église son bras appuyé sur le mien, à cette pensée qu'elle m'appartenait, que nos deux existences étaient liées sans retour, il me sembla que de cette heure seulement dataient ma force et l'énergie de ma pensée, comme si jusqu'alors je n'eusse jamais eu la notion sévère et vraie de la destinée humaine... Je croyais lire sur son front le trouble de son âme attendrie... Nous revînmes à la Mornière. Encore quelques heures de contrainte, et nous étions pour toujours l'un à l'autre. L'éclat de notre bonheur faisait autour de nous comme une atmosphère de joie. Il y avait dans ce mariage je ne sais quel charme romanesque qui pénétrait tous les cœurs... D'Amblay ne tarissait point d'éloges sur Viergie... Une ombre pourtant planait sur notre allégresse, la pauvre Geneviève était plus souffrante ce jour-là, ma tante était inquiète du voyage projeté. Pourtant le médecin l'avait rassurée en l'engageant à ne point remettre leur départ.

Enfin l'heure arriva. Comme nous l'avions combiné, ma tante sortit avec Geneviève et Viergie. Après quelques instans de causerie, je laissai nos amis à table et j'allai rejoindre *ma femme*. Nos adieux furent émus et je les abrégeai; Viergie avait ôté sa couronne et son voile. Elle jeta une large mante par-dessus sa robe de mariée, mit un grand chapeau de paille sur ses cheveux, et nous nous échap-

pâmes à travers les charmilles pour gagner notre voiture, qui nous attendait à la porte du parc. Nous y arrivâmes oppressés par la course, car nous avions couru comme deux enfans, comme si nous eussions eu peur d'être rappelés. Depuis le matin, nous avions à peine pu nous dire un mot.

— Enfin, ma Viergie, lui dis-je, vous voilà ma femme!

Nous mettions le pied sur la route... Elle allait me répondre quand un homme se trouva devant nous... C'était Marulas!

Au geste que je ne pus contenir, il fit un saut en arrière.

— Monsieur le comte ne me permettra-t-il pas d'offrir mes vœux à la comtesse de Chazol? dit-il en montrant un bouquet qu'il tenait.

Viergie devint toute pâle. Je fis un pas vers ce vieux drôle, mais elle m'arrêta, puis, marchant à lui avec un calme étrange, elle tendit la main et prit le bouquet.

— Songez, madame la comtesse, à ce que ces fleurs vous disent! reprit-il avec son mauvais sourire.

— Je le sais, répondit-elle.

Il me sembla qu'ils échangeaient un regard, et il s'éloigna très vite. Tout cela s'était passé en une seconde.

— Qu'est-ce donc? demandai-je à Viergie.

— Je vous le dirai, me répondit-elle avec un singulier accent où je crus deviner un effroi caché; en même temps elle me montrait nos gens.

Ce n'était là qu'un incident puéril. J'étais trop sûr que ce trait d'impudence serait le dernier de la part de Marulas pour m'en préoccuper.

— Enfant, rassurez-vous, lui dis-je doucement... Ne suis-je pas là maintenant?...

Et, la prenant par la main, je la fis monter en voiture; nous partîmes. Une fois les chevaux lancés : — Je suis si troublé de vous voir ainsi effrayée, repris-je gaîment, que j'allais oublier de vous faire mon cadeau.

— Comment? dit-elle en prenant machinalement les guides que je lui tendais.

— Vous aviez envie d'un de ces petits équipages que puissent conduire vos délicates mains... Le voici, je vous l'offre... avec ce qui est dedans, ajoutai-je à mi-voix en riant.

Elle ne me remercia que d'un signe de tête, la présence des deux valets de pied assis derrière nous nous imposait encore une réserve d'autant plus affectée que nos cœurs étaient plus émus. Pourtant, dans les propos rares et indifférens que nous échangions, je croyais si bien comprendre le trouble qui l'agitait que chaque parole me semblait une tendresse...

Nous arrivâmes au château. Une réception organisée par M. Giraud, mon intendant, secondé par Toby, nous attendait. Le ban et l'arrière-ban de tous les serviteurs et tenanciers de Chazol avaient été conviés, selon le vieil usage, à un festin sur la pelouse. Les vivat nous accueillirent, le perron était jonché de fleurs et orné de guirlandes de feuillage. J'entraînai Viergie par la main et nous passâmes. Comme nous arrivions à son appartement, où sa femme de chambre l'attendait : — Vous voici chez vous, ma jolie comtesse, m'écriai-je en lui baisant la main.

— Me permettez-vous de changer de toilette? dit-elle.

Enfin nous étions mariés, libres, heureux, loin des regards qui depuis le matin pesaient sur nous et glaçaient nos épanchemens Notre douce et intime existence à deux allait commencer. Quel bonheur! quel espoir! quel avenir! Mon cœur était plein à se briser. Je l'attendais dans son petit salon, où j'avais placé le portrait de ma mère, qu'on avait entouré de fleurs comme pour faire souhaiter la bienvenue à Viergie par cet autre bon ange de ma destinée. Un frôlement à la porte me fit tressaillir, puis aussitôt j'entendis sa voix. — Puis-je entrer? dit-elle.

Je m'élançai à sa rencontre, à mi-chemin je m'arrêtai surpris en la voyant paraître vêtue d'une robe de deuil rigide et sombre qu'elle avait portée au lendemain de la mort de la Mariasse. Elle entra froide et pâle; c'était à ne plus la reconnaître. — Mon Dieu! qu'est-il donc arrivé? lui dis-je, essayant de croire à quelque enfantillage que je ne pouvais comprendre.

— Rien... De quoi vous étonnez-vous donc, Jean? répondit-elle. Ne suis-je pas en deuil de ma mère?

Elle prononça ces mots d'un ton si glacial et qui contrastait si étrangement avec mon effusion, que je m'imaginai qu'il venait d'arriver quelque accident affreux qu'elle voulait me cacher.

— Ma chère femme, m'écriai-je, parlez vite, vous me faites mourir de peur. Pourquoi ce deuil en ce jour si plein de joie? Pourquoi cet air de tristesse quand notre bonheur commence?

Je pris sa main, et, l'attirant à moi, je l'enveloppai de mes bras avec tendresse pour la protéger contre tout chagrin; mais sa main était froide et tremblante, son corps souple se raidit sous mon embrassement. Comme par un mouvement instinctif de révolte, elle se dégagea. — Laissez-moi, laissez-moi!... s'écria-t-elle, vous me faites peur!

Ma première pensée fut une pensée d'épouvante. Je crus qu'elle était devenue subitement folle; puis, apercevant à son corsage le bouquet de pensées que lui avait donné Marulas, l'idée extravagante me vint qu'il contenait un poison. Je le lui arrachai. Elle voulut le

défendre. — Viergie, chère Viergie, dis-je presque éperdu, jetez ces fleurs, elles vous tuent!...

— Ces fleurs viennent d'être cueillies sur la tombe de ma mère, répondit-elle, n'y touchez pas.

Cette scène était sinistre à l'heure où nous étions. A l'attitude de Viergie, à ses regards, à l'altération de tous ses traits, au frémissement de sa voix enfin, je voyais qu'il se livrait dans son âme une lutte effrayante, qu'elle était en proie à quelque surexcitation vertigineuse dont je ne pouvais soupçonner la cause. Je la contemplais atterré. Elle devina ma pensée. — Oh! j'ai toute ma raison, mon cher Jean, dit-elle avec un singulier accent d'ironie; rassurez-vous, sur cette crainte du moins.

A ce mot, je commençai à comprendre qu'un terrible malheur planait sur nous. — Je vous le jure, lui dis-je, Viergie, vous me torturez!... Que s'est-il passé? Parlez!... Il y a entre nous quelque malentendu...

— Je conçois votre surprise, reprit-elle. En effet, vous ne pouviez vous attendre à ce dénoûment que vous réservait la Providence...

— La Providence!

— Oui, ajouta-t-elle avec une animation fébrile, c'est elle qui me guide, et qui m'a choisie pour accomplir son œuvre.

— Mais c'est du délire, malheureuse enfant! Vous ne songez pas à ce que vos paroles ont de cruel... Calmez-vous. Cette pâleur, ce trouble, et jusqu'à votre voix tremblante, tout atteste que vous obéissez à quelque odieuse suggestion. Viergie, de cet instant commence toute notre vie. Voyons, vous êtes ma femme, aucun malheur ne peut plus vous atteindre, l'oubliez-vous?

Elle détournait les yeux, muette, émue, chancelante. Tout à coup elle sembla se raidir contre elle-même. — Non, il le faut! dit-elle; puis avec un effort de résolution implacable: —Jean, reprit-elle, n'attendez rien de ma faiblesse. Je l'ai prévue, et je me suis mise en garde même contre ma lâcheté. Et, parlant ainsi, elle me présenta un papier qu'elle tira de son sein. — Lisez cette lettre, ajouta-t-elle, et quand vous l'aurez lue, vous comprendrez tout.

Je tendis la main machinalement et pris le papier. Elle se dirigea vers la porte. Je la regardais consterné, je sentais qu'il allait se passer quelque chose d'irréparable entre nous. Comme elle touchait le seuil : — Viergie, m'écriai-je, au nom de notre avenir, reprenez cette lettre! Il est impossible que tout cela vienne de vous. On a violenté votre raison, votre cœur, pour vous faire commettre une action insensée... Reprenez cette lettre!

A ces mots, elle se retourna vers moi hésitante, combattue, la douleur dans les yeux. Je lui tendis les bras; mais, comme si

quelque terreur l'eût assaillie soudain : — Non, dit-elle avec un geste de décision, lisez! — Et elle sortit.

On dit que lorsqu'un homme se noie il a, dans une seconde d'agonie, tout un monde de pensées où toute sa vie est contenue; tout ce qu'il perd, mère, femme, enfans, se présente à son esprit. Au seuil du néant, il revoit le passé avec ses joies et ses misères, l'avenir se déroule à ses yeux... Demeuré seul, tandis que je déchirais d'une main tremblante l'enveloppe qui contenait le mystère étrange qui allait engloutir mon bonheur, je ressentis cette impression navrante du naufragé. En une minute surgirent tout à coup les événemens pressés qui m'avaient amené à ce mariage. Comme dans un éclair d'orage je revis les derniers jours... Je songeai aux rencontres de Marulas, à des entrevues cachées que j'avais soupçonnées entre Viergie et lui, à ce bouquet qu'il venait de lui apporter, au regard que j'avais surpris entre eux. Je ne doutai plus que ce misérable ne fût l'auteur de notre ruine. René, voici ce que je lus... La lettre était datée de la veille.

« La Mornière, mardi.

« Jean, je serai demain comtesse de Chazol. Demain je verrai s'ouvrir devant moi les portes de votre château. Honneur, orgueil, richesse, amour, vous aurez tout mis à mes pieds. Je pourrai jouir de tous les biens, de toutes les joies qu'il ne m'avait jamais été permis d'espérer en ce monde... Mon avenir ne dépendra plus que de ma volonté... Vous le voyez, c'est avec réflexion que j'agis à l'heure où je suis libre encore de me résoudre et de renoncer à la terrible résolution que je prends. J'ai sondé ma raison et mon cœur, je sais ce qui m'inspire, je sais où je vais. Eh bien! à cette heure, dans le calme de ma pensée, sans colère et consciente de l'action que je commets, à la veille d'être votre femme et de lier pour toujours votre vie à la mienne, je jure que jamais je ne vous appartiendrai!... Ne me croyez pas insensée,... quelques mots vous diront tout... Jean, depuis huit jours, je vous ai trompé; depuis huit jours, je sais que je ne suis pas la fille de Mme de Sénozan. Je suis la fille de la Mariasse, la malheureuse tant méprisée, tant torturée par tous les vôtres, que votre père a fait chasser sans pitié, alors qu'elle me portait dans ses bras, la séparant de tout ce qu'elle aimait au monde. Depuis huit jours enfin, je sais que cette déclaration de ma mère mourante n'était qu'un stratagème, une représaille longuement préparée pour vous atteindre tous au cœur et me faire rentrer dans une partie des droits que le marquis de Sénozan, mon père, m'eût laissés, si l'on n'eût violenté ses sentimens et son amour en le forçant d'abandonner ma mère. Par votre père,

ma mère a été abreuvée de douleurs et de misères. Elle m'a laissé un legs de vengeance, et je l'accomplis. Vous voyez que je ne puis être à vous... L'amour serait un sacrilége entre nous... Je suis l'instrument d'une fatalité, rien de plus.

« Vous ne croiriez pas à ma résolution, si je ne me montrais sincère et vraie, car je vous ai aimé, et vous pourriez compter sur ma faiblesse. Il faut que vous sachiez lire jusqu'au fond de mon âme. J'ai tremblé, je l'avoue, devant la terrible action que je vais commettre; mais j'ai médité, j'ai compris mes combats ou plutôt mes révoltes contre des affections mensongères que ne pouvaient admettre mes instincts de race et mes aversions natives. Vous m'avez dit une fois que je tenais de l'ange autant que du démon, il n'a dépendu que de vous de me gagner au ciel. Jean, je vous ai aimé à me donner en aveugle, à renier pour vous mes haines et mes tendresses. Une nuit, je suis venue à vous, brisée, le cœur plein de détresses, et vous n'avez pas compris que de cet abaissement je ne pouvais me relever que par votre amour, et vous m'avez rebutée, dédaignée, sans même voir la blessure que vous faisiez à ce fanatisme de dévouement qui s'abandonnait à vous comme à son sauveur, à son idole. Ce que je vous dis est étrange peut-être, mais il est des chutes d'orgueil qui ne se sauvent que par l'héroïsme dans la faute. Peut-être reste-t-il en moi trop de sang de bohémienne; je n'avais point été élevée d'ailleurs à connaître les pudeurs d'hermine de vos filles heureuses, choyées par une mère sans reproches. A cette heure où l'on me jetait dans vos bras, j'eusse été fière d'être votre esclave; je vous aimais à ne plus ressentir qu'une honte, la honte d'être méprisée... C'était la plus cruelle, et vous me l'avez infligée. Vous n'avez pas voulu de moi! Jean, vous ne savez pas ce que peut une goutte de fiel tombant dans cette coupe de misères dont j'étais abreuvée... Les amertumes trop longtemps amassées ont débordé tout à coup. Par vous, j'ai compris que j'étais destinée à vivre en paria, qu'il me fallait être ennemie de cette caste des heureux, où celui que j'adorais ne me faisait même pas l'aumône de l'amour... J'ai bien souffert, Jean, je vous ai maudit, et pourtant à ma haine se mêlait le regret... Un mot m'eût ramenée à vous lorsque, étouffant le cri de mon cœur, j'essayais en vain d'aimer cette famille et cette mère aux bras de qui l'on m'avait jetée... Je me sentais si abandonnée, si étrangère au milieu de ces tendresses hésitantes, au fond desquelles on ne savait même pas voiler le doute! Dans un besoin d'expansion sauvage avivé par la contrainte de cette vie nouvelle, je m'échappais la nuit pour exhaler ma plainte au ciel, aux arbres, à cette nature qui seule m'était amie, qui m'avait vue souffrir mes douleurs d'enfant, qui m'a-

vait vue pleurer mes larmes de jeune fille, qui savait les déchiremens de mon amour enfin... Dans mes rêves incohérens, je vous appelais en cette détresse d'âme où j'étais plongée... Je voulais encore vous pardonner. Je ne sais quelle voix secrète me disait que vous m'aimiez; puis, quand j'étais près de vous, je sentais mon cœur se glacer, car je devinais le mépris et la peur dans ce que vous ressentiez pour moi. Je vous voyais confiant près de Geneviève... Alors la jalousie m'égarait. Je me demandais en vain quel était mon crime à vos yeux... Je perdais jusqu'à la confiance en ma jeunesse, je me croyais avilie, déchue, puisque vous ne m'aimiez pas, et les mauvais instincts mal étouffés en moi se réveillaient âpres et menaçans. Une nuit, je me levai pour aller mettre le feu à la chambre de ma sœur... Ah! j'ai subi de cruels combats jusqu'à l'instant où je vous ai vu souffrir par Clarence, Clarence qui me rendit enfin l'estime de moi-même. Je voulus alors vous atteindre au cœur en me donnant à lui... Et pourtant je n'ai point su résister devant votre douleur... Mon âme était à vous, vous osiez m'aimer enfin!... J'étais sans courage contre le bonheur, je m'abandonnai à ce rêve radieux, chérissant jusqu'à mes douleurs passées, heureuse de vous immoler jusqu'à mon orgueil... Vous m'aimiez!... Après ce que j'avais souffert, j'allais être votre femme, moi, que vous aviez rencontrée pieds nus, en haillons. Ah! si vous saviez ce que j'avais alors dans le cœur! J'aurais baisé la trace de vos pas! Quel avenir! Je vivais en plein ciel... Imprudente que j'étais, il me restait à subir une dernière injure, et vous ne me l'avez point épargnée en me laissant voir au retour de Miro votre manque de foi même en ma plus vulgaire loyauté. C'était trop, Jean! De ce jour, je compris que je n'étais toujours pour vous que la fille ramassée sur les chemins, une sorte de créature bizarre dont la beauté avait pu triompher de votre fierté et de votre raison, mais qui n'avait point encore votre estime. Supporter cette dernière marque de mépris était au-dessus de mes forces. De ce jour, je jurai de me venger... Je jurai que je vous verrais suppliant à mes pieds, après avoir enchaîné votre vie à la mienne, et que je vous rendrais vos dédains. Eussé-je tenu mon serment? Je l'ignore... Votre douleur eût pu me rendre lâche. A cette heure, je songe aux tortures infligées à ma mère, elle m'a légué sa vengeance, plus sacrée que la mienne... Jean, je suis votre femme, votre nom est devenu le mien; je ne vous appartiendrai jamais. »

MARIO UCHARD.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

XV.

LE PAPE A SAVONE.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

I.

Ainsi que nous l'avons raconté dans notre précédente étude, les difficultés touchant le spirituel ne surgirent de l'autre côté des Alpes avec le clergé italien qu'après la prise de Rome et par suite de l'enlèvement du pape (1). A peine engagée, la lutte avait été poussée par l'empereur à de telles extrémités, qu'au bout d'une année seulement il lui avait fallu destituer la majeure partie des évêques italiens, les faire conduire en France par ses gendarmes, confisquer leurs biens, et déporter en Corse un nombre considérable de chanoines et de curés dont la présence lui avait paru redoutable pour sa domination. Quoique devant aboutir aux mêmes violences finales, les choses se passèrent un peu différemment en France. A vrai dire, la main mise sur la personne du souverain pontife et sa séquestra-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

tion à Savone ne firent naître dans le domaine religieux aucune question nouvelle. La querelle relative à la nomination aux évêchés vacans était déjà pendante entre les deux gouvernemens avant que le drapeau aux trois couleurs n'eût remplacé au château Saint-Ange les enseignes pontificales; la violente dépossession du saint-père et sa dure captivité n'eurent pour effet que de l'aggraver considérablement et de lui donner un caractère et une portée qui étaient loin d'être favorables à la cause du chef de l'empire.

Aussi longtemps que Pie VII était demeuré de sa personne à Rome, — fort gêné à coup sûr dans l'exercice de sa puissance temporelle, journellement menacé de se voir arracher les derniers lambeaux de son principat terrestre, mais traité encore, ostensiblement du moins, en souverain indépendant, — la controverse engagée au sujet de l'institution canonique des évêques n'avait pas trop différé de tant d'autres discussions pareilles qui, plus d'une fois au cours de notre histoire nationale, avaient momentanément brouillé le Vatican avec quelques-uns des prédécesseurs de Napoléon. Il s'en fallait de beaucoup que cette question des investitures épiscopales, déjà soulevée entre Louis XIV et Innocent XI, divisât pour la première fois Rome et la France; ce qui était sans précédent, c'était la position respective des deux parties. Certes, à ne considérer que l'aspect extérieur des choses, il semblait à première vue que l'avantage fût tout entier du côté de l'empereur. Matériellement, Napoléon était sans contredit aussi fort et puissant à cette époque que Pie VII était faible et désarmé; mais, gardons-nous de l'oublier, il ne s'agissait point d'une lutte matérielle. Au point de vue moral, à ne tenir compte que du bon droit et de la naturelle équité, quel saisissant contraste entre les deux adversaires! Autant l'empereur s'était récemment fait de tort par la rudesse de ses dernières mesures, autant le pape s'était gagné les cœurs par sa résignation. Depuis qu'il était retenu captif à Savone, non-seulement les âmes pieuses, non-seulement les esprits élevés, mais les plus indifférens et les plus sceptiques avaient secrètement épousé la cause de Pie VII.

Il ne faut pas en effet hésiter à le reconnaître, le public n'est pas mauvais juge en ces matières. Quand le pouvoir civil et l'autorité spirituelle sont aux prises, l'opinion se tourne le plus souvent en France contre celui des deux adversaires qu'elle surprend à vouloir sortir de ses attributions, ou qu'elle soupçonne d'ambitionner un rôle qui ne lui revient pas naturellement. A ce point de vue, la cour de Rome avait de vieille date éveillé de ce côté des Alpes, parmi les hommes de gouvernement et surtout au sein de la bourgeoisie française, d'ombrageuses susceptibilités dont les vieux parlemens s'étaient faits en plus d'une occasion les éloquens et populaires interprètes. Est-il besoin de dire que cette tradition des

anciens temps avait persisté sous le régime nouveau? Depuis la signature du concordat, comme sous l'ordre de choses qu'il avait remplacé, le chef de l'état était assuré de rencontrer toujours un cordial appui auprès du corps nombreux des fonctionnaires publics, parmi les classes éclairées, et jusque dans les rangs inférieurs de la population chaque fois qu'il aurait à repousser quelque entreprise téméraire ou seulement quelque prétention hasardée du saint-siége. Autant qu'aucun des souverains ses prédécesseurs, Napoléon avait conscience de la force qu'il puisait dans ce sentiment presque unanime de la nation qu'il gouvernait, et mieux que pas un d'eux il avait su s'en prévaloir dans ses rapports avec le Vatican. Pie VII était bien loin d'ignorer cette tendance des populations françaises à épouser volontiers la cause de leur gouvernement contre les prétentions ultramontaines; il avait même eu soin d'en tenir grand compte lorsque s'étaient élevées en 1807 les difficultés dont nous avons déjà parlé au sujet de l'institution canonique des évêques italiens (1). Après avoir maintenu doctrinalement son droit strict de ne pas instituer les évêques choisis par Napoléon aussi longtemps qu'il n'aurait pas de son côté exécuté lui-même loyalement les autres clauses du concordat italien, le pape s'était, on s'en souvient, vite empressé de transiger en offrant d'assigner aux siéges vacans de l'autre côté des Alpes les mêmes pasteurs qui avaient été l'objet des préférences du gouvernement impérial. Nul doute, à notre sens, qu'en se résignant de bonne grâce à cette sage concession, Pie VII, outre la longanimité dont il était en toute occasion bien aise de donner les preuves les plus signalées, ne fût alors décidé par cette sage réflexion qu'il risquerait de heurter inopportunément l'opinion du public français. Il avait très raisonnablement considéré que, s'il devait par conscience s'armer un jour de son omnipotence spirituelle et refuser les bulles d'institution canonique aux évêques choisis par l'empereur, il serait souverainement imprudent de recourir à une mesure aussi grave par suite des difficultés survenues dans la mise à exécution du concordat italien. A risquer telle chose qu'une rupture ouverte, il valait mieux qu'elle éclatât au sujet des affaires religieuses de la France, pour des motifs d'une importance extrême et facilement appréciables. Ces circonstances indispensables au succès moral de la lutte qu'il lui incombait de soutenir contre son terrible oppresseur étaient maintenant complétement réunies; Pie VII se sentait soutenu cette fois non-seulement par l'adhésion du clergé de ses anciens états et du royaume d'Italie, mais aussi par les ecclésiastiques de tous les pays, y compris même, quoiqu'ils n'osassent pas s'en exprimer tout haut, ceux

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1867.

de la France gallicane. Quel catholique, quel chrétien, quel homme droit et impartial oserait désormais le blâmer, si, réduit à toute extrémité, violemment dépouillé de son patrimoine, promené de ville en ville comme un prisonnier vulgaire, et matériellement privé de toute communication avec le troupeau dont il était le pasteur, il déclarait ne pouvoir en suffisante connaissance de cause donner immédiatement l'institution canonique aux évêques choisis par son persécuteur? Son bon droit n'était-il pas évident, aussi évident aux yeux de tous que l'était à ses propres yeux l'impérieuse obligation de se servir des armes spirituelles remises en ses mains? Il n'hésiterait donc plus. Étrange résultat des violences de l'empereur, résultat inattendu pour lui, quoique trop facile à prévoir, il se trouvait avoir définitivement fortifié contre lui-même l'adversaire qu'il croyait avoir réduit à néant, car entre eux il n'y avait plus désormais d'intérêts temporels à débattre, et la supériorité de ses forces matérielles devenait en quelque sorte inutile pour lui. Dans les questions qui leur restaient à régler, où la religion, la bonne foi et l'équité naturelle étaient seules intéressées, il avait mis tout le désavantage de son côté.

Quels que fussent l'excès de sa passion et sa confiance démesurée en lui-même, Napoléon avait infiniment trop de clairvoyance pour n'avoir pas compris qu'après la prise de Rome, l'assaut donné au Quirinal et la séquestration du pape à Savone, il ne rencontrerait plus dans la conscience des catholiques de son empire la même adhésion et le même concours qu'à l'époque où s'étaient produites les premières difficultés avec le pape au sujet de l'institution canonique des évêques italiens. Autant il avait mis alors de précipitation et de colère dans la manifestation de son mécontentement, autant il jugea maintenant politique d'user, au début du moins, de douceur et de longanimité. Au mois de juin 1809, lorsque Pie VII résidait encore à Rome, M. Bigot de Préameneu lui avait adressé par ordre de l'empereur un long mémoire détaillé sur les inconvéniens qui résultaient de la viduité de tant de siéges épiscopaux en France, et s'était plaint doucement de la répulsion que témoignait sa sainteté à donner les bulles d'institution canonique aux sujets choisis par le chef de l'état (1). Si les instances du ministre des cultes étaient vives, l'expression en était toutefois extrêmement respectueuse. Le ton des nouvelles communications impériales ne rappelait en aucune façon celui des anciennes lettres qu'en 1807 Napoléon avait dictées au prince Eugène à l'occasion du refus des bulles aux évêques nommés d'Italie. Lorsque ce mémoire du ministre des

(1) Lettre de M. le comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes, à sa sainteté Pie VII, 7 juin 1809.

cultes parvint à Rome, le pape n'y était plus. Enlevé du Quirinal dans la nuit du 10 juin, il avait déjà été dirigé vers la France. Par suite de nouvelles instructions datées de Schœnbrunn, M. Bigot était invité à presser plus que jamais l'expédition des bulles nécessaires à l'installation régulière des évêques nommés de France; mais à Schœnbrunn l'empereur, s'il connaissait l'excommunication lancée contre lui par le pape, pièce que dans sa lettre il traitait sans façon de ridicule, ignorait complétement l'arrestation de Pie VII et son arrivée en France. M. Bigot seul en était alors tout récemment instruit. — Que faire? Où et à qui s'adresser afin de donner officiellement connaissance des propositions nouvelles de son maître? Fallait-il entrer en communication personnelle et directe avec le saint-père, retenu maintenant prisonnier dans une ville de France, ou bien fallait-il, comme par le passé, écrire à Rome, où résidaient encore les congrégations chargées de l'expédition des affaires religieuses de l'église romaine? A coup sûr le cas était assez embarrassant. M. Bigot, toujours porté à la conciliation, était d'autant plus pressé de se conformer aux instructions arrivées de Schœnbrunn qu'elles étaient empreintes d'une modération à laquelle il ne s'attendait peut-être pas, et qu'elles ouvraient la porte à une transaction qu'il souhaitait plus vivement que personne. L'empereur consentait en effet à ce qu'il ne fût pas question de lui dans les bulles d'institution. « La demande d'institution, disait-il à M. Bigot, ne sera pas signée de moi, mais sera faite par une lettre du ministre des cultes à la chancellerie du pape, qui dira que, sa majesté ayant nommé un tel à tel évêché, la chancellerie est priée d'envoyer l'institution canonique. Par cette cessation de correspondance entre moi et le pape, il ne sera pas question de moi dans ces pièces. Il ne faut pas cependant que le pape dise qu'il nomme de son propre mouvement, mais qu'il institue sans raisons ou allégations inutiles (1). »

Sans nul doute une pareille transaction eût été sans trop de difficulté acceptée par le saint-père, si elle lui avait été offerte alors qu'entouré du sacré-collége il habitait encore son palais du Quirinal. C'était un heureux compromis qui, sans mettre en question les drois réciproques des deux parties, parait suffisamment aux embarras de la situation. Afin de lui ménager un meilleur accueil de la part du saint-père, l'empereur avait eu l'adroite l'idée de le lui faire présenter par l'intermédiaire des plus hauts dignitaires de l'église française. « Les cardinaux Fesch, Caprara comme évêque de Milan, Caselli comme archevêque de Parme, Maury comme évêque de Montefiascone, l'archevêque de Tours et d'autres évêques de

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, Schœnbrunn, 15 juillet 1809. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 246.

cette réputation doivent écrire au saint-père pour lui demander ce qu'il veut faire, lui représenter que les affaires spirituelles et temporelles ne peuvent être confondues; que, s'il n'institue pas les évêques aux termes du concordat, il s'élèvera un schisme dans l'église, et que, s'il y a des troubles, ce sera au détriment de la religion (1). » Le malheur de ce compromis fut uniquement de venir trop tard, alors que les récentes et inqualifiables violences de l'empereur en avaient rendu le succès tout à fait impossible. C'était lui-même qui d'avance avait discrédité les démarches essayées suivant ses ordres par M. Bigot auprès de la chancellerie romaine, et par les évêques de France auprès du saint-père. Leur échec fut, à vrai dire, son ouvrage. En mettant la main sur les états et sur la personne de Pie VII, il avait cru avancer l'accomplissement de ses desseins; il les avait au contraire ruinés de sa propre main. Occupons-nous d'abord de ce qui survint à Rome.

La lettre de M. Bigot de Préameneu était adressée à M. Giry, nommé dernièrement à la place de M. Multédo pour veiller à l'expédition des affaires ecclésiastiques de la France à Rome. Depuis que nous n'avions plus de légation régulièrement accréditée auprès du saint-siége, M. Giry était une sorte d'agent diplomatique d'une espèce toute nouvelle, car il se trouvait, sans caractère et sans titre quelconque, chargé de traiter avec un pouvoir que son gouvernement faisait profession de ne pas reconnaître. La confusion était inextricable, et le premier embarras pour le porteur des paroles de l'empereur était de trouver à qui s'adresser et qui voulût seulement l'entendre. « J'ai vu, écrit tristement M. Giry le 26 juillet, j'ai vu le cardinal di Pietro. Il dit qu'il n'a que le pouvoir d'agir suivant les règles établies par les papes, et non celui de les changer, parce que le délégué n'est pas le supérieur de celui qui le délègue. Il faudrait donc recourir au pape; mais il ne lui convient pas d'écrire pour un semblable sujet au saint-père, dont il ignore absolument le domicile et la situation (2). » Dans cette première conversation de M. Giry avec le cardinal di Pietro, il n'avait encore été question que de matières relativement assez indifférentes. Plus tard, au 5 août, quand M. Giry eut reçu de M. Bigot l'ordre de faire connaître aux autorités ecclésiastiques romaines la déclaration de l'empereur relative aux bulles d'institution canonique, il avait rencontré les mêmes fins de non-recevoir.

« Hier, écrit-il derechef, j'ai eu une conférence d'environ une heure avec le cardinal di Pietro, reconnu ici pour avoir les seules facultés que

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, Schœnbrunn, 15 juillet 1809. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 246.

(2) Lettre de M. Giry à M. le comte Bigot de Préameneu, 26 juillet 1809.

le saint-père ait ostensiblement déléguées en partant de Rome. Je lui laissai les pièces et pris rendez-vous pour le soir, avant l'heure de l'estafette, voulant vous répondre le même jour. La conférence du soir dura une demi-heure. Les conclusions furent comme le matin : que, le cardinal n'ayant que les pouvoirs nécessaires pour la conduite des âmes et les affaires de conscience, suivant les règles ordinaires de la daterie et de la pénitencerie, il ne pouvait en aucune manière, quoique membre du chapitre du conseil du pape, ni en sa qualité de cardinal correspondre avec sa sainteté, ni prendre l'initiative sous quelque prétexte que ce soit, et, pour plus d'exactitude et de solennité dans sa réponse, il la lut notée sur un papier volant, avec quelque développement peut-être, mais de peu de valeur, et qui laissaient le refus de recevoir et de transmettre en son entier (1). »

M. Giry ne se tint pas encore pour battu. En sortant de chez le cardinal di Pietro, il se rendit chez le cardinal Consalvi, seul membre existant à Rome de la congrégation consistoriale; mais la congrégation consistoriale, faisait remarquer M. Giry, n'a de commun avec les consistoires qu'une ressemblance de dénomination. A peine avait-il donné lecture de son message à l'ancien secrétaire d'état, que celui-ci lui fit amicalement l'analyse des différentes congrégations encore subsistantes à Rome, et passa avec lui la revue de ceux de leurs membres qui étaient demeurés à Rome et des fonctions qui leur étaient propres. Consalvi conclut en déclarant que personne ne paraissait avoir qualité pour répondre au désir de son excellence le ministre des cultes de France. La déclaration de Consalvi avait été accompagnée de mille protestations de bonne volonté, mais aussi de son impuissance à faire personnellement ce que souhaitait l'empereur. « Je suis en effet de la congrégation consistoriale, avait-il ajouté; je ne la connais pourtant pas : elle n'a jamais été assemblée depuis que j'en fais partie (2). » Dans une seconde entrevue avec M. Giry, le cardinal Consalvi lui raconta « qu'il avait pris dans la journée même tous les renseignemens possibles auprès des anciens employés de la congrégation consistoriale afin de savoir s'il était en quelque manière dans les attributions de cette congrégation de prendre l'initiative en cette circonstance et de transmettre sa communication au pape. Il s'en était entretenu avec le cardinal di Pietro, et soit avec celui-ci, soit avec les anciens employés de la congrégation consistoriale, il s'était convaincu de son inhabileté et de son impuissance à agir pour transmettre au pape. » Ainsi l'empereur, répétons-le, se trouvait par son propre fait, c'est-à-dire par suite de l'enlèvement du saint-père et de sa séquestration à Savone,

(1) Lettre de M. Giry à M. le comte Bigot de Préameneu, 5 août 1809.
(2) *Ibid.*

hors d'état de faire parvenir au siége de la catholicité des communications d'une très sérieuse importance, qui en toute autre occasion auraient eu grande chance d'y être favorablement accueillies. Ce qui advint des lettres que, par les ordres de Napoléon, les cardinaux et évêques français avaient dû adresser directement au saint-père, est plus singulier encore. Jamais Fouché, son ministre de la police, ne voulut souffrir qu'elles fussent remises à leur destination. Peut-être nos lecteurs n'ont-ils pas oublié que de Schœnbrunn, où il résidait alors, Napoléon n'avait rien eu de plus pressé que de recommander au duc d'Otrante de faire tout ce qui dépendrait de lui pour que le public n'apprît rien ou du moins s'occupât aussi peu que possible de l'arrestation du pape et de son passage à travers la France. Fouché avait pris ses instructions au pied de la lettre; avec son zèle accoutumé, il les avait plutôt exagérées, se souciant médiocrement de savoir si la manière dont il les mettait en pratique entravait l'exécution d'autres desseins dont son collègue des cultes avait de son côté reçu la confidence. C'est sur lui que retombait la responsabilité du transfert du saint-père de Grenoble à Savone; c'est à lui que l'empereur s'en était remis pour empêcher que le dangereux voyage d'un pareil prisonnier ne causât trop d'émotion parmi les populations si catholiques du midi de la France. La première précaution à prendre était de mettre obstacle à toute communication de Pie VII avec les membres considérables du clergé français. Tout serait compromis, s'ils pouvaient l'approcher et surtout lui écrire. Les préfets des départemens traversés par le cortége pontifical avaient donc reçu les mêmes recommandations que le conseiller de préfecture Girard, qui à Grenoble avait si vertement refusé aux grands-vicaires du cardinal Fesch l'accès auprès du saint-père, et qui n'avait pas seulement permis qu'on lui remît les lettres écrites par Caprara et Maury (1). Ces lettres n'arrivèrent aux mains du saint-père que beaucoup plus tard, après son installation à Savone, et par l'intermédiaire du préfet de Montenotte. Avant de nous occuper de ce qu'elles contenaient et de la réponse qu'elles provoquèrent, il convient de dire un mot de la situation faite au pape dans sa nouvelle résidence.

Pie VII était arrivé à Savone le 20 ou le 21 août 1809. Il était d'abord descendu dans la maison du maire de la ville, le comte Égidio Santone. Après avoir résidé quatre jours au sein de cette famille, très considérée dans le pays, dont les sentimens étaient fort catholiques, et qui lui témoigna les plus respectueux égards, il avait été

(1) Voyez la lettre du cardinal Fesch, du 7 août 1809, citée dans la *Revue* du 15 avril 1868.

transporté dans le palais de l'évêque de Savone, convenablement disposé pour le recevoir. C'était le préfet de Montenotte, le baron, depuis comte de Chabrol de Volvic, qui avait présidé à ces divers arrangemens. Le comte de Chabrol était un de ces préfets comme l'empereur savait en choisir pour administrer les provinces récemment annexées à son empire et qu'il désirait concilier à la domination française. Élève de l'École polytechnique, ingénieur très distingué, il avait fait partie de la commission scientifique adjointe à l'expédition d'Égypte. Napoléon avait gardé bon souvenir de son intelligence et de ses aptitudes variées. Il avait pensé qu'il ne pouvait leur donner un meilleur emploi qu'en le mettant à la tête de l'un des départemens nouvellement annexés à la France. Plusieurs personnes pensèrent même à cette époque qu'en désignant la ville de Savone pour résidence au pape l'empereur avait eu pour motif principal de sa détermination la confiance que lui inspiraient le zèle et l'habileté de M. de Chabrol.

Quoi qu'il en soit, un nouveau fonctionnaire vint bientôt seconder le préfet de Montenotte : c'était le comte Salmatoris, particulièrement chargé d'organiser la maison du saint-père. Le comte Salmatoris appartenait à la noblesse piémontaise; c'était à la fois un homme de cour et un homme d'affaires, qui avait donné des preuves de capacité sous le règne des princes de la dynastie de Savoie. Il passait pour s'entendre très bien aux questions d'étiquette, et l'on disait que l'empereur ne l'avait pas consulté sans profit pour régler tout le détail fort compliqué du sévère cérémonial qu'il s'appliquait alors à faire régner aux Tuileries. Le comte Salmatoris se donna à sa sainteté comme expressément envoyé par l'empereur afin de mettre sa maison sur le pied de l'établissement d'un prince souverain de premier rang. Il lui fit respectueusement observer qu'il convenait à la dignité pontificale d'avoir autour de lui un plus nombreux cortége, plus de représentation et de luxe, et tout aussitôt il se hâta de décorer les appartemens du palais épiscopal d'un mobilier somptueux. Il commanda des habits de livrée pour les serviteurs de Pie VII. Il offrit au saint-père, au nom de l'empereur, des équipages, des chevaux et un traitement de 100,000 francs par mois. Voyant que le pape se servait habituellement d'une assez méchante lampe de cuivre et d'une écritoire fort commune, il fit transporter dans son cabinet un superbe lustre d'argent et une écritoire en or artistement travaillée. Prenant en particulier chacune des personnes qui avaient accompagné Pie VII depuis son départ de Rome, il leur annonça qu'il leur compterait chaque mois à titre d'appointemens une somme égale à celle qu'elles touchaient pour leurs fonctions auprès du pape. Toutes ces avances du comte Salmatoris demeurèrent inutiles. Pie VII refusa avec une grande

douceur et beaucoup de remercîmens les propositions qui lui étaient directement adressées. Il invita ses compagnons de captivité à n'accepter pour ce qui les regardait que le strict nécessaire (1). Alors arriva de Paris, avec le titre de maire de palais du pape, le général comte César Berthier, frère du prince de Wagram. Le comte Berthier, connu par ses goûts de dépense et de prodigalité, avait ordre de ne rien offrir, de ne rien imposer personnellement à Pie VII qui fût contraire à ses habitudes. Il avait pour instruction de tenir lui-même un grand état de maison, d'avoir table ouverte et d'y convier habituellement les familiers du saint-père, de témoigner à sa sainteté les plus grands égards et surtout de tâcher de surmonter sa répugnance à se produire en cérémonie au dehors. Invité à maintenir autour de la résidence pontificale une surveillance aussi vigilante, mais aussi bien dissimulée que possible, obligé par ordre de l'empereur d'assister toujours de sa personne au lever du pape ou de s'y faire représenter par un officier de gendarmerie, vu que ce seul moment devait être choisi pour l'expédition des affaires, le général Berthier avait en même temps reçu l'expresse recommandation de faire tout ce qui dépendrait de lui pour empêcher que le séjour du pape à Savone et la vie qu'il y menait parussent avoir aux yeux du public la moindre apparence de captivité. C'étaient là des consignes passablement contradictoires et d'une bien difficile exécution, d'autant plus difficile que Pie VII, comprenant parfaitement quels étaient les desseins de l'empereur, se gardait bien de venir en aide à son malheureux envoyé.

Telle était d'ailleurs la simplicité des goûts du prisonnier de Savone qu'il s'arrangeait mieux qu'aucun de ses serviteurs des ennuis ordinaires de la captivité. Il s'était confiné avec une sorte de bonheur dans la petite chambre qui lui avait été destinée. Elle était précédée d'un non moins petit cabinet, et donnait immédiatement sur un étroit corridor où le saint-père pouvait à peine s'habiller et serrer ses objets de toilette. Les trois fenêtres de ce modeste logement ouvraient directement sur les murs de la ville. Tout cela rappelait à Pie VII, non sans quelque charme peut-être, les cellules de son ancien couvent et ses premières habitudes de moine. Il avait repris les règles de la vie cénobitique jusqu'à se nourrir à peu près exclusivement de légumes et d'un peu de poisson. Sortir lui était devenu insupportable. En vain le préfet, le maire, les autorités en corps, surtout le général comte Berthier, insistèrent pour qu'il allât officier pontificalement à la cathédrale de Savone; Pie VII s'y refusa constamment. Il persistait à ne vouloir

(1) Relation manuscrite en italien du valet de chambre du pape. — British Museum, n° 8,389.

dire la messe que dans sa chapelle privée. C'est là qu'on le surprenait souvent en oraison, invoquant le Seigneur avec larmes, disent ses pieux biographes, non-seulement en faveur de l'église opprimée, mais aussi en faveur du prince qui, après l'avoir tant protégée, s'était fait tout à coup son plus ardent persécuteur. Pour unique distraction, le pape descendait parfois se promener dans un jardin clos de murs qui dépendait du palais épiscopal, et n'avait guère plus de cinquante pas d'étendue (1). Avec un pontife à qui la patience était si facile, et dont les goûts étaient si solitaires, les invitations les plus gracieuses et les plus répétées du comte Berthier ne pouvaient que demeurer sans effet. Elles ne devaient pas beaucoup mieux réussir auprès des serviteurs du saint-père. Moins insensibles que lui aux distractions offertes par le général français, ils prirent cependant grand soin de ne les accepter que de loin en loin, et, par suite des ordres de leur maître, se maintinrent toujours à son égard sur le pied d'une extrême réserve.

Dans cette complète solitude faite autour de lui, et qu'il acceptait d'ailleurs si volontiers, Pie VII avait résolu de remplir autant que son état de séquestration le lui permettait les fonctions spirituelles inhérentes à son titre de chef de la catholicité. Son premier soin fut donc de répondre aux lettres dont nous avons parlé, qui lui avaient été adressées par les cardinaux Fesch, Caprara, Maury, et par plusieurs des évêques de France à l'occasion des bulles d'institution canonique. L'initiative de cette démarche ne venait, on s'en souvient, ni des cardinaux ni des évêques. C'était Napoléon qui, de Schœnbrunn, par sa lettre du 15 juillet, les avait invités à exposer comme d'eux-mêmes au saint-père la fâcheuse situation où se trouvait l'église de France par suite de son refus d'instituer les sujets honorés du choix de l'empereur. A peine avertis par M. Bigot, ils avaient mis le plus vif empressement à se conformer au désir du tout-puissant vainqueur de Wagram, et ce n'était pas leur faute si leurs missives, aussitôt écrites qu'elles avaient été commandées, n'étaient pas parvenues au saint-père avant son arrivée à Savone. Il y avait toutefois quelques différences dans la teneur de ces divers documens. La lettre du cardinal Fesch était remplie de témoignages de respect et d'une sympathie véritable pour les récens malheurs du saint-père. Celle du cardinal Maury contenait à cet égard d'évidentes et convenables allusions. Chose aussi triste que singulière, parmi ces dignitaires de l'église qui s'adressaient par ordre au chef de la catholicité, il y en eut qui n'osèrent pas laisser échapper de leurs lèvres un mot de pitié ou seulement de regret à l'occasion des dures épreuves supportées à cette heure solennelle

(1) Manuscrit italien du valet de chambre du pape. — British Museum, n° 8,389.

par le chef de leur foi. Le cardinal Caprara et l'archevêque de Tours, M. de Barral, furent du nombre de ceux qui s'imposèrent cet étonnant silence. A lire la lettre de M. de Barral, qui se désolait en termes lamentables sur les funestes conséquences qui allaient résulter pour le sort de la religion en France de la persistance du saint-père à ne pas instituer immédiatement les évêques nommés aux siéges vacans, on aurait pu s'imaginer que Pie VII cédait à quelque puérile fantaisie, qu'il n'avait ni sujet de plainte contre l'empereur, ni de raison à alléguer pour motiver son refus (1). Quant au cardinal Caprara, il semblait ignorer absolument que le saint-père eût été dépossédé de ses états, qu'il eût été enlevé de force du Vatican, et qu'il fût alors retenu prisonnier par le chef de l'empire. On eût dit qu'il n'en avait pas seulement ouï parler. L'ancien légat du saint-siége ne s'était pas contenté de regarder comme non avenues les instructions de son souverain, qui lui avaient ordonné de quitter la France et de venir partager à Rome le sort de ses collègues du sacré-collége; il avait choisi ce moment pour changer de nationalité, pour arguer de sa qualité d'archevêque de Milan et de sujet de l'empereur, pour resserrer de plus en plus l'intimité de ses liens avec l'oppresseur du prince qu'il avait la veille encore l'honneur de représenter en France. Sa santé tout à fait compromise empêchait d'ailleurs Caprara de remplir maintenant ses fonctions d'archevêque, comme naguère sa faiblesse incurable l'avait rendu impropre à s'acquitter de ses devoirs de légat. Il était resté à Paris, triste, malade, embarrassé de sa situation, mais ne voyant comme toujours de remède possible aux malheurs des temps que dans une complète soumission aux volontés de l'empereur. C'est en ce sens qu'il avait écrit au saint-père.

Pie VII connaissait de longue date la tendance de Caprara à trouver toujours acceptables, quelles qu'elles fussent, les conditions d'accommodement mises en avant par le gouvernement français; c'est pourquoi il jugea sans doute à propos de lui faire sentir par la fermeté de la réponse à quel point sa conscience répugnait dans cette occurrence à l'arrangement projeté.

« Pour peu, monsieur le cardinal, que vous réfléchissiez sur cette proposition, il est impossible que vous ne voyiez pas que nous ne pouvons y acquiescer sans reconnaître à l'empereur le droit de nomination et la faculté de l'exercer. Vous dites que nos bulles seraient accordées non à ses instances, mais à celles du conseil et du ministre des cultes. D'abord l'église catholique ne reconnaît pas de ministre des cultes dont l'autorité dérive de la puissance laïque, et puis ce conseil, ce ministre, ne sont-

(1) Voyez la lettre de M. de Barral, archevêque de Tours, adressée au pape le 4 août 1809. — *Fragmens relatifs à l'histoire ecclésiastique du dix-neuvième siècle*, p. 81.

ils pas l'empereur lui-même? Sont-ils autre chose que l'organe de ses ordres et l'instrument de ses volontés? Or, après tant d'innovations funestes à la religion que l'empereur s'est permises et contre lesquelles nous avons si souvent et si inutilement réclamé, après les vexations exercées contre tant d'ecclésiastiques de nos états, après la déportation de tant d'évêques et de la majeure partie de nos cardinaux, après l'emprisonnement du cardinal Pacca à Fénestrelle, après l'usurpation du patrimoine de saint Pierre, après nous être vu nous-même assailli à main armée dans notre palais, traîné de ville en ville, gardé si étroitement que les évêques de plusieurs diocèses que nous avons traversés n'avaient pas la liberté de nous approcher et ne pouvaient nous parler sans témoins, après tous ces attentats sacriléges et une infinité d'autres qu'il serait trop long de rapporter et que les conciles généraux et les constitutions apostoliques ont frappés d'anathème, avons-nous fait autre chose qu'obéir à ces conciles et à ces mêmes constitutions, ainsi que l'exigeait notre devoir? Comment donc aujourd'hui pourrions-nous reconnaître dans l'auteur de toutes ces violences le droit en question et consentir à ce qu'il l'exerçât? Le pourrions-nous sans nous rendre coupable de prévarication, sans nous mettre en contradiction avec nous-même et sans donner lieu de croire, au grand scandale des fidèles, qu'abattu par les maux que nous avons soufferts et par la crainte de maux plus grands encore, nous sommes assez lâche pour trahir notre conscience et approuver ce qu'elle nous force à proscrire? Pesez ces raisons, monsieur le cardinal, pesez-les non au poids de la sagesse humaine, mais à celui du sanctuaire, et vous en sentirez la force.

« Malgré un tel état de choses, Dieu sait si nous désirons ardemment donner des pasteurs aux siéges vacans de cette église de France que nous avons toujours chérie de prédilection, et si nous souhaitons trouver un expédient pour le faire d'une manière convenable; mais devons-nous agir dans une affaire d'une si haute importance sans consulter nos conseillers naturels, les membres du sacré-collége? Or comment pourrions-nous les consulter quand, séparé d'eux par la violence, on nous a ôté toute communication avec eux, et en outre tous les moyens pour l'expédition de semblables affaires, n'ayant pu même jusqu'à présent obtenir d'avoir auprès de nous un seul de nos secrétaires?.. A votre lettre en était jointe une de M. le cardinal Maury, et l'on m'en a remis en même temps une troisième de M. l'évêque de Cazal, toutes trois pour le même objet. Nous accusons à ce dernier réception de sa lettre, et l'engageons à se faire communiquer cette réponse. Nous nous réservons d'écrire plus amplement à M. le cardinal Maury dès que nous en aurons le loisir. En attendant, faites-lui part de nos sentimens et recevez notre bénédiction paternelle et apostolique (1). »

(1) Bref adressé à M. le cardinal Caprara à Paris. Savone, 26 août 1809.

Le ton à la fois si énergique et si tranquille de ce document émané tout entier de la seule initiative du saint-père, auquel personne n'avait pu mettre la main, puisqu'il était à Savone privé de tous ses conseillers, ouvrit quelque peu les yeux à Napoléon. Pour la première fois il soupçonna que les mauvais traitemens, la captivité, l'isolement, ne lui feraient peut-être pas avoir aussi facilement raison qu'il l'avait d'abord espéré de ce pontife, qui, malgré sa douceur, avait de la fermeté, et joignait à beaucoup de prudence dans la conduite une connaissance approfondie des matières ecclésiatiques formant l'objet des discussions pendantes. Ce fut à ce moment que, toujours décidé à laisser Pie VII à ses uniques et propres forces, sans cardinaux pour lui venir théologiquement en aide, sans ministre pour prendre ses ordres, sans conseillers d'aucune sorte, sans secrétaire, sans archives, sans livres même à consulter, et préoccupé de l'avantage qu'il trouverait pour son compte à se procurer quelques auxiliaires versés dans la science canonique, à s'entourer de lumières spéciales et de tous les genres de secours dont il entendait bien priver complétement son incommode contradicteur, Napoléon s'avisa enfin de réunir le concile de cardinaux et d'évêques dont nous avons parlé dans notre précédente étude (1). Avant qu'il n'eût arrêté sa décision et pris l'avis d'ecclésiastiques compétens, ses idées avaient été très vagues sur ce qu'il convenait de faire. Un instant, le croirait-on? il songea à convoquer un concile œcuménique. Dans un rapport confidentiel fait à l'empereur par son ordre, M. Bigot, après avoir examiné tous les précédens historiques, en tirait les conclusions suivantes : « Il n'est personne qui puisse soutenir que la puissance spirituelle doive avoir pour support une puissance temporelle. Je propose donc à votre majesté : 1° d'annoncer aux autres souverains et princes ayant dans leurs états une partie de l'église catholique votre intention de convoquer un concile général, 2° de publier un décret qui en contiendra les motifs, 3° que votre majesté veuille bien faire elle-même l'ouverture et la clôture de cette assemblée en nommant des commissaires pour assister aux séances, 4° que le lieu de la convocation soit à Paris (2). » Mais ce projet grandiose d'un concile œcuménique, à peine ébauché au ministère des cultes, fut abandonné sur les objections soulevées par les membres du comité ecclésiastique. Ce fut alors qu'au sein de ce comité on proposa de recourir à un expédient qui, mis plus tard en pratique, souleva les plus ardentes controverses, et devint l'occasion de beaucoup de troubles au sein de l'église de France. Le cardinal Maury se vanta plus d'une fois d'en avoir été le pre-

(1) Lettre de M. Hugues Maret, duc de Bassano, à M. Bigot de Préameneu, Fontainebleau, 27 septembre 1809.

(2) Rapport de M. le comte Bigot de Préameneu à l'empereur, 22 novembre 1809.

mier inventeur. Très versé dans l'histoire ecclésiastique de France, qu'il avait jadis étudiée à fond pour défendre l'église à l'assemblée constituante, il rappela qu'à une époque antérieure Louis XIV, tandis qu'il était en dissidence avec le saint-siége, avait trouvé cependant moyen de se passer du pape et de faire administrer les diocèses demeurés vacans par les évêques qui n'avaient pas encore obtenu à Rome l'institution canonique. Cet exemple frappa beaucoup Napoléon; enchanté de rencontrer si à propos un pareil précédent, il chargea, suivant sa coutume, M. Bigot de Préameneu de lui faire immédiatement un rapport à ce sujet. Nous donnerons presque en totalité à nos lecteurs ce consciencieux travail, d'abord parce qu'il expose très bien la question en elle-même, ensuite parce qu'il indique parfaitement comment elle était envisagée au début soit par l'épiscopat, soit par le gouvernement, à un moment où de part et d'autre la passion ne s'en était pas encore mêlée.

« Votre majesté m'a demandé hier si les évêques nommés pouvaient provisoirement, et avant d'avoir leurs bulles, administrer leurs diocèses. Je vais rendre à votre majesté un compte exact de ce qui s'est passé à ce sujet.

« La règle est que les évêques nommés ne soient, avant d'avoir leurs bulles, ni sacrés ni installés par le chapitre. Par cette installation, que l'on appelle prise de possession, l'évêque entre en plein exercice de ses droits épiscopaux. Jusqu'alors les grands-vicaires qui, suivant les règles canoniques, sont censés tenir pendant la vacance leurs pouvoirs du chapitre, ont l'administration, excepté pour les fonctions attachées au caractère de l'évêque, telles que l'ordination et la confirmation. Lorsqu'un évêque est nommé, il est assez d'usage que le chapitre lui offre, même avant ses bulles, les pouvoirs qui dépendent de lui, ceux des vicaires-généraux, que cet évêque peut alors exercer conjointement avec les autres vicaires-généraux: mais d'un autre côté l'usage est aussi que les évêques n'aillent point dans leurs diocèses avant d'être sacrés, et que jusqu'alors ils ne portent point la crosse pastorale. Ils ne vont point dans leurs diocèses, parce qu'il leur répugne de ne pas y paraître avec toute leur dignité, et n'étant revêtus que de pouvoirs en quelque sorte subordonnés. Ils craignent d'altérer le respect qu'il leur est utile d'inspirer. Ils se bornent donc généralement à entrer en correspondance avec les grands-vicaires, et commencent ainsi à avoir connaissance des affaires de leurs diocèses et à prendre une part réelle à l'administration. Lorsque je vis que l'affaire de l'abstention des bulles serait longue, il me parut qu'il vaudrait mieux que les évêques nommés allassent, malgré toute leur répugnance, dans leurs diocèses. Je leur communiquai mes idées; ils me témoignèrent à cet égard une aversion extrême. Ils me représentèrent que, pour le bien même de votre majesté, il valait mieux les laisser suivre

l'usage, d'après lequel ils se livreraient avec tout leur zèle pour diriger leurs diocèses par correspondance. Ce qui me détermina encore à me rendre à ces raisons, c'est que le chapitre de Liége n'avait pas cru devoir donner les pouvoirs à M. Lejeas, sous prétexte qu'il n'était plus dans le délai d'exercer ce droit. Il eût fallu entrer en discussion théologique avec un chapitre pour des pouvoirs de vicaire-général à donner à un évêque nommé; cela n'eût pas été convenable... Tel est, sire, l'état des choses relativement à l'administration des diocèses dont les évêques n'ont pas de bulles. Si dans les circonstances actuelles votre majesté trouve convenable que les évêques nommés qui ont des pouvoirs des chapitres aillent dans leurs diocèses, il suffira qu'ils connaissent cette intention pour qu'ils s'empressent d'aller vous y donner comme partout ailleurs des preuves de leur dévouement et de leur reconnaissance (1). »

Lorsqu'il s'informait ainsi des moyens de résoudre par quelque biais les difficultés résultant de ses démêlés avec le pape et de pourvoir par un expédient de circonstance à l'administration de vingt-sept diocèses français dépourvus d'évêques, Napoléon n'avait pas encore arrangé son mariage avec Marie-Louise. A peine eut-il remporté ce grand triomphe diplomatique, qui rendait à ses yeux sa position si forte en Europe, qu'il lui parut indigne de lui de s'abaisser jusqu'à garder encore des ménagemens envers le chef de la catholicité, quand il lui était si facile de tout enlever de haute lutte. Rien de bien extraordinaire dans cette pensée de Napoléon, car il est de tradition immémoriale en Europe que l'alliance politique de la France et de l'Autriche ne peut être que fatale au saint-siége. L'empereur cette fois le fit bien voir. A peine se fut-il assuré le concours de son futur beau-père, l'ancien roi des Romains, qu'il dévoila hardiment la marche qu'il se proposait de suivre en portant au sénat le sénatus-consulte du 15 février 1810, accompagné de cet exposé des motifs dont nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié l'inconcevable arrogance. Quel était à cette époque de sa vie le but poursuivi par l'empereur? Il est impossible de s'y méprendre, et M. Thiers, toujours si habile à démêler la véritable pensée du héros de son histoire, l'a clairement révélé au public. « Le projet de Napoléon, puisque le pape ne voulait rien lui céder, était de le mettre en présence de mesures déjà arrêtées sans sa participation. Dans deux mois, se disait-il à lui-même, je traiterai avec le pape, et il faudra bien, ou qu'il résiste, ce qui lui est impossible, ou qu'il s'arrange, ce qui le forcera d'accepter comme accomplis les changemens que j'ai apportés à l'état de l'église (2). » Voici, toujours indiqué par M. Thiers, ce que l'empereur voulait faire accepter à

(1) Lettre de M. le comte Bigot de Préameneu à l'empereur, 7 décembre 1809.
(2) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XII, p. 75.

Pie VII : c'était « la suppression du pouvoir temporel du saint-siége, la réunion de Rome au territoire de l'empire, l'établissement d'une papauté dépendante du nouvel empereur d'Occident faisant sa résidence à Paris ou à Avignon, jouissant de beaux palais, d'une dotation de 2 millions de francs et de beaucoup d'autres avantages encore, mais placée sous l'autorité de l'empereur des Français, comme l'église russe sous l'autorité des tsars, et l'islamisme sous l'autorité des sultans (1). »

II.

Ces desseins une fois arrangés et mûris dans la tête de Napoléon, il lui restait à connaître quelles chances il aurait de les faire accepter à Savone, car si dans son infatuation toujours croissante il les considérait comme autant d'arrêts du destin, peut-être le saint-père les envisagerait-il sous un tout autre aspect. Comment s'en informer? Cela était assez embarrassant. Il fallait trouver un biais, qui fut bientôt offert par M. de Metternich. Appelé après le traité de Vienne au poste de chancelier d'état et de président du conseil, le comte, depuis prince de Metternich, avait eu le premier l'idée de marier l'archiduchesse Marie-Louise avec Napoléon. Dans la ferveur de son zèle, il s'était empressé de conduire lui-même cette princesse à la cour des Tuileries, où il faisait alors parade des sentimens les plus français et d'une admiration enthousiaste pour le génie du glorieux gendre de son souverain. Avec une ouverture que rendaient toute naturelle les intimes relations existant entre les deux cours, M. de Metternich avait demandé à l'empereur l'autorisation d'envoyer un agent autrichien à Savone, afin de régler avec le pape quelques affaires qui regardaient le diocèse de Vienne et quelques autres parties des états héréditaires. Napoléon était d'autant moins porté à repousser la requête du complaisant ministre de l'empereur François qu'il avait à demi-mot compris que l'envoyé de M. de Metternich ferait du même coup les affaires de la France aussi volontiers que celles de sa propre cour. Les dépêches de M. le chevalier de Lebzeltern, prévenu sans doute à l'avance par son chef, ne manquèrent pas en effet d'être aussitôt communiquées à notre ministre des relations extérieures, M. de Champagny. M. de Lebzeltern, on s'en souvient peut-être, avait été ministre d'Autriche à la cour de Rome. C'était une ancienne connaissance du pape, et déjà nous avons eu l'occasion de citer quelques passages de sa correspondance de 1808 dans lesquels, sans prendre parti entre Napoléon et Pie VII au sujet de l'occupation des Marches

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XIII, p. 35.

et de l'Ombrie par les troupes françaises, il s'était appliqué à observer à l'égard des deux adversaires une très prudente neutralité. La même réserve se retrouve dans ses lettres du printemps de 1810. On voit clairement que M. de Lebzeltern les a écrites dans les plus louables intentions du monde, et avec l'intime assurance qu'elles seraient mises sous les yeux du souverain français, qui avait tant d'intérêt à connaître à cette époque les véritables sentimens de Pie VII. En réalité, les affaires de France tiennent plus de place que celles de l'Autriche dans la correspondance de l'envoyé de M. de Metternich. C'est pourquoi nous en donnerons quelques extraits qui nous semblent peindre au vif et de la façon la plus exacte l'état d'esprit où se trouvait le saint-père à Savone. Pie VII avait été tout d'abord très ému en voyant M. de Lebzeltern. Il témoigna un peu de surprise et beaucoup de joie de ce que l'empereur Napoléon avait permis cette entrevue. En écoutant le récit circonstancié du mariage qui venait d'avoir lieu à Paris, et qui offrait, au dire de l'envoyé autrichien, les plus sûres garanties d'une paix stable, le pape parut un moment oublier tous ses griefs, tous ses chagrins, et prendre une part réelle et sincère à cet événement. « Veuille le ciel, s'écria-t-il, que ce mariage imprévu consolide la paix continentale! Nous désirons plus que personne que l'empereur Napoléon soit heureux; c'est un prince qui réunit tant d'éminentes qualités! Veuille le ciel qu'il reconnaisse ses vrais intérêts! Il a dans les mains, s'il se rapproche de l'église, les moyens de faire tout le bien de la religion, d'attirer à soi et à sa race la bénédiction des peuples et de la postérité, et de laisser de toute façon le nom le plus glorieux (1). » Bientôt quelques souvenirs amers et le sentiment de sa situation vinrent traverser ces élans de tendresse sortis du plus profond de l'âme de Pie VII.

En citant les paroles textuelles que le pape venait de prononcer en italien, mais qu'il traduit pour sa cour en français, M. de Lebzeltern ne peut s'empêcher de remarquer que, pendant un séjour de huit ans qu'il a fait à Rome, il a toujours entendu le souverain pontife témoigner ainsi personnellement la plus grande partialité en faveur de Napoléon. « Combien de preuves n'en ai-je pas eues, ajoute-t-il avec une nuance d'étonnement, et combien de fois, à une époque bien différente du moment actuel, n'ai-je pas constaté que cette partialité de Pie VII se manifestait bien plus sensiblement à l'égard de Napoléon que pour notre souverain! Il a fallu toutes les amertumes dont il a été abreuvé pour l'obliger à adopter un système qui répugnait si évidemment à son cœur (2). » A peine

(1) Lettre de M. le chevalier de Lebzeltern à M. le comte de Metternich, 16 mai 1810.
(2) *Ibid.*

quelques paroles eurent-elles été échangées au sujet des affaires particulières à l'Autriche, que les rapports qui existaient actuellement entre le pape et Napoléon furent de nouveau remis sur le tapis. De part et d'autre on sentait bien que c'était de cela surtout qu'au fond il s'agissait. Ce fut l'envoyé de M. de Metternich qui le premier provoqua les confidences de Pie VII en l'entretenant des dangers imminens dont l'église était menacée, et en lui demandant s'il ne ferait rien pour sortir de l'état d'inactivité et de nullité où il se trouvait présentement réduit. Le pape répondit : « Nous avions pressenti cet état de choses, c'est la seule pensée qui nous occupe. Cette interruption de toutes relations avec les clergés étrangers, la difficulté de nos relations avec les évêques français, sont le sujet de notre plus profond chagrin. Quoique détenu ici sans correspondance libre, sans nouvelles, excepté les nouvelles très vagues que nous puisons dans quelques feuilles détachées du *Moniteur* que le général (le comte César Berthier) a la complaisance de nous envoyer, nous avons bien jugé quels devaient être les embarras des évêques; aussi n'avons-nous pas cessé de nous plaindre à ce dernier de notre situation sous ce rapport. C'est un vrai schisme établi par le fait. Nous ne demandons rien pour nous à l'empereur, nous n'avons plus rien à perdre. Nous avons tout sacrifié à nos devoirs. Nous sommes vieux, sans besoins. Quelle considération personnelle pourrait donc nous détourner de la ligne que notre conscience nous a prescrit de suivre? Nous ne souhaitons absolument rien. Nous ne voulons pas de pension, nous ne voulons pas d'honneurs. Les aumônes des fidèles nous suffiront. Il y a eu d'autres papes plus pauvres que nous, et nous ne songeons à rien au-delà de l'enceinte étroite où vous nous voyez; mais nous désirons ardemment que nos communications soient rétablies avec les évêques et les fidèles (1). »

Alors le saint-père apprit à M. de Lebzeltern qu'on avait refusé de laisser venir auprès de lui son confesseur, Mgr Menochio, et le secrétaire des brefs, Mgr Torsa; qu'il en avait été réduit à ériger en secrétaire l'un de ses domestiques dont l'écriture était lisible, et qu'il avait ainsi expédié à lui tout seul plus de cinq cents dispenses pour venir au secours des évêques de France dont les instances lui étaient parvenues. L'agent autrichien lui ayant exposé qu'il aurait peut-être mieux fait de rompre le silence et de manifester ses vœux à l'empereur des Français, qui sans doute en tiendrait compte : « il sait notre isolement complet, répliqua le saint-père. Nos plaintes et nos instances réitérées adressées au préfet et au général doivent lui être connues. » M. de Lebzeltern savait très bien que Napoléon souhaitait passionnément recevoir sous forme de supplique quelque

(1) Lettre de M. le chevalier Lebzeltern au comte de Metternich, 16 mai 1810.

communication directe de sa sainteté; mais il sentait aussi (ce sont ses propres expressions) « que le moment n'était pas venu de toucher à de certains sujets. » Le pape, pendant tout le temps que dura l'entretien, ne prononça pas un seul mot relatif à son pouvoir temporel ni à la souveraineté de Rome, excepté indirectement et dans les termes suivans : « Quand des opinions sont fondées sur la voix de la conscience et le sentiment du devoir, elles deviennent irrévocables, et croyez bien qu'il n'y a pas de force physique au monde qui puisse à la longue lutter contre une force morale de cette nature. Ce que nous avons prononcé sur les tristes événemens survenus dans notre siége apostolique a été dicté par de tels sentimens, et ne peut conséquemment souffrir une seule variation toutes les fois que nous devrons nous en expliquer. » Par ces dernières paroles, le saint-père entendait-il maintenir l'excommunication qu'il avait naguère lancée contre l'empereur? Nous ne saurions le dire; M. de Lebzeltern n'exprime lui même aucune opinion à ce sujet. Sa dépêche se termine par l'assurance « qu'il a trouvé le pape un peu vieilli, mais bien portant, calme, serein à son ordinaire, et n'ayant jamais mis la moindre aigreur dans ses propos, même lorsqu'il a abordé les sujets qui devaient lui être le plus sensibles... Pie VII se loue infiniment, ajoute-t-il, des procédés et des égards de M. le préfet et de M. le comte Berthier envers lui. Il a jusqu'ici refusé constamment de sortir de l'hôtel de l'évêché, qu'il habite, et borne ses promenades à sa chambre et à un petit jardin. L'affluence du monde que la dévotion amène journellement à ses pieds ne diminue pas. Le préfet et le général, de leur côté, sont très satisfaits de l'extrême circonspection du pape et de ses bontés à leur égard (1). »

Ce rapport du diplomate autrichien, officiellement adressé à sa cour, mais rédigé en réalité pour l'information particulière du gouvernement français, apprenait à l'empereur Napoléon tout ce qu'il avait intérêt à savoir. Il en conclut avec raison qu'il serait prématuré de vouloir entrer dès lors en négociation réglée avec le saint-père. Cependant les dispositions de Pie VII étaient telles qu'on ne devait pas désespérer non plus de renouer doucement et indirectement avec lui, surtout si l'on parvenait à surexciter les inquiétudes et le trouble que lui causait l'état fâcheux où se trouvait l'église de France. A cet effet, Napoléon jugea opportun de faire partir secrètement pour Savone, sans mission avouée, avec des instructions toutes privées, deux membres considérables du clergé qui, sans être encore des agens officiels, seraient, en cas de besoin et par suite de leur caractère ecclésiastique, plus à même

(1) Dépêche du chevalier de Lebzeltern au comte de Metternich, 16 mai 1810.

que M. de Lebzeltern de traiter des affaires religieuses de France. Son choix s'était porté sur les cardinaux Spina et Caselli. Spina était archevêque de Gênes; Caselli avait été créé sénateur. Tous deux avaient concouru, du côté du saint-siége, à la négociation du concordat. Italiens de naissance, ils étaient devenus Français par suite de l'annexion des provinces du nord de l'Italie à la France, et tous deux étaient également dévoués à l'empereur. Pour se rendre dans son diocèse de Gênes, Spina avait à passer à Savone; il était tout simple qu'il fût accompagné de son compatriote et collègue Caselli; quoi de plus naturel encore, s'ils s'arrêtaient pour présenter leurs hommages au saint-père? Le public, pas plus que Pie VII lui-même, ne serait tenté de soupçonner qu'une semblable démarche servît à couvrir une première tentative de négociation. Ainsi les apparences seraient gardées, l'amour-propre serait sauf, et l'on aurait une nouvelle occasion de sonder les véritables dispositions du saint-père. Si l'empereur était passé maître en ses habiles calculs, la candeur de Pie VII n'était pas, on va le voir, sans un certain mélange de finesse italienne. « Les cardinaux sont arrivés ce matin, écrit M. de Chabrol. Ils se donnent comme n'étant chargés d'aucune mission officielle, et n'ayant conséquemment rien à traiter. Ils laissent cependant entrevoir qu'ils ne sont pas étrangers à la connaissance de quelques intentions manifestées par le gouvernement, et qu'ils ont eu une conférence à ce sujet avant leur départ de Paris. ...Sa sainteté s'est montrée un peu plus gaie dans cette journée. Il est possible que l'arrivée des cardinaux en soit la cause. Cependant il a dit que les lettres écrites par leurs éminences à l'évêque de Savone et la manière dont ils s'annonçaient ne pronostiquaient rien de bien important, et qu'il s'en tenait à son idée, que les choses étaient loin de s'adoucir, et qu'alors même qu'on désirerait les terminer de part et d'autre, l'entreprise devenait chaque jour plus difficile (1). »

Les deux anciens adversaires se regardaient donc ainsi venir avec une égale circonspection, et Pie VII, devinant Napoléon, tenait à ne paraître point pressé d'entendre ce qu'on mettait si peu de hâte à lui dire. Les cardinaux n'obtinrent pas tout de suite l'honneur d'assister à ce que l'on appelait à Savone, suivant l'usage italien, « la conversation chez le pape. » Ils n'eurent pas non plus à leur première audience l'occasion de se louer beaucoup de l'accueil de sa sainteté. « Pie VII n'entra avec eux dans aucun détail, écrit le préfet de Montenotte, et ne leur adressa aucune question. Il se plaignit seulement des affaires de Rome plus vivement qu'il n'avait fait jusqu'alors (2). » M. de Chabrol, étonné de cette ré-

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, 5 juillet 1810.
(2) *Ibid.*

serve, ne craint pas, dans ses lettres au comte Bigot de Préameneu, de donner à entendre que la mauvaise humeur du pape provient probablement de ce que les deux cardinaux ne sont pas des hommes de son choix. Il verrait plus volontiers, écrit-il, le cardinal Spina; mais il a quelques griefs contre le cardinal Caselli, auquel il reproche, entre autres choses, d'avoir accepté la place de sénateur sans lui avoir demandé son agrément. Le pape ne consent pas à recevoir les cardinaux le soir. A Mgr Doria, qui lui demandait la permission d'aller visiter leurs éminences, il a répondu : « Vous irez un peu plus tard; ce n'est pas encore le moment de s'y rendre (1). »

Pie VII resta deux jours entiers sans vouloir recevoir derechef les cardinaux. « Il accepta seulement de les rencontrer après leur dîner chez le gouverneur du palais (le comte César Berthier), parce que le public s'apercevrait moins de cette conférence, et qu'il ne supposerait pas qu'il existe des conférences entre eux et lui... Il a dit aux personnes de sa maison qu'il croyait les cardinaux envoyés pour sonder ses dispositions et les faire connaître. » Ce propos, remarque M. de Chabrol, annonce quelque défiance. « Il n'a rien transpiré de la conférence qui a eu lieu ce soir, continue le préfet de Montenotte. Pendant la journée, le pape a paru très soucieux. Il était fort distrait, et pensait évidemment à toute autre chose qu'aux bénédictions qu'il donnait à ceux qui venaient baiser sa mule. On croit qu'il méditait sur la conversation qu'il allait avoir avec leurs éminences (2). » Pie VII eut en effet deux conférences avec les envoyés de l'empereur, la première avec le cardinal Spina, la seconde avec les deux cardinaux réunis. De son entretien avec le pape, qui dura environ une heure et demie, le cardinal Spina rapporta l'idée qu'il ne serait pas impossible de l'amener à s'occuper des affaires ecclésiastiques de France, et particulièrement de celles des évêques; mais il paraît, mande M. de Chabrol au ministre des cultes, que le pape ne l'a pu faire jusqu'à présent par crainte de s'écarter des maximes consacrées. Il désire un conseil. Ce sont non pas seulement des personnes propres à expédier les affaires dont il dit avoir besoin, mais bien de personnes qui jouiraient de sa confiance et qu'il pourrait utilement consulter. Son éminence le cardinal Spina paraît persuadée que le pape n'emploierait pas le cardinal Caselli et lui-même conjointement. Il croit qu'on pourrait appeler à Savone d'autres cardinaux qui auraient plus d'accès et qui ne seraient pas suspects au gouvernement. Il cite entre autres le cardinal Antonelli, cardinal habitant Sinigaglia, âgé de plus de quatre-vingts ans, qui n'a pas été appelé en France à cause de son

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. le comte Bigot de Préameneu, 7 juillet 1810.
(2) Lettre de M. le baron de Chabrol à M. le comte Bigot de Préameneu.

grand âge, et pour lequel le saint-père avait beaucoup de respect. Il est convaincu que ce cardinal, qui termina par son influence l'affaire du concordat, pourrait être très utile et se rendrait avec plaisir auprès de sa sainteté. Alors le pape pourrait les consulter l'un et l'autre et s'occuper d'affaires; mais il n'usera pas du cardinal Caselli, ni de lui, Spina, qu'il regarde comme trop jeune parmi les cardinaux (1). Dans le cours de sa conversation avec le cardinal Spina, le pape s'était prononcé contre l'idée d'aller à Avignon et surtout à Paris. Il avait formellement dit que, si on le contraignait à s'y rendre, il ne sortirait pas, qu'il ne dirait la messe dans aucune église, qu'il se considérerait comme étant prisonnier, et beaucoup plus resserré qu'à Savone. Il ajouta que, si on ne voulait pas le renvoyer à Rome, il ne désirait pas de changement (2). Si on voulait traiter d'affaires avec lui, son intention était d'avoir deux cardinaux parfaitement de son choix, et que sa majesté envoyât également deux personnes de confiance, et qu'alors on entamât des négociations par des écrits auxquels il répondrait (3).

Dans la conférence avec les deux cardinaux, Pie VII fut encore plus explicite. Ses interlocuteurs ayant débuté par lui parler d'un changement de résidence, il manifesta à cet égard une invincible répugnance. « Il déclara qu'il ne voulait quitter Savone que pour se rendre à Rome. Si on devait le conduire à Paris, il en serait très affligé. Cependant il saurait toujours empêcher qu'il n'arrivât rien de fâcheux parmi le peuple à son sujet, car il ne voulait compromettre personne ni altérer la soumission due au gouvernement. Il n'y aurait que le cas où l'on voudrait le contraindre à faire une cérémonie publique. Peut-être alors ne pourrait-il pas répondre assez de son émotion et de sa tête pour éviter un grand scandale (4). » Les cardinaux, en sortant de leur audience, avaient assuré à M. de Chabrol qu'ils avaient trouvé le pape bien disposé relativement à la nomination des évêques. « Ils croient, écrivait le préfet de Montenotte au ministre des cultes, que cette affaire pourrait réussir; mais ce qui avait arrêté sa sainteté, c'est la crainte et la défiance qu'il a de lui-même. Il ne veut pas agir sans consulter des personnes expérimentées et sur lesquelles il pourrait se reposer avec sécurité. Le cardinal Spina croit toujours que la présence du cardinal Antonelli serait très utile pour cet objet... Le pape a conservé dans la journée son maintien habituel, continue le préfet de Montenotte; il a paru n'avoir éprouvé aucune émotion des ouvertures qu'ont pu lui faire les cardinaux... » Le départ de leurs

(1) Lettre de M. le baron de Chabrol à M. le comte Bigot de Préameneu.
(2) *Ibid.*, 9 juillet 1810.
(3) *Ibid.*, 10 juillet 1810.
(4) *Ibid.*, 11 juillet 1810.

éminences ne semble avoir fait aucune impression sur le pape. Il est certain qu'il ne s'est pas montré disposé à employer leur secours, ni à leur parler confidentiellement (1).

Aussitôt que l'empereur eut reçu de Savone ces rapports précis et circonstanciés sur les dispositions de Pie VII, son parti fut immédiatement pris. Certes il ne donnerait pas au saint-père plus de facilités qu'il n'en avait eu jusqu'alors pour communiquer avec les membres du clergé et les fidèles de l'église de France. Encore moins lui accorderait-il les conseillers dont il disait avoir besoin pour entrer en négociation. Puisque Pie VII ne voulait pas céder, puisqu'il prétendait poser ses conditions, eh bien! on se passerait de lui. Il ne serait pas si malaisé de lui faire voir qu'on pouvait pourvoir sans son assistance au gouvernement des affaires ecclésiastiques de France. A peine les lettres des cardinaux envoyés auprès du saint-père et les dépêches du préfet de Montenotte avaient-elles été déchirffées aux Tuileries, que le ministre des cultes reçut ordre d'écrire aux évêques nommés d'Asti, de Liége, de Poitiers, de Saint-Flour, afin qu'ils eussent à se rendre immédiatement dans leurs diocèses sans attendre plus longtemps l'institution canonique (2). On sait, d'après le témoignage de M. Bigot, à quel point il répugnait aux évêques nommés, mais non encore institués canoniquement, de se présenter sans titre reconnu au milieu de leur nouveau troupeau; mais leurs convenances ne furent point consultées, ils durent tous partir. Une mesure plus éclatante encore témoigna bientôt avec quelle vivacité l'empereur entendait mener la lutte toute spirituelle qu'il lui avait plu d'entamer contre le chef de l'église catholique.

Le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, était mort le 10 juin 1808. Six mois après sa mort, Napoléon avait nommé pour le remplacer son oncle le cardinal Fesch. Fesch avait accepté ces fonctions nouvelles sans se démettre toutefois de l'archevêché de Lyon, soit parce qu'il ne voulait pas sacrifier le certain pour l'incertain, soit parce qu'il ne reconnaissait pas à son neveu le droit de rompre les liens qui l'attachaient à sa première église. La gestion provisoire par son proche parent du siége de Paris donnait une suffisante garantie de sécurité à l'empereur. Ce choix avait d'ailleurs été plutôt agréable au clergé de la capitale. « Le chapitre en corps, les grands-vicaires à leur tête, dit M. d'Astros dans un mémoire manuscrit, allèrent le féliciter, et en même temps l'inviter à diriger l'adminis-

(1) Rapport fait par le commandant de la gendarmerie et certifié par le préfet de Montenotte, 12 juillet 1810.

(2) Lettre circulaire de M. le comte Bigot de Préameneu aux évêques d'Asti, de Liége, de Poitiers et de Saint-Flour, 3 août 1810.

tration diocésaine. Il ne s'était élevé aucun doute sur la canonicité d'une pareille mesure. Le concours du cardinal dans notre administration ne présentait qu'un accroissement de lumières et un appui tout-puissant auprès du ministre (1). » L'empereur s'était jusqu'alors arrangé de cette espèce de compromis qui pourvoyait aux nécessités du diocèse de Paris sans trancher positivement aucune question; mais maintenant qu'il avait résolu de braver le saint-père et de lui montrer qu'il était maître de se passer de son concours et de gouverner à son gré les églises de France, il somma tout à coup le cardinal Fesch de prendre ostensiblement possession de son nouveau siége. A son grand étonnement, il rencontra de la part de son oncle la plus énergique résistance. Le cardinal Fesch avait trouvé tout simple, malgré les objections à lui présentées par le scrupuleux abbé Émery, d'être à la fois primat des Gaules, archevêque en titre de Lyon, archevêque nommé de Paris, et d'administrer simultanément les deux diocèses. Avec cette confiance imperturbable en soi-même qui était propre à tous les membres de la famille Bonaparte, il ne jugeait pas que ces doubles fonctions, réunies entre ses mains, fussent au-dessus de ses forces, ni surtout de son mérite. Il était même persuadé qu'il rendait par ce cumul un grand service à son neveu. Il fit au début semblant de ne pas comprendre ce que l'empereur exigeait de lui. « Si sa majesté ne veut point encore nommer à l'archevêché de Paris, mandait-il le 30 août 1810 à M. Bigot, et si dans sa sagesse elle croit convenable que je prenne l'administration de cette église jusqu'à ce qu'il lui plaise de nommer un archevêque, je me croirai très heureux non-seulement de continuer à m'occuper des affaires du diocèse, comme j'ai fait depuis ma nomination à ce siége, mais encore de me charger de son administration (2). » Le 4 septembre, le cardinal Fesch, malgré les avis de plus en plus pressans de l'abbé Émery, n'avait pas encore renoncé à sa chimère. « Lorsque je me suis décidé à prendre l'administration de Paris, écrit-il derechef au ministre des cultes, jusqu'à ce que l'empereur ait nommé un archevêque, voulant toujours conserver mon archevêché de Lyon, j'ai désiré faire quelque chose qui fût agréable à sa majesté, et en même temps au diocèse de Paris, ce qui ne peut s'effectuer qu'en ne faisant pas connaître au public mon option pour Lyon. Il n'est donc pas nécessaire que l'empereur confirme par un décret la nomination du chapitre. Il serait possible que sa majesté jugeât par la suite utile de conserver les deux titres sur une même tête. Ce ne fut qu'à cette

(1) Mémoire manuscrit de l'abbé d'Astros, plus tard cardinal et archevêque de Toulouse, cité dans sa biographie par le R. P. Caussette, p. 170.

(2) Lettre du cardinal Fesch à M. le comte Bigot de Préameneu, 30 août 1810.

condition que se fit ma nomination à l'archevêché de Paris. L'option alors n'aurait pas lieu, et celle que je fais en ce moment n'est qu'une formalité conservatrice de mon siége de Lyon. Du reste je ne voudrais pas d'une administration qui m'assimilerait à un simple grand-vicaire. Ce serait jeter l'alarme, paralyser le bien que je pourrais faire dans Paris, et faire une chose qui ne convient pas à ma dignité. Le décret de ma nomination doit subsister et avoir son plein effet jusqu'au moment où l'empereur nommera un autre archevêque, et fera connaître au public mon option pour le diocèse de Lyon. Je le répète, l'option que je fais en ce moment n'est que conservatrice de mon siége de Lyon, et après cette protestation rien n'empêche que je prenne le titre de *nommé à l'archevêché de Paris* (1). »

Il était facile au cardinal Fesch de développer au ministre des cultes les ingénieuses combinaisons où se complaisait son orgueil, et par suite desquelles, sans rompre ni avec l'empereur ni avec le saint-père, il aurait continué à gouverner à lui seul les deux plus importans diocèses de France. Napoléon ne l'entendait pas pas ainsi. Ce qu'il voulait, c'est que dans la querelle religieuse maintenant pendante le premier dignitaire du clergé de France se rangeât de son côté, et prît ouvertement parti pour lui et contre le saint-père. A cela Fesch ne voulut jamais consentir. En vain l'empereur fit tout ce qui dépendait de lui pour vaincre une résistance d'autant plus pénible qu'elle venait d'un membre de sa famille, il n'obtint rien, et son oncle demeura inflexible. Ce fut à Fontainebleau, au sortir d'une conversation très animée avec le cardinal Fesch, que l'empereur, envoyant chercher le cardinal Maury, lui annonça brusquemement qu'il l'avait nommé à l'archevêché de Paris, et tout aussitôt, sans autre formalité, lui fit en cette qualité prêter serment entre ses mains. L'abbé Lyonnet, aujourd'hui archevêque d'Albi, auquel nous devons une vie détaillée de Fesch, raconte que ce fut l'oncle de l'empereur qui, bien contre son gré, car il n'avait aucun goût ni aucune considération pour le cardinal Maury, fit venir à l'empereur l'idée de ce choix, auquel personne alors ne s'attendait. Suivant l'abbé Lyonnet, Napoléon aurait sommé Fesch de prendre définitivement possession du siége archiépiscopal de Paris. « Sire, aurait répondu le cardinal, j'attendrai l'institution canonique du saint-père. — Mais le chapitre vous a donné des pouvoirs. — C'est vrai, mais je n'oserais pas en user en cette circonstance. — Vous condamnez donc, reprit l'empereur irrité, les évêques nommés d'Orléans, de Saint-Flour, d'Asti, de Liége, etc.? Je saurai

(1) Lettre du cardinal Fesch à M. le comte Bigot de Préameneu, 4 septembre 1810.

bien d'ailleurs vous y forcer. — Sire, *potius mori*. — Ah! ah! *potius mori*, plutôt Maury... Eh bien! soit, vous l'aurez, Maury (1). »

Quoi qu'il en soit de cette anecdote, qui dans le moment rencontra partout créance et n'a jamais depuis été démentie, la vérité est que le choix soudain dont il venait d'être l'objet commença par troubler tant soit peu le cardinal Maury, dont l'assurance était pourtant si grande. On l'avait vu sortir pâle et troublé de son entrevue avec l'empereur. Il n'avait pas tardé toutefois à reprendre possession de ses esprits. Oubliant qu'il était déjà évêque consacré de Montefiascone et de Corveto, qui étaient des pays d'obédience, mettant sous ses pieds ce qu'il devait au saint-père, à lui-même, aux antécédens historiques qui avaient fait toute sa réputation et toute sa gloire, il fit étalage de sa joie devant la cour et se montra très fier d'avoir été appelé à une situation devant laquelle avait reculé la conscience de l'oncle même de l'empereur. Nous nous rappelons avoir entendu raconter à M. Pasquier, récemment nommé préfet de police à cette époque, que, se croisant avec le cardinal Maury dans les corridors de Fontainebleau, il ne fut pas médiocrement surpris de voir le nouvel archevêque de Paris accourir à lui et s'écrier d'un ton familier et avec l'air le plus satisfait du monde : « Eh bien! l'empereur vient de satisfaire aux deux plus grands besoins de sa capitale. Avec une bonne police et un bon clergé, il peut toujours être sûr de la tranquillité publique, car un archevêque, c'est aussi un préfet de police. » Un tel rapprochement était à coup sûr assez malséant dans la bouche du prêtre qui avait si éloquemment défendu le clergé devant l'assemblée constituante, et personne n'était plus disposé à en ressentir l'inconvenance que le fonctionnaire de l'empire à qui s'adressait en ce moment le cardinal Maury. M. Pasquier, conseiller d'état depuis quelques mois, avait en effet assez longtemps hésité avant d'accepter le poste qui venait de lui être confié. Il n'avait consenti à s'en charger que sur l'assurance plusieurs fois donnée par l'empereur qu'il entendait laisser sous la direction exclusive du duc de Rovigo, récemment nommé lui-même à la place de Fouché, ce qui, dans ses nouvelles fonctions, regardait particulièrement la politique, et qu'il se proposait de rétablir la préfecture de police de Paris sur le pied d'une magistrature civile telle qu'elle existait au temps des Sartines et des Lenoir. Chose étrange, c'était un grand dignitaire de l'église qui revendiquait à titre d'honneur les attributions que venait de décliner un laïque, descendant, il est vrai, de ces grandes familles de magistrats qui avaient jadis fait l'honneur

(1) *Vie du cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet, t. II, p. 174.

du parlement de Paris; mais tel était Maury. Doué d'un éminent esprit, il s'était, au temps même de ses plus grands succès, montré complétement dépourvu de goût, de mesure et de tact. Sa rentrée inattendue en scène dans une position qui attirait forcément tous les regards allait faire voir une fois de plus que le talent de la parole ne suffit pas à tout, et combien l'esprit de conduite et le sentiment des convenances deviennent absolument indispensables à ceux qui parviennent à de hautes dignités, surtout à celles de l'église.

Le décret de nomination du cardinal Maury était du 14 octobre 1810. Peu de jours après, le 22 du même mois, l'empereur nomma M. d'Osmond, évêque de Nancy, à l'archevêché vacant de Florence. L'intention qui avait inspiré ces deux actes était manifeste. Aux yeux de Napoléon, le temps des transactions était passé. Il voulait obliger les titulaires des deux siéges de Florence et de Paris à se mettre d'une façon flagrante en collision spirituelle avec le chef de la catholicité. La lettre suivante ne laisse aucun doute à cet égard. « Monsieur le comte, écrivait-il à son ministre des cultes, mon intention est que les archevêques et évêques que j'ai nommés aux différens siéges de mon empire prennent le titre de leur siége dans tous leurs actes, titre pour lequel ils m'ont prêté serment. Je n'entends point qu'ils y mettent aucune modification. Je ne m'oppose point à ce qu'ils se pourvoient auprès de qui de droit, mais j'entends qu'ils n'aient point la faiblesse d'adhérer aux prétentions des chapitres, ni qu'ils prennent d'autres titres, comme je l'ai dit ci-dessus (1). »

Il était impossible de jeter un plus clair défi au pape. L'empereur avait raison de se tenir pour assuré du cardinal Maury. En effet, le nouvel archevêque de Paris s'était fait installer le 1er novembre à Notre-Dame; il avait même eu hâte de prendre en main l'administration du diocèse avant d'avoir été affranchi des liens qui l'attachaient à l'église de Montefiascone. Il s'était borné à donner connaissance au saint-père, par une lettre en date du 16 octobre, de sa nomination au siége de Paris et de son élection par le chapitre comme administrateur. Les choses ne se passèrent pas aussi aisément en ce qui regardait M. d'Osmond. L'ancien évêque de Nancy n'avait abandonné son siége qu'avec une extrême répugnance. Quand il reçut à Fontainebleau de la bouche de Napoléon l'ordre de se mettre en route pour Florence, il représenta qu'il ne pouvait aller prendre possession de son nouvel évêché sans avoir reçu l'institution canonique. Pour lever les difficultés que lui suscitaient les scrupules inattendus du prélat, qui n'avait pas encore pris, comme

(1) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 16 novembre 1810. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI, p. 277.

Maury, son parti de rompre ouvertement avec le saint-siége, l'empereur n'hésita pas à tromper sciemment M. d'Osmond. Il l'assura que sous peu de jours les affaires entre la France et Rome seraient arrangées, et que les bulles qu'il réclamait lui seraient expédiées pendant qu'il serait en route. M. d'Osmond hésitait encore; mais il reçut du ministre des cultes l'ordre de partir immédiatement et de se rendre à Lyon, où il attendrait ses bulles. *Il fallut obéir*, dit son pieux biographe (1). Par suite de la même obéissance, attendant toujours ses bulles et ne les recevant jamais, M. d'Osmond s'arrêta successivement à Turin, puis à Plaisance. Quand il arriva le 7 janvier 1811 à Florence, il y trouva tous les esprits vivement émus du conflit qui, à propos de sa nomination et de celle du cardinal Maury, venait de s'élever entre Napoléon et Pie VII, conflit qu'il était facile de prévoir, et dont il nous reste maintenant à rendre compte.

III.

Pie VII, relégué à Savone sans conseillers, sans secrétaires, sans archives, avait, comme nous l'avons déjà dit, fait par conscience tous ses efforts pour tâcher de suffire à lui seul à l'expédition des nombreuses affaires spirituelles qui relevaient de la décision personnelle du souverain pontife. Il était entré à cet effet en correspondance avec plusieurs des évêques et un nombre considérable de fidèles de l'église de France. En général cette correspondance avait lieu par l'intermédiaire de l'évêque de Savone, qui remplissait à peu près l'office d'agent d'affaires du clergé auprès du saint-père. Cela se passait à la connaissance et de l'aveu de l'empereur sous la surveillance du général Berthier, ainsi que du préfet de Montenotte. Loin de gêner ces communications, qui ne contrariaient pas sa politique, Napoléon les avait vues plutôt de bon œil, car elles lui servaient à soutenir que le pape n'était pas du tout prisonnier, et que rien ne l'empêchait, s'il le voulait, de pourvoir au gouvernement de l'église. Plusieurs des demandes adressées par l'épiscopat français à Pie VII avaient justement pour but de parer à quelques-uns des inconvéniens résultant des habitudes introduites dans la nouvelle société française par l'établissement d'un régime si despotique et si exclusivement militaire. Les dix-neuf évêques signataires de la lettre du 25 mars 1810, la plupart admirateurs passionnés de l'empereur, afin de motiver la demande qu'ils adressaient au pape de pouvoir accorder eux-mêmes directement certaines dispenses de mariage, avaient été obligés d'en-

(1) Voyez la *Vie épiscopale de M. d'Osmond*, par l'abbé Guillaume, p. 565 et suiv.

trer en quelques détails qui n'étaient pas tous à l'avantage du régime qu'ils servaient cependant avec tant de zèle. Il leur avait fallu expliquer à Pie VII que les époux devenaient très rares en France à cause de la grande consommation d'hommes qui mouraient sur les champs de bataille, et parce que la crainte chaque jour plus grande de la conscription avait pour effet de déterminer précipitamment les choix en faveur de quelques parens, et cela pour deux raisons : 1° parce qu'on évitait ainsi le partage des biens, et 2° parce qu'une sorte de défiance portait à préférer quelqu'un de la famille dont l'opinion était connue à des étrangers dont on redoutait l'admission dans l'intérieur du foyer domestique (1).

Aussi longtemps que l'action du pape s'était bornée à permettre aux cousins de se marier avec leurs cousines, et à de jeunes neveux, comme cela se pratiquait souvent sous l'empire, d'épouser leurs vieilles tantes, dont ils devaient plus tard hériter, l'empereur n'y avait rien trouvé à redire; mais que le souverain pontife se mêlât de diriger la conscience des prélats français, qu'il osât, par exemple, prendre sur lui d'avertir l'évêque de Nancy qu'il ne lui était pas loisible de quitter sans l'assentiment du saint-siége son troupeau lorrain pour aller gouverner un diocèse italien dont il ne parlait pas la langue, ou de rappeler au cardinal Maury que, nommé au siége épiscopal de Corneto et de Montefiascone, il n'avait pas le droit de s'installer dans la chaire de Notre-Dame de Paris avant d'y avoir été autorisé par le chef de la catholicité, c'étaient là autant d'abus abominables que Napoléon était d'avance décidé à ne point tolérer de la part du prisonnier de Savone. Pie VII, pensait-il, ne s'y risquerait pas, et d'ailleurs, à supposer qu'il le voulût, comment s'y prendrait-il? Aucune précaution n'avait été négligée. On l'avait entouré d'hommes intelligens et sûrs, qui avaient sous leurs ordres en quantité surabondante des agens de police parfaitement dressés à leur métier. Ce n'était pas pour rien que l'empereur avait imposé au pape l'obligation de ne donner ses audiences qu'en présence du général César Berthier ou du commandant de gendarmerie La Gorse; ce n'était pas en vain qu'il avait recommandé au préfet de Montenotte d'avoir des espions dans toutes les auberges, et de surveiller soigneusement tous les individus suspects qui passeraient à Savone. Les exemples faits sur quelques misérables prêtres de Marseille et d'ailleurs, jetés dans d'infects cachots pour avoir seulement essayé de s'approcher sans permission du pape, avaient dû suffire à intimider les plus hardis (2). Napoléon ne craignait donc

(1) Lettres des cardinaux et évêques à sa sainteté Pie VII. *Fragmens ecclésiastiques*, p. 82.

(2) Voir les *Mémoires* du cardinal Pacca et la *Correspondance* de M. de Barral conservée à l'archevêché de Tours.

rien. Telle est en effet l'illusion commune aux souverains absolus. Ils s'exagèrent ordinairement la faiblesse de leurs adversaires autant que leur propre force. Volontiers ils s'imaginent qu'on n'osera rien tenter contre eux, et plus volontiers encore ils se figurent qu'ils déjoueront aisément les trames les mieux ourdies. Napoléon n'évita pas cette déconvenue réservée à tous les despotes. Il se l'était pour ainsi dire préparée à lui-même. C'était lui en effet qui, par les violentes persécutions dont il n'avait cessé d'abreuver le saint-père, lui avait procuré une foule innombrable d'auxiliaires obscurs, parfaitement inconnus les uns aux autres, qui, sans provocation, sans entente préalable, sous la seule impulsion de leur foi chrétienne, ou par suite du simple attrait qui porte les âmes généreuses à prendre parti pour la victime contre l'oppresseur, n'aspiraient qu'à se faire à leurs risques et périls les instrumens dévoués du captif de Savone et de tous ceux qui souffraient pour sa cause. Comme il arrive fréquemment, les femmes avaient donné le premier signal.

Ce fut à l'occasion de l'emprisonnement des cardinaux noirs qu'une association présidée par l'abbé Duval se forma pour venir pécuniairement en aide à ces membres courageux du sacré-collége. Le duc de Montmorency, l'ami de Mme de Staël, figurait parmi les plus généreux donataires; mais l'œuvre était surtout ardemment patronnée par la princesse de Chimay, la duchesse de Duras, la princesse de Poix, la marquise de Cordoue, Mmes de Saint-Fargeau, de Gros-Bois et de Croisie, qui s'étaient adjoint plusieurs ecclésiastiques, et parmi eux l'abbé Perreau, enfermé plus tard à Vincennes (1). Cette première association, composée de l'élite de la société parisienne, et qui était en rapport, chose assez singulière, avec le cardinal Fesch par le canal de l'abbé Isoard, en avait bientôt fait naître une seconde. Le but des membres de cette nouvelle association était surtout de se mettre en rapport avec le saint-père à Savone, et de se faire, quand il en aurait besoin, les intermédiaires secrets des communications spirituelles qu'il jugerait à propos d'adresser tant aux cardinaux italiens détenus par l'empereur qu'aux évêques et aux curés de France demeurés soumis à sa juridiction souveraine. Les mêmes causes avaient tout naturellement produit en Italie les mêmes résultats. De l'un et de l'autre côté des Alpes, une foule considérable de personnes, des jeuns gens surtout, étaient incessamment prêts, sur la moindre réquisition, à se mettre nuitamment en route et à se transmettre de ville en ville les uns aux autres jusqu'à destination les missives pontificales dé-

(1) Voyez la notice historique sur M. le chevalier de Thuisy dans la *Biographie universelle*, t. LXXXIV.

livrées dans Savone même à ces messagers fidèles par les gens de la maison de Pie VII ou par les rares visiteurs qui avaient réussi à tromper la vigilance du préfet de Montenotte. Dans les villes alors très catholiques de Toulouse et de Lyon, l'organisation des comités dont nous venons de parler avait été portée à un rare degré de perfection. A Lyon surtout, on était parvenu à se tenir en relations presque réglées d'un côté avec le pape, de l'autre avec le cardinal di Pietro, qui de Semur, où il avait été transporté, continuait à exercer les pouvoirs de délégué apostolique que le pape lui avait confiés en quittant Rome, et qu'il lui avait depuis renouvelés (1).

Dans un rapport de police passablement violent et trivial, d'ailleurs fort perspicace, mais qu'il eut le malheur de remettre trop tard à l'empereur, le duc de Rovigo lui explique au long que ce cardinal avait toujours été le conseiller et le fauteur des mesures prises par le saint-père, qu'il communiquait avec le clergé de Paris par l'abbé Gregori et le père Fontaine, général des barnabites, et cet abbé Perreau dont nous avons parlé qui était l'ami du grand-vicaire, M. d'Astros. « Les supérieurs des colléges de Lyon, de l'Argentière, près de Montbrison, et de Montdidier, les dames de Monjoye et de Soyecours, ainsi qu'un M. Bertrand du Coin, un fanatique, étaient également dans le complot. Leurs auxiliaires subalternes étaient les abbés Recourbet et d'Haulet, Franchet à Lyon, Pallavicini à Paris. Le sieur Alexis de Noailles, à la tête des confréries du saint dévouement, ne craignait pas, dit le duc de Rovigo, d'appeler dans ses lettres l'empereur *un Julien l'Apostat* (2). »

Faut-il maintenant s'étonner beaucoup si, grâce à de tels moyens et malgré les efforts de la police impériale, qui ne découvrit rien qu'après coup, le saint-père soit parvenu à faire alors connaître au clergé de France et d'Italie les censures ecclésiastiques dont il frappa l'intrusion peu canonique des évêques récemment nommés aux siéges de Florence et de Paris? Ce qui surprend véritablement, c'est la surprise même qu'éprouva l'empereur quand il apprit la divulgation des bulles signées à Savone. Ce qui surprend encore davantage ou plutôt ce qui attriste, ce sont les bruyans éclats de sa colère et les actes d'incroyable brutalité qui s'ensuivirent. Comment Napoléon, avec sa prodigieuse sagacité, avait-il pu s'imaginer un

(1) « ... Primo de terminare questa nostra lettera la previamo che continuá encora quella fiducia con qui la reputammo delegato apostolico in Roma, onde negli estremi bisogni non abbia alcun scrupulo di procurare per se e per altri suoi colleghi la salute spirituale dei fideli..... » Extrait d'une lettre du pape au cardinal di Pietro en date du 30 novembre 1810. (Cette lettre paraît avoir été trouvée parmi les papiers personnels du saint-père lorsqu'on crocheta son secrétaire à Savone pendant qu'il se promenait dans le petit jardin de l'évêché.)

(2) Rapport du duc de Rovigo, ministre de la police, à l'empereur, 1er février 1811.

instant que Pie VII laisserait passer sans protester les nominations de M. d'Osmond et du cardinal Maury? Comment, avec un peu de bonne foi, pouvait-il se plaindre de ce que le saint-père, qui n'avait fait nul mystère de sa désapprobation, qui n'avait pas manqué d'en entretenir à haute voix le comte César Berthier et M. de Chabrol, eût cherché et trouvé le moyen d'en instruire les évêques de France et d'Italie? De quel droit, parce qu'il lui avait plu de ne pas laisser arriver ces bulles à leur destination, l'empereur pouvait-il faire un crime à Pie VII de ce qu'il prenait soin d'avertir les fidèles que les pasteurs auxquels ils devaient spirituellement obéissance avaient eux-mêmes cessé d'obéir au chef spirituel de la catholicité? Le pape ne remplissait-il pas en agissant ainsi les plus stricts devoirs du souverain pontife? En ce qui touche la clandestinité des moyens, depuis quand était-il interdit à un captif injustement détenu d'accomplir par des voies détournées les actes qu'il lui serait licite de pratiquer au grand jour, s'il était en liberté? Les fureurs de l'empereur étaient donc aussi extravagantes que furent iniques les violences auxquelles il n'hésita pas à se livrer, et qui sont pour la plupart encore ignorées du public; mais avant d'en mettre sous les yeux de nos lecteurs le douloureux tableau il est nécessaire de raconter comment les bulles de Pie VII relatives à M. d'Osmond et au cardinal Maury furent effectivement connues à Florence, puis à Paris.

Le chapitre de Florence avait nommé vicaire-général capitulaire pour gérer le diocèse pendant la vacance du siége l'archidiacre Averardo Corboli. C'était un prêtre doux et inoffensif. Chargé par le chapitre de s'adresser au saint-père, afin de savoir quelle marche il lui fallait suivre à l'égard du nouvel archevêque nommé de Florence, l'abbé Corboli avait confié la rédaction de cette supplique au théologal de la métropole. Le chanoine Muzzi, d'un âge assez avancé et que le rédacteur d'une notice imprimée à Turin représente comme un homme impétueux, inflexible et d'un courage à toute épreuve, était en même temps, dit l'auteur italien, un adversaire irréconciliable du despotisme napoléonien (1). Il n'attendit pas longtemps la réponse du saint-père. Cette réponse avait été officiellement adressée à l'archidiacre Corboli, qui n'en donna connaissance qu'aux membres du chapitre, avec injonction à chacun d'eux, en vertu de l'obéissance qu'ils lui devaient, de garder inviolablement le secret; mais une copie en était en même temps parvenue au chanoine Muzzi. Celui-ci ne l'avait pas plus tôt reçue, qu'il s'était mis à parcourir Florence publiant le bref de Pie VII, en faisant

(1) Narrazione intorno alle diocesi di Firenze, Torino, 1859. Citée par l'abbé Guillaume, *Vie épiscopale de M. d'Osmond*, p. 568 et suiv.

prendre copie à tous ceux qui le lui demandaient et même à ceux qui ne le demandaient pas (1). Grande émotion dans toute la ville. La grande-duchesse Élisa, sœur de l'empereur, se trouvait alors à Pise. Elle eut hâte de faire venir près d'elle le propagateur indiscret, et lui demanda s'il était vrai qu'il se fût adressé au pape au sujet de l'archevêché de Florence. Notre chanoine répondit affirmativement; puis, la princesse désirant savoir quel motif l'avait conduit à cette démarche : « Je ne veux pas, répliqua-t-il, parler théologie avec les dames. » La sœur de Napoléon lui ayant vivement reproché de se montrer ainsi rebelle aux ordres de son frère : « En matière semblable, dit l'abbé Muzzi, je ne connais pas d'autre souverain que le pape. » Ordre lui fut alors donné de se constituer prisonnier sous trois jours à la forteresse de Forto Ferraio. « Je m'y rendrai tout de suite, » s'écria l'impétueux abbé, et là-dessus il tourna fièrement le dos à la grande-duchesse. A la même époque et pour les mêmes motifs, les chanoines Mancini et Rancia et l'avocat Pietro Valentini, qui avaient publié le bref, furent aussi arrêtés et conduits à la forteresse de Fénestrelle (2).

Les choses ne se passèrent guère différemment à Paris. Le chapitre de Notre-Dame avait pour vicaire capitulaire l'abbé d'Astros. M. d'Astros, propre neveu de Portalis, l'ancien ministre des cultes, et cousin-germain de M. Portalis le fils, alors conseiller d'état et directeur de la librairie, n'était rien moins qu'un prêtre fanatique. C'était non-seulement un esprit sage et modéré, mais pénétré de respect pour les autorités publiques, naturellement porté à la conciliation. Ses tendances étaient plutôt gallicanes, et nous avons déjà eu occasion de raconter comment il avait été en 1806, sous la direction de son oncle, le principal rédacteur du catéchisme impérial, quoique n'ayant pris aucune part à la confection du chapitre relatif aux devoirs des Français à l'égard de Napoléon Ier. Parmi les chanoines du chapitre de Paris, il avait été l'un des plus empressés à conférer au cardinal Fesch l'administration provisoire de ce diocèse. L'abbé d'Astros n'était donc à aucun degré un homme de lutte, recherchant par goût le bruit et les éclats. Il était avant tout un canoniste consciencieux, très appliqué à rechercher quelle était dans les matières ardues de la théologie la ligne à suivre pour un fidèle catholique, et, quand il croyait l'avoir découverte, très décidé à y conformer sa conduite, mais nullement disposé à se jeter dans aucune violente extrémité. Lorsque, étudiant de plus près la question des délégations capitulaires, il s'était aperçu qu'il s'était trompé, et qu'il avait agi sans le savoir

(1) Narrazione, etc., p. 18.

(2) Voyez la *Vie épiscopale de M. d'Osmond*, p. 570 et suiv.

contre les intentions manifestes du saint-père en conférant les pouvoirs de vicaire au cardinal Fesch, il se promit à lui-même de ne pas retomber dans cette erreur, et de n'user plus de la même complaisance envers le cardinal Maury. Dans l'assemblée du chapitre qui, sur l'invitation de M. Bigot de Préameneu, fut tenue à Notre-Dame, afin de confier au nouvel archevêque l'administration du diocèse de Paris, M. d'Astros vota contre cette proposition. Cependant tel était son désir de ne pas faire étalage de son opposition, qu'il consentit, comme président du chapitre, à siéger dans la commission chargée de faire part de sa nomination au cardinal Maury. Sa brève harangue témoignait d'ailleurs qu'il exprimait plutôt l'opinion d'autrui que la sienne, et cela lui suffit. « Il n'est personne, monseigneur, dit-il au cardinal, qui ne se rappelle en ce moment avec quelle éloquence et avec quel courage vous avez défendu dans le temps la cause de la religion et du clergé. » A ces paroles si fortes surtout par ce qu'elles sous-entendaient, Maury pâlit et parla de son attachement au saint-siége. « Je n'irai m'asseoir, dit-il, sur la chaire épiscopale de Paris qu'autant que le pape me prendra par la main pour m'y faire monter (1). »

Le cardinal Maury ne devait pas faire longtemps honneur à cet engagement. Non content de toucher les revenus officiels de sa nouvelle position et de porter le titre d'archevêque de Paris, il aspirait à en exercer les fonctions spirituelles sans attendre, comme il l'avait dit, que le saint-père l'eût *pris par la main*. Cependant l'abbé d'Astros le surveillait attentivement. Un jour dans une compagnie le cardinal avait dit en présentant M. d'Astros avec ses collègues : « Voici mes grands-vicaires. » — « Votre éminence se trompe, repartit M. d'Astros; ce sont les grands-vicaires du chapitre et non les siens. » — Une fois, pendant une ordination, Maury, exigeant du timide ecclésiastique auquel il imposait les mains qu'il lui promît obéissance comme à son évêque titulaire, l'abbé d'Astros prit encore à haute voix la parole : « Monseigneur, permettez-moi, dit-il, de faire observer, pour l'instruction de ce jeune prêtre, que vous n'avez pas le droit de lui demander cette promesse. » Les jours de cérémonie, Maury aurait voulu faire porter devant lui à Notre-Dame la croix épiscopale, signe extérieur d'une juridiction qu'il ne possédait pas encore canoniquement; l'abbé d'Astros ordonnait au porte-croix de rentrer dans la sacristie. Maury supportait en silence, mais avec une profonde amertume, tous ces affronts. C'étaient là, si l'on veut, de puériles querelles de cathédrale. Derrière l'abbé d'Astros, armé des simples pouvoirs d'un humble vicaire de

(1) *Mémoire manuscrit de M. l'abbé d'Astros*, cité dans la *Vie du cardinal d'Astros, archevêque de Toulouse*, par le R. P. Caussette, p. 175.

paroisse, chacun apercevait toutefois l'autorité du chef de l'église romaine. Le tout-puissant vainqueur de Wagram ne s'y trompait pas. Il éprouvait la plus violente colère en sentant son prestige entamé par cet intrépide chanoine qui tenait son archevêque en échec jusque dans le chœur de Notre-Dame de Paris. Comment se venger, et quel moyen de briser cette résistance inattendue? L'occasion s'en offrit bientôt.

L'abbé d'Astros avait, comme le vicaire capitulaire de Florence, écrit au saint-père pour lui demander des directions personnelles, mais il n'avait pas encore reçu de réponse. C'est pourquoi, tout en maintenant ses relations avec le nouvel archevêque sur le pied que nous venons d'expliquer, il avait pris soin de garder la plus extrême réserve. Il ne rompit le silence que le jour où, par l'intermédiaire du cardinal di Pietro, de l'abbé Gregori et du père Fontana, il reçut copie du bref, en date du 5 novembre, adressé par le pape au cardinal Maury. Le premier mouvement de l'abbé d'Astros fut d'en parler à son cousin Portalis, le conseiller d'état et le directeur de la librairie. « C'était la veille de Noël, jour de réunion intime pour la famille Portalis. Avant dîner, l'abbé d'Astros pria son cousin de le conduire dans son cabinet pour écouter une communication qu'il avait à lui faire. Il invita en même temps un abbé Guairard, chef de division de la librairie, à les suivre. Arrivé dans le cabinet de M. Portalis, quand il fut assuré de ne pouvoir être entendu de personne, l'abbé d'Astros donna lecture à ses deux auditeurs du bref adressé au cardinal Maury. Ensuite il consulta son cousin sur les difficultés de sa situation, comprenant très bien qu'il ne pouvait faire aucun usage officiel d'une pièce qui lui était secrètement remise par des voies détournées. M. Portalis lui recommanda de la tenir très cachée, *dans l'intérêt de la religion*. Alors l'abbé Guairard, interpellant M. Portalis, lui demanda ce qu'il ferait si ce bref venait à être clandestinement imprimé. — Le directeur-général de la librairie, répondit M. Portalis, en prohiberait la circulation comme d'une pièce *sans authenticité et dangereuse* (1). » De part et d'autre il ne fut point prononcé d'autres paroles. Certes c'étaient là de singuliers conspirateurs, ce prêtre qui allait prendre pour confident le conseiller d'état chargé de la surveillance des ouvrages à publier et ce fonctionnaire public qui n'hésitait pas à proclamer qu'il ferait en tout cas strictement son devoir. M. Portalis ne s'en tint pas là. Il jugea opportun d'aller prévenir le nouveau préfet de police, M. Pasquier. Il lui annonça que, si l'on n'y portait remède, un bref du pape à l'abbé Maury circulerait bientôt dans Paris. Il ajouta

(1) *Vie de M. le cardinal d'Astros*, par le R. P. Caussette, p. 197 et 198.

même que, si le duc de Rovigo envoyait chercher tels et tels ecclésiastiques qu'il désigna, et s'il leur déclarait lui-même qu'il connaissait l'existence du bref et qu'il les rendrait responsables de la publication, on pourrait peut-être prévenir un si fâcheux incident. Déjà il était trop tard. Soit en effet que l'abbé d'Astros eût multiplié ses confidences, soit plutôt que le bref en question eût été adressé à d'autres personnes, le bruit fut assez vite répandu au sein du clergé de Paris que le pape avait envoyé de Savone l'ordre de ne pas reconnaître la juridiction spirituelle du nouvel archevêque. Un trouble indicible régnait au sein du chapitre de Notre-Dame, qui officiellement ne savait pourtant rien. Grande était l'émotion du cardinal Maury, mais plus grande encore la colère de Napoléon. L'un et l'autre soupçonnaient fortement l'abbé d'Astros d'être la cause de tout le mal; mais de preuve contre lui il n'y en avait aucune, lorsqu'une pièce tout à fait probante vint à tomber entre les mains de la police impériale. C'était un bref, en date du 18 décembre 1810, directement adressé au vicaire capitulaire de Paris contre l'administration diocésaine du cardinal Maury. Pie VII y disait que, *pour enlever tout sujet de doute et pour plus grande précaution, il ôtait à l'archevêque nommé tout pouvoir et toute juridiction, déclarant nul et sans effet tout ce qui serait fait de contraire sciemment ou par ignorance.* L'abbé d'Astros n'avait pas reçu ce dernier bref. Il avait été intercepté, soit à Savone, soit sur la route, par les espions du gouvernement; mais comme le bref répondait expressément aux questions posées pas le vicaire capitulaire de Notre-Dame, c'était la pièce de conviction la plus irréfutable de ses relations avec le souverain pontife. « Cette découverte, dit l'auteur auquel nous empruntons une partie de ces détails, avait élevé la fureur de Napoléon contre le jeune chanoine à un état de paroxysme qui présageait de prochaines et formidables tempêtes (1). » Plusieurs circonstances, ignorées probablement du biographe de l'abbé d'Astros, mais que révèle la correspondance du préfet de Montenotte, expliquent sans les justifier les excès de la colère impériale. Napoléon, avec la merveilleuse sagacité qui lui était habituelle, avait en effet prévu ou à peu près ce qui arrivait aujourd'hui. Du jour où il avait nommé M. d'Osmond à Florence et le cardinal Maury à Paris, l'empereur s'était bien douté que le saint-père ne laisserait point passer de semblables nominations sans protester. Il avait donc résolu d'ajouter quelques nouvelles précautions à celles qu'il avait déjà prises. L'évêque de Savone ne lui semblait plus, en sa qualité d'ecclésiastique, un personnage assez

(1) *Vie de M. le cardinal d'Astros*, p. 183.

sûr pour servir d'intermédiaire au clergé près du souverain pontife. Il avait, par un décret en date du 23 novembre 1810, chargé M. de Chabrol d'exercer ces fonctions (1).

Conformément aux instructions qu'il avait reçues de Paris, M. de Chabrol avait été « se faire livrer tous les documens et papiers qui se trouvaient entre les mains de l'évêque de Savone, et, redoublant de vigilance, il avait pris ses mesures pour qu'aucune demande, de quelque nature qu'elle fût, ne pût parvenir sous les yeux du saint-père avant d'avoir été enregistrée au bureau du secrétariat... (2). » Sans trop vouloir s'engager, le préfet de Montenotte espérait bien ne rien laisser sortir désormais de Savone qui pût gêner les desseins de l'empereur (3). Ces dispositions inattendues avaient d'abord un peu surpris et mécontenté Pie VII, puis avec sa douceur accoutumée il en avait pris son parti (4). Il avait recommencé à faire de nouveau bon accueil au préfet de Montenotte. Il y a plus, les lettres de M. de Chabrol arrivées le plus récemment à Paris montraient le pape assez disposé à écouter les ouvertures que l'on pourrait lui faire. Or c'était dans un pareil moment, après qu'il avait si bien disposé toutes choses pour isoler absolument le saint-père, quand il l'avait déjà presque dompté, à la veille du jour où il croyait le tenir enfin à sa merci, qu'éclatait par la faute de l'abbé d'Astros ce déplorable esclandre de l'archevêché de Paris. Malheur à qui avait ainsi osé le braver! Déjà quelques mois auparavant, il avait songé à se défaire par l'exil de ce prêtre incommode; cette fois il n'en serait pas quitte à si bon marché.

On était proche du 1er janvier 1811. L'empereur recevait aux Tuileries à l'occasion du commencement de l'année tous les grands corps de l'état et les plus importans fonctionnaires de son empire. Le jour de cette imposante cérémonie lui parut propice pour la scène qu'il méditait. Après avoir, l'air altier et le front soucieux,

(1) Lettre de M. Bigot de Préameneu à l'empereur, et décret du 23 novembre 1810.

(2) Lettre de M. le baron de Chabrol au ministre des cultes, 8 décembre 1810.

(3) « ... Cependant il se pourrait que les gens de la suite de sa sainteté, qui ont la faculté de sortir au dehors, et qui ont formé quelques relations, pussent se charger de recevoir et de transmettre au pape les demandes qui leur seraient remises en secret. Je ne puis opposer à cette infraction aux instructions qui me sont prescrites que des moyens de surveillance les plus sévères. Diverses personnes sûres dans le palais, et notamment M. le commandant de gendarmerie ainsi que les officiers qui sont sous ses ordres, se sont chargés de m'instruire de tout abus qui pourrait s'introduire sous ce rapport, et de l'empêcher par tous les moyens qui sont en leur pouvoir. Des agens extérieurs m'en préviendront de leur côté... » (Lettre de M. le préfet de Montenotte au ministre des cultes, 8 décembre 1810.)

(4) « Après quelques jours d'émotion, sa sainteté a repris sa sérénité accoutumée. » (Lettre de M. le préfet de Montenotte au ministre des cultes, 27 décembre 1810.)

passé devant le sénat, et sans s'arrêter davantage devant le corps des généraux et celui des officiers de toute sorte qui encombraient la salle d'audience, l'empereur se dirigea tout droit vers le cardinal Maury. Celui-ci faisant déjà le geste de lui présenter le chapitre de Notre-Dame : « Où sont vos grands-vicaires? demanda brusque-Napoléon. — Sire, voilà mon frère, voilà M. Jalabert. » — « J'avoue que je m'étais tenu un peu à l'écart, raconte M. d'Astros, à qui nous devons une narration très simple et fort exacte de cette scène singulière; mais je ne voulais pas me faire chercher, et je me présentai (1). » — « Voilà M. d'Astros, dit alors le cardinal. — Avant tout, monsieur, s'écria l'empereur, il faut être Français; c'est le moyen d'être en même temps bon chrétien. La doctrine de Bossuet, voilà le seul guide qu'on doive suivre; avec lui, on est sûr de ne pas s'égarer. J'entends que l'on professe les libertés de l'église gallicane. Il y a autant de distance de la religion de Bossuet à celle de Grégoire VII que du ciel à l'enfer. Je sais, monsieur, que vous êtes en opposition avec les mesures que ma politique prescrit. Vous êtes l'homme de mon empire qui m'est le plus suspect. Du reste (mettant la main sur la garde de son épée, ce qui était un geste assez familier à Napoléon, mais passablement déplacé en cette circonstance), j'ai le glaive à mes côtés, et prenez garde à vous! » — « Rien ne me parut plus pitoyable que ces dernières paroles, continue M. d'Astros, et cette menace d'un souverain qui dominait alors sur toute l'Europe contre un pauvre prêtre en rochet et en camail, armé seulement de son bonnet carré. Je ne répondis rien, et je me contentai de regarder l'empereur sans affectation (2). »

Les choses ne devaient pas en rester là. Avant de sortir des Tuileries, le cardinal Maury dit à l'abbé d'Astros que le ministre de la police désirait lui adresser quelques questions, et que, s'il voulait, ils iraient ensemble dans sa propre voiture jusqu'à l'hôtel du duc de Rovigo. Il ajouta qu'il n'y avait rien à craindre, et qu'il suffirait à l'abbé d'Astros de protester de son attachement aux libertés de l'église gallicane. L'abbé d'Astros accepta sans défiance. A coup sûr c'était une époque étrange que celle où un archevêque, où un membre du sacré-collége, celui-là même qui dans des temps troublés avait été naguère le défenseur le plus ardent des droits de l'église de France trouvait simple d'aller de ses propres mains livrer son grand-vicaire à la police du chef de l'état. L'interrogatoire subi par l'abbé d'Astros fut d'ailleurs assez court, et le résultat tel qu'il était facile de le prévoir. « N'avez-vous pas des corres-

(1) Mémoire manuscrit de l'abbé d'Astros sur les événemens qui précédèrent sa captivité.

(2) *Ibid.*

pondances avec le pape à Savone? demanda le duc de Rovigo; avez-vous vu un bref du pape au cardinal Maury? Donnez votre démission, et tout sera fini. — Je ne puis. — Donnez, dis-je, votre démission, ou vous êtes mon prisonnier. — Je serai alors votre prisonnier. » A la nuit, ce fut M. Réal qui intervint. Après avoir été faire à la maison de l'abbé d'Astros la visite de tous ses papiers, le conseiller d'état chargé du département de la police interrogea derechef le malheureux grand-vicaire. « L'empereur, lui dit-il, ne se met plus en peine de votre démission; mais il veut absolument savoir qui vous a remis le bref du pape, et si vous ne le dites, vous ne reverrez plus votre famille, et il ajouta plus bas, ni peut-être la lumière (1). » L'abbé d'Astros refusa, et la police était plus embarrassée que jamais, car on n'avait rien trouvé d'important dans ses papiers. Alors, se servant de l'une de ces ruses familières aux plus bas employés de son ministère, le duc de Rovigo s'adressa lui-même à l'abbé : « Nous n'avons plus besoin que vous nous disiez à qui vous avez montré le bref. Vous l'avez montré à votre cousin. Il me l'a dit. » L'abbé d'Astros tombait des nues. Il pensa que M. Portalis avait tout raconté de son propre mouvement, et sans plus de difficultés il convint de ce qui s'était passé dans le cabinet du directeur-général de la librairie. C'était là tout ce que l'on voulait de lui. Il ne s'agissait plus que de statuer sur son sort. Napoléon, dépité de ne pas trouver un complot mieux conditionné pour justifier sa vengeance, n'en déclara pas moins qu'il fallait faire fusiller l'abbé d'Astros. « Souvent, au milieu de ses accès de colère, il y avait un moment où le grand homme devenait trivial, dit le biographe ecclésiastique de l'abbé d'Astros. Il descendait alors jusqu'aux plus grossiers procédés, si les victimes étaient présentes, ou jusqu'à des menaces hyperboliques, si elles étaient absentes. » M. Regnault de Saint-Jean-d'Angely fit observer à son maître qu'il flétrirait une gloire bien belle dans une querelle bien petite. « Eh bien! s'écria l'empereur, qu'on le jette en prison pour toute sa vie (1). » L'abbé d'Astros fut en effet conduit peu d'heures après à Vincennes, où il resta enfermé jusqu'à la chute de l'empire. Parmi les membres du clergé, il ne devait pas d'ailleurs être seul à souffrir du courroux excité chez l'empereur par la bulle relative au cardinal Maury. Peu de temps après, les portes du donjon de Vincennes s'ouvraient pour recevoir les cardinaux di Pietro et Gabrielli. Ce dernier avait d'abord été conduit à la prison de La Force, où il avait été enfermé pendant quinze jours avec deux scélérats qui fu-

(1) Mémoire de l'abbé d'Astros sur les événemens qui précédèrent sa captivité.
(2) *Vie de M. le cardinal d'Astros,* par le R. P. Caussette.

rent plus tard condamnés à mort. Ce qui est peut-être plus étrange que ces mesures elles-mêmes, c'est que l'homme chargé d'y présider, le duc de Rovigo, était sincèrement convaincu qu'elles étaient la preuve la plus éclatante de la mansuétude du régime impérial. A tous les malheureux ecclésiastiques que Napoléon lui envoyait pour qu'il les retînt prisonniers dans quelque sombre cachot, il ne se lassait pas de répéter incessamment ce qu'il venait justement de dire à l'abbé d'Astros lors de son premier interrogatoire. « Ah! ah! vous voudriez bien être martyr, mais vous ne le serez pas! »

Arrivait maintenant le tour du pauvre M. Portalis. Quelle était sa faute? Elle est vraiment difficile à deviner. Il semble qu'il en avait fait autant, un peu plus peut-être que ne l'exigeaient de lui ses devoirs de fonctionnaire; mais l'empereur avait résolu de faire un solennel éclat propre à intimider désormais tout le monde. Il ne lui importait guère que sa colère fût juste ou injuste, qu'elle tombât sur un innocent ou sur un coupable. Cette colère elle-même était maintenant à peu près calmée. Napoléon était redevenu parfaitement maître de lui-même à la séance du conseil d'état dont il nous reste maintenant à rendre compte. La scène à laquelle il allait se livrer comme malgré lui était de sa part si bien préparée d'avance que, parmi les nombreux témoins auxquels nous l'avons maintes fois entendu raconter, il en est un, collègue de M. Portalis, qui, sans rien comprendre alors aux paroles du duc de Rovigo, se souvenait parfaitement d'avoir entendu ce ministre lui dire de se bien garder, s'il rencontrait le directeur de la librairie, de le détourner de se rendre à la séance. Pourquoi cette recommandation? Le motif en apparut clairement lorsqu'une minute après l'empereur vint prendre place au fauteuil de la présidence. Nulle trace d'émotion ne se lisait sur son visage. Avec l'accent le plus calme, il commença par appeler quelques affaires courantes; puis il se mit à demander à voix basse à ses voisins si M. Portalis était là. M. Portalis y était en effet et répondit à l'appel de son nom. Alors se levant avec impétuosité, et du ton de quelqu'un qui cède à un mouvement qu'il n'est pas libre de contenir, Napoléon apostropha le malheureux conseiller d'état en lui demandant de quel front il osait bien se présenter dans cette enceinte après la trahison dont il était coupable. « N'était-ce pas en effet la plus abominable des trahisons d'avoir favorisé une correspondance rebelle avec le pape, avec un souverain étranger? Jamais plus indigne perfidie ne s'était vue, et dans le cours de sa vie il n'en avait éprouvé aucune dont il se sentît plus révolté, et cette perfidie partait d'une famille qu'il avait comblée de biens, elle lui venait d'un homme qu'il avait honoré de sa bienveillance particulière. Les paroles lui manquaient pour exprimer son indignation,

elle allait au-delà de tout ce qu'il pouvait dire. » Cette philippique, que nous résumons en quelques lignes, ne dura pas moins d'un quart d'heure. Quand elle fut finie, tout le monde resta muet d'épouvante et de stupéfaction. M. Portalis était comme anéanti. A peine trouva-t-il à balbutier quelques paroles entrecoupées pour assurer qu'il ne croyait pas avoir manqué à ses devoirs en ne dénonçant pas personnellement un parent et un camarade d'enfance qu'il s'était d'ailleurs efforcé de retenir sur la pente dangereuse où il avait eu le tort de se laisser précipiter; mais l'empereur, sans l'écouter, se mit avec une nouvelle véhémence à recommencer de plus belle sa terrible allocution. Alors se produisit un épisode qui ne laissa pas que d'étonner un peu l'assistance. Le préfet de police, M. Pasquier, profitant d'un moment de répit pendant lequel l'empereur s'arrêta pour reprendre haleine, eut le courage de se lever et de dire qu'il était de son devoir de compléter la défense de M. Portalis, de suppléer à ce que son émotion ne lui avait point permis d'exprimer. Il raconta l'avertissement donné par le directeur-général de la librairie, et dont il avait fait part lui-même au duc de Rovigo. « La confidence de M. Portalis excluait toute idée de trahison, et s'il fallait absolument qu'il y eût un coupable, peut-être le plus grand tort lui revenait à lui-même, qui n'avait pas tiré de cet avertissement tout le parti possible. » Ce court et généreux plaidoyer en faveur de M. Portalis ne parut faire aucune impression sur l'empereur, ou plutôt, à voir l'expression mécontente de son visage, on eût dit qu'il en était presque offensé. Ce n'était pas à M. Pasquier qu'il en voulait, ce n'était pas son préfet de police qu'il souhaitait intimider ni punir; c'était le monde religieux et sincèrement catholique, c'était la société presque entièrement ecclésiastique où vivait habituellement M. Portalis. Quoique l'estimant peut-être davantage pour sa hardiesse, il savait mauvais gré à M. Pasquier de son incommode intervention; elle ne pouvait d'ailleurs sauver celui qu'il avait d'avance choisi pour sa victime. Reprenant donc contre lui ses plus rudes invectives, à peine un instant interrompues, il termina la scène par ces foudroyantes paroles : *Sortez, monsieur, et que je ne vous voie jamais devant mes yeux.* Tel était l'état où cette dernière apostrophe avait mis M. Portalis qu'il quitta incontinent sa place, oubliant sur le bureau qui était devant lui son portefeuille et son chapeau, qu'il lui fallut plus tard envoyer reprendre par un huissier. L'impression de tristesse et d'effroi ressentie par tous les membres du conseil d'état fut si générale qu'aucun d'eux n'osa de quelque temps faire entendre sa voix dans cette salle où semblaient résonner encore les impitoyables accens du maître. M. Regnault de

Saint-Jean-d'Angely essaya de prononcer quelques mots; mais l'empereur le fit taire. Il était toutefois visiblement embarrassé de l'effet produit et qui avait dépassé son attente. Au lendemain de la séance, Cambacérès, accoutumé cependant aux orages de la colère impériale, disait à M. d'Hauterive, qu'une indisposition avait empêché de s'y trouver : « Vous êtes bien heureux ! pour moi, j'en suis encore malade. » Et voilà, qui le croirait ? la scène que M. de Las-Cases a représentée dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* comme une sorte d'admonition paternelle donnée par l'empereur à M. Portalis avec une bonté véritablement attendrissante.

IV.

Tout n'était pas fini cependant. Restait encore à atteindre celui qui, aux yeux de Napoléon, était le grand coupable, c'est-à-dire le prisonnier de Savone. En vain chercherait-on dans la correspondance de Napoléon Ier les lettres relatives aux mesures prises à cette époque contre le saint-père : on ne les y trouvera point, sans doute, ainsi que nous le lisons dans la préface du seizième volume, parce que ces lettres ne sont pas du nombre de celles *qu'il aurait livrées à la publicité, si, se survivant à lui-même et devançant la justice des âges, il avait voulu montrer à la postérité sa personne et son système* (1). Ces pièces, à notre sens, font au contraire si parfaitement connaître et la personne et le système que nous nous ferions scrupule d'en priver nos lecteurs.

« Écrivez au préfet de Montenotte, mande Napoléon à son ministre des cultes, pour lui faire connaître la lettre que le pape a écrite au grand-vicaire de Paris, afin d'éclairer ce fonctionnaire sur la mauvaise foi du pape, qui, sous des apparences de conciliation et de charité, excite en secret la discorde et la rébellion. Donnez-lui l'ordre d'empêcher qu'aucun courrier ne soit reçu ni expédié avec des lettres pour le pape et sa suite, et pour que la poste ne fasse partir ni ne lui fasse remettre aucune lettre. Il faudra pour cela qu'il soit sûr du directeur des postes. Vous lui ferez connaître que je fais venir l'évêque de Savone à Paris afin d'ôter au pape un canal de communication. Vous donnerez effectivement l'ordre au prélat de venir à Paris, où je désire le voir. Vous prescrirez au sieur Chabrol d'avoir dans ses conversations un ton plus ferme, de représenter au pape qu'il fait du tort à la religion, qu'il cherche à semer le trouble et la division, qu'il néglige la douceur et *les bonnes manières* (*sic*), qui auraient pu réussir auprès de moi, qu'il n'obtiendra rien par

(1) *Rapport à l'empereur Napoléon III*, t. XVI, de la *Correspondance de Napoléon Ier*.

les moyens qu'il emploie, et que l'église finira par perdre le reste de son temporel, que ceux qui seront assez fous et assez ignorans de leurs devoirs pour l'écouter perdront leur place, et que ce sera par sa faute. Il faut que cela soit dit avec vigueur. Il doit voir également ceux qui entourent le pape et les éclairer sur les fâcheuses conséquences que cela aura pour eux. Il est inutile que le pape écrive. Moins il fera de besogne et mieux cela vaudra. Il est nécessaire : 1° que le préfet envoie un état des individus qui sont auprès du pape, qu'il désigne les plus grands travailleurs, afin que je les renvoie pour ôter au pape le moyen d'écrire et de répandre le poison; 2° que vous donniez ordre au préfet de ne plus expédier les lettres du pape pour le royaume d'Italie, le royaume de Naples, la Toscane, le Piémont, la France, de ne lui remettre aucune lettre et de les envoyer toutes ici. Vous en ferez le triage, et l'on ne donnera cours qu'aux lettres dont l'émission sera sans inconvénient. Faites-vous en conséquence envoyer toutes celles que le pape écrirait et celles qui lui seraient adressées. En général, moins ce qu'il écrit parviendra et mieux cela vaudra. »

Il est triste de lire ces prescriptions écrites de la main de celui qui, prisonnier à Saint-Hélène, devait un jour se plaindre si amèrement des souffrances de la captivité, et reprocher à ses geôliers des traitemens dont la rudesse n'approcha jamais de ceux qu'il avait lui-même cruellement appliqués au détenu de Savone. Se donner le plaisir de faire souffrir le pape dans sa personne, tel était bien le dessein de l'empereur, dont il ne songe nullement à se cacher.

« ... Vous ferez connaître au préfet et au prince Borghèse que mon intention est que l'intérieur du pape se ressente du mécontentement que j'ai de sa conduite, et que l'état de sa maison soit réglé de façon à ne pas dépenser plus de 12 à 1,500 francs par mois. Les voitures qui avaient été mises à sa disposition pour lui et sa maison (le pape ne s'en était jamais servi) seront renvoyées à Turin. Recommandez au sieur Chabrol de ne plus rien dire dans ses discours qui tende à faire croire au pape que je désire un accommodement. Son langage doit être qu'après son excommunication et sa conduite à Rome, qu'il continue à Savone, je dois m'attendre à tout de lui, que je m'embarrasse fort peu de ce qu'il peut faire, que nous sommes trop éclairés pour ne pas distinguer la doctrine de Jésus-Christ de celle de Grégoire VII (1)... »

Les ordres de l'empereur furent exécutés à la lettre. Ils parvinrent à M. de Chabrol par le canal du prince Borghèse, qui s'était de

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 31 décembre 1810. — Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoleon Ier*.

sa personne transporté à Gênes afin d'être plus près du théâtre de l'action. Ce fut dans la nuit du 8 janvier 1811 que le préfet de Montenotte se rendit au palais de l'évêque de Savone pour saisir toute la correspondance et les papiers du saint-père. « Tout le monde, écrit-il, était encore enseveli dans le sommeil; rien n'a pu échapper aux recherches (1). » Les recherches dont parle le préfet de Montenotte furent pratiquées avec un soin extrême par des hommes envoyés exprès de Paris et qui savaient leur métier. On visita tous les appartemens, on ouvrit ou l'on força tous les tiroirs. On prit soin de découdre les vêtemens de chacun, même ceux du pape. Ce que ne dit point M. de Chabrol, et ce qu'il ignora peut-être, on crocheta le secrétaire de Pie VII pendant qu'il était descendu se promener dans le petit jardin de l'évêché (2). Tous les livres trouvés pendant cette perquisition minutieuse furent mis de côté, et l'on enleva au saint-père son écritoire, ses plumes, jusqu'à son bréviaire, jusqu'à un petit office de la Vierge qu'il portait presque toujours avec lui, ainsi qu'une bourse en peau qui contenait un certain nombre de pièces d'or, et que l'on trouva dans l'appartement de Mgr Doria. « Passe pour la bourse, dit Pie VII; mais que pourront-ils faire de mon bréviaire et de l'office de la Vierge? » On fit également un paquet de tous les papiers, qui furent envoyés à Gênes, où des agens experts, choisis à Paris par le duc de Rovigo, les examinèrent de très près. Des rapports envoyés au duc de Rovigo il résulta que les personnages qui composaient la maison du saint-père n'étaient pas des gens dangereux ni malintentionnés, et surtout qu'il n'y avait parmi eux aucun de ces travailleurs que Napoléon redoutait tant de laisser auprès du pape (3). Cependant, pour plus de sûreté, et sans doute afin de faire quelque chose de particulièrement pénible à Pie VII, on fit partir pour Fénestrelle les serviteurs obscurs qui paraissaient jouir plus particulièrement de sa confiance. C'est ainsi qu'on lui enleva à sa grande surprise jusqu'au vieux valet de chambre qui lui servait de barbier. Dans les papiers, compulsés avec soin, on ne découvrit rien que de très insignifiant. Les pièces d'or trouvés chez Mgr Doria étaient le produit d'une collecte que de pieux catholiques avaient faite pour subvenir aux besoins du saint-père. Dans la liste des donataires, que Mgr Doria avait gardée, et qui fut envoyée à Paris, l'empereur eut le désagrément de lire les noms de plus d'une personne appartenant

(1) M. de Chabrol à M. le ministre des cultes, 8 janvier 1811.

(2) Relation manuscrite italienne du valet de chambre du pape. — British Museum, n° 8,389.

(3) Rapport de police sur les personnes composant la maison du pape, Savone, 8 janvier 1811.

à son gouvernement et même à sa cour. Il put, entre autres, y rencontrer tous ceux de la noble famille génoise des Brignole, attachée depuis des générations à la cause du saint-siége.

L'annonce que toutes ses intentions au sujet du saint-père avaient été si rigoureusement accomplies à Savone ne suffit pas à calmer encore le ressentiment de Napoléon. Le 20 janvier 1811, après avoir reçu le rapport de M. de Chabrol, il écrivit à son ministre des cultes une seconde missive qui ne figure pas plus que la première dans sa correspondance :

« Monsieur le comte, écrit-il à M. Bigot de Préameneu, j'ai reçu votre lettre avec le rapport du préfet de Savone du 11 janvier. Mon intention est que vous écriviez au préfet que le pape ne doit se mêler de rien, et comme il a lui-même proposé de ne se mêler de rien, si on le lui signifiait, je vous autorise à lui faire cette signification. Le préfet doit lui faire connaître que tous les chanoines et théologiens de France et d'Italie sont indignés des lettres qu'il a écrites aux chapitres, que par cette conduite il a été cause de l'arrestation de trois chanoines à Florence et de la confiscation de leurs prébendes, de la même sévérité exercée envers le chapitre d'Asti, et de l'arrestation du cardinal di Pietro, du chanoine d'Astros, de l'abbé Fontana, de l'abbé Gregori, qui tous ont été « éloignés » (*sic*) de manière qu'ils ne puissent jamais faire de mal; que ces pratiques ténébreuses sont indignes d'un pape; qu'il sera cause des malheurs de tous ceux avec lesquels il correspondra; que, déclaré ennemi de l'empereur, il doit désormais rester tranquille, et, puisqu'il se dit lui-même *arrêté*, se conduire comme tel, et cesser de correspondre soit avec ses agens, soit avec ceux qui auraient noué quelques relations avec lui; qu'il est fâcheux pour la chrétienté et pour l'église d'avoir un tel pape, aussi ignorant de ce que l'on doit aux souverains; mais que du reste l'état ne sera pas troublé, et que le bien s'opérera sans lui. Vous écrirez en outre au préfet de Montenotte qu'il ait à prendre toutes les mesures nécessaires pour que le pape ne puisse communiquer avec personne, pour que les auberges de Savone et les voyageurs soient surveillés, et enfin pour ne rien laisser passer. Vous lui ferez connaître que le ministre de la police lui écrira pour les personnes qui doivent être arrêtées, renvoyées ou conservées auprès du pape (1)... »

Voilà certainement des sévérités et des rudesses qui laissent loin derrière elles celles de sir Hudson-Lowe. Le commissaire du gouvernement anglais, qui eut l'étrange petitesse de refuser à Napoléon le titre de souverain, ne songea du moins jamais à lui enlever sa glorieuse épée de capitaine. L'empereur, qui songeait à tout, n'ou-

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, 20 janvier 1811.

blia pas de faire enlever au saint-père son humble anneau du pêcheur. C'était de sa part une idée fixe. Déjà il avait écrit à plusieurs reprises à Rome pour qu'on recherchât cet anneau partout, et qu'on l'envoyât à Paris; mais on ne l'avait pas trouvé. Cette fois on espérait bien être plus heureux. Nouvelle déception, l'anneau du pêcheur avait été renfermé par Pie VII dans le sac de peau où Mgr Doria avait mis l'argent provenant du denier de saint Pierre. On avait rendu, sans y regarder, et le sac et l'argent, et par conséquent l'anneau à Pie VII. Quand le prince Borghèse s'aperçut de sa fâcheuse méprise, il donna les ordres nécessaires pour que l'on se procurât à tout prix cet anneau, *sans toutefois employer la violence, s'il se trouvait dans les mains du pape;* mais Pie VII ne le portait pas à son doigt : on ne l'avait vu nulle part. Le capitaine de gendarmerie La Gorse se décida alors à le demander simplement au saint-père.

Jusque-là, Pie VII n'avait pas montré la moindre apparence de mauvaise humeur. Aux reproches de M. de Chabrol, qui a bien soin d'assurer dans sa correspondance qu'il a littéralement répété au souverain pontife les propres expressions de l'empereur, *et qu'il a notamment, aux termes de ses instructions, traité sa sainteté de pape ignorant de ce que l'on doit aux souverains* (1), Pie VII n'avait jamais répondu qu'avec la plus extrême douceur. « Il est inutile, avait-il dit, de revenir continuellement sur des choses qui lui avaient déjà été tant de fois signifiées; si on le privait de l'exercice de la puissance spirituelle qui lui appartenait, cet état de choses ne durerait qu'aussi longtemps qu'il plairait à la Providence de le maintenir. Pour lui, il était résigné à tout, et, s'il ne trouvait pas sa récompense dans ce monde, il la trouverait dans l'autre... (2). » On peut remarquer, ajoute M. de Chabrol, qui rapporte les paroles textuelles du pape, qu'il ne répond à tout que par une résignation et une indifférence véritablement extraordinaires sur son sort... Mais à la réquisition du capitaine La Gorse Pie VII, jusque-là inébranlable, se sentit profondément ému. Était-ce ressentiment de ce dernier et incompréhensible affront? Était-ce crainte qu'on ne fît un usage frauduleux du sceau du pêcheur, qui d'ordinaire sert à revêtir les actes les plus importans émanés du chef de l'église catholique? Toujours est-il qu'après un peu d'hésitation le pape remit son anneau au capitaine de gendarmerie; mais il avait pris auparavant la précaution de le briser en deux, et ce fut dans cet état que le prince Borghèse le fit parvenir à l'empereur (3).

(1) Lettre du baron de Chabrol à M. le comte Bigot de Préameneu, 2 février 1811.
(2) *Ibid.*
(3) Lettre du prince Borghèse à l'empereur Napoléon, 14 mars 1811. — A la suite de

En même temps qu'il traitait ainsi le pape à Savone, Napoléon prenait d'autres mesures qui dévoilaient jusqu'à un certain point les projets qu'il formait alors pour l'avenir. Quels étaient ces projets, conçus dans un moment de si violente irritation? On peut les supposer d'après certains passages de sa correspondance qui n'ont pas été soustraits cette fois à la connaissance du public. « ..... Le pape, écrivait Napoléon le 3 janvier 1811 au vice-roi d'Italie, le pape joint à la plus humble conduite la plus grande hypocrisie..... (1). » Le 5 du même mois, il ordonnait à son bibliothécaire, M. Barbier, de lui envoyer le plus tôt possible le résultat de ses recherches sur la question de savoir « s'il y avait des exemples d'empereurs qui aient suspendu ou déposé des papes (2). » Afin de préparer les esprits à cette déposition éventuelle d'un pape, un livre venait de paraître à Paris avec ce titre : *Essai sur la puissance temporelle des papes, sur l'abus qu'ils ont fait de leur ministère et sur les guerres qu'ils ont déclarées aux souverains, spécialement à ceux qui avaient la prépondérance en Italie.* Cet ouvrage, censé traduit de l'espagnol, était de M. Daunou, directeur des archives impériales, et c'était l'empereur qui le lui avait commandé.

Tels sont, d'après des documens dont l'authenticité est irrécusable, les événemens qui précédèrent de quelques mois seulement l'ouverture du concile national de 1811. Avant de raconter ce qui se passa dans cette grande assemblée ecclésiastiqne, il nous faut parler de la négociation préalablement entamée par l'empereur avec le pape. M. de Barral, archevêque de Tours, qui fit partie de la députation envoyée à Savone, a donné dans ses *Fragmens relatifs à l'histoire ecclésiastique du dix-neuvième siècle* un certain nombre de pièces qui ont rapport à cette négociation; mais, soit qu'il ne l'ait pas connue, soit qu'il se crût intéressé à la dissimuler quelque peu, ce prélat n'a pas rapporté la vérité tout entière. Nous tâcherons dans notre prochain travail de suppléer à son silence.

D'HAUSSONVILLE.

la copie de la lettre du prince Borghèse, dont l'original doit avoir été conservé dans les archives impériales, se trouve cette note. « L'original, avec l'anneau coupé en deux morceaux, a été remis le 14 avril 1814 à M. Giry pour être porté à M. Beugnot, commissaire de l'intérieur et des cultes. »

(1) Lettre de l'empereur au vice-roi d'Italie, 3 janvier 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI, p. 351.

(2) Note pour le bibliothécaire de l'empereur, Paris, 5 janvier 1810. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI, p. 351.

CLÉMENT MAROT

Œuvres de Clément Marot, annotées, revues sur les éditions originales et précédées de la vie de Clément Marot, par M. Ch. d'Héricault, 1 vol. grand in-8°; Garnier frères.

Voilà bientôt un demi-siècle que la critique moderne s'est avisée de remettre en lumière, de commenter et d'annoter les monumens littéraires et poétiques de notre XVIe siècle. La mine est riche, et promet de se prêter encore à plus d'un genre d'études et de recherches. Le premier qui s'en empara, dès le début des luttes littéraires de la restauration, fut M. Sainte-Beuve. C'étaient ses premières armes; il sortait du collége, déjà critique consommé, sinon par expérience, du moins par vocation, chercheur et curieux, amoureux de détails plus que de théories, et s'attachant à ces poésies abandonnées, à ces vieux maîtres hors de mode, par instinct de novateur en quête d'autorités. Il voulait abriter de modernes audaces sous d'anciennes célébrités. Peut-être cédait-il aussi à la contagion d'amis archéologues tels qu'Auguste Le Prevost, Nodier, Victor Hugo : c'étaient ses cathédrales à lui que les rimeurs de la pléiade. Il raconta leurs vies, tira de l'oubli leurs œuvres, nettoya leurs portraits enfumés, mais toujours en lettré plutôt qu'en chroniqueur, donnant le pas aux aperçus de la critique sur les informations de l'histoire. Il marchait à un but et servait une cause. En secouant la poudre où dormaient ces vieux vers, il entendait prouver que le mouvement poétique en France n'avait pas commencé seulement à Malherbe. C'était Boileau qu'il réfutait en évoquant Marot, Ronsard,

Desportes et tous les autres. Chacun alors, dans la lutte engagée, payait sa dette à sa manière et bataillait comme il lui semblait bon, les uns en philosophes, les autres en biographes. La querelle ne faisait que de naître, il restait tant de lances à rompre!

Vingt ans plus tard, tout était clos : la lice était déserte, les lutteurs au repos. Il ne s'agissait plus d'établir à grand'peine la légitimité de certains procédés, de certaines licences en matière de césure; les nouveaux téméraires étaient amnistiés, les vieux maîtres réhabilités : que restait-il à faire? Une génération nouvelle, s'avançant à son tour, découvrit dans la mine un filon vierge encore. L'histoire domina tout, l'histoire et l'érudition. C'étaient des jeunes gens rompus pour la plupart aux études paléographiques, nourris de manuscrits, se jouant avec le XVIe siècle, intimes avec le XVe, et possédant leur moyen âge tout entier, non par ouï-dire et sur la foi d'autrui, mais pour l'avoir pratiqué, exploré eux-mêmes et de leurs yeux. On ne sait pas assez tout ce que cette jeunesse a tenté et produit depuis douze ou quinze ans, tout ce qu'on lui doit de solides recherches sur nos vieux écrivains, tout ce qu'elle a fouillé, comparé, critiqué, tous les textes, les uns presque ignorés, les autres mal connus, qu'elle a ou rétablis ou accompagnés d'utiles commentaires. Ce qu'il y a de particulier, c'est que la plupart de ces jeunes gens, aujourd'hui presque mûrs, sont hommes d'imagination non moins que de labeur, et que, s'ils se piquent d'exactitude à toute épreuve dans leurs essais philologiques, ils ne sont pas sans caprice et sans aventure dans leurs propres compositions. Aux premiers rangs de cette phalange, érudite et fantaisiste tout ensemble, nous avons à plus d'une reprise remarqué M. Charles d'Héricault. Peut-être est-il connu moins par le savoir qu'il possède, et dont il a fait preuve comme éditeur et comme commentateur, que par d'assez nombreux romans, peintures fidèles de certains coins de notre vieille France, semés de scènes heureusement conçues où se trahit avec un rare esprit d'observation l'art de mettre en lumière les mœurs et les caractères. Tout n'est pas éphémère et seulement destiné au plaisir des oisifs dans ces fictions normandes : si rapidement qu'elles aient pu être écrites, elles ont le caractère d'un travail sérieux, et nous nous gardons bien d'en faire trop bon marché. Elles manquent peut-être un peu d'abandon et de simplicité, l'auteur ne se résout pas toujours à faire assez de sacrifices, il voit à la fois trop de choses et se tient trop pour obligé de les dire toutes et de n'en rien omettre; mais la plupart du temps il les dit avec art, en termes où se révèlent une vraie connaissance et un sentiment vif de l'esprit de notre langue. Nous n'en devons pas moins laisser à qui de droit, au public, au vrai juge de ces

sortes d'écrits, le soin d'encourager la veine romanesque de M. d'Héricault; c'est un travail d'un autre genre, plus sévère et non moins attrayant, que nous voulons recommander à ceux qui savent encore tenir en juste estime les efforts d'une critique substantielle, savante et originale.

Quel est donc ce travail? L'œuvre de Clément Marot rendue à sa pureté native grâce à la révision et aux comparaisons les plus patientes et les plus sûres des primitives éditions. Le texte restitué est précédé d'une vie du poète, portrait de l'homme et de son époque, qui est à lui seul tout un livre. Nul n'était en mesure de tracer ce portrait avec un plus heureux mélange d'exactitude et d'imagination. Le sujet est charmant, le temps et le personnage délicieux à peindre. C'est en Quercy, dans la bonne ville de Cahors, au bord du Lot, ce torrent encaissé et limoneux, dans ce pays riant et coloré, rocailleux et fertile, que Marot vient au monde. Il est de famille normande; ses parens habitaient les environs de Caen, et, sans qu'on sache trop pourquoi, étaient venus planter leur tente sous ce soleil méridional. L'enfant garda toute sa vie le souvenir de son pays, bien qu'il en fût sorti dès l'âge le plus tendre. « En une matinée, dit-il, n'ayant dix ans, en France fus mené. »

Est-ce attacher trop d'importance aux influences de race et de climat que de voir comme M. d'Héricault dans l'amalgame du sang normand et du soleil quercynois une des causes de cette verve tempérée, de cette délicatesse de tour et d'expression, de ce *badinage élegant*, la vraie gloire d'un si charmant esprit? Et n'est-ce pas également ce mélange qui explique chez le poète un certain fonds de sérieux et de mélancolie caché sous les saillies du plus hardi libertinage, dégénérant plus tard en gravité huguenote, et produisant ces prétendues versions des psaumes, ces pâles imitations qui devaient lui valoir une autre renommée, peut-être encore plus bruyante, sinon d'aussi bon aloi?

Quittant le Quercy pour la France, c'est à la cour que Clément avait été conduit, à la cour de la reine Anne, sorte de petit Parnasse que présidait cette princesse un peu pédante, mais élégante et bonne, sachant du grec et du latin, hospitalière aux lettres, entourée de femmes aimables et préparant les voies à la renaissance des Valois par les mêmes moyens dont ils devaient user, les femmes et la poésie, mais avec un vernis plus chrétien. C'était aux environs de l'an 1507 : l'enfant, avec ses dix années, devait donc être né vers 1497. A cette cour, son père, Jean Marot, avait trouvé moyen de s'introduire à titre de poète, car il rimait aussi, et passait même pour un des coryphées de l'école alors à la mode, la plus lourde, la plus guindée, la plus ampoulée des écoles, celle des *grans rhé-*

toricqueurs, farcis de latin et de grec, dont Rabelais s'amuse par la bouche de l'écolier limosin, celle dont le petit Clément devait avoir l'honneur de faire bientôt bonne justice. Grâce à son fils, ce Jean Marot n'est pas tout à fait inconnu; il assistait au siége de Gênes, à la suite du roi Louis XII, et avait composé et dédié à la reine Anne un grand récit en vers de cette campagne d'Italie. De là peut-être un surcroît de faveur qui lui avait permis d'inviter sa famille à venir le rejoindre à Blois et à Paris.

Mais la reine Anne s'en alla de ce monde, et le roi son époux n'eut rien de plus pressé que de mettre à la porte les comédiens, les baladins, même aussi les poètes, et Jean Marot comme les autres. Ce fut un bonheur pour Clément : son père avait entrepris de le dresser à l'art des vers, et Dieu sait si le pauvre enfant eût échappé à l'influence du *gran rhétoricqueur*, tandis qu'après cette disgrâce on le laissa chercher fortune et se pourvoir d'un état moins précaire que le métier de poète de cour. Il essaya de la basoche et recouvra sa liberté, battant le pavé des écoles et du palais. Quant à son père, ne pouvant vivre sans protecteur, il se tourna vers l'héritier du trône, monseigneur de Valois, qui venait d'épouser la fille aînée de la reine décédée : il lui adressa un rondeau désolé, et en obtint la grâce insigne d'être couché sur les états de sa maison.

L'écolier cependant, le basochien, devenait poète malgré lui, non par les procédés et les enseignemens paternels, par de meilleures leçons : il était amoureux, voulut peindre sa flamme et la peignit en vers. La belle, par malheur, ne goûtait pas cette musique. Elle était vertueuse ou coquette, Clément perdit son temps. « J'ai trop chanté pour elle, dit-il, trop sifflé, trop attendu devant sa porte. J'ai trop souffert, je quitte tout; j'abandonne le don d'aymer qui est si cher vendu : je vais voir s'il y a encore quelque honneur à la guerre, et si les combats sont aussi rudes qu'une maîtresse. »

Le voilà donc laissant là le palais et courant la carrière des armes. Il devient page de messire Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroy. Ce riche possesseur de la maison dite des Tuileries, qui allait quelques années plus tard passer aux mains de François Ier, avait grand crédit à la cour. Il était encore jeune, bien que déjà secrétaire des finances, ne manquait pas d'esprit, et se plaisait à protéger les lettres. Il prit son page en affection, en fit presque son camarade, encouragea sa muse encore timide, et prépara sa renommée en devinant son talent. Rien pourtant à cette première période ne laissait voir dans les vers de Clément grand espoir d'originalité. Il restait disciple de son père, lequel vivait toujours, et ne cessait d'inspirer à son fils le plus absolu respect. La poésie de ce

fils, sans affecter les savantes allures, car sa première éducation avait été trop négligée pour qu'il fît grand abus de citations et de souvenirs classiques, sa poésie n'en était pas moins froide, abstraite et contournée, selon le patron du jour; du reste, pur amateur, demi-soldat, demi-poète, écrivain de commande, quêteur obséquieux, ne pratiquant que le petit côté de la poésie de cour, dont il allait pourtant, à peu d'années de là, devenir un des modèles les plus fins et les plus excellens.

La transformation du poète ne devait s'opérer que par un changement complet survenu dans sa vie. D'abord il était passé de la maison de Villeroy au service de la duchesse d'Alençon, la célèbre Marguerite, devenue depuis reine de Navarre, et le cœur, la raison, l'esprit et le langage, tout chez Marot s'était renouvelé au commerce assidu et sous l'active influence de cette femme supérieure; puis son père était mort vers 1526, et par une sorte d'héritage, sur le rôle des gens à gages de Mgr de Valois, le frère de Marguerite, devenu roi de France, devenu François Ier, le fils avait été, non sans peine et sans bien des prières de la duchesse elle-même, substitué au père; au lieu de Jean, on inscrivit Clément. C'était presque une dette du prince : dans l'année précédente, Clément devant Pavie avait partagé l'infortune royale et s'était vaillamment conduit. Blessé au bras, prisonnier comme le roi, mais délivré plus tôt que lui, grâce au dédain des impériaux pour le petit butin et les petites gens, il avait regagné la France, et oncques depuis ne paraît avoir manié ni lance ni épée. Il s'était donné tout aux lettres, ne courant plus qu'un seul but, n'exerçant que sa nouvelle charge, et s'y révélant bientôt avec un éclat, un succès au-dessus de toute espérance, mais au prix de bien des tourmens, au prix de deux exils et de tribulations assez cuisantes pour avoir, selon toute apparence, de beaucoup abrégé sa vie.

Est-ce donc seulement cette charge de cour, ce titre de valet de chambre, cette rente assurée sur l'épargne royale, qui du soir au matin l'avait remis à neuf et affranchi de la rouille scolastique et pédante des d'Authon, des de Bigne, des Delavigne, des Cretin, et autres émules de son père? Non, mais il avait subi je ne sais quelle influence de cette entrée plus directe à la cour, de cette facilité d'approcher de plus près la personne royale, de l'action personnelle de ce roi qui, sans qu'on puisse dire comment, avait du magicien et fascinait son monde : plein d'aimables défauts, faible et changeant, sans défense contre les séductions, « atteint des dames au corps et à l'esprit, » comme disait de lui le vicomte de Saulx, aimant le faste pour le faste, la guerre pour la guerre, affolé de chasse et de plaisirs, pauvre roi s'il en fut, et cependant grande

figure, éclipsant tout ce qui l'environnait et semant autour de lui par ses regards et ses paroles la vie, la flamme, le talent, le dévouement et le succès. Ce qu'il faut reconnaître, ce qui n'est pas douteux, c'est que Marot est un autre homme, un autre poète, parle une langue plus ferme, plus précise, plus claire et plus correcte, une langue où le mot propre ne se fait pas attendre, quand c'est au roi qu'il adresse ses vers. On dirait qu'il n'est vraiment lui-même qu'en présence de cette majesté, qu'il a besoin du tête-à-tête avec son souverain pour oser devenir naturel, pour être à l'aise, pour se livrer à ses ébats, s'abandonner à son sourire, et, comme le dit si bien M. d'Héricault, « à ces élans de noble fierté qui relèvent si originalement sa malicieuse humilité. » Lisez l'épitre où il raconte au roi certain vol domestique, vrai ou faux, qui lui donne occasion d'implorer galamment les largesses royales, est-il dans notre langue, en ce genre de poésie légère, depuis La Fontaine et Voltaire jusqu'à Musset, beaucoup de vers plus fins, plus souples, plus délicats? On ne peut pas dire que les pièces adressées à François Ier soient toutes également supérieures et l'emportent à ce même degré sur celles qui ne se recommandent que de plus modestes patrons; mais dans toutes le ton et le langage sont plus francs et mieux inspirés, il est aisé de s'en convaincre, bien qu'à vrai dire et à mieux regarder ce soit non pas le roi, mais une autre influence plus souveraine encore qui ait répandu sur notre poète sa vivifiante inspiration.

Ici nous touchons au roman. Que Marot ait ressenti, dès son entrée peut-être chez la duchesse d'Alençon, et à coup sûr un peu plus tard, le charme tout-puissant qu'exerçait cette femme sur tous ceux qui s'en approchaient, aussi bien les plus fiers esprits que les plus nobles cœurs, il n'y a rien là de contestable; mais les biographes n'y vont pas de main morte, et du moment que le poète, en sa prose et ses vers, leur apprend qu'il a soupiré, ils ont la certitude que ses soupirs ont été persuasifs, et sans autre scrupule ils vous font de Clément l'amant heureux de Marguerite. Ce n'est pas tout : comme avant sa passion pour la reine de Navarre et depuis l'amourette obscure et peu encouragée dont nous avons parlé plus haut nous savons que Marot eut le cœur pris assez longtemps par un objet mystérieux, peut-être de haut parage et à coup sûr du nom de Diane, voici selon les biographes ce qu'il faut en conclure : cette beauté n'était autre que Diane de Poitiers, c'est elle qu'aima Marot, et il en fut aimé. M. d'Héricault ne demanderait pas mieux, mais par malheur les dates sont inflexibles. Le bonheur de Marot remonterait à une époque où la future duchesse de Valentinois était encore un astre inconnu de la cour. Il eût fallu que le hasard fît

voyager le poète en Normandie pour qu'il y découvrît les charmes de la comtesse de Maulevrier : dès lors autant vaut croire que c'est d'une autre Diane qu'il s'était fait l'esclave, ce nom mythologique étant alors très à la mode et à coup sûr porté par plus d'un visage agréable. Ainsi voilà Marot dépossédé d'une bonne fortune dont il jouissait depuis un siècle ou deux : son nouvel historien la lui dérobe sans pitié. Il en est à peu près de même en ce qui touche Marguerite, non que la noble dame professât dans ses œuvres grande sévérité et qu'après avoir lu ce qu'a tracé sa plume on soit très disposé à répondre de sa vertu; mais l'esprit de parti a fort exagéré les choses : les uns voulant qu'elle fût une sainte, il a fallu que pour les autres elle devînt une Messaline. Or il n'en était rien : elle avait les mœurs de son temps, l'esprit porté à la galanterie et aux propos légers; mais on ne peut citer ni un mot, ni un fait, ni l'apparence d'une preuve qui permette d'affirmer qu'elle ait jamais donné autre chose à Marot qu'un bienveillant regard et d'aimables paroles. M. d'Héricault aborde ces questions avec une équité égale à son savoir. Il ouvre une sorte d'enquête, et démontre pertinemment que tous les biographes n'ont fait honneur à son héros de cette conquête royale que pour avoir tous copié, sans examen et par routine celui qui le premier avait forgé la fable, l'abbé Lenglet Dufresnoy.

Quant à nous, sans même avoir besoin de pénétrer dans ces mystères, sans vouloir en percer le voile, nous nous bornons à l'évidence, à ce fait sans conteste et le seul important, la passion du poète et l'empire absolu auquel il se soumit. Que gagna-t-il, que perdit-il à cet empire? Il y gagna son talent de poète, il y perdit le repos de sa vie. Les deux propositions sont également vraies sans la moindre hyperbole. Avant d'appartenir à la duchesse d'Alençon, Marot faisait des vers et pouvait passer pour poète, mais quels vers! quel poète! nous l'avons dit : des vers confits de pédantisme, un poète attardé du vieux Parnasse de la reine Anne, rien de vivant, rien de neuf, un jeune suranné. Tandis qu'à la chaleur, aux rayons de ce mâle esprit, de cette intelligence prompte et virile, allant droit au but, sans fausse rhétorique, et unissant les séductions de la grâce féminine aux attraits de la pure raison, je ne sais quoi d'Aspasie et de Socrate tout ensemble, ce qu'il y avait de verve naturelle, de finesse native, de franche imagination, d'entrain, de bonne humeur chez notre Quercynois s'éveilla, s'alluma, et produisit le vrai Marot. Grâce à cette lumière, il vit clair dans ses idées et les exprima nettement. Ces jeux d'esprit, ces froides allégories, ces afféteries métaphysiques qu'il employait à tout propos comme les maîtres ses modèles, et par exemple ces mots abs-

traits, *doute*, *bon vouloir*, *ferme espoir*, *ferme amour*, dont il faisait des personnages et pour ainsi dire ses héros, allaient désormais disparaître ou ne plus se montrer qu'en abdiquant cette personnalité factice pour devenir tout simplement *le ferme amour*, *le bon vouloir*, *le doute*, etc. Et dans tout le reste de son style même changement, même retour au vrai, au simple, au naturel. Encore un coup, cette métamorphose était du fait de Marguerite. C'est donc à elle qu'il a dû son talent, sa gloire, ce renom qui depuis trois cents ans ne s'est pas éclipsé un seul jour; mais ses tribulations, ses tourmens, ses malheurs, sa prison, ses exils, c'est à elle qu'il les doit aussi.

Dans cette cour aventureuse, éprise de nouveautés et de fruit défendu, accueillant avec prédilection les opinions les plus hardies qui commençaient à poindre, qu'on se figure ce jeune provincial sans naissance, admis par le seul droit de son esprit au dangereux honneur d'une haute familiarité. Ne va-t-il pas, pour se faire bien venir et pour gagner ses éperons, dépasser en ardeur les élégans railleurs parmi lesquels il vit? Et, s'il est par malheur amoureux, que ne fera-t-il pas pour capter un regard ou un sourire de plus? Telle est l'histoire de ce pauvre Clément : dans les premiers momens, chacun l'excite et l'applaudit; le roi lui-même, comme la duchesse, prend plaisir à ses témérités; mais le temps change, le ciel se couvre; ce qui n'était d'abord pour tous ces gens de cour qu'amusement et causeries devient crime d'état : les prisons s'ouvrent et les bûchers s'allument : un beau matin, sans qu'il sache comment, voilà Marot sous les verrous. Pour cette fois, il le prend en riant. Le roi ne peut l'abandonner; il lui écrit ces vers :

Roy des Françoys, plein de toutes bontez,
Quinze jours a, je les ay bien comptez,
Et dès demain seront justement seize,
Que je fuz faict confrère au dioceze
De Sainct-Marry, en l'église Sainct-Pris,
Si vous diray comment je fuz surpris...

Après le récit de sa mésaventure, il termine en ces mots :

Si vous supply, sire, mander par lettre
Qu'en liberté vos gens me vueillent mettre...
Très humblement requerant vostre grâce
De pardonner à ma trop grande audace,
D'avoir empris ce sot escript vous faire:
Et m'excusez, si, pour le mien affaire,

Je ne suis point vers vous allé parler :
Je n'ay pas eu le loysir d'y aller.

Le roi répond en prose, non pas à son poète, mais à la cour des aides, et par lettres missives dont voici la teneur : « nos amés et féaux, nous avons été averti de l'emprisonnement de notre cher et bien amé valet de chambre ordinaire Clément Marot,... et nous voulons, nous mandons et très expressément enjoignons que, toutes excusations cessantes, ayés à le délivrer et mettre hors desdites prisons. Si n'y faites faute, car tel est notre plaisir. Donné à Paris ce 1er jour de novembre 1527, etc. »

Le poète fut donc élargi; mais sa verve railleuse ne gagna pas grand'chose en prudence. Nous le voyons trois ou quatre ans plus tard compris dans une procédure avec cinq ou six insoumis comme lui pour des méfaits ecclésiastiques, et relâché non sans peine sous la caution d'Estienne Clavier, secrétaire « des roy et royne de Navarre ; » puis enfin un plus gros orage allait éclater sur lui. L'affaire des placards avait exaspéré le roi et mis fin tout à coup à son tolérant sourire. Tant que les novateurs s'étaient bornés à parler des abus du clergé et même à mutiler quelques statues de saints, il les avait traités en étourdis sans conséquence, et n'avait sévi qu'à moitié; mais placarder en une nuit sur tous les murs de la grand'-ville, même à l'entrée du palais de justice, jusqu'aux portes du Louvre et dans son propre cabinet les plus insolentes menaces contre lui-même et contre son pouvoir, ce n'était plus de la réforme, c'était de la rébellion, le cas devenait pendable. De là ce brusque changement dans la direction judiciaire des affaires protestantes à partir de novembre 1534, de là cette procession solennelle en plein hiver, suivie tête nue par le roi, et ce discours où il jurait de se couper son propre bras et d'immoler ses fils, s'il les savait infectés d'hérésie, et cet ajournement à trois jours lancé contre soixante-treize suspects, parmi lesquels figure en toutes lettres son cher et amé valet de chambre ordinaire Clément Marot.

Clément était absent, en route pour la capitale, et s'était arrêté à Blois, sans autre pensée, nous dit-il, que de faire sa cour aux dames, lorsqu'un postillon lui donna connaissance de ce qui se passait à Paris. Prudemment il fit volte-face et courut droit en Béarn; puis, ne s'y trouvant pas même assez en sûreté, il prit sa course vers l'Italie, passa les Alpes comme il put, dans l'hiver de 1535, et ne s'arrêta qu'à Ferrare. Là du moins un asile lui semblait assuré. Renée, la seconde fille de Louis XII, laide, boiteuse, pédante et anti-papiste, avait double raison pour protéger Marot : il avait chanté son mariage et fuyait les rigueurs catholiques. Il fut

reçu par elle comme un nouvel Ovide et un autre Calvin. Pendant près d'une année on le vit présider un cercle de précieuses et de théologiennes que la duchesse avait appelées de France, et qu'animaient surtout le zèle et le savoir de Mme de Soubise et de sa fille, Mme de Pons; mais le duc de Ferrare était loin de partager les enthousiasmes et d'épouser les querelles de sa femme : son protecteur et son ami, l'empereur Charles-Quint, l'invitant à ne point tolérer que son palais devînt une officine de commérages et de pamphlets, il résolut de renvoyer en France tout ce petit troupeau. Marot eut vent de son dessein, et s'alla réfugier à Venise; mais l'ennui le gagna dans cette ville de silence et de dissimulation. Il prit sa plume, écrivit au dauphin une épître attendrie, prétexta des affaires, le besoin de revoir sa famille, disant d'ailleurs « qu'il était tout changé, ne parloit plus que sobrement, s'arrêtoit sur chaque mot une heure avant de le prononcer, et ne répondoit à tout que de la tête. » Le roi connut l'épître et se reprit à sourire : le moment était bien choisi, on était las de sévérités : Rome elle-même conseillait la douceur. Marot fut écouté, il eut un sauf-conduit, et vers la fin de 1536, après deux ans d'absence, il repassait la frontière, séjournait quelque temps à Lyon, puis rentrait dans sa vraie patrie, la cour; mais à quelles conditions et en quelles circonstances?

D'abord, selon toute apparence, il avait abjuré. On n'en a pas la certitude, seulement tous ses compagnons d'exil n'étaient rentrés qu'en abjurant; il n'est donc guère probable qu'il ait pu s'affranchir de cette loi commune. Lui-même, dans certains vers, semble faire allusion à quelque gros ennui de ce genre. Et ce n'était pas là son seul mécompte, tout était si changé dans cette cour depuis ces deux années! La reine Marguerite paraissait si prudente, et tout le monde s'observait tant! Plus de joyeux ébats, de libres moqueries! Et puis la place de Marot en son absence s'était trouvée remplie, il n'allait plus régner seul, sans rivaux : une ligue s'était formée de poètes de bas étage qui, à défaut de talent, professaient la vertu, et qu'unissait cette pensée commune de rendre au nouveau-venu la vie insupportable.

Marot comprit qu'il fallait louvoyer, et s'arma lui-même de prudence. Pour sa rentrée, il fit une pièce de vers intitulée le *Dieu gard' à la court*, titre aujourd'hui vieilli, par conséquent bizarre, mais franche et heureuse inspiration. C'était un salut poétique adressé à tous ceux qu'il revoyait, et un traité de paix offert aux envieux dont il redoutait les embûches. Dans cette série de souhaits noblement exprimés et d'un ton plus ému, plus sérieux, plus élevé qu'à lui n'appartient d'ordinaire, après avoir demandé à Dieu

de protéger, de *garder* la France avant tout, puis le roi, la reine, les princes, les dames, les défenseurs du royaume, en un mot *toute la fleur de lys*, il s'arrête et ajoute :

Doy-je finir l'élégie présente
Sans qu'un Dieu gard encores je présente?
Non, mais à qui? puisque Françoys pardonne
Tant et si bien qu'à tous exemple il donne,
Je dis Dieu gard à tous mes ennemys
D'aussi bon cœur qu'à mes plus chers amys.

Cet appel à la conciliation ne fut pas entendu. La guerre éclata bientôt, et sur-le-champ devint ardente. Les amis de Marot, les *marotins*, repoussèrent en riant, sous forme d'escarmouche, les lourds assauts des *sagontins*. On désignait ainsi les adversaires de notre poète, du nom de François Sagon, qui s'était fait leur chef. Ce personnage représentait les vieilles mœurs, la vieille société, les vieux débris du moyen âge, et affichait une sainte indignation contre les écrivains « lascifs et paganisans, » Marot tout le premier. C'étai un honnête homme, mais un pauvre poète, aussi empesé qu'atrabilaire. On fit pleuvoir de part et d'autre les injures, les brocards, les calomnies, les hyperboles, et l'avantage, grâce à la forme, parut rester aux marotins. Le roi lui-même recouvra peu à peu l'affection, la confiance pour son cher et amé valet de chambre. On le voit en 1539 lui faire une grosse faveur, le don d'une « maison, grange et jardin, le tout enclos de murailles et situé au faubourg Saint-Germain, en la rue du clos Bonneau. » Dans l'acte de donation, le roi déclare qu'il entend récompenser les bons, continuels et agréables services du donataire, et lui donner « meilleure volonté de persévérer de bien en mieulx. »

On le voit donc, Marot avait fait taire ses ennemis, mais non sans perdre à la bataille quelque chose de son talent. Il avait dû forcer son naturel, éteindre sa joyeuse humeur, sa légèreté, son insolence, prendre des airs rangés, prêcher la paix et la concorde. Qu'en devait-il résulter? Qu'une fois sur cette pente, peu à peu, insensiblement, il allait retomber dans les défauts de sa jeunesse, redevenir *rhétoricqueur;* sa phrase allait quitter ses allures lestes et pimpantes, s'alourdir et se contourner, perdre la netteté, la précision en même temps que la grâce. C'était un enfant sans souci, le badinage était sa muse, la gravité ne lui pouvait venir que comme un masque et le faire grimacer. A chaque événement de certaine importance, il se croyait, comme autrefois, tenu de faire son épître; mais c'était froid et compassé. La réunion de Nice, la visite de la

reine de Hongrie, la venue même de l'empereur, ne l'inspirèrent que très médiocrement, et comme en même temps qu'il voulait plaire au roi, consolider sa nouvelle fortune et déconcerter ses rivaux qui l'épiaient et jetaient feu et flamme chaque fois qu'il lui échappait quelque trait d'involontaire hilarité, comme en se contraignant ainsi au Louvre ou à Chambord il ne renonçait pas à son secret commerce avec ses vieux amis les réformés, lesquels en continuelles alarmes, traqués de près, n'avaient assurément aucune envie de rire, on peut dire que la gravité l'envahisssait de toutes parts et mettait son esprit en déroute. Il n'en rimait pas moins et même l'idée lui vint, peut-être à la prière de quelques luthériennes ou de quelques pasteurs, de sanctifier son talent. De là cette ambition de lutter avec le roi-prophète et de traduire les psaumes en vers français.

Son entreprise resta d'abord secrète, puis, je ne sais comment, le roi en fut instruit, et, loin de s'en fâcher, trouva l'acte louable et les vers de son goût. Aussitôt le succès fut immense à la cour; on se disputait les copies de ces odes sacrées, on les récitait en musique, les adaptant aux airs de vaudevilles les plus en vogue en ce temps-là. Le roi les avait pris tellement en estime qu'au moment du passage de Charles-Quint à Paris il voulut que Marot offrît ses trente psaumes, les seuls qu'il eût encore traduits, au catholique empereur, et celui-ci, loin d'en refuser l'hommage, le paya de deux cents doublons d'or.

Par malheur, la Sorbonne se mêla de l'affaire. Elle s'était émue au bruit de ces chansons. Tout essai d'interprétation en langue profane ou vulgaire d'un fragment des saintes Écritures lui était naturellement suspect, et la renommée du traducteur, ses œuvres, ses anciens exploits, n'étaient pas faits pour calmer ses soupçons. Elle fit prier le roi d'abandonner aux calvinistes ces sortes de passe-temps. Le roi se le tint pour dit, et ne fit pas le moindre effort pour soutenir celui qu'il avait tant encouragé. Cet abandon mit notre homme en émoi : le sol lui parut trembler, et, pratiquant sa prudente méthode, il prit la fuite, et sans autre façon courut s'enfermer à Genève; mais c'était là que l'attendait sa plus cruelle disgrâce. Les saints de la nouvelle Jérusalem l'avaient autrefois ménagé quand il pouvait leur ouvrir en cachette la porte du cabinet du roi; fugitif et abandonné, il ne fut plus pour eux qu'un allié compromettant, un libertin douteux dans ses croyances, nourri des vanités mondaines. Ils le forcèrent à déguerpir; le pauvre diable n'eut plus d'autre ressource que de se jeter en Piémont, où les armées du roi tenaient campagne. Il s'abrita derrière les hallebardes françaises, sous l'aile du maréchal de Boutières, qui avait, dit-on, reçu le mot

du roi pour ne pas trop l'abandonner. Aussi, peu de mois après, à l'occasion de Cérisoles et de la gloire du duc d'Enghien, il se sentit renaître et retrouva quelques accens de ses premières années. C'était le chant du cygne. Il put apprendre encore que ses vers avaient fait un certain bruit en France et qu'à la cour on parlait de Marot, puis il s'éteignit en 1544 à l'âge de quarante-sept ans.

Voilà cette vie bizarre et décousue, pleine d'inconséquences, de légèretés, de faiblesses, mais ennoblie et relevée par des dons merveilleux et des trésors d'esprit. Le personnage est équivoque, il n'inspire qu'un médiocre intérêt; le talent est de premier ordre, de la trempe la plus fine et du grain le plus délicat. On sait qu'à peine était-il mort, les réformés s'emparèrent de ses psaumes, les portèrent aux nues et en firent une partie essentielle et intégrante de leur culte. Ce qu'il s'en vendit de milliers d'exemplaires, au dire des contemporains, peut à peine se croire. C'est presque un avant-goût des grandes publicités de nos jours. Ce succès, bien qu'affermi et perpétué dans les églises protestantes jusqu'au XVIIIe siècle, n'avait vraiment pour base qu'un engouement, presque un caprice de l'esprit de secte. Il y a sans doute çà et là certains vers bien tournés, certains équivalens heureux et de couleur expressive, le talent, même quand il s'expatrie et quitte les climats qui lui sont favorables, ne laisse pas que de donner quelque trace de vie; mais dans ces psaumes travestis les beaux passages ne sont que rares étincelles au milieu d'une véritable nuit. La maigreur de la traduction se fait d'autant mieux sentir que le texte est plus majestueux, plus solennel et plus puissant. Encore un coup, ce n'est pas là qu'il faut chercher Marot. Il n'est lui-même que dans son temps, à sa vraie place et pas ailleurs. Cherchez-le pendant les douze années où, pas encore persécuté, inquiété tout au plus, mais sûr du roi, heureux, à son aise et tranquille, il laisse épanouir cet art de dire des riens et d'en faire quelque chose, art indéfinissable, chatoyant, fugitif, art tout français, et pour lequel il fut (nous empruntons sa langue) « fait, filé et tissé. » Pourquoi ne céderions-nous pas à une tentation qu'approuverait peut-être le lecteur, celle de citer ici, en terminant cette esquisse, quelques vers, si connus qu'ils soient, de cette épitre au roi dont nous avons déjà parlé, l'épitre du larcin.

AU ROI.

On dict bien vray : la maulvaise fortune
Ne vient jamais, qu'elle n'en apporte une,
Ou deux, ou trois avecques elle, sire!
Vostre cueur noble en sçauroit bien que dire,

Et moi chétif, qui ne suis roy, ne rien,
L'ay eprouvé. Et vous compteray bien,
Si vous voulez, comment vint la besongne.

J'avois ung jour un valet de Gascongne,
Gourmant, yvroigne et asseuré menteur,
Pipeur, larron, jureur, blasphemateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde,
Au demeurant le meilleur filz du monde,
Prisé, loué, fort estimé des filles
Par les bourdeaux, et beau joueur de quilles.

Ce vénérable hillot fut adverty
De quelque argent que m'aviez départy,
Et que ma bourse avoit grosse apostume;
Si se leva plustost que de coustume,
Et me va prendre en tapinoys icelle,
Puis la vous mist très bien soubz son esselle,
Argent et tout, cela se doit entendre,
Et ne croy point que ce fust pour la rendre,
Car oncques puis n'en ay ouy parler.

Brief, le villain ne s'en voulut aller
Pour si petit; mais encor il me happe
Saye et bonnet, chausses, pourpoinct et cappe;
De mes habitz, en effect, il pilla
Tous les plus beaux, et puis s'en habilla
Si justement qu'à le voir ainsi estre,
Vous l'eussiez prins en plein jour pour son maistre.

Finablement de ma chambre il s'en va
Droict à l'estable, où deux chevaux trouva;
Laisse le pire et sur le meilleur monte;
Picque et s'en va. Pour abréger le compte,
Soiez certain qu'au partir du dict lieu
N'oublya rien, fors à me dire adieu...

Bien tost après ceste fortune-là,
Une aultre pire encores se mesla
De m'assaillir. . . . . .
C'est une lourde et longue maladie
De trois bons moys, qui m'a toute essourdie
La pauvre teste et ne veult terminer.
. . . . . .

Voilà comment depuis neuf mois en çà
Je suis traicté. Or ce que me laissa
Mon larronneau, longtemps a, l'ay vendu,
Et en sirops et julez despendu.
Ce neantmoins ce que je vous en mande
N'est pour vous faire ou requeste ou demande;
Je ne veulx point tant de gens ressembler,
Qui n'ont soucy aultre que d'assembler.
Tant qu'ils vivront, ils demanderont eulx;
Mais je commence à devenir honteux,
Et ne veulx plus à vos dons m'arrester.

Je ne dy pas, si voulez rien prester,
Que ne le preigne. Il n'est point de presteur,
S'il veut prester, qui ne fasse ung debteur.
Et sçavez vous, sire, comment je paye?
(Nul ne le sçait, si premier ne l'essaye);
Vous me debvrez, si je puis, de retour,
Et vous ferez encores un bon tour:
A cette fin qu'il n'y ait faulte nulle,
Je vous ferai une belle cédulle
A vous payer (sans usure, il s'entend);
Quand on verra tout le monde content,
Ou si voulez, à payer ce sera,
Quand vostre loz et renom cessera.

Sans aller jusqu'au bout de l'épître, ajoutons le huitain qui la suit :

A UNG SIEN AMI SUR CE PROPOS :

Puis que le roy a désir de me faire
A ce besoing quelcque gracieux prest,
J'en suis content, car j'en ay bien affaire,
Et de signer ne fuz oncques si prest.
Parquoy vous pry sçavoir de combien c'est
Qu'il veult cédulle, affin qu'il se contente.
Je la feray tant seure, si Dieu plaist,
Qu'il n'y perdra que l'argent et l'attente.

Peut-on tendre la main d'une façon plus leste, d'un ton plus dégagé, sous un voile plus transparent, avec plus d'insistance et sans moins s'abaisser? L'esprit relève tout. Cet art de postuler en termes délicats, presque avec dignité, qu'il s'agisse d'argent, de titres, de faveurs, la différence importe peu, cet art suprême du

courtisan, dont les phases diverses, les infinies nuances forment toute une histoire, convenez que dans cette épître il fait mieux que de naître, qu'il est au moins adulte et parvenu du premier coup à sa pleine croissance, presque à sa perfection. Quel que soit cependant le charme de cette pièce, nous donnerions de notre poète une incomplète idée, et notre citation lui aurait porté dommage, si le lecteur restait sous cette seule impression. Nous voudrions montrer sous ses autres aspects ce libre et gracieux talent; mais comment faire sans se laisser aller à copier tout un volume? Ses rondeaux, ses dialogues, ses élégies non moins que ses épîtres, nous donneraient ample moisson. Ne puisons que dans ses *in-promptu*, petites pièces qu'on appelait alors épigrammes, laissant au mot son acception naïve, et sans y attacher l'idée acerbe qui prévaut aujourd'hui : c'est dans cet abondant recueil qu'on peut presque au hasard recueillir quelques notes qui donnent une idée juste de l'artiste et de l'instrument. En voici quatre qui ne sont ni les meilleures ni les plus remarquées, mais qu'on peut réunir comme différant entre elles et de mode et de ton :

DE CUPIDO ET DE ANNE.

Amour trouva celle qui m'est amère,
Et j'y estois, j'en sçay bien mieulx le compte;
« Bon jour, dit-il, bon jour, Vénus, ma mère. »
Puis tout à coup il veoit qu'il se mescompte,
Dont la couleur au visage luy monte
D'avoir failly : honteux Dieu sçait combien.
« Non, non, amour, ce dis-je, n'ayez honte,
Plus cler voyans que vous s'i trompent bien. »

A UN JEUNE ÉCOLIER MALADE.

Charles, mon fils, prenez courage,
Le beau temps vient après l'orage,
Après maladie santé :
Dieu a trop bien en vous planté,
Pour perdre ainsi son labourage.

HUITAIN.

Plus ne suis ce que j'ay esté,
Et ne le saurois jamais estre;
Mon beau printemps et mon esté
Ont faict le saut par la fenestre.

Amour, tu as esté mon maistre,
Je t'ay servy sur tous les dieux.
O si je povois deux fois naistre
Comme je te servirois mieulx!

RÉPONSE.

Ne menez plus tel desconfort,
Jeunes ans sont petites pertes;
Vostre aage est plus meur et plus fort
Que ces jeunesses mal expertes.
Boutons serrez, roses ouvertes,
Se passent trop légèrement;
Mais du rosier les feuilles vertes
Durent beaucoup plus longuement.

DE MADAME LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Ma maistresse est de si haulte valeur
Qu'elle a le corps droit, beau, chaste et pudique;
Son cueur constant n'est, pour heur ou malheur,
Jamais trop gay, ne trop mélancolique.
Elle a au chef ung esprit angélique,
Le plus subtil qui onc aux cieulx volla.
O grand merveille! on peult veoir par cela
Que je suis serf d'ung monstre fort estrange;
Monstre je dy, car, pour tout vray, elle a
Corps fémenin, cueur d'homme et teste d'ange.

Ne vous offensez pas des hiatus, glissez sur quelques mots, sur quelques tours par trop vieillis, mais en bien petit nombre, et convenez que tout le reste est jeune, alerte, animé, attachant. Quelle simplicité et quelle concision! quel mouvement et quelle grâce! quelle finesse de pensée, quel à-propos, quelle douce et franche plaisanterie! Tous les trésors, toutes les perles de cette poésie fugitive dont les trois siècles qui vont suivre verront éclore les plus exquis modèles, ne les trouvez-vous pas dans cet écrin du XVIe siècle, déjà presque complets, presque achevés? Nous admettons qu'on puisse être insensible à ce genre de poésie, que les étrangers et même parmi nous de superbes esprits n'attachent aucun prix aux vers de La Fontaine, ne trouvent aucun charme aux étincelles de Voltaire ou aux caprices de Musset : puisqu'ils le disent, il faut les croire, sauf à les plaindre; mais pour ceux qui ont le sens de ces finesses de palette, de ces ondoyantes couleurs,

de ces savantes demi-teintes, nous les prions de vouloir bien nous dire si la magie de ces trois enchanteurs ne devient pas plus explicable et ne perd pas quelque chose de son prestige original lorsqu'on voit quels exemples les avaient précédés, et ce qu'en fait de ravissantes bagatelles leur avait enseigné notre vieux Quercynois. La part de gloire qui revient à Marot est encore rehaussée pour peu qu'on se demande si de son temps, même après lui, et pendant près d'un siècle, ce tact, cette mesure, cette délicatesse, ont eu beaucoup d'imitateurs. De vraies beautés sans doute se font jour chez Ronsard et chez ses satellites, mais l'emphase et la rhétorique s'emparent d'eux à chaque instant. Les douze ou quinze années où Marot est lui-même, dans l'équilibre de son talent, avant sa décadence et après ses débuts, voilà pour l'histoire littéraire de la France un point tout lumineux qu'on ne peut trop étudier. C'est entre le moyen âge qui s'éteint et le grand siècle qui s'annonce une sorte de transaction aimable et séduisante, un trait d'union, comme on dit aujourd'hui. Marot est à la fois le dernier poète du moyen âge et le premier des temps modernes. Cette position intermédiaire est son grand privilége et sa bonne fortune. Le monde classique, Boileau en tête, lui a fait honneur de qualités qui avaient trois siècles d'existence, mais d'une existence oubliée. Ces gentillesses nationales, ce badinage élégant dont il fut le metteur en œuvre habile et avisé, on l'en supposa l'inventeur ; on prit pour une révélation ce qui n'était qu'un souvenir. De là cette amnistie et ces lettres de grâce tombées des hauteurs du Parnasse.

Mais ce qui devait assurer au poète de François Ier la bienveillante sympathie du poète de Louis XIV, malgré ses affinités avec le moyen âge, c'est un don supérieur chez Marot, le don d'avoir compris ou plutôt deviné le génie de la langue française, et de l'avoir su défendre aussi bien contre le pédantisme scolastique des vieux débris du XVe siècle que contre l'autre pédantisme pseudo-classique du XVIe, représenté par la pléiade. On peut, sans rien outrer, affirmer que par son exemple il a sauvé l'esprit de notre langue, et M. d'Héricault a bien le droit de terminer ainsi son impartiale et instructive étude : « aussi longtemps que notre génie sera sobre et vif, que notre intelligence sera fine et mesurée, notre langue claire et sensée, maître Clément sera glorieux. »

L. Vitet.

LA

FAMILLE DES SCARABÉIDES

LA CHASSE AUX HANNETONS.

Parmi les insectes qui attaquent les arbres et les plantes, le hanneton et sa larve, vulgairement appelée *ver blanc* ou *man*, sont ceux qui causent les ravages les plus graves. Si dans certaines années les dommages sont à peine sensibles, dans d'autres le mal prend les proportions d'un véritable désastre. A quoi tiennent ces différences? Comment se fait-il en outre que le fléau semble redoubler d'intensité à mesure que l'agriculture se perfectionne? Nous allons pouvoir expliquer ces phénomènes singuliers en mettant à profit les plus récentes recherches dont ces voraces coléoptères ont été l'objet. Cela nous fournira l'occasion d'exposer les moyens les plus propres à en limiter par le *hannetonage* la reproduction excessive. Cette chasse d'un nouveau genre, encouragée par l'administration publique, organisée dans certaines localités selon des méthodes fort ingénieuses par des agronomes distingués, a déjà produit des résultats efficaces. Les dépenses qu'elle entraîne sont presque insignifiantes. Les corps des insectes adultes et des larves fournissent d'ailleurs un engrais énergique dont la valeur vient naturellement en déduction des frais qu'on a été obligé de faire pour les recueillir. Quant à l'importance que présente la question du hannetonage au point de vue des intérêts généraux du pays, il suffira, pour en donner une idée, de dire que les pertes infligées à l'agriculture française par les hannetons ont été évaluées en cer-

taines années, d'après des moyennes bien constatées, à la somme énorme d'un milliard. Avant de faire connaître les pratiques imaginées pour couper court à ces dévastations, nous devons exposer en quelques mots le mode de développement, les métamorphoses, les mœurs de ces coléoptères, les plus redoutables pour nos champs, nos forêts et nos jardins.

I.

Les coléoptères en général ont été étudiés avec plus de soin et sont mieux connus que la plupart des espèces entomologiques répandues à la surface du globe. Ces insectes, désignés par les anciens sous le nom de scarabées, offrent presque tous aux regards des couleurs irisées et de beaux reflets métalliques qui ont fixé de tout temps l'attention des hommes. Ils sont facilement reconnaissables à leurs ailes recouvertes d'élytres solides, d'où leur est venue la dénomination sous laquelle ils sont aujourd'hui classés dans les traités d'histoire naturelle (1). Les ailes sont minces, pourvues de n rvures ramifiées, et se déploient ou se reploient sous les élytres avec une remarquable facilité selon que l'insecte s'apprête à prendre son vol ou se pose sur un objet. L'ordre des coléoptères contient vingt familles, qui se subdivisent elles-mêmes en un très grand nombre d'espèces : on en compte à l'heure qu'il est plus de cent mille étiquetées dans les collections. Nous ne nous attacherons qu'à la famille des scarabéides, une des plus nombreuses, des plus intéressantes, et la seule dont nous retrouverons des représentans dans le cours de cette étude.

Les individus qui la composent peuvent être répartis suivant sept tribus, dont la première, celle des cétoniines, comprend une série de charmans insectes qui se nourrissent du suc des fleurs. La cétoine dorée offre un beau type de cette tribu. On l'appelle dans les campagnes « le roi des hannetons. » Elle est d'un vert doré avec des taches blanches ; quand elle s'envole au soleil, en soulevant à peine ses élytres, tout son corps a l'éclat scintillant d'un métal poli. Durant l'été, la cétoine dorée habite les jardins, elle pénètre au cœur des roses et des pivoines, se repose sur les pétales des chèvrefeuilles, et en suce le jus sucré. Elle est d'ailleurs parfaitement inoffensive, et ne cause aucun dégât. Les femelles s'en vont pondre au pied des arbres, et lorsque les œufs éclosent, les jeunes larves trouvent à leur portée les débris ligneux dont elles se nourrissent. Quand le moment de la métamorphose est venu pour elles, et que de larves elles vont passer au rang de cétoines, elles s'enveloppent

(1) Κολεός, étui ; πτερόν, aile, élytre.

dans une coque ovoïde à parois épaisses construite avec des détritus agglutinés. On trouve encore très fréquemment dans nos jardins deux cétoines plus petites et moins brillantes, la cétoine piquetée, brune et tachetée de blanc, la cétoine hérissée, qui est rousse et couverte de longs poils. Dans les chaudes régions de l'Afrique, dans l'Inde, les Moluques, les îles de la Sonde, vivent des cétoniines d'une beauté remarquable, comme le *goliath de Drury* ou le *goliath cacique*, sortes de géans parmi les insectes de cette tribu.

Toutefois c'est dans la tribu des scarabéines, subdivision de la famille des scarabéides, que se rencontrent les plus gros des coléoptères. Les scarabéines sont des insectes au corps lourd, aux mandibules puissantes, aux mâchoires garnies de dents. Les mâles sont en général pourvus de cornes de formes diverses dont on n'a pu jusqu'ici deviner la destination et qui leur donnent un aspect étrange. Le *scarabeus hercules*, assez commun chez nous, est bien connu de tout le monde. Il est noir, luisant, tacheté de brun; le prothorax et le front du mâle portent chacun une très longue corne. Le type des scarabées de notre pays, dépourvus de dents aux mâchoires, est l'*oryctes nasicornis*, vulgairement désigné par les noms de rhinocéros et de nasicorne. Sa larve, plus volumineuse que celle du hanneton, vit dans les vieux troncs de chêne, dans les arbres abattus, et se nourrit de substance ligneuse. Dans les forêts de l'Inde et de l'Amérique du Sud, où les gros scarabées abondent, ils s'acquittent très énergiquement de la fonction qui semble leur avoir été dévolue de désagréger le bois mort. Les élémens solubles ou gazéiformes qui s'y trouvaient engagés en combinaison peuvent, grâce à eux, se répandre dans l'air ou pénétrer dans le sol, afin de fournir de nouveaux alimens aux organismes végétaux et animaux. Les insectes contribuent évidemment de cette manière à équilibrer les forces destructives et créatrices qui président au renouvellement de la vie à la surface du globe. Il leur arrive aussi, en remplissant ce rôle, de devenir très gênans pour l'industrie humaine.

Dans la tribu des coprines, il faut citer les ateuchites, dont les instincts singuliers avaient sans doute fort émerveillé les Égyptiens, car on retrouve sur les plus anciens monumens de la terre des pharaons, figuré en amulettes, placé dans des sarcophages, *l'ateuchus sacré*, pour lequel les peuples des bords du Nil professaient une grande vénération. C'est un insecte tout noir, de trois centimètres de long à peu près. Ses élytres sont finement découpées, et ses jambes de devant sont armées d'une forte denture. Les deux pattes postérieures, beaucoup plus longues que les quatre autres, complètent ses instrumens de travail. Les soins qu'il prend pour assurer la conservation de ses œufs et le développement des larves sont des

plus curieux. Au lieu de cacher simplement, comme les autres coprophages, dans une bouse de vache ou dans quelque petite cavité l'œuf qu'elle vient de pondre, la femelle de l'ateuchus l'entoure avec précaution d'un peu de fumier et roule ensuite cette petite masse sur le sol avec ses pattes postérieures. Elle a bientôt formé une boule solide et bien feutrée, dont l'œuf occupe le centre. Il s'agit maintenant de l'enfouir. L'insecte a déjà fait choix d'un endroit où la larve, à peine éclose, pourra trouver à vivre. C'est vers ce point qu'elle se dirige, poussant cette boule devant elle. Rencontre-t-elle un obstacle, elle place l'œuf sur sa large tête pour passer outre. Si l'entreprise dépasse ses forces, elle va chercher du renfort. On la voit s'envoler et revenir bientôt avec quatre ou cinq ateuchus qui l'aident à soulever le précieux fardeau et à le remettre en bonne voie. Quand l'œuf est enfin parvenu dans un lieu propice, l'industrieuse femelle creuse une fosse avec ses pattes antérieures, qui lui servent de bêche ; elle y dépose l'œuf, puis le recouvre de terre, et, balayant le sol avec ses pattes postérieures garnies d'une brosse, fait disparaître avec soin les traces du trou qu'elle vient de refermer.

Nous arrivons à la tribu des mélolonthines, celle à laquelle appartient le hanneton ordinaire, en entomologie le *melolontha vulgaris*. Il peut être regardé comme le type de cette tribu; il en est aussi le représentant le plus redoutable. Quelques autres espèces de mélolonthes de nos contrées dévorent aussi les feuilles des arbres, et à l'état de larve rongent les racines des plantes; tels sont les rhizotrogues de printemps et d'automne, qu'on voit voler le soir dans les avenues plantées d'ormes, le gros hanneton foulon, brun, couvert de menues écailles blanches irrégulièrement disposées, qui se rencontre dans le voisinage de la mer. Aucun de ces insectes toutefois n'est assez répandu pour être très nuisible. Il n'en est pas de même du hanneton ordinaire. Dans certaines années, on en voit apparaître au mois d'avril des quantités vraiment prodigieuses. Ils ne terminent leur carrière que vers le mois de juin, et pendant tout ce temps rongent les feuilles de divers arbres, érables, peupliers, bouleaux, hêtres, chênes. Ils semblent accorder une préférence marquée au feuillage ou même aux fleurs et fruits de l'orme : de là le nom de *pain des hannetons* donné dans les campagnes aux organes de floraison et de fructification de l'orme commun. Souvent des forêts sont entièrement dépouillées par eux dès les premiers mois de printemps. Cependant le mal que les hannetons font aux arbres ne peut encore être comparé à celui qu'ils ont déjà fait aux récoltes, lorsqu'ils habitaient sous terre à l'état de larves, rongeant les racines des plantes fourragères et des céréales. Les diverses métamorphoses souterraines de ce coléoptère embrassent en

effet un espace de trois années, pendant lesquelles il ne cesse de montrer une voracité extrême.

Quand les femelles sont sur le point de pondre, elles choisissent un terrain léger ou ameubli par la culture, s'y enfoncent et déposent leurs œufs. En moyenne, chaque femelle en a quarante. Au bout de trente ou trente-sept jours, les petites larves éclosent. Elles ont déjà de fortes mandibules munies d'une dent taillée en biseau; elles sont par conséquent très bien armées pour trancher aisément les racines, et elles se mettent immédiatement à la besogne. Les insectes demeurent à l'état de larves durant deux ou trois ans, selon la température à laquelle elles sont soumises. Le plus souvent elles n'arrivent au terme de leurs métamorphoses qu'au printemps de la troisième année. Si les hannetons ont achevé leur transformation avant cette époque, à l'automne de la seconde année, ils demeurent enfouis et engourdis dans leur trou pendant l'hiver qui suit, consommant sans doute la graisse accumulée dans leurs tissus. Au printemps, ils sortent définitivement de terre.

On a remarqué qu'on ne trouvait jamais de larves de hannetons dans les terrains en friche. Aussi ces insectes étaient-ils rares dans les anciens temps. L'agriculture, moins avancée, ne connaissait ni les labours profonds ni les défoncemens. Les procédés de la culture intensive, en se généralisant de plus en plus, ont ameubli, aéré le sol, facilité le développement et la pénétration des racines. Les larves ont donc trouvé beaucoup plus de facilité pour se frayer un passage et chercher leur nourriture jusque dans des couches de terre végétale dont l'accès leur était fermé. Elles s'enfoncent de plus en plus à mesure que la température devient plus rude, remontent quand elle s'adoucit, et se trouvent ainsi dans les conditions les plus favorables pour prospérer et se développer sous le sol. Aussi le nombre des hannetons s'accroît-il d'une manière vraiment inquiétante. Il ne saurait être question de faire rétrograder l'agriculture et de revenir à l'usage des grossiers araires d'autrefois, qui grattaient à peine la surface de la terre. Une tendance irrésistible et très rationnelle pousse au contraire à perfectionner les cultures afin d'augmenter sans cesse, à superficie égale de terrain cultivé, le poids total et la valeur des récoltes. La destruction des coléoptères est donc un problème dont il devient de plus en plus urgent de découvrir la solution. Lorsque, sollicitées par la douceur du temps, les larves remontent vers la surface du sol, il n'est pas rare d'apercevoir du jour au lendemain sur les organes aériens des plantes les signes extérieurs des attaques que subissent les racines. Des champs entiers, couverts des pousses vigoureuses et saines d'un semis de chanvre, montrent tout à coup les extrémités des tiges recourbées, les feuilles flétries, bientôt après desséchées.

Divers végétaux herbacés de grande culture, céréales, colzas, légumineuses, manifestent à la même époque et pour la même cause des symptômes de dépérissement.

Parmi ceux qui ont étudié avec le plus de persévérance et de succès les mœurs de ces larves et qui ont proposé pour les détruire les méthodes les mieux conçues, nous devons citer d'abord M. Jules Reiset. Il a présenté à l'Académie des sciences, le 30 décembre 1867, un mémoire où sont élucidés bien des points importans et jusque-là obscurs touchant la vie souterraine de ces vers blancs. M. Reiset a procédé dans ses recherches avec beaucoup de méthode. Il a fait pratiquer dans ses champs chaque jour des fouilles régulières d'une profondeur déterminée. Il avait fait aussi installer en rase campagne un grand thermomètre à alcool dont la boule inférieure se trouvait à 50 centimètres de profondeur. Le zéro de la graduation de ce thermomètre affleurait le sol; on pouvait donc lire sur la tige la température moyenne de la couche de terre qui sert d'habitat aux larves. Un autre thermomètre maintenu dans l'air ambiant permettait de comparer cette température à celle de l'atmosphère. La double observation était faite et notée chaque matin à huit heures; on enregistrait en même temps le nombre et l'état des larves trouvées à différentes profondeurs dans les champs voisins. Quelques-uns de ces champs étaient en friche; d'autres étaient emblavés de diverses cultures. Les chiffres obtenus de cette manière ont été rassemblés dans des tableaux synoptiques d'où l'on a pu déduire des résultats pratiques d'une grande valeur.

En Normandie (domaine d'Écorchebœuf, Seine-Inférieure), l'insecte a employé trois années à parcourir les diverses phases de son évolution biologique. La ponte de 1865, — on se rappelle combien les hannetons furent nombreux cette année-là, — a donné des myriades de larves dont les rigueurs de l'hiver suivant ont peut-être diminué le nombre. Les survivantes n'en ont pas moins ravagé les récoltes de 1866. Pendant l'hiver de 1866-67, elles se tinrent à une profondeur de 40 centimètres. La température de cette couche demeura constamment supérieure à 0°, bien que le thermomètre comparatif placé dans l'air ait accusé plusieurs fois des froids de 15°. Il est vrai que la terre était recouverte d'une épaisse couche de neige qui empêchait la déperdition de la chaleur intérieure du sol. Les larves enfouies sous terre purent supporter, on le voit, sans en souffrir les gelées très fortes et assez persistantes qui durcissaient la surface des champs. C'est donc bien à tort que dans ces conditions on compte sur les gelées pour nous délivrer des hannetons. En mars et avril 1867, la charrue mit à découvert des vers blancs très développés, qui déjà étaient remontés près de la superficie.

Comme les cultivateurs prirent soin de les faire ramasser pendant le labourage, ils purent en détruire un grand nombre. Dès le mois de juin suivant, les larves s'enfoncèrent à 35 centimètres pour se transformer en nymphes. Ce changement d'état paraît s'être effectué en moins de deux mois, car dans une tranchée ouverte le 19 août il y avait 111 nymphes et une seule larve. Le hanneton doit rester environ deux autres mois sous cette forme de nymphe, car dès le mois d'octobre on trouve sous le sol des hannetons bien formés et prêts à s'envoler, qui sont mis à nu par les labourages d'automne. Le 13 décembre, il s'en rencontrait 118 dans une seule fouille. Ces coléoptères peuvent donc demeurer enfouis en terre cinq ou six mois, et y attendre patiemment que le développement des feuilles sur les arbres leur permette de commencer leur existence aérienne. Les larves du reste paraissent douées d'une singulière prévoyance. Quand elles quittent les couches superficielles pour exécuter leur mouvement de migration vers les profondeurs du sol, elles devancent les indications du thermomètre. Avant que nul abaissement de température n'ait commencé à se produire, elles sont averties par leur instinct que le froid va faire de continuels progrès, et elles prennent leurs précautions en conséquence. Lorsqu'elles commencèrent de descendre au mois d'octobre 1866, le thermomètre souterrain marquait encore 10° au-dessus de zéro; quand elles remontèrent vers la superficie au mois de février 1867, il n'indiquait que 7°. Il est vrai qu'il était descendu en janvier jusqu'à 2 degrés 8 dixièmes au-dessus de zéro. Il est bon d'ajouter qu'à ce moment l'insecte a été privé d'alimens pendant plusieurs mois, les radicelles ne pénétrant pas jusqu'aux profondeurs où il s'enfonce, et la faim peut aussi bien que la douceur relative de la température le solliciter à opérer son ascension. Maintenant que nous connaissons bien les habitudes du ver blanc, nous sommes en mesure d'indiquer les moyens les plus propres à nous en débarrasser.

II.

Il y a trente ans environ qu'un préfet de la Sarthe, M. Romieu, essaya de propager des méthodes énergiques de hannetonage. Ses efforts ne furent pas accueillis tout d'abord comme ils le méritaient, et la guerre qu'il déclarait aux hannetons fit sourire beaucoup plus qu'elle n'excita de reconnaissance. Peu à peu les dommages causés par ces insectes ont ouvert les yeux de tout le monde, et les chambres d'agriculture, les comices de département, ont réclamé à l'envi des mesures législatives pour arrêter ces désastres périodiques. Voici les préceptes que M. Reiset a déduits des observations

scientifiques auxquelles il s'est livré sur les vers blancs. Lorsque, durant les mois de septembre et d'octobre, on prépare les terres qui doivent recevoir du colza ou du blé, presque toutes les larves se trouvent encore très près de la surface. Un premier labour peu profond pour les mettre à nu, un hersage énergique pour les écraser, voilà un moyen économique d'en détruire le plus grand nombre. Il faut se garder alors de labourer profondément, on ne réussirait qu'à enfouir les larves plus avant et à les dérober aux recherches ultérieures. Dans les années où le champ doit produire des céréales de printemps et des racines charnues, les façons qu'on donne à la terre en février et mars pour cet objet ne sauraient le plus souvent nuire aux vers du hanneton. Ils remontent trop lentement du fond de leurs galeries pour être atteints à ce moment par le soc de la charrue. On devra pratiquer une fouille afin de déterminer exactement à quelle distance de la surface ils se rencontrent. S'ils sont trop bas, le laboureur intelligent n'hésitera point à remettre le labourage à quelques semaines. Sans cette précaution, les larves, respectées par le soc et stimulées par l'élévation de la température et le développement des jeunes radicelles, viendront ravager les plantes trop tôt confiées à la terre. Il faudra donc, si les fouilles révèlent la présence de beaucoup de larves dans un champ, différer les semailles au moins jusqu'au mois d'avril. Dans la ferme de M. Reiset, on a pu, le 6 avril, atteindre la couche recélant les larves par un labour de 18 ou 20 centimètres, et trois semaines plus tard un labour encore moins profond amenait tous les vers blancs sur le sol. Si l'on n'est pas bien rassuré sur l'efficacité d'un premier labour, on peut en exécuter deux à des profondeurs différentes, en ayant soin chaque fois de faire ramasser derrière la charrue, par une femme ou mieux par deux enfans, les vers blancs que met à découvert le retournement de la terre. Ce ramassage est peu coûteux, le prix peut en être évalué à environ 5 francs par hectare. La quantité de vers recueillie est très variable, elle est parfois descendue de 25 à 5 kilogrammes d'un jour à l'autre. La moyenne a été par jour, dans la campagne de 1866-67, de 10 kilogrammes, représentant au moins 5,000 insectes. Les larves sont assez souvent agglomérées de distance en distance, et cela facilite beaucoup le ramassage.

Voici du reste, pour cette même campagne, les données numériques que M. Reiset a pu recueillir sur son domaine de Normandie. On peut considérer ces nombres comme différant assez peu de ceux que l'on obtiendrait en se livrant à des opérations analogues dans d'autres parties de la France. Certaines pièces de terre contenaient en moyenne 23 larves par mètre carré, soit 230,000 par hectare. Comme sur cette étendue on peut cultiver environ 100,000 betteraves ou 80,000 pieds de colza, chaque racine aurait donc été at-

taquée par deux ou trois larves. Cela suffit pour compromettre définitivement une récolte. Si l'on suppose que les autres terres arables de la Seine-Inférieure contiennent la même proportion de larves, on ne doit pas évaluer à moins de 25 millions de francs l'importance du dommage dans tout le département. Encore cette proportion était quelquefois dépassée chez M. Reiset. Il y avait des champs qui étaient littéralement infestés; aussi l'habile agriculteur n'a-t-il pas reculé devant la nécessité d'y faire jusqu'à trois labours successifs. Les époques et la profondeur de ces labours furent déterminées d'après les indications fournies par une fouille spéciale où l'on pouvait étudier le nombre et le degré d'enfoncement des larves dans le sol. Ces trois labours furent faits au mois d'octobre, avant les plantations de colza. Ils donnèrent le premier 170, le second 111, le troisième 63 kilogrammes de vers blancs, en somme 344 kilogrammes, c'est-à-dire que l'on fit disparaître par ce moyen 172,000 insectes. La dépense avait été, il est vrai, de 11 francs 80 par hectare; mais la récolte fut très belle, tandis que celles de fermiers voisins qui n'avaient pas pris les mêmes soins furent tout à fait perdues.

Quand le hanneton adulte a pris sa volée, il n'importe pas moins de faire la chasse à ce dévastateur et prolifique coléoptère. Ses mœurs du reste rendent cette chasse facile et abondante. Les hannetons n'ont guère que trois ou quatre heures d'activité par jour, le matin et le soir, peu après le lever et le coucher du soleil. C'est alors qu'il faut entendre leur bourdonnement sonore, quand ils traversent l'air d'un vol irrégulier et gauche en se heurtant à tous les obstacles. Le reste de la journée et toute la nuit, ils sont plongés dans un engourdissement profond. Accrochés à la face postérieure des feuilles, ils demeurent immobiles et tellement inertes que le moindre ébranlement suffit pour les détacher et les faire tomber sur le sol. C'est surtout à l'aube du jour, avant que la rosée ne soit évaporée, qu'on recueille un grand nombre de ces insectes encore endormis en allant secouer les branches des arbres et des arbustes. Dans les campagnes, les vieillards, les femmes, les enfans, se livrèrent avec ardeur à ces sortes de battues dès que l'administration eut proposé des primes de 20 et de 10 francs par 100 kilogrammes de hannetons. Les fonds consacrés à cet usage furent promptement absorbés. On a dû réduire de beaucoup la récompense offerte, et cependant le zèle des pourchasseurs de hannetons ne s'est pas ralenti. Quelques chiffres pourront donner une idée de l'importance des résultats obtenus.

On règle en ce moment même les comptes de la caisse départementale de la Seine-Inférieure, et d'après M. Reiset les primes pour le hannetonage s'élèvent à 80,000 francs. Elles ont amené la des-

truction de 1 milliard 149 millions d'insectes, qui n'eussent pas produit moins de 23 milliards de larves l'année suivante. L'industrie privée s'est mise elle-même à donner des primes aux chasseurs de hannetons. Il y a dans le département de l'Oise une sucrerie indigène fort importante, où durant trois ou quatre mois de l'année on traite chaque jour 200,000 kilogrammes de betteraves. Or les approvisionnemens fournis par les cultures environnantes diminuaient sans cesse par suite de la multiplication incessante des larves. Le directeur de cette usine promit de donner 20 francs par 100 kilogrammes de hannetons qu'on lui apporterait. Bientôt les sacs pleins de ces insectes affluèrent. Une chaudière maintenue à la température d'ébullition recevait ces sacs dès qu'ils étaient pesés, et après un séjour de quelques minutes dans l'eau bouillante les coléoptères, rapidement et économiquement tués par ce procédé énergique, étaient livrés à des cultivateurs auxquels ils servaient pour fumer leurs champs. Dans une saison, 30,000 kilogrammes d'insectes passèrent dans ce bain d'eau bouillante, c'est-à-dire qu'environ 28 millions de hannetons furent détruits (1). Ils auraient produit 560 millions de larves qui eussent vécu aux dépens de deux récoltes successives de betteraves.

On aura remarqué ce qu'avait de commode cette immersion des sacs dans une chaudière bouillante. Cette méthode n'est pas toujours praticable. On n'a d'ordinaire à sa disposition dans une ferme ni matériel convenable ni eau chaude à discrétion. Aussi s'est-on ingénié pour tuer économiquement les prodigieuses quantités de hannetons qu'on voulait convertir en engrais. On essaya d'abord de les écraser sous des meules ou de les jeter soit dans les eaux de purin soit dans des fosses où on les recouvrait de chaux. Il a fallu à peu près renoncer à ces pratiques. Au moment où l'on ouvrait, pour les vider, les sacs ou les paniers qui renfermaient les hannetons, ceux-ci, excités par les secousses du voyage et la chaleur, s'envolaient en grand nombre. M. Reiset avait essayé d'abord de plonger les sacs fermés dans l'eau de chaux. Il a reconnu qu'il fallait quatre jours pour tuer les coléoptères; force fut de renoncer à ce toxique trop benin. M. Reiset s'est alors décidé à faire usage de naphtaline brute extraite des huiles de goudron de houille des usines à gaz. C'est une substance solide, cristalline, à odeur forte, et elle émet à la température ordinaire des vapeurs qui sont un véritable poison pour certains insectes. Enfermés dans un tonneau avec les deux centièmes de leur poids de naphtaline, les hannetons sont tués en cinq heures. M. Paul Audouin a même reconnu que

(1) Le poids des hannetons varie naturellement suivant l'époque. M. Lamoureux a constaté qu'en moyenne 1,000 de ces insectes adultes pèsent 1 kilogramme 40 grammes.

1 kilogramme de naphtaline suffisait pour asphyxier en deux heures 100 kilogrammes de hannetons. Retirés du tonneau après ce temps, quelques-uns agitent encore les pattes, mais aucun ne revient à la vie. Comme la naphtaline coûte vingt fois moins cher que la benzine, qui avait aussi été employée à cet usage, elle doit sans doute la détrôner complétement.

Le même agronome a essayé de la naphtaline comme moyen préventif, afin d'écarter de ses champs les femelles en quête d'une terre meuble pour y déposer leurs œufs. Il a mélangé cette substance avec trois fois son poids de sable fin ou de terre sèche, et l'a répandue sur certaines cultures. Il employait de 400 à 500 kilogrammes de naphtaline par hectare. Une expérience préalable avait montré que dans ces proportions la naphtaline n'exerçait aucune action nuisible sur la végétation d'un pré non plus que sur celle d'un champ semé d'avoine et de luzerne. Cependant l'essai avait été fait dans les conditions les plus défavorables, car la campagne était à cette époque désolée par la sécheresse. Il faut attendre la saison prochaine afin de savoir si cette dissémination superficielle de naphtaline aura suffi pour écarter les hannetons des terres ainsi préparées. Ce n'est que dans quelques mois qu'on pourra s'assurer si elles contiennent ou non des larves nouvellement écloses. Il y a lieu de croire que ce moyen de préservation ne laisse pas d'être efficace. Toutefois il ne peut guère être considéré comme une solution. Il ne supprime pas le mal, il ne fait que le déplacer. Chassées d'un champ par le poison qu'on y aura répandu, les femelles iront s'abattre sur un sol plus propice au développement de leur progéniture. Il est vrai que les agriculteurs qui n'auraient pas pris de précautions ne tarderaient point à être frappés de la désastreuse préférence que les femelles de hanneton sur le point de pondre témoigneraient pour leurs propriétés. L'emploi de la naphtaline, si les bons effets en étaient une fois constatés, tendrait donc, par la force des choses, à se généraliser, à limiter d'une manière très sérieuse la propagation des coléoptères.

Une autre méthode très ingénieuse, et que l'inventeur, M. Eugène Robert, inspecteur des plantations de la ville de Paris, désigne sous la dénomination originale de *piége à hannetons*, semblerait pouvoir atteindre le mal à sa source, surtout dans les contrées où les cultures fourragères et les céréales alternent avec des forêts. Elle est fondée sur cette observation, que c'est dans les endroits plantés d'arbres que le hanneton adulte se plaît le mieux; c'est donc aux environs des bois que la femelle doit chercher d'abord une terre ameublie pour y pondre. Partant de ce principe, M. Robert propose de cultiver et de fumer avec soin tout autour des forêts et des pépinières une bande de terrain de quelques mètres

seulement de largeur. Les femelles ne manqueraient pas, trouvant à proximité de leur résidence un lieu si bien disposé et si tentant, de venir en foule y déposer leurs œufs. Presque toutes les larves de la contrée se trouveraient donc accumulées sur un seul point, où on pourrait facilement les détruire par des labours faits à propos. L'auteur de ce projet a remarqué que, dans les cinq ou six mois qui s'écoulent entre leur naissance et leur première mue, les jeunes larves vivent en famille. C'est donc à ce moment que l'on devrait, suivant lui, en faire la recherche. Plus tard elles se dispersent, ne trouvant plus autour d'elles de quoi suffire à leurs appétits croissans, et il devient plus difficile de les prendre. Il y aurait un autre avantage à les recueillir ainsi de bonne heure. Cela permettrait d'ensemencer la langue de terre qui sert ici de piége à hannetons, et d'y faire pousser des récoltes qui indemniseraient les entrepreneurs des frais de loyer et de culture.

Les agriculteurs placés non loin des forêts doivent prêter d'autant plus d'attention aux indications de M. Robert, qu'ils sont exposés d'une manière toute spéciale aux ravages des coléoptères. Il arrive souvent que les champs qui avoisinent un bois sont complétement dévastés. L'auteur du procédé que nous indiquons a précisément imaginé cette méthode après avoir constaté que les environs de Vincennes souffraient beaucoup plus de l'abondance des hannetons depuis qu'on y avait multiplié les défrichemens sur des espaces autrefois boisés. Les bois de Meudon et de Montmorency au contraire ont peu de hannetons, et n'infestent pas de larves les localités voisines. Cela tient à ce que le sol argilo-siliceux de ces forêts et des terres environnantes durcit beaucoup pendant les années sèches.

M. E. Hecquet d'Orval vient de publier dans les mémoires d'une société agricole d'Abbeville et de soumettre à l'Académie des sciences une intéressante notice sur le sujet qui nous occupe. Après avoir démontré par des faits irrécusables que les larves des hannetons, les vers gris et les chenilles ont fait perdre en 1866 40 pour 100 de leurs récoltes en moyenne aux agriculteurs de la basse Picardie, il met en avant à son tour, pour préserver les récoltes de ces ennemis redoutables, un moyen qui, appliqué avec persévérance, lui paraît propre à les détruire bientôt complétement : il propose d'intercaler dans les assolemens à intervalles plus ou moins rapprochés une année de jachère pendant laquelle on pratiquerait cinq labours et des hersages nombreux. M. d'Orval montre que les quatre derniers, ceux de printemps et d'été, ramèneraient le plus grand nombre des larves à la surface du sol, où les ardeurs du soleil et le bec des oiseaux en feraient promptement justice. L'auteur ne manque pas d'ailleurs, pour recommander sa méthode, de faire

valoir les avantages de la jachère accompagnée de hersages et de labours. Ces avantages ont été souvent énumérés. Ce traitement ameublit le sol, le nettoie des herbes parasites, l'aère et lui permet d'absorber les élémens réparateurs contenus dans l'atmosphère, en un mot en augmente la fertilité. Il y a beaucoup de vrai dans ces considérations; il est permis cependant de faire remarquer que les plantes sarclées et les engrais commerciaux présentent autant d'avantages que la jachère au point de vue de l'enrichissement du sol, et constituent un système de culture plus économique. Quant à l'efficacité de ce procédé pour la destruction des larves, elle paraît certaine; mais celle du hannetonage combiné avec le ramassage des vers blancs le paraît aussi, et cette dernière méthode ne coûte que quelques centièmes du prix de la récolte, tandis que les pratiques proposées par M. H. d'Orval exigent le sacrifice de la récolte tout entière. Ce dernier moyen est donc en définitive plus dispendieux que les deux précédens, et ne paraît pas beaucoup plus énergique.

Sous les trois formes qu'ils affectent après l'éclosion dans leurs métamorphoses successives, les coléoptères contiennent des substances analogues à celles qui forment les tissus et surtout les parties les plus jeunes et les plus vivaces des végétaux. Ils sont particulièrement riches en azote, ce qui en fait un engrais qu'on peut classer parmi les plus estimables (1). M. Reiset, comparant les vers blancs nouvellement retirés du sol au guano du Pérou sous le rapport de la proportion d'azote, arrive à leur assigner une valeur commerciale de 3 francs les 100 kilogrammes. En défalquant la valeur de l'engrais du prix du ramassage, qui est de 11 fr. 80 c. par 100 kilogrammes, on voit qu'il n'en coûte que 8 fr. 58 c. pour

(1) Voici comment on peut indiquer la composition de ces insectes déduite des analyses que j'ai faites avec le concours de MM. P. Champion et H. Pellet :

	VERS BLANCS		HANNETONS	
	à l'état naturel.	desséchés.	à l'état naturel.	desséchés.
Eau	86,130	0	71,1	0
Azote	1,099	7,920	3,490	12,070
Matières grasses	1,570	11,387	1,734	6
Acide phosphorique	0,200	1,465	0,358	1,238
Substances minérales	1,400	10,100	1,350	4,671

En comparant les résultats de ces analyses avec la composition moyenne du fumier de ferme, on voit qu'à l'état normal, au point de vue de l'azote, les vers blancs vaudraient à poids égal 2 fois 1/2 plus que le fumier, les hannetons quatre fois plus que ce fumier, 1 fois 1/2 plus que la *poudrette* ordinaire, qu'enfin les hannetons desséchés constitueraient un engrais commercial comparable au guano.

sauver de la ruine plus d'un hectare de champ. Cette prime ne représente pas 2 pour 100 de la valeur de la récolte. On a pourtant cherché à réduire les frais de ramassage des larves, et l'idée mise en pratique par M. Giot mérite d'être signalée : il fait transporter sur la terre fraîchement labourée des poulaillers roulans. Les vers blancs, les insectes et les menues graines parasites sont ainsi consommés sur place par les oiseaux de basse-cour. Ce procédé, dont la donnée première est fort ingénieuse, n'est pas facile à généraliser, et présente d'ailleurs quelques inconvéniens. Les œufs des poules nourries avec des larves ou des hannetons adultes contractent bientôt un goût désagréable et le conservent pendant toute la durée de la ponte sous l'influence de ce régime alimentaire.

Nous n'aurions pas traité complétement notre sujet, si nous ne disions quelques mots des auxiliaires naturels de l'homme dans sa guerre contre les hannetons. Plusieurs espèces d'oiseaux leur font une chasse très active, et seraient déjà certainement parvenus à les détruire tout à fait, si les progrès de la culture intensive n'avaient donné à la propagation de ce coléoptère des facilités inattendues. M. Florent-Prévost a beaucoup éclairé cette question de l'utilité des oiseaux en recherchant dans les estomacs d'un grand nombre d'entre eux et de quelques petits mammifères les restes à demi digérés des insectes dont ils se nourrissent. D'après lui, c'est l'engoulevent qui consomme le plus de hannetons adultes, puis viennent les geais, les mésanges, les pies, les pies-grièches, les étourneaux, les perdrix et quelques échassiers. Le hanneton sert aussi de nourriture à un grand nombre de petits chanteurs charmans que l'homme poursuit à outrance et qui lui rendraient, s'il montrait contre eux moins d'acharnement, d'inestimables services. Les rossignols, les fauvettes, les mésanges, les rouges-gorges, les hirondelles, aussi inoffensifs qu'ils sont jolis, sont d'intrépides destructeurs de larves et d'insectes adultes. Qui n'a remarqué l'empressement des bergeronnettes à venir se placer derrière la charrue, et la consommation de larves qu'elles font tout en sautillant gracieusement et balançant leur queue élégante? Le loriot surtout est un chasseur de grand appétit; il s'attaque même à certaines grosses chenilles velues, et les avale après en avoir soigneusement fait sortir les déjections en comprimant et lissant les barbes avec son bec. Les services du moineau franc sont moins appréciés; il les fait payer trop cher. S'il préserve les vergers et les moissons des insectes, il les dévaste souvent pour son propre compte au point de faire regretter les ennemis qu'il a détruits. Quand on a le malheur de laisser ces oiseaux se multiplier sur un point donné, on dirait qu'ils se font conscience de n'y rien laisser. Les dîmes qu'ils lèvent sur les fruits et sur les graines dépassent de beaucoup les prélèvemens perçus au moyen âge par les

corporations monastiques dont ces oiseaux effrontés, bruyans et voraces, ont tiré leur nom. Il n'est pas rare de voir les jardins disséminés dans l'intérieur des grandes villes ravagés par eux à tel point que, sans attendre la formation des fruits, ils dévorent les bourgeons naissans. Ils se sont parfaitement aperçus que ces jeunes organismes étaient très nutritifs. C'est en effet dans tout l'arbre la partie dont la composition élémentaire se rapproche le plus de celle des tissus animaux. En les dévorant, ils mangent presque de la viande, si l'on peut ainsi dire.

Et cependant on aurait à se repentir de détruire complétement ces chasseurs infatigables et toujours affamés. En Angleterre, les propriétaires avaient à une époque obligé leurs fermiers à payer une partie de la rente du sol en têtes de moineaux. On comptait ainsi faire disparaître ces oiseaux du sol de la Grande-Bretagne, on y réussit; mais on ne fut pas longtemps à regretter que cette mesure eût obtenu un succès aussi complet : les insectes ne tardèrent pas à pulluler si bien qu'on fut réduit, pour se défendre contre eux, à importer des moineaux du continent. Ce qui s'est passé aux États-Unis n'est pas moins significatif : il y a quelques années, le moineau y était inconnu, et les insectes y faisaient des ravages intolérables. Dès le mois de juin, les arbres des squares et des avenues de New-York n'avaient plus une seule feuille, tout était dévoré par les chenilles, qui tombaient en grappes sur les promeneurs. En 1852, on apportait à Portland trois paires de moineaux. Durant les années suivantes, on en introduisit quelques autres couples venus d'Europe dans les principales villes de l'Union. Choyés par les habitans, trouvant d'ailleurs autour d'eux une nourriture abondante, nos pierrots, on n'en doute pas, se multiplièrent avec une excessive rapidité. Quant aux chenilles, elles disparurent comme par enchantement. Les arbres des villes d'Amérique gardent maintenant leur feuillage tout l'été. En reconnaissance de ce signalé service, beaucoup d'habitans de New-York ont établi près de leurs fenêtres de jolies cages constamment ouvertes où les moineaux francs, devenus familiers, trouvent en tout temps un bon gîte et des alimens de leur goût.

On ne saurait non plus refuser d'admettre au nombre des oiseaux utiles les chouettes et les hiboux. Ce n'est qu'au défaut d'instruction que l'on doit attribuer les préjugés et les persécutions dont ces oiseaux, dits de mauvais augure, sont victimes dans nos campagnes. Qui n'a rencontré au milieu des villages des chouettes clouées aux murs et aux portes des maisons? Cependant cette famille de nocturnes est appelée à rendre de grands services à l'agriculture en raison de l'énorme quantité d'insectes, de reptiles et de petits rongeurs qu'elle détruit. Toutefois nous sommes heureux de pouvoir ajouter que les notions positives à cet égard commen-

cent à se répandre, et qu'il n'est pas rare aujourd'hui de voir en certaines régions agricoles des perchoirs établis à dessein, où les patiens oiseaux de nuit se posent pour guetter leur proie.

Les avis des agronomes sur le compte de la taupe sont encore partagés : les uns la regardent comme nuisible à la culture, les autres comme indispensable à la conservation des récoltes. Peut-être en est-il des taupes comme des moineaux : il serait aussi imprudent de les détruire tout à fait que d'en laisser le nombre s'accroître trop rapidement. Ce qu'il y a de certain, c'est que la taupe fait une grande consommation de lombrics et surtout de hannetons sous les quatre états qu'ils présentent successivement dans leurs métamorphoses : œufs, nymphes, larves et insectes adultes. Elle détruit encore un grand nombre d'insectes nocturnes, car c'est la nuit qu'elle va aux provisions. Les défenseurs de la taupe prétendent aussi que les galeries sinueuses qu'elle trace constituent une espèce de drainage, aèrent et assèchent le sol. D'un autre côté, ces galeries ont le tort de déchausser les racines des plantes, dont la nutrition se fait alors moins bien, et les taupinières volumineuses dont ces petits mammifères parsèment les champs qu'ils hantent contrarient la végétation et gênent le travail des moissonneuses mécaniques. Aussi certains propriétaires ont-ils à leur solde des taupiers chargés de détruire jusqu'au dernier ces fouilleurs souterrains. Il nous semble que c'est aller trop loin; les reproches qu'on adresse aux taupes ne deviennent fondés qu'autant qu'elles se propagent d'une manière excessive, et c'est peut-être prendre un parti extrême que de se priver radicalement de l'intervention de ces insectivores.

Du reste nous croyons avoir indiqué un ensemble de méthodes propres à nous débarrasser assez promptement, si elles sont appliquées avec ensemble et vigueur, des larves les plus nuisibles. En Suisse, des règlemens spéciaux, plus rigoureusement obligatoires que l'échenillage chez nous, ont à peu près fait disparaître le hanneton, dont les dégâts étaient devenus redoutables. En France, des mesures administratives générales, des concours spéciaux, l'établissement de récompenses honorifiques, que l'on ne dédaigne nullement dans les campagnes, contribueront sans doute efficacement à enrayer la marche de ce fléau inattendu. Avant tout, c'est à l'initiative individuelle, stimulée par un intérêt de premier ordre, qu'il faut s'en remettre pour extirper les causes d'un mal qu'ont aggravé les perfectionnemens mêmes de l'industrie agricole contemporaine, et qui pourrait, si l'on n'y prend garde, en arrêter les progrès.

PAYEN.

L'ISRAËL DES ALPES

OU

LES VAUDOIS DU PIÉMONT

III.

LES ANCIENS ET LES NOUVEAUX PROTESTANS.

Nous avons laissé la secte vaudoise à l'entrée du XVIe siècle, mutilée, réduite par les persécutions et les croisades antérieures, mais toujours retranchée sur la montagne sainte, d'où elle rayonne silencieusement par ses émigrans et ses prophètes sur l'Italie et la France (1). Pendant les deux siècles qui ont précédé, d'autres formes de protestation ont éclaté dans le monde et ont détourné de celle-ci l'attention et les efforts de l'ennemi commun : d'abord la secte de l'Évangile éternel du Calabrais Joachim de Flore, puis les hérésies des *fraticelli* et des *umiliati*, nées en Italie au sein de ces ordres mendians et prêcheurs que Rome avait appelés à son secours et qui n'avaient pas tardé à se tourner contre elle, ensuite la secte plus politique que religieuse des arnaldistes, ainsi nommée de son fondateur Arnaldo da Brescia, qui ne voulait détruire que la papauté temporelle, enfin le terrible hussisme slave et ses deux subdivisions, les calixtins et les thaborites de Bohême, dont la dernière subsiste encore sous le nom d'*unité des frères moraves*. La grande église a été tenue en éveil par toutes ces oppositions, qui lui ont donné une

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1867 et du 1er avril 1868.

rude besogne, surtout la dernière, le hussisme du Thabor, plus remplie que les autres de l'esprit de l'ancienne alliance, guerrière et violente, pénétrée du précepte de Moïse, œil pour œil, dent pour dent. Elles ont fourni un immense contingent de victimes humaines à la grande unité dévorante, et, à la faveur du tumulte causé par toutes ces diversions, l'humble valdisme a pu passer sinon inaperçu, du moins sans être entièrement détruit, jusqu'au moment solennel de l'histoire où nous l'avons laissé : église occulte, insaisissable, fuyante, se mêlant à tout ce qui proteste dans la limite du christianisme, et donnant la main à quiconque se lève pour combattre au nom de la foi ancienne contre l'innovation romaine. Cette disposition à faire cause commune avec les autres sectes a égaré le jugement de plusieurs historiens, qui ont vu le valdisme sous les manifestations diverses des wicklefites et des lollards anglais, des hussites slaves, des *fraticelli* italiens et des beghards flamands. C'est une pure illusion analogue à celle qui avait assimilé les vaudois aux cathares albigeois. Le valdisme a gardé au milieu de toutes ces apparitions sectaires sa personnalité mobile, mais vivace, se laissant facilement plier sous le poids de l'oppression orthodoxe, mais élastique, toujours prêt à se redresser dès que le poids diminue ou est déplacé par les événemens. Le moment est venu pourtant où il va changer de nature. Ce moment est celui auquel nous sommes arrivés, il date de la réforme. Alors il subit une transformation à vue. Tout à coup, aux premiers rayons de la lumière nouvelle qui se lève sur le monde, la protestation amoncelée sur les sommités pendant la nuit froide du moyen âge s'échauffe, entre en fusion, s'évapore dans la protestation générale, et à la place de l'ancien valdisme apparaît l'église vaudoise nouvelle, semblable à toutes celles qui surgissent ailleurs. Ce n'est plus la secte antique avec ses doctrines hérétiques mêlées d'orthodoxie catholique, elle a perdu les traits qui la distinguaient, le vaudois des anciens jours s'est transformé en huguenot, et le barbe errant, cette figure singulière d'autrefois, n'est plus qu'un ministre luthérien ou calviniste. Comment s'est accomplie cette métamorphose étonnante? C'est ce que vont nous apprendre deux documens historiques qui nous montrent la secte avant et après sa transformation. L'un est la correspondance des barbes avec les réformateurs en 1530 (1), l'autre est la « briève confession » formulée deux ans après par le concile national des populations alpestres tenu à Angrogna sur le versant italien.

(1) *Das Schreiben des Barben Morel an OEcolampadius und dessen Antwort an die waldensischen Gemeinden. Die Waldenser im Mittelalter*, von Dieckoff; Gœttingen, 1851.

I.

Avec leur habitude traditionnelle de courir le monde deux à deux, les barbes de la région du Viso ne furent pas longtemps à ignorer la révolution religieuse qui se préparait au dehors. Aux premiers retentissemens de la protestation allemande, ils sortent de leur retraite, et vont à la recherche de ces écrits nouveaux que la papauté maudissait avec tant de fracas. L'un d'eux, le barbe Martin Gonin, au retour de l'un de ces voyages, est reconnu à Grenoble aux écrits qu'il portait cousus sous la doublure de son habit, il est condamné à mort et noyé dans l'Isère avec ses livres et une pierre au cou; mais d'autres peuvent passer et rapporter aux montagnes ces livres précieux, qui sont lus avidement par les docteurs de la secte. En plusieurs points, les doctrines nouvelles sont conformes aux leurs : elles restituent au peuple chrétien le droit imprescriptible de lire la Bible en langue vulgaire; elles la proclament première autorité de l'église, supérieure à la tradition, juge souverain des controverses, règle et canon de la foi; elles donnent gloire au nom du Christ, seul sauveur, médiateur unique de la nouvelle alliance, et suppriment tous les autres modes de salut et de médiation; enfin, — trait de ressemblance plus séduisant encore, — elles déclarent une guerre à mort à l'éternel oppresseur des consciences. Sur d'autres points toutefois, les affirmations théologiques des nouveau-venus paraissent étranges aux anciens sectaires, et l'esprit vaudois est violemment froissé des idées absolues de Luther et de Calvin sur le libre arbitre et la prédestination. Réjouis d'un côté en apprenant les grandes choses qui s'accomplissent en Allemagne, troublés de l'autre par ces idées qui leur semblent détruire la liberté humaine, les barbes dans leur perplexité prennent le parti d'entrer en relation avec les réformateurs allemands, et écrivent à celui qui leur paraît le plus rapproché par la distance et les doctrines, à Écolampade de Bâle, une longue lettre dans laquelle se découvrent naïvement au regard l'ancien valdisme, ce qu'il croit et ce qu'il est, sa foi, son organisation et ses mœurs.

On connaît déjà cette curieuse association du *preverage;* mais c'est pour la première fois que tous les rouages secrets en apparaissent dans un document authentique, et sont décrits par un de ses membres, le barbe George Morel, qui révèle ce qui n'a pu être que soupçonné jusqu'ici. Au moment où cette lettre fut écrite, en 1530, le *preverage* vaudois se recrute toujours dans le séminaire mystérieux dont nous avons déjà parlé. Les élèves qui désirent y entrer présentent leur demande aux barbes assemblés, fléchissent le genou devant eux, et prient Dieu d'être rendus dignes d'un si grand

ministère. Ce sont pour la plupart des pâtres et des laboureurs sans aucune culture littéraire, dit le correspondant d'Écolampade. On les envoie d'abord au séminaire, où ils passent les mois d'hiver pendant trois ou quatre ans, occupés à des tours de force de mnémotechnie, apprenant par cœur des livres entiers de la Bible; puis ils sont placés « dans un lieu où ils habitent avec des femmes appelées sœurs, qui passent leur vie en virginité. » Après une année ou deux de cette épreuve, qui trahit un reste d'ascétisme albigeois, le candidat vainqueur, fortement trempé contre les faiblesses de la chair, est enfin reçu dans l'ordre par l'imposition des mains et la communion eucharistique, et on l'envoie dans son ministère sous la conduite d'un plus ancien dont il est comme l'ombre, marchant avec lui, assis à ses côtés devant l'assemblée, parlant lorsqu'il a parlé, obéissant en toute chose, « non par crainte de pécher, dit le barbe, mais pour l'honneur de la discipline. » Cette coutume singulière d'aller évangéliser deux à deux, l'un soumis à l'autre, imitée plus tard par la chevalerie errante du jésuitisme dans une intention d'espionnage mutuel, est observée chez les barbes non-seulement par ceux qui sont en voyage dans les pays étrangers, mais encore par ceux qui restent attachés à la congrégation des Alpes. Ceux-ci également sont en mouvement sans cesse, allant d'une vallée ou d'un versant à l'autre pour ne pas attirer le regard de l'ennemi par un séjour trop prolongé dans le même poste. Cette règle ne souffre d'exception que pour les barbes très vieux; il leur est permis de s'arrêter et de mourir à leur place. Tous ces mouvemens sont dirigés par un organe d'autorité qu'on aperçoit très clairement dans la correspondance du barbe, par une espèce de synode occulte et mobile aussi, qui se réunit clandestinement tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Cette autorité se combine avec le principe de l'élection. Elle institue les barbes élus par les congrégations, elle veille au maintien de la discipline et des mœurs, elle envoie les apôtres au dehors, enfin elle reçoit et distribue les fonds de l'association. Ce fonds commun était divisé en trois parts, l'une pour les barbes résidans, l'autre pour les barbes itinérans, *iter facturis*, et la troisième pour les pauvres. C'était l'unique ressource des conducteurs spirituels du petit troupeau, car, ayant fait vœu de pauvreté, ils ne pouvaient être propriétaires, mais ressource suffisante, abondante même, si l'on en croit le correspondant d'Ecolampade, qui rend à ses ouailles ce beau témoignage, qu'elles donnent de leur abondance et de leur pauvreté : grand enseignement pour ces églises qui se tiennent collées à l'état, craintives et tremblantes de perdre le denier dégradant de César! Jamais on ne vit un peuple croyant laisser dans le besoin son ministre ou son prêtre, et s'il ne croit plus, à quoi bon ministre ou prêtre?

A l'époque où le valdisme entre en rapport avec la réformation, il forme une église invisible, souterraine, qui mine le sol sous les pieds de l'église romaine sur une étendue de pays que le correspondant déclare être de quatre-vingts milles des deux côtés des Alpes, embrassant, d'après un autre témoignage qui nous inspire moins de confiance, d'après Perrin (1), 800,000 adhérens répandus sur toute la région dont le Viso est le point culminant. La foi vaudoise s'y dissimule sous des conformités réelles ou apparentes avec la foi officielle, et les mouvemens du *preverage* y sont secrets partout, excepté dans les vallées les plus rapprochées de la chaîne centrale, où le clergé catholique n'ose pas s'aventurer. Ce fut en 1517 qu'un prince de l'église, Claude de Seyssel, archevêque de Turin, mit les pieds pour la première fois dans les hautes vallées du versant italien, et il se loue fort de son courage dans un écrit qui parut trois ans après cette visite pastorale (2). « Plein de foi et d'espérance, dit-il, nous sommes parti sous la protection de Dieu pour ces retraites où jamais nos prédécesseurs n'avaient abordé. » Le caractère occulte de la secte donnait lieu nécessairement à de nombreux compromis, à des dissimulations indignes d'une conscience droite, que la crainte des persécutions faisait néanmoins tolérer par les barbes. Ainsi, quand le vaudois craignait d'être découvert, il allait à la messe, quoique, d'après le correspondant d'Écolampade, il la tînt devant Dieu pour une abomination ineffable, *pro nefanda abominatione coram Deo*. Il recevait même les sacremens de la main de celui que George Morel appelle dans sa haine « le membre de l'antechrist. » Pour mettre à l'aise sa conscience, il murmurait entre ses dents chaque fois qu'il entrait dans une église la parole de colère : « Dieu te confonde, caverne de brigands! » Le barbe dans la réunion occulte prêtait au sacrement ainsi reçu un sens caché qui lui ôtait sa signification d'adhésion à l'église officielle. « Nous donnons aux sacremens, dit Morel dans sa lettre, un sens spirituel, afin qu'on ne se confie en aucune manière aux cérémonies de l'antechrist, et qu'on prie au contraire pour qu'elles ne soient point imputées à péché à ceux qui sont forcés d'y assister. » Ce sens caché, c'est que, le sacrement étant le signe visible d'une grâce invisible, peu importe le signe matériel, pourvu que l'on possède la chose signifiée. Cette doctrine ruinait par la base le système orthodoxe, qui attache le salut à l'acte extérieur. Dès lors il devenait indifférent pour un vaudois d'y prendre part quand il s'agissait d'éviter la persécution.

Nous voyons en outre par cette lettre que l'état de la secte est

(1) *Histoire des Albigeois et des Vaudois;* Genève, 1618.

(2) *Claud. Seysselli adversus sectam valdensium disputationes;* Paris, 1520.

bien triste. L'esprit vaudois a perdu son antique énergie. S'il n'est pas entièrement dompté, il est bien près de l'être. Il flotte incertain, hésitant sur une foule de questions de dogme, de culte et même de simple morale. « Nous ne sommes pas au clair sur beaucoup de choses, » écrit le barbe, et il demande curieusement si l'on doit en conscience obéir aux lois civiles qui régissent les peuples, si le magistrat a le droit de punir de mort, car il est écrit : *Leges populorum vanæ sunt*. Cette question trahit l'ancienne idée cathare, que la vie humaine est inviolable, et qu'à Dieu seul, qui l'a donnée, appartient le droit de l'ôter; mais cette idée elle-même s'est obscurcie. La servitude et l'oppression ont fait le vide dans la conscience vaudoise. La question de mort intéressait particulièrement la secte de deux manières : d'abord parce que ce droit terrible revendiqué par l'adversaire était une menace perpétuelle suspendue sur les vaudois, ensuite parce qu'ils en avaient besoin eux-mêmes pour se défendre contre leurs ennemis connus et inconnus, contre les inquisiteurs et les faux frères. Des catholiques déguisés en sectaires ou des sectaires apostats tenaient la congrégation occulte dans des transes terribles. « Ils s'introduisent parmi nous, dit le correspondant, et ils vont ensuite révéler aux moines et aux évêques le lieu de nos réunions. Ils disent aux membres de l'antechrist : Combien voulez-vous nous donner, et nous vous livrerons les docteurs des vaudois, car nous savons où ils se cachent ? » La conséquence de ces trahisons, on la devine. « Nous sommes assaillis à l'improviste par des gens armés, dit le barbe, et le plus souvent nous sommes brûlés misérablement, *et nos miseri plerumque urimur*. » Devant ce fléau des faux frères, l'ancien principe de l'inviolabilité était ébranlé dans la conscience vaudoise. Le peuple demandait qu'on les mît à mort; mais les barbes résistaient encore à la raison brutale du salut public, leur patience chrétienne n'était pas encore à bout, et ils s'adressaient à Dieu pour être à couvert des Judas inconnus. Dans un de leurs plus beaux poèmes, *lo Payre eternal*, on lit cette supplication touchante :

> O pasteur grand et bon des brebis qui te suivent,
> Garde-les des ours, des lions et des loups méconnus (1)!

Au moment de la réformation, le mal s'est aggravé, et dans sa lettre le barbe Morel demande avec anxiété à Ecolampade si la congrégation a le droit de se faire justice à elle-même et de mettre à mort les traîtres. Il demande bien d'autres choses, et ses ques-

(1) Pastor grant e bon de las feas seguent tu,
Garda las d'ors e de leou e de lop mesconegu.

tions découvrent chez les vaudois un état religieux et moral bien différent de celui qu'on leur a supposé plus tard, bien différent en tous les cas de l'orthodoxie luthérienne ou calviniste.

Pour avoir plus vite et plus sûrement la réponse à cette lettre, George Morel résolut d'aller la chercher lui-même. Ce voyage, qui allait avoir sur les destinées du valdisme une influence décisive, s'accomplit encore conformément à la règle ancienne. George partit de sa vallée natale de Freyssinières, sur le versant français, avec un jeune barbe nommé Pierre Masson, qui lui fut donné comme *coadjutor*. Celui-ci n'est connu que par son abnégation et son martyre. Ils arrivèrent tous les deux à Bâle sans rencontre fâcheuse, et ils revenaient par la Bourgogne avec les réponses et les instructions des réformateurs allemands, lorsqu'en passant à Dijon ils furent reconnus comme hérétiques et jetés en prison. La persécution sévissait alors en France; les parlemens, transformés en commissions inquisitoriales, envoyaient sommairement à la mort tous les gens suspects d'hérésie. L'affaire de nos deux prisonniers fut bientôt réglée, non pas si promptement toutefois qu'entre la sentence et l'exécution George Morel ne trouvât le moyen de s'échapper par le dévouement de son *coadjutor*, qui demeura seul entre les mains de l'ennemi. Le 10 septembre 1530, le vaudois monta sur le bûcher avec le courage et les espérances éternelles du héros chrétien pendant que son compagnon fuyait à travers champs. Celui-ci arriva aux montagnes sans autre incident avec les réponses écrites d'Écolampade. Dans sa lettre à la communauté vaudoise, le réformateur bâlois insiste fortement sur la nécessité de sortir de cet état occulte dans lequel elle s'est renfermée. « Notre Dieu est vérité, dit-il, et il veut être servi en vérité, sans dissimulation aucune; il est jaloux, et il ne souffre pas que les siens portent le joug de l'antechrist. » Écolampade déclare qu'il s'est réjoui des choses merveilleuses qu'on lui a dites du peuple vaudois, de cette lumière si grande qu'il n'a pas laissé éteindre à travers les ténèbres du moyen âge; mais il s'est affligé d'apprendre que cette lumière est tenue cachée par la crainte des persécutions. « Quelle mort, s'écrie-t-il, quel supplice ne faudrait-il pas préférer plutôt que d'agir contre sa conscience, et de donner ainsi aux impies des sujets de blasphèmes? Je connais votre faiblesse; mais il convient d'être fort à qui a cru qu'il est racheté par le sang du Christ. Qui croira vraie notre foi, si elle faiblit devant la persécution? Frères, nous vous exhortons à bien examiner la chose, car, s'il est permis de se cacher sous les dehors de l'antechrist, pourquoi ne le serait-il pas de prendre ceux du Turc, de Dioclétien, et d'aller aux autels de Jupiter et de Vénus? »

Ce langage dut paraître bien dur à des hommes placés sous le couteau du persécuteur. Aussi, de tous les conseils donnés au valdisme

par les nouveaux protestans, c'est celui de se découvrir franchement devant l'adversaire qui rencontra les plus vives résistances. La secte se transforma sans beaucoup de difficulté, comme nous le verrons bientôt, elle prit rapidement les mœurs religieuses et les formules dogmatiques de la réformation, et se dépouilla rapidement de celles qui n'étaient pas conformes à la règle nouvelle; mais quand il s'agit de ne plus se cacher et de ne plus dissimuler, elle hésita, elle se troubla, et il fallut, pour l'y décider, faire violence au caractère montagnard, déjà naturellement replié sur lui-même, dont le ressort était d'ailleurs détendu par le poids d'une longue oppression. Les réformateurs ne s'arrêtent pas aux timides objections vaudoises, ils n'ont égard ni à la faiblesse numérique de la secte, ni à son isolement au milieu de populations ennemies. Ces considérations, dictées par une prudence qu'Écolampade appelle humaine, n'ont aucune prise sur l'esprit de la protestation nouvelle, qui a derrière elle des peuples et des souverains déjà gagnés. La croyance n'est plus indécise et flottante comme celle des vaudois. Celle-ci se marie encore sur quelques points avec la croyance romaine, cherche à faire avec elle bon ménage en dissimulant ses incompatibilités; mais l'autre est un dogme défini par des confessions de foi d'une précision en quelque sorte mathématique, ne présente plus qu'un front hérissé et ennemi à la grande église.

On connaît les dogmes de la réformation. Il est maintenant passé de mode d'affecter de ne voir dans ce grand mouvement religieux qu'une simple négation et une révolte de la raison. La critique sans parti-pris y trouve au contraire une explosion de foi comme le monde n'en avait pas vu depuis les jours du Christ et de ses apôtres, une affirmation puissante, violente même, sur certaines doctrines de l'Évangile que l'enseignement de l'église avait laissé obscurcir dans la conscience catholique. C'est surtout sur le mode du salut chrétien que la réformation des premiers jours a poussé l'affirmation dogmatique jusqu'à l'exagération. Le mode enseigné par Paul aux églises qu'il avait plantées en terre grecque, dans l'Asie-Mineure et en Europe, retenu par les trois premiers siècles, vaguement entrevu par les sectaires du moyen âge, ce mode, qu'on a appelé la justification par la foi, avait complétement disparu de l'enseignement officiel au XVIe siècle devant la doctrine du salut par les œuvres et les pratiques dévotes. Le nouveau mode n'intéressait pas seulement la théologie, comme on serait porté à le croire: il a eu au point de vue social et économique des conséquences incalculables. L'acte spirituel et libre une fois éliminé de la religion par l'acte matériel, par l'*opus operatum*, comme disent les théologiens, le monde s'est rué dans les œuvres commandées par l'église pour acquérir le salut, et ces œuvres sont devenues la

grande, l'unique affaire. A certaines époques, l'humanité a été saisie d'une sorte de monomanie religieuse, de l'idée fixe de faire son salut éternel en se soumettant à une discipline effrayante. Au moyen âge, cette idée absorbe toutes les autres. Les peuples suent sang et eau sous le fardeau sans cesse augmenté des pratiques et des observances dont l'église les charge, et, comme leur conscience inquiète les avertit qu'ils n'ont jamais assez sué ni assez mérité pour être sauvés, les malheureux roulent et roulent toujours le rocher qui retombe sans cesse; ils en oublient de se vêtir, de se nourrir, de s'instruire. L'église fait un pas de plus dans cette énorme déviation du spiritualisme primitif. L'œuvre extérieure, matérielle, et les mérites qu'elle confère au dévot étant devenus la grande affaire de la religion, il se trouva bientôt des moines mendians et spéculateurs qui établirent comme corollaire qu'il y a des hommes, des saints, qui ont fait plus d'œuvres qu'il n'était besoin et qui ont gagné plus de mérites qu'il n'en fallait pour leur salut personnel. Que faire de cet excédant accumulé dans les trésors éternels par les saints hommes de tous les siècles? Une chose bien simple, le répartir moyennant finances à ceux qui sont en déficit. C'est ainsi que fut inventée la fameuse théorie des indulgences, qui a fait couler sur Rome, par tous les canaux de la superstition, des richesses immenses. A la veille de la réformation, le commerce des indulgences avait atteint des proportions colossales; des commis voyageurs partis de Rome parcouraient l'Allemagne, installant leur marché dans les cathédrales et sur les places publiques, vendant au plus offrant leur marchandise imaginaire, et ayant recours, pour attirer les chalands, à tous les artifices connus du commerce ordinaire. La conscience allemande, la plus foncièrement religieuse de ce temps, en fut scandalisée; Martin s'irrita. « Je crèverai ce tambour, » s'écria-t-il, et l'arme dont il se servit fut précisément ce dogme primitif de saint Paul, « la justification par la foi sans les œuvres de la loi, » poussé violemment contre la doctrine opposée.

Telle est la grande affirmation du XVIe siècle, affirmation exagérée, disons-nous, sinon dans son principe, du moins dans les développemens théologiques et pratiques qu'elle a reçus. L'église avait exagéré la part de l'homme dans le salut jusqu'à annuler celle de Dieu, la réformation tomba dans l'excès contraire : elle écrasa le libre arbitre humain sous le dogme de la prédestination divine. Dans son ardeur révolutionnaire contre la domination ecclésiastique sur les âmes, elle affirma la domination divine jusqu'à nier la liberté humaine. Ce fut évidemment un excès, mais moins dangereux après tout que l'autre, car il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et les peuples ainsi rendus esclaves de Dieu sont devenus les plus libres de la terre. Dogme de combat, la prédesti-

nation a perdu la rigidité que lui avaient donnée Luther et Calvin pour les besoins de la lutte, et la théologie l'a conciliée depuis avec la liberté et la responsabilité morale; mais quand les barbes se trouvèrent pour la première fois en face de ce dogme qu'ils n'avaient pas connu, ils éprouvèrent une étrange perplexité. Dans leur réaction séculaire contre le matérialisme ecclésiastique, ils n'étaient point allés jusqu'à l'abdication absolue de leur liberté devant Dieu. Quant au mode du salut, s'ils ne le faisaient pas découler entièrement de l'œuvre accomplie, ils avaient du moins toujours insisté sur l'effort que l'homme doit s'imposer pour observer non la loi cérémonielle, car ils étaient en révolte contre elle, mais la loi morale. Tous leurs écrits religieux antérieurs à la réformation ont une tendance pratique, ascétique même, et respirent une dévotion naïve qui leur donne un air de parenté avec le célèbre traité de l'*Imitation*. On n'y voit pas trace de ces destinées éternelles, fatales, indépendantes du pouvoir et de la volonté de l'homme. Partout au contraire celui-ci est sollicité à vouloir, à travailler, à être « ouvrier avec Dieu, » selon le mot profond de l'apôtre Paul. L'auteur inconnu du *Novel sermon* exprime un souhait pieux qui caractérise à ce sujet la foi vaudoise. « Je voudrais bien, dit-il, que tous les hommes qui sont au temps présent eussent volonté, pouvoir et entendement de servir le Seigneur... Par ces trois choses, l'œuvre a complément, — savoir quand l'homme a volonté, pouvoir et entendement. »

D'un autre côté et par d'autres écrits, principalement par le petit poème intitulé *lo Payre eternal*, hymne inspiré où l'on sent passer un grand souffle religieux et poétique, l'homme est ramené sous la dépendance du *regnador* souverain et sous la foi au Christ pour être sauvé. En un mot, les anciens vaudois s'étaient tenus à égale distance entre l'œuvre sans la foi et la foi sans l'œuvre, entre la liberté humaine et la fatalité divine, et quand ils se trouvèrent en présence de ce dogme de la prédestination, qui écrasait leur raison, ils se récrièrent, firent des objections sérieuses. « Rien ne nous trouble plus dans notre ignorance, écrit George Morel, que ce que nous avons lu dans les livres de Luther sur le libre arbitre et la prédestination. Nous avions cru jusqu'ici que Dieu avait connu avant la création ceux qui seraient sauvés et ceux qui seraient damnés, mais qu'il les avait tous créés pour le bonheur éternel, et que ceux-là seuls en sont exclus qui n'ont pas voulu lui obéir. Si toutes choses arrivent nécessairement, si les prédestinés au salut ne peuvent être damnés, et réciproquement, par la raison que la prédestination divine ne peut être en défaut, alors à quoi bon la révélation, les Écritures, la prédication et les prédicateurs? »

Ce n'est pas pourtant sur ce dogme que porta principalement la

résistance vaudoise à la réformation, c'est sur le conseil de se manifester au grand jour. La secte avait contracté l'habitude du mystère dans ses conventicules secrets, elle y avait trouvé sa sécurité, le pli était pris, et il lui en coûtait de rompre avec des mœurs invétérées. D'ailleurs les nouveaux amis qui l'invitaient à sortir du mystère étaient bien éloignés. Pourront-ils la défendre contre l'ennemi toujours menaçant? Que deviendra l'imperceptible église, si elle montre franchement son visage hétérodoxe? Entourée de toutes parts de son ancienne persécutrice et isolée de ses amis, elle sera infailliblement dispersée comme elle l'a déjà été autrefois dans le midi de la France. Peut-être y avait-il aussi dans ces objections vaudoises un reste d'attachement à la grande église, car la position des anciens protestans était bien différente de celle des nouveaux. Ceux-ci protestaient du dehors et ceux-là du dedans. Les vaudois se considéraient encore comme des catholiques, ils étaient révoltés contre certaines superstitions, mais non contre le principe catholique. Ils faisaient, pour employer une formule moderne, une opposition constitutionnelle, nullement révolutionnaire et radicale, position véritablement intéressante et qui provoque en leur faveur la sympathie et les regrets. Que n'a-t-elle pu être maintenue! Si l'église avait toléré l'opposition et le contrôle dans son sein, elle se serait ménagé le moyen pacifique et légal de se réformer elle-même, de corriger ses déviations, et l'on n'aurait point à suivre dans l'histoire ces proscriptions de minorités, ces persécutions atroces, ce torrent de sang qui coule, à la honte de l'humanité, jusqu'au seuil de notre siècle pour des questions religieuses. Vains regrets! l'aveuglement de l'autorité a toujours rendu la révolution nécessaire, et il est dans la nature des majorités dont le principe est absolu d'écraser les minorités ou d'être écrasées par elles. L'église avait encore au xve siècle prêté l'oreille au fameux cri de l'opposition légale : *ecclesia indiget reformatione;* mais au xvie siècle elle est complétement sourde, elle a étouffé toute liberté de conscience, et s'est enfoncée plus avant dans son évolution matérialiste et païenne d'où elle ne peut plus être retirée que par le coup de foudre de la révolution religieuse. L'opposition chrétienne, irritée, désespérée, brise les cadres d'une orthodoxie désormais immuable, et entraîne dans la révolte la moitié de l'Europe. Toute position intermédiaire a cessé d'être tenable, il faut que le valdisme fasse son choix, qu'il retourne à l'église qui l'a rejeté et maudit, ou qu'il se fonde avec la protestation nouvelle, qui lui tend une main amie à travers les Alpes.

Cette nécessité devint évidente après le retour de George Morel. Un parti révolutionnaire se forma au sein de la congrégation et se mit à travailler dans le sens de la réunion avec les protestans. Pour

triompher de la timidité des vaudois, ce parti leur montra des amis plus rapprochés des Alpes dans les réformateurs français et suisses. Ceux-ci étaient en effet, et par la distance et par la constitution ecclésiastique, plus près des vaudois que les Allemands. Ils étaient par conséquent plus à portée de couvrir le noyau sectaire des montagnes contre les attaques de l'inquisition. On fit justement appel à l'homme qu'il fallait pour les grandes crises, à maître Guillaume Farel, fils d'un seigneur du Dauphiné, allié à la famille des Riquetti, ancêtres du fameux Mirabeau. Guillaume Farel était comme celui-ci un destructeur énergique, ayant en même temps un génie puissant de reconstruction; « il démolissait et édifiait avec une égale énergie, » dit Merle d'Aubigné. Le caractère impétueux de son éloquence est ainsi décrit par Calvin : « En l'entendant, on ne sentait pas quelques légères pointes et piqûres; mais on était navré et percé jusqu'au fond. » Farel était en Suisse dans le pays de Vaud quand il reçut l'appel vaudois. Il part secrètement avec son collègue Saunier, tous les deux remontent le Rhône, franchissent le Saint-Gothard, traversent le Piémont sous de faux noms, Farel sous celui d'Hilerme Cusemeth, et Saunier sous celui d'Antoine Almeutes, et arrivent par la plaine de Pignerol dans le Chanaan des barbes. D'après le signalement donné aux paysans apostés aux abords des vallées pour surveiller les mouvemens du clergé catholique et indiquer la route aux voyageurs, maître Guillaume est un grand et bel homme, — barbe rousse, figure imposante, monté sur un cheval blanc. Son compagnon est d'apparence moins noble, et n'attire l'attention des paysans que par sa barbe et sa monture toutes noires. Un troisième personnage est avec eux. On a pensé que ce pouvait être Robert Olivétan, parent de Calvin, savant modeste, versé dans la connaissance des langues de la Bible et auteur de la première traduction complète en français; mais la préface de l'édition de Neuchâtel de 1535, à laquelle nous empruntons le récit de ce voyage, ne dit pas qu'il fût lui-même avec Farel et Saunier.

Aussitôt que ces étrangers furent arrivés, le 12 septembre 1532, on convoqua les adhérens de la secte à un concile qui se réunit sur les hauteurs d'Angrogna, à proximité de la forteresse naturelle du Prà del Tor, au sommet d'une colline plantée de châtaigniers séculaires d'où la vue embrasse le spectacle le plus propre à frapper les imaginations et à élever les âmes vers l'infini. De ce point en effet, on peut mesurer du regard le vaste cercle des Alpes et des Apennins qui entourent la Haute-Italie et en distinguer les points saillans, — le grand Viso à droite, les monts Rosa et Saint-Gothard à gauche, en arrière les créneaux granitiques de la barrière qui sépare la France de l'Italie. En avant se dessinent nettement les détails d'un horizon immense inondé de lumière, les splendeurs d'une vé-

gétation exceptionnelle, les villes, les bourgs, les châteaux seigneuriaux pressés dans toutes les directions, les cours d'eau étincelans que le Pô recueille, les ondulations des collines étagées descendant de l'enceinte des montagnes. Parmi ces éminences, la *Rocca di Cavour* s'élève tout près de l'entrée de la patrie vaudoise, haute de 200 mètres et d'une circonférence de 5 kilomètres à la base, couverte de son riche manteau d'arbres, de vignes, de champs et de prés, et portant encore sur son dos les restes du château des Benso di Cavour, de la famille qui a donné à l'Italie son plus grand ministre. La situation singulière de ce bloc de rocher, droit au milieu de la plaine de Saluces, isolé des Alpes et de l'Apennin, dont la formation est restée un problème, avait déjà frappé l'attention du naturaliste Pline, qui l'appelle *Caburrum*, d'où est venu le nom de Cavour.

C'est en face d'un tel spectacle, en plein air, à l'ombre des grands châtaigniers, que se réunit l'Israël des Alpes pour délibérer sur son adhésion à la réforme. La première séance s'ouvrit par la formule des conciles de l'église primitive : « en présence de Dieu, des docteurs et du peuple, » *omni plebe adstante*, ou, selon le texte vaudois donné par George Morel : *en presencia de Dio, de tuit li ministri, eciam del populo.* Les barbes de l'autre versant et des colonies provençales et calabraises y étaient venus avec un grand nombre de leurs ouailles, qui, mêlées aux vaudois piémontais, formaient une grande réunion couronnant la colline. Les étrangers ne purent contenir leur joie en voyant, dit un témoin oculaire, assemblé en si grand nombre « ce peuple de constante fidélité, cet Israël des Alpes à qui Dieu avait remis en garde pendant tant de siècles l'arche de la nouvelle alliance, » et l'émotion de Farel éclata en une de ces prières ardentes qu'il savait faire et auxquelles sa voix tonnante donnait un accent irrésistible, improvisations impétueuses qui étonnèrent si fort les prélats du XVIe siècle, habitués à prier dans leurs formulaires liturgiques... Après ce début entraînant, le concile s'occupa d'abord de la traduction de l'Écriture sainte. Aucune question ne pouvait mieux que celle-là rapprocher les anciens des nouveaux protestans. Les vaudois possédaient en manuscrit quelques portions de la Bible traduites dans leur dialecte roman, et c'est avec ces traductions qu'ils avaient un moment ébranlé la domination de l'église sur le midi de la France. On en mit sous les yeux de l'assemblée des exemplaires sauvés des bûchers, et les réformateurs, ajoute le témoin, « considérant avec intérêt ces traductions vénérables, copiées correctement à la main depuis si longtemps qu'on n'en avait point souvenance, s'émerveillèrent de la faveur céleste qu'un si petit peuple avait reçue en partage, et rendirent grâces au Seigneur de ce que la Bible ne lui avait jamais

été ôtée. » Il fut décidé d'un commun accord qu'on en ferait une traduction complète, car à cette époque il n'y avait encore en français que les quatre Évangiles traduits par Lefèvre d'Étaples, et Robert Olivétan, ce personnage que l'on a cru avoir accompagné Farel et Saunier, fut chargé de ce grand travail. Pour couvrir les frais de l'entreprise, les pâtres des Alpes s'imposèrent pour la somme considérable de 1,500 écus d'or. L'ouvrage parut trois ans après à Neuchâtel en Suisse. Dans la préface, datée « des Alpes, ce 7 février 1535, » l'auteur put dire à juste titre que sa traduction était un don de joyeux avénement de l'ancienne protestation à la nouvelle. « Le pauvre peuple qui te fait ce présent, s'écria-t-il en s'adressant à la France, fut déchassé et banni de ta compagnie il y a plus de trois siècles; c'est le vrai peuple de patience, lequel en foi, en espoir et en charité a silencieusement vaincu tous les assauts et efforts que l'on a pu faire à l'encontre de lui. »

Il n'y eut pas d'opposition sur les questions dogmatiques, du moins l'opposition, s'il y en eut, n'a laissé aucune trace dans les documens; mais quand on en vint à la nécessité de se découvrir en face de l'église romaine et d'opposer publiquement autel contre autel, le petit peuple sentit son cœur défaillir à la pensée des tempêtes que sa manifestation allait déchaîner. Il se rappela les épreuves des ancêtres, la grande tribulation du midi, la croisade et ses bûchers, les assauts multipliés qu'il avait subis chaque fois qu'il avait voulu professer ouvertement son culte. Aussitôt que cette question fut mise à l'ordre du jour, l'assemblée, jusque-là d'un même esprit et d'un même cœur, fut agitée par des courans opposés, et se scinda en deux fractions d'inégale force. L'une, la plus faible, conservatrice des anciens usages, dirigée par les deux barbes Daniel de Valence et Jean de Molines, alla tenir ses séances sous un châtaignier, non loin du groupe principal, présidé par Farel, et qui résolut de professer sa foi publiquement, coûte que coûte. En dehors de ces deux fractions, il s'en formait çà et là d'autres dispersées sur le flanc de la colline; on y discutait vivement la question. Il fallut toute l'éloquence de maître Guillaume pour retremper les volontés, affermir les cœurs et retenir en un seul faisceau l'Israël des Alpes, menacé d'un schisme. Pendant sept jours, il parle, il prêche, il prie, il tonne, et sa voix retentissante frappe à la fois les oreilles des deux assemblées, atteint jusqu'aux groupes populaires dispersés sous la châtaigneraie. « Le temps des dissimulations est passé, s'écrie-t-il; laissons ce fard par lequel on défigure l'Évangile, ne cherchons pas à complaire servilement à l'adversaire, allons rondement en besogne. Si nous nous accommodons en quelque pratique, toute la doctrine ira bas, tout l'édifice sera renversé. » Sa haute taille, ses manières de grand seigneur, son at-

titude inspirée, sa parole, qui avait, dit un historien, l'éclat et l'ampleur de celle du tribun sorti de sa parenté, frappèrent vivement l'imagination d'un peuple déjà préparé par les barbes à subir l'ascendant de l'esprit et de la foi. Toutes les résistances tombèrent, les timides reprirent courage, les dissidens se rapprochèrent, et tous, à l'exception de nos deux barbes conservateurs, qui s'exilèrent volontairement et allèrent rejoindre les frères de Bohême, tous signèrent la fameuse confession d'Angrogna, le second de nos documens, celui qui nous montre l'Israël des Alpes manifesté, uniformisé et mis au pas de la réformation de langue française.

Ce n'est plus le valdisme tel que nous l'avons connu jusqu'ici qui se montre dans la « briève confession » de 1532. Tous les liens, toutes les conformités avec l'église officielle sont rompus : plus de célibat, plus de confession des péchés à la mode romaine, plus de vœu de virginité, plus d'interdiction de la propriété aux barbes! Les sacremens sont réduits aux deux que la réformation a retenus comme étant seuls d'institution divine, au baptême et à la cène. Avec les anciennes conformités de pratique imposées par la terreur disparaissent les mœurs de la maison de servitude, les lâches compromis de la conscience, héritage dégradant des peuples depuis longtemps opprimés. En donnant la main d'association aux nouveaux frères, Israël se sent fortifié, et il déclare à la face de la terre qu'il veut servir désormais l'Éternel en toute vérité. Il a franchi sa Mer-Rouge, il renie tout ce qu'il avait conservé jusque-là de la religion d'Égypte. Il ne rejette pas seulement les anciens rapports de croyance et de culte avec Rome que nous avons rappelés; on regrette de le voir faire aussi bon marché de ces idées et de ces mœurs naïves qui lui avaient donné une physionomie à part, de sa répugnance à prêter le serment déféré par les magistrats, de ses objections contre la peine de mort, de son principe de l'inviolabilité de la vie humaine. Tous ces traits moraux s'effacent au moment de sa manifestation, et désormais nous le verrons professer la soumission au magistrat en tant que le magistrat ne commande rien de contraire à la loi de Dieu, accepter le serment déféré, courir aux armes chaque fois qu'il sera injustement attaqué. Les barbes renoncent à leur vœu de pauvreté et à leur vie errante, ils proclament leur droit naturel de posséder des biens pour nourrir leur famille. La foi aussi se dépouille de ses anciennes formules élastiques où pouvait se loger une part d'orthodoxie catholique, et elle revêt les formules de Luther et de Calvin, précises, nettes, parfois étroites. Le dogme de la prédestination lui-même, qui avait excité de si vives objections, est accepté avec toutes ses conséquences religieuses et morales. En un mot, dans cette confession, le valdisme renouvelé croit, adore, prie et parle comme tous les autres échappés de la

sainte mère église. Ce brusque mouvement vers la réformation se communiqua non-seulement à tous les adhérens de la secte sur les deux versans des Alpes, mais encore aux colonies de la Calabre et de la Provence, qui payèrent cher, comme on l'a vu dans une autre étude, cette manifestation religieuse.

II.

L'apparition sur les hauteurs du Viso d'une église professant la même doctrine que les autres a produit dans le monde réformé une illusion qui n'est pas encore entièrement dissipée : on crut qu'elle n'en avait point changé, que cette doctrine qu'elle professait maintenant au grand jour, c'était sa doctrine ancienne, et on vit en elle la dépositaire et la continuatrice du christianisme primitif. On croit facilement ce qui est dans la tendance générale des esprits. Rien de plus faux que le point de vue de l'école qui considère la réformation comme une rupture avec le passé. Ce fut au contraire un retour à l'antiquité chrétienne, aux sources vénérables du christianisme. Le passé du reste attire violemment tous les esprits du XVIe siècle : novateurs et conservateurs, protestans et catholiques, y sont également ramenés; mais, tandis que les uns, franchissant le passé chrétien, vont s'abreuver aux sources enivrantes de la littérature païenne, les autres s'arrêtent à la littérature biblique, à l'Ancien et au Nouveau Testament, et y puisent une foi qui ne parut nouvelle que parce qu'elle avait été oubliée pendant de longs siècles. De ce double mouvement de retour à l'antiquité sont sorties la renaissance et la réformation : la renaissance restaura les idées et les formes païennes dans les arts, dans les lettres et jusqu'à un certain point dans la religion; la réformation restaura la foi des premiers jours, ensevelie sous la légende et la tradition. La donnée primitive s'était chargée d'une couche épaisse de superstitions en traversant les milieux obscurs et impurs du moyen âge. Les réformateurs ont frappé à coups redoublés sur cette gangue grossière pour dégager le diamant divin. C'est l'idée générale des réformés du XVIe siècle, et cette idée leur a communiqué une énergie extraordinaire, que ce qu'ils élevaient à la place du catholicisme des papes, c'était la cité chrétienne des premiers jours, telle qu'elle était sortie des mains du Christ et des apôtres. Bien plus, ils sont persuadés que leur église a toujours eu des représentans dans le monde, qu'à travers tous les âges il y a eu un noyau fidèle, connu ou inconnu, qui a retenu la vérité primitive sans alliage et l'a transmise à la réformation.

C'est cette idée d'une succession apostolique protestante qui a produit l'illusion dont nous parlons. L'humble église des barbes,

dont on pouvait suivre les manifestations depuis le XIe siècle jusqu'au XVIe, apparut comme la chaîne qui reliait le christianisme ancien au christianisme nouveau. C'est par cet obscur canal qu'avait certainement passé la tradition primitive. L'illusion fut facile, car les événemens que nous avons rappelés, le voyage de Farel et de Saunier aux Alpes, le concile d'Angrogna, les discussions, les luttes, les résistances du valdisme et enfin sa soumission à l'orthodoxie réformée, toute cette crise de transformation, dont nous nous rendons parfaitement compte aujourd'hui, avait passé inaperçue au milieu des bouleversemens de l'époque. Le passé des sectaires montagnards n'était pas connu exactement. On ne savait alors qu'une chose, c'est qu'ils avaient été rejetés de l'église romaine, excommuniés, persécutés en divers temps et par divers papes; mais la critique n'avait pas encore passé au crible leurs croyances particulières, leur discipline et leurs mœurs. En quoi ces échappés des bûchers et de l'épée différaient de leurs persécuteurs, en quoi ils leur ressemblaient, sur toutes ces questions on était fort peu édifié du temps de Luther et de Calvin. Les documens de la littérature vaudoise qui nous les montrent sous leur véritable aspect, c'est-à-dire protestans par certains côtés et catholiques par d'autres, ces documens n'étaient pas encore sortis de la chaumière des Alpes et livrés au public lettré. Personne ne connaissait l'état antérieur de la secte, excepté les deux réformateurs allemands qui étaient entrés en rapport avec elle et les deux Français qui étaient allés la chercher dans ses retraites, qui l'avaient dépouillée de son enveloppe moitié catholique, moitié protestante, et lui avaient donné la robe sans tache de la réformation. Quand elle fit son entrée solennelle au banquet sous son vêtement nouveau, les autres crurent qu'elle l'avait toujours porté, que cette « briève confession » qui éclatait sur les Alpes était l'explosion providentielle de la foi ancienne et du culte ancien, abandonnés par la grande église. A l'argument dédaigneux de l'adversaire : « où étiez-vous avant Luther et Calvin? » on avait enfin trouvé une réponse triomphante : nous étions avec ces chrétiens des Alpes et du midi, avec ces vaudois et ces albigeois que vous avez torturés et brûlés. Ce qu'ils ont scellé de leur sang, c'est ce que nous vous annonçons; ce qu'ils ont cru, c'est ce que nous croyons. « C'est le peuple de joyeuse affection et de constante fidélité, s'écrie la réformation française par l'organe de l'un de ses synodes, son nom est le petit troupeau, son règne n'est point de ce monde, sa devise est piété et contentement; c'est l'église qui a combattu sous l'ardeur du soleil, brune et hâlée au dehors, belle et de bonne grâce au dedans, et dont la plupart d'entre nous avaient méconnu les traces. »

Cette erreur ne fut pas exclusivement le partage des réformés,

les catholiques eux-mêmes s'y trompèrent. Les défenseurs de Rome virent aussi dans les protestans les continuateurs de ces sectaires odieux excommuniés jadis. Eck et Vimpina, deux controversistes romains, reprochent à Luther de renouveler l'hérésie vaudoise et albigeoise. Jean de Cardona fait le même reproche à Calvin, et, pour prouver sa thèse, il donne une nouvelle édition de l'historien le plus passionné des guerres religieuses du XIIIe siècle, du moine Pierre de Vaux-Cernay (1), en tête de laquelle on lit ces deux mauvais vers qui résument toute la pensée de l'éditeur :

> Tout cela que commet la secte genevoise,
> L'hérétique albigeois l'avait plus tôt commis.

Un jésuite va plus loin et prétend avoir découvert vingt-sept articles de la foi vaudoise qui seraient, d'après lui, identiques à ceux des nouveau-venus. C'est au XVIIe siècle seulement que la controverse catholique s'est aperçue que l'argument dépassait le but, et que la doctrine rivale ainsi vieillie n'en était que plus imposante. Alors on adopta une tactique contraire : on s'efforça de prouver que la réformation était un effet sans cause, qu'il n'y avait eu avant Luther et Calvin aucune protestation, aucun doute exprimé sur l'infaillibilité de l'église. Pour les Bossuet et les Arnaud, le passé protestant n'existe pas, et toute cette histoire curieuse qui nous a occupés jusqu'ici est un rêve. Cependant tout n'est pas vain, on le sait, dans cette exégèse de la réformation. Celle-ci est bien réellement le développement de la semence jetée dans la conscience religieuse par ces semeurs errans dont nous avons suivi les traces. Les barbes ont été les porte-drapeau de la libre pensée. Quand le monde est courbé sous le niveau de la règle émanée de Rome, ils en appellent à une règle supérieure, à la Bible; ils la traduisent, la commentent, l'apprennent par cœur et l'opposent à la tradition. Toute la réformation est là; mais croire que les révoltés antérieurs y avaient lu exactement les mêmes dogmes que les protestans du XVIe siècle, c'est là l'illusion, la grosse illusion.

Il est curieux de voir comment le valdisme renouvelé essaya de démontrer qu'il n'avait pas changé. Les vaudois s'efforcèrent de s'arranger un passé religieux conforme à celui qu'entrevoyait la sympathie trop complaisante de leurs nouveaux coreligionnaires. Ils avaient rejeté ces restes de catholicisme que nous avons observés chez eux, les vœux de pauvreté et de virginité, le célibat des barbes, la confession auriculaire, le nombre traditionnel de sept sacremens, etc. Tous ces débris de l'ancienne croyance juraient avec la nouvelle orthodoxie réformée. Il fallut les reléguer dans une ombre discrète, et autant que possible les faire dispa-

(1) Petrus Vallium Cernaii, *Historia Albigensium*.

raître des vieux documens. De là un travail accompli à la sourdine aussitôt après leur transformation, travail singulier qui a égaré la critique jusqu'à nos jours. Des barbes inconnus ont porté la main sur leurs manuscrits, qui ne sont arrivés aux bibliothèques étrangères que défigurés et portant la marque des violences qu'ils ont subies. Ainsi la fameuse correspondance des barbes qui nous a montré l'ancien valdisme a été mise deux fois à la torture, la première fois par un traducteur vaudois anonyme, la seconde fois par un écrivain français. Le premier lui a enlevé son cachet de lettres échangées entre les barbes et les réformateurs, et en a fait disparaître tout ce qui pouvait trahir l'antique doctrine bigarrée du valdisme. Cette dissimulation du passé n'a point paru assez complète à un compilateur plus habile. Le manuscrit de la bibliothèque de *Trinity-College*, à Dublin, porte entre les lignes ou en marge des notes écrites en français qui ont toutes pour but d'établir l'identité religieuse des vaudois avant et après la réformation. Un docteur anglais, M. J. Henthorn Todd (1), a pu saisir en flagrant délit cette main mystérieuse et nommer le compilateur français. Il a retrouvé ces notes imprimées dans Perrin, le premier historien qui a érigé en système la prétendue identité religieuse des vaudois et des albigeois et l'opinion que les vaudois ont toujours professé la même doctrine. Ces indices paraissent convaincre M. J. Henthorn Todd que l'auteur de l'*Histoire des vaudois et des albigeois* qui parut à Genève en 1618 et le second compilateur de la correspondance des barbes sont un seul et même personnage, le Lyonnais Jean-Paul Perrin. Cet écrivain n'en était pas à son coup d'essai. Un professeur allemand (2) l'a saisi aussi en flagrant délit d'altération de la confession de foi des thaborites de Bohême, adressée à leur roi Vladislas vers l'an 1490. Cette confession fut éditée en 1533 par Luther, qui la trouva conforme sur beaucoup de doctrines à celle d'Augsbourg. Perrin s'en empara comme d'un document du valdisme ancien, la refondit avec d'autres documens d'une origine réellement vaudoise, et composa du tout les trois traités vaudois de l'*Almanac spiritual*, du *Purgatori soima* et de l'*Antichrist*, portant des dates du XIIe siècle avec le langage, les idées et la marque évidente du XVIe. La *Nobla Leyczon* elle-même, l'épopée des vaudois, n'a pas été à l'abri de ces falsifications. La découverte toute récente d'une altération portant sur la date a fait grand bruit en Angleterre et en Allemagne parmi le public qui s'occupe de ces questions rétrospectives. Elle nous a surpris nous-même, car nous avions, sur la foi du manuscrit de Genève, assigné à ce poème la

(1) *The Waldensian manuscripts*, by James Henthorn Todd; London et Cambridge, 1865.

(2) *Die Waldenser im Mittelalter*, von Wilh. Dieckhoff; Gœttingen, 1851.

date de l'an 1100, exprimée en toutes lettres dans le sixième vers.

Ben ha mil e cent aucz compli entierament.

Mais voici qu'on vient de retrouver à la bibliothèque de Cambridge le fameux manuscrit dit de Morland que cet envoyé de Cromwell à la cour de Turin avait rapporté en 1655 des vallées vaudoises. Au vers en question, il y a entre *mil* et *cent* un espace blanc qui a vivement attiré l'attention du bibliothécaire, M. Bradshaw, le savant modeste qui a retrouvé le manuscrit. De cet espace blanc inusité, il a pu faire ressortir un quatre en chiffre arabe qui avait été gratté. Dans un autre manuscrit qui ne renferme que les treize premiers vers du poème, également retrouvé par lui, il a lu à la même place un quatre en lettres romaines, ce qui ramène la composition de la *Nobla Leyczon* vers l'an 1400. On ne s'explique pas le but de cette falsification, qui ne porte que sur la date, car l'existence du valdisme avant cette époque n'est pas mise en doute, et la preuve qu'il existait bien avant comme secte constituée, ce sont les brefs et les bulles d'excommunication, les sommes théologiques énormes, les efforts et les guerres dirigés contre cet ennemi dès les premiers temps du moyen âge. Ce n'est donc point l'ancienneté du valdisme qui est en question, c'est l'identité des doctrines religieuses professées avant et après la réformation que toutes les autres altérations signalées ont pour objet de faire passer dans l'opinion protestante. Que la *Nobla Leyczon* soit du XIIe ou du XVe siècle, cette identité n'en est pas moins un pur mirage historique.

La critique a jeté les hauts cris à la découverte de ces fraudes pieuses, et, l'esprit de parti s'en mêlant, on s'est attaqué aux dogmes qu'elles avaient pour but de vieillir et de montrer comme ayant été professés par les vaudois antérieurement à la réformation. Sur le dos de ces compilateurs peu scrupuleux, on a voulu frapper l'orthodoxie des confessions de foi du XVIe siècle. *Essayists* anglais, professeurs allemands et libéraux de France ont triomphé sur toute la ligne. Pour nous, qui ne sommes ni des uns ni des autres, ni de Pierre, ni de Paul, ni d'Appolas, nous nous garderons bien de nous mêler à ce concert de récriminations. Qu'y a-t-il dans ces fraudes de si extraordinaire? Toutes les légendes se forment de la même manière. Quand une idée s'est emparée violemment de l'esprit, elle produit partout les mêmes phénomènes moraux, et il se rencontre toujours un moine Isidore ou un barbe illuminé pour la faire pénétrer de gré ou de force dans les faits antérieurs et pour lui fabriquer les documens les plus authentiques, les fausses décrétales et les fausses donations. La légende protestante qui a fait de pauvres pâtres des Alpes les précurseurs et les ancêtres de

la réformation a suivi les mêmes procédés que celle qui a donné les papes pour successeurs des pêcheurs de Tibériade et pour vicaires de celui dont le royaume n'était pas de ce monde. Illusion pour illusion, l'une vaut l'autre. Devant celle dont les vaudois étaient l'objet et qui venait à eux de tous les points du monde réformé, ils eurent un mouvement d'orgueil bien naturel. Les voilà élevés sur le pavois, portés en triomphe par la grande famille réformée, ces méprisés, ces maudits du moyen âge! Comment auraient-ils résisté à la tentation de se composer un visage, une histoire, conformes à l'idée qu'on avait d'eux? Ils n'avaient du reste que peu à changer dans leurs traits pour offrir le type d'orthodoxie qu'on cherchait. Nous allons les voir occuper dignement la place d'honneur à laquelle ils viennent d'être élevés.

La transformation de l'ancien valdisme en église du type calviniste s'était accomplie à un moment où l'empire et le sacerdoce avaient bien d'autres préoccupations que celle de réprimer ce mouvement. Les cadres de la grande église rompaient partout sous l'effort de la pensée nouvelle, et par les brèches ouvertes s'échappaient des peuples entiers. Assaillie dans sa capitale même par les bandes du connétable de Bourbon, l'église catholique venait de voir son maître-autel saccagé, ses temples, objets de la vénération du monde, pillés et profanés, ses cérémonies tournées en dérision, les vêtemens de ses pontifes endossés par des reîtres en belle humeur réunis en conclave et proclamant Martin Luther successeur de saint Pierre, et le pape Clément VII avait assisté à ce spectacle inoui d'une fenêtre de sa prison du château Saint-Ange. Les deux grandes puissances qui avaient jusque-là porté l'épée pour sa défense, la France et l'Autriche, sont en guerre, et entraînent toutes les autres dans leurs rivalités sanglantes. Celle qui aurait pu réprimer le mouvement religieux qui s'accomplissait dans les Alpes, la maison de Savoie, ayant voulu conserver la neutralité entre les deux rivales, est emportée dans un retour offensif de François Ier contre Charles-Quint. Elle disparaît pendant vingt-trois ans du nombre des familles régnantes. Soumis à la domination française, les vaudois profitèrent de cette politique décousue de François Ier, qui brûlait à Paris sous ses yeux les religionnaires qu'il protégeait au dehors pour les opposer à son rival : ils purent s'organiser, bâtir des temples, nouer des relations avec les réformés du dehors. C'est pendant cette période française que s'acheva la réforme vaudoise commencée par Farel, et que les barbes arrangèrent leur histoire selon les idées nouvelles. Une fois en communion avec le reste des réformés, ils furent saisis du même zèle de propagande qu'ils avaient autrefois montré à l'arrivée en Occident des cathares gréco-slaves, et ce zèle provoqua une cruelle répression. Avant même l'occupation du pays par les troupes de François Ier, la

région des Alpes avait abrité une vie religieuse intense qui déborda sur la plaine piémontaise, sur le Dauphiné et la Savoie. L'Israël des Alpes avait pris pour emblème une lumière qui luit dans les ténèbres, *lux lucet in tenebris*, l'ancienne devise de ces comtes de Luserne qui avaient jadis protégé la secte contre l'inquisition, et il s'efforça en effet de répandre sa lumière. Ses apôtres et ses colporteurs de livres se répandent de nouveau sur les deux versans, prêchant cette fois l'Évangile sans détour, sans les déguisemens et les naïvetés d'autrefois, allant franchement à l'adversaire et lui opposant un christianisme épuré. Ce réveil de la foi excita le fanatisme des moines de l'Abbadia de Pignerol, qui suppléèrent aux défaillances du bras séculier. A la faveur de l'anarchie qui accompagne toujours un changement de domination, ces anciens ennemis des vaudois organisèrent contre eux, avec l'aide de quelques seigneurs locaux, des razzias qui tombaient à l'improviste dans une vallée, et se retiraient aussitôt avec des captifs voués à des tortures atroces. Un certain Ugon Chiamp, pris du côté de Suse, fut mis à mort d'une horrible façon : on vida ses entrailles dans un vase pendant qu'il respirait encore. Un Geymonat, pris à Luserne, au débouché de la vallée du Pellice, périt avec un chat vivant introduit dans le ventre par une large incision. On le voit, le fanatisme du XVIe siècle se montre plus ingénieusement féroce que celui du XIIIe. Quelquefois ces attaques étaient vivement repoussées par les habitans des vallées. « Un matin, raconte Crespin dans son *Histoire des Martyrs*, ceux d'Angrogna, étant dans leurs *muandas* ou chalets du côté de Saint-Germain, ouïrent quelques arquebusades devers ce lieu, et peu à peu ils aperçurent une troupe de pillards, au nombre de cent vingt, qui marchaient contre eux. Alors ils se mirent incontinent à crier pour avertir les leurs, et, s'étant rassemblés, ils se formèrent en deux troupes de cinquante hommes chacune qui prirent l'une par le haut, l'autre par le bas, et, se ruant sur l'escouade des brigandeaux, qui étaient tous chargés et embarrassés de butin, les mirent en fuite, et les poursuivirent jusqu'au bord du Chisone, où il s'en noya la moitié. »

Après que la domination française fut régulièrement constituée, l'initiative des persécutions passa de l'église à l'état, de l'inquisition aux chambres ardentes instituées dans les parlemens. François Ier avait transporté sur les deux côtés des Alpes, en Savoie et en Piémont, les institutions judiciaires de la France, alors bien supérieures à celles des autres pays. Les parlemens français de Chambéry et de Turin, amenés par la conquête et qui furent à l'œuvre de 1538 à 1559, ont laissé des traces ineffaçables : la jurisprudence fut renouvelée, le latin barbare dont on s'était servi jus-

que-là au palais fut remplacé par la langue usuelle, le français à Chambéry et l'italien à Turin. En courbant sous la loi commune les plus hautes têtes de la féodalité et de l'église, ils ont aplani les chemins à la maison de Savoie, rentrée en 1559 en possession de ses états par le traité de Cateau-Cambrésis; mais ils ont laissé aussi des souvenirs sinistres de condamnations à mort pour crime d'hérésie, tombées en grande partie sur les missionnaires sortis de la terre vaudoise. Ces deux compagnies judiciaires semblent s'être donné pour mission d'isoler le foyer des barbes et d'empêcher que l'incendie ne se communiquât aux pays subalpins. Placé entre Genève, qui venait d'embrasser la réforme, et les Alpes, le parlement de Chambéry arrêtait au passage et brûlait impitoyablement les religionnaires qui se rendaient d'un point à l'autre. Les jeunes gens des vallées vaudoises allaient étudier la théologie aux écoles de Genève et de Lausanne, car l'école du Prà del Tor ne répondait plus aux besoins nouveaux, et de la Suisse partaient sans cesse des touristes zélés pour visiter les retraites de l'église primitive. La route la plus directe était par la Savoie. Nous savons par un procès fameux jugé en 1555 à Chambéry qu'ils entraient dans la vallée de l'Arve, qui appartenait alors en grande partie à la Suisse, et que, tournant au midi à la hauteur de Bonneville, ils s'engageaient dans le massif de montagnes qui sépare cette vallée du bassin de l'Isère, franchissaient les cols de la Maurienne et du Briançonnais, et parvenaient sur le versant italien. Au mois de juin de cette année 1555, une caravane composée de cinq ministres et d'un néophyte piémontais suivait cette route à petites journées, évangélisant les bergers des hauts pâturages, couchant la nuit dans les chalets et y laissant discrètement leurs enseignemens et leurs livres religieux. Ils ne se doutaient pas que les gens du parlement, avertis de leur entrée dans la partie française de la Savoie, les attendaient au col de Tamié, au débouché des Beauges, sur la vallée de l'Isère. Arrêtés, conduits à Chambéry, ils furent condamnés, par sentence du 17 août, à être brûlés après strangulation, selon la jurisprudence des parlemens de Chambéry et de Turin, adoucissement à la jurisprudence antérieure, qui brûlait vif. Rien ne put les sauver de la mort, ni les représentations diplomatiques de Genève et de Berne, ni la requête que les condamnés adressèrent au roi de France. Leurs réponses aux juges civils et ecclésiastiques avaient été claires, sans tergiversation : ils avaient énergiquement réprouvé la foi du pape et confessé celle de l'église primitive. On avait de plus trouvé sur eux un corps de délit qui suffisait alors pour conduire au feu celui qui en était porteur, savoir une lettre de l'homme extraordinaire qui avait fait de Genève le quartier-général de la réformation. Devant cette preuve accablante, le parlement n'hésita point, et la

sentence eut son cours le 25 octobre, en grande cérémonie, sur le bord du torrent qui traverse Chambéry.

Un procès qui n'eut pas moins de retentissement est celui du colporteur vaudois Barthélemy Hector, condamné l'année suivante par le parlement de Turin et exécuté de la même manière. Ce procès nous montre de plus près le tempérament religieux des apôtres du nouveau valdisme. Barthélemy Hector avait pour mission d'aller de lieu en lieu, vendant ou donnant l'Écriture sainte et l'expliquant au peuple. De Genève, où il s'était approvisionné de livres, il avait suivi la route ordinaire des montagnes de la Savoie, courbé sous son précieux fardeau, harassé, mais « joyeux et bénissant Dieu, » dit Crespin. Il était arrivé au mois de juillet 1555 dans la terre promise des barbes, sur les hauteurs de la Vachère, entre la chaîne centrale et l'abîme du Prà del Tor. En cette saison de l'année, la population déborde sur les hauts lieux, la vie monte aux cimes élevées qui se hâtent de fleurir sous le chaud rayon du soleil et de donner leur tribut annuel d'herbe fine et serrée que viennent brouter la vache et le mouton. Le colporteur avait fait aussi son ascension à l'alpe sauvage, heureux s'il s'y était tenu; mais, ayant voulu descendre dans la vallée de San Martino, sur les terres d'un seigneur allié de la fameuse Abbadia et ennemi héréditaire des vaudois, il fut saisi, conduit à Pignerol et de là dans la prison du parlement de Turin, où le catalogue de ses livres l'avait précédé. Les divers interrogatoires auxquels il fut soumis à Pignerol et à Turin devant le tribunal de l'inquisition et la cour du parlement mettent en lumière un caractère doux et aimant, mais en même temps très ferme. Le magistrat civil est visiblement ébranlé, et veut lui sauver la vie. « Si vous ne voulez pas, lui dit-il, abjurer votre foi, rétractez au moins vos premières déclarations. — Prouvez-moi qu'elles sont erronées. — Il ne s'agit pas de prouver, répond le magistrat, il s'agit de vivre. — Ma vie est dans ma foi, c'est elle qui m'a fait parler. » Le parlement, ne sachant que faire de cette conscience inébranlable, le renvoie au saint-office, où on lui renouvelle l'assurance de la vie sauve sur une simple rétractation. « J'ai dit la vérité, répond-il, comment puis-je changer de langage? Peut-on changer de vérité comme de vêtement? » Ce fut là son dernier mot. L'église le déclara hérétique et le livra, selon la formule canonique, au bras séculier, c'est-à-dire à la mort. Le 19 juin 1556, il fut conduit au lieu des exécutions à travers les flots pressés du peuple accouru au spectacle. Il ne laissa pas échapper cette dernière occasion de publier la doctrine pour laquelle il allait mourir. « Il parlait au peuple, dit un témoin, et le peuple pleurait et s'étonnait qu'on fît mourir un tel homme. » On le menaça de lui couper la langue; mais la sentence n'avait pas prévu le cas, et il

continua jusqu'au lieu du supplice de crier à la foule de se convertir et de croire. Devant le bûcher, un envoyé du parlement vint encore lui offrir la vie et la liberté, s'il voulait seulement dire un mot de rétractation. Au lieu de lui répondre, il fléchit le genou et ne parla plus qu'à Dieu. Sa prière révèle l'esprit qui animait ces apôtres du valdisme renouvelé. « Seigneur, dit-il, fais-moi la grâce de persévérer jusqu'à la fin, pardonne à ceux dont la sentence va délier mon âme de son corps : Seigneur! ils ne sont pas iniques, mais ils sont aveuglés. » Ce n'est là ni l'enthousiasme théâtral des émissaires vaudois que nous avons vus quelques siècles auparavant, ni leur emportement contre l'église dominante. La foi de ceux-ci est plus éclairée, leur attitude devant le supplice est plus chrétienne, c'est-à-dire plus conforme à l'exemple du Christ, le type parfait du dévouement et du martyre.

Ce n'était là qu'un commencement d'épreuves. Irrité de cette dissidence qui s'épanchait sur la plaine malgré ses arrêts, le parlement de Turin nomma en 1557 une commission pour aller explorer la région vaudoise. Elle s'y fit précéder d'un édit menaçant pour les sectaires qui refuseraient de se soumettre à la religion du roi, mais plein de promesses séduisantes pour ceux qui obéiraient. Promesses et menaces, tout fut inutile, pas un vaudois ne se soumit. On fuyait, on gagnait les hauteurs à l'approche des parlementaires, qui ne trouvèrent personne à qui parler, excepté quelques familles d'Angrogna qui furent conduites à Pignerol. L'un des commissaires, le président de Saint-Julien, ordonne à l'un des prisonniers d'observer l'édit et de faire rebaptiser son enfant. Le vaudois se tira d'embarras par une réponse qui désarma le président : « Qu'il vous plaise, dit-il, me donner auparavant un écrit signé de votre main par lequel vous me déchargez du péché que je pourrais commettre en faisant rebaptiser mon enfant. » Étonné de ce trait, le parlementaire, qui était Français et homme d'esprit, renvoya le paysan en lui disant : « Ote-toi de devant mes yeux, j'ai assez à répondre de mes péchés sans me charger des tiens. » Le parlement rendit, sur le rapport de sa commission, un édit souverain qui obligeait les vaudois à se conformer, sous peine de mort, au rite dominant; mais les événemens extérieurs détournèrent pour un moment la tempête prête à fondre sur la dissidence alpestre. Par un de ces brusques retours de la fortune si fréquens dans son histoire, la maison de Savoie venait de reparaître avec éclat sur la scène politique. Emmanuel-Philibert, injustement dépouillé par François Ier, venait de reconquérir le trône de ses ancêtres sur les champs de bataille de Gravelines et de Saint-Quentin. C'est lui désormais, ce sont ses successeurs, qui vont entreprendre l'œuvre ingrate de ramener l'Israël des Alpes sous le niveau de la foi commune.

III.

On voudrait effacer du brillant tableau historique de la maison de Savoie cette entreprise obscure qu'elle n'a pu heureusement achever. Rien n'est pénible pour l'historien libéral comme de voir une race royale remarquable entre toutes par son tempérament débonnaire sortir de sa tradition et de son caractère. On sent qu'elle n'est pas libre de faire autrement, et c'est là son excuse. Elle est poussée par la force inexorable qui mène à la croisade les grandes monarchies, l'Espagne, l'Autriche, la France elle-même, et ce n'est qu'à contre-cœur qu'elle s'engage dans ce duel contre la dissidence religieuse. Après chaque persécution, elle est saisie de pitié, son naturel revient, elle pardonne, elle accorde un édit de tolérance et de paix; mais elle est ramenée à la charge, excitée, irritée par un spectateur invisible et partout présent. Rome menace, le pape lance des brefs et des bulles d'extermination, le clergé séculier et régulier s'agite en-deçà et au-delà des Alpes, la fameuse association *de propaganda fide et exterminandis hæreticis,* fondée à Turin dès la fin du XVIe siècle et qui a compté parmi ses membres tous les grands noms de l'aristocratie piémontaise, entoure le prince, et lui montre sa gloire, la sécurité et l'unité de la monarchie intéressées à la destruction des vaudois. La secte aurait infailliblement disparu, si elle n'avait pas été, elle aussi, environnée d'une nuée de témoins qui l'ont soutenue de leurs regards, de leurs sympathies et de leurs bras. La longue résistance des vaudois paraîtrait un effet sans cause, si on n'entrevoyait pas à l'arrière-plan la réformation debout derrière eux. Chaque fois qu'ils sont pressés par l'ennemi et en danger de périr, le monde protestant est saisi d'une vive émotion: d'énergiques représentations diplomatiques arrivent à la cour de Turin, on fait des collectes dans les églises, on prie, on s'agite, des bras s'arment, et par les cols des Alpes passent secrètement les huguenots français, les rudes compagnons des Mouvans, des Coligny, des Lesdiguières, qui tombent comme l'avalanche sur l'agresseur venant de la plaine italienne. Cette double intervention du catholicisme d'un côté, de la réformation de l'autre, est visible dans les affaires vaudoises. Elle rétablit l'égalité des forces entre les deux combattans, et explique comment ce petit peuple a pu triompher d'ennemis si puissans et si nombreux.

La première persécution eut lieu aussitôt après le retour d'Emmanuel-Philibert dans ses états. Heureux du changement de domination qui les délivrait du parlement de Turin, de ses commissions et de ses arrêts, pleins d'espérance en la bonté du nouveau souverain et de sa femme Marguerite de France, « la bonne duchesse, »

comme l'appellent les écrivains vaudois, que l'on disait incliner aux idées nouvelles, les montagnards se hâtèrent de lui faire parvenir à Nice leurs humbles requêtes et une exposition de la foi qu'ils avaient, disaient-ils, professée de tout temps, *da ogni tempo, da tempo immemoriale.* Fermes sur la croyance, mais coulans sur les traditions, ils reçoivent celles qui servent au bon ordre, à l'honnêteté et à la dignité du saint ministère; « quant à celles, disent-ils, qui sont proposées sous intention de mérite pour lier et obliger les consciences contrairement à la parole de Dieu, nous les rejetons formellement, et ne les accepterions pas de la main même d'un ange. » Devant cette fermeté, le duc hésita d'abord sur le parti à prendre. Devait-il tolérer deux religions dans ses états? La duchesse inclinait de ce côté, si l'on en croit l'historien Gilles, et la conduite du duc à l'égard des religionnaires prouve que lui-même était porté à tolérer ce dualisme; mais il voulut prendre conseil de Rome, et envoya au pape les requêtes et la confession vaudoises. Cette démarche était une grande faute, elle constituait un engagement de réduire les religionnaires par la force, et Rome le lui fit bien voir. « Je ne souffrirai pas, répondit Pie IV, qu'on mette en discussion les points arrêtés canoniquement. La dignité de l'église veut que chacun se soumette à ses constitutions sans contester en rien, et les devoirs de ma charge sont de procéder en toute rigueur contre ceux qui ne voudraient pas s'y assujettir. » Tout au plus consent-il à envoyer dans les vallées des Alpes un légat pour recevoir les vaudois dans l'église « sans dispute ni examen. » Le légat choisi fut le fameux jésuite Possevino, qui avait déjà eu l'art de circonvenir le duc et de se faire donner la commanderie de Fossano en Piémont. Les barbes le reçurent avec tous les égards possibles, mais sur l'article de la religion ils demeurèrent inébranlables. Il retourna auprès d'Emmanuel-Philibert, qui était toujours à Nice, et comme le duc reculait devant la guerre : « Pourquoi, lui dit-il avec hauteur, avez-vous consulté le saint-père, si vous ne voulez pas respecter sa décision? » Il fallut obéir, et dès lors la maison de Savoie entra au service sanglant de la papauté. Au mois d'octobre 1560 parut un édit qui obligeait les vaudois à se soumettre à l'église sous peine de mort, et la persécution commença d'abord contre ceux qui étaient disséminés sur la plaine. Ils fuient vers les montagnes pour éviter de prendre les armes contre leur souverain légitime, emmenant avec eux leurs femmes, leurs enfans, leur bétail. « Pendant huit jours, dit l'auteur de la *Memorabilis historia* publiée deux ans après (1), on ne voyait par

(1) *Memorabilis historia persecutionum bellorumque in populum vulgò valdensem appellatum;* 1562, traduction de Crespin.

les chemins pierreux que gens aller et venir, portant hardes et petits meubles, tout ainsi qu'au temps d'été les fourmis ne cessent de courir et cheminer de çà et de là, s'approvisionnant pour les jours mauvais, et d'entre ces dignes gens nul ne regrettait ses biens, tant ils étaient délibérés d'attendre patiemment la bonne volonté de Dieu. » Ils chantaient comme le peuple d'Israël au sortir de la maison de servitude. « On n'entendait, dit Gilles, chanter que des psaumes et des cantiques des vallons aux montagnes par ceux qui transportaient les malades, les personnes faibles, les vieillards, les femmes et les enfans dans les retraites les plus sûres des rochers. » Un fait qui donne une haute idée des mœurs vaudoises, c'est qu'une partie des habitans des vallées, sans distinction de religion, suivit cette ascension aux montagnes pour se soustraire à la brutalité des soldats de la foi; les femmes et les filles des catholiques se retirèrent dans la forteresse des barbes, au Prà del Tor, sous la garde de la foi vaudoise.

Cette fuite n'était pas, comme on l'a cru, une ruse de guerre, elle était commandée par un sentiment plus élevé : les vaudois fuyaient non pas devant l'ennemi, mais devant la nécessité de verser le sang. L'ancien principe de l'inviolabilité de la vie humaine n'était pas encore entièrement extirpé de leur conscience. C'est à ce principe que fait allusion une lettre du commandant ennemi, adressée au duc le 28 octobre et dont l'original se trouve aux archives de cour à Turin; ce commandant était Philippe de Savoie, descendant de la branche d'Achaïe, qui avait régné à Pignerol au XIVe siècle, et sous laquelle les sectaires avaient longtemps vécu en paix. Il informe le duc de l'attitude singulière des vaudois devant l'armée. « Ils persistent, dit-il, dans leur opinion, et ne veulent point prendre les armes contre leur souverain. Les uns s'en vont, les autres attendent le martyre dans leurs maisons avec leurs femmes. C'est une grande compassion, *è gran compassione*, que de les voir. » Le général ne veut plus d'une guerre contre un ennemi qui ne se défend pas, et il se retire dans sa terre de Raconigi, d'où il ne sortira que pour négocier la paix. La place laissée vacante par la retraite de Philippe fut donnée à un homme que sa férocité y appelait naturellement, au comte Costa della Trinità, le Simon de Montfort de la première croisade contre les vaudois, nom odieux qui a été changé par les écrivains nationaux en celui de comte de la Tyrannie. Il marcha contre la région maudite à la tête d'un corps d'armée qu'une lettre adressée des vallées à un seigneur de Genève (1) évalue à 4,000 hommes de pied et 200 chevaux. Il incendia et ravagea les parties découvertes pendant le reste de l'automne de

(1) Lettre du Napolitain Scipion Lentulus, dans *Morland's history of the valleys*.

1560, et au printemps, voulant frapper le grand coup, il fit donner l'assaut à la forteresse naturelle du Prà del Tor. C'est là qu'il rencontra la première résistance sérieuse. Acculé dans sa dernière retraite, le petit peuple se dépouilla tout à fait de ses anciennes objections et de ses anciens scrupules sur le droit de défense et d'effusion du sang; au lieu de ces timides fuyards que le comte espérait prendre d'un coup dans la gorge du Prà del Tor, il rencontra des héros qui repoussèrent victorieusement quatre assauts successifs. Dans le dernier, l'armée vaincue se retira en désordre jusqu'à la *Rocca di Cavour*, sur la plaine de Saluces. Les catholiques, qui souffraient de cette guerre presque autant que les dissidens, s'étonnaient en voyant la déroute des croisés qu'ils ne fussent pas poursuivis dans leur fuite par les vaudois; « mais, dit Gilles, les principaux chefs et surtout les ministres ne voulurent pas consentir à cette poursuite, car ils avaient décidé dès le commencement que, lorsqu'ils seraient forcés de se défendre par les armes, on se tiendrait toujours dans les limites de légitime défense tant par respect des supérieurs que pour épargner le sang humain. »

D'où venait aux vaudois cette ardeur nouvelle, ce courage et cette intrépidité? Que s'était-il donc passé pendant l'hiver? Un grand événement : l'esprit guerrier de la réformation française avait soufflé à travers les Alpes. Les huguenots français ont formé de bonne heure un parti armé dans la nation. Ce fut leur force, et en même temps ce fut leur faiblesse. Devenue un parti politique, la réformation française ne puisa point dans cette attitude belliqueuse une plus grande force d'expansion; au contraire, elle s'arrêta court devant une force supérieure de même nature, devant la majorité catholique. Au lieu d'une guerre de l'esprit où l'ancienne foi aurait été probablement vaincue, elle ne fit plus qu'une guerre de soldats où le petit nombre devait nécessairement succomber. Les chefs religieux s'étaient d'abord énergiquement opposés aux prises d'armes; mais tous leurs conseils devinrent inutiles, car c'est la fatalité de la France que toute idée lancée, même celle de paix, se transforme en instrument de guerre. Ce tempérament belliqueux se communiqua pendant l'hiver aux anciens vaudois. En voyant leurs frères, ou plutôt leurs pères du versant italien voués à la destruction, les protestans des vallées françaises passèrent les cols de la montagne au milieu des neiges, et vinrent organiser la défense et souffler leur ardeur aux persécutés. Au fond de la vallée du Pellice est une montagne appelée le Puy. C'est là, le 21 janvier 1561, sous une neige qui tombait à gros flocons, que les délégués des deux versans jurèrent sur la Bible une alliance éternelle. « Au nom des églises vaudoises des Alpes, du Dauphiné et du Piémont, qui ont toujours été unies et dont nous sommes les représentans, nous promettons

ici, la main sur la Bible et devant Dieu, que toutes nos vallées se soutiendront courageusement les unes les autres pour fait de religion, sans préjudice de l'obéissance due à leurs légitimes supérieurs. Nous promettons de maintenir la Bible entière et sans mélange, selon l'usage de la vraie église apostolique, persévérant en cette sainte religion, fût-ce au péril de notre vie, afin de pouvoir la laisser à nos enfants intacte et pure comme nous l'avions reçue de nos pères. » Après ce serment, les délégués s'occupent de la défense, ils forment un corps de chasseurs montagnards que les écrivains vaudois nomment la *compagnie volante*, toujours prête à se porter sur les points menacés; ils élèvent des retranchemens avec des arbres abattus, préparent sur les hauteurs des blocs de rocher destinés à être roulés sur l'agresseur, et quand au printemps le comte della Trinità revint à la charge, il fut reçu de la manière que nous savons. « Dieu bataille pour eux, et nous leur faisons tort, » disaient les catholiques de la plaine en voyant passer les débris mutilés de la croisade.

Les vaudois profitèrent de la terreur que leur nom inspirait pour faire une nouvelle tentative auprès de leur souverain, qui avait enfin mis les pieds sur le sol du Piémont après vingt ans d'absence. Sa capitale n'étant pas encore évacuée par la France, il était venu à Vercelli, puis à Fossano, près du théâtre de la guerre, d'où il pouvait voir la région ravagée. Ce n'est pas volontairement, nous le savons déjà, que le héros de Saint-Quentin s'était jeté dans cette persécution, et dans une entrevue qu'il eut avec les députés vaudois à Vercelli il leur dit franchement : « C'est en vain que le pape, les princes d'Italie et mon conseil lui-même me pressent d'exterminer ce peuple; j'en ai pris conseil de Dieu dans mon cœur, il me presse plus fort encore de ne pas le détruire (1). » La « bonne duchesse » était probablement entrée aussi dans ce conseil de son mari avec Dieu. C'est à elle que les députés vaudois s'adressent, c'est par elle qu'ils font passer leurs requêtes, et elle leur donne toujours d'encourageantes paroles. « Vous ne sauriez croire, leur dit-elle, tous les mauvais rapports qu'on nous fait chaque jour contre vous; mais ne vous troublez point. Soyez gens de bien, soumis à Dieu et à votre prince, paisibles envers vos voisins, et tout ce qu'on vous a promis vous sera tenu fidèlement. » Le duc, ne voulant pas traiter directement avec des sujets qu'il considérait comme rebelles, rappela de sa retraite son parent Philippe de Savoie. Avec un tel négociateur, la paix fut bientôt conclue à Cavour le 5 juin 1561. Le culte vaudois est reconnu et toléré dans les trois vallées et sur une zone de la plaine embrassant les bourgs de Bibiana, Briccherazio, Campiglione et Fe-

(1) Lettre du barbe Étienne Noël.

nile. Toutefois, sur cette zone qui touchait à la *Rocca di Cavour*, on ne pourra élever des temples; mais les dissidens seront libres de se rendre dans ceux des montagnes. Faculté pleine et entière d'aller et de venir, de vendre et d'acheter dans les états de son altesse, avec la restriction de ne pas s'y établir et d'éviter la propagande, amnistie du passé, restitution des biens confisqués, confirmation des priviléges anciens, tel est en substance ce fameux traité de Cavour.

Cette législation a régi les vaudois jusqu'en 1655. Pendant cette période de près d'un siècle, ils n'ont pas eu de guerre à soutenir contre leur souverain; mais leur existence a été un combat continuel contre l'Abbadia, contre les bandits à sa solde et contre les moines introduits dans les vallées en vertu d'une stipulation du traité de Cavour. « Ils arrivaient par bandes, écrit Jean Léger (1), et célébraient la messe au grand étonnement de la population. » Pour comprendre dans quels termes se trouvaient les barbes avec eux, il faut assister à une scène de controverse dans le temple de Saint-Jean, où ce même Léger joue le principal rôle. « Je ne fus pas plus tôt installé à Saint-Jean comme pasteur, dit-il, que voilà une nouvelle volée de pères missionnaires fraîchement envoyés de Rome. Leur préfet s'appelait padre Angelo, grand colosse quant au corps, mais estimé bien plus grand quant à l'esprit. Il vint me surprendre un mercredi au prêche, quand j'avais déjà prononcé tout mon exorde. J'avais ce jour-là commencé ma prédication en français, et, sachant que cette langue était barbare aux nouveau-venus, je me mis à l'italien, et relus mon texte en cette langue. » On peut juger par ce texte de la fureur de controverse qui animait les deux religions. Il est tiré de l'Apocalypse, IX, 3, où il est question de sauterelles immondes « sorties du puits de l'abîme et qui ont un pouvoir semblable à celui des scorpions. » Le prédicateur s'ingénia pendant une heure sur ce verset. « Je n'omis, dit-il aucun des rapports qu'on peut établir entre les sauterelles et les moines. » Padre Angelo et son escorte bondissaient à leur place, et quand le sermon fut fini, ils éclatèrent en argumens de la même force contre le démon de la réforme et ses suppôts. Ces jeux de mots ne faisaient de mal ni à l'un ni à l'autre des deux partis en présence, car ce n'est point par des controverses passionnées qu'une croyance est diminuée ou augmentée. Les moines passèrent à des choses plus positives. Soutenus par les fonds du conseil de la propagande, ils fondèrent dans chaque commune vaudoise une sorte de banque des consciences, des monts-de-piété à la mode italienne, entretenus par les libéralités de l'aristocratie piémontaise, qui prêtait largement aux pauvres vaudois sur une seule signature d'abjura-

(1) *Histoire des églises évangéliques des vallées vaudoises*, Leyde, 1659.

tion. On regrette que la cour de Turin soit entrée de compte à demi dans ce commerce odieux par l'exemption d'impôts accordée à ceux qui vendaient ainsi leur conscience. La régente de Savoie, Christine de France, fille d'Henri IV, qui ne ressemble guère à son glorieux père que par ses mœurs légères, fit une loi expresse pour exempter des tailles les vaudois qui se feraient catholiques (1), et pour assurer l'exécution de la loi elle confia aux moines la perception des impôts dans la région hérétique.

Avec la plaie des sauterelles, pour parler le langage du controversiste, les vaudois eurent à supporter la peste, la famine et des avalanches terribles. En 1629, la récolte ayant manqué sur tout le versant italien, les curés de la plaine défendirent à leurs fidèles de donner du travail aux vaudois qui venaient offrir leurs services pour quelques boisseaux de blé. La même année, le 23 août, vers huit heures du matin, un déluge s'abattit sur les cimes du Julian, et remplit les deux côtés de la montagne, les vallées de Saint-Martin et de Luserne, d'un effroyable débordement d'eau, de terres, de gravier et de blocs de rochers. L'année suivante, la peste noire, ainsi appelée à cause de la couleur sombre du nuage épais qu'un vent sec et froid amassait contre les Alpes, enleva tous les barbes, à l'exception d'un seul, de l'historien Gilles, et il fallut les remplacer par des ministres de langue française. C'est depuis cette époque que le français a envahi la prédication et la liturgie vaudoises, et fait disparaître le dialecte de la *Nobla Leyezon* avec les derniers vestiges de l'ancien valdisme. Les hommes et la nature semblaient avoir décrété la destruction de la secte antique; mais elle avait la vie dure, et, tout en paraissant mourir chaque jour, comme parle saint Paul, elle vivait néanmoins pour prouver qu'il est une force qui triomphe de toutes les tyrannies. Chacune de ses souffrances retentissait douloureusement dans la conscience du monde protestant, et la sympathie générale s'appliquait à fermer ses blessures, opposant les collectes et les secours de l'Angleterre, de la Hollande et de la Suisse aux monts-de-piété des moines, aux fonds de conversion des seigneurs et des grandes dames du Piémont.

C'est ainsi que le valdisme renouvelé a traversé la période qui s'est écoulée depuis le traité de Cavour jusqu'en 1655, période terrible pour les autres églises de la réformation, marquée en France par la Saint-Barthélemy, en Hollande par les exterminations du duc d'Albe et du prince de Parme, en Allemagne par les grandes guerres de religion. On peut dire que les vaudois, malgré toutes

(1) « Per dar animo, dit la régente dans son édit du 2 janvier 1642, à tutti i sudditti heretici di catholizarsi, vegliamo ed espressamente commandiamo che tutti quelli che sono venuti nel passato e che verrano à l'avenire à la santa fede, godano dell' esenzion ed immunità d'ogni qualunque carico reale e personale. »

leurs épreuves, l'ont traversée dans une certaine sécurité, à l'abri du traité de Cavour, qui fut respecté dans ses principales dispositions par les souverains de la maison de Savoie; mais le moment est venu où cette faible barrière va être emportée, où le tempérament débonnaire du prince ne pourra plus tenir contre le fanatisme de ses peuples. Déjà en 1622 une clause de ce traité qui accordait aux vaudois le droit de s'établir et d'acquérir des biens dans la plaine avait été révoquée par un édit de Charles-Emmanuel Ier, rendu (c'est le prince lui-même qui le déclare pour dégager sa responsabilité) en conformité d'un ordre venu de Rome, *in conformità del breve fatto publicare dalla santità di nostro signor papa Gregorio XV*. Plus tard, en 1650, un autre édit plus pressant avait refoulé vers leurs montagnes les vaudois que le trop-plein de la population forçait d'abandonner les hauteurs. Cependant on n'avait pas tenu bien rigoureusement la main à l'exécution de ces mesures d'intolérance, et les religionnaires avaient fini par se considérer comme chez eux dans les bourgades de Briccherazio, de Bibiana, de Campiglione et de Fenile; mais voici qu'au mois de janvier 1655, en plein hiver, un ordre de Turin leur enjoignit, sous peine de mort, de rentrer dans leurs vallées. Ce fut le prélude du grand massacre connu sous le nom de *pâques piémontaises*, qui produisit dans le monde protestant une émotion aussi grande que celle de la Saint-Barthélemy, et attira sur la cour de Turin un orage formidable de protestations.

Charles-Emmanuel II, qui régnait alors, était livré aux fatales inspirations de l'association de la *Propagande*. Cette société, dont le nom est déjà revenu plusieurs fois sous notre plume, a fait dévier du caractère traditionnel de leur maison le duc Philibert, les deux Emmanuel et Victor-Amédée II. Elle a rempli auprès d'eux le rôle d'un mauvais génie en leur inspirant toutes les mesures de persécution contre les sectaires des Alpes. Ceux qui connaissent l'histoire politique du règne de Charles-Albert auront l'idée de cette association, car ce prince, le libéral et le constitutionnel de 1821, a été retenu pendant dix-sept ans dans le vieil absolutisme par la société de la *Cattolica*, analogue au conseil de la propagande. Le sanfédisme de 1830 est la reproduction exacte de la propagande de 1655. L'organisation est la même, le but seul est différent. L'un était dirigé contre les principes de liberté politique, l'autre poursuivait l'extermination du valdisme. Sous le règne de Charles-Emmanuel II, le conseil *de propaganda fide* se composait des plus hauts personnages de la cour, entre autres du général marquis de Pianezza, de Gastaldo, lieutenant de la couronne dans les vallées vaudoises, de l'archevêque de Turin et du confesseur du prince. La partie la plus agissante de l'association, c'étaient les grandes dames de l'aristo-

cratie. Elles se réunissaient chez la marquise de Pianezza, leur présidente, femme d'une beauté égale à son fanatisme, sorte de Simon de Montfort en jupon, qui, ne pouvant tenir l'épée de la foi dans ses mains trop délicates, passait sa vie à faire des collectes pour le fonds de l'association. On la voyait dans les rues arrêtant sa voiture tantôt devant un palais, tantôt devant une taverne, quêtant chez le riche et chez le pauvre pour soutenir l'œuvre de la propagande et les hospices destinés à recevoir les enfans volés aux hérétiques. Pour exciter le zèle de ses compagnes, elle avait toujours dans sa voiture un ou deux de ces petits Mortara vaudois somptueusement habillés, dont elle faisait parade. L'usage d'avoir pour laquais un *barbetto*, enfant de barbe, qui s'est continué parmi l'aristocratie turinoise jusqu'à la révolution de 1789, date de la célèbre marquise, qui le mit à la mode. Son zèle orthodoxe pour les petits enfans en avait fait la terreur des dissidens, et encore aujourd'hui la mère vaudoise ne parle de la terrible Pianezza qu'en serrant son fils contre son cœur. Nous avons entendu raconter sous la chaumière des Alpes la légende effrayante de sa mort. Elle voyait des flammes monter rouges autour de son lit. « Élevez-moi! élevez-moi! encore! encore! » criait-elle à ses serviteurs, et ceux-ci tiraient la poulie qui tenait son lit suspendu au plafond. Quand l'accès était passé, on la redescendait doucement; mais aussitôt que le lit touchait le parquet, la frayeur des flammes éternelles la saisissait de nouveau, et il fallait recommencer l'ascension. C'est ainsi qu'elle mourut, déjà la proie, ajoute la légende, du ver qui ne meurt point et du feu qui ne s'éteint point. La plupart des grands persécuteurs des vaudois ont laissé des traces profondes dans l'imagination populaire, qui nous les montre éprouvant dès cette vie l'effet des vengeances divines.Ce peuple croyant n'a pu concevoir que Dieu ait laissé vivre et mourir naturellement des hommes qui lui ont fait tant de mal.

C'est sous la pression de ce milieu d'intolérance que le duc signa l'édit de janvier qui refoulait les vaudois dans leurs vallées étroites. Dans l'espérance qu'il y aurait des résistances armées, le conseil de la propagande obtint de Charles-Emmanuel, alors allié de la France contre l'Espagne, un ordre verbal pour loger dans la région vaudoise quatre régimens français de l'armée de Lombardie sous le commandement du maréchal de Grancey et une troupe d'irréguliers irlandais à la solde de Louis XIV. Pendant que ces régimens s'avancent sur les vallées pour y prendre leurs quartiers d'hiver, des émissaires venus de Turin se répandent parmi les vaudois et leur persuadent que ces étrangers arrivent contre la volonté du prince et qu'il faut leur barrer le passage. Les religionnaires, croyant obéir à leur souverain, se mettent bravement sur la défensive et

ferment aux Français l'entrée de la vallée du Pellice. Le maréchal, irrité de cette résistance en pays allié, commande l'assaut des retranchemens, et l'extermination préparée par le sanfédisme turinois eût été accomplie par des mains françaises sans une heureuse rencontre de l'historien Léger avec le capitaine français de Corcelles, qui était protestant. Celui-ci, qui connaissait l'historien, l'ayant aperçu sur la colline de la Torre au milieu des siens, poussa son cheval sur lui, et Léger, saisissant vivement la queue de la monture de son ami, traversa au galop les régimens déjà engagés dans le combat, et vint se jeter aux genoux du maréchal pour lui dévoiler le stratagème de la propagande. « Monseigneur, lui dit-il, il y a des capucins, il y a des seigneurs de la vallée et même des ministres de son altesse royale qui ne cessent de persuader à ce pauvre peuple que c'est au grand déplaisir de son altesse royale que votre excellence veut loger ses troupes dans ces vallées, qui déjà sont remplies des siennes, et que, si elles reçoivent encore celles de votre excellence à moins que d'y être forcées, on les traitera comme perfides et rebelles. Il n'y a que cette seule appréhension, monseigneur, et la fidélité qu'elles doivent à leur souverain qui les aient poussées à faire quelques résistances. Par les compassions de Dieu, ayez le moindre billet de son altesse royale qui témoigne qu'elle consent à ces logemens, et faites alors des vallées à votre discrétion : elles auront patience qu'on les foule aux pieds, moyennant qu'elles n'encourent pas l'indignation de leur prince. »

Cet incident montre à nu les ressorts secrets de l'intrigue. Les metteurs en scène de la sombre tragédie, n'ayant pu la faire jouer par les Français seuls, amenèrent sur le théâtre d'autres acteurs. Le marquis de Pianezza arriva dans les vallées, maintenant ouvertes par les Français, avec les deux régimens savoyards de Chablais et de Ville, et le régiment piémontais de San Damiano, qui furent logés chez les habitans pêle-mêle avec les Français et les Irlandais. Ils encombrent toutes les vallées, à l'exception de la gorge inhabitable en hiver du Prà del Tor, où nous verrons se reformer pour le combat les réchappés du massacre le plus épouvantable dont fasse mention l'histoire moderne après celui de la Saint-Barthélemy. Le signal en fut donné du haut du clocher de l'église catholique de la Torre, le 24 avril, la veille de Pâques. La plume recule devant cet épisode de sang. Les écrivains du temps, qui n'avaient pas les nerfs aussi délicats que ceux de nos jours, entrent dans tous les détails de cette boucherie, et font assister leur lecteur au spectacle hideux de femmes et de jeunes filles violées, mutilées, empalées et ensuite plantées, nues et palpitantes, au bord des chemins. L'historien Léger, entre autres, ne tarit pas sur ces détails horribles. Échappé au commencement du massacre sous une grêle de balles et en rampant sur la

neige, il avait pu, du haut du rocher de la Vachère, qui domine la partie la plus peuplée de la vallée du Pellice, suivre de l'œil le drame affreux, compter, pour ainsi dire, les victimes, et quant aux scènes de meurtre qui s'étaient passées dans les autres vallées, il en avait fait dresser un rapport détaillé qui fut envoyé aux puissances protestantes. « Je me suis moi-même, dit-il, porté de communauté en communauté pour recueillir les témoignages authentiques des survivans, qui déposaient devant deux notaires qui m'accompagnaient. Ici le père avait vu ses enfans déchirés par le milieu du corps à la force du bras ou à coups d'épée, là la mère avait vu sa fille violée ou massacrée en sa présence. La fille avait vu mutiler le corps vivant de son père ; le frère avait vu remplir de poudre la bouche de son frère, les persécuteurs y mettre le feu et faire voler la tête en éclats; des femmes enceintes ont été éventrées, et l'on a vu leur fruit sortir vivant des entrailles. Que dirais-je? ô mon Dieu! la plume me tombe des mains... » S'il laisse tomber la plume, c'est pour prendre le crayon du dessinateur. La première édition de son histoire, qui parut à Leyde en 1659, est illustrée de dessins qui représentent des cadavres plantés sur des pieux, des enfans écartelés, des cervelles plâtrées contre les rochers, des tronçons de corps humains sans bras, sans jambes ni tête, d'autres attachés aux arbres la poitrine ouverte et le cœur arraché. Il y a un dessin qui excite entre tous des nausées : il représente des Irlandais anthropophages qui se repaissent des seins d'une jeune fille dont le cadavre est là gisant. Et l'historien fait de tous ces procès-verbaux de clinique une circulaire diplomatique aux princes réformés... On devine l'impression produite.

La nouvelle des pâques piémontaises souleva un mouvement d'indignation et d'horreur. Le poète Milton, secrétaire intime de Cromwell et correspondant de Léger, se rendit l'écho du sentiment public de l'Angleterre dans son terrible sonnet qui commence par ces mots :

> Avenge, o lord, thy slaughter'd saints whose bones
> Lie scatter'd on the Alpine mountains cold (1).

A cette voix inspirée pleurant sur le martyre de l'Israël des Alpes, l'Angleterre éprouva une émotion généreuse. Le protecteur ordonna trois jours de jeûne et d'humiliation ; pendant trois jours, le travail national fut suspendu, l'Angleterre et l'Écosse ne furent occupées que des malheurs d'une imperceptible peuplade alpestre. On fit dans les temples des collectes qui donnèrent la somme considérable de 956,025 fr. Cromwell seul donna 50,000 fr., et de

(1) Venge, venge, Seigneur! tes élus massacrés
Dont les froids ossemens gisent aux flancs des Alpes.

plus il décréta une somme de 300,000 fr. destinée à l'entretien des ministres vaudois. En France, l'émotion ne fut pas moins intense. La partie protestante de la nation fit comme l'Angleterre, donna au sentiment dont elle était saisie une expression chrétienne, jeûna, pria, leva au ciel des mains suppliantes, et chanta dans les églises le cantique de douleur composé pour la circonstance :

Seigneur, le sang d'Abel
Crie encore...

Une autre corde vibra dans les cœurs français, car l'âme de la France n'est pas exclusivement chrétienne. Dans un morceau de poésie, où l'auteur anonyme décrit la nouvelle Saint-Barthélemy, on sent déjà passer le génie vengeur qui va bientôt inspirer Voltaire et la révolution. La haine et le mépris éclatent contre les gens d'église, contre

Ces moines animés de fureurs infernales,
Marchant en colonels sous les aigles papales,
Dans la crasse du froc volant de rang en rang,
Respirant, croix en main, le carnage et le sang.

Cromwell se fit auprès des souverains protestants et même catholiques l'organe de l'indignation publique. Le 25 mai 1655, il fit partir des courriers porteurs de lettres pour les rois de Suède, de Danemark et de France, pour l'électeur de Brandebourg, le père du premier roi de Prusse, pour le prince de Hesse, les États-généraux de Hollande, pour les cantons protestans de la Suisse, afin de les inviter à réunir leurs efforts aux siens dans l'intérêt des vaudois. Il ne parlait que le latin dans ses rapports avec les puissances, et les lettres sont écrites en cette langue : on y reconnaît la main de Milton, son secrétaire, latiniste exercé, qui savait donner à sa phrase l'ampleur de la période cicéronienne. Toutes ces lettres font un vif tableau des violences commises et invitent les princes à peser de toute leur influence sur la cour de Turin en faveur du peuple opprimé. Le motif pressant du concours demandé est avant tout d'un caractère religieux : les vaudois sont nos frères dans la foi. Le protecteur laisse percer l'idée que Milton avait exprimée dans son fameux sonnet, savoir que ce petit peuple « avait déjà la vérité pure quand nos pères adoraient encore le bois et la pierre. »

... Who kept thy truth so pure of old
When all our fathers worshipp'd stocks and stones.

Il exprime plus clairement cette idée dans sa lettre aux états-généraux de Hollande. « Si le duc de Savoie, dit-il, se laisse émouvoir par nos prières, nous serons largement récompensés de nos fatigues et de nos démarches; mais s'il persiste à détruire ce peuple parmi

lequel notre religion s'est conservée intacte et pure, soit qu'il l'ait reçue des premiers apôtres de l'Évangile, soit qu'il l'ait rétablie de ses mains dans sa primitive simplicité, nous déclarons dans ce cas que nous sommes prêts à faire cause commune avec nos frères et alliés de la foi réformée, et à délibérer sur les moyens les plus efficaces de consoler et de sauver ce peuple si cruellement opprimé (1). » Ce qui prouve le vif intérêt que le protecteur portait aux vaudois, c'est sa lettre à Louis XIV, où il ne craint pas de lui dire qu'il s'agit de réparer un crime que ses troupes ont commis de compte à demi avec celles de Savoie. « Il m'a été rapporté, lui dit-il, mais je ne suis pas encore certain du fait, que ce massacre a été exécuté par vos propres troupes, conjointement avec celles du duc de Savoie. » Louis XIV nia toute participation, et Cromwell lui répond le 31 juillet : « Je suis heureux d'apprendre de votre majesté que je m'étais trompé, que ces assassinats n'ont pas eu lieu par votre commandement et par votre autorité. »

Les deux interlocuteurs étaient dans le vrai : les troupes françaises avaient bien réellement trempé dans le massacre, mais sans en avoir reçu l'ordre du roi ni même de leurs chefs immédiats, ainsi qu'il résulte des documens que nous avons consultés. Ce n'est pas du maréchal que l'ordre est venu, puisqu'il n'était plus aux vallées le 24 avril. Il avait vu à quelle œuvre on voulait faire concourir sa brigade, et il s'était retiré en France. L'année suivante, rencontrant à Paris l'historien Léger, il lui dit : « Je reconnais fort bien maintenant qu'on se voulait servir de moi pour vous couper à tous la gorge, et puis me faire trancher la tête à moi-même. » L'ordre n'était pas venu des capitaines des régimens, car nous possédons la déclaration de trois d'entre eux faite à Pignerol le 27 novembre suivant. Du Petit-Bourg, capitaine du régiment de Grancey, rejette énergiquement toute responsabilité dans le sang versé. « Je nie formellement, dit-il, et proteste devant Dieu que rien des cruautés commises n'a été exécuté par mon ordre ; au contraire, voyant que je n'y pouvais apporter aucun remède, je fus contraint de me retirer et d'abandonner la conduite de mon régiment pour n'assister à de si mauvaises actions. » Dans un post-scriptum de la lettre dont nous avons l'original sous les yeux, le capitaine Saint-Hilaire, du régiment d'Auvergne, et le capitaine Dufaure, du régi-

(1) Voici ce curieux passage dans l'original : Sin ea in sententia perstiterit, ut apud quos nostra religio vel ab ipsis Evangelii primis doctoribus tradita, per manus et incorrupte servata, vel multo antequam apud cæteras gentes sinceritati pristinæ restituta est, eos ad summam desperationem redactos, deletos funditus ac perditos velit, paratos nos esse testamur aliquod vobiscum cæterisque reformatis fratribus ac sociis consilium capere, qua maxima ratione saluti atque solatio tot hominum afflictorum consulere commodissime queamus.

ment de Sault, attestent la vérité de cette déclaration; mais, s'il est vrai que les chefs n'ont pas donné d'ordre, il n'est pas moins vrai que les soldats, encouragés par l'exemple des Piémontais et des Irlandais, ont pris part à cette œuvre abominable. D'ailleurs leur présence seule a paralysé la défense vaudoise. On le vit bien quand les Piémontais et les irréguliers irlandais se trouvèrent seuls en face des survivans du massacre.

On n'avait pu tout détruire d'un coup. Un grand nombre de vaudois étaient restés sur les hauteurs depuis leur expulsion de la plaine et l'entrée des Français dans les vallées, errans au milieu des neiges et en communication avec leurs frères de l'autre versant. On les appelait les *banditti*, parce qu'un édit de Charles-Emmanuel II les avait bannis de leur pays. Ce sont ces bandits qui ont sauvé l'Israël des Alpes. Ils avaient établi leur quartier-général sur l'alpe nommée *Pelaya di Geymet*. Leur noyau se grossit d'abord de tous ceux qui, comme l'historien Léger, purent échapper aux égorgeurs du bas des vallées, ensuite des recrues qui leur arrivèrent du versant français. Les vieux soldats de Lesdiguières n'avaient pas fait comme leur chef, ils étaient restés huguenots, et à la première nouvelle du danger qui menaçait l'église vaudoise ils étaient accourus à son secours. On désertait les garnisons de Grenoble, de Lyon et de Valence, et l'on voit dans la correspondance de Lesdiguières que la régente de Savoie et Louis XIV font appel à la loyauté du vieux général pour qu'il empêche ces désertions (1). Tous ces élémens, organisés par deux héros vaudois, Jahier et Janavel, tombent des hauteurs sur les hordes enrégimentées du marquis de Pianezza et sur les bachi-bouzouks irlandais, en nettoient promptement le bas des vallées, et les poursuivent jusque sur la plaine du Piémont. A la prise du bourg de San Secondo par les vaudois, huit cents Irlandais sont passés au fil de l'épée. Nous sommes bien loin de l'ancien esprit vaudois et du principe de l'inviolabilité de la vie humaine. Le désespoir a fait de ces pâtres, que nous avons vus naguère patiens jusqu'au martyre, des hommes de sang et des justiciers inexorables. Le marquis de Pianezza veut les arrêter en mettant leurs têtes à prix, et il obtient de la cour de Turin un édit qui fixe les sommes que l'on donnera pour chaque tête. C'est une liste curieuse, où l'on trouve les noms de l'état-major vaudois. La tête des deux Jahier est tarifée 600 ducats chacune, celle de Janavel 300 ducats, et celle de Léger, de l'écrivain redoutable qui remplissait l'Europe du récit des souffrances de son peuple, est mise au prix extraordinaire de 800 ducats. C'est lui en effet qui était

(1) Lettre de la duchesse de Savoie du 2 juin 1655, de Louis XIV du 4 et du 18 juillet. — Archives de Turin.

l'âme de la défense. Aussitôt après le massacre, il avait raffermi les cœurs abattus, il s'était vivement opposé à la proposition d'abandonner la terre natale. La première réunion des fugitifs se tint sur la montagne de la Chapelle; on résolut de s'adresser aux puissances protestantes, et c'est Léger qui fut choisi pour faire les manifestes déchirans dont nous avons parlé. Maintenant que ces manifestes produisent le résultat attendu, on comprend que sa tête ait été mise à un tel prix par les persécuteurs.

Les lettres de Cromwell commençaient en effet d'émouvoir les princes protestans, et la cour de Turin était assaillie chaque jour de représentations en faveur des vaudois. Les ambassadeurs arrivaient et les notes pleuvaient de tous les points de l'horizon. Les conseillers de Charles-Emmanuel II voyaient avec terreur grossir la tempête d'indignation et d'horreur qu'ils avaient provoquée. Ce fut pour eux, ce fut pour le duc de Savoie une grande humiliation que d'avoir à entendre toutes ces représentations écrites ou verbales dont quelques-unes sont d'une violence extraordinaire, entre autres celles de Morland, l'ambassadeur de Cromwell. Morland arrivait à Turin le 21 juin, et demandait immédiatement à être reçu par le duc en personne. La cour, prévoyant un éclat, était allée s'établir au château de Rivoli pour esquiver l'audience; mais il la poursuivit dans cette retraite, et la crainte d'irriter le puissant protecteur de l'Angleterre, dont Louis XIV recherchait en ce moment l'alliance, fit accorder le 24 juin à l'impétueux envoyé la séance solennelle qu'il demandait. Elle eut lieu en présence de Madame royale Christine de France, de Charles-Emmanuel, du prince Thomas et des dignitaires de la cour, les Pianezza, les Gastaldo, les San Tommaso, qui avaient ordonné ou exécuté les pâques piémontaises. Après les complimens indispensables, l'envoyé exposa l'objet de sa mission en des termes que certainement aucun souverain de nos jours ne consentirait à entendre. C'est Morland lui-même qui a reproduit dans son *History of the evangelical churches of the valleys* le discours latin qu'il prononça. « Le sérénissime protecteur vous conjure lui-même, dit-il, d'avoir compassion de vos propres sujets des vallées si cruellement maltraités. Après le massacre est venue la misère; ils sont errans par les montagnes, ils souffrent la faim et le froid, leurs femmes et leurs enfans traînent dans le dénûment une vie languissante et désolée. Et de quelles barbaries n'ont-ils pas été victimes! » Ici l'orateur s'anime, et, empruntant à Léger ses tableaux sanglans, il s'écrie : « *Heu! fumantia passim tecta, laceri artus*,... leurs maisons incendiées, leurs membres déchirés, mutilés, écartelés, quelquefois même dévorés par les meurtriers, des vieillards centenaires brûlés dans leurs lits, des enfans écrasés contre les rochers, *virgines* (nous ne pouvons traduire cela) *virgi-*

nes post stupra differto lapillis ac ruderibus utero misere efflarunt animas! O Dieu, souverain seigneur des cieux et de la terre, détourne de dessus la tête des coupables les justes vengeances qu'appelle tant de sang répandu! »

Après ce discours, où se montre l'énergie sauvage des têtes-rondes qui ont renversé le trône des Stuarts, l'envoyé fut congédié sans obtenir aucun engagement en faveur des vaudois; mais la cour se hâta de négocier sous main avec Louis XIV pour n'avoir pas à traiter directement avec un homme aussi redoutable, ni avec les autres envoyés protestans. Le 18 août parut le traité de Pignerol, dit *patentes de grâces*, rédigé à la hâte par Servient, l'ambassadeur de la France, traité dérisoire qui, tout en pacifiant les vallées, les laissait en butte aux nouveaux exploits du conseil de la propagande. Les puissances protestantes réclamèrent, et Cromwell recommença son agitation. Il écrivit à Louis XIV, le 26 mai 1656, une lettre irritée dans laquelle il lui dit que ce traité sans garantie n'est pas même exécuté dans ses clauses libérales, et il lui signale des violations nombreuses. « On n'a pas cessé, dit-il, de persécuter; les sentences contre les bannis ne sont pas rapportées, on construit dans les vallées des forts qui se remplissent de troupes, on invite les catholiques à se retirer de la région vaudoise pour éviter d'être enveloppés dans le nouveau massacre que l'on médite. » Le protecteur signale à l'attention du roi de France l'inconvénient qu'il y aurait pour sa gloire à laisser violer ainsi un traité conclu par son ambassadeur. « Je conjure votre majesté, ajoute-t-il, de ne pas souffrir de pareilles monstruosités sur votre frontière. Rappelez-vous que ce peuple s'est mis sous la protection de votre grand-père Henri IV, et que le duc de Lesdiguières a trouvé un passage commode dans ces vallées réformées et une base d'opérations très utile à la France. » Il suggère à Louis XIV l'idée singulière d'une cession à la France du versant italien, dans la pensée que cette cession sauvegarderait à toujours l'existence de la population vaudoise en l'arrachant à ses persécuteurs piémontais. Nous verrons dans une dernière étude que cette cession eût produit, si elle s'était accomplie, un résultat diamétralement opposé à celui que Cromwell en attendait. Les vaudois au contraire n'ont échappé à une destruction totale que parce qu'ils n'étaient pas sous la domination du souverain qui a signé la révocation de l'édit de Nantes. Cromwell mourut avant d'avoir pu faire réformer le traité de Pignerol, et la persécution continua. L'Israël de la réformation devait encore passer par des épreuves et des luttes tout aussi dramatiques que celles que nous avons déjà fait connaître avant d'être introduit dans la terre promise de la liberté moderne.

HUDRY-MENOS.

LES

MANUFACTURES DE TABAC

LES ÉTABLISSEMENS DU GROS-CAILLOU ET DE REUILLY.

Lorsque, le 8 octobre 1492, Christophe Colomb découvrit l'île de Guanahani, qu'il nomma San-Salvador, il envoya deux Espagnols parcourir l'intérieur des terres. Les messagers revinrent et racontèrent qu'ils avaient rencontré plusieurs naturels qui tenaient en main un petit tison d'herbes dont ils aspiraient la fumée. L'herbe ainsi brûlée se nommait *cohiba* et le tison était appelé *tabaco;* on a pris la partie pour le tout, et ce dernier mot seul a prévalu, en Europe du moins, car à la Havane on dit encore *probar un tabaco*, pour fumer un cigare. Ce fut Jean Nicot, ambassadeur de France à Lisbonne, qui apporta dans notre pays le tabac, déjà connu en Espagne et en Portugal. Le nom scientifique de *nicotiana tabacum* consacre ce souvenir. Catherine de Médicis adopta la plante nouvelle, qui, passant pour guérir tous les maux imaginables, devint l'herbe à la reine, l'herbe Médicée, l'herbe sainte. La mode s'en empara, l'usage s'étendit peu à peu, et finit par entrer dans les mœurs; mais ce ne fut pas sans protestation de la part de quelques souverains. Amurath IV faisait piler les priseurs dans un mortier, le shah de Perse Abbas se contentait de leur faire couper le nez; Innocent VIII les vouait aux peines éternelles, et Jacques Ier d'Angleterre écrivait contre eux des livres pleins de sages sentences. Rien n'y fit : le tabac devait vaincre ses adversaires, triompher des obstacles et devenir une sorte d'aliment baroque, d'une utilité très

contestable, mais correspondant à des besoins impérieux, et que la tyrannie de l'habitude rend indispensable à une grande partie de la population. Jadis le commerce du tabac était sévèrement circonscrit, les apothicaires seuls avaient droit d'en vendre, et sur une ordonnance motivée du médecin. Aujourd'hui, loin de vouloir restreindre la consommation de l'herbe de Nicot, l'état s'est emparé des opérations qui doivent en rendre l'usage plus agréable et plus sain : les débits, surveillés par l'autorité, pullulent dans nos villes; le tabac est absorbé sous toutes les formes possibles, on s'ingénie à en trouver de nouvelles et à satisfaire la passion de certains gourmets qui apprécient un bon cigare comme d'autres savent goûter un verre de vin vieux; de plus, l'exploitation monopolisée rapporte au fisc des revenus considérables qui augmentent chaque année, et qui déjà représentent le dixième de la fortune de la France. Le cigare a succédé aux boîtes à priser de nos grands-pères, il a droit de cité partout, dans les jardins publics, dans les cafés, dans les cercles, dans bien des salons; encore un peu, et il entrera peut-être dans les théâtres, comme en Hollande. Si, comme le prétendent quelques médecins, le tabac est un poison, il faut avouer que les Indiens nous ont fait un triste cadeau; mais nous leur avons donné l'eau-de-vie, et nous sommes quittes.

I.

Dès que l'usage de la nicotiane tendit à se généraliser sérieusement, on se préoccupa d'en tirer bon parti au point de vue de l'impôt, et en 1621 le tabac fut frappé d'une taxe dont la perception fut attribuée à la ferme générale. C'était l'époque où la fabrication embryonnaire n'avait pas encore réussi à pulvériser mécaniquement les feuilles importées d'Amérique; chacun alors portait sa *carotte* et sa râpe. Cela dura longtemps, et Molière s'est moqué des jeunes seigneurs qui arrivaient à la cour le nez barbouillé et le jabot parsemé de poudre de tabac. En quarante ans, le produit du nouvel impôt avait presque décuplé, car la ferme des tabacs, qui en 1680 rapportait simplement 500,000 livres, donnait un revenu net de 4,200,000 livres en 1720. De 1723 à 1747, la compagnie des Indes, qui, après avoir fait concevoir tant de magnifiques espérances, devait mourir si misérablement, posséda les tabacs, qui ensuite entrèrent dans le mécanisme des droits réunis. Ils y restèrent jusqu'au décret du 20 mars 1791, qui reconnaissait à tous les Français le droit de cultiver, de fabriquer et vendre du tabac. Deux ans plus tard, une restriction fiscale modifia cette liberté absolue, et les négocians en tabac furent astreints à payer une licence. Par les sophis-

tications que les marchands de comestibles font aujourd'hui encore subir à leurs denrées malgré l'étroite surveillance dont ils sont l'objet, on imaginera facilement ce que pouvait être ce commerce spécial dans ce temps-là. Sous le nom de tabac, on fumait toutes les herbes de la Saint-Jean, des feuilles de choux, des feuilles de noyer, du varech, du foin; on prisait du tan, du poussier de mottes, des racines de lichen d'Islande porphyrisées et bien d'autres choses. Les vrais amateurs faisaient à grands frais venir leur tabac de la Hollande, qui du moins fournissait des produits sincères de Varinas et de Virginie à la marque des trois rois. Cette situation se prolongea jusqu'au milieu de la période impériale. Une anecdote caractéristique amena, dit-on, le régime du monopole exclusif, qui dure encore et ne paraît pas près de prendre fin. Au commencement de l'hiver de 1810, à un bal donné au palais des Tuileries, l'empereur vit passer devant lui et remarqua une femme couverte de diamans. Il demanda quelle était la personne qui était assez riche pour étaler une telle profusion de pierreries. On lui répondit que c'était Mme R., dont le mari était fabricant de tabacs. Ce renseignement ne fut pas perdu pour l'empereur, et dès le 29 décembre de la même année un décret, complété par un autre du 11 janvier 1811, décidait que dorénavant la fabrication et la vente des tabacs appartiendraient exclusivement à l'état. Comme l'expérience manquait et qu'on craignait de faire des écoles onéreuses, on employa les anciens fabricans; mais on avait appris à se défier de leurs façons de procéder, et, pour les soumettre à une surveillance rigoureuse, on les plaça sous la direction immédiate des droits réunis, qui plus tard sont devenus nos contributions indirectes. C'est donc en réalité de 1811 que date l'organisation régulière des manufactures de tabac en France. Le monopole, renouvelé tous les dix ans, a été prorogé jusqu'au 1er janvier 1873 par la loi du 23 mai 1862.

La régie des tabacs a été soumise aux contributions indirectes jusqu'en 1831. A cette époque, elle devint une direction relevant du ministère des finances. En 1848, le ministre, ne se rendant pas sans doute un compte bien net de ce que pouvait être cette administration compliquée, qui touche en même temps à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, remit les choses sur l'ancien pied; les contributions redevinrent maîtresses absolues du monopole, qui ne fut plus considéré que comme une affaire fiscale. Les inconvéniens d'une telle organisation, qui enlevait au service de l'exploitation du monopole des tabacs un conseil spécial dans lequel tous les perfectionnemens et tous les procédés de fabrication étaient discutés et approfondis à un point de vue d'ensemble, ne tardèrent pas à frapper les yeux les moins clairvoyans, et un décret du 12 mars 1860

nomma un directeur-général des manufactures de tabac. La mesure était excellente, on put le reconnaître promptement en voyant la nouvelle administration s'efforcer de donner satisfaction aux goûts du public et réaliser d'importantes économies dans l'emploi des matières premières ainsi que dans les frais de manutention. A l'origine du monopole, la fabrication des tabacs était empirique; de vieux contre-maîtres, ayant précieusement conservé la tradition des ateliers, indiquaient les procédés, les faisaient mettre en œuvre, et restaient bouche béante devant tout cas anormal qui se présentait, ne sachant comment résoudre un problème imprévu. Chaque fabrique avait ses habitudes et n'en voulait changer; les mêmes espèces, traitées de différentes manières, produisaient des résultats opposés; on n'était jamais certain de retrouver les qualités qu'on recherchait : bon aujourd'hui, le tabac était exécrable huit jours après, quoiqu'il sortît de la même manufacture et fût composé des mêmes élémens. A cette heure, il n'en est plus ainsi, et tout ce qui concerne la production du tabac, depuis le semis des graines jusqu'à l'emballage de la poudre ou du *scaferlati* (1), est conduit scientifiquement.

L'état a un intérêt puissant à ne fournir que des produits de premier ordre qui, excitant à la consommation, accroissent le revenu de l'impôt; d'autre part, il a compris qu'il avait charge d'âmes, et que son devoir était, en assurant à ces mêmes produits une sincérité irréprochable et une innocuité presque complète, de sauvegarder la santé des populations. L'état fabricant, disposant de ressources supérieures à celles de tout autre industriel, ne doit laisser sortir de ses ateliers que des objets se rapprochant le plus possible de la perfection. Pour arriver à ce résultat, il ne suffisait pas de remanier l'institution elle-même; il fallait changer le personnel chargé de la faire mouvoir : c'est ce que l'on fit, et les agens supérieurs des manufactures de tabacs sont aujourd'hui choisis parmi les élèves les plus distingués de l'École polytechnique. Cette innovation date de 1831, mais depuis une vingtaine d'années seulement elle a pris un développement sérieux, et grâce à elle la science s'est emparée d'une industrie à laquelle elle a fait faire d'inconcevables progrès. Tout vieux fumeur conviendra qu'il n'y a plus aucun rapport entre les âcres tabacs qu'on nous fournissait jadis et ceux

(1) *Scaferlati* est le nom technique et administratif du tabac à fumer. D'où vient ce nom? Selon les uns, c'est la dénomination que les Levantins donnaient à une sorte de tabac qu'on expédiait de Turquie; selon d'autres, c'est le nom d'un ouvrier italien qui, travaillant à la ferme dans la première moitié du XVIIIe siècle, inventa un nouveau procédé pour hacher le tabac. On prétend encore que *scaferlati* est la corruption du mot italien *scarpelletti*, qui signifie petits ciseaux.

que nous fumons aujourd'hui. La prise de possession des manufactures par les anciens élèves de l'École polytechnique et surtout l'installation de la direction-générale ont eu immédiatement un triple résultat qu'il est juste de signaler : amélioration des produits, accroissement de la fabrication, remplacement de la main-d'œuvre par des procédés mécaniques perfectionnés. On sait maintenant le pourquoi de toutes choses, on peut facilement prévoir les accidens, les empêcher de se manifester. Dès qu'un problème se présente, il est étudié scientifiquement, expérimenté et résolu. On est arrivé à déterminer exactement les mystères de la fermentation, à préciser les dosages, à combiner les mélanges, à débarrasser la plante des principes malsains qu'elle contient, tout en lui conservant une saveur recherchée; on a délivré les hommes de travaux rebutans et pénibles; les chevaux aveuglés qui tournaient le manége sont remplacés par les machines à vapeur; enfin l'analyse chimique a découvert les principes nutritifs particuliers que le tabac demandait à la terre. On marche donc sans tâtonnemens, éclairé par des théories que la pratique a vérifiées, et l'on est dans une voie d'amélioration qui ne paraît pas encore près de trouver un terme.

Il ne faut pas croire que les polytechniciens soient aptes à rendre beaucoup de services aux manufactures lorsqu'ils sortent de l'école. Dans ce dernier établissement, ils ont surtout appris à apprendre, ils ont acquis un instrument de travail général qui a besoin d'être développé et spécialisé. De même qu'il faut passer deux années à l'École des ponts et chaussées avant de pouvoir construire un pont, il faut, avant d'être admis au grade d'ingénieur aux tabacs, rester pendant deux années à l'École d'application ou, comme on dit, au laboratoire. Il suffira de rappeler que Gay-Lussac a dirigé ce laboratoire pour faire comprendre à quels hommes élevés dans la hiérarchie des sciences on le confie généralement. L'École d'application pour les tabacs est fort modestement installée dans le bâtiment qui jadis contenait la pompe à feu du Gros-Caillou. Les dépenses qu'elle exige sont peu considérables, et ne sont guère en rapport avec les 180 millions que les tabacs rapportent annuellement. Le matériel et le personnel grèvent notre budget d'une somme de 17,200 francs. Une partie de l'installation néanmoins paraît suffisante; le laboratoire, où tous les fourneaux sont alimentés par le gaz, est très grand, outillé d'une façon convenable, et a vu distiller plus de poisons que les Exili et les Borgia n'en rêvèrent jamais. Parfois dans cette large salle, où les murs en carreaux de faïence blanche renvoient une lumière douce et puissante, on amène un lapin trop confiant ou un chat lâchement attiré par un morceau de mou. Une baguette de verre trempée dans de la nicotine

et appliquée sur la glande lacrymale du lapin le foudroie presque immédiatement; la même opération faite dans la gueule du chat détermine chez ce dernier un état nerveux indescriptible. Il s'arrache littéralement la langue à coups de griffe pour se débarrasser de cette saveur odieuse et brûlante, puis les convulsions le prennent, le secouent par bonds prodigieux et le tuent dans une attaque de tétanos. Du reste ce supplice n'est pas long, et en moins de deux minutes la vie, si particulièrement persistante chez les félins, est éteinte. Ce sont là, on peut le croire, des expériences exceptionnelles; ordinairement le laboratoire est fort calme. Un homme sérieux et réfléchi est penché au-dessus d'un matras et surveille attentivement un mélange bouillonnant que n'auraient point répudié les antiques sorcières de la Campanie; de jeunes hommes vêtus de longues blouses blanches s'occupent autour de quelque cornue de forme baroque: par les fenêtres ouvertes, on entend les oiseaux qui chantent sur les arbres du quai d'Orsay; il y a de la poussière partout, et les araignées, que nul ne dérange, filent paisiblement leurs toiles à l'angle des plafonds.

Dans toute école, il faut un amphithéâtre. Celui de la manufacture du Gros-Caillou est un objet de curiosité. Jamais école primaire d'un hameau perdu dans les Cévennes ou sur les landes de la Basse-Bretagne n'eut mine plus pauvre et plus piteuse. La chaire du professeur est figurée par un fourneau derrière lequel il s'installe sur une chaise de paille; les élèves se juchent comme ils peuvent sur deux ou trois planches qui représentent les gradins, et où les bocaux, les ballons, les bassines, les thermomètres, leur disputent la place. C'est là qu'on fait aux élèves les cours techniques de chimie, de physique et de comptabilité administrative qui donnent lieu chaque année à des examens sévères. Le cours de mécanique, un des plus importans sans contredit, et auquel d'incessantes découvertes donnent un intérêt majeur, est professé dans une salle qui contient les modèles réduits de toutes les machines employées à la fabrication du tabac. On pourrait croire que, pour rendre cette étude attrayante et lui imprimer un caractère réellement pratique, une machine à vapeur, si modeste qu'elle soit, communique le mouvement à tous ces rouages. Nullement; mais étudier des machines immobiles, c'est faire de l'anatomie sur des mannequins; aussi on a imaginé un arbre moteur qu'on met en branle à l'aide d'une manivelle tournée à la main. De cette façon, ce n'est plus la mort, mais ce n'est pas encore la vie. Dans la cour qui précède le laboratoire s'étend le jardin botanique. Les élémens du sol et la culture entrent pour une part énorme dans les qualités constitutives du tabac, il est naturel que les élèves puissent faire sur na-

ture des études sérieuses et souvent renouvelées. Un jardin botanique spécial destiné aux expérimentations était indispensable. L'administration compétente l'a compris, et elle a accordé à l'École d'application sept ou huit vieilles caisses absolument hors de service provenant des envois d'outre-mer, et dans lesquelles on a pu mettre un spécimen de différens terrains, les traiter à l'aide de certains gaz ou de certains sels, piquer des plants de tabacs divers et essayer, faute de mieux, de ce genre de culture à domicile. C'est plus grand que « le jardin de Jenny l'ouvrière, » mais pas beaucoup plus.

On ne se contente pas de faire des cours théoriques aux élèves, on leur donne toutes les notions pratiques qui peuvent leur être nécessaires, et l'on a poussé cela si loin, qu'on leur apprend à faire eux-mêmes des cigares, afin qu'ils puissent plus tard surveiller cette branche de la fabrication en parfaite connaissance de cause. Entre la première et la seconde année d'études, chaque élève est envoyé en mission dans une manufacture, et doit rendre compte des faits qu'il a observés sur la fabrication locale et sur les procédés de culture dont leur jardin botanique, on a pu s'en convaincre, ne leur donne qu'une idée fort incomplète. La culture est en effet un objet de la plus haute importance : c'est d'elle que dépend l'abondance de la production. Or, comme il faut toujours être en mesure de satisfaire aux exigences du public, il importe que nous trouvions chez nous, sur nos terrains mêmes, une assez grande quantité de tabacs pour subvenir à nos besoins, car sans cela nous serions obligés de nous fournir à l'étranger, où nous rencontrons des qualités inférieures et des prix très élevés. L'analyse chimique a démontré que la faculté combustible des feuilles de tabac était spécialement due à des sels de potasse; tout tabac qui en est dénué, celui d'Algérie par exemple, brûle mal, ou, pour parler le langage technique, brûle noir. Rien n'est plus facile que d'ajouter pendant la manutention de la potasse au tabac qui en manque; mais le principe de l'administration actuelle est que ses produits, quelle qu'en soit la provenance, doivent être soustraits à toute addition de corps étrangers et rester absolument purs. Il a donc fallu que ce fût la culture elle-même qui fournît au tabac la potasse qui lui est indispensable pour être plus tard d'une combustion facile. L'étude des engrais a permis d'arriver à ce résultat et d'utiliser ainsi des quantités énormes de matières qui sans cela n'auraient été bonnes qu'à laisser pourrir sur pied. Chaque terre réservée aux tabacs est donc expérimentée; on en reconnaît les élémens constitutifs, et l'on peut déterminer ainsi de quel genre de fumure elle a particulièrement besoin.

La culture du tabac n'est pas libre en France; elle était autrefois limitée à huit départemens, mais les progrès de la consommation sont tels, qu'il a fallu étendre les zones autorisées, et qu'aujourd'hui dix-neuf départemens fournissent notre tabac indigène (1), qui provient en majeure partie de semences apportées originairement de l'Amérique du Nord et ensuite de La Havane. Cette culture donne lieu à une surveillance qu'on n'imagine guère et à une comptabilité des plus détaillées. On enregistre non-seulement le nombre de pieds de tabac poussés dans un champ dont la contenance est exactement connue, mais encore le nombre de feuilles de chaque tige. Elles sont l'objet de soins tout particuliers, et jamais orchidée rare fleurissant dans la serre d'un millionnaire n'a été entourée de précautions plus minutieuses. On les visite le jour et la nuit pour en écarter les chenilles, les loches et les colimaçons. Une à une, selon le degré de maturité qu'elles présentent, elles sont cueillies, puis suspendues dans des séchoirs largement aérés, où elles se dessèchent lentement sous l'influence de l'air ambiant. Les cultivateurs ne peuvent employer les graines de leur choix; chaque année, on leur remet ce qui est nécessaire aux semis, car l'étude et l'expérience ont prouvé que certains tabacs prospèrent dans tel terrain et dépérissent dans tel autre. Il faut environ dix-huit mois pour qu'une récolte rentrée, séchée, pliée, soit mise en balles et expédiée dans un des magasins qui sont disséminés sur notre territoire à portée des centres producteurs. Là ils sont gardés dans des conditions atmosphériques qu'on a reconnues propres à n'enlever au tabac aucune qualité essentielle. Les agens chargés de surveiller la culture et de diriger le travail des magasins sont au nombre de 524. Les magasins conservent les tabacs bruts et les expédient aux manufactures selon les besoins de ces dernières. Quand le tabac a été fabriqué, il est envoyé à des entrepôts où les débitans au détail vont s'approvisionner. La culture, les magasins, les manufactures, appartiennent à la direction-générale, les entrepôts et les débits dépendent des contributions indirectes. Il y a en France 31 magasins, 17 manufactures (2), 357 entrepôts et 38,831 débits (3). La recette de 1867 s'est élevée à 248,652,000 francs, dont il faut retrancher environ 60 millions de dépenses générales. Paris, qui l'an

(1) Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Ille-et-Vilaine, Gironde, Lot, Lot-et-Garonne, Meurthe, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Hautes-Pyrénées, Landes, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Haute-Savoie, Savoie.

(2) Bordeaux, Châteauroux, Dieppe, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Morlaix, Nancy, Nantes, Nice, Paris-Gros-Caillou, Paris-Reuilly, Strasbourg, Tonneins et Toulouse.

(3) La remise totale faite en 1867 aux débitans a été de 27,672,851 fr. 56 cent.; soit 712 fr. 64 cent. par tête.

dernier a prisé, fumé, mâché pour 40,717,269 francs de tabacs, possède pour sa part 808 débits, 4 entrepôts et 2 manufactures. Ce sont ces dernières que nous étudierons avec quelque détail afin de voir par quelle série d'opérations le tabac doit passer avant d'être livré à la consommation.

II.

La manufacture du Gros-Caillou est située sur le quai d'Orsay, dans cette île aux Cygnes qu'on ne savait comment utiliser au siècle dernier, où il fut un instant question de bâtir l'Hôtel-Dieu après l'incendie de 1772, et qui fut réunie à la terre ferme en 1780. C'est l'ancienne fabrique d'un M. Robillard, qui fit là une grosse fortune avant l'établissement du monopole. Elle s'étend sans aucune symétrie sur une surperficie de deux hectares et demi qui, par la seule plus-value des terrains, donneraient amplement, s'ils étaient vendus aujourd'hui, de quoi élever vers Grenelle ou vers la Santé une manufacture modèle vraiment en rapport avec une exploitation si considérable. C'était jadis un amoncellement de masures auxquelles on ajouta en 1827 les bâtimens d'habitation qui lui servent de façade. Telle qu'elle est, cette manufacture n'est point belle. Les constructions semblent en avoir été bâties sans plan déterminé, selon les exigences du moment; les services, au lieu d'être groupés sous la même main, ont été forcément disséminés dans de vastes salles que réunissent des escaliers incommodes, souvent étroits, toujours pénibles à gravir. Les cours, exposées au soleil, sont égayées par quelques arbres qui se détachent sur les hautes murailles blanches et mornes. Deux immenses cheminées en brique garnies de paratonnerres semblent inutiles, car jamais nul panache de fumée ne les couronne. On entend cependant le bruit régulier des machines à vapeur et le ronflement des foyers qui dévorent le charbon. Dès qu'on a franchi la porte, on ne peut s'y méprendre, on est bien dans une manufacture de tabacs; on n'a encore rien vu que déjà un parfum chaud et comme acidulé vous enveloppe, s'attache à vous, imprègne vos vêtemens, vous accompagne partout, et vous suit longtemps encore après qu'on est sorti. On entre, on éternue; le portier sourit, il a reconnu un novice.

On croit assez généralement qu'il suffit de pulvériser, de rouler, de hacher une feuille de tabac pour pouvoir priser, fumer ou chiquer, et l'on se trompe. Les préparations sont multiples, lentes, et exigent des précautions très variées. Pour obtenir le tabac sous les quatre formes principales qui sont chères aux consommateurs, sous forme de *râpé*, c'est-à-dire de poudre, de scaferlati, de *rôles* (tabac

à mâcher) et de cigares, ce n'est pas trop de tout ce que l'on sait aujourd'hui de chimie et de mécanique. La manufacture possède un magasin de matières premières qu'elle fait remplir et qu'elle vide sans cesse. Il est immense et double, car il est situé en partie rue Nicot et en partie dans l'enceinte même de l'établissement; mais, si grand qu'il soit, quand il est bourré du plancher aux solives, il contient les matériaux nécessaires à la consommation de Paris pendant quatre mois seulement. C'est là qu'on empile, en ayant soin de séparer les espèces différentes, les balles renfermant les tabacs indigènes, les sacs en laine de chameau venus d'Orient, les larges caffas en sparterie apportés des bords du Danube, les boucaux de Virginie, les peaux de bœuf arrivées de Guatémala. A l'abri de l'humidité et du soleil, ces tabacs de toute provenance attendent que l'heure soit venue pour eux d'être transportés aux ateliers. L'odeur qui en émane, toute pénétrante qu'elle soit, ne paraît pas trop déplaire aux souris, qui trottent menu à travers les boucaux gerbés, et font souvent une trouée dans les balles afin d'y établir leur nichée.

Selon la forme que l'on veut donner au tabac, on demande au garde-magasin des espèces désignées dont le choix a été déterminé par l'expérience. Sauf pour les cigares de La Havane, on peut affirmer que tout tabac, si l'on veut qu'il soit agréable au goût, doit être mélangé avec d'autres dans certaines proportions qui ont été l'objet d'études approfondies. Notre râpé ordinaire, dont la célébrité est telle qu'il s'en expédie maintenant aux quatre coins du monde, est composé de huit espèces de tabacs (1) qui, se corrigeant, se modifiant, se développant l'une l'autre, arrivent à acquérir cet arome particulier qu'un connaisseur devine au premier flair. Un employé, humant une prise avec délices, me disait : « Ah! que de tâtonnemens il a fallu pour arriver à un pareil résultat! » La manufacture du Gros-Caillou, qui produit chaque année environ 2 millions de kilogrammes de tabac en poudre, est très fière de son râpé. C'est donc du tabac en poudre qu'il convient de parler d'abord.

Les balles sorties du magasin sont éventrées; on en retire le tabac, qui y est déposé en *manoques*, c'est-à-dire en bouquets de vingt à vingt-cinq feuilles dont les *caboches*, les têtes, sont rattachées par une feuille grossièrement tordue. Tous ces faisceaux, secoués avec soin, déliés, sont examinés, et l'on en retire les feuilles qui ont subi quelques avaries. Lorsque ce premier travail d'épuration est terminé, travail assez pénible, car il soulève un nuage d'âcre

(1) Sur cent parties, le râpé ordinaire renferme : Virginie 25, Kentuky 5, Nord 8, Ille-et-Vilaine 5, Lot-et-Garonne 12, Lot 18, coupures de Kentuky 5, côtes et rejets d'autres fabrications 22.

poussière qui pénètre dans la gorge et provoque la toux, les feuilles sont portées dans une salle dallée pour y subir la *mouillade*. Méthodiquement répandues, empilées, elles sont aspergées d'eau contenant 10 pour 100 de sel marin. L'eau versée sur la face externe descend peu à peu par infiltration jusqu'aux couches inférieures, s'écoule déjà brunie dans une rigole qui la conduit à une large cuve où les ouvriers la reprennent pour la jeter de nouveau sur les feuilles. Elles restent là vingt-quatre heures sous l'influence d'une humidité persévérante qui finit par les imprégner complétement, leur donne une souplesse analogue à celle du linge mouillé, et permet qu'on les développe avec facilité sans risquer de les briser. Le sel qui entre dans le liquide de la *mouillade* a pour but de mettre obstacle à toute fermentation putride qui se produirait infailliblement par le contact prolongé de l'eau pure avec une matière végétale. Lorsque les feuilles ont atteint le degré d'humidité et de flexibilité voulu, on les transporte dans la salle du hachage. Les hachoirs pour le tabac râpé ont une action tellement rapide que deux suffisent aux besoins de la manufacture, et encore ne sont-ils en œuvre que pendant une partie de la journée. Les feuilles, prises en paquet, sont entassées et poussées par un ouvrier dans une auge aboutissant à un cylindre dentelé qui les saisit et les fait glisser en quantités à peu près égales vers un tambour armé de six lames obliques. Ces lames très tranchantes, dans le mouvement de rotation imprimé au tambour par la vapeur, viennent cent vingt fois par minute raser le cylindre et y rencontrer les feuilles, qu'elles coupent régulièrement en lanières larges d'un centimètre. Le tambour, par l'agilité des évolutions giratoires, fait l'office de van et chasse dans un sac accroché à l'orifice antérieur de l'appareil toutes les parcelles de tabac qui s'accumulent à vue d'œil et voltigent dans le coffre de la machine comme des brins de paille entraînés par l'orage. Cet outil très bruyant et d'une force irrésistible taille facilement 1,200 kilogrammes de tabac en une heure. Parfois, lorsque les longs rubans de tabac encore humide, s'accumulant entre les parois internes de la boîte et le tambour emporté par la rotation, ne tombent plus avec régularité dans le sac ouvert qui les attend, un ouvrier passe son bras dans cette formidable machine et ramène d'un seul geste toutes les feuilles paresseuses. Il est impossible de voir cela sans trembler, car il suffirait d'un écart insignifiant pour que le bras, saisi dans la roue armée, retombât en lambeaux.

Du premier étage, où travaillent les hachoirs *en gros*, le tabac est ramené au rez-de-chaussée dans une salle tout en bois. C'est là qu'on établit les *masses*. Ce sont de véritables meules pareilles à celles que les paysans construisent dans les champs avec les foins

et les tiges de céréales. Chaque masse contient en moyenne 40 ou 50,000 kilogrammes. Dans un tel amoncellement de matières végétales humides, la fermentation ne tarde pas à se déclarer; les diverses espèces de tabacs, pénétrées l'une l'autre par les émanations, acquièrent peu à peu une saveur égale qu'on dirait empruntée à la même essence. La chaleur augmente de jour en jour, gagnant du centre à la circonférence, et atteint bientôt 75 et 80 degrés. Un thermomètre très attentivement surveillé et plongeant au cœur même des masses indique le développement du calorique. Dès qu'on peut soupçonner qu'il va dépasser le point scientifiquement déterminé, on fait des tranchées à coups de pioche, on donne de l'air à cet amas de matières fermentescibles par excellence, on éteint, pour ainsi dire, le feu qui les menace, et l'on évite la combustion spontanée, qui, sans cette précaution, ne manquerait pas de se produire. Des rideaux en forte toile grise garnissent les fenêtres et empêchent la lumière d'entrer trop vivement, ce qui pourrait donner à la fermentation une activité dangereuse. Une atmosphère énervante et lourde plane dans cette immense chambre, dont le parquet, les poutres, les lambris, sont recouverts d'une teinte brune caractéristique. Le tabac reste en masse pendant six mois; il ne faut pas moins de temps pour que les résultats cherchés soient obtenus. Cette lente opération débarrasse le tabac d'une partie de la nicotine qu'il contient à l'état de nature et provoque une fermentation acétique qui, détruisant les acides, ne laisse subsister que des matières dont l'innocuité a été reconnue. Lorsqu'on démolit les masses, on voit flotter au-dessus d'elles un brouillard bleuâtre et léger semblable à ces vapeurs qui dans les jours d'automne courent sur le bord des rivières aux heures du soleil levant. Les ouvriers qui accomplissent cette besogne sont en sueur, comme s'ils travaillaient dans une étuve; les lanières de tabac collées ensemble forment de larges paquets agglomérés dont la configuration irrégulière et rugueuse rappelle celle du marc de raisin pressé. On les désagrége à coups de hoyau comme des mottes de terre. A la sortie de l'atelier des masses, le tabac, mis en sacs, est transporté au troisième étage du bâtiment. C'est là que sont les engins de *râpage*, c'est-à-dire un moulin à l'anglaise installé selon tous les progrès de la minoterie moderne.

Ce fut dans la seconde moitié du XVIIIe siècle qu'on substitua les moulins pulvérisateurs au vieux système de râpe qui avait dominé jusqu'alors. Une telle amélioration ne se fit pas sans peine : les ouvriers des manufactures de la ferme se révoltèrent, acceptèrent, repoussèrent les nouveaux engins, et après bien des luttes ne furent réduits que par un arrêt du conseil daté de 1786. C'étaient

des moulins à bras, comme on peut s'en convaincre en visitant la manufacture du Gros-Caillou, car on y a conservé quelques-uns de ces instrumens antédiluviens, qui ressemblent exactement, quoique dans de plus fortes proportions, à ces moulins à café portatifs dont nos ménagères font usage. Ce travail, qui, il y a peu d'années encore, exigeait un labeur extrêmement pénible, coûtait fort cher et employait un nombre considérable d'ouvriers, est exécuté aujourd'hui par de très ingénieuses machines que quatre ou cinq hommes suffisent amplement à conduire et à surveiller.

Le râpage nécessite trois systèmes mécaniques superposés qui occupent chacun un étage. Au troisième, le tabac, sortant des masses, est versé dans des trous munis d'une *manche* en toile qui le fait glisser au second dans les moulins. Chacun de ces derniers est formé d'une cloche renversée dont la face interne est garnie de lames fixées dans des plans verticaux; au milieu de cette sorte de mortier, un pilon conique en fonte, armé d'ailerettes hélicoïdales, pivote à demi par un mouvement alternatif. Le tabac passe entre les lames fixes de la cuvette et les lames du pilon mobile; il est froissé, pressé, écrasé, et sous cette action continue il finit par être pulvérisé. Ces mortiers ou ces moulins, qui sont au nombre de vingt-six dans la même salle, se meuvent sans bruit et avec une douceur apparente qui cache une force sans égale. A l'aide d'une ouverture placée à la partie inférieure, ils communiquent tous séparément avec une trémie longitudinale. Une vis d'Archimède, vis sans fin, qui tourne rapidement et ressemble à une immense tarière faite pour Hercule ou Briarée, entraîne le tabac vers un conduit en bois par où il descend au premier étage dans une sorte de vaste coffre haut et fermé qui figure assez bien une armoire. Ce coffre contient une *noria*, c'est-à-dire une drague composée d'une chaîne sans fin munie de godets qui ramassent le tabac, le remontent au troisième étage, et le versent sur des tamis métalliques automatiquement agités d'un va-et-vient perpétuel. La poudre arrivée à l'état normal traverse les mailles du tamis et glisse vers des sacs qui la reçoivent; celle au contraire qui est trop grosse encore est rejetée vers une trémie également balayée par une vis d'Archimède qui renvoie le tabac dans les moulins. C'est un *circulus*. La matière brute versée au troisième étage y remonte à l'état de mélange de grains suffisamment fins et de grains encore imparfaits, mais les tamis qui effectuent la séparation savent, pour ainsi dire, choisir eux-mêmes et accepter exclusivement les produits parvenus au degré de fabrication exigée. Seulement, si un grain de tabac poursuivi par un mauvais sort passe sur une portion de tamis déjà oblitérée et ne trouve pas une maille favorable, il peut, comme une âme en peine, tourner dans

les trémies, être trituré par les moulins, monter dans la noria pendant des années entières. On calcule qu'en général il faut qu'un fragment de tabac fasse dix fois le voyage complet du haut en bas de la maison et subisse dix fois la morsure des moulins avant d'être accepté par les tamis. Dans cet atelier, comme dans tous ceux où le tabac se présente sous forme de poudre ou de feuilles volantes, les ouvriers sont chaussés de longues bottes de toile rattachées au genou, qui leur permettent d'aller et de venir sans maculer, sans détruire, sans emporter sous leurs pieds des parcelles qui peuvent être utilisées pour la fabrication.

Le tabac étant porphyrisé, on peut croire qu'il n'y a plus qu'à le mettre dans des boîtes et à chanter : *J'ai du bon tabac dans ma tabatière*. Patience, nous n'en sommes pas encore là. Il prend dès lors le nom de râpé sec et est enfermé, à l'abri de la lumière, dans de fortes cases en bois de chêne. Là il reste deux mois, et fait une sorte de stage comme pour se reposer des manipulations qu'il a subies et se préparer à celles qui l'attendent bientôt. Il participe à la température extérieure; mais, comme il est parfaitement desséché, on n'a pas à craindre qu'il soit atteint par une fermentation intempestive. Au bout de huit ou dix semaines, il est enlevé du réduit où il était enfermé et jeté à la pelle dans une cuve carrée qui peut contenir 2,000 kilogrammes de poudre. Là il reçoit une mouillade, effectuée à raison de 18 pour 100 d'eau contenant elle-même 15 pour 100 de sel marin, de sorte que par cette seconde mouillade 5 kilogrammes de chlorure de sodium sont incorporés à 100 kilogrammes de tabac à priser. Devenu ainsi du râpé humide, il est de nouveau remis en cases par masses compactes de 25 à 30.000 kilogrammes. C'est là qu'il doit éprouver la seconde fermentation. Pour activer cette dernière, on prend dans une case où déjà le ferment est en travail une portion de tabac échauffé qu'on met dans la poudre récemment mouillée, absolument comme les boulangers mêlent un fragment de pâte fermentée qu'ils appellent le *pâton* à la farine trempée qu'ils veulent faire lever. L'énorme armoire est alors hermétiquement fermée, et sur la porte on attache une pancarte qui relate la date de la fabrication, de la mouillade, les élémens qui composent la poudre et le jour de la mise en case. La température s'élève peu à peu, et au bout de deux ou trois mois elle atteint environ 45 degrés. De temps en temps, on visite les cases, on en vérifie la chaleur. Au bout de trois mois, on en retire tout le tabac, qu'on remet immédiatement dans une autre, en ayant soin auparavant de le mêler, de façon que chaque partie soit atteinte par une fermentation égale, qu'il perde l'excès de nicotine et l'acide malique qu'il renfermait encore, et qu'il développe

cette saveur légèrement ammoniacale qu'on nomme le montant, et qui, taquinant la membrane pituitaire, produit cette irritation si précieuse aux priseurs. Au bout d'un an, le râpé humide est enfin devenu râpé parfait.

Toutes les cases qui datent d'une même époque et dont le contenu offre un aspect satisfaisant sont vidées à tour de rôle et rapidement. Ce genre de travail est assez pénible pour les débutans; ce n'est pas impunément que les premières fois ils remuent ces masses chaudes d'où s'échappent des émanations ammoniacales assez vives; cela pique les yeux, provoque des éternumens répétés, et amène dans quelques cas des maux de tête violens. On s'y habitue cependant, plus vite même qu'on ne pourrait le croire, et bientôt l'on n'y pense plus. Néanmoins les ouvriers spécialement chargés de cette besogne ont le teint d'une pâleur mate et grisâtre. C'est là une simple décoloration du derme, et non point un indice de faiblesse. car on peut les voir enlever et manœuvrer sans trop de gêne des sacs pesant 80 kilogrammes. Tout le tabac sorti des cases est réuni dans la salle des mélanges, où 400,000 kilogr. de poudre à priser peuvent trouver place. Là tous les tas séparés sont jetés les uns sur les autres et mêlés de façon à donner de l'homogénéité à ce qu'on appelle une fabrication. Dans cette masse, lorsque les élémens des cases différentes sont absolument confondus ensemble, un échantillon est prélevé au hasard et porté au laboratoire, où l'on s'assure qu'il présente toutes les qualités requises. Quand l'expérience a prononcé, et qu'elle est favorable, le tabac est emballé après avoir été tamisé de nouveau, afin qu'on puisse pulvériser les parties grumeleuses qui se sont formées pendant la période de fermentation. Le râpé est mis dans des tonneaux où, comme le raisin dans une cuve de vendange, il est foulé par un homme qui le piétine et le tasse à l'aide d'un pilon de fer. Est-ce enfin terminé et va-t-on pouvoir le livrer au commerce? Pas encore, il faut qu'il séjourne deux mois entre les douves, qui, le pressant de toutes parts, permettent aux molécules d'acquérir le plus haut degré de saveur possible. En nous résumant, si nous nous rappelons que la feuille récoltée reste dix-huit mois dans les magasins, que, coupée en gros, elle a été six mois aux masses, que, pulvérisée, elle a eu deux mois de cases comme râpé sec, un an comme râpé humide, et qu'elle demeure en tonneau deux mois comme râpé parfait, nous voyons qu'il ne faut pas moins de trois ans et quatre mois pour faire une prise de tabac.

Ce qui donne à la fabrication régie par l'état une supériorité incontestable en cette matière, c'est qu'il opère sur des quantités énormes, dont l'amoncellement seul, en dehors des excellens pro-

cédés mis en œuvre, amène une fermentation égale, largement développée, et qui procure un arome qu'on ne trouve en réalité aujourd'hui que dans les tabacs à priser français; mais il est des gourmets difficiles à qui notre râpé ordinaire ne suffit pas. Semblables à ces buveurs dont le palais perverti n'est plus chatouillé que par des vins factices composés de trois ou quatre crus différens, ils n'aiment à priser que des mélanges arbitraires où la fantaisie a la plus grande part. La manufacture est bonne princesse, et se soumet à ces sortes de caprices. Dans un coin s'ouvre une sorte de cabinet mystérieux. Lorsqu'on y pénètre, on aperçoit une rangée de dames-jeannes en grès bouchées avec des couvercles de bois. Elles renferment des échantillons de tous les tabacs à priser connus. Un employé qui tient entre ses mains le secret des priseurs émérites de Paris procède avec un sérieux sacerdotal aux triturations qu'on lui demande. Il y a des combinaisons célèbres qui portent le nom de ceux qui les ont inventées. Les mélanges Humann, Planard, Grammont, sont assez recherchés; celui de Mme de Chabannes fait fureur. Un répertoire sur lequel j'ai pu jeter un coup d'œil indiscret, et qui contient de fort grands noms, entre autres celui de sa majesté le roi Charles X, renferme la nomenclature des cliens habituels, et le détail de la composition particulière réclamée par chacun d'eux. Dans les proportions indiquées, on mêle au tabac ordinaire tant de parties de Virginie haut-goût, d'Amersfort, de Macouba qui sent la rose, de Portugal qui sent l'iris, d'Espagne qui sent mauvais; puis tout est enfermé dans un flacon de verre sur lequel on colle une étiquette : mélange n° 932, M. N... Si j'en crois le petit registre, beaucoup d'ecclésiastiques sont en correspondance assidue avec l'employé chargé de composer ces poudres à priser qui, au dire des connaisseurs, ne valent pas un tabac franc et net.

Selon les espèces, les tabacs ont des destinations particulières et déterminées d'avance. Si les tabacs de Virginie et du Kentuky entrent pour une portion notable dans le râpé, il n'en est pas de même des feuilles venues de Hongrie, d'Algérie, du Maryland, qui presque toutes sont réservées à la fabrication du scaferlati. Le tabac haché, le tabac de caporal, qui paraît aux vrais fumeurs supérieur à tous les tabacs du monde, est moins long à préparer que la poudre; mais il exige néanmoins, avant de parvenir à l'état parfait, bien des opérations qui ne manquent point d'importance. Après que toutes les manoques ont été secouées, elles sont *écabochées*, c'est-à-dire qu'à l'aide d'un large tranchoir manœuvrant sur charnière on en coupe le sommet au-dessous du lien qui les rattache. Ces caboches sont plus tard utilisées pour la poudre à priser. Les feuilles subissent une mouillade de vingt-quatre heures, et, suffisamment amollies, sont

envoyées à la salle des hachoirs. Ceux qui taillent le scaferlati n'ont rien de commun avec ceux qui coupent en gros les matières destinées à faire les masses du râpé. Cet instrument, très actif et très précis, est sinistre à voir, car, en le regardant fonctionner, il est impossible de ne point penser à la guillotine. C'en est une en effet, de petite proportion, et dont le coutelas se lève et s'abaisse 120 fois par minute. La lame, inclinée à 45 degrés environ, est maintenue à l'aide de forts écrous sur un châssis qui glisse dans les rainures d'un cadre formant la partie antérieure de la machine. Une toile sans fin, manœuvrant par un mouvement continu sur deux rouleaux, reçoit le tabac, qui est amené progressivement sous un linteau de fer qui le comprime. Une roue dentelée et régularisée tourne sous l'influence de la vapeur, et à chaque mouvement du couteau fait avancer le tabac d'un millimètre, de façon qu'il se trouve précisément sous le couteau. Ce dernier s'abaisse avec une force que double la rapidité, et tout le tabac, tranché d'un seul coup à la limite que détermine une vis régulatrice, tombe dans une large manne disposée pour le recevoir. Marchant sans interruption, un hachoir coupe facilement 100 kilogrammes de scaferlati en une heure; mais à ce métier-là les lames s'émoussent vite : aussi on les remplace toutes les vingt minutes; celles qui sont détachées sont portées au rémouleur, qui les aiguise sur une meule à vapeur. Ce n'est pas une petite affaire que de rendre le tranchant à ces couteaux; la force d'un homme y suffit à peine, et il faut qu'il arcboute contre son épaule une sorte de béquille en bois qui, prenant un point d'appui sur la lame, la maintient violemment contre la roue de grès, d'où jaillissent d'innombrables étincelles. L'acier, choisi parmi les meilleurs, est tiré de l'usine de MM. Petin et Gaudet, qui bientôt fera oublier les fonderies d'Essen, dont la Prusse est si fière. Cependant ces lames ne résistent pas toujours, et souvent elles rencontrent un obstacle qui les mène à mal. Parfois le hachoir est pris d'une oscillation subite, il a l'air de trébucher, le châssis bondit hors des coulisses, et le couteau se sépare en deux comme un verre brisé; c'est que par inadvertance on a laissé glisser dans le tabac un clou, un objet en fer quelconque, et que l'acier, d'autant plus fragile qu'il est mieux trempé, s'est rompu par la violence du choc.

Lorsque le tabac sort des hachoirs, il est plat, mouillé, sans consistance et comme affaibli. Il renferme 25 pour 100 d'humidité, de plus il contient beaucoup d'albumine, matière fermentescible par excellence : il est donc très apte à s'échauffer et à prendre cette *fièvre*, c'est le mot, dont les râpés sont atteints dans les masses et dans les cases ; mais ce qui donne de la saveur au tabac en poudre nui-

rait singulièrement au tabac haché, qui doit être à tout prix soustrait à la fermentation. Afin d'obtenir ce résultat, il faut le soumettre à une température assez élevée pour tuer le ferment et assez modérée cependant pour ne laisser à la combustion aucune chance de se produire; on s'est arrêté à 95 degrés. Autrefois cette opération était très dure et très dangereuse pour les hommes qui en étaient chargés. On faisait chauffer le tabac dans de grandes bassines en cuivre posées sur des fourneaux, à peu près comme l'on fait cuire les marrons. Des ouvriers demi-nus, ruisselans de sueur, tournant autour des charbons allumés, aspiraient à pleins poumons les vapeurs chargées de nicotine qui se dégageaient de ces masses qu'on desséchait trop rapidement et surtout trop irrégulièrement. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi; une simple machine inventée par M. Eugène Rolland, l'habile ingénieur qui depuis 1844 a si puissamment contribué à la transformation de tout l'outillage de nos manufactures, se fait un jeu de mettre le scaferlati hors d'état de fermenter jamais. Un torréfacteur fait à lui seul le service de vingt ouvriers, et procure une économie annuelle de 25,000 francs.

L'aspect n'en est pas beau : sur un fourneau de brique repose un énorme cylindre qui ressemble à une locomotive sans tuyau. Le cylindre apparent n'est, pour ainsi dire, que le toit de la maison : il abrite, il cache, il enveloppe de tous côtés un autre cylindre mobile, pivotant sur lui-même, dont il est séparé par un espace libre dans lequel circule un courant d'air chaud alimenté par le foyer. Le tabac pénètre automatiquement dans le second cylindre, dont l'intérieur est muni de lames hélicoïdales armées de griffes de fer qui ressemblent aux dents d'une fourche. Ces dernières divisent le tabac, qui, humide encore, a une tendance à se pelotonner, pendant que les lames le forcent à suivre le mouvement de rotation auquel l'instrument obéit. Le scaferlati, chauffé à 95 degrés par les nappes d'air presque brûlant qui le caressent sur toutes les surfaces, perd en un quart d'heure l'humidité dont il était imbibé, et les fermens d'albumine qui risquaient d'en compromettre la conservation sont anéantis; mais cela n'est rien encore. Cette machine se dirige toute seule, il suffit qu'on lui jette de temps en temps quelques pelletées de combustible pour la nourrir, elle ne demande rien de plus. Grâce à un petit appareil établi dans un coin de la muraille du fourneau, elle semble douée d'une intelligence, j'allais dire d'une âme particulière; elle sait se régler et se maintenir rigoureusement à la température fixée d'avance. A la voir se réchauffer ou se refroidir selon qu'il en est besoin, l'on croirait qu'elle obéit à un mot d'ordre. Un mécanisme dont la découverte est un trait de génie oblitère et dégage la seule prise d'air qui ali-

mente le foyer. Si la température descend à 92 degrés, et par conséquent devient trop faible, cet appareil, qui figure à peu près une balance, soulève son plateau, et laisse l'oxygène entrer en plus grande quantité; si au contraire la température monte à 97°, il abaisse le même plateau, intercepte le courant d'air, et par le fait diminue l'intensité du feu sans cependant lui permettre de s'éteindre. C'est merveilleux, et il est difficile de ne pas être saisi d'admiration en présence d'un pareil chef-d'œuvre; il peut servir non-seulement à la torréfaction du tabac, mais encore à toute industrie qui a besoin pour s'exercer convenablement d'une température quelconque, maintenue à une moyenne toujours constante.

Quand le tabac a subi le degré de chaleur voulu, et qu'il s'accumule contre les parois postérieures du cylindre, celui-ci s'ouvre de lui-même par une valvule qui laisse échapper le trop-plein, mais dont le jeu est tellement rapide et si bien combiné, que la proportion d'air froid introduite est insignifiante. Lorsque le scaferlati vient de subir un pareil coup de feu, il est, quoique humide encore, fort sec en apparence et tout frisottant; il faut le refroidir et du même coup le débarrasser des poussières qu'il contient. Pour cela on le soumet pendant quelques instans à un fort courant d'air produit par un ventilateur dans un cylindre à rotation qui fait, comme le torréfacteur, circuler le tabac au moyen de lames disposées en hélices, et ne lui laisse pas un moment de repos. Cette ventilation puissante rejette toutes les poussières dans une chambre spéciale, pénètre le scaferlati, et suffit pour lui donner de la consistance, comme l'eau froide donne la trempe à l'acier rougi. Toutes les opérations essentielles sont alors terminées; le tabac, qui offre une certaine ressemblance avec des cheveux coupés et crespelés, est réuni en masse dans une chambre aérée. Il reste là six semaines environ; puis on le visite lestement pour enlever les côtes trop grosses qui, ayant glissé sous le hachoir, ressemblent à des bouts d'allumettes, les fragmens de fer, de cuir, de bois, qui ont pu s'y introduire; on le purge, en un mot, dans les limites du possible, de toute matière étrangère, puis on le pèse et on en fait des paquets fermés, scellés d'une étiquette qui relate le poids, la qualité, la date du décret d'autorisation et le timbre des contributions indirectes. Cette étiquette est aux tabacs ce que le poinçon de garantie est aux ouvrages d'or et d'argent. On devrait aussi indiquer la date de la fabrication, ce qui permettrait aux amateurs de tabac frais, et ils sont nombreux, de ne pas acheter dans les débits des paquets dont le contenu se pulvérise dès qu'on les ouvre. Il est aussi une amélioration que bien des personnes voudraient voir apporter dans la fabrication du scaferlati, et qui concorderait avec les

efforts dont l'administration n'est pas avare pour nous procurer des cigares de premier choix. Pourquoi ne fait-on pas un tabac de caporal de luxe qui serait vendu 2 ou 3 francs de plus par kilogramme, mais dans la composition duquel il n'entrerait que des feuilles absolument dépouillées de ces côtes si désagréables à rencontrer, à fumer, qui oblitèrent les pipes et déchirent le papier à cigarette? Rien ne serait plus facile cependant, on donnerait satisfaction à bien du monde, et de même qu'on fabrique un tabac de cantine coûtant 1 franc 50 centimes le kilogramme destiné aux soldats, on peut parfaitement faire un scaferlati de premier choix destiné à ceux qui voudraient bien le payer. Nos manufactures sont outillées de façon à répondre presque immédiatement aux exigences de la consommation; le devoir du monopole est de prévenir tous les besoins et même toutes les fantaisies; la dépense qu'entraînerait la main-d'œuvre serait promptement couverte par l'augmentation du prix, et la régie ne pourrait qu'y gagner.

La mode, qui autrefois faisait en quelque sorte une obligation de priser, s'est depuis longtemps déjà tournée du côté du tabac à fumer; mais voilà qu'aujourd'hui les chiffres officiels constatent que la consommation du tabac à mâcher augmente dans des proportions considérables. La vente des *rôles* (du mot rouler, c'est le nom poli de ce qu'on appelle trop vulgairement *la chique*), qui en 1861 était de 533,918 kilogrammes, s'est élevée jusqu'à 634,669 en 1865; depuis cette époque, le mouvement ascensionnel ne s'est point ralenti. Est-ce à l'infiltration des mœurs américaines que nous devons cette laide habitude? Les rôles de France ont, à ce qu'il paraît, un goût fort apprécié, et ils remplacent avantageusement ces tablettes en tabac de Virginie imbibé de réglisse et de vins d'Espagne qu'on vendait jadis sous main et fort cher. C'est une partie importante de la fabrication du Gros-Caillou, et plusieurs ateliers y sont occupés. Toute personne qui a vu un cordier faire une corde à la manivelle sait comment on prépare les rôles, qui sont de deux espèces : les *menus filés* et les rôles ordinaires. Les feuilles, préalablement bien mouillées et *écôtées*, sont amorcées sur un rouet tournant avec une extrême facilité; on file menu, et la corde en tabac est coupée à une certaine longueur qui représente un poids déterminé; pour en augmenter la saveur et la défendre contre une dessiccation trop rapide, on la plonge dans un baquet plein de jus de tabac concentré. Les cordes sont alors pelotonnées en paquets qu'on expose à l'action d'une presse hydraulique, afin de leur donner une forme régulière et de n'y laisser que la quantité de jus nécessaire. Chaque paquet est ensuite méthodiquement ficelé et enfermé pendant quelques jours dans un séchoir à température moyenne. Les rôles ordinaires,

plus gros, semblables à de petits cordages et mélangés de feuilles de Virginie, sont tournés de la même manière, seulement avec plus d'activité à l'aide d'un rouet mécanique obéissant à la vapeur.

La manufacture est toujours en mouvement, et les 1753 ouvriers qu'elle occupe ne chôment guère. En 1867, elle a produit 2,970,000 kilogrammes de scaferlati, 1,841,000 de râpé et 219,000 de rôles. A cette fabrication, il faut ajouter 50,775,000 cigares à 10 et à 5 centimes, dont les premiers sont composés de feuilles du Brésil, du Mexique, de La Havane et de France, et dont les seconds, enveloppés de feuilles de Kentuky, contiennent du tabac indigène mêlé à du tabac de Hongrie (1). Pour donner un goût uniforme à ces feuilles de provenances diverses, on les réunit et on les place pendant vingt-quatre heures dans des cages à claire-voie où elles plongent complétement au milieu d'un liquide coloré par une forte proportion de jus de tabac en suspension; puis elles sont soumises à la presse hydraulique, et obtiennent ainsi une saveur qui semble être produite par une seule et même espèce de tabac. Les cigares à 5 centimes, ceux que la malice populaire, jouant sur les pompeuses dénominations espagnoles données aux cigares de La Havane, appelle volontiers des *soutellas* et des *infectados*, paraissent fort recherchés par la population, car en 1865 la France en a fumé 687,434,750. On fait aussi des cigarettes au Gros-Caillou, mais en petite quantité et de qualité médiocre. Il y a en Allemagne de simples épiciers qui excellent à ce genre de fabrication, où jusqu'à présent nous n'avons point réussi. Le papier qu'on emploie ici est trop cotonneux, le tabac se désagrége immédiatement et par grumeaux, la colle est trop brutalement étalée, l'ensemble est défectueux et ne donne pas de bons résultats. C'est une étude à faire. Les Russes ont importé à Paris l'habitude du tabac turc, il a fallu pouvoir les satisfaire, et on a autorisé un Arménien à fabriquer des cigarettes spéciales; mais il ne peut les confectionner que dans l'enceinte de la manufacture, où on lui a réservé un atelier sous les combles. Trois ouvriers grecs, qui vous disent *kaliméra* lorsque l'on entre, coupent les feuilles à l'aide d'un hachoir primitif manœuvré à la main; ainsi taillé et presque humide encore, le tabac est confié à des ouvriers qui l'enferment dans de minces feuilles de papier et le roulent pour lui donner la forme consacrée. Il faut croire que l'affaire n'est pas mauvaise, car l'an dernier le débit de ce genre de cigarettes s'est élevé, pour Paris seulement, à une somme qui dépasse 300,000 francs.

(1) Cigares à 10 centimes : Brésil, Mexique, 60; Havane, 20; Gironde, Dordogne, 20; Cigares à 5 centimes : Kentuky, 30; Hongrie, 12; Pas-de-Calais, 3; Lot-et-Garonne, 10; Bas-Rhin, 10; Haut-Rhin, Haute-Saône, 3; Meurthe, Moselle, Savoie, 10; Gironde, Dordogne, 20; Algérie, 1.

Au Gros-Caillou, on ne fabrique à peu près que des cigares communs; les cigares de choix, faits en pur tabac de La Havane, sont réservés exclusivement à la manufacture de Reuilly.

III.

La manufacture de Reuilly était située jadis hors barrière; mais l'annexion de la banlieue l'a fait entrer dans l'enceinte de Paris. De grands arbres, de vastes terrains verdoyans, l'entourent et lui donnent l'aspect joyeux d'une usine de campagne. Elle est de création récente et ne date que de 1857. A cette époque, la consommation des *millares* (cigares à 15 centimes) avait pris des proportions telles qu'il n'était presque plus possible de répondre aux demandes, et que les négocians de La Havane, voyant notre embarras, menaçaient d'augmenter leurs prix. On eut l'idée alors d'acheter des tabacs en feuille dans les meilleurs *vegas* (plantations) de Cuba, de les expédier à Paris et de les confectionner en cigares. Une mission confiée à M. Rey, ingénieur des tabacs, réussit parfaitement; on établit la manufacture de Reuilly, on forma des ouvrières, et les résultats qu'on a obtenus prouvent que nous pouvons lutter sans trop de désavantage contre la fabrication exotique. C'est là un point capital qui permet de livrer au public des cigares accessibles à bien des bourses et d'en retirer un bénéfice considérable. Ce premier succès a été un encouragement dont on a profité, et Reuilly fournit maintenant des cigares de luxe, tels que *londres*, *trabucos*, *regalias de la reina*, depuis 25 jusqu'à 50 centimes, qui, sans tromper les vrais connaisseurs, parviennent du moins à les satisfaire. La manufacture emploie aujourd'hui 748 personnes, dont 700 femmes. Si les ouvriers ne lui manquaient pas, elle pourrait s'étendre sur les terrains voisins, qui lui appartiennent, et doubler sa production, ce qui permettrait de garder les cigares en magasin jusqu'à ce qu'ils aient atteint le degré de maturité parfaite.

Chaque année, 5,000 balles renfermant environ 240,000 kilog. de tabac récolté dans les vegas *légitimes*, c'est-à-dire célèbres, de l'île de Cuba arrivent à Reuilly, et sont précieusement conservées dans de vastes caves peu éclairées et de température toujours égale. Lorsque l'on a décousu l'enveloppe en forte toile, on en trouve une seconde formée de larges et résistantes feuilles arrachées au palmier royal (*oreodoxa regia*); cette dernière renferme les manoques de tabac liées au sommet et composant une *poupée*. Ces poupées sont, malgré le long voyage qu'elles ont accompli, encore imprégnées d'une certaine humidité, reste de la fermentation préalable qu'elles ont subie après avoir été rassemblées et empaquetées.

Pour obtenir cette fermentation, qu'ils considèrent comme indispensable à la bonne santé future du tabac, les planteurs jettent dans une tonne pleine d'eau tous les détritus de feuilles, les côtes, les résidus du balayage des ateliers qu'ils peuvent réunir. Au bout de huit jours de macération, ce liquide, qu'on nomme *betun* (1), dégage une insupportable odeur d'urate d'ammoniaque. On en asperge les feuilles préalablement isolées et étendues, puis on confectionne les poupées et ensuite les *tercios* ou balles qui, la fièvre du ferment étant passée, exhalent, lorsqu'on les ouvre à Paris, un parfum tiède et légèrement vineux. Les manoques sont enlevées avec précaution, dénouées, secouées, trempées dans de l'eau pure et égouttées. Lorsque les feuilles sont redevenues flexibles, on les fait parvenir à l'atelier d'*époulardage*, où de vieilles ouvrières, choisies parmi les plus habiles, sont chargées de les déployer complétement, de les examiner, de les écôter, et de les classer selon la finesse, la couleur, la conservation du tissu. Ce sont ces femmes qui, en vertu d'une expérience lentement acquise, décident si telle portion de tabac doit se trouver à l'intérieur ou à l'extérieur du cigare, et de plus à quel genre de fabrication il convient de réserver telle ou telle feuille. Silencieuses et courbées au-dessus des mannes, elles étudient par l'odorat, la vue et le toucher chaque feuille séparément, avec la minutieuse attention d'un changeur appréciant une pièce de monnaie douteuse. Les fragmens de choix, ceux qui n'offrent ni épiderme trop dur, ni nervures trop saillantes, ni déchirures, sont roulés ensemble les uns par-dessus les autres à l'aide d'une machine composée de deux rouleaux mis en mouvement par un drap sans fin qui, saisissant la feuille, la fixe sur un mandrin de bois. Ce mandrin, semblable à un gros bâton de sucre de pomme, conserve ainsi toutes les feuilles réservées à *la robe* des cigares: mais la préparation de la *tripe* présentait une difficulté qu'il a fallu résoudre. Il n'est pas douteux que le climat de La Havane, à la fois chaud et humide, n'ait une influence directe sur le tabac, et ne lui communique des qualités particulières. On a donc cherché à placer les feuilles destinées aux intérieurs de cigares dans un milieu analogue à celui qu'elles auraient eu à Cuba. On les enferme dans une salle où elles sont disposées dans des armoires; chaque tas séparé, posé sur un tiroir à claire-voie, est muni d'un thermomètre. La température est invariablement fixée de 25 à 30 degrés; de plus un jet de vapeur qu'on modère à volonté

(1) Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, une corruption du vieux mot *petun*, qui est encore resté dans le bas-breton sous forme de *butun*, et dans le turc sous celle de *tutun*; *betun* signifie cirage, ce qui indique quelle est l'apparence du liquide employé pour provoquer la fermentation.

donne la quantité précise d'humidité nécessaire. Il faut une lampe pour se diriger dans cette chambre, tant l'obscurité y est profonde, car on a reconnu que la lumière du jour est nuisible au tabac, et que celle du soleil lui est presque mortelle. Quand cette sorte de fermentation havanaise est accomplie, les feuilles sont livrées selon les besoins du service aux ateliers de consommation.

Lorsque l'on entre dans ces derniers, deux cents femmes tournent la tête, chuchotent, et, sous le regard du contre-maître, se remettent vite à leur besogne. Chaque ouvrière a devant elle un rouleau, des débris de tabac, un petit pot de colle, un tranchet en forme de roue et une plaque de zinc trouée dont l'ouverture représente la forme exacte que le cigare doit avoir; ce dernier outil s'appelle le calibre ou le gabarit. L'ouvrière choisit les morceaux de tabac qui doivent former l'intérieur (la *tripe*), les assemble sur une planchette en caoutchouc vulcanisé, les étire, les dispose de façon qu'ils n'offrent aucun pli, aucun point saillant; d'un seul coup de la paume de la main à la fois rapide et précis, elle les roule dans une feuille d'assez bonne apparence qui est la *souscape;* c'est déjà presque un cigare, mais un cigare écorché auquel il manque l'épiderme. Une des feuilles de première qualité est alors enlevée au rouleau, et par deux coups de tranchet taillée en lanière large de 4 à 5 centimètres, c'est la *robe;* on en revêt avec mille précautions la tripe et la souscape, et l'on colle légèrement l'extrémité afin que le cigare, parfaitement maintenu et emprisonné, offre assez de résistance pour ne point se défaire; puis, à l'aide d'un instrument fort ingénieux qui donne à tous les cigares d'une même espèce une longueur égale, on coupe le bout, et l'opération est finie. Une bonne ouvrière, ne perdant point de temps et travaillant dix heures, peut faire de 90 à 150 cigares de choix dans sa journée. A la manufacture du Gros-Caillou, on en obtient facilement 300 à 5 centimes dans le même laps de temps. La fabrication dont j'ai succinctement raconté les différentes phases est réservée aux cigares de luxe (*londres*, *trabucos*, etc.). Pour les *millares*, on prend autant de soin, mais on va plus vite, grâce à un moule en bois dans lequel on forme la partie interne et la souscape, qu'on n'a plus alors qu'à rouler dans la robe. Comme les ouvrières travaillent à l'entreprise, on peut croire qu'elles se hâtent; elles sont bien payées, mais je doute qu'elles soient heureuses, car le silence est de rigueur dans les ateliers. Que l'administration soit parvenue à faire fabriquer des cigares qui font concurrence à ceux de La Havane, c'est fort beau; mais qu'elle ait pu réussir à empêcher deux ou trois cents femmes réunies de parler, c'est miraculeux. Aussi elles se dédommagent lorsque la cloche annonce enfin l'heure de la sortie, et ce quartier

lointain, si calme d'habitude, a là un moment d'animation sans pareille.

Les cigares, avant d'être soumis à la dessiccation, sont examinés un à un, — au calibre, pour voir s'ils ont les dimensions prescrites, au toucher, pour s'assurer s'ils sont bien faits, à la balance, par masse de 250, pour reconnaître s'ils renferment la quantité de matières indiquée. Ensuite on les enferme dans le séchoir semi-obscur où ils doivent, perdant peu à peu l'humidité dont ils sont pénétrés, arriver progressivement à un état qui les rende propres à la consommation. Ils restent là six mois environ; si ce stage durait une année, cela n'en vaudrait que mieux, et le public n'aurait pas à s'en plaindre. Lorsqu'ils sortent du séchoir, ils sont triés, divisés selon la nuance de la robe en *claros* et en *colorados*, puis attachés en paquets séparés, mis en boîtes fermées, scellées, étiquetées, livrées aux entrepôts où les débitans iront les acheter. Les *millares* seuls sont séchés et gardés à la manufacture de Reuilly, les cigares de luxe sont expédiés au Gros-Caillou dans des boîtes en bois de cèdre. Une scierie mécanique est occupée à couper en lames minces les troncs odorans apportés des Antilles et de l'Amérique du Sud. Le parfum en est doux, et l'on a cru reconnaître qu'il n'était pas sans influence sur les cigares.

Malgré l'habileté de nos ouvrières, malgré les tabacs achetés à Cuba, nos manufactures ne peuvent fournir ces cigares de grands crus qu'on ne trouve qu'à La Havane. Autrefois l'administration s'arrangeait avec le commerce libre. On choisissait un type de forme et de saveur, puis l'on passait un contrat avec des négocians qui, à leurs risques et périls, devaient faire venir la quantité de cigares demandés semblables aux modèles et en état de conservation parfaite. Malgré toutes les précautions prises, on était trompé bien souvent, les rebuts étaient extrêmement nombreux, et les prix de revient allaient sans cesse en augmentant : un tel état de choses devenait compromettant, et il fallut y mettre fin. Le directeur-général n'hésita pas : voyant d'une part les demandes incessantes de cigares exceptionnels dont il était assailli, de l'autre la fraude qui chaque jour gagnait du terrain et menaçait de le déborder, sentant en outre qu'un monopole, pour être respecté, doit offrir des produits variés et d'une qualité absolument supérieure, il proposa au ministre des finances d'installer à Cuba une mission composée d'hommes spéciaux qui seraient chargés d'acheter pour le compte de l'administration les meilleurs cigares de la fabrication havanaise. L'affaire était scabreuse, et exigeait non-seulement une connaissance approfondie de la matière, mais une probité à toute épreuve, puisque ce genre de négociations allait entraîner chaque année un roulement de plusieurs millions de francs. Le ministre

hésitait. — Quels agens assez sûrs me donnerez-vous pour manier de pareilles sommes et rester insensibles à la tentation? — Des ingénieurs sortant de l'École polytechnique. — Le ministre s'inclina : — Avec ceux-là, il n'y a rien à craindre, — et il signa l'ordonnance.

Le commerce se plaignit, on n'en tint compte; la mission partit, s'organisa à demeure, et fit les envois qui ont motivé l'ouverture du bureau du Grand-Hôtel (août 1862). Deux chiffres constatent l'importance du résultat obtenu : en 1861, la vente des cigares dits extra s'élevait par an à 7,495,000 francs; en 1867, elle a dépassé 11,700,000 francs; les deux boutiques spéciales de Paris ont, l'année dernière, vendu à elles seules pour 2,445,516 fr. de cigares. Le débit du boulevard de la Madeleine ne suffit pas aux demandes, la vente augmente tous les jours, et le local où il est installé est devenu si manifestement trop étroit, qu'il faut le changer ou l'agrandir au plus vite. Les cigares achetés tout faits à la Havane et provenant exclusivement des *vegas* de la *vuelta de abajo*, qui est aux tabacs ce que la terre du Clos-Vougeot est aux raisins, sont expédiés directement à la manufacture du Gros-Caillou pour y être conservés jusqu'au moment de la vente, et aussi pour y être dégustés. Cette opération peut sembler étrange à première vue, mais elle est rationnelle. Pendant la traversée en effet, quoique ces cigares soient enfermés dans des boîtes séparées contenues toutes dans une caisse de zinc revêtue d'un coffre en bois, quelques avaries ont pu les atteindre, et ils ne sont plus alors dans les conditions normales que représentait le prix d'achat. Le public n'y trouverait pas son compte, et serait en droit de se plaindre. Toute partie de cigares de la même provenance et de la même espèce est déballée et répandue sur une grande table. Trois ingénieurs, dont l'un a le titre de directeur de l'expertise, après les avoir examinés au point de vue de l'apparence et de la conservation extérieure, en prennent une vingtaine au hasard et les fument. Ce travail doit s'accomplir sur les 350 espèces de cigares, gros ou petits, forts ou faibles, depuis les *damas*, qu'on sent à peine, jusqu'aux *vegueros*, qui emportent la bouche, chaque jour et sans désemparer : c'est à dégoûter du tabac pour la vie entière. On arrive, paraît-il, à une telle délicatesse d'organe, qu'on peut reconnaître non-seulement le cru d'un cigare, l'origine de la fabrication, mais encore, c'est à en douter, si la feuille a été cueillie au commencement ou à la fin de la récolte. Ce travail, c'en est un et des plus pénibles, s'accomplit au dernier étage de la manufacture, dans une immense salle où de larges fenêtres versent l'air et emportent les nuages de fumée.

Lorsque les experts ont reconnu qu'une sorte de cigares avait perdu pendant le voyage quelque finesse de saveur, ils en baissent

le prix; si l'altération est trop grave, il les font réexpédier à l'étranger pour être vendus au profit de qui de droit. Il est juste de dire que les précautions prises par l'administration sont souvent vaines, et que ces cigares refusés sont rentrés en France par contrebande, apportés à Paris et offerts pour des prix exorbitans à des consommateurs naïfs qui les fument avec délices et disent : Si au moins la régie nous vendait de pareils cigares! Quant à ceux qui arrivent intacts sous tous les rapports, ils sont enfermés dans des armoires construites le long de chambres obscures à doubles cloisons, à doubles plafonds, à double plancher, où ils restent dix-huit mois ou deux ans au milieu d'une atmosphère qu'on rend, comme à la manufacture de Reuilly, aussi semblable que possible à la température de Cuba. Grâce à ce service si parfaitement organisé et dont les différens détails sont entourés à La Havane et à Paris de précautions sans nombre, les cigares de luxe sont en France supérieurs comme qualité et comme bon marché à tout ce qu'on fume en Angleterre et en Allemagne, où cependant le commerce est libre; mais cette liberté amène des fraudes multiples, fraudes telles qu'un commerçant anglais donne du tabac de Virginie à 3 shillings la livre, lorsque la livre du tabac de Virginie est frappée d'un droit d'entrée de 3 shillings. On peut imaginer d'après cela quelles herbes cueillies au hasard, détrempées dans une décoction de nicotine, on livre au public sous le nom de tabac. Chez nous du moins, il n'y a jamais rien de semblable à redouter, et les produits, quels qu'en soient les élémens et l'origine, sont toujours purs et d'une sincérité sérieuse. Aussi la réputation de nos manufactures est établie; malheureusement les marques en sont imitées partout. Il y a telle ville d'outre-Rhin qui a des fabriques de scaferlati et de râpé français. Cette imitation, souvent grossière et à peine déguisée, tend à s'accroître; les expositions universelles, en constatant la supériorité indiscutable de notre fabrication, ont donné à la contrefaçon une impulsion rapide. Ne pourrait-on porter remède à cet état de choses déplorable, même un peu compromettant pour nous, en établissant dans les grands centres de consommation extérieurs, Berlin, Vienne, Saint-Pétersbourg, Baden-Baden, Hombourg, Florence, des dépôts réguliers, constatés, où l'on serait certain de trouver ces tabacs que le monde nous envie et que l'on remplace, au grand détriment des consommateurs et de notre réputation, par des produits sans valeur et sans bonne foi?

Cette probité, cette envie de bien faire qui dans les choses matérielles distingue la direction-générale, se retrouvent aussi dans la partie morale de son œuvre. Loin de considérer les ouvriers comme des machines intelligentes qu'on paie en raison du travail accompli et envers qui on se trouve quitte, les employés supérieurs

ont fait les plus louables efforts pour amener le nombreux personnel dont ils sont responsables aux idées d'association, aux sociétés de secours mutuels, aux caisses de retraite. Dans cette voie où la seule force du raisonnement est mise en action, les progrès s'effectuent avec lenteur; mais la marche est constante. L'administration du reste ne s'épargne pas. Chaque jour, un médecin fait la visite gratuite des malades, qui au besoin reçoivent les médicamens ordonnés. De plus, on a établi des crèches pour les enfans des ouvriers et des classes d'adultes où ces ingénieurs, ces savans sortis aux premiers rangs de la plus célèbre école du monde ne dédaignent pas de donner sur toutes choses des notions élémentaires et pratiques aux humbles travailleurs dont la direction leur est confiée.

IV.

Il y a autant de différence entre les tabacs qu'entre les vins, et le caporal de cantine, vendu 1 fr. 50 le kilo., peut être comparé au vin de Suresne, comme certains cigares de La Havane qui coûtent 355 francs le kilogramme sont naturellement assimilés aux grands vins produits par la Bourgogne et la terre de Médoc. Si le monopole a pour but d'enrichir l'état, il a pour devoir de satisfaire à toutes les exigences de la consommation, et c'est ce qu'il essaie de faire depuis sept ou huit ans avec une persévérance à la fois digne d'éloges et très habile. Il est en effet de son intérêt de se placer si bien au-dessus de toute concurrence que celle-ci ne soit plus possible. L'introduction des tabacs n'étant point interdite en France et tout le monde pouvant en faire venir à la condition d'acquitter un droit de 24 francs par kilogramme de cigares et de 10 francs par kilogramme de tabac fabriqué, la direction verrait diminuer promptement le débit des cigares de luxe, si les siens n'étaient supérieurs à tous ceux qu'on peut se procurer, même en s'adressant aux producteurs de Cuba. Quant aux cigares sortis de nos manufactures, s'ils ne sont point irréprochables, ils offrent du moins des qualités qui paraissent du goût du public, car la consommation en a augmenté d'une façon prodigieuse, — un peu plus de 200 millions en 1852, 761,625,000 en 1867. C'est pour l'état un bénéfice régulier au premier chef. En effet, l'impôt qui frappe les tabacs est un impôt absolument volontaire qui n'atteint aucune denrée de nécessité indispensable. C'est là le caractère particulier et excellent de cette taxe. L'Allemagne, où ce genre de commerce est libre, nous envie notre système, elle l'a mis à l'étude, et il est fort probable que d'ici à très peu de temps elle l'adoptera. Il suffit de voir ce que le monopole a produit depuis qu'il existe chez nous pour en

comprendre immédiatement l'utilité. Depuis le 1er juillet 1811 jusqu'au 31 décembre 1867, les recettes générales de l'exploitation ont été de 6,389,119,555 fr. et les dépenses de 1,982,995,739 fr. 98 centimes : bénéfice net, près de 4 milliards et demi. Cela vaut la peine qu'on alimente avec soin une si bonne vache à lait.

Ces bénéfices déjà si importans, et qui sont, quand on les examine de près, un allégement notable pour la nation, sont-ils encore susceptibles d'une augmentation qui, en se produisant, permettrait peut-être de diminuer d'autres charges? Sans aucun doute; mais, pour obtenir ce résultat, convient-il, comme on l'a fort imprudemment demandé, de supprimer une seconde fois la direction-générale? Nullement. Ce serait une trop singulière anomalie que de subordonner une exploitation purement technique à une administration exclusivement fiscale. Si l'on veut modifier la situation actuelle de ce service, il y a mieux à faire que de le décapiter de nouveau et de tourner toujours dans le même cercle. Le caractère dominant pour ne pas dire absolu de ce monopole est industriel, de plus il se rattache au commerce par des achats directs de matières premières dont la valeur dépasse annuellement 42 millions de francs, à l'agriculture par la surveillance de plantations qui produisent chaque année 22 millions de kilogrammes de tabacs indigènes. La vraie place de la direction des tabacs nous semble devoir être au ministère de l'agriculture et du commerce, auquel elle appartient de droit par la nature de ses attributions. Si c'est en raison de l'impôt dont ils sont l'objet qu'on maintient les tabacs dans une situation anormale au ministère des finances, pourquoi les canaux n'iraient-ils pas les rejoindre, puisqu'on y acquitte un droit de parcours, les chemins de fer, puisqu'ils sont atteints par l'impôt du dixième, et les lycées, les facultés, les écoles militaires, puisque les élèves y versent une somme qui rentre au trésor public? La situation, telle qu'elle est déterminée aujourd'hui, est irrégulière, et de plus elle n'est pas sans quelque danger. Bien souvent en effet l'esprit inventif des ingénieurs vient se briser contre les réserves exagérées du fisc. Les employés supérieurs des finances sont à coup sûr des hommes éminens, mais ils manquent pour la plupart des connaissances techniques qui sont indispensables pour diriger, même de très haut et d'un peu loin, une industrie qui donne 200 millions de bénéfices par an. Au lieu de surveiller trop mesquinement cette poule aux œufs d'or et de compter les grains de blé qu'elle picore, il faut élargir son nid, lui jeter les grains à poignée, et lui donner ainsi une force de production qui quintuplera ses couvées. Toute dépense qui a pour but une amélioration dans la mécanique, dans la main-d'œuvre, dans l'aménagement, dans la matière première, est une plus-value au bout

de très peu de temps. En veut-on la preuve? Le torréfacteur Rolland solde son prix de lui-même en moins d'une année par l'économie qu'il apporte dans la manutention; le râpage à bras coûtait 12 fr. 50 cent. par 100 kilogrammes; certes les moulins qui l'ont remplacé ont dû être payés fort cher, mais ils ont produit dix fois la valeur qu'ils représentent, puisque pour 50 centimes ils pulvérisent la même quantité de tabac. Il en est de tout ainsi : les achats par larges masses, l'agrandissement des manufactures, l'augmentation du personnel ouvrier, permettront de donner au public des produits qui, étant plus soignés, seront mieux accueillis et par conséquent apporteront chaque année quelques millions de plus à notre budget. Le fait est important et vaut qu'on s'en préoccupe. Il est à regretter qu'en 1860, lorsqu'on a rétabli la direction, on ne l'ait pas du même coup placée dans les conditions normales où elle devrait être pour échapper à certains malaises qui l'atteignent et acquérir le développement qu'elle comporte. La consommation augmente d'elle-même dans des proportions dont il faut tenir compte; elle ne pourrait que s'accroître encore, si le soin de la satisfaire était remis à un ministre que ses fonctions rompent forcément à toutes les difficultés, à toutes les ressources, à toutes les exigences de l'industrie, de l'agriculture et du commerce.

Les chiffres que nous avons cités dans le courant de cette étude prouvent que le tabac a de nombreux amateurs; mais en revanche il a des adversaires déclarés qui lui font une guerre à outrance. Bien des médecins qui ne partagent pas l'opinion de Sganarelle entreprennent de temps en temps des croisades en règle, et nous prédisent que si nous continuons à fumer nous tomberons inévitablement « dans la bradypepsie, de la bradypepsie dans la dyspepsie, de la dyspepsie dans l'apepsie, de l'apepsie dans la lientérie, de la lientérie dans la dyssenterie, de la dyssenterie dans l'hydropisie et de l'hydropisie dans la privation de la vie, où nous aura conduits notre folie! » Le diable n'est peut-être pas aussi noir qu'il en a l'air. Il est certain que l'habitude du tabac est inutile, souvent désagréable, et qu'il vaut mieux ne pas l'avoir; mais entre cela et les conséquences qu'on veut en tirer il y a un abîme. L'abus de sa nature est pernicieux en toute matière. Il est certain que, si l'on fume incessamment dans des pipes de terre sales et trop courtes, on peut être attaqué par de petits cancers à la langue; mais c'est à peu près à ce seul effet que se bornent les constatations de la science. Sans partager l'opinion de Pauli, le docteur italien, qui disait sérieusement que le crâne des fumeurs devient noir, il est facile encore aujourd'hui de soutenir que le tabac est mortel. C'est un thème comme un autre, et on peut acquérir quelque importance

en s'en faisant l'auteur; mais il ne faut pas pousser les choses à l'extrême, sous peine de n'être plus écouté.

Un procès criminel qui eut un grand retentissement en 1851 attira tout à coup l'attention du public sur la nicotine, alcali organique composé de carbone, d'hydrogène et d'azote, découvert en 1829 par Reimann et Posselt, et qui est un poison des plus violens. Or, nul ne l'ignore, la nicotine est fournie par les feuilles de tabac. Rien ne serait plus aisé que d'établir une proportion qui, sous une apparence de réalité, cacherait une conclusion absolument fausse. Il est positif qu'un cigare, un *londres* par exemple, contient une quantité de nicotine qui, extraite et traitée chimiquement, peut produire la mort d'un homme. On pourrait donc dire : Tout homme qui fume un cigare risque d'être empoisonné et de passer de vie à trépas; mais on peut affirmer aussi qu'une livre d'amandes renferme assez d'acide prussique pour foudroyer un colosse. C'est là une démonstration par l'absurde de l'innocuité presque absolue du tabac que nous consommons. Tout autre chose est d'avaler un corps pur, chimiquement isolé, ou de l'absorber mêlé à des matières étrangères qui lui enlèvent toute propriété malfaisante. Le tabac fabriqué n'est plus au reste ce qu'il est à l'état de nature. 300 kilogrammes de tabac destinés au scaferlati, au râpé, aux cigares communs, arrivant des magasins à la manufacture du Gros-Caillou, contiennent 12 kilogrammes 25 grammes de nicotine; lorsqu'ils en sortent, ils n'en ont plus que 5 kilogr. 85 grammes. La manufacture du quai d'Orsay, par les lavages, la fermentation, l'évaporation des tabacs, par les réactions de toute sorte qu'elle leur impose, détruit chaque année 94,290 kilogrammes de nicotine, c'est-à-dire de quoi tuer instantanément la population entière de la France. La nicotine dont on n'a pu débarrasser le tabac et qui reste forcément dans les produits livrés au commerce entre-t-elle dans l'économie animale? Pour une si petite quantité qu'il est superflu d'en parler. Les fumeurs la brûlent, les priseurs la mouchent, les autres la crachent, et personne n'en meurt.

A en croire un membre de l'Académie de médecine qui a écrit sur ce sujet de fort curieux opuscules, l'aliénation mentale a fait en France des progrès absolument en rapport avec ceux de la consommation du tabac. Dans une table dressée avec soin, on peut voir la progression : en 1838, la régie gagne 30 millions, 10,000 aliénés; — en 1842, 80 millions, 15,000 aliénés; — en 1852, 120 millions, 22,000 aliénés; — en 1862, 180 millions, 44,000 aliénés. Un tel calcul, présenté avec habileté, n'est que spécieux. De ces chiffres, dont l'importance est douloureuse, il faut retrancher les femmes, qui, dans les cas de folie, sont de 47 pour 100; de plus il faut admettre, car le fait est trop éclatant pour pouvoir être nié, que de-

puis une vingtaine d'années la France est envahie par une maladie dont la Suède, la Norvége et l'Angleterre semblaient avoir le triste privilége : je veux parler de l'alcoolisme, que notre armée d'Afrique nous a apporté avec l'absinthe. Là bien plus qu'ailleurs il faut chercher la vraie cause de l'accroissement des maladies mentales; là est le réel poison, dans cette liqueur verte, violente, qui contient 72 degrés d'alcool, qui brûle, détruit, désagrége si bien l'organisme, que M. Renard, médecin militaire à Batna, a reconnu sur le crâne des buveurs d'absinthe des traces d'exfoliation et de dépression transparentes; c'est ce vert-de-gris fluide qui pousse aux méningites, à l'abrutissement, à la fureur maniaque, à toutes les altérations du cerveau, et non le tabac, qui, après tout et tel qu'on le prépare, n'est qu'un narcotique adouci, auquel on s'habitue facilement, dont l'usage modéré est sans péril, et où l'on trouve l'adoucissement à bien des ennuis. Il appartient à la grande famille des solanées, des consolatrices. Pour se convaincre qu'il ne mérite pas tant d'anathèmes et qu'il ne détruit ni la raison ni la santé, il suffit de voir ce qui se passe dans la marine et dans les manufactures de la régie.

Il est certain que le *rôle* est la forme de tabac qui donne le plus de nicotine, puisqu'il est mâché et qu'il pénètre ainsi plus ou moins dans les voies digestives. Les marins ont toujours du tabac dans la bouche, car il leur est défendu de fumer dans les entre-ponts et pendant la durée du service. Le personnel de notre flotte est aujourd'hui environ de 30,000 hommes qui offrent exactement, malgré les voyages et le séjour dans les pays tropicaux, la proportion normale pour les cas de folie. Il y a plus, notre littoral est divisé en cinq arrondissemens maritimes ayant pour chefs-lieux Brest, Cherbourg, Rochefort, Lorient et Toulon. Or le premier donne un nombre de fous égal à celui des quatre autres. Est-ce au tabac qu'il faut attribuer un résultat pareil? Non, mais plutôt aux boissons alcooliques dont les matelots bretons font une consommation que nulle société de tempérance ne parviendrait à modérer. Quant aux ouvriers des manufactures, à ceux qui vivent du matin au soir dans les émanations du tabac, qui plongent pour ainsi dire dans des vapeurs de nicotine, nulle maladie spéciale ne les atteint. Dans les cas d'épidémie, ils courent simplement les chances du quartier qu'ils habitent; on a fait à cet égard, pendant les dernières périodes du choléra, des expériences multipliées dont la conclusion est évidente. Les ouvriers et les ouvrières qui sont chargés de la fabrication des *rôles* filent le tabac humide, trempent leurs mains dans des baquets pleins de jus concentré, et ne s'en portent pas plus mal. Parfois ils ont la peau des doigts légèrement excoriée par les sels de potasse; mais c'est là tout. Il y a au Gros-Caillou un vieux bon-

homme entré en 1811 à la manufacture, et qui pose encore assez gaillardement sur le coin de l'oreille un bonnet de police, en souvenir des grenadiers de la garde impériale, parmi lesquels il a servi. Il est employé à façonner les rôles en paquets; il a les mains noires et pénétrées par l'humidité qui en découle. Il est sourd comme un dieu, mais le tabac n'y est pour rien, et ses quatre-vingts ans y sont pour beaucoup. Je lui ai crié quelques questions; il y a répondu fort nettement, et m'a affirmé qu'il n'avait jamais été malade. Les rapports des médecins attachés aux manufactures semblent cependant prouver qu'il y a une affection particulière dont les ouvriers en tabacs souffrent souvent; mais cette affection est accidentelle : c'est la conjonctivite. Une personne qui a les doigts imprégnés de tabac et qui se frotte l'œil enflamme la sclérotique, et naturellement est atteinte d'une légère ophthalmie qui dure un jour ou deux, et cède invariablement à l'usage des collyres les moins compliqués.

Du reste, il est un moyen bien simple de neutraliser l'effet du tabac, l'espèce d'engourdissement qu'il procure lorsqu'on en abuse, le malaise qu'il cause aux débutans maladroits : il suffit de boire une tasse de café noir. Le tannin, que le café renferme en quantité fort appréciable, est le contre-poison de la nicotine. Les directeurs de l'expertise, forcés de fumer outre mesure, lorsqu'ils ont le sens du goût émoussé par le nombre de cigares qu'ils ont dégustés, prennent du café, et retrouvent immédiatement une sûreté d'appréciation qui leur permet de continuer efficacement leur travail. En cela, les Turcs sont nos maîtres; ils ont trouvé du premier coup et à leur insu le moyen de fumer toujours avec plaisir et sans fatigue : après chaque pipe, une tasse de café dont le marc sert plus tard à nettoyer le long tuyau de leurs tchiboucs. Lorsque la nicotiane a été importée en France, on l'a considérée comme une sorte de panacée universelle, et les médecins voyaient en elle le remède à toutes nos misères; aujourd'hui la boîte aux cigares est comme le coffret de Pandore : tous les maux s'en échappent. La seconde opinion est presque aussi exagérée que la première; mais comme nulle loi ne nous force à user du tabac, que, si l'habitude est mauvaise, nous ne la devons qu'à nous-mêmes à qui seuls elle fait tort, que l'état trouve dans cette industrie un bénéfice légitime et considérable, que les produits qu'on nous vend tendent chaque jour à devenir meilleurs, que la science n'a pas encore sérieusement constaté les dangers dont elle cherche à nous effrayer, il faut laisser parler en paix les docteurs moralistes, et attendre avec confiance qu'ils aient changé d'opinion.

MAXIME DU CAMP.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1868.

La session législative vient de se clore. A travers les intermittences et les langueurs qui ont marqué cette laborieuse étape parlementaire, rien n'aura manqué pour relever la session qui s'achève, ni la gravité des circonstances dans lesquelles elle s'est déroulée, ni l'ampleur et l'animation des débats qui se sont succédé, ni l'importance des questions qui ont été agitées, ni même la moralité qui se dégage invinciblement de cette sérieuse renaissance de l'esprit de contrôle. Depuis que le second empire est sorti tout armé d'un tourbillon de réaction, et a refait le régime politique de la France, jamais nos chambres n'étaient restées si longtemps réunies. La constitution de 1852, dans sa prévoyante sollicitude pour notre tranquillité, n'avait donné que trois mois aux travaux législatifs. La session qui finit a duré près de neuf mois, et dans cet intervalle que de questions ont été débattues, que de discussions sérieuses, passionnées, auxquelles le décret de 1860 a rendu leur physionomie expressive et vivante! Dans cet espace de neuf mois, le cours naturel des choses a rassemblé tout ce qui était fait pour remuer et intéresser le pays. La réorganisation militaire de la France a été sanctionnée, et elle est aujourd'hui en pleine exécution. Les promesses du 19 janvier 1867 sont devenues les modestes réalités de 1868 par le vote de la loi sur la presse et de la loi sur les réunions publiques. Notre situation économique tout entière a été l'objet d'une enquête ouverte en plein parlement, poursuivie avec une verdeur inattendue, et après le régime commercial c'est le système des chemins de fer qui a eu son tour, et après l'histoire de nos voies ferrées ou de nos industries c'est l'histoire même de nos finances qui est venue avec le budget, ce grand et coûteux résumé de la situation du pays. Quand tout a été passé en revue et qu'on croyait déjà ce beau feu parlementaire épuisé, lorsque cette session semblait se traîner vers sa fin sous l'accablement d'une température énervante, voilà au

dernier moment la question du Mexique qui s'est réveillée et a éclaté comme un coup de tonnerre au déclin d'une lourde et chaude journée; elle est venue illustrer cette carrière législative expirante d'un dernier reflet de passion et d'éloquence. Cette session s'inaugurait, il y a neuf mois, au milieu des émotions mal apaisées de la seconde expédition de Rome; elle s'achève au milieu des souvenirs irritans de cette expédition mexicaine dont on croit toujours dire le dernier mot et qui ne cesse de peser sur notre politique, dont la rançon financière est aujourd'hui cette rente annuelle de 4 millions inscrite au budget pour les porteurs d'obligations, pour tous ces naïfs complices d'une des plus étranges aventures où ait été lancée la fortune de la France.

On a beau vouloir secouer cette obsession en effet, un mot suffit pour que la plaie se rouvre, pour que cette malheureuse question se relève avec son cortége d'illusions cruellement expiées, de faux calculs, de déplorables erreurs et de tragédies. Ce n'est pas en un jour qu'on peut arriver au bout de cette douloureuse liquidation. Le gouvernement, pour en finir une bonne fois, avait proposé d'inscrire au budget trois millions de rente destinés à désintéresser autant que possible tous ceux qui avaient quelque revendication à exercer, ou qui s'étaient engagés à sa suite dans cette triste affaire. Le principe d'une compensation nécessaire une fois admis, cette proposition avait au moins quelque chose de rationnel, puisque la rente offerte se composait de la partie des emprunts laissée en dépôt pour la reconstitution progressive du capital, et des sommes que le gouvernement lui-même avait reçues, dont il pouvait faire le libéral abandon. La commission législative a ajouté un million, elle a voulu se montrer généreuse envers les victimes de la grande faillite mexicaine, et à coup sûr, si on pouvait avec de l'argent effacer jusqu'à la dernière trace de cette désastreuse aventure, on ne paierait jamais trop. Seulement c'est ici qu'a commencé la confusion; les générosités de la commission n'ont fait que rendre plus sensible un point déjà très controversé dans la proposition primitive. Si le gouvernement n'est point engagé par tout ce qu'il a fait, s'il n'est pas responsable des mésaventures des porteurs d'obligations mexicaines, de quel droit rejeter aujourd'hui sur les contribuables le poids d'une opération hasardeuse? Les prêteurs ont su ce qu'ils faisaient, ils ont cédé à l'appât des intérêts usuraires, des remboursemens démesurés et des lots extraordinaires; ils ont joué : ils pouvaient gagner, ils ont perdu; c'est au malheur pour eux, et, comme l'a dit M. Jules Favre, n'est-il pas d'une souveraine injustice d'associer la masse du pays à la perte quand elle n'était pas associée au gain? N'y a-t-il pas même une criante immoralité dans cette prime accordée à la fièvre de la spéculation et de l'agiotage au détriment de ceux qui ne demandent qu'à un travail honnête et obstiné le pain ou le bien-être de chaque jour? Si au contraire le gouvernement a assumé une véritable responsabilité légale ou simplement mo-

rale, s'il a été, non par de vaines déclarations, mais par ses actes, le promoteur, le protecteur de tous ces emprunts, si les capitaux qui se sont engagés ont pu croire qu'ils se donnaient à la France encore plus qu'à un empereur sans empire, alors il n'y a plus à marchander, il ne s'agit plus d'hésiter entre trois millions et quatre millions, c'est la dette totale qu'il faut rembourser. En un mot, ici la question financière est visiblement dominée par la question politique, une question de responsabilité d'état.

A dire vrai, puisqu'on ne pouvait éluder cette maussade liquidation de l'affaire mexicaine, qui reste comme une ombre sur les derniers jours de la session, puisqu'il fallait y venir de toute façon, il n'y avait qu'un moyen d'aborder la difficulté : c'était d'avouer sans détour, avec une franchise qui n'eût pas été sans grandeur, qu'effectivement on s'était trompé, qu'on avait été dupe d'une désastreuse illusion qu'on avait fait partager aux autres en la partageant soi-même, et qu'il ne restait plus qu'à payer les frais d'une entreprise légitime sans doute à l'origine dans une certaine limite, glorieusement poursuivie par nos soldats, si l'on veut, mais à coup sûr légèrement combinée et plus malheureusement terminée. Dès lors les détails disparaissaient, et l'opposition, même victorieuse dans ses prévisions, restait jusqu'à un certain point désarmée devant cette sévère et hautaine confession; mais quand donc a-t-on vu un gouvernement avouer une erreur avec une simplicité virile? Assurément le discours qu'a prononcé M. Rouher en répondant à M. Jules Favre a un certain accent de fière tristesse ; il n'est plus triomphant, il n'a plus cette confiance superbe et dédaigneuse qu'il avait à l'époque où il célébrait les merveilles de l'emprunt, où il assurait que la France ne se retirerait qu'après avoir accompli son œuvre au Mexique. Les temps sont changés. M. Rouher, avec la souplesse de son vigoureux talent, ne peut pourtant s'empêcher de plaider encore les circonstances atténuantes, de mêler à sa défense de violens retours offensifs contre ceux qui avaient plus raison que lui, d'absoudre ou même d'exalter le gouvernement presque autant que s'il eût réussi, et il n'a pas vu qu'il ne faisait que se débattre vainement dans une situation qu'aucune éloquence ne peut pallier; il n'a pas remarqué que, si le gouvernement était aussi irresponsable qu'il le disait dans la négociation des emprunts, cette partie de son discours allait droit contre les propositions qu'il soutenait en faveur des détenteurs de titres mexicains. Il justifiait sans le vouloir l'argumentation passionnée de M. Jules Favre contre ces obligataires étourdis attirés dans le guêpier des loteries. M. le ministre d'état ne s'est point aperçu enfin que ce n'était guère le moment de railler avec une amertume mal dissimulée l'opposition sur sa victoire du Mexique, de lui faire presque un crime de ses pressentimens et de ses avertissemens, car après tout que constatait cette discussion même? Une seule chose, c'est qu'entre l'opposition ne cessant de protester depuis le premier jour, clairvoyante

avec passion, si l'on veut, et la majorité par trop aveugle, par trop docile, c'est l'opposition qui a eu raison.

Au demeurant, cette fatale expédition du Mexique qui vient maintenant se résumer dans une allocation de 4 millions inscrite au budget, cette expédition laisse pour tous des enseignemens qu'il ne faudrait pas dénaturer. C'est une leçon un peu adoucie, mais suffisamment rude encore pour les petits capitalistes, toujours prêts à engouffrer leurs épargnes dans les emprunts venus de tous les coins de l'horizon. C'est une leçon aussi pour la majorité. Quel honneur a-t-elle recueilli et quelle force a-t-elle donnée à un gouvernement qu'elle aime en prodiguant un dévouement infatigable dans une entreprise qu'au fond elle n'approuvait guère? Il s'est trouvé dans la dernière discussion quatre-vingts voix pour renvoyer à la commission l'article relatif au réglement de l'indemnité mexicaine; si ces quatre-vingts voix s'étaient rencontrées dès l'origine de l'expédition, elles eussent peut-être rendu à l'empire, au risque de lui déplaire, l'inestimable service de le contraindre à réfléchir avant d'aller plus loin. Et pour le gouvernement lui-même la leçon la plus claire, c'est que les enivremens d'omnipotence ne servent à rien, ils se dissipent devant la force des choses, qui dégrise les plus superbes. On part avec cette idée de fonder un empire, d'aller rajeunir la race latine au-delà des mers, qui sait? de recueillir peut-être dans les mines du Potose de quoi combler tous les déficits; on revient en laissant une tombe, afin d'éviter une guerre contre nature avec les États-Unis, et sous le poids de cette obligation singulière d'indemniser soi-même ceux au nom desquels on était allé chercher des réparations au bout du monde. Ce n'est pas brillant, mais c'est encore sage, et, si elle n'a rien produit de mieux par elle-même, l'expédition du Mexique a eu du moins ce résultat indirect et imprévu de hâter dans le pays le réveil de toutes les idées de contrôle et de responsabilité, qui vont en se fortifiant, qui ont retenti si souvent depuis près d'une année et jusqu'à la dernière heure dans l'enceinte du corps législatif.

La solution de cette triste affaire des compensations mexicaines est donc le dernier, mais non le seul épisode de cette longue session, et dans ces débats si multiples, si animés, si substantiels, il y a comme une moralité qu'il faudrait dégager. Assurément, depuis quelques années, les mœurs politiques ont retrouvé une certaine force. L'habitude des libres et fortes discussions est rentrée dans nos assemblées, et jusque dans la majorité elle-même le sentiment de l'indépendance s'est manifesté de temps à autre par d'éclatantes dissidences. A n'observer que la surface, c'est la réalisation graduelle et presque complète de toutes les conditions du régime parlementaire; quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit aussitôt qu'il manque justement ce qui fait la force et la noblesse de ce régime, la responsabilité. Dans une circonstance, M. Rouher accablait l'opposition sous ce virulent reproche d'accumuler

les critiques « par une parole sans responsabilité, » et l'autre jour M. Jules Favre, reprenant ce mot, répondait à son tour : « Je demande à M. le ministre où est la sanction de la sienne?... Quelles qu'aient été les paroles du ministre, elles ont été comme les nôtres sans responsabilité... » Et l'un et l'autre avaient raison. La responsabilité n'existe réellement ni pour le ministre ni pour le député; ils parlent tous deux, et leur parole est dépourvue de sanction. Nos assemblées ressemblent encore plus ou moins à ce tribunat du premier empire qui discutait sans voter devant un corps législatif qui votait sans discuter. Par un phénomène étrange, la vie publique se trouve ainsi scindée. La discussion est d'un côté, la responsabilité est ailleurs, là où est le droit de décision suprême, et c'est précisément ce qui fait la faiblesse de notre régime. On pourrait dire que nous avons tous les inconvéniens des institutions parlementaires sans en avoir les vrais et solides avantages. Nous avons la discussion brillante, animée, dramatique, comme objet d'art ou de luxe; nous n'avons pas reconquis cette virile et sérieuse délibération qui n'est qu'une forme de l'action politique. C'est là le progrès qui reste à réaliser, et cette session qui s'achève a plus que jamais mis en lumière la nécessité de donner une autorité nouvelle à l'intervention du pays dans ses propres affaires, de ramener l'action et la responsabilité là où est la délibération publique. C'est ce que nous appelons la moralité de la dernière session. L'extension même qu'a prise la vie parlementaire ne serait qu'un piége ou une représentation stérile, si elle ne devait être complétée par ce progrès nouveau dont M. Thiers a si souvent démontré la nécessité avec sa lumineuse éloquence, et qui s'appelle la responsabilité parlementaire.

C'est là au fond ce qui met la vérité et la force dans les institutions, dans la vie publique. Prétendre élargir le cadre des débats parlementaires, vivifier l'organisme politique par une séve nouvelle de liberté en retenant la responsabilité avec le droit souverain de l'action, c'est la plus futile des illusions. C'est simplement s'exposer à réunir les faiblesses de tous les régimes. Le jour où on est entré dans une certaine voie de progrès constitutionnel, ce jour-là, qu'on le sache ou non, on allait droit à la responsabilité ministérielle. On fera des façons pour y arriver, mais on y arrivera, parce que c'est dans la nature des choses, et que sans cela on n'aboutit qu'à la confusion. La responsabilité, c'est la condition même d'un régime de sérieuse délibération publique. Croyez-vous qu'un député qui ne parle pas seulement pour parler, qui peut exercer une influence directe, décisive, sur les plus grandes affaires d'état, et qui le sait, n'est pas plus porté à mesurer sa parole, à éviter les déclamations vagues? Croyez-vous qu'une majorité qui se serait sentie responsable parce qu'elle aurait eu un droit plus complet de décision n'eût pas reculé plus d'une fois, et n'eût pas arrêté plus d'une entreprise, ne fût-ce que l'aventure mexicaine? Pense-t-on qu'un ministre

dont la responsabilité est incessamment en jeu, qui défend ses actes, ses idées, sa politique, au lieu d'être le simple porte-parole d'un système, d'une volonté dont il n'a pas toujours tous les secrets, n'a pas une autorité plus sérieuse, plus efficace? La responsabilité est sa force en même temps que son frein. Et par le fait ce que nous disons ici, c'est ce qui ressort d'une expérience d'hier. Est-ce que cette session même qui s'achève ne vient pas de montrer encore une fois que les ministres qui dirigent les affaires, qui les font chaque jour, sont aussi les plus capables d'en porter le poids, c'est-à-dire en définitive d'en répondre devant les chambres? Il semblait que ce fût une révolution étonnante que ce retour des ministres dans l'enceinte du corps législatif. Ils y ont paru, et leur intervention a imprimé aussitôt aux discussions un caractère plus sérieux. Le maréchal Niel, avec sa parole nette, résolue et forte, a certainement eu un grand poids dans toutes les questions militaires. Le ministre de la marine, M. l'amiral Rigaud de Genouilly, a conduit son navire dans les eaux parlementaires comme ailleurs. M. Magne a exposé et soutenu son budget avec la parfaite lucidité et l'autorité persuasive d'un esprit qui se sent maître de son sujet. M. Rouher, lui, est l'homme universel, et il est à l'aise partout. Il parle de finance ou de guerre, de diplomatie ou d'économie politique avec l'assurance que lui donnent une position privilégiée, une grande puissance de travail et une longue habitude des affaires. Au fond, c'est assurément l'homme le plus parlementaire qui existe, le moins fait pour s'inquiéter d'une révolution qui rehausserait l'action ministérielle, et avec une responsabilité personnelle mieux définie il serait resté certainement à l'abri de ces contradictions d'idées ou de paroles qui sont la fatalité de sa situation. D'autres ministres encore ont parlé et ne s'en sont pas plus mal tirés, tout en bronchant quelque peu parfois. Tous ces hommes en un mot ont joué effectivement et sérieusement le rôle des représentans du pouvoir sous les anciens régimes parlementaires. Seulement ce n'est là encore qu'un fait, on doit en convenir. Entre ce qu'on vient de voir et un ministère responsable, homogène, lié par une solidarité d'idées et d'efforts, il y a du chemin. C'est cette dernière étape qu'il s'agit de franchir pour rentrer dans la vérité des institutions libres, et c'est là ce que nous voudrions retenir comme la moralité de la session laborieuse qui vient de se clore. Après tout ce qui a été fait, ce dernier progrès apparaît avec la lumineuse évidence d'une nécessité. C'est une condition de sincérité et de force dans notre vie publique telle qu'elle tend à se reconstituer, et plus que jamais l'action de la France a besoin de se dégager de toutes les obscurités, de se relever dans sa netteté virile, de secouer l'inertie des endormis, de se préciser dans un sens libéral à l'intérieur pour retrouver au dehors un ascendant ou tout au moins un rôle digne d'elle.

Sera-ce dans la paix, sera-ce dans la guerre que la France retrouvera ce rôle ou cet ascendant? Bien habile serait celui qui pourrait dire ce

qui se passera dans trois mois, et ce n'est pas la situation de l'Europe qui aiderait à déchiffrer cette énigme. L'Europe en ce moment, pour occuper sans doute ses vacances d'été, en est à jouer aux charades diplomatiques. Ce qu'on appelle la politique européenne se compose d'une multitude d'apparences, de mirages à travers lesquels apparaît une situation toujours grave. Ce qui est clair, c'est que les conditions essentielles dans lesquelles vit l'Europe ne changent pas; elles restent aujourd'hui comme hier sous le poids d'un menaçant inconnu, et en attendant que la lumière se fasse les diplomates de bonne volonté fabriquent des rapprochemens, des alliances, qui se rattachent naturellement à tout un ordre d'éventualités plus ou moins imminentes. Un jour, c'est la Prusse cherchant à rentrer en bonne amitié avec l'Autriche et lui faisant même des avances auxquelles M. de Beust ne se montre pas absolument sensible. Un autre jour, c'est la France préparant une union douanière, mieux encore une ligne offensive et défensive avec la Belgique et la Hollande, et cette combinaison, sur laquelle un membre du parlement anglais a manifesté l'intention d'interpeller le cabinet de Londres, ouvre aussitôt carrière à toutes les conjectures, comme si elle était presque un fait accompli, lorsqu'elle a été tout au plus un projet imparfaitement ébauché. Au fond, ce ne sont là que les symptômes mobiles, peu décisifs, d'une situation qui se déroule lentement, obscurément, et qui conduit on ne sait où. Il y a une force des choses qui mène aujourd'hui les événemens, et les hommes s'amusent à la regarder agir, comme si ce n'était pas leur destinée qui se prépare. Que sortira-t-il de ce mouvement allemand tel qu'il est apparu depuis les révolutions diplomatiques et militaires de 1866? Toujours est-il qu'il se poursuit avec une intensité singulière, et que, si la Prusse n'est point intéressée à le précipiter, elle ne fera rien non plus pour le ralentir, pour le décourager.

Lorsqu'il y a quelques semaines l'un des plus éminens orateurs du corps législatif engageait la France à se renfermer dans une grande réserve, à s'abstenir non-seulement de toute action, mais de toute apparence d'action, presque de toute parole, afin de laisser s'accomplir tout seul le réveil déjà commencé des instincts fédéralistes allemands, cette espérance d'un réveil prochain de la vieille Allemagne était peut-être faite pour inspirer quelques doutes, et il n'était pas certain dans tous les cas que l'expression de cette confiance dût produire le meilleur effet au-delà du Rhin. L'événement n'a pas tardé à montrer ce qu'il faut croire de cette résurrection de l'esprit d'autonomie en Allemagne, même de la résistance particulariste dans les états du sud. Une occasion toute récente s'est offerte dans le Wurtemberg. Il y a quelques mois, dans les élections pour le parlement douanier qui s'est réuni à Berlin, le cabinet de Stuttgart avait réussi à empêcher la nomination des candidats favorables à la politique prussienne. C'était une sorte de victoire pour l'esprit particulariste. Des élections viennent d'avoir lieu pour le renouvellement

des chambres wurtembergeoises, et cette fois le résultat a été assez différent. Le parti national allemand, qui est à l'œuvre dans le Wurtemberg comme partout, a enlevé dix nominations. Le gouvernement lui-même, pour populariser ses candidats, a été obligé de déclarer que sa politique ne tendait qu'à resserrer les liens de l'Allemagne du sud avec la confédération du nord. Il n'a pas moins subi une défaite assez sensible, d'autant plus que le « parti du peuple, » sur lequel il s'était appuyé jusqu'ici, commence à se tourner contre lui. Sait-on comment on appelle le parti fédéraliste dans le Wurtemberg et dans toute l'Allemagne du sud? On l'appelle le parti de l'étranger, et avec cela on a raison de bien des cœurs simples qui, tous bons Souabes qu'ils soient, ne veulent pas se montrer moins patriotes que les autres. Tout ce qui est national tourne désormais presque nécessairement au profit de la puissance prussienne. Ce n'est pas que dans ce mouvement très complexe l'Autriche n'ait regagné quelque avantage par sa politique nouvelle, par ses allures libérales si nettement avouées. Pour bien des esprits, elle est encore le vieil empire, et les manifestations qui ont lieu en ce moment même à Vienne à l'occasion des fêtes du tir allemand prouvent que tout prestige n'est pas évanoui pour l'Autriche, qu'elle peut encore retrouver un rôle, que bien des Allemands ne la séparent pas de la grande patrie. Tout n'est pas dit sans aucun doute sur cette étonnante transformation de l'Allemagne. Il y a un dernier mot toujours possible; mais enfin dans cette lutte qui peut réserver encore bien des surprises, c'est bien la Prusse qui a aujourd'hui la suprématie au-delà du Rhin; il lui reste à étendre cette suprématie en l'affermissant, à s'asseoir dans ce rôle de grande puissance allemande qu'elle a si brusquement conquis.

La Prusse a l'avenir pour elle, c'est infiniment vraisemblable; elle n'a pas moins beaucoup à faire, et pour digérer sans péril ce qu'elle a si vaillamment dévoré, et pour maintenir une situation diplomatique qui lui permette de gagner du temps, de préparer cet avenir, d'attendre des occasions nouvelles pour pouvoir dire, elle aussi, un beau jour : *Andremo al fondo!* Dans cette situation diplomatique, l'Italie peut certes avoir une action décisive, comme elle l'a eue déjà à un certain moment, et son nom ne laisse pas d'être prononcé dans toutes les combinaisons qui s'essaient, qui partagent l'Europe en deux camps, et qui, à la vérité, n'apparaissent quelquefois que pour être remplacées par d'autres combinaisons. A Florence comme partout, la question des alliances s'agite incessamment. Il y a les partisans de l'alliance prussienne, il y a les partisans de l'alliance française. Entre une discussion sur la mouture et une polémique sur la compagnie des tabacs, c'est le thème naturel des controverses. Or voilà justement cette question de l'alliance prussienne qui vient de se réveiller incidemment et de retentir jusque dans le parlement de Florence à propos d'une interpellation du général La Marmora. Ce n'est pas la question de l'avenir, direz-vous; c'est mieux encore,

c'est la question du passé, de l'alliance de 1866, de ses caractères et de ses résultats. La Prusse est heureuse aujourd'hui, elle savoure ses victoires, et ce n'est pas précisément par le tact qu'elle brille dans l'orgueil de son bonheur. Elle publie un compte-rendu de la guerre de 1866, rédigé sous la direction supérieure du général de Moltke, et dans ce compte-rendu l'état-major prussien ne ménage pas extrêmement l'armée italienne. Il est visible que dans la pensée des stratégistes de Berlin cette armée n'a pas fait ce qu'on lui demandait, ce qu'on attendait d'elle. L'état-major prussien le prend de haut vis-à-vis de l'état-major italien. C'est là ce qui a ému le général La Marmora, ce qui a motivé son interpellation, acceptée d'ailleurs par le général Ménabréa, président du conseil.

Ce qu'il y a eu de curieux dans le développement de cette interpellation, c'est que le général La Marmora, blessé dans sa susceptibilité, a cru devoir révéler les plans des tacticiens berlinois en lisant une dépêche que M. d'Usedom, ministre de Prusse à Florence, lui adressait le 17 juin 1866, six jours avant la bataille de Custoza, lorsqu'il était déjà en pleine marche sur le Mincio. Or que demandait l'état-major prussien? Peu de chose en vérité, il demandait à l'armée italienne de tourner le quadrilatère pour se jeter sur Vienne, tandis que Garibaldi, lancé sur les côtes de la Dalmatie, irait, par la vertu de son nom et de ses volontaires, révolutionner les Slaves de l'empire autrichien et donner la main à la Hongrie, soulevée à son approche. Nous ne sommes pas des stratégistes, nous trouvons seulement que la politique prussienne allait un peu vite. Tourner le quadrilatère, échapper à près de 200,000 Autrichiens campés dans la Vénétie pendant que Garibaldi se chargerait de la Hongrie, voilà vraiment beaucoup de besogne militaire et révolutionnaire. Le ton de la dépêche était d'ailleurs impérieux et tranchant, si bien que le général La Marmora la mit dans son portefeuille sans répondre, et ce n'est qu'aujourd'hui qu'il la révèle pour montrer que, s'il a été malheureux à Custoza, il n'a pas eu tort du moins de se refuser à l'exécution de plans chimériques dans le fond, plus blessans encore dans la forme. De là l'émotion qui s'est produite parmi les amis de la Prusse à Florence en même temps qu'à Berlin, où l'on s'est hâté de tempérer l'effet de ces communications.

La question en apparence est purement militaire; au fond, il est aisé de voir que c'est la question de l'alliance prussienne qui s'agite à propos d'un détail de stratégie. On a accusé le général La Marmora d'avoir cédé à un emportement d'amour-propre, mieux encore à un mouvement d'antipathie contre la Prusse. Quel est cependant l'homme d'état qui a noué l'alliance prussienne? Seulement le président du conseil italien de 1866 peut savoir ce que bien d'autres ne savent pas ou ce qu'ils ont oublié, c'est que cette alliance n'a pas été facile à faire accepter à Berlin, et qu'elle n'a pas été toujours sûre, même quand elle a été conclue. Il y

eut notamment une heure, aux derniers jours d'avril 1866, où l'Italie, se voyant pressée, menacée par l'Autriche, qui paraissait vouloir s'accommoder avec la Prusse, se tourna vers Berlin, et où M. de Bismarck déclinait parfaitement les obligations du traité secret qui existait depuis quelque temps déjà. Et pourtant à ce moment même ou peu de jours après que faisait le général La Marmora? On ne l'a su que depuis, et c'est un malheur si la diplomatie française l'ignora, ou si, le sachant, elle n'eut point l'idée de tirer parti d'une telle circonstance. Au commencement de mai 1866, le général La Marmora, et c'est lui-même qui l'a révélé assez récemment, fut surpris par une offre directe de cession de la Vénétie à la condition que l'Italie resterait neutre. Notez que sans mettre de noire perfidie il n'y aurait eu qu'à gagner un peu de temps, à laisser venir l'heure de l'expiration du traité secret, qui n'était d'abord que pour trois mois. Le général La Marmora refusa néanmoins par honneur, parce qu'il se considérait comme lié, et un de ses collègues, M. Jacini, a pu écrire, non sans raison, dans une intéressante brochure que « la résolution prise par le chef du ministère italien dans une salle du Palais-Vieux de Florence pendant la nuit du 5 au 6 mai 1866 devrait être enregistrée en caractères d'or dans les annales de la monarchie prussienne. » Que prouve tout cela? C'est que la Prusse a de singulières outrecuidances dans ses victoires, qu'elle oublie un peu le passé lorsqu'elle devrait se souvenir après tout que cette alliance de 1866 lui a été infiniment plus profitable qu'elle n'a pu l'être à l'Italie, qui n'y a gagné que ce qu'elle aurait eu dans tous les cas. Nous ne voudrions certes point paraître aigrir un incident relevé avec vivacité à Berlin ; nous voudrions tout au plus y voir le signe d'un fait incontestable à nos yeux : c'est que cette alliance prussienne, que certains esprits préconisent aujourd'hui à Florence un peu par mauvaise humeur contre la France, qui a été utile sans doute et qui peut l'être encore, n'a nullement le caractère d'une de ces combinaisons qui s'imposent naturellement à un pays. Entre l'Italie et la Prusse, une action commune sera toujours accidentelle; entre la France et l'Italie, il y a des traditions, des intérêts, des instincts communs faits pour triompher des mauvaises humeurs d'un moment et même des difficultés plus sérieuses, comme celles que la question de Rome laisse encore subsister.

L'Italie a le mérite d'offrir le spectacle d'un pays cherchant dans la liberté sa sauvegarde et sa force. L'Espagne a le malheur de tourner sans cesse dans un cercle d'agitations obscures et profondément stériles. Où va l'Espagne, et que fait-elle? La réaction, une réaction sans limites, règne et gouverne au-delà des Pyrénées. Elle s'est attestée récemment par ce coup de filet qui a enlevé un matin une multitude de généraux ou d'officiers inférieurs, par cet ordre d'exil qui est allé atteindre le duc et la duchesse de Montpensier, devenus tout à coup suspects au cabinet de Madrid. Le ministère espagnol, pour expliquer sa conduite, a laissé en-

tendre, dit-on, qu'il avait mis la main sur une vaste conspiration, qu'il y avait eu des réunions clandestines où une insurrection avait été décidée, que les procès-verbaux de ces réunions avaient été surpris, et qu'on avait même trouvé la trace de la participation du duc de Montpensier à ces agitations. Le complot allait éclater, c'est alors qu'on avait arrêté et interné tous les généraux accusés d'avoir préparé le mouvement. Qu'il y ait des conspirations en Espagne, ce n'est pas douteux; il y en a aujourd'hui plus que jamais, et, pour avoir sauvé encore une fois la société, le cabinet actuel de Madrid ne se montre pas plus rassuré. Il craint, et il a raison, puisqu'il a contribué plus que tout autre à créer cet état violent dont il se fait un prétexte pour prolonger sa dictature; au fond cependant il n'est pas besoin de conspirations pour expliquer ce qui se passe au-delà des Pyrénées.

La vérité est que la situation de l'Espagne est due uniquement à la prépondérance croissante de l'esprit de réaction, devant lequel disparaissent successivement toutes les garanties. Depuis deux ans, le ministère actuel a si bien fait, que tout ce qu'avait créé autrefois le parti modéré n'existe même plus. Lois sur l'ordre public, lois sur l'enseignement, régime de la presse, règlement des chambres, organisation des provinces et des municipalités, tout a été réformé sous cette influence purement absolutiste. Le général Narvaez, tant qu'il vivait encore, affectait sans cesse, il est vrai, de se dire constitutionnel, de représenter la dictature qu'il exerçait comme une nécessité temporaire. L'œuvre de réaction ne se poursuivait pas moins, et elle a été poussée si loin qu'une certaine hésitation a fini par se produire même parmi les amis du gouvernement, jusque dans le sein du conseil. C'est ce qui expliquait, il y a quelques mois, la retraite du ministre des finances, M. Barzanallana, qui avait eu, depuis le premier jour, la rude charge de pourvoir à tous les besoins d'un gouvernement aux abois. Le prétexte ostensible de cette retraite était une opération qu'il voulait imposer à la banque d'Espagne, et que celle-ci ne voulait pas accepter. La banque trouvait un appui parmi les autres ministres, et M. Barzanallana se retirait. La vraie raison, c'est que M. Barzanallana ne voulait plus s'associer à la politique du cabinet. Il avait accepté cette politique pendant une année comme une grande et sérieuse nécessité dans l'état où se trouvait l'Espagne; il avait participé à toutes les mesures préservatrices. L'ordre une fois rétabli, il pensait que le moment était venu de rentrer dans une voie plus large, plus libre. Il avait notamment sur les finances des idées hardies qui n'allaient à rien moins qu'à une réorganisation de l'église pour arriver à une diminution du budget des cultes, qui atteint presque le chiffre de 50 millions, et il se fondait sur ce fait significatif, qu'il y avait des paroisses où on ne comptait pas cinquante habitans. Avec ces idées, il ne pouvait évidemment rester dans un ministère qui a rendu au clergé son ancien ascendant, et qui d'ailleurs était infiniment plus préoccupé

de maintenir sa situation politique que de procéder à des réformes économiques. M. Barzanallana expliquait très nettement devant le sénat les causes de sa retraite, et depuis, dans la discussion du budget, il a de nouveau caractérisé cette attitude qu'il avait prise, qui n'était pas absolument hostile au ministère, mais qui ressemblait assez à une opposition polie. C'était là pour le cabinet un affaiblissement né d'un travail de dissidence qui pouvait entraîner plus d'un adhérent. D'un autre côté, dans le congrès, même dans ce congrès formé administrativement, composé d'une majorité qui ressemblait d'abord à l'unanimité, un travail identique semblait se manifester. Cette majorité si docile se lassait, des résistances éclataient, des velléités libérales se faisaient presque jour, et il y avait des momens où l'autocratie de M. Gonzalez Bravo était supportée avec peine. Ces divers symptômes avaient commencé de se produire avant la mort du général Narvaez, ils n'ont fait naturellement que s'aggraver par la disparition du chef énergique devant qui tout pliait, et le gouvernement ne tardait pas alors à renvoyer les chambres sans leur laisser le temps de voter quelques lois urgentes qui leur étaient soumises. Le ministre s'était délivré de cette petite et vague opposition qui pouvait grandir dans les chambres. La lassitude d'une partie de cette majorité si parfaitement conservatrice n'était pas moins apparue, et à leur tour les partis libéraux, fort divisés jusque-là, progressistes, membres de l'union libérale, commençaient à se rapprocher, à s'entendre; ils faisaient mieux, ils publiaient dans les journaux le programme de leur alliance. Rassemblez tous ces faits, c'est là ce que le ministère a appelé la grande conspiration. C'était tout simplement une situation qui pouvait sans contredit devenir dangereuse pour le cabinet, puisqu'elle naissait de la lassitude commune d'un régime de réaction qui ramène l'Espagne aux beaux temps de Ferdinand VII; il n'y avait pas véritablement un complot organisé et surtout prêt à éclater. Quant à la participation du duc et de la duchesse de Montpensier à cette agitation des partis, elle est assurément une agréable broderie imaginée par M. Gonzalez Bravo, à moins qu'il n'ait reçu l'histoire toute faite. Aujourd'hui le ministère est libre et a balayé ses adversaires. L'Espagne, il ne faut pas se le dissimuler, est en plein absolutisme, et un des spécimens les plus curieux de ce régime est un ordre du jour adressé par le capitaine-général de Madrid, M. Pezuela, à ses soldats. Cet honnête général, qui est un grand personnage du moment, dit à peu près à ses soldats que de père en fils, depuis le grand capitaine, ils ne sont que d'affreux rebelles toujours prêts à la sédition, mais qu'avec lui il faut que cela finisse. Que M. Pezuela supprime, s'il peut, les insurrections militaires dans l'armée espagnole, c'est fort bien; mais avec sa politique il pourrait encore plus sûrement supprimer autre chose, et ce quelque chose, c'est la monarchie actuelle elle-même. C'est le moment d'y songer. CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

LA MUSIQUE DE PAR LE MONDE.

Si jamais l'envie vous prend de chercher la trace des anciens dieux, allez de Naples à Portici et de Portici à Resina. Le *dessous* de Resina s'appelle Herculanum. Descendez à soixante pieds dans la profondeur, vous trouverez les piédestaux de ces deux superbes statues du musée de Naples, les Balbus, qui, chevauchant, laissent si loin derrière elles tout ce que dans le genre équestre l'art moderne a produit. Au théâtre, il y avait place pour dix mille personnes; les stalles, par intervalles, se voient encore, pressées l'une contre l'autre, en ruine. On distingue aussi l'orchestre et les loges des comédiens. Ce qui reste d'Herculanum n'est pourtant qu'un avant-goût de ce qui vous attend à Pompéi. Roulez en longeant la mer jusqu'à *Torre del Greco,* jusqu'à *Torre dell' Annunziata,* l'Oplontum des anciens; là vous déjeunerez sur une splendide terrasse en vue de Castellamare, je me reprends, de Stabia, en vue de Caprée et de Misène, puis tout d'un trait vous arriverez à Pompéi. C'est par la « porte de la mer » qu'on vous introduit dans la ville enfouie. Vous commencez par le *forum* et le temple de Jupiter. Qu'on se figure une ville de province, ni grande ni petite, entourée de fortifications séparant la cité des faubourgs, une ellipse dont en une heure et demie on devait faire le tour sans se presser. Sous Auguste seulement, Pompéi devint municipe. C'est donc, si l'on veut, Rome en diminutif, microscopique. Dans la villa de Diomède se passe le roman de Bulwer (1). Tout Paris, grâce au prince Napoléon, la connaît aujourd'hui; mieux vaut donc visiter la maison du poète tragique à côté de la maison des teinturiers et faisant face à la maison des bacchantes. *Cave canem,* « garde-toi du chien! » dès le seuil, un pavé de mosaïque précieusement conservé au musée de Naples donnait à qui de droit ce très salutaire conseil. De l'atrium viennent aussi les grands sujets homériques du même musée : Chryséis rendue à son père, Achille prenant congé de Briséis, Thétis implorant pour son fils la vengeance de Jupiter, et tout à fait à part, dans le sacrarium, l'incomparable sacrifice d'Iphigénie. Depuis cent vingt ans environ que ces fouilles durent, les trois quarts de la cité détruite ont reparu à la lumière. Vous en avez aujourd'hui pour deux grandes heures à parcourir seulement les rues, car, pour visiter l'intérieur des maisons une journée ne suffit pas, et, question bien consolante, que nul touriste, je suppose, ne s'est faite en se promenant dans une ville moderne, vous vous demandez : quelle place en pareils lieux occupait donc la misère? Sans doute il y avait là des riches

(1) *The last Days of Pompeii.*

et des pauvres. Près de ces existences dont les hôtels des Diomède, des Cicéron, des Pansa, des Salluste, dénonçaient le luxe, il en était de plus modestes; mais nulle part dans ces ruines l'horrible misère ne se montre. Est-ce à la fécondité du sol, à l'industrieuse activité des habitans, qu'on doit rapporter ce miracle? Toujours est-il que la vigne et l'olivier y prospéraient. Caton vante les fruits, les légumes, le miel de Pompéi, dont le port situé à l'embouchure du Sarno, en communication constante avec Nola et Nocera, était devenu une des plus riches échelles de la côte. Rien dans ces trésors amoncelés qui sente la conquête. Ces merveilles appartiennent toutes à des particuliers, d'inimitables artistes les ont faites sur commande, idéalisant l'existence matérielle jusque dans les objets qu'elle emploie pour ses plus vulgaires besoins.

C'est cette histoire souterraine qu'il eût fallu parcourir, étudier, absorber, avant d'écrire une partition d'*Herculanum*. Je m'étonne que l'auteur de la symphonie du *Désert*, M. David, à qui ses impressions de voyage avaient déjà si bien profité, ne se soit point davantage préoccupé cette fois de la vraie couleur de son sujet. Une excursion préparatoire à travers la ville morte où nous venons de nous attarder un moment l'eût à coup sûr mieux conseillé. De tels sujets aujourd'hui ne peuvent plus être traités à l'italienne. Pris ainsi par le côté superficiel, presque badin, ces tragiques conflits du paganisme et de la foi chrétienne n'ont d'attrait pour personne. C'est trop ou c'est trop peu. Tandis que les gens sérieux déplorent ces agrémens vieillots, ces placages mélodiques sous lesquels aucun nerf ne se dérobe, le gros du public, dont les oreilles sont rebattues des refrains de *la Belle Hélène*, se demande pourquoi cet antique-là, au lieu de minauder comme il fait, ne tourne pas carrément à la parodie. Je n'ai point vu l'ouvrage de M. David lorsqu'il fut représenté pour la première fois, il y a dix ans; mais ce que je puis dire, c'est que cette musique d'un des compositeurs les plus distingués que nous ayons ne produit aujourd'hui qu'un effet assez médiocre. C'est passé de mode, effacé comme une toile de M. Hamon. J'ai cru d'abord à quelque réaction, à quelque fâcheuse influence de toutes ces misérables musiques d'*Alcazar* dont on nous assourdit; mais non, l'œuvre est décidément caduque et ne tient pas. On peut jouer ce soir *Alceste* et demain *Iphigénie en Tauride* sans que le crédit de Gluck se trouve atteint; mais il y a de ces immunités qui ne préservent que les chefs-d'œuvre. Je ne prétends pas que la partition d'*Herculanum* soit sans mérite : elle a les qualités de la musique de M. Félicien David; seulement ces qualités, qui ailleurs font merveille, ici ne trouvent pas leur emploi, et leur valeur, de positive qu'elle était dans *Lalla-Rouck*, devient parfaitement négative. A ces sujets antiques ne saurait suffire la note voluptueuse et tendre de ces complaintes nostalgiques où le musicien des belles nuits d'Orient aime à se répandre. Aussi les plus graves torts de cette partition doivent être imputés au librettiste. M. Méry ne fut jamais qu'un faux

poète. Dupe lui-même des éternels mirages de son imagination méridionale, il passa sa vie à leurrer ceux qui l'écoutaient. Ses illusions, auxquelles, à force de parler, il finissait par croire, persuadaient à la longue les auditeurs bénévoles qu'elles amusaient. On le vit ainsi parvenir à convaincre un directeur de l'Opéra que la *Semiramide* de Rossini avait le caractère assyrien, et se prêterait à toutes les conditions d'une mise en scène archéologique. *Herculanum* fut une erreur du même genre. Comme il avait persuadé M. Royer par l'emphase de ses paradoxes, il entraîna M. David. Les Italiens au moins, quand ils s'attaquent à des idées qui les surpassent, ont, pour donner le change, la flamme de leur inspiration. La *Norma* de Bellini, le *Polyeucte* de Donizetti, n'ont assurément rien d'antique; mais cette musique chaude, passionnée, vous remue, vous ravit par momens. Si elle ne vous dit pas tout ce qu'il faudrait dire, encore dit-elle quelque chose : la musique d'*Herculanum* vous laisse froid. Pour remplacer le caractère absent, nulle furie, nul entrain, aucun de ces grands coups de brosse qui, dans les peintures simplement décoratives, réjouissent les yeux et font taire en vous le sens critique. Païens et chrétiens, tous parlent le même langage, chantent la même litanie, et c'est du commencement à la fin une enfilade de morceaux dont quelques-uns, pris séparément, — l'hymne à Vénus par exemple, et le grand duo du quatrième acte avec son mouvement de *Marseillaise*, — offrent de l'intérêt, mais qui dramatiquement ne constituent pas un ensemble. Il y avait dans l'ancien opéra italien des cavatines que le public se dispensait d'écouter, on les appelait *arie di sorbetto*, parce que pendant ce temps les rafraîchissemens circulaient dans les loges. J'ai remarqué que cette ritournelle revient souvent dans *Herculanum*, et peut-être est-ce pour cela qu'on a dit spirituellement que c'était un opéra d'été.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est monté avec le soin et le goût qui se rencontrent d'ordinaire à l'Académie impériale. De telles reprises, même alors qu'elles ne réussissent pas complétement, méritent qu'on les encourage, car elles conviennent à la dignité d'un théâtre toujours préoccupé de l'importance de son répertoire, qui, les yeux fixés sur l'avenir, sait aussi ne point négliger le passé, et a voulu à ses risques et périls montrer au public d'aujourd'hui une œuvre d'il y a dix ans à laquelle l'Institut décernait naguère le fameux prix de 20,000 francs. Du reste, aux momens difficiles de la saison, le répertoire est venu fournir son aide accoutumée, *Don Juan* et *Guillaume Tell* n'ont cessé pendant tout le mois de juin d'occuper l'affiche. C'est dans ces périodes de transition qu'un théâtre bien organisé montre sa force. Par où d'autres périssent, il se conserve. Les dernières représentations de M. Faure ont été de vrais triomphes pour le chanteur ainsi que pour la troupe, unie, entraînée, jouant, chantant d'ensemble et de conviction ces chefs-d'œuvre qu'elle ne se lasse pas d'exécuter et que le public ne se lasse pas d'en-

tendre. Dans *Don Juan*, Mlle Mauduit a pris le rôle d'Elvire, et sa belle voix, son talent, sa jeunesse pleine d'intelligence et d'ardeur, lui ont valu tout de suite un de ces succès qui ne manqueront pas de l'accueillir chaque fois qu'on lui fera jouer une partie digne d'elle.

Encore quelques jours, et la belle Ophélie va reparaître dans son encadrement de glaïeuls et de nénufars. Cette saison de Londres n'aura été pour Mlle Nilsson qu'une série non interrompue de triomphales apparitions. Dans *Marta*, dans *Lucia*, on l'avait déjà vue et applaudie; mais quel n'a pas été l'enthousiasme à propos des *Noces de Figaro!* On avait dit qu'elle jouerait le page d'Auber dans *Gustave*, mieux lui a valu prendre celui de Mozart, l'événement l'a bien prouvé. « Il est peut-être permis d'ajouter que l'apparence personnelle du jeune page de cour a beaucoup contribué au nouveau succès d'une des plus grandes favorites de notre public! » Ainsi s'expriment les gazettes sur le sujet du travestissement, toujours si délicat pour une jolie femme. L'actrice du reste a réussi à l'égal de la cantatrice, sinon mieux. Mlle Nilsson fait un Chérubin de fantaisie, cela va sans dire, moins entraîné que séduisant, soumis, gracieux, attendri, le vrai page d'une Rosine archiduchesse. A défaut de Beaumarchais, c'est à Mozart qu'elle s'attache, et toutes les forces, tout le prestige de sa voix et de son talent semblent se concentrer sur cet inimitable *Voi che sapete*, dernier terme en musique du style et de l'expression raphaélesques. Quant à cette popularité, plus grande peut-être encore à Londres qu'à Paris, un mot suffit à l'expliquer : Mlle Nilsson chante en anglais comme elle chante en français, en allemand, en italien et en suédois, et son trille que rien n'épouvante affronte, musique et paroles, les airs de *Judas Machabée*. Que dire maintenant de tant de victoires remportées au Palais de Cristal, à la Philharmonique, de ces festivals babyloniens où vingt-quatre mille auditeurs prennent place, de ces matinées de *Belgravia*, de ces *Queen's State-Concerts* à Buckingham-Palace? Élevé à ces hauteurs, le succès devient une folie, et personne au monde ne s'entend comme Mlle Nilsson à émouvoir cette folie, à l'exploiter dans ce qu'elle a d'honnête et de permis. Dans son art, Mlle Nilsson a des rivales, Mme Miolan, la Lucca, la Patti; ce qui constitue sa force incomparable, c'est sa personnalité, décidément très accentuée, très remarquable, et par laquelle tout s'explique, son succès et son influence au théâtre comme dans le monde.

Une très grande voix allant du *si* en bas au *ré* au-dessus de la ligne, superbement charpentée et nouée en ses trois registres, de la jeunesse, une certaine beauté, — quoique point dramatique, — tels sont les avantages que Mlle Julia Hisson vient de faire valoir pour la première fois dans la Léonora du *Trouvère*. La salle, — une salle d'été composée à souhait pour la circonstance, — ne demandait pas mieux que de se montrer favorable, et les applaudissemens n'ont cessé de répondre aux appels de voix de la débutante. A titre d'encouragemens, ces bravos sans

doute ont leur prix. C'est tout ce que pour le moment il en faut dire. Il n'y a là encore qu'une promesse, et encore assez vague, d'avenir. Mlle Hisson *force* déjà beaucoup et outre-passe le cercle de résonnance de son organe; elle force non-seulement dans le haut, mais dans le médium, ce qui est un défaut moins commun. Ce que sera un jour cette voix et quels services elle pourra rendre quand elle saura se régler et se gouverner, nous l'ignorons absolument, comme nous ignorons ce que sera cette intelligence dramatique quand elle obéira à d'autres lois que celles du caprice et du hasard. A notre avis, Mlle Julia Hisson a débuté trop tôt; deux ans d'études sérieuses l'eussent peut-être mise à point. Ce que nous entendons aujourd'hui n'offre guère qu'un mélange de qualités et d'imperfections où les plus éclairés auront bien de la peine à se reconnaître. Duprez disait : « La voix est un obstacle. » Jamais le mot ne m'a semblé si vrai. Rien d'incommode comme ces grandes voix à qui ne sait les manier. Mlle Hisson s'embarrasse à chaque instant dans la sienne comme dans une traîne de duchesse; cette riche et lourde étoffe, inassouplie, gêne ses mouvemens, rend ses gestes gauches, et donne à tout son jeu je ne sais quel air d'inintelligence théâtrale qui disparaîtra sans doute quand la jeune débutante sera plus maîtresse d'elle-même. Bien des gens s'imaginent que la musique de Verdi veut être *criée;* ce soir-là, l'impulsion étant donnée à outrance, c'était à qui serait de la fête. Tous les clairons sonnaient, et quels clairons! M. Devoyod, M. Morère, Mlle Rosine Bloch. Cette musique d'enclume et de marteau, d'autres pourtant l'ont chantée, non criée. De ses âpres motifs dont la rudesse aujourd'hui nous déchire l'oreille, d'autres ont trouvé, rendu la note pathétique, la nuance. Quelle noble phrase pour un baryton qui saurait son métier que ce cantabile de l'air du comte de Luna, si largement dessiné pour l'émotion et pour le style! L'accent original de Verdi s'y manifeste dans toute la suavité mélodique de la belle cavatine italienne, c'est du Donizetti et du meilleur, du Donizetti de *la Favorite.* J'en dirai autant de ce fier duo qui vient après le *Miserere.* Jamais situation ne fut attaquée d'une main plus vigoureuse. Dès l'entrée en matière, vous sentez le maître qui vous saisit et ne vous lâche plus. Pour l'ardeur et l'entraînement, cette scène, succédant aux pompes dramatiques du *Miserere,* vous remet en mémoire, — toute proportion gardée, bien entendu, — le duo de Valentine et Raoul succédant à la bénédiction des poignards : deux grands effets obtenus ainsi coup sur coup, chose très rare au théâtre, ou réussir une fois compte déjà. Il faut que ce morceau soit en vérité d'une bien puissante constitution pour entraîner toute une salle, exécuté à l'emporte-pièce comme il l'est par M. Devoyod et Mlle Hisson. On n'imagine pas un tel assaut de cris : Lainez, Laïs et Mme Branchu sont dépassés. Sans évoquer les souvenirs de la Frezzolini, qu'on se rappelle simplement ce que fut à ses débuts Mme Gueymard dans ce rôle de Leonora créé par elle à l'Opéra, ce qu'était hier encore Mme Sass, une voix non moins

splendide, je suppose, et dont les qualités de résonnance, même aux instans les plus passionnés, ne dégénèrent point en cris. Ce sont là des modèles que Mlle Hisson fera bien d'observer, tout en se remettant à ses études vocales trop tôt interrompues, et dont on peut craindre que son service au théâtre ne vienne maintenant la distraire. On dit Mlle Julia Hisson élève de M. Wartel. Au peu de chose qu'elle sait, il est aisé de reconnaître qu'elle n'est encore que l'élève de la nature, et à ce compte il y a dans cet engagement prématuré un côté regrettable. Si haut qu'on ait voulu faire sonner ces débuts, nous nous demandons quels sont les services que Mlle Hisson, avec son inexpérience du théâtre, son grand foyer vocal que rien ne règle et ne contient, peut rendre dès à présent. Osera-t-on, même au lendemain de cette fameuse épreuve, l'essayer dans Valentine, dans Alice, l'Africaine ou dona Anna? Et d'autre part qui pourrait dire ce qu'en deux ou trois ans de travail sérieux et suivi n'eût pas fait de ces riches dispositions le professeur capable et sûr qui a mis au théâtre les Trebelli et les Nilsson?

Les Maîtres chanteurs, dont l'Allemagne s'occupe en ce moment, ne sont pas une nouveauté, puisque dans l'œuvre de M. Richard Wagner ils prennent place immédiatement après *Tanhäuser*, c'est-à-dire avant *Lohengrin*, *Tristan* et les *Niebelungen*. Il est à croire néanmoins que la représentation aura mis en lumière des beautés musicales de premier ordre dont on s'était jusqu'à présent trop peu douté. Pour la pièce, je n'estime pas qu'en dehors de l'Allemagne elle puisse offrir aucun intérêt. C'est encore l'éternel sujet de *Tanhäuser* dramatisé *in Callot's manier*, comme dirait Hoffmann. Aux chevaliers féodaux vocalisant à outrance sous les voûtes de la Wartbourg ont succédé les bons bourgeois de la cité impériale s'escrimant à chanter l'amour sur leurs guitares. Dans cette Allemagne pédantesquement normale et hiérarchique du moyen âge où les peintres faisaient partie de la corporation des teinturiers, les *maîtres chanteurs* forment une institution où nul n'est admis sans avoir dûment concouru. Le père Veit Pogner, orfévre de son métier et dans ses loisirs dilettante impeccable, possède une jolie fille du nom d'Éva qu'il s'avise de mettre en loterie.

> L'amoureux que je veux,
> C'est celui qui danse le mieux,

a dit Scribe dans *le Domino noir*, et Corneille, dans un autre ordre d'idées et de poésie :

> Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix.

A tout prendre, et loterie pour loterie, je crois que je préférerais celle du *Freyschütz*. Gagner une fiancée à la cible me semble encore moins ridicule que la conquérir à la pointe d'un trille ou d'une gamme chromatique, et ces tournois de damoiseaux pour leur damoiselle rappellent

trop ces duels de pinsons auxquels on a préalablement crevé les yeux à la hollandaise, et qui s'égosillent de parti-pris jusqu'à la mort; mais M. Richard Wagner, qui ne cesse de parler à tout venant de « la mélodie de la forêt, » n'a rien dans son inspiration du grand naturalisme de Weber, sa musique est au contraire une continuelle abstraction, et l'on ne doit point à ce propos tant s'étonner de le voir se passionner pour des sujets qui ne vivent guère que dans son entendement. Elsa, Vénus, Éva, ne sont point des personnes, ce sont des idées, et là sera toujours chez nous le grand obstacle à l'adoption pure et simple de ses ouvrages. Sa musique après tout en vaut une autre, et même très souvent vaut mieux que plupart de celles que produit l'heure actuelle. Il n'y a plus aujourd'hui que les voltigeurs de la cadence parfaite pour s'en aller en guerre obstinément contre un art qui rachète ses dissonances et ses accords brisés par des inspirations telles que la marche de *Tanhäuser*, le chant nuptial de *Lohengrin* ou le motif du rêve dans *les Maîtres chanteurs*. Le jour donc où M. Richard Wagner en voudra finir avec ses poèmes systématiquement absurdes et pédantesques, on peut affirmer qu'il aura fait un sort à sa musique. Il est vrai que je parle ici au seul point de vue de la France, car vis-à-vis des Allemands sa gageure est à peu près gagnée, et l'enthousiasme avec lequel les habitans de Munich viennent d'accueillir cette épopée pantagruélique dépasse tout ce qu'on pouvait attendre. Le roi de Bavière était là, gravement campé dans sa loge, M. Richard Wagner à ses côtés comme un adjudant; il semblait que ce fût lui qui livrât bataille. S'effaçant volontiers dans la politique et dans la guerre, ce très jeune souverain, sur lequel lors de son avénement l'Allemagne avait pourtant beaucoup compté, aime à se donner ainsi en spectacle dans les tournois de la paix. Le vieux Metternich disait : « Il n'y a en ce monde que deux places, la scène ou la loge! » Le roi de Bavière a laissé prendre la scène au prince de Prusse, et se contente d'occuper la loge avec son *maestro* Richard Wagner.

Les Dragons de Villars, que vient de reprendre l'Opéra-Comique, eurent jadis pour première scène le Théâtre-Lyrique, alors au boulevard du Temple, et modestement voué à ce genre de comédie à ariettes plus ou moins développées qui sera toujours, quoi qu'on fasse, le privilége exclusif de la salle Favart. *Le Bijou perdu* d'Adam, *la Fanchonnette* de Clapisson, l'ouvrage de M. Aimé Maillard, furent les succès de cette période, qu'une ère plus illustre et définitivement musicale devait suivre, à la grande satisfaction du public contemporain, dont les aspirations vont chaque jour s'élargissant, et qui, une fois mis en goût d'enthousiasme pour les vrais chefs-d'œuvre, ne s'arrêta plus. *Orphée*, avec Mme Viardot, avait donné la première impulsion; vinrent alors *Oberon*, *Euryanthe*, *Fidelio*, et quand le déménagement se fit à la place du Châtelet, l'évolution était complète : on avait rompu avec ses origines, on en était aux maîtres. Mme Miolan, dans *les Noces de Figaro*,

intronisait le style; dans *la Flûte enchantée*, Christine Nilsson, jetait aux échos de l'avenir sa note de valkirie, et les habiles du moment, les inspirés de la dernière heure, voyant de quel côté soufflait le vent, quittaient bien vite Molière pour Goethe et pour Shakspeare, en se disant comme Sganarelle que, puisqu'il y a « fagots et fagots, » la grande affaire pour un bûcheron qui connaît son métier est de s'arranger de manière à débiter du jour au lendemain le bois dont le public se hauffe. Comment le Théâtre-Lyrique a-t-il pu s'écrouler de la sorte? par quelle suite d'accidens néfastes une scène à ce point fréquentée, adoptée, que tant de patronages soutenaient, en est-elle venue à tomber en de si désastreuses conditions? Il y a là évidemment une de ces contradictions inexplicables dont il faut demander compte aux instabilités de la vie actuelle. Il en est aujourd'hui d'une administration publique comme de la fortune privée des individus. Hier la salle regorgeait de monde, deux bureaux ne suffisaient pas à la location; hier vous avez laissé la maison pleine de luxe et de fanfares, aujourd'hui vous revenez, personne, plus d'affiche! Entre la splendeur et la ruine, entre les recettes et le désastre, plus un moment pour se reconnaître. Les sages du XVIIe siècle aimaient à mettre un temps de repos entre le monde et l'éternité. Notre âge, qui simplifie tout, a supprimé ces intervalles, la débâcle arrive presque sans craquement. On sombre, on disparaît en plein calme.

La succession étant ouverte, l'Opéra-Comique s'adjuge *les Dragons de Villars*. C'est son droit, c'est aussi peut-être un peu son devoir envers un auteur dont ce théâtre n'avait rien donné depuis *Lara*. Je n'ai nulle envie de surfaire les qualités de cette musique; c'est assez de l'apprécier à sa valeur pour s'en expliquer la popularité, la durée. *Les Dragons de Villars* ont été représentés partout en province, traduits à l'étranger. La pièce est amusante ou du moins passe pour telle, et contient les élémens vitaux de tout bon opéra-comique appelé à faire son chemin dans le monde. Il y a là, comme dans *Fra Diavolo*, la cloche de l'ermite, comme dans *le Déserteur*, *le Philtre* et *la Permission de dix heures*, le militaire troubadour, et, comme dans *la Somnambule*, l'amoureux sentimental qui se croit trompé, et renie un moment sa passion « devant tout le village; » n'importe, de cette pièce, bonne ou mauvaise, au demeurant point ennuyeuse, un type s'est dégagé. Qui ne connaît Rose Friquet, ce laideron que l'amour enjolive? Dans quel concours du Conservatoire, sur quelle scène de banlieue n'a point figuré avec son air et son duo cette petite Fadette cévenole, espiègle et dévouée, soumise et tendre, toujours penchée au bord des précipices, toujours aux écoutes pour le bien de ceux qu'elle veut secourir, et si charmante sous ses haillons? Charmante, c'est peut-être beaucoup dire, eu égard à la physionomie que Mme Galli-Marié affecte aujourd'hui de donner au personnage. C'est en vérité trop de haillons; le pittoresque, au moins à l'Opéra-Co-

mique, n'en exigeait point tant. Je doute que Mlle Borghèse, qui créa ce rôle au Théâtre-Lyrique, se soit jamais préoccupée à ce degré de la *vérité* du costume. Entre la bergère de Watteau et la tondeuse de brebis de M. Millet, il y a les paysannes de M. Breton, et de pareils modèles, fidèlement reproduits au théâtre, y seraient les bienvenus. Par malheur, Mme Galli-Marié a cette manie fâcheuse, et qui de jour en jour s'affirme davantage, d'insister de parti-pris sur le côté vilain d'une physionomie. On dirait même qu'elle apporte à cet aimable travail toute l'ingéniosité d'artiste qu'elle tient de sa nature vraiment douée. Ce qu'elle a fait de Mignon, ceux-là peuvent l'admirer qui continuent à proclamer un chef-d'œuvre la sentencieuse parodie de M. Thomas; on a tout lieu de penser néanmoins que Goethe eût médiocrement goûté la caricature, lui qui n'aimait point à plaisanter avec les créations de son génie, et se fâchait tout rouge quand on lui parlait des prouesses de Potier dans *Werther*. Est-ce parce que la voix aujourd'hui lui fait défaut que la spirituelle dugazon cherche à donner le change en se maniérant de la sorte? On le croirait à la façon dont elle chante ce délicieux rôle et notamment l'air exquis du troisième acte, qu'elle mime à ravir, accorte et proprette cette fois dans sa robe de noces, mais sans pouvoir réussir à donner l'expression musicale. Rarement le succès a tort, la reprise des *Dragons de Villars* offre un argument de plus à cette vérité. C'est de la musique saine, simple, vigoureuse, honnêtement écrite dans les conditions du genre, et partout marquée de cet air de belle humeur et de franchise qui sied si bien aux choses populaires. L'orchestre va son train sans trop s'amuser aux bagatelles. Ces braves gens aiment, et se le disent en bon langage musical, où le pathétique, au moment voulu, trouve son expression, témoin ce ravissant duo du second acte qu'un accompagnement de violons en sourdine dénonce tout de suite à l'intérêt, à la curiosité. Rien de ces lieux-communs de rêverie à la mode : si vous cherchez des clairs de lune, des effets de neige, la cascade qui pleure, allez chez le voisin, et demandez-lui sa palette; il n'y a ici ni violet tendre, ni rose orangé, ni lilas. J'ignore absolument quelles sont les idées de M. Aimé Maillard en dehors de son art, je ne connais pas son esthétique et ne m'en soucie; mais ce dont, par le temps qui court, je lui sais gré, c'est de n'être pas un faux poète et d'avoir le tempérament d'un musicien. Parmi les nouveau-venus, l'auteur de *la Jolie Fille de Perth*, M. Bizet, me paraît mériter le même éloge. Chose étrange pourtant, qu'on en soit arrivé à devoir louer un musicien d'être de son art et de son métier, et comme il y a dans ce simple fait un signe éloquent du maniérisme où se guinde l'heure présente!

Une question qui malheureusement ne date pas d'hier et ne finira pas demain, la question des jeunes compositeurs réduits à l'inactivité, se débattait naguère à l'assemblée des auteurs. Il s'agissait, par arrêt de l'autorité supérieure, de contraindre le directeur de l'Opéra-Comique à exé-

cuter une clause du cahier des charges qui l'oblige à jouer vingt actes par an. Vingt actes! y songe-t-on, et combien faudra-t-il de publics pour aller les entendre? C'est l'histoire de ce rimeur qui avait composé une épopée de cinquante mille vers et à qui on répondait : Mais, monsieur, il vous faudra trente mille hommes pour la lire. De tels débats n'ont pas besoin qu'on les passionne, le premier devoir de la discussion serait au contraire de travailler à les calmer: soin d'ailleurs fort délicat, car, si les intérêts des jeunes compositeurs veulent être ménagés, il convient aussi de ne point perdre de vue ceux des administrations, sur lesquelles de graves responsabilités pèsent de tout temps, que le choix du public dirige et gouverne bien autrement que les influences réglementaires. Nous ne sommes pas de ceux que le talent méconnu a jamais trouvés indifférens; s'il nous arrive quelquefois d'user de rigueur, on nous rendra cette justice de reconnaître que c'est envers les forts. Loin de nous repousser, la faiblesse nous attire, nous voudrions pouvoir l'aider de toutes nos sympathies, nous avons dans l'âme un tendre pour elle, à cette condition pourtant que la faiblesse ne sera pas la médiocrité. De celle-là, pas plus que le public, nous ne voulons, et quand toutes les commissions et tous les gouvernemens se mettraient d'accord en sa faveur, la situation resterait toujours la même. Quiconque a la moindre expérience du monde dramatique sait à quel point ces intérêts si parfaitement respectables ont été pris à cœur pendant ces vingt dernières années. On a construit des salles de spectacle, inventé des concours, à quoi tant de mesures ont-elles abouti? Qu'obtiendrait-on aujourd'hui, en supposant que l'administration supérieure intervînt d'une façon coercitive? Se voir contraindre à jouer vingt actes par an, autant vaudrait abdiquer incontinent. Quelles combinaisons de répertoire resteraient possibles à de telles conditions? Quelle mise en scène sérieuse serait-on en droit d'exiger d'un théâtre ainsi toujours et partout interrompu dans ses travaux, dans ses succès? Il faudrait donc alors arrêter *le Premier Jour de bonheur* à sa huitième représentation, en plein triomphe, et lâcher éternellement la proie pour l'ombre. Les calculs, en pareil sujet, parlent plus haut que tous les argumens. Un tel état de choses serait la ruine, la déchéance, et Paris n'aurait bientôt plus que des théâtres de province où l'on monterait en quinze jours des ouvrages destinés à vivre trois semaines, et qui, applaudis ou sifflés, disparaîtraient de l'affiche pour céder la place à jour fixe au nouvel objet de consommation. Au théâtre, un gouvernement n'aura jamais, quoi qu'il fasse, que sa place au parterre. Il surveille et n'entrave pas, se contentant d'interpréter dans le sens le plus large et le plus libéral ces sortes de contrats, et persuadé que pousser les choses à l'extrême, vouloir tout exiger, serait tout compromettre. La lettre tue, l'esprit seul vivifie, et c'est avec des sous-entendus qu'on mène le monde.

Il suffit que ces cahiers des charges soient une arme constamment

suspendue sur la tête des directeurs de théâtres et dont on les menace dans l'occasion, en leur rappelant qu'ils ne sont point là uniquement pour leur plaisir. Quant à l'exécution littérale, elle n'est pas possible. A pareil régime, ni l'Académie impériale, ni l'Opéra-Comique, ne tiendraient. Chacun sait cela, et la vérité de la situation est que, si les auteurs ont raison de se plaindre de n'être pas joués, les directeurs, sauf certains cas, n'ont peut-être point tort d'agir comme ils font. S'il y a un moyen terme, c'est aux parties intéressées de le chercher dans un arrangement tout amiable comme celui qu'elles viennent de conclure, car, pour ce qui regarde l'autorité supérieure, on sera toujours tenté de lui savoir meilleur gré de son abstention.

Les conditions sociales agissent bien autrement que les conditions administratives sur le développement des lettres et des arts. Les grandes périodes viennent un peu comme le beau temps, sans pouvoir jamais être précisées, et rien n'est plus illusoire que ces prix décennaux et autres récompenses du même genre à l'aide desquelles un gouvernement s'efforce d'encourager les poètes, les peintres, les musiciens, et de susciter des hommes de génie. L'art véritable n'a point de ces préoccupations de lauréat, il crée pour l'amour de Dieu. Le grand empereur lui-même, à ce protectorat, perdit sa peine. On ne décrète pas les chefs-d'œuvre par ordonnance au *Moniteur*. Dire : Je veux que mon siècle soit une grande époque pour les lettres et pour les arts, autant vaudrait dire : Je veux qu'il fasse beau demain. Lors de la fameuse distribution des prix décennaux sous le premier empire, les membres du jury appelés à se prononcer sur les divers ouvrages composés de 1800 à 1810 déclarèrent qu'ils n'en estimaient aucun digne d'obtenir les honneurs du triomphe; tout au plus en trouvèrent-ils un capable d'être distingué. C'était *le Tyran domestique* d'Alexandre Duval, auquel cependant il manquait, pour obtenir une mention honorable, « de la verve comique, une action bien nouée, un style naturel, et des vers qui fussent harmonieux! » Excusez du peu! et tâchez de dire, si vous pouvez, ce qu'avec des restrictions semblables un ouvrage jugé le meilleur du concours pouvait encore avoir de bon! J'ai tout lieu de craindre que tel concours dont on a fait dernièrement si grand bruit n'ait pas un plus beau résultat. Pour nous en tenir à ce qui concerne l'Académie impériale, sur cent soixante poèmes, il s'en est, paraît-il, rencontré deux tout à fait hors ligne, *la Tsarine* et *le Roi de Thulé*. On a choisi *le Roi de Thulé*. Pourquoi? Probablement parce que la couleur du sujet répondait davantage aux secrètes prédilections des musiciens dont se composait le jury, MM. Gounod, Victor Massé et Thomas, esprits portés vers une certaine rêverie et que la nuance *bleue* attire de préférence. Qui sait? peut-être l'autre poème aurait-il prévalu, si l'on avait eu affaire à des arbitres d'un ordre dramatique plus prononcé, Verdi ou M. Aimé Maillard ou M. Mermet par exemple. Voilà donc dès le début l'illusion qui s'en mêle, et toute une légion de jeunes

gens que l'inactivité consume et que l'inspiration éperonne va se précipiter incontinent sur cette proie, sans réfléchir une seconde au plus ou moins d'élémens d'assimilation qu'elle peut leur offrir. Pour un seul qui sera élu, et qui serait de lui-même arrivé tôt ou tard, on en détourne cent en pure perte de leur voie naturelle. On tente des ambitions qui s'ignoraient, on promène devant les yeux des plus médiocres des mirages d'avenir et de fortune. Hélas! que de cruelles déceptions au jour du jugement, combien de manuscrits qui ne demandaient pas à naître, et dont l'encre, humide encore, n'aura pour se sécher que la poussière des éternelles nécropoles! C'est une question qui durera toujours, celle de savoir si dans les arts l'obstacle même n'est point une nécessité; mais les apparences surtout nous gouvernent. Habitués à nous payer de mots, nous prenons au sérieux toutes les promesses, et c'est assez pour nous de nous agiter dans le vide et de travailler comme l'écureuil dans sa cage. Les concours ont en général un beau départ, c'est à l'arrivée qu'il les faut voir, lorsque les athlètes distancés, fourbus, se comptent par vingtaines, et que, sur tant d'appelés, un seul triomphe, lequel d'ailleurs l'eût invinciblement emporté en tout état de cause, car le talent finit toujours par se soumettre les circonstances. Il est ou n'est pas. S'il n'est pas, tous les concours du monde perdront leurs votes, et, s'il est, finalement il prévaudra par cette loi virtuelle qui fait que toute force atteint son niveau, et que rien ne demeure ignoré de ce qui mérite d'être connu.

Une lettre de M. Sainte-Beuve qui a couru toutes les gazettes, musicales et autres, nous a fait lire l'agréable volume que M. Pougin vient de publier sur Bellini (1). Il n'est jamais trop tard pour revenir sur certaines figures, celle de Bellini conserve à travers les temps son charme et sa poétique individualité. En Italie, où les facultés dramatiques d'un compositeur commencent à s'exercer dès le premier âge, où le théâtre, partout ailleurs terme d'une activité plus réfléchie, prend en quelque sorte les vocations au berceau, deux hommes, Pergolèse et Bellini, ont eu le singulier privilége de renchérir encore sur l'habitude, de personnifier la grâce juvénile et d'être une exception dans l'exception. De là sans doute l'aimable attrait qui s'attache à leur destinée, qu'une fin précoce vint compléter à souhait pour ne laisser subsister que le coté rêveur, tendre et sentimental de deux muses dont l'inspiration, forcée de se modifier avec les années, eût vraisemblablement trahi des défaillances. Bellini est un lyrique ému qui se reprend et se répète, insoucieux de sa forme, de l'expression caractéristique du morceau, noyant dans les larmes de sa mélodie l'incorrection et la monotonie du style. La critique du temps y fut trompée. Au lieu de se laisser aller au flot doucement enchanteur, de jouir abondamment de cette plénitude élé-

(1) *Bellini, sa vie et ses œuvres*, par M. Arthur Pougin.

giaque, elle fit ses réserves, crut à des transformations prochaines, à des perfectionnemens dans l'ordre dramatique, instrumental. — De là bien des mécomptes qui n'eussent fait que s'aggraver, si la mort brutalement n'eût clos le débat et consacré pour l'avenir, en la voilant d'un crêpe, cette physionomie à part, idéalement jeune et mélancolique. En 1835, ce que nous voyons aujourd'hui n'existait pas, une muraille en quelque sorte séparait encore de l'Italie et de la France l'Allemagne intellectuelle, et le vieux principe « chacun pour soi » régnait partout. Goethe avait eu beau prétendre en faveur d'une littérature universelle (*eine Weltliteratur*), tandis qu'en France on reprochait à Weber son germanisme nébuleux, à Beethoven sa métaphysique, la critique allemande, commentant, étudiant, creusant Bellini, s'entêtait le plus naïvement du monde à l'affermir dans je ne sais quelles tendances de réformateur! « Bellini traverse une crise; s'il en sort victorieux, il peut être un jour le Luther de la musique italienne! » Ces mots, que je traduis textuellement du *Lexique musical* de Schilling (année 1835), signalent l'esprit d'une époque. Donner à croire qu'avec quelques mélodieuses et sentimentales cantilènes on pouvait en arriver à réformer l'opéra moderne, autant vaudrait prétendre que c'est avec des pastorales et des triolets que Luther arrachait au pape des millions d'âmes! Bellini ne fut point, comme Rossini, Meyerbeer, un génie progressif. En supposant qu'il eût vécu, l'autorité du maître ne lui serait pas venue davantage. Il eût, à se copier, à se maniérer, perdu sa grâce adolescente sans la pouvoir jamais remplacer par les qualités vigoureuses de l'âge mûr. Du *Pirate*, son *maiden-work* (1827), aux *Puritains*, son chant du cygne, que de distance parcourue, d'expérience acquise, et cependant en quoi le style des *Puritains* diffère-t-il de celui du *Pirate?* Que nous apprend de neuf le dernier de ces ouvrages sur les tendances dramatiques du compositeur, ses efforts vers le mieux. Est-ce de la sorte que procèdent ceux à qui l'esprit des temps porte conseil et qui vont de *Tancredi* à *Guillaume Tell* en passant par *le Siége de Corinthe, Moïse* et *le Comte Ory,* ou de *l'Esule di Granata,* d'*Eduardo e Cristina,* au *Prophète,* à *l'Africaine,* en passant par *Robert le Diable* et *les Huguenots?* Bellini fut, en musique, le jeune homme de la période de 1830, avec ses langueurs, ses désenchantemens ressentis ou simplement joués. Soit que les mécomptes de la politique y fussent pour quelque chose, soit que la seule mode le voulût ainsi, la jeunesse de tous les pays eut, au lendemain de la révolution de juillet, ce caractère de sentimentalisme amer et sensuel, de voluptueuse et chagrine ironie. Bellini convenait parfaitement à la circonstance, la source de sa rêverie s'épanche sans cesse; indistinctement il pleure sur toutes les infortunes de l'histoire et du roman. Chez lui, la prêtresse gauloise et les rudes puritains d'Écosse, les immortels amans de Vérone et la bergère florianesque ne connurent jamais d'autre langage que celui des mélancolies vraies ou fausses, des douleurs sincères ou guindées du moment. Il n'y

avait certes ni la foi d'un ascète ni le tempérament d'un Jérémie chez cet élève efféminé et languissant du viveur Rossini; qui pourrait nier cependant l'action toute-puissante qu'il exerça sur l'Italie d'alors en tant que nation? C'est que l'émotion a pour agir sur nous des secrets irrésistibles, et que le chantre de *Norma* et de *la Sonnambula* sut mettre dans sa cantilène ce que Rossini, tout en produisant des chefs-d'œuvre de coloration et d'élégance, n'a jamais su mettre dans sa cavatine. Rappelons-nous Rubini, l'accent, la *subjectivité* du chanteur remplaçant la virtuosité. L'Italie captive et gémissante trouvait dans ce lyrisme inconscient l'expression vague de ses sanglots, et s'en allait, *super flumina Babylonis,* comme les anciens Hébreux, chantant son cantique de Sion le long des fleuves. Qu'on se l'explique on non, l'enthousiasme patriotique excité par Bellini reste un fait unique. Quand il mourut, on le mit tout de suite au rang des dieux, on fit de cette existence si brève et si brillante une sorte de mythe national, on se hâta de le placer à côté de Raphaël.

Les gens qui reprochent à Bellini son ignorance sont des pédans qui ne savent ce qu'ils disent. Bellini avait appris tout ce qu'il faut apprendre. Ses incorrections, presque toujours voulues, tiennent à la propre nature de son génie. Plus de science eût entravé son émotion, nui au courant élégiaque; rien de précis, de fixé dans cette œuvre, tout y flotte au gré de l'âme, ses tragédies sont de simples ébauches d'où la cantatrice dégage le type qui lui convient. La Pasta, Jenny Lind, Mme Viardot, ont rendu Norma chacune à sa manière; autant de tentatives, autant de variantes, et la figure qu'on vous met devant les yeux semble toujours la vraie. Bellini n'est pas précisément un grand artiste, c'est un inspiré quelque peu monotone, un élégiaque qui dans sa complainte a su mettre l'accent de l'âme humaine, ce qui fait que ses mélodies à la mode de 1835 n'ont point passé et qu'un certain sentimentalisme peut en elles trouver encore aujourd'hui sa note. Pourquoi dans cette musique aimable et tendre, sympathique à tant de gens, où chacun peut voir ce qui l'occupe, M. Sainte-Beuve à son tour ne verrait-il pas Moschus et Théocrite?

F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

Avant le Jour, poésies par M. Laurent-Pichat.

Hâtons-nous de dire que ce titre volontairement mystérieux n'est point un de ces titres vagues et prétentieux qui n'annoncent que des rêveries ou des stances à la lune. M. Laurent-Pichat, depuis longtemps mêlé aux

luttes de la presse, ne s'est pas assez désintéressé des événemens contemporains pour tenir son imagination dans la région des chimères. Il peut avoir, lui aussi, ses illusions; mais ce sont celles d'un publiciste militant qui a une foi ardente et précise, qui met à son service les vers et la prose. *Le jour* qu'il appelle de ses vœux poétiques est le jour de la liberté et de la justice. Il s'est fait le champion non-seulement des vérités proscrites, mais des grandes causes opprimées. L'imagination du poète assiste en témoin et en juge à toutes les iniquités qui dans ces dernières années ont ensanglanté les deux mondes. L'esclavage en Amérique, l'héroïsme de la Pologne, la servitude de Venise, inspirent à M. Laurent-Pichat de vives compositions poétiques. D'autres pièces ont trait à des barbaries qui nous touchent de plus près. *Armée permanente, Chair à canon, l'Artilleur,* sont des compositions d'un autre genre qui ont aussi leur pathétique. A côté de malédictions lancées contre la guerre, la tyrannie ou l'inhumanité, on rencontre çà et là des poésies plus intimes où l'auteur n'est aux prises qu'avec les tristesses de la vie. De là une certaine variété d'inspirations où l'esprit du lecteur peut se détendre. M. Laurent-Pichat a senti que la colère ne doit pas être l'unique accent d'un livre. La colère peut être intéressante quand elle est un beau transport, mais elle fatigue, si elle devient un état constant de l'âme. M. Laurent-Pichat a le plus souvent évité cet écueil, je n'ose dire pourtant qu'il l'ait évité toujours. Peut-être se révolte-t-il contre trop de choses à la fois. Est-il bien nécessaire, par exemple, de s'attaquer même au ciel, quand nous avons tant à faire ici-bas? Ce mécontentement un peu farouche afflige le lecteur, qui respecte sans doute la rigide probité du poète, mais qui ne peut partager toutes ses indignations. L'auteur me permettra de le comparer à ces stoïciens du temps de l'empire romain qui se promenaient à travers Rome, le visage chagrin, la démarche contrainte, le sourcil haut, la parole brève et saccadée, en gens accoutumés à ne dire que la moitié de ce qu'ils avaient sur le cœur, et qui attendaient avec une sombre impatience ces temps heureux où on pût dire ce qu'on pense et penser ce qu'on veut : *ubi sentire quæ velis, et quæ sentias dicere licet.* Les vers de M. Laurent-Pichat rappellent quelque peu cette poésie romaine, — ferme, sentencieuse, quelquefois d'une belle nudité athlétique, parfois aussi un peu obscure pour être trop avare de mots; mais rien n'est vulgaire dans ce volume, ni les sentimens, ni les pensées, ni l'art : tout est médité, sincère, d'une tristesse non jouée, et si on éprouve un regret en lisant ces vers, c'est de ne pas y trouver, ce que le poète sans doute ne pouvait donner, les grâces de la joie et les aimables mollesses de l'abandon.

C. MARTHA.

L. BULOZ.

LETTRES

D'UN VOYAGEUR

A PROPOS DE BOTANIQUE. [1]

III.

Puisque ces lettres, toujours commencées avec l'intention d'être particulières, ont pris chacune un développement qui me les a fait croire propres à être publiées, et puisqu'en leur donnant le titre de *Lettres d'un voyageur* j'ai cru leur conserver le ton de modestie qui convient à des impressions toutes personnelles, il est temps peut-être que je les accompagne d'un mot de préface et d'explication.

Sommé plusieurs fois, par la bienveillance et par l'hostilité, de reprendre ce genre de travail qu'on disait m'avoir réussi jadis dans la période de l'émotion, je n'ai cédé, je l'avoue, qu'au besoin de me résumer un peu, et je n'ai point du tout cherché à mettre le passé de ma vie intellectuelle d'accord avec le présent. J'ignore si, dans des régions plus élevées que celle où je promène cette vie un peu aventureuse et toujours sincère, les *penseurs* se croient forcés d'expliquer leurs variations. Moi, j'ai la simplicité de regarder les miennes comme un progrès, et je n'attache pas assez d'importance à ma personnalité pour ne pas lui donner un démenti quand je pense qu'elle s'est trompée. Il y a des personnalités susceptibles qui répondent par un soufflet à ce démenti. C'est quand la personnalité nouvelle, vendue à quelque intérêt humain, s'efforce de

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

renier son passé honnête et candide. Ce n'est point ici le cas. Mes défauts ont persisté, mon indépendance ne s'est point rangée au joug du convenu, je ne me suis pas réconcilié avec ce qui facilite la vie et allége le travail; j'ai cherché un chemin, je l'ai trouvé, perdu, retrouvé, et je peux le perdre encore. Si cela m'arrive, je le dirai encore, rien ne m'empêchera de le dire. La contrée idéale que j'appelais autrefois la verte bohême des poètes s'est semée de plus de fleurs à mes yeux, mais les fleurs fantastiques y ont fait de moins fréquentes apparitions. J'ai essayé de trouver le vrai de ma fantaisie, le droit légitime de ma protestation.

J'ai peut-être vu peu à peu la destinée humaine avec d'autres yeux, et reconnu que, dans la période du doute et du découragement, je voyais mal parce que je ne voyais pas assez; mais je crois sentir avec le même cœur, penser avec la même liberté. Dès lors je ne crains pas que l'ancien *moi*, qu'il s'incline ou non devant le nouveau, lui cherche querelle ou lui adresse un reproche.

En 1834, il y a trente-quatre ans, j'écrivais à mon cher Rollinat qui n'est plus : « Eh quoi! ma période de parti-pris n'arrivera-t-elle pas? Oh! si j'y arrive, vous verrez, mes amis, quels profonds philosophes, quels antiques stoïciens, quels ermites à barbe blanche se promèneront à travers mes romans! Quelles pesantes dissertations, quels magnifiques plaidoyers, quelles superbes condamnations découleront de ma plume! Comme je vous demanderai pardon d'avoir été jeune et malheureux! Comme je vous prônerai la sainte sagesse des vieillards et les joies calmes de l'égoïsme! Que personne ne s'avise plus d'être malheureux dans ce temps-là, car aussitôt je me mettrai à l'ouvrage, et je noircirai trois mains de papier pour lui prouver qu'il est un sot et un lâche, et que, quant à moi, je suis parfaitement heureux (1). »

Aujourd'hui, en 1868, il y a bien un vieux ermite qui se promène à travers mes romans; mais il n'a pas de barbe, il n'est pas stoïcien et certes il n'est pas un philosophe bien profond, car c'est moi. Je ne sais s'il condamnerait et gourmanderait la jeunesse de son temps, si elle était *jeune et malheureuse;* mais, chose étrange, cette jeunesse nouvelle rit de tout, elle exorcise le doute au nom de la raison, elle ne comprend rien aux souffrances morales que les vieux ont traversées, elle s'en moque un peu, et un des plus naïfs, un des plus émus, un des plus jeunes de cette époque de refroidissement, c'est encore le vieux ermite qui la contemple avec surprise.

Le voyageur d'autrefois l'eût maudite, l'époque où nous voici!

(1) *Lettres d'un voyageur.*

Je crois bien qu'il n'eût pas résisté aux tentations de suicide qui l'assiégeaient. Le vieux voyageur d'aujourd'hui la bénit quand même, croyant fermement qu'elle est une transition inévitable, peut-être nécessaire, un passage difficile, mais sûr pour monter plus haut.

Quant à lui, jusqu'à sa dernière heure, il aura fantaisie de monter. Donnez-lui la main, vous qui pensez à peu près comme lui, et vous aussi qui pensez tout à fait autrement. Ceux qui veulent rester en bas crieront après nous tous et nous envelopperont dans le même anathème. Que cette persécution nous unisse, car notre but est le même, et si ce n'est la conviction, c'est du moins le sentiment de notre droit qui nous rend solidaires. Nous ferons tous effort pour gagner les hauteurs chacun suivant ses moyens et ses procédés, et il est des étapes où nous ne pouvons manquer de nous rencontrer, des refuges où nous aurons à lutter ensemble contre l'ennemi commun. Monte, jeunesse, monte en riant si tu veux, pourvu que tu ne t'arrêtes pas trop sous les arbres du chemin, et qu'à l'heure du combat tu saches te défendre!

A MAURICE SAND.

Nohant, 15 juillet.

Il fait sombre, l'orage s'amasse, et déjà sur l'horizon les hachures de la pluie se dessinent en gris de perle sur le gris ardoisé du ciel. La bourrasque va se déchaîner, les feuilles commencent à frissonner à la cime des tilleuls, et la flèche déliée des cèdres oscille, incertaine de la direction que le vent va prendre. C'est le moment de rentrer les enfans, les petites chaises et les jouets fragiles. L'aînée voudrait jouer encore sur la terrasse, elle ne croit pas à la pluie ; mais le vent vient brusquement gonfler les plis de sa petite jupe, une large goutte d'eau tombe sur sa main mignonne. Elle saisit sa chère *Henriette*, la poupée favorite, et vient se réfugier dans mon cabinet.

Alors commence un nouveau jeu, le jeu, la fiction, le drame de la pluie. L'enfant ouvre une ombrelle et marche effarée par la chambre; elle se livre à une pantomime charmante de grâce et de vérité. Elle se courbe sous les coups de l'aquilon, elle fuit devant la rivière qui déborde, elle avertit *Henriette* de tous les dangers qui la menacent, elle la préserve, elle la pelotonne sous son bras, enfin elle combat la tempête avec elle, et, toute souriante et palpitante, m'apporte *son enfant*, qu'il me faut essuyer, réchauffer et caresser comme un Moïse sauvé des eaux. Cette comparaison, qui ne peut pas être dans son esprit, perce aussitôt dans le mien.

La dualité de l'âme éclate dans cette puissance qu'un enfant de trente mois possède déjà de dédoubler dans son esprit la réalité et le simulacre; mais voici un autre phénomène. J'étais en train d'écrire; l'action scénique de l'enfant m'intéresse, je l'observe, j'y prends part. Je joue mon rôle dans le drame qu'elle improvise, et, entre chacune des répliques que nous échangeons, ma plume reprend sa course sur le papier, l'idée que j'exprimais se retrouve dans la case de mon cerveau où je l'ai priée d'attendre, mon être intellectuel a suivi l'opération que l'enfant a su faire, il s'est dédoublé; il y a en moi deux acteurs, l'un qui écrit sa pensée méditée, l'autre qui représente la fille des Pharaons arrachant aux flots du Nil le berceau d'un pauvre enfant nouveau-né. Je ne suis pas moins saisi de la fiction que ne l'est ma petite fille. Je le suis peut-être davantage, car je vois le paysage égyptien qui doit servir de cadre à l'épisode. J'aperçois la mère qui se cache dans les roseaux, pleine d'angoisse, jusqu'à ce que son fils soit recueilli et emmené par la princesse. Le sentiment maternel, plus développé en moi, rêve une émotion que je ressens presque... Et pourtant mon travail, complétement étranger à ce genre d'impressions, va son train, et après chaque interruption de mon dialogue avec ta fille, dont la grâce me charme et m'occupe, il se trouve suffisamment élaboré pour que je le reprenne sans effort et sans hésitation. L'habitude de jouer ainsi avec elle, tout en faisant ma tâche quotidienne, a sans doute préparé et amené peu à peu ce résultat un peu exceptionnel; mais comme il n'a rien du tout de prodigieux, il me donne à réfléchir sur les facultés de notre être intellectuel, et ces réflexions, je veux te les résumer à mesure qu'elles se succèdent et se groupent. Aussi bien l'orage redouble, l'enfant s'est endormie; voyageurs, nous ne voyageons pas : en ce moment, la nature nous chasse de ses sanctuaires, la plante gonflée de pluie veut boire à l'aise, l'insecte s'est réfugié sous l'épaisse feuillée, le paysage s'est rempli de voiles où la couleur pâlit et se noie; n'est-ce pas le moment d'entreprendre une petite excursion dans le domaine de l'invisible et de l'impalpable? Essayons.

Bien que la botanique, qui me préoccupe cette année par son côté philosophique, ne soit pas le sujet direct de cette causerie, c'est elle qui m'y a conduit aussi par de longues rêveries sur l'*âme de la plante*, et je m'imagine avoir trouvé quelque chose pour ma satisfaction personnelle tout au moins. Cela se résume en quelques mots, mais il m'en faudra davantage pour y arriver; prends patience.

« Nous avons deux âmes : l'une préposée à l'entretien et à la conservation de la vie physique, l'autre au développement de la vie

psychique. La première, involontaire, impersonnelle, qui tombe sous l'examen et l'appréciation de la science physiologique, est, avec plus ou moins d'intensité, identique chez tous les hommes. L'autre, dont l'étude est du ressort des sciences métaphysiques, c'est le *moi* personnel, l'homme affranchi de la fatalité, le souffle impérissable et mystérieux de la vie. » Ainsi m'enseignait, il y a quelque vingt ans, un ami très intelligent et très modeste qui n'a jamais fait parler de lui comme philosophe.

Cette définition pouvait être forcée quant à l'expression : il donnait le même nom à l'instinct et à la réflexion; mais dans son langage figuré il résumait peut-être d'une façon pénétrante et saisissante le problème de l'humanité. Je n'ai jamais oublié cette formule qui m'a toujours paru résoudre admirablement le mystère de nos contradictions intérieures et les antinomies sans fin qui divisent les hommes à l'endroit de leurs croyances.

Voici ce que je lis dans un livre dernièrement publié :

« Les choses se passent dans l'être humain comme si, à côté du cerveau pensant, il y avait d'autres cerveaux pensant à notre insu, et commandant à tous les actes de ce que j'appelle la vie *spécifique*. Le dualisme de l'homme et de l'animal, de l'ange et de la bête, n'est point chimère, antithèse, fantaisie. Voici le cerveau, le centre noble, et voilà les centres divers de la moelle et du système nerveux sympathique. Ici règne la volonté, là l'instinct. Quelle lumière se répand sur la vie humaine quand on se met à y démêler l'œuvre de l'intelligence consciente et volontaire, et le travail lent, monotone et fatal de l'instinct, caché aux centres nerveux secondaires! Comme l'âme proprement dite se trouve parfois faible devant cette âme-instinct qui ne devrait être que servante (1)! »

Voilà bien, en somme, la définition de mon vieux philosophe — *sans le savoir :* une âme libre, immatérielle, fonctionnant au sommet de l'être; une âme esclave, *spécifique*, c'est-à-dire commune à toute l'espèce, agissant dans les régions inférieures; ici la moelle épinière transmettant ses volitions à l'encéphale, là l'encéphale luttant avec la volonté, dont il est le siége, contre les volitions aveugles de l'instinct.

De là deux propositions contraires qui contiennent chacune une vérité incontestable. « L'homme est toujours et partout le même, » disent les uns, « cruel, lascif, intempérant, paresseux, égoïste. Les mêmes causes produisent et produiront toujours les mêmes effets. L'homme ne progresse point. » Cette opinion est fondée. Le rôle de l'instinct est fatal et ne s'épuise ni dans le temps ni dans l'es-

(1) Auguste Laugel, *Des problèmes de l'Ame*, Paris 1868.

pace. Vaincu, il n'est pas soumis et ne renonce jamais à la lutte.

« L'homme est essentiellement et nécessairement progressif, » disent les autres. « Chaque révolution sociale ou religieuse marque une étape de son perfectionnement, chaque effort de son intelligence amène une découverte, chaque instant de sa durée est un pas vers le mieux. »

Ceci est tout aussi vrai que l'assertion contraire. Aussitôt que l'on prend la peine de distinguer, on se trouve d'accord.

Nous arriverons, je pense, à savoir compter jusqu'à trois, qui est le nombre sacré, la clé de l'homme et celle de l'univers, et une bonne définition nous fera quelque jour reconnaître en nous, non pas seulement deux *âmes* aux prises l'une contre l'autre, mais trois *âmes* bien distinctes, une pour le domaine de la vie spécifique, une autre pour celui de la vie individuelle, une troisième pour celui de la vie universelle. Celle-ci, qui tiendra compte du droit inaliénable de la vie spécifique, mettra l'accord et l'équilibre entre cette vie diffuse chez tous les êtres et la vie personnelle exagérée en chacun. Elle sera le vrai lien, la vraie *âme*, la lumière, l'unité.

Chacun de nous, à un degré quelconque, porte en lui cette troisième et suprême puissance, puisqu'il l'entrevoit, l'interroge, lui cherche un nom, et s'inquiète de son emploi; mais l'éclair a bien des nuages à traverser encore, et peut-être faudra-t-il ces crises sociales terribles où s'amasse la foudre, pour que l'homme, frappé de la vérité comme d'une flèche divine, découvre sa vraie force et remplisse enfin son vrai rôle sur la terre.

L'excellent livre que je viens de te citer, et que tu voudras lire, est le développement analytique du dualisme où l'homme actuel est encore engagé entre ses deux âmes. Le tableau éloquent de cette lutte est navrant, mais il aboutit à des espérances d'un ordre supérieur. Il est plein d'épouvantes pour la destinée humaine livrée à l'instinct spécifique, plein d'enseignemens et d'exhortations à l'homme individuel, qui est ardemment sollicité de dégager le principe impérissable de sa liberté du tourbillon des passions basses ou des fantaisies coupables. C'est un livre de morale et de philosophie écrit par un savant et par un libre penseur, car il nous engage à rejeter ces vains termes de spiritualisme et de matérialisme qui nous éloignent de la recherche de la vérité. Funeste antagonisme, en effet! Il semble que l'humanité se condamne à marcher sur des lignes parallèles sans vouloir jamais les faire fléchir pour se rencontrer, et que, de cette stupide obstination, les individus se fassent un point d'honneur et un mérite personnel. Faudra-t-il en conclure que bien des gens n'auraient rien à dire, s'ils ne disaient pas d'injures aux autres?

La critique philosophique dont le rôle est grand en ce moment-ci est forte quand elle signale l'abus des mots et le vide des formules. C'est tout ce qu'elle a pu faire jusqu'à ce jour, et il semble qu'il ne soit pas encore de son ressort de chercher une solution. Les ignorans s'en impatientent; ils s'imaginent que leur sentiment personnel doit se manifester et se concentrer dans quelque aphorisme magique sanctionné par l'expérience et la raison. Faites place à ces ardeurs de la pensée, hommes de réflexion! elles vous donnent la mesure de nos tendances et de nos besoins. Ne les dédaignez pas, elles sont un thermomètre à consulter, une face de l'humanité à examiner. La preuve de ce besoin, c'est le catholicisme de pur sentiment qui se prêche avec succès aujourd'hui dans les salons et les églises, doctrine incapable de lutter contre la critique historique et habile à esquiver ses coups, mais forte de nos aspirations et adroite pour les accaparer au profit de sa cause. Faites-y grande attention, défenseurs de la doctrine expérimentale! Trouvez dans vos plus consciencieuses inductions un refuge pour notre idéalisme; autrement tous les faibles, tous les indécis, tous les illettrés passeront du côté du christianisme moderne, espérant y trouver la paix de l'esprit et l'oubli du devoir de raisonner sa foi.

M. Vacherot, dans un solide et délicat travail récemment publié dans la *Revue*, nous trace une esquisse instructive de la situation du catholicisme actuel. Malgré son exquise courtoisie pour les lumières de la chaire et de la polémique religieuse, il met ces lumières au pied du mur, les sommant, le malin qu'il est, d'étudier les textes sacrés, de les mettre d'accord et de définir l'orthodoxie. L'église répond *in petto : Non possumus;* mais elle continue à nous parler avec une éloquence plus ou moins entraînante (M. Vacherot a un peu exagéré le talent de ses adversaires par excès de générosité ou de finesse) des points lumineux que cherche à ressaisir l'humanité présente : l'âme immortelle, la divinité *personnelle*, l'avenir infini, les cieux ouverts, l'idéal en un mot.

Devant une critique et une philosophie qui ne peuvent sauver ouvertement ces trésors du naufrage, qui ne pensent pas même devoir trop affirmer qu'ils existent, l'église invoque le sentiment, supérieur selon elle, à la raison, et les êtres de sentiment vont à elle.

Mal nécessaire, disent les gens calmes. J'avoue que je ne puis pousser jusque-là l'indifférence et la sérénité. Je vois l'âme supérieure s'atrophier dans ce divorce avec la logique et retourner à l'enfance de l'humanité, enfance sacrée, poétique, respectable en son temps, dans son premier développement normal; sénilité puérile et funeste, presque honteuse à l'heure que nous marque aujourd'hui l'aiguille du temps.

Eh quoi! nous ne sommes point mûrs pour une croyance qui réponde aux besoins de notre libre aspiration sans condamner à mort cet instinct spécifique qui est le code imprescriptible de la nature animée? Et même dans le sanctuaire de l'encéphale, dont les opérations sont aussi multiples et aussi mystérieuses que la structure anatomique du cerveau est compliquée et insaisissable, il nous est impossible de marier la lucidité supérieure à la clairvoyance pratique? Nous sommes donc des infirmes, des êtres épuisés, à moins que nous ne soyons des intelligences qui n'ont encore rien commencé?

Levez-vous donc, éveillez-vous, nobles esprits qui sentez palpiter en vous la troisième âme, la grande, la vraie, celle qui n'affirme pas timidement l'idéal et qui le prouve par cela même qu'elle le possède, qui ne tressaille pas d'effroi devant l'épreuve scientifique parce qu'elle sait *à priori* que cette épreuve sera la sanction de sa foi aussitôt qu'elle sera complète et décisive. Cette âme a autre chose à faire que de vaincre les révoltes et les tyrannies de l'instinct. Elle éclora dans des organisations qui les auront vaincues; mais, sitôt qu'elle parlera, elle enseignera rapidement comment il est facile à tous de les vaincre. Elle résoudra ce formidable problème qui consterne notre élan philosophique vers la beauté morale; elle nous rendra moins sévères pour les obstinations de la vie *spécifique*. Ces tyrannies de la chair ne sont redoutables que parce que l'âme universelle n'a point clairement parlé en nous, et que l'âme personnelle n'a pas d'armes assez bien trempées pour le combat. Ces armes de la foi et de la grâce que les catholiques se vantent de posséder sont aussi faibles que celles du scepticisme, puisque les tentations sont plus âpres à mesure que le chrétien devient plus saint et plus mortifié. Ce n'est pas la haine et le mépris de la chair qui en imposent à cette sourde-muette que nous portons en nous. Ce n'est point assez d'une âme libre de ses propres mouvemens pour combattre des mouvemens qui ne sont pas libres de lui obéir. Il faut quelque chose de plus. Il faut l'éclat d'une vérité supérieure à toutes les individualités, et supérieure même à leur liberté, car toute liberté qui ne se soumet pas à l'évidence devient aberration ou tyrannie.

On nous dit que cette vérité de *consentement*, qui est la vraie discipline des intelligences, ne peut naître que d'une religion théologique ou sociale.

De généreux esprits, prenant un effet pour une cause, ont cru l'apercevoir dans des formes sociales à imposer à l'humanité; d'autre part, de nobles érudits, épris de leurs sujets d'étude, se persuadent encore aujourd'hui que, sans le prestige d'un culte et l'ab-

solu d'un dogme, aucune vérité ne peut devenir commune à l'humanité.

A mes yeux, il y a erreur chez les uns comme chez les autres. Si l'humanité future confectionne des sociétés et construit des temples, l'individu sera libre sous la loi commune, et le mystère sera banni de l'autel.

Pour cela, il faut que l'homme *sache* Dieu et l'humanité. On croit à ce que l'on sait. Ouvrez la porte au savoir. Donnez-lui des instrumens, des laboratoires et la liberté absolue; mais donnez-lui aussi des ailes. Apprenez-lui que chaque genre de certitude a son domaine, chaque vérité acquise sa case dans l'intelligence, mais qu'il en est une d'un ordre si élevé qu'il faut l'accueillir et la posséder dans la plus haute région de l'âme pour qu'elle serve de *criterium* et de corollaire à toutes les autres.

18 juillet.

..... Tu me demandes ce que j'entends par l'âme *universelle* de l'homme. Mon mot est mauvais, je ne le défends pas. Il faudrait toujours prendre les mots pour ce qu'ils valent; ils sont les empreintes du moment qui les fait éclore, les symboles qui transmettent à notre esprit nos impressions passagères, toujours incomplètes. Peu de mots fixent assez une idée pour mériter d'être conservés toute une semaine. Prends le mien pour ce que je te le donne, et vois-y l'appel d'une relation à établir entre l'âme individuelle et l'âme de l'univers.

Tu vas me demander encore où est l'âme de l'univers, si elle est diffuse ou personnelle. Elle est partout selon moi, comme la matière est partout; elle est à la fois personnelle et diffuse, elle remplit le fini et l'infini. Je ne vois point d'obstacle à cette antithèse, puisque l'âme humaine a ces deux attributs bien distincts et cependant inséparables. A toute heure, notre esprit, enfermé en apparence dans le cercle étroit de nos besoins matériels ou de nos impressions passagères, peut s'élancer vers les sphères de l'infini, non pas seulement par la rêverie poétique, mais par les calculs précis de la mathématique et les certitudes idéales de la géométrie. Supposez que l'univers a une âme comme nous, mais une âme aidée de la connaissance d'elle-même, ce qui est la connaissance absolue de toutes choses; vous pouvez très bien lui attribuer aussi la volonté de maintenir ses propres lois, puisque cette volonté est toujours en nous à un degré quelconque. Je ne vois rien là qui dépasse les perceptions de l'esprit humain. Il me semble au contraire que cette vision de l'âme de l'univers nous est nécessaire, qu'elle prend sa source dans ce que nous avons de plus clair dans le cerveau, la

logique, et de plus personnel dans le cœur, la conscience. Il nous est impossible d'attacher un sens aux mots de *sagesse*, d'*amour* et de *justice*, qui résument toute la raison d'être et toute l'aspiration de notre vie, si nous ne sentons pas planer sur nous une idéale atmosphère composée de ces trois élémens abstraits, qui nous pénètre et nous anime. Il n'y a pas que l'air qui alimente nos poumons. Il y a celui que notre âme respire. Trop subtil pour tomber sous les sens, cet air divin a une vertu supérieure à nos volitions animales, il les dompte ou les régularise quand nous ne lui fermons pas nos organes supérieurs. La chimie ne trouvera jamais ce fluide sacré; raison de plus pour que le chimiste ne le nie pas. C'est par d'autres moyens, par d'autres méditations, par d'autres expériences, que le vrai métaphysicien devra s'en emparer.

Quels peuvent être ces moyens, me diras-tu? Ils sont bien simples et à la portée de tous, et même il n'y en a qu'un : passer à l'état de santé morale qui seule permet de saisir la véritable notion du divin. Je voudrais bien que l'on trouvât à l'âme de l'univers un autre nom que celui de *Dieu*, si mal porté depuis le temps des Kabires jusqu'à nos jours. J'aimerais encore mieux celui d'homme, *le grand homme* (comme qui dirait la grande personne universelle) de Swedenborg; mais qu'importe son nom? Elle en changera longtemps encore avant que nous lui en ayons trouvé un définitif et convenable.

Ce Dieu, puisqu'il faut le désigner par un nom qui est tout aussi grossier que sublime, n'a pas seulement mis en nous, à l'heure de notre naissance *spécifique*, une parcelle de sa divinité; il nous la renouvelle et nous l'augmente quand nous naissons à la vie de raisonnement individuel. Il nous la concède réellement quand nous surmontons l'instinct aveugle assez pour mériter d'échapper à sa tyrannie. Je ne dirai pas avec Laugel qu'il faudra à l'homme de grands combats et des sacrifices immenses pour arriver à ce perfectionnement. Il les lui faut aujourd'hui parce qu'il doute. Le jour où il croira, avec ses *deux âmes* supérieures, à un idéal bien défini et bien évident, l'âme inférieure ne réclamera que la part de satisfaction qui lui est due. L'appétit ne sera plus la fureur, la passion ne sera plus le crime, la fantaisie ne sera plus le vice. L'âme personnelle, celle qui est libre de choisir entre le vrai et le faux, recevra — de l'âme vouée au culte de l'*universel* — une lumière assez frappante pour ne plus hésiter à la suivre. Le mal a déjà beaucoup diminué à mesure qu'a diminué l'ignorance, qui peut le nier? Il disparaîtra progressivement à mesure que rayonnera l'astre intellectuel voilé en nous.

On opposera à cette espérance, je le sais, la brutalité de la na-

ture, le déchaînement aveugle des désastres extérieurs ruinant à tout instant l'œuvre du travail de l'homme, la férocité des animaux qui lui ont fait si longtemps une guerre sérieuse, le déchaînement des cyclones, les tremblemens de terre, les épidémies foudroyantes, les maladies incurables, toutes les puissances ennemies que nous ne savons point encore conjurer ou éviter. Mais l'âme de l'univers a aussi sa dualité pour ne pas dire sa trinalité. Elle a, comme l'homme, une âme spécifique, instinctive, fatale, que l'âme libre et personnelle combat, et que l'âme universelle domine. L'âme spécifique, qui agit aveuglément dans tout être, peut-être dans toute chose, pousse sans cesse l'univers matériel vers le trop-plein et le trop vivant. De cet excès naissent les éclatemens, le vase trop rempli se brise, la force trop accumulée déchire ses enveloppes et se détruit elle-même en s'épanchant au dehors. Une montagne, une contrée, un monde, peuvent tomber en ruine sous les coups de l'agent indompté. L'âme céleste et personnelle de ce monde n'est pas détruite pour cela; elle va rejoindre le foyer de la vie céleste irréductible, et dans ce foyer de l'infini psychique elle se retrempe à la vie universelle, qui s'aperçoit peu des désastres partiels, ou qui s'en sert avec discernement pour reconstruire des mondes mieux équilibrés.

Mais les victimes, les millions d'individus plus ou moins intelligens que frappe un grand cataclysme, les compterons-nous pour rien? Si nous croyons que quatre-vingts ou cent ans d'existence sont toute l'aspiration, toute la conquête, toute la destinée de l'homme, ou que, surpris par la mort violente en état de péché, il ait une éternité d'inénarrable souffrance à endurer au sortir de la vie, certes Dieu est injuste, l'âme universelle est idiote et méchante, ou pour mieux dire elle n'existe pas. Nous sommes des chiffres,... pas même, des accidens qui ne comptent point.

Ceux que domine l'âme spécifique sont bien libres de le croire, mais ils ne peuvent forcer ceux qui pensent à partager leur découragement. Sur quelque raisonnement que s'appuie la négation du *moi* éternel, il ne dépend pas de nous de nous sentir persuadés. A mesure que nos instincts se règlent et s'harmonisent doucement avec les instincts supérieurs, nous entrons dans une lucidité de l'esprit qui est l'état normal auquel l'homme doit parvenir.

19 juillet.

Te définirai-je l'état de santé morale, l'idéal tel que je l'entends? Il est relatif et se moule forcément sur la vertu la plus pure et la raison la plus haute qu'un homme puisse atteindre dans le temps

et le milieu où il existe. Tel saint très respectable et très sincère des anciennes religions ne serait plus aujourd'hui qu'un fou. Le cénobitisme serait l'égoïsme, la paresse, la lâcheté. Nous savons que la vie complète est un devoir, qu'on ne peut pas rompre avec l'instinct normal de la vie spécifique sans rompre avec les lois les plus élémentaires de la vie, et que l'infraction à une loi de l'univers est une sorte d'impiété toujours punie par le désordre des facultés supérieures. La mortification de la chair par le célibat, le jeûne et les flagellations était grossière et charnelle en ce sens qu'elle ne servait qu'à ranimer ses révoltes. En lui imposant des sacrifices, l'esprit tranquille et fort la mortifie surabondamment.

Mais les appétits déréglés, vicieux, immondes, sont-ils donc une loi de l'espèce? Si certains animaux, en se rapprochant de la forme humaine et du développement de l'encéphale, nous offrent le repoussant spectacle de la lubricité, de la cruauté, de la gourmandisé, si l'homme sauvage lui-même, aux prises avec l'animalité, s'imprègne des instincts de la brute, résulte-t-il de cette confusion de limites entre l'homme et le singe que l'instinct humain ne soit pas modifiable? Il l'est à un point qui frappe de surprise et d'admiration, quand on ne voit que la surface des mœurs civilisées. Le respect d'une convention qui prend sa source dans le respect de soi et des autres est une victoire bien signalée de la volonté sur l'instinct.

Si c'est peu que cette décence extérieure qui, sous le nom de savoir-vivre, voile des abîmes de corruption, c'est déjà quelque chose. La sainteté pourrait consister dès aujourd'hui à identifier la vie secrète et cachée à ces apparences de pudeur, de bonté, d'hospitalité, de raison, qui sont le code de la bonne compagnie. Pourquoi non? Où est l'obstacle? Pourquoi toute parole aimable ne serait-elle pas l'expression d'une âme aimante? Pourquoi toute allure de pudeur ne serait-elle pas la manifestation d'une conscience épurée? Pourquoi tout simulacre d'obligeance ne prendrait-il pas sa source dans la joie d'assister son semblable? Pourquoi toute discussion de l'intelligence ne reposerait-elle pas avant tout sur le désir de s'instruire?

Avoue que, si nous arrivions à marier la politesse parfaite à une parfaite sincérité, nous serions déjà, sans sortir de nos lois et de nos usages, montés à un degré supérieur d'excellence et de joie intérieure.

La joie intérieure, voilà un grand mot! C'est le premier des biens, parce qu'il est le seul qui nous appartienne réellement. Je ne vois pas que beaucoup de gens s'en préoccupent et le cherchent. La masse court aux satisfactions de l'instinct : les vicieux s'efforcent d'exas-

pérer leurs appétits pour mieux sentir l'intensité de la vie animale; les ambitieux se vouent à une anxiété incessante qui bannit la joie du sanctuaire de leur âme; des esprits plus élevés se vouent à des études dont le but défini n'est souvent que la satisfaction d'une curiosité spéciale; les cœurs passionnés cherchent leur ivresse et leur expansion dans l'amour, sans songer à en faire quelque chose de plus noble que la volonté d'amasser deux orages et de choquer douloureusement deux courans électriques. Où sont les hommes qui cherchent sincèrement à se rendre meilleurs sans prétendre à un paradis fait à leur guise, en acceptant dans l'avenir éternel toutes les éventualités, toutes les fonctions, toutes les épreuves, quelles qu'elles soient, que l'inconnu nous réserve? Cette résignation, non mystique ni fanatique, mais confiante et digne, serait déjà un pas vers la sainteté.

Quelle difficulté insurmontable éprouvons-nous donc à nous placer ainsi dans le sentiment de l'infini avec une bravoure calme et un modeste sentiment de nos forces? Où serait la vanité de travailler le *moi* comme un lapidaire taille et polit une pierre précieuse? La vertu peut avoir aussi son instinct pour ainsi dire *spécifique*, son besoin ardent et soutenu d'élever dans l'individu le niveau intellectuel de la race. Pour peu que l'on s'y essaie, on découvre en soi une docilité que l'on ne se connaissait pas, de même que l'esprit généreux qui entreprend un grand et noble travail est tout surpris de sentir en lui un nouveau lui-même qui s'éveille, se révèle et semble dicter ses lois à l'ancien. C'est la troisième âme, c'est ce que les artistes inspirés appellent l'*autre*, celle qui chante quand le compositeur écoute et qui vibre quand le virtuose improvise. C'est celle qui jette brûlante sur la toile du maître l'impression qu'il a cru recevoir froidement. C'est celle qui pense quand la main écrit et qui fait quelquefois qu'on exprime *l'au-delà* de ce que l'on songeait à exprimer. Enfin c'est elle qui n'ergote pas, qui n'a plus besoin de raisonner, mais qui peut et qui veut; elle est là, agissante à notre insu le plus souvent, cherchant à nous élever vers le foyer de la science infinie; mais nous ne la connaissons pas, nous avons peur d'elle. Nous croyons qu'elle usera trop vite les ressorts de notre frêle machine. L'instinct de la conservation nous empêche de la suivre sur les cimes. C'est une peur lâche, résultat de notre ignorance, car c'est elle qui est la vie irréductible, et, si son embrassement nous donnait la mort, ce serait une mort bien douce, bien enviable et bien féconde, le réveil dans la lumière!

Mais ne nous livrons pas trop à l'enthousiasme sans contrôle. N'oublions pas qu'il s'agit de rendre la vérité accessible même aux esprits froids, pourvu qu'ils soient épris de la vérité.

L'analyse complète de l'homme, *âmes et corps*, nous conduirait certainement à une notion complète de la Divinité, *corps et âmes*. En distinguant en nous trois étages de facultés, nous nous rendrions compte des trois étages de puissance de la vie universelle. Nous ne sortirons d'aucun problème par la notion de dualité, puisque toute dualité représente deux contraires. Ce que je dis là est aussi vieux que le monde pensant. C'est l'éternel symbole. D'où vient qu'il n'a reçu aucune application scientifique qui puisse se traduire en philosophie certaine pour les lois de la vie morale et les actes de la vie pratique? Les explications des trinités théologiques sont des figures confuses mal comprises ou mal définies par les hommes du passé. La définition que je te propose ne vaut peut-être pas mieux. La technologie vulgaire, dont il n'est pas permis à mon humilité de se dégager, est encore très insuffisante pour résumer une vision plus ou moins nouvelle du vieux thème de l'humanité. A des conceptions vraiment neuves il faudra certes un langage nouveau.

Mais, quelque mal exprimée que soit ma définition, elle ne m'apparaît pas comme un vain songe que le réveil dissipe. J'ai besoin d'un Dieu, non pour satisfaire mon égoïsme ou consoler ma faiblesse, mais pour croire à l'humanité dépositaire d'un feu sacré plus pur que celui auquel elle se chauffe. Jamais on ne me fera comprendre que le cruel, l'injuste et le farouche soient des lois sans cause, sans but et sans correctif dans l'univers. La compensation que le malheureux demande à Dieu dans une vie meilleure est une réclamation toute personnelle que Dieu pourrait fort bien ne pas écouter, si elle n'était le cri énergique et déchirant de l'humanité entière. Nulle théorie sérieuse n'a encore présenté le sentiment et le besoin de la justice comme une illusion. Le moment où l'homme renoncerait à posséder cet idéal marquerait la fin de sa race et le ferait redescendre à l'animalité, dont il est peut-être issu. S'il existe une doctrine qui envisage ce résultat comme digne d'être poursuivi, je lui refuse tout au moins d'avoir pour guide la *raison*, puissance si hautement invoquée par les sceptiques.

Non, il n'y a pas de raison véritable sans sagesse; c'est par la sagesse seule que la raison, s'élevant à l'état de vertu, devient respectable. La sagesse entraîne et réclame impérieusement la justice, et, s'il n'y a ni justice ni sagesse dans l'âme de l'univers, il n'y en a jamais eu, il n'y en aura jamais dans celle de l'homme. Que devient la morale, devant laquelle pourtant toutes les écoles s'inclinent et toutes les discussions cessent, si l'homme ne peut puiser à une source certaine les premières conditions de la moralité?

Il existe donc dans l'univers une pensée souveraine faite de lumière et d'équité. Si les faits extérieurs simulent de temps à autre,

par des désastres partiels, l'indifférence d'un destin inexorable, ne nous arrêtons pas à ces apparences indignes de troubler une philosophie sérieuse. Il est bien certain que la plupart des maux inhérens à notre espèce, maladies, passions, guerres, égaremens, sont notre propre ouvrage, c'est-à-dire le résultat de l'élan déréglé ou de l'aveugle inertie de l'âme spécifique. Cette âme impersonnelle, ce moteur aveugle que les uns respectent trop, que les autres ne respectent pas assez, est chez nous un agent de destruction tout aussi bien qu'un agent de conservation. Chose frappante, et qui témoigne de la nécessité de la troisième âme, l'instinct de l'homme est inférieur à celui des animaux. Les animaux ont le discernement des alimens salutaires ou nuisibles, la prévision jamais en défaut des besoins de la vie et des influences de l'atmosphère pour eux et pour leur progéniture. Aucun vice particulier, aucun excès de nourriture, aucune ivresse d'amour ne fait oublier à une pauvre petite femelle de papillon qui va mourir après sa ponte de se dépouiller le ventre de son duvet pour envelopper et tenir chaudement ses œufs destinés à passer l'hiver avant d'éclore. Il semble, devant une multitude de faits observés, que l'animal ait deux âmes aussi, l'instinctive et celle qui raisonne. Peut-être devrait-on oser l'affirmer, puisqu'à toute heure la prévoyance, le dévouement, le discernement et la modération de la bête semblent faire la critique de nos aveuglemens et de nos excès. Avec l'hypothèse des trois âmes, l'animal, doué des deux premières, s'explique et cesse d'être un problème insoluble. La troisième âme complète l'homme; « il n'est, » a dit Pascal, « ni ange ni bête. » Pascal est resté garrotté ici par la notion de dualité. L'homme est bête, homme et ange.

La plante, placée à l'étage inférieur, a sans doute l'âme inconsciente, spécifique. Ainsi seraient expliqués les trois royaumes de la vie, improprement nommés règnes de la nature.

L'homme a donc à se préoccuper des trois supports de son existence normale, dirai-je latente? Non, le monde caché s'ouvre peu à peu, et beaucoup ont pénétré dans la troisième sphère, croyant n'être que dans la seconde.

L'homme, parvenu à l'apogée de ses facultés, saura conjurer les fléaux matériels. Quand il accuse l'âme de l'univers de frapper son âme par le déchirement des morts prématurées, c'est lui-même, c'est son espèce qu'il devrait accuser de paresse et d'ignorance. Loin de se décourager d'invoquer la grande âme, il devrait s'élever de plus en plus vers elle pour sortir des ténèbres. En l'interrogeant dans la portion de lui-même qu'elle habite plus spécialement, il trouverait une réponse nette qui serait le remède à sa douleur. Cette réponse que l'on traite de vague espérance, c'est la

perpétuité du *moi*, qui ordonne d'entrevoir une meilleure existence pour les chers innocens que nous pleurons. Nous le connaissons, nous l'avons bu ensemble, ce calice, le plus amer qui soit versé dans la vie de famille. J'ose dire que la douleur de l'aïeule, qui sent dans ses entrailles et dans sa pensée la douleur du fils et de la fille en même temps que la sienne propre, est la plus cruelle épreuve d'une existence. La blessure faite à l'instinct et à la réflexion ne se ferme pas. C'est alors qu'il faut monter au sanctuaire de la croyance qui est celui de la raison supérieure; c'est alors qu'il faut soumettre les notions de justice personnelle aux notions de justice universelle. Si Dieu a pris cette âme qui était le plus pur de nous-mêmes, c'est qu'il la voulait heureuse, disent les chrétiens. Disons mieux, Dieu n'a pas pris cette âme : c'est notre science humaine, c'est notre puissance spécifique qui n'ont pas su la retenir; mais Dieu l'a reçue, elle est aussi bien sauvée et vivante dans son sein, cette petite parcelle de sa divinité, que l'âme plus complexe d'un monde qui se brise. Elle n'y est pas perdue et diffuse dans le grand tout, elle a revêtu les insignes de la vie, d'une vie supérieure immanquablement; elle respire, elle agit, elle aime, elle se souvient!

Dans le refuge de la seconde âme, celle qui raisonne et choisit, nous trouvons encore des élémens de force et de guérison relative; celle-ci, c'est l'âme sociale où le sentiment parle au sentiment. Il nous reste toujours, si nous sommes dans le juste et l'humain, quelqu'un à chérir sur la terre. A la consolation de cet être, n'y en eût-il qu'un seul, nous devons notre courage, et si nous ne le devons à aucun individu, si nous sommes sans famille et séparés de nos amis, nous le devons à tous nos semblables, l'idée de solidarité et de fraternité étant commune à l'âme sociale et à l'âme métaphysique.

Mais voici l'aube! Pendant que je te résume l'objet, assez flottant jusqu'ici, de quelques-uns de nos entretiens, tu poursuis avec une énergie soutenue des études spéciales, où ta pensée rencontre souvent la préoccupation de ce *moi* divin interrogeant les mystérieuses fonctions de la vie instinctive. Je vais aller éteindre ta lampe, à moins que je n'aille avec toi voir coucher les étoiles rouges et bleues dans la pâleur de l'horizon. Les oiseaux ne chantent pas encore, nos enfans dorment. Leur adorable mère s'est retirée de bonne heure, s'arrachant avec courage aux enjouemens de la veillée, pour assister au réveil de ses petits anges. Un silence solennel plane sur cette chaude nuit. La matière repose, et pourtant ton chien rêve de chasse ou de combats. La *plusie* argentée voltige autour des fenêtres d'où s'échappe un rayon de lumière. La chouette, qui semble portée par l'air immobile et muet, glisse discrètement

sous les branches. Tout un monde nyctalope s'agite autour de nous sans bruit. Nous éprouvons la sensation d'un bien-être diffus dans toute la nature estivale... Est-ce l'âme spécifique qui répercute seule en nous ce mélange de calme suprême et d'activité mystérieuse répandus dans les dernières ombres? Il y a quelque chose de plus; notre âme personnelle observe et compare, notre âme divine perçoit et savoure.

Bonsoir, je veux dire bonjour, car un rayon rose monte là-bas derrière les vieux noyers. Endormons-nous comme nous nous réveillerons, en nous aimant!

22 juillet.

Tu n'en as pas assez? tu veux un résumé de cette doctrine? Oh! je ne donne pas ce titre pompeux à ma notion personnelle de l'univers, toute notion de ce genre est trop forcément incomplète pour s'affirmer comme une découverte; c'est un essai de méthode, et rien de plus. L'homme n'en est pas encore à posséder autre chose qu'un instrument de travail intellectuel que chacun tâche d'adapter à son cerveau, comme l'ouvrier mécontent des instrumens imparfaits qu'il trouve dans le commerce cherche à s'en fabriquer un qui réponde à la conformation de sa main.

Il y a une vérité d'ensemble, corollaire de toutes les vérités de détail. Personne ne peut nier cette proposition sans une défiance qui va jusqu'au mépris de la vérité.

Pour parvenir à la possession de cette vérité suprême, l'homme doit s'exciter, se perfectionner, se rendre apte à la saisir et à l'élucider; c'est toute une éducation qu'il doit acquérir et s'imposer à travers des angoisses et des difficultés qui exerceront et décupleront sa force morale. La plupart des méthodes qu'il a inventées sont restées sans résultat général, et les plus belles, les plus ingénieuses, n'ont pas toujours été les plus efficaces; elles n'ont pas réussi à élever l'esprit humain plus haut que l'antithèse, qui est une impasse.

En cherchant Dieu dans l'univers, l'homme n'a pu que le chercher en lui-même, c'est-à-dire en se servant de l'induction personnelle et directe. Le premier sauvage qui a invoqué une puissance supérieure à la nature ennemie s'est dit : Je suis trop faible; appelons un être fort dans la nuée et dans la foudre pour éclater sur les obstacles de ma vie. De là le sentiment de la toute-puissance.

Le premier croyant qui a constaté l'insuffisance des sacrifices s'est dit qu'il fallait persuader ce Dieu qui ne se laissait point acheter par des offrandes. Il a cherché dans son cœur la fibre tendre et

suppliante, et il s'est dit, en se sentant adouci, que son Dieu devait être bon.

Le premier philosophe qui a contemplé ou subi l'injustice du destin s'est dit à son tour qu'il devait y avoir dans la pensée divine, dans l'âme de l'univers, quelque refuge contre cette injustice. En se sentant pénétré d'horreur pour l'injuste, il s'est senti juste, et aussitôt il a attribué à son Dieu une justice si exacte et si étendue que les maux soufferts en cette vie devaient se convertir dans sa main en bienfaits éternels.

Trouvera-t-on un autre procédé que ces moyens naïfs d'apercevoir la Divinité? Est-ce la science qui remplacera le sens humain? Mais la science n'est elle-même qu'une méthode humaine pour chercher la vérité extra-humaine; ce sont nos sciences exactes qui ont mesuré l'espace et conçu l'infini. Ce sont nos sciences naturelles qui ont classé méthodiquement les œuvres de la nature.

Il s'est trouvé que l'univers donnait pleine confirmation aux sciences exactes, et que la nature terrestre pouvait se prêter au classement. Donc le vrai est au-delà de l'homme, mais ne peut être prouvé à l'homme que par l'homme. Ceux qui font intervenir le miracle, l'interversion des lois naturelles pour faire apparaître Dieu au sommet de leur extase, ne peuvent plus être traités sérieusement. Il faut que l'homme trouve lui-même son Dieu par les moyens qui lui sont propres et qui lui ont fait trouver tout ce qu'il possède de vrai. Toute conception d'une abstraction parfaite a son siége dans notre intelligence et sa raison d'être dans notre cœur.

Pour percevoir l'idéal en dehors de soi, il faut donc le percevoir en soi. Pour connaître Dieu, l'homme doit se connaître, et mon avis est qu'il ne l'ignore que parce qu'il s'ignore lui-même.

Certaines études ont conduit tristement quelques-uns à ne reconnaître en nous que l'âme spécifique, la plupart des autres ont confondu cette première région de la vie commune à l'espèce avec la seconde, siége de la vie individuelle. Ce mélange de liberté et de fatalité n'a pu trouver de solution pratique, puisque la discussion continue sous tous les noms et sous toutes les formes. Le christianisme a dû expliquer le mal par l'intervention du diable, et il y a encore des gens qui croient au diable, la logique de leur croyance exigeant cette bizarre hypothèse.

Pourtant on s'est généralement arrêté à la notion d'une vie instinctive et d'une vie intellectuelle, et on a fait procéder nos contradictions intérieures du combat sans issue de ces deux natures. La notion de l'univers, moulée sur cette notion de nous-mêmes, est restée problématique, et confond encore de très grands esprits qui ne s'expliquent ni son ordre admirable, ni ses désordres effrayans.

Ne pas consentir à ce que l'univers soit ce qu'il est, c'est ne pas consentir à être ce que nous sommes, et le considérer comme une énigme, c'est se résoudre à ne jamais déchiffrer celle de notre propre vie. Pouvons-nous nous arrêter là? Pour ma part, je le voudrais en vain.

J'appelle donc à notre aide une méthode qui fasse entrer l'homme dans la notion de *trinalité*, applicable à l'univers et à lui. Je crois que ce n'est certes point assez pour clore la série de nos études. Le vieux monde a trouvé dans les profondeurs de sa métaphysique mystérieuse ce nombre trois, qui n'est pas dépassé, puisqu'il n'est pas encore généralement admis. Nos efforts actuels devraient tendre à le faire comprendre et accepter en attendant mieux. Ce serait un grand pas de fait.

Je sais fort bien qu'aucune méthode ne peut répondre sans réplique à toutes les questions que l'homme se pose. La plus grave est celle-ci. — Pourquoi Dieu, qui pouvait tout, n'a-t-il pas tout réglé en vue d'un idéal auquel l'homme peut arriver d'emblée sans passer par l'âge de barbarie, et pourquoi cet âge d'ignorance et de bestialité a-t-il encore tant d'âmes soumises à son empire, même au sein de la civilisation raffinée de notre temps? Il ne tenait qu'au *Créateur* de nous faire plus éducables et de nous initier plus promptement à l'intelligence de sa loi.

S'il y a un Dieu antérieur à la création, et qu'elle soit son ouvrage, si l'univers a eu un commencement, si une âme magique a soufflé sur la matière inerte à un moment donné pour la faire tressaillir et penser, enfin si le Dieu que l'humanité doit admettre est celui des antiques théodicées, ces questions resteront à jamais sans réponse.

Mais si, écartant ces poèmes symboliques, nous nous contentons de comprendre l'âme de l'univers par l'induction rigoureuse, qui est le seul rapport possible entre elle et nous, nous sommes forcés de croire qu'il y a un créateur perpétuel sans commencement ni fin dans une création éternelle et infinie. Si l'univers a commencé, Dieu a commencé aussi; c'est ce que n'admet aucune métaphysique, aucune philosophie.

L'univers avec ses lois immuables existe par lui-même, il est Dieu, et Dieu est universel. Dieu est un corps et des âmes. Il faudrait peut-être dire que dans son unité il a des corps et des âmes à l'infini, car dans le fini où nous rampons nous ignorons le chiffre de nos organes matériels et intellectuels. « Quel œil, quel microscope est jamais descendu dans les profonds abîmes du monde cérébral? Dans ce petit espace remuent des systèmes plus complexes que les systèmes célestes, des constellations organiques plus éton-

nantes que celles qui parsèment l'infini. Une force unique détermine les formes et les mouvemens des grands corps qui courent dans l'espace; mais ici sont enfermées des forces sans nombre comme en champ clos, elles s'y marient, s'y épousent, s'y fécondent, s'y métamorphosent sans relâche...

« L'œuvre de l'anatomie, toute descriptive, est jusqu'ici demeurée stérile. Elle peint des tissus, des élémens anatomiques, elle ignore la dynamique de ces petits édifices moléculaires. Elle reste en face de ces amas cellulaires comme un œil ignorant en face des désordres lumineux du ciel. Elle connaît les caractères d'un livre, elle ignore le sens des mots (1). »

Vous qui proclamez la méthode exclusivement expérimentale, il ne faudrait peut-être pas tant affirmer qu'elle suffit. Jusqu'à ce jour, elle ne suffit pas, elle ne sait pas, elle n'a pas trouvé. Tout comme les études psychiques, vos études ont encore besoin d'un peu de modestie.

Il existe un très beau livre, très peu connu, de notre digne ami M. Léon Brothier (2), qui répond à bien des propositions et résout bien des doutes. Il t'a semblé ardu, et pourtant il est charmant dans sa profondeur, et l'on y sent la bonhomie de La Fontaine, pour ne pas dire celle de Leibniz. Il conclut en d'autres termes, tantôt plus savans, tantôt plus aimables que ceux que j'emploie ici, à la nécessité d'une triple vue sur le monde des faits et des idées. Je ne suis pas de force à proclamer qu'il ne se trompe en rien, qu'après l'avoir lu attentivement je pense par lui et avec lui sur toutes choses. Je ne sais; mais il m'a puissamment aidé à me dégager de la notion de dualité qui nous étouffe, et j'ose dire que cette notion ne résiste pas à sa critique.

Avant lui, les travaux de Pierre Leroux, de Jean Reynaud et de son école avaient porté de grands coups aux vieilles méthodes de l'antithèse, beaucoup d'autres nobles esprits ont cherché à traduire les trois personnes divines de la théologie par des notions vraiment philosophiques. Moi, je demande, je cherche une explication plus facile à vulgariser, et surtout l'abandon de cette vision trinitaire céleste qui supprime le corps et ne peut pas supprimer Satan. Je ne peux pas me représenter un Dieu hors du monde, hors de la matière, hors de la vie.

Les attributs appréciables de la Divinité, que par un grand progrès nous pourrions classer en trois ordres principaux, n'ont pas de limites appréciables à l'esprit humain, puisque l'esprit humain

(1) Laugel, *Problèmes de l'Ame.*

(2) *Ébauche d'un glossaire du langage philosophique,* Paris 1853.

ne sait pas encore la limite de ses propres facultés et s'obstine à ne s'en attribuer que deux, privées de régulateur et de lien.

Ne va pas croire qu'en donnant le nom de *troisième* âme, d'âme supérieure en contact avec l'universel, au troisième ordre encore peu défini de nos facultés vitales, je sois tenté de croire cette âme impersonnelle et de l'abîmer en Dieu. Je n'en suis pas là; je pense avec nos ancêtres de la Gaule que l'homme ne pénétrera jamais dans *Ceugant*, et je ne les suis pas dans cette notion que Dieu lui-même puisse habiter l'*absolu* du druidisme. La fin d'un monde ne me surprend pas, mais la fin de l'univers n'entre pas dans ma tête. L'existence diffuse, la disparition du moi, l'extinction de la personne, me paraissent l'écroulement de la Divinité elle-même.

Mais voici l'heure du bain. Là-bas, sous les trembles, gronde une petite cascade de diamans qui nous appelle, et qui s'épanche en fuyant dans l'allée de verdure, sous les gros arbres penchés en forme de ponts, sous les guirlandes de houblon et de rosiers sauvages. Il y a là de petits jardins naturels que le courant baigne et qu'un furtif rayon de soleil caresse; il y a des îles de salicaires et de spirées, des rivages de scutellaires et des presqu'îles d'épilobes. Une délicieuse fraîcheur nous attend dans cette oasis, ta fille y baigne ses poupées, et la vieille laveuse qui tord et bat son linge au bas de l'écluse s'arrête et sourit en voyant cette enfance et cette joie. Tout est salubre et charmant dans ce petit coin où j'ai rêvé autrefois d'une *Fadette* et d'un *Champi*. Couché dans l'eau et à demi assoupi sous l'ombre charmeresse, j'ai senti cent fois mon âme instinctive se mettre en parfait accord avec mon âme réflective, pour savourer et pour rêver. L'instinct *thermique* a son siége dans une de nos *âmes*, à ce que disent les physiologistes. Je ne vois point que ces instincts de la vie impersonnelle soient aussi impersonnels qu'on le dit. Ils produisent des effets très divers selon les individus, et, loin d'être toujours les ennemis de l'âme personnelle, ils lui procurent souvent, par la sympathie nerveuse qui unit leurs foyers, un état de santé morale que l'esprit isolé de la matière ne trouverait pas.

Il y aurait bien des choses encore à dire sur cette âme inférieure, véritable soutien d'une vie normale, fléau d'une vie corrompue. Je t'avoue que, si je la traite d'*inférieure*, c'est parce qu'en lisant Laugel je me suis imprégné à mon insu de sa technologie. Il est difficile de se préserver de cet entraînement en suivant la pensée d'un éloquent écrivain; mais en y réfléchissant, en reprenant possession de mon moi intérieur, je trouve qu'il a trop vu la face excessive et repoussante de cette âme qu'il qualifie de *spécifique*. D'abord est-elle spécifique d'une manière absolue? offre-t-elle à

des degrés identiques les tendances nombreuses de la vitalité? est-elle la même dans un sujet malade et dans un individu sain? Dans tous les cas, son rôle n'est pas la satisfaction isolée d'elle-même, puisqu'il lui faut l'assistance du cerveau, c'est-à-dire de la faculté de comparer, pour arriver à son entier développement de jouissance. L'amour chez l'homme distingue la beauté de la laideur en toutes choses. Ses appétits s'aiguisent par la qualité des alimens. L'âme instinctive dans un sujet normal serait donc la sœur jumelle ou l'épouse irrépudiable de l'âme personnelle. Cette âme, dite *supérieure*, n'est supérieure que dans notre appréciation. Elle a besoin du contentement et du consentement de l'âme instinctive pour être lucide, et de ce que cette princesse daigne absorber les fruits de vie que cette paysanne lui cultive, il ne résulte pas que l'âme universelle maudisse l'une pour bénir l'autre. L'âme personnelle doit commander, cela est certain; mais nos préjugés sociaux nous font méconnaître l'égalité qui existe entre ce qui commande et ce qui obéit en vertu d'une fonction de réciprocité. La plante *obéit* à l'insecte quand elle subit l'effet de sa faim; mais quand l'insecte féconde la plante en transportant sa poussière séminale de fleur en fleur, il *sert* la plante.

Tel est à peu près l'échange entre l'esprit et l'instinct. Ils se nourrissent et se fécondent mutuellement. Si l'esprit se plaint amèrement de la bête, c'est peut-être parce que la bête a aussi à se plaindre de l'esprit.

Mais ce n'est pas mon état de tant philosopher, et je demande que ceux qui savent m'instruisent. Si j'ai lieu d'être reconnaissant envers quelques-uns, je suis impatienté contre plusieurs autres qui pourraient nous enseigner (ce n'est pas le talent qui leur manque), et qui ne nous apprennent rien.

Vivons par toutes nos âmes, mais vivons en gens de bien, et, comme l'éphémère dans le rayon éternel, buvons le plus possible de chaleur et de lumière. En avions-nous donc trop, hélas! pour que l'on cherche à nous en ôter?

GEORGE SAND.

LA

SUISSE ET SES BALLADES

I. *Liederchronik der Eidgenossenschaft*, von Dr Rocholz. — II. *Die Urschweiz, Land und Leute*, von Osenbrügg, Berlin 1867. — III. *Les Origines de la Confédération suisse*, par M. A. Rilliet, Genève, 1868. — IV. *Die Sage vom Tell*, von Ludwig Häusser. — V. *Recherches critiques sur Guillaume Tell*, par M. Hisely. — VI. *Die Waldstätte mit einem Anhang über Wilhelm Tell*, von Alfons Uber, Inspruck, 1862.

Les pays changent de physionomie ainsi que les hommes. Aujourd'hui la Suisse nous semble une idylle vivante; il y a trois ou quatre siècles, elle n'était rien moins que bucolique. A ce nom de Suisse, dont les vers et la prose ont abusé sans lui ôter sa poésie, un monde de bergers apparaît à l'imagination. On croit toujours les voir monter avec leurs troupeaux, de saison en saison et d'étage en étage, ces montagnes dont Jean-Jacques Rousseau, Ramond et Töpffer permettent au lecteur de faire l'ascension sans quitter son fauteuil. On croit toujours les entendre, au coucher du soleil, appeler dans le lointain avec des notes gutturales les vaches paresseuses. Le voyage même, au lieu de dissiper l'enchantement, le fortifie : quand on voit ce pays si calme et si riant sillonné d'allées comme une promenade publique, commode et bien tenu à l'égal d'un jardin, le moyen de s'imaginer qu'il n'a pas toujours été ainsi? Si vous interrogez la littérature, elle affuble les bergers de cette pastorale d'un appareil philosophique. Gessner est à demi oublié; mais ses églogues ne le sont pas, et quoiqu'elles n'aient plus de lecteurs, ce sont elles qui ont établi la réputation de la Suisse comme terre de l'âge d'or, de ses habitans comme bergers de Théocrite et de Virgile améliorés pour l'esprit et pour le cœur, surtout pour le cœur.

Interrogez-vous l'histoire? L'éloquent Jean de Müller qu'a-t-il écrit, si ce n'est une pastorale politique? Il semble, à le lire, que les Suisses aient été un peuple de sages, vivant de peu par principes, labourant philosophiquement ses champs suspendus au flanc des montagnes, ne respirant que la paix, et faisant la guerre seulement quand un prince venait troubler sa vertueuse placidité.

Il s'en faut que cette Arcadie fût si heureuse. Au xve et au xvie siècle, l'indigence des Suisses avait passé en proverbe. L'état politique et moral des habitans était aussi éloigné d'un âge d'or que la prospérité matérielle de la contrée. Le pillage amenait la guerre, et le partage du butin mettait périodiquement en danger la confédération. Les villes étaient ennemies des barons, les campagnes ennemies des villes. Chaque vallée renfermait un peuple que la défiance ou la difficulté de vivre armait contre ses voisins. Pour être petites, les guerres n'en étaient pas moins atroces. Dans ce pays voué à l'églogue moderne, les hommes ont été ingénieux dans la trahison, dans la vengeance, dans l'invention des supplices. Un maire de Zurich, au xve siècle, ayant été vaincu par les montagnards confédérés, des hommes de Glaris lui ouvrirent le ventre tandis qu'il respirait encore. Ils frottèrent de sa graisse leurs souliers et leurs piques, et après l'avoir coupé en morceaux le jetèrent dans le Sihl, cette charmante et sournoise rivière qui fait les délices des voyageurs sur la route d'Einsiedeln à Zurich. Il n'y a peut-être pas de peuple qui ait passé par tant de cruautés pour arriver à être libre, ni par tant de misère pour parvenir à l'aisance.

Nous avons sur la Suisse des témoins plus fidèles que la vue même du pays, que sa littérature et son histoire : ce sont les chansons, car les Suisses primitifs, race allemande, ne font pas exception à ce que dit Tacite des Germains; « ils ont des chants divers qui sont tous leurs mémoires et toutes leurs annales. » Le pays respire le bonheur et même la richesse : les ballades nous le montrent stérile, presque impénétrable, et ses habitans travaillant dans l'extrême détresse. La littérature ne nous parle que de désintéressement et de sagesse : dans les ballades, nous ne voyons que violences. L'histoire, au moins telle qu'on l'écrivait jusqu'à la fin du siècle dernier, ne se lassait pas de nous faire admirer la concorde et le patriotisme des citoyens : les mêmes ballades nous font apercevoir des peuples divisés à l'infini par leurs intérêts comme par leurs neiges et leurs glaciers. En déchiffrant ces vieux mémoires rimés que des pâtres se sont transmis durant les siècles, on peut reconstruire en imagination le redoutable passé de ces paisibles et riches cantons dont les chemins sont les plus sûrs de l'Europe; on forme peu à peu la chaîne de cette nationalité mêlée et diverse où la race

n'a été pour rien, œuvre lente, mais infaillible de l'intérêt des populations, des lois de la nature et de la géographie.

Vous avez peut-être parcouru ces profondes vallées dont le souvenir seul donne une sensation de fraîcheur. Vous avez traversé ces lacs qui ne diffèrent d'un miroir que par leurs bandes moirées, à moins que le terrible *föhn* ne les soulève comme une mer tumultueuse, mais une mer sans ports ni anses, et toute murée de rochers infranchissables. Vous avez gravi ces cimes sur lesquelles vous donniez un rendez-vous au soleil, qui n'y était pas toujours fidèle. Il vint enfin, si vous sûtes l'attendre, et vous récompensa d'un seul coup en inondant de ses rayons un vaste panorama de campagnes bleues, de lacs d'argent, de forêts, de montagnes, de neiges éternelles, et surtout, pour le ravissement de vos yeux, d'une couronne de pics glacés, avec leur teinte d'un rose tendre et transparent. Eh bien! en suivant les mêmes chemins, nous avons eu la pensée d'emporter le recueil du *Liederchronik*, ou chants historiques de Rocholz. Ce volume a été notre *guide*. Il nous a fait connaître les lieux où s'étaient jouées les grandes scènes de l'histoire, il nous a dit les sentimens, les passions des hommes qui ont vécu, qui ont souffert sur cette terre où nous promenons aujourd'hui nos loisirs et notre caprice. Ces vers naïfs, souvent grossiers, quelquefois pleins de vie et de mouvement, nous ont expliqué le cadre et le décor du drame, le décor sublime nous a aidé à son tour à interpréter les vers; mais nous avions un autre but et plus sérieux. La comparaison de ces ballades avec l'histoire nous offre l'occasion d'esquisser quelques études nouvelles sur les origines du peuple suisse, sur ses tardifs accroissemens, et avant tout sur sa laborieuse nationalité. Les montagnes et les lacs du pays montrent assez dans quelles limites devait croître et grandir ce peuple; les ballades le font voir plus clairement encore. En un mot, c'est la nationalité suisse qui est le sujet de cette étude, composée à la fois de descriptions de la nature, de poésie et d'histoire, comme un dessin rapide à trois crayons.

I. — LES POÈTES POPULAIRES.

Avant de faire le choix de quelques chansons et de les transporter dans les localités auxquelles elles se rattachent, avant de réveiller les échos endormis des grandes scènes historiques de la Suisse, il est à propos de nous faire une idée de ces poésies, de l'objet qu'elles se proposaient, du rôle qu'elles jouèrent, des chantres populaires qui les ont inventées ou récitées. Qu'on nous permette d'abord de présenter ces vieux poètes tels que nous les pou-

vons imaginer. En général, ils ne manquent guère de parler d'eux-mêmes. En Angleterre, les ballades sont anonymes; en Suisse, les poètes mettent leur nom sur leur chanson, comme les propriétaires sur leur chalet. Soit que la poésie passe pour une fonction officielle en ces petites républiques, soit qu'en ce peuple rude la poésie, plus rare, soit un gagne-pain, ils signent leur chanson dans leurs dernières strophes. La Suisse a ressemblé à ces familles nécessiteuses qui vivent à grand'peine et ne peuvent songer à chanter. Le pays le plus poétique du monde est pauvre en poètes. L'art des vers est si bien pour eux une industrie, qu'ils le joignent à quelque autre métier. Tantôt ce sont des curés; ils ont le ton grave, prêchent la morale, et semblent être de l'opinion que les longs sermons sont les meilleurs. Tantôt ce sont d'honnêtes bourgeois, des artisans, des garçons de ferme. Deux d'entre eux mettent leur esprit en commun pour faire sur la mort de Charles le Téméraire une chanson dont le tour ne manque pas de vivacité. « Et qui a chanté cette chanson? Deux jeunes garçons suisses qui savent de bonne source que le duc Charles ne reviendra pas de Nancy. » Il y a dans ce petit Parnasse de la liberté suisse un maître d'école du pays de Saanen, sur les confins de l'Oberland et du pays de Fribourg. Ce brave instituteur d'un pays où l'on fait aujourd'hui le pacifique commerce des fromages de Gruyère semble avoir pris part à la guerre contre l'empereur Maximilien, vers la fin du xve siècle. Il réclame la reconnaissance des puissantes villes de Berne et de Fribourg; pensez-vous que ce soit pour avoir combattu? Point, c'est pour avoir fait une chanson qui ne manque pas d'une certaine beauté. Je trouve un poète du beau sexe, tout au moins une chanteuse, qui faisait un petit négoce ambulant parmi les soldats, *krämerin*. Elle chantait une complainte qu'elle avait apprise de son amant, et dont le sujet était la mort d'Hagenbach, ce terrible prévôt de Charles le Téméraire, moins terrible pourtant que ne l'ont fait les poètes, les historiens et les romanciers. Le plus grand nombre de ces rhapsodes montagnards furent soldats dans l'occasion; ce qui est certain, c'est qu'ils se piquent d'avoir vu les batailles qu'ils mettent en rimes et de se battre aussi bien que de chanter. J'en crois sur parole les plus anciens; il en faut juger par la strophe simple et fière sur laquelle ils terminent. Halbsutter, de Lucerne, l'auteur du chant de Sempach, se vante d'être bien connu pour avoir joyeusement couru aux armes, et, de retour du combat, joyeusement composé sa chanson. « J'ai vu moi-même, dit Hans Ower, le Pindare de la bataille de Ragaz, en 1446, j'ai vu avec admiration, dans ce jour de victoire, seize cents hommes couchés sur le terrain. Ceux qui allèrent dans le Rhin refroidir leur ardeur y

tombèrent comme autant de pierres, et furent emportés par le courant. » En terminant, il s'écrie avec un accent lyrique : « Celui qui nous a donné ce chant a dit son nom. Il s'est trouvé à ces rencontres, il s'appelle Hans Ower, et dans le pays de Lucerne il crie à Dieu bien haut : Seigneur, préserve de tout mal et dommage la confédération ! » Avec le temps, les poètes furent dispensés d'être soldats. Quand ils cessèrent de faire autre chose que des couplets, ils gagnèrent peut-être en habileté, non en franchise d'inspiration. Leur talent devint une industrie. Quelques-uns, les plus heureusement doués, savaient demander poétiquement. Ainsi un rimeur célèbre de son temps en Suisse et dans le Brisgau, Weber, qui paraît avoir couru à la suite des camps durant toute la lutte contre Charles le Téméraire, avoue, non sans grâce, qu'il a perdu tout ce qu'il possédait à la guerre, mais que les braves Suisses, à Morat, lui ont regagné une nouvelle fortune. Un autre déclare moins noblement qu'il n'a pas trouvé le secret de beaucoup dépenser et d'être à son aise; mais voyez la décadence de ces pauvres poètes dès la seconde moitié du xve siècle, en voici un qui termine en ces mots un chant sur la bataille de Granson : « Celui qui nous a dit cette chanson a bien voyagé, car le bon vin est cher, et la fortune ne loge pas dans sa poche. C'est pourquoi il se plaint de sa mauvaise étoile, et il implore une petite collecte. » Ce rhapsode nécessiteux n'avait pas de métier; il vivait, comme beaucoup de ses pareils, aux frais du public amassé au bruit de ses chansons. D'autres étaient les chanteurs attitrés des villes, les poètes lauréats de ces petites républiques. Jérôme Muheim, auteur du *Tellenlied* ou *Chant de Guillaume Tell*, était préposé aux fêtes du tir de l'arquebuse à Altdorf en 1633. Ses fonctions l'obligeaient à être poète, improvisateur et même acteur. Il débita son *liedli*, jouant le personnage du fameux arbalétrier. Pauvre Muheim ! il comptait cependant parmi ses ancêtres deux héros qui avaient succombé à Marignan.

Tels sont les vieux poètes suisses. Imaginez-les marchant à la tête des petites bandes de leurs compatriotes, portant une épinette garnie de cordes de cuivre ou d'acier avec laquelle ils accompagnaient le rhythme monotone de leurs interminables couplets. On en voit souvent de pareilles dans les montagnes des Vosges. Tantôt ils charmaient par leurs chansons les ennuis de la route, tantôt ils réunissaient autour d'eux dans les haltes les pâtres devenus guerriers, et leur racontaient en rimes les hauts faits des ancêtres. Une bonne place leur était toujours offerte à table et dans la chambrée. Ils avaient une prédilection pour le poêle, le grand poêle qui monte jusqu'aux lambris, et derrière lequel sont disposés des degrés où vont s'asseoir les vieillards et les enfans. Nous trouvons parmi eux

un poète du nom d'Isenhofen qui se cacha derrière une de ces vastes étuves, et découvrit ainsi les projets des confédérés tenant conseil. Avant le jour, il s'échappa, fuyant les chemins battus, et courut à perte d'haleine à travers la forêt pour aller rejoindre sur la lande les hommes de Zurich, qui étaient alors en guerre avec les cantons primitifs. Ces poêles jouent un grand rôle dans l'histoire des Suisses comme dans leur vie privée. Un enfant surpris à Lucerne en 1333 dans le cabaret des tailleurs, partisans de l'Autriche, faillit être tué. Il n'échappa qu'à la condition de jurer qu'il ne dévoilerait à âme qui vive le plan des conspirateurs. Il courut à l'auberge des bouchers, où s'assemblaient les partisans de la liberté, et, allant prendre sa petite place derrière le poêle, il ne dit à personne le complot qu'il avait découvert; mais il le chanta au poêle et en rimes qui sont encore aujourd'hui sur le mur de cette taverne. On affligerait beaucoup les Lucernois en élevant des doutes sur l'authenticité de cette petite pièce.

On voit quelle place tenait la chanson dans la vie politique des Suisses. Elle touchait à tout ce qui fait l'objet de l'éloquence populaire. Elle était tour à tour un signe de ralliement, un chant de triomphe, un monument des gloires du pays. L'opinion publique prenait un corps dans ces vers qui se répétaient de proche en proche. De même autrefois, en Irlande et dans les pays gaéliques, les chants remuaient le peuple et décidaient de la guerre ou de la paix; les bardes y composaient une sorte de parlement poétique. La Suisse républicaine ne vit pas une organisation si régulière; tout y était plus petit, plus dispersé; mais de temps en temps, quelque grand intérêt unissant des cantons qui n'étaient que des villes, quelquefois des bourgs, une pensée nationale s'élevait de cette confusion, planait sur ces montagnes, éternelles barrières entre les hommes, et des poètes rustiques, dans une langue rustique comme eux, trouvaient des accens dignes de l'exprimer. Défis, menaces, reproches, cris de vengeance, voilà ce qui remplit la chanson quand elle précède la guerre. Les villes qui embrassent le parti de l'ennemi sont interpellées pour entendre les malédictions et les injures dont on les accable; les villes fidèles à la confédération reçoivent d'enthousiastes louanges qui retentiront de vallées en vallées. La prière se mêle aux angoisses de la guerre, la douce *heilige Maria* et le divin enfant sont appelés au secours de la patrie. Les saints particuliers de la Suisse, saint Vincent, saint Hilaire, saint Ursen, saint Fridolin surtout, qui est venu d'Irlande prêcher le christianisme dans ces forêts sauvages, saint Fridolin appelé le fidèle piquier, *treuer Lanzenmann*, patron sans doute des fantassins, sont invoqués avec des cris de guerre. Ces bienheureux ont toujours fait preuve de leur dévouement

aux confédérés. Au contraire, les patrons des villes ennemies ont leur part de l'aversion qu'on porte à leurs protégés, et après le combat il n'est pas rare qu'ils subissent la peine de leur alliance. Quand elle chante la victoire, la chanson fait succéder aux injures le mépris et la dérision. Elle énumère les ennemis qui ont été battus, leurs morts, le butin qui a été fait sur eux; l'article du butin est des plus importans et caractérise un peuple que sa pauvreté rend cupide. Elle dit les bannières tombées au pouvoir des confédérés, les paroisses où elles sont suspendues; elle nomme les personnages considérables qui ont mordu la poussière et les grandes dames qui portent leur deuil. Elle élève jusqu'au ciel les cantons vainqueurs, vante les bienfaits de la concorde, et célèbre la glorieuse confédération. On sent combien ces chants sont utiles à l'histoire. Les noms, les chiffres, les dates, trouvent place dans ces vers, que les détails prosaïques n'effarouchent pas aisément. La chanson populaire peut inventer quelquefois, mais elle aime la précision; les lieux, les hommes qu'elle désigne, elle les a vus. Elle est pour les peuples un aide-mémoire harmonieux.

Certains chants satiriques forment dans cette poésie un genre à part qu'on ne trouverait peut-être pas ailleurs. Les cités suisses, que tant d'occasions mettaient aux prises, s'attaquaient réciproquement dans des chansons virulentes. Avant de se prendre corps à corps, les cantons ennemis se déchiraient dans des diatribes versifiées et chantées. Ces compositions particulières, appelées des *Schmählieder*, chants diffamatoires, étaient les signes avant-coureurs de la guerre, les articles de journaux incendiaires du temps, les notes violentes de la diplomatie d'alors. Ainsi l'on tâchait de mettre de son côté la justice, de défendre la réputation du canton, de détruire celle des adversaires. D'un autre côté, ces invectives rimées, arme puissante quand on voulait la guerre, devenaient un grand danger quand on voulait la paix. Aussi poètes et chanteurs payaient-ils l'amende quand ils exerçaient mal à propos leur verve malicieuse; parfois même la chanson était mise absolument en interdit. C'était pour ces époques reculées la suspension de la presse.

La guerre éclatait souvent entre les cantons, surtout lorsque, sortis des murailles d'une ville et devenus de petites puissances, ils achetèrent des villages, conquirent des domaines, et se mirent au lieu et place des anciens seigneurs. La querelle principale et souvent renouvelée était celle des cantons forestiers agricoles avec les cantons riches et patriciens. Les hommes de Zurich n'affectaient pas moins de mépris que les ducs et chevaliers du parti autrichien pour les pâtres et laboureurs de Schwyz, d'Uri, d'Unterwalden; ils s'al-

lièrent souvent avec les premiers contre les seconds. Le paon, symbole de l'Autriche, fut l'irréconciliable ennemi du taureau, emblème de la région des pâtres. La vue d'une queue de paon, l'imitation seule du mugissement d'un taureau, provoquaient l'effusion du sang; les paons, victimes de cette fureur, disparurent du pays. Aussi les chants populaires, surtout ceux qui sont destinés à la satire et à l'invective, sont-ils remplis des allégories du brillant oiseau et du laborieux animal. La fière Zurich traduit devant l'empereur et l'église les pauvres riverains du lac des Quatre-Cantons. « Ils ont juré la haine à la queue du paon; ils nous ont prêté trois sermens et n'en ont pas tenu un seul. Ces misérables, nés pour traire les vaches, dont les genoux regardent à travers leurs chausses, ils ont si bien mugi, si bien frappé sur leurs cuviers et vomi leurs injures, que la révolte maudite s'est répandue par toutes les montagnes! » Beaux galans des vaches! telles sont les aménités dont les riches bourgeois de Zurich gratifient les descendans de Guillaume Tell; un bel esprit, maître Félix Hemmerlin, démontrait avec beaucoup d'érudition qu'ils ne pouvaient échapper à la damnation éternelle.

Aux cris aigres du paon, le taureau noir d'Uri et la vache brune d'Unterwalden répondaient par des beuglemens formidables. Les paysans ou *bauern* avaient leurs poètes comme les bourgeois seigneurifiés ou *herren*. Ils en avaient même davantage, car Berne, avec son domaine plus grand à lui seul que les cantons forestiers réunis, mettait ses forces dans la balance et la faisait pencher contre Zurich. La chanson allait chercher jusque dans l'Oberland des ennemis à l'aristocratie. D'ailleurs la poésie populaire est de nécessité démocrate; les rhapsodes se font gloire comme leurs héros d'être du parti des *bauern*. Hans Ower débute ainsi dans son chant sur la victoire de Ragaz remportée en 1446 contre Zurich et les Autrichiens : « Mon cœur est bon camarade, et quand je chante un nouveau *lied*, il est à la louange des nobles Suisses, il retentit au loin et au large, il excite la colère des chevaliers, et cause le déboire des seigneurs. » Ces braves gens se faisaient gloire de leur pauvreté; mais ne vous y trompez pas, ce n'était pas un mépris philosophique des richesses. Leur pauvreté n'était qu'un grief de plus contre l'orgueil de leurs ennemis. Après la victoire le pillage, mais dans le combat point de quartier :

« Compagnons, leur criaient les gens de l'empereur à Naefels en 1388, nous vous donnerons or, argent et monnaie! — Or, argent et monnaie, leur répondent les paysans, en eussiez-vous plus haut qu'une maison, ne servent de rien sur le champ de bataille.

« Nobles seigneurs, vous pratiquez le brigandage et l'incendie. Eh

bien! vous n'avez rien perdu. Nous avons des trésors; ils s'appellent plaies et bosses, coups et horions... »

On peut maintenant se faire une idée générale du fond de ces poésies et de la physionomie des auteurs. Ajoutez un certain cadre qui ne varie guère, une entrée en matière et une terminaison toutes personnelles qui sont comme l'enseigne du poète, de brusques mouvemens, des strophes qui jaillissent souvent sans transition et qui n'en sont que plus naturelles, un tour vif qui rappelle souvent les ballades anglaises, non pas toujours, car celles-ci sont les joyaux du genre, enfin certaines formes particulières qui se répètent, comme cet exorde : « voulez-vous entendre un chant nouveau? » ou cette soudure : « voulez-vous savoir ce qui en advint? » Les faits sont quelquefois extraordinaires. « Croyez-moi, sur ma parole! » s'écrient les poètes; mais leur figure favorite est l'apostrophe. A tout instant, ils s'adressent à la confédération, à ses cantons, à ses villes. Ce qui est forme oratoire ou poétique chez d'autres est naturel dans une nation républicaine et fédérative pour laquelle ces désignations, — canton, ville, — sont non pas des idées collectives et abstraites, mais des êtres réels et vivans, de petits peuples, des familles ayant un caractère et une volonté. Quant au style, il est âpre comme la nature, rude comme les montagnes où ces chants ont résonné pour la première fois; cependant, adouci par le lointain des âges, il nous rappelle les sons rauques de l'*alphorn* répercutés par les murailles de granit des Alpes bernoises. Les accords qui sortent de cette corne creusée et emmanchée d'un long tube de bois sont peut-être déplaisans à une oreille délicate; mais, répétés et heureusement affaiblis par l'écho à travers la solitude silencieuse, ils produisent sur l'âme une profonde impression.

II. — L'ÉPOPÉE DE LA FAIM.

Il est remarquable que le chant qui nous fait remonter aux époques les plus anciennes de la Suisse ait pour sujet les dures privations que souffrirent les premiers aïeux. La famine a donné naissance au peuple qui a le plus fatigué sa terre. Une tribu des froides contrées du nord, chassée de sa patrie par la disette et désignée pour l'exil par la voie du sort, puis traînée par le hasard à travers des régions ennemies qui appartenaient à des émigrations plus heureuses, repoussée de toutes parts au milieu de la prise de possession des terres fertiles, se contente enfin de ce dont nulle autre ne voulait, d'un lot de terre affreux, inabordable, dont les vallées les plus profondes et les mieux abritées étaient à deux mille

pieds au-dessus de la mer, désert de neige et de glace en hiver, amas de rochers stériles en été. Telle est la mélancolique histoire des origines du peuple suisse. Les autres peuples de l'Europe datent aussi leurs commencemens de quelque émigration; mais les émigrans dont ils descendent sont des conquérans qui sont venus les armes à la main prendre les biens de la terre et réduire les hommes en esclavage. Les premiers habitans des hautes contrées de la Suisse firent une invasion aussi modeste que douloureuse et pénible. Étant les derniers venus ou les plus faibles, ils furent les conquérans des forêts, des précipices, des roches dénudées. Ainsi devait commencer cette nation. Quand même la légende de son origine ne serait pas vraie, on ne pourrait imaginer quelque chose de plus juste, de plus profond, de mieux appliqué au génie de ce peuple de travailleurs, démenti vivant de la fausse pastorale de nos romances modernes sur la Suisse.

A vrai dire, ces rudes laboureurs ont tellement transformé leur sauvage patrimoine qu'ils en ont fait un jardin de délices. Au-dessous du glacier de l'Aar s'ouvre une large vallée appelée Hasli. Là s'établit, il y a des siècles, une colonie venue du nord, dont la légende est racontée par l'*Ostfriesenlied* ou chant de la Frise orientale. Si l'on en jugeait par l'aspect qu'elle présente aujourd'hui, les premiers hommes qui entrèrent dans cette vallée auraient découvert un paradis terrestre. On y arrive par le lac de Thun aux ravissans détours, avec les glaciers pour fond, et par celui de Brienz, plus sévère, plus encaissé, dont une prison de noires montagnes rétrécit l'horizon. En sortant du lac de Brienz, en se dirigeant toujours au sud-est vers les glaciers, on côtoie l'Aar entre deux hautes murailles de rochers. Celle de gauche est un immense bras du majestueux Titlis, le roi des monts qui enferment le lac des Quatre-Cantons. Il semble ne pas vouloir permettre que ses eaux se détournent des immenses forêts qu'il nourrit le long de ses pentes. Le Rothorn, sec et rougeâtre comme son nom l'indique, forme les premiers contreforts de ce gigantesque rempart. Il a des renflemens qui ressemblent à des bastions; sur leurs flancs sans ombrages, mais parsemés de fleurs alpestres, tourne lentement la route qui escalade la puissante forteresse. Aux fortifications brûlées du Rothorn succèdent, toujours sur la gauche, de sombres parois en retraite qui se prolongent en montant sans cesse jusqu'au Titlis. Les forêts noirâtres de sapins qui en garnissent les redoutables glacis ont fait donner à cette chaîne de monts étagés le nom de Brünig. A droite, la muraille qui enferme la vallée de l'Aar est le dernier massif nord-est des Alpes bernoises. Là viennent s'arrêter brusquement en une ligne de précipices de mille pieds de

profondeur les assises de cet amoncellement de montagnes qui forment le réservoir des eaux dont s'abreuve une grande partie de l'Europe. De ces eaux qui courent le long des membres de pierre de ces vieux géans ruisselans, deux ou trois filets se perdent vers la droite; ils dessinent sur quelque énorme croupe noire comme une queue blanche qui s'ouvre et se disperse au vent, ou bien ils se dérobent en écumant dans des gorges étroites, et viennent tomber avec un bruit sourd au milieu d'un bouquet de bois. Une suite de cascades sonores coupant de loin en loin des rochers que des raies de noire verdure sillonnent à peine, voilà de ce côté la disposition de la coulée profonde que remonte le voyageur depuis le lac de Brienz.

Telle est l'avenue qui mène au pays d'Hasli. Une des plus ravissantes surprises que puisse éprouver un voyageur avide de beautés naturelles est celle qui s'offre à lui quand au tournant d'un mont il aperçoit cette large vallée. Il sort d'une coulée assez étroite surplombée des deux côtés par des hauteurs menaçantes : au fond, une rivière courait impatiente à travers les obstacles, quelques bourgs industrieux, des chalets. Il avait le sentiment de la peine qu'il lui restait à supporter pour atteindre le but, de celle aussi qui a été nécessaire pour tirer de cet enfoncement les fruits indispensables à la vie de l'homme; il sentait le poids de ces hautes montagnes au pied desquelles il rampait comme une fourmi, et qui vont toujours en se resserrant davantage. Il était pourtant bien loin encore de la crête de ces monts; combien ne fallait-il pas qu'ils grandissent et qu'ils se se rapprochassent entre eux avant que l'on pût espérer de les franchir! Et voilà que tout à coup la vallée s'ouvre et s'élargit, un horizon de prairies, de vergers, de cultures, apparaît. Voici des chalets, des troupeaux, de joyeuses maisons blanches, des clochers; un immense et admirable jardin, un éden au milieu des montagnes, et au centre une ville, Meiringen, dont les habitans semblent ne connaître d'autre fatigue que celle de récolter leurs fruits, de faucher le gazon toujours vert de leurs prés, de traire le lait de leurs vaches luisantes et rebondies, de tailler dans le bois de leurs sapins ces merveilleux petits ouvrages qui étalent leur délicatesse aux vitrines de nos marchands de bois sculptés! On dirait que la nature, pour mieux séparer trois régions de glaces, celle du Titlis, celle de la Grimsel ou des glaciers du Rhône, celle des Alpes bernoises ou des glaciers de l'Aar, s'est plu à ménager cette large oasis abritée de toutes parts, à semer et à planter ce jardin qui ne peut porter envie à aucun de ses autres ouvrages, pas même à la délicieuse vallée d'Interlaken.

C'est pourtant dans cet heureux réduit, dans ce plantureux do-

maine, qu'est la scène du vieux chant de l'*Ostfriesenlied*, qu'on peut justement appeler l'épopée de la faim. Le titre de cette chanson vient de la quatrième strophe, où il est dit que le pays d'où les aïeux des hommes d'Hasli furent chassés par la famine s'appelait Suède et Frise orientale. Une cruelle disette désolait cette région, il y a bien des siècles, au moins quinze cents ans, s'il en fallait croire le poète. Nous avons vu que ces chantres populaires sont toujours très précis sur la chronologie; ils n'hésitent pas sur les dates, même quand ils confondent les événemens. Les vivres devenant de plus en plus rares, et beaucoup d'hommes mourant de faim, le roi assembla son conseil, où il fut résolu et voté à main levée qu'un dixième de la population quitterait le sol de la patrie afin de prolonger la vie de ceux qui demeureraient. Cependant tous préféraient mourir dans la patrie, nul ne voulait partir : grand embarras, terrible démêlé, dit le poète. On tira au sort; après cela, plus de sollicitations! noble ou paysan, quiconque était désigné devait s'exiler; larmes et plaintes devenaient inutiles. Au bout d'un mois, il fallait s'en aller avec biens, femmes et enfans; puis, la famine s'étant accrue encore, le délai fut abrégé; les malheureux n'eurent plus qu'une semaine; la désobéissance était punie de mort.

« L'un était riche, l'autre était pauvre, mais tous criaient : Dieu ait pitié de nous! Où devons-nous porter nos pas? Il nous faut vendre nos biens, abandonner notre patrie, afin d'échapper à la famine!

« O Seigneur, protégez-nous! Quelle douleur ressentit plus d'un cœur de mère! Bien grande fut leur angoisse; ils souffrirent la faim, le froid, un cruel dénûment. Des femmes enceintes prenant Dieu à témoin furent envoyées en exil.

« D'autres menaient de petits enfans par la main; ils emportaient leurs minces provisions; ce spectacle serrait le cœur : les rochers en eussent été touchés de pitié. Point de maisons, point de foyers; leurs plaintes s'élevaient jusqu'à Dieu!...

« O Dieu fidèle, du haut de ton royaume accorde-nous ta grâce et ta pitié; nous voici condamnés à errer sur les chemins! »

Ils partirent au nombre de six mille hommes, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfans : les chiffres ne sont pas moins précis que les dates. Un serment les lia tous entre eux; ils jurèrent de ne jamais s'abandonner. Ce serment fut la première confédération, le premier *Bund*. C'est déjà la Suisse; son berceau errant franchit bien des montagnes, bien des rivières. Le Seigneur, dit le chantre d'Hasli, conduisit la nation par la main. Suivant sa remarque naïve, ils souffrirent plus de la faim que de la soif; mais ils

s'exhortaient entre eux comme la colonie exilée dont parle le poète antique : soyons courageux, soyons des hommes, peut-être sommes-nous au plus fort de nos maux, *passi graviora*. Le pauvre rimeur se rencontre avec Horace, qu'il ne connaît pas même de nom. S'il est illettré, il est pieux, et il prête une large part de sa confiance aux sauvages émigrans dont il est l'arrière-neveu; il leur met dans la bouche d'ardentes prières, des cris vers le ciel, afin que Dieu les conduise au plus tôt dans une autre patrie où ils trouvent la nourriture. Christ les entend, Christ leur prépare le pain de chaque jour!

Sur sa route, le nouveau peuple de Dieu rencontre de nouveaux Moabites. Ce sont des comtes de l'empire des Francs, *Frankenrych*; ils sont battus par la petite armée, et laissent en son pouvoir un gros butin. Encore un trait national, qui se retrouvera plus tard, que ce butin partagé également entre les grands et les petits. Ce n'est pas que la Suisse ait jamais manqué d'hommes de grand appétit disposés à se faire la part du lion. Après la défaite de Charles le Téméraire, l'or du duc de Bourgogne faillit remporter la victoire qui avait échappé à ses armes : les cantons suisses furent sur le point d'en venir aux mains et de se déchirer. Il fallut pour obtenir un juste partage l'intervention d'un saint, Nicolas de Flüe, un saint fort désintéressé dans la question, puisqu'il passait pour avoir vécu vingt ans sans manger; mais il est permis de croire que le grand nombre des pauvres et des petits y fut pour quelque chose.

Voilà nos pèlerins de la famine devenus riches. A travers mainte ville et mainte campagne, ils parvinrent au Rhin, et remontèrent ce fleuve, car ils firent une station avant de s'établir sous les glaciers de l'Aar, et le peuple d'Hasli ne fut qu'un rameau de la colonie primitive. Pourquoi prirent-ils cette direction? La raison qu'en donne le poète est ingénieusement touchante : il prétend qu'ils cherchaient un séjour dans le duché d'Autriche à cause de la ressemblance de ce pays avec leur mère-patrie. Jusqu'à quel point longèrent-ils le beau fleuve? Pour répondre à cette question, il faudrait savoir où placer la contrée qui leur fut donnée à défricher. Elle s'appelait, dit le poète, *Brochenbirg, montagne brisée*; mais la chanson n'ajoute pas le nom moderne. Cette montagne brisée est-ce, comme le propose M. Rocholz, le Freckmund, une branche du sombre Pilate qui domine Lucerne? *Freckmund* ou *Fraguemont*, *Fractus mons*, a tout l'air d'un nom vaudois germanisé. Ne serait-ce pas plutôt le double mont des Mythen, qu'on croirait séparés par le sabre de quelque Titan, et qui s'élèvent au-dessus de Schwyz, en plein cœur de la vieille Suisse? Quand on vient d'Einsiedeln, dans le pays de Schwyz, les deux Mythen, placés l'un derrière l'autre, ne font qu'un: à mesure que l'on franchit le Sattel et que l'on des-

cend vers Schwyz, ils se dégagent l'un de l'autre comme les deux pointes de la mitre d'un évêque. De là ce nom de Mythen, qui n'est autre que celui de mitre, et qui s'applique fort bien à une montagne brisée en deux. Peut-être aussi faut-il s'abstenir de toute supposition sur le Brochenbirg de la chanson; ne le retrouve-t-on pas dans tous les monts fendus et tourmentés qui hérissent le haut pays, et toute la Suisse primitive n'est-elle pas un Brochenbirg? Soit que la vieille colonie, quittant le Rhin, ait parcouru l'une des vallées du lac des Quatre-Cantons, soit que, remontant le Rhin jusqu'à sa source et passant par les Grisons, elle ait franchi le Saint-Gothard, tant de fois traversé par Charlemagne, elle se fixa dans cette haute contrée où se forme le nœud auquel aboutissent les arêtes de granit qui partent de la France, de l'Italie, de la Hongrie et de l'Allemagne. Quel aspect devaient présenter en ces temps reculés les solitudes où les premiers pionniers du centre des Alpes plantèrent leur tente? Il y a dans ces régions un nom qui se rencontre à chaque pas, *Rüti*, *Rütlein*, *Rütli*, *Grütli*; ce nom est le souvenir partout présent des travaux de ces hommes patiens et durs comme les rochers qu'ils habitaient: il signifie extirper, déraciner. Ils durent en effet défoncer le sol, où une végétation séculaire plongeait profondément et enchevêtrait ses ramifications souterraines; ils durent disputer la terre à la forêt touffue, qui partout, dans tous les creux, dans toutes les fentes des roches, avait étendu son empire depuis l'origine des temps. Il faudrait la science historique du pinceau de Poussin unie à la sombre énergie de Salvator Rosa pour donner une idée du pays où les pèlerins de la famine venaient chercher une patrie. Telle était la terre promise où la nécessité les conduisit à travers un désert non de sable et d'aridité, mais de villes et de campagnes cultivées qui les repoussaient. « Il n'était pas dans le monde, dit la chanson, un coin de terre si mauvais, si enfoncé, si tortueux. »

Schweizerus fut leur premier chef; il portait le nom de la nation même : c'est dans l'ordre. Dans les chroniques, les peuples ont toujours pour parrain leur fondateur. Ainsi les Germains du temps de Tacite se donnaient pour père le dieu *Tuisto*, dont le nom est le mot de *deutsch* ou *teutsch* latinisé. C'est encore ainsi que la France voulait être redevable de son nom à Francus, fils de Priam, et que le premier roi de Rome s'appela Romulus. Schweizerus, comme tous les parrains, ne donna pas seulement son nom à son peuple, il lui transmit encore quelques-unes de ses qualités. Peu de temps après, le pays était découvert, défriché de toutes parts, la petite nation grossie, les familles nombreuses. Le travail ne féconde pas seulement la terre, il multiplie les hommes; bientôt la seconde patrie ne

put contenir sa population; une nouvelle colonie dut chercher son pain dans un nouveau désert. Ce fut là enfin l'origine du peuple d'Hasli.

Le voyageur qui, après avoir traversé le lac des Quatre-Cantons de Brunnen à Buochs, veut remonter le pays d'Unterwalden, voit s'ouvrir devant lui deux grandes vallées séparées par le Kernwald ou forêt du centre. Celle de gauche, plus étroite, le conduit par des gorges étranglées de loin en loin jusqu'au Titlis. Celle de droite le mène le long des lacs de Sarnen et de Lungern au sommet du Brünig. Quand il approche de cette chaîne, il contemple émerveillé les plus riches plantations qu'ait jetées la nature sur ce pays de forêts. Arbres géans, feuillages variés, disposés avec magnificence le long des rampes largement ouvertes, répandent sur ce versant une sorte de noble beauté. Tout cela s'arrête brusquement à la cime, et sans transition l'on entre de l'autre côté sous les noirs sapins qui ont fait donner son nom à la montagne (Brünig). C'est là le chemin que suivit la colonie nouvelle.

« Une partie d'entre eux se dirigea vers la montagne noire qu'on appelle aujourd'hui le Brünig...

« Ils la traversèrent avec la même confiance en Dieu qu'ils avaient déjà montrée, et descendirent dans la vallée du haut de laquelle s'échappe une eau qu'on appelle l'Aar. Là ils se mirent à labourer de toutes leurs forces.

« Là ils travaillèrent jour et nuit, jusqu'à ce qu'ils eussent construit des cabanes. Ils eurent bien de rudes journées avant que la terre leur rapportât des fruits, ils endurèrent bien des privations. »

Enfin leur seconde épreuve fut couronnée d'un second succès, et l'histoire d'Hasli devint une leçon de courage bien utile à mettre, dit le poète, en langue welche comme en langue allemande.

Le chant de l'*Ostfriesenlied* est une sorte de grossière *Énéide* des Suisses. Il raconte l'histoire de leurs misères, il rapporte aussi leur origine, celle du moins qu'ils se donnent depuis des siècles. Au milieu de cette vallée de l'Hasli, à quelques pas du Handeck, d'où l'Aar se jette furieux et bouillonnant dans la vallée, tout près des glaciers, nous assistons en quelque manière, le chant populaire à la main, à la naissance de cet énergique petit peuple, le premier en date par la liberté. Sans doute l'*Ostfriesenlied* n'est pas bien ancien, mais la tradition d'où il est né l'est beaucoup plus. De très bonne heure, les cantons primitifs se sont fait de cette origine septentrionale un titre d'honneur et des lettres de noblesse. C'était leur réponse à ceux qui les traitaient de misérables paysans nés dans le servage, échappés à la glèbe par la révolte.

Le livre que Johann Fründ, notaire public de Schwyz, écrivait en 1440 sur la provenance du peuple suisse, n'avait pas d'autre but. Les habitans de Frütigen, ville jumelle d'Hasli et née comme elle à un détour du Kanderthal, au sud du lac de Thun, avaient l'habitude de visiter tous les ans leurs amis d'Hasli. Le registre public de Frütigen porte, à la date du mois de mai 1595, que leurs hôtes leur ont lu la chronique de leur ville, et l'extrait qu'il fait de cette lecture confirme le récit de la ballade. Il est vrai que les vieux historiens de la Suède ne parlent d'aucune colonie qui ait pris ce chemin. Quel serait donc ce peuple dont le voyage à travers l'Europe serait resté ignoré? Les uns veulent que les hommes d'Hasli soient une colonie normande égarée, refoulée par le hasard et la nécessité jusqu'aux glaciers de l'Aar et du Rhône; les autres, avec plus d'apparence, supposent que le dernier torrent des Goths repoussé d'Italie par nos rois francs, et remontant la Rhétie au pays des Grisons et le haut Rhin, a débordé par le Saint-Gothard sur les pentes sauvages et encore inhabitées du lac des Quatre-Cantons et des lacs de Brienz et de Thun. Bien des traits de l'*Ostfriesenlied*, — la famine, l'émigration; la division des deux colonies dont nous avons parlé, les guerres en Italie et l'alliance avec deux empereurs dont la chanson parle et qui ne sont pas de notre sujet, — ne seraient, suivant cette hypothèse, que des souvenirs de l'invasion gothique confondus avec quelques faits plus récens.

Les laborieuses tribus qui vivent étagées le long des montagnes entre les lacs de Thun et de Brienz et les glaciers passent pour être venues de la froide Scandinavie comme celles d'Hasli. Untersee, à l'embouchure de l'Aar, dans le lac de Thun, Interlaken, placé dans la situation la plus heureuse, entre les deux lacs, sont également regardés comme des colonies parties des bords de la Baltique. Si cette tradition n'est pas mensongère, leurs chalets pittoresques dont la variété défie le crayon des plus ingénieux dessinateurs seraient un souvenir des habitations de la patrie suédoise. Un lien de famille rattache en quelque sorte toutes ces bourgades de l'Oberland. Elles se visitent entre elles de temps en temps; dispersées à quelques milles de distance les unes des autres, mais séparées six mois par des abîmes de neige, elles semblent de loin en loin, quand le printemps commence à faire tomber leurs barrières de glace et que cependant le soleil n'est pas assez haut pour donner le signal des travaux assidus, elles semblent vouloir s'assurer réciproquement de leur existence, se saluer au sortir de leur prison, se féliciter d'avoir échappé à la faim, aux avalanches, aux éboulemens, à toutes les causes de destruction qui les menacent sans cesse. Mme de Staël a décrit l'une de ces fêtes; quelques traits de sa plume ont donné

la célébrité à Interlaken, qui est devenu le rendez-vous de l'Europe. Ces fêtes étaient pour ces pâtres des événemens. Des chansons rappelaient la date, la durée des réunions, les noms de ceux qui y remportaient le prix de la course, du saut, du tir à l'arquebuse. Nous venons de voir que les hommes de Frütigen, invités dans le pays d'Hasli, assistaient à la lecture de la légende de la famine et de l'exil. Une de ces chansons commémoratives des fêtes nous apprend le fruit qu'ils en tiraient. Leur seigneur ayant cédé à la république de Berne ses droits sur leur vallée, pour n'être pas les vassaux d'une ville, ce qui était le pire des vasselages, ils vendirent durant sept ans toutes leurs bêtes bonnes à abattre, et en amassèrent le produit. Une population tout entière s'abstint de viande sept années pour être libre. Il ne manque donc rien à l'épopée de la faim, pas même les actes de courage qu'elle pouvait inspirer. A la bataille d'Hastings, une voix s'éleva parmi les Normands pour chanter la chanson de Roland et pour aiguillonner le courage des chevaliers. L'ardeur guerrière allumée par le ménestrel participait de l'éclat et de la noblesse de ses accens; mais les effets produits par le chant de la résignation et de la force morale n'ont-ils pas aussi leur beauté? A des chevaliers il fallait une poésie qui eût le son de la trompette : l'*Ostfriesenlied* ressemble à ces chansons qui marquent les temps du travail et charment la fatigue des ouvriers dans les ports, des bûcherons dans les forêts, *canit frondator ad auras*. Son éloquence monotone est faite pour soutenir le courage dans les longues routes et dans les épreuves continuelles.

Notre temps serait bien préparé pour comprendre une poésie de ce genre. Il nous semble qu'un grand poète tirerait du sujet de l'*Ostfriesenlied* une composition neuve et forte, affranchie des formes vieillies du poème épique, mais tout animée des idées modernes, et renvoyant aux hommes de notre siècle l'écho de leurs passions. Qui sait même si cette épopée que nous rêvons n'est pas déjà faite? Qui sait si l'auteur d'*Hermann et Dorothée* n'avait pas lu l'*Ostfriesenlied?* S'il ne l'a pas lu, il en a retrouvé le fond dans les effrayantes réalités dont il fut témoin, dans ces émigrations de villageois qui fuyaient nos armées républicaines et encore plus les soldats allemands, devenus bandits au milieu du désordre universel. Ce que Goethe a voulu chanter, ce n'est pas le roman de je ne sais quelles amours obscures, c'est l'épreuve terrible d'un temps où l'homme n'est plus qu'un étranger sur la terre, où tout est en mouvement, où les sentiers ordinaires de la vie sont rompus, la maison renversée, le jardin et le champ ravagés, l'homme et la femme bannis de leur maison. Mêmes tableaux, même pensée finale dans les deux poèmes, que malgré ces ressemblances on n'oserait

pas rapprocher, si la vénérable antiquité de l'un ne le soutenait pas vis-à-vis de l'infinie supériorité de l'autre. « Que notre union, dit le grand poète en terminant, soit, dans ce bouleversement général, d'autant plus solide et durable; opposons ensemble aux malheurs notre courage, songeons à conserver des jours qui doivent nous être chers... Celui qui s'émeut en des temps où tout s'ébranle étend le désastre; mais celui dont l'âme est inaltérable se crée lui-même un monde. »

III. — LE HÉROS NATIONAL.

Ni le pays d'Hasli, ni les vallées d'Interlaken et de Frütigen n'ont enfanté le héros national. En domptant la terre, ils l'ont ouverte aux seigneurs et aux puissans de ce monde; ils ont pu fonder la liberté qui s'achète à force de sueurs et de privations, non celle qui s'arrache les armes à la main. Il faut chercher au fond du lac des Quatre-Cantons le souvenir de l'homme dans lequel la nation s'est personnifiée. Encore n'est-ce pas dans la grande vallée de droite, celle d'où tombe la Reuss et qui descend du col du Saint-Gothard : elle est trop large et trop ouverte aux étrangers. C'est sur la gauche, à Burglen, au-dessus d'Altdorf, dans une gorge étroite ouvrant passage à un torrent, qu'est né Guillaume Tell. Une chapelle est bâtie sur l'emplacement où, selon la légende, s'élevait sa maison. Aujourd'hui le Schächen, grondant encore, mais soumis, met en mouvement des scieries. Autrefois, impétueux comme l'enfant de Burglen, il débordait sur les habitations de la plaine et ravageait souvent Altdorf. Quelle pouvait être alors l'industrie des habitans de cette coulée montant en échelle entre des pics infranchissables jusqu'au blanc Klariden? Ils chassaient, couraient le pays, vivaient de peu, souvent au dehors, et comptaient pour unique bien leur liberté personnelle. Quoique le préjugé de la Suisse fasse du canton d'Uri tout entier un pays toujours libre, c'est-à-dire, comme on l'entendait au moyen âge, ne dépendant que de l'empereur, l'autre vallée d'Uri, celle de la Reuss, a pu appartenir à des maîtres; mais la vallée du Schächen n'a pas de forteresses en ruine, elle était pauvre, et ne présentait aucun passage à l'homme de guerre. C'est bien là le coin de terre préservé, le nid caché où dut naître le héros de l'Helvétie, si du moins toute son histoire n'est pas une fable.

Un traducteur anglais du *Guillaume Tell* de Schiller divise en deux classes les écrivains qui ont nié l'existence et les exploits du fameux arbalétrier : celle des amis de l'Autriche, qui ne veulent pas qu'on dise du mal des prévôts autrichiens, celle des partisans de la

nouveauté, qui s'arment jusqu'aux dents de leur philologie pour attaquer les idées reçues. La vieille gloire de Tell a une troisième classe d'adversaires, ceux qui n'aiment pas les héros. Nous vivons dans un temps de critique égalitaire, et nous avons une secrète tendance à penser que ce qui serait au-dessus de nous ne peut pas être. D'ailleurs quel pauvre héros suivant nos idées philosophiques! Que présente-t-il à la postérité? Une pomme abattue d'un coup de flèche, une barque dirigée à travers l'orage, un trait enfoncé dans le cœur d'un bailli. On a nié d'abord le fait peu croyable de la pomme, puis la tempête sur le lac. Bientôt le tyran Gessler a disparu du monde des réalités; enfin c'est Tell lui-même, son nom, sa personne, qui s'évaporent comme une légère nuée aux rayons du soleil : on n'en veut plus. De tous côtés, même en Suisse, même sur les bords du lac de Lucerne, cette image patriotique trouve des iconoclastes. Seuls, les trois cantons primitifs demeurent fidèles à leur glorieux ancêtre. Dans l'enfoncement de leurs montagnes, ils conservent la religion de la chère et vénérable mémoire. Cette vieille terre qui a enfanté la Suisse, tout en admirant l'œuvre de ses enfans plus jeunes, ne veut pas renoncer à son premier-né.

Il y a trois *Tellenlieder* ou chansons de Tell. Le premier en date, composé en 1477, n'est qu'une glorification de l'alliance des cantons. L'auteur attribue l'origine de la confédération à Guillaume Tell; c'est sa révolte contre le prévôt du duc d'Autriche qui a donné le signal. Après le récit abrégé du fameux coup d'arbalète, le poète passe aux expéditions de Charles le Téméraire et à l'alliance des cantons avec les ducs d'Autriche et de Milan. Ce n'est donc pas proprement une chanson sur Guillaume Tell, et il importe de noter ce point contre ceux qui raisonnent sur les différences entre cette ballade primitive et la légende complète. Le second est un petit dialogue entre Tell et son fils, la scène de l'arbalète mise en action. M. Arnim, dans son *Des Knaben Wunderhorn*, l'a copié d'une inscription qui est sur la façade d'une maison d'Arth, derrière le Rigi. Le troisième, œuvre de ce Jérôme Muheim dont nous avons parlé, est le vrai *Tellenlied*. Quoiqu'il date du commencement du XVIIe siècle, il n'est qu'un remaniement des chants plus anciens, ou une version rimée des chroniques et des traditions orales.

Le philologue pur, celui qui sacrifierait non-seulement Guillaume Tell, mais tous les héros de la terre à la philologie, ne voyage pas. Vivant dans les livres, il connaît mieux Constantinople et Pékin que la ville voisine. Parmi les critiques dont les nombreux ouvrages relatifs à Guillaume Tell forment une bibliothèque entière, il en est plus d'un qui n'a pas vu même le lac des Quatre-Cantons. Celui-ci, sans avoir parcouru les lieux, nie formellement que l'arbalétrier ait

pu faire un certain chemin dans le temps indiqué par l'historien Tschudi; cet autre déclare hardiment que le lac des Quatre-Cantons, enfermé dans de si hautes montagnes, ne peut être sujet aux tempêtes. Heureux mortel qui n'a pas connu le *föhn* entre des rochers à pic sur des eaux furieuses! N'imitons pas leur exemple : ayons quelque confiance dans le livre de la nature, elle aussi a quelque chose à nous apprendre sur les hommes qui nous ont précédés. Emportons avec nous la chanson de Tell sur le bateau à vapeur qui nous mène dans son canton. Qu'un bon choix des critiques y soit même ajouté, afin que notre foi, si nous sommes tenté de croire, soit une foi éclairée. La seule traversée du lac nous prépare à comprendre le poète. Nous sortons du lac proprement dit de Lucerne pour entrer dans celui des cantons forestiers. Laissons à droite le lac d'Alpnach, conduisant dans l'Unterwalden et aux montagnes du Brünig, que nous avons franchies à la suite de l'antique colonie d'Hasli; voici à gauche le bras de Kussnacht qui mène au chemin creux où Guillaume Tell perça, dit-on, Gessler de sa flèche. Nous doublons les deux pointes de Vitznau et de Buochs, qui se regardent presque face à face. On les appelle les deux nez; encore quelques tours de roue, les deux nez se rejoignent, comme si le Rigi Scheideck et le Buochserhorn étaient descendus dans l'eau pour s'embrasser. Nous sommes enfermés dans un immense cercle d'eau. C'est le lac intérieur et nourricier des cantons primitifs. Par cette petite mer enfermée, ils communiquaient ensemble; ces eaux que nous sillonnons paisiblement furent traversées en tout sens par ces pâtres et laboureurs assiégés dans leurs montagnes; ils se portaient tantôt d'un côté tantôt de l'autre, suivant que le danger menaçait Schwyz ou l'Unterwalden. Nous pénétrons enfin dans l'*Urnersee* ou lac d'Uri, qui s'ouvre à notre droite; au pied de cette montagne, ce pré où nous voyons trois chalets, c'est le Grütli, où l'on dit que fut prononcé l'immortel serment. Presque vis-à-vis, cette chapelle est construite sur le petit rocher plat où l'on assure que sauta Guillaume Tell durant la tempête. Nous sommes arrivés à Fluelen, saluons le pays d'Uri, le berceau de la liberté. Nous pouvons lire désormais la chanson du héros sur la terre même qui se vante d'avoir été foulée par lui.

« Je suis Wilhelm le Tell, de cœur et de sang héroïques. Avec mon trait, avec ma flèche, j'ai conquis à ma patrie le bien de la liberté, chassé la tyrannie, fait jurer à nos trois cantons amis une solide alliance. »

Comment un arbalétrier avec sa flèche a-t-il pu faire une si grande chose? « Aucun homme du pays, répond-il par la bouche

du poète, n'osait parler, c'est un danger qui m'appartenait. » Le coup d'arbalète célèbre fut considéré comme un jugement sur la tyrannie. « En Dieu était toute mon espérance, en Dieu qui a conduit ma flèche. » Ce coup réel ou fictif a plus fait pour la liberté que celui qui abattit Gessler au chemin creux, et que tous ceux qui en un même temps et par une conspiration générale fondirent sur la tête des prévôts. L'arbalétrier s'appelait tout simplement Wilhelm; quant au nom de Tell, qui signifie simple, il paraît l'avoir porté à titre de sobriquet. « Si j'avais été un homme avisé, on ne m'eût pas appelé Tell. » C'est là une de ses réponses à Gessler dans les chroniques et dans le drame de *la Jolie Comédie*, dont il est le héros, et qui est de 1542. Admirez les plagiats des traditions populaires. Ainsi les rois furent chassés de Rome par un homme qui jouait la sottise, et le beau nom de Brutus n'était que le sobriquet de la stupidité.

Le fait du chapeau de Gessler est devenu ridicule, parce qu'il a été mal compris. Citons les expressions du *Tellenlied*. Après avoir rappelé plusieurs exemples de cruauté des prévôts, Wilhelm ajoute :

« Écoutez une autre preuve de méchanceté. A Altdorf, contre les tilleuls, le prévôt planta le chapeau, et dit : Je veux savoir celui qui ne lui rendra pas honneur.

« C'est là ce qui m'a porté à risquer ma vie. Je prêtai l'oreille aux gémissemens, à la plainte amère des hommes du pays. Je consentis à mourir plutôt que de vivre dans un tel abaissement. Je résolus d'assurer à mon pays l'indépendance.

« Je refusai d'honorer le feutre seigneurial, le chapeau suspendu à la perche... »

Le poète ne s'y est pas trompé; il n'y a ici ni satire ni déclamation, tout est sérieux. Le chapeau était un signe féodal et militaire comme la bannière. Planter le chapeau, ce n'était pas un genre de tyrannie horrible et bizarre, comme on l'a beaucoup dit après Voltaire; c'était, selon le droit germanique, convoquer le peuple aux assises ou pour la guerre (1). En passant la tête couverte devant le chapeau, l'arbalétrier ou l'homme courageux, quel qu'il soit, qui prononça la première parole, qui fit le premier geste de la liberté, refusait de donner une preuve de sa soumission au duc d'Autriche, et protestait en action contre l'usurpation féodale.

Voici maintenant la pierre d'achoppement, l'histoire de la pomme, qui a fait autrefois de Wilhelm un héros, et qui est précisément ce qui le fait reléguer aujourd'hui parmi les êtres fabuleux.

(1) Voyez Jacob Grimm, *De l'ancien Droit allemand*, cité par M. Hisely.

« Je priai Dieu et implorai sa bonté, puis je bandai l'arbalète avec douleur. De terreur et d'angoisse mon cœur de père saignait. Ma flèche pourtant frappa le but. Mon enfant fut sauvé; sans le blesser, j'enlevai la pomme du haut de sa tête. »

On cite un tireur pensylvanien qui de nos jours avec une carabine, à une distance de dix-huit yards, abattit une petite pomme placée sur la tête d'un autre homme; tous deux étaient ivres. Sans aller jusqu'en Amérique, Hérodote raconte que le roi Cambyse paria qu'il percerait d'une flèche le cœur d'un enfant placé à distance. Le coup tiré, on ouvrit la poitrine de la pauvre victime : le trait avait traversé le cœur par le milieu; le roi Cambyse était à boire quand il eut l'idée de cette prouesse. Historiens et poètes sont remplis de récits pareils. Je ne sais si tous ces exemples rendent le fait de Guillaume Tell plus croyable.

A-t-on remarqué ce qui se passe à la représentation de cette scène? A l'Opéra, point de difficulté : le spectateur ne demande qu'à être séduit, on est dans le royaume du merveilleux; mais je doute que dans le beau drame de Schiller, quand on a la réalité sous les yeux, quand un père va risquer un tel coup, et qu'il donne à son enfant une assurance qu'il n'a pas, quand les bras lui tombent deux fois, *bis patriæ cecidere manus*, quand il prie Dieu et qu'il tire, je doute que le spectateur puisse croire tout ce qu'il voit. Et cependant remarquez l'art infini avec lequel cette scène est disposée! L'idée infernale d'ordonner au père de tirer sur la tête de son enfant ne vient pas d'elle-même au tyran. C'est la victime qui la lui inspire; lorsque Gessler, cherchant une torture, a prononcé ces mots : « Tell, tu es un maître archer; on dit qu'à tous les coups tu atteins ton but, » l'enfant s'écrie : « Cela est vrai, monseigneur, mon père abat une pomme à cent pas. » Et ce mot lui devient fatal. Ce n'est pas tout : la témérité du père demeurait inexpliquée, le grand poète dramatique donne à Wilhelm l'audace de l'orgueil. C'est le maître archer plutôt que le père qui accepte le defi. Écoutez la mère, quand son enfant est hors de danger, quand elle le serre convulsivement dans ses bras :

« Est-ce bien sûr? Il a pu tirer sur toi? Comment l'a-t-il pu? Oh! il n'a point de cœur... Dieu du ciel! quand je vivrais quatre-vingts ans, toujours je verrais mon enfant lié et son père visant à sa tête, et toujours cette flèche me traversera le cœur... O hommes au cœur dur! quand leur orgueil est blessé, ils sont sourds à la voix de la nature. »

Schiller a puisé cette conception dans son âme, il était grand poète dramatique. La parole de l'enfant lui a été fournie par Goethe,

qui insista longtemps pour la faire adopter : Goethe était un grand critique. Pensez-vous que tout cet art fût nécessaire pour trouver crédit auprès de ceux qui entendirent les premiers cet étrange récit? Ces hommes ne se défiaient pas de ce qui passait leur mesure. Ils croyaient : les faits avaient d'autant plus de prise sur leur âme qu'ils étaient plus merveilleux. Otez de la légende de Tell l'histoire de la pomme, vous supprimez ce qui nous oblige le plus à douter de lui; mais les hommes du XIVe siècle ne l'auraient plus trouvée digne de leur souvenir. Je le répète, ce qui autrefois faisait de Wilhelm un héros en fait un mythe aujourd'hui.

En vain serions-nous tentés de maudire la critique; ici elle nous accable vraiment de ses objections. Le coup de flèche merveilleux figure dans une foule de chroniques ou de chants populaires avant l'époque où l'on place généralement Guillaume Tell. — Un roi d'Islande contraint Egil l'archer de viser une pomme sur la tête de son fils. Palnatoke, appelé par le chroniqueur latin Toko, pour obéir au roi de Danemark, place une pomme sur la tête de son fils, et l'abat d'un coup de flèche. Même histoire est racontée d'Endride aux larges pieds, archer de Norvége; seulement la pomme est remplacée par une figure du jeu d'échecs. Heming, des îles d'Héligoland, enlève par ordre du roi une noisette du haut de la tête de son frère. La pomme avec tous les détails obligés reparaît dans l'aventure de Cloudesly, un archer des ballades anglaises. Dans le Palatinat du Rhin, le sorcier-archer Puncler est obligé de fournir le même tour d'adresse avec un denier. — De compte fait, nous avons six Guillaume Tell dans l'Europe septentrionale avant l'avénement du héros suisse. M. Huber, de l'université d'Inspruck, ne s'en contente pas; il en a trouvé huit. Remarquez bien que presque partout l'archer se met à la distance de cent vingt pas, qu'il cache ordinairement une seconde flèche dans sa poitrine, et que le tyran lui demande à point quel usage il en prétendait faire; alors l'archer ne manque pas de lui répondre que, dans le cas où le premier coup eût été malheureux, le second lui était destiné. Le peuple est comme un éditeur infatigable des mêmes légendes, ou plutôt il invente peu, il retrouve. Entre tous ces récits, quel est le véritable? Aucun peut-être, et le mot le plus vrai sur l'histoire de la pomme a été dit par Willimann, qui a soulevé le premier la question à voix basse en quelque sorte et dans une lettre à un ami. « Apparemment cette fable a pris son origine dans une façon de parler du vulgaire, qui, voulant donner une haute idée de l'habileté d'un archer, dit qu'il abattrait d'un coup de flèche une pomme placée sur la tête de son fils sans le blesser. »

Si l'épisode de la flèche est de pure invention, il faut reconnaître

qu'il est admirablement rattaché au reste de la légende. La flèche de l'arbalétrier a frappé un coup qui doit inspirer au prévôt la crainte de lui servir à son tour de but. Ayant saisi le mouvement de Wilhelm au moment où celui-ci cachait une seconde flèche dans sa poitrine, il lui demande, en lui promettant la vie sauve, le motif de cette action furtive. La parole de Wilhelm n'était pas moins hardie que sa flèche. « Le premier j'ai osé parler, » dit-il en effet au commencement de la ballade. La seconde flèche était pour le tyran, et Tell l'avoue. Le prévôt, engagé sur l'honneur, ne l'envoie pas à la mort, mais il le fait arrêter, charger de chaînes et déposer dans le fond d'une barque.

« Je pris congé des miens, qu'il me fallait abandonner. Ma femme, mes enfans, m'accompagnèrent de leurs gémissemens; plus d'un honnête homme pleurait avec eux. Ne pensant plus les voir, je versais bien des larmes sur ce malheur imprévu, qui faisait rire le tyran.

« Il voulait pour mon châtiment me priver de la lumière du soleil, et m'emprisonner pour toujours à Kussnacht, dans son château. Avec force coups et mainte insolence, on me fit prendre le chemin de ma prison. Dieu ne voulut pas laisser ce forfait impuni : il vint au secours de son serviteur.

« Il donna son ordre au vent, qui vint à nous en tourbillons... »

L'épopée de l'arbalétrier a sa tempête comme l'*Énéide* et l'*Odyssée*. Si un poète, grec ou latin, avait connu le *föhn*, il en aurait fait un dieu terrible. Soudain, dans un ciel bleu comme celui d'Italie, sous un soleil ardent, on voit les cimes des forêts les plus élevées changer de nuance; c'est la chevelure des bois qui est tournée à revers, chassée par le vent. Cependant les foins, les blés, la verdure de la plaine, demeurent immobiles ou même légèrement agités en sens contraire, continuant quelque temps encore à obéir au souffle qui régnait jusque-là. Le *föhn* descend vite : vous en recevez les chaudes bouffées au visage, tandis qu'un peu de fraîcheur est encore sensible à vos pieds; mais la lutte des vents dure peu. Le vent du midi se précipite alors de tout son poids du Saint-Gothard, et balaie avec force la vallée; ce *föhn* n'est autre que le *favonius*, dont le doux nom a pris une forme rude et heurtée sur des lèvres septentrionales, comme son haleine est devenue violente et sauvage à travers les obstacles des Alpes. Une fois qu'il est maître, le ciel s'obscurcit, les nuages accourent, les eaux du lac sont soulevées. Une demi-heure suffit à cet immense bouleversement. Il a certainement connu ces formidables tempêtes, le poète naïf qui représente le *föhn* obéissant à la parole.

Comme la barque est ballottée sur le lac en fureur, le prévôt fait

délier son prisonnier et le met au gouvernail. Le héros de ces montagnes et de ces lacs ne devait pas être moins bon pilote qu'habile archer. Il est peu de pays de montagnes qui n'ait un Saut de Roland. Le lac d'Uri montre le rocher plat qui s'est longtemps appelé le Saut de Tell, *Tellen Sprung*. Par une manœuvre vigoureuse, l'archer approcha du rocher, sauta hors de la barque avec son arbalète, et disparut, dit la ballade, recommandant au vent et aux vagues le tyran, qui mugissait comme un lion en fureur.

« J'avais résolu de punir l'insolence dans le chemin creux. Je bandai mon arbalète, et je me préparai à lancer mon trait.

« Le prévôt, sur un cheval, franchissait le chemin; je visai à mi-corps. Le coup était bien dirigé, je le frappai à mort avec ma bonne flèche. Il tomba de cheval, et je fus consolé.

« Comme David armé d'une fronde étendit à terre le grand Goliath avec une petite pierre, le Seigneur Dieu m'accorda sa grâce et sa force pour me défendre de la violence et tuer mon ennemi. »

Le second coup de flèche n'a pas trouvé grâce plus que le premier devant la critique. Dans la liste des prévôts autrichiens qui siégèrent au château de Kussnacht, on ne trouve ni un Gessler, ni un nom qui approche de celui-là. De plus, c'est aller chercher bien loin une cachette pour s'y mettre en embuscade. Les dates fournies par les chroniques ne permettent pas non plus de croire que Wilhelm ait pu faire tant de chemin. Ne nous chargeons pas de mettre les ballades d'accord avec les chroniques; ne demandons pas à des chants populaires plus qu'ils ne peuvent donner. Quand on examine à la loupe de tels documens, on est arrêté à chaque pas. Voulez-vous vérifier par vous-mêmes le témoignage de la chanson? Gravissez l'Axemberg, si vous pouvez, depuis le Saut de Tell, descendez-en la pente du côté de Brunnen, traversez cette riante vallée qui, vue du lac, présente l'aspect d'un décor d'opéra; mais ne vous y arrêtez pas. Prenez le Rigi à revers, et suivez ses racines le long des lacs de Lowerz et de Zug; vous parvenez à ce chemin creux, théâtre du guet-apens ennobli par la poésie et par la liberté. J'avoue que, la fatigue aidant, vous serez disposé à douter de l'épisode final de la légende; mais ne serrez pas de trop près la tradition populaire, voyez de plus haut dans l'espace et dans le temps. Quand vous avez fait l'ascension du Rigi, vous apercevez au sud-est le revers de cet Axemberg qui fut escaladé par Wilhelm durant la tempête. Parcourez non plus en réalité, mais du regard, la route franchie par lui; elle est là, sur votre gauche, étendue comme une immense carte, à deux lieues au-dessous du point où

vous êtes. Derrière vous et à vos pieds, sous ces bois qui vous paraissent des buissons, est le chemin creux. De cette hauteur, vous voyez en raccourci le théâtre presque entier des exploits du héros. Dites-vous que ces longues vallées contournées, au fond desquelles votre œil pénètre d'aplomb, virent passer, il y a six cents ans, un homme dont le monde entier a répété plus tard le nom. Vous le suivez par l'imagination dans sa course; plus d'obstacles, tout vous semble alors facile, parce que vous ne vous traînez plus péniblement sur ses traces; vous ne doutez plus. C'est ainsi qu'il faut lire les chansons populaires sur Tell, sans mesurer à la toise ni la carrière parcourue, ni les actions accomplies. Si vous les regardez de haut et dans la perspective des siècles, le détail ne vous arrête plus, vous ne saisissez que l'ensemble, et l'ensemble est vrai. Il faut toujours en revenir au jugement de Guillaume de Schlegel sur les traditions fabuleuses. « La fiction s'introduit dans l'histoire sans le secours du mensonge... Les récits merveilleux sont des extraits de poésies populaires. L'historien était imbu de l'opinion de ses compatriotes, qui croyaient tout de bon aux fictions héroïques, dans lesquelles il y avait en effet un fonds de vérité. »

En résumé, la légende de Guillaume Tell est reléguée au nombre des fables pour deux motifs: d'un côté, elle tient fort étroitement au fait incroyable de la pomme, de l'autre les plus anciens monumens qui en parlent datent de cent cinquante ans après l'époque où l'on est convenu de la placer. Pour la première fois cette singulière histoire se lit dans la *Chronique du livre blanc* (*Chronik des weissen Buches*), trouvée à Sarnen et rédigée de 1467 à 1476. Pour la première fois elle est chantée dans la dernière ballade sur la guerre de Charles le Téméraire en 1477. Que le chroniqueur ait emprunté au poète ou le poète au chroniqueur, cent cinquante ans, paraît-il, ont été nécessaires pour que l'imagination d'un peuple, se recueillant sur elle-même, eût le temps de transfigurer ou de créer son héros. Que ce chiffre n'étonne pas le lecteur: c'est presque exactement le même espace de temps qui s'écoule entre l'époque où Wallace défendit sa chère Écosse contre le roi Édouard et celle où son ménestrel, le vieux Blind Harry, s'en allait récitant par les plaines et par les montagnes les exploits romanesques dont la tradition avait enrichi sa mémoire: c'est encore cent cinquante ans ou peu s'en faut qui s'écoulèrent depuis la véritable époque de Robin Hood jusqu'à la composition du *Lyttell Geste*, la plus ancienne poésie sur le célèbre *outlaw*. Ne semble-t-il pas que le développement de la légende s'opère régulièrement, inflexiblement, en vertu de je ne sais quelle loi historique? Ce rapprochement semble de nature à plaire aux adversaires de la légende de Tell.

Notre opinion est que, s'il compromet la réalité des détails du drame, il confirme l'existence du héros.

Si nous voulions chercher des preuves en faveur de Guillaume Tell, nous aimerions à nous prévaloir de l'opinion d'un historien philosophe et positiviste dont nous avons naguère ici même (1) exposé les idées. Buckle, qui n'affectionne pas les héros, a quelques pages très remarquables sur l'autorité des traditions. Il montre, avec des exemples ramassés dans tout le moyen âge, que les récits oraux transmis de siècle en siècle sont moins entachés de fausseté que les chroniques primitives : c'est en se mettant à écrire pour la première fois que les générations ont le plus menti. Il en résulterait que, si les chroniqueurs du XIVe siècle avaient parlé de Tell, leur témoignage serait loin d'avoir le prix qu'on y attache parce qu'il n'existe pas. Comment la légende du héros national a-t-elle pu naître, grandir et prendre la forme que nous lui voyons? C'est là une question qui mérite que nous fassions pour l'examiner un temps d'arrêt dans la lecture de nos ballades.

Les chansons jouent un double rôle dans l'histoire des peuples. Non-seulement elles tiennent lieu de monumens historiques et font revivre le passé, mais elles sont une force morale, nationale, et préparent l'avenir. Pourquoi ce guerrier Taillefer va-t-il entonner au milieu du champ de bataille de Hastings la chanson de Roland? Dans un état de civilisation plus informe, que signifie le chant de mort de Chactas? « Je suis brave, dit-il aux Muscogulges, je vous défie, je vous méprise plus que des femmes... » Il ne le dit pas, il le chante! L'auteur n'a fait ici que suivre la nature fidèlement observée. Le chant est une force morale : ils le savaient bien, ces chrétiens qui enduraient le martyre en chantant des hymnes! Ils chantaient aussi, ces malheureux templiers, sur le bûcher de Philippe le Bel, et il fut poète au moins une fois l'écrivain qui, pour exprimer l'accomplissement de l'affreux sacrifice, trouva cet hémistiche plein d'âme : « les chants avaient cessé! » Si le chant est puissant sur l'âme des individus, que ne peut-il sur l'âme des nations? Tour à tour il les console, il les charme, il les exalte, il les rend capables de faire les choses les plus difficiles ou les plus grandes. Le travail même que le lecteur a sous les yeux a pour objet de montrer que la chanson triomphe successivement du froid, de la faim, de la tyrannie et de la conquête. N'en jugeons point par notre délicatesse moderne et par nos impressions fugitives. Les peuples jeunes n'ont pour sortir de la prose de leur vie journalière et pénible que l'essor de la chanson déployant tout à coup ses ailes

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1868.

et enlevant avec elle leur imagination endormie; d'ailleurs il y a des crises dans la vie des peuples où ils sont jeunes au moins pour un temps. Alors que ne fait pas la chanson! Quel discours d'orateur, quel décret de la convention eût pu atteindre à l'effet prodigieux du refrain de *la Marseillaise?*

A la place d'une inspiration venue à propos et d'une chanson de circonstance, supposons un héros que les générations ont adopté et qui est de tous les temps : quel ne sera pas le travail des imaginations sur son histoire! Le poète, dévoré du besoin de croire et de faire croire aux actions les plus merveilleuses, agrandit, embellit, presque sans en avoir conscience, les traditions acceptées. Au lieu d'admirer la crédulité avec laquelle les hommes iront au-devant de la fiction, il faudrait s'étonner plutôt qu'ils n'ajoutassent pas à la réalité tout ce qu'ils imaginent. Quand un nom est en possession de réveiller les forces assoupies des âmes ou de faire frémir les fibres les plus intimes des nations, il est impossible que ce nom n'excède pas les limites de ce qui est ordinaire et naturel. L'exemple de Robin Hood, de Wallace et de Guillaume Tell en est une preuve. Ces trois héros sont placés sur la limite des temps héroïques de trois peuples, comme pour nous inviter à étudier de plus près de quelle façon l'esprit humain passe insensiblement du réel au fictif.

Wallace, le plus digne entre les trois de l'attention sérieuse de l'histoire, apparaît seulement dans deux ou trois circonstances, — un mouvement insurrectionnel de l'Écosse contre Édouard, une bataille et des châtimens cruels dont il fut la victime la plus lamentable. Dans l'intervalle qui sépare ces circonstances, et même durant plusieurs années, il disparaît complétement; tout se fait, tout se passe alors sans Wallace. Un si petit nombre de traces laissées par ce héros ne lui fait qu'une petite place dans la réalité; elle est encore diminuée par les jugemens contradictoires des historiens. Tandis que les chroniqueurs écossais, qui sont en petit nombre, le gratifient de toutes les vertus et le comblent de toutes les louanges, les Anglais, qui abondent alors en monumens historiques, l'accablent, ce qui est dans l'ordre, de tout leur mépris. Ce brigand, *ille latro*, c'est ainsi toujours qu'ils l'appellent. Bien que ce dédain tourne à son avantage, il permet de supposer que son rôle, tout patriotique, je le veux, ne fut pas de premier ordre; mais, si on le cherche dans le poème que Harry l'Aveugle répétait au xve siècle, quelle métamorphose! Il est le libérateur, le sauveur de son pays, il est l'Écosse elle-même. Ce n'est pas tout : il est un saint, sa vie et sa mort ressemblent à celle du Sauveur; il est trahi par un nouveau Judas, à la suite d'un dernier repas qui rappelle en quelque manière la cène de la Passion. Sa force est surhumaine, avec un bâton il met hors de combat six hommes armés jusqu'aux dents. L'Écosse ne suffit

pas comme théâtre à ses exploits; il passe en France, où il combat des lions, des brigands, des pirates. Au reste, comme les Écossais, il est bon soldat, habile pêcheur, brave marinier, ennemi déclaré du diable, qui se déguise pour lui livrer des combats, enfin ami de la France, à laquelle il rend de signalés services.

Robin Hood n'a guère plus de place que Guillaume Tell dans l'histoire. C'était un fameux brigand, *famosissimus sicarius*, qui s'éleva par sa réputation au-dessus des proscrits dont les biens avaient été confisqués après la révolte de Simon de Montfort contre le roi Henri III en 1265. On ne sait pas autre chose de lui sinon que, vivant dans les forêts de Barnisdale pour échapper à la colère du roi, il entendait fort dévotement la messe, et ne voulait pour aucun motif interrompre l'office (1). Si maintenant nous ouvrons le recueil des chansons de Robin Hood, c'est tout un cycle de poésies populaires et d'aventures. Robin Hood est le héros du peuple, des archers et des chasseurs. Il s'attaque seulement aux shériffs, aux ducs et comtes, aux évêques et abbés, et ces coups d'audace lui sont comptés pour autant de vertus. Il est d'ailleurs le tuteur naturel du pauvre, des opprimés, de la veuve et de l'orphelin. C'est une sorte de chevalier errant, de redresseur de torts sorti des rangs plébéiens. En un mot, il est l'expression idéalisée d'une classe qui n'existe plus, la démocratie du XVe et du XVIe siècle, celle qui a soutenu Henri VIII et sa fille Élisabeth dans toutes leurs entreprises, la *yeomanry*.

Comme Wallace, Guillaume Tell n'est pas nommé par des historiens contemporains; comme Robin Hood, il ne l'est pas même un siècle après sa mort : il l'est seulement après un siècle et demi, juste à l'époque où, par un synchronisme bien remarquable, la poésie populaire s'est emparée de ces trois noms. Que le silence ait été gardé sur lui, l'ignorance et la rusticité de ses compatriotes suffiraient pour l'expliquer. Serait-ce pourtant un être de pure imagination, et ne se pourrait-il pas qu'un rhapsode inventif eût créé ce personnage tout d'une pièce? Une sorte de loi de l'histoire se dégage, à notre avis, des rapprochemens que nous venons de faire. Comme pour Wallace et Robin Hood, il est impossible de croire à tout ce qu'on chante de lui; mais il est probable que Tell a existé aussi bien que Robin Hood et Wallace. Il est du même temps,

(1) Voyez notre étude sur les ballades de Robin Hood dans la *Revue* du 1er octobre 1854. Walter Scott, dans *Ivanhoe*, met les aventures de Robin Hood, qu'il appelle Locksley, du lieu de sa naissance, à l'époque de Richard Cœur de Lion. Pour augmenter l'intérêt de son roman, il s'autorise d'une invention qui ne date que des ballades du XVIe et peut-être du XVIIe siècle. M. Augustin Thierry, désireux de faire de Robin Hood un Saxon fidèle à la vieille cause, s'est trop hâté d'accepter l'autorité des mêmes ballades, et a fait le même anachronisme.

la fin du XIIIe siècle, a pris part au même mouvement, le premier essai de liberté, a combattu pour la même cause, l'indépendance d'une race, a vécu dans la mémoire du peuple pour le même motif, le dévouement au pays. On ne conçoit pas mieux les ballades suisses sans un vrai Guillaume Tell que le poème de Harry l'Aveugle sans un Wallace, et le cycle du franc-archer sans un Robin Hood. L'histoire doit renoncer au tyran Gessler et à l'anecdote de la pomme: mais il lui reste le souvenir d'un arbalétrier hardi qui s'est le premier révolté contre les baillis de l'Autriche. La tempête sur le lac est romanesque, mais quelque intrépide nautonier a montré de quelle ressource étaient ces eaux profondes pour la défense des cantons. Guillaume Tell n'a pas tué le fabuleux Gessler dans le chemin creux, sous le Rigi, mais il a fait connaître aux siens comment ils pouvaient tourner une montagne et ramper sous les arbres afin de percer le cœur des fiers chevaliers. Il n'a pas fondé la liberté, mais il a montré le moyen par lequel on la fonde, le dévouement. Pourquoi un homme courageux, un héros, n'eût-il pas fait une partie de ces choses, et n'est-il pas téméraire de donner un démenti absolu à tant de générations moins oublieuses que nous?

Historique ou fictif, le héros national a les traits principaux du Suisse. Il cache la ruse sous une apparente simplicité d'esprit. Il est humble, mais sa colère perce bientôt. Sa nature est âpre, ses nerfs d'acier : il ne fallait rien moins pour consentir à l'épreuve de la pomme. Cette ruse et cette dureté, il les partage avec ses concitoyens; mais des pâtres, des laboureurs, plient sous le joug, il a de plus qu'eux la fierté. « Aucun paysan n'osait parler; ceci m'était réservé... Je voyais leurs larmes, j'entendais leurs plaintes; je résolus de risquer ma vie. » Guillaume Tell est soldat, mais libre et sans autre discipline que celle de la cause commune : c'est un franc-archer, un de ces manans guerriers qui ont formé la première infanterie en Europe. Enfin il se sacrifie au salut de tous, et c'est pour cela qu'il devient le héros et le type même de la confédération: il commence la nationalité, son souvenir est l'exhortation à la fidélité, à l'union, son nom signifie dévouement et patriotisme. Le premier *Tellenlied*, celui de 1477, a pris naissance dans la guerre de Charles le Téméraire, c'est un chant de triomphe; le second a été remanié à l'époque de la guerre de trente ans, c'est le mot d'ordre de la neutralité. Dans le premier, le nom de Tell sert à exalter le courage; dans le second, à prémunir les Suisses contre l'or des embaucheurs. Ces ballades vivent encore dans la mémoire des hommes : lors de notre invasion en Suisse, elles furent chantées contre nous. N'est-ce pas un rare enthousiasme pour un homme qui n'aurait jamais existé?

LOUIS ÉTIENNE.

L'ITALIE A L'ŒUVRE

DE 1860 A 1868.

Nul n'ignore ce que les Italiens ont tenté de nos jours pour se constituer en nation forte et en peuple libre; mais ils avaient une autre œuvre, plus difficile peut-être, à commencer : ils devaient faire de leur pays un pays moderne. Ce n'était pas seulement l'unité et la liberté, c'était aussi la civilisation qu'ils devaient conquérir. A leur tâche patriotique, à leur tâche politique, se joignait impérieusement une tâche morale et sociale. C'est ce dernier travail des Italiens que nous voudrions étudier aujourd'hui. Un récent voyage dans la péninsule entière, quantité de brochures et de volumes recueillis en chemin, nous permettent de nous engager sur ce terrain nouveau (1). Nous essaierons, à l'aide des documens qui nous ont été fournis et de nos observations personnelles, de montrer l'Italie à l'œuvre, de compter ses habitans, d'indiquer leur état civil, leur état social, leur état religieux, de passer en revue les ouvriers des champs et des villes, les paysans, les artisans et leurs maîtres, en un mot toute la population et les travaux qui l'occupent. Nous dirons ensuite ce que l'Italie a fait pour le progrès moral et matériel de ses citoyens, pour leur instruction, leur bien-être : heureux si cette étude rapide, mais exacte, attire à l'Italie quelques sympathies nouvelles.

(1) Il serait trop long d'indiquer toutes les sources où nous avons dû puiser. Signalons seulement une savante étude de M. Luigi Bodio, professeur d'économie politique à Livourne : *Sui documenti statistici del Regno d'Italia*. Firenze, 1867, et un volume important (*l'Italie économique en 1867*), écrit en français par M. P. Maestri, qui dirige avec une intelligente et infatigable activité la statistique italienne.

I.

Les vingt-quatre ou vingt-cinq millions d'Italiens dénombrés par le recensement du jeune royaume (31 décembre 1861) et par celui de la Vénétie (1857) sont répartis entre 68 provinces et 8,562 communes. Chaque commune italienne réunit donc en moyenne près de 3,000 habitans, c'est-à-dire beaucoup plus que n'en ont les communes de France. Certes le brigandage, le manque de routes, les immenses propriétés, certains systèmes d'agriculture, sont pour beaucoup dans cette agglomération d'hommes; il n'en est pas moins curieux que la France, en 1861, n'ait compté que 1,307 communes de 2,000 habitans et au-dessus, tandis que l'Italie, beaucoup moins grande et moins peuplée, en comptait 2,914. L'annexion de la Vénétie a porté ce chiffre à 3,392; on voit que la péninsule, outre ses 100 villes, a pour le moins 3,000 gros bourgs. 87 communes italiennes réunissent plus de 20,000 âmes; 9 grands centres en amassent plus de 100,000. Ces faits encore peu connus ne sont pas sans enseignemens. Ils doivent rassurer ceux qui craignent pour le jeune royaume les dangers de la centralisation. Évidemment un pays qui a tant de centres si divers, si peuplés, vivant tous d'une vie propre, ne pourra jamais être absorbé dans une grande capitale, et cette capitale, fût-elle Rome, n'aura jamais l'omnipotence de Paris. Cela est si vrai qu'en étudiant le mouvement de la population de 1858 à 1862, c'est-à-dire au plus fort moment des annexions, nous trouvons non-seulement à Turin (alors capitale), mais dans la plupart des villes importantes, un nombre croissant de nouveau-venus : Reggio, Palerme, Gênes, Plaisance, Livourne, Milan, ont gagné pendant cette période des milliers d'habitans; Naples en a gagné près de 10,000 (1).

La population va donc croissant d'année en année. C'est avant tout la Sicile, puis l'ancien royaume de Naples, l'Ombrie, les Marches, la Toscane, tous les pays annexés, qui se repeuplent comme à vue d'œil; on dirait que le sang italien s'est retrempé dans l'air libre. Il n'est guère que l'île de Sardaigne qui reste pauvre et

(1) Notons ici quelques faits curieux, révélés par le recensement : d'abord la supériorité numérique de l'élément masculin, surtout dans les campagnes, puis la fréquence des mariages. L'Italie fut en 1865, par une circonstance qui mérite d'être signalée, le pays le plus nuptial de l'Europe. Le nouveau code italien devait être appliqué dès le 1er janvier 1866; or ce code a consacré, comme on sait, le mariage civil. Il en résulta que nombre de gens, soit pour vivre en paix avec les femmes, soit pour être agréables aux curés, se hâtèrent de se marier en esquivant les formalités de la mairie. Le mois de décembre surtout fut un mois de noces, fait exceptionnel, car en Italie comme en France, c'est surtout au mois de février qu'on se marie.

manque d'habitans; partout ailleurs la vie renaît, déborde. En 1865, malgré le choléra, les naissances ont encore excédé les décès en proportion croissante, et, si cette fécondité continuait, il ne faudrait que quatre-vingts ans à l'Italie pour doubler le nombre de ses habitans. Il en faudrait cent quatre-vingt-trois à la France et deux cent dix-sept à l'Autriche. L'Italie peut déjà proclamer avec orgueil que, malgré tous les maux soufferts, les pestes, les famines, les guerres étrangères, les guerres civiles, les émigrations et les proscriptions, elle est aujourd'hui plus riche en habitans qu'elle ne le fut jamais, même sous les Romains. Et ces habitans sont des Italiens. Les étrangers qui vivent parmi eux sont moins nombreux qu'on ne le croit; lors du recensement, ils étaient en tout de 88 à 89,000; 10,000 environ figuraient dans les cadres des fonctionnaires, des policiers et des soldats. Qu'on se rassure pourtant, ces soldats non italiens n'avaient rien de commun avec les zouaves du pape ni avec les Suisses du roi de Naples. Quoi qu'on puisse dire contre le gouvernement de Victor-Emmanuel, on lui rendra au moins cette justice que, pour contenir les populations, qu'on dit si mécontentes, il n'a jamais été forcé d'enrôler des mercenaires à Antibes ou à Besançon. Ces soldats inscrits comme étrangers étaient d'anciens ou de futurs Italiens, des Niçois ou des Savoyards qui n'avaient pas encore quitté les drapeaux, des hommes de Venise et de Rome qui n'avaient pas voulu attendre l'affranchissement de leurs clochers pour servir la patrie commune.

Ainsi l'on peut dire qu'en Italie même les étrangers sont Italiens; ceux qui ne le sont pas le deviennent. Au bout de peu de temps, les Français qui s'établissent à Naples, par exemple, adoptent la langue et les mœurs du pays. Ils se nourrissent de pâtes, boivent de l'eau soufrée, font la sieste, se couvrent de bijoux, aiment la musique et ne vont plus à pied. Dans ces contrées souvent conquises, souvent occupées par de longues invasions, jamais les Gaulois, les Germains, les Espagnols, n'ont pris pied; ils sont restés à fleur d'eau, portés par ces peuples qu'ils dominaient sans pouvoir les conduire. Ils n'étaient pas plus maîtres des Italiens qu'un vaisseau n'est maître de la mer. Quand ils s'éloignaient, car ils n'ont jamais pu demeurer, leur sillage se refermait aussitôt derrière eux. Ils ont pu souvent occuper l'Italie, ils ne l'ont jamais possédée : Milan, Venise, sont restées italiennes sous les Autrichiens, Rome sous les Français est restée romaine. Cette ténacité de l'esprit national affirmait l'existence d'une Italie bien longtemps avant les annexions.

D'ailleurs ce pays si nettement limité, séparé des autres par les Alpes et les trois mers, ses frontières naturelles, traversé par des

fleuves qu'il possède tout entiers, de la source à l'embouchure, ne pouvait manquer de s'appartenir tôt ou tard. Il est habité par des peuples ayant les mêmes traditions, les mêmes gloires, la même langue, car les dialectes, qui tendent à disparaître, ne seront bientôt plus que des façons diverses de parler l'italien. Sans attendre le glossaire toscan récemment proposé par l'illustre Manzoni, il se forme une langue commune qui naît toute seule de l'unité nationale. Les Italiens de toutes les provinces sont devenus voyageurs depuis que la locomotion est libre; ils se voient, trafiquent, se marient entre eux, se rencontrent dans les administrations, se rassemblent sous les drapeaux, et chacun d'eux, modifiant un peu son dialecte ou, si l'on veut, son idiome, arrive en fort peu de temps à se faire comprendre partout. Les écoles et l'armée n'ont pas peu contribué à la formation de cette langue générale. Elle n'est certes pas fixée comme la nôtre, chaque province y met un peu du sien, chaque provincial la prononce à sa manière; mais il reste un fonds commun de termes et de locutions grâce auquel les habitans les plus illettrés des provinces les plus éloignées l'une de l'autre peuvent s'entendre. Il y a donc en Italie unité de langue; il y a aussi unité de religion; 33,000 protestans et 30,000 israélites environ sont perdus parmi 24 ou 25 millions de catholiques. Le plus grand nombre des juifs est établi en Toscane et spécialement à Livourne, le plus grand nombre des protestans appartient aux vallées vaudoises du Piémont.

Voici donc les Italiens comptés, groupés et classés selon leur état civil, leur langue et leur religion. Maintenant regardons-les vivre, et avant tout regardons-les voyager. Ce qui nous frappe au premier regard, ce sont leurs émigrations régulières et périodiques. En hiver, les bergers des Alpes et des Apennins descendent dans la plaine, et des peuples entiers vont s'installer dans les maremmes, que n'infeste plus la *mal'aria*. Rien n'est plus pittoresque et plus intéressant que ces caravanes de laboureurs partant ensemble, leurs instrumens sur l'épaule, sous la conduite d'un chef (*caporale*) qui les mène chaque printemps ou chaque automne aux mêmes lieux, sur les mêmes terres, et qui recommence d'année en année avec d'autres hommes ce long pèlerinage, jusqu'au jour où, trop vieux pour se remettre en route, il demande à ses compagnons un successeur. Toutes ces populations, surtout celles du midi, sont encore à moitié nomades. Elles ne craignent point les longues courses : on a compté en 1861 2,427 bergers, Abruzzais, Lucains ou Calabrais pour la plupart, qui, ayant traversé à pied la péninsule dans toute sa longueur, franchirent les Alpes avec leurs troupeaux de bœufs, de porcs, de chevaux, qu'ils allèrent vendre à l'étranger. Il n'est pas de grande route en Italie, et peut-être en Europe, où l'on ne

rencontre quantité de marchands, de colporteurs, d'ouvriers, d'artistes ambulans, venant du Piémont, de la Lombardie, du fond des Calabres. Ceux de Lucques étalent jusque sur nos ponts leurs musées de petits plâtres, société mélangée de nymphes, de madones, de brigands et de saints, parmi lesquels trônent les bustes de Victor-Emmanuel et de Garibaldi. Les musiciens voyageurs, zampognari, pifferari, promènent en tous pays, dans les ateliers des peintres, sous les balcons des auberges ou devant les images des saints leurs costumes de brigands et leurs cornemuses dévotes. Moins pittoresques, mais plus musiciens sont les Viggianais, qui partent un beau matin de printemps, avec les oiseaux et comme eux, pour chanter dans les pays froids qui les nourrissent ou qui les tuent. Ils reviennent riches, quand ils reviennent, et remplissent de jolies maisons souvent ébranlées par des tremblemens de terre leur beau village de Viggiano, qui ferait bonne figure même dans les provinces du nord. Parmi cette population errante, n'oublions pas les ramoneurs, — non plus ceux de Savoie, qui sont devenus Français, mais ceux du val d'Aoste, — ni les bûcherons, ni les charbonniers, dont les ventes furent célèbres. N'oublions pas surtout les éternels voyageurs que la mer attire et nourrit, les 16,000 pêcheurs qui s'embarquent sur de petits bateaux, sans compter les marins employés à la grande pêche.

Telles sont les émigrations ordinaires et périodiques. Nous ne parlons pas d'autres émigrations plus sérieuses et plus anciennes qui ont fondé des colonies importantes dans les deux Amériques et sur toutes les échelles du Levant. Les Italiens s'établissent volontiers à l'étranger : lors du dernier recensement, nous en avions 75,000 en France; mais les absens ne nous regardent pas, occupons-nous de ceux qui restent. Un bon tiers d'entre eux sont agriculteurs (plus de 8,200,000, y compris les Vénitiens); les campagnards se maintiennent forts dans leur vie active et frugale; ils ont des familles nombreuses et vivent longtemps. Il en est peu cependant qui possèdent. Dans certaines provinces (Salerne, Campobasso, Aquila, Lucques, Sondrio, Brescia, Girgenti), l'on trouve, il est vrai, 1 propriétaire pour 4 habitans, ce qui paraît merveilleux; mais, tous comptes faits, la classe des propriétaires ne constitue que la dix-septième partie de la population italienne. C'est peu relativement à la France, où il y a 1 propriétaire sur 5 habitans; n'oublions pas cependant qu'après 1815 les restaurations avaient rétabli presque partout les majorats en Italie. Sous les grands-ducs, la Toscane se figurait être, en fait de propriété, l'un des pays les plus avancés du monde; il n'en est pas moins vrai que, lorsqu'elle a dû dénombrer ses agriculteurs, elle n'en a guère trouvé

plus de 3 sur 100 qui fussent maîtres chez eux. Ajoutons qu'avant 1859 la femme ne possèdait guère; on la considérait dans la famille comme une non-valeur, et ceci non-seulement en Sicile et dans les Romagnes, pays forcément arriérés, mais encore en Toscane et dans l'île de Sardaigne, où, sur 100 propriétaires, 3 seulement appartenaient au sexe sacrifié.

Examinons-la de plus près, cette nombreuse population de paysans qui mérite à tant d'égards nos sympathies. Ils étaient assez heureux dans ces vastes plaines de la Lombardie, si largement arrosées, où s'épanchent continuellement pendant l'été 45 millions de mètres cubes d'eau sur 550,000 hectares de terrain. Plus de 50,000 fermiers, propriétaires eux-mêmes, font paître abondamment leurs propres troupeaux dans ces pâturages toujours verts; mais ceux-là sont les grands seigneurs du peuple agricole. Ils ont d'autres paysans sous leurs ordres, et ceux-ci font maigre même en carnaval. Plus malheureuses encore sont les pauvres femmes qui travaillent dans les rizières. Nul n'ignore que la culture du riz est une des plus riches ressources de la Lombardie et du Piémont. Il est certains endroits, dans la vallée du Pò, où l'on se croirait au bord du Gange. En été, toutes ces plaines peuvent être inondées; quand le terrain est changé en marais, un traîneau tiré par un cheval soulève la vase, où le semeur répand la semence à la volée; bientôt la graine a germé, la tige grandit, les tuyaux du riz se forment : c'est alors qu'arrivent pour le sarcler des nuées de femmes, enfoncées jusqu'à mi-jambes dans cette eau bourbeuse qui leur donne la fièvre et souvent la mort.

Dans l'Italie centrale, nous retrouvons la *mezzeria*, le métayage. Le paysan et le propriétaire s'arrangent ensemble : celui-ci fournit la maison et la terre, l'autre donne son temps et son travail, puis ils partagent la récolte; si ce sont des olives, le paysan n'en garde que le tiers. Tels sont les contrats qui se font dans les Marches, les Romagnes, surtout en Toscane, où la terre est morcelée en petits *pouvoirs* très fertiles et peu productifs. Là le paysan vit de peu, ne demandant à la terre que le pain quotidien, moins encore, car les fèves lui suffisent, il les arrose d'une piquette qu'il appelle *acquarello*, probablement parce qu'elle a un goût d'eau très marqué. Dans l'*agro* de Lucques comme dans certaines montagnes du Milanais, on voit des familles de sept ou huit membres forcées de vivre sur un *pouvoir* de 2 hectares 1/2. Il existe pourtant des fermiers dans ces campagnes; il en est même qui signent des contrats *à livello*, c'est-à-dire des baux à ferme qui les engagent pour plusieurs générations. Dans les Maremmes, où les propriétés de cent et même de mille hectares sont très communes, et où les proprié-

taires tiennent trop à leur santé pour faire valoir eux-mêmes leurs terrains, nous retrouvons de gros fermiers qui paient en argent et qui s'enrichissent. Plus bas, dans l'Ombrie, les propriétés sont plus vastes encore; aussi n'en cultive-t-on que la douzième partie, la dixième au plus; on laisse le reste en jachère. En descendant toujours, nous arrivons dans la campagne romaine, grandes plaines incultes, dépeuplées, infectées par le mauvais air, où ne vivent que des brigands, où ne poussent que des ruines, et que ne visitent même plus les montagnards abruzzais qui les cultivaient autrefois. Le ministre de l'intérieur des états pontificaux, M. de Witten, y dut récemment envoyer des soldats pour faire les récoltes; mais plus bas, dans les plaines de la Campanie, la nature est en fête; c'est bien ici la terre de Saturne, *alma parens frugum*. De Gaëte à Sorrente, s'étendent des terrains où le blé pousse à l'ombre d'arbres qui porteront des fruits, et grâce à ce vieil usage campanien trop critiqué dans le nord, les champs, qui sont en même temps des vergers, produisent double récolte. Les colons du pays, fermiers ou métayers, deviennent aisément propriétaires, et ceux des environs de Naples labourent avec le plus grand soin la vaste plaine potagère qu'arrose un fleuve presque hydrophobe, le Sebeto. Heureux surtout les colons qui ont des terres au pied du Vésuve! Ils cultivent la garance, qui est d'un rapport *discret*, disent-ils, mais sûr; ils sèment aussi du coton, qui produit beaucoup plus, mais moins constamment : un tiers de la récolte se perd, et il suffit d'une gelée pour la brûler. Cependant le coton du Vésuve (le coton de Castellamare, comme on l'appelle, du nom du port où il est embarqué) est le plus estimé d'Europe, et n'est surpassé que par les qualités supérieures d'Amérique. Cette culture, propagée dans les plaines de Salerne, dans les Calabres, dans les Pouilles, dans les basses vallées de la Sardaigne et de la Sicile, a rendu pendant la guerre d'Amérique jusqu'à 60 millions par an (1).

Passons maintenant par-dessus les Apennins, d'une mer à l'autre, nous tomberons dans le Tavoliere apulien, où des mœurs barbares se sont maintenues jusqu'à nos jours. On la connaît depuis longtemps, cette plaine fatale couvrant 500 kilomètres carrés, plaine aride en été, verte en hiver, et déjà hantée par les bergers des Calabres et du Samnium au temps où le poète Horace écrivit sa première épode. Cette migration libre du bétail devint obligatoire au profit du fisc, à l'espagnole, sous la domination des Aragonais, et durant quatre siècles les montagnards furent forcés par la loi de

(1) Voyez un intéressant rapport de M. G. de Vincenzi, commissaire italien à l'exposition de Londres : *On the cultivation of cotton in Italy*. London, 1862.

passer plusieurs mois chaque année en ces pâturages éloignés, sans maison ni famille, seuls avec leurs troupeaux, dans un isolement bestial et farouche. Il a fallu, en janvier 1865, une loi du parlement pour faire cesser de pareils abus; le Tavoliere, qu'il était naguère défendu de cultiver, sera rendu à l'agriculture, et ces bergers qui se faisaient volontiers brigands, ces bêtes brutes, le mot n'est pas trop dur, qui tournaient si facilement en bêtes fauves, seront rendus à l'humanité.

Enfin nous gagnons la Sicile, l'ancien grenier de l'Italie. Ici s'ouvre la campagne de Palerme, qui a gardé son nom de conque d'or; là se succèdent sans interruption entre Messine et Catane des jardins plantureux, copieusement arrosés, qui enrichissent 17,000 maraîchers et nourrissent l'île entière. La population est serrée, et quantité de villages hissent leurs clochers entre la mer et les monts; mais tout le centre de l'île est un désert sans routes, presque sans culture, inondé en hiver par des torrens qui tarissent en été. Les grands seigneurs, absens comme ceux d'Irlande, louent aux fermiers des terres immenses que les fermiers sous-louent aux paysans, et les paysans, qui ne possèdent rien, abandonnent la plus grande partie de ces terres aux brigands, ne cultivant que les environs des gros bourgs, où ils s'amassent. C'est ainsi que d'un bout à l'autre de l'Italie, sauf çà et là dans quelques riches oasis, le laboureur se contente de vivre, et ne reçoit de la nature clémente que les lupins ou le maïs de son unique repas. La terre est toujours féconde; c'est le travail qui manque, c'est peut-être aussi le besoin. Pourquoi lutter avec la nature? Elle est si bonne! il faut si peu pour vivre en Italie, et la sieste est si douce, même en hiver, sous la chaleur qui tombe du ciel! Ainsi pensaient les moins fortunés, non pourtant ceux du nord, exposés à l'âpre vent des montagnes. Les gouvernemens se réjouissaient de cette nonchalance, il est facile de contenir un peuple qui dort. Si l'année était mauvaise, on mendiait sans fausse honte, surtout dans les états pontificaux. Dans presque tous les couvens, les quémandeurs trouvaient table ouverte; les bons moines, quêtant pour eux, leur ôtaient jusqu'à la peine de mendier. Plus le suppliant était dévot, mieux il était servi; c'est ainsi que la piété se trouvait récompensée en ce monde, en attendant les récompenses de l'autre. En Ombrie et dans les Romagnes, on trouvait 2 ou 3 mendians sur 100 habitans, — François II en laissa 13,000 dans la seule ville de Naples. Parmi ces malheureux qui tendaient la main, il n'y avait pas seulement des infirmes, des estropiés, des crétins, ni quelques-uns des 17,000 sourds-muets ou des 10,000 aveugles que comptait l'Italie en 1861; il y avait des milliers d'hommes forts et sains qui ne trouvaient pas le métier

infâme. Quand vous le leur reprochiez, ils vous répondaient : — Voulez-vous que je vole? — Mais pourquoi ne travailles-tu pas? — J'ai femme et enfans; si je travaillais, comment ferais-je pour les nourrir?

Ainsi les deux pouvoirs, l'état et l'église, encourageaient ce *farniente* de toutes manières et particulièrement par l'exemple. Eux-mêmes ne travaillaient point, se trouvant assez riches, et n'ayant nul besoin d'argent. Ils ne se ruinaient pas, nous le verrons plus loin, en travaux publics ni en écoles. Aussi ne cherchaient-ils point à faire valoir leurs biens pour augmenter leurs revenus. Ils ne songeaient pas même à faire mesurer leurs terres. Dans le Napolitain, par exemple, — c'est un ancien ministre de Ferdinand, l'économiste Bianchini, qui nous l'apprend — voici comment se faisaient les opérations cadastrales. Les employés de l'administration montaient aux clochers des villes, et se plaçaient successivement, le crayon à la main, aux quatre croisées qui donnaient sur la campagne; ils mesuraient ainsi les terrains à vue d'œil, si bien que le sol rendait ce qu'il voulait à l'état et aux propriétaires, et, comme la statistique en ce bon vieux temps n'avait garde d'étudier et surtout de signaler les résultats de cette incurie, les Italiens, dormant sur les deux oreilles, rêvaient qu'ils possédaient les terres les plus productives de l'univers. Réveillés en sursaut de ce long sommeil, ils savent maintenant qu'un sixième de leur territoire est stérile ou abandonné, et que l'importation des céréales excède chez eux l'exportation de 5 millions d'hectolitres.

C'est pourtant par l'agriculture que l'Italie peut et doit revivre. En ceci, nous tenons à le constater, il y a progrès, les laboureurs sont déjà moins pauvres. Les campagnards nous ont appris eux-mêmes que non-seulement leurs porcs, quand l'exportation est permise, passent le Mont-Cenis, mais encore que tout ce qu'en font les charcutiers de Bologne, de Prato, de Florence, de Vérone, de Ferrare, de Modène, — salami, mortadelles, coteghini, zamponi, cappelletti, — commence à se répandre au dehors; ils nous ont dit de plus que toutes les industries agricoles vont progressant à vue d'œil, que les fabriques de pâtes à Naples et à Gênes exportent de plus en plus leurs produits, que les huiles des Pouilles, perfectionnées de jour en jour, défient celles de Provence et de Nice, que le fromage parmesan, qui se fait en Lombardie avec le lait de 80,000 vaches suisses, rapporte bon an, mal an, 30 ou 40 millions. Et si l'on ajoute à tout cela le produit des rizières, des cotonniers, des mûriers, du safran, de la garance, du lin, qui prospère dans les campagnes de Lodi et de Crémone, du chanvre, dont le produit est évalué à 500,000 quintaux, de la vigne enfin, qui donne déjà du vin

aux buveurs d'Angleterre et du Nouveau-Monde, on reconnaîtra que l'Italie pour revivre n'a besoin que de savoir exploiter ses trésors. Il importe que ses amis le lui répètent sur tous les tons : c'est la terre qui est sa richesse. Elle ne saurait jamais être un grand pays manufacturier, trop de choses lui manquent, avant tout la houille. L'Italien ne paraît pas né pour le travail des machines; ses vertus même ne l'y poussent point. Sec et nerveux, très sobre, impatient, actif et laborieux par boutades, mais bientôt découragé, mené par une imagination qui l'enlève aux nues pour le jeter après plus bas que terre, il n'a rien de l'ouvrier modèle, qui, bien nourri, grand mangeur, imperturbable, peut pendant soixante ans recommencer chaque matin le même ouvrage et le continuer jusqu'au soir avec une humeur toujours égale.

Tel qu'il est cependant, l'Italien travaille, et plus qu'on ne croit. Certes on ne peut sans injustice appeler fainéans les 21,000 Siciliens employés dans les mines de soufre; le minerai s'extrait à dos d'homme, c'est un rude travail. Les provinces napolitaines, qui passent à tort pour être un immense couvent, fournissaient en 1861 1,180,000 artisans, c'est-à-dire les trois cinquièmes de ceux que comptait l'Italie entière. Ce gros chiffre étonne les statisticiens, qui ont tâché de l'expliquer par l'agglomération des méridionaux dans les grands centres, où le manque de routes et la peur des brigands les poussent à se réfugier. C'est ainsi que nombre de paysans deviennent ouvriers pour vivre, tandis que dans le nord, en Lombardie par exemple, une foule d'artisans sont classés parmi les agriculteurs, par la raison que le travail de leurs petites industries, ne les occupant qu'une saison, alterne avec les travaux plus longs de la campagne, si bien que l'atelier s'établit sous le chaume ou à la ferme, rustiquement. Les artisans napolitains sont nombreux, habiles. Ils font des gants, des cordes à violon, des étoffes de soie et d'or, des macaroni, des travaux en écaille, en lave, en corail, justement célèbres. On trouve en Lombardie dans les maisons de paysans environ 300,000 pauvres femmes qui passent à filer du lin cent cinquante jours de l'année; elles gagnent, en travaillant bien, trois sous par jour. Elles aiment cependant ce métier qu'elles peuvent reprendre et interrompre à leur gré sans quitter la maison ni la famille. Ces libres filandières abondent aussi près de Naples, à Sorrente, Amalfi, Capri, Ischia.

En Toscane, l'agriculture et l'industrie se donnent la main. Vous y rencontrez avant le temps des récoltes, dans les champs de blé ou de seigle, des moissonneuses occupées à cueillir les longues tiges encore vertes. Elles les exposent à la rosée pour les blanchir, puis les ramassent en gerbes et les plantent sur des piquets. Les tiges

sont ensuite ébarbées, coupées à l'endroit où commencent les nœuds, appareillées au moyen d'instrumens spéciaux, après quoi de pauvres femmes à qui ce métier rapporte quatre ou cinq sous par jour commencent à tresser les pailles en bandes qui, cousues ensemble, seront ensuite rognées, aplanies, râpées avec une peau de poisson, dépouillées des brins tachés et des barbes qui passent, reprisées avec un soin minutieux, baignées enfin, foulées et repassées au fer chaud, jusqu'à ce qu'elles aient pris la forme de ces grands chapeaux ronds à larges bords que portent les contadines. Ces beaux chapeaux, quand ils étaient faits de la paille menue, blanche et souple qu'on récoltait sur les hauteurs de Signa, coûtaient autrefois jusqu'à 700 francs; ils sont aujourd'hui beaucoup moins chers, surtout depuis que les femmes ont pour toute coiffure les cheveux des autres. 12,000 ouvriers, femmes et enfans pour la plupart, sont occupés à ces divers travaux, les uns de quatre à six mois par an, les autres l'année entière. Cette industrie s'est répandue jusque dans les Abruzzes. A Carpi (province de Modène), on fait des chapeaux en écorce de saule appelés, nous ne savons pourquoi, chapeaux de paille de riz.

Néanmoins, en Toscane comme dans le reste de l'Italie, l'industrie n'est vraiment supérieure que lorsqu'elle se rapproche de l'art; Florence le prouve par ses mosaïques. Ces tapisseries de pierre étaient déjà fort belles dans l'antiquité; celles qui servaient de parquet aux provinciaux de Pompéi feraient aujourd'hui des tables splendides. Cependant l'art ne s'est point perdu depuis la première éruption du Vésuve. Aux pierres calcaires employées déjà par les Pompéiens pour remplacer les émaux, qui se décoloraient trop vite, les Italiens de la renaissance ont substitué une pâte siliceuse grâce à laquelle ils purent obtenir une plus grande variété de couleurs. On vit de très grands artistes (Giotto, Ghirlandajo, etc.) occupés à perfectionner la mosaïque, jusqu'au jour où Beccafumi trouva cette marqueterie en marbre gris et blanc dont il sut paver en clair-obscur la cathédrale de Sienne, travail exquis et protégé par des planches qu'on peut faire enlever en soudoyant le sacristain. Il est intéressant de voir les mosaïstes à l'œuvre : au moyen d'un fil de fer poudré d'émeri, ils scient la pâte en fines tranches qui, limées, aplaties, polies, doublées d'une plaque d'ardoise, sont enchâssées dans la pierre qui sert de fond. A Florence, une dizaine de manufactures sont consacrées à ce fin travail, sans compter le grand établissement royal installé dans un ancien couvent de la rue des Alfani, et qui continue avec une sage lenteur la magnifique chapelle des Médicis, où se sont engloutis déjà tant de millions. Il l'achèvera peut-être.

Mosaïques, camées, gravures sur pierre dure, taxidermie, céroplastique, ce sont là les travaux où excellent les Italiens, artisans parfaits quand ils font un métier d'artistes. On n'en saurait douter, si l'on a vu leurs meubles exposés l'an dernier à Paris : ce ne sont pas des menuisiers, ce sont des architectes et des ornemanistes pleins d'imagination et de goût qui semblent en avoir combiné les lignes, nuancé les couleurs, varié les guirlandes et les figurines. Gênes et Turin sculptent des stalles de confessionnaux et des buffets d'orgue; les meubles de Milan sont d'une rare élégance, et même les humbles chaises de Chiavari se distinguent par la légèreté. Les produits de Santa-Maddalena (c'est le nom d'une rue de Gênes), jolies cassettes et autres menus objets en figuier verni, ont fait le tour du monde. Les artisans de Sorrente ont le don de fouiller délicatement le bois d'olivier ou de citronnier, dans lequel ils enchâssent de petites mosaïques figurant des lazzaroni, des pêcheurs, des tarantelles; mais c'est toujours Sienne qui s'entend le mieux à sculpter le bois; elle n'a point négligé cet art, que portèrent si loin les deux Barili, aux XVe et XVIe siècles. Viennent ensuite les faïences, qui après un long oubli sont de nouveau à la mode. Ce sont des patriciens, les Ginori, qui ont relevé la céramique à Florence. Ils font des antiques qui trompent les plus fins connaisseurs, et ils donnent pour 200 francs tel objet qui, plus vieux, en vaudrait 2,000. On a vu à Paris l'an dernier leur collection de services de table, d'aiguières, de corbeilles, de grands vases où s'enroulent des serpens formant les anses, un large coffre à pans et couvercle d'ébène tout garni de maïolique moderne : couleurs pâlottes et sujets vieillots, disaient les mécontens, qui auraient trouvé les sujets nouveaux et les couleurs éclatantes, si ce même coffre avait eu quelques siècles et fût venu d'Urbin. Ce genre d'industrie prospère dans toute la péninsule, où les fours à plâtre et à chaux, les tuileries et les poteries emploient plus de 51,000 ouvriers. Naples fait carreler en briques peintes et vernies les chambres de ses maisons, et fabrique pour les étrangers de superbes vases étrusques. Les artistes siciliens pétrissent des figurines d'argile représentant des types et des costumes nationaux. Nous avons déjà rencontré les plâtriers de Lucques; ils font des statues pour les pauvres gens. Le mot même de faïence est un hommage rendu aux Italiens; c'est à Faënza, petite ville des anciens états romains, que fut inventée la maïolique.

Ce peuple excelle dans tout ce qui touche aux arts. Il sait sculpter la lave et le corail; il est né joaillier, orfévre. On connaît les ouvrages en filigrane d'or ou d'argent qui sortent des ateliers de Gênes et de Turin, les *dorini* de Saluces ou d'Asti, grosses perles

d'or enfilées en colliers pour les paysannes, les jolies chaînettes d'or tressées à Venise et portant le nom de Manin, les énormes bijoux qui allongent aujourd'hui, comme au temps de Juvénal, les oreilles des Napolitaines. Les Italiens aiment tout ce qui reluit, et cela non-seulement dans le midi, mais aussi dans le nord. On peut s'en convaincre en visitant Venise, — non la cité des palais et des lagunes que décrivent si volontiers les voyageurs, — mais la Venise ouvrière qui emploie tant de fil de soie aux dentelles destinées à la parure du clergé, tant de toile et de cire aux cent mille masques élégans ou bouffons qu'elle envoie chaque année depuis deux cents ans et plus dans les pays où le carnaval persiste, tant d'or et d'argent aux riches étoffes qu'elle tisse encore pour l'Orient. Tout le monde a fait une course en gondole à l'île de Murano, qui de tous ses priviléges et de toutes ses splendeurs n'a gardé que ses fabriques de glaces et de verroterie, tout le monde a vu ces précieux miroirs biseautés, encadrés de fleurs en verre fondu, qui furent si longtemps la richesse et l'orgueil de Venise. L'ancien gouvernement de la république appelait cette industrie la pupille de ses yeux, et ces magistrats si fiers, qui ne reconnaissaient pas les enfans nés d'une mésalliance, autorisaient les mariages entre fils de patricien et fille de verrier. Les fabriques vénitiennes nourrissent encore 5,000 ouvriers, dont quelques-uns gagnent jusqu'à 12 francs par jour.

C'est ainsi que tout porte aux arts ce peuple heureux, l'air, le ciel, le sol même : ces pierres de toutes couleurs qu'on trouve presque à chaque pas en creusant un peu, ces marbres de Toscane, de Massa, de Carrare. Beaucoup d'autres carrières sont inexploitées, parce que les hommes n'ont pas encore su dompter la montagne, le mot est de Michel-Ange. Les marbres sont répandus à profusion dans les villes italiennes, particulièrenent à Gênes, où vous ne pouvez monter un étage ni vous accouder à une fenêtre sans toucher du bras ou du pied cette pierre dure et polie qui partout ailleurs coûte si cher. En visitant la ville peinte, enfoncez-vous dans les rues étroites et tortueuses qui montent du port aux jardins, vous n'y trouverez pas une porte si pauvre qu'elle n'ait au moins un chambranle en marbre. C'est sous un arc de triomphe, quelquefois sculpté, que passent, enveloppées dans leur grand voile blanc, les pâles ouvrières qui entrent à l'atelier, les fleuristes d'été, dont les énormes bouquets plats sont de vraies mosaïques, et les fleuristes d'hiver, qui découpent savamment dans le taffetas, dans la batiste, un printemps artificiel.

Ce n'est pas que les industries plus nécessaires soient négligées en Italie. Nous voudrions pouvoir visiter toutes les manufactures

importantes : les tanneries, les papeteries (celles de Fabriano sont célèbres depuis six siècles), les fabriques d'armes et de couteaux (à Brescia notamment), les imprimeries, non plus, hélas! celle des Alde, mais celles des Nobile, des Pomba, des Fraccadori. Les documens statistiques que nous avons sous les yeux sont imprimés pour la plupart à Florence, chez Barbera, avec beaucoup de soin, d'élégance et de netteté. L'activité de la typographie a décuplé depuis qu'il est permis aux Italiens de lire et d'écrire; mais, forcés de nous borner, nous ne parlerons que de la soie, industrie fort ancienne en Italie.

La culture du mûrier a pris dans ces derniers temps un développement considérable; avant la maladie des vers à soie, ces arbres féconds rapportaient au pays plus de 200 millions. L'invasion de la maladie a diminué ces profits; il n'en est pas moins vrai qu'en 1866 l'Italie avait 4,092 filatures ouvertes, dont 1,819 appartenaient à la Lombardie, et, de ces dernières, 172 marchaient par la vapeur. La production de la soie grége s'est élevée à 111,651 myriagrammes. Ce sont les fileurs de Côme qui ont tiré le meilleur parti de leurs bassines; ils ont produit deux fois plus que ceux de Bergame, qui méritent le second prix. Viennent après ceux de Milan. On voit que la Lombardie marche en tête. Suivent les autres provinces du nord; plus on descend, plus la production diminue. Un fait à remarquer, c'est que l'exportation des soies gréges tend à décroître, tandis que celle des tissus de soie augmente. 150,000 Lombards vivent de cette industrie, et nombre d'entre eux s'y enrichissent.

Nous avons parcouru à toute vapeur l'Italie des laboureurs et des artisans; mais que d'hommes oubliés dans cette excursion rapide! Nous n'avons pu compter les commerçans : ils ne sont qu'environ 700,000. Le commerce, en Italie, attire cinq fois moins de gens que n'en requiert l'industrie. Ce n'est guère qu'en Sicile, en Toscane et dans les provinces du nord qu'abondent les marchands, hommes pour la plupart, car les Italiennes, tous les voyageurs ont dû le remarquer, ne figurent que bien rarement derrière les comptoirs; elles ne forment qu'un septième de la population commerçante, encore ne les emploie-t-on qu'à la vente au détail. Les marchands d'Italie, dans le midi surtout, sont gens rusés et retors; on cite aussi comme très fins et hardis ceux de Gênes. Au reste, un pays qu'entourent trois mers et qui possède, en comptant les îles, un littoral plus étendu que celui de l'Angleterre, un pays qui offre tant de ports et, parmi ces ports, sept très grandes villes, n'a besoin, pour s'enrichir par le développement de son commerce, que de quelques années de répit. A cette population de travailleurs,

ajoutons 550,000 Italiens dont la vie est consacrée aux professions libérales; ils sont presque aussi nombreux que les négocians. Nous n'avons pas la statistique détaillée de ces professions, nous savons seulement qu'en 1861 les médecins pullulaient, surtout dans le midi, où les avocats doivent être plus nombreux encore.

Lors des annexions, les instituteurs étaient rares, mais les prêtres ne l'étaient point. Pour 1,000 habitans, l'Ombrie en avait 14, et il ne s'agit ici que des prêtres séculiers. L'Italie, plus riche en ceci que tous les pays catholiques, ne cédait le pas qu'au Portugal. L'Angleterre, infestée, il est vrai, par l'hérésie, se contente d'un ecclésiastique et demi pour 1,000 fidèles. Ajoutez maintenant les moines (3 ou 4 pour 1,000 habitans), ainsi que le contingent de la Vénétie, et vous aurez dans la péninsule entière, en exceptant toutefois les états pontificaux, qui amèneront des renforts considérables, 174,000 hommes vivant de l'autel. Enfin 242,000 hommes environ veillent à la sûreté intérieure et extérieure du royaume, 147,000 appartiennent à l'administration, 520,000 sont rangés dans la classes des serviteurs (ils suffisent pour 5 millions de familles), 305,000 vivent d'aumônes. Restent encore 9 millions et un quart d'Italiens dont on n'a pu indiquer la profession : ce sont, comme on dit, les non-valeurs de la statistique. Parmi ces derniers figurent les enfans, les vieillards, les ménagères, qui travaillent aussi, bien qu'on ne les compte pas.

Voilà l'Italie active. On le voit, elle est plus vivante et plus laborieuse qu'on ne le croyait naguère, au temps où les voyageurs, qui l'appelaient la terre des morts, n'allaient étudier chez elle que les ruines païennes et les monumens catholiques. Certes elle a beaucoup à faire encore pour remonter à sa hauteur d'autrefois, elle n'est plus l'Italie du moyen âge et de la renaissance; même après ce voyage studieux qui prouve qu'elle existe, on ne peut songer sans regret au temps où Gênes et Venise étaient les reines des deux mers, où les grands artistes étaient en même temps les grands promoteurs des travaux, des industries nouvelles, où Michel-Ange donnait des plans de fortifications, où Léonard de Vinci rendait les canaux navigables, inventait les prairies artificielles et s'engageait à soulever la cathédrale de Florence pour l'exhausser sur des gradins. Que sont-ils devenus, ces puissans génies, inépuisables créateurs dans toutes les sciences et dans tous les arts, — Flavio Gioia, Christophe Colomb, Galilée, Galiani, Volta, les Alde, les Ghiberti, les Stradivarius? Cet heureux peuple eut longtemps le monopole de toutes les inventions, même de celles qui sont le lugubre honneur de notre siècle : escopettes, espingoles, bombes et bombardes, tout cela venait de Brescia, de Vicence et de Rimini.

Les arquebuses à la lucquoise firent merveille chez nous jusqu'à l'an 1527. C'est la France aujourd'hui, c'est l'Angleterre, c'est la Prusse, qui trouvent toutes ces belles choses. L'Italie, déchirée par les deux grands ennemis qui se l'étaient disputée depuis le moyen âge, le sacerdoce et l'empire, et qui se l'étaient partagée depuis lors en se réconciliant contre elle, l'Italie, morcelée en petits états, isolée de l'Europe, écrasée même par ses souvenirs, était tombée dans un épouvantable état d'ignorance et de misère que nous aurons à constater par des chiffres dans la suite de ce travail. Nous dirons aussi les efforts qu'elle a faits pour se réveiller, et nous pourrons sans doute en terminant laisser une porte ouverte à l'espérance.

II.

Quelle était la principale cause de cette décadence dont l'Italie commence à peine à se relever? M. Landucci répondra pour nous officiellement à cette question; voici en quels termes ce ministre du grand-duc de Toscane Léopold II écrivait au préfet de Grosseto, qui venait de lui envoyer un rapport sur l'instruction publique. « Si ce rapport montre chez le rédacteur un zèle empressé, il laisse percer en même temps une tendance à la diffusion progressive de l'instruction. Je ne sais jusqu'à quel point cette tendance peut être approuvée par un ministre politique. Pour le soussigné, c'est une maxime et une règle de conduite de maintenir les hommes dans un tel état qu'ils aient des désirs proportionnés aux moyens de les satisfaire. » Ainsi pensait le gouvernement le plus doux et, jusqu'en 1848, le plus avancé de la péninsule. M. Landucci estimait que l'instruction, répandue au-delà du besoin, devait être bridée « avec la prudence nécessaire pour réduire au service social le cheval qui, abandonné à sa propre force, ne peut que perdre le cavalier. » Le duc de Modène allait plus loin; il ne voulait pas que les fils, — à commencer, bien entendu, par le fils du souverain, — eussent une autre profession que celle de leurs pères. Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, écrivait hardiment : « Mon peuple n'a pas besoin de penser. » Il résulta de cette manière de voir qu'en 1861, c'est-à-dire à l'époque où le nouveau régime se mit à l'œuvre, il y avait en Italie, sur 22 millions d'habitans, 17 millions qui ne savaient ni lire ni écrire, les huit dixièmes de la population! Cette multitude d'illettrés grossissait à mesure qu'on descendait du nord au midi. Dans le Piémont, déjà transformé par douze années de liberté, 49 habitans sur 100 ignoraient l'alphabet, en Lombardie 57, dans les duchés et les Romagnes de 80 à 82, dans les Marches 85, dans l'Ombrie 86, dans le Napolitain 88, en Sicile 90,

enfin dans certaines parties de cette île 93! Et l'on s'étonne que les Siciliens aient tant de peine à se faire Italiens!

Les écoles au moins étaient-elles fréquentées, et les nouvelles générations pouvaient-elles promettre quelques progrès? Hélas! sur 100 enfans de 2 à 5 ans, vous n'en trouviez que 3 ou 4 dans les asiles. Sur 100 enfans de 5 à 12 ans, l'ancien royaume de Naples n'en envoyait que 13 à l'école, la Sicile n'en envoyait que 6. 17 millions d'Italiens ignorant l'alphabet! « C'est une armée de barbares campée parmi nous, » disait en 1866 dans son rapport au roi M. Berti, ministre de l'instruction publique. Pour chasser ou plutôt pour civiliser cette armée, l'Italie s'est mise à l'œuvre avec une ardeur fiévreuse, et ce qu'on peut lui reprocher, ce n'est point l'inertie, c'est plutôt la précipitation. Il nous serait facile, avec les documens que nous avons sous les yeux, de suivre d'année en année, de 1861 à 1867, les progrès de l'instruction publique en Italie, et de montrer le nombre toujours croissant d'écoles ouvertes, d'élèves inscrits, de maîtres formés et placés; mais cette page d'arithmétique rebuterait peut-être le lecteur. Nous aimons mieux nous arrêter dans une ville importante, et indiquer avec quelques détails ce qu'y a institué le régime italien. Nous choisissons Naples, sur laquelle, outre nos informations personnelles, nous avons beaucoup de renseignemens et de documens recueillis avec soin par un publiciste intelligent, M. Turiello, directeur des écoles à l'Hôtel royal des Pauvres (1). Parler de la capitale du midi, c'est parler de l'Italie entière, car ce qui s'est fait à Naples s'est fait partout. Quand Victor-Emmanuel entra dans cette ville trop peuplée, il y trouva 400 ou 500,000 habitans ayant pour eux tous 42 écoles, qui réunissaient 3,000 écoliers. Tous les maîtres étaient ecclésiastiques, ainsi l'avait voulu un rescrit royal de 1849. Nommés par l'archevêque sur la proposition du syndic, les instituteurs n'avaient à exhiber aucun diplôme; les institutrices, il est vrai, passaient un examen, mais peu rigoureux; on les dispensait même de l'orthographe. Les garçons, entassés dans des chambres sordides, étaient roués de coups, les filles cousaient ou tricotaient en chantant des litanies; les mères ne laissaient instruire leurs enfans que pour s'en débarrasser. Quand le marmot était assez grand pour gagner sa vie ou assez adroit pour la *busquer* (c'est le mot du pays), soit en vous tendant la main, soit en la glissant dans votre poche, il était lancé dans la rue, où il rôdait du matin jusqu'au soir. Ni écoles normales, ni écoles d'adultes; un seul asile, ouvert par la générosité d'un banquier, était toléré, grâce à l'autorité financière de ce personnage. L'instruction

(1) *Le nostre scuole municipali. Inchiesta e Proposte di P. Turiello.* Napoli, 1867.

primaire coûtait à la commune 50,000 francs par an, et encore la plus grosse partie de cette somme servait aux frais de location. Les maîtres recevaient 30 francs par mois, les privilégiés 70. La commune n'avait pas le droit d'inspecter ces établissemens qu'elle entretenait de son argent. L'inspection était confiée aux prêtres.

A son arrivée à Naples, Victor-Emmanuel donna 80,000 fr. pour les premiers asiles et 40,000 fr. pour les premières écoles du soir. Aussitôt après (7 janvier 1861), le lieutenant-général du roi dans les provinces méridionales lança un décret en vertu duquel, dans toutes les communes, au commencement de l'année scolaire, le syndic devait faire afficher les noms des enfans parvenus à l'âge de six ans. La commission communale était tenue d'inviter tous les parens à envoyer leurs fils et leurs filles à l'école, de les admonester s'ils n'en faisaient rien, puis, en cas d'obstination, de placarder sur les murs de l'église et de la maison communale les noms des récalcitrans; de plus ces noms devaient être lus publiquement par le curé du haut de la chaire tous les premiers dimanches du mois. Ce n'est pas tout : si le décret eût été appliqué, les pères négligens n'auraient jamais été employés aux travaux publics, ni placés dans l'administration, ni secourus par la bienfaisance officielle, leurs filles n'auraient jamais été dotées, comme le sont d'ordinaire quelques jeunes indigentes en certains jours de fête où tout le monde doit être heureux; mais le décret ne fut point appliqué. On sait que dans l'ancien royaume sicilien les lois étaient des toiles d'araignées si minces que les mouches mêmes passaient au travers : inconvénient compensé par quelques avantages, car, si les bonnes lois ne faisaient aucun bien, les mauvaises en revanche faisaient moins de mal. Le malheur est que ce laisser-aller a continué sous le nouveau régime. Le mauvais vouloir des prêtres et la complaisance des syndics opposèrent une véritable coalition d'inerties à la vigoureuse initiative du lieutenant-général, et quand plus tard la loi communale et municipale du 10 janvier 1865 rendit l'instruction obligatoire dans l'Italie entière pour les communes et pour les administrés, ordonnant aux premières d'ouvrir des écoles et frappant d'une amende les pères qui n'y envoyaient pas leurs enfans, cette loi rencontra dans le midi les mêmes résistances. Tout en reconnaissant au pouvoir le droit de peupler les casernes, on lui refusait celui de peupler les écoles; on le trouvait juste quand il imposait l'instruction militaire, mais l'instruction civile ne devait pas être forcée, et pour les théoriciens de village la liberté d'ignorance était la première de toutes les libertés.

Le pouvoir tint bon, les écoles s'ouvrirent. Dès 1861, Naples eut des asiles, elle eut aussi des classes d'adultes, innovation impor-

tante, car l'Italie, pour revivre, ne pouvait attendre que ses petits enfans eussent grandi. Elle devait improviser des maîtres, car elle ne savait où en trouver dans les pays napolitains. Les prêtres étaient en général ou très peu lettrés ou routiniers, d'ailleurs hostiles; les laïques ignoraient le métier d'instituteur, ou n'en voulaient point, la profession étant méprisée. On manquait surtout d'institutrices, la plupart des femmes comptant parmi les 17 millions d'illettrés. Il fallait donc former des maîtres, et à cet effet fonder des écoles normales, et pour ces écoles normales recruter des enseignans supérieurs, et pour ces enseignans supérieurs des inspecteurs consommés; il fallait attirer des élèves en combattant les hostilités cléricales, les scrupules des vieilles femmes, l'avarice des parens qui tenaient à exploiter au plus tôt leurs enfans; il fallait trouver des livres et les faire lire, des méthodes et les faire suivre, des programmes et les faire exécuter : c'était tout un monde à créer du jour au lendemain. Cela s'est fait à la hâte et développé, réformé d'année en année, si bien qu'au lieu des 42 écoles et des 3,000 écoliers que l'Italie avait trouvés à Naples en 1860, et qui ne coûtaient à la commune que 50,000 fr., il y a maintenant dans cette même ville 16 asiles ouverts à 2,000 enfans et 111 écoles fréquentées par 17,000 élèves. Pour ces écoles publiques et gratuites, la commune dépense aujourd'hui plus de 600,000 francs.

Ce qui nous a frappé dans ces écoles, qui n'ont jamais pu s'astreindre aux méthodes ni aux règlemens piémontais, c'est l'intelligence des élèves. Ils comprennent à demi-mot, et devinent en un clin d'œil ce que les petits Turinois mettent des années à comprendre. Les adultes des classes du soir apprennent moins vite; fils d'ouvriers, ouvriers eux-mêmes, ils ont moins de temps pour l'étude, et sont d'ailleurs fatigués par le travail du jour. Cependant les salles qui leur sont ouvertes nous ont paru les plus fréquentées de toutes; il y a évidemment dans ce peuple une ardente ambition de se relever. Quant aux écoles normales, elles marchent bien, surtout celle des institutrices. L'ancien ministre Berti a remarqué la singulière aptitude des Italiennes non-seulement pour l'instruction, mais pour la science, et il a cité d'illustres exemples à l'appui de cet éloge mérité. Les élèves-maîtresses confirment de tout point l'opinion du ministre. Elles sont d'abord trois fois plus nombreuses que les élèves-maîtres, au rebours de ce qui se passe en France et ailleurs elles sont en outre plus intelligentes. Les jeunes filles accourent en foule dans ces écoles où on leur apprend à enseigner, soit que la modeste rétribution des institutrices suffise à l'ambition moins exigeante de leur sexe, soit que le beau côté de la profession séduise leur dévouement. Filles de familles pauvres ou déchues, elles sont

entrées de grand cœur dans cette carrière, où elles pourront vivre de leur travail : ce seul fait montre un progrès étonnant dans l'opinion publique. Autrefois, c'était hier, une jeune fille de bonne maison se serait crue déshonorée en gagnant son pain; elle eût préféré cent fois le couvent ou la mendicité sous forme de placets et de suppliques. Une Italienne aujourd'hui, sans rien perdre de sa liberté ni de sa dignité, sait qu'elle peut rester dans le monde et faire sa tâche; il y a plus qu'une révolution politique, il y a toute une révolution morale dans cette nouvelle manière de comprendre le devoir et l'honneur. Tout ce mouvement d'instruction et d'éducation intéresse vivement l'élite de la société napolitaine. Les négocians, qu'on accuse à tort d'être bourbonniens, se sont concertés pour encourager les élèves des écoles gratuites. A cet effet, ils ont nommé une commission chargée d'examiner chaque année les enfans et de récompenser les meilleurs élèves. Les récompenses consistent en livrets de la caisse d'épargne de 5 à 100 francs. La distribution des prix se fait solennellement, sur un des grands théâtres, en présence des autorités et des notabilités de Naples; il ne manque à la fête, et c'est un tort, que les parens des triomphateurs. A Milan, la cérémonie est plus brillante encore : elle a lieu en plein jour et en plein air, dans l'arène, où des milliers d'écoliers, leurs pères et leurs mères sont étagés sur les gradins. Les prix décernés, vainqueurs et vaincus se rangent en compagnies, marchent au pas, font des évolutions, montrent leur souplesse et leur force, et le peuple les regarde avec une tendresse orgueilleuse. C'est une fête nationale antique.

Les statistiques officielles, qui s'arrêtent malheureusement à l'année 1865, constatent des efforts et des progrès étonnans, surtout dans les provinces arriérées. C'est dans l'ancien royaume des Deux-Siciles que se sont accrus le plus rapidement le nombre des classes et des élèves, le nombre et le salaire des maîtres, les sommes destinées à l'instruction. L'Italie a déjà plus d'écoles, relativement à sa population, que la Belgique, la Hollande et l'Autriche. En une année (1863-1864), les classes du soir ont doublé, et cependant les adultes qui s'y pressent ont peine à y trouver place. Les établissemens pareils en France ne sont pas aussi fréquentés. Les institutrices se distinguent particulièrement en Lombardie, où on leur confie déjà, comme en Amérique, les écoles primaires de garçons. Enfin les écoles régimentaires marchent fort bien et sont fort utiles; la nécessité en est démontrée par des chiffres effrayans. A la levée de 1864, 65 recrues pour 100 ne savaient ni lire ni écrire, 92 pour 100 en Sicile, dans la province de Trapani! Ces barbares, comme les appelle M. Berti, n'étaient pas seulement campés en Italie, ils étaient enrôlés dans l'armée; faut-il s'étonner maintenant de ce qui s'était

passé à Naples le 15 juillet 1860 et le 15 mai 1848? Si certains esprits ne veulent pas voir dans cette abjection littéraire un signe ou une cause d'abjection morale, nous pouvons leur mettre sous les yeux la statistique des prisons et des bagnes en Italie. En 1864, 70 détenus et 85 détenues sur 100 n'avaient jamais regardé un alphabet. Par bonheur, l'armée, qui corrompait autrefois les Italiens, ou du moins les Italiens méridionaux, est maintenant une institution qui les relève et les civilise. 86,755 militaires au commencement de 1866 fréquentaient les écoles de compagnie ou les écoles de régiment. Il est vrai que les soldats occupés dans la Terre-de-Labour à la chasse des brigands n'ont pas le temps de s'instruire, mais ceux qui restent en garnison dans les provinces du centre et du nord deviennent Italiens par la culture intellectuelle autant que par l'esprit patriotique et le sentiment de l'honneur. Quand ils rentrent chez eux, ils font une propagande active en faveur de l'Italie. Les vieilles femmes les regardent avec défiance; mais les jeunes écoutent avidement ces hommes bronzés qui viennent de si loin, parlent une si belle langue, ont vu tant de choses et savent tout.

Ce que gagne l'armée, le clergé le perd. Soyons juste pourtant envers ce pouvoir qui décline. Il fut un temps, assez récent encore, où les prêtres étaient plus avancés que les gouvernans. Il y eut un moment où les Gioberti, les Rosmini, les Ventura, même les Mastaï, réveillèrent l'Italie. En ce temps-là, l'Autriche et Ferdinand II n'aimaient pas l'église, ils traitaient le pape de jacobin, persécutaient les frocs et les soutanes, étouffaient comme des exclamations séditieuses le cri mille fois répété de *vive Pie IX*. C'était jusqu'alors le clergé qui avait dirigé les études, sans les avancer beaucoup peut-être, mais du moins sans les arrêter tout à fait. Il ne répandait pas sur le peuple des torrens de lumière; cependant son influence, quoi qu'on ait dit, n'était pas volontairement malfaisante et faisait quelquefois du bien. C'est à un bon moine, le *padre* Rocco, que Naples dut ses premiers falots; cet excellent homme éclaira la ville, qui était alors un vrai coupe-gorge, en faisant allumer des lampions devant les images des madones. Pauvre éclairage, diront les sceptiques; c'était pourtant mieux que rien. Toute l'instruction primaire en Italie ressemblait à l'illumination imaginée par cet excellent dom Rocco. Ce n'étaient que petites lampes brûlant au profit de la dévotion; elles rendaient pourtant la nuit moins sombre. Ce fut encore un abbé, le digne Aporti, qui ouvrit le premier asile à Crémone; il en créa beaucoup d'autres en Lombardie et en Piémont. Voilà donc une excellente institution propagée par un prêtre, et soutenue encore en bien des endroits par des sœurs de charité, qui dirigent aussi, non sans habileté, nombre d'écoles primaires; mais c'est dans les institutions de bienfaisance

qu'elles ont le plus de succès. Nous avons visité plusieurs de ces pieuses maisons, tenues par des sœurs françaises, filles actives et gaies, tenant de Marthe plutôt que de Marie. Elles enseignent ce qu'elles savent, la propreté, l'ordre, le dévouement, et forment ainsi de bonnes ménagères. Dans des sphères plus hautes, les gens d'église ont rendu des services qu'on ne saurait contester sans mauvaise foi. Les moines représentaient la science, comme ils avaient fait au moyen âge, dans les pays qui en étaient encore au moyen âge. Nous avons connu des jeunes gens fort instruits qui sortaient des colléges des Scolopi, dans les Abruzzes; ils avaient lu chez ces bons pères Hegel en allemand. Aussi les Scolopi furent-ils un peu inquiétés sous l'ancien régime. D'autres moines, ceux du Mont-Cassin, étaient de doctes gens; Ferdinand II confisqua leur imprimerie, et envoya chez eux des baïonnettes. On voit que le clergé ne représentait pas partout la réaction.

Cependant, quand l'Italie devint subitement un pays moderne, son premier souci fut d'élever toutes ses institutions à la hauteur de sa constitution politique. Il en résulta que le clergé, qui jusqu'alors avait marché devant, se trouva tout à coup fort en arrière; les capitaines devinrent des traînards qui s'arrêtèrent essoufflés, ne pouvant prendre l'allure d'un peuple libre; ils employèrent dès lors tout ce qui leur restait de force à contenir le mouvement national. D'autre part, la haine de Rome contre l'Italie encourageant toutes les résistances cléricales, il arriva que les instituteurs ecclésiastiques refusèrent de se mettre au pas, non-seulement par lassitude, mais par devoir. Quand le gouvernement italien fit inspecter les séminaires, qui dans beaucoup de provinces étaient les seules écoles secondaires ouvertes au public, il trouva partout, — sauf à Crémone, à Cava et à Sienne, — les plus hautaines oppositions. Le vicaire de l'évêque de Bari autorisa la visite « pour ne pas faire de bruit, » mais en déclarant que « les agens du gouvernement étaient excommuniés par le *syllabus*. » Les évêques napolitains protestèrent en s'appuyant sur les décisions du concile de Trente, en vertu desquelles les séminaires dépendaient du clergé seul, parce que le clergé seul en devait rendre compte à Dieu. Les évêques ne se bornaient point à résister, ils prenaient quelquefois l'offensive. Sur l'invitation d'un archidiacre de la cathédrale, les élèves et les maîtres du séminaire de San-Severino se réunissaient dans des banquets où ils criaient assez haut pour qu'on les entendît dans la rue : Vive le pape-roi! Le recteur du séminaire de Teramo tonnait en chaire contre l'Italie. Dans les séminaires du diocèse de Milan, les supérieurs conspiraient, et les élèves écrivaient dans les journaux sanfédistes. Dans le séminaire de Ravenne, un élève, interrogé sur la géographie de l'Italie, répondit à l'inspecteur en rétablissant

tous les royaumes, grands-duchés et duchés qui existaient avant 1859; il ignorait ou feignait d'ignorer la campagne d'Italie et ses suites. Ces dispositions se retrouvaient presque partout dans les établissemens dirigés par les religieux. A Bénévent, dans un externat de jeunes filles qu'avaient fondé les ursulines, l'inspecteur, qui tenait à se renseigner sur la politique de l'endroit, voulut demander à une élève quel est le roi d'Italie. L'élève répondit : C'est Jésus-Christ.

Telles étaient les idées répandues non-seulement chez les candidats au sacerdoce, mais encore chez la plupart des jeunes gens du pays, car la majorité des séminaristes étaient *étrangers :* on nommait ainsi ceux qui ne comptaient pas entrer dans les ordres. Le séminaire de Finale, où le recteur n'avait point osé suspendre le portrait du roi, de peur, disait-il, qu'on ne le mît en pièces, avait 70 élèves, dont 50 ne songeaient nullement à vivre de l'autel. Ajoutons qu'en général ces pieuses maisons n'enseignaient guère que le latin, fort peu de grec, fort peu d'italien et du plus mauvais, encore moins de géographie et d'histoire, point de sciences naturelles. En sortant de là, les jeunes gens ne savaient bien que leur bréviaire; ceux qui devenaient prêtres n'auraient pu controverser une heure avec un écolier protestant, ceux qui restaient laïques n'auraient pu entrer à l'université, même au lycée, sans recommencer leurs études. Lors de l'inspection, les professeurs, dépourvus de toute espèce de diplôme et de brevet, paraissaient encore plus embarrassés que les élèves. A part de fort honorables exceptions (nous avons déjà cité les Scolopi), telle était la population de ces inutiles ou pernicieux établissemens. De plus, en beaucoup d'endroits, les fonds étaient insuffisans ou l'argent mal employé. Avec une rente de 200,000 francs, le collége de la Guastalla, à Milan, n'instruisait qu'une trentaine de jeunes filles, élevées par 37 gouvernantes et converses; cependant ces 30 jeunes filles n'apprenaient rien, et le gouvernement dut leur donner cinq institutrices de plus. Enfin çà et là des scandales qu'on a peut-être eu tort de publier et surtout de spécifier appelaient une répression rigoureuse. C'est ainsi que l'Italie, en 1860, avait à lutter non-seulement contre les 17 millions d'illettrés qui n'avaient jamais hanté les écoles, mais encore contre plus de 100,000 jeunes gens, sans compter les maîtres, instruits dans les 260 séminaires et dans les 1,112 instituts de tout grade exclusivement dirigés par des religieux. Que faire contre de pareilles légions? L'Italie n'avait qu'une arme, la loi, qui serait restée sans pouvoir, si les évêques avaient montré plus d'adresse. Ils auraient pu demeurer dans leurs diocèses, dissimuler leur ressentiment, soumettre leurs écoles à la règle commune, garder l'empire tout en ayant l'air de baisser le front :

ils n'en firent rien, préférant la guerre ouverte. L'Italie put donc légalement fermer 82 séminaires, dont la plupart, il est vrai, tombèrent d'eux-mêmes. En même temps, contre les corporations religieuses, le nouveau régime invoqua la loi piémontaise du 29 mai 1855. L'objet de cette loi, timide encore, était de former avec les biens des corporations éteintes un fonds ecclésiastique pour subvenir aux besoins du culte, insuffisamment doté. La loi s'élargit un peu quand elle fut appliquée par les gouvernemens de transition dans l'Ombrie, les Marches, l'Émilie, les provinces napolitaines; une partie des rentes de ces corporations fut attribuée à l'instruction populaire et aux établissemens de bienfaisance; les communes obtinrent les locaux de quelques couvens supprimés. Plus tard, comme on sait, le 7 juillet 1866, le parlement de Florence osa frapper le grand coup : il supprima les corporations religieuses, et fit passer tous leurs biens dans les mains de l'état, la mainmorte fut décidément abolie. Le clergé enseignant en a jusqu'ici peu souffert; près de 200 séminaires et plus de 1,000 instituts religieux sont encore ouverts et assez peuplés, plus de 8,000 prêtres réguliers et séculiers, près de 3,000 nonnes, tiennent encore des classes publiques ou privées. C'est que les lois ne suffisent pas contre les puissances morales, l'Italie devrait le savoir depuis longtemps. Le meilleur moyen de combattre l'enseignement religieux est de développer et surtout d'améliorer l'enseignement laïque; c'est ce qui a été fait dans les écoles primaires, où le clergé a désormais le dessous. Il a perdu beaucoup de terrain dans les provinces du midi; c'est là d'ailleurs qu'il avait le plus de terrain à perdre. La Basilicate entretenait autrefois 257 prêtres pour 100 laïques dans ses rares maisons d'éducation. Cette province a maintenant congédié bon nombre de ces religieux et toutes les religieuses, il n'en restait pas une seule en 1864 dans les écoles déjà plus nombreuses de ce pays si longtemps négligé. Il y a donc progrès partout et de toute façon dans l'instruction primaire.

En peut-on dire autant de l'enseignement secondaire? Hélas! les documens que nous avons sous la main nous laissent peu d'illusions à cet égard. En mettant de côté les séminaires, les écoles privées, dont le nombre est considérable, l'Italie possède, il est vrai, 88 lycées, dont 78 appartiennent au gouvernement; mais ces derniers ne réunissaient entre eux tous que 4,000 élèves, et en ajoutant à cette population bien peu serrée la population moins dense encore des internats (*convitti*), des gymnases et des écoles techniques, il se trouvait que chaque école secondaire du gouvernement n'attirait en moyenne, de 1865 à 1866, que 26 écoliers! Voilà des faits attristans que nous n'empruntons point aux journaux de l'opposition : c'est un des hommes éminens que l'Italie vient de perdre,

le professeur Matteucci, qui les dénonce dans un intéressant rapport présenté au sénat en 1867. Les écoles secondaires sont les plus utiles de toutes pour une nation qui veut se relever. C'est là que se forment les classes moyennes, celles qui font les affaires des pays libres. M. Matteucci s'effrayait en voyant les lycées du royaume si peu peuplés; il se demandait avec angoisse d'où pouvaient sortir les 1,500 jeunes gens qui entrent chaque année dans l'administration : ils n'ont donc pas même fait leurs classes! Ils ignorent non-seulement le grec et le latin, mais l'italien, l'histoire, les élémens des sciences, et cependant ils gouvernent, car l'Italie est encore gouvernée par les bureaux! Le rapport de M. Matteucci était sans doute un peu noir, c'était un projet de réformes; or il est rare qu'en proposant des remèdes on n'exagère pas le mal. Nous avons visité cet hiver plusieurs écoles secondaires qui ne nous ont point frappé par le manque d'écoliers; peut-être nous a-t-on montré les plus peuplées. Les élèves appartenaient en général à des familles aisées; un quart d'entre eux étaient fils de commerçans, un cinquième sortaient de maisons pauvres; le gouvernement accordait des bourses assez libéralement. Les lycéens de la Basilicate se distinguent par une singulière aptitude aux études classiques. Quant aux écoles techniques, où, au lieu de grec et de latin, l'on apprend le français, la comptabilité, les élémens des sciences, le nombre s'en accroît chaque jour. Il s'en est ouvert 46 dans l'année courante, dont 43 ont inscrit entre elles 4,623 élèves. Ces chiffres, quoique encore inédits, sont officiels, nous les devons à une obligeante communication de M. le docteur Maestri. Ces réserves faites, nous confessons avec M. Matteucci qu'il reste beaucoup à réformer. L'Italie a cru qu'il suffirait d'ouvrir des écoles pour répandre partout la lumière; elle s'est trompée. Il y a maintenant des lycées dans toutes les provinces, sauf à Grosseto et à Pesaro; 9 provinces en ont 2, 2 provinces (Milan et Turin) en ont 3 : 88 lycées en tout, 20 de plus qu'en France! Il n'y manque, hélas! que des maîtres et des lycéens.

Un projet de loi pour réformer l'instruction secondaire a été présenté au sénat. Ce projet aurait dû être discuté l'an dernier et le sera peut-être cette année, si le parlement consent à abréger ses discours. Voici sommairement les réformes proposées : réduire à 24 les lycées du gouvernement et laisser les autres, ainsi que les internats, à la charge des provinces, rassembler dans ces 24 lycées modèles les bons professeurs disséminés dans toute l'Italie, réunir les gymnases et les écoles techniques en adjoignant à celles-ci des classes de latin et une école normale pour les instituteurs primaires, garder trois ans dans ces écoles mixtes les élèves, qui entreront ensuite au lycée, où leur instruction classique les retien-

dra cinq ans, abréger ainsi, pour l'activer, l'étude des langues mortes, augmenter à la fois les honoraires des maîtres et la rigueur des examens qu'ils auront à subir, — tel est le projet de loi proposé modestement, non comme idéal, mais comme pratique. L'Italie, renonçant aux pompes des théories, commence à comprendre cette vérité toute simple que, pour pouvoir ce qu'on veut, il faut se résigner à vouloir ce qu'on peut.

En revanche, l'enseignement supérieur s'est relevé, les étudians abondent. Sur ce terrain-là, la liberté a du premier jour porté ses fruits. Dès que la pensée et la parole furent affranchies, on vit surgir tout à coup des légions de savans tout armés et prêts à repeupler les quinze universités d'Italie. Il en accourut des quatre coins de l'Europe, il en descendit du haut des Alpes et des Apennins, il en sortit du fond des bagnes. Dans les interminables loisirs que leur avaient faits les petits princes de la péninsule, ils avaient eu le temps de tout lire, ou, quand ils n'avaient pas de livres, de tout deviner. C'est ainsi que recommença le mouvement d'esprit interrompu depuis des siècles : il y eut une fureur de parler, d'écrire, d'écouter, de savoir. On compta jusqu'à 12,000 auditeurs à l'université de Naples. On lut Strauss, on lut Feuerbach, on trouva M. Renan timide. On voulut apprendre toutes les langues : de jeunes professeurs qui en savaient une vingtaine partirent pour la Perse, d'où ils en rapportèrent encore cinq ou six. Les juristes ne jurèrent plus que par Mittermaier, les médecins ne parlèrent que de Virchow. L'Allemagne, chassée d'Italie par la force, y rentra par la science, et s'y établit jusqu'à Palerme. L'alliance avec la Prusse était déjà cimentée entre professeurs avant d'être négociée entre diplomates. Le fleuve desséché reçut des torrens d'eau de toute source, et, grossi par des crues incessantes, se gonfla bientôt, déborda. Maintenant le fleuve est rentré dans son lit: les étudians inscrits dans les quinze universités du royaume n'étaient l'an dernier qu'au nombre de 7,068. C'est là encore un chiffre officiel, bien qu'il n'ait pas encore été publié. Nous n'y comprenons pas les auditeurs de fantaisie ni les étudians d'Urbin, de Macerata et de Pérouse. Nous nous en tenons à ceux qui font des études régulières dans les quinze universités du gouvernement.

Quinze universités, c'est beaucoup peut-être, et quand on songe que l'Italie entretient de plus 210 bibliothèques publiques, 81 corps scientifiques et académies, 10 observatoires astronomiques, 26 observatoires météorologiques, 13 musées d'archéologie, 13 sociétés pour la conservation et la description illustrée des anciens monumens, 12 députations d'histoire nationale, 20 instituts de beaux-arts et de musique, 5 hautes écoles de perfectionnement, on admire à bon droit qu'un pays si pauvre dépense tant d'argent pour les plus

hautes études; mais n'y a-t-il pas là quelque profusion? Ce n'est pas la culture supérieure qui demande à être secondée, c'est la culture générale. L'Italie a de très grands esprits; elle est comme cet arbre dont parle un de ses poètes :

Com' albero che vive dalla cima;

mais la multitude est ignorante. En additionnant tous les chiffres que nous avons donnés, on ne trouve dans toutes les écoles italiennes qu'un treizième de la population. On en trouve près du quart dans les écoles des États-Unis d'Amérique, et pourtant les Américains entrent plus tôt dans la vie; dès leur seizième année, ils veulent être hommes et citoyens. L'Italie ne dépensera jamais assez pour l'instruction du peuple et des classes moyennes. Nous ne contestons pas les bienfaits obtenus ces dernières années par les libéralités du gouvernement et par les sacrifices croissans des municipes et des communes. Nous savons que Turin ne dépensait en 1847 que 40,000 francs par an pour ses écoles, elle y a consacré 500,000 en 1865. Milan donne autant aujourd'hui, Naples davantage; mais il n'en est pas moins vrai que l'instruction publique ne coûte encore que 77 centimes à chaque Italien. Elle coûte 2 fr. 27 c. à chaque Anglais, 5 fr. 65 c. à chaque habitant de Zurich, presque 9 francs à chaque citoyen de New-York. Voilà les peuples qui marchent (1).

III.

Les réformes intellectuelles n'étaient pas les seules que le jeune royaume eût à entreprendre; les réformes matérielles n'étaient pas moins urgentes. Les trois cinquièmes de la péninsule en 1860 n'avaient que 250 mètres de routes par kilomètre carré; il leur en aurait fallu 1,000. Seize provinces n'en avaient que 100, celle de Reggio n'en avait que 37, le tiers de la Sicile n'en avait pas du tout. Pour voyager dans l'intérieur de l'île, on prenait les *trazzere*, larges zones de terrain aride, couvert de broussailles, à peine cultivé de loin en loin; on y retrouvait son chemin aux traces des caravanes. L'hiver, ces *trazzere*, envahies par des torrens que

(1) M. Berti a eu l'idée utile de comparer dans plusieurs états le budget de l'instruction publique et celui de la guerre; il a publié un petit tableau digne d'être médité. Sur 1,000 francs de dépenses générales, voici ce que donnent les états suivans :

L'Italie,	pour l'instruction,	17 fr.	pour la guerre,	319 fr.
La France,	—	11	—	285
L'Autriche,	—	14	—	276
La Bavière,	—	22	—	219
Le Wurtemberg,	—	47	—	21[illegible]

ne traversait aucun pont, devenaient impraticables. Les enfans des familles riches étaient envoyés à l'école en terre ferme, les communications étant plus faciles entre l'île et le continent qu'entre un point de l'île et un autre. L'une des Calabres, l'Ultérieure Première, n'avait que 1 kilomètre de routes pour 2,254 habitans. Si tous ces Calabrais avaient eu l'idée de se mettre en ligne pour fêter l'arrivée de Garibaldi, ils auraient pu former une double haie suffisamment serrée sur toutes les routes qui existaient d'un bout à l'autre de leur province.

Un ancien ministre, M. de Vincenzi, qui a étudié ces questions avec beaucoup de soin (1), nous révèle par des chiffres précis les conséquences de cet état de choses. Il affirme résolûment et établit par des calculs très détaillés que, faute de routes, le gouvernement italien perd annuellement 500 millions et la nation 2 milliards. Ici les céréales surabondent, et le cultivateur reste pauvre; ailleurs elles sont insuffisantes, et le consommateur a faim. Bien plus, les brigands sont les maîtres des forêts, des escarpemens, des broussailles; or le brigandage coûte cher à l'état, forcé de maintenir contre quelques centaines de malandrins toute une armée sur pied de guerre. Enfin les chemins de fer deviennent ruineux là où manquent les voies de terre; M. A. Dumont l'avait déjà déclaré il y a vingt ans. Que n'a-t-il pu étudier le budget des lignes et chemins italiens? Il y aurait trouvé pour sa thèse de sérieux argumens. Dans la Haute-Italie, 1 kilomètre de chemin de fer rapporte 25,000 francs et ne coûte rien à l'état; mais la même étendue de rails ne rend que 12,000 fr. sur les lignes romaines, 6,000 sur les lignes méridionales. C'est qu'à chaque kilomètre de chemin de fer répondent dans le nord 185 kilomètres de voies de terre, dans le midi pas même 3 kilomètres 1/4. Il en est résulté que les garanties pour les chemins de fer portées sur les comptes du ministère des finances atteignaient à peu près en 1867 le chiffre énorme de 50 millions. Ce chiffre sera porté à 100 millions quand toutes les lignes seront achevées. Pour alléger son budget de ces charges ruineuses et pour devenir une grande puissance autrement que par ses soldats, l'Italie aurait à frayer 100,000 kilomètres de routes, qui, construites à grands frais, comme celles des anciens régimes, coûteraient 2 milliards.

Telles étaient les voies de communication avant 1860, et le reste à l'avenant. Les postes, dans le midi surtout, allaient à la diable; les courriers pour les provinces partaient trois fois par semaine, le pa-

(1) Voici ses deux brochures : *Delle Condizioni della viabilità in Italia.* Firenze, Eredi Botta, 1867. — *Della Viabilità comunale in Italia e delle condizioni delle nostre strade ferrate.* Firenze, Le Monnier, 1867. Voir aussi l'important volume du ministre Jacini : l'*Amministrazione dei lavori pubblici in Italia, dal 1860 al 1867.* — *Firenze, Eredi Botta, 1867.*

quebot de Palerme tous les huit jours. Tous les quinze jours, un vapeur faisait le tour de l'île. Une lettre pour Paris coûtait 30 sous; aussi ne confiait-on jamais ses lettres à la poste, on les remettait aux capitaines ou aux matelots des bateaux à vapeur, qui les jetaient à la boîte à Marseille. Ce service, quoique frauduleux, se faisait très ponctuellement; de plus, — avantage précieux, — les lettres n'étaient pas ouvertes. Le télégraphe dans le midi ne fonctionnait guère que pour le gouvernement. Une dépêche mettait souvent plus de temps qu'un pli cacheté pour aller de Messine à Naples. Un télégramme envoyé d'un point à l'autre de la péninsule coûtait jusqu'à 20 francs. Peu ou point de phares sur les côtes méridionales, sauf devant la capitale et aux environs; les marins devaient se fier aux étoiles. Les ports manquaient partout, la Sicile n'avait guère que celui de Messine qui offrît un refuge sérieux; on ne pouvait sans danger par les mauvais temps aborder à Palerme ou à Catane. Brindisi ne présentait aux vaisseaux qu'un banc de sable. Quand soufflaient certains vents dans le petit port de Naples, les navires s'y entre-choquaient si fort qu'ils se hâtaient de prendre le large, ils se réfugiaient en pleine mer.

Maintenant les postes sont dignes d'un pays libre; elles entretiennent une marine marchande de 50 vapeurs. Les courriers partent chaque jour dans toutes les directions, le nombre des bureaux a triplé, 75 millions de lettres et 53 millions d'imprimés ont circulé en 1866 dans la péninsule (la Vénétie non comprise). En 1866 également, les fils du télégraphe se développaient sur une longueur de 16,000 kilomètres. Une dépêche parcourt 100 kilomètres pour 22 sous, l'Italie entière pour le double de cette somme. Les cordons sous-marins qui relient les îles au continent et Otrante à Vallona attirent sur les lignes italiennes les correspondances entre l'Europe, l'Afrique et l'Orient. Le nombre des phares a presque doublé. Des stations météorologiques surveillent les côtes et transmettent partout d'utiles indications sur le temps qu'il fait et le vent qui souffle. Des centaines de millions ont été dépensés pour les ports. A Gênes, à Livourne, à Naples, à Ancône, à Ravenne, le nouveau régime a entrepris, continué ou achevé des travaux considérables. A la Spezia, l'arsenal maritime avance. C'est un établissement qui couvre un espace de 2 millions de mètres carrés.

Enfin l'attention du gouvernement s'est portée plus activement sur Brindisi, qui doit devenir la plus importante station de l'Adriatique. Cette ville est en effet fort heureusement placée sur le chemin de l'Orient. Quand l'isthme de Suez sera percé, les voyageurs, les marchandises venant de l'Australie et des Indes et tenant à prendre le plus court pour arriver dans l'Europe occidentale, dé-

barqueront à Brindisi. Or on sait que le commerce asiatique, le plus important du monde, est chaque année de plus de 4 milliards 200 millions. Il est possible que, même après le percement de l'isthme, une grande partie de ces richesses orientales suive encore l'ancienne voie du Cap, il est de plus probable que bon nombre de navires entrés dans la Méditerranée par la Mer-Rouge se dirigeront sur Trieste, Marseille ou Gibraltar; mais Brindisi n'en sera pas moins placée sur la ligne la plus directe, et débarquera les voyageurs pressés, les objets précieux, les marchandises expédiées à toute vitesse, l'or et l'argent, les correspondances, les journaux, la malle des Indes. Le gouvernement italien s'est donc occupé de ce port avec une préférence intelligente : les canaux d'entrée et les bassins ont été creusés profondément; on en a extrait l'année dernière 400,000 mètres cubes de sable. Des quais de débarquement achevés déjà seront mis en communication avec le chemin de fer; des digues, des môles, des jetées, sont en construction, et d'ici à trois ans Brindisi aura un port intérieur accessible aux plus gros navires et un avant-port bien abrité.

Une véritable activité règne dans tous ces ports; les chantiers travaillent et se multiplient. Il n'y en avait en 1862 que 56, qui lancèrent à la mer 215 navires jaugeant ensemble 25,271 tonneaux. En 1866, le nombre des chantiers s'était élevé à 91, celui des navires lancés à 675, et le chiffre de leur tonnage à 59,522. Cette même année, 215,074 bâtimens à voile ou à vapeur, chargés ou sur lest, entrèrent dans les ports d'Italie ou en sortirent. La marine marchande voguant sous pavillon italien se composait au 1er janvier 1867 de 99 bateaux à vapeur et de 15,707 navires à voiles, sans compter les vénitiens. La marine royale, après Lissa, possédait encore 91 vaisseaux, dont 14 cuirassés, 22 à hélice, 25 à roues, 8 à voiles; les 22 autres étaient des bateaux de transport. Nous ne pensons pas que cette flotte gagnerait aujourd'hui les batailles d'Aboukir et de Trafalgar, nous affirmons seulement qu'elle existe, et qu'elle a été créée sous le nouveau régime.

En 1859, avant la guerre, l'Italie n'avait que 1,472 kilomètres de voies ferrées, qui presque toutes traversaient les provinces du nord. Un an après, 200 kilomètres de plus étaient en exploitation. En janvier 1861, vous alliez de Turin à Venise ou à Bologne sans quitter les rails; mais, à partir de Bologne, il fallait prendre la diligence pour franchir les Apennins. Si les chemins étaient mauvais, la diligence ne partait point : impossible d'aller à Florence, à moins de revenir sur vos pas et de vous embarquer à Gênes. De Florence à Rome, de Rome à Naples, le plus court et le plus sûr, à moins d'orages, était la voie de mer. De Naples, — on descendait rarement plus bas, — les locomotives, au souffle court, n'allaient

qu'aux environs de la ville. Plusieurs routes romaines partaient bien dans tous les sens, mais presque toutes s'arrêtaient au bout de quelques lieues, les unes aux résidences royales, les autres aux montagnes, et, se rétrécissant à chaque mille en chemins pour les mulets, en sentiers pour les chèvres, elles finissaient par disparaître entièrement. Hors des grandes voies consulaires qui traversaient les Pouilles et les Calabres, on ne savait où passer. De fortes sommes étaient bien destinées, paraît-il, à ces travaux publics; mais l'argent se perdait on ne sait où, toute recherche à cet égard étant interdite. Un seul fait entre mille : une grande route commencée en 1853 devait aller de Sapri à la Mer-Ionienne; en 1860, elle avait déjà coûté 2 millions 1/2. Pas une seule parcelle de cette voie n'était encore ouverte aux voitures!

Eh bien! à la fin de l'an dernier, 5,024 kilomètres étaient livrés au public, 8,504 doivent l'être à la fin de 1870. C'est dans ces travaux que le jeune royaume a déployé le plus de zèle; pour nous en convaincre, il suffit de nous rappeler le temps que la France a mis pour accomplir ce que l'Italie aura fait en dix ans. C'est en 1835 que commencent chez nous les études des chemins de fer, les grandes lignes ne furent décrétées qu'en 1842, il fallut encore dix ans et plus pour les construire; mais l'Italie ne pouvait attendre, elle devait relier en toute hâte ses cent villes, afin de réunir en nation tant de peuples si longtemps séparés. Elle a pu le faire, et nous en profitons tous; maintenant un voyage dans la péninsule n'est plus une fatigue. Les Alpes franchies, vous sentez bien le changement de pays à la beauté du ciel et à la douceur de la lumière; mais les villes que vous visitez sont en Europe, les hommes que vous rencontrez sont de votre temps. Le Mont-Cenis n'est plus une barrière, le chemin de fer qui l'escalade est ouvert. Le tunnel qui doit traverser la montagne est aux deux tiers percé, les ouvriers italiens et français qui marchent les uns vers les autres dans ces souterrains pourraient se rencontrer d'ici à deux ans, si leurs pays dépensaient moins d'argent en artillerie. Du pied de la montagne, en deux heures vous êtes à Turin, et vous débarquez dans une gare monumentale où des files de voitures vous attendent, abritées sous le toit d'un vestibule. Vous croyiez trouver une ville morte, un corps inerte dont la tête tranchée est ailleurs, vous vous figuriez que Turin avait tout perdu depuis qu'elle n'était plus la capitale de l'Italie; bientôt les rues que vous traversez vous rassurent. Les étrangers viennent donc toujours à Turin? Qu'y viennent-ils faire? Il n'y a ici ni le palais Pitti, ni le Vatican, ni Pompéi, ni les lagunes : il y a mieux que tout cela, un peuple actif qui, instruit par vingt années de liberté, sait se tirer d'affaire, et n'a pas besoin de commander aux autres pour rester debout. Quand ils eurent perdu leur

souverain, après le premier moment de stupeur et de colère, les Piémontais, bientôt relevés sinon calmés, s'entendirent merveilleusement pour parer le coup. Recueillant leurs forces sans perdre un moment, ils firent d'héroïques efforts pour retenir ou ramener chez eux tout ce qu'ils pouvaient reprendre ou garder de la royauté perdue. Les palais abandonnés se repeuplèrent en un clin d'œil, les travaux commencés continuèrent, les nouveaux quartiers, qui paraissaient inutiles, furent construits avec un redoublement d'ardeur. La place du Statut s'entoura de palais et d'arcades, de nouvelles promenades s'étendirent le long du Pô; il s'éleva des églises, une synagogue; il s'ouvrit quantité d'instituts, notamment un musée industriel; il se forma des établissemens militaires; l'immense édifice que Turin destinait à ses députés, et qui commençait à sortir de terre au moment où les chambres émigrèrent à Florence, ne resta point suspendu, menaçant, comme les travaux de Carthage : il est achevé jusqu'au faîte, et regarde pompeusement la statue équestre de Charles-Albert. Loin de faire des économies, l'ancienne capitale a augmenté ses dépenses. En 1863, quand elle gouvernait encore, elle n'avait consacré que 1,500,000 francs aux travaux publics, en 1865, après sa déchéance, elle y employa 2,729,000 francs, en 1866 200,000 francs de plus, et elle vient d'offrir au prince Humbert des fêtes magnifiques. Abandonnée par la cour et les ministres, elle s'est repeuplée d'anciens Piémontais qui l'avaient quittée au temps de sa splendeur, et qui lui sont revenus fidèlement dès qu'elle a pu leur offrir une hospitalité moins coûteuse.

Vous quittez Turin, vous descendez à Gênes : ici, tout vous frappe, l'architecture de la gare, qui est un monument, le mouvement du port, qui est le plus vivant d'Italie, la gaîté des maisons bariolées qui se hissent les unes par-dessus les autres pour regarder la mer. En vous promenant dans les rues, vous vous sentez dans un pays libre; le gouvernement peut être attaqué, bafoué même, sans que l'ordre social se déclare ébranlé jusqu'en ses fondemens. Les petits journaux, très violens, placardent des affiches quotidiennes où ils donnent leur menu pour allécher les chalands; ces titres d'articles passeraient chez nous pour séditieux, à Gênes on n'y prend point garde. Le pouvoir se montre à peine, il ne fait point étalage de ses inquiétudes, il n'a pas l'ostentation de la peur. Le peuple est vif et le sang lui monte facilement aux yeux, mais il travaille; les gens du port, pêcheurs ou marins, sont laborieux et courageux; les marchands, très fins, gagnent de l'argent même en temps de crise; le commerce attend avec impatience l'achèvement de deux grands travaux dont il saura profiter, le percement des Alpes et celui de l'isthme de Suez. Cependant les voies ferrées qui doivent relier Gênes à Nice et à Livourne avancent chaque

jour malgré des difficultés considérables. Entre Gênes et Nice, le chemin de fer doit suivre toutes les sinuosités de la côte; il parcourra 157 kilomètres jusqu'au torrent de San Luigi, frontière française, en passant par-dessus 70 ponts à grandes ouvertures et à travers 79 tunnels. Il doit être ouvert cette année jusqu'à la onzième station, celle de Savone. Entre Gênes et la Spezia, c'est-à-dire sur la côte orientale ou, comme on dit dans le pays, sur la rivière du Levant, les travaux sont plus compliqués encore; le chemin de fer doit quitter deux fois le bord de la mer pour suivre deux longues courbes et traverser les promontoires de Porto-Venere et de Porto-Fino dans deux tunnels dont le premier aura 3,790, le second 3,000 mètres de longueur; il franchira de plus 89 autres tunnels, si bien que la moitié de la voie ou à peu près (41 kilomètres sur 88) sera souterraine. Pourtant il faut ménager les pentes et les courbes, afin que les trains de grande vitesse puissent courir à toute vapeur sur cette ligne. On ira cet été jusqu'à la neuvième station, celle de Chiavari. Quand ces deux chemins seront achevés (ils ont déjà coûté 79 millions, ils en coûteront 120), ils se rejoindront à Gênes en faisant le tour de la ville dans un tunnel de 2,200 mètres à courbe très prononcée; les voyageurs pourront aller en wagon de Marseille à Civita-Vecchia en suivant les plus belles côtes qui soient au monde.

Pour remonter de Gênes à Milan, vous pouvez choisir entre plusieurs *railways*, celui de Turin, celui de Pavie, celui de Plaisance, et, si vous ne craignez pas les détours, celui de Crémone. Sur toutes ces voies ferrées, il y a des travaux d'art importans: le pont en fer à huit travées qui franchit le Pô à Plaisance mesure 577 mètres; le pont tubulaire de Mezzanacorte est plus beau encore, c'est celui qui traverse le Pô sur la ligne de Pavie à Crémone. Il est à dix travées et à deux étages, et s'étend sur une longueur de 826 mètres. L'étage inférieur sert au chemin de fer, l'étage supérieur appartient aux voitures et aux piétons. Les fondations, faites au moyen de l'air comprimé, s'enfoncent à 23 mètres au-dessous du niveau des plus basses eaux du fleuve. Pour cette construction, il a fallu combler et détourner le Pô, creuser un canal de 1,864 mètres, enlever et transporter 760,000 mètres cubes de terre, apporter et placer près de 5 millions de kilomètres de fer et dépenser 12 ou 13 millions. C'est un ingénieur napolitain, M. Alfred Cottrau, qui a fourni les plans de cet ouvrage, le plus considérable, nous assure-t-on, qui existe en Europe.

Vous arrivez à Milan : c'est encore le débarcadère qui vous frappe d'abord. Les gares sont les monumens modernes, elles remplacent les portes triomphales qui s'ouvraient autrefois à l'entrée des cités. Partout où la gare a un grand air, vous pouvez vous at-

tendre à visiter un peuple qui marche. A Milan, ce palais somptueux récemment sorti de terre offre des salles immenses que décorent de colossales peintures confiées aux meilleurs peintres milanais. Si ces peintures ne valent pas la *Cène* de Léonard, c'est que les Léonard ne sont pas de ce siècle. L'aspect de la ville répond au faste de cette entrée : ce ne sont que larges rues, beaux jardins, vastes maisons. Les écoles sont installées dans des palais, les abattoirs, largement approvisionnés d'eau par de puissantes machines, couvrent d'immenses terrains, les cours et les escaliers des monumens, les clochetons et les aiguilles du dôme se décorent à chaque instant de statues nouvelles; un Léonard de Vinci colossal doit se dresser avant peu sur un piédestal où seront groupés ses élèves, devant le théâtre de la Scala. Entre cette place et celle du Dôme règne une coupole flanquée de quatre arcs de triomphe, cathédrale vitrée dont les chapelles sont des magasins. C'est la galerie Victor-Emmanuel, illuminée tous les soirs par des milliers de becs de gaz; les Milanais ne regrettent pas l'argent jeté dans ce passage trop somptueux, le plus beau du monde. Les mûriers et les rizières le paieront tôt ou tard.

En quittant Milan, vous vous arrêtez entre deux trains à Brescia pour voir la ville, vous la trouvez active et gaie; elle ne se plaint pas des guerres passées ni des guerres futures, qui font vivre ses armuriers. Encore quelques stations, et vous arrivez en Vénétie. Plus de policiers aux frontières qui épèlent vos passeports, plus de douaniers qui lisent vos livres, déplient vos vêtemens et ouvrent jusqu'à vos parapluies. Vous entrez fièrement à Vérone, à Mantoue, sans rencontrer d'autres inspecteurs que ceux de l'octroi; vous leur dites que vous n'avez rien à déclarer, et ils vous croient sur parole. Vous lisez partout des noms qu'on n'aurait pas prononcés sans péril dans ces mêmes endroits il y a peu d'années; vous trouvez à chaque pas une place, un marché, un pont, un *corso*, une rue, un monument, qui, rebaptisé par le nouveau régime, a pour parrain Victor-Emmanuel, le prince Humbert, Garibaldi, Cavour, Manin. Liberté complète; on parle à cœur ouvert dans les lieux publics, les libraires mettent en montre impunément toute sorte de livres qui, n'étant plus défendus, ne sont plus achetés; la police ne saisit que les libelles obscènes. La religion est respectée : San Tommaso Cantuariense, Sant'Elena, Santa Trinità, San Nazaro e Celso, San Zeno (l'une des merveilles de Vérone), églises autrefois transformées par les Autrichiens en casernes ou en magasins militaires, ont été rendues au culte par Victor-Emmanuel. L'évêque de Vérone permet, protége même les asiles de l'enfance. Enfin ce n'est pas une petite joie de monter maintenant au belvédère de la villa Giusti, d'où le regard, embrassant le quadrilatère entier, peut

suivre dans toutes ses péripéties la longue bataille de Custoza, fructueuse défaite, et de songer que Vérone sera désormais pour l'Italie, non plus une menace, mais une protection. De Vérone part un chemin de fer qui franchit les Alpes, et, gagnant le Tyrol, va jusqu'à Munich, où il rejoint toutes les lignes d'Allemagne. Le Brenner est déjà dompté, le Mont-Cenis le sera bientôt, reste à trouer le Saint-Gothard; cette dernière percée est à l'étude. On voit que l'Italie ne recule pas devant les plus ambitieux projets. Il est vrai qu'elle attend la malle des Indes.

Venise aussi compte sur le percement de l'isthme de Suez pour renaître de ses cendres. C'est dans cette ville que la tristesse frappe le voyageur. Le peuple est pauvre, ruiné par son héroïque résistance de 1848, qui lui avait coûté plus de 50 millions; pressuré par le retour de l'étranger, qui ne le reconquit pas pour l'enrichir, découragé par la décadence de son commerce, qui de 1850 à 1866 déclina d'année en année, abandonné par la désertion volontaire ou forcée des grandes familles, qui s'exilaient une à une dans les pays libres, l'emprunt forcé de l'Autriche, qui fit payer aux Vénitiens en 1866 les frais de la guerre soutenue contre eux, lui porta le dernier coup. La population avait diminué, les mendians se multipliaient chaque jour, 30 ou 35,000 pauvres étaient inscrits sur les registres de la commune; sur 19,000 maisons qui bordaient les rues et les canaux, 3,000 environ étaient vides. En 1866, le mont-de-piété dut prêter sur gages la somme énorme de 400,000 francs. Vous ne trouviez partout que palais ravagés, transformés en bureaux, en auberges, ou vendus au plus offrant; ce n'étaient que trèfles, ogives, colonnettes à l'encan, fines dentelles de marbre livrées à des boutiquiers, à des ballérines. Voilà dans quel état l'Italie trouva Venise en 1866. Que pouvait-elle faire? La relever d'un jour à l'autre, lui rendre les Palladio, les Titien, la prospérité d'autrefois, le sceptre de l'Adriatique? Hélas! l'Italie, déjà pauvre, était encore appauvrie par tous ses agrandissemens; de conquête en conquête, elle marchait à sa ruine. Pour comble de malheur, deux catastrophes inattendues vinrent frapper Venise, le choléra d'abord, qui chassa les touristes, puis l'incendie de l'église des SS. Jean et Paul, où fut consumé le *Saint Pierre martyr* du Titien, si bien que la cité des lagunes resta la grande mendiante. On ne se hâta ni d'agrandir l'arsenal, ni de creuser le bassin du Champ de Mars, ni de développer les ouvrages maritimes de Malamocco, ni de mettre le port en communication avec l'Égypte, ni de déblayer les canaux, ni d'élargir les 400 rues qui n'avaient que 1 mètre ou 1 mètre et demi de large, ni même de faire restituer aux archives les manuscrits soustraits et emportés par les Autrichiens. Cependant, hâtons-nous de le dire, si tout cela n'a pas encore été fait,

cela doit se faire; plusieurs de ces travaux urgens sont décidés, décrétés et même commencés. Grâce au chemin de fer du Brenner, le commerce vénitien peut revivre. Le préfet de la province, M. Torelli, passe mentalement la moitié de sa vie en Égypte; son antichambre est tapissée de cartes où le fameux isthme n'est plus qu'un détroit. A Venise, comme partout, l'Italie a d'abord créé des écoles; celles que le municipe vient d'inaugurer réunissent déjà 3,800 écoliers. Une école normale, récemment fondée, prépare 90 institutrices, une bibliothèque circulante est ouverte pour le peuple et pour les prisonniers, une salle de lecture y est annexée, l'entrée coûte un sou. Un magasin coopératif vient de s'établir aux frais de 450 actionnaires, des banques populaires à l'allemande sont en activité, un institut technique et une école supérieure de commerce attirent de nombreux auditeurs. Les sociétés de secours mutuels comptent déjà 2,700 membres parmi les ouvriers. Des conférences publiques et gratuites sont faites le soir par les professeurs les plus distingués de la ville. Il importe de noter tous ces petits faits qui échappent au commun des voyageurs. Partout l'Italie a commencé par le commencement, et cette œuvre lente, mais sérieuse, a produit des effets déjà sensibles. L'intelligence publique s'est développée, et les plus humbles citoyens, dans l'Italie entière, ont des préoccupations, des intérêts et des besoins d'esprit qu'ils n'avaient pas. Le peuple amphibie des lagunes étonne par ses qualités et surtout par son patriotisme. Il reçoit de vos mains le papier-monnaie qu'il n'acceptait pas des Autrichiens. Il comprend et sent l'Italie; en 1848, il a tenu deux ans sous les bombes, malgré le choléra, malgré la faim. Quand il s'agit de célébrer un grand événement, l'entrée du roi, le retour de Manin, il double son âme et sa vie, retourne dans le passé, redevient le Vénitien des grands siècles, il refait sa ville et rétablit la Venise d'autrefois. Le Grand-Canal, obstrué de gondoles de toute forme et de toute grandeur qui portent des pavillons, des boudoirs, des salles de festin tendues de velours et de soie, des draperies de pourpre dont les franges d'or et d'argent traînent dans l'eau, des gondoliers vêtus de costumes éclatans empruntés à tous les siècles, tumulte éblouissant de formes et de couleurs harmonisées par l'infinie douceur de la lumière et du ciel, le Grand-Canal, où toutes ces embarcations agglomérées marchent ensemble, comme un seul corps et d'un même mouvement, semble un chemin qui marche. La nuit, cet essaim de gondoles illuminées passe lentement sous les grands palais noirs qu'elles éclairent l'un après l'autre, détachant de ces masses confuses des cintres, des ogives, de fières colonnades, d'élégantes collerettes de marbre, qui rentrent ensuite dans la nuit, — fantastique féerie qui devient solennelle et religieuse quand

cette procession flottante est le cortége funèbre d'un patriote. Les Vénitiens, de nos jours ont donné les plus belles fêtes nationales qu'on ait vues de notre temps. Ce n'étaient pas des spectacles offerts au pays par le pouvoir ni par le pays aux étrangers, c'étaient des drames vivans où le peuple tout entier, sans être forcé d'apprendre un rôle, se mettait lui-même en scène et ranimait ses souvenirs, célébrait ses gloires avec une pathétique ingénuité d'enthousiasme et d'émotion. Ceux qui ont vu Venise en ces grandes occasions ont pu se figurer ce qu'étaient les Panathénées en Grèce et les triomphes à Rome.

En quittant les lagunes, il y a peu d'années, vous preniez la diligence à Padoue, et cette diligence, après avoir roulé toute la nuit, vous déposait à l'aube sur les bords du Pô. On restait alors dans la neige ou dans la boue, selon la saison, jusqu'à ce qu'un bateau vînt vous prendre. Le fleuve, en hiver, charriait des glaçons entre lesquels on entendait craquer les parois de la barque. Rien de plus lugubre que ce trajet par les froides matinées de janvier sur une rivière gelée dont les rives étaient cachées par le brouillard. Enfin le batelier vous déposait sur l'autre bord; il fallait alors attendre des *facchini* pour transporter vos effets à la douane, d'autres *facchini* pour les hisser sur la voiture qui vous cahotait rudement jusqu'à Bologne, où vous n'arriviez que la nuit tombée; le voiturin n'avait garde de vous cacher que la route était peu sûre, et que peu de jours auparavant, à tel endroit qu'il vous montrait du fouet, des malandrins avaient dévalisé le courrier. C'est ainsi qu'on voyageait encore en janvier 1861. Aujourd'hui ce passé récent paraît invraisemblable. Le train qui part de Venise à dix heures et demie vous mène en quatre heures à Bologne, et traverse le Pô sur un pont de bois qui sera bientôt remplacé par un pont de fer. Les brigands qui infestaient ces contrées ont disparu; les assises de Bologne en jugèrent une centaine il y a peu d'années, les autres se sont probablement sauvés dans les états pontificaux. Bologne est une ville posée, sensée, où l'on voudrait voir un peu plus de mouvement. Elle s'agite bien quelquefois, mais ce sont des tumultes d'enfans excités par d'autres enfans plus vieux et par conséquent moins excusables : tout se borne à des massacres de vitres et de reverbères. Les habitans prennent peur et ferment leurs boutiques. Les étudians, peu nombreux (ils ne sont que 600), ont l'esprit vif, et des professeurs trop complaisans font les mazziniens pour leur plaire; néanmoins tous, élèves et maîtres, fort doux au fond, n'ont que des colères factices, des bonds de moutons enragés. La bourgeoisie, très prudente, n'envoie à la chambre que des députés conservateurs. La ville se développe et s'embellit, recule ou abat des portiques, élargit ses rues, fortifie ses remparts. Elle est plus visitée que jamais grâce aux quatre ou cinq che-

mins de fer qu'elle envoie dans toutes les directions. En quittant le matin les tours penchées de Bologne, vous pouvez vous trouver, au bout de quelques heures, sous l'arc de Trajan à Ancône, dans la mosquée octogone de Ravenne, sur la place Saint-Marc à Venise, devant les Corrége du musée de Parme, ou à la porte du Baptistère de Florence, à votre choix. Si vous aimez la mer, vous pouvez descendre plus bas qu'Ancône et suivre les côtes jusqu'au talon de la botte à travers les Marches, les Abruzzes, les Pouilles, en touchant Pescara, Ortona, Foggia, Bari, Brindisi. Rien ne manque à cette voie ferrée qui a coûté et coûte encore si cher, ni les ponts, ni les viaducs, ni les tunnels, ni même les tunnels artificiels portant des terrains qui s'éboulent, ni les longs murs de soutènement avec enrochemens sur la mer. Ces travaux considérables ont rendu la vie à ces provinces, qui tiennent maintenant par tous leurs intérêts à l'Italie du nord. Bari devient une grande ville qui fait déjà parler d'elle, Brindisi veut devenir, comme nous l'avons dit, le débarcadère de l'Orient. Les brigands, si nombreux en Capitanate il y a cinq ans, se sont enfuis devant les locomotives, qu'il serait dangereux de vouloir arrêter, et qui transportent si aisément des troupes. C'est ainsi que les 845 kilomètres de rails placés par le nouveau régime sur les côtes de l'Adriatique ont en même temps enrichi et rassuré ces pays intéressans et trop peu connus. L'embranchement qui, partant de Bari, va maintenant jusqu'à Gioia, et sera poussé cette année jusqu'à Tarente, est un des ouvrages les plus difficiles que l'Italie aura pu exécuter. Un viaduc en maçonnerie et cinq viaducs en fer ont dû être construits sur ce terrain tourmenté, creusé, bossué, plein d'escarpemens et de ravins; un de ces viaducs, construit sous la direction de M. Cottrau, franchit la Gravina di Castellaneto en s'appuyant sur deux éperons en pierre et sur trois piles en fer et en fonte; il enjambe ainsi un ravin de plus de 200 mètres et mesure 72 mètres de hauteur.

C'est encore de Bologne que part la belle ligne de la Porretta, celle qui saute à Florence par-dessus les Apennins. Tout le monde a entendu parler de ce merveilleux chemin qui se lance dans la vallée du Reno, torrent qu'il côtoie, coupe à tout moment, resserre, écarte, repousse et contient, tout en escaladant la montagne, sur laquelle il s'élève jusqu'à 617 mètres au-dessus du niveau de la mer, pour s'enfoncer ensuite dans les rochers, où il va, revient, rampe et serpente à travers une cinquantaine de tunnels mesurant ensemble de 18 à 19 kilomètres, jusqu'à ce que de galerie en galerie, de ponts en viaducs et en aqueducs, il descende à Pistoie et gagne Florence, témoignage éclatant des obstacles surmontés, des forces dépensées par l'Italie pour arriver jusque-là. Florence est comme le prix de cet immense travail, elle vous enchante et vous

repose. C'est une vieille ville qui s'entoure d'une ville neuve aux vastes quais, aux larges rues, aux maisons modernes; mais elle a beau abattre ses murailles pour se confondre avec l'autre, la vieille ville a gardé son caractère. C'est la cité de Dante, de Michel-Ange, de Machiavel, grands noms qui, inscrits partout, gouvernent plus que jamais l'Italie; c'est le centre intelligent qui depuis le moyen âge attaque Rome, et qui tôt ou tard doit en même temps la désarmer et la couronner.

Florence continue cette guerre contre le Vatican, elle le combat sans relâche par des entreprises plus sages et plus sûres que les expéditions de l'an dernier, elle s'en rapproche par les chemins de fer, qui portent chaque jour les bruits de l'Arno sur les bords du Tibre. On assure que le gouvernement romain a résisté longtemps à cette invasion de locomotives, il a eu mille fois raison. Il n'aurait jamais dû permettre au monde moderne, avec lequel il n'a rien à faire, d'entrer chez lui; d'ailleurs les trains ne font que troubler le silence auguste des solitudes. Florence abuse de cette tolérance imprudente; elle a déjà frayé trois chemins qui vont à Rome et entre lesquels vous pouvez déjà choisir. Si vous aimez la mer et les maremmes, prenez par Livourne et Civita-Vecchia, vous verrez Pise en chemin. Si vous tenez aux cathédrales, aux Pinturicchio et aux Signorelli, prenez par Sienne et par Orvieto, d'où le chemin de fer, franchissant le Tibre et perçant les roches de la Campana, doit rejoindre cette année la ligne d'Ancône. Si vous préférez Annibal et le Pérugin, choisissez la ligne d'Arezzo, qui longe le lac de Trasimène. Du wagon, vous voyez la bataille, vous la traversez. Pendant quelques minutes, en suivant la route étroite où furent cernés les hommes de Flaminius, vous êtes pressé dans ce cirque de collines qui se couronnèrent tout à coup de Carthaginois, de Gaulois, d'Espagnols, vous sentez crouler sur vous cette avalanche humaine. Assaillis tout à coup de front, de flanc, de dos, les Romains furent jetés dans le lac. Ils voulurent, dit Polybe, se cacher sous l'eau, mais les chevaux d'Annibal y entrèrent. Comme aux jours de la bataille, des vapeurs montent encore de ce grand marais sauvage et désolé. Quant au Pérugin, vous le trouvez à Pérouse, dont le musée réunit l'œuvre de ce maître, autrefois dispersé dans les couvens. Pérouse, douce capitale de l'Ombrie, est peuplée de bonnes gens qui aiment la patrie commune et qui la soutiennent par des députés peu ou point *frémissans*. En 1860, les Pérousins délivrés eurent un accès de colère, ils abattirent la citadelle armée contre eux par les papes; aussitôt calmés, ils rentrèrent dès lors dans la paix la plus profonde, et malgré tous les changemens de ministère ils ont gardé depuis sept ans le même syndic. Si l'Italie n'avait d'autres

habitans que ceux-là, nous croyons pouvoir affirmer qu'elle aurait moins de dettes. Ce ne sont pas les démolitions de citadelles qui coûtent cher.

Les trains partant de Pérouse quatre fois par jour touchent Assise, Spello, Foligno, Trevi, Spolète, Narni, Terni, autant de stations où vous pouvez vous arrêter quelques heures, car toutes vous offrent quelque chose à voir, des tableaux de maîtres ombriens, émules trop peu connus du jeune Raphaël, des églises, des couvens, des ruines, des cascades. C'est une excursion désormais facile dans des pays qui seront de plus en plus visités. De Foligno, vous pouvez tourner sur Ancône et passer encore les Apennins en vous élevant de tunnel en tunnel jusqu'à la hauteur de 535 mètres au-dessus du niveau de la mer. Entre Spolète et Terni, la voie suit le cours tortueux de la Sera, qu'elle traverse vingt-six fois sur un parcours de 7 kilomètres; un de ces ponts en maçonnerie jette quinze arches sur le torrent. A la station d'Orte, un uniforme s'approche de la portière et vous demande votre passeport. La réclamation vous étonne : vous avez pu venir de Paris ici et traverser la péninsule entière, entrer impunément dans une cinquantaine de villes et de places fortes sans montrer ce papier inutile qui rappelle les mœurs d'un autre temps; mais à la station d'Orte on vous le prend et on vous le garde. Orte est la première station des états du pape. Il est fort heureux qu'en six ou sept heures le train direct puisse traverser ces états dans toute leur longueur. Vous apercevez en passant des plaines désertes plantées de ruines, puis des coupoles et des fortifications; vous vous arrêtez une heure dans un hangar flanqué d'une remise et d'un bureau de police : vous êtes à Rome. Vous repartez : nouvelles coupoles, nouvelles fortifications, nouvelles ruines, nouveaux déserts. Peu à peu tout cela se repeuple et s'égaie, la culture reparaît; vous vous rapprochez de l'Italie, vous y êtes au-delà de Ceprano, dernière station romaine, où l'on vous rend votre passeport.

A Naples, vous retrouvez une gare monumentale, mais elle est encore en construction : ce fait qui vous frappe au premier regard résume exactement l'état de la ville. Naples est en Italie, il est vrai, par la tête et par le cœur, mais elle a encore un pied dans le royaume des Deux-Siciles. Le présent l'attire de toutes ses forces, mais le passé la retient, si bien qu'elle avance, mais lentement, s'agrandit, mais avec peine, construit des maisons, mais en laisse crouler d'autres, perce des rues, mais n'élargit pas les ruelles, dessine des squares, mais n'assainit pas les bas quartiers, creuse des puits et des bassins, mais n'amène pas d'eau sur ses collines, chasse les mendians, mais les laisse revenir, nomme des députés libéraux, mais

veut qu'ils fassent de l'opposition, demande que l'état avance, mais lui jette des bâtons dans les roues. *E pur si muove*, comme disait Galilée. Les voyageurs attentifs (les Anglais, les Allemands) qui prennent le temps d'examiner en détail les écoles, les hospices, les hôpitaux, les prisons de Naples, et qui comparent ces établissemens à ce qu'ils étaient autrefois, sont frappés des progrès obtenus malgré toutes les résistances des partis hostiles. L'hôtel des postes est le plus beau d'Italie, l'hospice des enfans trouvés (qui tuait autrefois 75 nouveau-nés sur 100) est peut-être le plus beau du monde, l'Hôtel royal des Pauvres, qui était naguère une école de vices, devient un Conservatoire des Arts et Métiers, l'ancien Musée Bourbon, aujourd'hui Musée national, commence à mettre ses collections en ordre, et s'est enrichi pendant ces dernières années de 60,000 objets précieux, la prison de Sant-Efremo, récemment ouverte, est une maison de peine qui, mieux habitée, pourrait être une maison de plaisance, l'hôpital de Gesù-e-Maria, fondé par Victor-Emmanuel, ne ferait pas mauvaise figure à Berlin ni à Paris.

Naples est un cul-de-sac où les chemins de fer s'arrêtent. Il y a bien une courte voie qui descend jusqu'à Salerne, d'où elle remonte à Eboli; après avoir longé la plus belle côte d'Italie, elle tourne dans la vallée du Sarno, touche Pompéi, gravit de fortes pentes et court sur un beau viaduc. D'Eboli, elle devait franchir les Apennins et gagner la Lucanie et les Pouilles. Le projet, trop ambitieux, a dû être abandonné. Après de longues hésitations, les ingénieurs chargés d'étudier le plus court chemin de la Méditerranée à l'Adriatique sont revenus tout simplement à la voie qu'avaient déjà tracée leurs collègues de l'ancienne Rome il y a deux mille ans. C'est par Bénévent que les Campaniens iront en Apulie; ils reprendront le chemin que suivit Horace. La section de Naples à Bénévent a été ouverte le 18 avril 1868. Dans le banquet offert à cette occasion par la compagnie, le directeur avait promis qu'au mois de juillet la section de Bénévent à Montecalvo serait livrée à la circulation. On espère donc ouvrir cette année toute la voie, à l'exception du tronçon compris entre Montecalvo et Ariano; c'est sur cet espace de 19 kilomètres que la voie doit traverser les Apennins au moyen de cinq tunnels dont le plus long, celui d'Ariano, mesurera 3,715 mètres. Ainsi les Apennins seront coupés prochainement en trois endroits, entre Bologne et Florence, entre Ancône et Rome, entre Foggia et Naples.

Tant d'œuvres accomplies en sept ans (nous ne disons rien des *railways* calabro-siciliens, qui ne méritent pas encore une mention) font honneur au jeune royaume. De 1861 à 1866, le parlement a voté 588 millions pour les travaux publics, 518 millions ont été

dépensés en voies de fer et en voies de terre, en travaux de desséchement et d'irrigation, en ports, en phares, en télégraphes, en bureaux de poste, en édifices publics. En outre 70 millions ont été consacrés au canal Cavour, qui jusqu'ici n'a point enrichi ses actionnaires, mais qui n'en sera pas moins un des chefs-d'œuvre de notre temps. Ce canal doit prendre dans le Pô 110,000 mètres cubes d'eau par seconde, et après avoir arrosé 100,000 hectares de terrain sur un parcours de 82 kilomètres, en traversant huit rivières sur des ponts ou sous des tunnels, verser enfin dans le Tessin l'eau qu'il n'aura pas répandue dans les campagnes. Des sommes énormes ont été employées par une compagnie napolitaine pour rendre 16,000 hectares à la culture par le desséchement du lac Fucin; au moins 15 millions ont été votés par les communes pour la construction des routes, plus de 100 millions consacrés par les sept principales villes d'Italie (Turin, Gênes, Milan, Bologne, Florence, Naples, Palerme) à des travaux d'embellissement, 700 millions dépensés par les compagnies de chemins de fer outre l'argent qu'elles ont trouvé dans les caisses de l'état. Notons enfin que, loin de se ralentir, cette activité s'est accrue d'année en année, et qu'après avoir commencé par des hésitations, des tâtonnemens, de longues discussions, de patientes études, l'administration des travaux publics a, depuis 1864, dévoré toutes ses économies, presque épuisé ses ressources, — et nous serons forcés de reconnaître que l'Italie, depuis son réveil, n'a ménagé ni son argent, ni son activité, ni sa force, et qu'elle s'est mise vaillamment au travail. Que n'eût-elle donc pas fait, si elle n'avait dissipé de 1861 à 1865 1 milliard 627 millions pour son armée et sa flotte, pour Custoza et Lissa!

Hélas! les nécessités de la guerre ont ajourné les bienfaits de la paix; cependant il y a progrès partout, progrès dans la législation d'abord; les lois provinciales et communales sont les plus libérales qui puissent régner dans les pays monarchiques. Les provinces ont une sorte d'autonomie, les conseils communaux sont nommés par le suffrage direct. Les procès des citoyens avec l'administration ne sont plus déférés à des tribunaux spéciaux, ils sont soumis à la juridiction ordinaire; le code a consacré le mariage civil, quelle que soit la religion des conjoints, fussent-ils prêtres. La femme, affranchie, peut hériter et tester; elle assume, son mari mort, la puissance paternelle. Les successions sont équitablement réparties; en cas de mort *ab intestat*, les droits des parens sont reconnus, même ceux des enfans naturels. La loi supprime les fidéi-commis, gêne l'usure, reconnaît la propriété littéraire, se règle enfin sur nos codes, et les corrige quelquefois avec bonheur. Il y a progrès dans la vie politique : le nombre des électeurs inscrits s'est élevé de

418,000 à 460,000; est électeur tout citoyen qui paie un cens et qui sait lire et écrire. L'Italie travaille par ses écoles et par ses impôts à rendre le suffrage universel. Les journaux s'obstinent à dire que ces électeurs ne votent pas; il en est ainsi peut-être à Naples et à Livourne, mais ailleurs, à Girgenti par exemple, on trouve jusqu'à 81 votants sur 100 électeurs. On a constaté encore que les députés élus obtiennent maintenant plus de voix qu'ils n'en réunissaient en 1861; les citoyens prennent donc peu à peu les habitudes parlementaires. Ils ne se groupent plus en coteries, ils se rangent en partis.

L'Italie devait en même temps se disloquer et se refaire en toute hâte, dénouer ou trancher sept nœuds gordiens, détacher ses provinces les unes des autres pour les renouer à Turin, les détacher de Turin pour les renouer à Florence, associer cent villes, cent peuples, et, tout en brisant leurs chaînes, les assujettir à de nouvelles lois. Elle devait de plus s'improviser grande puissance, se créer une armée, une marine, une diplomatie, se faire reconnaître par l'Europe hostile et changer un à un tous ses adversaires en alliés, soutenir deux guerres étrangères tout en combattant sans répit des millions d'ennemis intérieurs, les milices de l'église, les partisans des princes déchus, les conspirateurs, les camorristes, les bandes de brigands, protégés par la corruption et la lâcheté des campagnards plus encore que par la sauvage complicité des forêts et des montagnes. Eh bien! elle a pu sans coup d'état ni prestige militaire, faible, mais libre, exténuée par une croissance trop prompte, mais soutenue par la justice de sa cause, se multiplier, se répandre, agir partout, suffire à tout. Elle est maintenant plus près du but, parce qu'elle commence à se connaître; elle a été instruite et sauvée peut-être par ses revers. Les leçons de 1866, tout en lui donnant Venise, l'ont préservée des dangers de la gloire; il est rare que les peuples vainqueurs restent libres. Les leçons de 1867 lui ont appris que les aventures et les surprises ne suffisent pas pour résoudre la question capitale de notre temps. Ce que l'Italie a fait prouve qu'elle a toute la vitalité qu'il faut pour accomplir ce qui lui reste à faire. Se reposer, reprendre haleine, ménager ses forces, ne pas s'épuiser en paroles, mais continuer son travail et relever son crédit, avant tout maintenir ses libertés, voilà sa tâche. Ces libertés ont donné en peu de temps l'Italie entière au petit Piémont, elles donneront tôt ou tard à l'Italie la dernière province qui lui manque.

MARC MONNIER.

LA

SCIENCE DES RELIGIONS

SA MÉTHODE ET SES LIMITES.

IV.

LA DIVERSITÉ DES RELIGIONS (1).

La théorie des religions peut être regardée comme définitive à l'heure où nous sommes. L'observation de faits historiques, dont le nombre est aujourd'hui incalculable, jointe aux plus simples données de la philosophie, nous les montre se résolvant à l'origine dans une unité dont nous avons présenté la formule. Rappelons en quelques mots les principaux élémens de cette théorie.

Le mouvement, la vie, la pensée, voilà les trois phénomènes universels dont nos ancêtres ont cherché l'explication. Ils ont commencé par le mouvement, dont le soleil leur a semblé être le centre et le principe. Le feu ou la chaleur, dans ses manifestations variées, a été pour eux l'agent cosmique et terrestre du soleil. Le vent, c'est-à-dire l'air en mouvement, a été la condition sans laquelle ces manifestations ne peuvent durer ni même se produire. Concevant ces trois choses comme des agens universels, ils les ont identifiées, ils ont vu en elles une force unique à trois faces di-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1868.

verses, engendrant l'innombrable multiplicité des mouvemens du monde. Que telle ait été la doctrine primordiale, c'est ce que démontre l'étude des livres sacrés de l'Inde et de la Perse. C'a été la première forme de cette conception qui plus tard a été nommée trinité. Quand nos ancêtres en vinrent à regarder les phénomènes de la vie, ils aperçurent en eux une variété de formes et d'aspects qui ne le cède en rien à celle des mouvemens physiques. De plus l'union constante de la vie et de la chaleur les porta naturellement à identifier ces deux choses. Le moins ne pouvant produire le plus, ils furent conduits à prêter la vie aux premiers principes du mouvement, à faire de la force motrice universelle et de ses trois formes initiales des êtres vivans. Le soleil ne fut plus simplement le moteur, il fut le *père céleste*, le feu fut appelé le *fils*, le vent fut l'*esprit*, dont le souffle pénètre dans tous les êtres qui respirent et y entretient la vie. C'est la seconde forme de la trinité, laquelle est d'une nature psychologique, et coordonne autour d'elle tous les phénomènes vitaux de l'univers.

La troisième se rapporte aux phénomènes de la pensée : la terre nous en offre de tous les degrés, depuis la pensée la plus rudimentaire, dont la présence peut être constatée dans les derniers des animaux, jusqu'à l'homme, où elle s'élève à la conception de vérités générales et de principes absolus. Ceux de nos ancêtres qui ont institué la religion ne se sont point demandé, comme certains esprits étroits ou prévenus parmi les modernes, si les bêtes ont une âme, car ce sont les phénomènes de la pensée, par conséquent de la vie et de la chaleur, qui manifestent ce qu'on appelle l'âme. Or ces phénomènes se remarquent, selon l'espèce, chez les bêtes comme chez nous. Ils ont donc vu la pensée répandue dans l'univers avec la vie et le mouvement. De même que le mouvement s'expliquait pour eux par la présence de la vie, la vie à son tour s'expliqua par la pensée; enfin ce qu'il y a de changeant et de divers dans cette dernière trouva sa raison d'être dans la pensée universelle et absolue.

Le dieu qui n'avait été d'abord qu'un être brillant (*dêva*) fut donc ensuite un principe de vie (*asura*), et en troisième lieu la pensée, prise dans ce qu'elle a de plus élevé, c'est-à-dire dans son expression religieuse (*brahma*). Il devint possible aux penseurs d'autrefois de chercher comment ce dieu unique et suprême pouvait, en se diversifiant dans son action, devenir père, fils et esprit, — soleil, feu et vent. Nous n'avons pas à reproduire ici les discussions sans fin qui se sont élevées sur ce sujet dès les temps du *Vêda*, et qui, reproduites à toutes les époques de l'histoire, sont loin d'être terminées aujourd'hui. Si Dieu a livré le monde aux discussions des

hommes, on peut bien dire qu'il s'y est plus encore livré lui-même. Les sectes et les hérésies sont nées presque toutes au milieu de ces disputes souvent stériles, qui ont plus d'une fois compromis le fond même des doctrines et mis en péril de grandes religions.

Ce qu'il importe de constater comme un principe fondamental de la science, c'est que la religion est une conception métaphysique, une théorie, une explication synthétique de l'univers visible et invisible. Toutefois une théorie ne constituerait pas une religion complète, si elle restait à l'état d'idée et d'abstraction; la religion n'est achevée que par l'établissement du culte. Or il n'y a qu'un seul culte possible, et l'étude des monumens anciens comparés aux religions existantes prouve qu'il n'y en a eu qu'un seul. En effet, une fois que Dieu est conçu comme un être intelligent dont la raison engendre les lois du monde et dont l'action produit la vie et le mouvement, l'homme sent son existence enchaînée à cette puissance infinie, qu'il conçoit comme analogue à lui-même, quoique de beaucoup supérieure. Cet acte de sentiment, cette reconnaissance du lien qui l'unit à Dieu est la première forme que prend la religion. La seconde est l'œuvre ostensible par laquelle cet acte de foi se manifeste au dehors. Cette œuvre, c'est le sacrifice; cette manifestation, c'est le culte. Le culte a d'abord été personnel, domestique, célébré en famille par le père, entouré de sa femme, de ses enfans et de ses serviteurs; puis il est devenu public: les familles se sont réunies autour d'un autel commun, le nombre des prêtres s'est accru, les églises se sont formées, et, les ressources de leurs membres étant réunies, il a été possible de donner au culte un développement, un éclat, un luxe, dont les religions domestiques n'étaient point susceptibles. Les faits que nous résumons ainsi peuvent être mis en lumière par une simple lecture du *Véda*. Les hymnes indiens, dont la date est antérieure à celle de tous les livres connus, vont jusqu'à nommer comme d'antiques initiateurs ceux qui ont fait passer le culte de l'état domestique à la publicité; ils les appellent *Ribhous*, et ce nom répond lettre pour lettre à celui d'Orphée, comme la légende du chantre de Thrace répond à celle de l'antique Ribhou.

Jusque-là toutefois le culte n'est que l'expression d'une idée, le symbole d'une théorie métaphysique. Cette théorie et ce symbole constituent toute la religion, considérée dans ce qu'elle a d'essentiel, car ces deux élémens des institutions sacrées sont les seuls qui se soient transmis de siècle en siècle, de peuple en peuple, et qui se retrouvent à toutes les époques, non-seulement dans les diverses branches de la race âryenne, mais aussi chez des peuples de race étrangère, anciens ou modernes. C'est là leur fonds commun, leur

héritage indivisible, la substance dont se sont alimentées et dont s'alimentent encore leurs civilisations. Tout homme, prêtre ou laïque, juif ou chrétien, qui voudra, sans parti-pris et sans passion, envisager les faits tels que la philologie et l'étude comparée des religions nous les montrent reconnaîtra que toutes les religions âryennes, celles d'autrefois comme celles d'aujourd'hui, sont identiques dans leur fonds, reposent sur la même théorie et pratiquent le même culte. La théorie était complète, le culte était organisé dans tout ce qu'il a de fondamental, c'est-à-dire de symbolique et d'expressif, avant l'époque où furent composés les derniers des hymnes vêdiques que nous possédons. Depuis lors, il n'a rien été ajouté d'important, je dirai même qu'il n'a été rien changé par aucune religion à l'institution primitive. Nos rites, auxquels la plupart de nous ne comprennent plus rien, nos symboles, qui sont à peu près tous devenus une lettre morte, nos légendes mêmes dans ce qu'elles semblent avoir de plus réel et de plus local, se trouvent déjà exposés dans le *Vêda* presque dans les mêmes termes que nous employons encore aujourd'hui.

On est donc le jouet d'une grande et double illusion lorsque, appartenant à quelque église particulière, on se figure qu'il soit possible de réunir à elle les hommes des autres églises, et par là de les ramener à l'unité. Premièrement cette unité existe de fait dans la doctrine fondamentale et dans l'élément essentiel du culte, et ainsi la tentative est superflue ; en second lieu, c'est vouloir fonder l'unité précisément sur ce qui fait la diversité des communions. Le protestant qui veut amener tous les hommes au protestantisme, le catholique au catholicisme, l'orthodoxe à l'orthodoxie, font la même chose que les alchimistes d'autrefois, qui prétendaient faire de l'or avec tous les métaux : l'or est métal par les qualités qu'il a en commun avec les métaux différens, il est or par ses attributs spéciaux. La chimie n'a été créée et n'est devenue science utile que du jour où, prenant chaque chose pour ce qu'elle est et renonçant à être chimérique, elle a cherché d'une part les élémens homogènes et les caractères identiques, de l'autre les vertus et les propriétés particulières des corps.

Si l'unité des religions consiste dans l'identité de leur métaphysique et de leur symbolisme, ni la théorie ni la pratique ne la feront découvrir ailleurs ; c'est à reconnaître et à mettre en relief cette unité primordiale et perpétuelle que devra tendre tout effort dont on espérera quelque fruit. Au contraire, plus un homme d'une église quelconque s'efforce d'amener les autres à sa manière de voir, plus il affirme la différence qui l'éloigne de leurs opinions : l'antagonisme des églises ne fait ainsi que s'accroître, la véri-

table unité religieuse se trouve de plus en plus compromise. Il n'importe donc pas moins dans la pratique que dans la science de reconnaître les causes qui d'une religion primitivement unique ont fait naître tant d'opinions particulières, d'églises séparées, de communautés rivales. C'est un problème sur lequel l'étude comparée des religions a jeté dans ces derniers temps les plus vives clartés.

I.

Il est nécessaire avant tout de se persuader qu'il ne s'agit point ici de morale, et que la conduite de la vie est étrangère à ces questions. Nous pouvons facilement constater, soit dans les livres sacrés de l'Inde, soit chez les anciens Grecs, soit même dans les livres de Zoroastre, au moins dans les plus anciens d'entre eux, que le but de l'institution religieuse n'était point de rendre les hommes plus ou moins vertueux, qu'elle n'avait pas de règles de morale à leur imposer : elle était une pure et simple affirmation de la théorie métaphysique formulée par les ancêtres. C'est plus tard que les églises élevèrent la prétention d'imposer à leurs adhérens des règles de conduite et des commandemens. La plus féconde en ce genre fut précisément celle où la théorie métaphysique occupe le moins de place, ce fut le bouddhisme. Après lui vint le christianisme, en particulier le catholicisme romain. Plus rigide encore en matière de morale est l'église protestante, la dernière venue. C'est donc avec le temps que la morale s'est introduite dans les différentes religions. En cela, elles ont suivi le mouvement général de la civilisation, et la morale de chacune d'elles s'est toujours trouvée d'accord avec les besoins généraux de chaque société.

C'est là un élément de diversité qui n'a rien d'essentiellement religieux, et qui a varié selon les siècles. Au fond, ce n'est ni la religion, ni la philosophie, ni la science, ni même la morale, qui font les mœurs, ce sont les mœurs qui créent la morale d'âge en âge, et qui, réagissant sur l'institution religieuse comme sur tout le reste, y introduisent un élément de diversité. En elle-même, la religion est étrangère à la morale, comme le prouvent les livres du *Véda*, où la religion existe dans toute sa plénitude, et où les prescriptions morales se réduisent à rien. S'il en était autrement, tout honnête homme renoncerait sur-le-champ à sa religion, car il n'est pas d'actions mauvaises, soit publiques, soit privées, qui n'aient été commises en son nom et pour son plus grand bien.

Si la morale des nations est un produit de leurs mœurs, comme cela paraît incontestable, il faut donc voir dans l'état social de

l'homme une cause de diversité religieuse, puisque les mœurs sont engendrées par l'état social. De là vient que telle religion ne saurait être acceptée par tel peuple, ni convenir à telle époque, parce que sa morale ne répond point à l'état social de cette époque ou de ce peuple. Les Grecs d'autrefois, les Indiens et les Perses faisaient beaucoup de choses qui nous semblent condamnables; nous en faisons d'autres qui révoltent les musulmans. Que l'on compare, par exemple, leur manière d'agir à l'égard des femmes avec la nôtre, et l'on verra que cette seule différence s'oppose invinciblement à l'introduction du catholicisme chez eux. Pour qu'elle devînt possible, il faudrait d'abord qu'ils changeassent leurs mœurs et leurs usages à cet égard, et qu'ils fissent comme nous; mais dès lors il seraient en cela catholiques, et n'auraient plus besoin d'être prêchés, ni convertis. On pourrait faire les mêmes réflexions au sujet de l'esclavage: quoique les esclaves dans l'ancienne Athènes fussent traités aussi bien que les domestiques le sont chez nous, cependant ils étaient esclaves, et il fallait des lois pour les protéger contre les mœurs. La religion chrétienne, en ne reconnaissant pas l'esclavage, eût été incompatible avec l'état de la société hellénique. Notre école d'Athènes a trouvé dans ces dernières années un grand nombre d'inscriptions anciennes constatant des affranchissemens d'esclaves par forme de don à une divinité; il se faisait donc dès lors un changement dans les mœurs, et ce changement a rendu possible l'introduction de la morale chrétienne en Grèce sous les empereurs.

Si l'on voulait prendre la peine d'interroger l'histoire des mœurs dans l'humanité, on se convaincrait que, du moment où la religion se fait moraliste, elle perd son caractère universel, et s'approprie à une époque, à un peuple particulier; mais comme le temps marche, que ce peuple s'instruit ou s'abêtit, et que de son progrès ou de sa décadence naissent des mœurs nouvelles produites par un nouvel état social, il faut que la religion change, ou, étant abandonnée, périsse. Ordinairement elle périt, parce que l'immutabilité qui est au fond de la doctrine métaphysique, base de toutes les religions, se communiquant à toute l'institution religieuse, chaque église a la prétention d'être invariable dans tous ses élémens. Elle cesse donc bientôt de répondre aux besoins changeans de la nation; les hommes la délaissent les premiers, les femmes suivent les hommes, et les temples restent déserts. C'est ce qui est arrivé pour les religions de la Grèce et de l'Italie en pleine civilisation.

A la morale se rattachent ses applications. Quoique dans les théories péripatéticiennes, admises encore par beaucoup de personnes, la politique soit une dépendance de la morale, en réalité les idées politiques d'une nation n'ont de rapport avec ses mœurs que parce que les unes et les autres dérivent de son état social. De

même la religion est au fond étrangère à la politique, et n'a rien à démêler avec elle. Elle lui est fort supérieure, parce qu'une théorie métaphysique aussi simple et aussi bien établie que celle sur laquelle repose la religion primordiale est non-seulement en dehors, mais au-dessus d'institutions politiques toujours variables. Il est impossible de dire quel était l'état politique du peuple âryen, chez qui est née la première institution religieuse; mais, d'après les hymnes du *Vêda*, cet état devait être fort rudimentaire, puisque longtemps après l'établissement du culte public par les Ribhous, on en était encore à l'état féodal le plus divisé. Cet état existait de même lors des premières migrations helléniques, comme le prouvent toutes les traditions. Les vieilles royautés, c'est-à-dire les seigneuries féodales auxquelles les plus anciens hymnes indiens ainsi que l'*Iliade* d'Homère font allusion, s'étendaient sur des contrées si petites que ces princes indépendans les uns des autres n'étaient véritablement entourés que de leur famille, de leurs serviteurs et de leurs fermiers. Un pas de plus vers le passé, et l'on n'aperçoit que des familles plus ou moins riches entre lesquelles il n'existait de communauté que celle de la race et de la religion sans lien politique proprement dit.

A mesure que ce lien se forma, la religion se trouva mêlée à la politique, et prit parti dans les luttes que la politique engendra. Dans l'Inde, la légende du roi Viçwâmitra devenu brâhmane, celle de Vasichta défendant contre lui le pouvoir temporel des prêtres, celle du premier Râma vaincu sur ce terrain par le second, sont autant d'épisodes d'une alliance hâtive et funeste entre la religion et la politique du temps (1). Le brâhmanisme s'accommoda dès lors à l'état féodal de la société indienne, et vécut au milieu d'elle de priviléges et d'oisiveté; mais, les mœurs changeant par degrés, il vint un temps où une sorte de révolution parut inévitable. L'égalité des hommes devant la religion et devant la loi devint la préoccupation d'un grand nombre de déshérités; le bouddhisme fut prêché comme une séparation de l'église et de l'état. Il proclamait en politique l'indifférence, en morale le renoncement aux biens de la terre, la charité universelle et la fraternité de tous les hommes. Quand on cherche ce que fut le bouddhisme comme religion, on est étonné du peu de lumière fournie par les livres où il est contenu; mais comme réforme de l'état social et comme révolution politique dirigée contre le pouvoir temporel des brâhmanes, le bouddhisme est un des événemens humains les plus grandioses et les plus instructifs pour nous.

(1) Voyez, pour ces légendes, le *Râmâyana*, I, trad. ital. de Gorresio, et le *Bhâgavata Purâna*, trad. franç. d'Eugène Burnouf. Voyez aussi Muir, *Sanscrit texts*, I.

Tout le monde sait aussi que de très bonne heure, dans un temps où le bouddhisme n'existait pas encore, un antagonisme se manifesta entre la religion indienne et celle de la Médie, deux religions qui avaient pourtant le même fonds de doctrines, le même culte, et dont l'identité est démontrée par tous les travaux faits dans ces dernières années soit sur les livres de l'Inde, soit sur ceux de Zoroastre. Il faut donc admettre que la guerre qui s'éleva entre elles n'eut pas une cause religieuse, et naquit sous l'influence des milieux où la doctrine primordiale se trouva transportée. Quand on étudie ces milieux au moyen des faits et des documens authentiques, on ne tarde pas à s'apercevoir que dans l'Inde le système féodal apporté par les Aryas continua d'exister, et que la caste des brâhmanes, la première pour la dignité et les priviléges, entra dans cette constitution politique et se modela sur elle. Les brâhmanes demeurèrent indépendans entre eux comme l'étaient les rois féodaux, n'eurent jamais un chef suprême, et n'allèrent pas dans la voie de l'unité au-delà de la caste et des colléges sacerdotaux. Les lois de Manou que nous possédons offrent un système tellement coordonné dans ses parties qu'il est impossible de dire si la religion y est faite pour la politique ou la politique pour la religion. Le brâhmanisme n'est donc pas une religion dans le sens rigoureux de ce mot, c'est une institution politique dans laquelle la religion a été introduite comme partie intégrante, c'est la religion primordiale modifiée par un élément politique, et cet élément, c'est le principe féodal. Pour faire rentrer l'Inde dans la grande unité religieuse, il faudrait que le brâhmanisme fût dépouillé de son enveloppe féodale, que le système des castes fût aboli, les royautés détruites, le sacerdoce livré au vulgaire, et que tout l'ensemble de la doctrine, du culte et des symboles fût ramené à ce qu'il était il y a trois ou quatre mille ans, avant la conquête de l'Inde par les Aryas.

Une autre branche de ces derniers avait pris sa route vers le sud-ouest et occupé cette portion de l'Asie qui s'étend de la mer Caspienne au Golfe-Persique. De bonne heure elle eut à lutter contre les grands empires de Ninive et de Babylone, auxquels elle se substitua. Il est très probable que ce fut dans ces luttes et parce qu'il fallait opposer puissance à puissance qu'elle se constitua politiquement en une sorte d'empire gouverné par un roi presque absolu sous les coups duquel tombèrent les défenseurs de la vieille féodalité. Les roches sculptées du lac de Van portent témoignage de ces faits. Dès lors le chef religieux fut aussi chef politique, et tout l'empire de Cyrus, de Darius et de Xercès eut un sacerdoce organisé monarchiquement; il eut à sa tête un chef et au-dessous de lui des prêtres de différens degrés; il eut une doctrine où le roi fut présenté comme une sorte d'incarnation ou de vicaire de Dieu sur la

terre. Ce système fut en hostilité avec celui des Indiens, et l'antagonisme fut d'autant plus ardent que le fonds des doctrines tendait à unir deux peuples que leur constitution politique et sacerdotale tenait séparés. Le système médo-perse, affaibli, mais non détruit par Alexandre le Grand, dura jusqu'à l'invasion musulmane; ses derniers représentans se réfugièrent dans l'Inde, où on les trouve encore aujourd'hui. On peut dire du magisme ce que nous avons dit du brâhmanisme : ce n'est pas une religion, c'est un système politique. L'*Avesta* ne contient la religion primordiale qu'à la condition d'être dégagé des élémens monarchiques que la politique médo-perse y a introduits. Parmi ces élémens, il en faut compter plusieurs qui sembleraient être d'une nature religieuse, si nous ne possédions dans le *Vêda* l'état antérieur et vrai de la doctrine commune : de même en effet que le système féodal de l'Inde imprima une forte tendance vers le polythéisme à la religion des brâhmanes, de même le principe monarchique de la Perse induisit les mages à concevoir Dieu comme un être séparé et personnel, ayant au-dessous de lui des ministres et des légions d'anges de plusieurs degrés.

Quand vint le christianisme, cinq ou six siècles après le Bouddha et Cyrus, il fit en Occident une révolution analogue au bouddhisme, mais dans d'autres conditions. Si l'on étudie les dogmes, les rites, les symboles chrétiens, et si on les compare à ceux de l'Orient, on est étonné, je ne dirai pas de la ressemblance, mais de l'identité qu'on y découvre. Un examen plus attentif de ces grandes religions prouve qu'elles ont tiré d'une source commune la théorie fondamentale sur laquelle toutes reposent également. Il n'est pas douteux en effet que la théorie du Christ, de beaucoup antérieure à Jésus, puisque dans la Bible ce nom est déjà donné à Cyrus, ne soit âryenne et identique à celle d'Agni dans le *Vêda*. Il en est de même de celle de Dieu le père, le même que Sûrya (le Soleil) et ensuite que Brahma, et de celle du Saint-Esprit, que l'étude la plus élémentaire permet de reconnaître en Vâyou. Tout le reste de la métaphysique chrétienne est aussi dans le livre sacré des Indiens, avec les rites, les symboles et la plupart des légendes admises par toute la chrétienté. Du reste ces mêmes élémens communs se retrouvent dans l'*Avesta*, mais moins purs qu'ils ne le sont dans les hymnes vêdiques, et déjà recouverts d'un vêtement nouveau. On ne peut donc pas raisonnablement douter que le christianisme ne soit la religion âryenne elle-même, venue d'Asie au temps d'Auguste et de Tibère, quelle que soit d'ailleurs la manière dont elle a été introduite, promulguée et vulgarisée.

Dès son aurore, elle se fit reconnaître par les adorateurs d'Ormuzd : la belle légende des mages venant adorer l'enfant nouveau-

né et lui offrir les mêmes présens qu'ils avaient coutume d'offrir à Ahura-mazda, le premier de leurs esprits purs, cette légende n'est point sans signification. Celle du massacre des enfans ordonné par Hérode n'est pas non plus sans portée, puisque ce roi était un Juif iduméen, et que le massacre avait pour but d'étouffer la réforme naissante dans son berceau. Quant à l'empire, le christianisme lui fut longtemps indifférent, parce qu'il semblait ne porter que sur des doctrines abstraites et ne pas intéresser la politique. Il n'y a point de politique nettement énoncée dans les Évangiles ni même dans les Actes et les Épîtres. Sauf dans l'Évangile de Jean, qui est postérieur aux trois autres, il n'y a pas non plus de métaphysique dans le Nouveau-Testament, si ce n'est çà et là par des éclaircies et par la théorie du Christ, laquelle s'y trouve même à peine formulée.

Aussi les Évangiles, en y ajoutant même ceux qui portent le nom d'apocryphes, sont-ils des documens tout à fait insuffisans pour se faire une idée complète du christianisme primitif. Ils n'en renferment pour ainsi dire que la morale. Ils répondent, aussi exactement que le permet la différence des temps et des lieux, aux *sûtras* bouddhiques, livres de diverses époques et de valeur très inégale, qui tous ensemble ne forment dans le bouddhisme que le tiers des écritures sacrées. Les deux autres parties du Triple-Recueil (Tripitaka) comprennent, comme chacun le sait, la métaphysique et la discipline. On peut admettre que les premiers initiateurs de notre religion possédaient le fond de la métaphysique chrétienne telle que l'Orient indo-perse la leur avait fournie, telle qu'elle fut enseignée à Paul, et qu'elle le fut aussi à plus d'un membre des primitives églises. Cette doctrine est contenue implicitement dans les formules du rituel les plus anciennes, dont plusieurs sont antérieures à Jésus lui-même et à Jean le précurseur. On peut soutenir la même thèse à l'égard des symboles, c'est-à-dire des objets figurés usités dans les cérémonies ou ayant une signification mystérieuse connue des seuls initiés. Plusieurs de ces symboles se rencontrent à Rome dans les catacombes les premières en date, et s'y montrent assez éloignés des formes qu'ils ont dû avoir d'abord pour qu'on soit autorisé à les croire déjà anciens à cette époque. Or ces formules et ces figures, étrangères à la vieille Égypte, à la Grèce et à la Judée, se retrouvent dans les livres des Indiens et des Perses avec le même sens métaphysique. On est donc conduit à admettre que la doctrine idéale et la symbolique sous laquelle elle se voilait passèrent toutes faites d'Orient en Occident par l'intermédiaire de la Syrie, de la Galilée et peut-être aussi de la nouvelle Égypte. C'était là et c'est encore le christianisme dans ce qu'il a de purement religieux, c'est-à-dire de théorique et d'uni-

versel. Le reste, pour lui comme pour les autres institutions religieuses, est de création postérieure, a varié selon les temps, et pourra varier dans l'avenir.

Lorsque cette religion conquit l'Occident, elle se trouva en face de deux civilisations avancées dont l'antagonisme originel n'avait pas cessé, ne cessa point, et dure encore. Le monde grec avait subi le joug des Romains, mais ne l'avait jamais accepté, parce qu'il est dans le tempérament des races helléniques de n'accepter jamais aucun joug. Les Romains en Grèce occupaient les forteresses, entretenaient des postes militaires, menaient la politique par leurs proconsuls, leurs procurateurs et les agens inférieurs de leur administration; mais les cités conservaient leur indépendance les unes par rapport aux autres, leur langue, leurs écoles, leurs temples et leurs divinités. Chacun faisait librement son commerce; on trouvait même sous cette domination subie plus de sécurité dans les transactions et les transports qu'on n'en avait eu aux plus beaux temps de la liberté. Le christianisme, en s'introduisant chez les Hellènes, rencontra ces cités autonomes, et dut s'accommoder à la vie intérieure de chacune d'elles. Ses églises formèrent de petits centres jouissant d'administrations distinctes d'une extrême simplicité, exerçant une influence religieuse locale d'autant plus puissante qu'elle était moins mêlée à la politique.

La division de l'empire romain et l'établissement d'un second empereur à Constantinople ne modifièrent pas notablement l'organisation du christianisme hellénique : cette organisation avait précédé le partage, et il est dans la nature des religions de conserver leur forme première plus facilement et plus longtemps que les autres institutions humaines. Malgré les intrigues ecclésiastiques dont la capitale de l'Orient fut plus d'une fois le théâtre, l'église grecque ne dépassa jamais l'unité patriarcale, qui n'est qu'une unité de préséance et ne soumet aucune église particulière à l'autocratie de personne. Cet état de choses dure encore pour le plus grand avantage des populations orthodoxes. Aussi est-ce une étrange illusion que l'on se fait en Occident de croire qu'un puissant lien religieux rattache les Grecs à la Russie, et livre à celle-ci les consciences parmi les peuples du sud-est. Les Hellènes savent parfaitement qu'il n'en est rien; ils ne cessent de répéter que, si leur église acceptait la prépondérance de celle de Pétersbourg, ils trouveraient dans le tsar, chef de la religion du nord, un souverain pontife cent fois plus redoutable pour eux que ne le serait le pape des Latins, car le tsar s'accroît, et le pape diminue. En Russie, l'église est l'instrument politique par excellence; la religion y est dans la pratique un mélange de politique, de superstition et de fanatisme. Les évêchés dont se compose l'église grecque reproduisent au contraire par leur

indépendance réciproque l'image des communautés brâhmaniques avec autant d'exactitude que le permet la différence des peuples et des civilisations. De toutes les branches du christianisme, c'est celle-là qui se rapproche le plus de la religion primitive des Aryas, parce que c'est celle qui a reçu le moindre mélange d'élémens étrangers à la religion.

En Occident, le christianisme rencontra un état politique tout autrement organisé. Les conquêtes successives de Rome, les réformes opérées sous la république, l'extension du droit de cité, qui continua d'avoir lieu sous les empereurs, avaient donné non-seulement à l'Italie, mais au monde latin tout entier, une unité politique dont l'Occident n'avait pas encore eu d'exemple. L'établissement de l'empire acheva cette unité. Autour de l'empereur se groupèrent tous les pouvoirs publics; la justice même se rendit en son nom, et son autorité se fit sentir jusque dans les moindres détails de la vie des citoyens. La religion nouvelle n'apportait aucune doctrine politique préconçue, et par cela même était en état de les recevoir toutes. A mesure que les centres ecclésiastiques se formèrent en Occident, on les vit se rattacher de plus en plus à l'église de Rome, et l'évêque établi dans cette ville devint le chef de ce qu'on nomma la catholicité. Il faut remarquer cependant que le titre de catholique, que s'est donné l'église de Rome, n'est pas parfaitement juste, si on le compare à la réalité des faits, car non-seulement elle n'a jamais réuni dans son unité toutes les églises chrétiennes, mais de plus, en modelant sa hiérarchie sur celle de l'empire, elle a reçu en elle un élément étranger qui lui a fait perdre son universalité.

L'histoire a prouvé et prouve encore tous les jours que cet élément est d'une nature politique, et n'a rien en lui-même de religieux. En effet, lorsque les peuples nommés barbares, presque tous de race âryenne, eurent envahi l'Occident, démembré l'empire et constitué des royaumes nouveaux, il arriva que la plus grande puissance morale de l'Europe fut celle du clergé. Quand un de ces princes de date récente voulut reconstituer l'empire, il dut s'appuyer sur l'église, lui faire des concessions d'une nature séculière, mettre entre les mains de l'évêque de Rome un pouvoir temporel qui tendit à s'accroître; en aspirant au gouvernement universel des états, il dut reconnaître au-dessus de lui-même un maître dont il se faisait le vicaire et l'homme d'armes. Cela même ne suffisait pas, car, la puissance royale se trouvant ainsi subordonnée à celle du chef de l'église, tout ce qui dépendait du roi dépendit à plus forte raison du pape : les règles de l'église primèrent les lois et les constitutions laïques, le pape suspendit les rois en les excommuniant, et exerça sur eux un droit de suzeraineté qui touchait à l'absolu-

tisme. En réalité, les sociétés laïques cessaient d'être; elles menaçaient d'être remplacées par une vaste communauté ecclésiastique modelée sur l'empire romain, simulant les castes et reproduisant en Europe quelque chose d'analogue à la Perse de Darius.

Nous n'avons pas à raconter ici la longue histoire de la puissance des papes. Chacun sait comment elle a décliné sans interruption, soit par la résistance des rois, soit par la réaction de l'esprit germanique connue sous le nom de réforme. Ce double mouvement n'est point terminé : d'une part nous voyons le pape défendre pied à pied, même par les armes et à prix d'argent, les derniers lambeaux de son pouvoir impérial, de l'autre l'esprit laïque, fortifié par la science et par tant de créations qu'il lui doit, continuer l'œuvre de la réforme et ramener peu à peu l'autorité du pontife de Rome à ce qu'elle était à son origine. L'Europe est souvent bien lasse d'une lutte qu'elle croit stérile, et dont elle ne voit pas toujours clairement la fin; mais il faut qu'elle prenne patience, qu'elle trace, comme on dit en mathématiques, la courbe du pouvoir séculier de l'église, qu'elle se persuade que les lois de la nature procèdent par de telles courbes, et qu'elles sont irrésistibles. Le *non possumus* n'est pas une force, c'est un fait d'inertie et un aveu d'impuissance. La force vive des sociétés modernes est dans la science et dans la volonté qu'elles ont de remettre les choses à leur place en séparant les pouvoirs.

On voit par ce qui précède que le christianisme, pris tel qu'il est dans les diverses églises, offre deux élémens parfaitement reconnaissables. Dans ce qu'il y a de commun entre elles, c'est-à-dire dans la métaphysique, dans les rites fondamentaux et dans les symboles les plus anciens, il est la religion universelle venue d'Asie, et se confond par ce côté avec les antiques religions des peuples âryens; mais les hiérarchies sacerdotales, plus ou moins semblables à des monarchies, dont l'Europe et le Nouveau-Monde nous donnent le spectacle sont des institutions politiques. Elles n'ont rien de commun avec la religion, qui est la même pour tous, tandis qu'elles diffèrent dans chaque pays. La dissolution ou la transformation de ces hiérarchies est un événement séculier auquel la religion est indifférente. Celle-ci serait compromise, si un événement de ce genre devait introduire en elle une métaphysique nouvelle entraînant des rites et des symboles nouveaux; mais comme elle a pu sans rien changer à ces élémens s'accommoder aux états politiques les plus divers et animer tour à tour les grandes civilisations de l'Inde, de la Perse, de la Grèce ancienne et moderne, de l'Europe latine ou germanique, impériale, féodale, royale et républicaine, elle est fort en état de voir s'accomplir à côté d'elle des changemens nouveaux.

Nous comprenons la persévérance avec laquelle l'église romaine,

de tous côtés assaillie par l'esprit nouveau, défend ce qu'elle croit être ses droits, et les affirme en Italie, en Autriche, en Espagne, en France, jusqu'en Angleterre. Il est dans la nature qu'un être vivant donne jusqu'à la fin la preuve qu'il n'est pas mort et se raccroche à la vie; mais, s'il est impossible à un esprit sincèrement religieux et suffisamment éclairé de voir en elle autre chose qu'une institution politique en décadence, les hommes des temps nouveaux ne peuvent pas avoir plus d'attachement à sa cause qu'ils n'en ont à celle du tsar ou du sultan considérés comme chefs de leur empire. Au contraire beaucoup d'hommes religieux de nos jours désirent voir se fonder une église chrétienne universelle qui réunirait toutes les communions séparées. Théoriquement rien n'est plus facile à concevoir qu'une telle église; mais ceux qui comptent sur un concile pour la réaliser sont le jouet d'une étrange erreur. Cette église existe à la vérité au fond de toutes les communions; pour l'établir et la proclamer toutefois, il faudrait d'abord que chacune d'elles renonçât à l'élément politique qu'elle a adopté dès son origine, c'est-à-dire à sa hiérarchie et à ses droits séculiers. Or ce n'est pas ainsi que procèdent les institutions humaines ni en général les lois de la nature : les choses naissent de rien, grandissent, atteignent leur maximum, puis déclinent et n'arrivent que lentement à disparaître. La seule voie à suivre serait celle qu'indiquent les pages précédentes : comme ces élémens politiques se sont ajoutés petit à petit à la religion, il faut qu'ils s'en détachent petit à petit. Si ce travail s'accomplissait pour toutes les communions, le monde occidental ne serait plus ni catholique, ni grec, ni russe, ni protestant, il serait chrétien. Si un dégagement pareil pouvait s'accomplir en Asie chez les autres peuples âryens, notre race entière cesserait d'être ou brâhmanique, ou bouddhiste, ou mazdéenne, ou chrétienne, elle serait simplement religieuse. On voit combien nous sommes loin d'un tel avenir. Compter pour le réaliser sur le concours des ministres de chaque église, c'est demander à la cause qui fait la diversité des églises de leur donner l'unité et de s'abdiquer elle-même, c'est demander aux rois de se réunir en congrès et de proclamer la république universelle; les peuples pourraient faire une telle chose dans l'avenir, les rois ne la feront jamais.

Il y a des personnes qui croient la religion intéressée à la conservation de la hiérarchie romaine. C'est une erreur, puisque le catholicisme romain est une institution politique et non religieuse. Si leur opinion était fondée, elle serait également vraie de toutes les autres hiérarchies sacerdotales, prises chacune dans le pays où elle existe. Dans ce cas, il faudrait admettre que la loi du retour à l'unité est impraticable, qu'elle n'existe pas, et que la religion universelle, bien loin de pouvoir revenir à sa catholicité primordiale,

tendrait à s'absorber et le genre humain avec elle dans ses formes particulières. Il est certain que le christianisme, après s'être présenté comme une seule et unique religion, s'est partagé en deux grandes églises, sans compter deux ou trois communions collatérales, et que plus tard ces églises se sont à leur tour subdivisées. Aujourd'hui le nombre des sectes chrétiennes est très grand : chaque petit pays a son église plus ou moins appropriée à son état social et politique. L'élément de diversité semble donc avoir pris dans la religion chrétienne un empire de plus en plus grand. Nous-mêmes avons vu naître des sectes nouvelles, et sous nos yeux les catholiques de France sont divisés non sur les doctrines générales, toujours en dehors de la discussion, mais sur les questions de hiérarchie et d'administration cléricale, c'est-à-dire sur les questions politiques. S'il est vrai que la religion fondamentale était une à son origine, comme nous l'avons exposé, la loi qui entraîne le christianisme vers une division toujours croissante est la même qui a partagé en plusieurs branches l'institution primitive et fait sortir d'une source commune les religions des Indiens, des Perses, des Grecs, des Latins, des divers peuples occidentaux, et plus tard le bouddhisme en Asie et le christianisme en Occident. Elle s'exécute sans interruption depuis plusieurs milliers d'années.

Il est en effet digne de remarque que la même loi s'est appliquée à ces diverses religions dans tous les temps et dans tous les pays. Non-seulement les religions helléniques et latines de l'antiquité offraient une diversité extrême, de petits colléges de prêtres sans unité cléricale et des communions de fidèles fort exiguës, mais le bouddhisme, qui, bien qu'antérieur de cinq siècles au christianisme, a un caractère moderne, le bouddhisme offre en Asie une multiplicité d'églises égale à celle des communions chrétiennes. Il a dans l'Asie centrale une sorte de pape qui semble lui communiquer une unité hiérarchique; mais Siam, le Pégu, Ceylan, les îles du Grand-Océan, une partie de la Chine, ont des églises bouddhistes aussi indépendantes de ce pontife que les églises d'Allemagne, d'Angleterre et des États-Unis le sont du pontife de Rome. Les études faites sur ce sujet soit par les savans en Europe, soit par les Européens qui ont vécu ou voyagé en Orient, depuis le père Huc jusqu'à l'évêque Pallegoix et au révérend Bigandet, démontrent cette division de la grande communauté bouddhique.

Si nous résumions les faits et les idées à partir de l'époque du *Véda* et des Ribhous jusqu'à nos jours, nous verrions d'un coup d'œil s'appliquer la loi qui pousse la religion universelle vers une division dont on n'aperçoit pas la limite. Supposons que cette loi continue de s'appliquer, que par exemple l'Italie proteste, et que par l'excès des prétentions des uns et de la résistance des autres la

même chose ait lieu en France et en Autriche, nous verrons l'institution catholique se briser encore en plusieurs fragmens, et des églises plus ou moins nombreuses se fonder là où l'unité catholique semble exister aujourd'hui. Poursuivons encore l'application de la même loi : toutes les fois qu'une rupture nouvelle se produit, chaque communion compte moins d'adhérens que n'en comptait le grand corps dont elle s'est détachée; le mouvement se continuant, on aboutit à la religion individuelle. C'est ainsi qu'est tombé le polythéisme; mais à mesure que l'un de ses fidèles se détachait de lui, la religion chrétienne était là pour le recevoir dans son sein. Alors cette religion n'avait encore contracté aucune alliance définitive avec la politique, elle n'était pas divisée, elle pouvait à bon droit porter le titre d'universelle ou de catholique qu'elle se donnait.

Qu'un pareil phénomène se produise encore en Orient comme en Occident, et l'on verra les sectateurs des diverses communions de l'Asie former des groupes de plus en plus petits jusqu'au jour où les membres de chacun d'eux se sépareront et retomberont dans la religion universelle dont nous avons parlé. Or un mouvement de cette nature se poursuit dans l'Inde depuis plusieurs années; il acquiert dans la société brâhmanique éclairée une influence croissante : un de ses chefs a été celui qu'on appelait en Europe Rammohun-Roy: son œuvre fut de montrer le but à atteindre, et ce but était de revenir à la simple doctrine du *Vêda* en laissant tomber les cultes polythéistes dont l'Inde fourmille encore aujourd'hui.

On voit que la loi du dédoublement indéfini entraîne les communions vers le rétablissement de la religion individuelle, et tend à les résoudre dans l'unité. Comme celle-ci avait été brisée par l'introduction d'un élément politique dans l'institution religieuse, cet élément étranger tend à s'éliminer lui-même. Les communions fondées sur une hiérarchie et formant des sociétés organisées au sein des sociétés civiles portent en elles-mêmes la cause qui doit les détruire. Il n'y a ni armée, ni alliance, ni secours humain d'aucune sorte qui puisse empêcher cette cause d'agir, parce que les lois de la nature sont irrésistibles. Que l'on se demande, par exemple, quel bénéfice rapporte à la papauté le secours militaire qu'elle a reçu du gouvernement impérial, de la création d'une troupe bigarrée de 10 ou 12,000 étrangers : elle n'a pas gagné un partisan, elle s'est aliéné nombre d'hommes, surtout en Italie, et elle se trouve beaucoup plus faible aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a quinze ans. D'un autre côté, la politique romaine, c'est-à-dire catholique, est tellement en contradiction avec les principes les mieux acceptés et les plus solides de nos législations que chaque effort tenté pour la soutenir tourne à son détriment, et transforme en ennemis de la papauté ou en indifférens des gouvernemens et

des peuples qui auparavant l'avaient soutenue. L'église romaine est donc sa propre ennemie, ou, pour mieux dire, le principe politique sur lequel elle repose nourrit en elle le germe de sa destruction. Tel est l'ordre du monde moral; mais, la cause qui a fait naître la première religion étant d'une nature idéale et la parole de Jésus : « mon royaume n'est pas de ce monde, » continuant d'être vraie, les chutes successives des institutions sacerdotales ne portent aucune atteinte à cette religion commune. La théorie qui la constitue demeure, et probablement demeurera toujours, parce qu'elle est le résultat d'une vue spontanée très générale, très juste et très sincère des phénomènes de la nature et des lois du monde.

II.

Les idées que nous venons d'exposer, et qui résument des faits que tout le monde connaît et d'autres que la science contemporaine découvre chaque jour, ne s'appliquent qu'aux sociétés âryennes. Celles-ci tirent toutes également leur origine de l'Asie centrale. Elles se sont donné ce nom à elles-mêmes dans beaucoup de pays et peut-être partout où elles se sont établies. Le plus antique monument de la race, le *Vêda*, est celui où le nom d'Aryas est le plus souvent employé. Depuis qu'on l'y a lu presque à toutes les pages, la science a renoncé au mot indo-germanique et même au mot indo-européenne, par lesquels on désigne encore quelquefois la famille des peuples âryens. Pour suivre avec profit l'application des lois qui viennent d'être exposées, il faut les prendre le moins loin possible du berceau de la race : il faut, partant du *Vêda* comme livre et des vallées de l'Oxus comme centre géographique, ressaisir l'unité religieuse chez les peuples anciens, puis chez les peuples modernes de la race âryenne, et à mesure qu'on avance dans l'histoire de chacun d'eux reconnaître les élémens étrangers qui se sont ajoutés à la doctrine primitive, et ont engendré la diversité apparente des religions. L'étude serait complète, si la doctrine de nos ancêtres n'était jamais sortie de leur race, et n'avait donné lieu à aucun établissement religieux chez des hommes de race étrangère. Or cela n'est pas. Presque tous les peuples qui se sont trouvés en contact avec une nation âryenne lui ont emprunté une plus ou moins grande part de ses doctrines, et ont fondé ou modifié d'après elles leurs institutions sacrées.

Quand on vit pour la première fois d'un peu près, au temps de Louis XIV, les hommes jaunes de la presqu'île au-delà du Gange, tout le monde crut qu'ils avaient une religion à eux, un peu barbare et passablement ridicule. Plus tard on s'aperçut que le fameux

Samanacodom dont parle le poème de Louis Racine n'était autre que le Çramana-Gautama des Indiens, c'est-à-dire le Bouddha. C'est de nos jours seulement qu'on a su à quelle époque et comment le bouddhisme, religion âryenne, avait été apporté par des missionnaires indiens chez ce peuple d'une race inférieure, l'avait adouci, transformé, civilisé, et en avait fait celle peut-être de toutes les sociétés humaines où la tolérance est la mieux pratiquée. Quand on compare le bouddhisme de Siam avec celui des plus anciens Sûtras du Népâl, qui sont comme les évangiles de cette religion, on se convainc bientôt que la partie métaphysique de la doctrine a presque disparu de l'enseignement, que les peuples de la presqu'île l'ont remplacée par un amas de superstitions et de pratiques grossières, que la supériorité des premiers missionnaires au milieu d'une population inculte, se transmettant à leurs successeurs, a multiplié les prêtres et les couvens dans une effrayante proportion. Le sacerdoce, là comme à Rome, s'est modelé sur la constitution politique du pays; tout ce clergé dépend d'un seul pontife, qui est l'égal du roi, qui règne à côté de lui, et qui a lui-même le titre de roi.

On fut bien longtemps aussi à s'apercevoir que la religion de beaucoup de Chinois était une importation étrangère, et que Fô est la forme monosyllabique chinoise du nom du Bouddha. Les voyages en Chine, la traduction d'anciens voyageurs chinois, notamment celle de Hiouen-Thsang par M. Stanislas Julien, ont jeté les plus vives lumières sur l'origine et l'histoire du culte de Fô. Il a été possible de le comparer avec le bouddhisme de nos jours et avec le bouddhisme primitif tel qu'il se montre dans les Sûtras du Népâl. On a vu combien l'élément chinois a transformé la doctrine du maître. Tandis que beaucoup de lettrés sont des philosophes sceptiques et matérialistes, les sectateurs de Fô, ne comprenant rien à la haute métaphysique de Çâkya-Mouni, l'ont remplacée par des cultes idolâtriques dont le plus répandu est celui d'une femme idéale, Mâyâ, la mère du Bouddha.

La diminution de la théorie primordiale, base des religions, n'a pas été moins grande au Tibet que chez les autres peuples de la race jaune. Qu'on lise le père Huc, mais qu'on lise surtout les documens orientaux, en particulier ceux qu'a traduits M. Foucaux, et l'on se convaincra facilement que le bouddhisme tibétain est bien différent de celui des Indiens du temps du roi Açôka ou de Tchandragupta, l'allié diplomatique et âryen de Séleucus Nicator. Nous pourrions continuer cette énumération et passer en revue, de Ceylan au Japon, tous les peuples de races étrangères qui ont adopté les institutions bouddhiques; mais c'est un fait acquis à la

science que chez eux ce n'est pas seulement la portion pratique de cette religion qui a subi une déchéance, que c'est aussi la théorie métaphysique, partout remplacée par l'anthropomorphisme, la croyance aux esprits et les autres superstitions. Quand nous cherchons à démêler la cause qui a produit cette chute de l'une des plus grandes religions, nous ne la trouvons ni dans cette religion même, ni dans les institutions particulières de chacun des peuples jaunes ou noirs: elle est dans la différence des races. La Chine renferme des moralistes et des philosophes pratiques, mais pas un seul métaphysicien, beaucoup d'industries empiriques et de métiers, mais point de science; notre expédition d'il y a quelques années chercha dans Pékin un mathématicien chinois, elle n'en trouva pas un seul, quoique la ville regorgeât de calculateurs. Les notions générales d'une nature abstraite échappent à cette race d'hommes, à qui manque aussi la partie du cerveau qui en est l'organe. C'est pourquoi la théorie métaphysique, qui est l'essence de la religion, leur échappe également, et il n'est pas plus possible de la leur enseigner qu'il n'est possible de procréer un lion dans une brebis et de changer la loi des générations.

Parlerons-nous des peuples noirs, inférieurs aux jaunes, qui de temps immémorial occupent le sud de l'Asie et une grande partie de l'Afrique? Demanderons-nous ce que sont aujourd'hui dans ces contrées les plus grandes religions? Que l'on consulte les Anglais de retour de l'Abyssinie, et ils raconteront ce que les sujets de Théodore avaient fait du christianisme, ce qu'étaient devenus chez eux, je ne dirai pas Dieu le père, dont l'idée n'était jamais entrée dans leur esprit, mais Jésus et Marie, les apôtres, les saints, les cérémonies de la messe et les sacremens. Avant que le christianisme se fût introduit en Abyssinie, les peuples noirs voisins de la Haute-Égypte avaient déjà reçu des missionnaires de l'Asie et avaient été convertis. Il existe en langue grecque un document depuis longtemps célèbre et traduit en plusieurs langues, mais dont la valeur n'a pas été comprise jusqu'à nos jours, parce que l'Inde et la Perse étaient demeurées inconnues : nous voulons parler du livre d'Héliodore connu sous le nom d'*Éthiopiques*. C'est en effet un épisode de l'histoire de la civilisation en Éthiopie. On y voit un peuple noir dont le roi et la reine portent des noms perses, et ont pour directeur spirituel un prêtre nommé Sucimitra, nom sanscrit signifiant « l'ami des purs. » La religion de ce missionnaire asiatique était déjà puissante en Éthiopie que l'on y célébrait encore des sacrifices sanglans et même des sacrifices humains, comme aujourd'hui au Dahomey. Enfin ces usages disparaissent au dénoûment du livre, et la douceur des mœurs âryennes triomphe; mais on ne dit pas que ces peuples aient jamais rien compris aux doctrines métaphysiques sur

lesquelles cette morale était fondée. Chaque race d'hommes prend de la religion ce qu'elle est capable d'en prendre : — aux uns la métaphysique avec les symboles et les rites sublimes qui en découlent, c'est ceux-là que Jésus appelait « les fils de la lumière ; » aux autres l'anthropomorphisme sans raison, les figures d'animaux sacrés et les allégories sacerdotales, à d'autres les superstitions et les cultes barbares. Il existe encore aujourd'hui sur la terre assez de représentans des races infimes qui n'ont reçu l'influence d'aucune religion supérieure pour que nous puissions juger ce dont elles sont capables. L'Afrique et le Nouveau-Monde en renferment. La salle des Missions évangéliques à l'exposition de 1867 offrait réunis de précieux spécimens de leurs divinités; mais elle montrait aussi des dieux symboliques d'origine âryenne transformés par les hommes de couleur du sud de l'Asie et des îles de l'Océan. Il eût été juste que les zélés auteurs de cette collection réservassent une place aux figures sacrées du christianisme telles que ces mêmes populations les ont faites. La religion n'y aurait rien perdu; la science y pouvait gagner quelque chose.

Les voyages et les livres nous en ont assez appris pour qu'il soit possible aujourd'hui d'affirmer que toute religion transportée chez un peuple de race inférieure y subit une déchéance, qu'elle n'exerce sur lui qu'une action incomplète, parce que ce peuple ne prend d'elle que ce dont sa propre nature est capable : tout le reste demeure au-dessus et par conséquent en dehors de son entendement. L'expérience démontre que les races humaines n'exercent physiquement et moralement les unes sur les autres que des actions superficielles et passagères dont l'effet ne tarde pas à disparaître quand la cause qui l'a produit est épuisée.

Parmi ces races, il en est une qui a joué dans l'histoire religieuse du monde un rôle important, le premier après la race âryenne : nous voulons parler des Sémites. Les savans qui se sont occupés d'anthropologie s'accordent presque tous à placer les Sémites entre les Aryas et les peuples jaunes : non que leurs caractères distinctifs soient un moyen terme entre ceux de notre race et ceux des Asiatiques orientaux; mais, notablement supérieurs aux jaunes, ils présentent vis-à-vis de nous des différences qui ne permettent pas de les confondre avec les Indo-Européens. Le vrai Sémite a le cheveu aplati et par conséquent la chevelure crépue, le nez fortement courbé, les lèvres saillantes et charnues, les extrémités massives, le mollet exigu et le pied plat. Ce qui forme un caractère beaucoup plus important, il appartient aux races occipitales, c'est-à-dire chez lesquelles la partie postérieure de la tête est plus développée que la partie antérieure ou frontale. Sa croissance est très rapide, à quinze ou seize ans elle est terminée. A cet âge, les pièces anté-

rieures de son crâne, où sont renfermés les organes de l'intelligence, sont déjà solidement engrenées, souvent même soudées entre elles. Dès lors tout accroissement ultérieur du cerveau et en particulier de la matière grise est devenu impossible. Dans les races âryennes, de tels phénomènes ne se produisent à aucune époque de la vie, du moins on ne les y rencontre pas chez les personnes dont le développement a été normal. Les os de la tête, conservant toujours une sorte de mobilité les uns par rapport aux autres, permettent à l'organe intérieur de continuer son évolution, et d'éprouver des transformations jusqu'au dernier jour de la vie. Lorsque dans les dernières années nos fonctions cérébrales viennent à se troubler, ce dérangement est dû non point à la conformation externe de la tête, mais, selon toute vraisemblance, à l'ossification des artères. Aussi voyons-nous fréquemment parmi nous des vieillards conserver le libre exercice de leurs fonctions cérébrales jusqu'à leur mort.

A ces faits d'une nature toute physiologique en répond un autre qu'il importe de signaler, car il dépend aussi de la loi qui préside au développement physique et moral des races humaines. A quinze ou seize ans, le Sémite est parfait, son intelligence a tout le développement qu'elle peut acquérir. Depuis ce moment, le jeune homme ne fait plus de progrès, et pendant le reste de son existence sa vie intellectuelle s'entretient sur ce fonds primitif auquel il ne peut plus rien ajouter. Il y a en Égypte, en Palestine, sur les côtes de la Mer-Rouge et ailleurs des hommes fort bien constitués, dont le développement intellectuel s'arrête avant l'âge de dix ans. L'hiver dernier, nous avons relevé ces faits dans tout le levant de la Méditerranée, dont les grandes écoles ont successivement passé sous nos yeux. Au Caire, dans un magnifique établissement créé aux frais du vice-roi, les frères de la doctrine chrétienne donnent l'instruction à des musulmans, à des Grecs, à des Juifs et à des catholiques. Les élèves arabes y sont d'abord classés quant à l'intelligence avant les Francs, mais ne tardent pas à être dépassés par ces derniers. A Beyrouth, où se rencontrent aussi des enfans de plusieurs races, les maîtres observent que chez les Sémites le progrès, qui est très rapide dans les premières années, s'arrête à l'âge de huit ans; dès lors ces élèves n'apprennent plus rien. De semblables observations ont été faites à Alexandrie chez les frères, à Ghazir chez les jésuites, à Antoura chez les lazaristes, à Jérusalem, à Alep, à Smyrne et dans beaucoup d'autres établissemens. A l'isthme de Suez, la longue durée des travaux a permis aux jeunes ouvriers sémites de s'initier aux ouvrages mécaniques du canal, quelques-uns des plus intelligens sont devenus contre-maîtres; mais comme depuis leur adolescence ils n'ont point acquis de connaissances nouvelles et n'ont pu étendre celles qu'ils possédaient, ces excellens chefs d'ouvriers sont hors d'état de ré-

parer au besoin les machines qui leur sont confiées et de voir en quoi consiste le dérangement qui s'est produit. Le contre-maître sémite a recours alors à quelqu'un des travailleurs européens auxquels il commande. Il est comme les élèves de Ghazir : privé d'initiative, il ne sait qu'imiter. Il y a donc dans les races humaines des lois naturelles qui président au développement physique et moral des individus, et font que pour certaines il existe une borne fatale, tandis qu'une seule a devant elle un avenir illimité.

Les Juifs n'appartiennent pas tous à la race des Sémites : M. E. de Bunsen a constaté dans toute la Bible la coexistence parmi eux de deux races d'hommes, les uns blancs, les autres de couleur foncée. Ces deux familles existent encore : on les reconnaît dans tous les pays de l'Orient où il y a des Israélites. En Europe, où les lois civiles ont facilité le mélange des races, la distinction peut encore se faire. Je connais dans l'est de la France une grande ville où les Israélites sont au nombre de quatre ou cinq mille : on en voit parmi eux dont tous les caractères sont ceux des enfans de l'Idumée, tandis que les autres se distinguent à peine des chrétiens.

Les aptitudes des races jouent un rôle dans l'histoire de la religion en Occident tout aussi bien qu'en Orient. Il n'y a aucune raison pour que le courant d'idées qui a produit le christianisme ait été soustrait à la loi des races plus que ne l'a été le courant indien. Si la doctrine primordiale, en passant dans les vallées du Gange par celles de l'Indus, n'y avait rencontré que des races âryennes, elle n'y aurait pas engendré le brâhmanisme, qui repose sur le système des castes, ni à plus forte raison le bouddhisme, qui fut l'appel des races infimes ou des hommes de couleur au partage des priviléges brâhmaniques. De même, si le monde gréco-romain au temps d'Auguste n'avait pas montré des vainqueurs et des vaincus, des maîtres et des esclaves, enfin des hommes de plusieurs races dans tout l'empire et surtout dans les pays du Levant, l'Europe et l'Asie, dans cette hypothèse, étant habitées uniquement par des Aryas égaux entre eux, il n'y aurait eu aucune raison de prêcher la réforme chrétienne et d'appeler tous les hommes à partager l'héritage divin.

Il est possible aujourd'hui de dire quelle part revient aux différentes races non-seulement dans la formation, mais encore dans les origines du christianisme. La méthode suivie est à la fois historique et analytique. C'est par l'étude comparée des symboles, des rites et des doctrines que l'on parvient à saisir les rapports vrais des religions entre elles, c'est par l'observation et l'analyse que l'on connaît les races et leurs aptitudes, c'est par l'histoire que l'on découvre les relations qu'elles ont eues et les influences qu'elles ont exercées. Or, en même temps que l'observation nous montre le

peuple juif composé de deux races distinctes, la critique historique appliquée à la Bible nous fait voir ces deux races en hostilité l'une avec l'autre depuis les temps les plus reculés. Le gros du peuple d'Israël était sémite, et se rattachait aux adorateurs des Élohim, personnifiés en Abel. Les autres, qui ont toujours formé la minorité, ont été comme des étrangers venus de l'Asie et pratiquant le culte de Jéhovah. C'étaient probablement des Aryas : leur centre principal se fixa au nord de Jérusalem, dans la Galilée. Les hommes qui habitent ce pays forment encore un contraste étonnant avec ceux du sud; ils ressemblent à des Polonais. Ce sont eux qui ont introduit, en grande partie du moins, dans le culte du peuple hébreu ce qu'il y avait de symbolique, et dans les anciens livres de la Bible le peu de métaphysique que l'on y rencontre. A leur race ont généralement appartenu les prophètes, depuis Melchisédech jusqu'à la captivité de Babylone; à elle revient ce qu'il y a de religieux dans les chants attribués au roi David, à elle aussi les invectives des prophètes contre ce peuple « à la tête dure, » dont l'inaptitude naturelle pour les hautes doctrines et les retours perpétuels à la superstition les indignaient. Sur ce fonds antique, et dont l'origine âryenne est aujourd'hui reconnue, les hommes qui avaient été à Babylone fondèrent non-seulement des doctrines plus explicites, mais tout un système sacerdotal et politique emprunté aux Perses de Cyrus et de Darius. C'est ce qu'ont mis pleinement en lumière les derniers travaux d'exégèse faits en Europe.

Il faut toutefois observer qu'il existe dans la Bible un élément étranger aux Aryas, puisqu'il ne se rencontre ni dans les livres de Zoroastre, ni dans le brâhmanisme, ni dans le *Vêda :* c'est la personnalité de Dieu. Quoique le problème de la nature divine ne se présente pas comme entièrement résolu dans les hymnes vêdiques, cependant plusieurs d'entre eux ont une forte tendance vers le panthéisme. Peu après, ce dernier s'établit dans l'Inde comme théorie fondamentale en même temps que la constitution brâhmanique, et il n'a pas cessé d'être la doctrine religieuse des Indiens. On sait qu'en Perse la personne divine la plus haute fut et a continué d'être Ormuzd, qui était l'Asura des temps primitifs, et qui dans la hiérarchie céleste de Zoroastre fut le premier des Amschaspands; mais au-dessus de ce dieu personnel et vivant, agent suprême de la création et ordonnateur du monde, les mages comme les brâhmanes ont conçu un être absolu et impersonnel, dans l'unité duquel tous les êtres vivans et Ormuzd lui-même se résolvent. Il n'y a donc pas de différence essentielle entre la métaphysique des Perses et celle des Indiens. Les savans de nos jours qui se sont occupés des Sémites, et parmi eux M. Renan, qui fait autorité en ces matières, ont montré que le sémitisme repose au contraire sur la

personnalité divine, et se sépare en cela des dogmes âryens. Il faut donc voir dans cette manière de concevoir Dieu un élément introduit dans la doctrine par la race elle-même. Il se reconnaît dans la Bible dès les premiers mots, et il a servi de support à tout le système politique du peuple d'Israël. Si les prophètes n'avaient point subi son influence et avaient gardé dans son intégrité la doctrine des Aryas, il est probable qu'ils n'auraient exercé que bien peu d'action sur le peuple juif, dont la majorité sémitique n'eût rien entendu à une métaphysique aussi haute. Le développement cérébral et intellectuel du Sémite est arrêté avant l'âge où l'homme est en état de comprendre ces spéculations transcendantes. L'Arya seul y peut atteindre; l'histoire des religions et celle des philosophies nous montrent que lui seul s'est élevé jusque-là. Ce que le jeune Iduméen ne peut saisir, il ne l'enseignera pas à ses fils, l'inaptitude de la race se perpétuera par la génération, et leur dieu aura toujours, quelque séparé qu'il soit du monde, les caractères d'un homme agrandi, d'un prince puissant, d'un roi du désert.

Le judaïsme, pris soit dans Moïse, soit dans les prophètes, ne peut pas être regardé comme représentant la pensée des Sémites dans toute sa pureté, puisqu'il est en majeure partie d'origine âryenne. D'un autre côté, la doctrine du Coran n'est pas non plus exclusivement sémitique, puisque l'auteur de ce livre a subi à la fois l'influence du judaïsme et celle du christianisme. Toutefois, comme une race ne reçoit jamais des autres que ce qui convient à ses aptitudes, on peut dégager du Coran ce qu'il a de véritablement sémitique en observant ce que la doctrine de Mahomet est devenue chez les hommes de cette race. Or chez eux toute la métaphysique religieuse est contenue dans l'idée qu'ils se font d'Allah, qui est l'El (Élohim) de la Bible, comme Ormuzd est l'Asura du *Vêda*. Cet Allah n'est pas une unité cosmique, c'est une personne très puissante qui réside hors du monde et le gouverne selon sa volonté absolue, arbitraire, invariable et irresponsable; sa justice est son caprice, l'ordre des choses est l'œuvre de sa passion, qui est souveraine et irrésistible. Les hommes tremblent devant lui et implorent sa miséricorde, non comme la récompense de leurs vertus, mais comme le prix de leur soumission. Ce monarque, dont le *séraï* est dans la solitude des cieux, est un sultan éternel qui délégua jadis à son prophète l'exercice de son pouvoir sur toute la terre : cette autorité établie dans une seule famille devait se perpétuer chez ses descendans comme au désert celle d'un chef de tribu passe à ses héritiers. Voilà comment les musulmans sémites conçoivent leur Dieu : on voit combien ce fonds de doctrines est pauvre en métaphysique, combien cet Allah est inférieur au Jéhovah des fils d'Is-

raël, qui cependant n'est lui-même que l'idée âryenne amoindrie et arrêtée dans son essor.

Le rôle joué par la Galilée et par la Syrie aux premiers jours du christianisme, le peu de temps que Jésus passa dans Jérusalem, la confusion qui dura longtemps entre ses sectateurs et les esséniens, surtout les rites primitifs, les symboles tels qu'ils sont figurés dans les catacombes, enfin les doctrines communes de la chrétienté, tout s'accorde à prouver que la religion du Christ ne nous est pas venue des Sémites; mais « l'ancienne loi » contenait une portion de doctrines âryennes que Jésus « venait non point détruire, mais compléter. » Les protestans font une question vitale de savoir si le complément de la doctrine fut enseigné aux païens par les disciples immédiats ou par Paul. Ce problème peut intéresser l'église réformée et dans une certaine mesure les catholiques, mais il n'intéresse point la religion chrétienne prise dans son unité. Le véritable problème était de savoir si cette religion procédait du judaïsme ou n'en procédait pas, on peut aujourd'hui le considérer comme résolu. Le mosaïsme plus ou moins modifié d'Israël ne convenait qu'au peuple de races mêlées dont Jérusalem fut la capitale, il n'avait pas l'universalité qui caractérise une religion commune, ni la métaphysique transcendante qu'exige le génie des Aryas. Aussi, quand la religion nouvelle commença d'être prêchée, rencontra-t-elle pour premiers ennemis les Sémites de la Judée; ils tuèrent Jésus, tandis que les Grecs et quelques Israélites des pays helléniques adoptèrent sa foi et formèrent les premières églises.

Quand on étudie sans opinion préconçue les premiers monumens écrits ou figurés du christianisme, on s'aperçoit bientôt que la métaphysique qu'ils dévoilent se rapproche beaucoup plus de celle de la Perse et de l'Inde que de la doctrine des Sémites, et qu'elle est identique à celle du *Vêda*. La nature de Dieu n'y est pas énoncée d'une manière dogmatique et définitive; mais le Christ y est tellement assimilé au principe commun de la vie et de la pensée, que dans les catacombes on voit souvent les âmes des morts appelées des christs, et que dans l'Évangile selon saint Jean le Christ est identifié avec la vie, la lumière et la raison. Le nombre et la variété des hérésies, qui furent le plus souvent les opinions d'églises encore indépendantes les unes des autres, prouvent que la métaphysique chrétienne mit plusieurs siècles à élaborer ses formules et à créer les rites particuliers qui en devaient être la manifestation dans chaque église. Nous devons constater que les églises d'Orient ont conservé dans leur métaphysique une forte tendance alexandrine et par conséquent panthéiste, tandis que celle de Rome s'est de plus en plus approchée du sémitisme, qui repose sur la

personnalité absolue d'un dieu séparé du monde. Ce fait, que tout le monde peut observer, puisqu'ici les livres abondent, doit-il s'expliquer par une différence dans les races ou bien par des causes particulières et par une réaction de l'organisation politique du clergé romain sur le dogme fondamental?

Il est certain que, livré à lui-même et soustrait à toute influence étrangère, l'esprit de l'Arya va droit à l'unité absolue de l'être et de la substance : c'est ce qu'ont prouvé les dogmes de la Perse et mieux encore ceux de l'Inde; mais d'un autre côté les Grecs de l'empire et ceux d'aujourd'hui ne semblent pas être plus Aryas que nous et que nos ancêtres, car il ne reste en Occident que de bien faibles traces des populations antérieures à l'arrivée des Aryas, et rien ne prouve que ces populations n'occupaient pas autrefois les pays grecs aussi bien que le reste de notre continent : on a trouvé des haches de pierre sur le sol hellénique. Il est donc naturel d'admettre la dernière explication. En effet, l'église de Rome, une fois constituée en monarchie, devait être une « cité de Dieu » sur la terre, expression qui répond exactement à l'idée sémitique, et tout portait ainsi ses docteurs à concevoir Dieu comme un prince tout-puissant, puis comme un seigneur suzerain et comme un roi, *rex tremendæ majestatis*. La partie du rituel latin postérieure à la séparation des deux églises est remplie d'expressions qui rendent cette pensée. L'influence des constitutions sociales et politiques de l'Occident a donc réagi sur la doctrine métaphysique elle-même. Si cette explication est vraie, le problème se déplace; il ne reste plus qu'à savoir pourquoi les peuples de l'Occident ont adopté de telles constitutions, qui semblent avoir amoindri la théorie religieuse. C'est là le problème général de la race âryenne tout entière. Or en cela aussi elle se distingue profondément des autres races et notamment de celle des Sémites, car ces derniers sont aujourd'hui dans l'état social où ils étaient il y a deux mille ans; ils n'ont pu concevoir ni réaliser chez eux une véritable constitution politique, tandis que les Aryas les parcourent toutes successivement, avec plus ou moins de vitesse, mais dans un ordre qui paraît constant.

Quant à la doctrine fondamentale, on ne peut guère se tromper en admettant qu'elle revient toujours à sa forme absolue, et qu'à travers toutes les modifications que des causes passagères peuvent lui imposer, elle persiste comme l'esprit de la race, qui une première fois l'a conçue dans sa sincérité et dans sa spontanéité. De là vient que nous, Aryas, quand nous nous donnons la peine d'étudier et de comparer entre eux le Coran, la Bible et le Vêda, nous repoussons le premier comme l'œuvre d'une race inférieure à la nôtre; le second nous étonne d'abord sans trop nous charmer, nous

sentons que les hommes qui y sont nommés n'étaient pas de la même race que nous et ne pensaient pas comme nous; dans le troisième, toute la science moderne a reconnu nos ancêtres. C'est d'eux par conséquent que la lumière est née et qu'à travers des milieux changeans elle s'est propagée jusqu'à nous. Quelques-uns de ces milieux ont laissé passer le rayon à peine modifié, d'autres l'ont brisé, décomposé, altéré; il en est qui l'ont presque entièrement éteint et qui sont demeurés ténébreux. C'est à la science qu'il appartient de reconnaître les chemins que l'idée religieuse partie de l'Asie centrale a suivis à travers le monde, et de reconnaître les causes qui dans chaque pays l'ont plus ou moins profondément modifiée. C'est à elle aussi de reconstituer l'unité première de la doctrine et d'énoncer les lois qui en ont réglé la transmission.

Dans les pages qu'on vient de lire, nous avons signalé ces lois et ces causes autant du moins que l'état de la science permet de le faire. A mesure qu'elle avancera dans la découverte des faits, ces causes s'éclairciront, et ces lois s'exprimeront par des formules de plus en plus précises. Déjà nous avons pu saisir l'unité de la théorie primitive sur laquelle reposent toutes les grandes religions, reconnaître le centre géographique où elle est née et la race qui l'a conçue. Si l'on veut réunir les faits historiques de toute nature, on verra que c'est autour de ce centre que l'humanité gravite et cherche à coordonner ses mouvemens. Les constitutions sociales et politiques, ainsi que les influences de race, ont fait naître des communions locales et des églises particulières : ce sont là des phases plus ou moins durables, mais passagères du dogme commun dont nous avons précédemment signalé les élémens. Or il est dans l'ordre de la nature que toute forme, après que sa raison d'être est épuisée, rentre dans l'unité d'où elle était sortie. Les formes de la vie physique et morale apparaissent tour à tour sur un fonds commun qui est invariable et impérissable; elles s'y servent d'aliment les unes aux autres. Il n'y a aucune raison qui puisse soustraire les religions locales à cette loi universelle. Ajoutons que les luttes où les hommes s'épuisent pour propager ou pour défendre chacun la sienne sont des efforts stériles, qui ne retardent ni n'avancent d'un seul jour l'accomplissement de la loi. Aussi la science, qui a pour unique objet les lois du monde et qui est étrangère aux pratiques et aux agitations de la réalité, marche-t-elle avec une sérénité parfaite dans la voie que la raison lui ouvre, persuadée que les hommes n'ont rien à perdre et peuvent gagner quelque chose à voir s'illuminer la route dans laquelle ils cheminent obscurément et avec tant d'efforts.

ÉMILE BURNOUF.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

DE LA PLATA

ET LA GUERRE DU PARAGUAY

C'est avec un profond sentiment de tristesse que tout homme intéressé de cœur à la prospérité des républiques hispano-américaines regarde maintenant vers les contrées de la Plata. Ces pays, évidemment destinés à remplir un jour dans le continent du sud un rôle analogue à celui des États-Unis dans le continent du nord, ne présentent point encore le spectacle de bonheur et de liberté qu'on serait en droit d'attendre d'eux : en dépit des grands progrès de leur commerce, de leur industrie, de leur richesse, les populations platéennes ne sont point sorties de la barbarie guerrière. Montevideo, la première ville où débarque l'Européen, et peut-être celle qui s'accroît et s'embellit le plus rapidement, est souvent ensanglantée de hideux massacres, et ses campagnes sont périodiquement ravagées par des bandits prétendant appartenir à tel ou à tel parti politique. Il est vrai que dans la cité de Buenos-Ayres la paix civile n'est point troublée : mais en revanche la plupart des provinces sont dans un état continuel de trouble et de luttes intestines, et les Indiens en profitent pour dévaster les plantations jusqu'au chemin de fer central de la république, entre Rosario et Cordova. Le peuple qui dans sa constitution s'est ambitieusement proposé de « travailler au bonheur du genre humain » vit lui-même dans la terreur constante des révolutions et des batailles. Enfin, sur les frontières du Paraguay, une guerre terrible sévit depuis plus de trois ans, et du milieu des camps peuplés de soldats faméliques et malpropres, du fond des marécages remplis de cadavres putréfiés, le choléra s'élance

pour aller décimer sur les deux rives du Parana la population d'un pays qui passe pour être le plus salubre du monde entier.

Bien nombreuses, hélas! sont les causes de ces déplorables événemens. Les traditions coloniales qui ont transmis à Buenos-Ayres le rôle de métropole autrefois réservé à Madrid, les ambitions des généraux, les rivalités personnelles, l'ignorance profonde des populations, les mœurs sauvages de la guerre civile, toutes ces choses ont contribué à maintenir le désordre politique dans les contrées platéennes; mais, on le sait, les dangers de la situation actuelle proviennent en grande partie de l'ingérence du Brésil dans les affaires des républiques ses voisines. Qu'un terme soit mis à cette intervention, et certainement une période de progrès et de tranquillité relative commencera pour les régions de la Plata. Déjà par deux fois les hommes d'état qui gouvernent l'empire sud-américain ont refusé la médiation que leur offrait le cabinet de Washington; mais ne seront-ils pas trop heureux de l'accepter, si les Argentins dénoncent l'alliance faite avec le Brésil et ferment à la flotte impériale les passes du Parana? C'est à ce point de vue que l'élection d'un nouveau président de la république argentine peut avoir une grande importance, car le pays est las de la politique suivie par le général Mitre, et, que le nouvel élu se laisse diriger par l'amour de la popularité ou par le sentiment de la justice, il ferait bien de consacrer tous ses efforts à terminer l'affreuse tuerie qui ensanglante les bords du Paraguay (1).

I.

Les rêves de gloire que le général Mitre a pu faire au commencement de sa présidence de six années ne se sont point réalisés; ils ont même été cruellement trompés, surtout dans la dernière période de sa longue administration. Revêtu du titre pompeux de général en chef des armées alliées, disposant des ressources militaires de trois nations, non-seulement le président n'a point accompli en trois années l'œuvre de conquête qu'il affirmait présomptueusement devoir achever en trois mois, mais il n'a même pu attacher son nom à aucune des victoires partielles que les alliés disent, à tort ou à raison, avoir remportées. A Riachuelo, c'est un Brésilien, le baron de Amazonas, qui commandait la flotte; à l'Uruguayana, c'est dom Pedro qui a ravi à M. Mitre l'honneur de faire d'un coup six mille prisonniers paraguayens; à Tuyucué, à Tayi, c'est au marquis de Caxias que revient le mérite des opérations militaires; au passage des navires cuirassés devant la forteresse d'Humayta, c'est encore un Brésilien, le capitaine Delphim de Carvalho,

(1) Voyez, dans la *Revue*, les livraisons du 15 octobre 1866 et du 15 décembre 1867.

qui a recueilli la gloire de la journée. Parmi les événemens de la guerre, il en est un seul que le président de la Plata puisse revendiquer comme étant le résultat de sa haute stratégie, c'est le terrible échec de Curupayti, qui coûta au moins 5,000 hommes à l'armée des alliés. Et pourtant telle est la puissance de la vanité, tel est l'amour des titres sonores, que M. Mitre, même en descendant du fauteuil présidentiel, hésite à donner sa démission de généralissime. Redevenu simple citoyen sans mandat, il n'en voudrait pas moins garder un droit nominal de commandement sur la plus puissante armée qui se trouve actuellement réunie en un point quelconque du Nouveau-Monde. Son ministre, interpellé à cet égard dans le congrès argentin, s'est borné à répondre que sur cette question d'étiquette, pourtant si misérable, des négociations se poursuivent avec le cabinet de Saint-Christophe.

Ce n'est pas tout : comme si les six années de son administration avaient été une période glorieuse pour la république, le président Mitre n'a pas voulu consentir à céder le pouvoir « sans phrases, » et du campement de Tuyucué, d'où il ne pouvait, à son grand dépit, envoyer un bulletin de victoire, il a du moins lancé son « testament politique. » Ce testament, rempli de formules banales au sujet du respect dû aux lois et à la constitution, est d'ailleurs fort peu constitutionnel, car ce n'est autre chose qu'un manifeste électoral en faveur des candidats agréables au Brésil, et moins que tout autre le président de la république aurait dû se permettre pareille intervention. Les agens brésiliens désiraient surtout voir nommer le Dr Rufino de Elizalde, ministre des affaires étrangères dans le cabinet du général Mitre, financier fort habile, allié par mariage aux principales familles de Rio-de-Janeiro, et l'homme qui avait eu la plus grande part dans la rédaction du fameux traité de triple alliance contre le Paraguay. M. Mitre ne dédaigna pas de seconder dans cette besogne les efforts de ses amis les diplomates impériaux. Après s'être adressé à la nation, il se retourna vers le général Urquiza, le candidat le plus hostile à la politique brésilienne, et le supplia de se désister de la lutte électorale. Dans sa lettre, document verbeux dépourvu de toute idée précise, le président s'adresse à la vanité de son rival; il lui parle de la gloire acquise sur le champ de bataille de Caseros et lui cite le grand exemple de Washington, se retirant de la vie publique afin que son influence ne devînt pas un danger pour les libertés nationales. Toutefois le général Urquiza, qui par sa fortune immense, son faste, son avidité, ses habitudes de despotisme militaire, est loin de rappeler le modeste et simple vieillard de Mount-Vernon, ne crut point devoir obtempérer aux conseils de M. Mitre. Au contraire il lui répondit en proposant nettement sa candidature aux suffrages des électeurs

argentins; peut-être cependant n'était-il pas de force à lutter d'intrigues contre le président actuel, homme très habile dans ce genre de stratégie.

La combinaison qu'avaient proposée certains « politiciens » de Buenos-Ayres était fort ingénieuse, et peut-être était-ce la seule qui dans les circonstances présentes aurait pu éviter la guerre civile à la république. Toutefois il est probable qu'elle n'était pas sérieuse, et n'avait été imaginée que pour endormir la vigilance du vieil Urquiza et le ruiner d'autant plus facilement par-dessous main. Cette combinaison était de désigner le général Urquiza pour la présidence comme le représentant des états de l'intérieur et de signaler aux votes pour la vice-présidence le Dr Adolfo Alsina, fils du président du sénat, gouverneur de Buenos-Ayres, et l'un des hommes les plus populaires du parti des *crudos* ou crus, c'est-à-dire des localistes purs. De cette manière, les deux fractions hostiles de la république, ayant chacune leur part dans le gouvernement, se seraient peut-être réconciliées pour un temps, et de graves dissensions intestines auraient pu être épargnées. Cet expédient n'eût, il est vrai, résolu aucune des questions litigieuses entre Buenos-Ayres et les états du Parana, des pampas et des Andes; mais dans un pays où les relations entre les partis extrêmes ne sont point fixées par la justice et n'ont été jamais établies que par les hasards de la guerre et des compromis, c'est déjà beaucoup que de gagner des mois ou des années de répit. En effet, la crise de l'élection présidentielle est beaucoup plus redoutable dans la république argentine que dans toute autre contrée de l'Amérique du Sud, car sur les bords de la Plata ce ne sont pas seulement des ambitions rivales qui se trouvent en présence; deux politiques hostiles, deux systèmes absolument contraires l'un à l'autre sont en lutte, et toute nomination risque d'être considérée comme une déclaration de guerre par une partie de la population. Que la majorité des voix nomme un candidat favorable à l'hégémonie de Buenos-Ayres et au maintien de ses priviléges, et les fédéralistes des provinces de l'intérieur, lésés dans tous leurs intérêts commerciaux et politiques, ne manqueront pas de protester contre le résultat du scrutin. Que les suffrages les plus nombreux se portent au contraire sur un partisan de l'autonomie des provinces, et sans nul doute la ville de Buenos-Ayres répondra par une déclaration d'indépendance locale. Aux petites guerres et aux révolutions partielles succédera peut-être une lutte plus générale, à moins que les deux moitiés de la nation n'aient la sagesse de se séparer à l'amiable. Dans son discours d'inauguration de l'assemblée législative de Buenos-Ayres, le gouverneur Alsina prononçait les paroles suivantes, d'autant plus graves que l'orateur briguait les suffrages du peuple comme candidat à la vice-prési-

dence : « La situation est des plus critiques, et tout nous présage des jours de tempête. Quant à moi, chargé par la constitution de garantir l'ordre public et le régime des institutions locales, je ferai tout ce qui est dans la mesure de mes forces pour remplir cette mission... Si la république brûle, que du moins Buenos-Ayres se sauve de l'incendie, qu'elle conserve l'autonomie dont elle jouit actuellement, et, bien préparée pour résister aux mauvais élémens qui cherchent à l'entraîner, elle pourra devenir encore une fois l'arche de salut pour la nationalité argentine! »

Les élections au second degré, qui ont eu lieu le 12 juin, ne paraissent point avoir donné la majorité au général Urquiza; l'élu de la nation a été probablement M. Domingo Sarmiento, ancien gouverneur de San-Juan, ambassadeur de la république aux États-Unis et ministre de l'intérieur à Buenos-Ayres; quant au vice-président nouveau, la majorité semble avoir désigné le Dr Alsina, qu'on avait à la fois porté sur les deux listes pour se rendre favorable le parti localiste de Buenos-Ayres. Dans la capitale même, 24 suffrages, sur les 28 que possède la province, ont été exprimés en faveur de M. Sarmiento, et 25 ont été donnés à M. Alsina pour la vice-présidence. Les électeurs de Cordova, de Mendoza, de San-Juan, ont également fait choix de M. Sarmiento, tandis qu'Entre-Rios et Santa-Fé ont voté pour le général Urquiza. La province de Corrientes aurait certainement ajouté ses 12 votes à ceux d'Entre-Rios; mais précisément quelques jours avant les élections une émeute, dirigée par des amis du général Mitre et des plus opportunes pour sa politique, éclata dans la ville de Corrientes, le gouvernement fut suspendu, et les opérations du vote furent déclarées impossibles à cause de l'état de guerre. A la date du 28 juin, on savait à Buenos-Ayres que 65 votes, plus des deux tiers des suffrages connus, s'étaient prononcés en faveur de M. Sarmiento : son élection semblait donc assurée, et le succès du Dr Alsina paraissait également très probable, autant du moins que l'on peut en juger avant que le congrès, juge souverain, ait constaté la validité du vote. Au moment où le bateau à vapeur qui a porté ces nouvelles en Europe quittait les eaux de Montevideo, on ignorait encore quel avait été le candidat préféré par les provinces du nord-ouest; mais on se répétait partout que le vieil Urquiza s'était mis à la tête de ses *gauchos* de l'Entre-Rios, décidé à ne pas accepter le résultat d'un vote défavorable et à comprimer la révolution suscitée contre lui dans le Corrientes. Il est fort douteux néanmoins que l'ancien *caudillo* ose tenter la fortune des armes et revendiquer la présidence en conquérant : il aime la paix, qui procure à son commerce de si riches bénéfices, et ne cherchera point à la troubler. Pourtant il est facile de comprendre que, s'il reste isolé dans l'Entre-Rios, privé, par les machinations

de son ennemi le général Mitre, de l'appui de la Bande-Orientale à l'est et de celui du Corrientes au nord, il finira par être cerné, et tombera tôt ou tard, lui et son immense fortune, dans les mains de quelque heureux conspirateur. Peut-être n'a-t-il pas vu ce danger, peut-être aussi n'ose-t-il pas le prévenir en déchaînant la guerre civile, plus redoutable encore. Quoi qu'il en soit, les bruits de révolution qui couraient sur la place de Buenos-Ayres donnent une idée de l'état de l'opinion publique : chacun s'attend à la guerre, tant cette triste solution des difficultés pendantes semble naturelle sur les bords de la Plata.

On le voit, la mission confiée par le peuple à M. Sarmiento n'est point facile, et, sans faire tort à ce personnage, on peut se demander si l'ascendant moral dont il jouit suffira pour maintenir la paix entre tous les élémens hostiles. En dépit de son orgueil bien connu, orgueil « qui ne tiendrait pas dans l'immensité des pampas, » le président élu n'est point un homme ordinaire, et son intelligence est des plus ouvertes. Dans ses visites en Europe, il ne s'est point borné, comme la plupart de ses compatriotes, à courir les salons, à prendre part aux bals et aux banquets diplomatiques, à se promener dans les villes de bains et de loisir; au contraire, citoyen d'une république, il avait choisi pour amis des républicains, afin d'étudier avec eux les problèmes politiques et sociaux, il suivait les discussions des orateurs, les cours des savans, et travaillait sérieusement à son instruction (1). Aux États-Unis, où il a résidé longtemps, il vivait dans la familiarité de plusieurs hommes éminens recherchant surtout la société de la Nouvelle-Angleterre, qui s'occupe tant de l'instruction du peuple, et souvent il déclarait que lui aussi emploierait dans son pays toute son activité et son influence politique pour augmenter le nombre des écoles et y développer les études; il a même écrit sur ce sujet un ouvrage intitulé : *les Écoles considérées comme base de la prospérité de la république des États-Unis.* Il est à désirer qu'il tienne sa promesse. Dans la ville même de Buenos-Ayres, l'arrivée d'un grand nombre d'étrangers intelligens a eu pour conséquence de donner à l'instruction publique une très vive impulsion; mais dans les provinces de l'intérieur et même dans celle de San-Juan, dont M. Sarmiento a été gouverneur, les populations sont encore dans la plus déplorable ignorance. On en peut juger par ce fait que pendant l'année 1867 les recettes totales de la poste pour une vaste province de la région des Andes se sont élevées à la somme dérisoire de 1,210 francs, et cependant cette province, dit un journal de Buenos-Ayres, se vante d'avoir assez de généraux et de colonels

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 novembre 1846, l'article que M. de Mazade a consacré à un livre de M. Sarmiento intitulé *Civilizacion i Barbarie.*

pour commander une armée aussi grande que celles de la Prusse ou de la France.

Que M. Sarmiento donne en effet de grands soins aux développemens de l'instruction publique, rien de mieux, et l'on ne saurait trop l'encourager dans cette œuvre. Toutefois c'est après de longues années seulement que l'influence des écoles se fait sentir sur la marche des affaires politiques, et, sous peine des plus graves complications, les questions actuellement en suspens doivent être résolues sans retard. Comment réconcilier les « crus » et les « cuits, » les unitaires et les fédéraux? Comment satisfaire à la fois Buenos-Ayres et les provinces, décider entre les prétentions rivales de la capitale actuelle, qui veut à toute force garder son titre, et de Rosario, que les états de l'intérieur désignent comme le siége futur du gouvernement? Comment, après trois longues années de guerre, conclure la paix avec le Paraguay sans avoir eu la satisfaction de remporter un triomphe militaire et de s'emparer d'un lambeau de territoire? Comment surtout se dégager de la puissante étreinte du Brésil, rouvrir les fleuves aux navires de commerce, les fermer aux escadres de guerre, et rétablir l'indépendance de la république, si fortement compromise par la vanité du général Mitre? M. Sarmiento est-il bien l'homme qui pourra résoudre ces graves problèmes, lui le fils de la pampa, qui, après avoir été pendant la première partie de sa carrière politique le défenseur du droit des provinces, est devenu le champion du parti localiste de Buenos-Ayres, et a tout fait pour asservir à la capitale le reste de la nation? Saura-t-il se défendre de l'ambition guerrière si commune parmi les hommes de l'Amérique méridionale, lui qui met tant de prix à son titre de colonel et qui a écrit avec tant de solennité l'histoire de ses hauts faits militaires contre l'armée de Rosas dans un livre intitulé : *Campaña del teniente colonel Sarmiento en el ejercito grande?* Malheureusement il est à craindre que M. Sarmiento veuille, lui aussi, jouir du titre de général en chef et donner une preuve de ses talents stratégiques, soit contre le Paraguay, soit contre les provinces de l'intérieur.

Déjà tous les républicains de la Plata qui ont à cœur la prospérité de leur pays considèrent comme un désastre national l'alliance militaire conclue avec le Brésil, et le jour où ce traité sera dénoncé sera pour eux l'un des plus beaux de l'histoire nationale. Les électeurs présidentiels se sont faits les interprètes de ce sentiment d'aversion contre la politique de l'empire quand ils ont refusé de donner leurs votes à M. Elizalde, le candidat agréable au cabinet de Saint-Christophe et à son allié le général Mitre. En revanche, le docteur Alsina, qu'ils ont probablement élu pour vice-

président de la république, s'était franchement présenté aux suffrages des électeurs comme adversaire du Brésil, et ceux-ci se sont associés à sa pensée en faisant sortir son nom de l'urne électorale. « La guerre contre le Paraguay, s'était-il écrié devant l'assemblée législative de Buenos-Ayres, devient de plus en plus barbare, et ne peut finir que par l'extermination de l'un des belligérans; c'est une guerre atroce, où plus de la moitié des combattans ont déjà succombé, une guerre funeste à laquelle nous sommes enchaînés par un traité non moins funeste, dont les clauses sont calculées pour que la lutte se prolonge jusqu'à ce que la république tombe épuisée et sans vie... Le moment est venu pour les pouvoirs publics de décider si l'honneur de la nation n'est pas suffisamment lavé par le sang répandu de 100,000 combattans! » Lors de l'inauguration d'un hôtel des invalides, le même orateur déplorait hautement que la construction d'un pareil édifice eût été nécessaire, il souhaitait que le jour vînt bientôt où, grâce à la paix entre les frères platéens, on pourrait le transformer en école. Les articles secrets du traité d'alliance ont été l'objet des plus vives interpellations dans le sein du congrès, et l'état de siége, qui avait duré trois ans dans toute l'étendue de la république, a été sinon aboli, du moins singulièrement mitigé; on parlait même de mettre le président Mitre en accusation et de le faire déposer par le sénat. Ainsi que l'on peut en juger par leurs constitutions, presque toutes calquées sur celle des États-Unis, en dépit de la grande différence du génie national, les Hispano-Américains et surtout les habitans de la Plata aiment à prendre pour modèle la puissante république du continent septentrional. En apprenant que la chambre des représentans avait cité le président Johnson devant la barre du sénat de Washington, nombre de députés argentins se sont promis d'en faire autant à l'égard de l'usurpateur Mitre, qui n'avait pas craint de substituer sa volonté à celle du peuple pour déclarer une guerre inique de conquête et de spoliation; mais, il faut le dire, la nouvelle de l'acquittement de M. Johnson a refroidi leur zèle, et maintenant on semble décidé à laisser M. Mitre en paix jusqu'au 12 octobre, qui est le dernier jour de son mandat présidentiel.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sans peine que les Argentins réussiront à se dégager du réseau de mailles dans lequel les avait enveloppés la politique brésilienne. Par la durée même des opérations militaires, la guerre menace de devenir une sorte d'institution, une maladie chronique, et l'on s'est habitué aux péripéties des combats comme aux changemens des saisons; d'ailleurs tous les marchands, fournisseurs ou entrepositaires qui approvisionnent l'armée et qui vivent de ce trafic ont intérêt à voir la lutte se prolonger, et par leurs vociférations ils réussissent à former dans toute assemblée

une petite opinion factice. Ce n'est pas tout : très habile dans la diplomatie, grâce à l'esprit de suite que lui donne une politique traditionnelle, le Brésil a réussi non-seulement à faire de Buenos-Ayres son humble satellite dans sa lutte contre le Paraguay, il a même pu entreprendre l'œuvre hardie de modifier la législation de toute la république argentine et de s'inféoder ainsi la société même. Pareil triomphe vaudrait certes mieux pour lui que la construction de forteresses et le maintien de garnisons brésiliennes sur le sol platéen; mais il eût été imprudent de procéder avec franchise. Il importait de rester indifférent en apparence, et de se faire remplacer dans cette machination par des Argentins naïfs ou complices. Ces Argentins se sont présentés. Le général Mitre a prêté son concours, le docteur Velez Sarsfield a donné son érudition, et maintenant les corps publics se trouvent saisis d'un projet de code civil commun à toutes les parties de la république argentine.

Ce n'est point que les lois manquent dans le pays ou qu'elles soient considérées comme mauvaises, non; mais les états de la Plata, reliés les uns aux autres comme ceux de la république anglo-américaine et comme les cantons de la Suisse par un simple lien fédéral, ont chacun leur système propre de lois civiles, et ce sont ces lois particulières et locales qu'on veut remplacer par un code centralisateur comme celui du Brésil ou de la France impériale. Bien plus, on aurait l'intention de les remplacer par des lois en grande partie copiées sur celles du code révisé que prépare le gouvernement de Rio-de-Janeiro, de sorte que d'avance les deux nations seraient destinées à subir la même jurisprudence. Les lois édictées par un empire où règne l'esclavage, où le territoire est entre les mains de grands propriétaires, où la femme est maintenue par les mœurs dans une sorte de réclusion, seraient aussi les lois convenables à une république égalitaire, où tous les hommes sont citoyens, où les terres, colonisées par les immigrans, se morcellent rapidement et passent de main en main, où la femme jouit de la plus grande liberté! Parmi les articles du nouveau projet de code, il en est plusieurs qui pourraient être adoptés sans inconvénient par les populations de la république argentine et qui conviendraient à leur état social; mais que dire d'un ensemble de lois où manque précisément cette garantie essentielle qui assure aux colons étrangers et aux non-catholiques le droit de fonder une famille respectée? Les prêtres, c'est-à-dire les représentans de la cour de Rome, gardent le registre des naissances et des morts, et toute union qui n'est pas consacrée par eux reste qualifiée de concubinage. Ceux des états argentins qui reconnaissent déjà le mariage civil, comme Santa-Fé, consentiront-ils à reprendre les anciennes traditions coloniales contre ces immigrans étrangers qui leur apportent la richesse et la pros-

périté? Les villes de l'intérieur, déjà si jalouses de l'hégémonie de Buenos-Ayres, voudront-elles céder à la pression de Rio-de-Janeiro? Alors que les constitutions d'origine nationale sont elles-mêmes si peu respectées, est-il possible d'admettre que ce code d'importation brésilienne puisse être sérieusement adopté (1)?

II.

Il est heureux pour l'indépendance future des états platéens que le succès des armes brésiliennes n'ait point égalé l'habileté des diplomates, et que le petit Paraguay tienne si bravement tête au grand empire sud-américain. La forteresse d'Humayta, que le traité du 1er mai 1865 déclarait devoir être rasée, est encore parfaitement intacte, et par-delà ce boulevard qui garde l'entrée du Paraguay se trouvent d'autres lignes de défense qui ne seront pas moins bien défendues que la première, si l'ennemi vient s'y hasarder un jour. Les quelques avantages obtenus par la puissante flotte cuirassée et par les armées du Brésil suffisent pour flatter la vanité des chefs; mais l'œuvre de la conquête n'en est guère plus avancée.

Dès le commencement de novembre 1867, les Brésiliens, grâce à l'énorme supériorité du nombre, avaient réussi à reployer leurs lignes au nord d'Humayta. Appuyés au sud sur le fleuve Parana, où se trouve leur port d'Itapirù, ils développent la rangée de leur camp en une demi-circonférence de 40 kilomètres environ jusqu'aux bords du Paraguay, que domine le fort de Tayi, commandant au loin de ses canons les eaux de la rivière. En s'emparant de cette importante position en amont d'Humayta, le marquis de Caxias avait coupé les communications directes de la place avec l'Assomption et le reste de la république par la rive gauche du Paraguay : la garnison d'Humayta ne pouvait plus être ravitaillée que par les chemins tracés sur la rive droite à travers les solitudes du Chaco. C'était là un grand succès pour les assiégans: mais avant qu'ils pussent songer à l'investissement complet de la place, il leur fallait d'abord recouvrer à tout prix l'usage de la flotte cuirassée, qui depuis six mois était retenue prisonnière entre les batteries de Curupaity et celles d'Humayta. L'époque de l'année était des plus favorables pour tenter l'entreprise. Les eaux du fleuve, gonflées par les pluies estivales, s'étaient élevées à une hauteur inaccoutumée, la puissante chaîne qui ferme le passage se trouvait submergée à plus de 5 mètres au-dessous de la surface, et les marins des navires cuirassés pouvaient espérer de remonter ainsi sans

(1) Le projet de MM. Mitre et Velez Sarsfield a été savamment critiqué par M. Alberdi dans une récente brochure intitulée *El Proyecto de Código civil para la República Argentina y las Conquistas sociales del Brasil.*

obstacle le cours du Paraguay. Le baron de Inhauma résolut de saisir cette occasion, unique dans l'année, et donna l'ordre au commandant Delphim de franchir la passe avec sa division composée de sept navires cuirassés, frégates et monitors. Toutefois les impériaux se gardèrent bien de passer en plein jour dans le terrible méandre d'Humayta, sous le feu des 200 canons servis par les artilleurs paraguayens : ils préférèrent la nuit, une nuit brumeuse et sans étoiles.

Le 19 février 1868, à trois heures et demie du matin, toute la flotte, vaisseaux blindés et navires en bois, ouvrait le feu contre la place, tandis qu'une canonnade terrible partait des batteries avancées qui entouraient Humayta en un vaste demi-cercle, Tuyuti, Tuyucué, San-Solano. En même temps l'escadrille de passage, sous la direction du pilote basque Etchebarne, doublait la pointe occupée par la première redoute paraguayenne, et, voilée par le brouillard, s'engageait dans la redoutable courbe en luttant contre le courant du fleuve. Les défenseurs d'Humayta entendent le ronflement de la vapeur, le sourd gémissement des machines, le bruissement de l'eau; mais ils ne peuvent que tirer au hasard sur ces formes indécises qui se confondent avec la brume. Cependant, lorsque les navires sont arrivés devant la batterie de Londres, à l'endroit où le lit du fleuve se retourne brusquement vers le nord et où la grande chaîne de fer est tendue entre les deux rives, l'escadre retarde sa marche et la plupart des boulets lancés par les canons d'Humayta viennent frapper en pleines cuirasses. Le *Tamandaré*, qui a reçu plus de cent boulets dans sa coque, ne peut plus avancer, sa machine ne fonctionne plus, et la grande masse désemparée redescend avec le courant le long des batteries qui bordent le rivage sur une distance de près de 2 kilomètres; deux autres navires, également mis hors de service, ne peuvent non plus franchir la chaîne. Seulement les deux vaisseaux cuirassés le *Bahia* et le *Barroso*, traînant à la remorque les monitors *Alagoas* et *Rio-Grande*, réussissent à s'engager dans le redoutable coude, puis à dépasser les dernières batteries situées à l'embouchure de l'Arroyo-Hondo. Ensuite ils glissent non moins heureusement sous le feu de la citadelle de Timbo ou *Nuevo Establecimiento*, située sur la rive droite du Paraguay, et bientôt ils arrivent en vue du pavillon brésilien qui flotte sur les remparts de Tayi. Pendant ce temps, un combat terrible s'était engagé à l'angle oriental extrême de la forteresse entre les meilleures troupes du marquis de Caxias et une partie de la garnison d'Humayta. Après avoir laissé plus de 2,000 morts dans les fossés et sur les remparts, les Brésiliens parvinrent à s'emparer de ce point; mais, incapables de s'y maintenir, ils l'évacuèrent dès la nuit suivante.

Accouru à Tayi pour féliciter les marins de la flotte et le commandant Delphim, qui devait être récompensé plus tard de son exploit par le titre de baron da Passagem (du Passage), le marquis de Caxias donna l'ordre aux deux vaisseaux cuirassés le *Bahia* et le *Barroso* de remonter le cours du fleuve pour en reconnaître les fortifications. Le commandant Delphim remplit sa mission avec toute la prudence convenable, et pendant les quatre jours entiers que dura son voyage de 200 kilomètres il ne négligea aucune des précautions nécessaires en passant à côté des villages et des fortins de la rive; mais ils étaient tous abandonnés, du moins en apparence : à peine quelques vedettes se montraient-elles çà et là. Les villes jadis prospères de Pilar, Villafranca, Oliva, Angostura, Villeta, Lambaré, étaient vides et silencieuses comme si quelque enchantement en eût fait disparaître soudain la population. Enfin, le 24 février, les deux vaisseaux cuirassés doublent la pointe de l'Itapita, et se trouvent en vue de l'Assomption, dans laquelle ils jettent quelques bombes. Que se passa-t-il alors? D'après le rapport officiel du commandant paraguayen, deux ou trois coups de canon lancés par la batterie dite de Marte suffirent pour décider les navires à la retraite. Les Brésiliens affirment au contraire que la ville se trouvait à leur merci et qu'il leur eût été facile de s'en emparer. Quelle que soit la valeur de cette assertion, assez difficile à croire, il est certain que le débarquement ne fut point tenté. Effrayés peut-être de ne pas voir un seul groupe, à l'exception des compagnies de soldats, de ne pas entendre un seul cri dans une ville qui la semaine précédente n'avait pas moins de 50,000 habitans, ils se hâtèrent de redescendre le fleuve, que les Paraguayens n'avaient point encore fermé derrière eux. Deux jours avant l'arrivée des Brésiliens à l'Assomption, un décret du maréchal Lopez avait déclaré la cité ville de guerre et convié tous les habitans civils à quitter la place pour se rendre dans les localités voisines. Chose remarquable et qui donne une preuve de la singulière unanimité des sentimens patriotiques chez ces honnêtes Hispano-Guaranis, les deux jours suffirent pour l'évacuation. Dans les villages et les hameaux des environs, chaque maison s'était ouverte pour recevoir une ou plusieurs familles de réfugiés, chaque homme valide de la campagne avait offert ses bras pour aider au déménagement; toutes les charrettes et les voitures avaient été mises en réquisition pour hâter le transport des objets précieux. La plupart des émigrans se dirigèrent vers la petite ville de Luque, située à 16 kilomètres à l'est de l'Assomption, sur le chemin de fer de Villa-Rica, et désignée par Lopez comme le siége du gouvernement. Pendant ce temps, l'ancienne capitale recevait des troupes chargées d'agrandir et d'armer les forts, de creuser les fossés, en un mot de transformer la ville en un autre Humayta.

La nouvelle des événemens qui s'étaient accomplis sur les bords du Paraguay fut reçue à Rio-de-Janeiro et dans les autres villes brésiliennes avec une sorte de délire. On annonçait comme certaine toute une série de victoires improbables. Non-seulement le passage était forcé, mais Curupaity, Humayta, Timbo, s'étaient rendus, la capitale était occupée par les alliés, le maréchal Lopez, suivi de quelques séides, s'était jeté précipitamment dans les solitudes du Chaco, cherchant à gagner le territoire de la Bolivie et poursuivi par les Indiens sauvages. La guerre était décidément finie; la paix et le commerce allaient refleurir, la politique brésilienne recueillait le fruit de ses patiens efforts, et reprenait une prépondérance incontestable dans le bassin de la Plata; l'Assomption, Montevideo, Buenos-Ayres, devenaient de simples préfectures de l'immense empire. Telles étaient les douces illusions que la lassitude de la guerre faisait naître dans l'esprit des Brésiliens, et pendant ce temps-là le président Lopez prenait ses mesures pour transformer l'exploit de leur flotte cuirassée en un triomphe inutile. Profitant de ce que les routes du Chaco étaient restées libres, il retirait la plus grande partie de la garnison d'Humayta, fortifiait le poste de Timbo pour assurer ses communications par la rive droite, et construisait un camp retranché au nord de la rivière Tebicuari, cours d'eau parallèle au Parana, et bordé comme lui de marécages et de lagunes qui en rendent le passage très difficile à une armée. En outre il faisait travailler avec la plus grande activité à la prolongation du chemin de fer qui se dirige de l'Assomption vers l'intérieur du Paraguay, et, deux mois après l'apparition de l'ennemi devant la capitale, les locomotives parcouraient déjà les 140 kilomètres qui séparent l'Assomption de Villa-Rica, chef-lieu du district central de la république.

Tandis que les Paraguayens étaient ainsi occupés à changer leur ligne de base, à prendre de nouvelles dispositions stratégiques, à transformer la citadelle d'Humayta en un simple avant-poste des fortifications du Tebicuari, ils ne restaient pas inactifs pour l'attaque, et même ils risquaient un assaut d'une hardiesse sans pareille contre une partie de la flotte brésilienne restée en aval de la chaîne, entre Humayta et Curupaity. Contre ces monstres de fer, le maréchal Lopez n'avait pas même des vaisseaux de bois, car la flottille du Paraguay se compose seulement de petits vapeurs nécessaires au transport des troupes et des approvisionnemens entre le Tebicuari, l'Assomption et les forts conquis dans le Matto-Grosso; mais à défaut de navires il pouvait compter sur des hommes vraiment sans rivaux pour le courage et pour le mépris de la mort, qui ne craignent pas d'attaquer sur des troncs d'arbres des frégates cuirassées. Vers minuit, quelques centaines de volontaires, ramant

en silence, entourent soudain les deux navires brésiliens le *Lima Barros* et le *Cabral*, qui se trouvent à l'ancre près de l'embouchure du rio de Oro; l'équipage de l'un d'eux, qui cherche à se défendre, est massacré avec son commandant, le lieutenant Costa. La frégate est prise, malheureusement elle n'est pas sous vapeur, et pendant que les assaillans s'occupent de chauffer les chaudières, le *Herval*, le *Silvado*, le *Mariz e Barros* et d'autres navires se pressent autour d'eux; on fusille les Paraguayens à bout portant, et, pour éviter d'être tués jusqu'au dernier, ils sont obligés de se jeter dans le fleuve et de nager vers Humayta au milieu d'une grêle de balles plongeantes.

Certes on ne saurait s'étonner qu'en face de pareils hommes les chefs de l'armée brésilienne procèdent avec la plus grande prudence dans chacune de leurs opérations militaires; mais on se demande pourquoi cette prudence est devenue de l'inaction à une période critique de la guerre où chaque opportunité devrait être saisie avec tant d'empressement. Après avoir obtenu cet immense succès de franchir sans désastre la passe d'Humayta, le plus simple bon sens commandait aux Brésiliens de serrer de très près la forteresse pour observer et déjouer les mouvemens de l'ennemi. Au contraire ils laissèrent au maréchal Lopez tout le temps dont celui-ci avait besoin pour prendre ses nouvelles dispositions. On dirait vraiment que l'accusation si souvent formulée contre un grand nombre d'officiers impériaux est fondée, et qu'en effet ils cherchent à prolonger la guerre jusqu'à ce qu'ils soient devenus riches aux dépens de la nation, épuisée de ressources. Un long mois s'écoula sans que le marquis de Caxias essayât d'utiliser par une attaque sur Humayta l'impression qu'avait dû produire le passage de l'escadre sur les défenseurs de la place. Le 21 mars seulement, les vaisseaux cuirassés commencèrent le bombardement des ouvrages paraguayens qui bordent le fleuve, tandis que l'armée tout entière s'avançait vers les batteries qui faisaient face aux camps de Tuyucué et de San-Solano. Malheureusement le général brésilien avait mal pris ses mesures, et ce qu'il avait cru ne devoir être qu'une simple promenade militaire se changea en une bataille sanglante. Les troupes franchirent les fossés, passèrent à travers les estacades et les chevaux de frise, gagnèrent les remparts de Paso-Pucu; mais là elles furent reçues à bout portant par la garnison revenue d'Humayta pour défendre des ouvrages déjà évacués depuis quelques jours. Le combat fut l'un des plus acharnés et des plus sanglans de toute la guerre; les Brésiliens renouvelèrent leurs assauts pendant plusieurs heures, les réserves mêmes furent appelées, mais en vain; des monceaux de cadavres remplirent les fossés des redoutes attaquées : d'après les bulletins para-

guayens, l'échec de Paso-Pucu aurait été pour les assiégeans un autre désastre de Curupaity. Quoi qu'il en soit, le marquis de Caxias attendit que les ouvrages extérieurs d'Humayta fussent complétement abandonnés avant d'y pénétrer lui-même. Installés dans ce quartier-général de Paso-Pucu, d'où Lopez les avait si longtemps tenus en échec, les chefs alliés se contentent d'observer de loin les murailles du « Sébastopol » américain. Des marécages, des lagunes difficiles à franchir, les en séparent; ils ne pourraient en tenter l'accès que par des isthmes étroits où les colonnes d'assaut seraient complétement détruites par les boulets; enfin le creusement des tranchées d'approche est presque impossible dans ce sol détrempé. Bombardemens et sommations sont également inutiles pour obtenir du colonel Alen la reddition de la place; avant que les 40,000 Brésiliens puissent y pénétrer, il faut d'abord qu'ils en affament la petite garnison, composée, dit-on, d'environ 3,000 hommes. D'ailleurs il ne serait pas étonnant que des fournisseurs gênois, argentins ou brésiliens de l'armée d'invasion se chargent eux-mêmes d'approvisionner les assiégés, car, si l'on en croit la rumeur publique, c'est par l'entremise d'officiers alliés — en train de devenir millionnaires — que les Paraguayens reçoivent déjà presque toutes leurs munitions. Les magasins d'Itapirù et de Curupaity servent d'entrepôt aux troupes de Lopez aussi bien qu'à celles du marquis de Caxias.

Après l'évacuation de Curupaity et de Paso-Pucu par les forces paraguayennes, un autre mois s'écoula sans que l'armée de siége s'occupât de compléter l'investissement d'Humayta, et ce délai fut habilement mis à profit par le commandant de la forteresse, qui pouvait se ravitailler à son aise par les chemins du Chaco. Enfin le 30 avril, dans l'après-midi, 1,200 volontaires argentins débarquèrent sur la rive droite du fleuve, au-dessous d'Humayta, dans une anse abritée du canon du fort, et, cherchant péniblement un passage à travers les lagunes, les fondrières, les broussailles entremêlées, marchèrent au nord dans la direction de la route stratégique des Paraguayens. Le lendemain, 2,000 impériaux, prenant terre en amont, se dirigeaient au sud pour atteindre aussi la route et rejoindre les Argentins. Toutefois la marche des deux corps ne devait point se faire sans obstacle. Les Brésiliens, qui avaient la précaution de se retrancher hâtivement à chacune de leurs petites étapes, purent se défendre avec succès contre les attaques réitérées de quelques bataillons paraguayens sortis à la hâte de Timbo; mais les volontaires argentins furent mis honteusement en déroute. Ces troupes se composaient presque en entier de soldats engagés en Europe et n'ayant par conséquent d'autre intérêt dans la guerre que celui de leur paie. Peu soucieux de l'honneur d'un drapeau qui n'est point le leur, ces mercenaires s'empressèrent de fuir, et, jetant

leurs havre-sacs, leurs armes, leurs vêtemens, s'élancèrent dans le plus grand désordre vers le bord du fleuve pour retrouver la protection de la flotte. Telle était la démoralisation des fuyards qu'il fallut immédiatement dissoudre le corps et le remplacer par d'autres troupes. La jonction des deux détachemens alliés ne s'opéra que dans la journée du 3 mai : au nombre de 5,000 hommes environ, ils s'établirent solidement en face même de la batterie de Londres, sur une très étroite péninsule du Chaco, entourée de marécages qui servent de fossés de défense. L'occupation de ce point stratégique suffira-t-elle, ainsi que le prétendent les Brésiliens, pour couper entièrement les communications de la forteresse paraguayenne avec le reste du pays, et les canots, les radeaux, descendus de Timbo à l'aide du courant, ne pourront-ils pas apporter des provisions et des nouvelles à la petite garnison d'Humayta? Les fourrés et les marécages qui se prolongent à l'ouest et au nord de la nouvelle position brésilienne sont-ils infranchissables pour les habiles *chasques* ou courriers guaranis? C'est là ce que nous apprendra l'avenir. D'ailleurs les Brésiliens laissent par la lenteur de leurs mouvemens la plus grande prise à l'imprévu. La forteresse devait se rendre immédiatement après le passage de la flotte, et plus de quatre mois se sont écoulés depuis sans qu'elle ait été seulement attaquée. Si le marquis de Caxias réussit enfin à exécuter son plan, qui est, dit-on, de construire un chemin de fer d'investissement sur chacune des rives du Paraguay, alors sans doute il pourra réduire la place par la famine, à moins toutefois qu'une forte crue du fleuve, noyant tous les campemens du Chaco, n'oblige les assiégeans à s'enfuir vers la terre ferme. Récemment, les eaux du Paraguay s'étant élevées à une très grande hauteur, les soldats argentins campés dans les terrains bas, qu'envahissait l'inondation, durent se réfugier en toute hâte sur un *albardon* ou léger renflement du sol occupé par les forces brésiliennes. En même temps les projectiles lancés par la batterie de Londres sur cette foule en désordre y produisaient un effet terrible : chaque boulet faisait sa trouée dans le ramas des fuyards. Jusque dans les villages riverains du Bas-Parana, les habitans furent épouvantés à la vue des longues files de cadavres entraînés par les eaux.

Quand même la place d'Humayta serait prochainement occupée par le marquis de Caxias, il est trop tard maintenant pour que cette victoire soit un coup décisif. Le Paraguay, dont l'accès était libre naguère, est fermé en amont par les fortifications du Tebicuari. L'escadrille des quatre navires qui ont passé le 19 février reste immobile à son ancrage de Tayi, ou se borne à croiser devant Timbo : aucun autre vaisseau n'a pu encore les rejoindre en forçant le passage d'Humayta. Pendant la dernière inondation, un bateau chargé

de charbon qui essayait de franchir la chaîne fut obligé de virer de bord pour ne pas être coulé. L'inaction forcée de la flotte est d'autant plus humiliante pour la nation brésilienne que nulle part dans les eaux de l'Amérique du Sud ne se sont trouvés rassemblés sur un seul point un aussi grand nombre de vaisseaux de guerre. Au commencement du mois de mai dernier, le baron de Inhauma avait sous ses ordres trente-six bâtimens à flot sur les courans du Paraguay et du Parama; dix de ses navires étaient à cuirasse, et portaient chacun quatre, six ou huit de ces monstrueux canons du poids de 10 à 20 tonneaux; il disposait en tout de cent quatre-vingt-trois bouches à feu, commandait à près de 4,000 matelots, et quatre autre navires récemment construits en Europe étaient en marche pour rejoindre son escadre. Les canons d'Humayta, les bas-fonds du chenal, les embûches du rivage, et surtout le manque de combustible, qu'il a fallu payer jusqu'à 1,750 francs la tonne, dix fois plus cher que ne coûte le fer sur les marchés de l'Europe occidentale, ont transformé tous ces navires brésiliens en embarcations de parade. Au lieu de remonter une seconde fois jusqu'à l'Assomption, le *Bahia* et le *Barroso* se sont avancés seulement à l'embouchure du Tebicuari pour reconnaître les nouvelles lignes de défense des Paraguayens, qui s'étendent le long de l'embouchure sur près de 2 kilomètres d'étendue. Une colonne de 3,000 hommes, qui marchait parallèlement à la flottille dans l'intérieur des terres, sous la conduite du brigadier Menna Barreto, a dû s'arrêter à 8 kilomètres au sud du Tebicuari, sur les bords de la rivière Jacaré ou des Crocodiles. Surprise par l'ennemi, elle a battu précipitamment en retraite après avoir perdu un grand nombre de fantassins et toute sa cavalerie.

Aucun fait ne prouve jusqu'à présent que la république manque de défenseurs, et même dans un discours public le président Lopez, exagérant sans doute, affirmait que 70,000 soldats étaient sur pied dans toute l'étendue du territoire. Cependant le bruit s'était répandu dans le camp brésilien et dans les contrées de la Plata que, presque tous les hommes valides ayant été enlevés par les maladies des camps ou exterminés par le feu de l'ennemi, les femmes paraguayennes entraient à leur tour dans les rangs. On citait les noms et les chiffres, on donnait les détails les plus circonstanciés sur l'organisation des contingens féminins. Quatre mille femmes et jeunes filles auraient été chargées de la défense du Tebicuari sous les ordres du brigadier-général l'Anglaise Eliza Lynch, d'autres auraient été cantonnées à Villa-Rica, à Cerro-Leon, dans les forts de l'Assomption. Ces récits étaient au moins prématurés. Si les Brésiliens s'avancent jusque dans le cœur du Paraguay, c'est avec des hommes qu'ils auront surtout à se mesurer au passage de

chaque rivière, à la prise de chaque fort et de chaque village; mais le farouche patriotisme des Paraguayennes explique suffisamment comment cette rumeur a pris naissance. Déjà l'année dernière une députation de dames réclamait du maréchal Lopez l'honneur de prendre part à la défense d'Humayta, et depuis, en mainte rencontre, les femmes surprises dans les villages épars entre le Parana et le Tebicuari se sont défendues avec le même acharnement que les hommes. D'après les correspondances du journal anglais le *Standard and Plate News*, les Brésiliens vaincus au bord du Jacaré auraient même reconnu parmi leurs adversaires tout un régiment de femmes. Récemment, après l'un de ces combats meurtriers qui se sont livrés dans le Chaco, on ramassa deux cadavres, celui d'un jeune homme et celui d'une vieille femme, probablement sa mère, qui d'une main tenaient chacun leur fusil, et de l'autre se donnaient jusque dans la mort une dernière caresse. Ce sont là des tableaux de nature à faire reculer les plus cruels et à dégoûter singulièrement les Argentins de leur alliance avec l'empire. Les femmes du Paraguay sont, à n'en pas douter, aussi décidées à la lutte que leurs maris et leurs fils : ce n'est point une armée, c'est une nation tout entière que les envahisseurs ont à combattre. Aussi peut-on être assuré d'avance que les impériaux ne sortiront pas de la lutte en vainqueurs, à moins qu'ils ne soient assez nombreux et assez résolus pour exterminer ce peuple, qu'ils sont venus, disent-ils, « délivrer de la tyrannie. »

Et pendant combien de mois ou d'années les autres nations tolèreront-elles encore ces massacres? Il eût été digne de la part des républiques andines de donner suite à l'énergique protestation qu'avait rédigée en leur nom commun le ministre du Pérou M. Pacheco, enlevé récemment par la fièvre jaune; mais, après avoir lancé leur réclamation solennelle, elles sont retombées dans le silence, comme si le sort du Paraguay, qui défend pourtant leur propre cause, leur était devenu indifférent. L'Angleterre, à qui les intérêts de ses nationaux non moins que les devoirs de l'humanité commanderaient une démarche de médiation, ne s'est pas encore interposée entre les belligérans, ainsi que ne cesse de le lui conseiller le *Times*, organe du haut commerce britannique; d'ailleurs, il faut le dire, l'attitude de M. Gould, ministre de la Grande-Bretagne à la Plata, ne présente pas de garanties suffisantes d'impartialité, et le maréchal Lopez refuserait certainement d'entrer en pourparlers avec un diplomate qui dans ses dépêches officielles le qualifie de « despote » et de « barbare. » Quant à la France, la conduite qu'elle a suivie à l'égard de la république mexicaine ne peut en faire un arbitre dans la lutte qui se poursuit sur les bords des fleuves platéens. C'est à la république des États-Unis que

reviendra probablement l'honneur de contribuer par son attitude à mettre un terme à cette guerre. Déjà par deux fois M. Seward, qui d'ordinaire n'est pas très cordial à l'égard des états de l'Amérique du Sud, a sans succès offert ses bons offices pour amener la paix entre le Paraguay et le Brésil. Un fait récent pourrait bien le décider à intervenir d'une manière plus décisive. M. Washburn, ministre des États-Unis à l'Assomption, ayant désiré sortir du Paraguay, un petit bateau à vapeur fédéral, le *Wasp*, remonta le fleuve pour se mettre à sa disposition; mais le marquis de Caxias ne permit pas au navire américain de dépasser Curupaity : le *Wasp* dut rebrousser chemin vers Montevideo, et par cela même M. Washburn se trouva retenu de force au Paraguay. La colère de ses compatriotes établis à la Plata et au Brésil est grande contre le marquis, et l'on disait, à tort sans doute, que M. Watson Webb, ministre des États-Unis à la cour de Rio-de-Janeiro, avait demandé péremptoirement la destitution du coupable. Quoi qu'il en soit, la république américaine est assez forte pour faire cesser la guerre; il suffit pour cela qu'elle le veuille et le dise.

L'intervention décisive des États-Unis serait plus heureuse encore pour les envahisseurs que pour les habitans du Paraguay, car elle les débarrasserait d'une guerre criminelle où le triomphe même serait honteux. D'ailleurs le Brésil est bien près d'être épuisé, et la situation des alliés qu'il s'est acquis de gré ou de force sur les deux rives de l'estuaire de la Plata n'est guère plus brillante. A Montevideo, où les Brésiliens sont venus il y a quatre ans « rétablir l'ordre » à main armée, le désarroi est à son comble; toutes les banques sont en liquidation, le taux de l'intérêt s'est élevé à plus de 20 pour 100, et, chose inouie dans ce paradis des travailleurs, plus de cinq mille ouvriers sans ressources sont obligés de se disperser pour chercher de l'ouvrage dans les villes de l'intérieur. Au Brésil, la crise n'a pas ce caractère de violence soudaine, mais elle est d'autant plus redoutable, parce qu'elle a son origine dans une situation permanente que la guerre ne cessera d'aggraver. Tandis que Montevideo et Buenos-Ayres prennent seulement une part nominale à la lutte, c'est l'empire qui doit en payer tous les frais et l'alimenter de chair à canon.

Le discours prononcé par dom Pedro lors de l'ouverture des chambres brésiliennes est naturellement des plus vagues, comme le sont presque toujours les longues phrases de l'optimisme officiel; cependant quelques paroles plaintives se mêlent à cette rhétorique pompeuse. Le rapport du ministre des finances est le complément indispensable du discours impérial, et les chiffres qui s'y trouvent disent assez quel degré de foi il s'agit de prêter aux expressions de complaisance tombées du trône. Il va sans dire que

pour le budget de l'année 1870 le ministre prévoit une excédant de recettes certain; en revanche, l'exercice qui vient de se terminer se solde par un effrayant déficit, et l'année courante ne commence pas sous de meilleurs auspices. Les recettes du trésor pendant l'année fiscale 1867-68 ont été, sans compter les recettes fictives fournies par la création du papier-monnaie, de 174 millions de francs seulement, tandis que les dépenses ont atteint la formidable somme de 494 millions, c'est-à-dire que dans une seule année l'empire a jeté dans le gouffre de la guerre près de trois fois son revenu. L'ensemble de la dette brésilienne s'élevait au 31 mars de cette année au total de 1 milliard 99 millions, et depuis cette époque le déficit augmente en moyenne de 30 à 50 millions par mois. C'est là ce que l'honorable M. Zaccarias appelle avoir à « lutter encore contre quelques difficultés. » Quant au redoutable problème de l'esclavage, qui mériterait d'être aussi considéré comme une « difficulté, » la solution en a été indéfiniment reculée. Le commerce extérieur diminue notablement à cause des impôts de guerre qui pèsent sur les échanges et la navigation. Les journaux tiennent un langage presque révolutionnaire, les chambres deviennent hostiles, et même le sénat a répondu au discours du trône par un vote de défiance à l'égard du ministère. Des accens presque républicains ont retenti dans la chambre des députés. « Le Brésil, s'écriait M. Felicio de Santos, semble un territoire détaché de la vieille Europe par un cataclysme et relié comme un corps étranger à la jeune Amérique. Notre attitude n'est que servilité envers les nations monarchiques et décrépites de l'ancien monde, qu'arrogance et mépris envers les états libres du nouveau. Pour flatter l'Angleterre, nous nous sommes hâtés de reconnaître aux états esclavagistes du sud le titre de belligérans; pour courtiser la France, nous avons salué l'avénement de l'empereur du Mexique; pour nous faire bien venir de l'Espagne, nous avons donné pendant huit mois asile à sa flotte de guerre, et nous n'avons point protesté contre le bombardement de Valparaiso. Si nous continuons dans cette politique anti-américaine, la guerre du Paraguay ne sera point un fait isolé dans l'histoire; elle ne sera que le prologue de la grande conflagaration américaine. » Et M. Christiano Ottoni ajoute : « Il est impossible que le Brésil puisse exister, si la lutte continue... Le Paraguay est notre Mexique, et l'empire même y périra, si nous nous acharnons à cette tentative impossible. De même que l'armée française a dû quitter Mexico sur l'injonction des États-Unis, de même il nous faut sortir à tout prix du Paraguay, car nous y sommes sans droit et sans espérance. » Plaise aux peuples du Brésil d'écouter à temps ces paroles d'avertissement prophétique!

ÉLISÉE RECLUS.

JEAN DE CHAZOL

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXIII.

Il est des commotions si violentes qu'elles exaspèrent jusqu'à la folie; je tombais de si haut des régions de l'idéal que j'en demeurai un instant comme frappé de stupeur. Il me fallut reprendre la lecture de cette déclaration de vengeance pour me convaincre que je n'étais point le jouet d'une hallucination. Tout à coup une idée me vint à l'esprit, soudaine et rapide comme un trait de lumière. C'était une épreuve, une expiation qu'elle m'imposait; c'était la rançon de mes lâches hésitations, de mes doutes. Elle voulait s'assurer si j'avais assez d'amour pour ne plus désormais chanceler dans ma foi, pour croire en elle, l'accusât-on d'un crime, s'accusât-elle elle-même, — l'évidence aveuglât-elle mes yeux. Je me levai pour courir me jeter à ses pieds. Je m'arrêtai sur le seuil... Si elle m'avait dit la vérité, si elle m'avait vraiment tendu ce piége indigne!...

Qu'allait-il se passer entre nous? Je voulais me calmer, je sentais que dans le désordre de mes idées j'allais tout rendre irréparable. J'étais entraîné depuis trois mois dans un courant d'événemens si étranges que je n'avais plus la notion du réel. Cette lettre était si insensée!... Que te dirai-je de mon aberration? Faut-il appeler lâcheté ce honteux aveuglement de la passion qui me leurrait

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1er et 15 juillet, et du 1er août.

encore d'une ombre d'espoir après une telle chute? Mais j'étais trop agité pour supporter longtemps cette cruelle incertitude. Il fallait voir le péril face à face. J'allai trouver Viergie.

Comme j'entrais chez elle, elle était debout près d'une fenêtre, regardant le parc à travers les vitres. En entendant le bruit de la porte, elle se retourna et demeura devant moi pâle, silencieuse. Si j'avais en cet instant surpris des pleurs dans ses yeux, je te le jure, René, je lui aurais encore tendu les bras. Son attitude hautaine et décidée me glaça. Sans parler, je lui montrai sa lettre ouverte.

— Vous l'avez lue? dit-elle d'une voix à peine intelligible.

— Oui, et, si vous avez voulu m'éprouver, Viergie, l'épreuve est cruelle.

— Une épreuve? Celle-ci serait étrange, avouez-le.

— Quoi! tout cela est réel; ce que vous dites dans cette lettre est résolu dans votre esprit?

Elle hésita un instant; mais, reprenant toute son assurance : — Résolu irrévocablement! dit-elle d'un ton si singulier d'audace que mon indignation, trop longtemps contenue, éclata tout à coup.

— Ah çà! vous êtes folle! m'écriai-je.

Elle me regarda en face d'un air de défi. J'eus peur de ma colère. — Voyons, lui dis-je en me maîtrisant par un effort de volonté, tout cela est insensé. Vous n'avez pas songé à ce qui va résulter d'une telle extravagance. On a surpris votre imagination. La jalousie peut-être que vous aviez autrefois conçue contre Geneviève vous aura égarée. Il est impossible que vous ayez feint l'amour à ce point. Viergie, c'est notre vie que vous brisez en cet instant. Marulas vous a trompée pour vous faire servir à je ne sais quel misérable dessein. Écoutez-moi, je vous en conjure; malgré l'assaut que subit en ce moment notre bonheur, nous pouvons nous sauver encore. Nous sommes liés désormais, rien ne saurait nous séparer. Vous cédez à un égarement dont votre nature exaltée n'a point compris toute la portée. Viergie, j'essaierai d'oublier cette heure de délire.

— Je vous remercie, répondit-elle; mais il est trop tard, Jean. Il y a maintenant des souvenirs que nous ne pouvons plus effacer. Nous avons trop de fierté tous deux pour oublier. Je suis franche, puisque j'avoue que je vous ai aimé. Vous l'avez dit souvent, et vous considériez cela comme un de mes charmes, je suis une sauvage, moi! N'y eût-il point le malheur de ma mère entre nous, je ne saurais concevoir l'amour sans le complet abandon de mon âme. Celui que j'aimerais serait mon maître, je le servirais à genoux; mais une soumission vulgaire, une froide résignation, me sembleraient une profanation de moi-même après ce qui s'est passé

entre nous. Vous avez tué mon amour en m'humiliant. Toute ma résolution, toute ma force est dans ce mot : je ne vous aime plus.

— Ainsi, m'écriai-je, ces protestations de tendresse, ces aveux, ces sermens, tout cela n'était que mensonge? Notre mariage n'était pour vous qu'un piége pour acquérir un nom, une fortune?

— Vous oubliez que sir Clarence O'Brien est aussi noble et plus riche que vous.

— Mais avez-vous songé aux conséquences de cette situation?

— Oh! je savais que je courais un danger terrible, dit-elle avec un calme impassible; mais le péril est passé, puisque vous ne m'avez pas tuée sur le coup. Maintenant la réflexion vous est venue, et je n'ai plus rien à craindre. Votre nom vous défend tout éclat.

Encore une fois j'eus peur de la colère que je sentais bouillonner en moi.

— Et me permettrez-vous de vous demander comment vous comptez porter ce nom? dis-je avec ironie.

— Oh! rassurez-vous, reprit-elle d'un ton hautain, j'ai assez de fierté pour ne point descendre du sommet où je suis montée.

— Vous perdez l'esprit; avez-vous songé à ce que va devenir notre vie?

— Je vous avoue mon ignorance à ce sujet, répondit-elle. En tout cas, l'avenir dépendra de vous. La possession de moi-même réservée, je serai pour le monde et pour nos gens ce que je dois être aux yeux de tous,... votre femme et,... si vous l'exigez, votre amie.

— Tenez, décidément vous êtes folle! m'écriai-je. Ainsi, quand le cœur plein d'amour je formais avec vous des projets d'avenir et de bonheur, vous me trompiez? Ainsi vous avez espéré que je subirais impassible cette incroyable situation de dupe, que, votre ambition ou votre vengeance satisfaite, nous arrangerions un ménage où vous ne seriez ma femme que de nom?

— Oh! je n'ai pas été crédule à ce point de penser que vous accepteriez une telle vie. J'ai prévu d'avance l'issue de notre mariage. J'ai de vous ce que je voulais. Je suis prête maintenant à vous aider en tout ce qu'il vous plaira pour arriver à une entente qui ménage les convenances et n'attire point le scandale sur ce nom de Chazol qui est devenu le mien.

— Assez, malheureuse, assez! m'écriai-je, effrayé devant cette perversité profonde que je voyais enfin sans masque. Vous venez de détruire à jamais tout espoir de retour. Ah! votre vengeance est complète; mais vous avez eu tort de la tenter sur moi...

N'attends pas, ami, que j'essaie de te raconter les défaillances de mon cœur et l'égarement de ma raison durant ces huit jours de tortures, pendant lesquels je me débattis contre la folie. Après l'état

violent où m'avait jeté cette scène, j'avais essayé de me recueillir, de me calmer. Je ne pouvais croire à cette résolution folle. Comment imaginer qu'elle pût persister dans cette odieuse vengeance qui allait briser sa vie et la mienne? Égarée par ces superstitions étranges dont j'avais eu déjà mille preuves, elle s'épouvantait peut-être de quelque fantôme menaçant prêt à la punir d'un amour qui lui semblait sacrilége. N'allais-je pas moi-même accomplir notre ruine en m'abandonnant à quelque parti extrême qui rendrait notre malheur irréparable? C'était une imagination exaltée qu'il fallait apaiser. Il était impossible que par ma tendresse je ne parvinsse point à la fléchir... René, après l'avoir maudite comme une vile créature, je me suis traîné à ses pieds suppliant... Ainsi que la robe de Nessus, mon amour me dévorait. Hautaine, implacable, elle me brûlait de ses regards; son souffle m'enivrait, sa beauté me fascinait. Je l'implorais avec larmes; je croyais la voir émue, défaillante, prête à fléchir; puis tout à coup, comme frappée de terreur, elle s'échappait de mes bras, m'accablant de ces mots : « je ne vous aime pas! je ne vous aime pas! » qu'elle redisait avec violence pour mieux m'atteindre au cœur et creuser un abîme entre nous. En de telles scènes, je perdais jusqu'à la conscience de la situation où ma fierté s'humiliait. J'ai cru que j'allais devenir fou de douleur. J'ignore par quel miracle je vis à cette heure, car deux fois je résolus d'en finir avec sa vie et avec la mienne. René, il fallut l'excès de ses mépris pour rappeler ma raison, pour anéantir tout espoir dans mon cœur avili...

Tu frémis, n'est-ce pas? car tu sais si je suis homme à subir de pareilles chutes! Écoute. Au bout de huit jours de ce délire, — j'ai vécu huit jours ainsi, — un soir, après l'avoir quittée suppliant, las de m'être si longtemps abaissé, effrayé d'en être venu à ce degré de faiblesse, je méditai sur ma situation; j'eus le courage enfin de contempler mon désastre et de chercher ce qui me restait à espérer. Tout était bien perdu, bonheur, dignité... Il n'était plus de retour, car, eussé-je vaincu ses dédains, je ne pouvais plus être pour elle qu'un objet de pitié. Je me sentais déjà amoindri à mes propres yeux. J'étais tombé dans un piége; nulle issue, nul recours! La loi même était impuissante à briser le joug auquel elle m'avait rivé, eussé-je osé en appeler à un tribunal et m'exposer à un scandale public. J'avais encore présent à l'esprit un procès bizarre dont tu te souviens où un honnête homme, dans une situation comme la mienne, réclamait en vain depuis trois ans la nullité de son mariage. Il avait subi trois années cette torture. La loi avait consacré l'indissolubilité. J'étais à jamais enchaîné aussi. Cette femme, méprisant ses sermens devant les hommes et devant Dieu, avait le

droit de garder un nom volé. Dérision impie! elle pouvait devenir adultère, et ses enfans seraient les miens, si je ne savais prouver sa trahison devant des juges... Notre code est ainsi fait!

Je délibérai longtemps, le cerveau troublé, le cœur déchiré, éperdu de rage et d'amour. Je l'adorais, et je m'épouvantais à la pensée de vivre sans elle. Elle était devenue ma vie, mon souffle, mon âme... La violence même de mon désespoir me sauva. J'eus honte de ma faiblesse, les amertumes trop longtemps amassées débordèrent enfin. De victime, je me fis juge, et je la condamnai.

Un soir donc, je donnai ordre à mon valet de chambre de tout préparer pour mon départ de Chazol au lever du jour. Tu sais, René, avec quelle impitoyable volonté j'accomplis ce que j'ai résolu. Au milieu de la nuit, quand tout fut endormi dans le château, je quittai ma chambre, et je gagnai sans bruit l'appartement de ma femme. Sa porte était fermée, mais j'avais la clé d'une autre porte qui communiquait de la bibliothèque à un petit couloir aboutissant à son cabinet de toilette... J'ouvris. Là encore un verrou tiré de l'autre côté me fit obstacle; mais cette porte était légère, d'un coup d'épaule je la jetai en dedans. J'arrivai à sa chambre, éclairée par la demi-clarté d'une lampe d'albâtre. Au bruit que j'avais dû faire, Viergie s'était réveillée. En m'apercevant sur le seuil, elle jeta un cri. . . . . .

. . . . . .

Au jour, avant le lever de nos gens, je quittais Chazol en lui laissant cette lettre :

« Vous n'avez pas voulu être ma femme, je vous ai traitée en maître. J'ai réduit votre orgueil, je vous ai possédée. Maintenant je ne veux plus de vous, et je pars, vous ayant châtiée et punie. Nous ne nous reverrons jamais. Votre situation est assurée, mon notaire vous servira les revenus auxquels vous avez droit par notre contrat. Si vous désirez quitter Chazol pour une autre retraite, je vous laisse libre. Seulement, en me séparant de vous, je vous rappelle que vous portez mon nom... Je vous conseille de ne point l'oublier.

« JEAN DE CHAZOL. »

XXIV.

Tu as lu, René, le dénoûment de ce roman d'amour dont je te racontais les troubles et les ivresses. Il te semble, n'est-ce pas? que tout cela n'est qu'un rêve effrayant, que pendant ces quatre mois de séjour à Chazol j'ai été frappé de quelque accès de folie. Quatre mois! tout cela s'est passé en quatre mois! Je me retrouve à Paris

devant cette table où je t'annonçais joyeux mon départ pour la Provence. Autour de moi, tous les témoins de ma libre existence, mille objets familiers à peine quittés, un livre commencé, quelques lettres reçues..... C'était hier, et pendant ces quelques jours d'absence toute une destinée s'est accomplie pour moi!... Oui, tout cela semble un rêve, et par instans j'ai peine à y croire. Après tout, qu'est-ce au fond que ce malheur? Une aventure étrange, une intrigue galante que j'ai payée trop cher avec une créature plus perfide que les autres, une folie d'*excentric* amoureux d'une danseuse qu'il veut avoir à tout prix. Je suis homme à retirer quelque lustre d'originalité d'une extravagance si pleine de désinvolture : j'aimais une belle fille, je ne pouvais la posséder qu'en l'épousant; mon caprice satisfait, je l'ai quittée... Il y a là de quoi me donner dans le monde une attitude régence d'un effet irrésistible...

Non, j'essaie de te mentir; mais je ne me mens pas à moi-même!... Je l'adore, et le désespoir me tue. Ma vie est un enfer; à toute heure, à tout instant, son image est présente et remplit ma pensée. Le souvenir de cette nuit de voluptés brutales, de luttes et de fureurs, me brûle, me dévore et m'enivre... Je la revois frémissante, éperdue, domptée, pleurant des larmes de rage, en ce désordre où sa merveilleuse beauté m'éblouissait. J'entends encore ses cris étouffés par mes lèvres... C'est lâche et c'est fou, n'est-ce pas? Et je vis dans ces tortures!... Je recule devant la pensée d'un suicide, j'ai peur de ce néant qui me séparerait d'elle.....

Arrivé de Chazol à Paris, je restai pendant deux jours enfermé chez moi, en proie à la fièvre et au vertige. Mon oncle était encore absent. Je défendis à mes gens de faire connaître mon retour. Te le dirai-je? dans le trouble de mes pensées, j'osais encore rêver quelque miracle qui la ramènerait à moi soumise, repentante... J'avais perdu toute fierté, je maudissais cet absurde sentiment de dignité offensée qui m'avait arraché à mon bonheur; puis tout à coup je songeais à tout ce qui nous séparait désormais, et le désespoir s'emparait de moi. Je m'effrayais de ne rien savoir d'elle, et je me demandais si tout était fini...

Vers le soir du second jour, j'eus l'étrange idée qu'elle était peut-être arrivée chez ma tante, ou que là du moins j'aurais sans doute de ses nouvelles. A cette dernière espérance, je fis atteler. A neuf heures, j'étais à l'hôtel Sénozan. En revoyant cette demeure qui me rappelait de si cruels souvenirs, je ne pus me défendre d'un pressentiment douloureux. Le vieux Martin, tout effaré de me voir à cette heure, me dit que ma tante était encore au salon avec ma cousine. Au moment où il soulevait la portière pour m'annoncer, j'entendis un cri de Geneviève. — Lui, Jean!...

J'entrai; ma tante et Geneviève étaient seules. A ma vue, elles devinèrent une catastrophe.

— Viergie?... s'écria ma tante.

— Rassurez-vous! dis-je, effrayé de leur inquiétude.

— Où est-elle?...

— Mais à Chazol, répondis-je, essayant de sourire.

Il fallait trouver un prétexte. — Une affaire m'appelle ici pour quelques jours, et j'ai dû partir seul.

Pendant que je disais ces mots, Geneviève interrogeait mes yeux.

— Jean, dit-elle en saisissant ma main, il vous est arrivé un malheur... Je le vois, je le sens!

Le désordre que révélait mon visage avait trahi mon affreuse douleur. Il fallait cependant expliquer pourquoi j'étais venu seul. J'inventai je ne sais quel ordre du ministre qui me rappelait tout à coup, je parlai d'un embarquement probable et très prochain. Cette fiction coupait court aux conjectures et donnait un aliment aux émotions que j'avais excitées. Sans soupçonner un autre ennui que celui que je confessais, ma tante vit pourtant que je ne voulais pas tout dire en présence de Geneviève. Geneviève le comprit aussi sans doute, car un instant après elle nous laissa sous le prétexte qu'elle était fatiguée et souffrante. A son attitude du reste et à celle de sa mère, j'avais deviné dès le premier abord que depuis leur arrivée à Paris elles vivaient dans la tristesse. Demeuré seul avec la marquise, j'eus un moment d'embarras cruel.

— Cette affaire est-elle donc plus grave que vous ne l'annonciez? dit-elle en voyant mon hésitation.

Il fallait tout lui révéler, et cependant ménager sa sensibilité nerveuse et maladive.

— Oui, c'est une affaire grave, lui dis-je, mais calmez-vous, et, quoi que j'aie à vous apprendre, ne vous effrayez pas, car je vous apporte du moins un soulagement à des pensées qui vous ont beaucoup tourmentée, si cachées que vous les ayez tenues. Ce que j'ai à vous dire enfin ne peut être qu'une joie pour votre amour maternel, et vous rendra Geneviève plus chère, si jamais votre tendresse a pu hésiter.

— Mon Dieu, que voulez-vous dire? s'écria-t-elle; achevez! Je vous promets d'être calme.

— Avez-vous reçu des nouvelles de Viergie?

— Non, et je m'en inquiétais, je l'avoue; c'était pour moi une peine de la croire ingrate.

— Elle peut l'être envers vous sans que votre cœur en souffre,... alors qu'il vous reste l'affection de Geneviève,

— Que signifie cela? expliquez-vous...

— N'avez-vous jamais songé que la révélation de la Mariasse pouvait être une odieuse vengeance? repris-je, lui mesurant l'émotion pour ne point l'accabler.

Ma tante me jeta un regard éperdu.

— Au nom du ciel, parlez! s'écria-t-elle, n'osant me comprendre. Vous voyez que j'ai du courage... On nous a trompés... Est-ce là ce que vous voulez dire?...

— C'est Geneviève qui est votre fille; c'est Geneviève, je vous le jure.

— Geneviève!... mon enfant! Ah! béni soit Dieu, mon cœur ne s'y était pas trompé!... Mais comment savez-vous?... Qu'est-il arrivé?...

Je lui montrai alors la lettre de Viergie. Cette lettre révélait tout. Elle la lut, non sans s'interrompre avec stupeur.

— La malheureuse! dit-elle enfin... Et vous, pauvre Jean, qui l'aimiez d'un amour si noble et si profond!

— J'ai reçu un coup cruel, répondis-je; je vais reprendre la mer. L'absence et le mépris me guériront... Je suis veuf, voilà tout!

Ma tante tourna vers moi ses yeux mouillés de larmes et me regarda un instant.

— Pauvre Jean! répéta-t-elle. Ah! vous ne saurez jamais le mal qu'elle nous a fait.

— J'ai compris ce que vous avez souffert dans votre tendresse maternelle. C'est pourquoi je vous ai tout dit afin de vous délivrer du moins de ces horribles doutes.

Nous convînmes de ce qu'elle confierait à Geneviève pour expliquer cet incroyable dénoûment de mon mariage, et après une heure de tristes épanchemens je pris congé d'elle. Comme je traversais le dernier salon, à demi éclairé, je fus tout surpris de me trouver en face de Geneviève.

— Silence! me dit-elle vivement, ma mère me croit rentrée. Je vous attendais, car je meurs d'inquiétude...

— Vous vous exagérez sans doute les causes de ma présence à Paris, chère Geneviève; rassurez-vous.

— Oh! n'essayez point de me tromper, Jean, ajouta-t-elle d'une voix émue et le regard suppliant; au nom du ciel, qu'est-il arrivé?... Viergie est malade, n'est-ce pas? mourante peut-être?...

— Geneviève, je vous assure...

— Il n'y a qu'un tel malheur qui puisse vous accabler à ce point. Tenez, je vois des larmes dans vos yeux.

J'avais des larmes dans les yeux, René, parce qu'en écoutant Geneviève, en la regardant, j'avais cru voir et entendre Viergie. Je ne sais ce que je parvins à répondre, et je m'enfuis.

En sortant de l'hôtel, je renvoyai ma voiture. J'avais besoin de respirer, de calmer le tumulte de mon âme. Je m'en allai à travers les Champs-Élysées, effrayé à l'idée de revoir Geneviève et de retrouver par elle cette torture que je venais de subir. J'errai jusqu'au milieu de la nuit. Je me pris à songer, en me rappelant les questions de Geneviève, que peut-être en effet Viergie était malade, mourante... Que faisait-elle?... Qu'était-il arrivé après mon départ?... J'imaginai je ne sais quel sombre drame.

Comme je rentrais chez moi, mon valet de chambre me remit une lettre. Elle portait le timbre de Chazol: sur l'adresse, je reconnus l'écriture de Viergie: je crus que j'allais défaillir. Je renvoyai Toby et demeurai seul. J'avais peur, je n'osais lire. Enfin je déchirai l'enveloppe en tremblant. Voici ce que Viergie m'écrivait :

« Vous êtes un lâche... Mais, malgré ce hautain mépris qui cache mal votre désespoir, vous m'aimez, vous ne m'oublierez jamais! Et, si jamais je le veux, je vous verrai encore à mes genoux, suppliant... Je ne puis plus rien, dites-vous? Écoutez ceci : Geneviève vous adore et meurt de son amour. C'est pour vous séparer d'elle que je vous ai épousé!

« Comtesse VIERGIE DE CHAZOL. »

René, tu es mon frère, et dans ces épanchemens je te livre mes plus secrètes misères, je mets mon âme à nu. Ce qui m'arrive bouleverse à ce point mon esprit que j'ai besoin parfois de me recueillir pour ne pas me croire insensé. Dégagée des péripéties romanesques, mon aventure n'est cependant qu'un de ces incidens vulgaires que j'ai vus passer cent fois devant mes yeux : un homme trompé ou dupé par une femme. Quelles que soient la forme ou les conséquences de sa déconvenue, c'est toujours la même prosaïque infortune, une déception plus ou moins amère, une blessure que le temps guérit. Que te dirais-je de plus? J'ai été joué comme un sot!... Eh bien! en recevant cette lettre de Viergie, cette lettre si pleine de fureur et de haine, et qui te paraît sans doute à toi une nouvelle perfidie, je ne lus qu'une ligne : *c'est pour vous séparer d'elle que je vous ai épousé!* Je n'eus qu'une pensée : elle est jalouse de Geneviève, elle m'aime!.. Cette pensée s'est emparée de moi; à l'heure où je t'écris, elle me possède encore. Elle m'aime!... Te dire ce que j'espère, je l'ignore. L'irréparable est entre nous, je le sais; je me mépriserais de fléchir à cette heure. Il n'est point d'infamies qu'on ne puisse pardonner à sa maîtresse; mais on ne saurait concevoir qu'après de telles atteintes à leur dignité la vie fût encore possible entre deux époux. Tu peux me croire frappé de vertige, tu ne me croiras jamais lâche, je présume. Quand je te dis qu'elle m'aime, que je le

sens par je ne sais quelle conviction intime, je ne songe donc point au pardon, fût-elle suppliante devant moi. Ce m'est toutefois un allégement de songer qu'elle souffre peut-être aussi. Cette trahison, ce guet-apens indigne n'est plus uniquement le calcul d'une ambition aveugle; la passion, la jalousie, rendent sa vengeance moins vile, mon malheur moins humiliant. Nature inculte, imagination fougueuse, elle n'a point compris sans doute la gravité de cette action inouie que son orgueil lui a fait commettre. Tu sais comment elle a été élevée... Le sang qui coule dans ses veines est du sang de Bohême...

Je devine ta pensée, René... Eh bien! oui, je la justifie, ou du moins j'essaie de la justifier. Ne comprends-tu pas que ma douleur me serait moins amère, si je pouvais me convaincre qu'elle me regrette et me pleure?... Tout n'est donc pas fini. Il reste encore entre nous un lien de haine! Je ne pouvais douter de cette jalousie, qui plusieurs fois déjà s'était révélée, soit qu'elle s'adressât à cette supériorité d'éducation de Geneviève que Viergie avait enviée et qu'elle avait désespéré d'atteindre, soit qu'elle vînt de cette pensée, dont je l'avais vue tourmentée autrefois, qu'il y avait eu des projets d'union entre ma cousine et moi. L'idée que j'étais aimé de Geneviève autrement qu'un frère n'avait pu naître que dans une âme jalouse. Comment croire à un sentiment secret que les yeux d'une mère et les miens n'avaient point pénétré? Je n'ignorais pas que ma tante avait eu un moment l'espoir de m'unir à Geneviève, et dans un jour d'épanchement elle me l'avait confié; mais, si dans le cœur de ma cousine il s'était mêlé une plus vive tendresse à cette affection ingénue, pieusement gardée dans ses souvenirs d'enfant, ce n'avait pu être qu'une vague éclosion de cet amour toujours prêt à naître dans une âme candide pour le fiancé qu'on lui donne. Ma tante ne m'avait point caché que dès l'arrivée de Viergie au château elle avait deviné que nous nous aimions. Elle avait donc su, avec son instinct de mère, préparer l'esprit de Geneviève contre une déception. Geneviève enfin était trop innocente pour savoir dissimuler une passion profonde. Le ton violent de cette imprécation de Viergie suffisait à démontrer sous quelle impression elle avait été écrite. C'était un dernier trait de fureur impuissante, rien de plus.

Quoi qu'il en soit, cette lettre eut du moins pour effet de mettre un terme à mes incertitudes sur ce qui me restait à faire. Je songeai alors qu'il était convenable de régler définitivement notre situation, ne fût-ce que pour attester ma résolution formelle et prévenir l'éclat d'une rupture. J'avais su par les lettres de mes amis de Paris que ce mariage, aussi romanesque qu'imprévu, avait fait

quelque bruit dans notre monde, et mon arrivée subite sans Mme de Chazol allait certainement donner lieu à des commentaires qui ne tarderaient point à être éclaircis. Je n'étais pas homme à tomber comme un sot sous une déconvenue conjugale, ni à prendre une attitude de foudroyé. Il fallait faire tête à l'orage et prévenir les médisances en me traçant un rôle qui arrêterait court les ironies, si elles essayaient de poindre.

Pour commencer, j'écrivis à Langlade afin de préciser les questions d'intérêt. Je lui annonçai qu'à la suite d'événemens survenus entre Mme de Chazol et moi nous étions décidés à une séparation consentie de part et d'autre, qu'il aurait à s'entendre avec elle pour le règlement des avantages que je lui avais assurés, c'est-à-dire trente mille francs de rente hyothéqués sur mes biens. Je l'informai que dans le cas où, désirant quitter Chazol, elle jugerait bon de réclamer sa dot (une somme de deux cent mille francs qui lui avait été donné par Mme de Sénozan et qui était encore entre les mains de Langlade), il était autorisé à lui en laisser la libre disposition. Je le priai donc de voir Mme de Chazol afin de m'informer au plus tôt de ses intentions.

Comme j'achevais cette lettre, l'amiral entrait chez moi. Il arrivait de Brest.

— Que me dit-on ?... Tu es ici depuis deux jours, s'écria-t-il en m'embrassant avec effusion, et tu ne me le fais pas savoir?...

— Je croyais seulement passer par Paris, mon cher oncle, répondis-je un peu troublé.

— C'est bon, c'est bon!... Et ta femme, où se cache-t-elle?... Appelle-la. Tu sais que Mauron m'en a écrit des merveilles.

— Elle n'est pas ici. Je l'ai laissée à Chazol.

— C'est ce que je te reproche. J'ai eu une peine infinie à me faire à cette idée que nous allions avoir une femme dans notre ménage; enfin je m'y suis résigné, et voilà que tu m'arrives seul... Est-ce que déjà par hasard tu serais las de ton bonheur? Tu t'égares sans elle à Paris aux premiers rayons de ton *honey-moon!*

— Si j'ai quitté ma femme, repris-je, je veux dire que je me suis séparé d'elle pour ne plus la revoir...

A ce mot, il fit un haut-le-corps, me regarda en face, et faillit perdre ce sang-froid superbe qui fait ton admiration.

— Parfait! reprit-il enfin avec son sourire caustique. Continue. Tu as une manière de te marier qui m'enchante.

L'idée ne me vint pas d'atténuer les faits; malgré l'humeur railleuse de mon oncle, mon nom était en jeu, ce qui me faisait un devoir de lui rendre un compte sévère de ma conduite dans une affaire dont l'éclat allait arriver jusqu'à lui. Je lui fis donc une con-

fession sincère. En écoutant le récit de mes premiers jours de déception, il ne put réprimer un étonnement narquois.

— Hé! hé! dit-il, la petite personne a de la tête!... Sénozan et Bohême, le croisement de race se reconnaît.

J'arrivai enfin à mon dernier jour passé à Chazol.

— Allons donc, s'écria-t-il. J'ai cru que tu me revenais comme un petit saint Jean!... Mes complimens, mon cher; tu sais brusquer les dénoûmens...

— Ne raillez pas, mon oncle, je vous en prie.

— Et comment diable veux-tu que je m'attriste quand il s'agit de ce bienheureux thème de l'hyménée qui a toujours fait ma joie... depuis que je suis veuf?... Ainsi voilà encore ma vie changée; nous voici redevenus garçons... Que Dieu te bénisse!

— Pourriez-vous me blâmer d'une résolution que ma dignité m'imposait?...

— Que veux-tu que je te dise? Nous avons eu la sottise de supprimer le divorce sous prétexte de morale, ce qui fait que l'institution la plus sacrée peut devenir le traquenard le plus bouffon. En tout autre pays que la France, à cette belle farouche qui doit être convaincue à cette heure que tu n'étais pas un gaillard à dédaigner, tu n'aurais eu qu'à tirer la révérence sans bruit, sans éclat. « Vous désirez rester fille, bonjour!... Je vous rends votre cœur, rendez-moi mon nom, j'irai faire le bonheur d'une autre... » Et tu t'en serais allé, la laissant assez sotte... Après tout, cette affaire a encore du bon, puisque te voilà forcément garanti contre toute rechute, la bigamie n'étant point admise dans nos mœurs. Tu n'avais plus, que je sache, grand'chose à perdre de ton innocence. L'honneur est sauf enfin, car tu es de ceux que ne sauraient atteindre les légèretés de leurs femmes après qu'ils les ont quittées. En te conduisant galamment dans ta séparation, tout est dit.

Les consolations de mon oncle étaient trop dans le caractère de son humeur pour que je fusse tenté de le contredire. Tu connais le dédain qu'il professe à l'endroit des femmes et de l'amour; il n'eût point compris ma lâcheté, et j'eusse alarmé sa tendresse. Ma confession était faite, quoiqu'elle eût coûté à mon orgueil, et, je te l'avoue, ce fut même avec quelque allégement que je l'entendis résumer ma folie, comme s'il se fût agi d'une aventure qui ne pouvait le troubler dans sa sérénité superbe et dans le souci de notre honneur commun.

XXV.

Deux jours plus tard, je reçus cette longue lettre de Langlade, qui m'apprenait enfin les événemens passés au château depuis mon départ.

« Monsieur le comte,

« Selon le désir que vous exprimiez, votre lettre à peine reçue, je me suis rendu au château, et, dans mon ignorance des faits qui ont amené vos graves résolutions, je crois de mon devoir de vous rendre un compte très minutieux de ma visite et des diverses circonstances qui pourraient vous intéresser. En passant devant le presbytère de Chazol, j'aperçus l'abbé Bertaut. Je m'arrêtai pour lui donner la main. Il devina que je venais au château envoyé par vous, et me dit qu'il avait vu le matin Mme la comtesse. Je songeai que peut-être déjà il était en mesure de me renseigner sur les dispositions d'esprit que j'allais rencontrer, ce qui ne m'était point inutile. Outre nos vieilles relations d'amitié, nous nous sommes trouvés trop souvent, par état, dépositaires d'importans secrets de famille (ne fût-ce que celui qui est relatif à la naissance de Mme de Chazol), pour hésiter à nous confier l'un à l'autre lorsqu'il en peut résulter quelque bien. J'entrai donc chez lui. Il vint au-devant de mes questions en me montrant qu'il était instruit des raisons qui avaient motivé votre départ... Je ne lui cachai point alors la nature de la mission que vous m'aviez chargé de remplir, et je l'interrogeai pour savoir si, d'après ses entretiens avec Mme de Chazol, il n'était point survenu quelque circonstance qui pût, sinon modifier ma démarche, au moins m'engager à lui donner un caractère moins définitif et moins tranché. A la façon dont il me répondit, il me fut aisé de comprendre qu'il n'ignorait rien des motifs sérieux qui avaient amené une si grave détermination. — Tout cela est bien regrettable, me dit-il. M. de Chazol, je le crains, a l'esprit trop fier pour tenter une réconciliation au point où en sont venues les choses. D'un autre côté, chez cette malheureuse jeune femme, dont l'âme, élevée cependant, n'est qu'à demi chrétienne par suite de l'éducation bizarre qu'elle a reçue, j'ai trouvé une telle exaltation et des idées basées sur de si étranges notions de la vie que je désespère de lui faire entendre la vérité... Je ne puis m'empêcher de croire pourtant qu'elle subit l'influence funeste qu'a conservée sur elle ce vilain homme qui lui a servi de père. — Quoi! dis-je, est-il donc encore ici? Aurait-il osé se présenter au château?... — Non, répondit le curé; mais j'affirmerais presque qu'il entretient avec elle des rapports suivis. — Supposeriez-vous donc, repris-je, qu'il la tient par quelque menace?... — Il est trop habile pour avoir recours à de tels moyens, répondit le curé; son ascendant est plus sûr. Je ne puis vous en préciser la nature, ajouta-t-il avec réserve; sachez seulement qu'il s'y mêle des superstitions de cette race encore païenne dont descendait la Mariasse.

« Si je vous raconte si minutieusement ces détails, monsieur le

comte, c'est qu'ils peuvent avoir une grande importance à vos yeux, surtout en ce qui concerne ce coquin de Marulas, qui a pu en effet jouer un rôle dans cette triste affaire. Les restrictions mêmes que je rencontrais dans les confidences du curé me confirmèrent dans cette pensée. Comme je le pressais de questions : — Ne me demandez rien de plus, mon cher Langlade, répliqua-t-il, car il ne me serait point permis de vous répondre. Ce que je vous tais appartient à la conscience du prêtre. Au point où en est venu ce malheureux dissentiment, ajouta-t-il, je crois néanmoins qu'il vaut mieux ne rien dissimuler des terribles conséquences qu'il doit fatalement entraîner. On recule souvent devant d'aussi effrayantes déterminations à l'heure où l'on sent qu'elles vont devenir irréparables et engager toute la vie. S'il est encore une espérance, il faut tout tenter avant que les propos aient rendu un rapprochement plus difficile.

« Un quart d'heure après, j'arrivais au château. Je remarquai que les volets des grands appartemens étaient clos, l'ancien corps de logis autrefois réservé à madame votre mère semblait seul habité. Un de vos gens à qui je demandai de m'annoncer revint bientôt m'informer que la femme de chambre n'avait point trouvé sa maîtresse chez elle, que sans doute elle était dans le parc, et qu'on était allé l'avertir. Il me fit alors monter au premier étage, me conduisit dans la bibliothèque, ouvrit les persiennes et me laissa seul. Un quart d'heure se passa sans que personne parût. Le valet revint enfin. On n'avait point trouvé Mme la comtesse dans les jardins, et on était allé à sa recherche dans les allées du bois. Ignorant si cette absence se prolongerait, je me décidai à apprendre par un mot à Mme de Chazol que j'allais attendre son retour chez le curé, où je la priais de me faire prévenir. J'étais donc entré dans votre cabinet; au moment où j'achevais ma lettre, il me sembla entendre dans la pièce voisine, que je me rappelai être votre chambre, une sorte de plainte qui ressemblait à un gémissement étouffé. Ma première pensée fut qu'un accident venait d'arriver. Sans hésiter, j'ouvris la porte et j'entrai. — Qu'est-ce?... Qui est là?... Que voulez-vous?... dit une voix. Dans la demi-obscurité, je reconnus Mme de Chazol, qui se leva subitement et comme irritée d'être surprise en ce lieu. Son visage était pâle, ses yeux rouges... Elle demeura toute troublée à ma vue. Tandis que je m'excusais d'une indiscrétion involontaire, d'un geste rapide elle renversa un cadre posé sur la table devant laquelle elle était assise, comme pour le dérober à mes regards; mais dans la brusquerie de ce mouvement le verre porta à faux et fut brisé si malencontreusement qu'un éclat atteignit Mme de Chazol à la main et la blessa. Je m'élançai pour la secourir. — Laissez, laissez, dit-elle, ce n'est rien! — Mais le sang coulait abondamment. Je l'attirai près de la fenêtre, dont j'ouvris les volets pour examiner

la plaie au grand jour. — N'appelez pas! reprit-elle vivement, et venez chez moi! — En parlant ainsi, elle enveloppa sa main dans son mouchoir. Je la suivis, et, traversant rapidement la bibliothèque et le couloir, nous gagnâmes son appartement. Je donnai l'ordre à sa femme de chambre, qui tout effarée regardait ce mouchoir sanglant, d'apporter la boîte à pharmacie. — Qu'importe? dit-elle, c'est inutile. — J'usai avec un peu d'autorité du rôle de médecin, que je prends à l'occasion, pour insister d'abord sur la nécessité de panser cette blessure et d'arrêter l'hémorragie; elle céda avec indifférence, et m'abandonna sa main. Il me fallut détacher quelques parcelles de verre qui étaient restées dans la plaie. Bien que je dusse lui causer une assez vive douleur, Mme de Chazol demeurait impassible, sans un frémissement, sans une plainte. Sa main pansée, elle me remercia en peu de mots, et, congédiant sa femme de chambre, me conduisit dans son boudoir. Toute trace d'émotion semblait avoir disparu de son visage. — Je vous dois des excuses, mon cher monsieur Langlade, me dit-elle d'un ton presque enjoué, pour le trouble que vous a causé ma sotte maladresse, et surtout pour vous avoir involontairement fait attendre si longtemps pendant qu'on me cherchait dans le parc, comme je l'ai su par Mariette. J'étais entrée pour prendre un livre dans cette chambre... Je m'y serai sans doute endormie en le feuilletant. — Comme de mon côté, je cherchais je ne sais quel prétexte pour justifier ma propre indiscrétion, la comtesse m'interrompit : — Il est trop aimable à vous de venir un peu rompre ma solitude pour vous excuser en quoi que ce soit: j'aurais été désolée d'être absente. — Ces complimens étaient dits d'une façon très dégagée, sous laquelle pourtant je sentais un effort. — Ma démarche auprès de vous, madame, répondis-je, était trop urgente pour que je repartisse sans vous voir. — A ces paroles, elle ne put s'empêcher de rougir et me regarda.

« Je lui révélai alors la communication délicate et confidentielle que je venais de recevoir de vous, et je lui fis part des instructions que vous me chargiez de lui transmettre relativement aux projets qu'elle pourrait former, soit en demeurant au château, soit en préférant un autre séjour. Elle m'écouta en silence, sans un mouvement, sans un geste, avec une froideur impénétrable. Quand j'eus achevé : — Dois-je comprendre, dit-elle, que M. le comte de Chazol me fait connaître par vous sa volonté expresse? ou m'est-il permis de me consulter sur ce qu'il veut bien proposer? — Je crus pouvoir, d'après votre lettre, affirmer que vous lui laissiez la pleine liberté de ses résolutions. Je ne lui cachai pas cependant que les arrangemens d'intérêts dont je venais l'entretenir, étant l'exécution pure et simple de ce qu'a prévu la loi, ne me paraissaient guère de na-

ture à être discutés ni de sa part ni de la vôtre, puisqu'ils constituaient des droits, et qu'aucune dérogation n'y pouvait être faite. Il ne restait donc à décider que la question plus délicate des conventions auxquelles vous vous arrêteriez tous deux, afin de voiler pour le monde une situation regrettable. Elle réfléchit un instant, visiblement troublée, hésitante, puis enfin : — Je vous avoue, mon cher monsieur Langlade, reprit-elle d'une voix un peu tremblante, que dans ma complète ignorance des idées du monde, je ne saurais me guider seule... Bien que vous soyez ici l'avocat de M. le comte de Chazol et dès lors mon adversaire, j'ai trop de confiance en votre loyauté pour n'y point faire appel. Je suis, vous le savez, isolée, sans famille et sans amis. Le respect du nom que je porte me défend de recourir à des conseils étrangers, à qui je devrais livrer la cause d'une rupture que la volonté de M. de Chazol est sans doute de ne point divulguer, puisqu'il vous la laisse ignorer à vous-même... Le seul guide que je puis avoir m'est, hélas! suspect... (En disant ces mots, elle baissa la voix comme si elle eût craint d'être entendue). C'est donc de vous, ajouta-t-elle, que j'attends la vérité sur ce que me prescrit cette séparation, dussé-je abandonner ce que vous appelez des droits pour garder du moins l'estime de moi-même.

« Je dus faire comprendre à Mme de Chazol qu'elle se méprenait sur mon rôle, qui se bornait à lui présenter un projet d'arrangement dans une question où je ne pouvais être ni adversaire ni avocat, puisque j'étais votre notaire à tous les deux, au même titre et avec les mêmes devoirs. Cette déclaration de neutralité l'étonna si visiblement que, me rappelant les soupçons du curé sur Marulas, je lui demandai franchement si on n'avait point essayé de la prévenir contre moi. — Qui l'aurait pu faire? me dit-elle un peu troublée. — Vous avez parlé d'un conseil qui vous est suspect, répondis-je, ce conseil m'est aussi très suspect, à moi... — Mais est-il donc possible de l'accuser de céder à un intérêt cupide, reprit-elle avec un peu de fierté, lorsque cette séparation doit annuler forcément pour lui et pour moi tous les avantages de mon contrat de mariage?...

« Cette fois je ne pouvais plus douter qu'on avait abusé Mme de Chazol sur les conséquences légales de sa séparation. Je crus de votre intérêt de m'éclairer sur ce point.

« — Tout cela est parfaitement exact, madame, répliquai-je avec assurance; mais est-ce bien Marulas qui vous a édifiée sur ces effets de la rupture survenue entre vous et M. le comte de Chazol?

« Cette question directe la troubla beaucoup. Elle réfléchit et garda un moment le silence.

« — Permettez-moi de ne point vous répondre, dit-elle enfin. Qu'importe d'où me vient cette information, si elle est vraie?

« — Sur ma foi d'honnête homme, madame, repris-je vivement, je vous jure qu'il est important pour vous que vous répondiez à cette question.

« Elle me regarda comme effrayée de ces paroles, hésita encore, puis enfin : — Eh bien! oui, c'est lui! dit-elle à voix basse; qu'en voulez-vous donc conclure?

« — J'en conclus, madame, répondis-je, que vous avez été faussement renseignée, car la pension de cinq mille francs assurée par M. de Chazol à Marulas ne peut plus lui être retirée; les avantages qui résultent pour vous de votre contrat ne peuvent être annulés par une séparation. Ils vous sont acquis sans qu'on puisse vous les contester, sans qu'il vous soit permis même d'y renoncer légalement.

« A mesure que je parlais, Mme de Chazol manifestait une surprise extrême.

« — Mais vous vous trompez! s'écria-t-elle. Ce que vous dites là est impossible!

« — C'est la loi, madame.

« — La loi? Ainsi, reprit-elle, cette fortune m'appartient malgré notre séparation?

« — C'est la loi, madame; ni M. de Chazol ni vous, n'avez plus la liberté de revenir sur ces conventions.

« — Mon Dieu! s'écria-t-elle atterrée; mais c'est indigne alors... Encore une fois, reprit-elle, voyons... Vous voulez m'effrayer, n'est-ce pas? obtenir quelque concession de ma faiblesse?...

« Au désordre avec lequel elle prononça ces mots, j'hésitai à lui répondre. Elle était tout à coup devenue si pâle que j'eus presque peur de son agitation.

« — Parlez! parlez! s'écria-t-elle avec résolution, il faut que j'entende la vérité... Dites-moi tout.

« Il était de mon devoir d'instruire Mme de Chazol de sa véritable situation. Après lui avoir confirmé les droits qui lui restaient, je lui fis part des propositions contenues dans votre lettre relativement aux trente mille livres de rente que vous me chargiez de faire payer en ses mains. Mme de Chazol m'écoutait plongée dans un découragement qui ressemblait à de la stupeur. Je conclus enfin en lui faisant part de vos instructions relativement à la retraite qu'il lui plairait de choisir. Après avoir un moment gardé le silence, elle fit un effort, et me demanda de lui laisser deux jours pour réfléchir aux communications que je venais de lui faire. J'accédai à son désir, comprenant qu'elle voulait sans doute, comme je l'y engageais, prendre conseil de l'abbé Bertaut... Au moment où je prenais congé d'elle, elle me rappela. — Vous serait-il possible de me confier mon contrat de mariage? me dit-elle, car je vous avouerai que je ne l'ai

point lu. — Bien qu'un peu étonné de cette demande : — Il est à votre disposition, madame, répondis-je; je vous le ferai remettre dès aujourd'hui.

« Je termine cette lettre, monsieur le comte, et j'espère que vous en excuserez la longueur. Il m'a paru que dans une telle circonstance il m'importait de ne rien négliger de ce qui pouvait vous éclairer. De ce long entretien, il est résulté pour moi l'idée d'une trame mystérieuse ourdie par Marulas en ce qui touche les questions d'intérêt. En prévision d'une rupture qui laisserait Mme de Chazol isolée et sans appui, il a déjà sans doute dressé ses embûches pour profiter largement ou même pour s'emparer tout à fait d'une fortune qui lui semble assez ronde... Je soumets cet aperçu à votre appréciation. »

XXVI.

Encore une fois, ce récit est une confession, René, où j'épanche le trop-plein de mes amertumes. J'y gagne d'user mon chagrin en forçant ma raison à ressasser d'indignes faiblesses. A chaque pas, contraint de mettre sous tes yeux quelque nouveau fait plus ou moins invraisemblable, j'essaie, par un reste de pudeur, de pallier ma sottise ou de justifier du moins mon aveuglement pour ne point te paraître complétement niais... Ce retour sur moi-même a pour effet salutaire de m'obliger à sonder l'abîme où je suis tombé. Je ne discute pas, je te raconte mes impressions, mes angoisses, mes luttes. Tu ne supposes pas, je pense, que je vais me laisser abattre par ce malheur vulgaire, et que ma vie est finie. C'est une crise à passer: elle me paraît trop rude pour durer longtemps... Qu'est-ce après tout que cette déconvenue? Un amour misérablement déçu par une femme, une de ces mésaventures qu'un homme doit subir en riant quand il est trempé comme moi. Le ressort de mon énergie, grâce au ciel, ne peut être brisé par un tel coup. Tu le vois, j'ai conscience de mon état. Laisse-moi donc crier sous les élancemens de ma blessure, tandis qu'elle est à vif; s'il le faut, j'y porterai le fer rouge.

Cette digression, tu l'as déjà deviné, est pour atténuer un nouvel aveu pénible à mon orgueil. Je n'en suis plus à compter mes défaillances. En recevant la lettre de Langlade, je me sentis vengé : Viergie m'aimait!... Comment douter après le récit de la scène que tu as lu?... Viergie dans cette chambre encore toute pleine de mon souvenir, pleurant devant un portrait... Ce portrait, c'était le mien, René, tu l'as compris!... Comment douter, après son aveu, de la participation de Marulas à cet horrible complot? Comment douter qu'il ne l'eût égarée par quelques grossiers mensonges,

épouvantée peut-être par des menaces?... Ne savais-je pas quelle terreur il lui inspirait, quel ascendant il avait su prendre sur cette imagination exaltée, sur cette nature bizarre qu'il avait formée pour le mal, et qu'on avait préparée de longue main pour une œuvre ténébreuse de vengeance et de haine?... Quoi de plus facile à pénétrer que le but poursuivi par cet ignoble coquin en abusant Viergie sur les véritables effets de notre contrat de mariage?... N'était-il pas évident qu'il avait craint qu'elle ne refusât de se faire la complice d'une action qui devenait vile, alors que cette soi-disant *vendetta* m'extorquait en même temps trente mille livres de rente? N'y avait-il pas dans ce fait même la preuve qu'il avait dû être l'instigateur de cette incroyable machination?... Viergie une fois ma femme, il n'avait plus rien à attendre, sinon des coups de cravache, s'il avait encore l'audace de se présenter à Chazol... La séparer violemment de moi le jour même de notre mariage en rendant impossible tout retour, c'était la rejeter dans l'abandon, c'était reprendre sur elle son influence maudite, c'était jouir enfin de cette fortune éblouissante pour lui, et dont elle n'oserait lui disputer sa part... Je veux bien l'avouer, il y avait peut-être au fond de toutes ces inductions un mouvement secret de mon orgueil qui cherchait encore à se consoler. Viergie hautaine, railleuse, triomphante après cette infamie qui la faisait comtesse de Chazol, je jouais le rôle d'une dupe même à mes propres yeux; mais Viergie victime, entraînée par des suggestions perfides, mon amour-propre était sauf... Je n'étais plus bafoué par une créature que j'avais adorée, à laquelle j'avais donné sottement mon nom... Elle m'aimait, elle souffrait!.. Je ne le conteste point, René, ce que je te dis est insensé; mais c'est là un sentiment trop humain pour que tu ne le comprennes pas. Ce qui reste évident, je le répète, c'est l'intérêt qu'avait Marulas à provoquer une séparation. N'avait-il pas l'air de lui rappeler quelque pacte en lui remettant ce bouquet cueilli sur la tombe de la Mariasse au moment où nous quittions la Mornière le jour de notre mariage?

Elle m'aimait! elle souffrait par moi!... Cela est misérable et puéril; mais dès que cette pensée eut pris possession de mon esprit, ma douleur me parut moins âpre. Je recouvrai même une sorte de quiétude. J'entrevis vaguement dans l'avenir l'heure où, guéri de mon amour, je tiendrais sous ma loi cette femme qui avait fait à mon orgueil une si mortelle injure. L'orgueil, René, toujours l'orgueil!... Est-il donc vrai que le cœur de l'homme soit pétri d'un tel limon, que même au fond des plus violentes amertumes il retrouve encore la préoccupation de son égoïste vanité?

De cet instant je repris mon existence accoutumée, le jour même

je m'en allai au club, où je me comportai comme si rien de particulier ne se fût passé dans ma vie depuis ma disparition, et je reçus avec le plus beau calme quelques félicitations banales qui me furent adressées çà et là. J'essuyai même avec le sourire contenu d'un mortel supérieur aux sentimentalités vulgaires les admirations de Savenay pour la belle aisance avec laquelle je traitais ma lune de miel en faisant ma rentrée après une dizaine de jours de mariage. Je le plaisantai agréablement à mon tour en lui gagnant une centaine de louis à une table de jeu où il m'avait attiré pour profiter, disait-il, du proverbe connu : bonheur en femmes, malheur au jeu. Bref, en quittant le club, j'allai dîner chez ma tante de Sénozan. Geneviève, me voyant l'esprit si libre, comprit que je devais avoir quelque nouvelle de Chazol; elle m'interrogea à l'écart. Elle soupçonnait sans doute qu'une rupture était survenue entre ma femme et moi. Avec l'instinct de cœur des affections vraies, elle avait pressenti un irréparable malheur. Je voyais qu'elle n'osait toucher à ma blessure; mais, à la sollicitude muette que je sentais dans ses yeux, dans la moindre de ses paroles, il m'était aisé de deviner la pure et fraternelle tendresse que Viergie, dans son inquiétude jalouse, avait prise pour de l'amour.

— Pauvre Jean! me dit-elle à demi-voix, comme nous étions seuls, en surprenant mon regard fixé sur elle, je vous la rappelle, et ma vue vous fait souffrir!

La vérité, René, c'est qu'un espoir insensé était rentré dans mon cœur. Après la démarche de Langlade, il était probable que Viergie allait m'écrire. Attristée, effrayée déjà par sa solitude et par les conséquences déplorables d'un moment de folie, si elle allait se justifier, si elle allait m'avouer quelque horrible trame de Marulas dans laquelle elle serait tombée, faire appel à ma protection contre lui! Comprends-tu le désordre de pensées qui s'agitaient en moi et les anxiétés de l'attente?

Deux jours mortels se passèrent. Enfin une lettre m'arrive avec le timbre d'Aix. Je reconnus l'écriture de Langlade. Je déchirai l'enveloppe en tremblant. Cette lettre ne contenait que trois lignes écrites à la hâte au départ du courrier. Langlade apprenait à l'instant que la comtesse de Chazol avait quitté le château. Mes gens ne savaient rien, sinon qu'elle était partie. Il allait courir s'informer auprès du curé.

Ce coup de foudre m'anéantit. Ainsi, à l'heure même où j'espérais lâchement, elle brisait le dernier lien entre nous et reprenait sa liberté, sans même daigner m'épargner cette nouvelle offense de partir en fugitive! A peine assurée d'une fortune que je n'avais pas songé à lui contester, elle avait secoué toute pudeur

et quittait ma maison, sans s'arrêter même devant le scandale, pour s'en aller vivre à sa guise! Où était-elle? que faisait-elle? A cette idée, je ne sais quelle rage s'empara de moi. Je croyais avoir épuisé toutes les tortures que je pouvais endurer par cette femme, et je m'apercevais tout à coup que j'avais à peine commencé à souffrir. Il me restait les angoisses de la jalousie. Si elle allait prendre un amant!.. Je songeai à partir pour retrouver ses traces. Ne me restait-il donc pas après tout le droit de la punir?

Au milieu des combats auxquels j'étais en proie, mon valet de chambre entra, et me demanda si je recevais.

— Non, laissez-moi! lui dis-je d'un ton qui n'admettait pas de réplique. Il allait sortir...

— Pourtant, monsieur, reprit-il, c'est Mlle Bertaut, la sœur du curé de Chazol.

— Qu'elle vienne, qu'elle vienne! dis-je, comprenant qu'un malheur seul pouvait l'amener à Paris.

J'essayai de raffermir mon courage pour ne point donner le spectacle de ma faiblesse. Mlle Bertaut entra. Aux premiers mots, il me fut aisé de voir qu'elle accomplissait une mission, et qu'elle hésitait à l'aborder. Je connaissais son caractère timide.

— Parlez sans crainte, dis-je, je suis préparé à tout. Je sais déjà par Langlade que Mme de Chazol a quitté ma maison.

— Mme la comtesse est ici, me répondit-elle.

— Ici? à Paris? m'écriai-je.

— Elle m'a priée de l'accompagner; nous sommes arrivées il y a quelques heures.

— Mais pourquoi ce voyage? repris-je étonné.

En voyant l'agitation que trahissait malgré moi ma contenance, Mlle Bertaut hésita encore. Je la pressai et l'encourageai.

— Mme de Chazol est venue à Paris, dit-elle enfin, solliciter de vous une entrevue. N'osant venir vous trouver elle-même dans votre maison, elle m'a chargée de vous faire cette demande.

Elle m'apprit alors qu'elles étaient descendues dans un hôtel de l'avenue Montaigne que tenait un de ses parens. Je n'osai l'interroger. Elle me dit pourtant que Viergie, un peu souffrante, avait dû prendre en arrivant quelque repos. Il fut convenu qu'à trois heures je me rendrais à cette entrevue.

Demeuré seul, je réfléchis à la grave détermination qu'il me fallait prendre en ce suprême débat. Était-ce un retour? Venait-elle m'avouer son égarement, son désespoir?... Qu'allais-je faire?... Devant ses larmes, allais-je oublier qu'il ne pouvait plus y avoir entre nous qu'une réconciliation sans dignité, qu'il est des désastres qu'on ne répare pas? Comment croire en elle désormais?... Fût-elle sincère, comment perdre le souvenir?

Tout à coup une pensée traversa mon esprit, d'abord vague et comme flottante dans le conflit d'idées qui se heurtaient en mon cerveau. Je voulus la repousser, elle revint, se fixa malgré moi, et me gagna peu à peu : je me rappelais cette lettre où Viergie se vantait de me ramener à ses pieds quand elle le voudrait, de me faire croire encore à son amour, et d'exercer sur moi cette fascination qui m'avait déjà fait son esclave... Une fois sur cette pente du doute, je reliai bientôt entre eux les divers incidens que m'avait racontés Langlade. Viergie disparue au moment de son arrivée et surprise par lui chez moi, cette scène du portrait, ces demi-aveux presque arrachés de la complicité de Marulas, qui semblaient tendre à rejeter sur lui tout l'odieux de la situation, cette ignorance singulière des effets d'un contrat de mariage, tout cela n'était-ce pas une comédie pour me faire croire à des remords, à des regrets? — Allons, me dis-je enfin, il serait honteux de tomber encore une fois dans ce piége grossier...

XXVII.

Deux heures après, j'étais avenue Montaigne. Je demandai Mlle Bertaut, comme c'était convenu. La comtesse de Chazol n'avait point donné son nom. On me fit à l'instant conduire à un appartement au premier étage. Je fus introduit dans une chambre pendant que l'on m'annonçait, et j'attendis quelques minutes. Enfin la sœur du curé parut, m'invitant à entrer dans un salon. Viergie était assise; à ma vue, elle se leva vivement, fit un pas vers moi, et s'arrêta presque tremblante en me regardant. Mlle Bertaut se retira, nous laissant seuls.

L'émotion nous étreignait tous deux malgré nos efforts pour paraître calmes. Enfin après un instant d'embarras : — Vous avez désiré me voir, madame, dis-je, pour m'entretenir d'affaires importantes.

— C'est vrai, répondit-elle.

— Je vous écoute.

Elle hésita encore un moment, comme n'osant affronter l'entretien. Elle était très pâle, ses yeux semblaient fuir les miens; mais il fallait parler, elle s'enhardit.

— Si difficile que soit pour moi ce sujet, monsieur, dit-elle enfin d'une voix mal assurée, et si étrange que soit cette entrevue, j'ai pensé que, dussiez-vous vous méprendre sur ce qui m'amène, le soin de votre nom me défendait de confier à d'autres que vous la résolution que j'ai prise après la démarche de M. Langlade auprès de moi. J'ai compris trop tard qu'il se mêlait à ce qui s'est passé

entre nous des questions d'argent que je n'avais pas prévues en faisant ce que j'ai fait.

— Il était nécessaire, madame, répondis-je, de régler une situation d'intérêts toute naturelle entre nous, comme aussi de savoir les déterminations que vous désiriez prendre relativement à votre vie, dont je suis malgré moi forcé de me mêler.

— Langlade m'a éclairée sur mes droits, monsieur, et c'est pour vous en parler que je vous ai prié de m'accorder un entretien; les motifs de notre séparation lui étant inconnus, il m'a semblé que vous seul pouviez être juge de ce qu'il en doit apprendre.

— J'aurais pensé au contraire, madame, que ces questions, difficiles à traiter entre nous, n'avaient besoin que d'être définies par notre notaire, puisqu'elles sont réglées d'avance,... à moins pourtant que vous ne trouviez insuffisantes les ressources que vous assure votre contrat.

— Vous vous trompez, monsieur, dit-elle vivement, car je viens au contraire vous déclarer que je n'accepte point cette rente, et que je ne veux rien de vous...

A ce mot, articulé d'un ton résolu, je ne pus réprimer un geste de surprise.

— Mais que comptez-vous donc faire, et comment pensez-vous vivre?...

— Oh! rassurez-vous, répondit-elle avec un sourire amer; votre notaire ne m'a-t-il pas appris que j'ai une fortune dans ce que m'a donné Mme de Sénozan,.. deux cent mille francs, a-t-il dit? Je puis vivre avec cette somme, que j'ai le droit du moins de considérer comme une partie de l'héritage de mon père.

Cet étrange compromis raviva toute ma défiance.

— Est-ce votre conseil Marulas qui vous a édifiée sur ce cas de conscience?

Elle rougit et se troubla. Je vis dans ses yeux un éclair, mais presque aussitôt elle reprit tout son calme.

— Cette parole pourrait être une insulte, monsieur, reprit-elle, si je ne vous avais déjà dit que je suis venue vous trouver pour annuler ce contrat de mariage que notre séparation rend superflu.

— J'admire votre désintéressement, répondis-je. Par malheur, et je sais que Langlade vous en a déjà avertie, ni vous ni moi n'y pouvons rien. Il faut donc vous résigner, en dussiez-vous souffrir, ajoutai-je avec ironie, à subir cette fortune, à laquelle vous n'aviez point songé en m'épousant.

— On peut du moins déchirer le contrat qui me l'assure, répondit-elle blessée.

— Non, cela ne se fait pas, dis-je en souriant.

— Vous vous trompez encore, monsieur, reprit-elle avec hauteur, car ce contrat le voici, et il n'en reste plus rien.

Ce disant, elle le déchira dans un accès d'indignation superbe et le jeta à mes pieds.

Ma foi, je dois l'avouer, ce coup de scène était si imprévu, elle l'avait accompli avec une si naturelle fierté que j'en fus ébahi, me demandant si je n'avais point calomnié la loyauté la plus pure.

Les fausses idées qu'ont les femmes en général sur la vie, et dans lesquelles les entretient leur dépendance, produisent parfois de ces absurdités puériles qui déconcertent. Avec l'imagination de Viergie, ce dénoûment pouvait être naïf et sincère; mais le passé m'avait trop aigri pour que je ne fusse point cruel à mon tour.

— Êtes-vous bien sûre, madame, lui dis-je avec calme, qu'en vous conseillant cet héroïque désintéressement M. Marulas n'a pas trop compté sur ma crédulité?

— Que voulez-vous dire? s'écria-t-elle.

— Dieu me garde, madame, de soupçonner votre droiture! Je veux dire seulement que M. Marulas sait fort bien qu'eussiez-vous détruit vingt papiers semblables à celui-ci, il en resterait toujours quelque part l'exacte transcription.

A ces paroles, elle demeura atterrée; puis, jetant vers moi un regard éperdu : — Sur votre honneur, monsieur, ce que vous me dites là est-il vrai?... La destruction de cet acte n'anéantit pas les conventions qu'il contient?

— Oh! je puis vous l'affirmer, madame.

— Mon Dieu! dit-elle consternée; mais alors qu'allez-vous donc penser?...

En la voyant ainsi émue, je ne pus me défendre d'un mouvement de pitié. Je cherchai à le dissimuler sous quelques paroles.

— Je pense, madame, que ce sont là des conséquences bien secondaires d'une situation que vous nous avez faite... J'ajouterai que de mon côté je ne saurais laisser croire au monde que la comtesse de Chazol vit dans la pauvreté. Terminons donc, je vous prie, ce débat. Il est trop tard pour discuter ces étranges scrupules. Vous avez voulu porter mon nom, votre but est atteint. Il nous reste maintenant à décider une question bien autrement importante que ce misérable intérêt d'argent : je veux parler de ce que vous avez résolu quant à l'avenir. Je compte bientôt reprendre la mer.

— Vous partez! s'écria-t-elle.

— C'est là, je crois, une résolution qui vous est indifférente, repris-je, me sentant plus fort à la vue de son trouble; mais ce départ a l'avantage de voiler une séparation qui paraîtrait sans doute un peu prématurée et d'en atténuer l'éclat,... à moins cependant

qu'il n'entre dans vos projets de susciter quelque scandale pour compléter votre œuvre?..

— Vous m'accablez; pourtant je n'avais d'autre pensée, en vous demandant cette entrevue, que de vous convaincre de ma loyauté.

— Il faut donc accuser les événemens de mon erreur; mais en vous voyant à Paris...

— Si j'ai quitté votre maison sans votre aveu, monsieur, reprit-elle vivement, c'est que sans conseil, n'osant révéler à votre notaire des motifs de séparation que vous lui teniez secrets, j'ai voulu vous épargner l'ennui de m'en faire sortir... Je ne voulais pas vous laisser le droit de croire qu'en vous épousant je songeais à gagner une fortune... Dans mon ignorance encore, j'ai cru enfin qu'il me suffisait d'anéantir cet acte pour annuler désormais tout contrat entre nous et vous forcer de reprendre ce qu'il m'assurait. Voilà pourquoi j'étais venue tout d'abord.

— Tout d'abord, dites-vous?... Et ensuite?...

— Ensuite, monsieur, reprit-elle avec un peu d'hésitation, j'ai pensé, guidée en cela par un ami sûr qui m'a tracé ma conduite, j'ai pensé que je n'étais pas libre d'agir sans vous consulter sur ce que vous déciderez de notre avenir, soit pour révéler notre séparation aux yeux du monde, soit pour en garder le secret entre nous dans l'intérêt de votre nom.

— C'est encore votre père sans doute, répondis-je, qui vous a éclairée sur ce devoir?

— C'est M. le curé de Chazol, monsieur, dit-elle en relevant la tête, le seul confident qu'il me fût permis de choisir. C'est lui qui m'a conseillé cette démarche ou plutôt qui l'a exigée de moi. Je ne venais rien solliciter de vous, pas même votre pardon. Vous l'avez dit, ajouta-t-elle avec hauteur, je voulais votre nom, je l'ai! Je ne regrette rien de ce que j'ai fait, et vous ne pouvez plus croire que j'aurais la bassesse de fléchir dans ma résolution, car aujourd'hui je vous donnerais le droit d'attribuer ce retour à un misérable calcul.

En écoutant ce langage si fier, je ne savais plus que penser; mais tout me paraissait irréparable entre nous désormais... Eût-elle été tout à fait sincère d'ailleurs, je ne pouvais plus croire en elle. Je me raidis donc contre toute lâche faiblesse.

— En vous laissant libre, répondis-je froidement, j'avais résolu de vous abandonner le soin de diriger votre vie, ne comptant y intervenir que si vous veniez à oublier que vous portez mon nom. Cependant, bien que je me soucie peu de l'opinion du monde, puisque vous me consultez, je pense qu'il serait plus convenable qu'on ignorât quelque temps les singuliers résultats de notre mariage. Un dis-

sentiment si prompt donnerait lieu à des conjectures fâcheuses pour notre commune considération, tandis que personne ne s'étonnera que mon service m'éloigne de vous. Tous les marins restent ainsi souvent loin de leurs femmes. Nous pourrions alors, dans un an, faire prononcer une séparation définitive qui nous rendrait à tous deux sinon notre liberté, du moins une situation plus franche.

— Il en sera ainsi, monsieur, dit-elle, puisque vous le décidez: mais en attendant ce terme que j'accepte, — vous savez mieux la vie que moi et vous connaissez mon isolement, — je prendrai votre avis sur la retraite que je dois choisir.

— S'il vous plaît de demeurer à Chazol, répondis-je, j'approuverais sans hésiter une résolution qui nous épargnerait l'ennui d'un éclat.

— Je vous obéirai, dit-elle; la seule grâce que je vous demande, c'est de me permettre d'y vivre à ma guise. Je vous serai donc obligée de prier votre notaire de suffire à mes besoins avec ce que je possède.

— Il ne me convient pas de discuter votre résolution, il sera fait ainsi que vous le désirez. Langlade recevra mes instructions. Est-ce là tout ce que vous aviez à réclamer de moi?

— C'est tout, et je vous remercie de consentir à ce que je désirais.

— Je veux croire, ayant ainsi décidé, que, si jusqu'à notre séparation vous aviez besoin d'être protégée ou défendue, vous ne vous adresseriez qu'à moi.

— Je vous le promets, répondit-elle.

— Quand retournerez-vous à Chazol?

— Ce soir même, si vous le trouvez bon.

— Adieu donc, madame, dis-je en me levant; dans un an, nous nous reverrons pour régler notre avenir.

Elle ne répondit point. Elle était pâle, je la vis porter la main à son cœur pour en comprimer les battemens; mais ce ne fut qu'un mouvement de défaillance aussitôt réprimé, et, comme pour chercher un appui et rendre tout retour impossible, elle se dirigea vivement vers la porte par où avait disparu Mlle Bertaut, et l'appela.

S'il est une vérité au monde, c'est que les grandes catastrophes nous ôtent la conscience de la réalité. J'avais été emporté dans un tel conflit d'événemens et d'agitations, que je ne savais plus concevoir que des péripéties violentes en ce drame de ma vie. Pendant ces huit derniers jours, j'avais savouré mes amertumes, ravivé mes colères, combiné les efforts d'une lutte acharnée avec mon destin, et je me trouvai tout à coup, quand j'eus quitté Viergie, devant la seule solution que mon esprit n'eût point prévue, et qui n'était autre

que le dénoûment pacifique et vulgaire le plus facile à trouver en une pareille situation : couvrir pour le monde les incroyables faits qu'il devait ignorer, et vivre quelque temps sans scandale et sans bruit, comme tant d'intérieurs brisés qui, par convenance ou par raison, cachent leur infortune à tous les yeux. Quiconque a pratiqué la vie n'a-t-il point rencontré à chaque pas de ces époux en apparence unis, et qui n'ont en réalité d'autre lien que la chaîne légale qui les rive à des communautés d'intérêts, de famille ou de nom ? Il est une loi dans le monde supérieure à la loi du code, c'est la loi de l'opinion. Je n'en étais plus à discuter le fait accompli de notre séparation. Il m'était aisé d'obtenir un commandement pour justifier mon départ, si prématuré qu'il fût; c'était là une des conditions ordinaires de la vie d'un marin. Rien de plus naturel donc que la comtesse de Chazol vécût dans son château pendant mon service en mer.

Tu t'étonnes sans doute de ces froides déductions succédant tout à coup à mes surexcitations fiévreuses, et je devine au fond de ton esprit une pensée secrète. Eh bien! oui, René, je le confesse, je songeais que grâce à ce sursis un lien allait subsister entre nous, ce lien nous rattachât-il à une même douleur... Loin de moi, elle m'appartiendrait encore, j'allais garder des droits sur sa vie, elle serait toujours ma femme... C'était insensé peut-être. Pourtant, je te le jure, ce n'était point là une nouvelle lâcheté de mon cœur, je n'espérais et je n'espère plus rien de l'avenir. Dis, si tu veux, que j'étais soutenu dans ma résolution par cette idée que je suis aimé d'elle et qu'elle va souffrir de ma souffrance. Peut-être as-tu raison... C'est là un sentiment très vrai de l'inconséquence humaine. Cependant je me sentais trop troublé par la pensée qu'elle était à Paris pour rentrer en pleine possession de moi-même. Je pouvais la revoir encore. Il m'importait d'ailleurs de m'assurer de son départ... A sept heures et demie, j'étais au chemin de fer; je me cachai derrière un pilier d'où il m'était facile de tout observer sans être aperçu. J'attendis près d'un quart d'heure, jetant des regards anxieux dans cette foule qui se hâtait de peur de manquer le départ. Tout à coup une inquiétude ou un soupçon me saisit... Peut-être avait-elle changé de résolution? peut-être voulait-elle rester à Paris ?... En portant mes yeux vers l'horloge, je voyais l'aiguille avancer vers l'heure... Je songeai enfin qu'elle était peut-être déjà entrée dans les salons d'attente, et je délibérais avec moi-même si j'allais me hasarder à pénétrer jusque dans la gare, lorsqu'une voiture arriva, d'où descendirent deux femmes... Je les reconnus... Des facteurs accoururent pour emporter leurs effets, leur disant sans doute qu'elles étaient en retard. Mlle Bertaut entraîna Viergie vers le bureau qu'on lui indi-

qua, et, la laissant seule, elle se pressa pour prendre les billets et courir faire inscrire les bagages. Le hasard fit que Viergie fût tournée vers moi, je pus voir son visage. Pâle, le regard fixe, elle demeurait immobile, appuyée sur la barre placée devant le guichet. On eût dit qu'indifférente, insensible, pétrifiée, elle ne voyait ni n'entendait rien de tout ce monde qui s'agitait et criait autour d'elle. Un homme qui passait s'arrêta tout à coup, frappé par cette attitude sombre et douloureuse, et s'approcha pour la regarder... Elle ne le vit pas... A un moment, je crus qu'il voulait lui parler... J'allais m'élancer, quand Mlle Bertaut revint, dit quelques mots à Viergie, qui la suivit... Elles disparurent, et je restai seul plongé dans mes pensées...

XXVIII.

Depuis quinze jours, ami, je n'ai pu trouver un moment pour t'écrire... Que te dirais-je d'ailleurs? Tout est fini, ma destinée est accomplie. Dans une année, je reverrai la comtesse de Chazol pour le dénoûment de cette aventure. Il ne me reste plus qu'à vivre en homme que ne saurait abattre une telle disgrâce, à me guérir d'un amour dont je n'aurai connu que les douleurs. A quoi bon te raconter ma monotone tristesse? Mes pensées de chaque jour sont celles de la veille, aucun événement n'en peut plus changer le cours jusqu'à l'heure de l'oubli. Le temps l'amène pour tous, et grâce à Dieu la vie de marin a encore assez d'attraits à mes yeux pour que j'y trouve une distraction violente à des sentimentalités romanesques. Le premier usage que j'ai fait de ma raison a donc été de demander un commandement; j'en ai obtenu un sans peine, ce qui m'a donné une bonne opinion de l'estime où l'on me tient et du désir que l'on a d'utiliser mes connaissances sur l'extrême Orient. Dans trois jours, je repars pour Saïgon.

En partant, j'ai dû régler, tu le penses bien, toutes les questions d'avenir. J'ai pris des mesures pour assurer une existence honorable à la comtesse de Chazol en dépit de ses refus, dans lesquels après tout je suis bien forcé de reconnaître une sorte de délicatesse. Sous quelque forme que ce soit, elle devra faire au nom qu'elle porte le sacrifice de son orgueil pour accepter de moi l'équivalent de sa dot. Langlade a déjà mes instructions; il pourvoira en mon absence au train du château, en laissant croire à Viergie qu'il couvre toutes les dépenses avec ce qu'elle possède en propre. J'ai reçu hier une lettre de lui, il m'informe minutieusement de ce qui se passe là-bas. Mme de Chazol vit d'une façon exemplaire, ne reçoit de visites que du curé et de Mlle Bertaut. Elle ne sort jamais seule,

un domestique l'accompagne toujours en ses excursions. Rien de plus convenable, tu le vois, et je reconnais dans tout cela les conseils du bon abbé. Nul dans le pays du reste ne soupçonne un dissentiment entre nous, mon service en mer explique notre séparation. Tout est donc pour le mieux. Il reste à savoir combien de temps cette existence monotone sera supportable pour cette nature indomptée, si pleine d'ardeurs et de fougues... Elle a dix-neuf ans. Le jour viendra où cette imagination, tourmentée déjà par les rêves éclos dans les fausses passions des romans, sentira le désert autour d'elle, le vide et le néant de sa vie. M'aimât-elle aujourd'hui, je ne saurais avoir la présomption de n'être jamais oublié. L'ordre naturel des choses n'admet point ces isolemens... Elle aimera, mais je ne suis pas homme à la laisser se faire un jeu de ma dignité, puisqu'on est convenu d'appeler une atteinte à notre honneur les sottises d'une femme. La malheureuse folle apprendra alors le prix que peut lui coûter ce nom dont elle a fait la rançon de son orgueil et de sa vengeance. C'est tout ce qu'elle a voulu de moi, c'est un bien qu'elle gardera intact, je te le jure!

En attendant, rien ici n'est changé au train de mon existence; l'amiral a déjà oublié « mon escapade, » comme il a appelé ce mariage, et il ne revient même plus sur ses ironies anti-matrimoniales. Je passe une partie de mes soirées chez ma tante de Sénozan. Te l'avouerais-je? dans mon accablement, je cherche là, près de Geneviève, de douloureuses illusions qui ravivent ma peine. Je me sens vivre alors par la souffrance. Quel abîme que notre cœur!... Pourquoi ne l'ai-je pas aimée?

La pauvre marquise en est arrivée au dernier période de cette cruelle maladie qui n'a épargné aucun des miens. Elle se voit chaque jour envahir par l'ombre de la mort. Les praticiens célèbres qu'elle a consultés ont essayé vainement de l'abuser, elle se sent condamnée. Sa réconciliation avec mon oncle l'amiral, qui s'est montré excellent pour elle, apporte un grand allégement à ses angoisses maternelles; elle sait que Geneviève et son fils ne resteront pas seuls au monde. J'ai oublié de te dire que nous avons retrouvé à Paris sir Clarence O'Brien; il vient quelquefois chez la marquise en parent dévoué. Avec le tact de bon goût qu'il apporte dans toutes ses actions, il semble ne plus songer à ce qui s'est passé entre nous. Malgré sa froideur, nous voyons tous un ami en sir Clarence.

Un incident a réveillé hier ma peine. Vers le soir, j'étais seul au jardin avec Geneviève; nous allâmes nous asseoir sur la terrasse qui borde les Champs-Élysées. J'avais reçu le matin même mon ordre d'embarquement, et j'avais annoncé mon départ à ma tante. J'étais silencieux et perdu dans mes souvenirs, quand ma cousine me prit

la main comme si elle eût pénétré ma pensée. — Jean, pourquoi partez-vous? dit-elle doucement.

Cette question me fit tressaillir. — Je suis marin, ma chère Geneviève, répondis-je. L'ordre du ministre me le rappelle.

— Mais cet ordre, c'est vous qui l'avez sollicité, reprit-elle, et si vous vouliez le faire révoquer... Laissez-moi vous parler à cœur ouvert, les affections vraies sont clairvoyantes, et bien que vous m'ayez caché, ainsi que ma mère, les motifs de votre départ de Chazol, j'ai compris qu'un malheur vous sépare de Viergie, mais que vous l'aimez toujours. Qu'est-il arrivé? Je l'ignore. Il faut qu'il y ait là un secret fatal pour qu'aucune lettre d'elle ne soit venue ni à ma mère ni à moi. Ce complet oubli n'est pas naturel avec le cœur que je lui connais.

— Vous la défendez après une telle marque d'ingratitude?

— Oui, je la défends, reprit-elle doucement; j'ai assez de raison pour avoir deviné ce caractère bizarre et tourmenté jusque dans son affection pour moi. Elle était jalouse de notre amitié. Elle me l'a dit souvent en me demandant pardon de ses défiances.

— Elle vous l'a dit?

— Oui, et c'est pourquoi je vous parle ainsi. Moi seule je puis la connaître, car pendant le temps que nous avons vécu comme sœurs j'ai reçu bien des confidences de son âme agitée. Si elle m'a fait souffrir parfois, égarée par sa nature rebelle, je sais qu'elle m'aimait, je sais qu'elle doit m'aimer encore... Jean, peut-être un mot de moi la ramènerait à vous; si elle vous a offensé, peut-être dissiperais-je entre vous un malentendu de vos cœurs. Voulez-vous que, sans en rien dire à ma mère, je lui écrive?

— Merci, chère Geneviève, dis-je, touché de cette raison si tendre, si ingénue, et qui savait si bien pénétrer mes chagrins, et pardonnez-moi d'avoir hésité à me confier à vous. A cette heure, il est trop tard... Tout est fini entre Viergie et moi... pour des raisons que vous ne pourriez comprendre.

— Sont-elles donc si terribles qu'il n'y ait plus d'espoir, dit-elle, quand vous vous aimez tous deux?

— Elles sont du moins assez graves pour rendre tout retour impossible, même malgré mon amour...

— Mais si j'essayais pourtant? reprit-elle.

Une lâche pensée traversa mon esprit, mais ce fut la dernière lutte avec ma faiblesse. — C'est impossible, chère Geneviève, répondis-je; toute tentative de réconciliation serait maintenant une atteinte à ma dignité.

Tu le vois, ma destinée est accomplie. J'attends que l'oubli m'apporte le repos. Je pars dans deux jours. Cette lettre est donc la dernière que tu recevras d'ici.

XXIX.

Saïgon, mars...

« Tu me reproches, cher René, de ne point parler de moi dans les lettres que je t'ai écrites depuis quatre mois que j'ai quitté la France, et ton amitié s'alarme de ce silence sur des douleurs que tu sens palpiter sous le calme apparent que j'affiche trop, dis-tu, pour qu'il soit sincère. Après tant d'agitations, mon atonie t'effraie, et tu crois deviner au fond de ma pensée quelque sombre dessein que je te cache... Tu te trompes, ami, ou du moins tu t'exagères les raisons de mon silence. Je ne te parle plus de moi, parce que je t'ai tout dit. Ai-je agi en effet comme un homme qui cherche quelque balle qui le tue dans cette expédition du mois passé, à laquelle Detreele a pris part, et qu'il t'a racontée? Je l'ignore vraiment. J'ai rempli mon rôle de soldat. J'ai fait trop de fois bon marché de ma vie pour l'épargner à cette heure. La mort serait certes la bienvenue dans l'état de découragement et de dégoût où je suis; mais je trouverais indigne de moi de méditer un suicide. La vérité est que, comme tu l'as deviné, depuis mon départ de France, je suis accablé d'un chagrin sans trêve, qui s'exaspère à tout instant par le souvenir. J'ai voulu lutter contre cette douleur incessante; j'ai cru au réveil de ma fierté, et j'en suis venu à m'abandonner comme une proie à cette tristesse qui m'a dompté. Après un tel aveu, ne me demande plus de mettre à nu devant toi ma blessure. Tu sais ce qu'est le désespoir... Eh bien! je suis désespéré! L'absence n'a fait qu'irriter mon tourment et me convaincre de ma misère. Tout est fini... Je n'ai même plus les agitations de la lutte, ni les révoltes de mon orgueil. Je l'aime toujours, ce mot te dit tout. Ce mot te dit que, comme un insensé, je cherche à me faire illusion, et que je vivrai sans doute ainsi jusqu'à notre séparation. Ce qu'il adviendra de moi alors, Dieu le sait! Ne m'interroge plus maintenant, si tu ne veux pas faire saigner ma plaie. Ne soupçonnes-tu pas ce qu'il me faut de courage pour comprimer mes plaintes? Laisse-moi au moins ce dernier sentiment de pudeur.

Quant à ce que je sais d'elle depuis mon départ, le voici : d'après les quelques lettres que j'ai reçues de Langlade, elle est toujours au château, où elle vit très retirée. Mlle Bertaut est définitivement installée auprès d'elle. Viergie paraît souffrante ou ennuyée. Tu vois que rien de ce passé ne peut plus avoir d'intérêt. Laisse-le désormais dans l'ombre; ne me parle plus d'elle, ne fût-ce que pour m'épargner le pénible aveu de ma faiblesse. Cette femme a tout anéanti en moi, l'énergie, la volonté, la force. Je n'ai plus d'ambition, plus d'idées, plus de désirs. Je l'adore et je la hais... Je lan-

guis en attendant la fin de tout, rien de plus. J'en suis à regretter le supplice des jours passés près d'elle... Si je pouvais sans lâcheté déserter mon devoir, demain je partirais... Je n'ai plus qu'une pensée, la revoir...

Langlade m'apprend que la marquise de Sénozan est au plus mal, et il ajoute une nouvelle que j'avais déjà pressentie : Geneviève est fiancée à sir Clarence. Il était impossible que ces deux cœurs si dignes l'un de l'autre n'en vinssent pas à s'unir. Est-ce un mariage de raison? est-ce un mariage d'amour? Ma pauvre tante y trouve du moins une consolation suprême.

Avril.

Ami, je croyais avoir épuisé toutes mes angoisses. Une lettre que je reçois de Langlade m'apporte un dernier coup, une dernière torture, la plus cruelle, la plus honteuse que je pusse subir. René, tandis que je disputais ma raison au désespoir, tremblant à l'idée de ses souffrances, de ses tristesses, mensongères sans doute comme tout ce qui vient d'elle, j'apprends qu'elle est devenue tout à coup sereine, heureuse, comme si quelque joie subite avait soudainement rayonné sur sa vie! Et sais-tu d'où lui vient ce bonheur?... Lis ces mots! « Mme la comtesse, dit Langlade, a repris ses habitudes actives, et j'ajoute, pour vous rassurer, qu'elle n'a, grâce au ciel, plus rien à redouter des persécutions de Marulas; Miro, de retour à Chazol, a pour toujours, je crois, ôté à ce misérable l'envie de rôder dans le pays. »

C'est tout ce que j'ai vu dans cette lettre. Comprends-tu?... Miro est à Chazol, Miro qu'elle a aimé, Miro qui l'aime encore!.. Cette pensée est absurde, indigne, insensée, n'est-ce pas? Qu'en sais-tu?.. Miro ne peut me trahir, tu le crois... Qui te dit qu'elle n'essaiera pas de m'atteindre par lui?.. René, je te le jure, je les tuerai tous deux!...

Je retrouve ce commencement de lettre abandonnée par pudeur il y a quelques jours, pourquoi ne te l'enverrais-je pas? Pourquoi te cacherais-je ma misère? Il faut que je crie sous ma douleur, ou j'arriverais à la folie.

Ma mission est terminée ici. Un ordre que je reçois me fait quitter Saïgon dans deux jours. Je rejoins la flotte à Madagascar.

Cap-Town, août.

Tu auras déjà sans doute appris, cher René, après m'avoir cru mort, que j'ai échappé par miracle au naufrage de ma frégate avec neuf hommes d'équipage et que nous avons été retrouvés sur la côte d'Afrique, où notre barque avait été jetée. Nous avons vécu là pendant quatre mois en naufragés, — souffrant de la faim, attendant

quelque bâtiment qui passât assez près pour apercevoir nos signaux... Enfin, il y a huit jours, un brick marchand nous a recueillis. Tu as lu la relation terrible de ce cyclone qui a englouti seize navires. Après avoir lutté durant tout un jour, fuyant devant l'ouragan avec le gouvernail brisé, un incendie à bord nous a contraints d'abandonner le navire... J'ai su hier seulement, en arrivant au Cap, qu'une partie de mon équipage avait pu se sauver en abordant à Mahé. Une dizaine de ces braves gens sont encore ici. Tu auras dû souffrir, pauvre René, car notre amitié n'est point de celles que la mort peut rompre sans déchiremens cruels, et dans ces longs jours de détresse que je viens de traverser, isolé du reste du monde, j'ai bien pensé à toi, au chagrin où devait te plonger l'idée de ma triste fin. Nous restons une semaine encore à Cap-Town, où nous sommes arrivés épuisés. On attend le vaisseau qui doit nous rapatrier.

Depuis cinq mois que j'ai quitté le Cambodge, je n'ai plus de nouvelles de France. Je ne sais plus rien. Que vais-je retrouver là-bas? Que fait-elle? où est-elle? Elle s'est crue veuve et libre... Peut-être va-t-elle maudire mon retour, peut-être a-t-elle déjà quitté Chazol? Si je la retrouvais aux bras d'un autre?... Voilà près d'une année que je suis séparé d'elle, et dans mes trois mois de séjour à Saïgon je n'ai pu recevoir que trois lettres de Langlade. Dans une de ces lettres, il me disait qu'elle était souffrante... Si elle était morte, mon Dieu!

A bord du ***.

Nous faisons route pour la France, mon cher René; encore cinq jours, et nous toucherons à Toulon. Dans l'anxiété qui m'oppresse, il me semble que je ne vivrai pas jusque-là, et c'est la peur dans l'âme que je vois approcher l'instant où je vais la revoir. Que peut m'apporter l'avenir? J'ai trop souffert maintenant pour essayer d'un nouveau combat contre le sort. Je n'ai même plus la force de songer à la vengeance, ma colère s'est usée dans mes douleurs. Notre séparation d'ailleurs n'est-elle point accomplie déjà? Que m'importe sa vie, que m'importe son amour? Elle a tué ce que j'avais de meilleur en moi. Quel miracle pourrait effacer mes souvenirs et me rendre l'espérance? Le terme que nous avons assigné pour rompre nos liens est arrivé. Je la reverrai pour la rendre libre, et tout sera fini.

Tu t'étonnes peut-être, René, de cette sombre résignation après tant d'agitations et de délires. Je suis tombé de si haut que je reste brisé de ma chute; je vis maintenant comme le condamné qui attend son heure fatale et qui sait que rien ne peut le sauver. Parfois pourtant dans mon sommeil mon âme souffre, et je suis tout à coup ré-

veillé par une pensée qui me traverse le cerveau comme une douleur lancinante. Je la vois libre, heureuse avec un autre... Ce jour viendra pourtant; elle a vingt ans à peine, et nous allons être séparés. Quelle pensée! quel avenir! Quand j'y songe, il me semble que je n'ai pas encore connu la douleur. Dire que bientôt, dans une semaine peut-être, je regretterai cette heure où du moins je sens encore sa vie liée à la mienne!...

Mais pourquoi consentir à cette séparation? Après tout, n'est-elle pas ma femme? Qui peut me l'arracher? ne suis-je pas son maître? C'est humilier mon orgueil, c'est vivre d'une lâcheté; que m'importe? Nous sommes rivés à la même chaîne. Si elle ne m'appartient pas, elle n'appartiendra pas du moins à un autre. Je jure bien que je saurai la garder; oui, dussé-je la retrouver déjà infidèle... Infidèle! non, Miro m'aurait défendu. Pauvre Miro! dire que dans mes jours de folie j'ai pu en venir à suspecter son dévouement! . . . . . .

Plus j'ai médité sur cette résolution qui m'avait d'abord paru folle, plus je m'y suis attaché. Après tout, le souci de mon nom ne me justifie-t-il pas envers moi-même? A quoi bon faire un éclat et mettre le monde dans la confidence de cette séparation déjà prononcée entre nous?... Lui rendre sa liberté, c'est l'aider à accomplir sa trahison, c'est me soumettre à un rôle de dupe... Elle est ma femme : eh bien! je la garderai; je la garderai, mais courbée sous ma domination comme une esclave, sans jamais fléchir, dussé-je la voir à mes genoux... René, moi qui cherchais un châtiment!..

Ce matin, nous avons aperçu les côtes de France, aujourd'hui nous entrerons à Toulon; je partirai aussitôt pour Chazol, sans même avertir Langlade. La nouvelle que j'ai été recueilli avec les restes de mon équipage était déjà connue à Gibraltar; mais on ne peut rien savoir de mon arrivée.

XXX.

Chazol.....

René, tout ce qu'un homme peut ressentir d'angoisses, de terreurs, de douces émotions, je le sais depuis trois jours, car depuis ces trois jours j'ai vécu toute une vie. Écoute : après cinq semaines de traversée, ne pouvant supporter plus longtemps le supplice de l'incertitude, j'avais résolu, tu le sais, de courir à Chazol. Un train partait. Vers le soir, j'étais à Aix, où je pris une voiture sans m'arrêter pour voir Langlade. J'étais comme entraîné par un esprit de vertige. J'allais au-devant de ma destinée, je le sentais. Pendant ces deux heures de route, je ne vis rien, hagard,

les yeux fixés devant moi, en proie à la fièvre... Enfin j'atteignis Séverol; je traversai la Durance. Un quart d'heure après, j'aperçus le château et les massifs sombres du parc. Il faisait nuit, tout était silencieux. Je laissai ma voiture dans le bois. Je voulais arriver seul, la surprendre avant qu'on sût mon retour. Je ne songeais pas à ce qui allait arriver, à l'étrangeté de ce retour inattendu qui était le dernier oubli de mon orgueil et de ma dignité; eussé-je eu à braver mille morts, rien ne m'eût arrêté. Allais-je la revoir? Était-elle encore à Chazol?... Je traversai le village en courant. Cinq minutes après, en coupant par les taillis, j'atteignais haletant le mur du parc... Je fus forcé de m'arrêter pour reprendre haleine. A ce moment, dix heures sonnaient à l'horloge de l'église. J'essayai de délibérer sur ce que j'allais faire, je ne pus fixer ma pensée. Je ne comprenais qu'une chose, c'est que j'étais à bout de courage et de force d'âme, et qu'il fallait sauver ma raison, aux prises avec les tortures que je subissais... D'un bond j'atteignis la crête du mur avec mes mains; je le franchis, j'étais chez moi!...

Je marchai au milieu d'une profonde obscurité, me heurtant aux arbres et chancelant comme un homme ivre. Il faisait un temps lourd; des nuages noirs roulaient dans le ciel, annonçant un orage prochain. Effrayé par le silence, je crus que j'allais trouver le château désert. J'aperçus enfin des lumières à travers le feuillage; au détour de l'allée, je vis le château... Les fenêtres de l'aile gauche étaient éclairées; c'était son appartement... Un battement de cœur me saisit... J'hésitai; j'avais peur... Enfin je surmontai cette dernière crise; je sortis de la charmille, et j'arrivai au perron. Aucun domestique n'était dans l'antichambre. Comme j'allais entrer, je remarquai qu'une fenêtre du petit salon du rez-de-chaussée qui touche à la vérandah était encore éclairée. Je crus entendre parler... Je m'arrêtai, puis je m'approchai, tremblant au bruit de mes pas sur le sable. Une seule persienne était fermée. Je ne pouvais voir, j'écoutai. On s'était tu à mon approche... Je restai là effacé contre la muraille. Nul ne bougeait, mais j'étais sûr qu'il y avait du monde dans le salon. M'avait-on entendu venir?... Au bout d'un instant, on parla de nouveau, mais presque bas, comme mystérieusement, ce qui rendait impossible de reconnaître le timbre des voix. Pourtant je compris qu'un homme et une femme étaient là... Je collai mon oreille à la persienne. Je saisis enfin ces mots : allons, chantez donc encore... Aussitôt j'entendis une voix qui commença comme un tendre murmure : « Il était un roi de Thulé... » Juste ciel! c'était la voix de Viergie!... Un horrible soupçon me traversa l'esprit. Qui était là avec elle, à cette heure?...

La chanson achevée, ils gardèrent le silence. J'écoutai encore,

une bouffée de vent qui courut dans les feuillages m'empêcha d'entendre quelques paroles qui provoquèrent un éclat de rire; à la fin, j'entendis distinctement ces mots : Combien faut-il de temps pour venir du Cap? demanda Viergie.

— Cinq ou six semaines, cela dépend du navire, répondit-on.

Cette fois je ne me trompai point; je reconnus la voix : c'était Miro qui était avec elle.

— Il est peut-être arrivé à Paris, reprit-elle un instant après avec un accent qui semblait trahir la crainte.

— Non, non, rassurez-vous, répliqua-t-il vivement; il y aurait trouvé la lettre de M. Langlade.

Ils savaient que je vivais encore. Je crus deviner qu'ils tremblaient d'apprendre mon retour. Te dirai-je, René, les sentimens qui m'assaillirent? Je fus forcé de me retenir à l'appui de la fenêtre pour ne point tomber, mais je voulus aller jusqu'au bout. J'écoutai encore.

— Il est tard, il faut t'en aller, dit-elle.

— Non pas encore, répondit-il, il n'est pas dix heures.

Je crus faire un horrible rêve; mais ils étaient là tous deux... Je voulais douter du sens de leurs paroles... Tout à coup j'entendis ces mots de Viergie : mon âme, mon cher trésor!... puis des baisers ardens...

Un nuage de sang couvrit mes yeux. Je m'élançai comme un fou vers le perron, je traversai l'antichambre, où je heurtai un de mes gens qui ne me reconnut point, et qui voulut m'arrêter, me voyant dans ce désordre.

— Tais-toi, lui dis-je, et, l'écartant, je marchai vers la porte et l'ouvris. Je parus sur le seuil pâle, terrible... A ma vue, Viergie jeta un cri étouffé, mais un cri rempli d'une telle joie, d'un tel bonheur, que je m'arrêtai tout surpris... Près d'elle, j'aperçus Mlle Bertaut, puis de l'autre côté de la table le curé dormant dans un fauteuil et qui se réveilla au bruit. Miro se leva et d'un élan me saisit dans ses bras... Je regardais consterné. Sur les genoux de Viergie, aussi pâle que moi, je voyais un *baby* souriant dans ses langes. Elle demeurait assise, le visage baigné de larmes, interdite, anxieuse, et, les yeux fixés sur les miens, elle interrogeait mon visage.

— Ah! je suis perdue! dit-elle. Il ne m'aime plus...

Je cherchais à comprendre. Je les regardais tous, hésitant.

— Mais c'est ton fils! ton fils!... me cria-t-elle d'une voix brisée par les sanglots, et tendant l'enfant vers moi.

A ce mot, à ce cri de douleur et de tendresse, je compris enfin. Ébloui, éperdu, je tombai à ses pieds. Un flot de larmes jaillit de mes yeux, je ne pouvais parler... Je me sentais défaillir, accablé par ce bonheur...

— Ah! me pardonneras-tu jamais?... dit-elle en couvrant mon front de baisers.

Ami, il n'est point de parole humaine pour te dire notre joie. Nous avons payé cher la rançon de notre félicité; mais quelle torture n'est rachetée par une minute d'un pareil bonheur? Pauvre ange, si tu savais ce qu'elle a souffert! Elle m'a tout dit, les terreurs que lui causait ce misérable qui la tenait jusque par des menaces de mort contre moi, égarant son imagination nourrie dans des superstitions effrayantes. Il a fallu le miracle divin de la maternité pour chasser la peur des fantômes... René, après avoir douté de ce bonheur, après avoir tremblé, craignant de se faire illusion, elle m'avait écrit à Saïgon. Sa lettre, arrivée après mon départ, est revenue ici, où je l'ai retrouvée. Elle commençait par ces mots : « Je suis mère, je t'adore... Veux-tu me pardonner, veux-tu que je parte?... » On a pu lui cacher la nouvelle de la perte de mon navire; afin d'expliquer mon silence, Miro désespéré allait à Toulon pour se faire écrire de fausses lettres par des matelots qui disaient revenir des mers des Indes et qui avaient rencontré ma frégate; enfin il avait appris par les journaux mon arrivée au Cap et mon retour. Alors, pauvre âme, elle avait attendu dans des transes inouies, tremblant de n'être plus aimée. Depuis mon départ de Saïgon, elle ne savait rien de moi. En me voyant apparaître tout à coup, le visage sévère, effrayant... Mais pourquoi te dire ces tristesses?... Tandis que je t'écris, elle est là, près de moi, me contemplant émue, me troublant par ses baisers. Si tu la voyais!... Elle tient mon fils dans ses bras, mon fils! Dieu du ciel! Il me ressemble, René!... Quel rêve, quel rêve! mon cœur se fond, des pleurs de joie inondent mes yeux et m'aveuglent.

Ma pauvre tante de Sénozan est morte il y a cinq mois. Mon oncle, averti de mon retour par une dépêche, est arrivé hier, interrompant ma lettre. Le bruit de ma perte l'a vieilli de dix ans, mais la joie de me revoir le ranime à vue d'œil. Il raffole déjà de Viergie, et reste des heures entières à regarder mon fils avec un étonnement attendri qui nous fait rire aux larmes. Il m'a montré une lettre de Geneviève, écrite à moitié par Clarence; ils sont heureux dans leur château d'Irlande, et comptent venir à Paris cet hiver...

René, il ne nous manque que toi. Viergie promet qu'elle ne sera point jalouse de notre amitié. Reviens vite, si tu veux voir ici-bas l'idéal du bonheur.

MARIO UCHARD.

SIX MOIS

A TERRE-NEUVE

I.

A beau mentir qui vient de loin : telle était la réflexion discourtoise dont le plus souvent les récits du voyageur étaient jadis accueillis. Aujourd'hui qu'à proprement parler nul ne revient de loin, puisque tout le monde va un peu partout, le vieux proverbe ne semble plus avoir de raison d'être. Je suppose cependant qu'un touriste de profession, rentrant à Paris après sa promenade d'été, s'avise de raconter dans un salon qu'il revient d'un singulier pays, organisé de cette façon, au rebours du sens commun : une seule industrie y est possible, et, bien que l'on n'y puisse vivre que par elle, les possesseurs du sol n'ont pas le droit de l'exercer, par la raison que le monopole de ce droit est réservé à une autre nation vivant très loin de là, laquelle en revanche ne peut à aucun titre acquérir la souveraineté territoriale de l'île en question, et n'y peut, qui plus est, résider d'une manière permanente. — Voilà certes, dira-t-on, un étrange galimatias de choses et d'idées, et ce phénomène bizarre, dans quel coin perdu du monde faut-il l'aller chercher? — Il n'est qu'à quelques journées de vapeur de nos côtes, répondra le voyageur. Le plus plaisant de l'affaire est que cet état de choses compte plus d'un siècle et demi d'existence, et qu'il a été établi après de longues délibérations par tous les sages de l'Europe solennellement réunis en congrès. Cet arrangement fut même trouvé si satisfaisant que depuis lors, c'est-à-dire depuis cent cinquante ans, toutes les fois que les successeurs desdits sages se sont assemblés de nouveau pour statuer sur les destinées de l'Europe, ils ont

d'un commun accord reproduit textuellement les dispositions prises au premier congrès. Telle est en effet en deux mots la véridique histoire de notre établissement de Terre-Neuve, l'un des plus curieux chefs-d'œuvre et l'un des mieux réussis que l'on puisse citer dans les annales de la diplomatie européenne : sur cette côte anglaise où l'on ne peut vivre que de pêche, l'Anglais n'a pas le droit de pêcher; c'est un monopole réservé à la France. Commençons par expliquer rapidement cette anomalie apparente.

Il est bon que l'on sache tout d'abord que les choses ne sont réglées comme nous venons de le dire que sur la moitié septentrionale de la grande île de Terre-Neuve, du cap Saint-Jean au cap Ray. L'autre moitié, embrassant tout le littoral sud, nous est interdite, et reste exclusivement anglaise. Ce partage entre les deux nations existait de fait longtemps avant d'être l'objet d'aucune convention régulière. Il remonte aux premiers temps historiques de la colonie, et dès le XVIIe siècle on trouve les deux établissemens rivaux, l'un ayant son centre à Saint-Jean pour les Anglais, l'autre à Plaisance pour les Français. Les longues guerres qui signalèrent les dernières années du siècle eurent naturellement leur contre-coup dans ces parages lointains. Aussi n'y voit-on qu'expéditions coup sur coup répétées, avec une fortune variable de part et d'autre. Tantôt les Anglais s'emparaient de Plaisance, tantôt au contraire les Français étaient maîtres de Saint-Jean. Ce fut le cas notamment dans l'année qui précéda la paix de Ryswick, en 1696, et ce fut encore le cas plus tard, en 1708; nous fûmes même cette fois maîtres incontestés de toute l'île pendant plusieurs années. Tel était l'état des choses lorsqu'intervint le traité d'Utrecht, Anglais et Français étant établis à Terre-Neuve exactement au même titre. Les pêcheries françaises étaient d'ailleurs alors de beaucoup les plus importantes. L'article 13 du traité d'Utrecht fixa les limites des deux territoires; ce fut le premier acte régulier duquel peut être daté l'historique de la colonie. Par cet article, le cabinet de Versailles cédait à la reine Anne la souveraineté entière de l'île; mais en agissant ainsi ce n'était pas une conquête que nous reconnaissions, puisque les hasards de la guerre, si funestes pour nous en Europe, nous avaient au contraire été favorables à Terre-Neuve; c'était une véritable concession que nous faisions d'un droit dont nous étions auparavant copartageans avec l'Angleterre : qui plus est, en cédant notre droit de souveraineté et par le même article, nous nous réservions l'usage absolu et imprescriptible de la côte pour nos pêcheries, depuis le cap Bonavista jusqu'à la Pointe-Riche, en passant par le nord de l'île. Les Anglais ne devaient par suite pêcher que sur la partie méridionale du littoral comprise entre ces mêmes limites, et, pour

nous indemniser de la perte de notre établissement de Plaisance, le traité nous autorisait à fortifier dans l'île du Cap-Breton autant de points que nous le jugerions convenable. Les choses allèrent ainsi jusqu'au traité de Paris, en 1763. Cette fois, la guerre avait été désastreuse pour nous dans ces parages. Nous y perdions non-seulement le Cap-Breton et le poste important de Louisbourg, mais aussi les deux Canadas. Néanmoins les négociations du traité consacrèrent expressément à nouveau dans l'article 5 les stipulations du traité d'Utrecht, et, comme ils reconnaissaient la nécessité pour la France d'avoir dans ces mers un point d'appui pour ses pêcheries, ils nous attribuèrent la souveraineté des îles Saint-Pierre et Miquelon à titre de compensation (à la vérité un peu dérisoire) de la perte du Cap-Breton. Quoi qu'il en fût, le principe était sauvegardé. Vingt ans plus tard, en 1783, l'article 5 du traité de Versailles rappelle les dispositions du traité d'Utrecht, et leur donne une sanction nouvelle. Seulement, une partie de la côte qui nous était attribuée ayant été pendant la guerre abandonnée par nous et occupée par les Anglais, on convint, afin d'éviter tout sujet de querelle, de reporter notre limite orientale du cap Bonavista au cap Saint-Jean, en même temps que, comme compensation sur la côte occidentale, nous nous étendrions au-delà de la Pointe-Riche jusqu'au cap Ray. C'était un échange territorial très équitablement conçu et librement consenti de part et d'autre. Disons enfin, pour terminer ce résumé d'histoire diplomatique que le traité d'Amiens en 1802, plus tard les traités de Paris du 30 mai 1814 et du 20 novembre 1815 revinrent purement et simplement à l'état de choses existant avant 1792, c'est-à-dire aux dispositions de 1783, confirmatives de celles du traité d'Utrecht.

Ainsi se trouva définitivement consacrée l'étrange situation que nous définissions plus haut pour la portion de littoral affectée à la France. En 1713, la population anglaise de l'île était trop clairsemée pour qu'il pût être question d'empiétemens de sa part sur notre territoire. De nos jours même, lorsqu'on commençait à se préoccuper de son développement, vers 1835, tout au plus comptait-elle chez nous 1,500 habitans; encore la plupart d'entre eux n'étaient-ils là qu'à titre de gardiens de nos établissemens. Aujourd'hui c'est à peine si ce chiffre a doublé, ce qui n'a rien assurément d'inquiétant pour une étendue de côtes de plus de 200 lieues. Néanmoins c'en est assez pour faire pressentir dans un avenir plus ou moins éloigné de quelle nature sera le problème qui s'imposera à nos hommes d'état, et déjà d'ailleurs à diverses reprises la législature anglaise de Terre-Neuve s'en est émue assez pour que ses doléances à ce sujet reviennent maintenant chaque année sur le

tapis. On n'y conteste pas notre droit, on y fait même assez bon marché de toute prétention à la pêche concurrente sur notre territoire, mais on se demande, non sans raison, il faut bien l'avouer, quelle peut être la signification de cette souveraineté abstraite, inapplicable en fait et pour ainsi dire illusoire, départie par les traités à la Grande-Bretagne. Le résultat de ce mouvement d'idées fut en 1857 un projet de convention par lequel nous abandonnions aux Anglais certains points de notre côte où ils s'étaient fixés en plus grand nombre qu'ailleurs, Saint-George entre autres, tandis qu'eux nous accordaient en retour le droit de pêche concurrente au Labrador, ainsi que la liberté du commerce de la *boîte*, c'est-à-dire du petit poisson qui sert d'appât. L'avenir de nos pêcheries eût été gravement compromis, si ce projet avait abouti, car par cette concession malencontreuse nous renoncions à l'avantageuse situation si habilement établie par les négociateurs d'Utrecht, et, loin de nous garantir contre de futures éventualités de conflits avec les Anglais, nous ouvrions ainsi la porte à d'inévitables séries d'empiétemens dont il était impossible de prévoir l'issue. Heureusement pour nous, le parlement de Terre-Neuve refusa de sanctionner cette convention, et les choses restèrent dans le même état que par le passé. Il résulta encore d'une enquête faite en commun en 1859 par des commissaires des deux gouvernemens que tout était pour le mieux dans le système actuel, et que pour de longues années encore il n'y avait pas lieu de songer à y rien changer. Tel n'est pas à la vérité l'avis du parlement local, qui, bien qu'il ait refusé la convention de 1857, trouve cependant que tout n'est pas précisément pour le mieux dans son île, et qui à sa dernière session, en 1867, a de nouveau formulé des conclusions tendant à ce que des négociations fussent rouvertes avec la France sur les bases par lui indiquées. Il ne s'agirait de rien moins que du bouleversement complet de la situation que nous venons d'exposer. Au lieu d'un point sur notre côte, nous en céderions cinq; de plus nous laisserions aux Anglais liberté entière de bâtir et de s'enclore sur toute l'étendue de cette même côte, sous la restriction illusoire de ne pas nuire ainsi à nos établissemens de pêche; nous leur abandonnerions de même le droit de pêche des rivières, qui nous a toujours appartenu; nous ne les inquiéterions dans leur pêche sur aucun des points de notre littoral où ils ne nous feraient pas concurrence; nous accepterions en un mot sur cette côte dont les traités nous attribuent la jouissance exclusive, nous accepterions, dis-je, le rôle d'intrus tolérés temporairement par la magnanimité anglaise. En retour de ces concessions sans nombre, le projet en question nous accorderait... la liberté du commerce de la boîte!

Quelque part que l'on fasse au patriotisme local, on ne comprend guère comment des prétentions aussi exagérées ont pu être formulées officiellement en vue de nous être communiquées.

Chaque année, une petite division navale est expédiée de France à Terre-Neuve pour la surveillance de nos pêcheries, et si dans beaucoup des campagnes de la marine l'éloignement est compensé par l'attrayante variété du panorama, celle-ci assurément n'est pas du nombre. Il faut même avoir vu de près la nature de cette île, unique en son genre, pour comprendre comment a pu y prendre naissance la situation bizarre dont nous avons esquissé l'histoire, comment elle a pu aussi longtemps subsister sans trop de tiraillemens, et comment, selon toute probabilité, elle subsistera encore pendant de longues années. Un pareil partage eût été impossible sur une terre douée même d'une fertilité ordinaire, et nous ne réussissons à le maintenir ici qu'en raison de l'irrémissible stérilité qui paralyse à tout jamais le développement de la population. Le contraste des deux élémens est saisissant : d'une part, on voit les inépuisables trésors de la mer enrichir depuis des siècles de nombreuses générations de pêcheurs; de l'autre, sur la vaste étendue d'une des plus grandes îles du globe, c'est une succession sans fin de tourbières, de lacs et de marécages, seulement interrompue çà et là par d'épais taillis et d'impénétrables fourrés. Nulle route frayée, nul sentier même dans l'intérieur; à peine en rencontre-t-on parfois sur la côte, là où les habitations sont assez rapprochées pour pouvoir communiquer : encore à s'y engager sans guide court-on grand risque de passer la nuit dans les bois. La voie de mer en un mot est la seule d'un point à un autre, et c'est à la suivre consciencieusement de baie en baie que consiste la tâche, en général peu compliquée, des bâtimens de la petite division navale dont j'ai parlé. S'enquérir des besoins des pêcheurs, leur prêter quelques ouvriers à l'occasion, prendre note de leurs réclamations, soigner leurs malades, arranger leurs différends avec les familles anglaises vivant sur les lieux, tel est le fond du programme. J'oubliais le service de la poste, qui ne laissait pas cependant de nous occuper, lorsqu'il fallait par exemple, et le cas était fréquent, arriver jusqu'à découvrir le destinataire de quelque lettre adressée comme suit : *A monsieur Yvon Nédellec, matelot à bord du navire commandé par le capitaine Morin, défilant dans le golfe.*

Ces mouillages que l'on parcourt ainsi successivement se ressemblent malheureusement un peu trop. C'est toujours le même *chauffaud*, la même *grave* (1), les mêmes *graviers*, et par suite un

(1) Corruption normande des mots *échafaud* et *grève*.

peu aussi le même ennui que l'on retrouve partout sous ces diverses formes. La chasse et la pêche font seules diversion à la monotonie de l'existence. Cerfs *caribous*, lièvres, outardes, canards, perdrix, courlieus, poil et plume, le chasseur peut tout voir au bout de son fusil, s'il se sent assez de feu sacré pour faire sa trouée dans les halliers qui servent de retraite au gibier. Le pêcheur n'est pas moins favorisé; pour lui, Terre-Neuve est bien véritablement la terre de promission. En quel autre point du globe jouira-t-il du beau spectacle d'un seul coup de seine ramenant jusqu'à 10,000 morues? Où verra-t-il ailleurs les homards grouiller sur le fond en telle surabondance qu'un équipage de canot en ramasse aisément de quatre à cinq cents en une heure à marée basse, et cela tout simplement à la main? S'il dédaigne comme trop faciles ces pêches miraculeuses, il trouvera le long de chaque ruisseau les savantes émotions de la pêche à la ligne et d'abondantes récoltes de truites, ou même de saumons. Enfin Terre-Neuve est l'un des derniers points où l'on peut encore avoir la bonne fortune de rencontrer et d'étudier le castor, cet intéressant animal dont le sort lamentable, disait sentencieusement l'abbé Raynal, est fait pour arracher des larmes d'admiration et d'attendrissement au philosophe sensible. Je ne crois pas qu'on puisse encore voir aujourd'hui de ces curieuses bourgades dont les voyageurs du siècle dernier nous ont laissé la description, et où les castors vivaient réunis par centaines; les persécutions acharnées des chasseurs en ont eu raison. Cependant on trouve encore des familles isolées, et lorsque, près des étangs qui abondent dans l'intérieur des forêts, on aperçoit des arbres (aulnes ou bouleaux, mais jamais résineux) abattus, émondés, dolés et débités aussi proprement que si l'herminette du charpentier y avait passé, on peut être certain que la demeure d'une famille de castors n'est pas éloignée. Pour moi, c'est tout ce que j'en vis : une cabane abandonnée le jour même par ses habitans, à la suite de l'invasion brutale d'un chasseur qui avait abattu un des pans de l'édifice, et défoncé le toit à la forme de pigeonnier. On distinguait très bien tout autour, à l'intérieur, une série de compartimens juxtaposés, ressemblant en quelque sorte à des alcôves, et remplis de mousse, d'herbe fine et de pelures de bouleau, tandis qu'au centre un espace libre assez vaste, où se voyaient encore des restes de truites, devait avoir servi de salle à manger.

Le principal intérêt de cette campagne est d'étudier les mœurs de la population assez singulière qui, sous le prétexte de garder nos établissemens de pêche pendant l'hiver, s'est peu à peu fixée sur les divers points de la côte fréquentés par nos navires. D'origine anglaise ou plus souvent irlandaise, on a peine à comprendre quel

mobile a pu retenir ces exilés volontaires sous un ciel aussi inclément. Ce n'est pas l'appât du gain à coup sûr, car le premier regard qu'ils ont jeté autour d'eux en arrivant a dû suffire à leur montrer quelle misère serait leur lot le plus probable; ce n'est pas non plus l'amour du sol, puisque, outre qu'ils ne sont pas toujours nés dans l'île, leur vie un peu nomade les y fait souvent passer d'un point à un autre de la côte. Non, ce qui les retient là, c'est cet instinct d'indépendance vague et irréfléchi dont eux-mêmes ne se rendent pas compte, qui pousse sur la voie des aventures un flot sans cesse renouvelé d'enfans perdus de la race anglo-saxonne. Aussi ces philosophes pratiques vivent-ils de la plus primitive de toutes les existences, exempts de magistrats, d'impôts et de quoi que ce soit qui rappelle un semblant d'autorité ou d'organisation quelconque. Le navire dont ils sont censés garder l'établissement pendant l'hiver subvient à une partie de leurs besoins matériels par les vivres qu'il leur laisse. Pour le reste, la chasse et la pêche leur fournissent la matière d'un petit commerce avec les goëlettes de quelques caboteurs, qui vont de baie en baie échanger des objets de troc contre du poisson ou des fourrures. Catholiques pour la plupart, ces familles accueillaient avec joie la venue de notre frégate, à bord de laquelle se trouvait un aumônier, et c'était surtout fête pour ces braves gens lorsque nous passions un dimanche au mouillage dans leur baie, ce qui leur permettait de venir assister à la messe du bord. Quelles toilettes les femmes n'arboraient-elles pas pour la circonstance! jusqu'à des crinolines (1)! Ce n'est pas cependant que les secours spirituels leur manquent absolument, car le diocèse d'Avranches tient à honneur d'envoyer autant que possible à chaque saison un prêtre sur les lieux de pêche, et cette mission était même confiée, il y a quelques années, à un ancien capitaine pêcheur, entré dans les ordres à la suite de malheurs de famille; mais les distances sont trop considérables et les communications trop difficiles pour qu'une seule personne puisse suffire à tout. De plus le hasard avait fait que pendant plusieurs campagnes successives nous n'avions envoyé à Terre-Neuve que des bâtimens de guerre non pourvus d'aumôniers, de sorte que, partout où nous nous arrêtions, notre pauvre abbé se trouvait en présence d'un formidable arriéré de liquidation. Il faut l'avouer, malgré l'absence du prêtre on ne s'en était pas moins marié dans l'intervalle tout le long de la côte, et les enfans s'étaient succédé avec autant de régularité que si nulle formalité n'eût été

(1) Il n'est pas rare de voir les capitaines de nos navires de pêche rapporter de France chaque année des gravures de mode destinées aux familles de leurs gardiens, et cela naturellement à la demande des intéressées, femmes et filles, qui copient ces modèles, Dieu sait comme!

omise. Aussi chaque jour quelque nouvelle mère de famille venait-elle à bord supplier notre aumônier de régulariser sa situation et de bénir son mariage, en même temps qu'il baptiserait ses trois ou quatre enfans. Ajoutons que ces épisodes étaient empreints d'un tel sceau de bonne foi et de naïveté que nul n'était tenté d'en sourire.

Loin de nous craindre et de nous considérer comme usurpateurs du sol, nos Anglais (jamais un capitaine n'appellera son gardien autrement que *son* Anglais), nos Anglais, dis-je, attendent chaque année avec impatience le retour des pêcheurs, car ce retour, qui coïncide avec celui de la belle saison, est aussi le signal de l'apparition des morues sur la côte. Les premiers navigateurs de Terre-Neuve en avaient fait la remarque, ainsi que le racontait déjà Marc Lescarbot en son naïf langage. « Quand l'hiver arrive, dit-il, tous poissons se trouvent étonnés, et fuient les tempêtes chacun là où il peut: mais sitôt que la sérénité du printemps revient et que la mer se tranquillise, ainsi qu'après un long siége de ville, la paix étant faite, le peuple auparavant prisonnier sort par bandes pour aller prendre l'air des champs, de même ces *bourgeois de la mer*, après les furieuses tourmentes passées, viennent à s'élargir par les campagnes salées, ils sautent, ils trépignent, ils font l'amour, ils s'approchent de la terre. » Les divers postes assignés sur la côte à nos navires sont désignés d'avance par la voie du sort pour un terme de cinq ans, dans une assemblée générale d'armateurs tenue à Saint-Servan. Les bâtimens destinés à la côte ouest partent de France dans les premiers jours de mars, ceux qui vont à la côte orientale attendent la fin d'avril; mais pour les uns comme pour les autres la traversée est rarement commode. Il faut remonter au nord pour trouver le bon vent, et la mer y est rude en cette saison, d'autant plus rude que l'on se sait exposé aux dangereuses rencontres des *ice-bergs*. Chacun guette à bord la première apparition d'un oiseau bien connu du marin des mers polaires, le godillon, au plumage noir et blanc, au bec pointu, aux pattes larges et palmées. Sa présence annonce le voisinage des glaces. On ne tarde pas en effet à voir se multiplier autour du navire ces gigantesques montagnes flottantes aux formes fantastiques, et souvent même, lorsque se profilent à l'arrivée les sommets encore neigeux du havre où l'on croit pénétrer, souvent on s'en voit séparé par une infranchissable banquise dont force est d'attendre patiemment la débâcle. La route est libre enfin, on entre, et la journée n'est pas terminée que déjà le bâtiment est solidement fixé par quatre amarres au fond de quelque crique.

Dès le lendemain, la véritable campagne est commencée. Le plus pressant est de courir aux embarcations de pêche halées au sec sur

le rivage lors du départ de l'année précédente, de les visiter et de les remettre à flot. Il faut en même temps réinstaller le *chauffaud*, vaste hangar élevé sur pilotis et recouvert d'une toile à voile, où la morue traversera les premières phases de sa préparation; à cet effet il est toujours construit au bord de la mer, où il s'avance assez au large pour permettre en tout temps aux canots chargés d'accoster librement. A quelque distance en arrière du *chauffaud* sont les huttes qui serviront de logement à la petite colonie pendant toute la durée de la campagne, le toit en planches recouvertes d'une toile goudronnée, les parois en sapins tronçonnés, enfoncés en terre à coups de masse et calfatés dans les interstices avec de la mousse; à l'intérieur un corridor, toujours en troncs de sapins; à droite et à gauche, superposées comme à bord, les couchettes des hommes, presque toujours sordides et repoussantes. D'autres cabanes non moins primitives sont réservées à l'état-major, à la cambuse ou dépôt des vivres et au four du boulanger, car il serait injuste de passer sous silence cette unique douceur du régime des matelots à Terre-Neuve, le pain frais à discrétion. A la vérité les soucis de la vie matérielle tiennent peu de place dans cette laborieuse existence. Partir avant l'aube, ne rentrer qu'à la nuit, passer de longues heures au large dans les canots, ne vivre que pour la pêche, ne voir que la morue, tel est le programme de chaque jour. Aussi le *chauffaud* est-il à certaines heures le théâtre d'une activité presque fiévreuse, à mesure que s'y succèdent les embarcations qui reviennent chargées. A peine sont-elles amarrées à la galerie extérieure que les matelots embrochent le poisson de leurs *piquois* et le jettent aux mousses, lesquels le rangent sur l'étal du décolleur. Celui-ci égorge la victime, l'ouvre d'un coup de couteau, lui arrache la tête et les entrailles, et la pousse au trancheur, qui d'un seul coup de couteau doit enlever la *raquette* ou colonne vertébrale. La morue est alors remise au saleur, qui la couche à plat, la chair en haut, entre deux lits de sel. Où la poésie va-t-elle se nicher, et qui croirait que la morue eût pu inspirer les horribles vers que voici? Je les extrais des œuvres d'un Terre-Neuvier trop enthousiaste : que la muse didactique de Delille lui pardonne!

Un matelot la jette, un mousse la ramasse,
Aux mains du décolleur rapidement la passe,
Qui, lui serrant les yeux, debout dans un baril,
De son couteau-poignard l'ouvre jusqu'au nombril.
Deux doigts de la main droite en détachent le foie;
Sans tête et sans boyaux avec force il l'envoie
Au trancheur vigilant, armé de son couteau,
Qui la fait en deux temps tomber dans un traîneau.

Je fais grâce du reste, ainsi que de l'énumération des qualités

qui constituent la morue parfaite, comme quoi, ayant été soigneusement *énoctée*, elle doit présenter à la place de la raquette une rigole aux bords nets et rectilignes, n'avoir aucune érosion à la peau ni aux nageoires, etc. Une fois le poisson décollé, tranché et salé, il reste à le laver et à le sécher. La première opération se fait au moyen d'une cage mobile à claire-voie que l'on hisse et amène dans l'eau de mer. La seconde, plus délicate, exige chez le pêcheur une connaissance approfondie de la météorologie de Terre-Neuve, car il suffit souvent de quelques heures d'un soleil trop ardent pour brûler la morue et la réduire à l'état d'engrais sans valeur. Cette sécherie se fait sur les *graves*, c'est-à-dire sur des portions de rivage recouvertes de cailloux en manière de plates-formes, et c'est là aussi qu'après avoir reçu de la sorte le nombre de *soleils* voulu (c'est le terme consacré), le poisson est ramassé d'abord en *javelles*, puis en piles pyramidales, jusqu'au *soleil* d'embarquement, donné dans les derniers jours de beau temps qui précèdent le départ définitif, en septembre.

Telle est la vie du pêcheur de la côte, l'on voit que le repos n'y tient pas grand'place; tel est le dur travail dont il paie un gain souvent chétif. Et cependant cette existence est plus rude et plus âpre encore, lorsqu'au lieu de rester à la côte le pêcheur va chercher le poisson sur les bancs du large. Là le bâtiment n'est plus tranquillement et solidement amarré au fond d'une baie; c'est en pleine mer, sans nul abri contre une houle souvent dangereuse, que sont mouillés ces navires auxquels les matelots donnent le nom de *banquiers*, en raison des bancs qui servent de théâtre à leurs opérations; mais l'antithèse a ici quelque chose de triste, car ces pauvres *banquiers* semblent représenter la personnification la plus complète de la misère navale. Pour eux, la journée commence longtemps avant le soleil. Dès deux heures du matin, on voit les hommes de l'équipage émerger l'un après l'autre du panneau de l'avant, et accoster le long du bord les chaloupes dans lesquelles ils vont embarquer. La nuit est sombre, la brise souffle à lourdes rafales; n'importe, il faut quitter le navire pour aller bien loin au large avec une frêle embarcation chercher les lignes de pêche mouillées la veille; il faut, quand on les a retrouvées, les relever lentement et patiemment sur une longueur de 3,000 ou 4,000 mètres, en visitant l'un après l'autre les six cents hameçons suspendus de distance en distance. Le jour est venu sur ces entrefaites, mais ce n'est guère avant huit heures du matin que l'on regagne enfin le navire pour y embarquer le poisson, l'ouvrir, le nettoyer, en retirer les rogues et les foies et se hâter de *boîter* les hameçons, car il faut repartir l'après-midi dans les chaloupes afin de tendre de nouveau

les lignes avant le coucher du soleil. Les embarcations une fois parties et bientôt hors de portée de la vue, il ne reste à bord que le capitaine et deux hommes, qui, tout en tranchant, décollant et salant la morue, doivent constamment veiller l'horizon, afin de rappeler les canots à coups de pierriers, si le temps menace ou si la brume se fait, et de leur faciliter au besoin l'accostage. La double opération que l'on vient de décrire, consistant à mouiller et à relever les lignes, est désignée par les pêcheurs sous le nom de marée, et comme trente ou trente-cinq marées au moins sont nécessaires pour remplir la cale du navire, comme il faut changer fréquemment de mouillage, manœuvre toujours longue et fatigante par ces grands fonds, il s'ensuit que la durée d'une pêche embrasse généralement plus de quarante jours de ce labeur incessant et excessif : heureux si nul sinistre ne vient assombrir la campagne, si aucune chaloupe ne manque à l'appel du soir! Personne d'ailleurs n'est plus fier de sa profession que le matelot des bancs de Terre-Neuve, et rien n'est mieux justifié que cette conscience qu'il a de sa supériorité.

II.

Après deux ou trois mois de l'existence peu variée que l'on mène au milieu des pêcheurs, on comprend avec quel enthousiasme est accueillie l'annonce d'une visite à l'un des quelques points civilisés compris dans le ressort de la station. Ces centres de civilisation ne sont par malheur qu'au nombre de trois, deux anglais et un français, ce dernier incontestablement le moins gai. C'est l'îlot de Saint-Pierre-Miquelon, rocher plutôt qu'îlot, et le seul point de ces mers jadis françaises où les traités nous aient conservé le droit de faire flotter notre pavillon. La ville s'étend en amphithéâtre autour d'un petit havre intérieur, dit *Barachois*, dans lequel se réfugient pendant l'hiver les bâtimens d'un faible tonnage qui ne rentrent pas en France. Au bord de la mer sont les *habitations* ou établissemens consacrés à la préparation de la morue, tous entourés, en guise de jardins, de ces parterres caillouteux baptisés du nom de *graves*. En arrière se croisent à angles droits une demi-douzaine de rues, où les boutiques alternent avec les cabarets, plus en arrière encore un étage de collines recouvertes d'une forêt lilliputienne de sapins montant au plus à hauteur du genou. Il y a peu d'années que ces forêts étaient encore à l'état vierge, lorsque le département de la marine eut l'heureuse idée d'envoyer à Terre-Neuve chaque année, pendant deux mois, une partie des bâtimens de la division des Antilles, afin de soustraire les équipages aux fâcheuses influences

d'un hivernage tropical. Pour que les matelots pussent mieux profiter de ce changement de climat, ils furent occupés à terre à doter la petite île de Saint-Pierre des voies de communication qui lui manquaient, et ce fut ainsi que l'on vit s'ouvrir à travers les forêts de l'intérieur la route de la *Cléopâtre*, la route de la *Bellone*, celle de l'*Iphigénie*, du *Surcouf*, du nom des différens navires qui s'illustrèrent ainsi successivement dans la carrière des ponts et chaussées; puis, comme un progrès ne vient jamais seul, l'administration locale se piqua d'honneur, et fit don au port d'un système de quais et de jetées. Enfin en 1867 les embellissemens de la colonie furent complétés plus coûteusement qu'on ne l'eût désiré par l'intervention brutale d'un incendie, qui força les habitans à reconstruire leurs maisons plus espacées et moins exposées au feu. C'est ainsi que Saint-Pierre prit peu à peu l'aspect d'un port de commerce à peu près respectable, et que ce rocher perdu, condamné par la nature à une stérilité absolue, n'en est pas moins devenu le siége d'un mouvement maritime qui s'accroît chaque année.

Le moment le plus animé est vers la fin du mois de mai, lorsque la flotte des banquiers vient débarquer le produit de sa première pêche, et acheter en même temps aux goëlettes venues de la côte anglaise le capelan destiné à servir de boîte ou d'appât pour la seconde pêche. Alors, pendant quelques semaines, la rade est couverte de navires, le mouvement des entrées et des sorties est incessant, et à terre les rues ne désemplissent pas de matelots en goguette, traînant de taverne en taverne leurs énormes bottes de mer montant à mi-cuisses. C'est aussi le moment de la grande activité dans toutes les habitations, où se préparent pendant cette campagne d'été les expéditions destinées aux divers marchés que nous alimentons, Boston, les Antilles, Marseille, la Réunion. — Un fait assez curieux est que le premier choix de morue est invariablement réservé à la place américaine de Boston, les qualités inférieures étant considérées comme suffisantes pour nos colonies, où des tarifs différentiels en protégent la vente. Quoi qu'il en soit de cette conséquence inattendue du système protectioniste, et si artificielle que puisse paraître la prospérité de Saint-Pierre, toujours est-il que le commerce s'y traduit annuellement par un chiffre de 13 à 14 millions de francs, qui tend à augmenter; l'exportation de morue séchée y est en moyenne de 12 millions de kilogrammes par an. C'est sans nulle mauvaise intention d'ailleurs que nous qualifions cette prospérité d'artificielle, car personne n'ignore que l'existence des pêcheries de Terre-Neuve repose forcément sur le maintien d'un système de primes renouvelé pour dix ans en 1860. — Ces primes, de deux sortes, sont les unes de 50 francs par homme d'équipage

pour les pêches avec sécherie, et de 30 francs pour les pêches sans sécherie, les autres de 20 à 12 francs par quintal métrique de poisson, selon la destination des produits. La charge qui en résulte pour l'état est insignifiante, puisqu'elle ne dépasse pas 2 millions de francs dans les meilleures années, et que, grâce à ce mince sacrifice, nous nous assurons une pépinière permanente d'environ 10,000 matelots de premier ordre. Bien loin donc qu'il y ait lieu de formuler contre cette minime dépense une protestation en l'honneur du principe de la liberté commerciale, nous pensons qu'il est de notre intérêt de la maintenir, et peut-être y aurait-il avantage à en augmenter le chiffre, en présence de la diminution progressive de notre population maritime. Terminons en disant que l'administration de cette colonie microscopique ne coûte que 300,000 francs, tant au personnel qu'au matériel; c'est le plus économique de nos établissemens d'outre-mer, et ce n'est assurément pas le moins utile.

Malgré tous ces mérites, il en est un peu de Saint-Pierre-Miquelon comme de la jument de Roland dans l'Arioste. Nous ne chercherons donc à établir aucune comparaison entre notre îlot et Saint-Jean, le chef-lieu de la colonie anglaise, grande ville de 30,000 âmes où se trouvent réunies toutes les séductions de la société moderne, un gouvernement, un parlement, des consuls, des tribunaux, des églises catholiques et protestantes de toutes les dénominations, des rues éclairées au gaz, des journaux, des banques, et jusqu'à une maison de fous. Autour de la ville, des routes bien entretenues montrent de distance en distance quelques-uns de ces jolis *cottages* dont les Anglais ont le secret. Quelques fermes aussi sont éparses çà et là, comme pour rappeler à l'esprit que l'on est sur une terre appartenant aux premiers agriculteurs du monde, bien que l'aspect même de ces cultures ne donne pas une idée très encourageante de la fertilité du sol. On renaît en un mot à la vie civilisée, et l'on jouit par contraste de tout ce dont on a été privé pendant des mois d'exil au pays de la morue. Ce n'est pas que Saint-Jean n'ait rien à démêler avec ce précieux poisson, tout au contraire, mais au moins la ville a-t-elle atteint ce degré de prospérité et d'importance où elle n'est plus obligée d'étaler à ses portes l'abominable cuisine de l'industrie qui la fait vivre. Le temps de la relâche s'écoule donc on ne peut plus agréablement, et l'on y retrouve cette existence toujours à peu près la même que les Anglais transportent à leur suite sur les nombreux points du globe où ils ont jugé bon de s'établir. Partout l'intérieur des maisons aura le même cachet, ou pour mieux dire le même air de famille, partout le programme des journées ramènera à la même heure ce dîner stéréotypé qui tient une place si importante dans cette vie d'outre-mer, surtout quand la visite

d'un bâtiment étranger permet après le *pass-wine* de couronner la soirée par un quadrille improvisé. *Colonial society*, vous disent avec un dédain confidentiel ceux qui croient devoir prendre en pitié ces mœurs accommodantes. Il est certain qu'en présence d'une société aussi savamment hiérarchisée dans son échelle aristocratique que l'est la Grande-Bretagne, les Brown, les Jones et les Smith qui abondent dans le monde colonial se trouveraient peut-être un peu dépaysés aux salons du West-End à Londres; mais l'étranger qui n'a que faire d'y regarder d'aussi près jouit sans arrière-pensée de cette cordiale hospitalité dont il ne trouverait l'équivalent ni à Londres, ni dans aucune ville d'Angleterre.

Grâce à la fertilité relative des provinces de Plaisance et d'Avalon, les plus riches de l'île, la population de la partie anglaise a pu s'élever à un chiffre de 130,000 habitans, bien supérieurs sous tous les rapports aux 2 ou 3,000 enfans perdus disséminés le long de la côte française. Le mouvement commercial annuel y est de 75 millions de francs, dont la plus grosse part est fournie par l'universelle morue. Toutefois la pêche qu'en font les Anglais est limitée à leurs côtes, et aucun de leurs navires ne vient tenter la fortune sur les bancs à côté des nôtres, comme ils auraient le droit de le faire. En revanche, nous ne leur faisons dans ces parages aucune concurrence pour une autre pêche à laquelle sont occupés tous les ans leurs meilleurs matelots, et qui, bien qu'elle ne dure guère plus de cinq semaines, n'en chiffre pas moins aussi ses bénéfices par millions. Je veux parler de la pêche des phoques ou veaux marins aux mois de mars et d'avril. Cependant en mars les havres de la côte sont encore pris dans les glaces, et les pêcheurs ne peuvent gagner la pleine mer sur leurs navires que par des canaux péniblement ouverts à la scie et à la hache. Il importe en effet de se hâter; c'est en février que les immenses champs de glace qui descendent des mers du nord, entre le Labrador et le Groënland, se dirigent vers les côtes nord-est de Terre-Neuve, et c'est à la fin de ce même mois que les femelles mettent bas sur ces bancs. Il faut donc entrer en chasse avant que les petits ne soient assez grands pour échapper aux poursuites; mais au mois de mars les pêcheurs n'ont pas à chercher bien loin la banquise : elle les entoure bientôt sous la forme de ce que les navigateurs des mers polaires appellent *drift-ice*. Ce sont tantôt de larges bandes de glaces dérivant au gré du courant, tantôt des amas de morceaux brisés et serrés les uns contre les autres, ou encore d'énormes *ice-bergs*, véritables îles flottantes aux formes étranges. Ces dernières sont les seules dont il faille se défier, car grâce à une construction spéciale les navires expédiés à cette pêche n'ont rien à redouter de la plu-

part des glaces qu'ils rencontrent. Ce qui suit est barbare et cruel. Il s'agit de trouver les phoques réunis en troupeaux, alors que les petits sont encore hors d'état de s'enfuir. Chaque homme est armé d'une sorte de massue ferrée de deux mètres de long et d'un couteau. Quand les mères le voient s'approcher, elles plongent d'abord dans quelque fente du glacier; puis, comme éperdues aux cris de douleur de leurs nourrissons, elles remontent sur la glace pour les défendre, et viennent le plus souvent s'offrir d'elles-mêmes au massacre. Un seul coup sur le nez suffit à tuer le pauvre phoque ou du moins à l'étourdir, et il est alors écorché et dépecé sur place, presque toujours encore palpitant, afin de ne rapporter à bord que la peau et la graisse qui y reste adhérente. Ce retour est la partie la plus laborieuse et aussi la plus dangereuse de l'opération. Souvent le navire est loin: depuis qu'on l'a quitté, la route aura changé de nature, et il faudra traîner à grand'peine les dépouilles des victimes à travers des obstacles de tout genre. Parfois la glace cède, et l'homme disparaît; parfois aussi survient une brume épaisse ou une tempête de neige qui ne permet de rien distinguer, et, pour peu que les courans aient entraîné le navire dans une autre direction que celle où on l'a laissé, le pauvre pêcheur a bien des chances de succomber à la peine sous la triple étreinte de la faim, du froid et de la fatigue. Aussi n'est-il pas d'année où l'on n'ait à enregistrer quelque sinistre de ce genre; mais la saison suivante n'en verra pas moins partir une nouvelle flotte, plus nombreuse chaque fois; elle compte aujourd'hui jusqu'à deux cents navires montés par plus de 10.000 matelots, car l'irrésistible séduction des coups de de heureux ne s'exerce pas moins ici qu'aux *placers* de Californie. Tel navire dans une seule journée a tué plus de 3.000 phoques, et réalisé de la sorte un bénéfice de 45.000 francs en quelques heures. Pourquoi serait-on moins favorisé? Le mois de mai voit la fin de cette courte et lucrative campagne, de façon que rien n'empêche les mêmes matelots de prendre part successivement dans l'année aux deux pêches des phoques et de la morue. Quant à nos pêcheurs, force leur est de se borner à la morue, les traités nous interdisant d'hiverner à Terre-Neuve, comme il faudrait le faire pour être prêt à chercher les phoques en même temps que les Anglais, en mars.

Dans l'itinéraire habituel des navires de la division de Terre-Neuve, Sydney est l'unique point où l'on échappe à l'envahissement de la morue, et il mériterait à ce seul titre une mention spéciale, si les mérites du lieu ne la justifiaient du reste amplement. Il est impossible de ne pas ressentir le charme du paysage qui se déroule sous vos yeux, lorsque vous arrivez à cette relâche encore

sous le coup du monotone développement des pêcheries de la côte française. On dirait des gracieux méandres d'un parc anglais succédant au chaos désolé de la plus sauvage nature. Sydney en effet n'est plus sur la grande île de Terre-Neuve; sentinelle avancée de l'Amérique vers l'Europe, ce port s'ouvre aux vaisseaux sous la forme d'un bras de mer étroit et profond, découpé dans le promontoire le plus oriental du Cap-Breton. A droite en entrant, de hautes cheminées en briques rouges profilent sur le ciel des panaches de fumée; ce sont les riches mines qui font la fortune du pays. On en extrait le charbon à si peu de frais que le prix moyen ne s'élève pas au-dessus de 13 francs la tonne. Là est le Sydney moderne, dit Sydney-Mines, qui, bien que d'origine relativement récente, se développe et s'accroît de jour en jour, de manière à laisser prochainement bien loin le Sydney primitif, situé sur l'autre rive à quelques milles plus avant dans l'intérieur. Quoique ce dernier se targue de l'ambitieuse appellation de Sydney-Ville, ce n'est, à proprement parler, qu'un village, et même un village de médiocre importance, mais si frais, si coquet, si ombreux sous ses grands arbres, si anglais en un mot, qu'on n'hésite pas à préférer ce calme champêtre à l'agitation bruyante et affairée dont les mines sont le théâtre. Aussi est-ce là que nos bâtimens reviennent périodiquement prendre quelques jours de repos, après avoir rempli leurs soutes de charbon et renouvelé leur provision de bétail. Les officiers, souvent déjà familiers avec le pays, n'ont qu'à renouer les relations des années précédentes, et leur venue manque rarement de servir de prétexte aux réunions hospitalières des familles des environs. Cependant lorsqu'en 1867 le programme de la campagne nous conduisit à notre tour à Sydney, l'accueillante société que nous nous faisions fête d'y retrouver ne jouissait pas de cette tranquillité parfaite, et l'harmonie accoutumée du Cap-Breton était profondément troublée par des préoccupations politiques qui pour la première fois partageaient ce petit monde en deux camps. L'origine de cet état de choses mérite d'être expliquée, comme se rattachant à un épisode de l'histoire contemporaine peu connu et très instructif.

Rien n'est plus à la mode en France que de préconiser sans réserve les doctrines anglaises en matière coloniale, et lorsque dans ces dernières années le projet de réunion de toutes les possessions anglaises de l'Amérique du Nord en une confédération unique fut à diverses reprises mis et remis sur le tapis, on se souvient de quel concert d'éloges il fut salué par la presse française. Nos journaux à la vérité n'étaient en cela que les échos de ceux d'Angleterre. Le *Times* avait donné le branle, et le chœur n'avait été troublé par aucune protestation partie d'Europe. — Il s'en fallait

pourtant que sur les lieux l'enthousiasme des colons répondît à celui de la métropole. Beaucoup d'entre eux, et des meilleurs, n'y voyaient qu'un tour d'escamotage politique, grâce auquel le projet primitif, conçu dans des proportions modestes et rationnelles, avait été métamorphosé, pour ainsi dire, du jour au lendemain presque à l'insu des intéressés. Il ne s'agissait en effet d'abord que de réunir par un même lien les trois provinces maritimes de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Édouard; Terre-Neuve aurait pu s'adjoindre plus tard à ce groupe. Intérêts commerciaux, voisinage immédiat, sécurité militaire, tout plaidait en faveur de cette union, qui eût bien véritablement fait la force des parties engagées. Les assemblées législatives de ces trois colonies, consultées en 1864 sur l'opportunité d'agir, se prononcèrent unanimement contre tout nouveau délai, et le 1er septembre de la même année fut la date assignée pour la réunion, dans l'île du Prince-Édouard, des délégués nommés par les trois assemblées. Malheureusement il en fut de ce congrès au petit pied comme du baptême de la Belle au Bois dormant dans les contes de Perrault, où la fée malfaisante que l'on a négligé de convier arrive à l'improviste, et se venge cruellement de cet oubli volontaire. Le Canada avait été soigneusement laissé en dehors de l'union projetée, et cette exclusion n'eût-elle pas été naturellement expliquée au premier coup d'œil jeté sur la carte, que chacun en aurait surabondamment compris le motif en se rappelant l'histoire de cette colonie depuis quelques années. Jamais le gouvernement représentatif n'avait porté de plus déplorables fruits depuis que la générosité politique, parfois imprudente, des Anglais, voulant à tout prix acclimater cet arbre précieux sur tous les points du globe où flotte la croix de Saint-George, avait imaginé de doter les îlots les plus microscopiques, Saint-Christophe aux Antilles par exemple, du même appareil gouvernemental que l'Australie. La foi est une belle chose, mais il serait trop beau qu'elle sauvât toujours. Loin de sauver le Canada, elle avait dans le cas présent fini par l'acculer dans une des plus étranges impasses dont les annales parlementaires fassent mention en aucun pays. L'acte d'union du Haut et du Bas-Canada, proclamé en 1841, n'avait guère servi qu'à mieux faire ressortir la divergence d'intérêts de ces deux provinces, qui maintenant voulaient s'unir à leurs voisines après n'avoir jamais réussi à s'entendre entre elles. D'une part se trouvait le parti conservateur, formé de la majorité des Canadiens français unis à une minorité anglaise, de l'autre le parti radical, composé d'Anglais et d'Américains du Haut-Canada, ainsi que d'un très petit nombre de Français. Les forces des deux partis, à l'époque dont nous parlons, étaient devenues si également

pondérées et balancées dans le sein du parlement, qu'à la lettre tout gouvernement était devenu impossible dans le pays. Ce furent d'abord les conservateurs qui, en 1862, se virent contraints de céder la place aux radicaux, sur quoi le ministère dissout les chambres et fait appel au pays. C'était bien le remède indiqué par le formulaire constitutionnel, mais à peine put-on réussir ainsi à traverser l'année 1863, et force fut aux radicaux, dès le début de la session suivante, de rendre le pouvoir aux conservateurs. Ces derniers ne devaient pas être plus heureux; ils ne tardèrent pas à se retirer à leur tour, et le pays confondu put être témoin du spectacle affligeant d'un gouvernement aux rouages essentiellement parlementaires restant court dans l'ingénieux mouvement de son mécanisme. La pendule s'était arrêtée net par l'inertie du balancier, sans qu'aucun ressort fût endommagé. Ceci se passait en 1864, précisément alors que les délégués des provinces du littoral étaient en train de discuter innocemment à Charlotte-Town, dans l'île du Prince-Édouard, leur projet de confédération restreinte. Une députation canadienne, envoyée par les chefs des deux partis hostiles dont on vient de voir l'impuissance à Québec, s'offrit à prendre part à la conférence. C'était la fée malfaisante qui venait empoisonner par sa seule présence toutes les heureuses qualités auxquelles pouvait prétendre l'enfant nouveau-né. Effectivement, par on ne sait quelle funeste inspiration, le plan primitif ne tarda point à être laissé de côté, et les délégués de Charlotte-Town furent convoqués pour le 1er octobre à une nouvelle conférence à Québec, dans laquelle devaient être jetées les bases d'une confédération générale des colonies anglo-américaines.

Autant l'union des provinces maritimes était raisonnable et fondée sur la nature des choses, autant l'idée nouvelle ainsi mise en avant était contraire aux plus simples notions du sens commun. C'est ce que comprenaient nombre de bons esprits, même au Canada, et quand la question fut portée devant le parlement de Québec, où elle ne pouvait que trouver une majorité favorable, elle n'en fut pas moins l'objet d'attaques et de critiques que l'on eût fait sagement d'écouter. C'est ainsi qu'un membre proposait spirituellement à l'assemblée d'adopter l'arc-en-ciel pour emblème de la future confédération. « Par la variété de ses couleurs, disait-il, il donnerait une excellente idée de la diversité des races, des religions, des sentimens et des intérêts des différentes parties de la confédération. Par sa forme mince et allongée, il en représenterait parfaitement la configuration géographique. Enfin, par son manque de consistance, cette image sans corps serait le meilleur symbole de la solidité de notre échafaudage politique. » Il suffisait

en effet de cette adjonction du Canada pour rendre illusoire tout projet de défense en cas de guerre avec les États-Unis, car comment espérer, avec une population clair-semée et de dispositions douteuses, que l'on ferait respecter une ligne de frontières de plus de 600 lieues d'étendue, de l'autre côté de laquelle se pressent par millions les annexionistes les moins scrupuleux de l'univers? De même il était puéril de supposer que, par le seul fait de la confédération, le commerce du pays abandonnerait ses voies naturelles pour en adopter d'artificielles qui ne profiteraient qu'à l'association. Confédérée ou non, la Nouvelle-Écosse devait continuer à demander ses farines aux États-Unis plutôt qu'au Haut-Canada, et le Haut-Canada lui-même aura toujours plus d'avantage à vendre les siennes aux Américains de Buffalo qu'à les envoyer au loin à Halifax. Également le Bas-Canada ne renoncera pas en faveur d'Halifax à la commode proximité de Portland pour les exportations. Les intérêts des provinces maritimes n'étaient pas moins sacrifiés au point de vue financier. Avec une population de 200,000 âmes, le Nouveau-Brunswick avait réussi à doubler en dix ans ses revenus évalués en 1860 à plus de 5 millions de francs. La Nouvelle-Écosse avec 300,000 âmes avait triplé les siens, portés en 1864 à plus de 7 millions. C'était une situation modeste, mais d'autant plus rassurante que la faible dette publique de ces états (40 millions de francs pour la Nouvelle-Écosse) était amplement représentée par un utile ensemble de travaux publics, entre autres par un réseau de chemins de fer de plus en plus productifs. Le Canada au contraire entrait dans l'union avec une dette énorme pour un pays si insuffisamment peuplé, 312 millions, presque tous engloutis dans des dépenses extravagantes et improductives, telles par exemple que le trop célèbre *Grand Trunk Railway*. Le gouvernement de la Grande-Bretagne s'était donc départi des sages traditions qui lui sont habituelles en usant de toute son influence, comme il le fit ici, pour grouper en une confédération unique ses colonies de l'Amérique du Nord. Sans cette pression supérieure, l'affaire eût probablement échoué devant l'opposition des provinces maritimes, puisqu'au Nouveau-Brunswick le parlement avait même été jusqu'à voter ouvertement contre le projet. Quoi qu'il en soit, l'union finit par passer à l'état de fait accompli; mais elle était si peu viable que, dès que le premier parlement fut assemblé à Ottawa, les protestations reprirent de toutes parts avec une nouvelle énergie, et les pétitions pour le rappel de l'union se multiplièrent rapidement, surtout dans la Nouvelle-Écosse. On a même vu qu'elles ont fini par trouver un écho cette année jusque dans la chambre des communes d'Angleterre. La question en est là; l'avenir dira qui avait raison.

Je n'ignore pas qu'on a souvent signalé l'attachement caractéristique des colonies anglaises pour la mère-patrie, ainsi que la loyauté (*loyalism*) de leurs habitans : c'est le terme consacré. Néanmoins la règle n'est point sans exception, et il est impossible au voyageur qui parcourt le Haut-Canada de ne pas s'apercevoir bientôt que cette loyauté si vantée n'est ici qu'une pure affaire de forme. Peut-être les anniversaires patriotiques seront-ils toujours aussi consciencieusement fêtés qu'en Angleterre, mais on n'en recommencera pas moins dès le lendemain à discuter ouvertement, publiquement, et sans le moindre scrupule, les avantages d'une annexion aux États-Unis. C'est le thème favori à Toronto par exemple, ville plus américaine qu'anglaise, et dont la prospérité, rapidement croissante, est surtout l'œuvre de l'immigration *yankee* de l'autre côté des lacs. Est-ce là que la Grande-Bretagne ira réunir ses forces en cas d'agression du côté de l'Amérique? De quelle utilité lui seraient alors les provinces du littoral, reléguées à l'autre extrémité de cette immense base d'opérations, et peut-on croire que leurs milices songeraient sérieusement à se transporter d'Halifax aux bords du lac Ontario? Nous avons rapporté l'ingénieuse saillie du député canadien qui donnait l'arc-en-ciel pour emblème à la future confédération; un autre la comparait à une de ces cannes de pêche formées de morceaux emmanchés bout à bout. La poignée est solide, disait-il, et résistera : ce sont les provinces maritimes, qui feront corps avec le Bas-Canada; mais combien cette résistance ne diminuera-t-elle pas à mesure que s'emmanchera chaque nouveau morceau, le deuxième à Québec, le troisième à Montréal, le quatrième enfin, flexible et prêt à céder au moindre effort, de Toronto à Windsor et Détroit! C'est cependant presque à l'extrémité de cette ligne imaginaire que doit siéger le parlement confédéré, dans la nouvelle cité d'Ottawa, ville inventée, on peut le dire, en l'honneur de la circonstance, et qui, loin d'offrir le contrôle salutaire d'une véritable capitale, n'aura comme Washington qu'une existence factice et officielle, où l'intrigue et la corruption se donneront libre carrière. De plus, les froissemens seront nombreux entre cette assemblée fédérale et les parlemens provinciaux qui continueront à fonctionner dans chacun des états confédérés, car la démarcation qui doit distinguer les attributions de ces deux pouvoirs est loin d'être bien définie, et malheureusement le pouvoir exécutif, représenté par le gouverneur-général à Québec, ne sera pas assez fort pour interposer son autorité. La session de cette année 1868 a été la première. La chambre haute était composée de 76 membres, dits sénateurs, nommés à vie par la couronne, et la chambre basse, ou des communes, de 194 membres, répartis proportionnellement à la population de la manière suivante :

Haut-Canada.	82	membres pour	1,586,130	habitans.
Bas-Canada.	65	—	1,196,949	—
Nouvelle-Écosse.	19	—	349,300	—
Nouveau-Brunswick.	15	—	272,780	—
Terre-Neuve.	8	—	137,000	—
Ile du Prince-Édouard. . . .	5	—	85,992	—

Telles étaient les questions qui préoccupaient les esprits à Sydney, j'entends l'esprit des gens du pays, car pour nous nos pensées se reportaient plus volontiers vers une autre époque, vieille de plus d'un siècle, où la terre que nous foulions était française. C'est à quelques lieues seulement de Sydney que se trouvent les ruines aujourd'hui à peine reconnaissables de Louisbourg, l'ancien centre de nos possessions dans ces mers. La fondation de cette ville avait été la conséquence du nouvel état de choses inauguré par le traité d'Utrecht, et elle remontait par suite aux dernières années du grand roi, qui lui avait donné son nom. Les millions avaient été prodigués pendant vingt-cinq ans pour fortifier ce boulevard de l'Acadie. Ses murs en pierres de taille de 36 pieds de haut présentaient jusqu'à six bastions et huit batteries, sur un développement total de plus d'une lieue. La rade, défendue par deux batteries, éclairée par un phare et pourvue d'un bassin de carénage naturel, était suffisante pour abriter commodément tout ce que nous avions de navires dans ces mers. De son côté, la ville était amplement pourvue de magasins, de casernes et d'établissemens militaires de tout genre : bref, rien ne semblait avoir été négligé pour faire de Louisbourg la clé du Saint-Laurent et l'imposante avant-garde de la Nouvelle-France canadienne; mais la pauvre ville, née en quelque sorte des derniers revers du grand règne, devait subir l'influence de cette funeste origine, et sa destinée guerrière ne marqua dans notre histoire maritime que par une trop longue série de mécomptes. C'est d'abord en 1745 une sorte de croisade protestante, recrutée à Boston parmi les puritains de la Nouvelle-Angleterre, et dirigée contre les papistes de Louisbourg. Quatre mille fanatiques s'y étaient enrôlés sous le commandement d'un marchand de poissons nommé Pepperel. George Whitefield, l'un des plus ardens disciples du célèbre Wesley, leur avait donné un drapeau avec cette inscription : *Nil desperandum, Christo duce!* La place fut investie le 30 mai, et, quoique mollement défendue par une garnison insuffisante, peut-être eût-elle résisté, si une division navale anglaise, sous les ordres du commodore Warren, ne fût venue en aide aux Bostoniens. La prise du *Vigilant*, vaisseau de 74 qui venait au secours de la ville avec des vivres et des hommes, amena la capitulation le 17 juin, après cinquante jours de siége. Outre la garnison, qui obtint les honneurs de la

guerre, plus de 4,000 habitans furent renvoyés en France par les vainqueurs. En Angleterre, l'enthousiasme fut sans bornes; Pepperel et Warren furent faits baronets, et Boston n'eut pas assez de transports pour saluer le retour des saints qui avaient renversé le rempart du papisme dans l'Amérique septentrionale. Cependant notre gouvernement ne se résignait point à cette perte, et dès le 22 juin de l'année suivante le duc d'Anville, de malencontreuse mémoire, partait de France pour reconquérir Louisbourg avec dix vaisseaux, quelques frégates et un convoi de cinquante-deux navires. Jamais plus lamentable expédition n'attrista nos fastes nautiques. Alors que la traversée de France à Terre-Neuve n'a été de tout temps pour nos pêcheurs qu'une affaire de quinze jours en moyenne, la flotte de d'Anville, après soixante-quatre jours de mer, se trouvait encore à 300 lieues de Louisbourg! Elle avait pourtant reconnu la terre tant bien que mal le 10 septembre, lorsque le 13 un coup de vent du sud la dispersa, et ce ne fut que le 27 septembre, c'est-à-dire au bout de quatre-vingt-quinze jours, que la plus grande partie de la division se trouva réunie sur la rade alors déserte de Chebucto, aujourd'hui Halifax, capitale de la Nouvelle-Écosse! Il eût fallu remonter jusqu'aux navigations d'Ulysse pour trouver un terme de comparaison. Il s'en fallait d'ailleurs que tout fût fini. Le 27 septembre, le duc d'Anville, en proie à un désespoir qui se comprend sans peine, succombait aux suites d'une attaque d'apoplexie dont il avait été frappé sur le gaillard d'arrière de son vaisseau amiral, le *Northumberland;* on montre encore dans le fond de la rade d'Halifax une petite île où la tradition veut qu'il ait été enterré. Le commandement revenait par droit d'ancienneté à M. D'Estourmelles, commandant du *Trident;* mais la pauvre escadre jouait de malheur, et ce nouveau chef, également accablé sous le poids de sa responsabilité, n'imagina rien de mieux que de se passer son épée au travers du corps dans un accès de fièvre chaude, deux jours seulement après la mort du duc d'Anville. Cette triste succession, qui changeait si rapidement de maître, échut alors aux mains de M. de La Jonquière, lequel, après avoir inutilement essayé d'atteindre l'établissement anglais d'Annapolis, qu'il aurait attaqué de préférence à Louisbourg, ramena piteusement à Brest son escadre démoralisée. Hâtons-nous d'ajouter que ce même officier ne devait pas tarder à se relever glorieusement l'année suivante, dans le beau combat qu'il livra le 13 mai à Anson, devant le cap Finistère.

Louisbourg ne resta cette fois que trois ans au pouvoir des Anglais, et fut restitué à la France en 1748 par la paix d'Aix-la-Chapelle; mais les jours de la forteresse étaient comptés, et le drapeau blanc

ne devait plus y flotter longtemps. Le 28 mai 1758, une flotte formidable appareillait d'Halifax sous les ordres de l'amiral Boscawen, et mouillait le 2 juin dans la baie de Gabarus, à sept milles à l'ouest de Louisbourg. Elle se composait de vingt-trois vaisseaux et de dix-huit frégates, plus un convoi nombreux portant une armée de 15.000 hommes. Le commandant en chef était le général Amherst, mais le véritable chef, l'âme de l'armée, fut le célèbre Wolfe, alors encore peu connu, et que son rôle capital dans cette expédition, où commença pour l'histoire sa courte et glorieuse carrière, désigna sans retard au regard pénétrant de Pitt. Ce fut ce grand ministre en effet qui le rappela en Angleterre après la prise de la ville, et lui confia au Canada, à l'étonnement général, le haut commandement dans lequel il devait si promptement s'immortaliser. La garnison française de Louisbourg ne réunissait que 2,500 hommes de troupes régulières, et 300 miliciens recrutés parmi les habitans. Elle opposa néanmoins une résistance digne d'éloges, encouragée en cela par l'exemple non-seulement du gouverneur, le chevalier de Drucourt, capitaine de vaisseau, mais par celui de son héroïque femme, qui pendant toute la durée du siége ne cessa de partager les dangers de son mari, affrontant à ses côtés la mort sur les remparts, où elle tirait le canon elle-même. Il fallut enfin céder : près de deux mois de tranchée ouverte avaient mis la place dans un état à ne pouvoir tenir plus longtemps; les bastions principaux, du Roi, de la Reine et du Dauphin, étaient en poussière; de larges brèches s'ouvraient aux flancs des murailles, et le 26 juillet la capitulation fut définitivement signée. Cette fois le gouvernement anglais, instruit par l'expérience, abattit et brûla tout, pour ne laisser à la place de la ville qu'un monceau de ruines. Il fit aussi sauter les fortifications, lesquelles étaient si solidement construites qu'il ne fallut pas moins de deux ans pour accomplir cette œuvre de destruction. La population fut dispersée, et le pays devint désert. Des traces de fossés éparses çà et là, un pan de mur démantelé dominant la mer, vers l'intérieur une enceinte de glacis en amphithéâtre, quelques restes de nos vastes magasins sous les voûtes desquels s'abritent des bestiaux errans, puis parfois, quand la mer est calme, quelques débris de nos vaisseaux coulés que les pêcheurs prétendent apercevoir encore sur le fond, — voilà aujourd'hui tout ce qui reste de Louisbourg !

Quant aux autres traces de notre passage dans le pays, on les trouve éparses sous forme de familles acadiennes disséminées, mais vivant néanmoins assez près les unes des autres pour entretenir leurs relations. A une quinzaine de milles de Sydney est un canton cultivé par eux, auquel a été conservé le nom de Village français,

bien que rien n'y ressemble à ce que nous sommes convenus d'appeler village. L'église, qui sert de centre à ce noyau de population catholique, a été placée dans une heureuse situation sur le versant d'une colline, d'où elle domine une vallée que se sont partagée les fermes. J'y allai par une après-midi d'automne qui donnait je ne sais quelle grâce voilée à ce paysage un peu monotone. C'était un dimanche, et nous rencontrâmes dans une maison voisine de l'église une réunion de dix ou douze personnes, hommes et femmes, qui mettaient à profit le repos du jour du Seigneur pour deviser en commun. Notre arrivée fit tourner au français la conversation, qui se tenait en anglais, car les deux langues étaient également familières à ces braves gens, mais je suis forcé d'ajouter qu'en changeant la forme ils ne changèrent pas le fond de leurs discours, lesquels consistaient à se plaindre de leur curé. Les uns trouvaient bien cher que chaque famille eût à payer cinq gourdes par an pour des soins spirituels trop parcimonieusement dispensés, ledit curé habitant à Sydney; d'autres disaient que tout au plus pour ce prix le voyait-on une fois par mois sur la route. C'était le combat singulier des deux affections également vivaces que le vieux paysan français nourrissait pour ses écus et pour son église, car, tout en se récriant sur la cherté des prix du curé, aucun d'eux n'eût songé un instant à lui refuser son tribut. Dans une chambre voisine, une jeune et jolie Irlandaise, mariée à un Français, enseignait le catéchisme à une bande d'enfans, garçons et filles. — Comment vous nommez-vous? demandai-je à l'une de ces dernières. — Jane Gauterot, répondit la petite voix. — Toujours le mélange des deux langues, le nom de baptême devenu anglais, le nom de famille restant français. Ce petit centre acadien ne se compose guère que de 500 ou 600 âmes. Malgré son appellation française, le comté du Cap-Breton est dans l'île de ce nom celui qui compte le moins d'Acadiens, et cela, bien que l'île elle-même renferme aujourd'hui le groupe le plus important et le plus compacte de cette race si dispersée. Ainsi le nord du comté d'Inverness, également dans l'île du Cap-Breton, n'est pesque peuplé que par eux, comme aussi le sud du comté de Richmond, où se trouve la petite ville d'Arichat, la plus considérable du pays, et dont presque tous les habitans, au nombre de 6,000, sont Acadiens. La population totale de l'île est de 60,000 âmes, dont 15,000 Acadiens; c'est le sixième du chiffre auquel est évalué aujourd'hui ce qui reste de cette race intéressante.

Les bâtimens de la division de Terre-Neuve effectuent le plus souvent leur retour en France de Sydney, en touchant à Saint-Pierre-Miquelon. Notre relâche y fut plus longue que de coutume, car la pauvre île était encore sous le coup de l'incendie qui venait

d'y réduire deux cent cinquante maisons en cendres dans la nuit du 16 au 17 septembre 1867. Déjà en novembre 1865 le centre de la petite cité avait été la proie des flammes. Ce fut au même point, dans les nouvelles habitations élevées sur le lieu du dernier sinistre, que le feu s'était encore déclaré, mais cette fois avec une intensité telle qu'il ne tarda pas à gagner les deux tiers de la ville, s'étendant sur un vaste foyer d'une superficie de 20 hectares. Le désastre était évalué à 2 millions de francs, somme considérable pour le chiffre de la population. Avertis par le télégraphe, dont les communications avaient précisément été inaugurées à Saint-Pierre le 30 août précédent, nous avions bondé la frégate à Sydney de tous les matériaux de construction dont nous pouvions la charger, et aussitôt arrivés devant la ville incendiée, nos hommes avaient été mis à terre pour aider autant qu'il était en notre pouvoir à déblayer les ruines des décombres qui les obstruaient encore, ainsi qu'à préparer les abris provisoires dont l'approche de l'hiver faisait sentir l'urgente nécessité. Enfin le 20 octobre, ayant au moins pourvu au plus pressé, nous reprenions la mer, et le 31 du même mois nous franchissions les passes de la rade de Lorient, en envoyant à Notre-Dame-de-l'Armor le salut traditionnel dont ne s'affranchissent jamais les marins bretons (1). Une traversée de onze jours couronnant une campagne de six mois, n'est-ce pas un double phénomène assez rare dans la vie maritime pour expliquer le bon souvenir qui s'attache à ces courtes croisières de Terre-Neuve, encadrées entre les longues absences des mers de Chine ou du Pacifique?

ED. DU HAILLY.

(1) L'Armor est un petit village breton situé sur la côte près de Lorient, et un ancien usage veut que tout navire en salue la Vierge patronale de trois coups de canon, tant au début de la campagne lorsqu'il quitte le port que lorsqu'il y rentre au retour. On a remarqué que la *Sémillante*, si tragiquement naufragée dans les bouches de Bonifacio pendant la guerre de Crimée, avait négligé de se conformer à cette tradition à sa sortie de Lorient; il en avait déjà été de même du brick le *Pandour*, perdu à la mer en 1849. La chronique locale veut que ces deux bâtimens soient les seuls qui, avec ou sans intention, aient manqué de respect à Notre-Dame-de-l'Armor.

LA PALÉONTOLOGIE

APPLIQUÉE A L'ÉTUDE DES RACES HUMAINES.

I. *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, par M. Ernest Renan; 1re partie. Paris 1863. — II. *Les Origines indo-européennes ou les Aryas primitifs*, par M. Adolphe Pictet; 1re et 2e parties. Paris 1859 et 1863. — III. *La Science du Langage*, par M. Max Müller, trad. de l'anglais par M. G. Harris et M. G. Perrot. Paris 1864. — IV. *Nouvelles Leçons sur la Science du langage*, par le même. — V. *Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'homme*, etc., par Gabriel de Mortillet. Paris 1864-68. — VI. *Zoologie et Paléontologie générales*, par Paul Gervais, 1re série. Paris 1868. — VII. *Reliquiæ Aquitanicæ*, by Edouard Lartet and Henri Christy, livr. I-V. Paris 1865-68. — VIII. *Notices préliminaires sur les fouilles exécutées dans les cavernes de la Belgique*, par M. Édouard Dupont. Bruxelles 1867.

D'où est venue l'humanité? comment sont nées les races qui la divisent? dans quel ordre se sont combinés les élémens complexes dont les peuples actuels sont formés? La pensée se trouble bientôt lorsqu'elle envisage cette série de questions encore si obscures. C'est cependant à les résoudre qu'une foule d'esprits sérieux ont consacré de nos jours toute leur énergie. Ils se sont jetés avec ardeur dans une carrière à peine ouverte, et, si jusqu'à présent on n'a guère fait que sonder les difficultés de l'entreprise, il n'en est pas moins vrai qu'une science nouvelle a été rapidement fondée, qu'elle a recueilli les documens les plus précieux et préparé les termes d'une solution dont l'avenir garde encore le secret.

Le problème des origines de l'homme a cela de particulier qu'il ne relève pas d'une seule branche de connaissances; il constitue un terrain sur lequel plusieurs sciences se sont donné rendez-vous, et ce rapprochement leur a fourni l'occasion d'un contrôle mutuel. La critique historique, l'archéologie, la linguistique, l'anatomie

comparée, l'ethnologie, la paléontologie et la géologie tendent ici au même but, malgré la diversité des procédés que chacune emploie. Le résultat final, encore inconnu, ne saurait pourtant demeurer toujours inaccessible: il est permis de croire que la solution ne se fera pas attendre, si l'on mesure l'étendue et la rapidité des progrès accomplis. Il y a dix ans à peine, les découvertes relatives aux premiers âges de l'humanité étaient encore frappées d'une sorte de discrédit; on souriait en parlant des objets que certains savans voulaient faire passer pour des instrumens primitifs. Maintenant, après avoir vu les parties de la dernière exposition consacrées aux plus vieux spécimens du travail de nos ancêtres et les magnifiques salles du musée de Saint-Germain, on est saisi d'étonnement comme devant une révélation inattendue. On est surpris que l'ignorance ou les préjugés aient pu si longtemps dérober la signification de tant de vestiges, armes, ornemens, ustensiles de toute nature, en silex taillé ou poli, en jade, en serpentine, les uns informes, d'autres d'un fini qui en fait de véritables objets d'art. On ne comprend pas qu'une opinion presque générale ait pu naguère encore circonscrire dans d'étroites limites le passé de notre espèce.

L'antiquité, moins inconséquente, avait gardé un sentiment confus de cette période primitive. Les traditions légendaires débutent toutes par un âge où les hommes, errant sans lois et sans mœurs, ignorent l'art de semer le blé, de conduire la charrue, habitent dans des cavernes et se nourrissent de fruits sauvages. La culture, la société, les cérémonies de la religion, sont des inventions dont le bienfait est attribué à des personnages divinisés. Ménès, Prométhée, Cérès, Triptolème, Saturne et Janus révèlent les premiers élémens de la civilisation et des arts nécessaires à la vie. La notion d'un passé très reculé se joignait à celle d'un état originairement sauvage, et cette notion est plus particulièrement développée chez les peuples dont les annales remontent le plus loin, comme les Égyptiens, les Chaldéens et les Hindous. De tout temps, l'homme avait cru à l'ancienneté de sa race; si l'opinion opposée a depuis prévalu et se maintient encore avec une sorte de parti-pris, cette tendance doit être attribuée à l'influence des idées chrétiennes, s'appuyant d'une interprétation trop étroite de la Bible. Ce qu'on nomme la chronologie biblique ne repose en définitive que sur une série de listes généalogiques dont les noms correspondent à des races et à des périodes indéterminées plutôt qu'à des individualités réelles. L'idée de retirer de ces élémens une chronologie régulière a néanmoins persisté jusqu'à nous; elle a même paru un instant justifiée par les premières théories géologiques et par l'homme remarquable en qui elles vinrent se personnifier. Malheureusement, ainsi que l'a démontré M. d'Archiac, les idées géologiques de Cuvier sont loin

d'être à la hauteur de son génie; son *Discours sur les révolutions du globe*, si souvent invoqué comme fournissant des argumens irrésistibles en faveur de la nouveauté de l'homme, n'a en réalité aucune base sérieuse. Autorité souveraine en zoologie et en anatomie comparée, Cuvier ne possède sur la distribution relative des couches du sol et sur les phénomènes qui en ont successivement modifié la surface que des théories vagues, construites en dehors des faits. Il est préoccupé par la pensée d'établir un certain nombre de révolutions générales et d'anéantir chaque fois la vie organique, pour la faire renaître ensuite sous de nouvelles formes; il veut faire concorder ces périodes imaginaires avec les jours bibliques, et enfin il conclut que l'existence de l'homme ne remonte pas au-delà des six mille ans traditionnels. En affirmant ainsi la nouveauté de l'homme, Cuvier se basait sur l'absence de vestiges humains dans les dépôts qui ne sont pas tout à fait récens; mais ces vestiges existent dans tous ces dépôts, dont la véritable nature lui avait d'ailleurs échappé. Les effets de la grande révolution par laquelle il explique le *diluvium* n'ont en réalité rien de commun avec les phénomènes complexes du terrain *quaternaire* des géologues modernes, lequel n'est autre que le *diluvium* de Cuvier. Ces théories se sont évanouies devant la science contemporaine, qui pose en principe la continuité des phénomènes de la vie et, comme conséquence, la juxtaposition des races actuelles et des races éteintes durant cette période quaternaire pendant laquelle l'homme n'a cessé d'accroître ses forces et de se multiplier sur la terre.

Buffon, antérieur à Cuvier et plus ignorant que lui, mais moins prévenu, avait des vues plus larges sur le passé de l'homme; il indique les haches de pierre comme les plus anciens monumens de l'art *à l'état de pure nature*; il esquisse à grands traits les premières luttes contre les forces brutes et les animaux féroces; il fait ressortir la longue suite de siècles que supposent certaines traditions et les procédés scientifiques des premiers peuples. Les assertions de Buffon sur l'Atlantide et la réunion probable des deux continens au nord se trouvent aussi confirmées par la plupart des observateurs modernes; mais le grand écrivain comprenait lui-même combien étaient insuffisantes les notions dans lesquelles il puisait, et qui n'étaient pour ainsi dire que les rêves de l'avenir. La science de nos jours a été plus sûre dans ses procédés et plus féconde dans ses résultats. Nul ne pourrait dire ce qu'il a fallu d'efforts réunis et de recherches patientes pour arriver à tracer les premiers linéamens de cette histoire du développement originaire de l'homme. On y est parvenu par l'analyse des langues, l'étude des plus anciens monumens, des débris enfouis dans le sol, du sol lui-même, dont les couches permettent de saisir, avec les objets qu'elles

recèlent, la nature des événemens et des êtres contemporains. Maintenant l'humanité, comme l'enfant devenu adulte, interroge autour d'elle, et cherche à reconstruire le tableau d'un âge qu'elle ignore et qu'elle a pourtant traversé; il est possible d'en esquisser déjà quelques traits.

I. — LA PALÉONTOLOGIE DU LANGAGE ET LES GRANDES RACES ASIATIQUES.

Le terme de *paléontologie* appliqué à la linguistique, en tant qu'elle a pour but l'analyse des élémens primitifs du langage, a été adopté par M. A. Pictet dans son ouvrage sur les *Origines indo-européennes;* presque en même temps M. Max Müller mettait la linguistique comparée au rang des sciences naturelles en démontrant qu'elle en empruntait les procédés. Il n'y a là en effet rien qui ressemble à l'étude du mécanisme intérieur et de l'esthétique littéraire des langues; elles ne sont plus que des matériaux inertes, qu'il faut recueillir précieusement pour en opérer le classement et en rechercher les vicissitudes. Considérés de cette façon, les élémens du langage prennent une réalité objective; ce sont les fossiles caractéristiques de ces couches d'alluvion que le flot des générations laisse à mesure qu'il se retire; ils servent à en déterminer la nature et l'âge relatif, aussi bien que les fossiles dont la paléontologie ordinaire tire si bien parti. Comme elle, la paléontologie linguistique recherche dans les mots et les élémens des mots ou racines la trace irrécusable des faits dont ils ont gardé l'empreinte; elle nous transporte bien au-delà des temps historiques, et d'autres sciences nous viennent ensuite en aide pour pénétrer encore plus avant. L'histoire même d'ailleurs a de nos jours agrandi son domaine; la lecture des hiéroglyphes égyptiens et des caractères cunéiformes de la Perse et de la Babylonie a ouvert des horizons entièrement nouveaux. On est remonté, à l'aide de monumens certains, jusqu'à la quatrième dynastie, c'est-à-dire à près de quatre mille ans avant l'ère chrétienne. La connaissance des inscriptions cunéiformes, acquise par un enchaînement de méthodes ingénieuses et de prodiges de patiente érudition (1), a révélé également l'existence des antiques monarchies chaldéennes. Ainsi à cette époque reculée la vie politique, sociale et industrielle avait créé des centres considérables sur les bords du Nil et de l'Euphrate, quand les Aryas, la plus jeune des races asiatiques, étaient encore renfermés dans une région montagneuse vers le centre du continent. C'est aux Aryas, on le sait, que l'Europe de nos jours se rattache direc-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars 1868, un article de M. Alfred Maury intitulé *Babylone et Ninive d'après les récentes découvertes de l'archéologie.*

tement. Elle leur doit ses mœurs, ses tendances, ses idiomes; elle tient d'eux la hardiesse et la flexibilité, la vigueur et la grâce, la fécondité d'invention et l'idéalisme tempéré par un juste sentiment du réel, qui caractérisent son génie. L'intérêt qui s'attache au sanscrit et au zend s'explique ainsi de lui-même.

Grâce aux travaux des philologues anglais, étendus et complétés par ceux de l'illustre Burnouf, d'Ewald, des frères Grimm et dernièrement de M. Max Müller, la paléontologie linguistique a été fondée par le dépouillement de toutes les formes propres aux idiomes âryens. On a pu reconnaître alors jusqu'à quel point le caprice se trouve exclu des combinaisons grammaticales en apparence les plus irrégulières. Soumise à une marche dont elle ne s'écarte jamais, chaque famille de langues a son organisation caractéristique qui persiste au milieu des changemens les plus complets. L'étymologie n'est plus un simple jeu de l'esprit; elle se trouve astreinte à des règles inflexibles. C'est ainsi qu'à travers une foule de modifications partielles on remonte de branche en branche jusqu'à la souche mère et à la racine la plus ancienne. Or, le mot n'étant chez l'homme que l'expression matérielle de l'idée, il est visible que toutes les races chez qui le même mot est resté en usage ont dû être originairement en possession commune de l'idée ou de l'objet que ce mot représente. C'est une tâche de ce genre que s'est imposée M. A. Pictet en publiant le grand ouvrage où il a condensé toutes les recherches relatives aux Aryas primitifs. Malgré l'éblouissement que cause à l'esprit un tel assemblage de notions d'inégale valeur, au sortir de cette lecture on voit se dresser plein de vie le tableau de ces anciens âges, comme s'il s'agissait d'une société ou d'un pays que nous eussions encore sous les yeux. Dans la langue des Aryas, on retrouve presque intacts, à côté d'une foule de radicaux plus ou moins méconnaissables, certains mots encore en usage. Cette langue primitive doit elle-même avoir traversé plusieurs phases; elle s'adapte évidemment à une longue période, pendant laquelle la race qui la parlait, d'abord compacte et condensée, a plusieurs fois changé de mœurs et d'habitudes, a vu ses liens se relâcher, et a commencé ce mouvement d'expansion qui du centre de l'Asie devait l'amener aux deux extrémités de l'ancien monde.

On a recherché la région d'où les Aryas primitifs sont sortis, et on a pu en fixer les limites au-delà du haut Indus et de l'Imaüs, non loin des sources de l'Oxus; mais on se tromperait sans doute, si, mesurant la cause à la grandeur des résultats, on voyait une nation là où originairement il n'y a eu qu'un petit peuple, perdu au fond de quelques vallées. Le génie des races humaines est comme celui des contes arabes qui, après avoir quitté le vase étroit où Sa-

lomon l'avait enfermé, prenait rapidement des proportions gigantesques. Nul doute que les Aryas n'aient d'abord commencé de s'étendre sur les pays contigus à leur premier berceau. Ce qui a dû se passer alors s'explique beaucoup mieux en supposant une extension progressive qu'en imaginant de vastes migrations, sortes de colonies ambulantes se dirigeant vers un but déterminé. Dans cet état de diffusion, les parties les plus éloignées du centre se créent aisément de nouveaux intérêts; on parle toujours la même langue, mais les diversités des dialectes finissent par s'accentuer, et la même influence dissolvante modifie la religion, les usages et les mœurs. Quand la race est jeune, ces différences se produisent avec d'autant plus de rapidité que le développement n'en est entravé par aucun de ces correctifs qui agissent chez les nations plus avancées, — la littérature, les traditions explicites, une organisation politique plus ou moins centralisée. Si tout est vague, comme le pense M. Renan, à l'origine du langage, avant que l'homme n'ait défini la portée des termes qu'il emploie, les éléments qui constituent la nationalité ne sont pas moins flottans à l'origine des sociétés: celles-ci s'agitent inconscientes d'elles-mêmes, et marchent devant elles, oublieuses du passé, imprévoyantes de l'avenir.

Les Aryas, cédant à ce mouvement d'expansion, commençaient à se partager en plusieurs groupes à l'époque où nous reporte l'étude du sanscrit comparé avec le zend et les divers idiomes européens. La communauté originaire de langage, de pensées et d'usages ressort de cette comparaison avec une évidente clarté; mais on voit en outre se dessiner des divergences de plus en plus marquées. Un fonds commun se laisse apercevoir dans lequel chaque groupe est venu puiser les expressions qu'il a préférées. Ce choix n'a d'ailleurs rien d'arbitraire: si les diverses branches montrent un accord remarquable sur certains mots, c'est que l'idée représentée par ces mots s'applique à des objets que toutes ont également connus, et qui depuis n'ont pas assez changé pour motiver l'emploi d'une expression nouvelle. Dans d'autres cas, le vocabulaire ancien comprend plusieurs termes, et chaque groupe en a conservé un; mais les découvertes postérieures à la séparation déterminent la formation de termes nouveaux ou détournés du sens primitif, communs aux seuls groupes qui ont connu l'objet que ces termes désignent. Ainsi bien des mots demeurés la propriété exclusive des Hindous et des Iraniens réunis ou de l'ensemble des races européennes permettent de croire que les Aryas, qui finirent par se diviser en autant de rameaux que l'on compte de familles de langues dérivées, se sont d'abord partagés en deux groupes, l'un oriental, l'autre occidental. Ce second groupe lui-même a dû un peu plus tard se scinder en trois autres, l'un correspondant aux Gréco-Latins,

l'autre aux Celtes, le dernier enfin aux nations slavo-germaniques. Une foule d'indices, d'expressions et d'idées retenues en commun révèlent les stages prolongés que firent les tribus composant ces trois derniers groupes avant d'entreprendre le voyage de plusieurs siècles qui du fond des steppes les amena par divers chemins jusque dans le centre de l'Europe. Nous ne connaîtrions pas les hautes vallées du Belourtag, vers le cours supérieur de l'Oxus, où l'accord des principaux savans place le berceau des Aryas, que la paléontologie du langage nous en peindrait fidèlement l'aspect et les productions. Le pays devait être rude; le froid, l'hiver, la neige, sont désignés par des mots constans et précis qui ont survécu partout dans les langues âryennes. Le sanscrit *hima*, froid, d'où Imaüs et Himalaya, correspond à *hiems*; le zend *cniz*, neiger, au latin *nix* et au lithuanien *snigti*, de même que *gal*, froid en sanscrit, concorde avec notre *gel*, en latin *gelu*, en persan *j'al*, en ancien allemand *kald*, en lithuanien *geluma*. La signification de vêtement donnée au printemps indique bien que les arbres dépouillés de leurs feuilles en revêtent alors de nouvelles; la richesse des mots de toute sorte qui expriment le mouvement de l'eau, le cours des rivières et des torrens (1), le sens de *diviser*, de *fendre*, appliqué aux vallées (2), les termes variés qui désignent les escarpemens et l'idée de blancheur qui s'y joint, ces indices dénotent une région accidentée, coupée de montagnes neigeuses et de vallées profondes, sillonnée par des cours d'eau, des torrens et des cascades. Ce cadre prédisposait les Aryas à la vie pastorale, et tout la révèle en effet dans les élémens les plus primitifs de leur langage. L'enclos des vaches est le lieu où s'exerce l'hospitalité, où réside le père de famille, dont le nom se confond avec celui de pâtre; la fille est celle qui les trait, la montagne le sol qui les porte. Les heures du jour, les notions d'opulence, de pauvreté, de violence, de ruse, sont toujours relatives à la possession ou à la perte du bétail et à ses habitudes. Les bœufs faisaient la principale richesse des Aryas, les vaches idéalisées se montraient à eux dans les nuages, dans les constellations,

(1) Il serait trop long de citer les noms de rivières dont l'étymologie se rattache directement au sanscrit; la plupart des cours d'eau européens sont dans ce cas : au sanscrit *arna*, *arnava*, fleuve, répondent l'Arno, l'Arnon, l'Orne, l'Erne, le Rhin; à *Vari*, *Var*, rivière, le Var, l'Arve, l'Aar; à *Dravanti*, rivière rapide, la Durance, la Drave, la Drance, la Drôme; à *Taranta*, torrent, le Tarn, le Taro et le mot torrent lui-même. On doit encore rapprocher du sanscrit *avani*, en cymrique *awon*, rivière, l'Avon en Angleterre, l'Huveaune en Provence, l'*Avens* et l'*Aventia* en Étrurie. Il serait facile de multiplier ces exemples.

(2) Vallée se nomme en sanscrit *dara*, *dari*, *dardara*, en persan *darah*, en irlandais *dal*, en ancien allemand *tal*; la racine sanscrite originaire est *dar* et *dal*, qui signifie diviser, fendre, déchirer. — Le sanscrit *marmaru*, rocher, est reproduit exactement par le latin *marmor*, qui est devenu notre *marbre*.

elles figuraient dans la mythologie. L'imagination vive de ce peuple avait déjà personnifié la plupart des scènes de la nature, dont les phénomènes, tantôt gracieux, tantôt terribles, éveillaient dans son âme une foule d'impressions mystérieuses. Les paysages qu'il avait sous les yeux ne différaient cependant pas sensiblement de ceux que nous sommes habitués à contempler; rien de trop grandiose n'y accablait le génie de l'homme. Les pins, les sapins et les cèdres couronnaient les hauteurs; le chêne, le hêtre, le bouleau, probablement l'if et le tilleul, formaient de vastes forêts, et le long des eaux courantes on remarquait le peuplier, le frêne, l'ormeau, le saule, l'aune, dont les anciens noms se sont transmis à peu près intacts jusqu'à nous. Les Aryas habitaient des maisons ou plutôt des cabanes couvertes d'un toit et fermées d'une porte, quelquefois groupées de manière à former des hameaux. Ils possédaient certainement des chariots montés sur un essieu, traînés par des bœufs accouplés et soumis au joug ; leurs armes étaient principalement des armes de jet, la pique, la lance, le javelot; ils reconnaissaient des chefs dont le nom est encore celui de nos rois; ils marchaient à la guerre, attaquaient ou défendaient des postes fortifiés, soutenaient des siéges. Tous les détails qui précèdent nous reportent à un âge où les Aryas vivaient réunis dans un pays peu étendu et observaient les mêmes coutumes; mais cet état même, qui marque une sorte de civilisation relative, a dû s'établir peu à peu : on retrouve par l'analyse du langage les traces d'habitudes plus anciennes. Nous n'en citerons qu'un exemple qui semble frappant : le nom principal de la pierre a une racine qui signifie *acéré*, et à laquelle se rattache aussi le nom de la hache. Il est naturel de penser que l'ancien emploi de la pierre lui aura fait d'abord appliquer un nom en rapport avec sa destination; plus tard elle aura transmis ce nom à l'instrument de métal qui la remplaça, conservant ainsi pour elle-même le souvenir d'un usage depuis longtemps disparu.

Les Aryas se servaient donc des métaux avant leur séparation définitive; on ne saurait en douter, quand on voit les noms de l'or et de l'argent reparaître avec un radical et une étymologie constante dans toutes les langues âryennes. Ils ont aussi connu le cuivre, l'étain et le bronze, particulièrement ce dernier alliage, dont le nom caractéristique s'est transmis presque sans altération à toutes les langues européennes; ont-ils connu également le fer, comme M. Pictet paraît le croire? En affirmant le contraire, nous nous conformons à l'opinion de M. Max Müller; il est visible en effet que le nom primitif de l'airain, *ayas* en sanscrit, *æs* en latin, en gothique *ais*, a signifié d'abord un métal par excellence et par conséquent le plus ancien de tous, le bronze. Le même mot a été plus tard appliqué au fer en sanscrit et en zend; mais les termes qui

désignent ce métal dans d'autres langues, notamment en grec et en latin, sont tout différens; cela prouve que l'usage du fer ne s'est répandu et généralisé qu'après la dispersion des Aryas primitifs. A la question de la découverte du fer vient s'en rattacher une autre plus difficile et presque aussi importante. Les Aryas, peuples d'abord pasteurs et qui certainement ont associé ensuite la culture du sol au soin des troupeaux, étaient-ils devenus principalement agriculteurs, comme le pense M. Müller? Ce savant fait même dériver le nom d'Arya du genre de vie qu'aurait adopté cette race par opposition avec celui des Touraniens nomades qui les entouraient. Il nous semble que cette idée, appuyée en apparence d'une foule de preuves, ne repose en réalité sur aucune base solide. Arya signifie en sanscrit généreux, fidèle, dévoué, excellent; en zend, il signifie vénérable, et on le retrouve avec le sens d'illustre dans l'ancien nom de l'Irlande, *Erin;* il est naturel qu'un peuple se nomme la race par excellence, et applique son nom aux qualités dont il se croit le type; on pourrait en citer beaucoup d'exemples. Les mots qui expriment l'agriculture et particulièrement le labourage, auquel M. Müller rattache le nom d'*Arya*, ont au contraire dans l'idiome primitif quelque chose de flottant, ce qui marque plutôt des habitudes nouvelles en voie de transformation que des mœurs agricoles assez fixes pour que les instrumens aratoires aient pu transmettre leurs noms sans altération. Toutefois, si au lieu de considérer l'ensemble des Aryas on s'attache aux seules tribus européennes, on voit le nom que nous donnons encore à la charrue, celui d'*araire*, reparaître dans toutes les langues, depuis le grec jusqu'au lithuanien. Le latin *arare*, le cymrique *aru*, l'ancien allemand *aran*, le lithuanien *arti*, le slave *orati*, signifient également labourer, et en latin les mots *arvum*, *ager*, *armentum*, *aratrum*, se rattachent à la même racine. En sanscrit au contraire, la racine *ar* signifie *blesser*, *déchirer*, mais non pas labourer; le labour est désigné par le mot *karsh*, qui n'a pas d'analogue en latin, et il en est de même des termes relatifs aux semences et à la moisson. L'usage de la charrue ne s'est donc propagé chez les peuples âryens que lorsqu'ils étaient déjà divisés en deux groupes principaux. On ne saurait douter cependant que dans l'état antérieur ils n'eussent déjà pratiqué l'agriculture: ils connaissaient plusieurs sortes de céréales, le froment, l'orge, le seigle: ils savaient moudre le grain, le réduire en farine et en faire divers gâteaux; la vigne, qui abondait à l'état sauvage, leur fournissait du vin. En fait de fruits, ils avaient des poires, des cerises, des noix, peut-être des châtaignes; le prunier ne semble avoir été connu qu'à l'état de buisson épineux qui servait à faire du feu.

Du reste les caractères matériels de cette société sont loin d'être

les plus saillans; le tour analytique des idées, le penchant philosophique qui favorise l'abstraction, les tendances à la personnification des forces de la nature et aux mythes, sont frappans chez les Aryas. L'idée de Dieu, désigné par un nom qui a depuis persisté, se manifeste clairement, mais elle se dissémine dans une foule de cultes secondaires qui ont pour objet le ciel, la terre, le soleil, le feu, l'air, l'aurore, en un mot les principaux aspects du monde visible. Rien de plus simple d'abord que cette mythologie qui suppose le divin partout où se montre un phénomène mystérieux. Ces linéamens qui flottent encore indécis prendront un jour des traits plus arrêtés; la philosophie théologique, la plus ancienne de toutes, viendra mêler ses conceptions aux naïves images d'une race jeune, enthousiaste et déjà superstitieuse. Dès lors les mythes primitifs seront oubliés ou rejetés à l'arrière-plan; le *Varuna* des Aryas se retrouve dans l'*Ouranos* des Grecs, l'*Uranus* des Latins, mais il est devenu le père de Saturne, en grec *Chronos*, et le grand-père de Jupiter; relégué au-delà du temps, il n'est plus qu'un ancêtre et un souvenir. La mer, chose singulière, était certainement connue de ces peuples, cantonnés au milieu des terres. Le nom qu'elle porte est synonyme de désert; c'était donc une mer intérieure telle que la Caspienne ou l'Aral, qui semblent former le fond d'un immense désert de sable. On sait d'ailleurs que ces deux mers étaient autrefois beaucoup plus vastes; les anciens Aryas les ont vues peut-être encore réunies en un seul bassin.

On a trop souvent tracé le tableau des voies divergentes que prirent les Aryas en s'éloignant du centre commun pour que nous ayons à y revenir en détail. Tandis que ceux du sud s'avançaient vers le haut Indus pour contourner l'Himalaya ou franchir les passes de l'Imaüs, que les Gréco-Latins suivaient le bord méridional de la Mer-Noire, les Celtes et après eux les Germains et les Slaves s'enfonçaient dans la Haute-Asie, partagés en tribus innombrables qui se contenaient, se repoussaient mutuellement, et devenaient étrangères les unes aux autres. Cet écoulement des races âryennes vers l'Occident dura pendant des siècles; du temps d'Hérodote, il était loin d'être achevé. Le grand historien nous montre l'espace qui s'étend du Volga au Danube occupé par des peuples scythes dont il fait une énumération confuse. Il a cependant soin de les distinguer par familles de langues; les uns sont à demi agricoles, les autres purement nomades. Ces peuples se pressent, se remplacent, se font la guerre. Il y a là des nations germaniques, comme les Gètes et les Massagètes, et des Slaves, comme les Sauromates ou Sarmates, établis au-dessus du Don. Les Gètes ou Goths diffèrent peu des Daces, lesquels, d'après Grimm, ont des liens incontestables avec les Danois; ces peuples ont dû s'étendre de bonne

heure du sud au nord et passer jusqu'en Scandinavie. On distingue même dans le récit d'Hérodote des nations associées aux Scythes, mais d'une origine différente, comme les Androphages, placés au-delà de vastes déserts en remontant le Borysthène, les Mélanchlœnes, les Argippéens à la tête rasée, au nez aplati, au menton saillant, plus reculés encore vers l'Oural. Là commencent des notions, fabuleuses aux yeux d'Hérodote, mais reposant sur un fond vrai, d'après lesquelles il existait dans cette direction des peuples qui dormaient pendant six mois. On reconnaît là des tribus errantes d'origine touranienne. L'historien fait ressortir leurs habitudes nomades et les différences de langage qui les distinguent des Scythes proprement dits, dont la descendance âryenne est généralement admise. Il n'est pas moins véridique en attribuant à ceux-ci l'art de faire le beurre, alors inconnu en Grèce, de tisser le chanvre au lieu du lin et d'en extraire une boisson fermentée. Le nom sanscrit du beurre, perdu dans les langues du midi, s'est conservé dans celles du nord; quant au chanvre, il est certain que l'introduction de cette plante en Europe date de l'arrivée des Germains, qui la rapportèrent du fond de l'Asie.

Les détails que donne Hérodote sur ce qu'étaient l'aspect physique et le climat de la Russie méridionale cinq ou six siècles avant l'ère chrétienne sont également pleins d'intérêt. Pendant huit mois d'hiver, le sol était durci par la gelée, la mer elle-même se glaçait et portait des chariots; à cette saison succédait un été court, pluvieux, chargé d'orages. Vers le nord, une tradition vague plaçait les Hyperboréens dans une région où la neige, tombant à gros flocons, obscurcissait l'atmosphère. Il s'agit sans doute de tribus finnoises ou même laponnes dont l'existence, perdue au sein de la nuit, envoyait pourtant des confins de la terre habitable comme un écho affaibli jusqu'aux populations de la Grèce.

Les Celtes ou Gaëls, qu'Hérodote place aux extrémités de l'Occident, y étaient arrivés avant les autres Aryas, après s'être arrêtés, à ce que croit M. Pictet, au pied du Caucase, dans l'Ibérie (pays des *Eres*) et l'Albanie (pays montagneux). Ces mêmes noms, lorsque les Gaëls vinrent en Europe, furent transportés par eux à l'île d'Érin (*Hibernia*) et à celle d'Albion, à la région de l'Èbre (*Iberia*) et à l'Albanie; les Albanais modernes ont conservé la dénomination qui fut appliquée originairement par les Celtes à tous les peuples montagnards. Plus tard, les Cymris, rameau détaché de la même souche, vinrent rejoindre les Gaëls. Les traces de leur marche figurent parmi les plus anciens souvenirs historiques. Homère place les *Cimmériens* à l'extrémité de l'Océan, dans une contrée que la nuit enveloppe d'une ombre éternelle. Du temps d'Hérodote, les Cimmériens sont moins écartés; chassés de leur pays, situé au nord-

ouest du Caucase, ils font d'abord dans l'Asie-Mineure une invasion passagère, puis, se dirigeant vers l'Occident, vont se réunir aux Gaëls armoricains et à ceux d'Albion, à qui ils communiquent leurs idées religieuses, leur langue et leurs mœurs. Les Cimbres de l'histoire romaine sont les derniers venus de ces Cymris; ce sont eux qui en passant ont laissé leur nom à la Chersonèse Cimbrique (le Jutland). Toutes ces invasions avaient eu lieu par le nord de l'Europe, surtout par la vallée du Danube; mais le courant septentrional n'est pas le seul : d'autres tribus âryennes étaient venues avant les Hellènes, avant même les Celtes, en suivant les rivages de la Méditerranée.

Hérodote a soin de distinguer chez les Grecs la souche hellénique de la souche pélasgique; il regarde la seconde comme autochthone, c'est-à-dire comme ayant occupé la Grèce avant l'autre, dont elle avait fini par adopter la langue. Il y avait aussi des Pélasges en Italie, et il faut croire que ce terme réunissait sous une dénomination commune plusieurs tribus âryennes arrivées en Europe par les bords de la mer; leur langue, dont le latin, l'osque et plusieurs autres dialectes constituent sans doute des rameaux épars, aurait été, si l'on en croit ces indices, bien plus voisine de celle des Gaëls que la langue grecque. On peut ranger dans la même catégorie les races d'Italie que les historiens considèrent comme les plus anciennes, les Œnothriens, les Sicaniens, les Ligures, que l'on identifie ordinairement avec les Ibères. Les Ligures paraissent s'être de bonne heure alliés aux Celtes; Celtes et Ligures étaient probablement deux fractions du même peuple ayant choisi pour leur migration vers l'Occident des routes différentes; il est certain que dans la France méridionale, où le fond de la population était ligurien, la plupart des noms de rivières, de peuplades et de localités conservent une étymologie celtique facile à reconnaître.

Dans cette classification des races européennes par la langue, il ne resterait donc en dehors de la famille âryenne que les Basques ou Euskariens et les Finnois, ceux-ci rejetés vers le nord, ainsi que les Lapons, qui paraissent s'y rattacher, les autres cantonnés dans les gorges des Pyrénées occidentales. L'affinité évidente du finnois, de l'esthonien, du magyare, du bulgare, du turc, avec les idiomes des tribus nomades qui habitent le long du Volga et dans la région de l'Altaï a permis de classer toutes ces langues et les races qui les parlent dans la grande famille *touranienne*, comprenant des peuples distincts des Aryens par les traits physiques, et dont le langage se réduit par l'analyse à des racines qui ne ressemblent en rien aux racines âryennes. M. Max Müller s'est attaché particulièrement à définir le caractère de ces langues d'une structure toute spéciale; il les appelle *langues agglutinantes*, c'est-à-dire

langues à racines primitives accolées et comme cimentées par juxtaposition. Ces racines, tout en se combinant pour former des mots, demeurent distinctes et s'altèrent très peu. Le savant professeur considère toutes ces langues comme se rattachant à une période moins avancée de l'humanité; il y voit une tendance particulière de l'esprit appliquant à la formation du langage un procédé moins perfectible. Quant aux idiomes âryens, il les réunit sous la dénomination de *langues à flexions*, parce que les mots, composés d'élémens syllabiques primitivement distincts, sont susceptibles de se prêter, pour obéir à la pensée, à des déviations qui les abrégent, les soudent, les altèrent, en modifient l'aspect et la valeur, et nous permettent de varier par une foule de nuances l'expression de nos idées. Nos cas, nos modes, nos déclinaisons, la plupart de nos terminaisons, ne sont que des flexions qui ont eu originairement un sens déterminé, et qui traduisent à l'aide d'un procédé très ingénieux les opérations les plus complexes de l'esprit.

Aussi nos langues à flexions, souples comme les intelligences à qui elles servent d'organe, sont perpétuellement exposées à donner naissance à de nouveaux dialectes, où reparaît pourtant l'empreinte de la langue primordiale. Non-seulement la grammaire des langues à flexions, soumise à une loi de développement particulier, reste la même chez tous les peuples qui font partie de la famille âryenne: mais les mots eux-mêmes ne s'altèrent pas arbitrairement : dans le mot qui se forme, il persiste toujours quelque vestige de celui dont il est sorti. La linguistique démontre la régularité de la marche suivie par ces altérations, et souvent cette étude permet de remonter jusqu'à la source des mots. C'est ainsi que les langues âryennes, répandues maintenant dans le monde entier, se rattachent toutes à l'ancien sanscrit et au zend, et par eux à la langue d'un petit peuple qui habitait, il y a six mille ans, les montagnes de l'Asie intérieure.

Les langues sémitiques, c'est-à-dire l'hébreu, le syriaque, l'arabe, le chaldéen et quelques autres rameaux détachés, composent une autre famille. Plus simples dans leur structure essentielle, plus immuables dans leurs élémens, presque dépourvues de voyelles, aisément ramenées à des racines de trois lettres, les langues sémitiques se décomposent avec moins de facilité en dialectes, mais par cela même elles se prêtent aussi moins bien à ces transformations successives qui ont assuré aux idiomes âryens une vie toujours renaissante et une immense diffusion. Les langues sémitiques, comme l'a exposé M. Renan, semblent l'apanage exclusif et expriment les tendances d'une race développée au sein d'une région déterminée. En dehors de ce cercle restreint, l'idiome sémitique languit et ne tarde pas à disparaître au contact dissolvant du langage âryen.

A côté des Aryens et des Sémites, M. Renan place avec raison les Couschites, race bien distincte, à qui serait due la plus ancienne civilisation des bords du Nil et de l'Euphrate. Cette civilisation, la première que le soleil vit éclore dans notre Occident, semble indiquer des tendances et des instincts peu élevés. Vouée à l'industrie et aux sens plutôt qu'aux choses de l'intelligence, n'ayant qu'un sentiment vague de la liberté et de l'idéal, mais adroite, inventive et même élégante, elle semble être promptement arrivée à maturité, mais aussi avoir immobilisé de bonne heure le cadre de son organisation sociale. En fait de religion, elle préféra un culte réaliste aux spéculations ardentes des Sémites et aux rêveries naïves, mais toujours empreintes de poésie et d'une sorte d'intuition philosophique que conçut le génie primitif des races âryennes. Les affinités des Couschites avec les Berbères du nord de l'Afrique, la liaison hypothétique du copte, qui diffère peu de l'ancien égyptien, avec les idiomes sémitiques, présentent des obscurités qu'on n'est point parvenu jusqu'à présent à éclaircir. Il est en effet des bornes que la linguistique ne saurait franchir encore. Par exemple, elle ne saurait nous apprendre si les principales races de l'Asie occidentale ont eu un même point de départ. M. Renan, d'accord sur ce point avec M. Müller, affirme que l'analyse la plus obstinée ne saurait aboutir à aucun résultat quand on l'applique à rapprocher l'une de l'autre des familles de langues basées sur des procédés diamétralement opposés. L'analogie, dont le fil précieux sert de guide à la philologie comparée comme à la paléontologie proprement dite, disparaît ici tout à fait et nous laisse en présence d'élémens absolument irréductibles. Il est permis cependant, en s'adressant à un ordre différent de considérations, de peser les raisons qui militent en faveur d'une origine commune. Les Aryens, les Sémites, les Couschites, ont trop de convenances physiques, intellectuellement ils offrent des divergences trop faibles, historiquement ils ont vécu trop mêlés, pour qu'*a priori* on les suppose absolument distincts. De plus les traditions bibliques, réunies aux souvenirs légendaires de tous ces peuples, reportent invinciblement l'esprit vers les hauts plateaux de l'Asie centrale. Nous retrouvons ainsi les trois grandes races personnifiées par Sem, Cham et Japhet. Si la linguistique livrée à ses seules forces est impuissante à remonter jusqu'à leur berceau, elle éclaire du moins de ses inductions certains côtés du problème de la formation du langage.

Il est évident que le langage est le plus puissant des instrumens dont puisse disposer l'esprit de l'homme. Suivant l'opinion développée avec infiniment de justesse par M. Müller, l'intelligence ne pouvait pas plus exister en dehors du langage que celui-ci sans la première. L'intelligence est le moteur; mais ce moteur devient lui-

même plus actif et plus pénétrant lorsqu'il peut se servir d'un instrument qui l'aide à acquérir de nouvelles forces. C'est ainsi qu'un ouvrier est d'autant plus habile qu'il possède un outil plus parfait, et que cette même habileté le porte à perfectionner sans cesse l'instrument dont il se sert. Le langage et l'intelligence sont ainsi à la fois cause et effet l'un par rapport à l'autre, ou plutôt ils réagissent incessamment l'un sur l'autre. Telle famille de langues dont l'imperfection paraît notoire a donné jadis aux races qui la parlèrent une supériorité relative et momentanée, et d'autre part les races dont la langue est la mieux adaptée aux délicatesses de la pensée ont pu posséder d'abord un idiome grossier en apparence, mais renfermant déjà les germes de tous les perfectionnemens futurs. En outre, la race qui a créé une langue peut la transmettre, et c'est là pour les peuples un des plus puissans moyens d'assimilation. Le langage, cet actif instrument de progrès, varie essentiellement dans ses élémens constitutifs; autre est la langue à flexions des Aryens, autre la langue déjà moins souple, à flexions imparfaites, des Sémites, et ces langues diffèrent des idiomes touraniens, où la flexion disparaît, et qui aboutissent au langage purement monosyllabique des Chinois. Le chinois est à la fois la plus simple et la plus immobile de toutes les langues humaines; il semble que ce soit aussi la plus anciennement fixée.

Les langues à flexions, ramenées aux racines, se décomposent en dernière analyse en termes monosyllabiques dont le sens est plutôt celui d'une qualification que d'un objet ou d'un acte déterminé: l'attribut dans ce qu'il a d'abstrait semble donc avoir produit tous les mots, et ces mots auraient été d'abord des monosyllabes que le génie particulier de chaque race aurait ensuite coordonnés de plusieurs manières, tendant toujours à particulariser et par conséquent à multiplier l'expression de toutes les idées, d'abord vagues et flottantes. Ce qui plus tard a constitué la grammaire serait donc sorti d'une sorte de fonds obscur où l'humanité originaire aurait puisé spontanément, amassant les matériaux informes du langage avant de les polir et de les assembler. Cette dernière tâche a pris des siècles; mais certaines races se sont arrêtées avant les autres, leur élaboration plus hâtive a été aussi moins complète, surtout moins susceptible de perfectionnement. Ces systèmes linguistiques des races primitives peuvent être comparés à des chemins qui, très rapprochés à l'origine, s'écarteraient néanmoins de façon que ceux qui s'y seraient engagés, croyant voyager côte à côte, se trouveraient insensiblement transportés dans des régions toutes différentes, sans pouvoir ni retourner en arrière, ni aboutir au même but, ni se rejoindre jamais.

Pour nous résumer, la paléontologie du langage a permis d'af-

firmer l'existence d'un certain nombre de races supérieures dont le berceau doit être placé au centre de l'Asie. Les Sémites, les Aryas, les Couschites, forment un premier groupe dont la division en trois rameaux est assez ancienne pour que chacun d'eux ait créé une famille de langues déjà distinctes il y a plus de six mille ans. A côté de ces races et au-delà des traditions qui témoignent chez elles du souvenir de leur commune origine, on en trouve d'autres plus confuses, qu'il n'est point aussi facile de ramener à une famille particulière, et dont les langues se rapprochent davantage de l'état monosyllabique primitif, que les Chinois seuls paraissent avoir conservé. Ces races nomades ou touraniennes, asiatiques comme les précédentes, mais plus excentriques, ont été les premières en contact avec les Aryas, lorsque ceux-ci habitaient encore leur premier berceau, et plus encore dès qu'ils commencèrent à s'étendre vers l'Aral et la Caspienne. Les Touraniens paraissent avoir pénétré en Europe bien avant les Aryas, quoiqu'ils n'en soient pas les premiers habitans; mais la linguistique nous fait ici complétement défaut, c'est l'archéologie qui la remplace. Elle nous montre toute une série de monumens antérieurs à l'âge du fer et révélant l'existence d'une civilisation primitive dont la durée a été fort longue, et pendant laquelle les Européens ne connaissaient en fait de métaux que l'or et le bronze. Cette époque avait été elle-même précédée de plusieurs autres; les Européens s'étaient d'abord servis de la pierre polie et auparavant de la pierre taillée par éclats; ils avaient vu, à travers une longue série de générations, les phénomènes physiques se succéder et la nature animée changer d'aspect.

Les questions qui se rattachent à cet ordre d'idées sont innombrables, encore nouvelles, quelques-unes discutées : nous voudrions cependant en esquisser les principaux traits; mais, comme au-delà des commencemens des sociétés modernes rien n'est connu ni par les langues ni par les traditions, il vaut mieux nous adresser directement et immédiatement à la géologie, qui seule peut nous répondre. L'histoire de l'homme dans ces temps éloignés se trouve liée à celle du sol où l'on recueille les traces de son passage. Nous nous placerons donc en pleine géologie, en nous enfonçant assez avant dans le passé pour ne plus apercevoir rien de l'homme. Nous redescendrons alors le cours des âges, mesurant non plus par siècles, mais par succession de phénomènes, et nous verrons ainsi, après les premiers vestiges, incertains et contestés, les indices se multiplier, et l'humanité de plus en plus visible se dégager du fond obscur où ses germes dormaient ensevelis, marcher à la lumière et prendre peu à peu la voie du progrès qu'elle n'a plus quittée.

II. — LA PALÉONTOLOGIE ET LES RACES EUROPÉENNES PRIMITIVES.

En plaçant vers l'Asie intérieure le berceau des grandes races historiques, on obtient un premier groupement dont les termes extrêmes se trouvent déjà séparés par un intervalle énorme, puisque, selon l'expression de M. Renan, les Chinois sembleraient représenter une autre humanité, n'ayant rien de commun avec la nôtre, qu'on se place au point de vue du langage, des traits physiques ou de la civilisation. Si l'on admettait, comme le veut M. Max Müller, que chaque famille de langues correspond à l'une des périodes par lesquelles le langage humain a dû passer, il en résulterait que les races qui les parlent seraient des rameaux successivement détachés du même tronc ; les divergences seraient proportionnelles au temps écoulé depuis la séparation de chaque rameau, et l'ensemble de ces rameaux formerait une sorte d'arbre généalogique qui rappellerait le mode de filiation des espèces, tel que le conçoit M. Darwin. D'un autre côté, à mesure qu'on remonterait dans le passé, on verrait les races se rapprocher et l'identité initiale de leurs procédés intellectuels se trahir de plus en plus ; mais cette convergence rétrospective, en apparence si favorable à la théorie des monogénistes, serait encore loin de prouver l'unité de la race humaine. On s'apercevrait en effet qu'en voulant concentrer en un seul groupe les familles de langues dont il a été question jusqu'ici, on serait obligé de laisser en dehors une multitude de tribus sauvages, dispersées jusqu'aux extrémités du globe, et l'espace qui les sépare déjà de ces familles ne ferait que s'agrandir.

On peut encore invoquer en faveur de l'ancienneté de certaines races cet argument assurément nouveau et très singulier que leur distribution originaire coïncide avec les limites probables des terres et des mers dans la dernière période géologique. Il faut convenir que, si le Sahara a été fond de mer jusqu'après la fin des temps tertiaires, comme l'admettent la plupart des géologues, la région habitée par les nègres aurait eu très anciennement des bornes parfaitement précises. L'archipel des Canaries, qui semble, avec Madère et les Açores, un dernier reste du continent de l'Atlantide, possédait naguère dans ses Guanches une race toute particulière. Les régions polaires et notamment le Groënland, aujourd'hui désolés, mais autrefois couverts d'une riche végétation, se trouvent occupés par les Esquimaux. Le trait de conformité le plus saillant entre l'ancienne distribution des continens et celle des races humaines ressort de l'étude du centre de l'Asie et des parties contiguës de la Russie méridionale. La réunion en une seule mer du bassin aralo-caspien, l'extension de cette mer sur une grande partie

des steppes entre l'Oural et le Volga et sur le pays des Kalmouks, sont attestées par les géologues les plus compétens (1); cette mer baignait au sud le pied du Caucase. Les limites orientales en sont incertaines; mais, d'après les observations des voyageurs et les indices tirés des annales de la Chine, elle aurait rempli le désert de Gobi, situé au nord du Tibet. C'est aux mouvemens du sol, dont l'exhaussement aurait fait refluer les eaux, que l'on peut attribuer les souvenirs relatifs au déluge, conservés chez les races dont le berceau a été placé sur les bords de cette mer. Groupés le long des rives et au fond des golfes de cette méditerranée primitive, mais séparés par de grandes nappes d'eau, les Touraniens, les Chinois, les Aryas et les Sémites n'ont pu d'abord se mêler directement. L'accès de l'Europe leur était fermé, sauf aux Touraniens, qui purent s'y rendre par le nord. Le desséchement partiel de ces eaux ouvrit des voies de communication et permit à plusieurs de ces races d'envahir des contrées jusque-là défendues par des barrières infranchissables. Ainsi non-seulement l'Europe primitive a son histoire géologique qui lui assure une place à part, mais à l'époque où l'homme commence à se répandre, les terres qui la soudent à l'Asie semblent avoir formé une immense lagune. De vastes nappes liquides, des sources, des cours d'eau, des glaciers, des pluies diluviennes, de l'eau sous toutes les formes, c'est là ce que nous montre l'époque quaternaire, et tout ce que nous observerons en Europe nous confirmera dans cette pensée que l'abondance des eaux a caractérisé l'âge que l'on a d'abord nommé *diluvien*, puis *glaciaire*, lorsqu'on a eu constaté l'énorme extension que prirent alors les glaciers.

Ce qu'on a dit de l'abondance des glaces et du froid excessif de cette époque demeure vrai à la condition de ne pas quitter le périmètre des anciens glaciers; les animaux, les plantes et le climat de l'extrême nord reparaissent encore maintenant dès qu'on s'élève sur les Alpes. La théorie glaciaire absolue a été une illusion. Tous ces êtres que l'on supposait avoir péri par suite de la violence du froid ont bien plutôt disparu lorsqu'un climat plus sec et des saisons plus extrêmes ont aggravé pour eux les conditions d'existence: peut-être même l'homme a-t-il été le plus inexorable et le plus meurtrier des destructeurs dès qu'il s'est trouvé suffisamment en nombre. Tant qu'il a été faible et isolé, les causes naturelles agissaient encore seules; mais il s'en est affranchi peu à peu, et dès lors son influence est devenue sensible, puis prépondérante. Dans cette période, il a dû lutter contre la nature extérieure avant de la

(1) Voyez principalement M. d'Archiac, *Histoire des progrès de la Géologie*, t. II, p. 299 et 930.

dominer: il faut donc dire ce qu'était celle-ci au moment où l'homme y fit son apparition.

L'Europe était, comme nous l'avons dit, presque entièrement séparée de l'Asie. Les alentours de l'Oural et de l'Altaï, ainsi que les profondeurs de la Sibérie, formaient une vaste région humide, basse, coupée de forêts et de marécages, sillonnée de puissantes rivières, peuplée de mammouths, de rhinocéros et d'autres grands animaux appropriés à un climat déjà froid, mais qui n'avait rien d'excessif. Les animaux, après s'être multipliés sans obstacle, formaient d'immenses troupes, et étendaient librement leurs courses jusque sur les bords de l'Océan arctique. Il est aisé de concevoir que les mammouths et les rhinocéros, attirés dans le nord par la belle saison et la bonté des pâturages, aient été plusieurs fois surpris par des crues, des inondations passagères, et se soient enfoncés dans la boue glacée de ces parages; c'est à de pareils accidens que se réduisent sans doute les révolutions subites auxquelles on a jusqu'ici attribué la conservation de leurs cadavres. Au lieu de voir partout l'action de catastrophes, il faut presque toujours invoquer celle d'un temps très long. Les blocs erratiques, les cailloux roulés, les graviers et les limons de toute provenance, le remplissage des cavernes, le creusement des vallées, paraissaient d'abord dépendre d'une cause unique, violente et passagère; plus tard, en considérant ces phénomènes de plus près, on en a reconnu la complexité, on a essayé de démêler les effets caractéristiques de chaque ordre particulier de forces et d'en déterminer la succession et l'importance relative. C'est ainsi que l'on a dû tenir compte du temps qu'exigent évidemment le polissage des cailloux roulés, l'érosion de certains terrains, le dépôt des concrétions de tufs. Enfin on a expliqué par l'action des glaciers et des glaces flottantes le transport des blocs erratiques et d'une foule de matériaux dont la présence était restée jusqu'alors une sorte d'énigme (1). S'il est maintenant une vérité acquise, c'est la diversité des causes qui ont agi pendant l'époque quaternaire, ou pour mieux dire la distribution de ces causes par régions et l'antériorité des unes par rapport aux autres. Ce point de vue une fois adopté, il ne reste que la surprise qui naît de l'intensité des phénomènes. Tout semble alors taillé sur un plus grand patron : non-seulement les animaux dépassent la proportion ordinaire; mais les glaciers sont immenses, les rivières s'élèvent bien au-dessus du niveau actuel, des blocs erratiques d'un volume démesuré sont transportés à des distances et à des hauteurs prodigieuses, le limon provenant des pluies est si épais

(1) Sur *les Glaciers et la période glaciaire*, voyez une série d'articles publiés dans la *Revue* par M. Ch. Martins, livraisons des 15 janvier, 1er février et 1er mars 1867.

qu'on a été longtemps à en pressentir la vraie origine. Il semble donc qu'une cause générale ait primé les causes partielles et imprimé à l'ensemble un caractère tout particulier de grandeur. Cette cause se reconnaît sans trop d'effort, elle est unique en effet : c'est l'extrême abondance des eaux, due sans doute à l'existence de vastes étendues fournissant à l'évaporation, et peut-être au concours de plusieurs circonstances combinées.

Les événemens géologiques qui influèrent alors sur la configuration du sol européen peuvent être ramenés à un petit nombre dont il est facile de saisir l'importance. Après les derniers temps tertiaires, pendant lesquels notre continent s'était graduellement refroidi, l'abaissement de la partie septentrionale, envahie par la mer, amena ce que l'on nomme *le phénomène erratique du nord;* cédant ensuite à une oscillation en sens inverse, mais aussi lente que la première, le nord de l'Europe revient de nouveau à la surface des eaux. Les principales chaînes se recouvrent alors d'énormes glaciers. Cependant le froid devient peu à peu plus vif, le climat moins égal et plus continental; en dernier lieu, la diminution progressive de l'humidité amène le retrait des glaciers, le refoulement vers le nord des animaux qui en fréquentaient les approches et le commencement de l'état présent. Tous ces changemens ont dû exiger un temps dont sir Charles Lyell a essayé de donner une évaluation approximative. Il a montré que, lors du phénomène erratique, il avait fallu que l'Angleterre, tout le nord de l'Allemagne, la Pologne, la Russie jusqu'à Moscou et Kiev, la Scandinavie, sauf les massifs montagneux les plus élevés, descendissent peu à peu sous les eaux de la mer, qui dans le pays de Galles dépassaient au moins de 1,500 pieds le niveau actuel, tandis qu'en Scandinavie elles étaient hautes de 250 mètres et se prolongeaient en diminuant graduellement de profondeur vers les plaines d'Allemagne et de Russie. Dans toute cette étendue, les glaces flottantes ont promené des blocs granitiques et déposé sur le sol sous-marin le *drift,* sorte de limon mêlé de graviers et de fragmens anguleux dont la nature minéralogique a permis de reconnaître la provenance. C'est en se basant sur la puissance et la continuité du *drift* que M. Lyell a évalué à deux cent mille ans au moins la durée probable de cette grande oscillation. Dès lors cependant l'homme existait en Europe; on ne saurait en douter, quoique les premières traces qu'il a laissées soient bien rares et aient longtemps échappé aux yeux les plus sagaces. Revenons en arrière pour mieux exposer les circonstances au milieu desquelles il se montre pour la première fois.

Certaines parties de la côte d'Angleterre, dans le Norfolk, ont fourni des détails sur l'aspect que présentait le nord de l'Europe avant le commencement du phénomène erratique. On y a observé

les restes d'une forêt submergée (*forest-bed*), recouverte dans la suite par le limon et le gravier glaciaires. Cette forêt était principalement composée de sapins, dont on retrouve les troncs et les cônes; ce sont des espèces perdues et peut-être en réalité plus voisines des sapins d'Amérique que des nôtres. Au pied des grandes Alpes, avant l'extension des glaciers, c'est-à-dire à peu près à l'époque où nous cherchons à nous placer, les principales essences étaient le pin, le sapin et le bouleau. Tout le nord de l'Europe jusqu'aux Alpes avait donc revêtu un aspect sévère qui s'écartait peu de ce qu'on y observe de nos jours; mais la vigueur de cette végétation se trouvait favorisée par l'humidité du climat, demeuré encore très égal. Rien ne saurait exprimer l'abondance des eaux qui se répandaient alors par toute l'Europe et jusqu'au fond de l'Algérie; pour reconstituer la Somme, le Rhin, le Rhône, la Durance de cet âge, c'est à 100 mètres pour le premier de ces fleuves, à plus de 60 pour les seconds, à 50 au moins pour le dernier, qu'il faut relever le niveau présenté par eux aujourd'hui. A cette époque, on remarque déjà une différence sensible entre le climat de l'Europe centrale et celui des parties méridionales, où la végétation semble changer de caractère. On y trouve le laurier des Canaries associé au laurier indigène, au figuier, au micocoulier, au pin de Montpellier, auxquels se joignent la vigne, le gaînier, le frêne à la manne, quelquefois même le platane et le liquidambar. Les animaux offraient une grande richesse de formes; toutefois il existe dans la manière d'apprécier leur origine, leur rôle, en un mot les phases de leur histoire sur notre sol, des difficultés sans cesse renaissantes. Rien n'échappe à l'analyse comme la faune quaternaire; non-seulement elle se lie à celle des derniers temps tertiaires, dont elle n'est d'abord qu'un prolongement, mais sa distribution géographique et la proportion relative de ses espèces par rapport aux espèces vivantes changent à plusieurs reprises. Ces changemens sont très irréguliers; on remarque l'existence de deux courans, dont le premier n'a cessé de refouler vers le midi certains animaux d'abord répandus dans le nord, et dont le second, plus récent, a repoussé d'autres animaux dans les régions froides, soit en Europe, soit en Amérique. Dans la première catégorie, il faut ranger les éléphans, les rhinocéros, les hippopotames, qui à l'origine ont habité sur les bords de la Seine et de la Tamise, mais dont l'existence s'est prolongée bien plus longtemps dans la région méditerranéenne; dans la seconde, il convient surtout de placer le renne, qui a joué un si grand rôle en Europe à l'époque des glaciers, le bœuf musqué, qui se retrouve encore en Amérique près du cercle polaire, et la marmotte, maintenant reléguée au sommet des

Alpes. D'autres animaux, remarquables par leur taille, leur vigueur ou leur férocité, comme l'éléphant à toison ou mammouth, le rhinocéros à narines cloisonnées, l'ours des cavernes, la hyène et le tigre des cavernes, le cerf à bois gigantesque, ont disparu graduellement, soit par la diminution des conditions favorables à leur existence, soit par l'action de l'homme s'exerçant pour la première fois sur une grande échelle. C'est sous l'influence de cette cause aussi que le cheval, le bœuf primitif, l'aurochs ou bison d'Europe, l'élan et différens cerfs ont cessé peu à peu d'exister à l'état libre.

Ainsi non-seulement certaines races d'animaux furent refoulées par d'autres, mais en se plaçant à une époque déjà moins reculée vers l'origine des temps quaternaires on observe une différence notable entre la faune du nord et celle du midi de l'Europe; d'ailleurs chaque espèce se meut dans une aire d'habitation dont on peut encore fixer approximativement les limites. D'après M. Édouard Lartet, le rhinocéros de Merk, le rhinocéros à narines minces et celui d'Étrurie auraient été renfermés entre le 36e et le 51e degré de latitude nord, avec une extension en longitude de 17 degrés, tandis que le rhinocéros à narines cloisonnées et le mammouth s'étendaient depuis le versant nord des Pyrénées jusqu'au 70e parallèle en Sibérie, et sur 130 degrés en longitude. Il est vrai que ces deux dernières espèces étaient revêtues d'une fourrure épaisse qui manquait probablement aux autres. Deux espèces d'éléphans, l'éléphant antique et l'éléphant méridional, le premier rapproché de celui des Indes, le second de celui d'Afrique, quittèrent promptement le nord, mais pour prolonger leur existence dans le midi de l'Europe. On peut conjecturer pour ces animaux des migrations annuelles; tant que l'accès des plaines du nord ne leur a été fermé ni par l'extension des glaciers ni par des courans devenus infranchissables, ils ont pu venir chaque année pendant l'été chercher de frais pâturages; plus tard, ils auront été forcés de se renfermer dans des régions qui à la fin n'auront plus suffi à les nourrir. Le caractère le plus saillant de la faune méridionale, c'est qu'elle comprenait des animaux qui ne se retrouvent plus que dans le sud de l'Afrique. Les travaux de M. Gervais et dernièrement ceux de MM. Marion et Bourguignat, aidés de l'expérience de M. É. Lartet, ont mis au jour ce curieux phénomène. La hyène tachetée, le léopard, auraient habité nos contrées; l'éléphant d'Afrique existait en Espagne, et M. Gaudry a ajouté l'hippopotame actuel à la liste des animaux dont les restes ont été recueillis dans les sablières de Grenelle et de Clichy. Tous vivaient alors sur notre sol, harmonieusement distribués selon leurs aptitudes, sans que rien troublât encore cet équilibre exact de la vie que l'homme seul a eu le pouvoir de

détruire à son profit. Nous avons dit qu'il existait déjà, mais il était encore faible; il se glissait silencieusement à travers cette nature si forte, si vivante, si effrayante par son énergie, et qu'il devait pourtant abattre. Peut-être était-il déjà bien éloigné de sa première origine; de récentes observations tendraient à le prouver. M. l'abbé Bourgeois a recueilli dans le calcaire de Beauce des silex qui lui ont paru travaillés par la main de l'homme; ces vestiges nous reporteraient en plein terrain miocène. Dernièrement une mâchoire de rhinocéros de la même époque a présenté une entaille visible; le plus sage est de ne pas se prononcer et d'attendre.

La forêt submergée de Norfolk, dont nous avons cité plus haut les sapins, était fréquentée par l'éléphant méridional, auquel se joignaient le rhinocéros à narines minces, un grand hippopotame, un castor gigantesque, et, chose encore plus remarquable pour un dépôt qui touche à l'époque quaternaire, un singe du genre des macaques. Un fait analogue a été signalé par M. Gervais dans les sables presque contemporains de Montpellier, où il a observé deux singes. Il faut conclure de ces faits que le refroidissement du climat européen était alors bien peu avancé, circonstance qui a dû favoriser le développement des premières races humaines bien plus que ne l'aurait fait un froid violent. En effet, des indices certains de la présence de l'homme ont été rencontrés à Saint-Prest, non loin de Chartres, dans un dépôt de sables et de cailloux renfermant les mêmes espèces d'animaux que la forêt submergée. C'est en retirant de leur gangue sableuse les ossemens de ces animaux que M. J. Desnoyers remarqua des entailles et des incisions provenant d'une main humaine et pareilles à celles que les races moins anciennes de l'âge de pierre pratiquaient sur les crânes et les os longs des animaux dont ils se nourrissaient pour en extraire la moelle ou en détacher les parties molles. Cette découverte fut d'abord accueillie avec incrédulité, mais elle a fini comme tant d'autres par être acceptée comme l'expression de la vérité. Depuis, M. l'abbé Bourgeois en a confirmé l'authenticité en recueillant dans le même dépôt des silex taillés en tête de lance, en poinçons, en grattoirs, mais si grossièrement travaillés qu'il faut un œil exercé pour y reconnaître la main de l'homme.

Telle est la date la plus reculée où il se laisse entrevoir en Europe; nous le trouvons armé déjà, vivant de proie, s'attaquant aux plus grands animaux, les dépeçant pour s'en nourrir, et par conséquent connaissant le feu; mais quelle était cette race, que sait-on de sa taille, de son aspect, de ses aptitudes? Il est impossible de répondre à ces questions; il faut même traverser toute la période qui correspond au phénomène erratique du nord pour retrouver

des traces humaines. Ces hommes déjà bien plus récens, les plus anciens pourtant qui aient laissé quelques débris d'eux-mêmes, sont ceux que M. Boucher de Perthes a fait connaître au monde savant et que celui-ci refusa si longtemps d'admettre. Pour vaincre cette résistance, ce ne fut pas assez des savans français les plus consciencieux, on dut procéder par enquête et faire appel aux étrangers, spécialement aux Anglais. Personne ne songe plus à contester ces découvertes; elles consistent principalement en haches ou hachettes (1) de silex, taillées à grands éclats, en forme de disque oblong, ovale ou triangulaire, quelquefois en palette, ou prolongé par un des côtés en une sorte de manche; les bords amincis au moyen d'éclats donnent à l'instrument une forme plus ou moins régulière qui saute aux yeux de l'observateur. La dimension de ces outils primitifs est en général bien supérieure à celle des instrumens d'un âge plus récent; ces derniers sont aussi plus variés. Il semble donc que la division du travail, cet indice de la perfectibilité humaine, ne se soit manifestée que peu à peu. L'homme du renne possédait tout un atelier d'objets dont la destination a pu être déterminée approximativement; mais ici l'homme n'a encore que des instrumens très peu diversifiés et qui semblent avoir été indifféremment appliqués à plusieurs usages. C'est l'indice d'un développement rudimentaire. Si dans l'enfance des langues les racines toutes monosyllabiques représentent à la fois l'objet et l'attribut et, par extension, le verbe, on conçoit que l'intelligence primitive appliquée à l'industrie n'a dû trouver que peu à peu les formes différentes qu'un instrument peut présenter pour être mieux adapté à un usage déterminé; tout ce qui particularise et par conséquent multiplie les opérations de l'esprit est une complication à laquelle l'homme n'arrive que par degrés.

Du reste, rien de plus aisé à saisir que la physionomie des instrumens de cet âge; on en a rencontré successivement sur bien des points de l'Europe et toujours dans des graviers contemporains de ceux de la Somme; ils sont fréquens, au témoignage de M. Lubbock, dans le Suffolk, le Kent, le Bedfordshire, le Hampshire. Ceux que M. Wyatt a trouvés dans des graviers près de Bedford offrent d'autant plus d'intérêt que ce gravier repose sur le détritus glaciaire et fixe l'âge précis de ces spécimens et de ceux d'Abbeville et d'Amiens aux temps qui suivirent le phénomène erratique du nord. D'autres ont été recueillis dans la vallée de la Seine, notamment auprès de Grenelle et à Précy, près de Creil. M. de Verneuil

(1) Ce nom désigne d'une manière très imparfaite un instrument dont on ignore en réalité la destination.

en a rapporté présentant le même type des environs de Madrid; enfin M. Noulet a été assez heureux pour en rencontrer un assez bon nombre non loin de Toulouse, et il a pu constater que les cailloux qui en avaient fourni la matière provenaient des Pyrénées et avaient dû être apportés de fort loin. M. de Mortillet, l'un des hommes les plus versés dans ces sortes de matières, a cru retrouver dans ces instrumens les indices de deux époques successives et bien caractérisées; les haches lancéolées ou subtriangulaires seraient les plus anciennes et occuperaient la base du terrain; dans un lit un peu supérieur et par conséquent plus récent, la forme ellipsoïde ou ovoïde allongée serait la plus répandue, et marquerait ainsi une sorte de changement analogue à ceux qu'amènent pour nos meubles le temps et la mode.

Les animaux contemporains de cette race n'étaient déjà plus tout à fait les mêmes que ceux des couches de Saint-Prest; l'élimination qui a enlevé à l'Europe tant d'espèces était déjà commencée. On ne retrouve plus l'éléphant méridional, qui dans l'intervalle avait abandonné le nord avec le rhinocéros à narines minces et celui de Merk; l'éléphant antique, devenu plus rare, cédait la place au mammouth et au rhinocéros à narines cloisonnées, animaux mieux adaptés par leur fourrure épaisse aux hivers septentrionaux. Cependant l'hippopotame fréquentait encore nos rivières, et le cerf à bois gigantesque, le renne, qui commençait à se répandre, plusieurs autres cerfs, des bœufs, des aurochs formaient avec le cheval d'immenses troupeaux pour qui l'ours et le tigre des cavernes étaient encore des ennemis plus redoutables que l'homme lui-même. Il est vrai qu'en dehors des instrumens qu'ils ont taillés nous ne connaissons presque rien de ces hommes; à peine quelques débris d'ossemens, des dents, un morceau de crâne, la fameuse mâchoire de Moulin-Quignon, si controversée et qui paraît pourtant authentique, c'est là tout. A part certaines particularités de structure, on ne saurait rien avancer de sérieux sur cette race. Les hommes des temps qui suivirent sont mieux connus, quoique, dans tout ce qui tient à l'anthropologie proprement dite, la lumière ne se fasse que très tard, c'est-à-dire lorsqu'on avance jusque dans l'âge du renne.

L'anthropologie, qui n'est que de l'anatomie comparée appliquée à l'homme, a pris une importance toute particulière dès qu'il s'est agi d'apprécier le caractère des races primitives par l'étude de leurs ossemens. Il a fallu d'abord créer des points de repère destinés à servir de base aux déductions analogiques, et par conséquent fixer la signification relative des diverses parties du squelette ainsi que la valeur des modifications qu'il présente lorsqu'on passe d'un groupe à l'autre; il a fallu enfin ne négliger aucun indice matériel

susceptible de rendre compte du degré plus ou moins élevé de l'intelligence le long de cette échelle graduée qui part de l'Australien et du Hottentot pour arriver jusqu'à l'Européen le plus civilisé. Il en est résulté une véritable science qui compte déjà des noms éclatans parmi lesquels il est naturel de citer ceux de Huxley, de Quatrefages, Vogt, Broca, Pruner-Bey. Une société d'anthropologie fondée à Paris centralise ces études qui ont pris une grande extension et que plusieurs publications périodiques répandent chaque jour davantage. A la grandeur des difficultés que soulèvent ces questions, on peut mesurer celle de l'œuvre, qui est sans doute au début, et ne peut avancer que très lentement, tant les matériaux sont rares et incomplets. Jusqu'à présent, il n'est qu'un bien petit nombre de points sur lesquels on ait su s'accorder en cherchant à définir le véritable caractère et l'origine présumée des anciennes races. Ici les données purement paléontologiques gardent leur supériorité, parce qu'elles se fondent au moins sur une classification régulière qui permet de saisir l'ordre de succession des phénomènes, sinon d'en découvrir toute la signification. D'ailleurs la race humaine, étant la plus susceptible de perfectionnement, a dû varier plus que toute autre, et ses caractères physiques ont pu se transformer par la culture progressive de ses facultés, l'accroissement de l'aisance et le changement des mœurs.

L'âge qui succède à celui des graviers de la Somme emprunte ordinairement son nom à l'ours des cavernes, carnassier redoutable que l'homme a dû combattre et qui probablement exerçait de grands ravages. L'homme lui-même continue à se montrer, mais ses restes authentiques sont toujours plus rares que ses instrumens. On recueille ces derniers tantôt sur le sol, tantôt dans des grottes qu'il commence à habiter; c'est dans les lieux qui lui servirent de refuge que l'on rencontre les débris de son industrie et quelquefois ses propres ossemens. A cet âge, il faut aussi rapporter les silex du Mousier, dans la Dordogne; ils sont plus petits que ceux d'Abbeville, tout en affectant une forme assez analogue, et sont taillés à grands éclats d'après le même procédé, quoiqu'ils se rapprochent par certains détails de ceux de l'âge suivant. Il semble aussi que les crânes célèbres d'Engis et de Neanderthal aient appartenu à une race de cette époque; le premier a été trouvé par le Dr Schmerling dans un caveau des environs de Liége, le second dans une grotte voisine d'Elberfeld, en Allemagne. Ils ont donné lieu à des controverses interminables, et malheureusement ils étaient assez mal conservés pour qu'il n'y ait pas lieu d'en être surpris. Malgré des différences sensibles, ils peuvent avoir appartenu à la même race, puisque tous deux reproduisent le type dolichocéphale, c'est-à-dire

que le diamètre antéro-postérieur est plus grand que le diamètre transversal. Ils se distinguent également par le faible développement du front, la saillie des arcades sourcilières et la dépression de la voûte crânienne; mais dans le crâne de Neanderthal cette dépression est tellement prononcée qu'on a voulu y reconnaître un crâne d'idiot. La même forme elliptique ou en arc surbaissé a été cependant observée depuis sur d'autres crânes, datant même de l'époque historique, ainsi que sur une portion de crâne découverte dans le *lehm* ou alluvion du Rhin, à Eguisheim, près de Colmar. M. Gervais a fait observer la tendance des têtes dolichocéphales à prendre cette forme, et d'ailleurs la question semble avoir pris une autre face depuis la découverte qui a été faite en avril dernier à la station des Eyzies (Dordogne). Cette découverte nous conduit aux premiers temps de l'âge du renne, âge qui ne semble différer du précédent que par l'extrême multiplication de ce ruminant et du cheval, tandis que les grands animaux de race éteinte, particulièrement le mammouth et l'ours des cavernes, commencent à disparaître. L'homme au contraire devient plus fort, plus adroit et plus nombreux. On trouve cependant encore des vestiges qui témoignent de l'existence de ces grands animaux, ce sont leurs parties dures, souvent travaillées par la main de l'homme, mais surtout des dessins tracés à la pointe ou des sculptures qui les représentent. Nous devons ces trouvailles aux infatigables travaux de MM. É. Lartet, Christy, de Vibraye, Garrigou, Bourgeois et tant d'autres dont il serait trop long de dresser la liste. Ces figures, ordinairement très naïves, expriment parfois une sorte d'idéal; elles ne manquent ni de mouvement, ni de trait: les bœufs, les chevaux, les cerfs et surtout le renne, que ces peuplades avaient constamment sous les yeux, sont représentés avec vérité et fournissent le sujet des principales scènes. Le mammouth apparaît aussi quelquefois, mais c'est déjà un animal rarement aperçu, qu'on n'ose regarder qu'à la dérobée; il est rendu avec plus de fantaisie que les autres, et cependant l'on retrouve jusqu'aux poils de sa longue crinière.

Les ustensiles de ménage, de chasse, de combat, ne sont pas moins remarquables, quoique le silex et l'os en fournissent seuls la matière; ils sont délicatement taillés, et parfois ils révèlent à l'œil un certain sentiment d'élégance. Quel progrès sur les âges précédens! Voici les couteaux, les spatules, les poinçons, les gouges, les scies, les pointes de flèches et de javelines, les grattoirs pour préparer les peaux, les haches propres à recevoir une emmanchure; voici les harpons, les manches de poignards, les bâtons de commandement guillochés de fines ciselures, voici enfin les aiguilles déjà fines et de plusieurs grandeurs, annonçant la couture et mar-

quant le travail de la femme, qui a son rôle dans la famille. L'industrie de cette race, que M. Lartet a retrouvée au fond des cavernes du Périgord, révèle des aptitudes intellectuelles que la découverte faite aux Eyzies d'une sépulture comprenant plusieurs têtes a pleinement confirmées. Ces découvertes, nous l'avons dit, reportent aux premiers temps de l'âge du renne. Les proportions générales des membres annoncent une stature élevée, caractère qui contraste avec la petite taille généralement attribuée jusqu'ici aux races primitives. Les têtes, dont plusieurs sont admirablement conservées, offrent des types de divers âges et des deux sexes; elles sont belles de proportions et présentent une capacité crânienne considérable, des signes manifestes d'intelligence; les parois de la boîte osseuse sont minces, tandis qu'elles avaient présenté dans d'autres cas une épaisseur surprenante. Le type est franchement dolichocéphale: mais le développement de la partie postérieure des hémisphères est évident, tandis que la partie frontale est plutôt resserrée; le front est assez bas et fuyant; les arcades sourcilières ont de la saillie; la racine du nez est écrasée; les yeux devaient être enfoncés dans les orbites; la face est courte, la bouche large, le menton manque de saillie; le prognathisme est manifeste. On saisit aisément la physionomie de cette race, chez qui les facultés affectives et celles d'instinct semblent avoir été bien plus développées que les autres. Elle devait être laide, suivant nos idées; elle rappelle les Kalmouks sous beaucoup de rapports, et suivant M. le docteur Pruner-Bey, elle se rattacherait directement au type esthonien et par conséquent à une race touranienne. M. Broca y voit une race à part chez laquelle les signes de l'intelligence seraient associés à des caractères appartenant aux rameaux les plus inférieurs de l'humanité. En résumé, nous pouvons admettre que cette race du Périgord était supérieure à la moyenne des races sauvages d'aujourd'hui; elle nous représente de vrais hommes, doués d'intelligence, avec des traits durement exprimés qui semblent un mélange du type nègre et du type esthonien.

Les fouilles opérées par M. É. Dupont dans la province de Liége en 1866 et 1867 l'ont amené à des résultats bien différens à plusieurs points de vue. Là aussi d'immenses quantités d'instrumens et de débris de toute nature provenant de l'âge du renne ont été mis au jour; le nombre des éclats de silex a dépassé 36,000. Parmi eux, la forme nommée *couteau* prédomine tout à fait, et paraît à M. Dupont caractéristique, ainsi que la présence du renne, qui n'est plus accompagné que d'animaux encore vivans, quoique plusieurs aient depuis émigré. Il résulterait donc de ce témoignage que nous touchons ici à la fin de l'âge du renne, tandis que les cavernes du

Périgord nous ramènent plutôt vers le début de cet âge, alors que les espèces éteintes se montraient encore avec plus ou moins d'abondance à côté de l'animal qui formait la principale nourriture de l'homme.

La race qui habitait alors la Belgique différait de celle du Périgord par sa petite taille; son crâne plus arrondi rentrait dans le type brachycéphale, mais avec des variations fréquentes dans la forme de la voussure occipitale et de la mâchoire, tantôt nettement orthognathe, tantôt au contraire plus ou moins prognathe, c'est-à-dire penchée en avant, comme celle des nègres. Le plus souvent cependant le crâne affecte une forme pyramidale, la face es taplatie et en losange; l'usure des dents molaires est circulaire, creusée vers le milieu et tout à fait caractéristique. Cette usure se retrouve chez la plupart des races d'alors dans toute l'Europe, et indique soit une particularité congéniale, soit un effet de la trituration des substances alimentaire. Cette race, éminemment troglodyte, taillait le silex; elle travaillait aussi les os et surtout le bois de renne. Moins avancée que la race du Périgord, dont elle différait physiquement, elle était dépourvue de toute aptitude pour les arts; elle était cependant curieuse de substances rares, brillantes ou singulières, et recueillait avec soin celles qu'elle rencontrait. Le renne et surtout le cheval constituaient la base de son alimentation; insouciante et sale comme les Esquimaux et les Lapons, elle demeurait au milieu des restes de ses repas et des chairs putréfiées. Déjà pourtant le soin de la sépulture et certains usages funéraires révèlent chez elle des instincts plus élevés. Ces usages étaient universels; la célèbre grotte d'Aurignac, dans la Haute-Garonne, a montré sous ce rapport la même disposition que le trou Frontal et la caverne de Furfooz, explorés dernièrement par M. Dupont. Le lieu de la sépulture occupait la partie la plus reculée; les morts y étaient déposés les uns sur les autres, et on y plaçait à côté d'eux leurs armes, des ornemens et des objets divers, ainsi qu'un vase en poterie; une dalle fermait l'entrée de cette espèce de caveau funéraire, et le séparait d'une sorte de vestibule, où se donnaient des repas funèbres dont les débris se retrouvent constamment.

La race belge, malgré sa petite taille, était agile, musculeuse, adroite; d'après certains indices, elle aurait prolongé son existence jusque dans l'âge de la pierre polie et peut-être plus tard encore. M. Pruner-Bey n'a point hésité à la rattacher à la famille ouralo-altaïque du grand rameau touranien, et à faire ressortir les ressemblances physiques qui la rapprochent des Lapons. Le prognathisme qui est si visible dans quelques-unes de ces têtes pourrait faire pencher vers d'autres conclusions; mais M. Gervais a remarqué avec rai-

son que ce caractère joint à la brachycéphalie se retrouvait chez les peuples de l'extrême nord, auxquels il devient dès lors naturel d'assimiler les populations belges de l'âge du renne. Il est visible que la coexistence de plusieurs types de crânes et l'association de caractères très variables sont un indice de la présence de plusieurs races combinées ou juxtaposées. Les proportions sont impossibles à déterminer, mais le mélange se laisse apercevoir malgré la distance. Le rapprochement de ces races avec divers rameaux touraniens n'est pas une preuve de leur origine asiatique. L'influence des races sorties de l'Oural ou de l'Altaï a pu se faire sentir en divers temps et de plusieurs manières, sans que l'on doive pour cela rapporter à ce point de départ la filiation de toutes les races européennes de l'âge de pierre. L'idiome touranien que parlent les Esthoniens et, à ce qu'il paraît, les Lapons a pu être transmis à ces peuples par une race supérieure; d'ailleurs bien des mélanges successifs ont dû s'opérer à la surface de l'ancienne Europe. Il est peu probable qu'une race se soit jamais substituée à une autre en l'exterminant tout à fait; s'étendant ou se resserrant suivant les ressources que leur procurait la chasse, les peuplades de l'âge du renne ont dû flotter incessamment au gré de leurs aptitudes et des circonstances favorables ou contraires. La concurrence vitale pouvait chez elles s'exercer sans limite et produire tous ses effets, c'est-à-dire une sorte de fractionnement des caractères physiques tant que l'espace fut assez libre pour demeurer ouvert à tout venant, et ensuite une sorte de mêlée universelle jusqu'à ce que le croisement, la fusion ou l'absorption d'une partie des élémens primitifs, peut-être aussi l'influence de races plus avancées, soient venus donner à certaines tribus un avantage relatif sur les autres. C'est ainsi qu'a pu s'exercer l'influence des Touraniens arrivés de l'est; mais cette influence de tribus immigrantes a dû se borner à constituer des familles ou des castes initiatrices faisant accepter leurs coutumes, leurs idées et leur langue. Il est certain qu'aucun changement ethnographique un peu violent n'a troublé le développement régulier des races européennes avant l'arrivée des premiers Aryas, et que ceux-ci durent eux-mêmes s'allier aux peuples qui existaient alors en opérant une fusion quelconque des élémens anciens et des élémens nouveaux; ce que firent les Aryas, d'autres ont pu le faire avant eux. Toutes les races primitives semblent procéder les unes des autres; l'âge de la pierre polie, caractérisé par l'érection des dolmens, l'abandon des cavernes, l'usage de l'agriculture, la connaissance des animaux domestiques, la disparition du renne et du cheval comme base de l'alimentation, paraît être un simple développement de celui qui précède. L'introduction même du bronze, qui opéra

une si grande révolution dans les usages des peuples de l'Europe, n'est due à aucune race conquérante; ce métal pénètre peu à peu, surtout à l'aide de moyens commerciaux dont M. Alexandre Bertrand a signalé le double courant, et qu'il attribue à l'influence des Couschites, dès lors riches d'inventions industrielles. Les transmissions par voie d'échange sont encore employées dans le centre de l'Afrique, où des séries d'intermédiaires se passent de main en main des objets qui pénètrent ainsi jusque dans les profondeurs du continent.

Une question relative aux tendances morales des populations de l'âge de pierre a été quelquefois soulevée; c'est celle de leur anthropophagie, tour à tour affirmée par les uns, contestée ou niée par les autres. Deux jeunes savans ont récemment soutenu qu'elles se nourrissaient parfois de chair humaine, et les preuves qu'ils apportent sont assez sérieuses pour que nous soyons tenté d'en dire quelques mots. L'un d'eux, M. Marion, a observé le premier des vestiges de l'âge du renne en Provence. La race qui vivait alors dans cette contrée est très peu connue; elle possédait quelques caractères en commun avec celles du nord et du centre, particulièrement l'usure des molaires, l'épaisseur des parois du crâne, la taille inférieure à la moyenne. Ce qui a attiré l'attention de M. Marion dans l'examen de la station de Saint-Marc, près d'Aix, c'est que les débris humains, mêlés à des restes de foyer et eux-mêmes calcinés en partie, étaient tous brisés ou entaillés de main d'homme de façon à faciliter l'extraction des parties molles; les fragmens de crâne sont petits, anguleux et à arêtes vives; les os longs ont été fendus suivant un procédé bien connu et appliqué à ceux des animaux. Il y avait là les restes d'au moins six individus tous jeunes ou à peine adultes, et rien n'y révèle une sépulture. M. Garrigou dans une notice récente a publié des faits analogues, observés dans l'Ariége, et, selon lui, ils se seraient prolongés jusque dans l'âge de la pierre polie. C'est à ce même âge de la pierre polie qu'appartient la caverne de Lombrives, d'où M. Garrigou a extrait plusieurs crânes remarquables par la beauté de la conservation et le caractère tranché qu'ils présentent. L'usure de la surface triturante des dents se montre la même que dans les crânes de Belgique; mais M. Vogt, qui a eu ces têtes entre les mains, est porté à voir dans cette particularité un résultat du mode d'alimentation plutôt qu'un caractère de race. Il s'accorde du reste avec M. Broca pour reconnaître le type basque dans ces crânes, visiblement dolichocéphales, et plus analogues à ceux des races âryennes qu'aucun de ceux dont il a été question jusqu'ici. Il est vrai que M. Broca distingue deux types de dolichocéphalie, dépendant du prolonge-

ment proportionnel des parties frontales ou occipitales, et qu'il place les Basques dans la dernière catégorie, en les rattachant aux races africaines. Cette supposition se trouverait en même temps favorisée par divers indices paléontologiques que nous avons signalés et par la réunion présumée du sol de l'Espagne à celui du continent voisin jusque dans un âge très rapproché du nôtre.

Cette hypothèse, seule explication que l'on ait encore hasardée de la présence en Europe d'une race dont la langue a échappé jusqu'ici à tout essai d'analyse, terminera ce résumé d'une foule de notions trop curieuses pour demeurer éparses, mais qu'aucun lien définitif ne réunit encore. La moisson est immense, à peine commencée; on ne peut en mesurer l'étendue, encore moins en calculer les résultats. Ces sortes de découvertes, loin d'être particulières à l'Europe centrale, se sont déjà répétées dans le sud de l'Espagne, en Algérie, en Sicile et jusqu'en Syrie, d'où M. Éd. Lartet a rapporté des instrumens en silex, recueillis dans les brèches osseuses du Liban, et pareils à ceux de la Dordogne et de la Belgique. Toute synthèse serait prématurée: il est évident pourtant, selon l'opinion de plusieurs esprits de premier ordre, que les Européens actuels ne sont pas tous de sang âryen, comme on l'a cru pendant si longtemps. Bien des races diverses ont habité notre sol avant l'avénement tardif des Aryens et y étaient arrivées à une sorte de culture et de civilisation relatives. Traversant une longue série de modifications et de progrès, les habitans de l'Europe ont d'abord taillé la pierre pour s'armer, puis ils l'ont adaptée à certains usages; ils ont façonné les ossemens des animaux, et, s'habillant de leur peau, ils ont longtemps vécu dans des cavernes, chasseurs comme toutes les races primitives; enfin, quelle que soit la véritable cause de ce changement, ils ont quitté les antres pour des cabanes, ils ont connu l'agriculture, les plantes textiles et alimentaires, possédé des animaux domestiques et fondé des sociétés politiques. Ils ont alors poli la pierre et donné naissance à un peuple puissant dont les dolmens furent les monumens funèbres. On peut le suivre à partir de l'ouest, où il présente une densité plus grande, et d'où il est probablement parti pour s'étendre vers l'est et le sud à travers les grandes vallées; le Jura, les bords de la Méditerranée vers l'Aude et le Var, semblent marquer la limite de ses ramifications extrêmes. Ce peuple connut l'or, le bronze et une sorte d'opulence grossière; il est inutile d'insister encore sur la longue durée de l'âge du bronze et sur les populations de toute sorte que l'Europe renferma dans son sein; quelques-unes, comme celle des cités lacustres de Suisse, ont laissé des traces nombreuses de leur existence. Certainement toutes ces races n'ont pas disparu en un jour

devant les premières immigrations celtiques; celles-ci déterminèrent une nouvelle fusion, que les Cymris, les Germains, les Slaves, couches successives de ces alluvions humaines, sont venus compléter plus tard. De ces élémens, associés ou confondus, sont sorties les populations modernes dont l'ensemble, à travers tant de croisemens, représente la race la plus énergique, la plus intelligente et la plus féconde qui fut jamais. Le véritable progrès est sans doute à ce prix, et l'unité de l'homme se refait ainsi sur une base indestructible.

On est donc ainsi amené à constater pour l'homme la loi nécessaire du progrès, la loi de la perfectibilité; elle est inscrite sur chaque échelon que l'humanité gravit dans sa marche progressive, elle explique aussi l'infériorité de certaines races, leur déclin et leur disparition au contact de races plus fortes, mieux armées pour ce combat de la vie qui se poursuit dans la nature entière. La certitude de cette loi nous explique pourquoi il est si difficile de remonter par l'observation des faits contemporains jusqu'au berceau des races humaines. L'examen de celles que nous avons sous les yeux nous fait à peine entrevoir les divers degrés qu'elles ont dû traverser; l'état antérieur et originaire nous échappe entièrement; obscur et faible, comme tout ce qui commence, il n'a eu pour témoins que des acteurs peu nombreux et qui ont entièrement disparu de la scène. Les races actuelles sont le résultat d'une cause qui n'existe plus. Chaque race, survivant dans une partie de ses descendans et succombant dans les autres, a longuement élaboré les traits qui la caractérisent. A la distance où nous sommes du point de départ, il se trouve que la plupart des jalons intermédiaires ont été enlevés. Ce que nous connaissons n'est que le dernier résultat d'une série de transformations obscures. La paléontologie seule, en fournissant des dates précises et des élémens directement empruntés à un passé sur lequel nous manque toute autre donnée, pourrait encore ici servir de guide; mais toute science a son côté faible, celui de la paléontologie consiste dans la rareté et l'insuffisance des documens. Jusqu'à quel point est-il permis de croire que nos inductions les plus hardies pourront pénétrer dans le passé de l'homme? C'est là un secret aussi obscur que celui de l'origine même du genre humain; c'est déjà beaucoup de pouvoir affirmer, malgré tant de préjugés contraires, que cette origine dépasse en ancienneté tout ce qu'on avait supposé jusqu'ici.

GASTON DE SAPORTA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1868.

Y a-t-il donc depuis quelques jours dans cette atmosphère surchargée qui porte au repos des courans invisibles qui réveillent toutes les impatiences de l'action? Y a-t-il une électricité secrète qui secoue cette société française subitement redevenue impressionnable et nerveuse après des langueurs prolongées? Le fait est que des frémissemens passent dans l'air, et que l'opinion semble subir l'influence d'une de ces excitations indéfinissables qui sont comme un pressentiment de l'inconnu. On dirait que les émotions du drame parlementaire n'ont cessé que pour faire place à d'autres émotions plus vives, plus profondes, plus mystérieuses, et à tout prendre c'est là peut-être le caractère le plus inquiétant de cette phase que nous traversons. Il y a du mystère dans cette agitation qui s'alimente de tout, qu'on irrite quelquefois en prétendant la calmer, qui est entretenue sans doute par le sentiment de grandes difficultés extérieures, mais qui se rapporte surtout pour le moment à nos affaires intérieures. Un jour c'est une élection contrariée par la prépotence administrative; un autre jour ce sont les polémiques bruyantes de la petite presse et les poursuites contre les journaux. Il n'est pas jusqu'à des affaires d'enfant en pleine Sorbonne qui ne se transforment presque en événemens par les commentaires dont elles deviennent l'objet, par les malignités qui s'en mêlent. Tout sert de prétexte à ces susceptibilités aiguës de l'opinion, qui semble s'essayer à une vie nouvelle en se tourmentant elle-même, et qui visiblement devient de jour en jour moins facile à manier dans cette carrière de liberté relative, à demi contestée, qu'on lui a ouverte.

Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, à ce qu'on dit; mais c'est justement la clé qui manque pour l'ouvrir ou pour la fermer : c'est là précisément le secret de cette situation, à la fois ambigüe et agitée, où gouvernement et opinion en viennent à s'observer avec une certaine inquiétude. Au fond, on ne peut plus s'y méprendre, nous sommes entrés,

nous faisons chaque jour un pas de plus dans un ordre nouveau qui a ses conditions, ses invincibles nécessités. Nous sommes à une de ces heures où tout devient un signe, où tout aussi peut devenir décisif, et plus que jamais peut-être ce serait pour chacun le moment de s'interroger, de savoir ce qu'on veut faire, jusqu'où l'on veut aller. Sait-on la cause la plus réelle de cette épidémie d'inquiétude qui règne aujourd'hui? C'est cette incertitude où l'on vit en face de l'application d'un régime qui commence à peine. Il faudrait cependant être sincère, et nous ne parlons pas, bien entendu, de cette sincérité qui consiste à ne pas ruser vulgairement avec la vérité; nous parlons de cette virile loyauté d'esprits politiques résolus à accepter une situation donnée. Lorsque le gouvernement a inauguré la politique du 19 janvier 1867 et a demandé au corps législatif les lois qui en sont la suite, il a voulu sans nul doute faire une œuvre sérieuse, réfléchie, et ce n'est pas dans tous les cas le temps de la méditation qui lui a manqué. La question est aujourd'hui de savoir ce que l'exécution fait de cette œuvre législative, dans quelle mesure la réalité répond à la pensée qui a paru inspirer cette politique, et c'est ce qui donne une certaine signification à cette élection du Gard, qui a une double importance parce qu'elle est une sorte de prologue des élections générales, comme une escarmouche avant la bataille, et parce qu'elle a été l'occasion d'une des premières applications de la loi sur les réunions publiques. Si c'est ainsi que tout doit se passer, il est à craindre qu'on ne s'entende guère, et que nous ne soyons qu'au début de cette ère de méfiance agitée où nous semblons entrer.

Qu'est-il arrivé en effet? Quelques jours avant l'ouverture du scrutin, des électeurs de l'opposition ont voulu se réunir à Nîmes et à Alais dans l'intérêt de deux candidats, M. Cazot et M. de Larcy, l'un représentant l'opinion démocratique, l'autre connu de longue date pour représenter les opinions monarchiques. Ces réunions étaient-elles illégales? C'est ce qu'il serait au moins difficile d'assurer, puisque les électeurs avaient pris toutes leurs précautions pour se mettre en règle avec la loi. La force armée n'est pas moins intervenue, et M. le préfet du Gard a cru devoir trancher la question d'autorité. Il n'a rien tranché du tout, il n'a fait que créer une difficulté, et donner un aliment nouveau à cette vague inquiétude de l'opinion plus que jamais prompte à s'émouvoir. Qu'il y ait dans cette affaire un côté juridique par où elle relève des tribunaux, nous le voulons bien : ce sera aux tribunaux de décider si les réunions de Nîmes et d'Alais étaient des réunions publiques tombant sous le coup de la loi, ou si elles n'étaient que des réunions privées échappant à toute action administrative; mais en même temps il y a une question toute politique, une question de conduite, et c'est là qu'a été l'erreur. Ces distinctions entre les réunions publiques et les réunions privées ne sont pas absolument imprévues. La difficulté s'est présentée plus d'une fois au corps législatif, notamment dans la discussion de la dernière loi, et

ce qu'il y a de curieux, c'est que chaque fois le gouvernement a paru la trancher, théoriquement du moins, dans un sens assez libéral. Lorsqu'il y a quatre mois à peine un député, M. Millon, posait cette question et demandait si le droit de surveillance administrative sur les réunions publiques s'étendait aux réunions privées, M. Rouher répondait avec l'énergie la plus catégorique, et le ministre de l'intérieur, M. Pinard, à son tour, s'indignait presque qu'on mît en doute la sincérité du gouvernement, qu'on pût lui supposer l'arrière-pensée de se servir d'un droit tutélaire de surveillance pour diminuer l'efficacité du droit de réunion. La question était donc au moins incertaine, et dès lors, à un point de vue supérieur de politique, c'était évidemment l'interprétation la plus large qui devait s'imposer d'elle-même, qui devait faire taire des habitudes invétérées d'action discrétionnaire.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'en fin de compte, à consulter le vote, une réunion de plus ou de moins n'eût probablement rien changé, et que l'élu eût été toujours sans doute le candidat officiel, M. Dumas, dont le titre le plus apparent d'ailleurs jusqu'ici est d'être le fils de son père, le savant chimiste; le scrutin n'eût pas été sensiblement modifié, à ce qu'il semble. L'interdiction violente des réunions d'Alais et de Nîmes n'a pu que donner à l'élection la couleur d'une victoire de vive force. C'est plus qu'un abus d'autorité dans ce cas, c'est une maladresse fondée sur un faux calcul, et qui n'a d'autre résultat que de réveiller tous les doutes sur les intentions du gouvernement dans les élections générales. Les tribunaux prononceront, objectera-t-on encore; oui, c'est ce que nous disions, les tribunaux prononceront — plus tard, après l'événement et moyennant quelques appels dans six mois ou un an peut-être. En attendant, l'effet politique est produit. C'est cela, la porte n'est ni fermée ni ouverte, et en se laissant aller à ce système le gouvernement sait-il ce qu'il fait? Il justifie ce que M. Émile Ollivier lui disait justement à l'occasion de cette loi : « Procédez donc comme vous voudrez, préférez des réformes partielles aux réformes générales, si vous le voulez; mais procédez avec précision... Soyez réservés et prudens, mais soyez résolus, et faites sérieusement ce que vous voulez faire. »

Voilà toute la question. C'est celle qui s'agite aujourd'hui non-seulement en ce qui touche le droit de réunion, mais encore dans tout ce qui concerne la presse, et, on pourrait le dire d'une manière plus générale, dans tout ce travail où l'instinct libéral ravivé et inquiet s'emporte contre les difficultés et les obstacles qu'on lui suscite. La question est de savoir ce qu'on veut faire, et le danger pour le gouvernement, c'est de paraître hésiter, de se laisser engager dans une voie où il semble toujours retirer d'une main ce qu'il accorde de l'autre, où il se fait peut-être encore l'illusion de pouvoir concilier des prérogatives et des habitudes d'omnipotence avec une extension de liberté qu'il a lui-même reconnue nécessaire. Le danger actuel et pressant, ce serait de croire qu'on va pouvoir

entrer dans la pratique d'un régime plus libre avec les préjugés, les traditions, les réminiscences et les regrets du régime discrétionnaire. Qu'en résulterait-il? Probablement une impatience croissante de l'opinion, des redoublemens de surveillance jalouse, des défiances, des vivacités nouvelles, en d'autres termes une sorte de guerre qui ne ferait que s'envenimer. Une loi sur la presse a été faite; elle est certes assez sévère par elle-même, elle contient des précautions assez minutieuses et assez multipliées. Le plus simple à coup sûr serait de laisser se développer les conséquences de ce régime nouveau, d'assister sans froncer à chaque instant le sourcil à cette expérience un peu tumultueuse, de voir avec une grande et virile tolérance même des excès contre lesquels on n'est pas assurément désarmé, s'ils dépassaient certaines limites, et de ne pas croire en un mot que tout est perdu parce qu'on est un peu secoué dans sa quiétude, parce qu'on sent des piqûres auxquelles on n'était plus accoutumé.

Que ce mouvement nouveau ne se produise pas sans confusion et sans tapage, qu'à la vraie et sérieuse discussion se mêlent de grossières et assourdissantes querelles, que toutes les prétentions s'étalent naïvement et que l'esprit d'agression ne ménage rien, il n'y a pas trop de quoi s'étonner; cela peut-être retomberait bien vite, si on s'en occupait moins. Et ce que nous disons ici, ce sont les faits de tous les jours qui le disent; ce sont les faits qui montrent avec la plus significative éloquence à quoi sert le système contraire, ce que peuvent les impatiences d'autorité, les gaucheries de répression, les petits acharnemens. On donne sans le vouloir de l'importance à certaines manifestations, on fait le succès de ce qu'on voudrait réduire au silence, on offre le singulier spectacle d'une sorte de duel corps à corps engagé entre un gouvernement et une plume alerte, qui ne se pique ni de modération ni de justice; on double enfin l'effet de la raillerie en s'y montrant trop sensible. Et quand on arriverait à tuer quelques-uns de ces aventureux soldats de l'esprit, à étouffer sous les amendes quelques-uns de ces journaux nouveau-venus, en serait-on plus avancé? aurait-on changé l'opinion? L'opinion résiste et s'aguerrit à ce jeu d'opposition; rien ne sert de la violenter. Le gouvernement, qui passe pour un bon écuyer, agit pourtant ici comme un mauvais cavalier, qui est toujours sur la bride de son cheval, qui le fatigue, l'irrite, et finit même quelquefois par le rendre vicieux.

Il y a longtemps qu'on l'a dit, les régimes de discussion ne sont pas une tente dressée pour le repos. La liberté a sans doute ses orages et ses ennuis. Le mieux est après tout de ne pas la craindre, d'en accepter résolûment les viriles conditions et de s'arranger pour vivre avec elle, d'autant plus qu'il serait désormais difficile de vivre sans elle. Pour le gouvernement, ce n'est plus seulement une question d'opportunité, c'est une question de nécessité. Toutes les tergiversations ne serviraient sans

doute qu'à aggraver les difficultés d'une situation au moins délicate; mais en même temps ce serait une étrange erreur de croire que l'opposition de son côté est sans responsabilité et sans devoirs dans ce mouvement qui s'accomplit aujourd'hui. L'opposition a le vent pour elle, elle ne peut garder ses avantages qu'en se maintenant sur le terrain où elle a lutté, en s'inspirant de la vraie pensée, des véritables intérêts du pays. Le premier effet d'un régime plus libre est de rendre la parole à des groupes réduits pendant longtemps au silence, de permettre à tous les partis de rentrer dans l'arène de la discussion publique, et il est parfaitement simple que toutes les nuances d'opinions se produisent dans leur netteté, dans leur diversité. Seulement, qu'on y songe bien, la plus singulière méprise serait de croire qu'il ne s'est rien passé depuis quinze ans, que cette réaction libérale à laquelle nous assistons est la réhabilitation d'une date, la victoire spéciale d'un parti. Une méprise plus dangereuse encore serait de se figurer qu'il ne reste plus qu'à remettre à neuf les vieux galons révolutionnaires et à offrir au pays une perspective d'agitations indéfinies. Il est fort à craindre que ce ne fût là le meilleur moyen de revenir en arrière et de reperdre le terrain qu'on a gagné, parce qu'après tout le pays n'est ni avec les sectes ni avec les coteries. Ce qu'il veut et ce qu'il a le droit de vouloir, c'est la liberté pour tous, c'est le droit de discuter ses intérêts et de se gouverner lui-même, c'est un contrôle plus efficace sur ses finances et sur son administration aussi bien que sur ses affaires extérieures. Tout ce qui tendrait à faire dévier ce courant d'idées et à dénaturer ou à rétrécir le mouvement actuel n'aurait probablement d'autre résultat que de compromettre encore une fois la cause libérale, de préparer des déceptions nouvelles, et il n'est pas même sûr que ce ne fût là encore le plus court chemin pour arriver à la guerre, cet éternel expédient dans les crises devenues inextricables.

Tel est au surplus le courant des choses qu'il y a aujourd'hui en Europe bien peu de points où des questions également graves ne s'agitent pas; il y a bien peu de pays, de l'orient à l'occident, du midi au nord, qui d'une façon ou d'autre, de près ou de loin, ne soient engagés dans un mouvement dont la nature et les proportions restent à l'état d'énigme provocante. Ce mouvement continu et profond qui tient à tant de causes, il peut se voiler sous des dehors qui font illusion; il s'accélère ou se ralentit selon les circonstances, presque selon les saisons, et, à ne considérer que l'apparence, en ce moment par exemple nous pourrions nous croire à une de ces heures où la politique, fatiguée de tourner dans le même cercle, se donne quelques jours de repos et d'oubli. Les souverains en effet sont partout, excepté dans leurs palais. La reine d'Angleterre elle-même, si peu voyageuse d'habitude, vient de traverser Paris, allant reposer ses mélancolies de veuve en Suisse, aux bords du lac de Lucerne. L'empereur de Russie est en Allemagne, se rendant de ville en ville jusqu'à ce qu'il rencontre le roi de Prusse, qui est à Wiesbaden.

L'empereur d'Autriche ne fait que passer à Vienne pour fraterniser avec les francs-tireurs allemands. L'empereur des Français était hier à Plombières, et en passant à Troyes il a cru devoir déclarer une fois de plus que « rien ne menace aujourd'hui la paix de l'Europe, » ce qui après tout ne garantit rien pour demain. Les princes se promènent, et les parlemens aussi ont pris leurs vacances d'été. Les chambres anglaises ont quitté Londres en même temps que la reine, attendant les élections prochaines et laissant M. Disraeli fort content de vivre après une session où il ne s'est sauvé du rude assaut de M. Gladstone que par toutes les habiletés de sa tactique. Le parlement italien à son tour vient de clore sa longue, sa laborieuse session en votant la loi qui met en ferme l'exploitation des tabacs, et en assurant par un dernier vote au cabinet Ménabréa une victoire d'autant plus significative qu'il s'était formé une opposition dont M. Rattazzi était venu prendre le commandement, à laquelle s'est rallié le président même de la chambre, M. Lanza. Tout semble donc au repos; rien ne s'arrête cependant, et ce n'est pas tout à fait sans raison que le général Ménabréa, achevant sa victoire parlementaire, a pu dire : « Regardez au-delà de cette enceinte; qui vous dira ce qui peut se produire en une année? J'espère dans la paix, mais on en parle trop, je voudrais qu'on en parlât moins... » Tant il est vrai qu'on ne peut parler de rien, pas même d'une loi de finances, pas même de la compagnie des tabacs, sans avoir l'œil tourné ailleurs, sans prêter l'oreille à quelque bruit mystérieux!

La politique! elle ne s'efface pas si aisément pour un peu de soleil, parce que princes et hommes d'état sont pris d'un goût de villégiature ou vont se tremper dans les piscines d'une ville de bains. Quand elle n'est pas dans les parlemens ou dans les actes apparens des cabinets, elle est dans les fêtes populaires, et il se trouve que le drame qui semble interrompu se poursuit sous d'autres formes, dans d'autres incidens, comme ces manifestations nationales et démocratiques qui tout récemment ont fait un instant de Vienne le point central de l'Allemagne. Là en effet cette terrible question allemande vient de faire sa dernière apparition avec tout son cortége d'illusions et de difficultés pratiques. Pendant douze jours, sous prétexte de disputer le prix du tir, plus de vingt mille Allemands venus de la Bavière, de la Souabe, de la Franconie, de la Saxe, du Tyrol et même de la Suisse, ont défilé, péroré, porté des toasts dans des banquets, fraternisé et même bataillé aussi librement qu'ils auraient pu le faire dans la libre Angleterre. Cette aimable cité de Vienne, la ville des plaisirs et des congrès, s'est parée et animée pour recevoir ses hôtes, enthousiasmés de se trouver au milieu d'une Autriche hospitalière et ouverte aux libérales influences. Assurément c'est déjà un fait des plus curieux de voir la paisible ville des Habsbourg se transformer un instant en un vaste *meeting*, l'empereur lui-même se mêler familièrement à ces fêtes, les membres du gouvernement prendre part à

ces réunions, depuis le ministre de l'intérieur, M. Giskra, qui s'est laissé un peu aller à l'exaltation allemande, jusqu'au chancelier d'état, M. de Beust, qui est apparu à la fin pour remettre un peu d'ordre dans les esprits, pour verser un peu d'eau, qu'il apportait tout exprès de Gastein, sur cette expansive ivresse germanique. C'est un des symptômes les plus saisissans de la transformation de l'empire autrichien. Au fond, quel est le sens politique et pratique de ces fêtes de Vienne? Est-ce une manifestation sérieuse contre la prépondérance prussienne? Est-ce un retour vers l'Autriche, payée de ses malheurs et de ses bonnes volontés libérales par cette revanche inattendue d'une popularité nouvelle? Est-ce un épisode de ce mouvement dont parlait M. Thiers, il y a quelques semaines, et qui consisterait dans un travail de l'Allemagne sur elle-même pour revenir à ses vieilles conditions historiques, à un fédéralisme plus ou moins mitigé, ne fût-ce qu'à ce fameux système des trois tronçons qui n'a vécu qu'un jour, et qui n'a été qu'une illusion oratoire?

Il ne faut pourtant pas s'y tromper et passer son temps à croire que les destinées des peuples vont rebrousser chemin pour notre tranquillité. Ces fêtes de Vienne ont été une chose bien allemande. Qu'un sentiment d'irritation se soit fait jour contre la politique prussienne, contre la guerre de 1866 et la manière dont elle s'est accomplie, qu'il y ait au-delà du Rhin un parti dont les instincts anti-prussiens ont fait explosion, oui sans doute. La Prusse et M. de Bismarck ont reçu plus d'une éclaboussure à Vienne, et c'est à peine si le premier ministre du roi Guillaume n'a pas été mis pour sa politique au-dessous de M. de Metternich; mais en somme quel est le grand grief contre M. de Bismarck? C'est qu'il n'est pas assez Allemand, qu'il n'a pas fait assez. Ce qu'on lui reproche, c'est d'avoir donné les duchés de l'Elbe à la Prusse au lieu de les donner à l'Allemagne, d'avoir abandonné Luxembourg, de maintenir encore cette barrière fictive du Mein, d'avoir séparé de l'Allemage les Allemands de l'Autriche. Quoi encore? Ce qu'on lui reproche, c'est d'avoir livré la frontière impériale de l'Adige ou du Mincio, d'avoir voulu en 1866 amener l'armée italienne au cœur de l'Allemagne, et c'est avec une indignation mal contenue, réveillée par l'incident La Marmora-Usedom, qu'un orateur a dit aux habitans de Vienne : « Mes amis, on a voulu vous donner une garnison des Abruzzes! » Ce qu'on reproche enfin à M. de Bismarck, c'est de ne pas rester le chevalier fidèle de la grande idée, de la grande mère Germania. En d'autres termes, c'est la lutte de l'unité allemande à outrance, indéfinie, révolutionnairement poursuivie, contre l'unité progressive, politique, proportionnée aux circonstances. Nous ne voyons pas, pour nous, ce que nous pouvons espérer de l'un ou de l'autre parti, et quant à M. de Bismarck, du fond de la retraite où il prend du repos, il a pu suivre sans s'inquiéter les événemens de Vienne. Il n'est pas homme à s'effrayer de la disparition de la frontère du Mein, ou même d'un démembrement nouveau de l'Autriche, si on y tient, et encore moins à refuser pour le roi Guil-

laume l'échange de la couronne de Prusse contre la couronne d'Allemagne, de sorte que, si on s'est ému à Berlin des manifestations ultra-germaniques de Vienne, l'émotion n'a dû être ni bien sérieuse ni bien profonde. La politique prussienne a une supériorité sur ses adversaires, elle sait ce qu'elle veut. Elle a une autre supériorité encore, c'est la puissance militaire sur laquelle elle s'appuie. Les théoriciens de la grande Allemagne ont parlé longtemps et parleront longtemps encore ; M. de Bismarck a sur eux l'avantage de l'action. Il a mis l'Allemagne en selle, comme il disait, il l'a conduite par la force et par la ruse, au détriment de beaucoup d'intérêts qui souffrent encore; mais il a marché, il a posé la question de telle sorte que rien ne serait possible aujourd'hui sans la Prusse, et voilà pourquoi ces manifestations, sans laisser d'avoir une certaine signification comme symptôme des difficultés que la politique prussienne a devant elle, sont nécessairement bornées dans leur portée pratique et immédiate.

Et puis, s'il fallait encore quelque chose pour atténuer l'effet de ces manifestations au point de vue national, à coup sûr rien n'y était plus propre que l'apparition de la question sociale, de la question ouvrière, comme pour faire suite au congrès de Genève. Au plus beau moment s'est montré à l'improviste un parti demandant que la question allemande ne fût point séparée des « aspirations de la démocratie sociale de l'Europe. » Pour le coup, la confusion allait commencer, et M. de Bismarck ne pouvait demander mieux pour mettre la déroute parmi les adversaires de la grande Allemagne. Ils ont toujours d'étonnans à-propos, ces démocrates de tous les pays. M. de Beust ne s'y est pas mépris. Il était jusque-là resté à Gastein, peu soucieux sans doute de se trouver au milieu de toutes ces démonstrations qu'il ne voulait ni gêner ni encourager; il est revenu fort à point pour faire entendre dans un dernier banquet « la voix calmante de l'expérience. » Bien entendu, il n'a rien dit de la question ouvrière; il a parlé à ces francs-tireurs de l'harmonie des torrens des Alpes allemandes, et il a fini, en politique avisé, par faire comprendre que depuis le traité de Prague l'Autriche ne peut s'immiscer dans les affaires d'Allemagne. M. de Beust a senti le besoin de laisser dans les esprits une vague espérance sans faire aucune promesse, de ramener aux modestes proportions d'un témoignage de sympathie morale des manifestations dont la Prusse aurait pu facilement se faire une arme, si elle l'avait voulu, et le chancelier d'état a peut-être encore plus senti la nécessité de couper court aux dangers que lui créait toute cette agitation allemande dans l'accomplissement de l'œuvre laborieuse et complexe qu'il poursuit au sein de l'empire. Ce n'était vraiment pas trop tôt, car les nationalités diverses de l'empire commençaient à s'émouvoir de cette réaction allemande refluant à Vienne. Il n'en faudrait peut-être pas beaucoup pour remettre en question toutes ces fragiles et ingénieuses combinaisons que M. de Beust renoue sans cesse avec une patiente dextérité, et c'est

ainsi qu'au milieu même de ces fêtes éclate la secrète faiblesse de cette reconstruction de l'empire autrichien, qui ne peut plus être allemand et qui a tant de peine à être autre chose. Les francs-tireurs sont partis, laissant leur drapeau comme un souvenir ou comme un gage entre les mains du maire de Vienne jusqu'au prochain concours, et rien n'est changé, si ce n'est que l'Autriche a savouré un moment une popularité qu'elle ne connaissait guère, qu'elle doit à son attitude nouvelle de puissance libérale.

L'unité allemande, l'unité italienne, ce ne sont plus seulement des mots sonores dans la politique, ce sont des réalités avec lesquelles il faut compter. L'une est accomplie, l'autre est bien près de s'accomplir. L'unité ibérique aurait-elle quelque jour la même fortune? Il faudrait d'abord une certaine préparation, une certaine fusion d'idées et d'intérêts. L'Espagne et le Portugal n'en sont point là malgré les rêves de quelques esprits échauffés, toujours portés à lever le drapeau de l'unité ibérique au-delà des Pyrénées. L'Espagne en est encore aujourd'hui à savoir sous quel régime elle se réveillera demain, si l'excès d'une réaction absolutiste n'amènera point des révolutions nouvelles. Le chef du cabinet de Madrid marche fort confiant dans la voie où il s'est engagé; il restera confiant jusqu'à ce qu'il se réveille en face de quelque catastrophe qu'il aura préparée. Le Portugal, sans être exposé à des perturbations si profondes, en restant en possession d'une liberté mieux affermie, d'un régime constitutionnel dont nul ne songe à diminuer les garanties, le Portugal n'est pas tout au moins à l'abri des crises ministérielles, qui deviennent assez fréquentes depuis quelque temps. Un cabinet est tombé à Lisbonne, il y a quelques jours, après six mois d'existence à peine, et il n'est pas certain que le ministère nouveau qui le remplace puisse se promettre une longue vie. Le ministère d'Avila, qui vient de tomber, s'était formé au mois de janvier dernier; il avait succédé à un cabinet dont les chefs principaux étaient M. d'Aguiar, M. Fontès Pereira de Mello, et qui par ses réformes administratives et financières, réformes d'ailleurs votées par les chambres, avait provoqué dans le pays une agitation allant jusqu'à l'émeute. Le ministère d'Avila se trouvait être par la force des choses aussi bien que par les tendances des hommes un cabinet de transaction, un peu plus conservateur que libéral. Sa première pensée était de s'assurer un appui plus efficace dans une chambre renouvelée par l'élection et de suspendre les mesures qui avaient causé l'émotion du pays. Jusque-là rien de mieux. Seulement la majorité que M. d'Avila obtenait dans les élections ne laissait pas d'être problématique, en ce sens que, si elle soutenait le gouvernement à un point de vue général, elle était en particulier peu enthousiaste pour le cabinet, et c'est de là qu'est venu le danger. A mesure que la session s'est prolongée, le chef du parti libéral dans la chambre des pairs, le duc de Loulé, a pris une attitude d'opposition; dans la chambre des députés elle-même, la situation deve-

nait chaque jour plus difficile. La discussion d'une loi de désamortissement a précipité la crise, et M. d'Avila s'est retiré. Le premier mouvement du roi a été de charger le duc de Loulé de former un ministère; mais le duc de Loulé, soit qu'il ait jugé les circonstances peu favorables pour son parti, soit qu'il ait cédé à une indolence naturelle, s'est bientôt désisté. Alors le roi s'est adressé à un autre personnage du parti libéral, le vieux marquis Sa da Bandeira. En réalité cependant, le personnage essentiel du nouveau cabinet est l'évêque de Viseu, homme fort connu en Portugal, qui a été soldat autrefois dans la guerre contre dom Miguel, et qui a joué un rôle dans les révolutions portugaises comme membre du parti septembriste. Avec l'évêque de Viseu sont entrés au ministère un des principaux orateurs du parlement, M. Carlos Bento, et un écrivain de mérite, M. Latino Coelho. Il reste à savoir ce que durera ce ministère sur un sol mobile où il est aussi dangereux de tenter des réformes sérieuses que de ne rien faire.

Les États-Unis ont passé, il y a peu d'années encore, par une telle crise, ils ont eu à déployer une telle énergie dans le plus violent et le plus dangereux des déchirements, que tout le reste pâlit devant le simple souvenir de ce grand drame de la sécession. Et cependant tout ce qui s'agite encore aujourd'hui n'est que la suite de cette redoutable crise où la plus vivace des républiques a failli sombrer. C'est un héritage de guerre civile à débrouiller, c'est toute une œuvre de réparation et de pacification à réaliser et à consolider entre vainqueurs et vaincus, au milieu de passions mal éteintes et d'intérêts qui résistent; mais les Américains sont des hommes singuliers, façonnés à la liberté, accoutumés à ne pas s'effrayer de peu, et qui se trouvent fort à l'aise en n'ayant sur les bras que toutes les difficultés de la reconstruction de l'Union et les agitations de la prochaine élection présidentielle, sans parler de cette lutte qui finit par devenir une guerre de coups d'épingle entre le président actuel et le congrès. Cette reconstruction de l'Union, nécessaire surtout à la veille de l'élection d'un nouveau président, elle s'accomplit chaque jour par la réintégration successive des états du sud dans leurs anciens droits. Tant qu'elle n'est point un fait définitif et irrévocable, la guerre civile n'a point cessé en quelque sorte; la guerre se survit à elle-même, ne fût-ce que par le régime militaire auquel sont restés soumis les états sécessionistes. Pour ceux de ces états qui veulent rentrer dans l'Union, la condition essentielle est de ratifier le quatorzième amendement à la constitution qui confère les droits civils aux nègres. La plupart se sont résignés sans entrain, avec une bonne volonté qui ne tient pas de l'enthousiasme. C'était visiblement le préliminaire indispensable de toute élection sérieuse. L'exclusion générale et forcée des vaincus ne pouvait que diminuer d'avance l'autorité morale de l'élection en l'entachant d'une sorte de caractère exceptionnel, en lui donnant l'air d'une victoire sans combat. D'un autre côté, il est vrai, l'intervention

des états du sud, du parti qui représente leurs passions et leurs intérêts, cette intervention ravive la lutte en la ramenant sur le terrain légal et peut remettre en doute bien des questions délicates qui ne sont qu'à demi résolues. Quel poids le parti démocrate va-t-il jeter dans la balance? jusqu'à quel point peut-il aujourd'hui disputer l'élection au parti républicain, qui a le haut bout depuis les grandes victoires du nord? C'est le secret de la campagne poursuivie en ce moment avec ce mélange d'agitation et de régularité méthodique qui caractérise la vie américaine.

La liberté aux États-Unis a ce mérite, qu'elle se discipline elle-même. On sait comment tout cela se passe. Chaque parti a son organisation, son comité central, ses comités d'états. Au moment d'une élection, des délégués se réunissent dans une convention, le programme du parti est débattu ; le candidat est librement choisi, et il faut qu'il obtienne les deux tiers des voix pour être accepté. Cela fait, le parti marche avec toutes ses forces au scrutin. C'est une sorte de suffrage indirect s'établissant de lui-même dans l'intérêt de l'union des partis. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est notre *Moniteur* nous peignant l'autre jour, pour nous faire envie sans doute, les vigoureuses mœurs de la liberté, nous rappelant comment tout cela est l'œuvre « des électeurs eux-mêmes sans aucune intervention du gouvernement... Ce sont les particuliers, disait-il, qui se sont donné ces règlemens, grâce auxquels tout se passe dans l'ordre le plus parfait et sans qu'aucun droit soit méconnu. » Voilà qui est à merveille — aux États-Unis seulement, à ce qu'il paraît! Quoi qu'il en soit, c'est de cette façon que la convention républicaine de Chicago choisissait, il y a quelques semaines, pour son candidat le général Grant, et c'est ainsi qu'à son tour une convention démocratique s'est réunie plus récemment à New-York pour savoir qui on porterait à la présidence. L'œuvre n'a pas vraiment été facile. Au premier coup d'œil, les démocrates américains auraient eu un moyen simple, peut-être efficace, pour entrer dans la lutte sans trop de désavantages : c'eût été de se réunir sur un nom qui n'eût point été un signe trop visible de réaction contre tout ce qui s'est accompli. C'était à cela que semblait répondre la candidature du *chief-justice,* M. Chase, dont le nom aurait pu rallier des voix jusque parmi les républicains. Quand la convention s'est trouvée rassemblée, il est devenu très clair que le parti démocratique compte toujours dans ses rangs des hommes qui n'ont rien appris ni rien oublié, qui au fond espèrent encore ressaisir par d'autres voies ce qu'ils ont perdu par la guerre. Le difficile a été d'abord de rédiger le programme présidentiel ou *plat-form,* et bien que dans ce programme il y ait la marque d'un certain esprit de transaction, il y a toujours évidemment un sous-entendu à peine déguisé contre tout ce qui s'est fait, contre toutes les atteintes portées à la souveraineté des états, ce grand principe du parti démocrate; mais c'est surtout quand il a fallu s'entendre sur le candidat à la présidence que la confusion a éclaté.

L'enfantement a été laborieux. Il n'a fallu rien moins que vingt-deux scrutins pour arriver à mettre au monde un candidat. M. Chase a disparu du premier coup. Le président actuel, M. Johnson, a eu lui-même quelques voix et s'est bientôt éclipsé. M. Pendleton, de l'ouest, a tenu la tête pendant nombre de scrutins, puis est resté en chemin, et a laissé passer devant lui le général Hancock. Nul ne pouvait atteindre le terrible chiffre des deux tiers des voix, lorsqu'à bout de tout, au vingt-deuxième scrutin, sur la proposition d'un représentant de l'Ohio, on a fini par se rejeter sur un candidat dont le nom n'avait pas été prononcé encore, et ce candidat est M. Horatio Seymour, qui a été dès ce moment acclamé d'une voix unanime. M. Horatio Seymour a fait des façons pour accepter; il a bientôt cédé, d'autant plus que tout ce mouvement de scrutins inutiles n'était peut-être qu'une habile mise en scène pour en venir là. C'est assurément un personnage considérable, qui n'en est pas à prendre un rôle dans la vie publique aux États-Unis, qui a été plusieurs fois gouverneur de New-York et notamment pendant la sécession. Malheureusement M. Horatio Seymour est un ennemi pour le nord et pour toutes les idées qui ont triomphé par les armes il y a quelques années. M. Chase eût offert quelques garanties au sud sans menacer le nord; M. Horatio Seymour est un adversaire déclaré du parti républicain. Son élection serait considérée à peu près comme une victoire des partisans de l'esclavage, de ce qu'on appelle encore avec mépris les *esclavagistes*. Par lui, le parti démocrate rentrerait au pouvoir bannières déployées, c'est-à-dire que tout serait remis en question. Et voilà comment, sans le savoir, la convention démocratique de New-York pourrait bien avoir travaillé au succès de la candidature du général Grant. De toute façon, les camps sont aujourd'hui bien tranchés. La lutte est engagée à fond entre ces deux noms, Grant et Horatio Seymour. C'est là ce qui va absorber les États-Unis pendant quelques mois.

Cela n'empêche pas, il est vrai, le président actuel, M. Johnson, de continuer sa petite guerre avec le congrès et le sénat de Washington. M. Andrews Johnson est vraiment un président imperturbable, décidé à ne pas laisser rouiller son pouvoir dans l'inaction; les déconvenues ne l'effraient pas. Il arrête les bills par son *veto* suspensif; on n'en tient compte, on vote de nouveau comme si rien n'était, et il recommence, au risque de se faire appeler ironiquement le président *veto*. Il soumet au sénat toute sorte de nominations qui ne sont pas ratifiées, et il ne se décourage pas pour si peu. Bien au contraire, on dirait que l'insuccès le met en verve. Alors il illustre la fin de sa présidence par des messages où il propose une multitude de réformes constitutionnelles; les messages, bien entendu, sont mis aux archives. La lutte continue ainsi. Après cela, ce serait peut-être un danger pour M. Johnson de trop s'enhardir. Il n'en faudrait pas beaucoup pour faire revivre le procès intenté contre lui et suspendu plutôt que définitivement abandonné. Le congrès ne le

quitte pas de l'œil, et n'a voulu s'ajourner que jusqu'au mois prochain : lutte singulière, si l'on veut, qui n'empêche pas les États-Unis de marcher d'un pas ferme. Bienheureux les pays où il y a de libres élections, de libres manifestations, de libres conflits de pouvoir, sans qu'on s'en porte plus mal, et où trois ans après la plus sanglante des guerres vainqueurs et vaincus se retrouvent sur le même terrain, afin de savoir qui sera le chef élu d'un grand peuple assez fort pour se gouverner lui-même.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Forêts de la Gaule et de l'ancienne France, par M. Alfred Maury; Paris, Ladrange.

Les forêts jouent un rôle d'importance capitale dans l'histoire des peuples. Sont-elles debout et vivantes, elles font des mœurs particulières, donnent lieu à une législation spéciale, créent tout un monde d'idées, d'habitudes et d'intérêts; sont-elles au contraire renversées ou détruites, on voit se manifester les progrès d'une civilisation basée sur la culture du sol défriché. Tel est en quelques lignes le résumé d'un savant ouvrage que M. Alfred Maury vient de consacrer aux forêts. Cet ouvrage, l'auteur nous l'apprend dans sa préface, est moins un livre qu'un long mémoire riche de ce luxe d'érudition auquel M. Maury a dès longtemps accoutumé ses lecteurs. Les faits y abondent, et l'on peut puiser dans ces pages les plus curieux renseignemens. Défrichement et civilisation, nous dit M. Maury, sont deux termes corrélatifs. Qu'on suive sur les anciennes cartes forestières de la France et de l'Europe centrale la vaste trouée qu'y a faite la pioche, et l'on suivra en même temps la grande route de la civilisation. Cette route va dans la direction du sud. Les Anglais, les Français, les Espagnols, les Italiens et les Grecs habitent les contrées européennes les plus déboisées. En allemand, le mot *wild,* sauvage, appartient au même radical que *wald*, forêt, et le mot français *sauvage,* en italien *selvaggio*, est dérivé des mots *selva*, *sylva,* qui en italien comme en latin signifient forêt. Il n'est pas jusqu'aux Hindous qui ne désignent le sauvage sous le nom de *djangli*, appellation qui veut dire habitant des forêts ou des jungles. Comment en serait-il autrement? La forêt imprime à ses habitans un cachet à peu près ineffaçable. Outre qu'elle a été de tout temps et en tout pays le refuge naturel des proscrits et des brigands, et qu'elle ramène l'homme civilisé lui-même à la barbarie, elle forme comme un monde à part où les populations subissent dans leur caractère et jusque dans leurs traits des modifications profondes.

Une des particularités les plus curieuses de l'histoire des forêts, c'est

la diversité des impressions qu'elles ont inspirées aux hommes dès l'origine. En même temps que le désir d'échapper aux tyrannies de la nature sauvage les portait à déclarer aux arbres une véritable guerre d'extermination par le fer et même par le feu, un sentiment de vénération ou plutôt de terreur superstitieuse les amenait à considérer les forêts comme la demeure de puissances cachées et redoutables. On peut dire que tout un culte est né de ce sentiment. Depuis l'autel qu'Abraham construisit à Jéhovah dans le bocage sacré de Mamré jusqu'à l'adoration qu'avaient pour les arbres les Persans, les Hindous et plus tard les peuplades européennes, Pélasges, Grecs, Germains, Gaulois, depuis le *ficus religiosa* des banians jusqu'au chêne des druides, partout se retrouve la même dendrolâtrie, si profondément ancrée dans l'esprit des peuples qu'elle fut un des plus grands obstacles qu'eut à vaincre le christianisme naissant. Pendant longtemps, en certains cantons de l'Allemagne, ce n'était qu'après s'être agenouillé devant l'arbre qu'il allait abattre que le bûcheron se décidait à lui porter le premier coup de hache, et il n'y a qu'un petit nombre d'années qu'en France plusieurs arbres étaient encore entourés d'une vénération presque religieuse, entre autres ce vieux chêne des environs d'Angers qui était l'objet d'un véritable culte et dans lequel chaque ouvrier de passage était tenu d'enfoncer un clou, en sorte que cet arbre en avait l'écorce littéralement couverte jusqu'à une hauteur d'environ dix pieds.

L'histoire des forêts de la Gaule, bien qu'intéressante dans son ensemble, n'en présente pas moins une sorte de monotonie. Tout se résume à constater qu'au temps de la conquête romaine la Gaule était presque entièrement recouverte de forêts immenses, dont celles qui restent aujourd'hui, même les plus considérables, ne sont que d'insignifians débris. Sans doute d'importans défrichemens avaient été faits du temps de César, et l'on trouvait déjà de vastes espaces à demi boisés où des habitations entourées de champs multipliaient les clairières; mais à côté de ces terrains découverts s'étendaient des forêts qui devaient ressembler sur certains points aux forêts vierges du Nouveau-Monde. C'est l'histoire de chacune de ces grandes agglomérations végétales que raconte M. Alfred Maury, armé des documens les plus authentiques. C'est d'abord l'immense forêt des Ardennes qu'il nous présente. Elle s'étendait des bords du Rhin, à travers le pays des Trévires jusque chez les Nerviens, sur une longueur de plus de 500 milles. Sans cesse démembrée, elle n'en demeura pas moins pendant des siècles la « sombre et formidable Ardenne, » que l'imagination épouvantée de nos pères peuplait de toute sorte de monstres fantastiques. Les forêts du Jura, dont la célèbre forêt de la Serre n'était qu'un fragment, se rattachaient par-delà les pays des Chattuares et des Curions à celle de la Thuringe, si importante et si belle qu'on l'appelle encore aujourd'hui en Allemagne « la forêt » sans autre désignation, c'est-à-dire la forêt par excellence. Non loin de là, car elles

se touchaient presque toutes, s'étendait, plus vaste encore peut-être, la forêt Hercynienne, le pendant de l'Ardenne, qui inspirait aux Romains une véritable terreur. Dans l'Ile-de-France, des déboisemens successifs dégagèrent d'assez bonne heure les environs de l'antique Lutèce. Ces trouées toutefois n'étaient guère que de larges routes tout le long desquelles s'avançaient jusqu'aux portes de Paris les restes démembrés des forêts primitives. On les y retrouve jusqu'au XIIe siècle. Au nord s'étendaient les forêts de Sarris et de Saint-Denis, qui d'Asnières allaient jusqu'à Argenteuil et Pontoise, recouvraient la plaine de Gennevilliers et tournaient au nord-ouest jusqu'à Neuilly. L'espace qu'on appelle aujourd'hui le Paris de la rive droite était donc à la fois entouré par une large ceinture d'arbres et par un long marais circulaire, qui de la rue Saint-Antoine allait jusqu'à Chaillot. Un démembrement de la forêt de Sarris, qui n'en était séparé que par la Seine, était la forêt de Rouvray, appelée plus tard bois de Saint-Cloud, et sur l'emplacement de laquelle s'étendent le village de Boulogne-sur-Seine et le bois de Boulogne actuel. La forêt de Saint-Germain était autrefois la forêt de Laye ou Leie, qui comprenait les bois de Marly, couvrait Versailles, Palaiseau et allait jusqu'à Montlhéry. Une bande forestière s'étendait au sud-est. Il en reste trois fragmens, Vincennes, Bondy et Livry. Une autre vaste forêt enfin, celle d'Iveline, se rattachant à celle-ci, couvrait tout le territoire méridional, absorbait celle de Rambouillet, d'Orléans, de Montargis et s'étendait jusqu'à celle de Fontainebleau, tandis que toutes les régions septentrionales étaient couvertes par l'immense forêt des Sylvanectes, comprenant celles de Chantilly, Senlis, Compiègne, Laigue, Coucy et Villers-Cotterets.

Ainsi sont passées en revue toutes les anciennes grandes forêts, de la Normandie aux Alpes et du Rhin aux Pyrénées. On comprend quelle influence devaient exercer sur l'économie générale de la France d'aussi vastes surfaces boisées. Malgré les défrichemens progressifs, la Gaule demeura pendant bien des siècles une contrée essentiellement forestière dont le climat rude était redouté des Romains. *Atrox cœlum*, disait Florus en parlant aussi bien de la Gaule que de la Germanie. Il est sans doute inutile d'ajouter que les bêtes fauves abondaient sur une terre de cette nature. L'urus et le bison hantaient encore la forêt Hercynienne au temps de César. Le lynx épouvantait les chasseurs par sa férocité, l'ours de nos montagnes abondait en bien des points d'où il a pour jamais disparu, et des bandes innombrables de loups venaient jusque dans les villes dévorer les cadavres que multipliaient en tous lieux les discordes civiles, la misère, les maladies épidémiques et la barbarie des seigneurs. Bien d'autres proies encore s'offraient aux chasseurs d'autrefois. Des troupes de porcs sauvages et de sangliers erraient dans les forêts de chênes, les renards n'étaient guère moins nombreux que les loups, et les grands cerfs, les rennes, l'élan, continuaient à vivre dans les lieux où avaient vécu du temps des premiers Celtes les ruminans dont les débris abondent

dans les dépôts quaternaires. Ces divers animaux, auxquels il faut joindre tout le menu gibier que les seigneurs tenaient à conserver pour leur plaisir et qu'ils multipliaient même au moyen de leur *droit de garenne,* causaient à l'agriculture d'énormes préjudices. Le mal devint si grand que les rois durent s'en mêler, souvent en vain, et que de nombreux édits se succédèrent, depuis le roi Jean jusqu'aux réclamations énergiques du tiers-état, qui en 1789 appelait la réserve du droit de chasse « le plus redoutable fléau de l'agriculture. »

Quant au déboisement des forêts, il ne fut pas effectué dans toute la France d'une manière uniforme. Les mœurs des populations, la différence des zones climatériques et plus tard la diversité des lois répressives rendirent fort inégale la dévastation des terrains boisés. Le mot de dévastation n'est pas trop fort. Entrepris avec mesure vers le VIe siècle par les moines agriculteurs, le défrichement s'accrut rapidement à la fin du moyen âge et tourna au vandalisme dès le XVe siècle. La multiplication des « usagers, » auxquels les seigneurs, toujours à court d'argent, vendaient l'autorisation d'exploiter leurs forêts, engendra d'innombrables abus. Le ravinement des pentes, les éboulemens, la multiplication des eaux stagnantes, le débordement des rivières et la ruine de l'agriculture, tels furent les résultats immédiats d'un déboisement rapide et excessif; aussi fallut-il au XVIIe siècle que des mesures plus efficaces vinssent suppléer aux édits insuffisans de François Ier et d'Henri IV. Ces édits avaient été depuis longtemps précédés par des lois protectrices, et l'étude de cette législation forestière, si souvent modifiée dans sa forme et dans ses applications, n'est pas la partie la moins intéressante de l'ouvrage de M. Alfred Maury. Dès le Ve siècle, les Germains, qui venaient d'un pays plus boisé encore que la France et qui avaient au plus haut degré le respect des arbres, sanctionnèrent par des codes rédigés sous l'influence de la civilisation romaine les usages qu'ils avaient apportés de leur patrie. La loi salique, garantissant en même temps les animaux domestiques et les forêts où ceux-ci trouvaient leur nourriture, contenait de singulières dispositions pénales. Les peines étaient plus sévères en matière de délits forestiers et agricoles que pour les attentats contre les individus (1). La loi des Lombards condamnait celui qui avait abattu un arbre de réserve à avoir tout au moins le poing coupé, sinon à perdre la vie.

Bien que les forêts communes se rencontrassent surtout chez les populations germaniques, qui leur conservèrent longtemps le caractère indivis, c'est à des princes d'origine teutonique qu'est due l'introduction du droit forestier qui restreignait la communauté des forêts. Certaines

(1) Tandis qu'on payait *quinze* sous pour avoir coupé ou brûlé un arbre, ou volé un porc de deux ans, et plus cher même quand il s'agissait d'un verrat, il n'en coûtait que *trente* sous à celui qui avait frappé un homme à la tête assez violemment « pour en faire sortir trois os. »

étendues boisées furent destinées à l'usage spécial du roi et de ses officiers. Ces cantons, appelés *foresta*, furent peuplés, en vue de la chasse, de toute sorte de bêtes fauves qu'il était défendu de détruire. Ces domaines finirent par tomber aux mains des seigneurs et des principaux usagers; ce fut là l'origine de tous les abus. Les concessions de forêts accordées par les rois à des particuliers furent dans le principe très peu nombreuses, elles ne furent d'abord obtenues que par les églises et les monastères; mais les priviléges se multiplièrent et avec eux les démembremens des bois. Les droits d'usage concédés par les seigneurs dégénérèrent si bien que Philippe de Valois, par sa première ordonnance de 1348, déclara qu'il n'en serait plus accordé; mais l'on comprend combien devait être difficile l'application d'une loi qui, vu le morcellement de la France, ne pouvait être générale. Chaque seigneur établit dans ses propriétés une police spéciale de droits d'usage, et les attributions des premiers maîtres forestiers indiquées par les ordonnances de Philippe-Auguste ne furent nettement déterminées que beaucoup plus tard. Ces maîtres forestiers furent du reste les premiers à abuser des droits que leur conférait leur charge. Les usagers confondaient sciemment le *bois mort*, qu'on leur permettait de prendre, avec le *bois vert*, qui ne leur appartenait pas; or ces usagers, gros et petits, se comptaient par milliers pour chaque forêt. A ces dévastateurs plus ou moins autorisés se joignaient les paysans, qui, pour se venger des violences des nobles, s'en prenaient aux forêts, source éternelle de vexations fiscales. Une guerre sourde et continue fut déclarée à toute végétation forestière. C'est alors que les règlemens faits aux XIVe et XVe siècles furent repris, étendus et promulgués de nouveau par François Ier, de 1518 à 1543. Le *bois mort* fut nettement défini, les coupes de bois furent défendues même aux évêques et aux archevêques, et c'est de ce roi que date véritablement l'établissement d'une juridiction générale. Toutes ces mesures demeurèrent cependant encore insuffisantes. Ce fut par l'ordonnance de 1669 que Colbert reconstitua sur des bases meilleures la propriété forestière de la France. Pendant huit ans, vingt et un commissaires parcoururent toutes les forêts du royaume, et la réforme administrative avait été annoncée dès 1667 par la réorganisation complète du personnel des eaux et forêts. Le mal toutefois ne fut qu'enrayé. Les abus auxquels la nouvelle législation promettait de mettre un terme étaient si anciens que les usurpateurs se prétendirent injustement dépouillés; des résistances passionnées se manifestèrent jusqu'au sein des parlemens. La révolution plus tard augmenta le désordre. Les paysans et surtout les montagnards profitèrent de l'anarchie pour détruire inconsidérément les bois domaniaux en haine de leurs anciens maîtres, et la France aujourd'hui encore attend le reboisement de son sol, trop longtemps dévasté. ED. GRIMARD.

L. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-SEIZIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVIIIe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1868.

Livraison du 1er Juillet.

Le Journal d'une Reine. 5
Jean de Chazol, deuxième partie, par M. Mario UCHARD. 26
L'Œuvre païenne de Raphael, a propos de récentes publications, par M. Ch. LÉVÊQUE, de l'Institut. 54
Le Drame religieux du moyen age jusqu'a nos jours, par M. Albert RÉVILLE. 84
La Physiologie française et M. Claude Bernard, par M. Edgar SAVENEY. . . 120
Le Premier Budget de la Hongrie, par M. André COCHUT. 154
La Chasse en France, par M. Jules CLAVÉ. 172
L'Historien américain William Prescott, sa vie et ses œuvres, par M. Othenin d'HAUSSONVILLE. 202
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 230
Essais et Notices. — Les Problèmes philosophiques, par M. Paul JANET, de l'Institut. 242
Un Mois dans un Moulin, souvenirs d'un voyage dans l'Oberland. 251

Livraison du 15 Juillet.

Jean de Chazol, troisième partie, par M. Mario UCHARD. 257
La Théologie catholique en France, par M. Étienne VACHEROT, de l'Institut. 294
La Nationalité bulgare d'après les chants populaires, par Mme DORA d'ISTRIA. 319

Le Dernier des Fédéralistes américains. — Josiah Quincy, par M. Auguste LAUGEL. 355
Les Premiers Observateurs au microscope. — Les Travaux de Leeuwenhoek, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 379
La Guerre d'Abyssinie. — L'Expédition anglaise et la chute de Théodore II, par M. H. BLERZY. 417
La Politique des Ouvriers. — *L'Association internationale des Travailleurs*, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut. 452
Lettres d'un Voyageur à propos de Botanique, par M. George SAND. 470
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 497
Essais et Notices. — La Poésie légendaire chez les Serbes. 509

Livraison du 1er Août.

L'Allemagne depuis la guerre de 1866. — VII. — Les Nationalités en Hongrie et les Slaves du sud (Yougo-Slaves), par M. Émile de LAVELEYE. . . 513
Jean de Chazol, quatrième partie, par M. Mario UCHARD. 550
L'Église romaine et le premier empire. — 1800-1814. — XV. — Le Pape à Savone, par M. le Cte d'HAUSSONVILLE. 583
Clément Marot, sa vie et ses œuvres, par M. L. VITET, de l'Académie Française. 634
La Famille des Scarabéides. — La Chasse aux Hannetons, par M. PAYEN, de l'Académie des Sciences. 672
L'Israel des Alpes, ou les Vaudois du Piémont. — III. — Les anciens et les nouveaux Protestans, par M. HUDRY-MENOS. 668
Les Manufactures de Tabac. — Les Établissemens du Gros-Caillou et de Reuilly, les Revenus et la Consommation du Tabac en France, par M. Maxime DU CAMP. 709
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 742
Revue Musicale. — La Musique de par le monde, par M. F. de LAGENEVAIS. 754

Livraison du 15 Août.

Lettres d'un Voyageur à propos de Botanique, par M. George SAND. 769
La Suisse et ses Ballades. — I. — L'Épopée de la Faim et le Héros national, par M. Louis ÉTIENNE. 791
L'Italie à l'œuvre de 1860 à 1868, par M. MARC-MONNIER. 821
La Science des Religions, sa Méthode et ses Limites. — IV. — La Diversité des Religions, par M. Émile BURNOUF. 864
L'Élection présidentielle de la Plata et la Guerre du Paraguay, par M. Élisée RECLUS. 891
Jean de Chazol, dernière partie, par M. Mario UCHARD. 914
Six Mois a Terre-Neuve, par M. Ed. du HAILLY. 948
La Paléontologie appliquée a l'étude des races humaines, par M. Gaston de SAPORTA. 973
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 1005
Essais et Notices. — Les Forêts de la Gaule. 1015

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 516 343